LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE

1878

PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. . . . . 7 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . 8 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. . . . . 8 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . 10 fr. »

PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXXVIII

MAGASIN PITTORESQUE

XLVIe ANNÉE. — 1878.

LA PENSÉE, — SCULPTURE.

Salon de 1877; grand prix. — Sculpture. — La Pensée, par M. Chapu. — Dessin de Jules Lavée.

Le groupe sculpté que représente notre gravure a obtenu le grand prix du Salon de 1877. L'usage veut que cette haute récompense soit décernée à un seul ouvrage de l'artiste couronné ; mais c'est ordinairement par l'ensemble de ses œuvres précédentes qu'il est désigné au suffrage de ses juges. M. Chapu, quoique jeune encore, pouvait présenter aux siens le souvenir d'ouvrages déjà célèbres, en même temps qu'ils en pouvaient retrouver toutes les qualités encore fortifiées et mûries dans la figure qu'il avait exposée au dernier Salon.

Cette belle figure de femme assise qui symbolise la Pensée est bien parente de celle du même auteur qui décore le tombeau de Henri Regnault et qui symbolise la Jeunesse. Un peu moins svelte et légère, elle a la même élégance et la même grâce juvénile. Le geste est presque le même aussi : c'est celui des Victoires antiques qui tiennent la palme ou la couronne. Elle lève la tête, et son regard suit la direction de son bras ; au-dessus on voit un buste : c'est celui de Gœthe, un des pères de la pensée moderne et un des hommes de tous les temps dont la pensée a eu le plus d'étendue et de profondeur. Mais ce geste et ce regard vont plus haut ; car un homme, si grand qu'il soit, ne doit pas être le terme de la pensée : si l'on peut lui demander des conseils et une direction, alors qu'elle est chancelante ou incertaine encore, c'est vers le ciel qu'elle doit se tourner à toute heure pour trouver le vrai guide. Là est la source de toute inspiration ; de là vient la lumière qui éclaire les révélations de la conscience et les enseignements que l'on puise dans le spectacle de la nature et du monde. Dieu a fait l'homme debout, selon la belle pensée d'un poëte, et a voulu qu'il portât le front haut pour regarder le ciel (2).

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

I

Les distractions étaient rares dans notre petit village de Darlenheim ; oh ! oui, elles étaient rares ! j'en soupire encore rien que d'y penser. Aussi, quand nous trouvions une bonne petite occasion de nous distraire, je vous prie de croire que nous ne faisions pas les dédaigneux. Nous tirions tout ce que nous en pouvions tirer, comme faisait le vieil Isaac Schmuzzer quand il tenait un pauvre débiteur entre ses griffes d'usurier. Nous en jouissions avant, pendant et après. Nous ne pouvions pas cesser d'en parler, nous en radotions. Quand nous étions en classe, c'étaient des chuchotements sans fin ni trêve, et nous faisions littéralement perdre la tête à notre vieux maître d'école, le père Wæchter. Alors le père Wæchter mettait son bonnet de soie noire tout de travers sur une oreille ; il regardait par-dessus ses lunettes et donnait un grand coup de poing sur sa chaire, en criant d'une voix de tonnerre : « Cela va-t-il finir, à la fin ? »

Mais cela ne finissait ni à la fin, ni au milieu, ni au commencement. Alors le père Wæchter prenait sa poignée de verges de bouleau et la mettait sur la chaire, à côté de lui, bien en vue. Nous savions tous ce que cela voulait dire, et si nous ne cessions pas de parler, du moins nous baissions la voix et nous nous tenions sur nos gardes. Voyant que l'on causait encore, le père Wæchter disait presque à voix basse : « Il y a de l'orage dans l'air ! » Aussitôt, comme par enchantement, on aurait entendu voler une mouche.

(1) Mme d'Agoult (Daniel Stern), dont cette figure doit orner le tombeau, professait un culte pour la mémoire et le génie de Gœthe, qui l'avait vue dans son enfance et lui avait donné sa bénédiction.

(2) *Os homini sublime dedit cœlumque tueri.*

II

Quand le père Wæchter déclarait qu'il y avait de l'orage dans l'air, cela voulait dire que sa patience était à bout. Elle était longue, sa patience, mes anciens camarades peuvent bien l'attester comme moi ; mais, comme toutes les choses de ce monde, même les plus longues, elle avait une fin : malheur au premier coupable qui tombait sous la main du père Wæchter quand il y avait de l'orage dans l'air ! Son compte était bien vite réglé. Le père Wæchter levait le bras, les houssines sifflaient, le coupable criait : « Oh là là ! » et s'en retournait, l'oreille basse, à son banc, en frottant la partie houspillée. C'est que le père Wæchter tapait dur, en vertu du proverbe : « Qui aime bien châtie bien. »

Les camarades du coupable, en manière de consolation, lui demandaient tout bas « si ça faisait du bien. » Comme chacun à son tour passait par les houssines, et savait à quoi s'en tenir pour son propre compte, la question n'était qu'une plaisanterie, et ne dénotait pas, chez ceux qui la faisaient, autant d'égoïsme et de cruauté qu'on l'aurait pu croire tout d'abord.

III

Par une belle après-midi de printemps, le père Wæchter, après avoir demandé par deux fois « si cela allait finir, à la fin ! » baissa la voix pour déclarer qu'il y avait « de l'orage dans l'air ! »

Comment n'y aurait-il pas eu de l'orage dans l'air ? Juste au moment où nous rentrions à l'école pour la classe du soir, une troupe de saltimbanques avait fait son entrée solennelle dans le village. Ils avaient parcouru les rues et les ruelles en grande pompe, et ils avaient annoncé une représentation extraordinaire pour le soir même.

Le petit Strecker ne se tenait plus sur son banc. Le petit Strecker était le fils de l'aubergiste de *l'Ours-Noir*, et, pour cette raison, nous l'appelions *l'Ours-Noir*. Donc, l'Ours-Noir ne tenait pas en place. Caché derrière le grand Seckatz, il dissipait la moitié de l'école rien qu'en allongeant ses mains devant lui, comme s'il tenait la bride d'un cheval, et en se dandinant sur son banc comme un cavalier qui trotte à l'anglaise. Les saltimbanques, en faisant leur cavalcade, étaient précédés d'un trompette à cheval qui faisait beaucoup de voltes et de pas inutiles et aussi beaucoup d'embarras. L'Ours-Noir l'imitait à ravir : aussi nous ne voyions que lui et nous ne nous occupions pas du tout du père Wæchter.

Quand le père Wæchter baissait la tête pour regarder sur son livre, l'Ours-Noir se levait audacieusement, plaçait sa main gauche à six pouces de sa bouche, et faisait aller et venir sa main droite, comme font les gens qui jouent du trombone. Il gonflait ses joues et fermait l'œil gauche.

C'était, à s'y méprendre, la figure de l'artiste qui jouait du trombone dans la troupe de saltimbanques. Il y en avait parmi nous qui se roulaient sur les bancs, et d'autres qui étaient tout rouges et qui pleuraient à force de rire.

IV

Juste en ce moment, le grand Krause, jaloux du succès de l'Ours-Noir, se mit à taper sur une grosse caisse imaginaire, avec accompagnement de cymbales. Mais il n'était ni si malin, ni si adroit que l'Ours-Noir, et, de plus, il était trop grand pour se cacher derrière un camarade. Il n'avait pas frappé quatre coups sur sa grosse caisse que le père Wæchter lui dit : « Krause, viens çà, que je te dise deux mots. »

Krause se leva lentement, enjamba le banc avec sa

maladresse ordinaire, et alla renouveler connaissance avec les houssines de bouleau. Il criait à faire frémir, comme si on l'eût écorché; mais ce n'était qu'une frime pour nous amuser, car son père avait l'habitude de le battre; par conséquent il avait, lui, l'habitude d'être battu. Le père Krause était un colosse, et il n'y allait pas de main morte: aussi les houssines du père Wæchter faisaient autant d'effet sur le cuir de Krause que si c'eût été une poignée de plumes de paon. Mais il criait tout de même du haut de sa tête, pour le principe.

Le père Wæchter tapait en mesure, Krause criait en mesure, et trente écoliers sur quarante tapaient en mesure, comme l'avait fait Krause, sur trente grosses caisses imaginaires, et trente polissons chantaient à demi-voix: Boum! boum! dzing! dzing!

Le succès, accompagné d'une longue impunité, avait complétement grisé l'Ours-Noir. Ayant allongé ses deux mains à droite et à gauche, il les planta solidement sur les épaules de ses deux voisins, qui se rapprochèrent complaisamment. Règle générale: les écoliers sont toujours d'une rare complaisance quand il s'agit de donner les mains à quelque sottise.

V

L'Ours-Noir commença à se soulever lentement à la force des poignets; déjà ses deux jambes étaient sorties de dessous la table, déjà il les agitait avec grâce, pour montrer combien il était à son aise dans cette position gênante, lorsque, patatras! le voisin de gauche, trop faible pour soutenir plus longtemps sa part de l'Ours-Noir, plie tout d'un coup, et l'Ours-Noir disparaît sous la table avec un grand fracas.

« Viens ici, Strecker », dit le père Wæchter avec un calme effrayant. Il avait le nez tout blanc et les joues toutes rouges, ce qui était mauvais signe.

Strecker sortit comme il put de dessous la table, en jetant des regards furibonds au maladroit qui l'avait laissé choir. Tout en se relevant, avec une lenteur affectée, il époussetait ses habits. « Ne perds pas ton temps à t'épousseter, dit le père Wæchter; je m'en charge. Arrive ici. »

Strecker fit semblant de boiter, pour attendrir le père Wæchter; mais le père Wæchter n'était pas d'humeur à se laisser attendrir. Il commença donc à épousseter les habits de Strecker.

Quel héros! quel être supérieur que ce Strecker! Il cria, sans doute, puisqu'il était de règle de crier; mais ses cris étaient modulés avec tant d'art qu'on aurait juré entendre les canards que tire d'une clarinette un artiste inexpérimenté. C'était une plaisanterie renouvelée de celle du pitre des saltimbanques.

Ce pitre, en effet, il y avait une heure à peine, avait traversé les rues de Darlenheim en jouant de la clarinette avec une baguette de tambour. L'imitation de Strecker était si parfaite que les plus douillets d'entre nous auraient voulu être à sa place sous les houssines de bouleau, à condition d'avoir son talent et d'obtenir le succès qu'il obtint.

VI

Ce succès fut si complet et surtout si bruyant que le père Wæchter se crut en face d'une véritable insurrection. Il battit prudemment en retraite, et se cantonna dans sa chaire comme dans une forteresse. Une fois là, il releva ses lunettes sur son front, se prit la tête à deux mains, sans rien dire, et réfléchit profondément.

Peu à peu le bruit s'apaisa, et comme le père Wæchter s'obstinait à ne rien dire, il y eut parmi nous un malaise général, une attente pénible, cette espèce de terreur mystérieuse que l'on ne peut s'empêcher de ressentir devant l'inconnu.

Qu'allait-il se passer? Les polissons commençaient à regarder du côté des fenêtres ouvertes, songeant à se sauver par là si c'était trop terrible.

Quand il eut bien réfléchi, le père Wæchter remit lentement ses lunettes devant ses yeux, poussa un gros soupir, et dit lentement: « Strecker, tu navres, tu déshonoreras un jour le nom de ton père, car tu ne seras jamais qu'un saltimbanque! »

VII

« Strecker le navrait! » Nous étions de mauvais garnements, mais nous n'étions pas méchants au fond. Nous échangions entre nous des regards embarrassés: peut-être, après tout, Strecker était-il allé trop loin. Je ne sais s'il le pensait comme nous, mais, en tout cas, il baissa la tête, et ses lèvres se mirent à trembler.

« Strecker déshonorerait un jour le nom de son père! » Décidément, c'était plus grave que nous ne l'avions cru. Cette fois, quelques-uns des bons, je veux dire des moins mauvais, remuèrent la tête de haut en bas d'un air significatif. Pas un de nous en ce moment n'eût voulu être à la place de Strecker. Quant à lui, il tenait les yeux obstinément baissés sur son ardoise, et il traçait de grandes lignes avec son crayon, sans savoir ce qu'il faisait. Pauvre Strecker!

« Strecker ne serait jamais qu'un saltimbanque! »

Cette fois, il y eut sur toutes les figures un véritable changement à vue. Un saltimbanque! rien que cela. Nous étions quarante dans la classe. Ce seul mot du père Wæchter fit qu'en un instant, Strecker eut trente-neuf admirateurs et trente-neuf envieux. Quant à lui, il s'était mis à sourire, et nous lançait en dessous des regards remplis d'orgueil.

Saltimbanque! Vous comprenez notre admiration et son orgueil. Mais, au fait, comment comprendriez-vous ce double sentiment, puisque vous ne savez pas ce que c'était pour nous qu'un saltimbanque?

La suite à la prochaine livraison.

COMPARAISON

DES DIFFÉRENTS MODES D'ÉCLAIRAGE.

La science ne possède pas, comme pour la chaleur, un instrument très-sensible permettant de comparer les diverses intensités lumineuses. Les méthodes dites *photométriques* que l'on emploie pour faire cette comparaison sont très-simples comme principe et comme appareil.

Voici celles qui paraissent donner les meilleurs résultats.

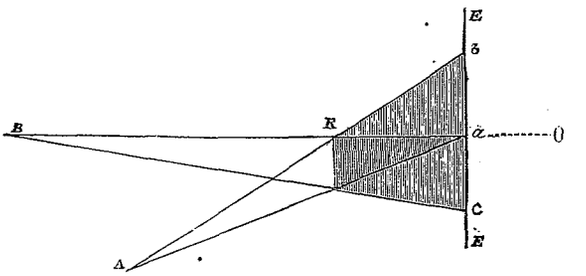

Fig. 1.

On peut comparer les deux ombres que donne sur un même écran EE une règle verticale R, éclairée à la fois par les deux lumières A et B dont on veut comparer les intensités.

On comprend, d'après la figure 1, que la partie *ab* de l'écran est dans l'ombre de la lumière A, c'est-à-dire n'est éclairée que par la lumière B, et que la partie *ac* est dans l'ombre de la lumière B, c'est-à-dire n'est éclairée que par la lumière A. Or, si l'écran est transparent et qu'on place l'œil en O, en variant convenablement la distance de la lumière B, par exemple, à la règle R, il arrivera un moment où les deux pénombres *ab* et *ac* paraîtront également éclairées. En mesurant alors les distances BR et AR, on pourra déduire de leurs valeurs le rapport des intensités des deux lumières.

Une autre méthode, plus simple encore et peut-être plus sensible, consiste à séparer les deux lumières dont on veut comparer l'éclat par un papier blanc sur lequel on a fait une tache d'huile (fig. 2). On se place d'un côté quelconque : la tache d'huile paraît plus noire ou plus blanche suivant que l'on approche ou que l'on recule l'écran. Elle sera de la même couleur que le papier, et par conséquent semblera disparaître, quand le papier sera également éclairé sur ses deux faces. A ce moment, en mesurant les distances des deux lumières à l'écran, on pourra déduire de cette expérience, comme dans la première méthode, le rapport des intensités des deux lumières.

Mais, au point de vue économique, il ne suffit pas de

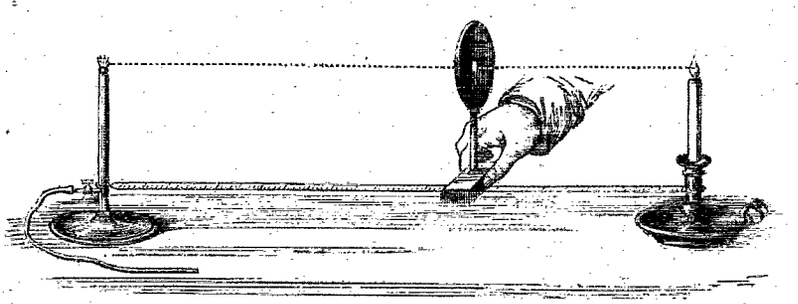

Fig. 2.

connaître le rapport des intensités des différents appareils d'éclairage ; il faut encore tenir compte de la quantité de combustible que l'appareil consomme.

En mesurant la quantité de combustible consommée pendant le même temps, en tenant compte de son prix, et en divisant cette quantité, qu'on peut appeler la *consommation*, par l'intensité, on obtient l'*équivalent d'éclairement*, c'est-à-dire un nombre proportionnel à la dépense qu'occasionne un appareil d'éclairage pour donner la même intensité lumineuse.

On a obtenu, pour les modes d'éclairage les plus usités, les résultats suivants :

Mode d'éclairage.	Intensité.	Équivalent d'éclairem.
Bougie de stéarine	1.	9.33
Bougie de blanc de baleine . . .	1.	8.92
Bougie de cire	0.94	9.6
Chandelle	0.52	14.27
Lampe modérateur	7.	6.

On voit que parmi les appareils d'éclairage habituels, c'est la chandelle qui est le moins économique et la lampe à huile le plus avantageux pour obtenir un même éclat voulu, bien qu'on soit, au premier abord, disposé à croire le contraire.

Le gaz est, à éclairage égal, beaucoup plus économique que la lampe. Pour la même intensité un bec de gaz brûle seulement 105 litres de gaz, pendant qu'une lampe consomme 42 grammes d'huile.

On a aussi comparé les intensités de la lumière Drummond (gaz oxyhydrique), de la lumière électrique et de la lumière solaire, à celle d'une bougie, par exemple.

On a trouvé que la lumière électrique produite par 48 couples d'éléments Bunsen, lorsque la distance des charbons entre lesquels jaillit l'arc voltaïque est de 7 millimètres, équivaut à 572 bougies.

La lumière électrique produite par 92 éléments Bunsen disposés en deux séries de 46 a une intensité qui n'est que la moitié ou le tiers de celle du soleil. Le rapport des intensités a été trouvé égal à $^1/_{2.59}$ par un ciel très-pur, au mois d'août, à deux heures de l'après-midi.

On peut conclure de ces expériences que l'intensité de la lumière solaire est supérieure à celle de 2 000 bougies.

Quant à la lumière Drummond, son intensité est seulement $^1/_{146}$ de celle du soleil.

Au point de vue économique, on peut conclure que la lumière électrique serait la plus avantageuse ; c'est celle qui a le moindre équivalent d'éclairement.

Mais son emploi ne peut être limité à de faibles intensités, et elle contient un grand nombre de rayons chimiques qui altèrent la vue à la longue.

En résumé, pour l'éclairage usuel, c'est donc le gaz qui est de beaucoup le combustible le plus avantageux.

MÉRIDA

(PROVINCE DE BADAJOZ, ESTRAMADURE).

Lorsque le prince arabe Muzza-ben-Nazzer vint assiéger Mérida, il s'écria, dès qu'il l'aperçut :

« — Vraiment, il faut que le monde entier se soit fait maçon pour bâtir une pareille ville ! »

On cite aussi ces paroles du More Rasis :

« — Où trouvera-t-on un homme au monde capable de bien décrire toutes les merveilles de Mérida ? »

C'est qu'en ce temps-là Mérida, fondée par une colonie romaine l'an 23 avant Jésus-Christ, avait encore pour ceinture six lieues de murailles, trois mille sept cents tours, quatre-vingt-quatre portes, cinq châteaux forts, et un grand nombre de monuments religieux ou civils, dont les ruines attestent encore la magnificence.

L'ovale d'un ancien cirque, situé près de la ville actuelle, mesure deux mille pieds de long sur quatre cents de large. Dans son enceinte, qu'arrosaient jadis de leur sang les gladiateurs et où les chars tourbillonnaient dans la poussière, aujourd'hui les moutons broutent paisiblement une herbe rare.

Si l'on avait la malencontreuse idée de le restaurer et d'en chasser les bergers, « toute la population de l'Estramadure, dit un voyageur (Ponz), pourrait s'asseoir sur ses gradins. »

Un autre témoignage remarquable de l'antique splen-

deur de Mérida est l'imposant effet des restes d'un aqueduc qui ne le cédait pas en grandeur à ceux de Tarragone et de Ségovie. Nous ne voulons point parler de celui que représente notre gravure, qui est bien conservé et amène encore les eaux d'une distance de six kilomètres, mais qui n'est qu'une œuvre ordinaire en comparaison de ce que devait être l'aqueduc célèbre dont il ne reste plus debout que dix arches bâties en granit et en brique, et s'élevant,

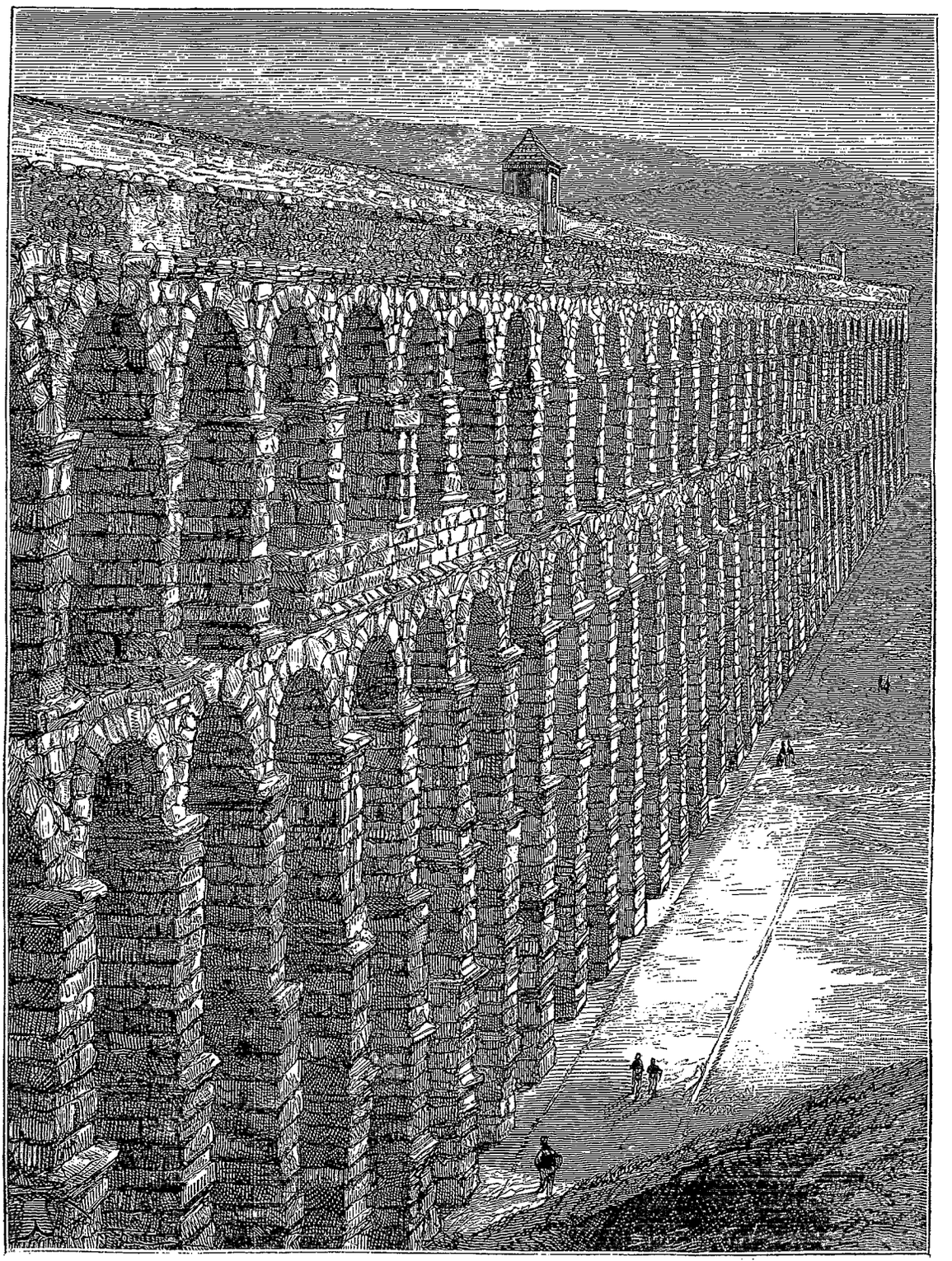

Aqueduc romain à Mérida. — D'après une photographie de J. Laurent.

sur trois étages, à plus de quatre-vingts pieds de hauteur; les habitants de Mérida les appellent « les Miracles » (*los Milagros*).

Les siècles, les guerres, ont aussi respecté un magnifique pont de granit dont les quatre-vingts arches traversent la Guadiana. Il fut construit, dit-on, par ordre de Trajan, né à peu de distance de Mérida, dans une petite ville nommée *Italica*.

Il faudrait citer encore les ruines majestueuses d'un arc de triomphe attribué de même à Trajan, *el arco de Santiago;* — les sept rangs de gradins d'un amphithéâtre (*las Siete Sillas*); — une ancienne naumachie (*Baño de los Ro-*

manos); — les murailles d'une citerne d'un aspect de rude solidité, semblable à celui de l'aqueduc que nos lecteurs ont sous les yeux; — quarante colonnes d'un temple de Diane; — une ancienne forteresse que baigne la Guadiana; — etc.

On est persuadé que lorsqu'il sera possible d'exécuter des fouilles parmi ces ruines, on y fera de belles découvertes d'œuvres d'art, sculptures, mosaïques, etc. Et que faut-il pour cela? A défaut de l'État, qui est pauvre, la bonne inspiration d'un millionnaire, le zèle d'un Schliemann (1). Les voyageurs viendraient en plus grand nombre rendre quelque animation à la pauvre Mérida, où l'on ne compte plus guère que cinq mille habitants, vivant tant bien que mal de la vente des bestiaux qui paissent dans la campagne voisine.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. t. XLV, 1877, p. 398.

APOTHICAIRE (*Suite*). — « Le bon apothicaire, dit Gazzoni, dans sa *Piazza universale* (2), doit vivre dans la crainte de Dieu; être charitable, pieux, humain, affable, disposé à rendre service; d'un caractère facile, libéral avec les pauvres, loyal, toujours prêt à porter secours aux malades en danger. Il ne doit être ni charlatan, ni cupide, ni buveur, ni dissolu. »

Un arrêt du Parlement de Paris, de 1536, s'exprime ainsi au sujet du métier d'apothicaire :

« Le fait et estat d'apoticairerie est de plus grande conséquence que tous les autres états qu'ils soient. La plus grande partie dudit estat consiste en poudres, drogues, confitures, sucres et autres compositions qui se débitent et distribuent pour les corps humains et pour le recouvrement de la santé des malades. Il est donc très-nécessaire que ceux qui s'entremettent dudit estat soient personnages sages, sçavants, fidèles, experimentez de long-temps, et connoissant bien avant la marchandise dont ils font lesdites compositions. »

Les apothicaires voulurent-ils, à cette époque, pousser trop loin leurs prétentions? L'extrait suivant du *Myrouel des apothicaires* le ferait croire.

« Souventes fois, dit cet ouvrage, paru à Lyon en 1539, ils abusent et contrefont les médecins là où les plus saiges sont bien empeschez, dont plusieurs souvent perdent la vie à cause que les apothicaires veulent faire et contrefaire du médecin, desquels Dieu nous veuille deffendre, car plusieurs maulx en viennent et font souvent des cemetieres boussus avant leur terme. »

Ce qui est certain, c'est que ce fut à peu près vers ce moment que la lutte entre les médecins et les apothicaires devint très-vive. En 1553 parut le pamphlet que Sébastien Colin, médecin à Tours, publia sous le nom de Lisset Benancio, son anagramme, et sous ce titre : *Déclaration des abus et tromperies que font les apothicaires; fort utile à ung chascun studieux et curieux de sa santé*. Les apothicaires, qui avaient becs et ongles, répondirent par la *Déclaration des abus et ignorances des médecins; œuvre très-utile et profitable à ung chascun studieux et curieux de sa santé* (composé par Pierre Braillier, marchand apothicaire de Lyon, 1557, in-16).

Dans ces deux écrits, comme dans bien d'autres, ce ne sont que mordantes railleries contre « les abus, tromperies et ignorances » que médecins et apothicaires se reprochaient mutuellement. En 1560, les médecins parurent obtenir gain de cause; les apothicaires furent de nouveau et formellement réunis aux épiciers, ce qui était pour eux une grande humiliation,

Si les médecins, en effet, parlaient au nom de la majesté de la médecine, les apothicaires ne croyaient pas combattre sous un moins noble étendard, pour peu qu'on en juge par diverses pièces de vers tout à fait lyriques qui précèdent plusieurs traités de pharmacie, notamment par les vers suivants, extraits des œuvres de Jacques et Paul Coutaut père et fils, maîtres apothicaires de la ville de Poitiers (1628) :

Assez vraiment on ne te prise,
O Pharmacie, qui transmise
Fus du ciel éthéré çà bas,
Quand Jupin, le haut tonnant père,
Ayant digéré sa colère,
Voulut retarder nos trépas.

Sans toy, heureuse Pharmacie,
Au tombeau cherroit notre vie,
Comme elle fit premièrement;
Sans toy encor toute la race
Des hommes, en bien peu d'espace,
Se périroit totalement...

Ainsi que durant la nuit brune
Au haut du ciel on void la lune
Entre tous les autres flambeaux,
Ainsi entre tous les sciences
Reluire on void les excellentes
Escrites en maints livres beaux.

Partout on retrouve des traces de l'antagonisme profond qui exista pendant des siècles entre les médecins et les apothicaires. Le Français né malin s'amusait volontiers de ces querelles. Les auteurs comiques n'avaient garde de négliger cet élément de gaieté.

Dans le *Légataire universel* de Regnard, on voit, par exemple, un apothicaire donner au bonhomme Géronte une consultation qui implique une véritable révolte « contre la gloire et la majesté de la médecine. » Il va même jusqu'à appuyer cette consultation sur une citation latine, ce qui arrache cette exclamation à Lisette :

Quoi, monsieur Clistorel, vous savez du latin!
Vous pourriez, dans un jour, vous faire médecin.
CLISTOREL.
Moi! le ciel m'en préserve! et ce sont tous des ânes,
Ou du moins les trois quarts : ils m'ont fait cent chicanes
Au procès qu'ils nous ont sottement intenté;
Moi seul j'ai fait bouquer toute la Faculté.
Ils voulaient obliger tous les apothicaires
A faire et mettre en place eux-mêmes leurs clystères,
Et que tous nos garçons ne fussent qu'assistants.
Il m'aurait fait beau voir, avecque des lunettes,
Faire en jeune apprenti ces fonctions secrètes!
C'était, à soixante ans, nous mettre à l'A b c;
Voyez, pour tout un corps, quel affront c'eût été!
. . . . . .
J'étais bien résolu, plutôt que de plier,
D'y manger ma boutique, et jusqu'à mon mortier!

L'un des plus grands et des plus puissants ennemis des apothicaires fut Gui Patin. Dans ses Lettres il ne cesse de parler des apothicaires, et se montre envers eux d'une dureté et d'une acrimonie excessives. Il oublie trop que les apothicaires n'étaient, somme toute, que les serviteurs, les « cuisiniers » de la médecine, et ne faisaient la plupart du temps qu'exécuter les ordonnances de ses confrères de la Faculté. M. Fleurant, dans *le Malade imaginaire*, ne rappelle-t-il pas à tout propos qu'il n'est que l'exécuteur des basses œuvres de M. Purgon?

La lutte soutenue par Gui Patin contre les apothicaires

(1) Ancien marchand, qui consacre avec succès sa richesse à des fouilles en Troade et en Grèce. Puisse-t-il avoir des imitateurs! L'Espagne, conquête dont les Romains étaient fiers, serait une mine inépuisable en trésors de toutes sortes : on n'aurait qu'à y creuser la terre avec un peu de persévérance.

(2) Voy. t. XLIII, 1875, p. 300.

eut toutefois un côté très-honorable pour le célèbre docteur, qui, non sans raison, reprochait à ces derniers « d'être trop avides, de gagner et de faire des parties d'un prix excessif. » *La suite à une prochaine livraison.*

LES PUITS FUNÉRAIRES GALLO-ROMAINS.

On peut compter parmi les découvertes archéologiques les plus importantes des dernières années celle qui a été faite en diverses contrées, notamment dans la commune du Bernard (Vendée), de puits plus ou moins profonds ayant servi de sépultures.

« En 1859, deux excavations de ce genre avaient été aperçues et bouleversées dans des travaux de terrassement que le génie civil exécutait à Troussepoil, région déserte de cette partie de la Vendée. M. l'abbé Baudry, curé de la paroisse, étant venu sur les lieux, on lui montra l'orifice d'un trou qui s'annonçait comme une fosse pareille aux deux autres. Il fit fouiller sous ses yeux avec ordre et méthode, et jusqu'à la profondeur de neuf mètres il vit, non sans étonnement, se succéder des couches superposées avec une régularité qui ne pouvait pas résulter d'un travail ordinaire de remblai. D'ailleurs, plusieurs des couches contenaient des objets fragiles qui avaient dû être descendus et non pas jetés pêle-mêle par l'orifice. Dans le nombre figurait une urne cinéraire. M. l'abbé Baudry ne quitta point le terrain sans s'être assuré que d'autres trous existaient autour de celui qu'il avait vidé. Il en remit l'exploration à une autre campagne, et, d'après ce qu'il avait vu, il n'hésita point à annoncer la découverte d'un cimetière où les fosses d'inhumation étaient creusées de la même façon que des puits. Depuis lors, cet intelligent investigateur consacra l'arrière-saison de chaque année à de nouvelles fouilles qui eurent le même succès que la première. » (1)

Vingt-deux puits semblables ont été successivement trouvés dans le même endroit, et M. le curé du Bernard a constaté les résultats de ses fouilles fructueuses dans des comptes rendus adressés au Comité des sociétés savantes, et finalement dans un livre qui en contient tous les détails. (2)

Au fond de chacun des puits, dont quelques-uns atteignent la profondeur de douze et quinze mètres, il y avait un assortiment de vases, dans l'un desquels se trouvaient toujours des cendres mêlées de débris d'ossements calcinés. Les puits étaient bouchés jusqu'à leur orifice par une succession de couches soigneusement formées de pierrailles, de tessons de poterie, de coquilles d'huîtres, d'ossements d'animaux, d'argile, etc.; les couches les plus profondes contenaient toujours des ustensiles de ménage, des objets de toilette, ou des armes et des médailles dont la série est renfermée entre le deuxième siècle avant Jésus-Christ et le règne d'Aurélien.

Les deux figures qui accompagnent cet article, représentant, l'une le premier puits découvert, l'autre le vingt et unième, montreront quelle est la structure habituelle des puits. Ils sont verticaux, comme ceux qui servent à puiser de l'eau, mais ils n'ont pu avoir cette destination : c'est ce qu'attestent leur réunion en grand nombre dans un espace très-restreint au sommet et sur le flanc d'un gisement dépourvu d'eau, et le soin qu'on a pris d'en sceller l'ouverture d'un amas de pierres qu'on retrouve, quand elles n'ont pas été dérangées par la charrue, en toiture et en calotte, comme pour en assurer l'inviolabilité. Ces pierres sont des échantillons de carrières différentes existant soit dans la commune du Bernard, soit dans les communes environnantes. Le vide s'étendant sous cette couverture a été rempli par couches horizontales, séparées ordinairement par un ou par plusieurs pavés affectant la même disposition. Les couches supérieures sont presque toujours formées d'une terre rougeâtre et ferrugineuse, les inférieures d'une argile plus fine violacée, mêlée de cendres et de charbon de bois. Les débris contenus dans ces couches sont de nature extrêmement variée : ce sont, outre des têtes d'animaux, des vases qui semblent avoir contenu des mets ou des boissons destinés aux morts selon la coutume antique; des meubles et ustensiles, armes, bijoux à leur usage; on y voit quelquefois des arbres entiers plantés debout; enfin on y a trouvé des figures en pierre et en bois, dont un type mérite d'être particulièrement signalé : il représente une femme assise, voilée, tenant sur ses genoux un enfant. « L'ajustement, l'attitude, l'expression du personnage ainsi que le style du travail, dit M. Quicherat (1), d'accord en ceci avec M. l'abbé Baudry, sont ceux qui caractérisent les saintes Vierges en bois du douzième siècle, connues sous le nom de Vierges noires. » M. Quicherat pense que la découverte faite à Troussepoil peut servir à expliquer l'origine d'un certain nombre d'églises du vocable de Notre-Dame, bâties sur des emplacements où la légende raconte que des statues de la Vierge furent trouvées par miracle.

Rappelons que des statues de *déesses mères* ont été rencontrées déjà sur plus d'un point du territoire de l'ancienne Gaule; mais aucune, si ce n'est peut-être celle qui fut trouvée par M. Tudot à Toulon-sur-Allier, ne se rapprochait autant du type des Vierges noires du douzième siècle.

L'année même où les premiers puits étaient découverts en Vendée, M. le vicomte de Pibrac en explorait de semblables dans les environs de Beaugency (Loiret); d'autres furent reconnus ensuite à Thoré (Loir-et-Cher), à Triguières (Loiret), à Villeneuve-le-Roi près Paris; à Paris même, sur l'emplacement des nouveaux bâtiments de l'École des mines; à Châteaubleau (Seine-et-Marne), à Bayenghem-les-Eperlecques (Pas-de-Calais), à Gourgé (Deux-Sèvres), à Brulon (Sarthe), à Gien (Loiret), à Rezé (Loire-Inférieure), au mont Beuvray et à Chassey dans le département de Saône-et-Loire; dans l'Orne, les Côtes-du-Nord, le Limousin, le Quercy, la Gascogne, la Savoie, etc. Tous ces faits ont permis d'affirmer que les puits funéraires représentent un mode d'inhumation général dans la Gaule à l'époque de la domination romaine.

M. Quicherat, en les résumant dans un rapport adressé, en 1866, au Comité des sociétés savantes, faisait remarquer que dans les puits on trouvait, en même temps que la réunion d'objets gaulois et d'objets romains, l'accouplement des rites funèbres usités chez les deux peuples, et il ajoutait ceci :

« Je crois que, dès à présent, l'on peut affirmer qu'il n'y a pas de puits funéraires purement gaulois. Assez d'observations ont mis en lumière les usages observés en matière de sépulture avant la conquête romaine, ou, pour parler plus exactement, avant l'assujettissement de la Gaule au régime romain. Le tombeau celtique est une cellule dans un tas de pierres ou même de sable. Cette cellule, qui peut être formée des plus grosses pierres comme aussi des plus petites, est disposée avec l'amas qui l'enveloppe, soit sous le sol, mais à une profondeur qui ne dépasse pas un mètre, soit sur le sol, et alors une butte de terre recouvre le monument qui devient un tumulus. Il y a des différences sans nombre quant à l'arrangement des choses et à leurs dimensions; mais leur conception se rapporte toujours à

(1) Rapport de M. J. Quicherat au Comité des sociétés savantes. Octobre 1866.

(2) *Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée)*. La Roche-sur-Yon, 1873.

(1) *Bulletin de la Société des antiquaires de France*. 1872, p. 54.

ces deux manières d'être : la sépulture au-dessus ou au-dessous de la couche végétale. Ajoutez à cela l'emploi des cavernes, qui sont des sépultures dont la nature a fait les frais et où l'on a trouvé des dépôts de corps gaulois, comme on y a trouvé aussi d'autres dépôts remontant incontestablement à des races qui peuplèrent notre territoire avant les Gaulois. Donc, dans aucun cas, l'emplacement de la sépulture celtique ne se montre différent de ce qu'il est chez tous les peuples primitifs.

» Au contraire, l'idée de cacher la dépouille des morts

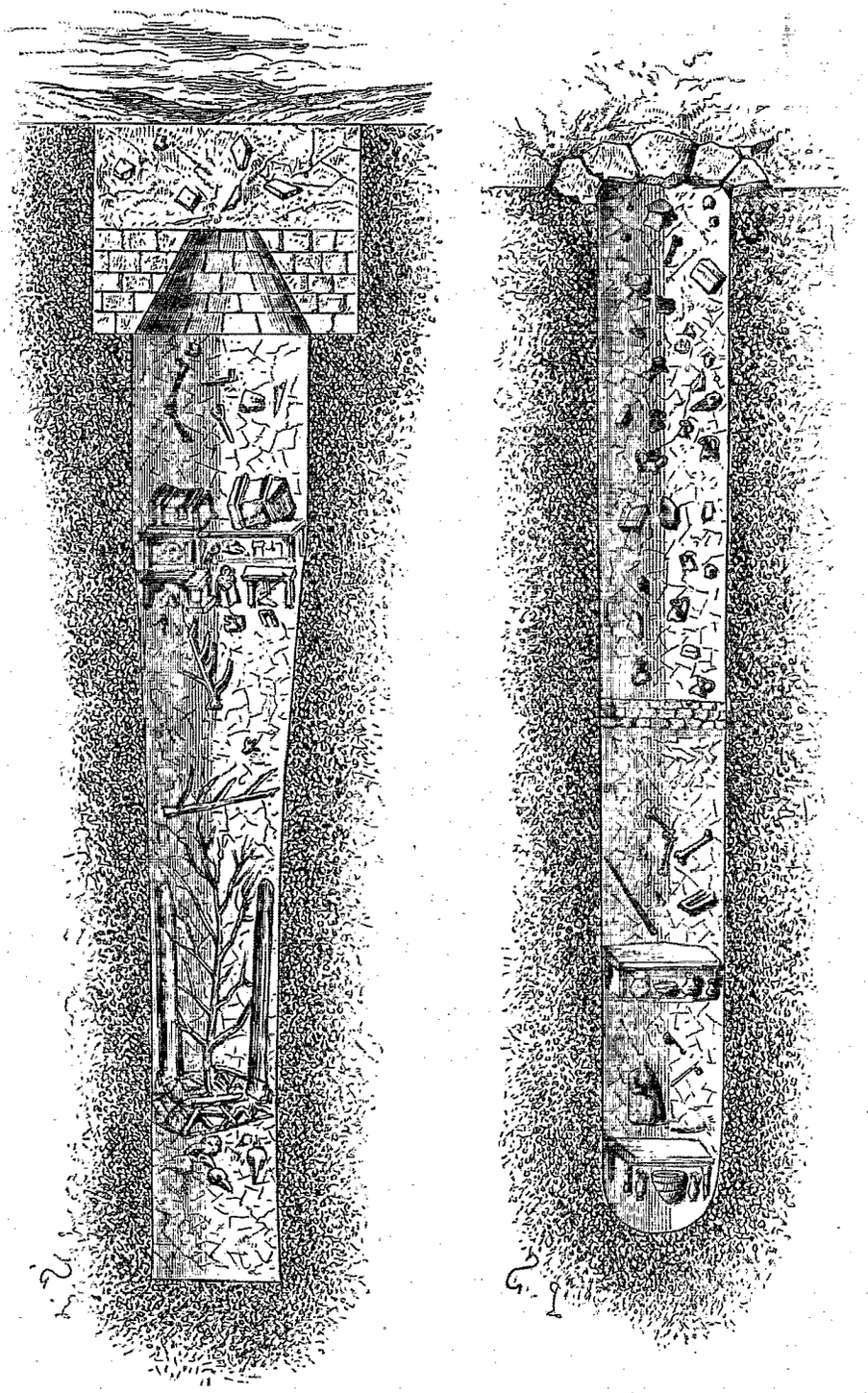

Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée). — Dessin de Sellier.

dans les entrailles de la terre à des profondeurs de six, huit, dix, douze et quinze mètres, ne décèle-t-elle pas un peuple d'une civilisation très-avancée? Effectivement, c'est en Orient qu'elle apparaît d'abord. Les Phéniciens et les Égyptiens ont creusé des puits au fond desquels étaient des chambres funéraires. L'Italie adopta à son tour ce genre de tombeau, dont un exemple a été découvert à Rome, au mont Aventin. »

D'autres encore l'ont été dans l'Italie centrale et septentrionale, et leur antiquité dépasse celle de la civilisation étrusque. Nous croyons qu'il n'est pas temps encore de généraliser les faits qui se rapportent à l'origine de la coutume d'inhumer dans des fosses en forme de puits. Contentons-nous de dire que, dans l'opinion de M. l'abbé Baudry et de M. Quicherat, cette coutume ne s'est introduite en Gaule que vers le déclin du premier siècle de notre ère.

SOUFFLOT.

Soufflot, architecte du Panthéon, d'après le tableau de Vanloo appartenant à M. Soufflot. (1) — Dessin de Féart.

On lit dans les registres de baptêmes, mariages et sépultures de l'église et paroisse d'Irancy (commune voisine d'Auxerre), pour l'année 1713 :

« L'an mil sept cent treize, le vingt-huitième jour de juillet, j'ay baptisé le fils de Mtre Germain Soufflot, lieutenant au bailliage d'Irancy, et de Dlle Catherine Milon sa femme, mariés ensemble, habitans de cette paroisse, né le vingt-deuxième des dits mois et an, auquel on a imposé le nom de Jacques-Germain. — Le parrain Germain Soufflot, la marraine honeste femme Catherine Devilliers, veuve de Claude Milon, demeurant à Coulanges la Vineuse. »

A Irancy même, sur la façade de la maison où est né Soufflot, on a placé une plaque de marbre portant une inscription latine dont voici la traduction : « — Ici, dans » cette maison paternelle, le 28 juillet 1713, est né Jac- » ques-Germain Soufflot. »

L'inscription d'une gravure de Laurent Cars, d'après Cochin, faisait naître le célèbre architecte du Panthéon à Auxerre, en 1694; la *Nécrologie des hommes célèbres,* en 1713, comme l'inscription ci-dessus; le Dictionnaire historique de Chaudon et la Biographie Michaud, en 1714. C'est cette dernière date que nous avons nous-même indiquée dans une notice de quelques lignes sur Soufflot, il y a vingt-cinq ans, t. XX, 1852, p. 250.

Le père de Soufflot, lieutenant au bailliage d'Irancy (2),

(1) On peut s'étonner de l'air de jeunesse que Vanloo a donné à son modèle et son ami, si, comme l'indique la date qu'on lit sur le fond de la toile, ce portrait a été peint en 1767, alors que Soufflot avait cinquante-quatre ans. Il existe un buste par Prévôt qui représente Soufflot avec des traits moins gracieux, mais avec une physionomie plus vive et plus énergique.

(2) Le savant archiviste d'Auxerre, M. Quantin, a vérifié, sur les pièces mêmes de la seigneurie d'Irancy, qu'il existait en ce lieu un bailliage aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Il y avait donc là un bailli, qui avait ses procureurs, ses sergents, etc. Le notaire n'y manquait pas, non plus que le garde des sceaux et le contrôleur des actes.

La qualification de lieutenant au bailliage d'Irancy était une politesse

était riche et considéré. Il fit faire de bonnes études à son fils, d'abord à Auxerre, dans le collége dirigé par les jésuites (1), puis à Paris. Après quoi, il le rappela près de lui avant de le laisser s'engager dans une profession.

D'après tous les témoignages que l'on a pu recueillir, jamais vocation ne s'est manifestée d'une manière plus vive et plus déterminée que celle du jeune Soufflot. Ses études le disposaient à aimer les lettres, et il le prouva plus tard, notamment par des traductions élégantes de plusieurs fragments de Métastase; mais il avait aussi étudié avec zèle les mathématiques et le dessin, et rien ne l'intéressait au même degré que tout ce qui se rapportait à l'art et à la science de bâtir. « La simple coupe d'une pierre, dit de l'Aulnaye, fixait son attention pendant des heures entières. Il suivait les maçons et les charpentiers, liait conversation avec les architectes, les questionnait, et quelquefois les étonnait. »

C'était sans aucun doute à Auxerre que le jeune Soufflot se livrait avec cette ardeur à ses instincts d'artiste : Irancy n'avait pas de monuments.

Selon le même biographe, son père aurait jugé qu'il eût été aussi imprudent qu'inutile de vouloir contrarier une vocation si déterminée, et il aurait encouragé ce penchant qu'il n'avait pu vaincre. C'est aussi ce qu'on laisse entendre dans la Biographie Michaud.

Sur ce détail biographique, on ne s'accorde point. D'après une notice manuscrite d'Adry, citée par Adolphe Lance (2), Jacques Soufflot, tourmenté de l'idée que l'on voulait le diriger vers la magistrature, échappa à toute obsession en s'exilant de la maison paternelle. Les circonstances de cette fuite, si l'on s'en rapportait à une tradition locale, à la vérité contestable et contestée par la famille, auraient été fort regrettables.

« Un certain jour, dit l'auteur d'une notice étendue publiée à Auxerre (3), M. Soufflot avait chargé son fils d'aller recevoir, au bureau des coches, douze cents francs qui lui étaient envoyés pour le prix de ses vins. Le jeune Soufflot les toucha; ce trésor lui fascina l'esprit; il ne put résister à la tentation et déserta la maison paternelle, avec la résolution d'aller chercher en Italie les modèles de l'art dans lequel il sentait qu'il devait s'illustrer. »

Cette faute du jeune Soufflot aurait été grave, inexcusable : c'eût été du moins la seule qu'on aurait eu à lui reprocher dans le cours de sa vie, où il donna constamment les preuves de la plus austère probité. Ajoutons avec le biographe auxerrois : « Son père, dans sa vieillesse, ne reçut de lui que des marques de respect et de dévouement. » Mais l'anecdote est-elle vraie? Le doute est très-permis : nous aimons à croire à l'exagération de quelque fait mal expliqué.

A son départ d'Irancy, Soufflot avait dix-huit ans. En supposant qu'il eût en effet emporté une somme de douze cents francs, elle ne pouvait longtemps lui suffire : il résolut de vivre d'économie, de travailler, fût-ce comme manœuvre, et de ne se laisser arrêter par aucun obstacle pour acquérir toutes les connaissances théoriques et pratiques qu'il jugeait lui être indispensables. Arrivé à Lyon, il s'y arrêta et se présenta à un entrepreneur chargé de nombreuses constructions. Fut-il accueilli comme dessinateur? On paraît croire que ce fut d'abord comme simple tailleur de pierre, mais qu'il ne tarda pas à être employé à dessiner des plans. L'art était alors, comme en tout temps, en grand honneur à Lyon (1) : Soufflot y trouva facilement les moyens de compléter son instruction; toutefois, cette belle ville n'était alors pour lui qu'une étape vers cette Italie, but de tous ses désirs, et qu'il appela plus tard « le paradis des artistes. » Aussi, dès qu'il eut amassé par son travail et ses économies un pécule suffisant, il continua son voyage.

Il ne paraît pas avoir été longtemps à Rome sans s'y être concilié des protections puissantes, grâce sans doute aux preuves d'aptitude qu'il sut donner, à son enthousiasme, peut-être aussi à son agréable physionomie. Le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France auprès du saint-siége, le fit admettre au nombre des élèves pensionnaires que le roi entretenait à Rome (2).

Après quelques nouvelles années d'études assidues, Soufflot, ayant appris que les chartreux de Lyon voulaient reconstruire leur église, dessina un plan de dôme et le leur envoya. Ce plan fut admiré, accepté, et on ne tarda pas à l'exécuter.

Ce succès décida Soufflot à faire un assez long séjour à Lyon, où il construisit à cette époque et depuis divers édifices publics et privés : — en 1737, l'Hôtel-Dieu; — en 1749, la loge du Change (aujourd'hui le temple protestant); en 1754-1756, une salle de spectacle dans le jardin de l'Hôtel-Dieu; — une salle de concert, des hôtels; — il y restaura l'Archevêché, etc.

Sa renommée paraît s'être rapidement répandue. Il fut admis à l'Académie d'architecture de Paris, le 25 novembre 1749. L'année suivante, le marquis de Marigny, nommé secrétaire des bâtiments du roi, ayant éprouvé le désir fort louable de s'initier à quelque étude des monuments, se fit accompagner par Soufflot, en même temps que par Cochin. Il le conduisit ensuite en Asie Mineure. Jusqu'ici l'on n'a point de détails sur ce dernier voyage, rarement possible en ce temps-là aux artistes (3).

En 1755, Soufflot fut nommé contrôleur des travaux de Marly, puis appelé au contrôle de Paris. En 1757, il obtint le cordon de Saint-Michel (4).

La fortune lui était arrivée en même temps que les honneurs. En 1758, il fut chargé, à la suite d'un concours, de la construction de l'église Sainte-Geneviève. Mais cette œuvre si importante, qui devait être et est en effet son titre le plus durable à la célébrité, fut aussi la cause de vifs chagrins qui troublèrent sa vie jusqu'alors si heureuse et en abrégèrent, dit-on, la durée.

En septembre 1764, la crypte étant déjà achevée et le monument s'élevant à deux mètres au-dessus du sol, Louis XV posa la première pierre de la première colonne. Une immense décoration en bois et en toile figurait le péristyle. Les critiques les plus diverses assiégèrent l'archi-

faite au bailli général des terres de l'abbaye Saint-Germain; mais maître Germain Soufflot, qualifié lieutenant au bailliage d'Irancy en 1735, par exemple, était bien le *bailli* dudit lieu.

Dans ces matières, ajoute M. Quantin, il faut toujours se rappeler qu'une seigneurie complète était un microcosme.

(1) Le collége d'Auxerre, fondé par Amyot en 1595, a été dirigé par les jésuites jusqu'en 1762, c'est-à-dire pendant cent soixante-sept ans. Ce fut l'un des établissements les plus prospères et les plus riches de cette compagnie. On y enseignait, outre les belles-lettres, les mathématiques, l'astronomie, la philosophie, le droit, et la musique sacrée. Doté par Amyot et par d'autres après lui, ce collége acquit des domaines, des labourages, des vignes, et fut assez riche pour admettre tous les externes à une instruction gratuite. (Note communiquée par M. Munier, ancien principal du collége d'Auxerre.)

(2) *Dictionnaire des architectes*, 2 vol.

(3) Leclerc, *Jacques-Germain Soufflot*. (Annuaire historique du département de l'Yonne. Auxerre, 1852.)

(1) Voy. l'excellent rapport de M. Natalis Rondot sur le projet de la fondation d'un Musée d'art et d'industrie à Lyon. — Lyon, Pitrat. 1877.

(2) Rappelons que notre Académie des beaux-arts à Rome a été fondée en 1666, et est établie depuis 1800 à la villa Medici.

(3) Sur ce voyage, comme sur l'anecdote des douze cents francs et d'autres passages obscurs de la vie de Soufflot, on peut espérer des éclaircissements prochains. M. Amédée Lefebvre-Pontalis prépare une biographie très-développée à l'aide d'une nombreuse correspondance du célèbre artiste.

(4) Il était membre de diverses académies, notamment de celle d'Auxerre, qui a compté parmi ses correspondants Haller, Monge, Daubenton, Buache, Trudaine, etc.

tecte. Il avait déplu récemment, dit-on, pour avoir échoué dans la construction d'une salle du palais des Tuileries, où l'on joua l'opéra en attendant la reconstruction de la salle du Palais-Royal : on lui reprochait aussi d'être brusque et vaniteux; mais la vérité est qu'un artiste qui a longtemps réussi échappe rarement à une réaction de l'opinion publique. Les jeunes gens sont ordinairement favorablement accueillis : on devient très-sévère, quel que soit leur mérite, lorsqu'ils vieillissent.

Des milliers de Parisiens venaient, presque chaque jour, juger les travaux. On trouvait tout détestable dans ce noble monument. L'église souterraine ou la crypte ressemblait plutôt, disait-on, à une prison qu'à un souterrain sacré. L'escalier était comparé à un puits. Plus tard, on prétendit que la forêt de colonnes destinée à soutenir la voûte enlevait à l'intérieur de l'édifice l'air, l'espace, la majesté. La principale entrée paraissait trop étroite; et ainsi de suite.

Ces observations plus ou moins justes ou fausses furent suivies malheureusement d'une déception bien autrement douloureuse. Avant que l'ensemble de la construction ne fût arrivé à la naissance du dôme, un inspecteur vint un jour annoncer à Soufflot qu'il se produisait un phénomène inquiétant dans les murs : « — Les joints s'écrasaient »; un désordre considérable était imminent. Soufflot se hâta d'aller vérifier le fait; il vit que ces craintes n'étaient pas tout à fait chimériques, et, pâlissant, il s'écria : « — Je suis perdu! » (1) Cependant le mal n'était pas irrémédiable : le péril fut conjuré. Mais on assure que, depuis ce moment, Soufflot fut atteint d'une maladie de langueur incurable (2).

Il y a là peut-être beaucoup d'exagération. Soufflot ne mourut qu'en 1780, à l'âge de soixante-sept ans, toujours estimé et honoré : on l'avait nommé intendant général des bâtiments du roi, depuis qu'en 1776 on avait supprimé les charges des grands contrôleurs généraux.

Il faut citer, parmi les autres œuvres principales de Soufflot : les bâtiments de l'École de droit, sur la place du Panthéon; le trésor et la grande sacristie de Notre-Dame (détruits en 1831); la fontaine de la rue de l'Arbre-Sec; la maison du duc de Lauzun, au Roule; le guichet de Marigny, à la grande galerie du Louvre; les vingt pavillons bâtis sur les demi-lunes des piles du Pont-Neuf (détruits en 1854); l'orangerie du château de Ménars, près de Blois; le château du ministre Bertin, à Chatou; l'église de la Visitation, au Mans; etc.

Soufflot fut inhumé dans la petite église de Sainte-Geneviève, quoique M. Jal en ait douté (3). Il était décédé dans l'hôtel de l'Intendance, situé au bout de la terrasse des Feuillants, près de la cour de l'orangerie des Tuileries; le curé de Saint-Germain l'Auxerrois fit la présentation du corps à l'abbé de Sainte-Geneviève. On n'éleva sur sa tombe aucun monument : une plaque de cuivre, placée sur son cercueil, portait seulement une inscription commençant et finissant ainsi : « Ici est le corps de messire Jacques-Germain Soufflot (suivent les titres); décédé le 29 août 1780, âgé d'environ soixante-sept ans. » Il fut transporté, en 1829, dans l'église basse de Sainte-Geneviève.

(1) Anecdote qui nous est racontée par un de nos architectes les plus éminents, M. Questel, de l'Académie des beaux-arts.

(2) Pour le caractère et le mérite du monument, nous ne pouvons mieux faire que de recommander à nos lecteurs la page écrite dans ce recueil (t. XX, 1852, p. 250) par notre regretté collaborateur Léon Vaudoyer, de l'Académie des beaux-arts, auteur de la nouvelle cathédrale de Marseille, du Conservatoire des arts et métiers à Paris, etc.

(3) *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.* M. Jal cite l'acte même de l'inhumation, signé par Soufflot fils et par Joseph Vernet, ami et exécuteur testamentaire.

Nous avons rapporté (1) l'épitaphe que Soufflot composa pour lui-même, et qui commence ainsi :

Pour maître dans son art il n'eut que la nature.

Le mot « nature » était alors à la mode, de même que celui de « sensibilité. » On en faisait d'étranges abus : on les plaçait partout. Il n'est pas très-facile de comprendre dans quelle mesure la nature peut être « le maître » d'un architecte, surtout « le seul », et l'on ne voit pas bien, par exemple, qu'elle puisse avoir offert à Soufflot le modèle du Panthéon. En réalité, l'architecture semble être de tous les arts celui que la nature inspire le moins directement, à moins qu'on ne veuille remonter à ses origines les plus lointaines, ou qu'il ne s'agisse simplement des éléments mêmes des sciences nées de son observation et de certains principes d'harmonie, etc. Gœthe a dit qu'un beau monument est de la musique pétrifiée. La musique peut être considérée comme étant, à certains égards, plus près de la nature; mais c'est là un sujet de dissertation qui, en le supposant utile, ne serait pas ici à sa place.

UNE VISITE A SAINT-OUEN
DE PONT-AUDEMER
(EURE).

Extrait d'une correspondance.

Il arrive souvent qu'en visitant quelque vieille église de village on ait à regretter qu'un épais badigeon empâte les contours découpés du vieux monument; on souhaiterait revoir le gracieux appareil d'une pierre savamment taillée, la moulure qui donnerait une date à l'édifice, peut-être une inscription, peut-être une peinture. Le badigeon a enseveli beaucoup de belles choses; il en ensevelit encore aujourd'hui même, quand, par exemple, un nouveau curé, fort en peine de donner à son église ce qu'on appelle un aspect présentable, et se trouvant d'ailleurs sans ressources, subit les propositions séduisantes du vitrier-peintre ou du maçon de la localité qui offre pour quelques francs « de tout mettre blanc comme neuf. »

Vous avez peut-être remarqué quelquefois des taches verdâtres ou rosées, des marbrures que l'humidité fait apparaître sur des murs voisins du sol. Votre imagination y verrait aisément des figures, et vous n'auriez pas toujours tort. Si c'est au printemps, ou bien dans ces jours d'automne où les murs semblent imprégnés d'eau, essayez doucement avec une lame émoussée d'écailler le badigeon en suivant les contours indécis que vous croyez deviner. Surtout prenez garde, et songez qu'il faut détacher un simple épiderme. Une écaille tombe, puis deux, puis trois, et vous découvrez quelque couleur sombre, noire ou brune, qui vous paraît malpropre. — « Évidemment on a bien fait de badigeonner ce vilain mur. » — Cependant essayez encore. Ici, la même teinte s'étend, et les écailles se lèvent aisément. A droite et à gauche le badigeon résiste. — Soit! — Laissez guider votre main par cette résistance inégale. Un contour net apparaît : il y a là quelque chose! La main devient active, l'œil plus perspicace. On croit voir des traces d'art. Mais non, on s'est égaré; le mur ne parle pas.

On continue sans succès. Dépité, on renonce, puis on revient. Enfin on a trouvé! Dans ce chaos, voici des personnages, un sujet, toute une fresque. Ces points qui résistaient hier, ce sont des couleurs plus attaquées par la chaux, des bleus, des rouges. Un peu d'eau, et tout apparaît.

(1) Tome XX, 1852, p. 251.

Quel plaisir vous avez en ce moment-là! Nul n'en a goûté de semblable depuis l'artiste qui a fait sortir l'œuvre de son pinceau, il y a trois ou quatre siècles. Il reste à deviner, à reconnaître le sujet traité. S'il paraît peu intelligible à première vue, l'un des premiers soins doit être de s'informer des légendes locales, récits, etc.

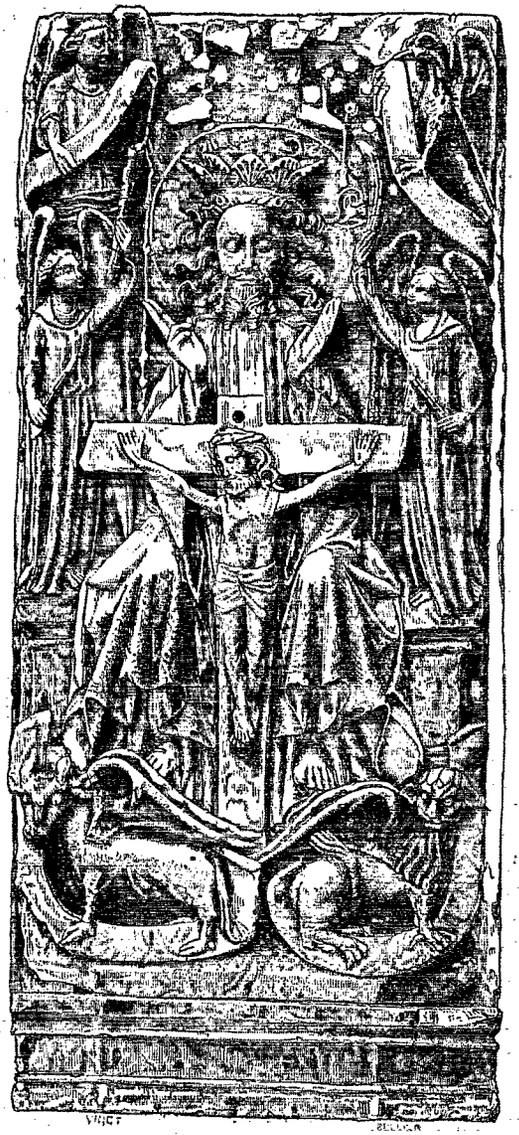

Bas-relief dans l'église Saint-Ouen, à Pont-Audemer. Dessin de Sellier.

La Normandie est riche en vieux édifices, et de tous côtés on y peut glaner. Il y a peu de temps encore, l'église de Saint-Jacques de Lisieux, habilement réparée, restituait au jour des peintures considérables et pleines d'intérêt. Récemment, dans l'église Saint-Ouen de Pont-Audemer, explorée par de simples curieux, on a retrouvé des fresques du seizième siècle qui ne sont pas sans importance.

Sans constituer un ensemble de style unique, cette église est remarquable par la beauté de ses diverses parties : elle a partagé toutes les vicissitudes de l'existence de la ville.

Lisieux sur la petite rivière de la Touques, et Lillebonne sur la Seine, formaient deux importantes colonies romaines. Suivant le génie administratif des maîtres de la Gaule, une route droite et bien établie unissait Lisieux à Lillebonne. Cette route se heurtait dans son trajet à la vallée pittoresque et assez abrupte où coule la Risle. Les difficultés du passage de la rivière donnèrent naissance à un petit village qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Germain. La population attirée par le voisinage de l'eau s'étendit dans les prés marécageux qui avoisinaient Saint-Germain; une bourgade se forma. Un certain Odomar jeta plus tard un pont sur la rivière; on vint passer au pont d'Odomar comme aujourd'hui on vient au Pont-Audemer, suivant la manière de dire encore en usage, et le bourg devint ville ceinte de murailles.

Saint-Germain possédait dès le onzième siècle une église. Pont-Audemer grandissant, l'église paroissiale de Saint-Ouen y fut construite au douzième siècle et continuée au treizième, à cette époque de prospérité relative où Philippe-Auguste et saint Louis rattachèrent la Normandie à la couronne de France. En 1350, au moment où la terrible guerre de Cent ans allait éclater, des états provinciaux pour le vote des subsides furent tenus à Pont-Audemer. L'église ne répondait déjà plus à l'importance de la ville. Aussi, à peine sortis des horreurs de la guerre, et les Anglais expulsés du pays, les bourgeois de Pont-Audemer, encouragés par l'évêque de Lisieux, entreprirent dans les proportions d'une cathédrale la construction de leur nouvelle église. En gens pratiques, ils gardèrent le petit édifice debout au milieu même de celui qui devait le remplacer. Du grand portail, cinq nefs parallèles se prolongèrent vers le chœur de la vieille église. Les murs de

Saint Georges terrassant le dragon, bas-relief de l'église Saint-Ouen, à Pont-Audemer. — Dessin de Sellier.

retour du transept se développaient déjà; les fidèles, rangés dans le nouvel édifice, couvert d'une voûte en bois provisoire, assistaient à l'office que le prêtre célébrait sous la dernière voûte encore debout du vieux sanctuaire. Les confréries ornaient à l'envi leurs chapelles, couvrant les

murs de peintures à fresque et faisant exécuter par les maîtres verriers les plus habiles les admirables vitraux qu'on y voit encore; mais les guerres de religion vinrent bouleverser le pays. Les travaux furent suspendus, et le provisoire d'alors s'est prolongé jusqu'à nos jours.

Au portail, dont l'une des tours, la plus richement ornée, est demeurée inachevée, on voit au-dessus de la petite porte méridionale de jolies sculptures propres au

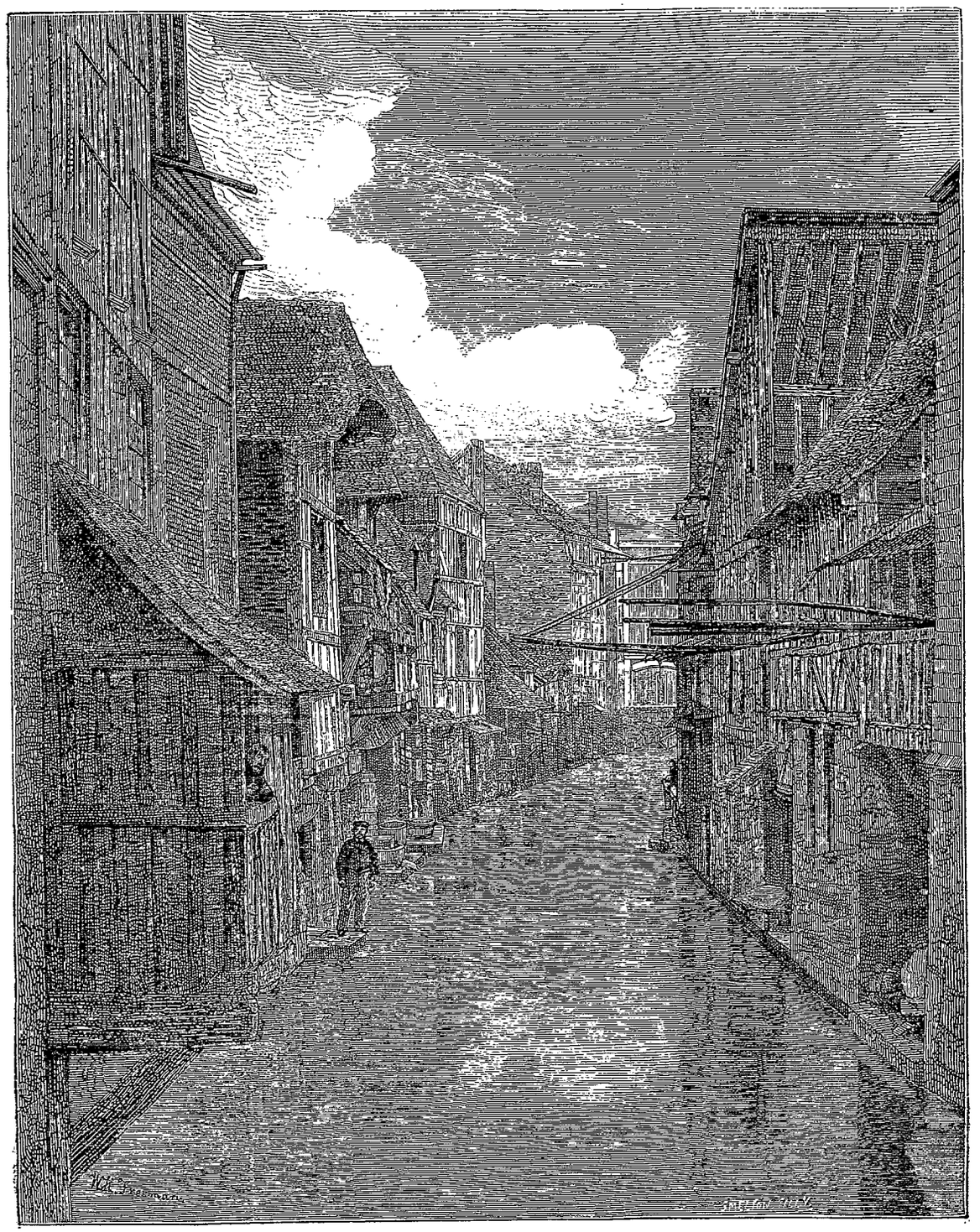

Pont-Audemer. — Vue prise de la rue du Commerce au pont du Grand-Moulin. — Dessin de Freeman.

gothique le plus fleuri, tandis que la tour du nord, aux lignes simples, aux fenêtres étroites, n'offre aux regards qu'une pierre fouillée par les arquebusades des huguenots. A cette sévère tour du nord, et dans l'intérieur de l'église, s'appuie une édicule fermée soigneusement. Deux fenêtres grillées d'épais barreaux de fer y laissent pénétrer le jour depuis la rue; une porte étroite et basse y donne accès depuis l'église, et de son mur tombant tout droit surgit un ravissant balcon qui arrête le regard entre le pavage et la voûte de la nef latérale. Cette construction singulière, qui porte le nom de chambre du trésor ou du conseil, n'est aujourd'hui qu'un réduit tristement délabré. La tour du sud s'ouvre dans l'église par deux ogives élégantes. Deux ravissantes portes en bois sculpté, à panneaux pleins dans le bas, surmontés de colonnettes du plus fin travail, ferment l'entrée d'un baptistère, qui occupe tout l'intérieur de la tour. Les fonts baptismaux, qu'on aperçoit à travers cette charmante grille, sont eux-mêmes un joli monument

du seizième siècle; la base est entourée de petites statuettes, et la vasque est élégamment ornée dans le style de l'époque. Le long et triste voile blanc du badigeon couvre entièrement les murailles de ce baptistère. Que dérobe-t-il à nos regards? L'avenir le saura peut-être, si quelque chercheur dévoué vient à passer par là.

A côté de ce baptistère, et en suivant la nef méridionale, on rencontre une grande chapelle éclairée par deux belles verrières, et réservée à une des institutions les plus universellement répandues dans le pays, celle des frères de la charité (1). Dans chaque village, les confrères portent le cercueil des morts, ont une place réservée à l'église, et figurent dans les processions du Saint-Sacrement. Les confrères de la Charité de Saint-Ouen remplissaient ces pieux offices quand, sous le règne de Louis XII, ils entreprirent de décorer la chapelle qui leur était réservée. Les murailles furent peintes au moins en partie, mais le zèle des confrères, en multipliant les restaurations et les remises à neuf, détruisit entièrement la décoration primitive, dont il ne reste plus de trace. Les deux verrières seules ont été heureusement conservées. Elles sont du plus riche coloris, reproduisant des scènes empruntées à la vie de saint Ouen, d'autres à la sainte communion, et enfin une procession pleine d'intérêt. Les costumes de l'époque y sont parfaitement reproduits, et peuvent donner une idée du cortége de Charles VIII ou de Louis XII, visitant l'un après l'autre, à cinq ans d'intervalle, leur bonne ville de Pont-Audemer. La procession qui se déroule sur le vitrail est une procession du Saint-Sacrement, où les confrères figurent autour du dais, avec leurs gros cierges de cire jaune à la main : sujet, costumes, détails, tout indique bien l'art français de nos maîtres verriers.

Dans la chapelle des frères de la Charité sont les deux bas-reliefs que reproduisent nos gravures. Ils ne font pas corps avec l'édifice et constituent bien évidemment des ornements isolés, donnés par un confrère ou par un bourgeois de la ville. Tous deux sont du quinzième siècle. Le premier représente Dieu le Père, contemplant son Fils sur la croix avec une ineffable expression d'amour et de compassion. La figure du Saint-Esprit sous forme de colombe a disparu par suite d'une mutilation malheureuse. L'aigle de saint Jean, le lion de saint Marc, le bœuf de saint Luc, et l'ange de saint Matthieu, figurent autour de la Sainte-Trinité. Des anges qui soutiennent une guirlande, ou plutôt une chaîne, semblent exprimer l'unité divine ou celle de la religion. Le marbre a été peint; les animaux avaient les ailes colorées en rouge, tandis que les anges portaient des ailes ornées de plumes aux couleurs variées. La couronne du Père est encore dorée, et dans son premier éclat ce morceau devait être un vrai bijou.

Le groupe qui représente saint Georges terrassant le dragon est de petite dimension, et en marbre peint comme le précédent; il se recommande surtout par l'expression du saint guerrier, et par son harnais de guerre de tout point semblable à ceux que portaient Falstaf ou les autres Anglais que Jeanne Darc avait «boutés» hors de France.

La fin à une autre livraison.

LE PASSAGE DE LA VIE A LA VIE.

On trouve des Swedenborgiens (2) dans toute l'Amérique. Ce qui paraît leur convenir le mieux, c'est la doctrine de la divinité du Christ, et celle de la ressemblance du monde céleste ou spirituel avec le monde terrestre, la proximité du premier, qui continue tout simplement le second. Dans les cimetières, on rencontre souvent des pierres tumulaires en marbre blanc portant cette jolie inscription : « Il est entré dans le monde spirituel tel ou tel » jour. »

C'est joli et juste, et je dis avec Tholuk : « Pourquoi disons-nous que notre ami est *mort?* C'est un mot si pesant, tellement mort et dépourvu de signification! Dites que notre ami s'est éloigné, qu'il nous a quittés pour un peu de temps. C'est plus vrai et meilleur. » (1)

RESPECT DE LA VERTU.

Je suis Français, j'ai quatre-vingts ans, et je n'ai jamais prêté le plus petit ridicule à la plus petite vertu.

FONTENELLE.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2.

VIII

Tous nos parents étaient de petits cultivateurs, de petits débitants, ou des gens de métier. Ils avaient bien de la peine à vivre, surtout quand il leur arrivait pour leur malheur de tomber entre les mains des usuriers, qui dévoraient littéralement les paysans alsaciens, surtout de notre côté.

Sauf le fils du maire, M. Faber, celui du brasseur, M. Wirsing, et l'Ours-Noir, nous étions pauvrement vêtus, pauvrement nourris, et nous avions devant nous la perspective d'être pauvrement nourris et pauvrement vêtus toute notre vie, et encore à condition de travailler dur et ferme.

Pour commencer notre apprentissage de la vie, nous passions nos premières et, à ce que l'on prétend, nos meilleures années sous la férule du père Wæchter. C'était le plus honnête homme du monde; mais il était très-ennuyeux, et il n'était pas homme à développer outre mesure notre intelligence.

Or, chacun se fait un idéal selon ses idées présentes, selon ses goûts, ses préférences et ses aspirations, et le compose toujours de manière à ce qu'il soit en contraste avec tout ce qui le gêne ou lui déplaît dans sa situation présente.

Notre idéal à nous, c'était le saltimbanque. Le saltimbanque ne va pas à l'école, lui; il ne bâille pas pendant des heures et des heures sur un livre ou sur une ardoise; il ne reçoit point de coups de houssine d'un magister exigeant et irascible. Il va, il vient, il vagabonde et fait ses quatre volontés. Il dépasse de cent piques le reste des hommes par la richesse de son costume, taillé, selon son caprice, dans des étoffes brillantes et pailletées d'or. Il rit et il fait rire; on applaudit à sa souplesse et à son agilité; rien qu'à faire quelques cabrioles, il gagne des monceaux d'or!

Nous étions jeunes et ignorants autant qu'on peut l'être; nous jugions sur l'apparence. Nous avions vu quelquefois un personnage très-important, le sous-préfet, quand il venait en tournée de révision. Nous l'avions vu dans toute sa gloire, revêtu de son frac à broderies d'argent. Nous trouvions le sous-préfet un bien petit personnage à côté des saltimbanques, qui portaient des chapeaux à plumes et des costumes galonnés d'or sur toutes les coutures. Le sous-préfet était maigre, jaune et bilieux; de plus, il avait l'air

(1) Voy., sur les confréries de charité en Normandie, t. XLIV, 1876, p. 69, 103, 154, 242, 302.

(2) Voy., sur Swedenborg, la Table de quarante années.

(1) Frederika Bremer.

triste et portait des lunettes bleues. Les saltimbanques ne portaient point de lunettes bleues; ils avaient l'œil vif, la mine fleurie, l'oreille rouge, le verbe haut.

M. le maire n'était point mal de sa personne, sauf qu'il était trop gros et qu'il avait des jambes trop minces. Jamais, au grand jamais, nous n'aurions pu nous figurer M. le maire enlevant un poids de cent kilogrammes à la force de la mâchoire, ou dansant sur la corde roide, ou sautant d'un trapèze à un autre. Tous ces exploits, les saltimbanques les exécutaient avec une merveilleuse facilité, et nous trouvions dans notre sagesse que M. le maire, comparé à eux, était un aussi petit personnage que le sous-préfet.

IX

Nos parents auraient pu rectifier nos idées s'ils les avaient connues, mais ils ne les connaissaient pas, car nous en faisions grand mystère, et nous ne causions de ces choses-là qu'entre nous.

Règle générale, quand une troupe de saltimbanques avait passé par Darlenheim, nous ne nous contentions pas de parler entre nous de leurs merveilleuses prouesses, mais nous nous efforcions de les imiter dans la mesure de nos forces.

Pendant plus de quinze jours nous nous précipitions, au sortir de l'école, vers la grande sablière du père Heilman, et nous faisions des culbutes, des sauts périlleux, pendant des heures entières. Celui d'entre nous qui réussissait le mieux dans ces nobles exercices devenait un héros aux yeux de tous les autres. En vérité, les saltimbanques nous tournaient absolument la tête. Personne jusqu'ici n'avait accompli un exploit aussi hardi et qui montrât autant de génie naturel que celui que l'Ours-Noir venait d'accomplir en pleine classe. Et voilà que le père Wæchter avait osé lui dire : « Tu ne seras qu'un saltimbanque ! » C'est comme s'il lui avait dit : « Tu ne seras jamais qu'un homme de génie, un grand homme ! »

Au sortir de la classe, l'Ours-Noir fut entouré de courtisans comme un grand personnage; tout le monde lui faisait fête, tout le monde, excepté le grand Krause; le grand Krause avait l'air triste et abattu; le grand Krause coupa par un sentier pour rentrer chez son père. Nous le voyions de loin marcher tout seul, la tête basse, faisant le gros dos, les yeux fixés sur le sol, comme un homme qui dévore un grand chagrin ou médite une grande résolution.

X

Nous étions sur la place bien avant l'heure de la représentation et même bien avant celle de la parade. Nous ne voulions rien perdre de cette précieuse distraction qui rompait si à propos la monotonie de notre existence. D'ailleurs, pour beaucoup d'entre nous, la parade devait tenir lieu de représentation. Le prix des places était très-modéré, mais il n'était pas cependant à la portée de toutes les bourses.

Strecker était au premier rang, les reins cambrés, le nez en l'air, comme un homme qui sait bien ce qu'il vaut. Quand il parlait, on l'écoutait; quand il riait, on riait; quand il se taisait, on l'admirait.

Il n'y a rien comme le succès pour vous donner de l'aplomb. Il avait l'air si sûr de lui que sa figure attira tout de suite l'attention du pitre et des musiciens. Peut-être est-ce une illusion, mais il me semble que les musiciens jouaient pour lui, que le pitre plaisantait pour lui et réservait pour lui ses clignements d'yeux les plus familiers. J'étais un tout petit peu jaloux de ces préférences, mais pas assez pour ne pas rendre justice à notre camarade. Je me rappelle lui avoir adressé une observation insignifiante, rien que pour montrer au pitre que j'étais son ami intime.

Quant à lui, il finit par s'approcher tout près de l'estrade : on aurait dit qu'il se sentait chez lui. Il y avait là un grand singe dont toute l'occupation consistait à adresser d'horribles grimaces aux badauds et à leur montrer combien ses dents étaient blanches, longues et pointues, pointues surtout. C'était à faire frémir, et toutes les fois que le singe faisait un mouvement, le cercle des curieux s'élargissait autour de lui.

XI

J'en crus à peine mes yeux quand je vis Strecker s'approcher hardiment du singe, le regarder en face et lui promener la main sur le dos, comme s'il avait passé toute sa vie à caresser des singes.

Oui, il lui passa la main sur le dos, je ne crains pas d'être accusé d'exagération, car tout le monde put le voir comme moi accomplir cet audacieux exploit. Le singe montra toutes ses dents, cligna ses vilains yeux à plusieurs reprises et lui adressa de vives remontrances dans son jargon de singe.

Strecker ne broncha pas. Strecker n'avait pas seulement la vocation pour être saltimbanque, il est évident qu'il était né dompteur !

Une dame mûre, d'un embonpoint prodigieux, et dont le costume pailleté et resplendissant me parut être le dernier mot de l'élégance et de la richesse, sourit à Strecker. La jupe de la dame était peut-être un peu courte pour son âge; n'importe ! la dame n'en était pas moins une dame très-majestueuse, du moins à mon humble avis. Elle fit quelques pas sur l'estrade, s'approcha du singe et lui tendit un morceau de sucre. Il faut que les singes soient des animaux bien mal appris ! Croiriez-vous que celui-là lui arracha brusquement le morceau de sucre. Brusquement ! presque insolemment ! une dame si belle, si bien mise et si majestueuse !

Strecker adressa la parole à la dame aussi tranquillement que si c'eût été une servante ou une paysanne. Tous les voisins se penchèrent pour entendre ce qu'il disait; je fis comme les autres, et même je me penchai si brusquement que j'aplatis le tricorne du père Thilecke, le cordier. C'est un vilain défaut que la brusquerie, surtout envers les personnes âgées; mais, que voulez-vous? il y a dans la vie des circonstances où l'on ne se connaît plus !

XII

Strecker, avec l'aplomb d'un monsieur qui aurait été élevé à la ville, demanda à la dame le nom du singe, son âge, où il était né, s'il était méchant, et quelle était sa nourriture ordinaire.

La dame majestueuse répondait à toutes ses questions avec une condescendance sans égale; et puis, quelle magnifique voix ! un peu forte peut-être; mais comme elle était bien en harmonie avec sa moustache grisonnante et son triple menton !

Les gens du premier rang écoutaient de toutes leurs oreilles; ceux qui étaient plus éloignés demandaient à chaque instant : « Qu'est-ce qu'il dit? » ou bien : « Qu'est-ce qu'elle a répondu? » Les moindres paroles de Strecker et de la dame majestueuse passaient de bouche en bouche jusqu'à l'extrémité de la place.

Et dire que Strecker était mon camarade, ou plutôt notre camarade ! Comme c'était honorable pour l'école en général, et pour moi en particulier !

Je grillais de dire un mot, ne fût-ce qu'un seul mot, à la dame majestueuse, pour me vanter toute ma vie de lui avoir parlé. Ne sachant pas comment elle prendrait une

si audacieuse familiarité, je résolus aussitôt d'entrer dans la conversation, comme qui dirait par une porte de côté, en m'adressant à l'Ours-Noir.

— Montre à cette dame, lui dis-je, comme tu sais bien faire la clarinette.

— Il sait faire la clarinette? s'écria la dame en se tournant de mon côté avec un aimable empressement.

— Oui, Madame, aussi bien que ce monsieur qui est là-bas.

Et je lui désignai du doigt le pitre, qui était en train de recevoir des soufflets et des coups de pied, à la grande joie de l'assistance.

— Vous seriez bien aimable, dit la dame à Strecker, de nous montrer votre talent.

La suite à une autre livraison.

COMBATS DE CERFS.

Le cerf, qui passe pour un animal paisible et doux, ne mérite pas toujours sa réputation. Il lui prend quelquefois des colères subites, d'inexplicables transports de fureur, et il devient extrêmement dangereux. On a vu des cerfs captifs, depuis longtemps enfermés dans un enclos, entrer tout à coup en révolte contre l'état de réclusion auquel ils semblaient accoutumés. Ils froncent leur lèvre supérieure, leurs yeux étincellent, ils baissent la tête, dirigent leurs bois vers les personnes qui s'approchent pour les regarder, et s'apprêtent à fondre sur elles. Un naturaliste cite un cerf qui s'est jeté ainsi sur deux enfants et les a tués. Un autre, parfaitement apprivoisé, dans un accès de rage, se précipita sur son gardien, qu'il aimait beaucoup, et le frappa d'un coup d'andouiller qui lui pénétra dans l'œil et ouvrit le crâne.

Il y a un moment de l'année, — les mois de septembre et d'octobre, — où les cerfs sauvages, ordinairement timides, changent en quelque sorte de nature, deviennent hardis et belliqueux. Ils font retentir la forêt de cris que l'on prendrait pour des rugissements de bêtes féroces; ils quittent leurs retraites, traversent en plein jour les guérets et les plaines, parcourent au galop les futaies, donnent de la tête contre les arbres et les cépées. C'est l'époque où les familles se forment, où chaque mâle se met en quête des troupes de biches pour devenir seigneur et

Préliminaires de combat. — Composition et dessin de Karl Bodmer.

maître de l'une d'elles. Quand deux de ces animaux se rencontrent, les voilà rivaux et aussitôt ennemis. Ils s'avancent l'un vers l'autre, d'abord avec hésitation, s'arrêtant de temps en temps pour s'observer, en grattant la terre avec impatience; puis tout à coup ils s'élancent et se heurtent : on entend de très-loin le choc de leurs bois. Après s'être frappés, ils reprennent du champ et reviennent à la charge avec une infatigable impétuosité. Celui qui ne pare pas à temps reçoit à la tête, au cou, au poitrail, de terribles coups d'andouillers. Le combat dure jusqu'à ce que l'un des deux champions soit à bout de forces et se retire, chancelant, vaincu, du champ de bataille.

On a vu des cerfs qui avaient, en se battant, entrelacé leurs bois de telle sorte qu'ils n'avaient pu se dégager et étaient morts liés l'un à l'autre. Toute la force humaine fut insuffisante pour séparer ces têtes ainsi enchevêtrées; il fallut scier les cornes en plusieurs tronçons.

UNE ÉGLISE SERBE, A TRIESTE.

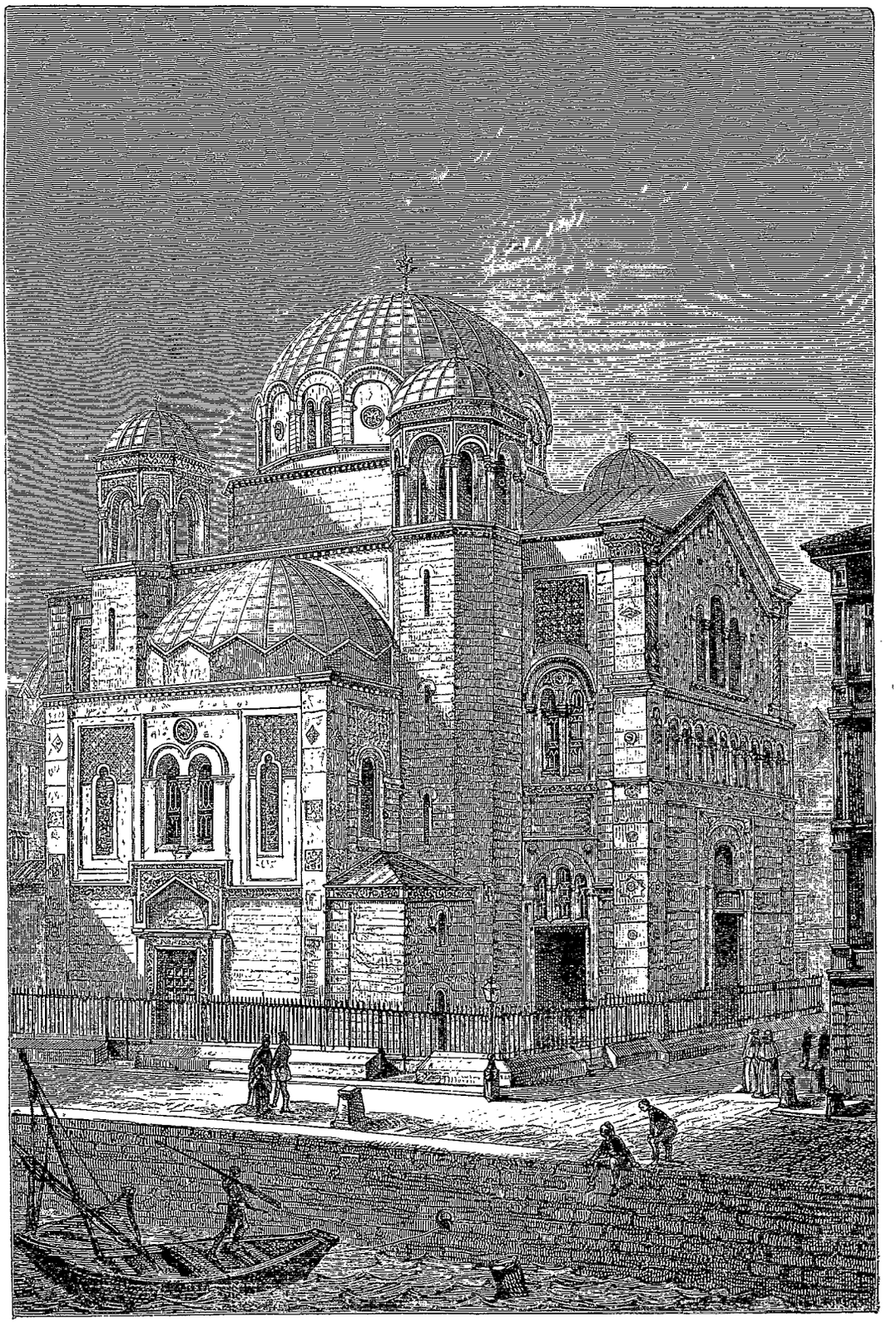

Église serbe, à Trieste. — Dessin de Sellier.

Trieste est située au point de rencontre des trois races latine, germanique, et slave. On estime qu'un tiers environ de sa population est slave ; c'est d'ailleurs un lieu perpétuel de passage pour les Dalmates, les Serbes de la Principauté ou du Monténégro, qui se rendent à Vienne ou en Italie. On cite à Trieste des négociants serbes fort riches : l'église dont nous donnons ici la reproduction atteste l'opulence de la colonie qui l'a fait construire. Elle est bâtie dans le style byzantin, cher aux orthodoxes, et dont Sainte-Sophie de Constantinople est le type le plus célèbre. La forme de ces églises est généralement celle d'un carré parfait, à l'intérieur duquel s'inscrit la croix à

branches égales surmontée d'une coupole : il n'y a jamais de flèche ou de clocher, comme dans nos églises gothiques.

A l'intérieur, l'église est divisée en deux parties : celle qui est réservée aux fidèles, et le sanctuaire, où le prêtre seul a le droit de pénétrer.

Le sanctuaire est fermé par une cloison recouverte de peintures religieuses (iconostase); cette cloison est percée de trois portes qui s'ouvrent à certains moments pour laisser voir l'autel et le célébrant.

On compte dans l'empire d'Autriche-Hongrie plus de 3 000 000 d'orthodoxes; ils sont presque tous Roumains ou Serbes : ceux qui vivent en dehors du royaume de Hongrie sont répartis entre les deux diocèses de Zara (Dalmatie) et de Czernowitz (Bukowine).

Les rites des Serbes orthodoxes sont absolument semblables à ceux de leur coreligionnaires les Russes et les Bulgares. Ils prétendent rappeler ceux de la primitive Église. Tous les fidèles restent debout dans le temple : le prince lui-même ne s'assied pas devant le Seigneur. On montre encore à Belgrade une béquille sur laquelle Miloch, le fondateur de la dynastie des Obrenovitch, s'appuyait, pendant les offices, pour résister à la fatigue. Seuls dans toute la chrétienté orthodoxe, les moines de la *Lavra* du couvent Petchersky, à Kiev, ont le privilége d'avoir des stalles dans le chœur de l'église; il est vrai que leur liturgie se prolonge quelquefois durant quatre heures entières. L'usage des instruments de musique, orgues, ophicléides ou autres, est absolument inconnu.

La communion se donne sous les deux espèces : les pains, au lieu d'avoir la forme d'hosties minces et plates, comme dans le culte catholique, ont à peu près celle de nos brioches. Chacun des communiants en reçoit un petit morceau.

La langue de la liturgie est le slavon ou ancien bulgare, c'est-à-dire l'idiome dans lequel les premiers apôtres slaves, Cyrille et Méthode, ont traduit les écritures à l'usage des moines d'Occident. Le slavon est en Bulgarie, chez les Serbes et en Russie, ce que le latin est pour les catholiques d'Occident. Seulement ils y appliquent chacun une prononciation particulière.

Le costume des prêtres ressemble à celui des latins, mais ils portent la barbe entière et les cheveux longs; ils ont sur la tête une espèce de calotte cylindrique en velours. Le célébrant est assisté par des diacres qui sont toujours des adultes.

LA SCIENCE.

PROGRÈS RÉCENTS, PROGRÈS A ACCOMPLIR.

Suite. — Voy. t. XLV, 1877, p. 373, 393.

Sciences naturelles.

Suite.

Application de la géologie au projet de tunnel sous-marin du Pas de Calais. — Après un examen successif des projets de ponts ou de tunnels destinés à réunir la France à l'Angleterre, la construction d'un tunnel sous-marin a été décidée.

Toutefois, il paraît démontré maintenant qu'il ne pourra pas être percé avec autant de facilité que les premiers sondages anglais avaient pu le faire présumer. Le tunnel, d'après le projet, devrait être foré en ligne droite dans le banc de craie marneuse qu'on voit affleurer en France au cap Blanc-Nez, en Angleterre à Douvres; et si, comme le pensaient les ingénieurs anglais, le tunnel percé ainsi en ligne droite n'avait pas à sortir de cette couche peu perméable à l'eau, sa construction serait relativement facile.

Mais M. Hébert avait signalé, d'après ses études sur le terrain crétacé du nord de la France, la probabilité d'ondulations des couches de craie dans le détroit du Pas de Calais, et de nouveaux sondages, faits récemment par des ingénieurs français, ont constaté que les couches du terrain crétacé ont bien la forme ondulée et plissée que M. Hébert avait prévue.

Le tunnel, percé là où on compte l'établir, suivra donc probablement une ligne horizontale, qui tantôt restera dans la couche crayeuse, tantôt en sortira pour traverser des terrains beaucoup plus perméables à l'eau, dans lesquels les travaux seront infiniment plus coûteux et difficiles à exécuter.

Il est cependant à espérer que ces plissements, parfaitement constatés, ne seront pas un obstacle insurmontable.

Recherches sur le déplacement des glaciers. — En Suisse, on s'occupe activement d'observer la marche des glaciers. Deux millions ont été déjà dépensés en expériences.

Pour étudier la progression ou le retrait des glaciers, on a planté sur les bords des glaciers du Rhône des arbres de Sibérie qui peuvent croître et prospérer dans les Alpes à des altitudes bien supérieures à celles qu'atteignent les sapins ou même le *Pinus cembro*. Ces jalons naturels, qui restent fixes, peuvent servir de points de repère pour déterminer la marche du glacier.

On a constaté que depuis dix-neuf ans le glacier du Rhône a reculé de 620 mètres; mais on croit pouvoir conclure d'observations faites depuis peu, à plus de 2 500 mètres d'altitude, que la marche en avant du glacier doit recommencer à se produire dans un certain nombre d'années.

Il est à souhaiter que des observations de ce genre soient faites sur un très-grand nombre de glaciers de la chaîne des Alpes, en Dauphiné, en Suisse, en Tyrol. Continuées pendant quelques années, elles aboutiraient sans aucun doute à éclairer cette question encore si obscure des causes du déplacement oscillatoire des grandes masses de glace.

TRAVAUX HYDROGRAPHIQUES.

La destruction de l'écueil Hellgate, à New-York. — Les steamers venant d'Europe et se dirigeant vers New-York étaient obligés d'allonger leur route de plus de 70 milles marins, pour éviter d'immenses rochers qui obstruaient une des entrées du port de New-York.

Les Américains ont résolu de faire sauter ces écueils sous-marins, et le général du génie M. Newton a été chargé de l'entreprise.

Pendant plus de sept ans, on s'est livré au forage des trous de mine, au prix de plusieurs millions.

Le 24 septembre 1876, un premier écueil, l'Hellgate, disparaissait au moyen de l'explosion de 25 000 kilogrammes de dynamite. Des bateaux de garde empêchaient les navires d'approcher; les habitants, prévenus, avaient abandonné leurs maisons. Le général Newton était enfermé dans une casemate avec sa femme, sa petite fille et quelques amis. Au moment convenu, la jeune Marie appuya le doigt sur le bouton du commutateur; l'étincelle électrique jaillit et l'explosion eut lieu. Le bruit en fut entendu jusqu'à 70 kilomètres de distance, à Westport; mais comme on avait choisi le moment d'une des plus grandes marées de l'année, l'eau de la mer ne fut soulevée que de 25 mètres environ sur un rayon de 50 mètres.

Quelques minutes après l'explosion, les vapeurs, les canots, les bateaux de toute sorte que retenaient les bâtiments de garde, naviguaient dans la passe libre.

On s'occupe en ce moment de préparer l'explosion d'un

écueil beaucoup plus considérable, le Floodrock, qui exigera plus de 50 000 kilogrammes de dynamite.

Projet de canal entre la mer Noire et la mer Caspienne. — M. Spalding, Américain, propose de détourner les eaux de la mer Noire dans la mer Caspienne. Il s'agirait de rendre à cette dernière mer ses dimensions primitives et d'inonder les arides plaines qu'elle a laissées à sec en se retirant, de manière à ouvrir une grande voie de navigation du côté de l'Asie centrale.

On arriverait à ce but au moyen d'un canal de 170 mètres de large, qui aurait environ quarante-cinq lieues de longueur. Les deux niveaux seraient redevenus les mêmes après une quarantaine d'années d'écoulement des eaux.

Le desséchement du Zuyderzee. — Un autre projet sur lequel on fait des études approfondies est pour ainsi dire l'inverse de précédent.

Il ne s'agit pas, en effet, d'introduire une nouvelle mer dans l'intérieur des terres, mais bien au contraire de conquérir sur la mer d'immenses surfaces cultivables.

Les Hollandais se proposent d'agrandir considérablement leur contrée aux dépens du Zuyderzee.

La première idée de cette entreprise est due à M. Rochebrussen, ministre d'État des Pays-Bas, et depuis 1870 on a arrêté les bases du projet définitif.

Une digue de 41 kilomètres, séparant de la mer toute la région sud du Zuyderzee, s'étendra de la pointe d'Enkhuizen jusqu'à la côte d'Over-Yssel, près de Kampen.

La digue s'élèvera à deux mètres au-dessus du niveau des plus hautes marées : elle sera construite en sable et en terre glaise, revêtus d'un fort revêtement en pierre sur les talus. La dépense est évaluée à 1 100 francs par mètre courant.

La Hollande aura ainsi fait la conquête pacifique de 195 000 hectares de terrains cultivables. La dépense serait d'environ 230 millions.

DE L'HABITUDE DE QUESTIONNER.

Un de nos contemporains, considéré avec raison comme passé maître dans l'art de la conversation, condamnait fort l'habitude de certaines personnes qui ne procèdent, en société, que par interrogations. — C'est, disait-il, s'arroger une sorte de supériorité, et forcer les autres à parler ou à donner leur avis sur des sujets qui peuvent ne pas leur être agréables. C'est souvent surtout un moyen de se soustraire soi-même, en prenant les devants, à la nécessité de faire connaître sa propre opinion. Il citait un auteur assez malin qui, lorsque M... ou D... venaient ainsi à lui demander : « Que pensez-vous de telle œuvre, ou de tel artiste, ou de tel écrivain? » répondait aussitôt, d'un air très-aimable et de sa voix la plus douce : « — Et vous? »

Cela était dit d'une manière si gracieuse qu'on ne pouvait ou ne devait y voir qu'une politesse, comme lorsque, devant une porte, on s'excuse de ne pas vouloir entrer le premier.

DÉVOUEMENT D'UNE CHIENNE A SES PETITS.

Voici une anecdote racontée par M. Pierre Mouginot, marchand forain à Lonzac, petite ville du département de la Corrèze.

Un jour qu'il devait aller à la foire de Treignac, autre petite ville du même département, il attela son vieux cheval maigre à sa carriole mal assise sur un essieu criard, et se mit en route, suivi de sa chienne, qui ne le quittait jamais. Lorsqu'il fut arrivé à son auberge accoutumée, il dételа, mit son cheval à l'écurie, et s'éloigna pour aller faire ses affaires. Quelques heures après, commissions faites, marchandises vendues, volaille achetée, il s'en revint faire son chargement. Quand tout est prêt et mis en ordre sur la carriole, il va pour prendre son cheval; mais quel n'est pas son étonement quand il aperçoit, dans un angle obscur de l'écurie, sa chienne étendue sur la paille et entourée de huit petits qui viennent de naître! Il hésite d'abord sur le parti qu'il devra prendre; puis, après courte réflexion, il se décide à laisser là cette progéniture incommode. Qu'en ferait-il? Le propriétaire de l'écurie s'en débarrassera comme il pourra; il n'aura pas, quant à lui, le déplaisir de la jeter lui-même à la rivière. Il attelle donc, et, se mettant en route, il siffle sa chienne. A ce signal connu et respecté, la pauvre mère quitte son lit et suit son maître sans hésiter, sans paraître préoccupée de l'abandon de ses petits. Mouginot rentre à son logis, donne à manger à ses deux compagnons, soupe lui-même à côté de sa femme à laquelle il raconte ce qui lui est arrivé, et se met au lit. Le jour venu, il se lève de grand matin pour faire boire son cheval. O surprise! ô douleur! le premier objet qui se présente à sa vue, c'est sa chienne étendue morte sous la crèche, et les huit petits s'acharnant à sucer les mamelles froides et insensibles de leur mère! Que s'est-il donc passé pendant la nuit? Il est facile de s'en rendre compte : pendant que le maître dormait tranquillement, la pauvre mère était retournée à Treignac pour chercher ses petits, et comme il ne lui était pas possible d'en porter à la gueule plus d'un à la fois, elle avait fait seize fois le trajet, aller et retour, passé à la nage seize fois la Vézère dont le pont n'était pas encore construit à cette époque. Or, il n'y a pas moins de 15 à 16 kilomètres de distance de Lonzac à Treignac. Que l'on juge de la fatigue éprouvée par ce pauvre animal et de l'effet produit sur son corps échauffé par seize bains d'eau froide! C'était la mort. Pauvre victime de l'amour maternel, a-t-elle cru, en se dévouant ainsi pour ses petits, que son maître en garderait au moins un pour la remplacer? Je ne voudrais pas jurer qu'elle ne fît pas ce raisonnement. Quoi qu'il en soit, puisse ce récit faire monter le rouge de la honte au front des mauvaises mères de l'espèce humaine, et confondre l'orgueilleuse vanité de ceux qui dénient aux animaux le don de l'intelligence!

RUES DES LOMBARDS.

Les rues de ce nom, à Paris comme à Londres, étaient surtout habitées par des prêteurs sur gages ou lombards. Parmi les usuriers vraiment Lombards, on remarquait surtout des Milanais, des Placentins, des Astésans. A Cahors, on appelait les usuriers des Cahorsins. Les changeurs italiens avaient différents noms selon les lieux : *cambiatori, feneratori, banchieri, tavolieri, usuraji*, etc. (1)

LE VANNIER.

I

C'était à l'époque où Cyrus le Jeune méditait de renverser son frère Artaxercès et de régner à sa place. Ses émissaires parcouraient toute la Grèce, en quête de ces hoplites résolus qui firent plus tard de si belles trouées dans les innombrables armées du roi, et accomplirent cette merveilleuse équipée, si semblable à une épopée, à laquelle l'histoire a donné le nom de Retraite des Dix mille. Cyrus préférait à tous les autres les hommes du Péloponèse, ce qui ne l'empêchait pas d'embaucher des mercenaires jus-

(1) F.-T. Perrens.

qu'en Sicile. Sosis le Syracusain avait reçu de l'or, avec mission de racoler des hoplites et des peltastes, aussi nombreux, aussi forts et aussi braves qu'il lui serait possible.

II

Sosis le Syracusain se mit à battre les rues de Syracuse et les campagnes voisines, prodiguant partout l'or et les promesses. C'est dans une de ces tournées qu'il rencontra Lycos, fils de Léosthène.

Lycos, fils de Léosthène, était un des plus beaux hommes que l'on eût jamais admirés sur les bords de l'Acis et de l'Anapus. C'était le plus heureux des mortels, car il était honnête homme; tout jeune, il avait épousé Leuké, qui était bonne et belle; il avait deux petits enfants que l'on comparait aux Dioscures; son âme était simple, ses goûts modérés, et il aimait par-dessus toutes choses la condition où les dieux l'avaient placé. Comme son père ne lui avait point laissé de patrimoine, il était obligé de travailler de ses mains pour faire vivre sa femme et ses enfants; mais il était adroit et fort, et capable d'exceller dans tous les métiers. Il avait choisi celui de vannier, et tous les jours il remerciait les dieux de l'avoir si bien inspiré.

III

Le matin, à l'heure où l'aurore lutte encore contre les ténèbres de la nuit, il se levait, leste et dispos, et s'en allait, en chantant, parmi le thym et la rosée. Tantôt il escaladait la croupe des collines, pour couper les jeunes arbres qu'il fendait ensuite en planchettes délicates, pour en faire comme les côtés des grandes corbeilles où l'on met le blé; tantôt il errait sur les bords des rivières et des frais ruisseaux, pour cueillir à brassées l'osier flexible et les jeunes branches du saule, le roseau délicat et le jonc dont on fait les nattes.

Quand il revenait au logis, avec sa lourde charge en équilibre sur la tête, sa jeune femme l'accueillait par un si doux sourire que son fardeau ne lui pesait pas plus qu'une plume. Comme les joncs et les roseaux ne sont point des objets précieux ou fragiles, il aurait pu, sans inconvénient, jeter d'un seul mouvement de sa tête son fardeau sur le sol. Mais Leuké tendait avec tant de grâce ses bras blancs et ses mains délicates pour l'aider à se débarrasser de sa charge, qu'il se baissait en souriant et retenait des deux mains le fardeau trop lourd pour une femme. Mais il s'y prenait si adroitement que Leuké pouvait s'enorgueillir d'avoir soutenu un instant tout le poids à elle seule. Elle en devenait toute rouge de plaisir, et les deux enfants admiraient la force de leur mère.

— Et puis, que nous as-tu apporté? disaient-ils en tendant les mains d'avance. Or, il se trouvait toujours qu'il leur avait apporté quelque chose : tantôt des flûtes de Pan qu'il avait fabriquées, tout en marchant, avec des roseaux et de la cire; tantôt des fleurs aux couleurs éclatantes, tantôt des fruits savoureux, tantôt des cages à cigales, qu'il excellait à tresser avec la tige même du jonc marin; et non-seulement il leur tressait les cages, mais il y mettait de vraies cigales, qu'il avait surprises au moment où elles buvaient la rosée du matin.

IV

Entre tous les artisans, le vannier est heureux, car il peut toujours travailler au grand air, à l'ombre d'un arbre, d'un buisson, d'un mur ou d'un palais. Pendant qu'il tresse ses nattes ou ses corbeilles, il a sous les yeux la campagne fertile, arrosée par des ruisseaux clairs comme le cristal, les montagnes qui, dans l'éloignement, paraissent d'un bleu pâle, et la mer toujours agitée; le bois et l'osier qu'il manie parfument sa main de la pénétrante et douce odeur de la séve. Oh! oui, le vannier est heureux entre tous les artisans. Aussi chante-t-il de joyeuses chansons en accomplissant sa tâche, qui est à peine un travail. Quand vient le milieu du jour et que Phébus darde ses traits les plus enflammés, le vannier s'étend sur les joncs odorants, et répare ses forces par un doux sommeil. Il est prudent, le vannier, il sait qu'à cette heure brûlante Pan revient de la chasse, qu'un chant, un mot pourrait l'irriter, car c'est un dieu capricieux.

Entre tous les vanniers Lycos était renommé, car il avait le goût si sûr et les mains si adroites qu'on était tenté de l'appeler un artiste plutôt qu'un artisan.

C'était merveille de voir ses mains d'Hercule, faites pour manier la lance et l'épée, se faire un jeu des travaux les plus délicats.

Les orfévres de Syracuse copièrent plus d'une fois au filigrane d'or ou d'argent les élégantes corbeilles qu'il tressait en se jouant, pour plaire à Leuké et pour amuser ses petits enfants.

Si les bergers et les laboureurs avaient besoin d'un de ces immenses paniers où disparaîtrait un bœuf coupé en quartiers, c'est à Lycos qu'ils s'adressaient de préférence. Car ses grands paniers, qui étaient de la forme la plus élégante, avaient aussi la réputation d'être les plus solides que l'on pût acheter dans toute l'étendue de la Sicile. Jamais bouvier ni laboureur n'eut à se repentir de son achat. Jamais aucun d'eux ne revint sur ses pas pour lui dire des paroles amères, pour lui reprocher les grands fromages blancs, les agneaux ou les chevreaux qu'il avait reçus en payement de son travail.

Leuké l'admirait sincèrement, et, voulant être pour quelque chose dans un travail qui faisait la gloire et la richesse de la famille, elle enlevait délicatement l'écorce de pourpre des osiers, et tendait les brins un à un, en souriant, à son mari. L'aîné des petits garçons, imitateur, comme le sont tous les enfants, tantôt enlevait l'écorce des brins d'osier, tantôt faisait un usage déplorable du *fendoir*, tantôt poussait l'audace jusqu'à construire des corbeilles de sa façon. Essais informes s'il en fut, mais que le père et la mère, cependant, étaient tenus d'admirer.

V

Sosis le Syracusain ayant vu Lycos se jura à lui-même qu'il l'emmènerait en Asie. Mais comme il ne voulait pas entrer en pourparlers devant la femme et les enfants du vannier, il se mit au courant de ses habitudes, et l'aborda un beau matin, au moment où il coupait des joncs sur les bords de l'Acis.

— Quitte ce vil métier, lui dit-il, cesse de travailler de tes mains comme un esclave : fais comme moi, fais comme tant d'autres, prends une lance et un bouclier; viens avec nous dans un pays d'où les braves reviennent toujours comblés d'honneurs et de richesses.

— Quel est donc ce pays merveilleux? dit Lycos en souriant.

— C'est l'Asie, répondit Sosis.

— Et qui règne, pour l'heure, en Asie? demanda le vannier.

— C'est Artaxercès, fils aîné de Darius et de Parysates. Mais ce n'est pas le grand roi qui a besoin de nos services.

— Quel autre serait assez riche pour les payer? dit le vannier en ouvrant de grands yeux.

L'autre répondit :

— C'est Cyrus, frère cadet d'Artaxercès, gouverneur militaire de toutes les populations qui s'assemblent dans les plaines du Castole.

— J'entends, dit le vannier.

Ayant attrapé pour ses petits enfants une libellule qui passait à portée de sa main, il reprit d'un ton sérieux :

— Songerait-il, par hasard, à détrôner son frère?

— Pas le moins du monde, répondit Sosis, il songe à

Un Vannier, peinture par Heullant. — Dessin de Duvivier.

se fortifier contre les Pisidiens, qui lui causent quelques embarras et qui inquiètent les villes de son gouvernement.

Peut-être Sosis ne connaissait-il pas encore les desseins de Cyrus; ou, s'il les connaissait, peut-être avait-il mission de les taire et même de les nier.

VI

— Je n'entends pas grand'chose aux affaires d'Asie, reprit le vannier; mais si je raisonne d'après le peu que j'en sais, on ne me fera pas croire que Cyrus s'entoure de

mercenaires grecs pour combattre quelques méchants Pisidiens.

Cette fois Sosis sourit en rougissant, mais il ne dit pas un mot.

— Du reste, reprit Lycos d'un ton de bonne humeur, peu importe aux mercenaires quels sont les desseins de Cyrus; l'essentiel pour eux, c'est qu'il tienne ses promesses.

— Évidemment, dit Sosis.

— Peu leur importe, reprit Lycos, quel est le nom des barbares contre lesquels on les mène : Pisidiens, Ciliciens, Égyptiens, c'est tout un pour eux.

— Tu dis vrai, répondit Sosis, et je vois bien que je puis compter sur toi. La solde...

— La solde doit être bonne, dit Lycos en interrompant l'embaucheur; mais il y a une chose qui me tenterait encore plus que la solde, ce serait le plaisir d'échanger quelques bons coups de lance avec ces hommes d'Orient, qui ont, dit-on, les oreilles percées comme des femmes. Néanmoins, ami Sosis, tu ne dois pas compter sur moi.

— Pourquoi? demanda Sosis, à la fois surpris et désappointé.

— Je vais te le dire, répondit Lycos, en posant sa charge de roseaux sur sa tête : accompagne-moi, puisque tu es de loisir, et que tu n'as rien de mieux à faire.

Sosis consentit à accompagner Lycos, qui lui dit :

— Pourquoi vas-tu en Asie?

— Pour gagner de l'argent et de la gloire, répondit Sosis sans hésiter. Et il ajouta : Pour vivre heureux quand je reviendrai dans mon pays, et pour faire envie à tous mes voisins.

— Nous y voilà, reprit Lycos en souriant; eh bien; voici ce que j'ai à te répondre. Je gagne ici autant d'argent qu'il m'en faut pour vivre à l'aise et pour faire vivre ma femme et mes enfants; je n'ai nul souci de la gloire, je veux dire de la gloire que vous allez chercher là-bas. J'aurais aimé à me couvrir de gloire à Marathon, à Platées, à Salamine, parce qu'il n'y a rien de plus glorieux que de risquer sa vie pour défendre son pays. Mais les Barbares ne méditent aucun projet sinistre contre la Grèce, et je ne trouve pas, entre nous, qu'il y ait grande gloire à vendre ses services pour de l'argent, et à faire des trouées dans les rangs de ces Barbares amollis qui ne sont plus redoutables pour personne depuis que la Grèce les a battus et réduits à néant. Si réellement tu tiens à vivre heureux, que ne commences-tu dès maintenant, sans quitter la Sicile et sans prendre tant de peine pour tracasser des gens qui ne t'ont rien fait? Tu ajoutes que tu veux être un objet d'envie pour tes voisins. Les goûts des hommes sont divers et souvent opposés. J'avoue que mon goût en cela est tout à fait l'opposé du tien. Je ne porte envie à personne, et je ne désire pas que personne me porte envie. Voilà pourquoi je ne quitterai pas la Sicile, ni mon métier, ni ma femme, ni mes enfants.

VII

— Aurais-tu peur du danger ? s'écria Sosis d'un ton provocant.

— Je n'ai pas plus peur du danger que je ne suis avide de richesses, répondit tranquillement le vannier.

— Soit ! reprit Sosis ; mais ne crains-tu pas que tes voisins ne te comparent à Hercule filant aux pieds d'Omphale?

— Je ne suis pas Hercule, dit tranquillement Lycos, Leuké n'est pas Omphale, et je n'ai nulle envie d'apprendre à filer.

Sosis se le *tint* pour dit, et ne revint jamais à la charge. Il vit bien que Lycos était trop raisonnable et trop modéré dans ses désirs pour faire un bon aventurier.

En sa qualité de Grec, Lycos était brave et ami des aventures, mais pas au point de faire une grande sottise. S'il avait pu lire dans l'avenir, s'il avait pu deviner que les Grecs échoueraient dans leur entreprise; que cet échec et les dures épreuves qui suivirent transformeraient des mercenaires avides de gain en autant de héros légendaires, peut-être se fût-il laissé séduire. Mais il refusa net en prévision d'un succès qui n'était pas pour éblouir un homme de bon sens, ni pour séduire un artisan dont les désirs étaient modérés, les goûts simples et les idées justes et sages.

Les *Dix mille*, après leur héroïque retour, entrèrent de plain-pied dans l'histoire, tandis que Lycos mourut aussi obscur qu'il avait vécu.

Seulement, tout en accordant aux *Dix mille* la gloire qu'ils ont conquise à la pointe de l'épée, il ne faut pas regarder de trop près à leurs actes ni aux motifs qui les ont poussés. Xénophon, celui d'entre eux qui avait l'âme la plus élevée et les mains les plus pures, Xénophon lui-même, tout pieux qu'il était, fut forcé d'équivoquer sur le sens d'un oracle pour obtenir du dieu l'autorisation d'aller partager la fortune de Cyrus. Lycos, qui n'était point cependant un homme instruit, ni un disciple de Socrate, fut mieux inspiré par son démon familier, quand il repoussa les propositions de Sosis; et il put affronter sans pâlir, après sa mort, le jugement terrible des trois juges qui demandent compte aux mortels de leurs pensées et de leurs actions.

Les *Dix mille*, par l'audace de leur entreprise, prouvèrent deux vérités historiques qui n'avaient guère besoin d'être prouvées, car elles étaient devenues évidentes après les glorieuses journées qui avaient sauvé l'indépendance de la Grèce. Ils démontrèrent que la race grecque est la plus belle et la plus vaillante qui ait vécu sur la terre, et que l'empire des Perses, malgré son faste inouï et son immense étendue, n'était pas capable de venir à bout d'une poignée d'aventuriers résolus.

Lycos, par l'ensemble de sa vie, mit en lumière une vérité morale, plus belle et plus précieuse que toutes les vérités historiques. Il prouva que le bonheur en ce monde n'est le privilége d'aucune classe et d'aucune caste, qu'il est à la portée du plus humble, et que l'homme le plus obscur le tient pour ainsi dire dans sa main quand il adore les dieux, qu'il s'attache à son foyer, et qu'il aime son état.

LE PIN DE KARASAKI, AU JAPON.

Aux environs d'Otsu, situé sur le bord du lac de Biwa, s'élève un vieux pin colossal très-célèbre chez les Japonais. On lui suppose une antiquité exagérée. Des voyageurs ont mesuré le polygone formé par les lignes menées autour de l'arbre au-dessous des branches, et ont trouvé à ce polygone un diamètre de près de 150 mètres; les principales branches ont une longueur de 24 à 25 mètres.

PROGRAMME DE STATISTIQUE

POUR UNE VILLE.

Une ville doit se connaître elle-même. Il importe que ses habitants, et surtout ses administrateurs, soient bien informés au sujet de son histoire, de ses conditions d'existence, des diverses parties de la population qui la compose, de ses ressources et de l'usage qu'elle doit en faire. Nous n'ignorons pas qu'il existe déjà dans quelques villes des annuaires qui satisfont à peu près à ce besoin; mais ils

sont encore rares, et tous ne sont pas composés et rédigés d'après un plan qui paraisse être suffisamment étudié. Nous essayons de tracer ici les lignes principales d'un programme qui aiderait, croyons-nous, à atteindre le but que nous signalons. Les lacunes, et nous n'en avons certainement laissé qu'un trop grand nombre, seront pour la plupart faciles à combler selon la situation spéciale de telle ou telle commune qu'on aura en vue.

Introduction. — Importance d'une statistique. Services matériels et moraux qu'elle doit rendre aux habitants et à l'administration municipale.

Chapitre Ier. *Étude générale sur la ville.* — Ses caractères particuliers. Histoire résumée de sa fondation et de ses développements dans le passé. Conséquences résultant de sa position géographique, de la nature de son sol. Essais divers tentés ou désirables pour y créer des industries spéciales.

Ch. II. *Population.* — La population à diverses époques. État actuel. Densité suivant les quartiers; suivant les maisons.

Origine des habitants. Répartition de la population dans les diverses professions. Age moyen. Tableaux variés de la population. Proportion des divers cultes.

Mouvement de la population. Naissances, mariages, décès, par an, dans le passé et dans le présent. Enfants légitimes, légitimés, reconnus, etc. Mortalité des nouveau-nés, des enfants en bas âge. Émigration et immigration. Nombre des retraités et pensionnés; leur influence.

Population nomade. Population d'hiver et population d'été.

Ch. III. *La propriété.* — Biens de l'État, de la ville, des personnes civiles, des particuliers. Biens de mainmorte. État hypothécaire. État des locations. Prix comparé avec d'autres villes. Valeur des biens immobiliers. Mouvement des ventes d'immeubles.

Ch. IV. *Le commerce.* — État général du commerce. Nombre des commerçants. Moyenne d'affaires. Influence de l'éloignement ou de la proximité de Paris. Professions nouvelles, disparues, croissantes, décroissantes. Foires annuelles. — Chiffre d'affaires. — Faillites.

Ch. V. *L'industrie.* — État des industries existantes. Rapports des patrons et des ouvriers. Apprentissage; travail des enfants. Tableau détaillé de la population industrielle. Recrutement des ouvriers. Ce qu'ils deviennent quand ils ne peuvent plus travailler. Population ouvrière flottante. Salaires moyens.

Ch. VI. *L'approvisionnement.* — Marchés et vente au détail. Ventes à la criée. Mercuriales comparées à diverses époques. Prix des subsistances comparés avec d'autres villes. Provenance des denrées. Factorerie. Moyens de diminuer la cherté des vivres. Sociétés de consommation; essais tentés; causes des échecs.

Ch. VII. *L'administration.* — Éclairage. Pavage. Octrois; matières soumises à l'octroi. Revenus. Comparaison avec d'autres villes de même importance. Travaux publics.

Étude du budget. Répartition des recettes et des dépenses. Moyenne de dépenses annuelles pour créations nouvelles.

Impôts supportés par l'habitant.

Police; son organisation. Modifications récentes. Améliorations possibles.

Voies de communication. Chemins de fer ou rivières et canaux. Système des égouts.

Fêtes publiques et spectacles. Ce que fait l'administration pour encourager les divertissements publics honnêtes. Résultats comparés des divers systèmes adoptés.

Institutions de prévoyance. Caisse d'épargne. Mont-de-Piété. Assurances.

Ch. VIII. *L'instruction publique.* — Établissements d'instruction publics et privés. Personnel enseignant. Population scolaire. Age et professions. Illettrés. Enfants ne fréquentant pas l'école. Enseignements incomplets à améliorer. Cours d'adultes. Écoles de sciences appliquées, de dessin, de musique. Conférences. Bibliothèques. Cours de jeunes filles. Lacunes à combler. Sociétés savantes; leur rôle possible. Institutions à créer.

Ch. IX. *La bienfaisance.* — Charité publique et privée. Sommes moyennes qu'elle produit. Distribution de ce revenu. Statistique de la misère. Comparaison avec d'autres villes. Part d'influence qui appartient à l'autorité municipale. Liste des œuvres, de leurs revenus, de leurs capitaux. Maisons et fondations religieuses. Établissements et œuvres laïques.

Les bureaux de bienfaisance. Services rendus. Organisation.

Institutions de crédit populaire.

Ch. X. *La justice.* — Statistique des délits. Procès civils. Poursuites criminelles. Classification. Origine des condamnés. Braconnage. Délits et crimes les plus fréquents. Procès relatifs à la famille. Séparations de corps. Assistance judiciaire. Ivrognerie. États comparés à diverses époques.

Tribunal de commerce. Nature des procès. Tribunaux et officiers ministériels. Chiffre des affaires. Notaires, avoués, huissiers, commissaires-priseurs. Agents d'affaires.

Ch. XI. *L'armée.* — S'il y a une garnison. Influence sur les finances, sur le développement de la ville, sur la moralité.

Ch. XII. *Résumé.* — Conclusions générales. Recherche des améliorations et des progrès à accomplir.

INSECTES NUISIBLES.

LES CRIOCÈRES.

Dans un article précédent (t. XLV, 1877, p. 311), nous avons entretenu nos lecteurs des dégâts produits dans les plantations et les vignobles par les altises et les eumolpes, qui appartiennent à la famille des chrysomélides. Les insectes dont nous avons à parler aujourd'hui se rangent dans le même groupe de coléoptères, et, sans être aussi nuisibles que les *tiquets* et les *écrivains*, causent de nombreux désagréments aux amateurs et aux jardiniers fleuristes en dévorant et en dilacérant les feuilles d'asperges, de lis, de muguet et de couronne impériale. Pour les naturalistes, ces insectes constituent, au milieu de la famille nombreuse des chrysomèles, une tribu particulière, celle des criocérites, dont le criocère du lis peut être considéré comme le type; mais, pour le vulgaire, ils se confondent souvent avec les coccinelles ou *bêtes à bon Dieu*, dont ils diffèrent pourtant par un certain nombre de caractères. Les criocères, dont le nom est tiré de deux mots grecs (*krios* et *keras*) signifiant *corne de bélier*, se font remarquer par leurs couleurs brillantes : ils ont le corps oblong et légèrement déprimé, la tête inclinée, fortement rétrécie à la base et marquée de trois sillons; les yeux gros, échancrés du côté interne; les antennes filiformes, moins longues que le corps et légèrement dilatées au sommet; le labre (ou lèvre supérieure) assez développé transversalement; les mandibules robustes, fendues et échancrées; les mâchoires découpées en lobes courts, ciliés, et munis de palpes épais qui se terminent par un article tronqué; le

menton quadrangulaire, portant des palpes massifs; le corselet étroit; les élytres dures, recouvrant intérieurement les ailes, et ornées de séries de points plus ou moins distincts; les pattes de longueur moyenne, mais fortes et renflées dans leur portion crurale, et armées de crochets libres à leur extrémité.

Dans cette tribu se rangent non-seulement les criocères proprement dits, mais les *Lema*, les *Syneta* et les *Zeugophora*.

Le syneta du bouleau (*Syneta Betulæ*), seule espèce connue du genre, habite la Norvége et la Laponie, et, comme son nom l'indique, se nourrit spécialement aux dépens du bouleau : il se reconnaît facilement à son prothorax denticulé et à ses hanches contiguës; sa couleur est d'un bleu violacé, et sa longueur n'excède pas 6 à 7 millimètres.

C'est sur les boulcaux également, ou quelquefois sur les peupliers et les noisetiers, et dans les contrées froides de l'Europe et de l'Asie, que l'on trouve le *Zeugophora scutellaris*, au corps roux, aux élytres noires fortement ponctuées.

Le *Lema flavipes*, au contraire, vit sur le millet, et, comme la plupart de ses congénères, a le corselet et les pattes rougeâtres et les élytres d'un bleu foncé métallique.

Quant aux criocères proprement dits, ils varient beaucoup de formes, de couleurs et de dimensions. Le criocère du lis (*Crioceris merdigera*), qui est très-commun au printemps dans toute la France, mesure de 7 à 8 millimètres de long; il est d'un rouge vermillon en dessus et noir en dessous, avec les pattes de la même couleur; son corselet présente de chaque côté un petit enfoncement,

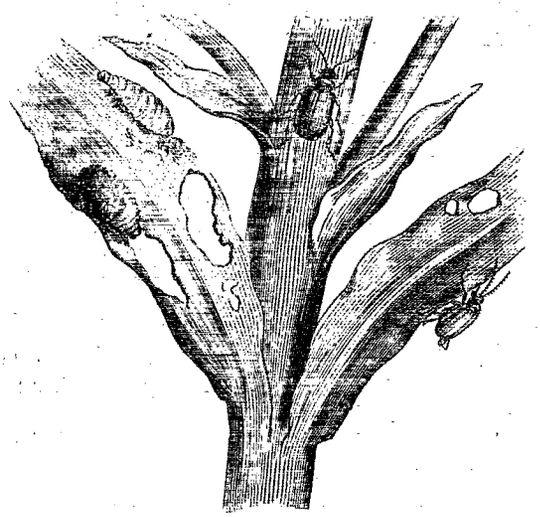

Le Criocère du lis à ses divers états. — Dessin de Mesnel.

et est fort étroit relativement aux élytres, dont la surface est ornée de plusieurs lignes de points. Quand on vient à le saisir, il fait entendre un petit cri qui résulte, paraît-il, du frottement du bord postérieur du crâne contre les parois du corselet, dans lequel la tête peut rentrer en partie. Il affectionne principalement les diverses espèces de lis cultivées dans les jardins; et sa femelle pond, à la surface inférieure des feuilles de ces plantes, des œufs qu'elle dispose en petits paquets de huit ou dix, et qu'elle fixe à l'aide d'une substance visqueuse. Au bout d'une dizaine de jours, les larves éclosent et se mettent en marche sur une seule ligne. Elles sont courtes, trapues et de consistance molle, et se distinguent à peine de la feuille sur laquelle elles se tiennent, grâce à la croûte sordide qui revêt leur corps. Cet enduit est formé par leurs déjections, qu'elles rejettent sur leur dos par une contraction des derniers anneaux de l'abdomen, et s'étend peu à peu jusque dans le voisinage de la tête, grâce aux mouvements rétrogrades exécutés par l'animal. La larve, en effet, au lieu de dévorer, comme la plupart des insectes, la portion de feuille située immédiatement devant elle, dévore celle qui est sous elle, et est obligée, en conséquence, de faire de temps en temps un pas en arrière. Sa voracité est telle qu'en peu d'instants ses téguments délicats sont recouverts d'un manteau dégoûtant qui les préserve des chocs et d'une dessiccation trop rapide, et qui ne laisse apercevoir que la tête et les pattes, de couleur noirâtre. Marchant d'abord en bon ordre, comme une rangée de soldats, les larves ne tardent pas à se séparer et se dispersent tantôt à la surface de la même feuille, tantôt sur les feuilles voisines, ou même le long de la tige, rongeant le parenchyme et perforant les tissus, comme le représente la figure ci-jointe. En quinze jours, elles ont atteint toute leur croissance : elles quittent alors la plante qu'elles ont déshonorée par leurs morsures, et, s'enfonçant dans le sol, se fabriquent avec des particules terreuses une sorte de coque qu'elles revêtent intérieurement d'un vernis argenté, produit d'une bave gluante qui se durcit rapidement. Dans cette demeure temporaire, elles se transforment en nymphes, et, quinze jours plus tard, l'insecte parfait, perçant les parois de sa prison, sort de terre et monte le long de la plante qui doit servir à sa nourriture.

Beaucoup plus petit que le criocère du lis, le criocère de l'asperge (*Crioceris Asparagi*) est de forme oblongue, avec le corselet rouge, marqué de deux points noirs; les élytres sont d'un bleu foncé métallique, ornées sur le bord de quatre points d'un fauve rougeâtre et d'un liseré de même couleur. Il vit sur les asperges, dont il ronge les feuilles aciculaires. Sur la même plante, et à la même époque, c'est-à-dire au mois de juin, on trouve le criocère à douze points (*Crioceris duodecimpunctata*), ainsi nommé parce que ses élytres, d'un rouge vermillon, sont marquées chacune de six points noirs. Enfin les plates-bandes de muguets sont ravagées par le criocère brun (*Crioceris brunnea* ou *C. Convallariæ*). Dans leur premier état, le criocère de l'asperge et le criocère à douze points ressemblent beaucoup au criocère du lis, mais n'ont pas tout à fait les mêmes mœurs, leur larve ne s'enveloppant pas de ses propres excréments et se contentant de maintenir ses téguments dans un état d'humidité suffisant.

Il est évident que sous le rapport des dommages qu'ils occasionnent, ces insectes ne sauraient être comparés ni au terrible phylloxera, ni même aux altises ou au célèbre *Doryphora;* mais lorsqu'ils se sont multipliés outre mesure ils peuvent compromettre l'existence des liliacées, ou tout au moins priver ces plantes de leur fraîcheur et de leur éclat naturels. Ils ne sauraient donc être tolérés par un jardinier diligent. Malheureusement, comme ils sont dispersés sur les feuilles, on ne peut songer à les anéantir d'un seul bloc au moyen de quelque substance chimique, et on n'a d'autre ressource que de les prendre à la main, un à un, le matin, lorsqu'ils sont encore engourdis, ou bien de les recueillir en secouant la plante au-dessus d'un parasol articulé semblable à ceux dont se servent les peintres et les entomologistes. Ce procédé, qui a été indiqué par le docteur Boisduval, permet de débarrasser en quelques heures des plates-bandes entières des insectes qui les ravagent.

UN TOMBEAU MUSULMAN A CHANDERNAGOR.

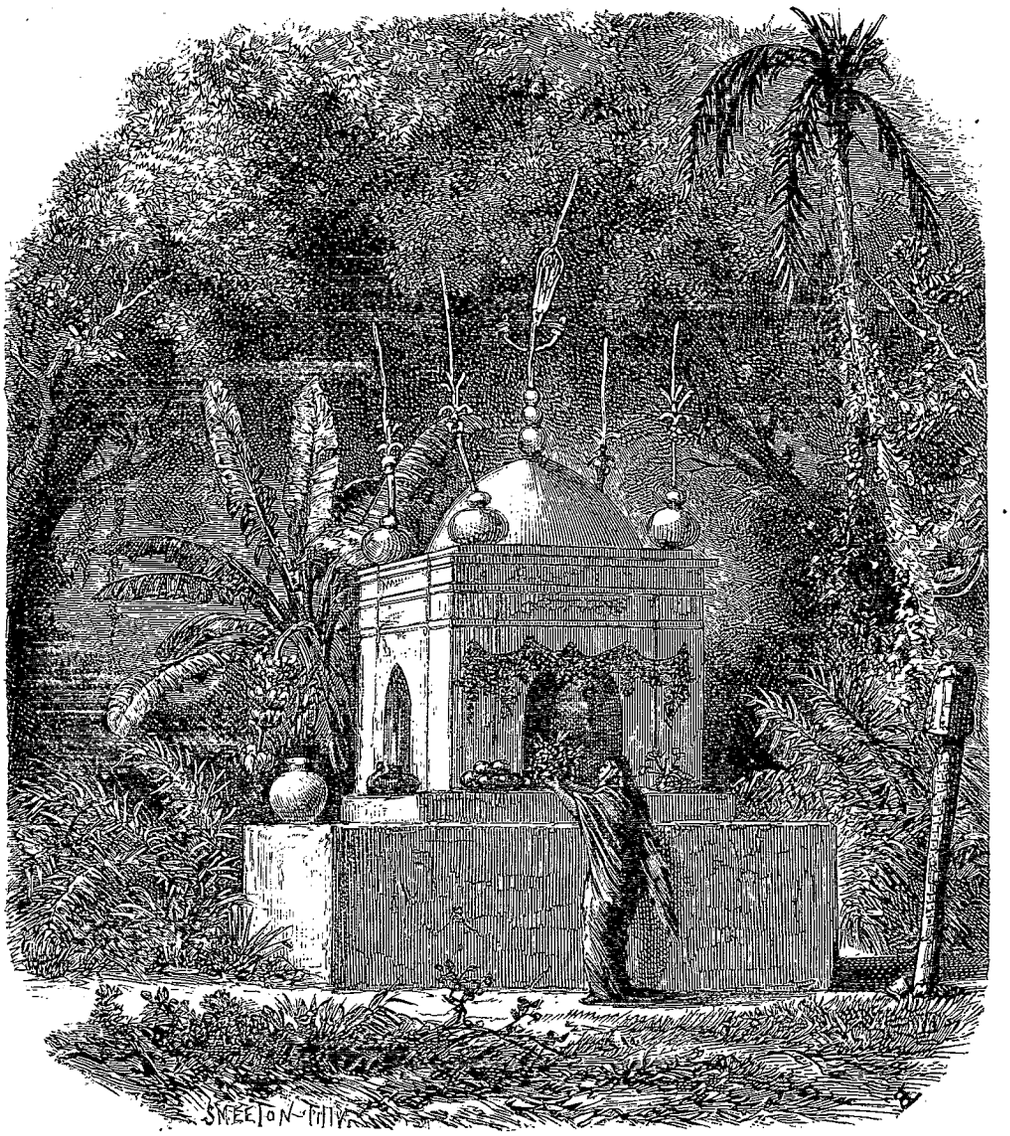

Tombeau musulman à Chandernagor. — Dessin de de Bérard, d'après nature.

Une après-midi, à Chandernagor, au bord de l'Hougly, l'une des branches du Gange, cherchant quelque abri contre la chaleur du jour, j'arrivai devant ce petit tombeau musulman, qu'encadrait un massif de grands arbres et de plantes. Je m'arrêtai. Une jeune femme avait apporté des vases, des fruits, des fleurs, qu'elle déposait en offrande au bas de la petite coupole. Me tenant à distance, je m'assis, et je dessinai sans la troubler. Mais bientôt le soleil descendit derrière l'horizon, et peu à peu l'ombre couvrit cette scène mélancolique d'un voile mystérieux. J'entendis dans les ténèbres le murmure d'une voix émue et des sanglots étouffés. Touché de ces accents doux et plaintifs, j'élevai aussi mon âme en silence vers le Père de tous les hommes, et j'associai de loin ma prière à celle de la jeune femme, car assurément elle priait. Qui donc a dit que les femmes musulmanes, exclues de la religion, n'avaient point de paroles d'adieu et de regret pour les morts? En m'éloignant, je pensai qu'aucun des magnifiques temples de la religion hindoue n'avait produit sur moi autant d'impression que ce modeste édicule d'une autre religion que la mienne. Je me dis qu'il était heureux, après tout, que le Coran ait défendu de sculpter des images : autrement, quels affreux colosses de Mahomet ne serait-on pas exposé à rencontrer dans le Bengale et dans le reste des Indes, où les mahométans sont si nombreux! On sait que, bien qu'ils ne reconnaissent sous aucun rapport l'autorité du sultan de Turquie (l'empereur du Mogol était naguère encore leur chef suprême), ce sont toujours de fidèles et fervents disciples de l'islamisme, surtout ceux des classes peu aisées et pauvres. Le doute commence à envahir, dit-on, quelques jeunes gens des générations nouvelles, élevés dans les écoles du gouvernement anglais : la jeune femme du tombeau n'était certainement pas sceptique.

LE CIEL EN 1878.

Nous avons eu en 1877 trois belles planètes s'offrant à la fois à l'observation des habitants de la Terre : Jupiter, Mars et Saturne; cette année-ci sera peut-être moins favorisée. Cependant nous allons voir qu'elle ne sera pas tout

à fait dépourvue d'intérêt pour les amateurs d'astronomie populaire.

Sans parler des constellations de chaque mois, des étoiles doubles, colorées, variables, en un mot, des curiosités constantes de l'astronomie sidérale, les mouvements planétaires nous offriront d'assez curieux aspects, notamment un passage de Mercure devant le Soleil et une occultation de Mars par la Lune. Mais commençons par les éclipses.

Il y aura en 1878 quatre éclipses : deux de Soleil et deux de Lune. Les deux éclipses de Soleil ne seront pas visibles en France, ni même en Europe. Nous n'avons donc pas à nous en occuper ici. Des deux éclipses de Lune, la seconde seulement, celle du 12 août, sera visible en France. En voici les phases principales :

Entrée de la Lune dans l'ombre de l'atmosphère terrestre	9 h.	31 m.	du soir.
— dans l'ombre de la Terre	10	52	
Milieu de l'éclipse	12	17	
Sortie de l'ombre de la Terre	1	43	du mat.
— de l'ombre de l'atmosphère terrestre	3	3	

La grandeur de l'éclipse sera de 0.59, le diamètre de la Lune étant *un*, c'est-à-dire que notre Satellite ne sera éclipsé que d'un peu plus de la moitié : ce ne sera donc qu'une éclipse *partielle*.

Le disque lunaire commencera à être éclipsé par son côté nord-est; au milieu de l'éclipse, ce sera sa moitié nord qui sera dans l'ombre, et à la fin, ce sera par un point nord-ouest qu'il sortira de l'ombre de notre planète.

L'ombre de la Terre a la forme d'un cône (ou d'un cornet), parce que le Soleil est plus grand que la Terre, et elle se termine en pointe à 347 000 lieues de nous environ, à l'opposé du Soleil. Tout près de nous, elle mesure naturellement le même diamètre que notre globe, c'est-à-dire 3 000 lieues; mais déjà à la distance moyenne de la Lune, à 96 000 lieues, elle est sensiblement diminuée. Le jour de l'éclipse, la Lune sera presque à sa moindre distance, et l'ombre de la Terre mesurera 80 minutes d'arc, la Lune en mesurant 30, c'est-à-dire qu'elle sera presque trois fois plus large que notre satellite. Le diamètre du monde lunaire est de 870 lieues.

Il est probable que la partie éclipsée ne disparaîtra pas entièrement, mais sera seulement obscurcie d'un voile rouge sombre, à cause de la réfraction des rayons solaires à travers notre atmosphère. Tout le monde a pu remarquer qu'à l'éclipse totale de Lune du 3 septembre 1876, le disque lunaire n'a pas cessé d'être visible. Il en a été de même pendant la belle éclipse totale de Lune du 23 août 1877.

S'il n'y a, en 1878, qu'une éclipse partielle de Lune visible en France, les amateurs d'astronomie pourront assister à un phénomène beaucoup plus rare, à un *passage de Mercure devant le Soleil*, qui aura lieu le 6 mai. Mercure est, comme chacun sait, la première planète de notre système, la plus proche du Soleil, autour duquel elle tourne comme la Terre, mais dans une orbite beaucoup plus petite et avec une vitesse beaucoup plus grande : sa révolution ne dure que 88 jours. Par la combinaison de son mouvement avec celui de la Terre, il lui arrive quelquefois de passer juste entre l'astre du jour et nous, comme cela arrive aussi pour Vénus; mais tandis que Vénus ne peut passer que deux fois par siècle devant le Soleil, Mercure peut y passer treize fois : le dernier passage a eu lieu le 5 novembre 1868, le prochain aura lieu le 6 mai 1878, et nous en aurons encore trois d'ici à la fin du siècle : le 7 novembre 1881, le 10 mai 1891 et le 10 novembre 1894. Voici les phases principales du phénomène :

Entrée de Mercure sur le Soleil.	3 h.	22 m.	soir.
Milieu du passage	7	10	
Sortie de la planète.	10	57	

Le Soleil se couchant à 7 h. 20 m. pour Paris, on verra le passage depuis l'entrée jusque après le milieu, c'est-à-dire plus de la moitié; mais les brumes de l'horizon pourront nuire.

Le passage sera entièrement visible du commencement à la fin pour l'Amérique du Nord, le Canada, les États-Unis, le Mexique, et Panama.

On verra le bord du Soleil s'échancrer comme coupé par une balle, et la planète s'avancer lentement comme un point noir suivant une ligne droite traversant le disque radieux, arriver à une faible distance du centre, continuer sa route, arriver au bord opposé du Soleil, l'échancrer à son tour, et disparaître. — La Terre passe quelquefois ainsi devant le Soleil, et s'il y a des habitants de Mars et de Jupiter, elle ne fait pas plus d'effet pour eux que n'en fera Mercure pour nous.

Un autre phénomène également assez rare, l'*occultation de Mars par la Lune*, arrivera le 3 juin, à 10 h. 13 m. du soir. La Lune s'approchera lentement de la planète rouge, située fort loin derrière elle dans l'espace, arrivera à la toucher en un point du disque lunaire marqué à 75 degrés à l'est (ou à gauche), en comptant à partir du sommet de la Lune, et l'éclipsera pendant 40 minutes, la planète ressortant, à 10 h. 53 m., en un point situé à 38 degrés à droite du sommet de la Lune; mais ce jour-là la Lune se couchera à 10 h. 34 m. et sera seulement en son mince croissant du troisième jour de la lunaison, de sorte que l'immersion de la planète derrière elle n'aura lieu que 21 minutes avant son coucher, dans les brumes de l'horizon. Il faudra que l'atmosphère soit bien pure pour que l'observation soit possible.

La Lune passera aussi dans son cours devant plusieurs étoiles brillantes, devant *Sigma* du Sagittaire, de deuxième à troisième grandeur, le 31 octobre, de 4 h. 16 m. à 5 h. 17 m. du matin; — devant *Pi* du Scorpion, de troisième grandeur, le 16 mai à 11 h. 42 m. (elle frôlera seulement l'étoile, qui paraîtra marcher au-dessus des sommets des montagnes lunaires); — devant *Epsilon* des Gémeaux, de troisième à quatrième grandeur, le 6 mai, à 11 h. 24 m. (elle la frôlera seulement), et le 14 novembre, de 4 h. 26 m. à 5 h. 38 m. du matin; — devant *Phi* du Sagittaire, de même éclat, le 5 septembre, à 11 h. 14 m.; — devant *Théta* du Capricorne, de quatrième grandeur, le 16 juillet, de 2 h. 30 m. à 2 h. 55 m. du matin, et le 5 octobre, de 9 h. 5 m. à 10 h. 20 m.; — et devant une charmante étoile double, *Epsilon* du Bélier, de quatrième à cinquième grandeur, le 13 octobre, de 5 h. 57 m. à 6 h. 51 m. du soir.

En quels mois les planètes se trouveront-elles dans les meilleures conditions d'observation, et quels aspects présenteront-elles aux observateurs de notre Terre?

Comme nos lecteurs le savent, *Mercure* n'est que très-rarement visible à l'œil nu, parce que, tournant très-près du Soleil, il s'écarte rarement de ses rayons et n'est sur nos têtes que pendant le jour. Dans les meilleures conditions, lorsqu'il s'éloigne à sa plus grande distance angulaire de l'astre du jour, on peut le chercher, soit le soir, quelque temps après le coucher du Soleil, soit le matin, quelque temps avant son lever. Quels jours les curieux pourront-ils le voir en 1878? Ce n'est pas difficile à calculer. Nous avons déjà dit tout à l'heure qu'il passera devant le Soleil le 6 mai : ce jour-là il sera donc juste entre le Soleil et nous. Pour le voir lorsqu'il se trouvera à sa plus grande élongation du Soleil, il faut chercher les époques où il formera un angle droit avec le Soleil et nous, car c'est alors qu'il s'en écartera le plus, qu'il avancera ou retardera le plus relativement au Soleil, c'est-à-dire sera visible à la faveur des crépuscules. On trouve ainsi que :

Le 2 février, il avance	sur le Soleil	de 1 h. 32 m.,	et est	visib.	le mat.
Le 5 avril, il retarde	—	— de 1 h. 13	—	—	le soir.
Le 2 juin, il avance	—	— de 1 h. 38	—	—	le mat.
Le 13 août, il retarde	—	— de 1 h. 45	—	—	le soir.
Le 25 sept., il avance	—	— de 1 h. 12	—	—	le mat.
Le 8 déc., il retarde	—	— de 1 h. 23	—	—	le soir.

C'est vers ces époques seulement qu'on pourra le trouver. Il est visible à l'œil nu comme une belle étoile blanche ressortant du ciel crépusculaire. Dans une lunette, on ne le verra pas rond, mais en demi-lune, parce que, ne brillant, comme la Terre, que par la lumière qu'il reçoit du Soleil, et formant alors un angle droit avec le Soleil, nous ne voyons dans ces positions que la moitié de son hémisphère éclairé.

Les anciens avaient bien remarqué ces périodicités dans la visibilité de Mercure, qui semble jouer à cache-cache avec la lumière et ne se montre que le soir ou le matin avant le jour.

Mercure est un monde dont nous connaissons aujourd'hui la distance, le volume, le poids, la densité, les saisons, l'atmosphère et les climats. Il est plus petit que la Terre, et c'est la plus petite, mais la plus dense des planètes de notre système.

La seconde planète, *Vénus*, gravite comme Mercure dans une orbite intérieure à celle de la Terre, et nous offre par conséquent des phases comme Mercure, sur une plus grande échelle. Elle s'écarte davantage du Soleil, car dans ses plus longues élongations elle peut présenter une différence de trois à quatre heures avec lui, se lever plus de trois heures avant lui, et se coucher plus de trois heures après. Elle n'est donc jamais visible à minuit; mais c'est « l'étoile du matin » et « l'étoile du soir. » Son éclat splendide lui a valu depuis les temps les plus reculés la palme de toutes les beautés du ciel. Nous la trouvons, il y a des milliers d'années, dans la religion des Hindous, qui la nommaient *Sukra*, l'Éclatante, la *Belle* par excellence.

Le mois de décembre 1877 est une époque de brillante apparition pour Vénus, car elle retarde de près de quatre heures sur le Soleil, et ne se couche à la fin du mois qu'après huit heures, le Soleil se couchant à quatre heures. Puis elle reste de moins en moins longtemps, s'éclipse tout à fait dans ses rayons au mois de février 1878, passera à l'ouest du Soleil et le précédera insensiblement à son lever, de manière à devenir étoile du matin aux mois d'avril et de mai. Le 1er mai, elle passera au méridien trois heures avant lui; puis, par la combinaison de son mouvement avec celui de la Terre, elle se rapprochera peu à peu de l'astre du jour, pour arriver à passer derrière lui au mois de décembre. On voit donc que les meilleures époques d'observation de Vénus sont le mois de décembre 1877 comme étoile du soir, et les mois d'avril et mai 1878 comme étoile du matin.

Cette planète, qui ne nous paraît qu'un point brillant dans le ciel, est un monde de mêmes dimensions que le nôtre, entouré d'une atmosphère analogue à celle que nous respirons, montrant au télescope des montagnes beaucoup plus élevées que les nôtres, et présentant un régime météorologique de saisons rapides dont chacune ne dure que cinquante-six jours, et beaucoup plus variées que les nôtres. Les habitants de Vénus ne doivent pas « consacrer tout leur temps aux plaisirs, au milieu des bocages enchantés de paysages tropicaux », comme le supposait Bernardin de Saint-Pierre; car leur planète n'est pas mieux privilégiée que la nôtre au point de vue des intempéries peu délectables que nous avons trop fréquemment à subir. Vue de là, la Terre où nous sommes brille à minuit dans le ciel des habitants de Vénus comme la plus belle étoile du firmament. Peut-être nous adorent-ils de loin, car nous sommes leur Jupiter; mais s'ils supposent que notre monde est habité, ils ne devinent pas sans doute que c'est, en grande partie, par des troupeaux de soldats.

La planète *Mars* est passée en 1877 à sa plus grande proximité possible de la Terre, à 14 millions de lieues, ce qui nous a permis de continuer l'étude de sa constitution physique et de sa géographie. Grâce à la situation de cette planète, juste derrière nous à l'opposé du Soleil, c'est aujourd'hui le monde que nous connaissons le mieux. Son année dure un an terrestre et 322 jours; ses saisons ont la même intensité que les nôtres et sont deux fois plus longues; on distingue dans ses climats trois zones géographiques comme ici : torride, tempérée, et glaciale; ses pôles sont couverts de neige que l'on voit fondre aux bords, sous les chaleurs de l'été; son ciel est plus chargé de nuages en hiver qu'en été; ses nuages sont formés de *la même eau* que les nôtres; la durée du jour y est de 24 heures 39 minutes 35 secondes; les êtres vivants y pèsent trois fois moins qu'ici; sa géographie nous montre plus de terres que de mers, et, au lieu de vastes océans analogues à ceux qui recouvrent notre planète, on voit des méditerranées entrecoupées dont les golfes pénètrent profondément dans les terres (1). Les continents nous apparaissent teintés d'une nuance jaune rougeâtre qui ferait penser que les végétaux quelconques qui les tapissent sont non pas verts comme ici, mais jaunes ou rouges. Cette couleur rouge, visible à l'œil nu, est certainement la cause de l'attribution au dieu de la guerre dont Mars a été l'objet dès la plus haute antiquité. Cette planète est restée dans le voisinage de la Terre, en opposition avec le Soleil, pendant les mois d'août, septembre et octobre 1877, et elle s'éloigne de plus en plus pour s'éclipser bientôt derrière les rayons du Soleil, de sorte que pendant toute l'année 1878 elle sera à peu près invisible pour nous.

Nous arrivons maintenant au monde de *Jupiter*, le plus important de tous ceux de notre famille solaire. Il se trouvera en opposition le 24 juillet, c'est-à-dire qu'à cette époque la Terre passera entre lui et le Soleil, de sorte qu'il brillera dans notre ciel à minuit. C'est naturellement la meilleure époque pour son observation. Dès le mois de juin on le verra se lever, à la nuit close, pour monter lentement dans le ciel et passer au méridien (c'est-à-dire juste au midi) vers deux heures, puis vers une heure du matin. Au milieu de juillet, il y passera vers minuit; au milieu d'avril, à dix heures et demie, et le 1er septembre, à une heure et un quart. Comme Jupiter est l'astre le plus brillant du ciel, on ne peut se tromper à son égard, et ces données suffiront à tous les amateurs pour le trouver immédiatement.

Vu dans une lunette, même de faible puissance (dans une simple longue-vue), il se présente accompagné de son cortége de quatre Lunes, dont les positions relativement à lui varient non-seulement du jour au lendemain, mais encore d'une heure à l'autre, ce qui peut faire l'objet d'observations intéressantes. On est toujours agréablement surpris, lorsqu'on dirige une lunette sur Jupiter, de voir, au lieu d'un point brillant, un disque circulaire aplati en haut et en bas, accompagné de quatre Lunes le suivant dans son cours, et présentant sur son disque des bandes transversales qui nous montrent la condition de son atmosphère.

Nos lecteurs savent certainement que Jupiter est un monde 1234 fois plus gros que le nôtre et 310 fois plus lourd. Ses matériaux sont beaucoup plus légers que ceux qui forment le globe terrestre, et pourtant les corps y pè-

(1) Voy. le récent ouvrage de M. Camille Flammarion, *les Terres du ciel*, description climatologique et géographique des autres mondes, liv. VI, ch. 5.

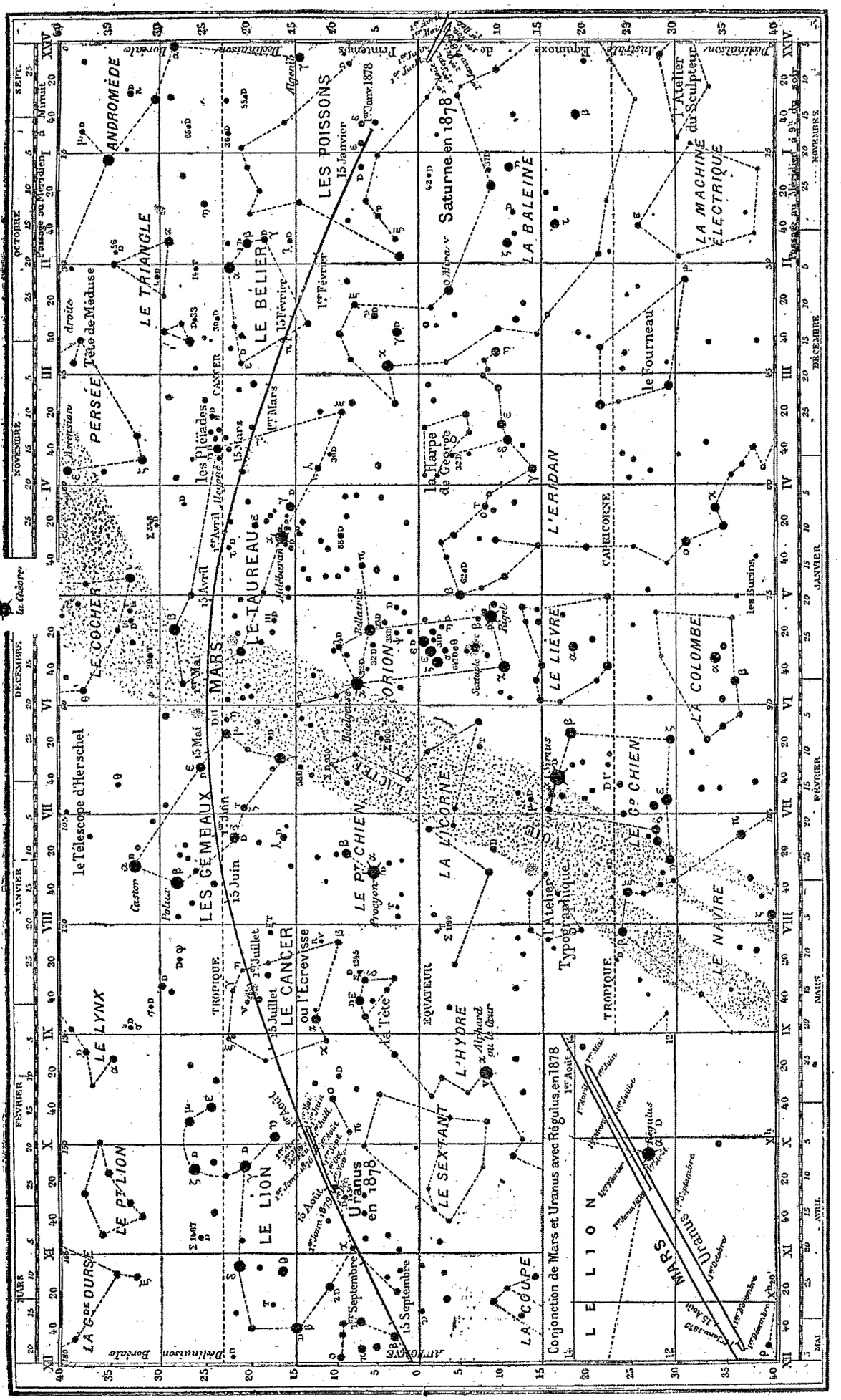
ANDROMÈDE
LE TRIANGLE
PERSÉE
Tête de Méduse
droite
LE COCHER
LES POISSONS
15 Janvier
1er Janvier 1878
LE BÉLIER
1er Février
15 Février
Saturne en 1878
LA BALEINE
LA MACHINE ÉLECTRIQUE
Atelier du Sculpteur
les Pléiades
1er Avril
15 Avril
1er Mars
15 Mars
1er Mai
15 Mai
MARS
LE TAUREAU
la Harpe de Georges
L'ÉRIDAN
le Fourneau
le Télescope d'Herschel
LES GÉMEAUX
Castor
Pollux
15 Juin
1er Juin
ORION
Bellatrix
Rigel
Saiphe
LE LIÈVRE
CAPRICORNE
les Burins
LA COLOMBE
LE LYNX
LE PETIT LION
LE CANCER
ou l'Écrevisse
1er Juillet
15 Juillet
LE PETIT CHIEN
Procyon
la Tête
LA LICORNE
EQUATEUR
Atelier Typographique
LE GRAND CHIEN
LE NAVIRE
LE SEXTANT
L'HYDRE
Alphard ou le Cœur
LE LION
Uranus en 1878
15 Août
1er Août
1er Septembre
15 Septembre
LA COUPE
LA GRANDE OURSE
Dubhe
Merak
Conjonction de Mars et Uranus avec Régulus en 1878
1er Août
Régulus
MARS
Uranus
1er Octobre
15 Octobre
1er Novembre
15 Novembre
1er Décembre
15 Décembre
1er Janvier 1879
15 Janvier 1879
1er Février
15 Février
1er Mars
15 Mars
1er Avril
15 Avril
1er Mai
15 Mai
1er Juin
15 Juin
1er Juillet
15 Juillet
1er Août
15 Août
1er Septembre
15 Septembre
1er Octobre
15 Octobre
1er Novembre
15 Novembre
1er Décembre
15 Décembre
1er Janvier 1878
15 Janvier 1878
1er Février
15 Février
1er Mars
15 Mars
1er Avril
15 Avril
1er Mai
15 Mai
1er Juin
15 Juin
1er Juillet
15 Juillet
1er Août
15 Août
1er Septembre
15 Septembre

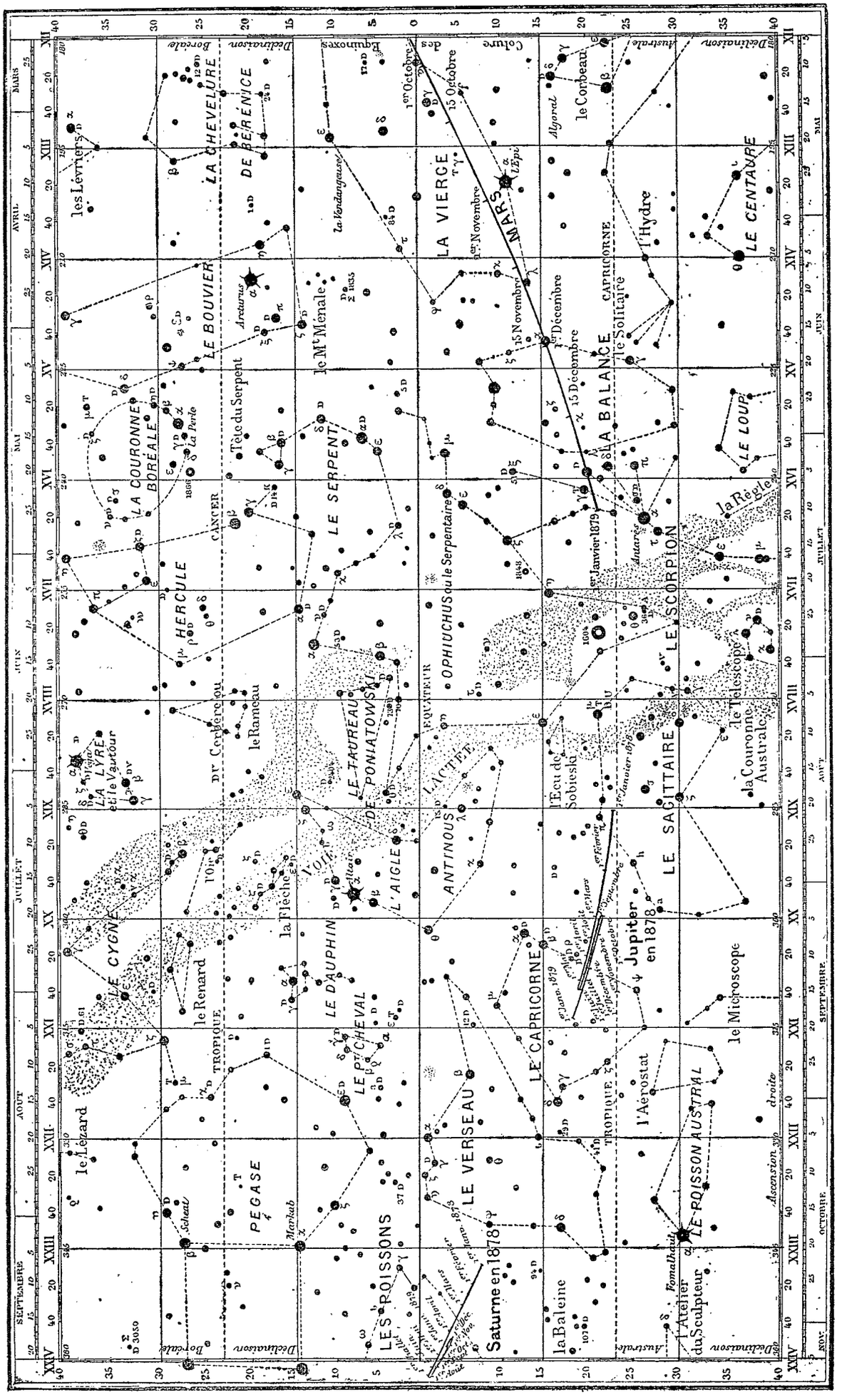
LA CHEVELURE
DE BERÉNICE
LE BOUVIER
Arcturus
LA VIERGE
MARS
1er Octobre
15 Octobre
1er Novembre
15 Novembre
1er Décembre
15 Décembre
1er Janvier 1879
LA BALANCE
CAPRICORNE
le Corbeau
l'Hydre
le Solitaire
LE CENTAURE
LE LOUP
la Règle
LE SCORPION
la Couronne Australe
le Télescope
LE SAGITTAIRE
l'Autel
Antarès
l'Aérostat
Jupiter en 1878
le Microscope
LE CAPRICORNE
l'Ecu de Sobieski
ANTINOUS
LACTÉE
OPHIUCHUS ou le Serpentaire
LE SERPENT
Tête du Serpent
le Mont Ménale
la Vendangeuse
LA COURONNE BORÉALE
la Perle
HERCULE
CANCER
le Rameau
LE TAUREAU DE PONIATOWSKI
L'AIGLE
LE DAUPHIN
la Flèche
LE CYGNE
LA LYRE
et le Vautour
le Renard
le Lézard
PEGASE
Markab
Scheat
LES POISSONS
LE VERSEAU
Saturne en 1878
la Baleine
l'Atelier du Sculpteur
Fomalhaut
LE POISSON AUSTRAL
les Lévriers
Bouvier
Serpent
Vierge
Balance
Scorpion
Sagittaire
Capricorne
Verseau
Poissons
Baleine
Sculpteur
Cygne
Lyre
Aigle
Dauphin
Cheval
Pégase
Lézard
Hercule
Couronne
Lévriers
Chevelure
Lion
Hydre
Corbeau
Centaure
Loup
Règle
Scorpion
Télescope
Couronne Australe
Microscope
Aérostat
Autel
Ecu de Sobieski
Antinous
Lacte
Ophiuchus
Serpentaire
Tête du Serpent
Ménale
Vendangeuse
Couronne Boréale
Perle
Taureau de Poniatowski
Rameau
Corbeau
Flèche
Renard
Tropique
Equateur
Ecliptique
Jupiter
Saturne
Mars
Arcturus
Antarès
Algorab
Markab
Scheat
Fomalhaut
Déclinaison
Ascension droite
Boréale
Australe
JUIN
JUILLET
AOUT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOV.
DÉC.
JANV.
FÉVR.
MARS
AVRIL
MAI

sent deux fois et demie plus qu'ici : 100 kilogr. transportés de la Terre sur Jupiter y pèseraient 258 kilogr. L'année de ce globe colossal est près de douze fois plus longue que la nôtre, mais la durée du jour jovien n'est que de 9 h. 55 m. (jour et nuit compris), de sorte qu'il y a 10 455 jours dans l'année des habitants de Jupiter. Quel calendrier! compliqué encore par quatre espèces différentes de mois rapides : l'un d'un jour dix-huit heures, l'autre de trois jours treize heures, le troisième de sept jours quatre heures, et le quatrième de seize jours seize heures, pendant lesquels ses quatre lunes passent par toutes leurs phases en produisant presque tous les jours des éclipses de Soleil et de Lune!

Comment voit-on la Terre de Jupiter? 192 millions de lieues, c'est déjà bien loin pour distinguer à l'œil nu un globe aussi petit que le nôtre. Pourtant on doit nous voir encore de cette distance; mais comme la Terre ne peut au plus retarder ou avancer sur le Soleil que de vingt minutes, et qu'il faut attendre que la nuit tombe pour pouvoir la distinguer sous la forme d'une petite étoile du soir ou du matin, c'est quinze minutes environ après le coucher du Soleil qu'on peut le mieux la trouver. C'est bien difficile, car il doit encore faire jour, l'atmosphère de Jupiter étant très-élevée. Des yeux comme les nôtres ne nous distingueraient certainement pas. Heureusement, de temps en temps notre planète passe devant le Soleil, et avec des lunettes on a pu remarquer son passage et savoir que nous existons... Quand je dis *nous*, c'est trop, car on ne doit pas croire que cette petite tache soit habitable; notre globe paraît de là comme une piqûre d'aiguille sur le Soleil, qui est lui-même cinq fois moins large que vu d'ici.

Continuons notre description de l'aspect des planètes pendant l'année qui vient de s'ouvrir. Saturne incline en ce moment ses anneaux de telle sorte que nous ne les voyons actuellement que par la tranche, la Terre se trouvant dans le prolongement de leur plan; et comme ils sont très-minces, nous ne pouvons plus les apercevoir qu'à l'aide de puissants instruments. Cette phase arrive tous les quinze ans. Ce monde merveilleux se trouvera en opposition le 22 septembre, c'est-à-dire qu'à cette date il passera au méridien juste à minuit : c'est la meilleure date pour l'observation. En avril, il brillera au sud-est avant minuit et au sud après minuit; le 1er septembre, il passe au méridien à 1 h. 23 m.; le 1er octobre, à 11 h. 17 m.; le 15 octobre, à 10 h. 18 m., et le 1er novembre, à 9 h. 8 m. C'est donc en septembre et octobre qu'il brillera sur nos têtes pendant les heures du soir. L'année des Saturniens est égale à vingt-neuf ans terrestres, et le jour saturnien n'est que de 10 heures 16 minutes, de sorte qu'il y a 25 069 jours dans l'année de ce monde lointain. Ajoutons-y huit espèces de mois, car ce globe est entouré de huit lunes circulant autour de ses étranges anneaux. Et ces anneaux, de quoi peuvent-ils être formés? De morceaux séparés, de corpuscules, d'aérolithes emportés par un mouvement de rotation inouï autour de la planète. Le diamètre extérieur mesure 71 000 lieues, et le diamètre intérieur 47 340; il y a 23 670 lieues du centre de Saturne au bord intérieur des anneaux, et comme le rayon équatorial de Saturne est de 15 250 lieues, il y a 8 420 lieues entre la surface de la planète et l'anneau. Le bord intérieur court en raison de 425 lieues par minute ou 25 500 lieues à l'heure! Mais l'une des particularités les plus curieuses du monde de Saturne, c'est sa légèreté. Voilà un globe 864 fois plus gros que la Terre et qui ne pèse que 92 fois plus : la densité de ses matériaux est sept fois plus faible que celle des matériaux terrestres. Ce globe flotterait sur un océan comme une boule de sapin. Les habitants peuvent être des êtres aériens volant dans son atmosphère.

Cette planète, la plus lointaine et la plus lente dans son mouvement de translation autour du Soleil, fut la dernière connue des anciens.

Nous sommes arrivés à Uranus.

Quoique cette planète soit 74 fois plus grosse que celle que nous habitons, la distance qui nous en sépare la rend invisible à l'œil nu, et même dans les puissants instruments on ne découvre aucun détail à sa surface. Elle est accompagnée de quatre satellites; son année est 84 fois plus longue que la nôtre, et chacune de ses saisons dure 21 ans. Le Soleil y paraît 19 fois moins large que vu d'ici; sa lumière et sa chaleur y sont 390 fois plus faibles.

Ce que nous venons de dire d'Uranus s'applique à plus forte raison à *Neptune*, la dernière planète de notre système. A la distance de plus d'*un milliard* de lieues qui nous en sépare, elle n'est qu'un point même dans les plus puissants instruments. Chacune de ses années est égale à 165 des nôtres.

Sur la demande d'un certain nombre de nos lecteurs, au lieu de donner, comme les années précédentes, une carte séparée pour chaque planète, nous les avons toutes réunies en une seule, qui offre en même temps l'avantage de contenir les principales étoiles du zodiaque visibles à l'œil nu, et peut servir à toute observation directe, indépendamment des positions des planètes, qui se déplacent sur cette carte comme sur un canevas. On a inscrit sur la ligne inférieure les dates où les principales régions passent au méridien à neuf heures du soir, heure moyenne la plus favorable pour les observations, et pour que l'indication soit plus complète, on a inscrit à la ligne supérieure les époques des passages au méridien à minuit. Les positions de Mars, Jupiter, Saturne et Uranus sont tracées sur cette carte; on n'y a pas marqué celles de Vénus et Mercure, astres du matin et du soir, que l'on trouvera facilement d'après nos indications précédentes. Cette carte contient en outre les étoiles remarquables sur lesquelles l'attention des amateurs peut le plus spécialement s'exercer. Les principales étoiles doubles, faciles à observer dans des instruments de moyenne puissance, y sont signalées par la lettre D, et les étoiles variables par la lettre V. Ajoutons un point assez curieux : la belle étoile Régulus se trouve sur le chemin de Mars et Uranus, et nous avons dû supprimer l'étoile de la carte générale, parce qu'elle eût masqué les positions; mais nous avons dessiné sur une plus grande échelle, au bas de la carte, cette intéressante et rare conjonction.

NOS PÈRES.

L'enfantement de la France à l'unité administrative, financière, a été l'œuvre des siècles, et si le passé offre tant de spectacles d'erreurs, il mérite aussi beaucoup d'indulgence. Notre grandeur moderne, le perfectionnement de notre civilisation, sont le fruit des efforts de nos pères, et ils ont coûté assez de sang et de souffrances pour être dignes de quelque égard et de quelque respect.

Octave NOEL.

TRANSPORT DE TUBERCULES
ET DE PLANTES GRASSES.

Voy., sur les Caisses Ward, t. XLV, 1877, p. 384.

Le transport des oignons, bulbes et tubercules souterrains, tels que ceux des liliacées, des iridées, des orchidées terrestres, des aroïdées, etc., s'opère très-bien en emballant ces parties avec soin dans de la mousse sèche, ou mieux encore dans de la terre ou du sable très-sec, qui remplisse parfaitement la caisse où elles sont contenues.

Les orchidées dites parasites (ou épiphytes), à bulbes extérieurs verts, peuvent voyager dans des caisses de bois percées de petits trous, maintenues bien sèches; il faut supprimer toutes les vieilles feuilles, qui en se décomposant donneraient de l'humidité, et entourer les racines avec de la mousse sèche ou de vieux morceaux de toile. Pour les plantes grasses, telles que les cactus, les mêmes moyens conviennent; on y emploie aussi du crin ou de la laine, ou tout autre corps flexible, sec et peu susceptible de s'altérer par l'humidité. Enfin il faut, si ces plantes grasses sont volumineuses, les isoler des autres végétaux, afin que, si elles viennent à périr, l'humidité résultant de leur décomposition ne puisse pas atteindre les autres objets qu'on aurait enfermés dans les mêmes caisses. Il faut aussi qu'elles soient enveloppées et emballées avec assez de soin pour que leur tissu, moins solide et plus aqueux que celui des tubercules et des oignons, ne soit pas blessé ou écrasé par leur propre poids, souvent fort considérable.

SERRURERIE DU MOYEN AGE.

UN LAMPIER DU QUINZIÈME SIÈCLE.

On appelait *lampier* ou *lampesier*, au moyen âge, un lustre portant de petits godets dans lesquels on versait de l'huile, et qui étaient munis de mèches, ou bien garnis de pointes sur lesquelles on pouvait planter des cierges.

« Il était d'usage, autrefois comme aujourd'hui, dit M. Viollet-le-Duc (1), de maintenir au moins une lampe allumée devant l'autel, et, pendant les fêtes solennelles, de garnir un grand nombre de lampes de godets et de bougies de cire, non-seulement dans l'enceinte des églises, mais même dans les rues. Cet usage avait été pratiqué dans les églises de Byzance dès les premiers siècles du christianisme, et Sainte-Sophie se distinguait entre toutes les églises de la capitale de l'empire d'Orient par son riche luminaire. En Occident, nous voyons que des rentes fixes et des revenus fonciers étaient affectés à l'entretien du luminaire dans les églises abbatiales, collégiales, paroissiales, et dans les cathédrales. A en juger par l'importance de ces dotations, le luminaire des églises devait être autrefois très-considérable. »

« Il n'existe plus en France, ajoute le même auteur, une seule de ces lampes, qui se trouvaient encore, avant la révolution du dernier siècle, en grand nombre dans nos églises : tout a été jeté au creuset ou détruit. Nous n'en pouvons connaître la forme que par quelques descriptions assez vagues ou des représentations peintes ou sculptées. »

A côté des renseignements que le savant architecte a tirés de ces représentations ou des récits d'auteurs anciens, il cite les *couronnes de lumière* qui se voient encore dans l'église d'Aix-la-Chapelle, données par l'empereur Barberousse, et les deux couronnes qui sont conservées à Hildesheim : l'un et l'autre sont des types des plus remarquables de ce genre de fabrication au onzième et au douzième siècle, d'autant plus précieux que des objets pareils sont plus difficiles à trouver.

On voit que le lustre ou lampier du Musée national de Munich, que reproduit notre gravure, est une œuvre rare en même temps qu'intéressante par le mérite de son exécution. Sa forme n'est pas celle des couronnes de lumière qui viennent d'être mentionnées. Moins ancienne et plus compliquée, elle dessine une édicule dans le style de la fin du quinzième siècle auquel elle appartient, avec les arcs surbaissés et les feuillages frisés de l'architecture de ce temps. L'édicule a pour base et pour couronnement deux cercles ajourés et fleuronnés qui relient entre elles les membrures verticales constituant la cage intérieure et celles qui s'y appuient tout autour comme des contre-forts. Au cercle supérieur sont attachées les chaînes au moyen desquelles le lustre était suspendu. Les ogives qui surmontent le cercle inférieur portent six bobèches à pointe; d'autres, qui remplissent au-dessus les mêmes intervalles, se terminent à leur sommet par des tiges soutenant des viroles où des flambeaux pouvaient être placés. Tout cet ensemble de ramures flexibles et de feuillages en tôle découpée a la légèreté qui convient à un meuble en quelque sorte aérien.

On faisait les lampiers en cuivre ordinairement doré, enrichi d'émaux et de cristaux, en argent, en fer, en bois. Celui de Munich est en fer, et peut être considéré comme un remarquable exemple de la serrurerie d'assemblage, qui a fourni au moyen âge des modèles qu'on ne saurait trop étudier. Nous citerons encore à ce sujet M. Viollet-le-Duc, qui adresse aux hommes du métier les plus judicieuses observations (1) :

« On comprendra facilement que des hommes qui, dans toutes les branches de l'architecture, savaient si bien adapter les formes à la matière employée et à la mise en œuvre, aient cherché, dans les grandes pièces de serrurerie, à n'admettre que des compositions d'art se prêtant aux exigences du travail du fer. Alors les assemblages, les nécessités de la structure, au lieu d'être dissimulés, apparaissent franchement, deviennent les motifs de la décoration. L'artisan cherche d'ailleurs à donner à son œuvre une raison d'être pour les yeux; il entend que l'on en comprenne l'organisme, pour ainsi dire, qu'on apprécie les efforts qu'il a faits pour allier intimement l'art à la nécessité de structure, aux qualités propres à la matière employée. L'art ne s'introduit réellement dans l'industrie que sous l'empire de principes vrais, clairs, se résumant en ceci : soumission de la forme à la nécessité, à l'emploi de la matière et aux qualités qui lui sont propres.

» Quand on examine les œuvres de serrurerie du moyen âge, on observe que ces fers sont, relativement à ceux que nous employons aujourd'hui, légers; que ces ouvrages ont un aspect élégant, délié. Et, en effet, une des qualités que doit posséder la serrurerie, c'est la légèreté, puisque la matière est très-résistante sous un petit volume. Le fer forgé cependant, s'il a une force considérable en agissant comme tirant, comme lien, est flexible, « n'a pas de roide », et ne peut, debout, porter un poids assez lourd, à moins de lui donner une épaisseur que ne comporte guère ce genre d'ouvrages et qui augmente la dépense. C'est donc par des combinaisons d'assemblage que le serrurier peut suppléer au défaut de roideur de ce métal. Les serruriers du moyen âge, économes de la matière, arrivaient au but par les moyens les plus vrais. Loin de cacher ces moyens, ils les montraient, s'en faisaient honneur. En effet, quand un moyen est simple et pratique, il n'y a pas lieu de le cacher; si ce n'est, au contraire, qu'un expédient étranger à la nature de la matière mise en œuvre, qui ne présente pas de garanties sérieuses de solidité, qui exige l'emploi de ressources hors de proportion avec le résultat, on ne saurait trop le dissimuler, et c'est ce qu'on fait trop souvent dans notre serrurerie fine de bâtiment. »

Nous renvoyons, pour le développement de ces idées et la démonstration technique, à l'ouvrage d'où nous les avons tirées. Tout ce que l'auteur dit, par exemple, des armatures de puits, particulièrement de celles qui sont posées au-dessus des margelles, pourrait s'appliquer au lampier de Munich. Sans doute, ce lampier suspendu et n'ayant pas de poids à porter n'avait pas besoin d'autant de moyens de ré-

(1) *Dictionnaire du mobilier français*, t. Ier, p. 142.

(1) *Dictionnaire de l'architecture française*, SERRURERIE, t. VIII, p. 351.

sistance ; mais il rappelle le pavillon des puits par sa forme générale, et l'assemblage en est fait selon les mêmes principes ; on peut y reconnaître une imitation de ces constructions, où la simplicité des assemblages contribuait à la

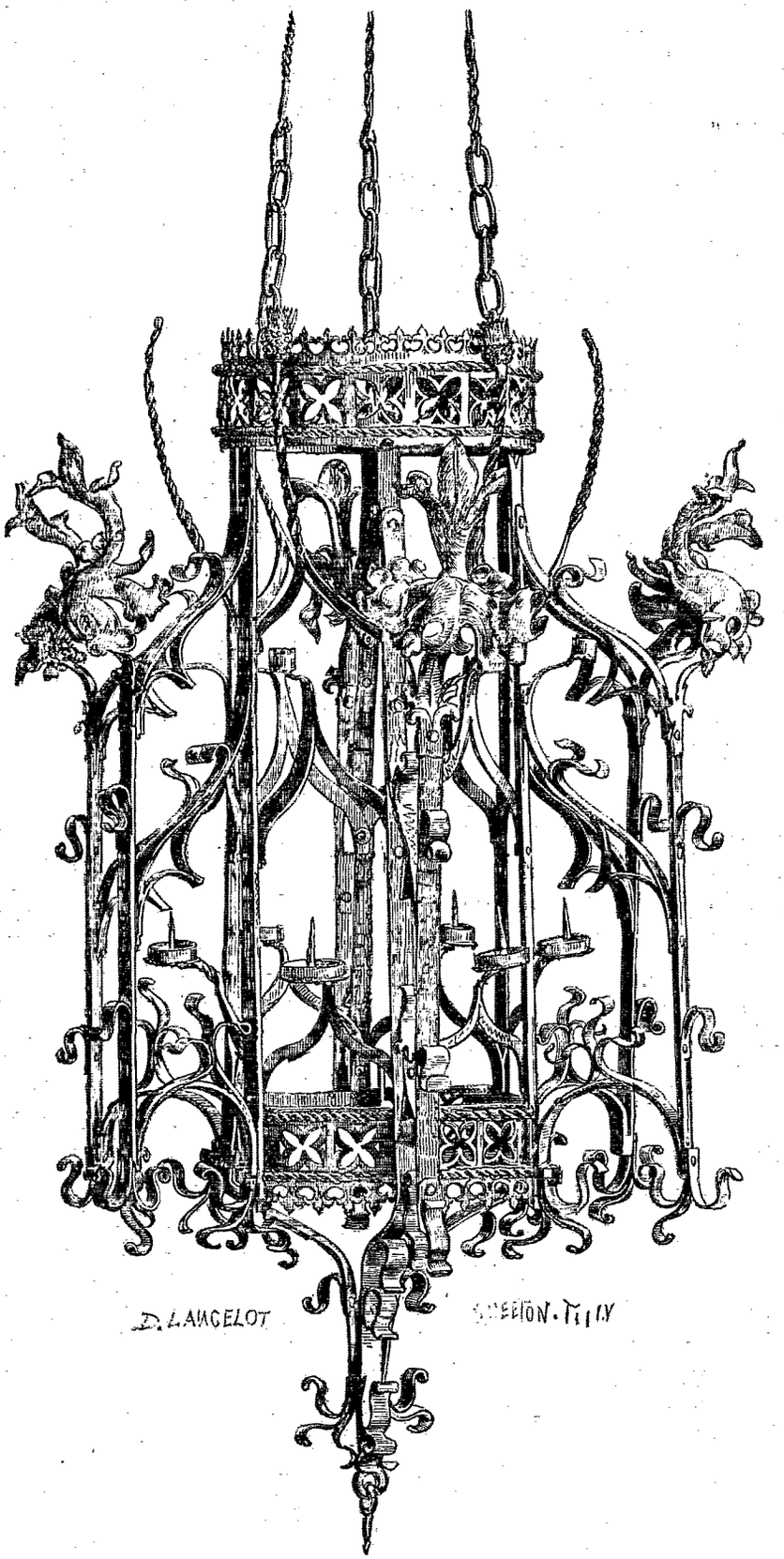

Musée national de Munich. — Lustre en fer du quinzième siècle. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie.

solidité, où la serrurerie restait de la ferronnerie, c'est-à-dire qu'on y reconnaissait le fer travaillé dans les conditions qui conviennent à sa nature, et que la décoration même était la conséquence du procédé de fabrication.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15. Le Gérant, J. BEST.

LE COURAGE.

Le Courage militaire, statue par Paul Dubois. — Dessin de Jules Lavée.

La belle statue de M. Paul Dubois que nous reproduisons, et qui est destinée, avec la Charité dont nous avons donné un dessin (page 1 du volume précédent), à décorer le tombeau du général Lamoricière, n'est pas seulement une œuvre d'art d'une grande distinction, elle est une interprétation aussi juste qu'élevée du sujet que l'artiste s'est proposé de traiter : le Courage militaire. Le jeune guerrier est assis, dans une attitude virile; il est calme, grave, pensif. Il ne se précipite pas vers la bataille avant l'heure, la colère ne l'emporte pas; il a revêtu ses armes

et il attend. Quand la patrie l'appellera, il se lèvera et se rendra au poste qui lui sera assigné; il y combattra au péril de sa vie. Jusque-là, il se tient prêt, il médite; il se représente sans doute les chances qu'il va courir, la séparation de ceux qu'il aime, les privations, les blessures, la mort peut-être; mais il songe surtout à l'honneur, au devoir sacré, et sa résolution est inébranlable.

Tel doit être en effet le courage, c'est-à-dire la vertu qui nous rend capable d'affronter sans peur le danger. Pour mériter le nom de vertu, il faut que le courage soit inspiré par des motifs purs, par la raison, par la justice, par le devoir. La Rochefoucauld a le droit de le déprécier s'il n'est, chez le soldat, qu'un métier pour vivre; s'il n'a, chez le général, d'autre mobile que « l'amour de la gloire, la crainte de la honte, le dessein de faire fortune, le désir de rendre sa vie commode et agréable, l'envie d'abaisser les autres. »

C'est de l'esprit et non du corps que vient le vrai courage. S'il est physique, s'il tient surtout à la vigueur des muscles et à l'excitation des nerfs, il dépend de la disposition momentanée de nos organes, toujours sujette à changer, et il ne peut répondre de lui-même. « La vaillance, dit Montaigne, est la fermeté, non pas des jambes et des bras, mais de l'âme; elle ne consiste pas en la valeur de notre cheval ni de nos armes, mais en la nôtre. » D'ailleurs, si le courage a sa source dans le bouillonnement du sang, il est sans frein, il s'emporte, il dégénère facilement en rage aveugle, en cruauté, et il se déshonore. Quand il procède de l'esprit, il sait se modérer, il évite le mal inutile, il admet la clémence.

Le courage n'a pas besoin de se promettre le succès. L'incertitude de la victoire et même la perspective de la défaite ne le font pas reculer. « Celui qui tombe obstiné en son courage, dit encore Montaigne, — qui, pour quelque danger de la mort voisine, ne relâche aucun point de son assurance, il est battu, non des hommes, mais de la fortune; il est tué, non pas vaincu.... Il y a des pertes triomphantes à l'envi des victoires. Ces quatre victoires sœurs, de Salamine, de Platée, de Mycale, de Sicile, n'osèrent oncques opposer toute leur gloire ensemble à la déconfiture du roi Léonidas et des siens au pas des Thermopyles... Le vrai vaincre a pour son rôle la lutte, non pas le salut; et consiste l'honneur de la vertu à combattre, non à battre. »

Le courage, étant une disposition morale, s'apprend; il s'apprend comme le patriotisme et avec lui : tous deux naissent et se développent ensemble; ils sont inséparables. Quel est le fils qui n'aurait pas le courage de défendre sa mère? Tout citoyen, aimant sa patrie comme une mère, n'hésitera pas à se battre pour la sauver. Les philosophes et les législateurs de l'antiquité le savaient bien, et ils s'efforçaient par leurs préceptes et par leurs lois d'imprimer l'amour de la patrie dans l'âme des jeunes gens. La religion était leur auxiliaire dans cette œuvre. De là cette multitude d'actions héroïques, surhumaines, dont sont remplies les histoires d'Athènes, de Sparte, de Rome. Si les anciens sont allés trop loin dans le sacrifice de l'individu à la communauté, l'intérêt de l'État et les mâles vertus qui découlent pour les particuliers de la considération de cet intérêt ont été trop oubliés dans notre société moderne. Une éducation préoccupée d'enseigner à la jeunesse le sens et le prix de ce mot de patrie, qui comprend non-seulement le sol natal, la famille, les amitiés, les habitudes, la profession qui nous fait vivre, mais les institutions, les lois nationales, les grands souvenirs du passé, les chefs-d'œuvre des arts et des lettres, source des plus nobles jouissances; une telle éducation aurait le pouvoir d'entretenir toujours le courage et l'abnégation. « L'homme, dit Kant, ne peut être homme que par l'éducation; il n'est que ce qu'elle le fait être. »

L'ARCHE DE MARY. (1)

SIMPLE RÉCIT.

A marée basse, rien de plus triste et de plus désolé que le marais de Dedlow. Rien de moins poétique que sa surface plate et spongieuse, que ses mares dormantes, noires comme de l'encre, que ses canaux tortueux enchevêtrant leurs lignes boueuses et se traînant en ligne courbe jusqu'à la baie. Rien de moins poétique encore que les plantes marécageuses, avec leurs feuilles clair-semées, leur odeur amphibie et leur humidité déplaisante.

Dans le marais de Dedlow, l'oreille était aussi attristée que l'œil. Impossible de rendre l'effet produit par la note funèbre du butor, le sifflement du courlis, les aigres disputes des sarcelles, les protestations aiguës, indignées de la grue troublée dans ses méditations, et la plainte du pluvier. La vue de ces oiseaux mélancoliques n'était pas faite non plus pour égayer ou pour inspirer. Le héron bleu, enfoncé jusqu'à mi-jambe dans l'eau et dans la vase, était si complétement revenu des vanités de ce monde qu'il semblait s'inquiéter médiocrement du danger d'avoir les pieds humides et des conséquences fâcheuses qui en peuvent résulter; le courlis était lugubre, le pluvier abattu; la bécasse, désenchantée, paraissait méditer un suicide; le martin-pêcheur, semblable à Marius méditant sur les ruines de Carthage, se donnait le triste plaisir de passer en revue tous les recoins de ce marécage désolé. Le noir corbeau qui planait lourdement au-dessus se demandait, sans jamais pouvoir résoudre la question, si décidément « les eaux s'étaient retirées. »

Oh! non, le marais de Dedlow n'était pas un lieu de plaisance pour les oiseaux; les vieux attendaient le moment de la migration comme une heure de soulagement et de délivrance; les jeunes, avec une impatience qui tenait de la folie.

Mais si le marais de Dedlow était sinistre à marée basse, c'était bien pis à marée haute.

Un air humide et froid faisait frissonner la morne étendue; il vous frappait en plein visage quand vous regardiez du côté de la haute mer; on aurait dit une seconde marée qui planait tristement au-dessus de la première; une lueur aussi froide que l'acier dessinait les contours des mares et des canaux; les grands arbres tombés depuis longtemps et tout incrustés de coquillages se remettaient à flotter; ils erraient çà et là, recommençant à chaque marée une course sans but et sans fin, qui les ramenait éternellement à leur point de départ; le brouillard s'élevait avec la marée et voilait bientôt la face du ciel bleu. Les bateliers, perdus dans le brouillard, ramaient avec découragement, sûrs d'avance de ne pas retrouver leur chemin, sûrs d'avoir à passer la nuit, et quelle nuit! en plein marais de Dedlow. Voilà ce que c'était que le marais à marée haute.

En ma qualité de chasseur, j'y ai fait de fréquentes excursions, et l'on m'y a raconté bien des histoires lamentables. En voici une qui a été citée, mais trop brièvement, dans le journal du comté. Je la tiens de la personne même qui y joua le principal rôle : cette personne est une femme.

Elle habitait à moitié chemin entre le canal principal du marais et une rivière assez importante. Cette rivière débouche, quatre milles plus loin, dans un estuaire formé par l'océan Pacifique, sur une longue presqu'île qui forme, au sud, la limite d'une grande et belle baie. Sa maison était une petite cabine de bois élevée au-dessus du marécage sur de forts pilotis; les habitations les plus proches étaient à trois milles de là.

Son mari était bûcheron. Un jour, tout au commencement du printemps, profitant de la marée, il partit avec

(1) D'après Bret Harte.

un train de bois qu'il devait conduire comme d'habitude de l'autre côté de la baie. Comme elle se tenait sur la porte au moment du départ des voyageurs, elle remarqua que le ciel avait une apparence singulière dans la direction du sud-est. Elle se rappela plus tard un mot de son mari; il disait à ses compagnons : «Nous ferons bien d'arriver à temps pour éviter le vent du sud-est et la tempête qui se prépare.» La nuit même il y eut une tempête, et le vent fut si violent qu'elle ne se souvenait pas de l'avoir jamais entendu souffler avec une telle furie. Plusieurs grands arbres furent renversés dans la forêt du bord de l'eau; la petite maison oscillait comme un berceau d'enfant.

Malgré les hurlements de la tempête, cette femme n'eut pas peur; la maison était solide : c'était son mari qui l'avait construite. D'ailleurs, s'il avait redouté quelque danger sérieux, il ne serait pas parti, laissant derrière lui sa femme et son enfant. Cette pensée, la nécessité de vaquer à ses devoirs de ménagère, l'inquiétude que lui causait son petit enfant qui était malade, l'empêchaient de se préoccuper outre mesure de la tempête, sinon pour espérer que son mari était déjà en sûreté à Utopia avec son train de bois.

Elle ne put cependant, ce jour-là, s'empêcher de remarquer deux choses lorsqu'elle sortit pour donner à manger aux poulets et à la vache : la marée montait jusqu'à la barrière du petit jardin, et l'on entendait le bruit du ressac au delà de la baie à plusieurs milles de distance. Elle commença à penser qu'elle aimerait bien avoir quelqu'un auprès d'elle, ne fût-ce que pour prendre conseil. Si la tempête n'avait pas été si violente, la distance si considérable et le chemin si impraticable, elle aurait pris son petit enfant dans ses bras, et elle se serait réfugiée chez Ryckman, son plus proche voisin. Mais elle n'en fit rien, parce que, vous savez, son mari aurait pu rentrer au milieu de la tempête, trempé de la tête aux pieds, et il n'aurait trouvé personne pour s'occuper de lui! Enfin elle n'osait pas risquer son enfant dehors, parce qu'il était malade et menacé du croup.

La nuit suivante, sans qu'elle pût savoir pourquoi, il ne lui vint pas à l'esprit de dormir ni même de se coucher. La fureur de la tempête s'était un peu calmée; la pauvre femme se tenait assise et essayait de lire; mais elle lisait seulement des yeux, son âme était ailleurs, et les mots qu'elle lisait n'avaient aucun sens pour elle. Elle déposa le volume, s'assit près du berceau de son enfant et se mit à le contempler longuement. Ensuite, comme il s'était éveillé, elle le berça, songeant à toutes sortes de personnes et à toutes sortes de choses, mais incapable de fermer l'œil.

Il était environ minuit lorsqu'elle se décida à se coucher tout habillée. Combien de temps dormit-elle? Elle n'a jamais pu s'en souvenir; mais tout à coup elle s'éveilla, sentant qu'elle étouffait; elle se trouva debout sans savoir comment, tremblant de tout son corps, au milieu de sa chambre, serrant son enfant contre sa poitrine et parlant tout haut. Comme l'enfant pleurait et sanglotait, elle se mit à marcher pour l'apaiser; tout à coup elle entendit gratter à la porte.

Elle ouvrit en tremblant, et fut bien contente de voir que c'était seulement le vieux Pete, le chien de la maison. Pete était ruisselant d'eau. Elle aurait bien voulu jeter un coup d'œil au dehors, non pas qu'elle espérât voir rentrer son mari par une nuit pareille, seulement elle aurait aimé à se rendre compte de ce qui se passait; mais le vent était encore si violent qu'il lui avait presque arraché la porte des mains; elle se hâta donc de la refermer.

Elle resta assise quelques minutes; mais l'impatience la prit, elle marcha quelque temps à travers la chambre et finit par se jeter sur son lit. Comme son lit était contre le mur même de la cabine, elle crut entendre à deux ou trois reprises une sorte de petit bruit léger presque imperceptible, comme si des branches d'arbre avaient frôlé la paroi. Elle se mit sur son séant, et alors son attention fut attirée par quelque chose qui rampait lentement depuis la porte de derrière jusqu'au milieu de la chambre. Ce n'était pas d'abord plus large que le petit doigt; mais en un clin d'œil cela devint plus large que la main. C'était de l'eau!

La femme se précipita vers la porte de devant et l'ouvrit toute grande : elle ne vit que de l'eau. Elle se précipita vers la porte de derrière, et ne vit que de l'eau; elle ouvrit la fenêtre de côté : de l'eau, partout de l'eau! Alors elle se souvint d'avoir entendu dire à son mari qu'on n'avait rien à craindre de la marée, même quand elle était forte; que la marée décroissait à heure fixe, qu'on y pouvait compter. Selon lui, il valait mieux habiter au bord de la baie qu'au bord de la rivière, qui pouvait déborder à chaque instant.

Mais ce qu'elle voyait là, devant elle, était-ce bien la marée? Elle retourna donc à la porte de derrière, l'ouvrit et jeta dehors un morceau de bois qui se mit aussitôt à descendre dans la direction de la baie. Elle prit un peu d'eau dans sa main et la porta vivement à ses lèvres. Cette eau était fraîche et douce : c'était donc la rivière qui avait débordé!

Alors, — ô que Dieu soit loué pour sa bonté! — cette femme n'eut ni défaillance ni faiblesse. Alors, — béni soit le Sauveur, car c'est sa main miséricordieuse qui la toucha et la fortifia dans ce moment terrible! — Alors elle sentit que sa crainte s'en allait d'un seul coup, comme un vêtement que l'on quitte, et elle cessa de trembler. Alors, et dans les heures qui suivirent, elle conserva tout son sang-froid au milieu des angoisses et des épreuves de cette épouvantable nuit.

Elle tira son lit au milieu de la chambre, mit sur le lit une table, et sur la table le berceau de son enfant. L'eau lui venait déjà à la hauteur des chevilles; deux ou trois fois la maison fut ébranlée; elle sentit très-distinctement les secousses, et les portes des autres pièces s'ouvrirent toutes grandes. Elle distingua, le long du mur, le bruit singulier qu'elle avait déjà entendu; cette fois elle regarda, et voici ce qu'elle vit : un gros arbre déraciné, qui avait été longtemps au bord de la route, au bout du petit pré, avait été saisi par l'eau et entraîné du côté de la maison. Par bonheur, ses longues racines traînaient contre le fond, ce qui l'empêchait de suivre le mouvement impétueux du courant. Sans cela, il aurait emporté la maison d'un seul coup.

Le chien avait sauté sur le tronc rugueux, et, blotti près des racines, il tremblait de tout son corps et poussait des cris plaintifs. Ce fut un trait de lumière pour cette femme courageuse. Elle arracha du lit une épaisse couverture, en enveloppa son enfant et marcha dans l'eau pour gagner la porte. L'arbre fit un mouvement, se présenta par le travers, et cette poussée fit trembler et craquer la petite maison; alors la femme n'hésita plus et sauta sur le tronc de l'arbre.

Dieu eut pitié d'elle, elle réussit à prendre pied sur cette surface glissante; elle entoura de l'un de ses bras une grosse racine, et soutint de l'autre bras son pauvre petit enfant qui pleurait. Il y eut un grand craquement : la maison qu'elle venait de quitter s'effondra en partie, et l'arbre, après s'être ainsi frayé passage, s'enfonça dans la nuit au fil de l'eau.

Malgré l'excitation, malgré le danger, malgré la nécessité d'apaiser les cris de l'enfant, malgré les hurlements du vent et l'incertitude de son propre sort, cette femme se retourna pour voir la place de sa maison. Il lui vint des idées dont elle se souvint plus tard, en disant qu'il fallait

qu'elle eût été folle pour penser à de pareilles choses dans un pareil moment; elle regrettait de n'avoir pas mis une autre robe, surtout de n'avoir pas fait un peu de toilette à son enfant; elle ne cessa de prier pour que la maison ne fût pas enlevée tout entière, afin que son mari à son retour pût trouver un asile; et puis, comment saurait-il jamais ce qui était advenu de sa femme et de son enfant? Cette pensée lui donna le fièvre, et elle sentit que le cœur lui manquait.

Mais elle avait bien autre chose à faire qu'à s'appesantir sur ses tristes pensées. Chaque fois que les longues racines de l'arbre rencontraient un obstacle, le tronc tout entier faisait demi-tour : c'est ainsi que par deux fois elle fut plongée dans l'eau sombre. Le chien fut pour elle une sorte de distraction; tandis qu'il rôdait le long du tronc en poussant des hurlements, un des chocs le précipita dans l'eau. Il nagea quelque temps à côté de sa maîtresse, et elle, de son côté, fit tout ce qu'elle put pour le sauver; mais il s'épuisait peu à peu; bientôt ses forces le trahirent, il commença à battre l'eau avec précipitation, et elle le perdit de vue pour toujours.

Elle était seule désormais avec son enfant. Dans la partie de sa maison qui était demeurée debout, il y avait une lumière, cette lumière disparut tout à coup. La femme ne savait pas dans quelle direction elle était entraînée. Bientôt cependant elle entrevit en face d'elle l'image indécise des dunes blanches de la presqu'île, et jugea ainsi que l'arbre se mouvait dans une direction parallèle à celle de la rivière. Ce devait être à peu près l'heure où la marée commençait à baisser; elle avait probablement atteint le tourbillon formé par la rencontre du flot et des eaux de la rivière débordée. Si la marée ne descendait pas bientôt, la femme était en danger imminent d'être entraînée dans le lit de la rivière, emportée à la mer ou brisée contre les épaves. Si elle échappait à ce danger, elle avait chance d'être portée par le flot vers la baie, d'atteindre peut-être un des promontoires boisés de la presqu'île, et de s'y mettre en lieu de sûreté pour le reste de la nuit.

Par moments il lui semblait entendre des cris du côté de la rivière, ou bien des mugissements de bœufs, ou encore des bêlements de moutons. Mais elle reconnaissait bientôt qu'elle s'était trompée; elle avait pris pour des cris lointains les sifflements qu'elle avait dans les oreilles et les sourds battements de son cœur.

Ses membres s'étaient glacés et roidis dans la position incommode qu'elle occupait, et elle pouvait à peine remuer. L'enfant continuant de pleurer quand elle lui donnait le sein, elle reconnut que son lait s'était tari. Cette découverte la remplit d'une telle épouvante qu'elle cacha sa tête sous son châle, et, pour la première fois, pleura amèrement.

Quand elle se décida à relever la tête, le bruit du ressac se faisait entendre derrière elle, et elle reconnut que l'arbre devait avoir décrit une grande courbe. Elle puisa un peu d'eau dans le creux de sa main pour rafraîchir sa gorge desséchée, et découvrit que cette eau était salée. C'était bon signe après tout, car cela prouvait que l'arbre suivait le mouvement de la marée et non plus celui de l'inondation. Le vent était tombé; elle fut comme oppressée par le silence profond qui suivit. C'est à peine si l'eau formait quelques rides autour de l'arbre où elle s'était réfugiée. Tout autour d'elle régnait un calme profond et une obscurité sinistre.

Elle se mit à parler à son enfant, rien que pour entendre le son de sa propre voix et s'assurer qu'elle n'avait pas absolument perdu la parole. Elle songea alors (c'était une pensée bizarre, mais elle ne pouvait la chasser de son esprit) combien la nuit devait être effrayante et terrible lorsque l'arche flottait au-dessus du mont Ararat, et que tous les bruits de la création avaient été étouffés par le déluge! Elle songea aussi aux tortures des naufragés, aux matelots qui se cramponnent aux agrès, aux pauvres femmes que l'on attache à des épaves, et que la mer bat de ses vagues cruelles jusqu'à ce qu'elles aient enfin succombé.

Elle essaya de remercier Dieu qui l'avait sauvée, et détourna ses regards de son enfant qui était enfin tombé dans un sommeil agité. Tout à coup, dans la direction du sud, une lumière perça l'obscurité, lança un grand éclair, puis s'affaiblit graduellement, puis lança un second éclair et s'affaiblit encore. Son cœur tressaillit vivement contre la joue froide de son enfant. La lumière provenait du phare qui est à l'entrée de la baie. Elle n'était pas encore revenue de sa surprise lorsque les racines de l'arbre traînèrent pendant quelque temps contre le fond, et l'arbre finit par s'arrêter. Dès lors il ne bougea plus. Elle mit sa main dans l'eau et elle reconnut, au bruit que l'eau faisait contre sa main, qu'il y avait un courant.

L'arbre cependant s'était échoué, et, d'après la position du phare et le bruit du ressac, la femme reconnut qu'elle était bien dans le marais de Dedlow.

N'eût été son petit enfant qui était malade et menacé du croup, n'eût été le désespoir de n'avoir plus de lait à lui donner, la pauvre femme se serait sentie sauvée et elle aurait eu la force de se réjouir. Peut-être ces deux circonstances suffisaient-elles pour donner à toutes ses impressions une teinte de tristesse et de découragement.

Comme la marée baissait rapidement, une troupe d'oiseaux de marais passa auprès d'elle en poussant des cris aigus. Des pluviers s'abattirent sur le tronc d'arbre, un héron vint pêcher à quelques pas de là. Mais voici ce qui étonna le plus la femme : un bel oiseau blanc, plus gros qu'une colombe, semblable à un pélican, quoique ce ne fût pas un pélican, se mit à voler autour d'elle. A la fin il se percha sur une des petites racines, juste au-dessus de son épaule. La femme étendit la main et se mit à caresser l'oiseau qui se laissa faire sans bouger. L'oiseau blanc demeura si longtemps près d'elle qu'elle eut l'idée d'élever l'enfant dans ses bras pour lui montrer l'oiseau, afin de le distraire. Mais quand elle essaya de le faire, l'enfant était tout froid et tout transi; ses pauvres yeux étaient si profondément cernés de bleu, ses paupières demeuraient si obstinément fermées, qu'elle poussa un grand cri. L'oiseau s'envola et la femme s'évanouit.

Quand elle rouvrit les yeux, le soleil brillait et la marée était au plus bas. Il y avait autour d'elle un bruit confus de voix gutturales. Une vieille *squaw* chantait une chanson indienne en se balançant de gauche à droite et de droite à gauche devant un feu bâti sur le sol même du marais à sec. La femme, la mère, arrachée à la mort, était couchée devant le feu, faible et abattue.

Sa première pensée fut pour son enfant, et elle allait parler, lorsqu'une jeune squaw, qui devait être mère elle-même, devina sa pensée et apporta le *mowitch* (l'enfant). L'enfant était pâle, mais il vivait; il ressemblait à un petit Indien dans le berceau de saule où on l'avait couché; la mère en le voyant se mit à rire et à pleurer en même temps. La jeune squaw et la vieille montrèrent leurs grandes dents blanches, clignèrent leurs yeux noirs, et lui dirent pour la réconforter que son mari était là et qu'il allait revenir bientôt. Oh! qu'elle eût volontiers alors embrassé leurs faces brunes!

Voici ce qui s'était passé. Les deux femmes étaient entrées à marée basse dans le marais de Dedlow pour y cueillir des baies; elles avaient vu de loin le bord de sa robe qui flottait parmi les racines de l'arbre. La vieille

squaw n'avait pu résister au désir de se procurer un nouveau vêtement; elle était descendue jusqu'à l'arbre, et elle avait découvert la femme blanche et son enfant.

Il ne faut pas demander si la femme fit volontiers cadeau de ses vêtements à la vieille squaw! Mais quand il vint, *lui*, et qu'il se précipita vers elle, elle redevint si faible qu'il fallut la porter jusqu'au canot.

Le pauvre homme n'avait rien su de l'inondation jusqu'au moment où il avait rencontré les Indiens à Utopia. Ils lui avaient raconté l'aventure de la femme blanche, et rien qu'à leur description il avait reconnu qu'il s'agissait de sa femme.

A la marée suivante, il remorqua l'arbre jusqu'à l'emplacement de sa maison, quoiqu'il eût des arbres à revendre autour de sa maison; mais il tenait à celui-là. Quand il construisit une autre maison, il fit les pilotis et les étais avec cet arbre, et, en souvenir de la grande aventure, il appela sa maison l'*Arche de Mary*.

LA CHASSE DE SAINTE ROLENDE,

A GERPINNES

(PROVINCE DU HAINAUT, BELGIQUE).

Sainte Rolende, fille de Didier, roi des Lombards, vivait dans la seconde moitié du huitième siècle; elle est morte l'an 800, à Villers-Potterie, alors hameau de Gerpinnes.

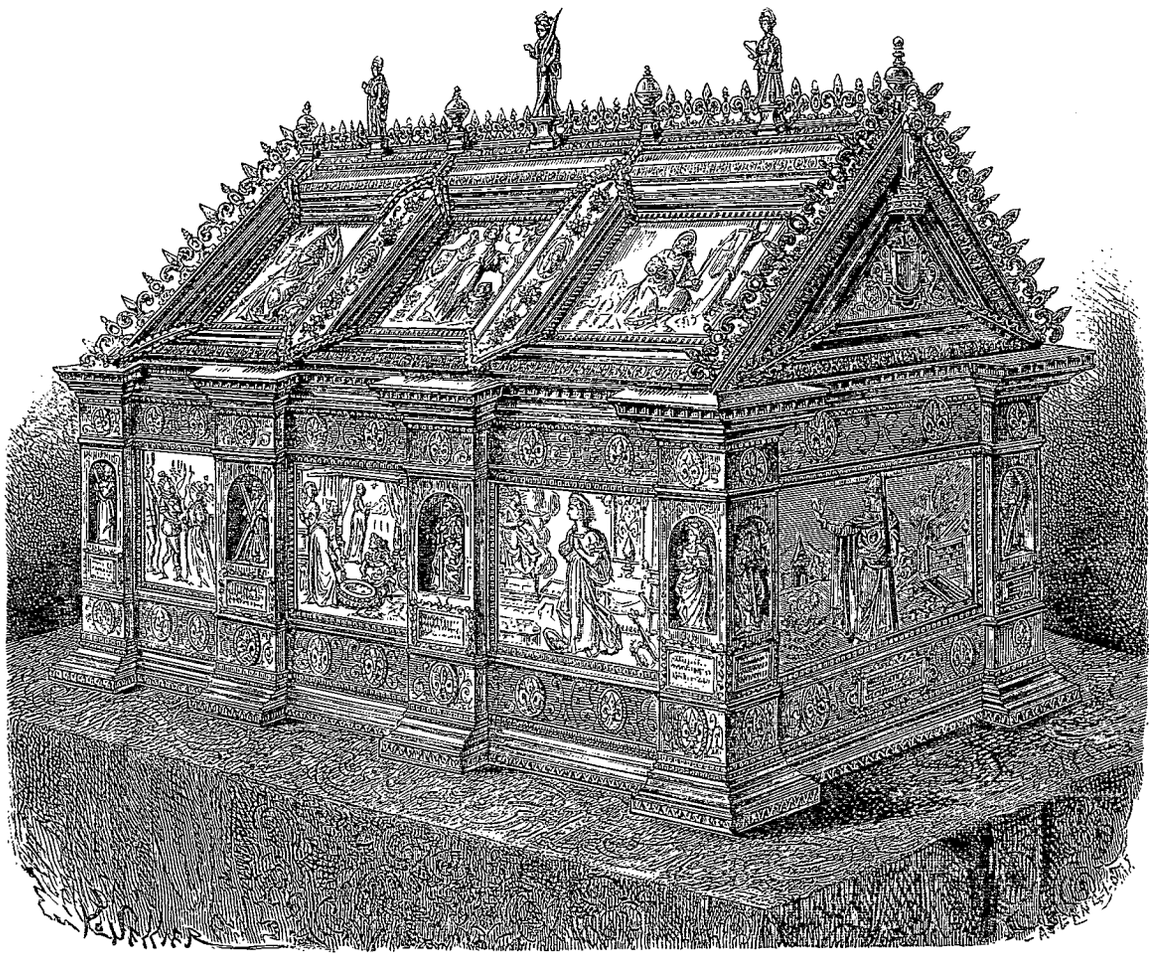

La Châsse de sainte Rolende, à Gerpinnes, province du Hainaut. — Dessin de Sellier.

Son corps, enterré à Gerpinnes, a été exhumé par Obert, évêque de Liége, et déposé, en l'an 1010, dans une châsse très-ornée.

Ce reliquaire, restauré en 1599, puis en 1740, l'a été de nouveau en 1873, par les frères Dehin, de Liége. C'est une œuvre d'orfévrerie remarquable.

On célèbre à Gerpinnes la fête de sainte Rolende le deuxième dimanche de mai, et de plus on fait chaque année, en l'honneur de la sainte, le lundi de la Pentecôte, une grande procession qui part de Gerpinnes à quatre heures du matin et traverse sept villages, escortée par de nombreuses compagnies d'hommes revêtus d'un costume militaire, et par une foule considérable de pèlerins. Le cortége rentre à Gerpinnes à la chute du jour.

ADMINISTRATION DE LA FRANCE

AVANT 1789.

LES BAILLIS ET SÉNÉCHAUX.

Un étymologiste du temps passé, — probablement plaideur mécontent, — faisait venir le mot *Bailli* de Baal, l'idole détestée des Juifs. Point n'est besoin de remonter si haut. Bailli vient de *bailler*, avec le sens de porter, supporter, diriger. Le mot bailli indique donc un chef, un directeur. La première fois qu'on le voit employé en français (dans la chanson de Roland), il est pris comme synonyme de roi :

Li rois qui d'Espaigne ert baillis,

c'est-à-dire : Le roi qui d'Espagne était bailli.

Dès le douzième siècle, ce nom s'applique d'une façon spéciale aux gouverneurs de province. Leur institution re-

monte à Philippe-Auguste. Ce grand roi, qui le premier jeta la monarchie capétienne hors de l'ornière féodale où elle traînait depuis trop longtemps, songea à répandre aux diverses parties du domaine royal l'action bienfaisante de l'autorité centrale.

C'est pourquoi il créa les *baillis royaux*.

Ils apparaissent pour la première fois d'une façon officielle dans son testament, daté de 1190 : on voit que déjà ils existaient partout à cette époque, et leurs pouvoirs étaient étendus; c'est à leur zèle surtout que le roi s'en remettait de la bonne administration du royaume à la veille de son départ pour la croisade.

Cette institution, en rapport si étroit avec l'action croissante du pouvoir royal, se développa rapidement. Les baillis furent les instruments les plus actifs des grands rois capétiens, qui jetèrent les fondements de la monarchie française des temps modernes. Leur raison d'être et leur politique peut se résumer en deux mots : multiplier les cas d'intervention de l'autorité royale dans les difficultés qui s'élevaient entre les seigneurs et leurs vassaux. C'est la persistance dans cette ligne de conduite qui finit par renverser la féodalité.

Un ancien registre de la Chambre des comptes nous a conservé le serment que devaient prononcer les baillis en entrant en charge :

« Le sermens que doivent faire li baillis : — Premièrement que vous servirez le roy, bien et loyalment, et garderez son secret et son droit partout là où vous le saurez. — Item que vous ferez bon droit et hâtif à tous ceux qui auront à faire devant vous pour cause de votre office, tant au faible comme au fort, tant au pauvre comme au riche, sans acception de personne quelle qu'elle soit. — Item que de nulle personne de votre baillie, ne d'autre quelle qu'elle soit, qui ait cause devant vous, ou espérez qu'il doit avoir, vous ne prendrez don, ni présent de vin en tonnel, de bête entière, comme bœuf ou porc, ou viandes en aucune autre manière, fors que (*excepté pour*) la suffisance de la journée; ni or, ni argent, ni joyaux, ni autres choses qui puissent ou doivent tourner à mauvaise convoitise.

» Ainsi le jurez-vous, bailly, ainsi vous aide Dieu et ses saintes Évangiles! ».

Les fonctions des baillis étaient multiples. Leurs pouvoirs étaient à la fois judiciaires, administratifs, financiers et militaires. Mais c'était surtout à titre de magistrats qu'ils exerçaient leur autorité. Ils tenaient dans les différentes villes de leur ressort des séances ambulatoires, nommées *assises*. Ils s'y faisaient assister par des prud'hommes *qui devoient la justice au roi*. D'ailleurs, pour tous les actes de leur administration, les baillis étaient tenus d'avoir recours à un conseil. Le testament de Philippe-Auguste, déjà cité, s'exprime ainsi : « D'abord nous ordonnons que nos baillis dans chacune des prévôtés de notre domaine établissent quatre hommes prudents, honorables et bons témoins; sans eux ou au moins sans deux d'entre eux, ils ne pourront faire aucune affaire dans la province. »

Comment fut accueillie cette nouvelle magistrature? Bien par les uns, mal par les autres, selon les préjugés, les intérêts froissés, les regrets ou les espérances.

Voici d'abord, extraite d'un poëme latin un peu postérieur, la note officielle :

« Par toutes les villes il établit des hommes choisis, savants en droit et soucieux de la vérité. C'est eux qui rendent la justice et éclaircissent les procès; et il prit soin qu'ils ne fussent pas des villes mêmes où ils étaient établis, de peur que la faveur ou la haine ne corrompît leur jugement; mais plutôt il les fit venir d'autres villes, ou les délégua de sa cour auguste. »

Entendons maintenant la note populaire et plaisante :

Tant y a plaintes et querelles,
Et coustumes viez (vieilles) et nouvelles,
Ne peuvent une heure avoir pez (paix).
Toute jour sont, dient (disent-ils), as plez (à plaider) :
Plait de foret, plait de monoies,
Plait de porprise (champs), plait de voies,
Plait de gaajur (gages), plait de graveries (griefs),
Plait de mellies (querelles), plait d'ayes (de haies),
Plait de blet, plait de moutes (moutures),
Plait de fautes, plait de tontes (rapines),
Tant y a prévots et bedieaux,
Et tant baillis viez et nouveaux. Etc.

Pour notre poëte, la création des nouveaux magistrats n'a eu d'autre résultat que d'augmenter le nombre des plaideurs; peut-être faudrait-il retourner la proposition pour être dans le vrai.

Il est à croire cependant que bien des excès furent commis par ces fonctionnaires tout-puissants qui échappaient trop facilement à la surveillance du roi; car les baillis ne tardèrent pas à encourir la haine populaire. Une légende curieuse, rapportée par la Chronique de Sens, montre bien quel était l'état de l'opinion publique à leur égard :

Un bailli riche et adroit convoitait la vigne d'un pauvre chevalier; cette vigne lui plaisait, parce qu'elle touchait à son manoir; maintes fois il lui demanda ce qu'il en voulait, en présence de plusieurs personnes; mais le chevalier répondait que pour or ni pour argent il ne vendrait l'héritage de sa femme et de ses enfants.

Le chevalier vint à mourir. Dès que le bailli l'eut appris, il se rendit au marché de l'endroit. Beaucoup de maquignons de tous pays s'y rassemblaient. Le bailli en avisa deux, grands, forts et agiles, mais presque nus. Il leur promit de l'argent, de bons habits et des chaussures, s'ils voulaient faire ce qu'il leur dirait.

Les ouvriers répondirent qu'ils le voulaient bien. Le bailli prit soin d'eux; et quand ils furent bien vêtus, bien nourris, bien payés, il les conduisit où gisait le corps du pauvre chevalier. Ils le dressèrent sur ses pieds en se servant de leurs outils. Le bailli dit alors au mort :

— Je t'ai souvent demandé de me vendre ta vigne; maintenant, je te le demande en présence de ces gens qui me sont témoins?

Comme de raison, le trépassé ne répondit mot.

— Ne savez-vous pas, se prit à dire l'un des ouvriers, que *qui ne dit mot consent?*

Le bailli sur-le-champ toucha la main du chevalier en signe d'accord.

— Buvons gaiement, se dirent-ils les uns aux autres; le marché est conclu.

Après avoir replacé le mort dans la fosse, ils s'en allèrent.

Le lendemain, la veuve trouva des ouvriers dans la vigne; elle s'en étonna : on lui dit qu'elle était vendue.

Incontinent elle se rendit auprès du roi Philippe. Ce roi savait que le chevalier avait été de son vivant le défenseur des veuves et des orphelins. Il manda le bailli qui vint à sa cour, en grande pompe, bien accompagné de bourgeois et de défenseurs. La veuve était presque seule : c'est le sort des pauvres; son défenseur à elle n'existait plus.

Le roi, interpellant le bailli avec assez de douceur, lui demanda de s'expliquer. Le bailli répondit en termes fort affables qu'il avait acheté la vigne et qu'il produirait des témoins. La veuve allégua qu'elle n'avait jamais ouï parler de cette vente. Les témoins parurent. Le roi, les voyant bien nourris et bien vêtus, les prit pour d'honnêtes gens. Ils firent leur déposition.

Alors le roi Philippe, considérant que cette veuve ne pouvait bien défendre sa cause contre le bailli, soutenu par sa suite et ses témoins, eut recours au jugement de Daniel.

Il prit à part, dans un coin du palais, un des témoins, de sorte néanmoins que chacun pouvait les voir et les entendre.

— Ami, lui dit-il à l'oreille, tu me parais plus âgé que ton compagnon, c'est pourquoi je t'ai appelé le premier; mais avant que je t'interroge sur l'affaire, dis-moi, sais-tu ton *Pater?*

— Je ne crois pas, répondit l'homme à demi-voix, qu'il y ait un chrétien qui ne le sache.

— Si tu le sais, dis-le donc.

— *Pater noster qui es in cœlis...*

Le roi alors, élevant la voix, afin que tout ce qui était dans le palais pût l'entendre :

— Par la lance saint Jacques (c'était son jurement), tu as dit la vérité. En sais-tu plus long?

— *Sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum....* poursuit tout bas le témoin.

— Par la lance saint Jacques, tu n'as jamais parlé plus vrai.

Et l'assistance croyait que le roi l'interrogeait sur l'affaire.

— Dis tout ce que tu sais.

Le rustre continua son oraison.

— Va, dit le roi, puisque tu m'as déclaré la vérité, et que tu ne m'as point menti, je t'accorde ta grâce.

Et préalablement il fit enfermer l'homme.

L'autre témoin eut son tour.

— Frère, ne mens point. Ton compagnon a parlé, aussi vrai que notre Père est dans les cieux.

Le témoin hésita un peu; le roi l'exhorta à tout dire, et l'affaire se révéla ainsi complétement. Le premier témoin fut alors rappelé :

— Tu as été présent, lui dit le roi, lorsqu'on a exhumé le chevalier, lorsque le bailli a conclu le marché, lorsqu'on a bu le vin du contrat.

L'homme craignit la potence et avoua tout. Le bailli stupéfait ne trouvait plus une parole à dire.

— Et toi, reprit le roi Philippe en s'adressant à ce dernier, toi qui étais après moi bailli de toutes mes causes dans la banlieue de Paris; toi qui avais acquis à mon service de grandes richesses, d'immenses possessions, quel besoin avais-tu de prendre la vigne de cette femme? Tu devais donner à la veuve, et non la dépouiller. Tu ne crains donc ni homme ni Dieu? Je te laisse la vie, mais tu vas sortir d'ici et du royaume de France avec ta femme et tes fils, le bâton à la main, n'emportant que ton crime avec toi. Tu seras pendu si tu reparais jamais dans les limites du pays.

Et, se tournant vers la veuve :

— Prenez ce qu'il vous faut de bourgeois et de soldats, allez à la maison du bailli : tout est à vous; je vous en investis par mon pouvoir. (1)

La suite à une autre livraison.

BLÉSEMENT. — GRASSEYEMENT.

Les défauts de prononciation ou d'articulation les plus fréquents sont le blésement et le grasseyement.

Le blésement a lieu lorsqu'en prononçant la lettre *s* le bout de la langue vient toucher les dents incisives.

Le grasseyement, très-commun à Paris, provient d'une nonchalance de la langue qui, au lieu de frôler vivement le palais afin de faire rouler l'*r*, reste dans l'inaction; alors, le son qui doit simuler la lettre *r* est produit par une sorte d'effort ou de déchirement de la gorge, léger chez les uns, rude et désagréable chez d'autres, et qui vient se répercuter contre le voile du palais. (1)

(1) *Chron. Senon.*, l. III. Trad. Vte de Vaublanc.

DE QUELQUES ANCIENS USAGES DES ROSES.

Nous admirons toujours les roses, mais nous nous contentons d'en orner nos jardins ou nos jardinières et nos vases. Jadis ces charmantes fleurs, peut-être plus rares, servaient à d'autres usages, soit qu'on en fît offrande, en de certains jours, aux magistrats, soit qu'on les répandît dans les galeries, les chambres, ou même sur les lits pour les parfumer et les embellir. On lit, par exemple, dans un compte des menus plaisirs de Charles VIII (2) :

« A Guillaume Challory, valet de fourrière ordinaire, la somme de 37 six deniers tournois, pour le rembourser de pareille somme qu'il a baillée à plusieurs fois (durant le mois de juing oud. an mil IIIIe IIIIe et unze) en roses qu'il a acheptéez pour mettre sur le lit de la chambre du Roy nostre sire. »

DE LA PRÉVISION DE LA MORT.

Vauvenargues n'est pas de l'avis de Platon, qu'il faut songer sans cesse à la mort. Il ne faut pas que la prévision de la mort nous empêche d'agir et de vivre. Il dit fort bien :

« Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si l'on ne devait jamais mourir. »

Donnons notre assentiment à cette belle pensée, mais ajoutons que la règle ne s'applique pas seulement aux grandes choses : entreprenons et continuons de faire tout ce que nous jugeons bon et utile, selon nos forces, et quels que soient notre âge ou notre santé. Le Maître suprême de la vie et de la mort sait seul à quel moment s'arrêtera pour toujours notre activité terrestre.

LE CHIEN DE BERGER.

Généralement le chien de berger ne paye pas de mine. Les longs poils rudes dont son corps est couvert, hérissés, mêlés, pendant en grosses mèches inégales, lui donnent quelque chose d'informe et de sauvage. Cette grossière toison, qui ramasse sans cesse la poussière des routes et des champs labourés, garde une couleur terreuse, qu'un bain pris de temps en temps dans l'eau bourbeuse de quelque mare n'est pas fait pour laver.

Mais si l'aspect du chien de berger n'a rien de séduisant, son instinct, — pourquoi ne pas dire son intelligence? — fait de lui le plus intéressant des animaux domestiques. Il n'est pas, dans la vie de la campagne, de spectacle plus attachant que celui d'un chien de berger gardant le troupeau de son maître. Celui-ci peut se reposer entièrement sur la vigilance de son auxiliaire à quatre pattes. Il lui suffit de l'avertir de temps en temps de ce qu'il doit faire par un regard, par un geste, par un mot, qui sont aussitôt compris. Les ordres donnés, le berger peut s'éloigner, s'asseoir, dormir; le chien n'a besoin de consulter personne pour s'acquitter de sa tâche : il va et vient sans cesse sur le flanc de la troupe de moutons confiée

(1) *Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts*, au mot ARTICULATION.

(2) Fol. 95. Archives nationales, KK, 76.

à sa garde; il passe alternativement de la droite à la gauche; puis il va croiser tantôt en avant, tantôt en arrière; il sait quand il faut faire halte, quand il faut se remettre en marche; il presse les retardataires, il retient ceux qui vont trop vite, il ramène ceux qui s'écartent. Il distingue parfaitement l'herbe du pâturage qu'il est permis aux moutons de brouter et les jeunes blés des champs voisins auxquels il leur est défendu de toucher, et il ne les laisse pas s'y tromper : qu'un seul de ses subordonnés s'avise de faire un pas et de donner un coup de dent sur le domaine interdit, vite il accourt en aboyant d'un air furieux, et le coupable n'attend pas son arrivée pour rentrer dans l'ordre.

Il prend ainsi l'air furieux, mais il n'a que l'apparence de la méchanceté; il veut faire peur et non faire mal. Quelquefois on le voit se précipiter sur un mouton qui s'entête à ne pas obéir, et il le mord aux jambes de derrière, mais il a soin de n'atteindre que la peau, sans même endommager la partie de toison qu'il tient entre ses dents. On peut remarquer qu'il ne traite avec cette sévérité que les vieux moutons, les plus vigoureux. Jamais il ne portera la dent sur un agneau, sur une brebis pleine ou sur une mère qui allaite; il les ménage, il se contente de les menacer par ses aboiements. Il sévit quand il le faut et juste autant qu'il le faut; il n'a d'autre but que le maintien de la discipline, la stricte observation de la consigne.

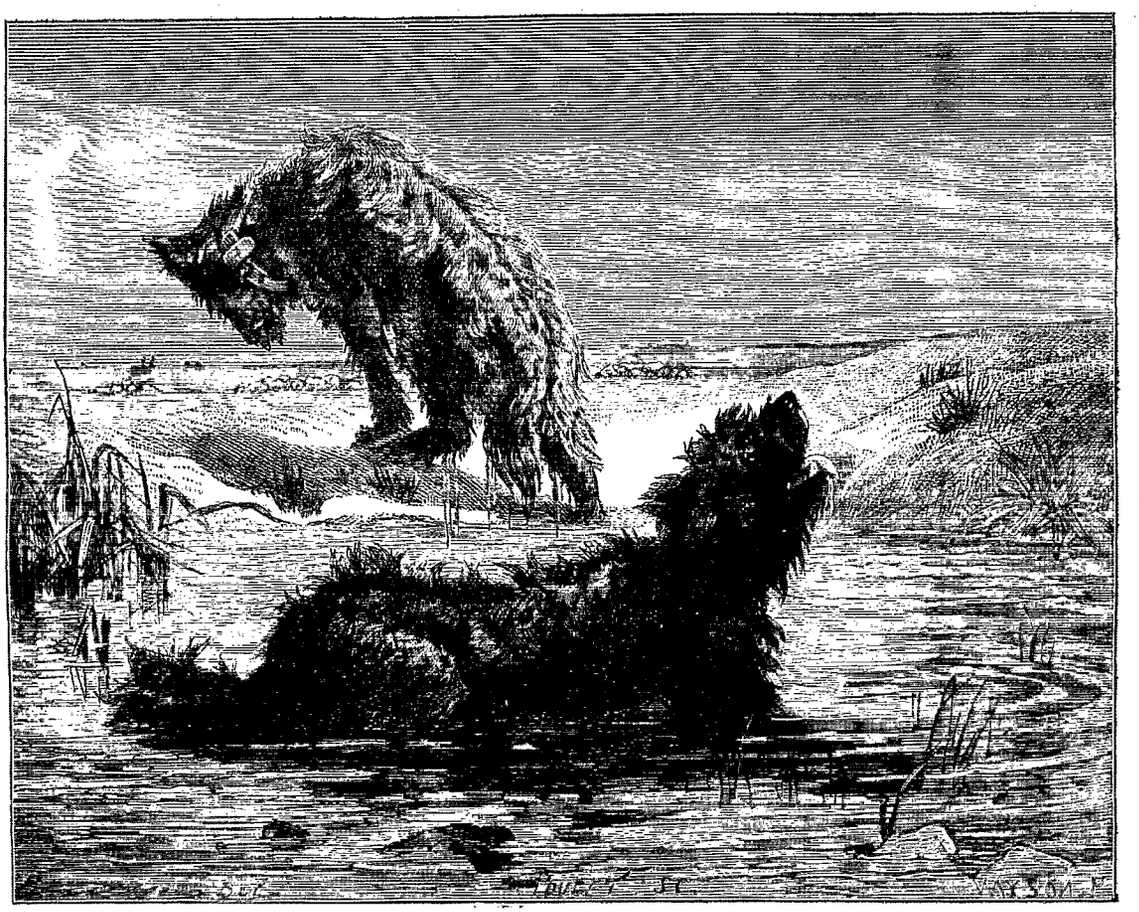

Chiens de berger dans la Camargue, peinture par Vayson. — Dessin d'Edmond Yon.

Le dévouement du chien de berger pour le troupeau remis à ses soins est sans limites. Il le défend au péril de sa vie contre l'étranger suspect qui s'en approche, contre le loup qui ose l'attaquer. Si quelques-unes de ses bêtes s'égarent, il se met à leur recherche et ne revient qu'avec elles. — Un naturaliste anglais rapporte, à ce sujet, une anecdote curieuse : « Un berger écossais vit un jour, dans une tourmente, ses moutons s'effrayer et se débander sans qu'il lui fût possible de les retenir; une partie du troupeau s'enfuit et se dispersa dans la montagne. On chercha longtemps les fugitifs sur toutes les hauteurs environnantes, sans pouvoir les retrouver. Alors le berger désespéré fit appel à l'un de ses chiens, lui fit comprendre ce qu'il attendait de lui. L'animal partit aussitôt et ne reparut pas. On passa inutilement le reste de la journée et la nuit tout entière à explorer la montagne. Le lendemain, comme le berger, croyant ses moutons définitivement perdus, s'était remis en route pour regagner la ferme et annoncer son malheur, il aperçut au fond d'un ravin aux parois escarpées un groupe d'animaux : c'étaient les moutons; le chien était avec eux; il paraissait dans une inquiétude extrême; il allait et venait, il courait de tous côtés en aboyant comme pour demander du secours, mais il ne s'éloignait pas, il ne voulait pas quitter le petit troupeau qu'il avait rassemblé et dont il répondait. Si l'on n'était venu le relever de sa garde, il y serait sans doute mort de faim. »

Quel mobile fait agir cet animal fidèle, désintéressé, qui ne semble vivre que pour servir autrui? Est-ce un instinct héréditaire, une habitude contractée par l'éducation, un sentiment tel que la crainte de son maître ou le désir de lui plaire parce qu'il l'aime? Il est impossible de faire une juste part à chacune de ces impulsions aveugles ou conscientes, naturelles ou volontaires. Quoi qu'il en soit, le chien de berger se place au premier rang parmi les bêtes chez qui les manifestations les plus élevées de la vie animale se montrent avec le plus d'éclat.

LES SOUTERRAINS DE SAINT-CLÉMENT DE ROME.

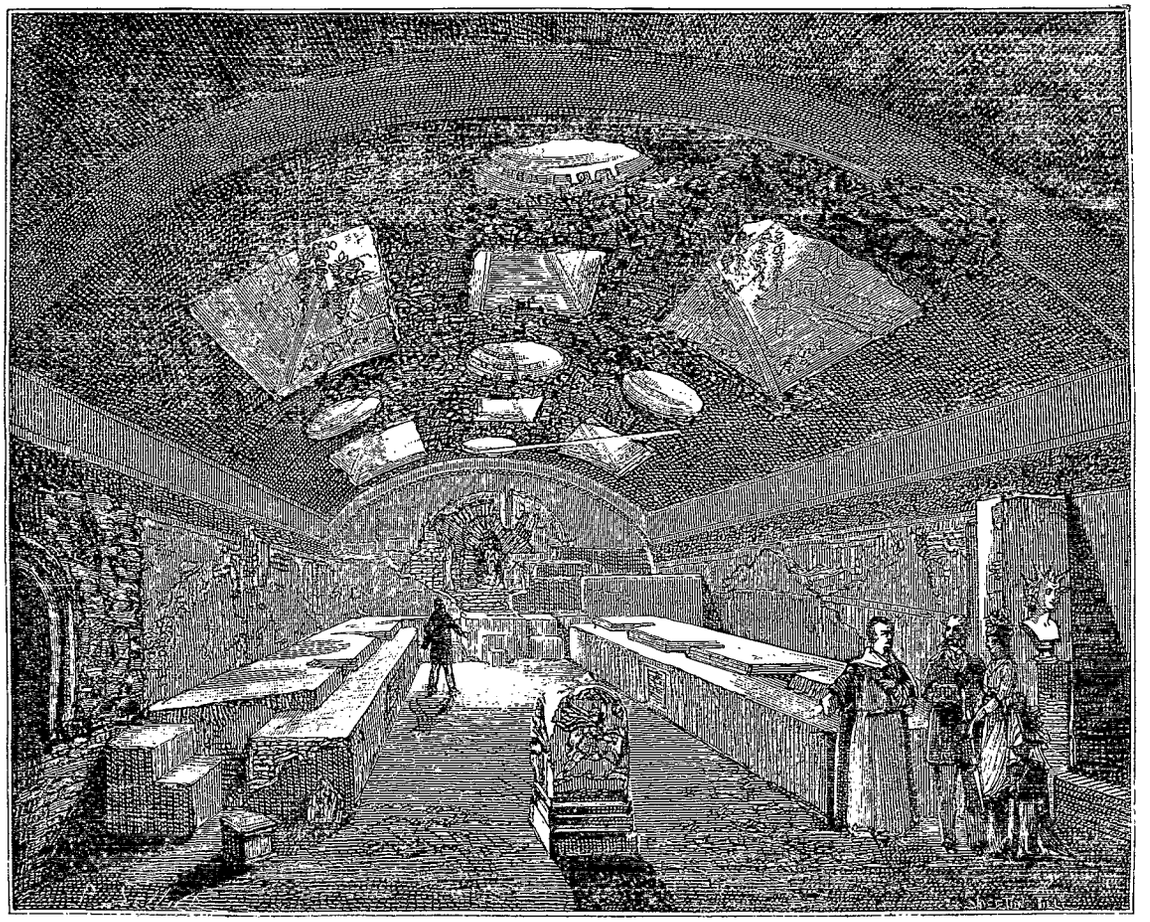

Les Souterrains de Saint-Clément de Rome. — Dessin de Sellier.

L'église de Saint-Clément a toujours passé pour une des plus intéressantes de Rome. On se plaisait à retrouver le type des basiliques chrétiennes primitives dans sa nef carrée, précédée d'une cour ou *atrium* et d'un portique ou *narthex*, terminée par une abside en hémicycle renfermant l'autel placé sous un dais, au fond de laquelle s'élevait sur trois degrés la *cathedra*, le siége épiscopal. Le chœur formant une enceinte distincte avec ses deux ambons de marbre, sa colonne servant de candélabre pour le cierge pascal, et séparé par un mur d'appui du sanctuaire où se tenait le clergé, étaient des curiosités particulièrement signalées aux voyageurs. On savait bien qu'une église d'un âge si reculé devait avoir subi plus d'un remaniement; mais on était loin de se faire une juste idée de ses dispositions primitives et de la valeur véritable des débris qu'on y rencontrait, appartenant à des époques différentes, avant une découverte inattendue.

En 1857, on fit un sondage qui donna accès à des constructions romaines placées au-dessous de l'église à un niveau très-inférieur. En 1858, un savant, qui est considéré comme un guide par tous ceux qui s'occupent aujourd'hui de l'archéologie chrétienne, M. de Rossi (1), fouillant derrière l'abside, rencontra une autre abside plus ancienne et plus large, et à la suite des appartements voûtés de l'époque impériale, qu'il lui fallut enfouir et remplir de nouveau pour éviter les éboulements. Pendant ce temps, les moines du couvent des Dominicains irlandais établi à Saint-Clément découvraient des colonnes encore debout, quoique engagées dans des décombres de cinq mètres d'épaisseur.

Il fut prouvé, dit l'auteur de l'étude que nous venons de citer, que ce qu'on avait pris pour la plus ancienne basilique de Rome n'est qu'une église du moyen âge, et il fallut chercher la première à un étage inférieur. L'étude des niveaux de Rome faite chronologiquement aurait dû dès longtemps suggérer cette pensée et éviter aux savants des descriptions fautives. Il fallut bien des années de travaux tout ensemble hardis et prudemment menés pour enlever les décombres du moyen âge et pour étayer l'église sur des voûtes modernes qui n'obstruassent pas trop les découvertes souterraines. On parvint enfin à montrer au public l'énorme vaisseau de la basilique primitive, avec sa grande nef et ses deux ailes, à cinq mètres environ au-dessous de l'autre, sur une longueur d'environ quarante-deux mètres, et vingt-six mètres et demi de largeur. Le tout se trouva reposer sur des substructions d'époque romaine, briques à fleur de terre, tuf volcanique plus bas. Bien plus, en reprenant les fouilles derrière l'abside, on retrouva la salle voûtée à cailloux de stuc déjà connue, et deux ou trois salles encombrées de piliers du quatrième siècle, piliers qu'il fallut fortifier encore au-dessous de l'abside. De ces chambres, l'une conduit à un escalier antique fort large qui monte vers une salle voûtée aussi, derrière l'aile gauche et au même niveau que la basilique. Enfin, en dernier lieu, un *spelæum* ou antre mithriaque qu'avait déjà fait pressentir l'autel trouvé dans la salle at-

(1) Voy. les renseignements que M. de Rossi a donnés lui-même dans le *Bolletino d'archeologia cristiana*, 2e série, 1870; et l'étude publiée par M. Th. Roller dans la *Revue archéologique*, 2e série, t. XXIV et XXV, à laquelle nous emprunterons cette notice.

tenante. C'est cet étage inférieur que représente notre gravure.

La caverne devait être isolée entre d'autres salles ou corridors qui restent à dégager, mais qu'on a devinés par des sondages. Sauf de très-rares exceptions, on sait que le culte de Mithra se célébrait d'ordinaire sous terre. Là donc où il n'y avait ni rochers ni grottes, on faisait des caves, en imitant par des maçonneries la rudesse des rochers et les caprices de la stalactite. Il en est ainsi dans le monument qui nous occupe, où ces rugosités alternent avec des mosaïques malheureusement détruites..

Ce grand vaisseau a dix mètres sur six mètres vingt-cinq. Le sol, situé au-dessous du niveau actuel du Tibre, a été envahi par l'eau qui y suinte de toutes parts. Il est un peu inférieur au niveau des salles voisines, et forme un rectangle entouré (sauf du côté de l'entrée et dans l'angle du fond à droite) d'une sorte de soubassement ou *podium*, composé d'une marche plate d'un pied de largeur, puis d'un plan incliné beaucoup plus large, dont la pente assez forte se dirige vers la muraille. On y montait par des escaliers de pierre disposés aux deux extrémités de l'enceinte. La pente calculée et régulière du *podium* fait penser naturellement aux massifs de maçonnerie qui, à Pompéi, par exemple, supportaient dans le *triclinium*, les lits destinés aux convives, et l'on a supposé qu'ils avaient ici la même destination. On y devait étaler des tapis et des coussins. Ces repas ne devaient pas être étrangers aux adorateurs du Soleil. En effet, nous avons une représentation de festin analogue dans la célèbre catacombe mithriaque de la Via Appia, sur la tombe de Vibia et de Vicentius, sectateurs du dieu persan; sept de ses desservants, dont quelques-uns coiffés du bonnet phrygien comme Mithra, y prennent part en initiés au festin de l'autre vie. Il y a donc lieu de supposer que les repas faisaient aussi partie des initiations sur la terre et en terminaient la série.

Trois cippes d'inégale grandeur se succèdent en allant vers le fond; le premier et le moins haut est rond, le second et le troisième carrés; le troisième a la hauteur du *podium*. L'un d'eux servait peut-être de piédestal à une statuette de Mithra sortant de la pierre, dont on est parvenu à rétablir les fragments trouvés dans les décombres. On a aussi trouvé dans les fouilles deux faces d'une urne carrée portant l'inscription CAUTE SACR. Sur des indications recueillies dans d'autres grottes, on suppose qu'on allumait par derrière une flamme sacrée qui venait en lécher les parois ou s'échappait par un couvercle percé de trois trous.

La paroi verticale qui termine la salle porte la trace d'un hémicycle qui était décoré de mosaïques; elles ont été arrachées comme celles de la voûte. Tout le long de la paroi du fond, sur une longueur de plus de six mètres, on peut se figurer les symboles ordinaires du culte mithriaque; ils ont été enlevés d'ancienne date.

On dit que ces salles, qui sont de la première époque impériale, bâties sur des assises rectangulaires en tuf du temps des rois ou de la république, ont appartenu à la maison de Saint-Clément. Il est impossible de rien établir de certain à cet égard. Comme l'a fait remarquer M. de Rossi, le souvenir d'une communauté de chrétiens du premier siècle, se rattachant à ces lieux, expliquerait la consécration d'une basilique dès le quatrième siècle à la mémoire de saint Clément. Ces pièces souterraines ont subi des remaniements dès le troisième siècle; on les a consacrées alors au culte de Mithra. L'une d'elles a été transformée en grotte sacrée. Cela put arriver lorsque les persécutions dépossédèrent les chrétiens de beaucoup de leurs biens.

Quand ce lieu fut-il rendu au culte chrétien? Il n'est pas improbable qu'au quatrième siècle un empereur chrétien ait réintégré les chrétiens dans la possession d'un bien qu'à deux cent cinquante ans de distance un souvenir, d'après des paroles de saint Jérôme, rattachait à la personne d'un de leurs premiers évêques.

C'est alors que les appartements souterrains durent être bouleversés et déjà peut-être obstrués de terre. On y construisit, en tout cas, des piliers de soutènement pour l'abside qui les défigurèrent complétement.

Nous nous bornerons à ces explications au sujet de la partie la plus inférieure des constructions de Saint-Clément de Rome. Au-dessus s'élève la basilique primitive, sur les murs de laquelle subsistent encore des restes de peintures d'époques très-diverses qui permettent de suivre la décadence de l'art du quatrième au dixième siècle, puis sa renaissance dès la fin du onzième, et au-dessus la basilique actuelle, qui date du douzième et où furent transportés les restes de l'église primitive, dont la présence dans l'édifice supérieur a entretenu si longtemps l'illusion sur son antiquité.

Les deux églises et leur décoration ont été étudiées par M. Roller avec le même soin et la même sagacité que l'antre païen sur lequel elles ont été successivement édifiées.

TRISTESSE.

Quand on est triste, ce serait bien le moins qu'on fût triste dans un lieu riant. DOUDAN.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2, 14.

XIII

Un moment j'espérai que la dame allait prier l'Ours-Noir de monter sur l'estrade et de montrer son talent à tout le village assemblé. Quelle gloire pour lui! Je comptais bien rappeler, le cas échéant, à lui et aux autres, que cette gloire, c'est à moi qu'il la devait.

Je crois que la dame allait le prier de monter; malgré tout son aplomb, Strecker était un peu rouge, mais je voyais bien qu'il était content. Quant à moi, je ne me sentais pas de joie.

Malheureusement, un monsieur vêtu en général russe ou en dentiste, je ne sais plus lequel des deux, s'approcha de la dame majestueuse, lui annonça que la parade était finie et que le public était impatient d'entrer. Il lui offrit son bras avec une élégance dont les saltimbanques ont seuls le secret. Elle prit son bras, nous salua, Strecker et moi, avec son éventail, et courut avec une grâce incomparable et une légèreté surprenante s'installer au comptoir.

Elle jeta un châle sur ses épaules, et s'éventa en souriant. Bientôt on entendit son admirable voix qui criait: « Suivez le monde! » Puis elle leva son bras nu orné d'un bracelet où il y avait des pierreries de toutes les couleurs, et fit signe, en fermant tous les doigts de la main droite excepté deux, que « cela ne coûtait que deux sous! »

XIV

Le pitre emboucha un énorme porte-voix et se mit à mugir : — Qui est-ce qui n'a pas deux sous dans sa poche?

Moi, je ne les avais pas. Mon plaisir de la soirée finissait avec la parade. Je n'ai jamais regretté aussi vivement de ma vie de n'être pas millionnaire.

Je me glissai dans la foule pour échapper aux regards de la dame majestueuse. Je ne voulais pas qu'elle conçût mauvaise opinion de moi, ni surtout qu'elle regrettât de

m'avoir adressé la parole, en constatant, ou que je n'avais pas deux sous dans ma poche, ou que, si je les avais, j'étais trop avare pour lui en faire hommage. Pour rien au monde je n'aurais voulu qu'elle pût me croire capable d'une pareille grossièreté de sentiments.

Quand je fus sous les arbres, dont l'ombre épaisse me protégeait contre tous les regards, je jetai les yeux autour de moi. Strecker venait d'escalader les marches de l'estrade. Il donnait ses deux sous à la dame, et la dame lui souriait.

A quelques pas de moi, appuyé contre un arbre, le grand Krause regardait aussi du côté de la baraque des saltimbanques. Il était tout pâle, et il avait l'air de souffrir; lui non plus n'avait pas dans sa poche les deux sous que le pitre semblait regarder comme une bagatelle.

Ses lèvres étaient serrées, et il promenait ses yeux hagards du singe au pitre, du pitre à la dame, et de la dame à Strecker qui disparut bientôt derrière le rideau.

XV

Le grand Krause n'était pas mon ami intime, parce que, sans me repousser précisément, son caractère ne m'attirait pas. Il avait toujours été un peu sauvage et concentré; il ne riait pas souvent, et nous avions tous été surpris de le voir si facétieux à la classe de l'après-midi.

Cependant, comme ce soir-là il souffrait de la même privation que moi, comme il paraissait même en souffrir beaucoup plus que moi, je me sentis porté vers lui. Je me rapprochai donc de l'arbre où il était appuyé, et je lui mis doucement la main sur l'épaule.

Il tressaillit, et fit même un geste de mauvaise humeur pour se débarrasser de ma main.

— As-tu vu, lui dis-je, comme Strecker a caressé le singe, et comme il a parlé à la dame?

Il haussa les épaules et ne me répondit que par une sorte de grognement.

Je commençai à craindre qu'il ne fût jaloux de Strecker, et pour m'en assurer, je lui dis :

— En voilà un qui peut se vanter d'avoir de la chance! Le père Wæchter lui-même le trouve capable de...

— Il y en a qui le valent bien! me répondit Krause d'un ton sec.

Et comme j'insistais sur les mérites et qualités de l'Ours-Noir, il me cria d'un air égaré :

— Laisse-moi, laisse-moi! il faut que je rentre de bonne heure.

Et il ajouta entre ses dents :

— On verra bien, à la fin!

Je fis peu d'attention à ces paroles; mais plus tard je les retrouvai dans ma mémoire.

XVI

Les saltimbanques demeurèrent deux jours à Darlenheim; pendant ces deux jours « il y eut de l'orage dans l'air! » Je crois que si leur séjour se fût prolongé, le père Wæchter en eût fait une maladie.

L'Ours-Noir était devenu le familier de toute la bande. Plus que jamais il était l'objet de notre fervente admiration. Dès qu'il paraissait, nous l'entourions pour écouter les choses étonnantes qu'il avait à nous raconter sur ses nouveaux amis. Nous pensions généralement, sans oser toutefois le lui dire, qu'il était décidé à planter là le père Wæchter et son paquet de houssines pour courir le monde avec les saltimbanques et pour faire fortune.

Nous ne voyions plus Krause qu'aux heures de classe. La plupart des écoliers n'y faisaient pas attention, car il était peu populaire. Si par hasard quelqu'un daignait s'apercevoir de son absence, je me gardais bien de dire que j'en connaissais la cause, de peur de lui faire quelque mauvaise affaire; car nous n'aimions pas les jaloux à l'école du père Wæchter.

Les saltimbanques partirent le troisième jour de grand matin. Quand j'appris leur départ, je songeai tout de suite à Strecker; je fus presque désappointé en le voyant paraître, et je ne pus m'empêcher de songer que son caractère n'était pas à la hauteur de son talent. Au fond, j'étais tout à la fois content d'avoir conservé un bon camarade, et fâché que ce camarade eût manqué d'énergie et d'audace.

— Où est ce paresseux de Krause? demanda le père Wæchter en s'apercevant subitement que la place de Krause était vide.

Personne de nous n'avait remarqué l'absence de Krause; et quand bien même nous l'eussions remarquée, nous ne nous en serions pas autrement émus.

— Il est peut-être malade? suggéra un de ces braves garçons qui cherchent toujours à excuser les délinquants.

— Malade, lui! allons donc! s'écria le père Wæchter avec une amère ironie; à l'heure qu'il est il doit être à la pêche aux écrevisses.

Comme c'était assez probable, l'incident fut clos par ces paroles du père Wæchter : — Allons, paresseux, à nos leçons; je réglerai le compte de Krause quand il reviendra.

XVII

A la classe de l'après-midi, pendant que j'étais au tableau noir, barbotant au beau milieu d'une division très-compliquée, le père de Krause entra. Il avait l'air inquiet et agité. Il s'approcha de la chaire du père Wæchter et lui dit quelques mots à l'oreille.

Le père Wæchter parut surpris, et marmotta :

— Non, nous ne l'avons pas vu de la journée; il fait encore l'école buissonnière; ce n'est pas la première fois, vous savez?

— Ah! dit le père Krause d'un air surpris.

— Non, répéta vivement le père Wæchter; non, ce n'est pas la première fois, et j'ai bien peur aussi de ne pouvoir jurer que ce sera la dernière. Voyez-vous, monsieur Krause, c'est un... Mais soyez tranquille, toutes les fois que cela lui arrivera, son compte sera bien vite réglé.

Et de son doigt long et sec, il montra la poignée de houssines.

— Je vous remercie bien de votre bonté, répondit le père Krause, en mâchant un brin de paille qu'il venait de trouver en mettant par distraction sa main dans la poche de son gilet. Oui, oui, je vous remercie de votre bonté. Corrigez-le ferme. Cette fois il aura double ration, parce que sa mère est plus malade que d'habitude, et que l'inquiétude augmente son mal. Vous le corrigerez ici pour avoir manqué la classe, et je le corrigerai là-bas pour avoir donné de l'inquiétude à sa mère. Au revoir, père Wæchter; non, ne vous dérangez pas, ces vauriens-là feraient le diable à quatre si vous tourniez seulement le dos. Je ne les connais pas... non!

Ah! si le père Wæchter nous avait lancé une seule fois un regard comme celui que nous lança le père du grand Krause, il n'aurait plus jamais eu besoin de faire allusion à l'orage qui était dans l'air, ni à la poignée de houssines qui pendait à la muraille.

Mais chacun, ici-bas, lance les regards qu'il peut. En tout cas, ceux du père Krause nous faisaient toujours trembler de la tête aux pieds. En ce moment, je plaignais le grand Krause de tout mon cœur; et bien d'autres le plaignaient comme moi, sinon par amitié, du moins par pitié.

XVIII

Cette nuit-là, contre mon habitude, j'eus un sommeil

très-agité. Je rêvai du grand Krause : je le voyais au bord de la rivière ; seulement, au lieu de pêcher des écrevisses, il pêchait des singes. Je n'étais pas trop surpris de lui voir pêcher des singes, mais j'avais beau regarder avec attention, je ne pouvais arriver à comprendre comment il s'y prenait. Plus je regardais, moins je comprenais, j'en avais la migraine. Le lendemain matin, c'est à Krause que je songeai tout d'abord ; et, malgré tous mes efforts, je ne pouvais m'empêcher de penser à lui, même en faisant ma prière.

Tout en m'habillant, je riais de mon rêve : « Quelle sottise! me disais-je ; comme si les singes se pêchaient à la ligne! » Mais j'avais beau m'efforcer d'être gai, j'avais le cœur gros en songeant que le pauvre Krause avait été battu en rentrant à la maison, et qu'il le serait encore en rentrant à l'école.

J'ouvris la fenêtre de ma petite chambre, et la première personne que je vis sur la place, ce fut le père Krause. Il avait l'air triste et abattu. Le maire était avec lui et lui parlait avec vivacité. Le garde champêtre, qui les accompagnait, faisait des signes de tête ; il fallait qu'il fût bien préoccupé, car il tenait sa pipe entre ses dents, le fourneau renversé, sans l'avoir allumée.

Je fus saisi d'une vague terreur, et je descendis à la cuisine, parce que j'avais peur d'être tout seul.

Mon père, debout devant l'évier, était en train de graisser ses bottes de chasse avec une plume qu'il trempait dans une petite bouteille d'huile. Ma mère, assise devant le fourneau, surveillait une casserole pleine de lait qui était en train de bouillir. Elle avait les yeux rouges et gonflés, comme si elle avait pleuré.

Quand j'entrai dans la cuisine, mon premier mouvement fut de courir à elle. Elle me prit dans ses bras et me serra avec une telle violence que je la regardai avec surprise.

XIX

— Ton camarade Krause, me dit-elle d'une voix émue, n'est pas rentré chez ses parents. On craint qu'il ne lui soit arrivé quelque accident. Ton père et les autres hommes du village vont faire une battue dans les environs. Quelle inquiétude pour les pauvres parents! Promets-moi de ne jamais aller seul du côté de la rivière!

En la voyant si émue, je lui promis tout ce qu'elle voulut, et je le lui promis bien sincèrement. Comme elle s'était remise à pleurer, je pleurai aussi.

Mais je fus bientôt fatigué de pleurer et j'allai sur le pas de la porte pour voir ce qui se passait. Les enfants sont naturellement légers et égoïstes. Après avoir été épouvanté de la disparition de Krause, je commençai à faire toutes sortes de réflexions à ce sujet. C'était un événement extraordinaire : jamais, dans le village, on n'avait entendu parler d'une chose pareille. Je finis par me demander si le père Wæchter n'allait pas nous donner congé. J'eus honte de cette pensée, et je l'écartai de mon mieux ; mais elle revint à plusieurs reprises dans mon cerveau de paresseux et je finis par l'accueillir en lui donnant une nouvelle forme qui en dissimulait tant bien que mal la laideur. Est-il convenable, me dis-je, que nous soyons tranquillement assis sur nos bancs, comme si rien ne s'était passé, au lieu d'aller aider les hommes à retrouver notre camarade?

Ma mère m'ayant rappelé doucement que j'avais des leçons à apprendre, je fus sur le point de lui répondre que c'était bien inutile de les apprendre, puisque l'on n'aurait certainement pas le cœur de nous faire classe ce jour-là.

Mais au moment de répondre, je fus honteux de l'espérance que j'avais conçue, et je remontai lentement dans ma chambre.

Je mis mes livres devant moi, mais tout le temps je regardai par la fenêtre ; je m'attendais à chaque instant à voir paraître quelqu'un de mes camarades qui m'annoncerait qu'on nous donnait congé.

A sept heures, je commençai à éprouver de sérieuses inquiétudes. Je ne savais pas un mot de mes leçons ; jusque-là j'avais simplement désiré qu'il y eût congé ; maintenant il fallait absolument qu'il y eût congé, sans quoi j'encourrais une sévère punition. Je ne me rendais pas compte de ce qui se passait en moi ; tout ce que je comprenais, c'est que je n'étais pas en disposition d'aller à l'école, surtout pour y être puni.

XX

A sept heures et demie, ma mère m'appela pour déjeuner. Je ne pus avaler une bouchée, et ma mère me trouva si pâle et si défait qu'elle me demanda si j'étais malade.

Je fus bien près de répondre que je l'étais, afin de rester à la maison. Mais, grâce à Dieu, je ne suis pas un menteur endurci, et j'eus la loyauté de répondre que je n'étais pas malade.

Malheureusement je n'eus pas la force d'être loyal jusqu'au bout. Une voisine étant venue pour causer du grand événement, ma mère lui dit en me montrant d'un signe de tête : — Ce pauvre petit a pris la chose si à cœur qu'il en est tout bouleversé.

Je n'eus pas le courage de la détromper, et cette fois je mentis rien qu'en gardant le silence. Je ne savais comment lui dire, surtout devant une étrangère, que toute ma préoccupation était de savoir si nous aurions congé oui ou non. Ah! comme on devrait veiller soigneusement sur soi-même, afin de ne concevoir aucune pensée, aucune espérance que l'on rougisse ensuite d'avouer tout haut!

A huit heures moins le quart, je pris mes livres sous mon bras et je me dirigeai du côté de l'école. Je vis de loin plusieurs de mes camarades, et je ralentis le pas. J'étais si mécontent de moi-même, que je ne me sentais en humeur de causer amicalement avec personne.

Il me fallut pourtant bien me décider à entrer. Plusieurs de mes camarades, plus francs que moi, agitaient sans se gêner la question du congé. J'eus honte de penser comme eux, et je gardai le silence ; cependant, tout au fond de moi-même, j'espérais que quelqu'un d'entre eux, plus hardi que les autres, adresserait une requête au père Wæchter ; mais personne ne fut assez effronté pour le faire, et la classe commença comme d'habitude ; et moi qui ne savais pas un mot de mes leçons!

La suite à une prochaine livraison.

UNE AQUARELLE DE DECAMPS.

La belle aquarelle qui est ici reproduite appartient au Musée du Louvre depuis peu d'années. La nécessité de la préserver contre les rayons d'une lumière trop vive qui dévorerait ses couleurs l'a fait placer à contre-jour, entre deux fenêtres, dans la salle où sont exposées les miniatures et qui sert de passage entre la collection des dessins et la salle des pastels, précédant le Musée Sauvageot : c'est ce qui est cause qu'elle est moins connue que ne le ferait supposer le nom populaire de Decamps, et moins étudiée des artistes qu'elle ne le mérite par sa surprenante exécution.

Decamps, avant d'être dans ses peintures à l'huile le praticien merveilleux que tant de tableaux devenus célèbres ont fait connaître, avait déjà comme aquarelliste une expérience consommée. Peut-être même, comme on l'a

dit, s'inquiétait-il plus que de raison de la qualité du papier, de son grain, de son épaisseur et de l'invention de toutes sortes d'artifices par lesquels il pourrait y obtenir des reliefs et des transparences : ce sont là des moyens qu'il ne faut pas assurément qu'un peintre néglige ou dédaigne, mais dont l'affectation a quelque chose de fatigant, et qui ne doivent pas prendre la première place dans l'art.

L'aquarelle que possède le Louvre est de la maturité du talent de Decamps et ne montre pas cette préoccupation exagérée de la préparation matérielle ; elle est franchement

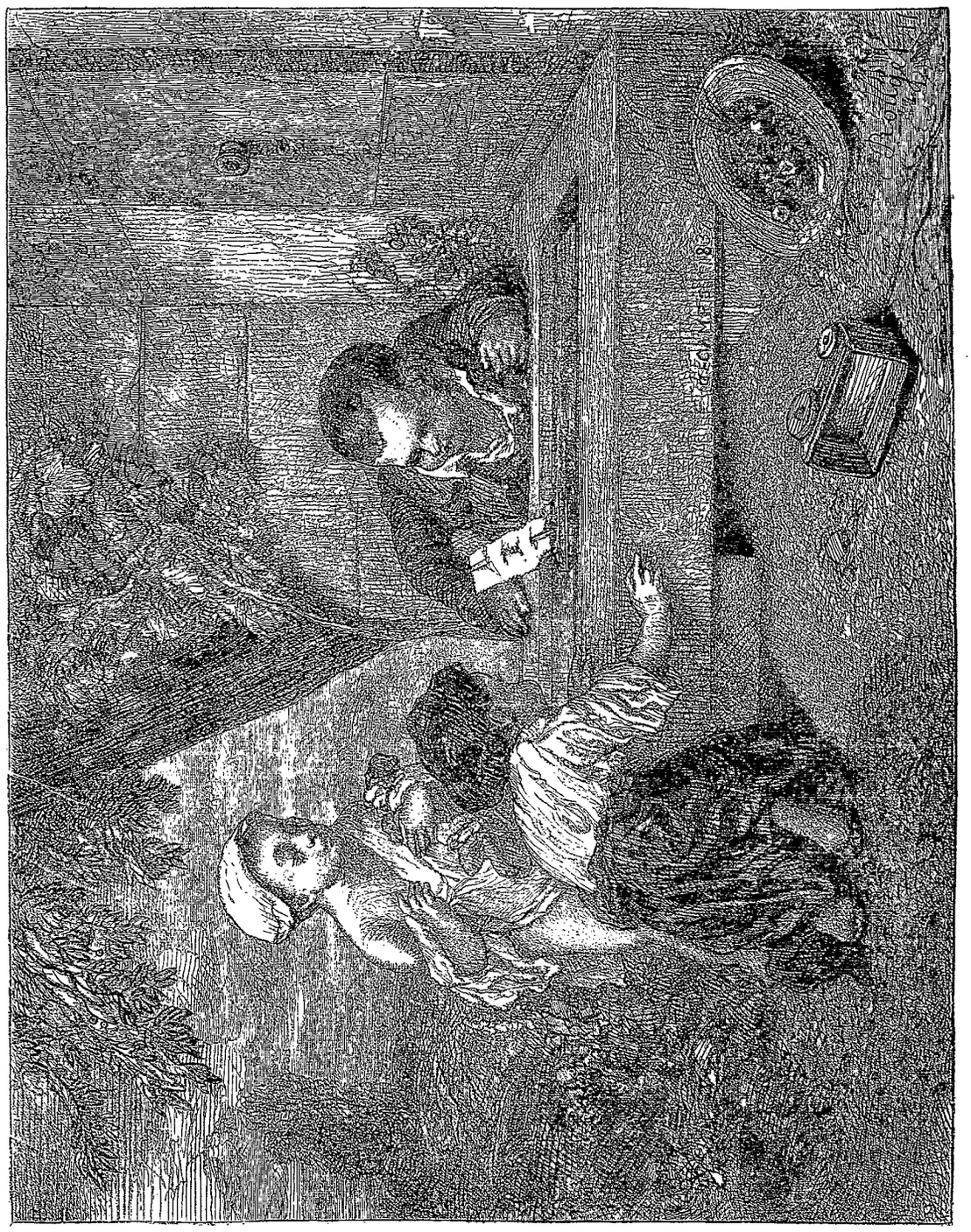

Musée du Louvre. — Les Petits nautoniers, aquarelle de Decamps. — Dessin de Jules Laurens.

peinte, avec une grande vigueur et beaucoup d'harmonie, et le métier ne fait pas oublier le sujet. Ces enfants jouant autour d'une auge où ils font voguer leur petit bateau ont le naturel et la grâce de leur âge : il n'en faut pas davantage pour faire un tableau.

L'AIGRE DE CÈDRE.

Vers le milieu du dix-septième siècle, l'aigre de cèdre était fort à la mode. C'était une liqueur faite avec du jus de citron, du cédrat et du sucre dans de l'eau fraîche ou glacée.

Scarron en fait un grand éloge dans *la Foire Saint-Germain :*

Il est, ma foy, délicieux,
Il est merveilleux, ce breuvage !
Il n'est muscat ni condrieux (1)
Qui m'en fist mépriser l'usage.
N'en déplaise aux beuveurs de vin,
Par mon chef ! il est tout divin.

Deux Portugais, nommés Lopes et Rodrigues, débi-

(1) Vin alors très-estimé.

taient avec grand succès l'aigre de cèdre à un buffet de la foire Saint-Germain. Ils le faisaient servir par des garçons qui portaient de petits rabats.

L'ART AUX ÉTATS-UNIS.

Les Américains ne sont pas aussi indifférents aux beaux-arts et à leur développement qu'on le croit généralement. L'art les préoccupe peut-être plus par ses applications industrielles que par ses côtés purement artistiques; mais depuis un certain nombre d'années ils paraissent en comprendre mieux l'importance, et ils s'efforcent de donner une place plus large aux beaux-arts aussi bien dans l'enseignement que dans les mœurs nationales. Jusqu'ici les professeurs et les modèles leur ont fait presque entièrement défaut, et c'est en France et en Italie que leurs artistes viennent chercher des leçons et les traditions des grands maîtres.

Pendant longtemps encore il en sera ainsi; mais il n'est pas sans intérêt de prendre note de ce qui se fait pour créer des écoles de dessin et établir des musées d'art.

ENSEIGNEMENT DU DESSIN.

La plus ancienne des écoles de dessin et de peinture des États-Unis est l'Académie des beaux-arts de Philadelphie; elle fut fondée en 1805, et son premier président fut Georges Clymer, un des signataires de la déclaration d'indépendance. Le premier noyau de son musée et de ses modèles lui fut donné par la France, qui fit don à la nouvelle académie de cinquante plâtres moulés sur les statues du Louvre. Aujourd'hui l'Académie possède deux cent cinquante reproductions en plâtre, cent cinquante tableaux anciens et modernes, et en outre une importante bibliothèque.

Les habitants de la ville de Philadelphie s'intéressent aux progrès de l'École des beaux-arts, et une souscription ouverte pour lui venir en aide a réuni des sommes importantes : il y eut vingt-trois souscriptions de cinquante mille francs, et un grand nombre d'autres moins élevées.

Il existe en outre à Philadelphie une école de dessin qui remonte à 1847; elle est actuellement dirigée par miss Croasdale, qui est une élève du South-Kensington de Londres. L'enseignement que l'on y donne comprend à la fois le dessin d'ornementation, le paysage et la tête; quelques élèves abordent même la peinture à l'huile.

New-York possède une Académie nationale de beaux-arts dont la création est également assez éloignée, puisqu'elle date de 1825. Elle est ouverte gratuitement aux élèves des deux sexes qui ont déjà certaines notions de dessin. Elle compte trois cents élèves, dont les plus avancés font un peu de peinture.

L'école est installée dans un bâtiment spécial; elle possède soixante statues en plâtre, une centaine de bustes, environ deux cents tableaux, et une bibliothèque artistique de plus de six cents volumes.

Dans le même État de New-York, à Ithaca, le collége Cornell, un des plus importants des États-Unis, a fait une place assez notable à l'enseignement du dessin, spécialement dans ses applications à l'architecture. Elle possède plus de cinq cents plâtres, des albums de gravures et de photographies représentant surtout des monuments.

Le collége Vassar, situé également dans l'État de New-York, ne reçoit que des jeunes filles; on y a organisé des cours de dessin comme complément de l'éducation. On compte dans cet établissement plus de cinq cents aquarelles, gravures ou photographies pouvant servir de modèles aux élèves.

Cincinnati possède une école artistique dont la création est due à la générosité de M. Charles Micken. Elle compte trois cents élèves dont la moitié environ sont des jeunes filles. Le cours des études est de quatre ans, et comprend le dessin, la peinture et la sculpture; il y a aussi des cours de gravure et de lithographie.

Cette école de beaux-arts se rattache à l'Université de Cincinnati, et contient un bel ensemble de modèles soit comme plâtres, soit comme gravures.

Dans l'État de Michigan, l'Université de Ann-Arbor est citée par M. Hippeau comme un exemple frappant de la place de plus en plus importante qui est faite à l'art dans l'éducation américaine. « Aucun de nos colléges, dit-il, ne possède une collection d'objets d'art comparable à celle que j'ai vue avec admiration dans les salles de l'Université d'Ann-Arbor. » On y trouve plusieurs galeries renfermant des objets d'art : l'une contient des reproductions très-soignées des statues conservées au Musée du Louvre; une autre renferme plus de deux cents réductions ou reproductions d'objets d'art des musées d'Italie; enfin, une salle est spécialement consacrée à des copies de statues modernes d'après Thorwaldsen, Canova, Powers, etc.

Dans le Connecticut, la célèbre Université de Yale, à New-Haven, comprend une école de beaux-arts qui, depuis 1866, est venue s'ajouter aux écoles de théologie, de droit, de médecine et de sciences qui y existaient déjà. Elle est due à la générosité de M. Auguste Street, qui a donné deux millions cinq cent mille francs pour construire et installer la nouvelle école.

En dehors de cette somme considérable, un grand nombre de personnes lui ont offert des œuvres d'art; ainsi, M. le professeur Morse lui a donné le *Jérémie* de Washington Allston, qui fut acheté trente-cinq mille francs, et qui jouit en Amérique d'une certaine célébrité. Chaque jour de nouvelles acquisitions viennent s'ajouter à celles-là et enrichir le musée de l'Université d'Yale.

On trouverait encore dans d'autres villes des États-Unis divers établissements où est donné l'enseignement du dessin au point de vue industriel; mais c'est surtout dans l'État du Massachusetts et dans la ville de Boston que l'enseignement populaire du dessin a reçu la plus vive impulsion.

En 1870, plusieurs industriels considérables de cette ville appelèrent l'attention du gouvernement sur l'opportunité de cet enseignement dans les écoles publiques.

La perfection de l'exécution, disaient-ils, et l'élégance des modèles, entrent pour beaucoup dans la valeur commerciale des produits européens. D'où vient l'avantage de l'ouvrier anglais ou allemand, et surtout de l'ouvrier français, sur l'ouvrier américain? On en chercherait vainement la cause dans une différence de salaires, et il faut l'attribuer à ce fait que l'ouvrier européen a acquis, par l'étude du dessin, des qualités d'intelligence et de bon goût manquant à ses concurrents des États-Unis.

La question fut mise à l'étude par le *Comité d'éducation*, et sur sa proposition une loi fut rendue, le 16 mai 1870, qui comprit le dessin au nombre des matières enseignées dans les écoles publiques.

En outre, toutes les villes de dix mille habitants et au-dessus étaient tenues de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'enseignement gratuit du dessin aux enfants et aux adultes.

Le Comité d'éducation se mit à l'œuvre avec une activité remarquable; mais il se trouva tout d'abord en présence de graves difficultés : le manque presque absolu de modèles et le défaut de professeurs. Dans cette situation, il s'adressa à un homme intelligent et actif, M. Walter Smith, professeur à l'École de dessin de South-Kensington,

à Londres, et lui confia le soin d'organiser l'enseignement du dessin dans l'État de Massachusetts.

Le premier soin de M. Walter Smith fut de se procurer des modèles, et, pour cela, il songea à transporter en Amérique une idée qu'il avait déjà vue réalisée en Angleterre par la société qui dirige l'école de South-Kensington. Cette société a réuni une collection de bronzes, de porcelaines, d'étoffes, de dessins et d'autres objets où l'art est appliqué à l'industrie. La collection est emballée dans des caisses de manière à être transportée de ville en ville pour y être exposée. M. Walter Smith a organisé, d'après le même système, un musée ambulant qui renferme des modèles de dessin anglais ou français. Cette collection est à peu près exclusivement composée de dessins linéaires, de modèles de machines au lavis, et de dessins d'ornementation; elle est entièrement consacrée à l'enseignement dans les écoles.

Lorsqu'une ville en fait la demande, le musée ambulant (*travelling Museum*) est mis à sa disposition; les frais de transport et d'installation sont à sa charge. Le départ a généralement lieu le lundi; le mardi, on commence à placer les objets, et l'exposition est ouverte au public pendant les quatre derniers jours de la semaine. Dans le cours de 1873, M. Walter Smith a ainsi transporté son musée dans trente-trois villes différentes. Il se rend lui-même dans chaque ville, donne des explications sur les objets exposés; il inspecte les écoles, donne des conseils aux maîtres, et, suivant l'usage américain, il convoque des meetings dans lesquels il entretient les habitants des avantages de l'enseignement du dessin et de la meilleure manière de l'introduire dans les écoles.

La méthode de M. Walter Smith est aujourd'hui très-répandue, et à l'Exposition de Philadelphie on pouvait voir de nombreux dessins exécutés par les élèves des écoles américaines d'après ses procédés. Ces dessins, très-simples et assez élémentaires, témoignaient cependant d'un certain exercice de l'œil et de la main, en même temps que des notions de perspective [1].

MANUCORDE.

C'était le nom d'un instrument de musique à clavier, comme le clavecin. Le Dictionnaire de l'Académie française disait : *manichordion*, et les italiens *manicordo*.

BONNES MANIÈRES.

Les bonnes manières sont trop souvent négligées; elles ont plus d'importance que beaucoup de gens ne paraissent le croire.

Les bonnes manières sont les images des vertus.

SYDNEY SMITH.

Les bonnes manières ne sont pas chose futile, mais le fruit d'une noble nature et d'un esprit loyal.

ÉMERSON.

C'est un art véritable que de savoir décorer les moindres détails de la vie et de contribuer ainsi à la rendre agréable. Les bonnes manières tendent à faciliter les affaires de ce monde et à adoucir les relations sociales.

La bienveillance et la convenance, qui sont le propre des bonnes manières, font partout l'effet du *Sésame* (ouvre-toi) : elles servent de passe-port pour pénétrer dans les cœurs. « La vertu elle-même offense, dit Middleton, quand elle est accompagnée de manières repoussantes. »

SAMUEL SMILES.

[1] On en trouve quelques spécimens dans le livre de MM. Buisson et Legrand, *Devoirs d'écoliers américains à l'Exposition de Philadelphie*

LES MACHINES A COUDRE

AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES.

Voy. t. XLII, 1874, p. 148 et 349; — t. XLIII, 1875, p. 66.

Les machines à coudre afflueront à la prochaine Exposition universelle, et les divers fabricants se disputeront avec acharnement l'attention du public. Il nous paraît intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs une note historique sur l'apparition et le développement de ces instruments modernes aux précédentes expositions.

A Londres, en 1851, il y eut 8 exposants seulement, dont 3 Anglais, 3 Américains et 2 Français. Une médaille fut accordée à un exposant de New-York, et un Français, M. Sénéchal, fut cité pour une machine à coudre des sacs : cinq ou six lignes en tout. Le couseur-brodeur de M. Magnin, de Villefranche (appareil Thimonnier perfectionné), n'arriva au Palais de cristal qu'après les décisions du jury.

A cette époque, personne ne se doutait du succès si prochain de la machine à coudre, ni de l'importance qu'elle était appelée à prendre.

A la seconde Exposition universelle (Paris, 1855), les exposants sont nombreux et le rapport sur leurs machines occupe dix grandes colonnes de la publication officielle. Le rapporteur est le même qu'en 1851, R. Willis. Il trouve quatre catégories de machines : — celles qui cherchent à imiter les mouvements d'une main appliquée à coudre; — celles qui emploient un seul fil à produire le point de chaînette; — celles qui produisent le point de navette à deux fils, système essentiellement américain, évitant le déraillement du fil couseur; — enfin celles qui forment avec deux fils un double point de chaînette.

Deux médailles de première classe sont accordées à la seconde catégorie, l'une au couseur-brodeur précité (système Thimonnier depuis longtemps tombé dans le domaine public), l'autre à l'Américain Singer. Les deux dernières catégories n'eurent que des médailles de seconde classe. Cependant l'avenir était là.

Lors de la troisième Exposition universelle, qui eut lieu à Londres en 1862, tout est changé. Le perfectionnement de la machine à point de navette a fait une révolution en Amérique, et la révolution commence à se propager dans le vieux monde. Il y eut plus de cent machines exposées, appartenant à une trentaine de fabricants et de marchands. Le jury accorda six médailles et six mentions honorables. A cette époque, l'Amérique ne se bornait plus à employer les machines dans des établissements de confection, comme en 1851; elle les avait adoptées dans les familles suivant des proportions énormes. Ainsi, la seule petite ville de Troy, dans l'État de New-York, en employait trois mille. La masse du public anglais était fort éloignée de soupçonner l'importance acquise de l'autre côté de l'Atlantique par le nouvel instrument, parce que jusqu'alors, une seule maison commerciale monopolisant en Angleterre les brevets américains, la publicité était demeurée restreinte. Aussi les femmes anglaises de tous les rangs furent-elles vivement frappées du spectacle que leur présentaient les mécaniciennes des machines à coudre dans les salles de l'Exposition. Elles se pressaient du matin au soir autour de ces travailleuses si expéditives; elles ne cessaient d'examiner, de comparer, de faire des questions et des observations, d'essayer elles-mêmes. Le jury eut souvent recours à leur compétence pour s'éclairer et pour motiver ses jugements.

En 1867, à Paris, l'Exposition universelle comptait cent exposants au moins, dont plus de 30 pour la France, 22 pour l'Amérique, 18 pour l'Angleterre et le Canada. Plus de quarante récompenses furent accordées par le jury, qui ne donna cependant que deux médailles d'or, l'une à MM. Wheeler et Wilson pour la supériorité de leurs instruments, l'autre à Elias Howe Junior comme le *promoteur* de la machine dans le monde industriel.

Depuis cette exposition, les machines se sont multipliées dans des proportions inouïes. En Amérique, il y a des ateliers qui occupent des milliers d'ouvriers. Plusieurs fabricants comptent par centaines de mille les machines qu'ils ont vendues. La France a aussi des établissements de construction. La prochaine exposition fera connaître la situation de cette grande industrie chez les différentes nations des deux mondes.

Dès notre premier article sur les machines à coudre, nous nous proposions de montrer le dessin de la machine

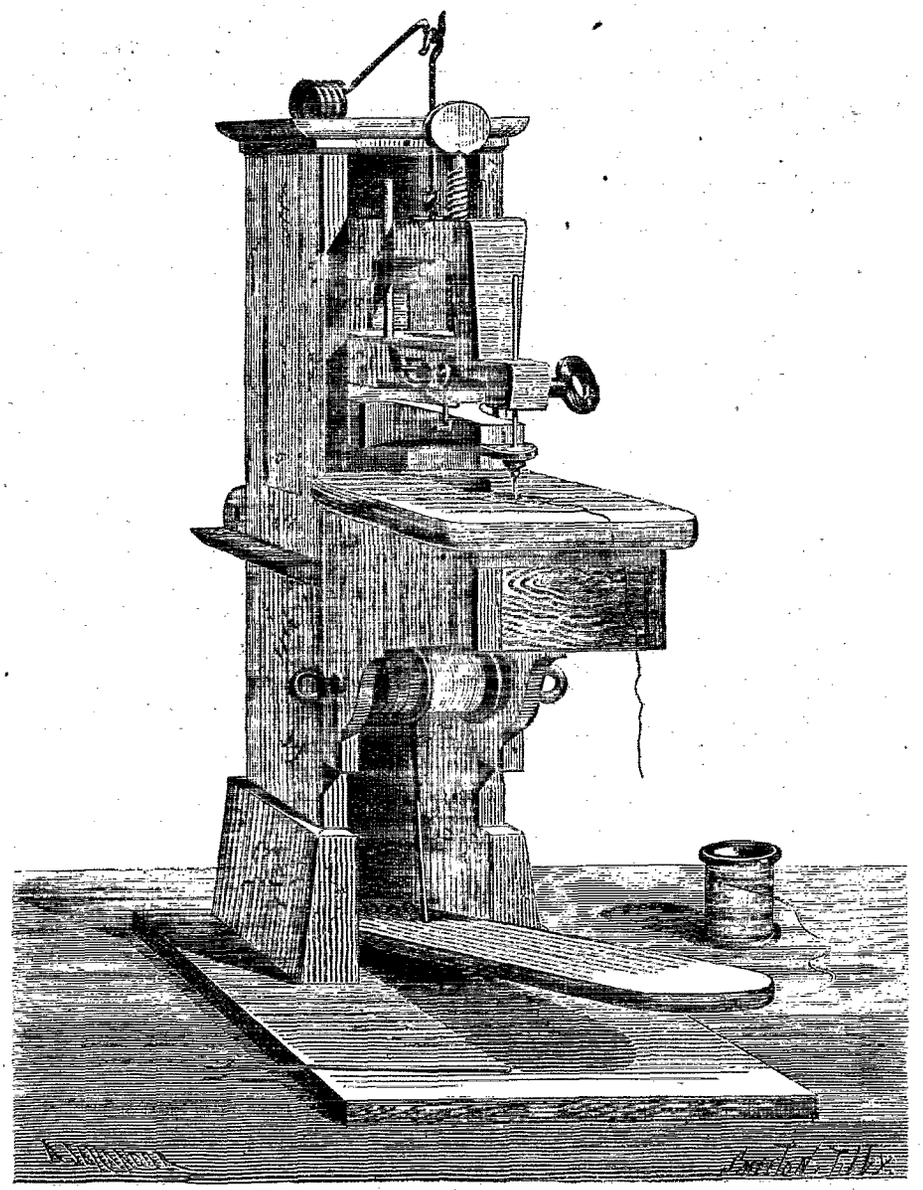

La première Machine à coudre inventée par Thimonnier, donnée au Conservatoire des arts et métiers par la Chambre de commerce de Tarare. — Dessin de Jahandier.

primitive de l'estimable et malheureux Thimonnier, qui a marqué le point de départ de l'invention. M. le directeur du Conservatoire des arts et métiers nous a autorisés à faire dessiner la vue que nous donnons ici du plus ancien modèle de Thimonnier, modèle qui a été donné au Conservatoire par la Chambre de commerce de Tarare, et qui paraît antérieur même au type du brevet pris en 1830. Cette machine, qui est massive comparée aux types élégants et simples en usage aujourd'hui, montre sans doute une énorme infériorité; mais on ne devra pas oublier de faire remonter à notre compatriote le mérite d'avoir construit, *vingt ans avant tous les autres*, des machines en état de confectionner des vêtements (1). Il les aurait certainement perfectionnées avec le concours des habiles et puissants personnages qui avaient organisé à Paris une entreprise de confection pour des habits militaires, si, dans un accès d'aveugles préjugés, une émeute populaire n'eût détruit les ateliers, brisé les machines de Thimonnier, et fait ajourner de plusieurs années, au profit des étrangers, le développement d'une industrie si favorable maintenant aux travailleurs des deux sexes.

(1) Voy. t. XLII, 1874, p. 349.

L'AMOUR MATERNEL CHEZ LES POULES.

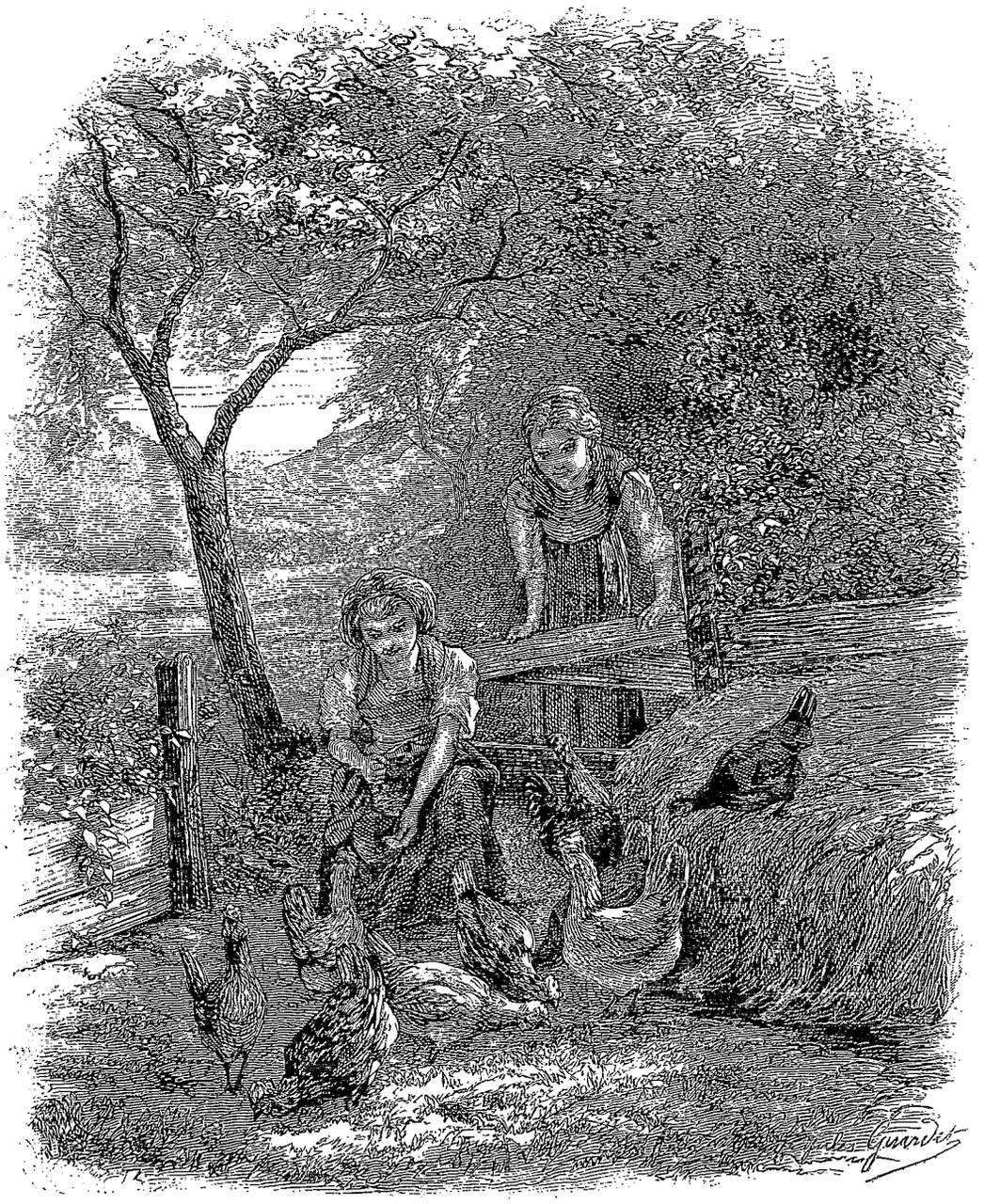

Poules et jeunes filles. — Composition et dessin de Jules Girardet.

Les poules sont pour beaucoup dans l'animation et la gaieté d'une ferme, grande ou petite. Dès qu'on leur ouvre la porte du poulailler, elles se répandent partout, elles vont et viennent, elles grattent incessamment le sol, elles se perchent sur le tas de fumier, sur les timons des charrettes; si l'une d'elles fait quelque trouvaille, toutes accourent pour en avoir leur part et même pour l'enlever effrontément à la légitime propriétaire, qui se sauve à toutes jambes avec son butin dans le bec; à l'appel de la fille de ferme, qui, plongeant la main dans son tablier relevé, s'apprête à répandre le grain destiné à leur repas, elles arrivent à grandes enjambées, le cou tendu, la tête en avant, de tous les points de la vaste cour; il en sort du fond des étables, des écuries, des fenêtres de la grange; et les voilà toutes réunies, pressées les unes contre les autres, ramassant et avalant à qui mieux mieux l'avoine et le petit blé, comme si chacune s'évertuait à donner le plus de coups de bec dans le moins de temps possible : c'est un amusant assaut de vélocité et d'adresse dans la gourmandise.

On ne parle jamais de l'intelligence des poules. Il n'y a pas, en effet, grand'chose à en dire. Chercher leur nourriture est leur unique occupation. C'est comme mères qu'elles sont intéressantes. Toutes leurs facultés se concentrent, s'exaltent dans la maternité. Quand une poule a pondu un œuf, elle croit avoir fait la plus belle chose du monde, et elle l'annonce à tous par un chant de victoire. Cet œuf, on le lui prend : elle ne se décourage pas; le lendemain elle en a pondu un second, le surlendemain un troisième, et ainsi de suite; toujours dépouillée de ses œufs, l'espoir la soutient et elle continue à pondre; pendant plusieurs mois de suite, elle ne se lassera pas. Lorsque enfin on lui laisse ses œufs, chacun sait avec quelle assiduité, avec quel zèle passionné elle les couve : elle ne songe plus

qu'à eux, elle ne vit plus pour elle-même, elle en oublie le boire et le manger. Elle passe tout son temps à les tenir bien chauds sous son corps qu'elle étale, à les remuer doucement avec ses pattes pour les bien mettre en ordre, les rassembler, de façon à répartir également entre eux la chaleur. Sa tâche exige autant de dévouement et plus de travail quand les poussins sont éclos : ils sont vingt, vingt-cinq, et si étourdis, si imprudents ! Ils s'écartent sans cesse, ils vont jusque sous les pieds des chevaux, à portée de la griffe du chat. La pauvre mère est continuellement occupée à les suivre, à les rappeler, tout en leur apprenant à se nourrir. Elle gratte le sol avec ses ongles aux bons endroits; quand elle a déterré un ver, elle le montre à ses petits, elle les invite par de tendres gloussements à le ramasser, elle le prend et le dépose devant leur bec. Elle les croit toujours menacés, elle est toujours prête à les défendre contre tout homme, contre tout chien qui s'approche. Qu'un oiseau de proie paraisse dans les airs, vite elle avertit ses poussins du danger, elle les réunit et abrite toute la bande sous ses ailes, dont elle leur fait un toit, un bouclier. Si quelqu'un doit supporter les coups de l'assaillant, ce sera elle; mais son attitude résolue, sa tête dressée, son bec menaçant, imposent au rapace; il n'ose pas s'en prendre à la vaillante mère.

L'amour maternel développe chez la poule une hardiesse, un discernement, une présence d'esprit dont, avec ses instincts ordinairement bornés, on ne la croirait pas capable. Un observateur digne de foi affirme avoir vu deux poules qui avaient des poussins les défendre contre une marte : elles succombèrent dans la lutte, mais après avoir crevé les yeux à leur adversaire et l'avoir tellement criblé de coups de bec, qu'il pouvait à peine se traîner, et se laissa prendre sans opposer aucune résistance. — J'ai lu l'histoire d'une poule qui, pour éviter qu'on lui prît ses œufs, était allée pondre et couver en cachette dans un grenier à fourrages. Elle grimpait jusqu'à son nid au moyen d'une longue échelle. Un jour, l'échelle fut enlevée. La couveuse, désespérée, se démena, cria, voleta vers la fenêtre du grenier, fit si bien que les gens de la ferme comprirent son embarras : ils replacèrent l'échelle, sur laquelle elle se précipita avec une joie folle. — Voici encore un trait non moins intéressant, rapporté par un naturaliste : Une poule d'humeur fort peu facile se jetait avec fureur sur tous ceux qui approchaient de ses poussins. Un jour qu'elle les avait conduits auprès d'une pile de fagots, les petits se mirent à grimper dessus et se fourrèrent si avant dans les branches, qu'ils n'en pouvaient plus sortir. Les malheureux oisillons poussaient des cris de détresse, auxquels leur mère répondait par des gloussements d'inquiétude, allant et venant en tous sens, mais ne pouvant rien pour délivrer ses enfants. Lorsqu'on vint à son secours, au lieu de se lancer, comme à l'ordinaire, contre la personne qui s'avançait, elle ne bougea pas, elle la laissa tranquillement enlever quelques fagots, prendre un à un les poussins dans sa main et les lui rendre. Évidemment elle avait compris que cette fois elle avait affaire à un ami.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2, 14, 42.

XXI

Le père Wæchter était grave et triste; à chaque instant ses joues se mettaient à trembler, sa bouche avait des tressaillements convulsifs, et par moments il se passait la main sur le front et sur les yeux. J'oubliai que je ne savais pas mes leçons, j'oubliai que j'avais désiré ne pas venir en classe; le père Wæchter absorbait toute mon attention, et il me semblait que je le voyais pour la première fois, et que jusque-là je ne l'avais pas connu tel qu'il était.

Je ne trouvais plus rien de ridicule dans sa personne ni dans ses gestes, et Dieu sait cependant si nous nous faisions faute, tous tant que nous étions, de nous moquer de son vieux tricorne, de son bonnet de soie noire, de son gilet antique, de sa houppelande et de ses jambes cagneuses.

Il avait du chagrin, lui ! un chagrin réel, qu'il cachait de son mieux, mais qu'il ne pouvait dérober à nos regards; et cependant il n'avait pas songé à se soustraire à son devoir; il avait le cœur déchiré, on le voyait bien, et cependant il ne reculait pas devant l'ingrate besogne que notre légèreté, notre paresse et notre mauvaise volonté rendaient cent fois plus ingrate. Je me disais en le regardant : — Quel brave homme, et comme je l'aime maintenant ! Et, faisant un retour sur moi-même, je me trouvais si égoïste et si misérable, que des larmes de honte m'obscurcissaient les yeux.

La plupart des élèves étaient silencieux et recueillis; mais il y en avait cependant plusieurs qui ne se gênaient pas pour chuchoter et pour rire.

Le pauvre père Wæchter ne demanda pas une seule fois « si cela allait finir, à la fin ! » et ne dit pas une seule fois qu'il « y avait de l'orage dans l'air ! »

XXII

Il regardait vaguement devant lui; quand ses regards tombaient sur le groupe des bavards et des rieurs, ils se taisaient un instant, par pure honte, mais ils recommençaient l'instant d'après.

Si j'avais osé, je me serais retourné pour leur imposer silence. Mais ils se seraient moqués de moi, et peut-être auraient-ils été dans leur droit. Je n'avais jamais été un élève laborieux, et ma mollesse naturelle m'avait toujours empêché d'exercer aucune influence sur mes camarades. Je sentis amèrement mon impuissance.

Cent fois, peut-être, mon père m'avait dit :

— Il faut qu'un homme soit un homme, et toi tu n'es qu'une poule mouillée.

J'étais si léger que ses paroles passaient par-dessus ma tête sans jamais m'atteindre. Peut-être mon père pensait-il que c'était peine perdue de m'avertir, puisque je tenais si peu compte de ses avertissements. Néanmoins, comme il savait qu'il faisait son devoir, il ne se décourageait pas; il connaissait les enfants et n'ignorait pas qu'il suffit d'une heure, d'une minute, pour faire germer la bonne semence. Oh ! comme il avait raison. L'heure était venue pour moi. Je compris alors que pour faire le bien il ne suffit pas de désirer; il faut pouvoir, et pour cela il faut *vouloir*. J'avais la tête en feu, et le sang me sifflait dans les oreilles; je me roidissais contre ma propre mollesse pour arriver à vouloir, et je finis par triompher. Ma résolution une fois prise, je me sentis tout à fait calme et tranquille; j'avais dans le cœur les paroles de mon père, et je me les répétais à moi-même tout bas. Je jetai un dernier regard sur la figure attristée du père Wæchter, et je me tournai vers les rieurs.

Malheureusement, l'un des rieurs était justement le redoutable Strecker. Aussitôt que j'eus tourné la tête de son côté, il pencha la sienne en avant, me regarda dans les yeux, et me dit : — Et puis après?...

J'étais disposé à combattre et non pas à plaisanter. Je fus si déconcerté de ses paroles et du regard moqueur dont il les avait accompagnées, que je me dis tout de suite avec

beaucoup de chagrin : — J'ai manqué mon affaire, il faut recommencer autrement.

Alors je pris mon ardoise, et j'écrivis dessus sans la moindre hésitation les mots suivants : « Je comprends que tu lui tiennes tête quand il est en colère ; mais il a un grand chagrin : regarde sa figure, et si tu as du cœur, tais-toi et fais taire les autres. »

Je profitai du moment où le père Wæchter regardait sur son livre pour indiquer la leçon suivante, et je fis passer mon ardoise à l'Ours-Noir.

XXIII

Pour un moment, il me sembla que mon cœur avait cessé de battre. Le poltron n'était pas mort en moi ; j'avais bien pu le terrasser dans un accès de courage désespéré, mais il se débattait vigoureusement, et il s'amusait à faire naître dans mon cœur toutes sortes de craintes et d'appréhensions.

— L'ardoise est dans les mains de Strecker, pensais-je en courbant le dos comme si je m'attendais à recevoir un mauvais coup par derrière ; il n'y a plus moyen de revenir sur ce qui a été fait. Se fâchera-t-il? me donnera-t-il des coups? me mettra-t-il en quarantaine?

Il y eut un moment d'anxiété terrible ; il lisait ce que je venais de lui écrire ; j'aurais donné je ne sais quoi pour savoir quelle figure il faisait en le lisant, et je n'osais prendre sur moi de tourner la tête.

Ses voisins, s'imaginant que je lui avais fait passer quelque caricature ou quelque mauvaise plaisanterie, se penchèrent sur son épaule ; j'entendis très-distinctement leurs piétinements sous la table ; j'entendis aussi qu'ils lui disaient :

— Qu'est-ce que c'est? fais voir !

Il répondit assez brusquement : — Ce n'est rien ; laissez-moi tranquille !

Il devait être en colère, ou tout au moins ému, car son souffle m'arrivait tout brûlant dans le cou. Je puis avouer que mon angoisse était extrême. Je distinguai très-nettement le bruissement léger de sa manche passant sur l'ardoise ; il avait lu ma prière, et il l'effaçait ; peut-être allait-il y répondre.

En effet, le crayon patinait sur l'ardoise avec un grincement menaçant et une vivacité de mauvais augure. Il y eut ensuite un silence : Strecker relisait ce qu'il avait écrit ; il paraît qu'il n'en fut pas content, car j'entendis de nouveau le frottement de sa manche, et il recommença à écrire.

XXIV

Quand il eut fini, j'attendis qu'il me fît passer l'ardoise. L'ardoise passa, mais ce ne fut pas de mon côté. J'entendis Strecker qui disait à son voisin :

— Fais passer cela quand tu l'auras lu.

Quand le voisin eut lu, ce qui ne fut pas long, il dit tout bas à Strecker : — Pourquoi cela?

Strecker répondit : — Parce que je le veux !

— Tu le veux ! tu le veux ! reprit l'autre d'un ton de mécontentement.

Mais sa protestation se borna là ; il ne discuta pas davantage et fit passer l'ardoise.

Qu'est-ce que Strecker pouvait bien avoir écrit sur mon ardoise? Si c'était quelque plaisanterie sur mon compte, la classe tout entière allait s'égayer à mes dépens. Car Strecker était malin comme un singe, et quand il voulait s'en donner la peine, il trouvait des mots si drôles qu'on ne pouvait pas s'empêcher d'en rire. Que l'on s'égayât à mes dépens, il n'y avait pas grand mal ; j'étais habitué aux plaisanteries de Strecker et de deux ou trois autres loustics, et je ne m'en fâchais presque jamais. Mais j'aurais mieux aimé que l'on rît à mes dépens un autre jour que celui-là !

De plus, je me disais que s'il y avait quelque désordre, ce serait ma maladresse et mon manque d'autorité qui en auraient été cause. J'aurais gâté les choses en voulant les arranger. Ce n'est pas si facile qu'on se figure de bien faire ; pour réussir dans cet art-là, il faut de l'habitude et de la pratique, comme dans tous les autres.

Au lieu de soulever des rires sur son passage, l'ardoise, à ce qu'il me sembla, rétablissait le calme et le silence à mesure que nos camarades la lisaient.

Un petit frisson me passa par tout le corps ; le sang revint à mes joues, et mon cœur recommença à battre régulièrement : — Est-ce possible? me disais-je ; est-ce que vraiment Strecker...?

XXV

Mes camarades m'appelaient familièrement *la Musaraigne*. Je n'ai jamais su pourquoi, ni eux non plus. J'ai vu dans ma vie pas mal de musaraignes, vieilles ou jeunes, grosses ou petites, et je déclare que je n'ai jamais trouvé la moindre ressemblance entre ma personne et celle d'une musaraigne. On peut croire que s'il y avait le moindre rapport, non-seulement je ne le nierais pas, mais encore je serais assez disposé à m'en vanter, car la musaraigne est un petit animal fin, léger, agile dans ses mouvements, et très-coquet dans toute sa personne.

Mais il faut bien subir de bonne grâce ce qu'on ne peut empêcher. Il avait plu à Strecker de m'affubler de ce sobriquet : c'était devenu mon nom, je répondais quand on m'appelait Musaraigne, et j'étais assez bon garçon et aussi assez prudent pour répondre sans mauvaise humeur.

L'ardoise devait avoir circulé parmi tous les rieurs et tous les bavards, car j'avais entendu les rires s'éteindre un à un, et le brouhaha des conversations s'était comme évaporé dans l'air. L'ardoise revint à Strecker qui m'en donna un petit coup sur l'épaule en manière d'avertissement. C'était un petit coup si gentil, si bon enfant, si amical, que je me mis à sourire tant j'étais content. Je me penchai tout doucement en arrière, de façon à me rapprocher de Strecker. Quand mon dos fut appuyé contre sa table, il se pencha à mon oreille et me dit : — Tends la patte sous la table, vieille Musaraigne !

Je tendis « la patte » sous la table, en arrière. Il me saisit vivement les doigts et je crus un instant que j'étais tombé dans un piége, que Strecker allait me pincer les doigts pour me faire crier, ou me les barbouiller d'encre. Mes cheveux se dressèrent d'horreur ; mais l'événement ne tarda pas à me prouver que mes cheveux s'étaient trop pressés, et qu'ils s'étaient rendus coupables d'un jugement téméraire aux dépens du prochain.

XXVI

Strecker ayant saisi ma « patte », que je lui tendais à l'aveuglette, derrière mon dos, la paume en l'air, dans une position assez gênante, me donna une cordiale poignée de main. Aussitôt toutes mes terreurs s'évanouirent, et une joie profonde inonda mon cœur. J'avais fait mon devoir en lui disant une chose désagréable, et, malgré cela, nous étions encore amis !

Quoique ma main fût dans une position très-gênante, je l'y maintins, dans l'espoir d'attraper à mon tour les doigts de Strecker qui venait de les retirer. Je me proposais de lui rendre son étreinte avec usure.

Je me mis donc à agiter mes doigts en manière d'appel. Il vit mon geste, car bientôt je sentis un frôlement contre la paume de ma main, et je refermai vivement mes doigts.

L'étreinte destinée à la main de Strecker n'emprisonna

qu'un corps anguleux et dur, que je reconnus, au toucher, pour le cadre en bois d'une ardoise.

Je ramenai tout doucement l'ardoise à moi, je la glissai sous mes yeux, et je lus les paroles suivantes tracées d'une main sûre et hardie :

« Faites passer !

» Le père W. a du chagrin ; ce n'est pas le moment de bavarder et de rire. Le premier qui bouge aura affaire à moi. » L'Ours-Noir.

Je relus trois fois cette circulaire, et mon admiration pour Strecker s'éleva rapidement du positif au superlatif. Quel bon cœur ! et quelle généreuse témérité ! Plus d'un de nos camarades avait dû rougir et murmurer en lisant un ordre aussi formel et aussi impératif; mais pas un n'avait bronché. Alors je me rappelai les paroles de mon père, et je pensai en moi-même : — Strecker est un homme, lui ! Je ne tardai pas à trouver que cet éloge, qui aurait été pour moi le comble de la gloire, n'était pas à la hauteur du mérite de Strecker, et ma pensée prit cette autre forme : — Ce n'est pas seulement un homme, c'est un héros.

Quel malheur que cet admirable morceau d'éloquence fût simplement tracé au crayon sur une ardoise ! S'il avait été écrit à l'encre sur du papier, je l'aurais conservé comme un précieux souvenir, et je l'aurais fait encadrer lorsque, plus tard, je devins presque riche par la mort d'un oncle de ma mère, qui fabriquait des montres à la Chaux-de-Fonds, en Suisse.

La suite à la prochaine livraison.

ADRIEN BROUWER.

Adriaan ou, pour franciser, Adrien Brouwer est par excellence un peintre populaire. Il n'y a pas bien longtemps que lui et ses pareils étaient exclus, comme indignes, du temple où on ne laissait entrer que des peintres corrects, en règle avec les bienséances. Les temps ont changé depuis : maître Brouwer, maître Craesbeck, maître Téniers, le « faiseur de magots », les Jan Steen et les Van Ostade, tous ces gens malfamés ont à présent leur place à côté des grands maîtres, et il est tel critique qui va jusqu'à parler, à propos de Brouwer lui-même, de Corrége, de Raphaël et de Michel-Ange.

Que de commérages à son propos ! Il a partagé le sort de Rembrandt, de Frans Hals et de bien d'autres ; Weyerman, Descamps, Immerzeel, semblent s'entendre pour lui attribuer tous les vices et tous les excès; il aurait été le vaurien le plus incorrigible qui ait battu les chemins de Flandre et de Hollande. Grand ivrogne d'abord, dépensier, peu scrupuleux sur le patrimoine d'autrui, il ne lui a manqué que d'être pendu. Hélas ! ce fut bien assez déjà pour le pauvre diable de finir misérablement, à son retour de Paris, menacé de n'avoir pour dernier asile que la fosse des pauvres, si Rubens, grand ami de cet original, n'eût pris le soin pieux de le faire enterrer dans l'église des Carmélites, à Anvers, en 1640 (?).

Il y a confusion à l'égard des dates et du lieu de sa naissance ; on sait bien où il mourut, mais on ignore où il naquit. Ceux qui prétendent qu'il est né à Harlem mettent en avant la date de 1608 ; les partisans d'Audenarde ne donnent pas de date, je crois, mais se basent sur des traditions, des recherches, un ensemble de faits vraisemblables. Dispute sérieuse, puisqu'il s'agit de savoir si Adrien est Flamand ou Hollandais. Il y a bien, du côté de Harlem, Houbraken ; mais Houbraken ment avec aplomb, c'est lui qui a fait à Brouwer la triste réputation dont il a pâti jusqu'ici.

Voici le résumé de la biographie d'Houbraken :

Adrien naît à Harlem de parents très-pauvres. La mère confectionnait des plastrons et des bonnets pour les paysans : c'était une dure vie. Dans le fond de la boutique, un petit bonhomme crayonnait, peignait sur toile des motifs de décoration qui servaient à illustrer la marchandise maternelle ; ce bonhomme n'était autre qu'Adrien. Vint à passer Frans Hals, grand peintre, à qui l'historien fait jouer un rôle étrange : il vit le travail de l'enfant, loua fort ce dernier, l'emmena comme élève ; puis, ayant enfermé Brouwer dans un grenier, il se mit à vendre ses œuvres, qui lui rapportèrent beaucoup d'argent. Adrien, un beau matin, prit la clef des champs ; il erra longtemps par la ville, grapillant, maraudant, mangeant aux haies, vivant de l'air du temps, jusqu'au moment où il fut ramené à maître Hals, qui l'admonesta sévèrement. Adrien s'échappa de nouveau, et cette fois gagna Amsterdam, où un tableau qui lui fut payé un bon prix lui révéla son talent. Il commença par boire et manger tant qu'il eut de l'argent, puis s'endetta, et enfin, traqué par ses créanciers, il gagna Anvers sans autre passe-port que sa bonne mine. Anvers, malheureusement, en sa qualité de province espagnole, était en guerre avec les Provinces-Unies. Adrien fut arrêté comme espion et jeté en prison. Un grand seigneur, un prince de Ligne d'Arenberg, était justement au cachot en même temps que lui. Rien ne rapproche comme l'infortune. Brouwer fit ses confidences au prince, lui dit qu'il était peintre, se plaignit de n'avoir pas ses pinceaux pour charmer ses loisirs, et le prince lui obtint un chevalet, une palette, tout le nécessaire pour peindre. Vous pensez si le peintre s'y mit de bon cœur : que fit-il ? une scène de taverne, une rixe de buveurs, ou bien simplement une de ces tablées de joueurs de cartes, baignées dans une atmosphère d'or bruni, comme en savait faire Brouwer. Le prince fut charmé, et pria Rubens de venir voir le tableau.

— Il n'y a qu'un homme pour peindre ainsi, s'écria le maître, et cet homme, c'est Brouwer !

Rubens avait grand crédit à Anvers. Il fit élargir le prisonnier, le recueillit dans sa maison, en fit son commensal et son ami, et, du coup, voilà Brouwer presque rangé, mêlé à ce train de vie pompeux mais très-bien réglé du peintre de la *Descente de croix*. Ce fut l'affaire de quelques semaines : l'instinct l'emporta de nouveau ; notre homme planta là Rubens, sa maison, la bonne table, l'hospitalité large, se mit à courir les ruelles et les tripots avec Craesbeck, et termina cette belle conduite par un voyage à Paris. Là, tous ses mauvais instincts furent déchaînés ; il vécut de la vie des gens sans aveu ; enfin, épuisé, à bout de ressources, il revint à Anvers pour y mourir dans un taudis.

Houbraken, on le voit, va droit son chemin, sans se soucier des vraisemblances ni du respect des personnes. Hals ramassant le petit Brouwer dans une échoppe est aussi bizarre que ce même petit bonhomme exécutant sur toile des motifs d'illustration ; il ne recule pas même devant la calomnie, quand il fait du maître de Harlem un bandit trafiquant du pinceau de son élève.

A côté des contes de Houbraken, il y a la tradition d'Audenarde : celle-ci repose sur des recherches d'état civil rendues un peu obscures malheureusement par des confusions de noms. Le secrétaire de Harlem avait aussi, il est vrai, trouvé plusieurs Brouwer ou de Brauwere dans les registres de cette ville, mais sans désignation du prénom d'Adrien. M. Rapsaet, plus heureux, découvrit dans les registres d'Audenarde un Adrien de Brauwere, fils de Matthieu, lequel donne, en 1608, procuration pour la vente d'une maison. Un autre Adrien de Brauwere, ou le même, meurt dans l'intervalle de 1608 à 1611, car à cette der-

nière date il est question d'un acte à propos de la mort de la veuve d'un Adrien de Brauwere. Enfin, en 1610, un Adrien de Brauwere, marié avec Thérèse Sutter, a une fille du nom de Marie; en 16.., le 1er avril, les mêmes époux ont un garçon qu'on nomme Jean, et les deux enfants ont pour marraines et parrains des étrangers. Le tout était de savoir ce que cet Adrien de Brauwere et le peintre Adrien Brouwer ont de commun.

Le grand-père de M. Rapsaet donne à cet égard un témoignage précis. L'Adrien de Brauwere qui vend sa maison en 1608, et dont la veuve meurt en 1611, est le père du célèbre peintre. Lui-même il peignait des patrons pour les

Musée du Louvre. — Un Fumeur, par Adrien Brouwer. — Dessin de Bocourt, d'après une photographie de Vien.

maîtres tapissiers d'Audenarde, et le grand-père de M. Rapsaet affirme, dans une note, avoir vu l'inventaire ou état des biens qui fut fait après son décès. Cela se réduisit sans doute à peu de chose, car l'ordre ne régnait pas précisément dans la maison; la dépense, des spéculations douteuses peut-être, avaient introduit la gêne au foyer du bonhomme Adrien. On entrevoit dès lors le petit Brouwer, le futur grand peintre, mêlé à cette vie précaire, pleine de hauts et de bas, d'une maison de bohèmes, et ses désordres ne firent que continuer ce qu'il avait appris sous le toit paternel.

A l'appui des revendications d'Audenarde, un portrait gravé par Bolswert d'après Van Dyck (1631-32) dit positivement que Brouwer est Flamand : *Natione Flander,*

comme le dit la légende du portrait. Enfin les *Liggeren* anversois mentionnent l'inscription d'Adrien Brouwer comme franc-maître en 1631-32; toujours d'après la même source, Adrien reçut en 1631-32 pour élève Jean Dandoy, et en 1634-35 il paya comme amateur à la Société de rhétorique une somme de 18 florins.

Désormais nous tenons bien notre peintre; mais, confusion des confusions, une dernière pièce, récemment trouvée par M. Van der Willigen, à Harlem, remet les dates de naissance et de mort du Brouwer en question :

« Registre mortuaire, 31 mars 1640. Pour ouvrir une tombe dans la grande église pour Adriaan Brouwer; les cloches ont sonné une demi-heure, — fl. (florins) 8. »

Aucune indication spéciale, du reste, sur la qualité et la profession du décédé.

Il y a un auteur qui parle bien avant Houbraken d'Adrien Brouwer : c'est Corneille de Bie, et il écrit en 1661. Or, de Bie fait nettement entendre qu'Adrien fut très-appliqué au travail, plein d'ardeur et de persévérance, non pas dissolu, mais seulement gai buveur, philosophe, dédaigneux de l'argent, très-malin. Tout le portrait de l'original tient dans ces mots, et M. Adolphe Siret, l'auteur d'une excellente notice dans la *Biographie nationale*, a raison d'ajouter qu'un ivrogne n'aurait jamais eu dans son œuvre tant de finesse, de délicatesse et de distinction. Il vivait légèrement, il avait des dettes, il empruntait à ses élèves, témoin ce Jean Dandoy qui fit saisie-arrêt sur sa succession (registres du tribunal dit *Vierschaere*); mais il n'en laisse pas moins une succession.

Il faut nous figurer Brouwer comme un joli cavalier, à la mine insolente, à la moustache en crocs, portant fièrement sa gueuserie, à la manière de Frans Hals, hardi, hâbleur, payant de mine et d'aplomb, mais vrai gentilhomme de l'art, ayant dans le fond, probablement, un mépris profond de la crapule. Téniers n'aimait que médiocrement le paysan, et Rembrandt, les Van Ostade, Jan Steen, vivaient en bons bourgeois, solitaires, nullement mêlés à la populace; à leur exemple, Brouwer a pu faire sans s'y être mêlé des scènes populaires, disputes, carnages, avec une puissance de *maestria* incomparable.

Les œuvres authentiques de Brouwer sont rares; nombre de peintures de Van Craesbeck, de G. Van Tilborg, de B. Fouquier, passent pour être de lui et ne sont que des imitations de sa large manière. Mais il est difficile d'imiter son grand style, son ample manière de grouper et de dessiner ses buveurs; il a une énergie rude qui n'est ni chez Téniers, ni chez les Ostade, ni chez Jan Steen, ni chez Craesbeck. Quand il en fait venir aux mains ses ivrognes, c'est un combat terrible, à poings serrés, une tuerie à coups d'escabeaux et de brocs. Chez Jan Steen, on se tire la langue, on se montre le poing, puis l'on trinque ensemble, car Steen est un moraliste à sa manière, malin et moqueur; Brouwer se passionne, prend parti dans l'affaire, tape à coups de pinceau. Frans Hals seul a par moments sa crânerie et sa verve.

Ajoutez que Brouwer fut réellement un grand peintre, d'un accent personnel, un Hollandais qu'on reconnaît aux sourdines dorées des fonds, aux rouges discrets des vêtements, à ce que j'appellerai la « rembranisation » du ton, à ses roussissures de rouille glacées de blondeurs de cire, à son atmosphère d'or fluide, dans laquelle se meuvent, s'agitent, bataillent, aussi naturellement que dans l'atmosphère naturelle, ses pendards et ses coquins. Téniers affectionnait les bleus, les gris-lilas, les verts; Jan Steen, les grands rouges où sonne comme un écho des pourpres de Van Eyck et du Titien; Brouwer aime à employer les cinabres clairs, rompus, assourdis, et les habits auxquels il donne cette couleur ont l'éclat adouci de vieux velours. La peinture est simple, saine, virile, forte, et pourtant peu empâtée.

Le Louvre a de lui, outre le *Fumeur*, que reproduit notre gravure, une belle *Tabagie*, des *Buveurs*, et un *Chirurgien avec son patient;* Dresde, un *Paysan*, deux *Rixes*, des *Paysans ivres;* Munich, un *Médecin de village*, un *Barbier hollandais*, des *Cabarets;* Madrid, un *Trio burlesque*, une *Conversation de paysans*, une *Musique à la cuisine;* Bruxelles, une *Dispute au cabaret;* la galerie d'Arenberg, dans cette dernière ville, un *Intérieur de cabaret;* la galerie Suermondt, à Aix-la-Chapelle, un merveilleux *Dormeur;* enfin, nous avons vu récemment à Anvers, lors de l'exposition de tableaux anciens organisée pour les fêtes du centenaire de Rubens, un tableau de *Paysans faisant de la musique*, appartenant à la famille Storms, d'Anvers, où les mains, les têtes, les fonds, sont du plus beau faire, avec un mouvement, un esprit, des finesses qui n'appartiennent qu'à Brouwer.

VOYAGE EN ARABIE

PAR FULGENCE FRESNEL.

Suite. — Voyez tome XLV, 1877, p. 346 et 403.

L'HOSPITALITÉ DANS UNE MAISON ARABE.

Arrivés à Ssafrâ (1) à la nuit close, et ne sachant dans quelle maison on nous attendait, nous nous arrêtâmes prudemment à l'entrée de la grande rue, formée par deux rangs de hangars (le *Soâck* ou marché), et nous détachâmes quelqu'un de notre bande à la recherche de notre hôte. Notre homme revint au bout d'un quart d'heure et nous mena en dehors du village, jusqu'à une maison sur le seuil de laquelle Awad se présenta pour me recevoir et où il me fit entrer.

Je fus un peu saisi de la morne gravité de mes hôtes, et, après les compliments d'usage, je me renfermai dans un silence absolu jusqu'au moment du souper.

La pièce dans laquelle nous nous trouvâmes réunis était étroite et profonde. En face de la porte extérieure, qui était située dans un angle, une autre porte ouvrait sur la cuisine et le *sanctum sanctorum;* de l'une à l'autre, un passage au niveau du sol (*dourckâah*), où tous les hôtes devaient laisser leurs souliers avant de monter sur le *liwân*, représentait sous beaucoup de rapports l'antichambre d'une maison européenne. Le liwân, dont le niveau s'élevait d'un pied environ au-dessus de celui du dourckâah, était couvert de nattes dans sa longueur. A droite et à gauche régnaient, le long des murs, deux estrades de trois pieds de large et un demi-pied de hauteur, couvertes de nattes, avec quelques lambeaux de tapis. Le fond de la pièce était encombré de sacs et paraissait destiné à recevoir notre bagage. Cette disposition diffère à quelques égards de celle que l'on observe en Egypte dans les bonnes maisons, où l'estrade, autrement appelée *diwân*, forme invariablement un fer à cheval ou plutôt un II au fond duquel le maître de la maison est assis dans un angle.

Awad me fit asseoir sur l'estrade de gauche, à la première place en entrant, c'est-à-dire près de la porte extérieure, et s'établit à côté de moi. J'avais un carreau du côté de la porte; un autre carreau me séparait d'Awad. Les hommes de notre suite se placèrent sur la même estrade de gauche, les uns à côté des autres, en sorte que notre bande formait une ligne étroite. Vis-à-vis de moi,

(1) On traverse la vallée de Ssafrâ en allant de la Mecque à Médine. De Djoudaydah, point culminant de la vallée, à Bouraykha-sur-Mer, on rencontre douze villages, y compris les deux extrêmes. Ssafrâ est le plus considérable de ces villages, construits en brique crue.

sur l'estrade opposée, trônait lugubrement le maître de la maison; à côté de lui, en face d'Awad, était son gendre, et à droite du gendre quelques personnes du pays, attirées sans doute par la curiosité. On eût dit deux armées rangées en bataille, qui attendent avec recueillement et courage le signal du combat. Remarquez que les deux places d'honneur se trouvaient au plus près du dourckâah et des portes, ordonnance inverse de celle qu'on observe dans toutes les grandes maisons de l'Orient.

Je m'étais déjà trouvé à pareille fête le matin, à Khaçaniyeh, chez un homme de loi, un grave *fackîh*, avec lequel nous avions pris le café; et j'avais réussi à rompre la glace en faisant sourire le fackîh aux dépens d'Awad. Le bon bourgeois de Bedr lui ayant demandé fort gravement s'il y avait sûreté pour nous dans la vallée, le fackîh lui avait répondu par un *âman* (sécurité) qui ne laissait pas le plus léger prétexte à la peur. « Que Dieu éternise la sécurité! lui dis-je, en récompense de cette bonne nouvelle. Voilà un homme (montrant Awad) qui, depuis ce matin, nous raconte des histoires de brigands à faire tourner la tête aux plus braves; il voit des embuscades à tous les angles de la vallée. » Cette saillie eut l'effet désiré; le fackîh, oubliant un instant sa misère et son orgueil, sourit avec une indicible mélancolie et se montra fort gracieux. Il avait lu autre chose que des livres de droit; de mon côté je me suis occupé, quoique un peu tard, de la littérature des Arabes, et une science, quelque mince, quelque bornée qu'elle soit, crée un lien entre les hommes. Les lettrés peuvent se jalouser dans une même langue; mais en général ils s'aiment et se recherchent d'une langue à l'autre. J'ai prise sur l'homme de lettres, si fanatique qu'il soit; je n'ai pas toujours prise sur les ignorants.

Les hôtes de Ssafrâ étaient de ce dernier genre, surtout le jeune homme, le gendre du maître, dans les regards duquel j'aperçus tout de suite quelque chose d'hostile. Ce fut lui qui commença l'attaque immédiatement après le souper. Mais n'anticipons point. Ce souper étant purement arabe, commençons par en donner une brève description.

Après nous être lavé les mains, au bord du livân, dans un filet d'eau tombant d'une aiguière en cuivre étamé, que tenait un esclave noir au-dessus d'une cuvette posée dans le dourckâah, nous retournâmes à nos places l'un après l'autre, et l'on servit, d'un côté, une montagne de riz couronné de viande, dans une immense jatte de bois, pour le commun des martyrs; de l'autre, un ragoût de mouton fort palatable, flanqué de pains chauds en forme de crêpes, sur un plat de cuivre étamé, pour le maître de la maison, Awad et moi. Le gendre présidait la table des hôtes vulgaires, et le maître de la maison présidait la nôtre. Quand je dis la table, on devine bien qu'il ne s'agit pas de table de bois ou de marbre, mais simplement d'une petite nappe ronde en cuir ou en tissu de feuilles de palmier que l'on étend devant les convives sur la natte du liwân, et qui reçoit les plats, le pain et les débris de la manducation. Les convives sont accroupis autour de la nappe, et chacun d'eux, après avoir déchiré une crêpe, c'est-à-dire un pain, en saisit un fragment entre le pouce et les deux premiers doigts de la main droite, porte ladite main au plat, et enveloppe le plus dextrement qu'il peut un morceau de viande bien enduit de sauce dans son lambeau de pain. Il possède alors ce qu'on nomme en arabe *louckmeh*, et ce que j'appelle en français *bol alimentaire* ou *bouchée;* il ne lui reste plus qu'à introduire le bol dans sa bouche, etc.; le reste comme en France, et à recommencer la même opération jusqu'à ce qu'il soit rassasié.

Le repas fini, on va se laver les mains avec du savon (s'il y en a), comme avant le repas, et chacun retourne à sa place. Alors commence le *kéf* (le bien-être) et la douce excitation de la vie sociale. Chacun remplit sa pipe ou la fait remplir; on apporte le café aromatisé de cannelle et de girofle, et chacun en absorbe trois tasses au moins. Le maître de la maison eut grand soin de me faire observer qu'un Égyptien se croit quitte envers son hôte quand il lui a offert une tasse de café, mais que l'Arabe en donne trois. Je lui répondis que la générosité des Arabes était devenue proverbiale dans tous les pays du monde, et que cette générosité leur faisait d'autant plus d'honneur que le ciel semblait les avoir réduits au strict nécessaire.

Je faisais vibrer une corde malade dans le cœur de mon hôte, mais non, toutefois, de manière à l'offenser. Je sus plus tard qu'il avait joui de quelque aisance à une époque antérieure, et qu'il était, aussi bien que son gendre, d'origine étrangère.

Ce dernier, qui s'était contenu jusque-là, éclata enfin par une insulte de mauvais goût :

— Les juifs, me dit-il, vous devez savoir cela mieux que moi, les juifs ne sont-ils pas les derniers des hommes?

Cette apostrophe n'a pas besoin de commentaire en pays musulman; mais il ne sera peut-être pas inutile de dire au lecteur européen que cela signifiait littéralement : « Pour être plus qu'un juif, tu te crois quelque chose! »

— Dans mon pays, lui répondis-je, un juif honnête homme est respecté, un chérif déloyal est méprisé. Personne ne s'inquiète, en mon pays, de la religion de son voisin; mais tout le monde s'enquiert de sa probité. Cette probité, on l'exige de tous, juifs, chrétiens, musulmans. Elle est mère de la confiance; la confiance est mère de l'union; l'union est mère de la force et de la richesse. Voilà pourquoi Dieu nous a bénis : nous mangeons dans l'abondance et nous sommes libres. Mais vous... que vois-je dans votre malheureux pays? Des familles ennemies dont les vieilles haines servent la cause turque mille fois mieux que la tactique européenne. Qui t'a livré aux Turcs, si ce n'est ton frère? Est-ce que l'islâm t'a sauvé?

— *Ssadackla!* s'écria le père de famille, tu as dit vrai; ici le frère ne s'appuie plus sur son frère, et toute notre misère vient de là. *La fin à une autre livraison.*

L'ÉTUDE DE SOI-MÊME.

Plaçons au-dessus de toute étude l'étude de nous-mêmes. De toutes les connaissances, la plus utile est celle qui nous donne des notions justes sur nous-mêmes et nous apprend à nous diriger. Chacun se doit à soi-même d'acquérir cette science. Soyez donc assez justes, assez probes envers vous-mêmes pour consacrer une partie de votre temps et de vos pensées à un sujet qui a sur vous des droits imprescriptibles. Contrôlez vos passions, dirigez vos actions avec prudence, et lorsque vous avez fait un faux pas, redressez-le dans l'avenir. Que rien en vous ne vous domine, ne soit désordonné; mais que tout obéisse à votre règle. Mettez-vous en face de vos fautes, et que la sentence que vous rendrez soit empreinte de la même sévérité que s'il s'agissait d'un autre à l'égard duquel votre jugement resterait impartial. S. AMBROISE.

COUDRE.

Sydney Smith exprimait le regret de n'avoir point su coudre ou broder. Il attribuait la bonne humeur et la sérénité de beaucoup de femmes à la facilité qu'elles ont de pouvoir varier leurs occupations et au sentiment qu'elles ont d'être sans cesse plus ou moins appliquées à quelque chose d'utile.

Cette pensée nous paraît juste. Les soirées les plus

agréables, par exemple, ne sont-elles point celles où se mêle aux plaisirs de la conversation l'intérêt de petits travaux qui ne captivent pas trop l'esprit, couture, broderie, dessin, ou de temps à autre de courtes lectures ou de discrètes réminiscences musicales. Dans de pareilles réunions il n'y a rien de tendu, de monotone ; on s'y sent plus à l'aise, et l'on y évite les difficultés de parler et d'entendre parler pendant des heures entières, sans éprouver d'ennui ou sans s'exposer à des contradictions et à des discussions souvent pénibles.

SAINT-JEAN-DU-DOIGT.

Quand on prend la route montueuse qui de Morlaix se dirige directement vers le nord, on rencontre d'abord le village de Ploujean, puis, à peu de distance de la mer, celui de Plougasnou; de là, en tournant à droite, on arrive à Saint-Jean-du-Doigt. Ce petit bourg est situé dans un vallon resserré entre deux hautes collines abruptes. Son église et les reliques qu'elle renferme attirent l'attention du touriste.

En traversant le cimetière qui précède l'église, on se trouve en présence de deux monuments dont le caractère original vous frappe et vous arrête. L'un est une sorte de reposoir en pierre ouvert de trois côtés, et renfermant un autel appuyé à la muraille du fond ; l'autre est une fontaine du dessin le plus élégant, et dans laquelle on reconnaît aisément un ouvrage de la renaissance. Cette fontaine est presque tout entière en plomb ; elle se compose de trois vasques superposées, soutenues et reliées par une colonne centrale. Au sommet de la colonne se dresse une statuette de Dieu le Père; au-dessous, deux étages de

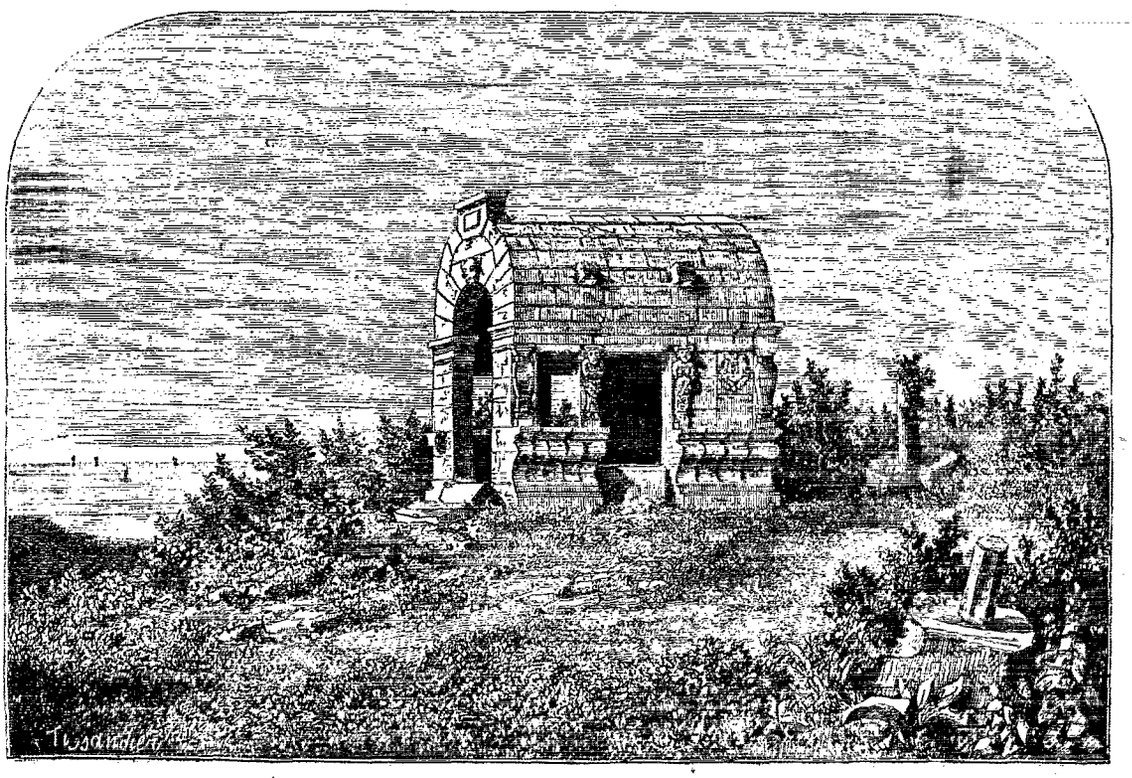

Chapelle située sur la montagne de Saint-Jean-du-Doigt, près de Morlaix. — Dessin d'Albert Tissandier.

figures adossées représentent un groupe d'anges se tenant par la main, et une scène du baptême de Jésus-Christ. Les deux vasques supérieures déversent l'eau abondante et limpide qui les remplit incessamment par un cordon de gracieuses têtes d'anges; le bassin inférieur a la forme d'une coupe reposant sur un socle, et le trop-plein de ses eaux s'écoule par des gueules de lion. On ne peut se lasser d'examiner l'ensemble et les détails de cette fontaine; on croirait avoir sous les yeux un ouvrage d'orfévrerie de grandes proportions.

L'église, qui date du quinzième siècle, est surmontée d'une tour percée sur chaque face de deux longues fenêtres, et dont la plate-forme, ceinte d'une balustrade richement sculptée, supporte une flèche accompagnée de quatre clochetons. Dans l'intérieur, on montre au visiteur la fameuse relique à laquelle le village et son église doivent leur célébrité, le doigt de saint Jean-Baptiste renfermé dans un étui de cristal monté en or. La vertu attribuée par la tradition à ce doigt, ainsi qu'à l'eau de la fontaine, de guérir les maux d'yeux, attire un grand nombre de pèlerins. Dans la sacristie se trouve le trésor, dont les objets les plus précieux sont : une belle croix en argent doré et repoussé, un calice orné de huit médaillons émaillés représentant autant d'apôtres, et un second calice beaucoup plus grand, haut de trente-trois centimètres, portant en relief sur la patène le portrait de François Ier, et sur la coupe des figures de dauphins.

Le voyageur que le spectacle de la nature intéresse autant que les monuments de l'art, ne manquera pas de gravir le coteau qui sépare Saint-Jean-du-Doigt de Plougasnou, et du haut duquel on a vue sur la mer. Là, sur un sol pierreux où croissent de maigres buissons, s'élève une petite chapelle entièrement en pierre, à toit voûté, percée de larges ouvertures; on dit que les jeunes filles y viennent demander l'accomplissement de leurs vœux à la Vierge en lui faisant l'offrande de leurs cheveux. Du pied de cette chapelle, on aperçoit les pittoresques rochers de Primel, la baie de Morlaix couverte de voiles blanches et rouges, et, sur la gauche, le promontoire avancé sur lequel est bâti Roscoff.

UNE BOUTIQUE DE CORDONNIER A CONSTANTINE.

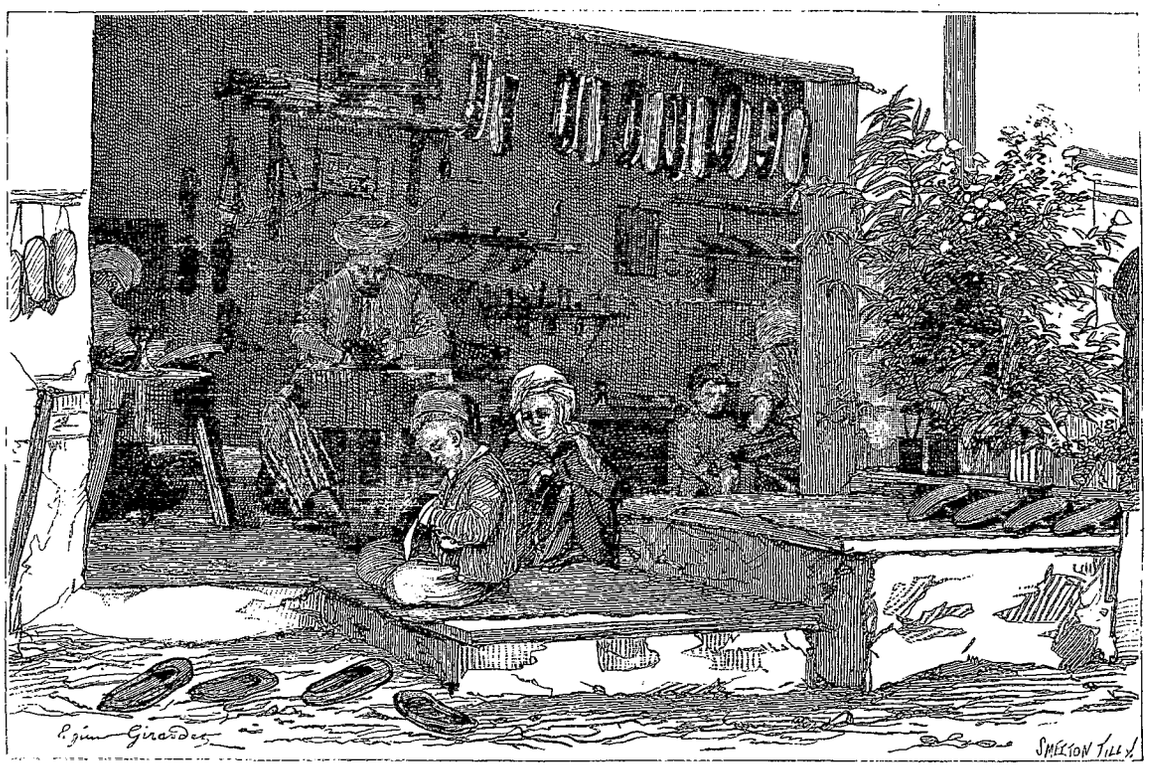

Une Boutique de cordonnier à Constantine. — Dessin d'Eugène Girardet.

« Ou l'Arabe va nu-pieds, ou il a pour chaussures des souliers en cuir à bouts ronds aussi larges à l'extrémité qu'au talon, ne couvrant que la partie avancée des pieds; des pantoufles en cuir jaune, vert ou rouge, qui, au contraire, montent par-dessus le coude-pied; ou des espèces de sandales en *h'alfa*, fixées à la jambe par des cordelles. » (1)

Les chaussures les plus communes, très-larges et très-découvertes, s'appellent *sebbat*. On ne les fait pas sur mesure; on les fabrique sur quatre ou cinq formes de grosseurs différentes, depuis le pied d'enfant jusqu'à celui de l'homme le plus développé.

On vend ces souliers au prix de trois à six francs, selon la dimension; ils sont fabriqués avec des cuirs qui sortent des tanneries locales.

Constantine produit une grande quantité de chaussures; quelques-unes de ses rues sont entièrement bordées de cordonniers.

Des marchands mozabites viennent à Constantine s'approvisionner de chaussures qu'ils vont revendre en détail sur tous les marchés de la province.

L'auteur du dessin que nous reproduisons s'arrêta un jour devant la boutique d'un cordonnier de Constantine, et, charmé par les bonnes figures de petits apprentis qu'il y vit bien appliqués à leur travail, il ne résista pas au désir de faire un croquis de ce qu'il appelle, dans son journal de voyage, « une école de cordonnerie. »

La population de Constantine est très-laborieuse. La profession des cordonniers n'est pas la seule qui y soit prospère. On peut mettre sur le même rang les fabricants d'articles de sellerie, de mors de bride, d'étriers, de fers à ferrer, d'instruments aratoires, etc.

En dehors de la ville, la province occupe le premier rang pour la culture de l'olivier et la production de l'huile, de même que la province d'Alger donne le plus de tabac et de soie, et la province d'Oran le plus de coton.

(1) O. Mac-Carthy. — Les cavaliers portent des bottes, *temague*. On importe aussi du Maroc en Algérie des chaussures de peau ou *belr'a*.

DES IMAGES TRANSPARENTES SUR VERRE.

CONSEILS.

Voy., sur la Lanterne magique et ses perfectionnements, t. XLV, 1877, p. 20, 43 et 84.

Les lanternes magiques perfectionnées rendraient certainement plus de services dans les soirées de famille et dans les conférences si, comme nous l'avons dit, le prix de ces appareils n'était pas encore trop élevé, et si, d'autre part, les sujets peints sur les verres étaient mieux choisis et plus variés. En attendant que l'industrie trouve qu'il peut être de son intérêt de donner satisfaction aux désirs du public sous ce double rapport, nous croyons que les simples amateurs qui ont quelque loisir pourraient eux-mêmes s'exercer avec succès à dessiner et à peindre sur verre.

Les motifs de dessin se trouvent partout; les recueils et les livres illustrés fournissent des modèles de toute sorte en abondance. Quant aux moyens de les reproduire sur les lames de verre et de les y revêtir de couleurs transparentes, ils sont assez simples, et nous sommes persuadé qu'on le reconnaîtra si l'on veut bien lire avec quelque attention les conseils techniques suivants.

Comment on peut dessiner sur les verres.

Il faut choisir un verre un peu plus grand que la gravure ou le dessin qu'on se propose de reproduire; ce verre doit être, autant que possible, bien blanc et sans défauts.

On le nettoie avec un peu de ponce en poudre et d'alcool. Ensuite on essuie avec un linge propre et sans traces de graisse. La buée de l'haleine doit former sur le verre une couche unie. Il est essentiel de ne plus appliquer les doigts sur la surface nettoyée, et de tenir seulement par les bords le verre qu'on applique sur le modèle.

Si l'on veut peindre avec des couleurs à l'eau, on suit les traits du modèle avec une plume assez fine, trempée dans une solution de 20 parties de bitume de Judée et 10 de vernis copal dans 100 de benzine additionnée d'un peu de noir léger. On secoue bien cette solution avant de s'en servir.

Si l'on veut peindre avec des couleurs broyées à l'essence, ce qui est préférable, on trace les lignes du dessin avec de l'encre de Chine, ou des couleurs à l'eau, ou de l'encre ordinaire. On choisit la nuance qui pourra s'accorder le mieux avec la peinture. Pour que le trait prenne plus facilement, on couche la plume et on hale de temps en temps sur le verre.

Pour éviter la confusion que pourrait produire l'ombre des lignes que l'on trace en se projetant sur le dessin que l'on copie, on pourra placer ce dessin à plat sur un second verre encadré, horizontal, éclairé en dessous par un miroir incliné réfléchissant la lumière du jour ou d'une lampe.

On peut aussi employer un autre moyen de reproduction, qui est le décalque. Dans ce cas, on maintient par les bords, soit avec des poids, soit avec de petites bandes de papier gommé, collées d'abord par une de leurs extrémités sous le verre : 1° en dessous, le verre; 2° sur le verre, du papier dit à décalquer (on le trouve chez tous les papetiers), et dont on applique le côté enduit de couleur noire ou bleue sur le verre; 3° en dessus, le dessin; le tout coupé d'avance à la même dimension.

Avec la pointe très-fine d'un crayon dur, d'un bâtonnet d'ivoire ou de verre effilé à la lampe à alcool, on suit, en appuyant doucement, les traits du dessin qui se reproduisent sur le verre. On repasse à la plume pour rendre les lignes plus foncées.

Un troisième moyen consiste à copier, au crayon ordinaire, un dessin placé sous un verre finement dépoli. On peindra avec des couleurs à l'eau, puis on appliquera du vernis copal avec un tiers d'essence ou de benzine, lequel vernis rendra le tout parfaitement transparent.

Quatrième moyen. Sur un verre un peu chauffé, on applique un transp.t lithographique, puis on passe dessus en appuyant le bout d'une règle plate. Le papier étant mouillé s'enlève ainsi que l'amidon, et laisse le dessin fixé sur le verre.

Lorsque l'on veut copier un dessin, il faut le choisir de dimension telle que, dans certains cas, le sujet ne prenne pas des proportions exagérées lorsqu'il apparaîtra agrandi par l'appareil de projection, dont le grossissement est de quinze à vingt fois, s'il est éclairé par une lampe à l'huile ou au pétrole.

Quand le dessin est terminé, on rectifie les imperfections avec la pointe d'un canif, et on passe un blaireau pour enlever les poussières avant de peindre. L'emploi d'une loupe est nécessaire, quand on tient à mieux reproduire les finesses du dessin. Avant de colorier, on chauffe légèrement le verre, pour bien sécher les traits que recouvrira la couleur.

Enfin, la photographie au collodion, à l'albumine, au charbon, permet d'obtenir des images parfaites, tant pour le fini des détails que pour la facilité d'augmenter ou de réduire les proportions d'un dessin quelconque.

Nous ne ferons pas la description de ces derniers procédés, qui exigent des appareils spéciaux et une certaine étude.

Si l'on n'est pas soi-même au courant de la photographie, on fera exécuter les épreuves que l'on désire par un photographe habile, ou l'on achètera celles qui se trouvent dans le commerce, et que l'on pourra au besoin colorier ensuite, comme nous l'indiquerons ci-après.

Si l'on achète ou si l'on fait exécuter des épreuves photographiques sur verre, il faut qu'elles soient parfaitement transparentes dans les clairs, à traits nets, bien accusés, parfaitement estompées, sans empâtements noirs.

Avant de peindre ces épreuves, on les couvrira de vernis à la gomme laque à 10 pour 100 d'alcool, si on veut les peindre à l'essence; de vernis copal mêlé de moitié benzine, si on veut les peindre à l'eau.

Le vernis sera versé sur les verres modérément et bien également chauffés, et on aura soin d'égoutter l'excès de vernis sur du papier buvard en y appuyant un angle du verre correspondant aux terrains. Si le vernis a été mal appliqué une première fois, on chauffe de nouveau le verre et on revernit. Dans tous les cas, le vernis doit être bien sec avant d'étendre les couleurs.

Couleurs transparentes pour peinture à l'eau.

On achètera toutes préparées en tablettes les couleurs suivantes, ou on les broiera soi-même à l'eau gommée (4 gomme, 2 sucre et 20 d'eau, avec une goutte d'acide phénique pour éviter les moisissures). Celles que l'on aura broyées seront conservées dans des fioles bien bouchées.

Bleu de Berlin. Il n'a pas, comme le bleu de Prusse, l'inconvénient de verdir le soir à la lumière jaune de la lampe.

Carmin de cochenille numéro 40, c'est-à-dire le plus pur, dissous dans un excès d'ammoniaque avant d'être employé à l'eau gommée.

Carmin de garance, laque foncée de garance, sans ammoniaque, qui les rendrait violets. Ajouter un peu de laque jaune pour le ton écarlate.

Laque violette. On produit également un ton violet en passant du bleu de Berlin sur une première couche sèche de carmin ammoniacal sec, ou en mélangeant le bleu avec du carmin de garance.

Laque jaune. On obtient aussi un très-beau jaune avec de l'extrait alcoolique de safran additionné d'un peu d'ammoniaque. Le ton orangé s'obtient avec un mélange de laque jaune et de carmin.

Verts, végétal, de vessie. On produit également un vert transparent avec un mélange de laque jaune et de bleu de Prusse, ou, à la rigueur, de bleu de Berlin.

Terre de Sienne brûlée; bitume; encre de Chine. Les noirs à l'eau s'écaillent facilement. Le vernis noir au bitume, qui sert pour faire le trait, donne une couche mince et couvrant bien.

Couleurs transparentes pour peinture à l'essence et au vernis.

On achètera, broyées à l'huile, dans des tubes, ou mieux, pour que la couche sèche plus vite, on broiera, à l'essence de térébenthine, les couleurs suivantes, qui sont, à peu d'exceptions près, les mêmes que les couleurs à l'eau. Broyées à l'essence, elles sont conservées dans des fioles bien bouchées.

Bleu de Berlin; carmin numéro 40; laque carminée; carmin de garance; laque foncée de garance. On ajoute au carmin n° 40 un peu de laque jaune pour éviter qu'il donne un ton violet sale par transparence.

Laque violette. On obtient également le violet en mélangeant le carmin avec le bleu de Berlin.

Laque jaune. On rehausse souvent le ton avec une pointe de sienne brûlée ou de carmin. Si la laque préparée à l'huile vient à se coaguler, on la broie de nouveau avec un peu d'huile d'œillette.

Laque verte. Le mélange de laque jaune et de bleu de Prusse donne aussi des tons verts.

Terre de Sienne brûlée; bitume; vernis noir, comme ci-dessus, ou *noir léger* broyé à l'essence ou à l'huile.

Les couleurs d'aniline sont admirablement transparentes, lorsqu'elles ont été bien dissoutes dans l'eau gommée; mais leur application sur le verre présente des difficultés qui nous font préférer les couleurs précédentes. Celles-ci seront achetées de première qualité, et elles seront broyées très-finement, avec le moins d'excipient possible; car les tons doivent être plus foncés, pour donner, par transparence, le même résultat que par réflexion. Avant de les employer, on les essaye, en en mettant une couche mince sur un verre, et le soir, ou dans un lieu obscur, on examine si ce verre, éclairé d'un côté, projette, de l'autre côté, des tons vifs sur un papier blanc placé à quelque distance. En effet, beaucoup de couleurs éclatantes, telles que le vermillon, le jaune de chrome, le blanc de céruse, etc., ne se laissent pas traverser par la lumière, et, par suite, se refléteraient en noir sur ce papier. Les couleurs transparentes produiraient un résultat semblable si elles avaient été mal préparées ou additionnées de matières étrangères.

Avant de peindre, on évitera bien des tâtonnements et on préjugera mieux l'effet à produire en coloriant d'abord le modèle sur papier. D'habitude, dans la peinture, on commence par le ciel, si c'est une vue; par la figure, si c'est un personnage; puis viennent les teintes plates, et on termine par les détails et les vigueurs.

Application des couleurs sur verre.

On place le verre à peindre au-dessus d'un verre dépoli horizontal, pour que la couleur s'étende uniformément. Sous ce verre dépoli est un miroir reflétant la lumière du ciel. Le verre à peindre est garanti du jour par un carton noirci placé en avant. De la sorte, il n'est éclairé que par la lumière qui le traverse. On peint au grand jour, car ainsi on voit mieux les points défectueux, lesquels seraient rendus beaucoup plus accentués par l'appareil de projection; en outre, les couleurs posées par un jour faible sont trop pâles le soir. En général, il est bon d'essayer le verre peint dans l'appareil avant de le finir complétement.

Les couleurs transparentes s'appliquent sur le verre à peu près comme les couleurs à l'aquarelle sur le papier. On se sert de petits pinceaux en marte, parfois de petites brosses roides.

Les couleurs à l'eau seront délayées dans des godets, soit avec un peu de solution de dextrine à 50 pour 100 d'eau, filtrée chaude et à plusieurs reprises sur de la ouate; soit avec un peu de solution de 4 gomme et 2 sucre dans 20 d'eau. On ajoute dans ces deux solutions une goutte ou deux d'acide phénique, et l'on secoue bien ensuite; l'acide phénique s'oppose à la formation des moisissures. La solution de gomme laisse parfois des bulles d'air sur le verre; on les écarte avec un pinceau. Les couleurs à l'eau s'appliquent en suivant les règles et les précautions indiquées ci-après pour les couleurs à l'essence; seulement, on se servira des solutions de gomme ou de dextrine au lieu d'essence et de vernis. Après application de chaque couleur, on chauffe doucement le verre pour empêcher des grains de se former. Trop allongées d'eau, les solutions ci-dessus donneraient des grains mats, surtout avec le bleu; trop épaisses, elles s'écailleraient en séchant.

Le carmin et la sienne brûlée doivent s'employer en tons assez clairs, sinon ces couleurs s'écaillent facilement. Pour prendre la couleur dans les godets, il faut que le pinceau soit sec et non mouillé d'eau. Les blancs sont les espaces réservés qui ne portent pas de couleur.

La retouche se fait vivement avec le pinceau et un peu de couleur sur la première couche bien sèche.

La couche coloriée se conserve mieux si l'on chauffe un peu le verre et si l'on passe vivement sur chaque sujet, avec un pinceau doux, un peu d'essence contenant environ le quart de son volume de vernis copal.

Les imperfections se rectifient avec un linge un peu imbibé d'eau, ou avec de l'encre ou de la couleur.

Les couleurs restées dans les godets, que l'on a retournés pour les préserver de la poussière, se réemploient en y ajoutant ensuite simplement quelques gouttes d'eau pour les délayer.

Pour employer les couleurs à l'essence et au vernis, on délaye une parcelle de couleur épaisse, broyée à l'essence ou à l'huile, dans un petit godet avec une ou deux gouttes d'essence de térébenthine, et on ajoute quelques gouttes de vernis copal. Quand le mélange devient trop épais, on ajoute une nouvelle goutte d'essence. Si l'on en a ajouté un peu trop, et que par suite la couleur fasse des grains, on attend un moment, pour volatiliser l'excès d'essence. On éprouve d'abord le ton sur un verre d'essai. On prend de la couleur délayée la quantité suffisante, et sans excès, pour couvrir l'espace à peindre; on la dépose sur le verre, et aussitôt, avant que cela sèche, on étale la couleur jusqu'au trait avec le même pinceau, qu'on a un peu essuyé sur un autre verre, s'il porte trop de couleur.

Pour nuancer, avant que la couche soit sèche, on dépose, par places, de la couleur plus intense qui se fond avec le reste; ou bien la première teinte déposée est étalée jusqu'au trait avec un deuxième pinceau imbibé seulement de vernis mêlé d'essence; on peut de la sorte raccorder deux teintes voisines avant qu'elles soient séchées.

Il est facile aussi de fondre les teintes en tapotant la couche demi-sèche avec le bout du doigt ou avec un petit pinceau-brosse roide et bien sec. Pour renforcer, on chauffe doucement le verre pour faire sécher la couche, et quand il est refroidi, on repasse vivement sur cette couche un peu de couleur délayée au vernis seul et sans essence, pour ne pas dissoudre le dessous. Sur les couleurs à l'eau, on peut revenir avec des couleurs à l'essence, et réciproquement.

Les blancs, comme nous l'avons dit, sont les portions non coloriées : on peut en établir par des enlevés au grattoir, ou bien avec un petit pinceau roide coupé en travers dans son milieu, avec lequel on frotte la couche encore humide. Sur ces enlevés on repasse parfois un peu de couleur plus claire.

Les irrégularités se rectifient avec le manche du pinceau taillé en biseau, avec un canif, avec un linge ou un pinceau trempés dans l'essence, puis un peu essuyés, avec une aiguille emmanchée, avec de la même couleur, avec du vernis noir, etc., etc. Si l'on dépose trop de couleur, l'excès forme des bourrelets sur les bords. Si l'on chauffe trop tôt la couche au vernis, elle s'étale irrégulièrement.

Pour les teintes plates, il faut des tons clairs pour obtenir plus de transparence et pour ne pas fatiguer les yeux. Le carmin, et la sienne brûlée principalement, seront employés en tons pas trop foncés, et l'on forcera en vernis, pour que ces couleurs sèchent mieux.

Si l'appareil de projection est éclairé avec une lampe à l'huile, pour éviter que la lumière jaune change les tons posés dans le jour, il faudra mettre un peu plus de bleu dans les violets, de la sienne brûlée dans les jaunes, un peu de rouge dans les bleus, un peu de bleu dans les verts.

Si, au lieu d'objectif photographique, l'appareil ne porte en avant qu'une simple lentille biconcave, laquelle reproduit les lignes moins nettement, il faudra accentuer les traits plus vigoureusement, surtout aux premiers plans.

Les couleurs conservées durcissent parfois dans les

tubes et forment des grains; au moment de l'emploi, on pourra les broyer de nouveau à l'huile ou à l'essence, avec une petite molette sur un petit verre bien plan. Les pinceaux sont nettoyés à l'essence de térébenthine ou à l'essence de pétrole. On réemploie les couleurs séchées dans les godets en les délayant dans quelques gouttes d'essence seule.

Pour peindre et conserver les verres, il faut les épousseter et les garantir de toute poussière.

Peinture des ciels.

On étend au pinceau sur le verre du bleu de Berlin broyé à l'huile et délayé dans très-peu d'essence et de vernis, avec une parcelle de carmin. Quand c'est demi-sec, on égalise et on nuance la couche avec le bout du doigt ou la paume de la main, en commençant par le bas du ciel. Trop de vernis empêcherait de fondre aussi bien la teinte. On peut faire les ciels sur un second verre, qu'on sépare du premier verre portant le dessin, avec du papier mis entre les bords pour éviter les froissements et les taches que pourrait produire le ramollissement des couleurs chauffées par la lampe. Quand les photographies ont un ton jaunâtre, il faut que le bleu soit un peu plus violacé.

Un ciel avec nuages se fait en remettant du bleu clair diagonalement par places seulement; on fond avec le doigt; les blancs réservés simulent les nuages; ces nuages peuvent être colorés diversement en appliquant sur les blancs réservés des tons rouge-orangé, chamois, gris, etc., etc. Avec les doigts on estompe ces couleurs avant qu'elles soient complétement sèches. On peut aussi enlever par places, avec un pinceau roide, le bleu, et adoucir les bords avec les doigts.

Les ciels se feront d'une teinte assez claire, excepté pour les effets de lune, où le ciel sera un peu plus foncé.

Pour les effets de lune, on obtient une teinte bleue générale en délayant du bleu de Berlin broyé à l'essence et additionné d'un peu de carmin dans deux tiers d'essence de térébenthine et un tiers de vernis copal. Le tout est mis dans une fiole, bien secoué et laissé à reposer pendant quelques heures. On verse ce vernis bleu sur le verre bien nettoyé et un peu chaud, en commençant par les terrains, et on balance un peu ce verre pour étaler partout le vernis, dont l'excédant est reçu dans la fiole. On fait disparaître les bulles d'air avec la pointe d'une épingle. On essuie avec du buvard les bords du verre et l'angle où s'est écoulé l'excès de vernis, et on sèche doucement et bien également le verre en dessous en le promenant à une certaine distance au-dessus d'une lampe ou d'un poêle.

La fin à une prochaine livraison.

L'ART DE S'ORIENTER.

L'art de s'orienter dans un pays que l'on ne connaît pas s'acquiert par un certain nombre d'observations pratiques qu'il est bon de réunir dans un ensemble, afin d'avoir, selon les circonstances, recours à chacune d'elles. Les Allemands ont mis en corps ces remarques diverses, et les ont fait connaître à leurs officiers (Von Wisleben *Heerwesen und Infanterie Dienst* [1]). Il ne sera peut-être pas inutile de leur en emprunter quelques-unes pour les soumettre aux simples voyageurs.

Il faut remarquer d'abord que la faculté de s'orienter, le *flair du chemin*, est plus ou moins développé selon les individus.

Quand il s'agit de se diriger sans carte et sans guide dans un pays inconnu, il est avant tout nécessaire de savoir exactement dans quelle direction cardinale se trouve le point que l'on veut atteindre. Cette direction une fois connue, il y a plusieurs moyens d'y parvenir.

Par exemple, le soleil se trouve à 6 heures du matin à l'est, à 9 heures au sud-est, à midi au sud, à 3 heures de l'après-midi au sud-ouest, et à 6 heures à l'ouest.

Quand par un ciel couvert on ne peut pas voir le soleil, on s'oriente en consultant le côté des objets qui est exposé au mauvais temps. En effet, dans nos pays, les arbres et les pierres sont couverts de mousse du côté qui regarde le nord-ouest; les arbres ont de ce côté des sillons plus profonds dans leur écorce rugueuse; cependant ce phénomène n'est pas partout le même.

Pendant la nuit, la lune et l'étoile polaire fournissent les moyens de s'orienter; cette dernière donne toujours la direction du nord : pour la trouver, on cherche d'abord la constellation de la Grande-Ourse (ou Chariot de David). On prolonge la ligne qui passe par les roues de derrière du Chariot, jusqu'à ce que cette ligne rencontre l'étoile polaire, qui fait partie de la constellation de la Petite-Ourse [1]. L'étoile polaire n'est d'ailleurs qu'une étoile de troisième grandeur.

La pleine lune se trouve à minuit au sud, à 6 heures du soir à l'est, à 6 heures du matin à l'ouest. Quand elle est dans son premier quartier, la lune est à 6 heures du soir au sud, à minuit à l'ouest; dans son dernier quartier, elle est à minuit à l'est, et à 6 heures du matin au sud.

Sur les montagnes, les cours d'eau fournissent les moyens les plus sûrs de se diriger. Il suffit de connaître la pente générale du bassin dont ils font partie. Généralement des maisons, des moulins, des villages, sont sur leur passage; leurs bords fournissent souvent un chemin praticable à quelques piétons; mais il faut compter au préalable avec les obstacles que peuvent présenter les affluents.

On doit faire remarquer encore que dans les églises, les autels sont presque toujours placés à l'est, surtout dans les églises anciennes ou toutes nouvelles.

La base des moulins à vent posés sur des tréteaux, reproduit exactement les points cardinaux de la rose des vents.

Dans un terrain boisé, une boussole est presque indispensable.

(1) Traduit en extraits par M. Minssen.

LES SAVANTS.

Pour la science il n'y a pas de frontières. Ils sont tous de la même patrie intellectuelle, ceux qui se sont donné la noble mission, si bien définie par Bacon, « d'étendre l'empire de l'homme sur la nature entière, et d'exécuter tout ce qui est possible. » [2]

SI LES BÊTES

NE SONT QUE DES AUTOMATES.

ANECDOTE.

M. Arnauld, qui était entré dans le système de Descartes sur les bêtes, soutenait que ce n'étaient que des horloges. M. de Liancourt lui dit :

« J'ai là-bas deux chiens qui tournent la broche chacun leur jour. L'un, s'en trouvant embarrassé, se cacha lorsqu'on l'allait prendre, et on eut recours à son camarade pour tourner au lieu de lui. Le camarade cria, et fit signe de la queue qu'on le suivît. Il alla dénicher l'autre dans le grenier, et le houspilla. Sont-ce là des horloges? »

(1) Voy. les Tables.
(2) Moinier.

M. Arnauld trouva cela si plaisant qu'il ne put faire autre chose que d'en rire. (1)

Plus on observe, plus on incline à accorder aux animaux au delà du pur instinct. Mais il restera toujours, semble-t-il, cet abîme entre eux et l'homme, qu'ils ne sont pas capables d'idées générales.

LA SAUTERELLE A SABRE.

La sauterelle à sabre est la géante des sauterelles ; sa taille est supérieure à celle, déjà si grande, de la sauterelle verte à coutelas, commune dans nos champs et dans nos jardins. Comme cette dernière, elle a une forte tête oblongue, regardant la terre, qui fait penser à celle du cheval. Cette tête est surmontée de deux antennes très-longues, aussi fines que des crins. Une sorte de cuirasse couvre en dessus le corselet. Les élytres sont ponctuées de taches tour à tour brunes et blanchâtres, disposées longitudinalement ; elles cachent les ailes inférieures, qui sont réticulées, transparentes, et qui dans le vol s'étalent en éventail. L'abdomen se termine, chez la femelle seulement, par un appendice presque aussi long que le corps, et qui a la forme plate, légèrement courbe, d'un sabre.

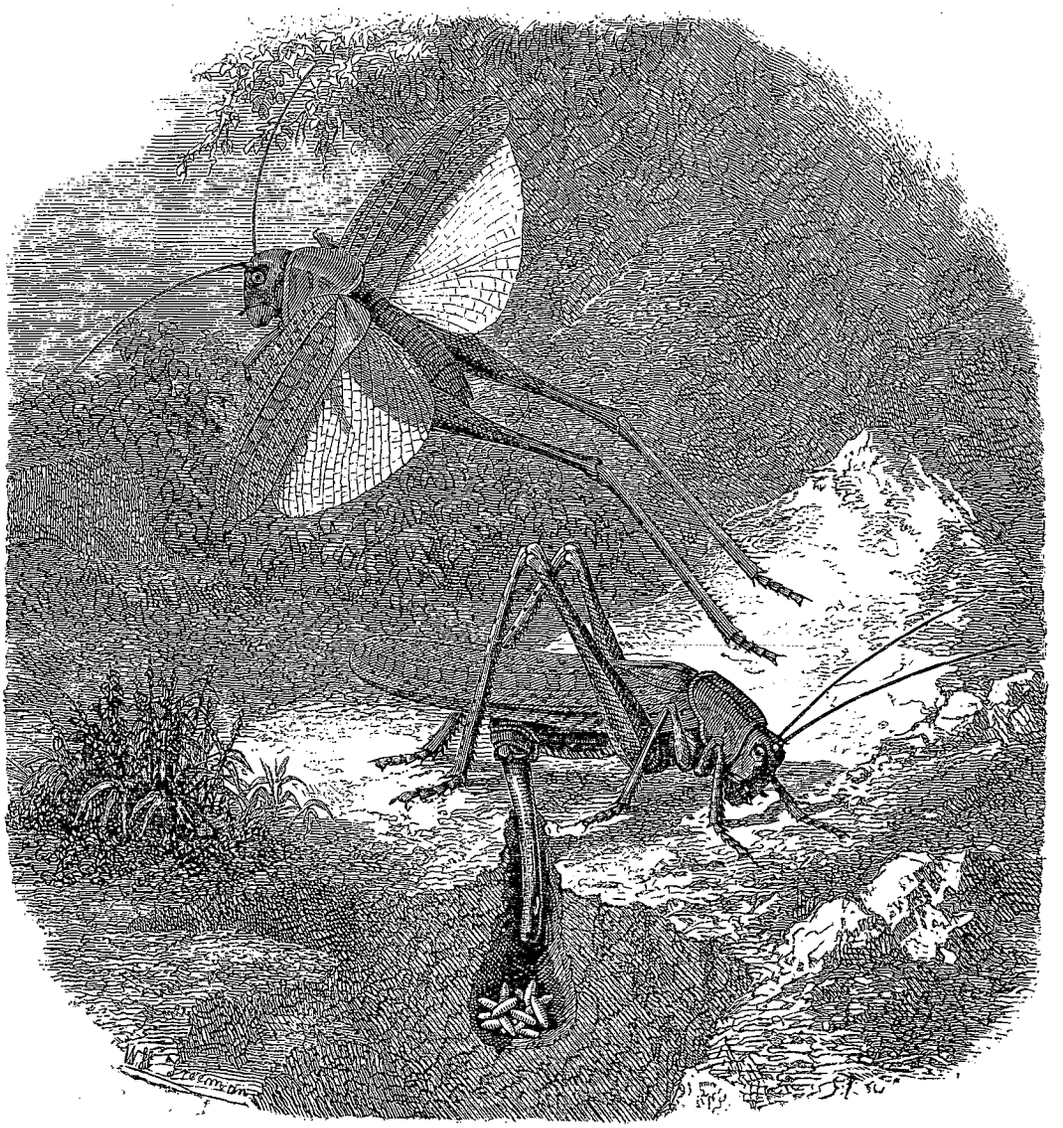

La Sauterelle à sabre déposant ses œufs. — Dessin de Freeman.

Cet instrument est-il une arme? Nullement ; il sert à la ponte. Quand la femelle est prête à pondre, elle introduit sa tarière dans une fente du sol étroite et profonde où elle juge que sa progéniture sera en sûreté ; les deux lames qui composent cette tarière et qui en font un tube creux s'écartent, et les œufs descendent un à un pour tomber et s'entasser au fond de la cavité où ils éclòront plus tard.

Les habitudes de ces sauterelles sont celles des autres insectes du même genre. Elles se tiennent sur les tiges des herbes ou des arbustes, dans les prés, dans les blés ou dans les haies ; là, le soir et pendant toute la nuit, les mâles font entendre sans discontinuer leur chant, espèce de grincement sonore et strident, presque aussi fort que celui de la cigale. Si l'on saisit ces sauterelles par l'une de leurs longues jambes de derrière, qui, repliées, forment un angle saillant au-dessus du corps, le plus souvent la jambe se détache et vous reste dans la main ; l'insecte alors s'envole difficilement, parce qu'il ne peut plus s'élancer dans l'air pour déployer ses ailes. Quand on ne prend pas la précaution de le tenir par derrière, assez loin de la portée de ses robustes mâchoires, il vous mord le doigt de façon à faire mal et à vous forcer de lâcher prise.

(1) Pascal.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2, 14, 42, 50.

XXVII

Je venais donc de relire la circulaire de Strecker pour la troisième fois; j'en avais pesé les mots un à un, j'avais même étudié l'écriture, comme si elle eût été nouvelle pour moi; j'avais admiré la hardiesse avec laquelle Strecker barrait ses *t*, et l'emportement de ses mots qui semblaient se poursuivre dans une course effrénée. Les points de ses *i* n'étaient jamais sur l'*i* lui-même, mais à deux ou trois lettres en arrière, comme les étincelles que lance derrière elle une locomotive qui s'enfuit à toute vapeur.

En ce moment, mes yeux tombèrent sur des mots à demi effacés, qui étaient aussi de son écriture, et que l'on pouvait encore déchiffrer entre les lignes. Il y était question d'une Musaraigne qui se mêle de ce qui ne la regarde pas, et qui, à la sortie de la classe, se fera pocher... Le mot suivant manquait, mais le sens général était si clair qu'il me fut facile de sous-entendre « un œil », ou « les deux yeux. »

Aussitôt je reconstruisis en pensée le petit drame qui s'était joué derrière mon dos, aussi facilement que si j'en avais été témoin oculaire.

Strecker avait, comme on dit, la tête près du bonnet. Mon audace l'avait d'abord surpris et indigné. Dans ce premier mouvement d'indignation, il avait menacé la Musaraigne des châtiments les plus terribles, si j'en devais juger sur échantillon. Comme il avait l'esprit vif, la réflexion prompte et le cœur excellent, il avait réfléchi tout en écrivant, et quand il avait relu ses menaces, il en avait eu honte; alors il les avait bravement effacées pour les remplacer par son admirable circulaire.

En somme, il s'était rangé de bonne grâce à l'avis de la Musaraigne, et la Musaraigne n'était pas médiocrement fière d'avoir été pour quelque chose dans sa détermination et dans le manifeste qui en avait été la conséquence.

XXVIII

Comme s'il se fût douté de ce qui se passait dans ma tête et dans mon cœur, quoiqu'il ne vît pas ma figure, Strecker allongea la main et me donna deux ou trois petites tapes amicales entre les deux épaules. C'est comme cela, je le sais bien, que l'on s'y prend pour flatter un animal favori, un chien ou un cheval, par exemple. Mais, loin d'être blessé dans ma dignité, je sentis au contraire que j'étais très-fier et très-reconnaissant, fier et reconnaissant comme un chien fidèle qui a obtenu une caresse de son maître.

Il est bien difficile que nos sentiments, quand ils sont très-vifs, ne se manifestent pas aussitôt, surtout dans l'enfance, par quelques signes extérieurs.

Je ne pus m'empêcher de rougir d'orgueil, je ne pus m'empêcher non plus de tourner la tête. Seulement, vu la gravité des circonstances, je ne la tournai pas au hasard sans me gêner, du premier coup, comme nous faisions tous en temps ordinaire.

Je guettai le moment où le père Wæchter se penchait sur les ardoises de la seconde division, et je me tournai vivement du côté de Strecker.

Il y a des figures qui sont belles naturellement, par suite de la forme matérielle et de l'harmonie des traits. Il y en a d'autres qui ne sont belles qu'accidentellement, sous l'empire d'une noble émotion ou d'une passion généreuse. Pour ma part, j'ai toujours préféré de beaucoup la seconde espèce de beauté à la première. Plus je vieillis, plus je lis, plus je pense et plus aussi je me confirme dans cette opinion. A l'époque où j'étais écolier, elle n'était qu'instinctive; depuis, elle est devenue raisonnée et réfléchie.

La figure de Strecker n'était pas désagréable à regarder, mais personne n'avait jamais songé à la trouver belle. Pour ma part, il m'était arrivé plusieurs fois de la trouver déplaisante; le matin même, il y avait à peine une demi-heure, elle m'avait paru odieuse. Il est vrai qu'il m'avait adressé une grimace; il avait froissé tous les sentiments généreux que j'éprouvais, et m'avait fait tomber lourdement de toute ma hauteur en m'adressant d'un ton commun et grossier cette interpellation commune et grossière :

— Et puis après?

XXIX

C'était bien, si vous voulez, le même Strecker assis à la même place et portant la même tête sur les mêmes épaules; et cependant, en réalité, ce n'était plus le même Strecker : il y avait un abîme entre les deux.

Si je m'en tenais à mes souvenirs d'enfance, il me serait impossible d'expliquer clairement l'impression extraordinaire que me produisit sa physionomie lorsqu'il répondit à mon sourire par un sourire.

Mon cœur fut rempli d'une joie profonde et inexplicable pour moi. Je la comparerai, par analogie, à la joie intense que l'on éprouve lorsque l'on apprend subitement une de ces nouvelles qui exaltent l'âme et la font planer pour quelque temps au-dessus des misères et des épreuves de la vie terrestre. Figurez-vous, si vous le pouvez, les sentiments d'une mère dont le fils a été condamné par tous les médecins, lorsqu'elle apprend que son fils est sauvé contre toute espérance, qu'il se guérira, qu'il vivra pour faire sa joie et son orgueil. La comparaison pèche en bien des points, comme toutes les comparaisons, mais elle contient cependant une part de vérité.

Voilà donc ce que je ressentis en gros, rien que pour avoir regardé pendant deux secondes la figure de Strecker. Si on m'avait demandé d'expliquer pourquoi j'étais heureux, il m'aurait été impossible de le dire, puisque je ne le savais pas moi-même. Si l'on m'avait demandé ce qui m'avait si fort frappé dans la physionomie de mon camarade, j'aurais répondu :

— Strecker est très-joli ce matin!

Et l'on se serait moqué de moi.

Je sais maintenant et je puis dire pourquoi je fus si frappé et si troublé en même temps. Je venais d'avoir la révélation du beau sous sa forme la plus noble et la plus élevée; car il n'y a rien au monde de plus beau que la figure humaine éclairée au dehors par un rayon venu de l'âme, et transfigurée par une noble émotion.

XXX

La vraie beauté a quelque chose de si pénétrant et de si fort, qu'elle peut éblouir les yeux d'un petit paysan et remuer profondément son âme inculte. J'étais à cette époque un petit paysan pas trop bête, mais absolument inculte et rustique. Je fus cependant touché au cœur d'un sentiment inconnu et indéfinissable auquel je ne puis repenser, même après tant d'années, sans une profonde émotion.

Cette vision d'une seconde eut à mon insu une influence considérable sur mes relations avec Strecker. Non-seulement mon ancienne admiration pour lui devint une espèce d'enthousiasme continu; mais encore, comme je ne voyais plus sa figure réelle qu'à travers cette vision, j'en vins à admirer sa figure autant que son caractère; je le trouvais plus beau que le plus beau d'entre nous. Je me fâchais tout rouge quand on critiquait sa figure devant moi, et naturellement on la critiquait pour me mettre en colère.

On me battait facilement quand on prenait ses traits en

détail; il y avait à gloser sur chacun, et j'étais forcé d'en convenir avec moi-même, non sans un secret dépit. Et néanmoins je le voyais plus beau que tous les autres, et je n'en voulais pas démordre.

— Mais enfin, pourquoi? me demandait-on avec malice.

Je répondais avec obstination :

— Parce que !

Et je m'en allais pâle de colère, furieux contre moi-même, mais plus fermement attaché que jamais à mon opinion.

XXXI

Les querelles de cette nature sont fréquentes dans le monde. La même figure qui vous plaît déplaît à votre voisin. Il admire votre infatuation, et vous vous indignez de son mauvais goût. La querelle durera d'autant plus longtemps que vous êtes tous deux dans le vrai. Votre contradicteur ne voit que les traits de ce visage, et il est bien peu de visages humains qui ne puissent prêter à la critique.

Vous, au contraire, vous revoyez ces traits avec le souvenir de l'expression qui les a une fois transfigurés pour vous.

On peut le dire sans impertinence, il y a un certain nombre de femmes laides en ce monde : j'entends d'une laideur incontestable et incontestée. Et cependant quel est l'homme qui a jamais songé à trouver que sa mère fût laide? Elle est laide pour vous qui la jugez sur ses traits, elle est belle pour lui qui a vu ses traits transfigurés par les plus nobles passions qui soient au monde : la tendresse et le dévouement.

Par contre, le plus noble visage peut rester défiguré à tout jamais dans notre souvenir, si nous l'avons vu ou dégradé par l'expression d'un mauvais sentiment, ou bouleversé par une passion violente.

Le père Wæchter disait souvent :

— Toi, tu es trop méchant, tu deviendras très-laid !

Nous nous moquions de lui, et pourtant il avait raison. Les mauvaises passions finissent toujours par marquer leur empreinte sur la figure humaine. Et quand même notre figure resterait telle que Dieu nous l'a donnée, nous en serons bien plus avancés si ceux qui nous aiment ne la voient plus qu'à travers un voile ou un brouillard.

Nous nous moquions encore du père Wæchter quand il nous défendait de faire des grimaces. Il est vrai qu'il ne développait pas sa pensée et se contentait de dire qu'il ne faut pas faire de grimaces, « parce que c'est très-laid. »

Évidemment, c'est très-laid; mais c'est cette laideur même qui nous poussait à en faire. Quand on tient absolument à faire rire, et que l'on n'a pas assez d'esprit pour cela, on fait des grimaces. Mais il y a une réflexion sur laquelle on devrait s'arrêter, c'est que, quelque peine que l'on se donne, on n'arrivera jamais à l'exquise laideur des grimaces du singe.

L'homme a été créé à l'image de Dieu; il est contraire à la dignité et à la noblesse de son origine qu'il fasse tant d'efforts pour se ravaler au rang d'un quadrumane.

Les enfants qui font des grimaces ne se doutent pas de quel plaisir ils privent leurs parents; car c'est un grand plaisir pour eux de reposer leurs yeux sur le visage de leurs enfants. Même quand les enfants sont redevenus sages, et que leur bonne petite figure est calme et souriante, on ne peut plus les regarder sans être importuné du souvenir des grimaces qu'ils ont faites, et dont on retrouve, malgré soi, les traces dans chacun de leurs traits et dans l'ensemble de leur physionomie.

XXXII

J'avais une envie folle de regarder de nouveau la figure de Strecker pour voir si elle était bien telle qu'elle m'était apparue et telle que je la retrouvais rien qu'en fermant les yeux. Mais, d'un autre côté, je ne voulais pas, en me retournant une seconde fois, donner à mes camarades l'exemple de la dissipation. C'est terrible d'avoir à lutter contre une envie aussi forte. Je luttai cependant avec beaucoup de courage; mais à chaque seconde il me semblait que j'allais céder.

Le père Wæchter en avait fini tant bien que mal avec la seconde division, et il commença à s'occuper de la première. Jusque-là j'avais pensé à tant de choses que je n'avais plus songé à la malheureuse leçon que je ne savais pas. Quand le père Wæchter dit d'un ton abattu : « Voyons maintenant la première division ! » j'aurais voulu être à cent pieds sous terre. Ah ! s'il m'avait été donné de recommencer la matinée, comme je me serais appliqué à savoir mes leçons, rien que pour faire plaisir au pauvre vieux qui depuis une heure se retenait de pleurer.

J'avais comme un vague pressentiment, ou plutôt j'étais absolument sûr qu'il m'appellerait le premier. Pourquoi cette idée m'était-elle venue? Je n'en sais rien; mais elle m'était venue, et elle s'imposait à mon esprit. Je le regardais donc avec une angoisse terrible pendant qu'il feuilletait lentement son livre pour arriver à la leçon du jour.

Comme tous les écoliers, j'étais toujours en fonds d'excuses, bonnes ou mauvaises. Je ne me souviens pas d'avoir été puni ou d'avoir reçu une observation sans avoir trouvé quelque chose à répliquer.

Le père Wæchter appela mon nom et me pria doucement de réciter la leçon de grammaire.

Je me levai et je croisai mes deux bras sur ma poitrine, comme nous faisions toujours quand on nous interrogeait; ensuite je baissai la tête et je sentis que je devenais tout pâle.

— Tu ne sais pas ta leçon? me demanda doucement le vieux maître d'école.

— Non, monsieur Wæchter.

— Pourquoi, mon garçon?

Je baissai la tête encore plus bas, je me cachai le figure dans mes deux bras croisés, et je pleurai...

La suite à la prochaine livraison.

VIEILLESSE.

La vieillesse lève le masque dont la grâce de la jeunesse couvre nos défauts, et si l'on ne veut être laid quand on devient vieux, il faut se hâter de devenir très-bon.

E. Marlitt.

SUPERSTITION.

Dans le pays qui environne Clermont-Ferrand, beaucoup de paysans conservent des dents de serpent pour se préserver des maléfices.

On rencontre aussi en Auvergne des individus qui portent à leur cou des pièces de monnaie, des anneaux auxquels sont attribuées des vertus surnaturelles, et, par exemple, des dents canines de loup, qui sont supposées défendre ou guérir d'un grand nombre de maladies.

On a beaucoup de motifs de croire que ces superstitions se sont transmises de génération en génération depuis un grand nombre de siècles.

Dans des cimetières de la Champagne Pouilleuse, qui datent de 350 à 450 ans avant l'ère chrétienne, on trouve des objets en verre, en ambre, en corail, en os, en bronze, en jais, etc., qui ont le caractère d'amulettes.

Ce qui est le plus affligeant est de constater que, dans certaines localités où toute idée religieuse semble s'être effacée, les superstitions les plus ridicules persistent malgré tous les efforts que l'on y fait pour répandre l'instruction.

LA NICHE DES QUATRE SAINTS
A OR-SAN-MICHELE
(FLORENCE).

A Florence, près de la place de la Seigneurie, dans la rue toujours animée qui conduit à Sainte-Marie des Fleurs, on voit, en passant, un édifice carré de la hauteur d'une maison, sans tour ni dôme. Malgré son élégance, il n'arrêterait peut être pas beaucoup les regards des voyageurs mal préparés, s'ils ne remarquaient tout alentour, sur les quatre côtés, des niches où sont de belles statues. Nous avons déjà publié l'une de ces sculptures, un chef-d'œuvre, le saint Georges de Donatello (1) : nous nous proposons d'en faire connaître d'autres à nos lecteurs, par exemple l'admirable saint Étienne de Ghiberti. — Aujourd'hui nous mettons sous leurs yeux l'esquisse de l'une des niches les plus curieuses, celle de quatre personnages que les Florentins appellent simplement « les Quatre Saints. » Elle est située au nord.

Rappelons d'abord en quelques lignes l'histoire du monument lui-même, qu'on nomme Or-San-Michele. A la place où il s'élève, il y avait à la fin du treizième siècle une ancienne église dédiée à saint Michel. Sur ses ruines on construisit, d'après les dessins d'Arnolfo, une loge pour la vente des grains : elle fut détruite par un incendie en 1304; on la releva. Sur l'un des pilastres était peinte une figure de la Vierge qui devint l'objet d'une ferveur toute particulière : on lui attribuait de nombreuses guérisons; on s'agenouillait devant elle à toute heure; par suite, on résolut de convertir le marché en église. Le premier architecte avait été Taddeo Gaddi; Andrea Orcagna lui succéda, et l'un des deux autels, le tabernacle, est assurément l'une de ses plus belles œuvres (2).

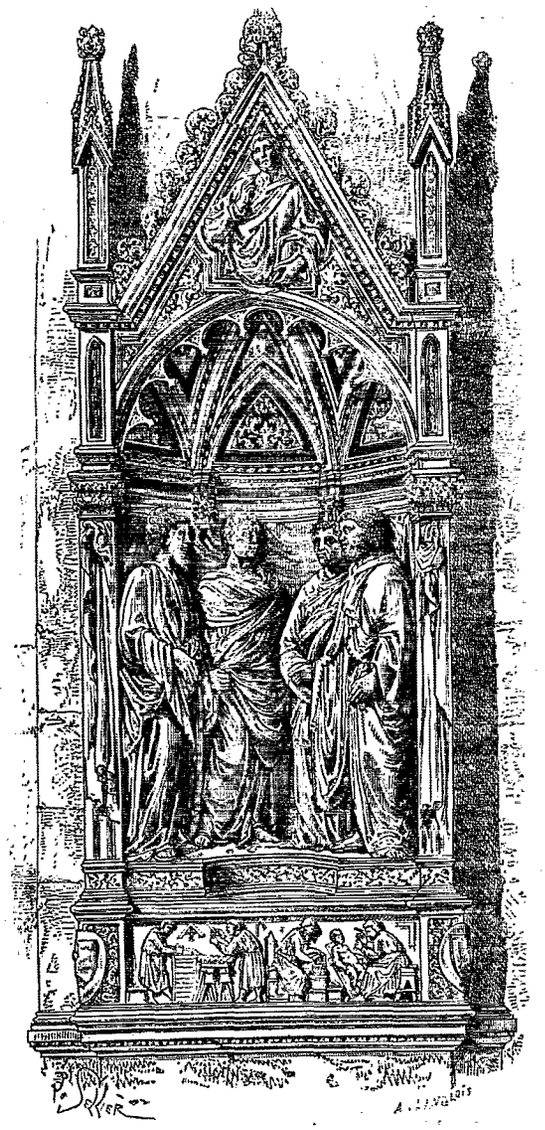

La Niche des Quatre Saints, à Or-San-Michele (Florence). Dessin de Sellier.

Les arts ou métiers de Florence (Ils étaient tous organisés et constitués hiérarchiquement) voulurent concourir à la décoration d'Or-San-Michele, en faisant exécuter, pour les niches extérieures, des statues de saints. Les quatre figures que l'on voit sur notre gravure furent faites par le sculpteur Nanni pour l'*arte de' fabbricanti* ou *de' maestri*. Ce corps d'état comprenait les arts où l'on se sert de la hache, de la scie, du compas, de la truelle, du ciseau, etc., par conséquent la sculpture et l'architecture. Nanni, au lieu d'exécuter une seule statue comme aux autres niches, en fit quatre représentant quatre sculpteurs du temps de Dioclétien, les saints Claudio, Nicostrato, Sinforiano et Castorio, qui furent martyrisés en même temps qu'un autre sculpteur nommé Simplicio et qu'ils avaient converti.

On raconte que quand Nanni eut terminé ses quatre figures, il se trouva fort embarrassé pour les faire entrer dans la niche : il en était au repentir d'avoir voulu trop entreprendre ou d'avoir accepté une tâche si difficile; il avait beau recourir à toutes les combinaisons possibles, il ne parvenait à loger que trois figures à peine dans l'étroit espace : il en restait toujours une dehors; mais le programme était « tout ou rien »; les quatre martyrs étaient inséparables. Nanni eut heureusement l'idée de consulter le grand Donato, qui, après avoir regardé niche et statues, ne fit que rire de la difficulté. « Si tu promets de nous donner un bon dîner, à moi, à mes élèves et à mes serviteurs, dit-il à Nanni, je ferai entrer tes quatre saints dans leur niche. » On pense bien que Nanni n'hésita pas à promettre le dîner. Sur-le-champ, Donato se mit à l'œuvre, et, enlevant ou raccourcissant un bras à une figure, à une autre une partie du dos, mais ayant soin de faire apparaître des mains sur les épaules de manière à dissimuler aux yeux ces raccourcis ou ces mutilations, il trouva le moyen de former un groupe intéressant et qui s'installa fort à l'aise dans la niche. Nanni paya de grand cœur le dîner, où l'on parla et rit beaucoup de l'aventure.

Au-dessous de la niche est un charmant petit bas-relief; on y voit un sculpteur achevant une statuette d'enfant, et un maçon travaillant attentivement avec deux aides.

Aux angles du soubassement sont les armes de l'*arte de' fabbricanti*, une hachette sur champ rouge.

On célébrait la fête des Quatre Saints le 8 novembre; à cette occasion on ornait leur niche de lumières et de guirlandes de fleurs.

(1) Voy. t. XXVI, 1858, p. 241.

(2) Voy. l'ouvrage intitulé : *il Tabernacolo della Madonna d'Orsanmichele*, lavore insigne di Andrea Orcagna e altre sculture di eccelenti maestri, le quali adornano la loggia e la chiesa predetta. — Firenze, 1851, in-folio.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 18. LE GÉRANT, J. BEST.

LA HUTTE DU SABOTIER.

Sabotiers dans le bois de Quimerc'h (Finistère), peinture par Camille Bernier. — Dessin d'Edmond Yon.

Cette chaumière isolée sur la lisière d'une forêt, enfouie sous une haute futaie de chênes et de hêtres, et qui sert de demeure à une pauvre famille de sabotiers, semble être celle-là même que l'auteur des *Derniers Bretons* rencontra un jour sur son chemin quand il parcourait à pied son pays natal pour l'étudier et le décrire. Ce jour-là le paysage différait de celui que représente le tableau de M. Bernier : la forêt avait perdu sa riche parure d'été ; l'hiver régnait ; les arbres étaient dépouillés de leur feuillage ; leurs cimes branchues étaient chargées d'amas de

neige formant comme un plafond découpé à jour que supportaient, semblables à des milliers de colonnes, leurs troncs élancés, les uns bruns et rugueux, les autres lisses et pâles, d'autres marbrés de plaques de lichens de diverses couleurs. Le gazon et la mousse du sol étaient recouverts d'un tapis blanc, que perçaient de place en place des buissons de houx restés verts et des touffes de fougères jaunies. L'étang était gelé; sa surface était hérissée çà et là de joncs et de roseaux immobiles, rigides comme des épées. Quant à la hutte du sabotier, dans laquelle le voyageur entra avec le braconnier qui lui servait de guide, pour s'y abriter contre la neige qui recommençait à tomber, elle était la même. « Cette hutte, dit Émile Souvestre, était construite avec des branches entrelacées et encore garnies de leurs feuilles sèches. Une claie de genêt servait de porte. Lorsque nous la poussâmes, Kabik, — c'était le nom du sabotier, — était assis sur le foyer, vis-à-vis d'une jeune femme qui tenait un enfant entre ses bras. Tous deux mangeaient, dans une écuelle de bois et avec une cuiller qu'ils se passaient alternativement, une soupe de pain noir à l'eau et au sel. »

Le mobilier dénotait une extrême indigence. Il consistait en un coffre, un seul escabeau et un lit. « Ce lit, construit en clayonnage, comme la cabane, ne se composait que d'une paillasse, d'un seul drap de toile rousse, et d'une de ces couvertures fabriquées avec des lisières tressées. Le reste de la hutte était occupé par une pile de sabots dégrossis et par les deux chevalets qui servaient d'établis à Kabik et à sa femme. Un étroit râtelier, fixé au mur de la cabane, était garni de hachereaux et de tarières de différentes dimensions. Quant au foyer, il avait pour âtre deux pierres brutes, au-dessus desquelles on avait suspendu une sorte d'entonnoir en branchages tressés et revêtus de terre glaise qui servait de conduit à la fumée... Un trépied, une marmite et deux écuelles de bois, rangés au coin le plus prochain, complétaient ce ménage. »

Malgré leur grande pauvreté, le sabotier et sa femme n'avaient nullement l'air triste. Une expression de paix et de contentement se voyait au contraire sur leurs visages, déjà ridés par les fatigues d'une vie rude, mais qui avaient conservé une sorte de naïveté enfantine. Le voyageur en était profondément surpris et touché. Comme il ne put s'empêcher d'en témoigner son étonnement :

« — C'est tout simple, lui répondit son compagnon le braconnier, qui peut-être n'était pas lui-même beaucoup plus riche, ces gens se trouvent bien comme ils sont. Nous ne dormons pas parce que le lit est bon, nous dormons parce qu'il nous convient. Les trois quarts du temps, nous ne désirons que ce dont nous voyons les autres jouir. Le pauvre qui ne voit pas de plus riches que lui n'est presque pas pauvre.

» Kabik, ajouta-t-il, n'en voit pas, et cela lui ôte tout tourment et toute ambition. Il est mieux logé que les loups et mieux abrité que les oiseaux qui sont ses seuls voisins : que pourrait-il désirer? »

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2, 14, 42, 50, 62.

XXXIII

Je crois qu'il devina en partie ce qui se passait dans mon cœur, car il reprit d'une voix si douce que mes pleurs redoublèrent; je commençai même à sangloter.

— Je suis content de voir que tu ne cherches pas aujourd'hui de mauvaises excuses, et que tu te repens de ta faute, car tu te repens?

— Oh! oui, monsieur Wæchter, et si c'était à refaire...

— Je te crois, je te crois, dit-il doucement.

J'eus alors un accès de courage désespéré, et, au risque de ce que pourraient en penser mes camarades, je lui dis d'une voix entrecoupée :

— Je suis bien fâché d'avoir fait cela, surtout aujourd'hui, parce que... parce que nous voyons tous que vous avez beaucoup de chagrin!

Mes camarades ne me huèrent pas pour avoir « flatté » le maître, comme cela serait arrivé sûrement en toute autre circonstance. J'entendis même un certain nombre de voix qui murmuraient : « Oui, c'est vrai, il a raison! » Strecker allongea la main et me donna dans les reins deux ou trois petites tapes d'encouragement; ensuite il me tira légèrement par ma veste, et me dit à voix basse : — Assieds-toi!

Je ne demandais pas mieux que de m'asseoir, car mes jambes tremblaient et menaçaient de se dérober sous moi; mais, avant de prendre cette licence, je regardai du côté du père Wæchter pour voir s'il m'y autorisait.

XXXIV

Le père Wæchter s'était accoudé sur sa chaire; penché en avant, il avait caché sa figure dans son grand foulard. Ses pauvres vieilles mains ridées avaient des tressaillements convulsifs, et ses épaules voûtées s'agitaient par saccades : il pleurait.

Je m'assis tout doucement. Je ne pouvais détacher de lui mes regards; et tout en le regardant, je me reprochais, en le voyant si vieux, si faible et si ému du malheur de l'un d'entre nous, tous les soucis que je lui avais causés pour ma part et tous les mauvais tours que je lui avais joués. Je ne le voyais plus qu'à travers un brouillard, car mes yeux étaient pleins de larmes que je ne songeais ni à cacher ni à essuyer.

Je crois que mes camarades faisaient les mêmes réflexions que moi, car personne ne bougeait.

Quand il releva la tête, je repris vivement ma première position; mais il me fit signe de me rasseoir; ensuite, d'un geste machinal, il fit passer plusieurs fois son foulard d'une main dans l'autre; quand il en eut fait une espèce de tampon, il s'essuya les yeux et dit : « Mes enfants, il y a plusieurs choses qu'il faut que je vous dise; oui, c'est le vrai moment de vous les dire, parce que je vois que vous m'écouterez avec attention, et je vois aussi que votre bon cœur les comprendra aujourd'hui plutôt qu'en toute autre occasion. Béni soit le Seigneur, qui tire d'une grande épreuve une grande consolation. Je n'ai jamais osé vous montrer ni vous dire combien je vous aime tous en général et chacun en particulier. Il est si naturel, à mon âge surtout, d'aimer les enfants! Mais ce que je n'osais pas vous dire, vous l'avez découvert malgré moi, et vous m'avez montré que vous m'aimez aussi.

» Ce que je vous demanderai d'abord, c'est de vous rappeler ce qui se passe aujourd'hui. Pour ma part, je ne l'oublierai jamais. Quand le moment de la grande émotion sera passé, les choses reprendront leur cours. Vous êtes des enfants; plus d'un sans doute redeviendra léger et paresseux. Je serai forcé de faire mon devoir et de les traiter avec sévérité, dans leur intérêt, et pour répondre à la confiance de leurs familles. Souvenez-vous dans ces mauvais jours, et quoi qu'il arrive, que votre vieux maître vous aime et que vous l'aimez aussi. »

XXXV

En entendant ces paroles, je me demandais à part moi, avec une sorte d'exaltation intérieure, si jamais aucun de nous serait assez misérable et assez lâche pour les oublier.

Cela ne m'empêcha pas de les oublier moi-même bien souvent dans la suite. Mais la perfection n'est pas de ce monde, et, comme disait souvent mon père : « Les enfants sont des enfants. »

Oui, sans doute, les enfants sont des enfants; mais s'ils ont la tête légère, ils ont, en revanche, une mémoire très-fidèle. Il ne faut donc pas craindre de confier à leur mémoire bien des conseils qui semblent d'abord un peu au-dessus de leur portée, mais que l'âge et l'expérience rendent de plus en plus clairs pour leur intelligence, de plus en plus utiles pour leur jugement.

Si je ne devins pas un écolier modèle, il y eut cependant quelque chose de changé en moi; et si je ne tirai pas des paroles de notre maître tout le fruit que je m'étais promis d'en tirer, elles restèrent profondément gravées dans ma mémoire. Je les y retrouvai bien des années après, et souvent elles m'ont rendu plus circonspect et plus équitable quand il s'agissait de juger des sentiments du prochain et de ses intentions.

Il y eut comme un petit murmure d'approbation qui fit le tour des bancs, et j'entendis Strecker murmurer à demi-voix : — Brave homme, va!

Le père Wæchter, après avoir regardé tout autour de lui, sourit faiblement et reprit d'une voix mal assurée : « Un grand malheur nous menace tous en ce moment. J'espère, je veux absolument espérer que tout n'est pas perdu, et que ce pauvre Krause nous sera rendu. Quoi qu'il arrive, je crois que c'est le moment de vous dire comment un homme doit se conduire quand il est frappé par un grand malheur. Vos cœurs ne seront jamais mieux disposés qu'aujourd'hui : c'est mon devoir de parler. Comme chrétiens, nous devons accepter notre malheur avec résignation et bénir la main qui nous frappe. Car, quand cette main-là nous frappe, ce n'est pas par colère et par vengeance; elle veut nous donner occasion de réfléchir plus sérieusement sur nous-mêmes et de sortir meilleurs d'une grande épreuve. Si nous étions toujours heureux, nous nous endormirions, nous oublierions qui nous sommes, d'où nous venons et où nous devons retourner.

» Comme hommes, nous devons trouver dans notre chagrin, non pas un prétexte pour nous relâcher dans l'accomplissement de nos devoirs, mais une excitation nouvelle à nous en acquitter plus strictement que jamais. Quand nous perdons, par exemple, une personne que nous aimons, nous devons tout faire pour honorer sa mémoire, en faisant avec plus d'ardeur ce qu'elle aimait à nous voir faire. Quand nous prenons le deuil, nous devons interrompre nos distractions et nos plaisirs, mais jamais nos devoirs. »

XXXVI

Ces mots me firent rougir et je baissai la tête; au même instant, Strecker me pointa le bout de sa règle entre les deux épaules, comme pour souligner l'allusion. Je baissai la tête encore plus bas. Après tout, un héros comme Strecker avait bien le droit de railler une poule mouillée comme moi. Néanmoins, je regrettai qu'il l'eût fait juste au moment où j'éprouvais un si vif désir de lui plaire et de mériter sa sympathie.

Mais il ne tarda pas à guérir la blessure qu'il avait faite à mon amour-propre. Il se pencha au-dessus de sa table et me dit à l'oreille : — Voilà pour nous deux!

Cette fois, c'est de plaisir que je rougis; puisque je ne pouvais m'élever jusqu'à mon idole, il ne me déplaisait pas qu'elle s'abaissât jusqu'à moi. Ce n'était pas très-logique de la part d'un admirateur aussi fervent; mais je n'y regardais pas de si près, pourvu que mon héros n'augmentât pas la distance qui nous séparait. Et puis, l'amour-propre est bien ingénieux. Au lieu de rougir pour Strecker, en le voyant, comme on dit, logé à la même enseigne que moi, je me sentis moins honteux de ma faute en pensant que Strecker aussi s'en était rendu coupable. Oh! oui, l'amour-propre est bien ingénieux.

Le père Wæchter nous regardait en ce moment; il ne put s'empêcher de sourire.

— J'en vois quelques-uns qui rougissent et qui baissent la tête, reprit-il; tant mieux, c'est bon signe, et je suis sûr que si c'était à recommencer, ils ne referaient pas ce qu'ils ont fait.

— Oh! non, m'écriai-je.

J'avais cru parler à voix basse et pour moi seul, et il se trouva que j'avais parlé à voix haute. Toute la classe m'avait entendu. Mais les paroles du père Wæchter avaient déjà porté leur fruit, car au lieu de me rire grossièrement au nez, mes camarades se contentèrent de sourire.

— Oh! non, reprit le père Wæchter, je sais qu'ils ne le referaient pas. Pourquoi l'ont-ils fait? Parce que ce sont des étourdis qui ont agi sans réflexion. Pourquoi ne le referont-ils pas? Parce que ce sont de bons garçons qui, une fois avertis, ne demandent qu'à bien faire.

Était-ce, oui ou non, un brave homme, celui qui prononçait de telles paroles?

XXXVII

— Moi-même, reprit-il, je ne suis pas sans reproche, et j'ai besoin d'indulgence. J'ai eu d'autant plus de chagrin de la disparition de Krause, qu'il a peut-être emporté en disparaissant l'idée que je ne l'aimais pas, que j'étais dur par caractère, tandis que je suis simplement sévère par nécessité. Je n'ai pas dormi de la nuit, à l'idée que Krause avait pu penser cela : aussi, ce matin, j'avais la migraine, et si je m'étais écouté, je vous aurais donné congé pour rester au lit. Mais j'ai pensé que ce ne serait pas bien, surtout aujourd'hui, et je suis venu. Je suis venu, mais je n'ai pas été moitié aussi vaillant et aussi fort que j'aurais voulu l'être, pour vous donner à tous le bon exemple. Malgré cela, vous vous êtes conduits comme de braves garçons, et vous avez eu pour moi des égards dont je suis touché jusqu'aux larmes et que je n'oublierai jamais de ma vie. — Strecker, mon garçon, va au tableau!

D'habitude, le père Wæchter évitait autant que possible d'envoyer Strecker au tableau, parce que Strecker s'arrangeait toujours pour lui faire perdre dix grandes minutes, rien que par sa façon originale de procéder.

Quand il lui arrivait de dire : « Strecker, va au tableau! » Strecker commençait par demander à tous ses voisins : « Qu'est-ce qu'il a dit? » quoiqu'il eût fort bien entendu.

Le père Wæchter répétait sa phrase avec quelque impatience, et cet effronté de Strecker avait l'audace de prendre un air étonné et de dire : — M'sieur?

Le nez du père Wæchter remuait un peu, et le père Wæchter, d'un geste très-facile à comprendre, montrait le tableau.

Alors seulement Strecker donnait quelques faibles signes d'intelligence. Il faisait semblant de se lever avec un grand empressement pour réparer le temps perdu. A chaque effort il lui arrivait de perdre l'équilibre et de retomber lourdement, d'abord sur son voisin de droite, ensuite sur son voisin de gauche. Tous les écoliers savaient si bien qu'il ne manquerait pour rien au monde à aucune de ces cérémonies, que nous levions tous la tête quand le père Wæchter l'appelait, assurés d'avance que nous allions bien rire. Quant à ses voisins, ils tendaient tout de suite l'épaule, rentraient la tête, et clignaient les yeux en attendant le choc de Strecker.

Strecker, qui en toute occasion était leste comme un écureuil, devenait d'une lourdeur surprenante dans ces moments-là. Il avait une peine infinie à retirer ses jambes du banc; quand il était parvenu enfin à les retirer, il filait entre les deux tables en les rasant de ses deux coudes, et il n'était content que quand il avait fait tomber les livres, les ardoises, les plumes et les crayons.

Il n'en finissait jamais de ramasser tous les objets un à un pour les rendre à leurs propriétaires avec une politesse exagérée. Mais ce n'était qu'une politesse de gestes, car tout bas il leur marmottait des injures ou des plaisanteries.

— Tâche d'en finir! s'écriait impatiemment le père Wæchter, après s'être longtemps contenu.

— Voilà, voilà! criait Strecker, en imitant la voix de la mère Jean l'épicière quand quelqu'un entrait dans son épicerie et qu'elle était occupée dans son arrière-boutique.

XXXVIII

Quand la mère Jean criait : « Voilà! voilà! » il ne faut pas s'imaginer qu'on allait la voir apparaître tout de suite. On n'a jamais su au juste ce qu'elle faisait dans cette arrière-boutique, vu que personne n'y pénétrait, car elle était veuve et n'avait point de servante. Tout ce qu'on savait, c'est qu'on l'entendait aller et venir comme une personne très-pressée, et que quand elle se décidait à ouvrir la porte de communication, elle était généralement très-rouge et invariablement occupée à s'essuyer les mains après son tablier.

De même, quand Strecker avait crié : « Voilà! voilà! » il ne fallait pas s'imaginer que tout fût fini.

Avant de sortir de l'allée formée par les deux tables, il avait toujours la mauvaise chance ou la maladresse de se prendre le pied dans la jambe du dernier élève. Alors il trébuchait un grand coup et se lançait la figure en avant à travers le passage du milieu, jusque sur la table d'en face; nous avions beau être habitués à cette manœuvre, au premier moment nous étions tous persuadés qu'il allait se tuer. Mais il ne se tuait pas du tout : avec l'adresse d'un singe, il allongeait les mains juste à temps pour les plaquer avec un grand bruit sur le bois de la table, et autant que possible sur un encrier. Quand il avait réussi à faire jaillir de l'encre un peu partout, il portait sa main à sa figure, d'un air rêveur, et se barbouillait indignement. Le père Wæchter était bien obligé de l'envoyer à la pompe.

Comme les deux fenêtres de la classe donnaient juste sur le coin où était la pompe, Strecker, après s'être lavé la figure et les mains, nous donnait une représentation gratuite; généralement il levait aussi haut que possible le bras de la pompe, prenait son élan, retombait dessus, et le chevauchait gravement jusqu'à ce qu'il fût complétement abaissé. Quelquefois, après l'avoir levé, il s'y suspendait la tête en bas, ou bien il s'en faisait un trapèze.

Quand il pensait que la patience du père Wæchter devait toucher à sa fin, il donnait deux ou trois bons coups de balancier, et quand l'eau coulait à plein goulot, il s'inondait la tête et les mains, et rentrait en classe les cheveux ramenés sur la figure, les mains écartées du corps, une goutte d'eau au bout de chaque mèche de cheveux et de chaque doigt.

Voilà pourquoi le père Wæchter l'envoyait le moins souvent possible au tableau.

XXXIX

Si vous avez jamais vu un chat se promener sur une table encombrée de plats, d'assiettes, de verres, d'huiliers et de salières, vous vous ferez une idée de l'adresse avec laquelle Strecker manœuvra cette fois au milieu des bancs, des tables, des livres, des ardoises, des encriers et des jambes de ses camarades. Le temps seulement de compter rapidement jusqu'à trois, il était sorti de son banc et se dirigeait vers le tableau. C'était admirable, et c'est une chose que je n'aurais jamais crue si je ne l'avais pas vue de mes propres yeux.

Comme il passait devant la chaire, il se baissa vivement, et un frisson me passa dans le dos. Pendant un demi quart de seconde, je craignis que toute cette sagesse de tout à l'heure ne fût la préface de quelque grosse plaisanterie. J'eus bien vite à me repentir de ma supposition téméraire. Mais que le repentir me parut délicieux après une si chaude alarme! Jamais de ma vie je n'ai été si heureux de reconnaître que je m'étais trompé.

Quand il se redressa, il tenait à la main le foulard du père Wæchter; je ne perdais de vue aucun de ses gestes; sans hésitation il déposa le foulard dans le fond du tricorne : c'était sa place habituelle, et comme son nid, pendant toute la durée des classes. Jamais, à ma connaissance, le père Wæchter ne l'avait mis seulement à côté du tricorne; je jugeai combien il avait dû être ému pour se tromper ainsi de place et pour le laisser tomber.

Quand vous aimez les gens, tout ce qu'ils font vous paraît bien fait, et vous leur faites un mérite des choses les plus simples et les plus indifférentes. Je fus charmé de l'action de Strecker, et encore plus charmé de ses manières.

Si j'avais su alors ce qu'on entend par politesse, délicatesse et courtoisie, j'aurais dit qu'il y avait de tout cela dans le geste de Strecker, et que mon cher Ours-Noir avait deviné la délicatesse et la courtoisie que personne ne lui avait jamais apprises.

Que Dieu bénisse mon oncle l'horloger pour avoir laissé sa petite fortune à mes parents, et qu'il bénisse mes parents comme je les bénis moi-même, pour avoir employé une partie de cette fortune à me faire donner une éducation libérale! C'étaient de simples paysans, descendant d'une longue lignée de paysans; mais plus je me les rappelle (mes cheveux grisonnent, et dans tout le cours de ma vie je n'ai pas passé une journée sans penser à mes parents), plus je me figure qu'il y avait en eux quelque chose de noble et d'élevé qui ne se rencontre pas toujours dans l'âme du simple paysan. Quand ils recueillirent l'héritage de l'horloger, tout le monde leur conseillait d'arrondir leur patrimoine, et presque tout le monde les blâma de ne l'avoir pas fait.

La suite à une prochaine livraison.

GROUPE DE PORTRAITS PAR VELASQUEZ.

Ce joli tableau, acquis en 1851 par le Musée du Louvre, avait appartenu à la collection du marquis de Forbin-Janson. On ne sait rien de plus au sujet de sa provenance. La peinture en est charmante, légère, pleine d'esprit, et d'une sûreté de touche extraordinaire; la couleur, d'une harmonie très-douce, obtenue avec des tons vifs, dans la gamme affectionnée par Velasquez. C'est la même exécution que celle des figures qu'il plaçait souvent dans ses paysages; on pourrait dire que c'est la même main, si l'on ne savait combien il lui est arrivé fréquemment d'employer celle de Mazo ou de quelque autre des nombreux disciples dont il était entouré. Ce sont eux peut-être que l'on doit reconnaître dans ce groupe.

On ne peut douter, en effet, en considérant une à une les physionomies si vivantes de ceux qui le composent et dont le caractère est si finement indiqué, que l'on a devant

soi une réunion de portraits. Or ces portraits passent pour être ceux d'artistes contemporains élèves ou amis du peintre. Velasquez lui-même s'y serait représenté : c'est ce cavalier vêtu de noir que l'on voit tout à fait à gauche

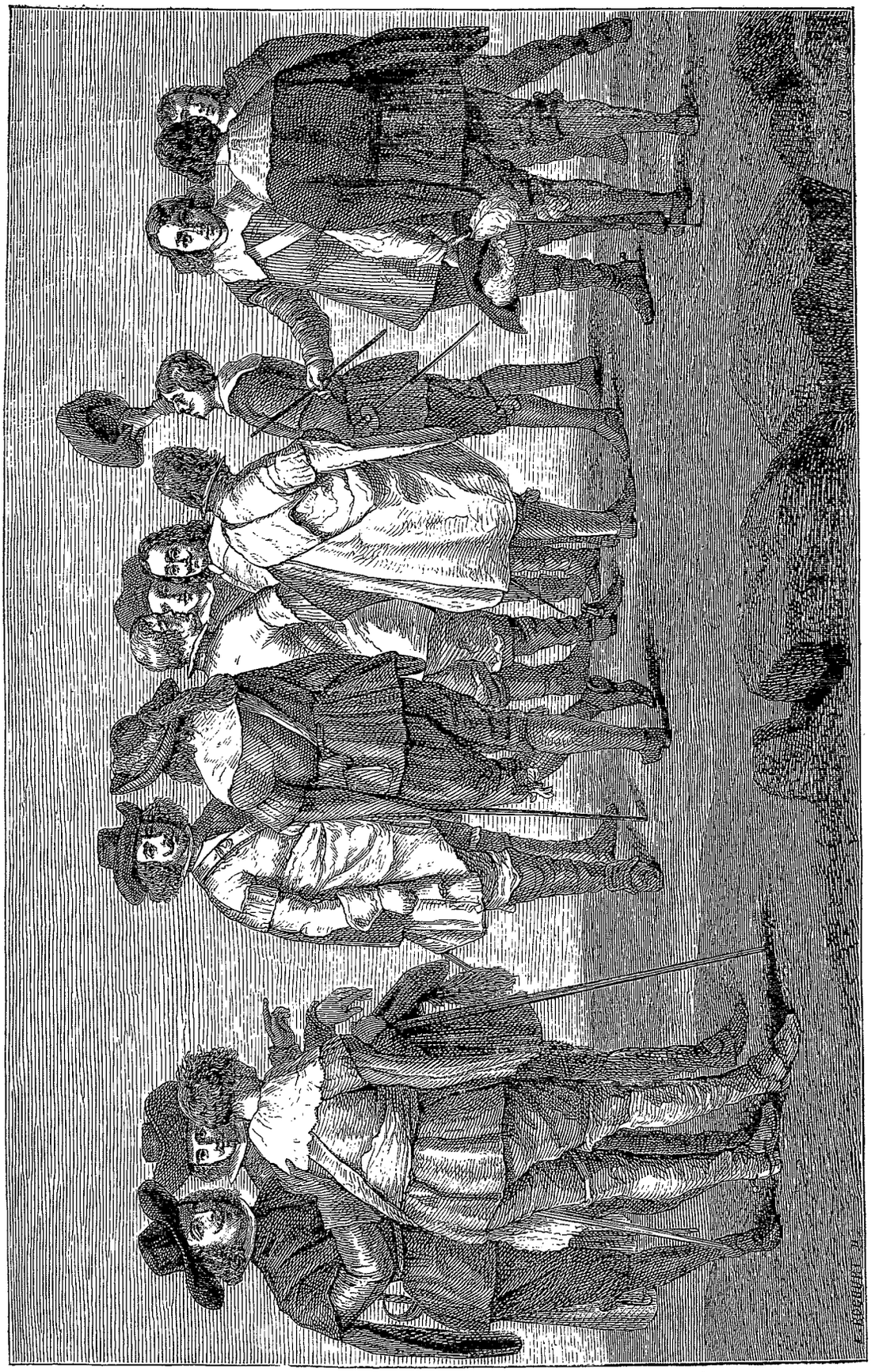

Musée du Louvre. — Groupe d'artistes, par Velasquez. — Dessin de Bocourt, d'après une photographie de Braun.

du tableau, et, à côté de lui, celui dont on ne voit que la tête serait un autre grand peintre, Murillo.

Telle est la tradition que M. Frédéric Villot a enregistrée dans son catalogue des peintures du Louvre ; mais on ne sait d'où elle vient ni sur quel fond elle s'appuie, et jusqu'à présent aucun travail, que nous sachions, n'a été

fait pour donner son nom propre à chacune des figures du tableau. C'est un sujet de recherches encore neuf, qui peut être proposé à la sagacité des curieux versés dans l'étude de l'iconographie espagnole.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 6.

APOTHICAIRE (*Suite*).

Pendant près de quarante ans, Gui Patin mena la bataille contre les apothicaires avec une ténacité incroyable. Il ne trouve jamais d'épithètes assez vives, assez ironiques, assez cruelles. Il les appelle *hominum genus superbum, rixosum, morosum, avarum, contentiosum, litigiosum;* il les traite de bourreaux publics, de coupeurs de bourse, etc. Il leur décoche des traits tels que celui-ci : « Nos apothicaires sont ici fort secs et ne font presque rien. Ces bonnes gens sont à rouer. Ils voudraient bien que les chirurgiens fussent aussi abattus, afin d'avoir des compagnons de leurs misères. Ils haïssent fort ces estafiers de saint Côme, parce qu'ils font les pharmaciens et leur ôtent la pratique. Ils ne savent à quel saint se vouer. Y en aurait-il quelqu'un en Paradis qui voulût aider à des gens qui font chaque jour tant de fourberies aux pauvres malades? » (Lettre LXXX.)

Jamais Gui Patin n'est plus satisfait que lorsqu'il intente un procès aux apothicaires, et surtout lorsqu'il le gagne. Son âpreté en cette matière ressemble à celle que montre Saint-Simon parlant du spectacle qu'il savoura avec délices de voir les têtes découvertes et humiliées des gens du Parlement « à la hauteur des pieds des ducs et pairs. »

Qu'on lise ce que Gui Patin écrit, en 1647, à un de ses amis (l. LXXXVII) : « M. le président de Courberin peut vous assurer du favorable jugement que j'obtins, le 15 mars, contre les apothicaires au parquet de MM. les gens du roi, où les compagnons furent étrillés tout du long : tout le palais les bafoua et se moqua d'eux; ils prétendaient des réparations contre moi pour ce que j'avais dit de leur boîte, de leur thériaque et confection d'alkermès. Leur bézoard (1) y fut si bien secoué qu'il ne demeura que poudre et cendre... Je ne pris point d'avocat; je me défendis moi-même fort au gré de mes juges et de mes auditeurs... Ces apothicaires ont trop pris de pouvoir sur l'honneur de la médecine; il est grand temps de les rabattre, ou jamais on n'en viendra à bout. »

A peine ce procès terminé, Gui Patin se prépare de nouveau à la lutte : « Je m'en vais, écrit-il peu après, travailler à quelque chose contre la cabale des apothicaires, afin de l'avoir tout prêt pour le faire imprimer si jamais ils m'attaquent; et puis je travaillerai à une méthode particulière, *in gratiam neophytorum* (à l'usage des commençants), en laquelle seront réfutés le bézoard, les eaux cordiales, la corne de licorne, la thériaque, les confections de hyacinthe et d'alkermès, les fragments précieux et autres bagatelles arabesques, qui sont (la phrase est en latin) de pures plaisanteries propres à enrichir les seuls apothicaires. » (L. LXXXVIII.)

Il faut croire que les apothicaires faisaient de belles fortunes avec le bézoard et les compositions arabesques. Gui Patin nous parle quelque part d'un apothicaire qui avait été échevin, et qui avait marié sa fille au marquis de Buradat en lui donnant une dot de 200 000 livres.

Il n'était pas jusqu'à la médecine de Gui Patin qui ne fût elle-même une arme de combat contre les apothicaires. Peut-être n'est-il pas superflu de dire quelques mots de son système; car celui-ci marque à l'endroit de la pharmacopée d'alors, si compliquée et si bizarre, le commencement d'une véritable révolution.

Ce mot ne semblera pas trop fort lorsqu'on aura lu la sorte de profession de foi adressée par Gui Patin à l'un de ses amis : « Pour bien faire la médecine, il ne faut guère de remèdes et encore moins de compositions, la quantité desquelles est inutile, et plus propre à entretenir la forfanterie des Arabes au profit des apothicaires qu'à soulager les malades, sur lesquels un simple purgatif opère quelquefois autant qu'une médecine où entreront trois ou quatre compositions. Pour moi, je suis de l'avis de MM. les Piètres qui ne veulent *ad bene medendum quam pauca sed selecta et probata remedia* (pour bien soigner, qu'un petit nombre de remèdes, mais bien choisis) : moi qui ai appris, par maintes expériences sur moi et sur autrui, que l'infusion de trois gros de séné en un verre d'eau purge aussi bien, voire plus sûrement qu'un tas de compositions arabesques, toutes sortes d'humeurs peccantes. Je rends la pharmacie la plus populaire qu'il m'est possible, ordonnant tous les jours à mes malades des remèdes faciles à préparer, afin d'en sauver la peine aux apothicaires qui ne trouvent cela guère bon; mais je ne me soucie ni d'eux ni de ce qu'ils disent de moi, m'en trouvant bien, en ne foulant pas ma conscience, ni n'engageant mon honneur ni la bourse de mes malades; joint que le peuple est tellement lassé de leur tyrannie barbaresque et de leur forfanterie bézoardesque, qu'il est toujours bien aisé, à quelque prix que ce soit, d'échapper de leurs mains. Pas un de notre compagnie n'approuve leur insatiable avarice, laquelle a été bien châtiée depuis sept ou huit ans que nous leur avons fait la guerre, combien que parmi nous il y ait quelques faux frères qui les courtisent par derrière dans un certain espoir de lucre, sans la connivence desquels nous en serions bientôt venus à bout. » (L. XII.)

Gui Patin s'exprimait ainsi au commencement de sa carrière. Près de quarante ans plus tard, ses principes n'avaient pas varié. Dans une de ses dernières lettres, on trouve une profession de foi identique.

Avec quel bonheur cet ennemi acharné du charlatanisme dut-il accueillir sur la fin de son existence les comédies de Molière, faisant passer dans le domaine public les épigrammes dont il s'était plu toute sa vie à cribler ses ennemis les apothicaires.

Il est vrai que cette jouissance dut être tempérée par l'indignation qu'il dut ressentir en voyant la « majesté de la médecine » représentée sous les traits des Purgon et des Diafoirus.

On a pu remarquer, par quelques-unes des citations précédentes, que les médecins dans leurs démêlés avec les apothicaires avaient le plus souvent obtenu gain de cause. On retrouvera les traces de ce triomphe des médecins dans les règlements qui régissaient à cette époque, c'est-à-dire au dix-septième siècle, la profession d'apothicaire.

Les maîtres apothicaires devaient souffrir que la visite de leurs boutiques et de leurs drogues fût faite deux fois par an, à la mi-août et à la mi-carême, ou, à défaut, le lendemain de la Quasimodo et le lendemain de la Notre-Dame de septembre (le 9 septembre), par quatre docteurs en médecine, y compris le doyen de la Faculté, si bon lui semblait. Ces quatre docteurs étaient les deux professeurs en

(1) Voici quelques détails sur ce fameux bézoard qui indignait si fort Gui Patin et qui a joué si longtemps dans la pharmacie un rôle considérable. C'est, nous dit un traité de 1677, une pierre qu'on trouve dans un animal de Perse ou des Indes orientales, qui ressemble en partie à un cerf, en partie à une chèvre. Elle est ainsi nommée, ou des mots hébreux *bel* qui signifie maître, et *zaard* qui veut dire venin, à cause des grandes vertus cardiaques dont le bézoard est doué, ou du mot indien *bezaard*, lequel est donné pour nom à l'animal qui produit cette pierre. Suit une longue dissertation sur toutes les qualités attribuées à cette pierre philosophale de la pharmacie.

pharmacie députés de l'École et leurs deux adjoints assistés des quatre gardes. Un certificat constatant que ces visites avaient été faites était délivré aux apothicaires.

Les apothicaires devaient s'abstenir, sous les peines portées par les arrêts de la Cour, de donner aucun médicament aux malades sans l'ordonnance d'un médecin appartenant à la Faculté ou approuvé par celle-ci. Il leur était expressément défendu d'obéir aux ordonnances des empiriques.

Les gardes de la compagnie des apothicaires étaient tenus de faire connaître aux médecins chargés du contrôle l'arrivée à Paris de toutes les drogues d'apothicairerie et épicerie, afin que celles-ci pussent être visitées dans les vingt-quatre heures.

On était très-sévère au sujet de ces visites. C'est ainsi qu'à la date du 15 novembre 1597, nous relevons un jugement rendu contre les jurés et gardes des apothicaires de la ville de Paris, « pour n'avoir pas fait pendant cette année les visitations ordonnées par les arrêts. » Ces gardes et jurés furent condamnés « à aumôner chacun la somme de deux écus aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu de Paris. » Cet arrêt ordonne en outre aux gardes et jurés de l'apothicairerie de mieux obéir aux arrêts à l'avenir et « d'assister aux visitations aux heures et jours assignés par les docteurs nommés par la Faculté de médecine, à peine de cent écus d'amende applicables auxdits pauvres, et autres plus grandes s'il y échet. »

On voit par cet arrêt, — que confirment beaucoup d'autres, — que les amendes auxquelles les apothicaires pouvaient être condamnés avaient une affectation spéciale, le soulagement des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu.

Le jugement que nous venons de rapporter fut suivi quelques jours après, le 24 novembre 1597, d'une assemblée générale de tous les apothicaires de la ville de Paris et des faubourgs, convoqués par leurs gardes et jurés, conformément à l'arrêt du Parlement, « en la chambre desdits apothicaires, *sise au cloître Sainte-Opportune*, pour en leur présence être fait lecture » de l'arrêt concernant les visites. Lecture de cet arrêt devait en outre être faite, chaque année, le jour de l'élection des jurés et gardes, afin que ceux-ci, s'ils s'exposaient à des condamnations, ne pussent arguer de leur ignorance.

Une des questions qui soulevèrent le plus de différends entre les médecins et les apothicaires fut celle des examens conférant le droit de tenir un établissement de pharmacie.

Un arrêt du Parlement de Paris, du 3 mars 1671, ayant pour objet de mettre fin à ces dissentiments, renferme à cet égard les dispositions suivantes : « Quand il se présentera un aspirant à la maîtrise de la pharmacie, les gardes iront voir MM. les députés (professeurs examinateurs de la Faculté), pour les supplier d'agréer le jour qu'ils donneront audit aspirant pour son premier examen appelé *lecture;* et le jour de l'examen approchant, ledit aspirant et son conducteur iront supplier MM. les députés de se trouver audit examen ; ce qui sera pareillement observé à l'examen des herbes. »

Le postulant devait faire un *chef-d'œuvre*, appelé le chef-d'œuvre des herbes. Ce chef-d'œuvre était une composition pharmaceutique destinée à prouver que l'aspirant possédait les connaissances requises. Pour obtenir l'examen de ce chef-d'œuvre, dont les députés de la Faculté de médecine avaient le droit de réglementer à leur gré la confection, l'aspirant devait faire à peu près les mêmes démarches que pour l'examen général nommé *lecture*.

A la suite de ces examens, dans lesquels les médecins députés pouvaient proposer à l'aspirant les questions de pharmacie « qu'ils avisoient bon estre », les examinateurs faisaient connaître leur décision à toute la compagnie des gardes et maîtres apothicaires, et ceux-ci en informaient l'aspirant. Lorsqu'il avait été reçu, ce dernier était présenté au lieutenant civil.

Avant cette présentation, l'aspirant devait signer l'engagement de se conformer aux statuts de la Faculté de médecine concernant les obligations des apothicaires, notamment « celle de porter honneur et respect à tous les docteurs de la Faculté. »

Les médecins attachaient une grande importance à cet acte de soumission des apothicaires. Les docteurs de la Faculté saisissaient toutes les occasions de faire jurer par les gardes et jurés, au nom de toute la communauté des maîtres apothicaires, que, dans le cas où les articles de la déclaration du 10 septembre 1631 viendraient à être contestés et qu'il en fallût plaider au Parlement et ailleurs, « promettent lesdits gardes se joindre à ladite Faculté pour l'exécution desdits articles. » Cette déclaration de 1631, dont Gui Patin nous parle dans ses lettres avec un véritable ton de triomphe, avait marqué la défaite des apothicaires, qui, d'ailleurs, « malgré la grande affection et désir qu'ils avoient, suivant les arrêts du Parlement, de se remettre avec les médecins leurs pères et bons maîtres, et le bien et profit qui en reviendroit au public », ne cessèrent de diriger contre ces règlements protestations et procès.

Il est curieux de rappeler à ce propos quelle était la formule du serment que devaient prêter les apothicaires :

« Je jure et promets devant Dieu, auteur et créateur de toutes choses, unique en essence et distingué en trois personnes éternellement bienheureuses, que j'observerai de point en point tous les articles suivants :

» Et premièrement je jure et promets de vivre et mourir en la foi chrétienne ; *item* d'aimer et honorer mes parents le mieux qu'il me sera possible ; *item* d'honorer, respecter et *faire service* autant qu'en moi sera, non-seulement aux *docteurs médecins* qui m'auront instruit en la connoissance des principes de la pharmacie, mais aussi à mes précepteurs et maîtres pharmaciens sous lesquels j'aurai appris mon métier ; *item* de ne médire d'aucun de mes anciens docteurs, maîtres pharmaciens et autres qu'ils soient ; *item* de rapporter tout ce qui me sera possible pour l'*honneur*, la *gloire*, l'*ornement* et la *majesté* de la médecine ; *item* de n'enseigner point aux idiots et ingrats les secrets et raretés d'icelle ; *item* de ne faire rien témérairement sans avis de médecin ou sous espérance de lucre tant seulement ; *item* de ne donner aucun médicament, purgation aux malades affligés de quelque maladie aiguë, que premièrement je n'aie pris conseil de quelque docte médecin ;... *item* de ne découvrir à personne les secrets qu'on m'aura fidèlement commis ; *item* de ne donner jamais à boire aucune sorte de poison à personne, et de ne conseiller jamais d'en donner, *non pas même à ses plus grands ennemis;... item* d'exécuter de point en point les ordonnances des médecins sans y ajouter ou diminuer, en tant qu'elles seront faites selon l'art ; *item* de ne me servir jamais d'aucun succédané ou substitut sans le conseil de quelque autre plus sage que moi ; *item* de désavouer et fuir comme la peste la façon de pratique scandaleuse et totalement pernicieuse de laquelle se servent aujourd'hui les charlatans, empiriques et souffleurs d'alchimie, *à la grande honte des magistrats qui les tolèrent ; item* de donner aide et secours indifféremment à tous ceux qui m'emploieront, et finalement *de ne tenir aucune mauvaise et vieille drogue dans ma boutique*. Le Seigneur me bénisse toujours tant que j'observerai ces choses ! »

La suite à une autre livraison.

UN NÉCESSAIRE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Le mot *nécessaire* est le nom moderne d'un genre d'objets d'invention fort ancienne, et dans la fabrication desquels les gaîniers ou écriniers du moyen âge, pour ne pas remonter plus haut, mettaient un art tout au moins aussi ingénieux et délicat que ceux de nos jours. Ils faisaient pour toutes sortes d'usages des boîtes ou étuis divisés en petits compartiments où la place était habilement ménagée. Il y en avait pour les bijoux, pour les épingles, les miroirs, les peignes, les ciseaux et autres instruments de la toilette des dames; pour les poudres et les parfums; pour les images saintes, reliques et patenôtres; pour le couteau, la cuiller, la fourchette, dont l'emploi était rare alors, et le cure-dent d'or ou d'argent que l'on emportait en voyage. Le maître queux tenait enfermés dans une trousse les outils de sa profession et quelquefois des épices dans une tirette à part; le clerc, l'écritoire, les plumes, le canif, qu'il portait de cette manière suspendus à sa ceinture. On trouve dans les anciens inventaires la mention d'un très-grand nombre de ces petits meubles qui étaient souvent des objets de prix. Quelquefois aussi ils furent donnés en cadeau, et les devises qu'on y voit gravées ou émaillées indiquent cette destination.

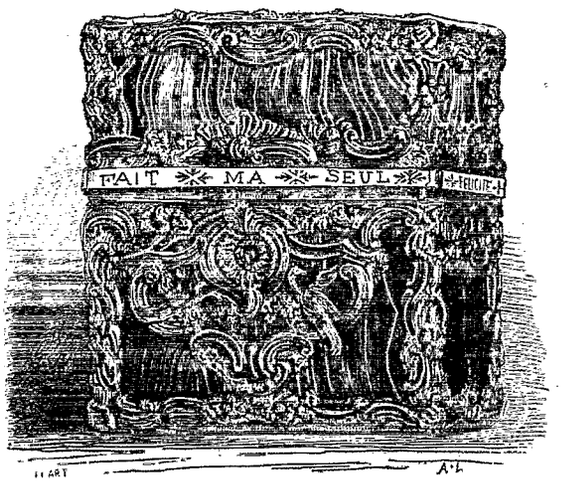

Musée du Louvre; collection Lenoir. — Nécessaire du dix-huitième siècle. — Dessin de Féart.

Le petit nécessaire qui est ici dessiné, et qui fait partie de la collection léguée, en 1873, au Musée du Louvre par M. et Mme Philippe Lenoir, est un ouvrage du dix-huitième siècle. Il est en jaspe rouge-onyx, décoré de montures d'or ciselé découpées en rinceaux. Au fermoir, sur une bande d'émail blanc qui borde le couvercle, on lit ces mots : « Votre fidélité fait ma seule félicité. » L'étui renferme une tablette d'ivoire, deux petits flacons de cristal avec bouchons d'or, un couteau d'or, une pince d'or, une cuiller, un porte-crayon, un cure-oreille.

TRANSPORT DES GRAINES.

Voy. Transport de tubercules et de plantes grasses, p. 30.

Après avoir conseillé les procédés de conservation et de transport des plantes vivantes (1), l'administration du Muséum fait observer qu'on ne doit pas négliger l'envoi des graines, qui constituent toujours le moyen le plus simple et le plus sûr de multiplier les plantes exotiques.

Un grand nombre de graines se conservent sans altération pendant une année et même plus, et germent facilement au bout de ce temps, si on les a recueillies parfaitement mûres et gardées au sec. Le mauvais état des graines rapportées par la plupart des voyageurs tient, en général, à ce qu'elles n'ont pas été récoltées bien mûres ou qu'elles ont été renfermées avant d'être parfaitement sèches. Les graines ne sont tout à fait mûres que lorsqu'elles se détachent naturellement de la plante qui les produit, ou lorsque les fruits qui les renferment s'ouvrent d'eux-mêmes. Mais les graines même en apparence sèches et sans pulpe contiennent souvent encore, au moment de leur maturité, une certaine quantité d'eau qui suffit pour qu'elles moisissent si elles sont enfermées dans cet état. Il faut les laisser sécher pendant quelques jours au soleil ou dans un lieu sec et bien aéré, soit à l'air libre, soit en les mettant dans des sacs de toile claire ou de papier gris, perméables à l'humidité. Ces précautions doivent être prises, à plus forte raison, pour les fruits charnus et pulpeux, comme les baies. Il faut les écraser et les faire sécher au soleil ou dans du papier gris, comme les plantes qu'on prépare pour herbier. Les graines ainsi enveloppées dans la pulpe desséchée du fruit qui les renfermait se conservent généralement en très-bon état : c'est ce qu'on peut remarquer pour les fruits des cactus, des solanums, des broméliacées, etc. Ce n'est que lorsqu'elles sont parfaitement sèches qu'il faut les mettre dans des sacs de papier collé et les tenir soigneusement à l'abri de l'humidité, en les renfermant dans des vases bien clos, en fer-blanc, en verre ou en poterie, ou dans des toiles goudronnées, contenus eux-mêmes dans des caisses closes. Si, au contraire, on les renferme ainsi avant de les avoir fait sécher parfaitement, elles arrivent moisies et altérées.

La plupart des graines supportent très-bien une traversée, même très-longue, si, après les avoir fait sécher aussi complétement que possible, on les enveloppe dans un papier épais non collé, et qu'on renferme le tout dans des sacs de grosse toile qu'on suspend dans un endroit sec et aéré, tel que les cabines des officiers.

Mais les graines qui contiennent des matières huileuses susceptibles de s'altérer facilement, et celles qui germent très-peu de temps après leur maturité, ne peuvent être transportées avec succès qu'en les mettant en état de commencer leur germination pendant le voyage : telles sont, parmi les graines, celles de thé, de café, des goyaviers, des lauriers, de beaucoup de palmiers, et de plusieurs conifères.

Le meilleur moyen de faire voyager ces graines consiste à les semer dans les caisses vitrées ou serres de voyage décrites précédemment, soit entre les autres plantes, soit seules dans des caisses spéciales qui pourraient être moins élevées; mais si l'on n'a pas de ces caisses vitrées à sa disposition, on peut aussi en remplir des caisses ordinaires ou des tonneaux, en les stratifiant, c'est-à-dire en les disposant par lits alternant avec des couches de terre. Cette terre doit être légère, un peu humide; on peut la remplacer par de la poussière de bois pourri. On met pour cela cinq à six centimètres de terre au fond d'une boîte, et on arrange sur cette terre les graines à une distance qui doit être à peu près égale à leur diamètre. On les recouvre d'une couche de terre de trois centimètres, sur laquelle on met une nouvelle rangée de graines, et ainsi de suite jusqu'à trois ou quatre décimètres de hauteur. On a soin que la caisse (ou le tonneau) soit exactement pleine, afin que les graines ne puissent pas se déranger. Cette caisse doit être tenue dans un endroit sec et frais, et surtout à l'abri de l'eau de mer, dont le contact fait presque toujours périr les plantes et les graines elles-mêmes.

(1) Voy. t. XLV, 1877, p. 384.

L'ÉCUREUIL DES ALPES.

Écureuil de Suisse et son terrier. — Dessin de Freeman.

L'écureuil est du nombre des animaux que le touriste a l'occasion d'observer en parcourant les Alpes. On le rencontre dans les bois de noisetiers au fond des vallées, et surtout dans les forêts de pins sur la pente des montagnes. On l'aperçoit assis sur une haute branche, sa belle queue en panache relevée jusque par-dessus sa tête, tenant entre ses pattes de devant un cône de pin qu'il épluche avec ses dents pour manger les graines cachées entre les écailles ligneuses.

Son repas fini, il court le long des branches, s'arrête, lève sa petite tête pointue surmontée de deux pinceaux de poils, observe ce qui se passe autour de lui, en faisant entendre une sorte de gloussement saccadé et sonore; puis tout à coup, prenant son élan, saute dans le vide les pattes écartées, la queue étendue horizontalement, et atteint, quelquefois à six ou huit pieds de distance, la branche d'un autre arbre.

« L'écureuil des Alpes, dit Tschudi, se construit, avec des brindilles, des feuilles et de la mousse, deux ou trois nids arrondis, à l'abri du vent, dont il ferme l'entrée dans les grandes pluies... Ces animaux mangent toute espèce de noix, de bourgeons et de noyaux; ils ouvrent en quelques instants les plus durs. Ils font pour l'hiver de grandes provisions de noisettes, mais ils les cachent quelquefois si bien qu'ils ne savent plus les retrouver. Un bon observateur a remarqué que les écureuils reconnaissent au flair la présence des truffes et qu'ils les déterrent au pied des chênes; ils mangent également les bolets et les chanterelles. Parfois ils poursuivent les petits oiseaux, mangent les œufs ou la nichée, et parviennent même à attraper des grives adultes.

» Ils mettent bas en avril, dans un nid bien rembourré, de trois à sept petits qu'ils soignent avec une grande tendresse. Quand on les inquiète, ils prennent dans leur gueule ces jolies petites créatures, et les emportent dans une autre cachette. »

Une autre espèce d'écureuils, particuliers à la Suisse, dont le pelage fauve est marqué sur le dos de raies noires et de deux larges bandes blanches, fait son nid dans des trous, dans des fentes du sol. L'intérieur de ce nid est tapissé d'un matelas de foin et de mousse sèche, sur lequel reposent douillettement les petits.

LES CONSOLATEURS D'HASSAN.

ANECDOTE.

Il n'y avait pas dans toute la ville du Prophète un homme plus malheureux que le riche Hassan. A quoi lui servaient sa maison aux riches tapis, aux brillantes tentures, ses jardins délicieux où l'eau, s'élançant du calice des lotus de marbre, répandait dans l'air une fraîche poussière, et où toutes les roses d'Iran semblaient s'être donné rendez-vous? A quoi lui servait ce peuple d'esclaves attentifs à guetter ses ordres? A quoi lui servaient ses richesses qui s'entassaient dans des coffres précieux, et ses vaisseaux qui parcouraient les mers, recueillant çà et là les parfums et les perles, les denrées précieuses de l'Inde et celles de la Perse? Nul homme ne se soucie des biens de ce monde, s'il n'a l'espoir de les laisser après lui à un héritier qui perpétuera sa race et son souvenir; et Hassan n'avait pas d'héritier.

Il n'était pas loin pourtant, le temps où de beaux enfants s'ébattaient sous les frais ombrages des jardins d'Hassan, et où l'on voyait, quand ils se baignaient dans les bassins de marbre, leurs yeux noirs et leurs dents blanches briller à travers les gerbes étincelantes des jets d'eau. Il n'était pas loin, le temps où leur mère, la blanche Leïla aux yeux de gazelle, souriait à leurs jeux et montrait avec orgueil à Hassan les fils qu'elle lui avait donnés. Mais l'ange de la mort avait passé sur la ville du Prophète, et son glaive terrible avait porté le deuil dans bien des demeures; quand le mal avait enfin cessé ses ravages, et que chaque père de famille avait serré sur son cœur les enfants qui lui restaient, en remerciant Allah de lui avoir au moins laissé ceux-là, Hassan n'avait plus de femme, Hassan n'avait plus d'enfants; et il enviait le sort du pauvre Ali, qui portait toute la journée des fardeaux sous le grand soleil, mais qui était encore père, quand lui-même ne l'était plus.

Ses amis vinrent le visiter dans sa douleur. Tous avaient quelque perte à déplorer; l'un lui disait : « Moi, j'ai perdu mon père; » — un autre : « Moi, j'ai perdu deux fils. » — Un troisième pleurait une mère; d'autres, une épouse, un frère, un ami; mais à tous Hassan répondait d'un air sombre : « Vous n'avez pas tout perdu; vous n'êtes pas demeurés seuls! » Et il repoussait leurs consolations.

Un derviche s'en vint lui dire que rien n'arrive que par la volonté d'Allah, et que par conséquent tout était pour le mieux et qu'il ne devait pas se plaindre. Hassan lui répondit : « Saint personnage, cela t'est bien aisé à dire, à toi qui as toujours vécu seul et qui n'as jamais su ce que c'était que d'aimer une femme et des enfants; je suis sûr qu'Allah, qui est le père de tous les hommes, est plus clément que toi et qu'il ne s'offense pas de mes regrets. » Et il tourna le dos au derviche.

Un savant uléma vint le trouver; il avait une longue barbe blanche et un air vénérable, et Hassan, respectueux, écouta en silence ses paroles. Le savant uléma chercha à persuader à Hassan que le remède à tout chagrin, c'était l'étude; et il lui cita l'exemple d'un grand nombre de gens qui avaient essuyé les plus grands malheurs et qui les avaient oubliés en étudiant les langues sacrées des Hindous et des Persans, les révolutions des astres ou l'histoire des peuples anciens, ou bien encore les maximes des philosophes ou les chants des poëtes. Hassan soupira, et lui répondit : « Savant uléma, bienheureux les hommes à qui Allah a accordé à un si haut point le goût de la science! Pour moi, quand je déroule un manuscrit, si curieux qu'il soit, je ne peux m'appliquer à ce qu'il contient; mes yeux lisent les mots du livre, mais mon esprit s'en retourne dans le passé et cherche à saisir l'écho d'une douce voix de femme et de joyeux rires d'enfants. Je ne peux penser qu'à eux : l'étude n'est pas faite pour moi! » Et il reconduisit tristement l'uléma à la porte de sa demeure.

D'une des terrasses de la maison d'Hassan, on voyait une rue habitée par de pauvres gens. C'était sur cette terrasse qu'Hassan se tenait le plus volontiers : la vue des misérables lui était moins pénible que celle des gens heureux. Et encore, quand il apercevait des enfants en guenilles qui se poursuivaient en riant, pleins de force et de santé, son cœur se gonflait et il détournait la tête. Il remarquait souvent dans cette ruelle une femme voilée, suivie d'esclaves qui portaient des fardeaux. Elle entrait dans les plus pauvres maisons; elle y restait quelques instants, en ressortait, et Hassan la voyait, avant d'entrer ailleurs, s'arrêter pour caresser les enfants et dire quelques paroles aux vieillards accroupis au seuil des portes et aux femmes qui berçaient leurs nourrissons dans leurs bras.

Hassan voulut savoir quelle était cette femme; il apprit qu'elle se nommait Margiane et qu'elle avait perdu, elle aussi, tout ce qu'elle aimait au monde. Ses fils, de vaillants guerriers, avaient péri en combattant les ennemis du Prophète; son vieil époux en était mort de douleur, et elle restait seule dans un âge déjà avancé.

Quand Hassan sut cela, il considéra cette femme avec plus d'intérêt encore qu'auparavant. De sa terrasse il l'entendait parler : sa voix n'était point triste; elle disait aux jeunes filles des paroles enjouées, elle prenait les petits enfants dans ses bras pour les caresser, et elle félicitait les mères de la beauté et de la force de leurs fils, en ajoutant : « C'est ainsi qu'était mon Ibrahim, c'est ainsi qu'était mon Massoud; Allah me les a repris; puisse Allah vous conserver les vôtres! » Hassan admira Margiane, et il voulut la connaître.

Il alla l'attendre un soir à l'entrée de la pauvre rue, et quand elle vint, comme de coutume, pour distribuer des vêtements et des provisions aux malheureux, il l'aborda et lui demanda un instant d'entretien.

— Tu as perdu comme moi, lui dit-il, toute la joie de ta maison, tout l'espoir de ta vie; pourtant tu ne parais point triste, tandis que mon âme est noyée dans la douleur. As-tu trouvé un secret pour guérir ton cœur de sa peine? Si tu en as un, fais-m'en part, je t'en supplie, et qu'Allah te récompense!

Margiane soupira et lui répondit :

— Je n'ai point de secret; quand ma triste demeure a été vidée par l'ange de la mort, j'ai porté ma tendresse au dehors, à ceux qui en avaient besoin. Je ne suis pas bien riche, mais pour moi seule il faut si peu! Il me reste de quoi donner à ceux qui n'ont rien. Je viens ici tous les jours : je remplis la huche et la lampe que je trouve vides, je couvre ceux qui sont nus, je parle d'Allah à ceux qui comme moi n'ont plus d'espérance sur la terre; j'encourage et je console; moi, je n'oublie pas et je ne me console pas, mais je souffre moins quand je peux faire un peu de bien. Voilà tout mon secret : tu peux en user, Hassan; tu feras plus de bien que moi, puisque tu es plus riche.

Un mois après, Hassan rencontra encore Margiane; ce fut elle qui l'aborda cette fois.

— Tu as essayé de mon secret, Hassan, lui dit-elle; on parle de ta bienfaisance dans toute la ville du Prophète, et un concert de bénédictions s'élève partout où ton nom est prononcé. Tu accueilles les pauvres pèlerins, tu nourris les orphelins et les veuves; le bien que tu fais guérit-il la blessure de ton cœur?

— Hélas! Margiane, répondit le triste Hassan, j'ai beau répandre l'aumône, rien ne peut me consoler. Quand les misérables que j'ai secourus m'entourent et me bénissent, je détourne la tête, et je ne peux pas, comme toi, leur dire :

Qu'Allah vous conserve vos fils! La vue des biens qui leur restent et que j'ai perdus m'est insupportable. Comment fais-tu, toi, faible femme, pour supporter cette torture de voir des mères avec leurs enfants dans leurs bras?

Margiane posa sa main sur le bras d'Hassan :

— C'est que je les aime! dit-elle d'une voix émue. Tu me demandais l'autre jour mon secret, et je l'ignorais moi-même; j'y ai réfléchi, et je le sais maintenant : c'est en aimant les malheureux que je me console un instant de n'avoir plus rien à aimer dans mon logis. Ne détourne plus tes regards de ceux à qui Allah a laissé ce qu'il t'a enlevé; aime-les, Hassan, et tu seras consolé!

Elle le quitta, et il resta plongé dans la rêverie. Mais son cœur farouche ne pouvait accueillir le conseil de la veuve. Hassan ne cessa pas de répandre ses bienfaits sur les malheureux; mais il cessa de les distribuer lui-même et chargea son intendant d'exercer la charité à sa place. Pour lui, muet et sombre, il se renferma de nouveau dans ses regrets.

Un soir qu'il revenait seul de la mosquée en passant par une rue écartée, car il recherchait la solitude, il entendit des gémissements. Il regarda : au milieu de la rue gisait, à moitié écrasé par quelque chariot qui avait passé par là, un pauvre petit chien âgé d'un mois à peine. Hassan fut ému de pitié; il se baissa et ramassa le petit animal, qui, devinant en lui un protecteur, tourna vers lui un regard reconnaissant et lui lécha languissamment les mains.

Quelque chose remua dans le cœur pétrifié d'Hassan; il se sentit attaché au pauvre blessé plus qu'à aucune des créatures humaines envers qui il avait exercé la charité. Il enveloppa le petit chien dans un pan de sa robe et l'emporta dans sa maison. Là, il le soigna lui-même, versant goutte à goutte un lait tiède sur sa langue altérée, pansant ses blessures et l'endormant sur sa propre couche. Pendant qu'il le regardait, il se souvint qu'une fois il avait passé toute la nuit à veiller son Mesrour, son premier-né, que la fièvre consumait; mais ce souvenir ne le révolta pas et n'excita point sa colère contre le pauvre petit chien; au contraire, il étendit la main vers lui et le caressa doucement. Le chien, sans se réveiller tout à fait, remua la queue en signe de remercîment, et Hassan fut tout réjoui.

Réjoui! oui, il le fut; il le fut encore davantage quand Youri, « ce fut le nom qu'il lui donna », après trois jours de maladie, put se lever debout sur ses pattes encore tremblantes, venir à son appel et répondre à ses caresses. Et désormais Hassan connut de nouveau la joie; la glace de son cœur se fondait quand il lisait dans les yeux d'Youri, ces yeux si tendres, si confiants, l'affection la plus reconnaissante et la plus dévouée. Il se sentait aimé : qu'importe que ce fût par un chien? il aimait à son tour. Son cœur s'était ouvert : la charité tout entière y entra.

Margiane le rencontra un jour au milieu d'un groupe de pauvres pèlerins à qui il faisait distribuer des aumônes. Il s'était redressé, son front était moins pâle, et la vie animait ses yeux si ternes autrefois, pendant qu'il parlait aux pèlerins avec intérêt et pitié.

— Salut à toi, Hassan! lui dit la veuve. Qu'Allah soit loué, car je vois qu'il a daigné étendre sa main vers toi et t'envoyer la consolation. Rien qu'au son de ta voix quand tu parles aux malheureux, je vois que tu as compris mon secret et que tu les aimes à présent.

— Allah est le maître, et ce qu'il fait est bien fait, lui répondit Hassan. Il lui a plu de se servir d'un humble instrument pour m'inspirer la résignation à ses volontés et apaiser l'amertume de ma douleur. Loué soit Allah! Rien n'est petit devant lui, et c'est d'un pauvre chien blessé, jeté sous mes pas par sa bonté, que j'ai appris à aimer les hommes!

ADMINISTRATION DE LA FRANCE

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p 37.

LES BAILLIS ET SÉNÉCHAUX.

Fin.

Nous voyons par les textes et par les exemples précédents que les fonctions des baillis étaient principalement judiciaires. C'est précisément là ce qui les distingue des intendants, qui vinrent au dix-septième siècle, et de nos préfets actuels; — mais, comme ceux-ci et comme ceux-là, ils avaient aussi compétence en matière administrative, financière et même militaire.

La conception de l'administration financière à cette époque était simple : les baillis prélevaient les impôts qui revenaient au roi. Ils en déduisaient les sommes nécessaires au gouvernement de leur bailliage; le reste allait à Paris. Quand le roi avait des dépenses à faire sur un point particulier du royaume, il envoyait au bailli l'ordre de payer la somme, sauf à celui-ci à en faire le prélèvement sur l'excédant des recettes qu'il devait verser au trésor royal. La Cour des comptes avait pour mission d'éclaircir tous ces « tours d'argent » : c'est ainsi qu'on appelait ce que nous nommons aujourd'hui des *virements*. Aussi dit-on que les membres de cette cour portaient, comme insignes, des ciseaux pendus à la ceinture, montrant ainsi que leurs fonctions étaient de couper et de faire le jour au milieu de tout l'embrouillis des comptes venus des différents points du royaume. Comme fonctions militaires, les baillis étaient chargés de convoquer et de conduire à la guerre le ban et l'arrière-ban des vassaux dépendant directement du roi. Ils commandaient aussi aux gens des communes des bonnes villes royales.

Dans le midi, les magistrats qui remplissaient les fonctions de baillis portaient le nom de *sénéchaux*. Il n'y avait aucune différence entre les fonctions qui correspondaient à ces deux titres. Jusqu'à la fin du treizième siècle, les baillis et les sénéchaux furent choisis dans la noblesse. Cependant on a remarqué que sous Philippe le Bel, le premier des rois niveleurs, les baillis furent le plus souvent des roturiers, tandis que l'on continua de recruter les sénéchaux parmi les chevaliers.

Les baillis touchaient un traitement considérable. Voici quelques-uns des chiffres qui nous ont été conservés : « Le prévôt de Paris, faisant fonction de bailli, recevait seize sous par jour; les baillis de Champagne et de France, trois cent soixante-cinq livres par an; le sénéchal de Rouergue, quatre cents livres; les sénéchaux d'Auvergne et de Saintonge, cinq cents livres; le sénéchal de Périgord, six cents livres; ceux de Toulouse, de Beaucaire, de Carcassonne, chacun sept cents livres. »

La période brillante de l'existence des baillis, c'est le treizième siècle et le début du quatorzième.

Philippe le Bel, tout en se servant d'eux, semble le premier s'inquiéter de la puissance qu'ils avaient entre les mains. Il est frappé des abus qu'elle introduit dans l'administration provinciale; il les surveille de fort près, les soumet à la nomination et à la révocation par le conseil du roi. La grande ordonnance de 1303 pour la réformation du royaume s'exprime ainsi : « Nul ne pourra être bailli, sénéchal, prévôt, juge, dans son pays natal. — Les baillis et sénéchaux jureront d'obéir à l'Inquisition; de ne pas accepter de cadeaux; de ne pas entrer dans les monastères sans nécessité; de ne pas se marier, ni marier leurs enfants dans le bailliage, sans la permission du roi. » — La résidence leur est imposée.

Il est à croire que ces sentiments de défiance augmen-

tèrent; car, sous Charles VI, deux ordonnances de 1388 rendent plus stricte encore la dépendance de ces magistrats à l'égard du pouvoir royal.

On place à côté d'eux, dans les provinces, des pouvoirs rivaux qui leur enlèvent les parties les plus importantes de leurs fonctions :

1° Dès le début du treizième siècle, des *receveurs royaux* sont chargés de prélever les impôts : ce sont les pouvoirs financiers des baillis qui tombent.

2° Puis des gouverneurs militaires sont nommés dans chaque province, dans chaque ville importante. Les baillis n'ont plus de troupes à commander, sauf dans le cas très-rare de convocation de l'arrière-ban. L'épée, qui était leur plus noble insigne, reste oisive entre leurs mains. D'ailleurs, l'accroissement des milices régulières et des soudoyers étrangers enlève toute son importance à l'ancienne armée féodale.

3° Bientôt, au cœur même de l'autorité des baillis, c'est-à-dire dans leurs fonctions judiciaires, la décomposition pénètre par l'importance que peu à peu acquièrent leurs lieutenants à côté d'eux. Au-dessus de leur tête, les Parlements se multiplient, et par le droit d'appel révisent et cassent leurs jugements.

La décadence alla ainsi s'aggravant à travers les siècles. Les baillis et sénéchaux sont soumis continuellement au contrôle des *enquêteurs et examinateurs*. Ils voient s'établir dans leurs ressorts des juges criminels, des siéges présidiaux, etc. Au début du dix-septième siècle, Richelieu plante la nouvelle magistrature des intendants sur les ruines du pouvoir des baillis depuis longtemps ruiné.

Louis XIV, à peine monté sur le trône, fait sur l'un d'entre eux l'épreuve de sa toute-puissance. C'est un sénéchal de Clermont (et nous savons que ce titre correspondait à celui de bailli) dont les excès motivèrent la réunion des *grands jours* d'Auvergne. « Le 15 janvier 1666, dit un contemporain, messire Guillaume de Beaufort-Canillac, marquis de Pont-Château, sénéchal de Clermont, fut admonesté et condamné en huit cents livres parisis d'aumône applicables à l'hôpital de Clermont. » (Journal de Dongois.) Il était accusé de meurtre, d'exactions, de révolte contre l'autorité royale. Il faut reconnaître que la plupart des témoins déposèrent en sa faveur. Mais le grand roi voulut faire un exemple.

Au siècle suivant, la fonction existe toujours, mais le nom même de bailli tourne au ridicule : ce n'est plus qu'un texte plaisant pour les vaudevillistes et les faiseurs d'opéras comiques.

Voltaire ne dédaigne pas de les prendre à partie.

Cependant, une dernière fois, dans une circonstance solennelle, *les grands baillis d'épée* reparurent sur la scène de l'histoire : c'est en 1789, à la veille de la révolution.

A bout de ressources, l'ancien régime se décide comme dernier remède à convoquer les états généraux. Par respect pour les traditions antiques, le roi confia aux baillis et sénéchaux du royaume le soin de convoquer les citoyens dans les assemblées électorales et de surveiller la liberté du scrutin.

De ces élections sortit l'Assemblée constituante.

Avant de mourir, la royauté avait réuni autour d'elle les anciens serviteurs qui avaient autrefois veillé sur son berceau.

ÉTUDES CÉRAMIQUES.

Voy. les Tables.

LES PORCELAINES DE VALENCIENNES.

Dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, la vogue acquise par les porcelaines dures allemandes, par les porcelaines à pâte tendre de la manufacture royale de Sèvres et celles des rares fabriques qui avaient été fondées sous le patronage des princes du sang et de quelques grands seigneurs, avait poussé plusieurs faïenciers intelligents à imiter les formes et les décors des porcelaines : c'est ainsi que

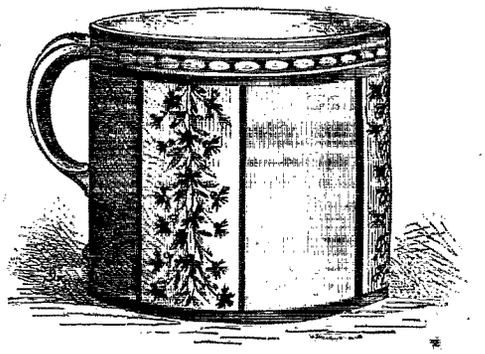

Tasse en porcelaine dure de la manufacture de Valenciennes. Dessin d'Édouard Garnier.

nous avons vu les manufactures de Strasbourg, de Niderwiller, de Saint-Clément, de Rouen même, et tant d'autres, emprunter à la porcelaine ses décorations à couleurs facilement fusibles, ses applications d'or, ses profils élégants et sa pâte fine; mais ces produits, nouveaux dans l'art de la faïence, manquaient, malgré leur perfection, de ce qui faisait la supériorité de la porcelaine, la translucidité et surtout la solidité.

Quelques rares faïenciers connaissaient bien cependant

Petit broc en porcelaine. (Manufacture de Valenciennes.) Dessin d'Édouard Garnier.

les procédés et les secrets de la fabrication de la porcelaine; mais lorsqu'ils voulaient transformer leurs manufactures, ils se trouvaient arrêtés par les dépenses considérables qu'eût entraînées cette nouvelle fabrication, et surtout par une barrière presque infranchissable alors, les priviléges exclusifs accordés aux manufactures existantes,

et l'impossibilité dans laquelle ils se trouvaient d'obtenir de nouvelles patentes.

Néanmoins, vers 1770, la découverte en France de plusieurs gisements de kaolin, en permettant de fabriquer la véritable porcelaine dure, créa pour ainsi dire une nouvelle branche d'industrie ; la Manufacture royale conserva toujours cependant ses anciens priviléges, et si on ne refusa pas les autorisations demandées de tous les côtés du royaume, on y mit dans le principe cette restriction que les fabricants de porcelaine ne pourraient livrer au commerce que des produits décorés en camaïeu et sans aucune dorure ni peinture polychrome. Cette défense fut souvent éludée, et bientôt on fabriqua partout, et à peu près librement, la porcelaine dure.

Parmi les industriels qui les premiers sollicitèrent et obtinrent l'autorisation de fonder une manufacture de porcelaine, nous trouvons, vers 1771, Fauquez, propriétaire de la faïencerie de Saint-Amand-les-Eaux (Nord). « S'il réussit assez bien comme fabrication, dit un document de l'époque cité par M. le docteur Lejeal dans son intéressant travail sur les faiences et les porcelaines de Valenciennes (1), il n'en fut pas de même au point de vue commercial ; il fut écrasé par le voisinage de Tournai et par la contrebande qui s'exerçait sur la frontière, par où la porcelaine entrait avec la plus grande facilité dans le royaume en fraude du droit, qui était de cent livres par quintal. » Il ne put donc pas lutter longtemps contre cette concurrence frauduleuse, et en 1778 il était revenu à la fabrication exclusive de la faïence.

Malgré ce premier insuccès, il sollicita, en 1785, un

Écuelle en porcelaine de la manufacture de Valenciennes. — Dessin d'Édouard Garnier.

nouveau privilége pour établir une fabrique de porcelaine à Valenciennes, et l'obtint, mais à la condition de n'alimenter ses fours qu'avec du charbon de terre. Cette condition avait été déjà imposée l'année précédente à la manufacture de Lille. Si elle avait cet avantage de donner un débouché considérable aux produits des mines de houille situées dans le voisinage, et d'épargner le bois qui devenait de jour en jour plus rare et dont le prix augmentait considérablement, elle exigeait par contre une expérience toute spéciale et complétement étrangère à Fauquez, qui jusqu'alors s'était servi uniquement de bois pour sa faïencerie. Il dut donc s'adresser à l'inventeur du nouveau procédé de cuisson à la houille, Michel Vannier, d'Orléans, qui, après avoir dirigé pendant un certain temps la manufacture de Lille, était en assez mauvais termes avec ses associés, et il le mit immédiatement à la tête de sa fabrication.

Ses premiers essais furent suivis d'une réussite complète, si l'on en croit le procès-verbal du défournement fait, le 27 novembre 1785, en présence des échevins et de l'inspecteur des manufactures du département du Hainaut, qui constatèrent que sur quinze cent quarante-huit pièces sorties du four, quarante-huit seulement furent trouvées défectueuses.

Bientôt cependant Fauquez fut obligé de s'associer son beau-frère, Lamoninary, avocat au Parlement de Flandre et surintendant du mont-de-piété, place très-importante et très-enviée à cette époque. C'était un homme intelligent, actif, et entre les mains duquel la manufacture, dont il devint peu de temps après seul propriétaire, prospéra rapidement. Mais il eut le tort de se mêler de trop près aux événements politiques, se suscita de nombreux ennemis, et dut enfin, pour échapper à la sentence de mort prononcée contre lui par le tribunal révolutionnaire, émigrer à Mons, et de là à Dusseldorf.

On mit le séquestre sur sa fabrique, et, en 1795, on procéda à la vente de son mobilier en même temps que, par tous les moyens possibles, on essayait de faire vendre également sa manufacture. Des amis influents qu'il avait conservés à Paris et à Valenciennes obtinrent à plusieurs reprises des délais considérables, et réussirent enfin à le faire rayer de la liste des émigrés ; mais il ne put, malgré son activité, redonner à sa manufacture, abandonnée depuis sept ou huit ans, sa splendeur d'autrefois ; il fut obligé de la vendre, en 1810, et il tomba bientôt dans une misère si profonde qu'il dut se retirer chez une de ses filles, à Nivelles, en Belgique, où il termina sa carrière en 1818.

(1) *Recherches historiques sur les manufactures de faïence et de porcelaine de l'arrondissement de Valenciennes*, par le Dr Alfred Lejeal. In-8, fig. Lemaître, éditeur. 1868.

Malgré le peu de durée de son existence, la manufacture de Valenciennes a été une des plus importantes fabriques de porcelaine en France à la fin du dix-huitième siècle.

En 1789, alors qu'elle était en pleine activité, elle n'occupait pas moins de quatre-vingt-dix ouvriers, et ses produits, d'une exécution parfaite, pouvaient rivaliser, autant sous le rapport de la blancheur de la pâte que pour la pureté des formes et la variété des décors, avec ceux des fabriques les plus en renom à cette époque. Nous signalerons surtout ses décors à sujets de paysages en camaïeu violet ou rouge de fer, entourés d'or et de légères guirlandes de fleurs. Tous ses produits portent les marques suivantes :

et, plus rarement, le mot VALENCIEN...

Parmi les pièces remarquables sorties de la manufacture de Lamoninary, nous citerons encore une grande quantité de groupes importants et de sujets en biscuit de porcelaine, dont les modèles étaient dus pour la plupart à un très-habile sculpteur, né à Bruxelles en 1759, Barthélemy Verboeckoven, plus connu dans le monde des arts sous le nom de Fickaërt.

Ajoutons enfin que la cuisson de la porcelaine à la houille, après avoir été abandonnée pendant longtemps à cause de la difficulté qu'elle présentait pour la conduite du feu, a été reprise, il y a déjà plusieurs années, et qu'elle est en usage en même temps que celle du bois dans plusieurs manufactures, notamment à Sèvres.

LE GRAND TRÈFLE ROUGE
ET LES CHATS.

Le grand trèfle rouge, qui est un élément important des prairies artificielles, demeurerait presque toujours stérile si les bourdons, en venant y chercher leur nourriture, n'agitaient ses fleurs et n'en répandaient la poussière fécondante. Ces insectes, appartenant à la famille des mellifères, sont beaucoup plus gros que les abeilles, qui rendent un service semblable au petit trèfle, mais qui n'ont pas le suçoir assez long pour atteindre le fond du grand trèfle rouge.

Or, les bourdons ne construisent pas des ruches comme les abeilles ; mais, au printemps, les femelles pleines, qui ont passé l'hiver engourdies dans les trous des arbres ou des murs, se réveillent et se construisent des nids sous terre pour y pondre et y élever leurs larves. Là naît pour la famille un grand danger, celui d'être rencontrée par les mulots qui en font leur pâture et détruisent aussi les provisions et les nids. Si les mulots se multipliaient outre mesure, ils auraient bientôt amené la disparition presque totale des bourdons. Le grand trèfle rouge, alors, serait de plus en plus restreint et laisserait la place au petit trèfle à fleurs blanches et légèrement rosées, que les abeilles suffisent à rendre fécond. Heureusement voici venir avec grande autorité, celle de la force, une sorte de justicier, maître Rominagrobis, très-friand de la chair des mulots, et qui fait la chasse à ces croqueurs de bourdons. Le chat devient ainsi (certes sans se douter qu'il remplit une telle fonction) le protecteur de la fécondation des grands trèfles rouges, en mangeant les mulots qui mangeraient les bourdons, lesquels ne secoueraient plus les fleurs du grand trèfle rouge.

En se promenant dans la campagne, les observateurs remarqueront, en effet, de nombreux nids de bourdons auprès des villages où généralement abondent les chats.

Que de causes éloignées, dont on ne se préoccupe pas, ont ainsi des conséquences importantes sur des faits qui sont en apparence sans relation avec elles. Trop souvent, lorsqu'on les découvre, il n'est plus temps de porter remède au mal qui s'est produit lentement et silencieusement.

Ainsi, en détruisant à outrance les petits oiseaux un peu trop pillards des épis, mais grands chasseurs d'insectes, on s'est exposé aux ravages bien autrement considérables de myriades d'animalcules qui auraient constitué l'alimentation de la gent ailée habitant nos haies et nos arbres. Étudions l'équilibre des forces de la nature pour contribuer à le rétablir lorsqu'il périclite sur quelque point.

L'INSTINCT DES INSECTES
PEUT-IL ÊTRE MIS EN DÉFAUT PAR DES FLEURS ARTIFICIELLES ?

Un jour d'été, un entomologiste (1) ayant ouvert la fenêtre de sa chambre, un *Macroglossa stellatarum* entra et, se dirigeant vers une tapisserie, essaya de plonger sa trompe dans des bouquets de fleurs qui y étaient peints. « Il passait d'un bouquet à l'autre, et choisissait fort bien, pour butiner, les fleurs des bouquets figurés sur le mur. »

Cette observation, communiquée, le 3 avril 1875, à une séance de la Société entomologique de Belgique, souleva les objections de quelques membres. Avait-on regardé d'assez près ? Le macroglosse vole toujours la trompe déroulée ; en s'approchant çà et là de la tapisserie, était-il attiré par les fleurs, ou cherchait-il simplement une issue ? D'autres savants furent d'avis que le fait n'était pas invraisemblable. Ne pêche-t-on point les poissons avec des mouches artificielles souvent très-grossièrement fabriquées ?

Un professeur de l'Université de Gand (2) a voulu vérifier par diverses expériences l'exactitude du fait signalé. Il groupa, dans un parterre ne contenant que des tulipes non fleuries, des roses, des renoncules, des volubilis de diverses couleurs. Une vanesse arriva comme une flèche, décrivit une courbe rapide dans un plan horizontal au-dessus de ces fleurs, puis repartit immédiatement, « comme avec dédain », dit l'observateur.

Dans une autre expérience, le professeur mêla à des *Arabis albida*, plantées en bordure, des *Arabis* artificielles si bien imitées que lui-même avait peine à les distinguer des naturelles. Des insectes vinrent, butinèrent dans les vraies fleurs, mais passèrent à côté et au-dessus des autres comme si elles n'eussent pas existé ; une abeille seule parut témoigner quelque doute pendant un instant, mais ne se posa pas et passa outre.

Un peu de miel trempé d'eau fut déposé dans le cœur des fleurs fausses. Des *Autophores* planèrent au-dessus en bourdonnant, à une certaine distance, « comme si elles avaient été à la fois attirées par la convoitise et arrêtées par l'aspect des fleurs imitées. » Elles ne se posèrent point.

On mêla à des roses naturelles un certain nombre de roses artificielles, roses, blanches et rouges, parfaitement simples, avec étamines. Les insectes restèrent encore indifférents, sauf un *Syrphus* qui plana quelque temps devant une rose imitée, et une *Pieris napi* qui décrivit un petit cercle autour d'un groupe de ces roses artificielles.

(1) M. R. Valette, de Fontenay-le-Comte.
(2) M. Félix Plateau.

L'entomologiste qui témoigne de ces faits ne conclut pas cependant par un jugement définitif. Il n'a observé que des insectes diurnes, dans un jardin de ville, assez pauvre en insectes. Il est d'avis qu'il y aurait lieu à continuer les expériences dans la campagne.

Cette question, portée devant la section de zoologie et de zootechnie à l'assemblée de l'Association française pour l'avancement des sciences (le 21 août 1876), a été l'occasion de diverses remarques intéressantes. Quels sont le degré de netteté et la portée de vue des insectes? Est-ce par la vue seule qu'ils distinguent les fleurs artificielles des fleurs naturelles? Ils seraient alors mieux doués assurément que l'homme. Ne sont-ils pas guidés par un autre sens, par un odorat subtil? On sait, du reste, que la couleur plus ou moins vive des fleurs n'attire que très-peu d'insectes.

DES IMAGES TRANSPARENTES SUR VERRE.

CONSEILS.

Fin. — Voy. p. 57.

LES CHROMATROPES.

On a donné le nom de *chromatropes* à des rosaces tournantes, multicolores, qui, projetées par les lanternes magiques, produisent l'effet de ballons et lancent dans toutes les directions des losanges, des sphères, des étoiles brillantes, etc., etc. C'est un des plus jolis effets de la persistance des rayons lumineux sur la rétine. On les obtient en faisant tourner au rebours l'un de l'autre, à l'aide d'un engrenage, deux verres juxtaposés, dessinés et coloriés d'une manière toute semblable. L'ouverture où tournent les deux montures des verres est entaillée dans une planchette en bois.

Voici quelques conseils sur les moyens d'exécuter facilement les chromatropes. Les dessins qui accompagnent notre texte pourront servir de guides pour en imaginer d'autres.

On prend des carrés de verre bien blanc, et on les coupe en rond, à main levée, avec un diamant, au-dessus d'un modèle rond en papier, puis on adoucit les bords à la meule. On trace d'abord le dessin sur un papier bien collé, pas trop épais. Ce dessin est le plus souvent constitué par des bandes étroites, obliques et très-nombreuses, lesquelles se coupant, s'entre-croisant, quand on tourne les deux verres au rebours l'un de l'autre, produisent toujours un dessin régulier. On fait le dessin un peu plus petit que le verre rond, à cause de l'encadrement de ce dernier dans sa monture. On coupe le papier en rond juste de la dimension du verre. Le verre bien nettoyé est exactement maintenu sur le dessin, et l'on copie celui-ci avec une plume d'acier et de l'encre ou du vernis noir.

Cette reproduction se fait plus commodément en suivant un autre moyen que nous avons déjà indiqué, c'est-à-dire en maintenant sur les bords, avec de petites bandes de papier gommé : 1° en dessous, le verre; 2° sur le verre, du papier à décalquer enduit de couleur bleue ou noire du côté du verre; 3° en dessus, le papier dessiné. Les trois ronds étant de la même dimension et coïncidant parfaitement, on suit, en appuyant avec une pointe fine, tous les traits dessinés, lesquels se reproduisent sur le verre.

Comme il faut deux verres semblablement dessinés, on répète la même reproduction sur un deuxième verre.

S'il y a des portions assez étendues à peindre en noir, on pourra les peindre avec du vernis noir au bitume; mais il est plus commode de coller sur ces parties du papier noir découpé de la manière suivante : ou bien on en trace la figure sur du papier noir, ou bien on décalque le dessin sur ce papier noir, comme on l'avait fait sur le verre, en se servant d'un papier à décalquer teinté en rouge ou en bleu, pour que les traits ressortent sur le papier noir. Ce papier, maintenu en feuille double par ses bords collés ensemble, est ensuite découpé soit avec de petits ciseaux, soit avec une pointe bien coupante, sur du verre ou sur une feuille de zinc. Les enlevages ronds peuvent se faire à la fois sur les deux papiers noirs accolés, avec des emporte-pièce ou des tubes à bords aiguisés, au-dessus d'une planche en bois blanc. Sur les découpures de papier noir, on passe légèrement du vernis copal, qui sert à les coller à leur place sur chaque verre.

Les couleurs transparentes sont ensuite appliquées comme nous l'avons indiqué, et pareillement sur chaque verre. Les bandes les plus fines, par exemple au centre, se font en passant la couleur avec une plume d'acier. On commence par les tons les moins foncés. Il faut que les teintes ne soient pas différentes ni plus foncées sur un verre que sur l'autre; il faut en outre que par superposition les couleurs d'un verre ne neutralisent pas celles de l'autre verre. Pour éviter cela, on se gardera donc bien de placer en face l'un de l'autre le jaune et le violet, le vert et le rouge, l'orangé et le bleu. Ces couleurs, se détruisant mutuellement, formeraient des tons plus ou moins grisâtres.

On appliquera des teintes assez claires pour plus de transparence et pour ne pas fatiguer la vue des spectateurs.

Les effets d'eaux qui s'écoulent, de flammes, de fumées qui s'élèvent dans l'air, s'obtiennent en projetant, sur le dessin immobile, un chromatrope, que l'on fait tourner dans un second appareil de projection placé à côté du premier appareil. Le chromatrope portera des bandes verdâtres pour imiter les eaux, des bandes orangées pour les flammes, des rayons fuligineux pour simuler la fumée. Ces lignes viennent se croiser sur l'espace correspondant du dessin juxtaposé et projeté sur l'écran.

L'effet de neige qui tombe s'obtient avec un papier noir percé de petits trous, et enroulé en haut et en bas dans le deuxième appareil de projection placé près du premier appareil. On découvre d'abord la vue du paysage en été; progressivement on découvre le second appareil, où l'on fait remonter le papier percé de trous, pour que la neige paraisse descendre sur l'écran; enfin, à un moment donné, on remplace dans le premier appareil la vue d'été par le même paysage représenté en hiver et couvert de neige.

On trouve dans le commerce d'autres tableaux mécanisés reproduisant des moulins dont les roues tournent, des ruches entourées d'abeilles qui voltigent, des navires en mouvement, les astres accomplissant leurs révolutions, etc., etc.

On peut aussi projeter sur l'écran les sujets mouvants du phénakisticope et les figures symétriques et variées à l'infini du kaléidoscope.

Ces effets singuliers et souvent très-jolis, qui surprennent beaucoup les personnes non initiées, s'obtiennent à l'aide de mécanismes très-simples dont quelques-uns ont été expliqués dans les années précédentes du *Magasin pittoresque*. (1)

(1) La méthode d'enseignement simultané par les projections se généraliserait beaucoup plus s'il était possible de se procurer dans le commerce, et à un prix assez minime, une grande variété de gravures extraites des ouvrages illustrés, dont les clichés seraient imprimés sur du papier à report, lequel se décalque très-bien sur le verre. Ces gravures seraient ensuite coloriées facilement en suivant les procédés que nous avons exposés, et leur exhibition serait d'autant plus instructive et attrayante qu'on pourrait l'accompagner d'explications résumées puisées dans les ouvrages eux-mêmes.

CHROMATROPES.

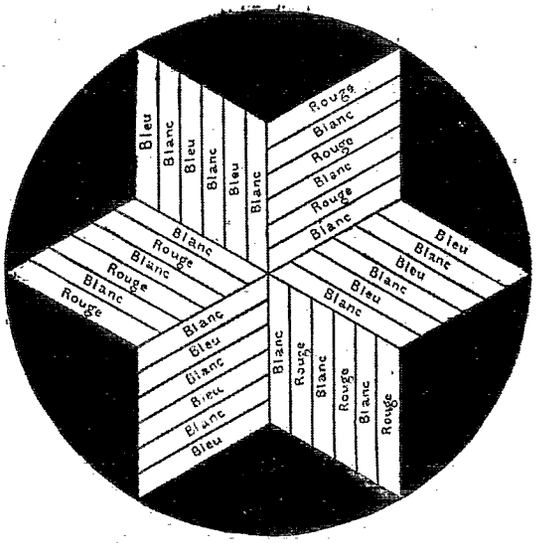

N° 1. — Dans une première losange les bandes seront successivement : bleu, blanc, bleu, blanc. Dans la losange suivante : rouge, blanc, rouge, blanc; et ainsi alternativement dans les autres losanges.

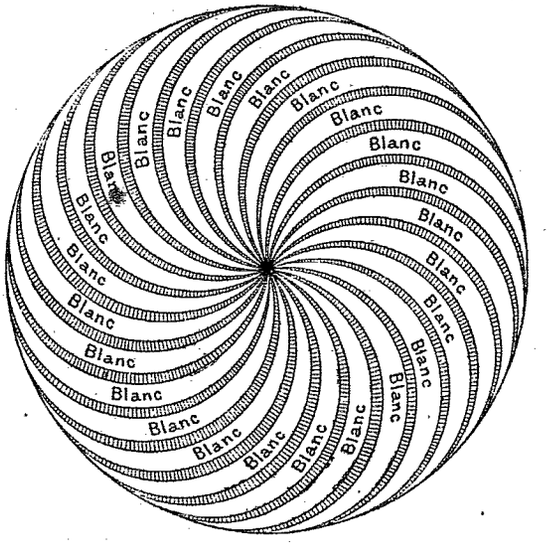

N° 2. Ballon. — Les bandes les plus larges restent blanches; les bandes plus étroites sont coloriées en bleu clair ou en rose.

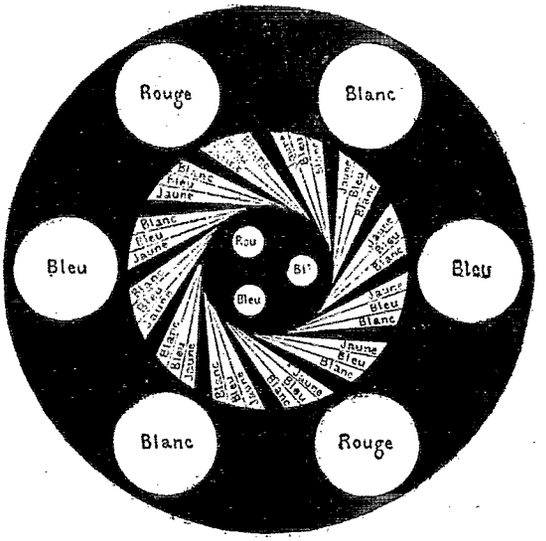

N° 3. — Les trois ronds du milieu sont : rouge, blanc, bleu. Les quarante-huit bandes sont successivement : blanc, bleu, jaune, noir. Les six ronds extérieurs sont successivement : rouge, blanc, bleu, rouge, blanc, bleu.

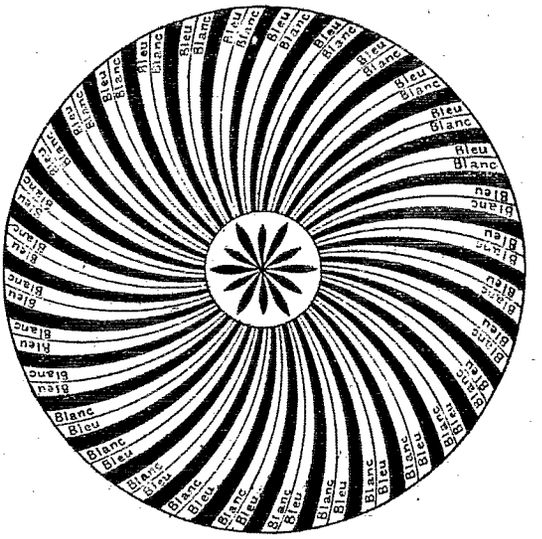

N° 4. — Les douze lignes qui se croisent au milieu sont noires sur fond orangé ou orangées sur fond blanc. Les quatre-vingt-seize bandes seront successivement : noir, blanc, bleu, noir, blanc, bleu.

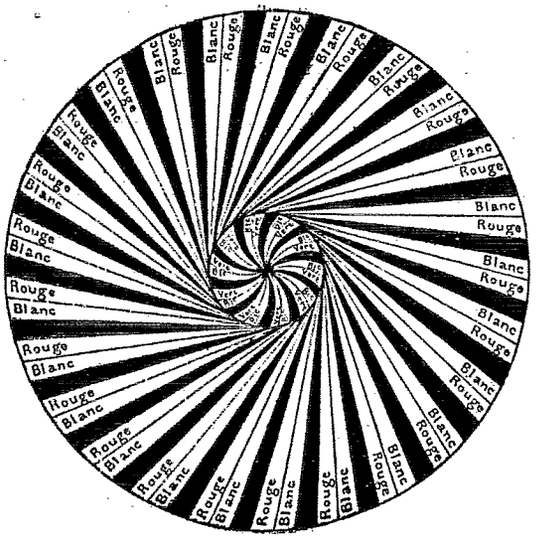

N° 5. — Les bandes du milieu sont successivement : blanc, vert, noir. Les bandes extérieures sont successivement : noir, rouge, blanc, noir, rouge, blanc.

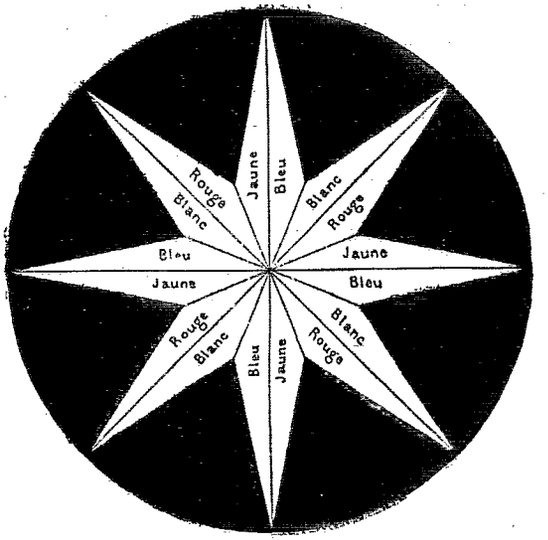

N° 6. — Les moitiés des rayons de l'étoile sont successivement : rouge, blanc, bleu, jaune, rouge, blanc, bleu, jaune.

VASE GREC EN ARGENT

DU MUSÉE DE L'ERMITAGE.

Vase grec en argent du Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. — Dessin de Sellier.

On sait combien ont été fécondes les fouilles faites en Crimée et dans la Russie méridionale, particulièrement dans les vingt dernières années. Les trésors trouvés dans les sépultures des anciens habitants du Pont sont d'une grande importance, non-seulement par la richesse, mais par la beauté des objets, la plupart fabriqués par des Grecs et dans les temps les plus florissants de l'art. Les bijoux, les pièces d'orfévrerie, qui s'y sont rencontrés, ont bientôt fait du Musée de l'Ermitage, où ils ont été portés, le rival du Musée de Naples, sans cesse accru par les découvertes d'Herculanum et de Pompéi.

Le vase dont nous donnons ici le dessin a été trouvé, en 1863, au nord-ouest de Nicopol, bourg du district d'Ékaterinoslaw, sur la rive droite du Dniéper, sous un immense tumulus. L'aspect des tombes que cette colline recélait, ainsi que le caractère des objets, répondent à ce

qu'Hérodote a écrit au sujet des sépultures des rois scythes. « Malheureusement, dit le rapport du président de la commission archéologique de Saint-Pétersbourg (1), la tombe principale ou proprement royale fut trouvée complétement pillée; cependant un passage souterrain qui avait servi aux voleurs pour y pénétrer conservait intacts une partie des attributs funéraires du monarque : par là on put se faire une idée des immenses trésors autrefois renfermés dans cette tombe. A chacun des quatre coins de la tombe royale étaient des excavations ou chambres sépulcrales, probablement éboulées avant le pillage du tombeau central, et ayant ainsi échappé avec leurs trésors aux regards des dévastateurs. — Dans l'une d'elles on trouva les squelettes d'une femme et d'un homme, la femme déposée dans un sarcophage en bois peint dont les couleurs se laissaient apercevoir sur quelques débris à peine consistants. » Près d'elle gisaient les bijoux qui avaient dû parer son cou, son front, ses bras, ses vêtements, et un miroir en bronze à manche en os. Le squelette de l'homme ne portait qu'un petit bracelet en bronze; à sa gauche était un carquois avec des flèches et un couteau à manche d'os. C'est auprès de ces deux squelettes que se trouvait le vase d'argent dont nous devons donner la description.

Ce vase n'a pas moins de soixante-dix centimètres de hauteur, et son diamètre dans sa plus grande largeur est de trente-neuf centimètres. Il est entièrement en argent; le pied, le col, les anses et tous les ornements et les figures qui se détachent sur le fond, sont dorés.

La forme est celle d'une amphore, et probablement cette amphore était destinée à servir du vin ou une autre boisson dans les repas : c'est pourquoi le col et les trois orifices que l'on remarque à la base sont fermés par des passoires comme celles qu'on voit dans beaucoup de collections, percées de trous très-fins; les anciens en faisaient usage pour rafraîchir le vin en y mêlant de la neige, que l'on débarrassait par ce moyen de toutes les impuretés qu'elle pouvait contenir. Les conduits par où s'écoulait le liquide sont placés, l'un, faisant face, derrière une tête de cheval ailée et entourée de rayons formant une auréole; les deux autres, derrière des têtes de lion; toutes trois du plus beau style. La panse est décorée de palmettes, de fleurs et de feuillages auxquels sont mêlés des oiseaux, et la partie supérieure, au-dessous du col et des anses, de deux groupes représentant un cerf déchiré par des griffons, dont les figures repoussées dans le métal ont, aussi bien que les autres ornements, un relief très-saillant à la partie antérieure, qui va diminuant graduellement sur la face opposée, de telle sorte que certains détails ne se dessinent au revers que par un léger trait gravé.

Il n'en est pas de même de la frise qui règne autour du vase entre les groupes d'animaux et les ornements de feuillages. Toutes les figures, d'égale saillie sur toute la circonférence, se détachent presque en ronde bosse; chacune d'elles, fondue et ciselée séparément, a été soudée ensuite et dorée. Le sujet en est des plus remarquables.

A l'intérêt que peut offrir pour l'étude de l'orfévrerie antique une pièce si rare, si précieuse par ses dimensions, par le talent de l'auteur qui en a fait un des plus beaux modèles de son art, par sa date, qui est le quatrième siècle avant Jésus-Christ, époque où cet art a atteint son plus complet développement, il en ajoute un autre, celui de nous faire voir, représentés avec une précision parfaite dans les détails, les habitants du Pont tels qu'ils étaient alors que les Athéniens entretenaient avec eux des relations suivies et exécutaient pour leurs princes de si beaux ouvrages.

(1) Voy. les *Comptes rendus de la commission impériale archéologique* pour l'année 1863, auxquels nous emprunterons les renseignements qui suivent.

On est surpris en examinant ces figures de voir combien les Scythes de ce temps différaient peu du paysan russe d'aujourd'hui : c'est le même type, la même manière de porter les cheveux, longs, rejetés en arrière; le même costume, consistant en une courte jaquette à manches serrée à la taille par une ceinture, de larges pantalons et des bottines assujetties au pied par une double courroie.

Les personnages, au nombre de huit, sont occupés du dressage des chevaux. Deux de ces animaux paissent librement dans le steppe; deux autres, poursuivis, fuient au galop; mais on devine au mouvement des deux hommes qui courent derrière eux et qui tirent de toutes leurs forces pour s'en rendre maîtres, qu'ils ont été atteints déjà par le laceau, qui était réellement figuré, et dont on voit encore quelques restes dans les mains de l'un des personnages.

Les autres chevaux sont déjà sinon domptés, au moins sans résistance. Au centre de la composition, sur le côté qui fait face, on voit une jument la tête inclinée et touchant le sol, une des jambes repliées, comme si elle tombait en avant. Il n'est pas facile de voir de quelle manière les deux hommes entre lesquels elle est placée s'y prennent pour la réduire, à présent que toute trace des brides qu'ils tenaient dans leurs mains a disparu. Il semble que l'un et l'autre aient passé une bride autour de l'une des jambes de derrière, et que, tirant tous deux en sens opposés, ils maintiennent ainsi dans l'immobilité l'animal qui se précipite en avant. A gauche de ce groupe, un Scythe tient un cheval par le bridon et soulève une des jambes de devant, comme on fait encore aujourd'hui, quand on dresse des chevaux sauvages. A droite on voit encore un cheval, qui n'a pas la même allure que les autres et ne paraît pas être de la même race. Il ressemble tout à fait à ceux des Kirghiz de nos jours; et comme il a une selle et un mors, il est permis de croire que c'est celui de l'un des Scythes qui font la chasse aux chevaux sauvages; celui-ci a mis pied à terre et passe autour des jambes de devant un lien qui lui permettra de reprendre facilement sa monture quand il en aura de nouveau besoin, et de la laisser paître en liberté pour le moment.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2, 14, 42, 50, 62, 66.

XL

Il ne m'appartient pas de décider si j'aurais été plus heureux en continuant de mener la vie à laquelle j'étais destiné d'abord. La bonté de la Providence a voulu que le bonheur fût mêlé à toutes les conditions et placé à la portée de tous les hommes de bonne volonté; je crois donc que j'aurais été très-heureux si j'avais tout simplement succédé à mes parents. Mais je dois à leur sagesse et à leur dévouement d'avoir été initié à des jouissances d'un ordre supérieur; je leur dois l'immense plaisir de revoir mes années d'enfance sous un jour qui me les rend plus chères et plus précieuses; de noter dans tout mon entourage d'alors des actes et des traits de caractère qui me donnent une plus haute opinion de la nature humaine; de comparer mes parents eux-mêmes à tout ce que j'ai connu depuis de plus noble et de plus digne, et de trouver que la comparaison, loin de les écraser, rend de jour en jour leur souvenir plus cher et plus sacré pour moi.

Lorsque je fus initié pour la première fois, par des amis indulgents, aux rites de la politesse mondaine, je ne pus m'empêcher de les trouver souvent bizarres et toujours gê-

nants. Mais je remarquai bientôt que si je les trouvais bizarres, c'est tout simplement parce qu'ils étaient nouveaux pour moi, et que je n'y avais pas été habitué dès l'enfance.

A force de réfléchir sur ce sujet, je découvris à moi tout seul (et je ne fus pas médiocrement fier de ma découverte) que tout ce qu'il y a parfois de gênant dans la pratique de la politesse est justement ce qui la rattache à un ordre d'idées très-élevé, et l'empêche de dégénérer en un code de vaines formalités. Le véritable esprit de la politesse fait que, volontiers et de bonne grâce, nous nous gênons pour les autres.

La politesse, même quand elle est toute extérieure, a encore cet avantage de polir les angles, d'adoucir les surfaces, et de rendre le contact moins rude et moins déplaisant entre les membres d'une même société.

Quant à l'autre politesse, c'est une fleur charmante qui a sa racine dans l'esprit de renoncement et de sacrifice : c'est un écho lointain et comme un souvenir précieux du noble esprit de la chevalerie.

Il est tellement certain que la vraie politesse est née d'un sentiment naturel, qu'un paysan, un sauvage, peuvent être, à leur manière, polis et courtois, sans avoir jamais entendu prononcer les mots de courtoisie et de politesse.

XLI

Je ne puis citer de meilleur exemple que celui de mon ami Strecker.

Quand il se baissa pour ramasser le foulard du père Wæchter, n'est-ce pas comme s'il avait dit : « Je tiens à vous rendre service, et je ne regarderai pas à ma peine pour y arriver. »

Quand il lui sourit en inclinant un peu la tête, n'est-ce pas comme s'il avait dit : « Soyez bien persuadé que c'est un plaisir pour moi de vous avoir rendu ce service. »

Et d'où provenait, sinon de son bon cœur, le sentiment si délicat qui le porta à s'éloigner tout de suite et à se rendre au tableau, comme s'il avait voulu échapper aux remercîments du père Wæchter? Car, d'où j'étais, je voyais tout, et il était évident pour moi que le père Wæchter allait le remercier.

Mais il ouvrait à peine la bouche que Strecker était déjà debout devant le tableau, la craie en main, à demi tourné de son côté.

Le père Wæchter hésita un peu, toussa deux ou trois fois, et finit par lui dicter une phrase que Strecker écrivit de sa plus belle écriture.

Alors commença la plus belle analyse grammaticale que j'aie entendu faire de ma vie. Je ne veux pas abuser des mots ni prétendre qu'une analyse grammaticale soit une chose belle par elle-même, car personne ne voudrait me croire. Mais ce qui était beau, c'était de voir comme Strecker s'appliquait à suivre, avec quel soin il soulignait les mots à mesure qu'il les analysait; comme nous étions attentifs, et comme le père Wæchter était heureux! Je ne crois pas que de sa vie il eût assisté à pareille fête.

Il avait fait un quart de tour sur sa chaire pour être bien en face du étaleau; son coude droit était appuyé sur le pupitre, et il faisait de petits signes de tête chaque fois que Strecker avait analysé un nouveau mot à son entière satisfaction.

Et quand il dit, en se retournant vers nous : « Qui veut reprendre cette analyse? » c'était merveilleux de voir se lever toutes les mains à la fois; il n'avait qu'à choisir. Est-ce que cet empressement aussi n'était pas quelque chose de beau dans son genre?

Quand l'analyse eut été reprise en entier, le père Wæchter dit à Strecker : — Efface!

XLII

Quiconque a été sur les bancs sait que les écoliers ont vingt-quatre manières d'effacer, dont la plus aimable et la plus innocente consiste à frotter le tableau à tour de bras, en empoignant le torchon par le milieu et en laissant flotter les bords à toute volée. Le résultat immédiat de cette savante manœuvre, c'est un nuage épais de fine poussière de craie, où l'opérateur disparaît tout entier, et qui s'étend graduellement sur une grande partie de la classe.

L'opérateur éternue bruyamment, et les premiers bancs toussent avec affectation. Avant de retourner à sa place, l'opérateur lance de toute sa force le torchon contre le sol. Quand il est adroit et expérimenté, il soulève jusqu'au plafond une belle colonne de poussière : c'est le bouquet du feu d'artifice. L'opérateur n'a plus qu'à regagner sa place, blanc comme un meunier et fier comme un paon. Mais ce serait bien mal le connaître que de croire que tout finit là pour lui... Il lui reste à goûter un dernier plaisir, qui, paraît-il, n'est pas à dédaigner, celui d'essuyer ses mains sur les vêtements et quelquefois sur la figure de ses voisins. Quand l'artificier se trouve être, pour comble de perfection, un habile escamoteur, il ne revient guère à sa place sans rapporter, cachés dans la paume de sa main, quelques fragments de craie dont il se sert pour barbouiller la table et le banc, et pour écrire des épithètes diffamatoires dans le dos de ses voisins.

Strecker était tout à la fois un habile artificier et un merveilleux escamoteur : aussi le père Wæchter, quand par hasard il se risquait à l'appeler au tableau, ne lui permettait jamais d'« effacer. » Il chargeait de ce soin quelque écolier moins turbulent et plus digne de confiance.

Mais ce jour-là il avait tant de raisons d'être sûr de Strecker qu'il n'hésita pas une minute à lui dire : « Efface! » Pauvre vieux maître! cette confiance et cette sécurité était chose si nouvelle et si douce pour lui, qu'il s'y délectait avec bonheur; il me sembla même qu'il avait plaisir à en faire innocemment parade.

Ainsi, avant même que Strecker eût commencé à effacer, le père Wæchter se tourna de notre côté, affectant de ne pas le surveiller. Pour la première fois depuis que je fréquentais l'école, et sans doute depuis plusieurs générations, il osa tourner le dos à l'élève qui était au tableau!

Strecker fut un peu surpris et très-flatté. Aussi, c'était un vrai plaisir de le voir faire du torchon un tampon bien serré, et promener lentement son tampon d'un mot à un autre dans le sens de la ligne horizontale. Les mots disparaissaient un à un, comme la grève disparaît sous l'envahissement de la marée. Quand le dernier mot eut été effacé, Strecker s'essuya les mains sans faire voler un grain de poussière, remit soigneusement le torchon sur la planchette, et revint à sa place.

Je le regardais tout le temps pour voir s'il m'adresserait un sourire : il marchait d'un pas lent, regardant vaguement devant lui. Je crus un instant qu'il ne me regarderait pas; mais, en passant auprès de moi, il mit sa main sur la mienne qu'il pressa tout doucement. Je regardai ma main, sans bouger, pendant plus d'une grande minute, presque surpris qu'elle n'eût subi aucun changement après l'honneur insigne qu'elle venait de recevoir.

XLIII

Comme j'étais perdu dans mes réflexions, je tressaillis en entendant un grand bruit de pieds. Je levai vivement la tête, et je m'aperçus que tous mes camarades étaient debout. Le père Wæchter, debout aussi dans sa chaire, attendait que le bruit des pieds eût cessé. Alors, au milieu

du plus profond silence, il dit, après avoir jeté un dernier regard sur les bancs : — Mes enfants, la prière!

Quoi, la classe était déjà finie! cette classe qui m'avait inspiré tant d'effroi et de répugnance, et à propos de laquelle j'avais été sur le point de faire un gros mensonge! Jamais de ma vie le temps ne m'avait paru si court.

Je joignis les mains et je baissai la tête, et pendant que le père Wæchter, d'une voix lente et grave, prononçait les paroles consacrées, je me recueillais sans effort et je demandais à Dieu du plus profond de mon cœur de rendre le grand Krause à ses parents, et de permettre que je fusse toujours, toujours, l'ami de Strecker.

Quand mes camarades défilèrent pour sortir par bancs et en bon ordre, je fis exprès de rester un peu en arrière pour sortir avec Strecker qui était d'un banc après moi.

En passant devant le père Wæchter, nous disions tous : « Bonjour, monsieur Wæchter. » Lui, il souriait et il faisait des signes de tête. Strecker et moi, il nous arrêta au passage, et quand tous les autres furent partis, il nous mit à chacun la main sur une épaule et nous dit : — Vous êtes de braves garçons; que Dieu vous bénisse!

Ensuite il nous fit signe de rejoindre les autres. Nous partîmes en courant. Ayant retourné la tête, je le vis immobile sur le seuil de la classe; il avait mis son tricorne sur sa tête et ses mains derrière son dos, et il nous regardait avec un sourire doux et triste.

XLIV

J'étais content de marcher à côté de Strecker; j'aurais voulu le lui dire, mais cela me paraissait trop simple et trop niais, et je ne voulais pas m'exposer à le faire rire, lui, à mes dépens.

— Courons, courons plus vite! me dit-il, sans remarquer ma préoccupation et mon embarras.

Afin de dire quelque chose, je lui demandai à quoi bon courir pour nous essouffler; il me répondit : — Tu le verras!

Et il redoubla de vitesse. Je fus bien obligé de le suivre.

Comme nous arrivions à l'endroit où la ruelle de l'école débouche sur la grande route de Strasbourg, Strecker tourna vivement ses regards à gauche; je fis comme lui, et je remarquai aussitôt que deux ou trois seulement de nos camarades suivaient la route et se dirigeaient du côté du village. Que pouvaient être devenus les autres?

— Sais-tu où ils sont?... demandai-je à Strecker.

Il me répondit qu'il le savait, et, sans perdre son temps en explications, il me fit traverser la grande route, et nous prîmes, entre deux haies, le petit chemin qui passe derrière les vieux murs de la tannerie et traverse des terrains vagues où l'on ne voit guère que des ronces et des orties.

Je commençai à comprendre de quoi il s'agissait. C'était derrière les murs de la tannerie, à l'abri des regards indiscrets, que les garçons de Darlenheim vidaient leurs querelles à coups de poing. Or, la veille, Faber et Seckatz s'étaient violemment querellés, je ne sais plus à propos de quoi, et il avait été convenu qu'ils se battraient le lendemain.

Derrière un énorme buisson de ronces, nous entendîmes un bourdonnement confus; quelques voix disaient :

— Non, non! il ne faut pas!

D'autres voix, bien plus nombreuses, répondaient :

— Il faut que cela se passe dans les règles! Pourquoi pas aujourd'hui aussi bien qu'un autre jour?

La suite à la prochaine livraison.

LE PROTOPLASMA.

La sensibilité est le point de départ de la vie; elle est le grand phénomène d'où dérivent tous les autres.

Les animaux et les plantes possèdent tous une même sensibilité révélée par l'action des anesthésiques.

Cette sensibilité réside nécessairement dans une substance qui se trouve chez tous ces êtres.

Pour atteindre ce siége de la sensibilité, il faut d'abord savoir que tous les tissus organiques, animaux ou végétaux, sont uniformément composés de cellules microscopiques infiniment petites, qui constituent le véritable siége de la vie et des phénomènes vitaux élémentaires. C'est là que résident en réalité toutes les propriétés qui se manifestent ensuite dans les tissus organiques, simples agglomérations de ces individus cellulaires.

C'est dans ces cellules qu'est le siége de la sensibilité. Il s'y trouve une matière protéique, le protoplasma, qu'un illustre naturaliste anglais, Huxley, a nommé « la base *physique* de la vie. »

Cette matière se retrouve partout, élément de la cellule dans les êtres complexes, formant à elle seule l'être tout entier lorsque celui-ci est réduit au dernier degré de simplicité.

On trouve de ces êtres protoplasmiques même au fond des mers, êtres bizarres dont on ne peut dire s'ils sont animaux ou végétaux, car ils n'ont aucune forme déterminée et peuvent les prendre toutes successivement. Huxley en a trouvé, à un millier de mètres au-dessous de la surface de l'Océan, un type fort curieux qu'il a nommé *Bathybius Hæckelii*, et Hæckel a même fait de ces êtres étranges un règne nouveau, celui des protistes.

Ce protoplasma, qui constitue seul certains protistes, se trouve dans toutes les cellules animales ou végétales; sous l'influence de l'éther, la cellule perd sa transparence, prend une légère opacité comme la vapeur d'eau qui se dépose sur un globe de verre; puis, quand l'action de l'éther a cessé, le protoplasma sans doute redevient fluide, à peu près comme la vapeur déposée sur le globe de verre à l'état vésiculeux lui laisse de nouveau sa transparence en s'évaporant. La sensibilité reparaît alors. On peut donc croire que c'est dans cette substance primordiale protoplasmique que réside l'irritabilité ou la sensibilité initiale de l'être physique. (1)

LE DISCOURS D'UN COQ.

Voici un souvenir que j'ai raconté souvent à mes amis, mais que jusqu'ici je n'avais jamais osé écrire; ce que l'on a publié depuis quelque temps sur l'intelligence probable des animaux, m'enhardit à affronter le reproche qu'on pourrait me faire d'avoir mal observé ou tiré des conjectures extraordinaires d'un fait insignifiant.

J'étais occupé à un travail difficile dans mon cabinet, peu éloigné d'un poulailler : la fenêtre était ouverte; nous étions en été. Une sorte de fanfare de coq, plusieurs fois répétée, me causa des distractions. Je pris le parti de chercher à faire taire mon bruyant voisin. Quand j'arrivai devant le grillage, voici ce que je vis : les poules étaient groupées d'un air triste; le coq se sépara d'elles, avança vers moi, et, me regardant fixement, se mit à jargonner je ne sais quoi, mais de telle sorte que je ne pus m'empêcher de croire qu'il voulait me parler. Je n'y aurais rien compris, bien entendu, si je n'avais remarqué que d'instant en instant il tournait la tête vers un angle du poulailler. Sui-

(1) Extrait d'une conférence de M. Claude Bernard « sur la sensibilité » dans les deux règnes des êtres vivants. »

vant à la fin ce geste, j'aperçus un pauvre poulet étendu à terre. J'entrai ; le pauvre petit animal avait la tête prise entre deux grosses pierres. Je le crus mort : il n'en était rien ; je soulevai avec soin l'une des pierres, et il se releva vivement. Le coq, qui était venu près de moi, entonna alors un véritable chant de joie ; les poules se dispersèrent, et le poulailler, auparavant lugubre, redevint animé et joyeux.

Telles ont été mes impressions. Je revins à mon travail, pensif et presque effaré. Avais-je bien vu, ou étais-je la dupe d'une illusion?

TAILLE-PLUMES

DES SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES.

Bien peu de personnes se servent encore aujourd'hui de plumes d'oie, et beaucoup de nos jeunes lecteurs ne se doutent peut-être pas que, pendant une longue suite de siècles, on n'a eu pour traduire la pensée et la coucher sur le parchemin ou le papier que ces tuyaux doux et flexibles, empruntés aux ailes d'un des plus utiles oiseaux de nos basses-cours.

L'usage de la plume de fer s'est imposé presque à tout le monde. Un spirituel écrivain (1) a exprimé à ce sujet des regrets, et a fait une sorte d'oraison funèbre de la plume d'oie. « Grâce à elle, a-t-il dit, l'homme était forcé autrefois d'écrire sa pensée avec une sage lenteur, et ces lenteurs, c'était autant de gagné pour la beauté du style. La plume d'oie, loin d'être toujours prête comme la plume de fer, exige au contraire mille petites préparations. D'abord,

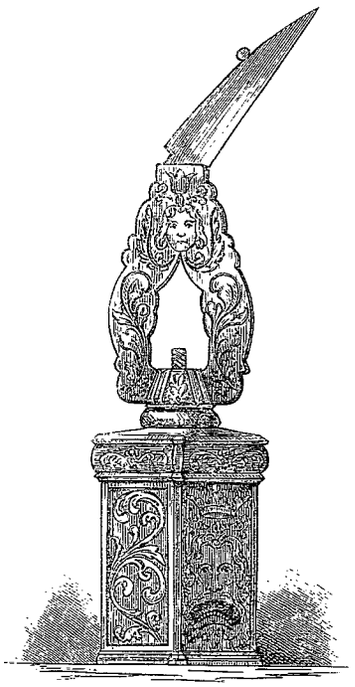

Fig. 1. — Taille-plume du seizième siècle. (Collection Jubinal.) Dessin d'Édouard Garnier.

il faut la tailler de vos mains, et c'est là un moment solennel dans votre travail. Tout en aiguisant le bec de votre plume, votre pensée s'aiguise d'elle-même; vous allez chercher l'idée dans le fond de votre cerveau, tout comme vous allez chercher la moelle de votre plume... »

Quelque peu de vérité qu'il puisse y avoir dans ce paradoxe, il est certain que c'est précisément à cette obligation où l'on était de tailler et de préparer soi-même les plumes d'oie qu'est due la vogue si rapidement conquise par la plume de fer (*plume* et *fer*, deux mots de notre langue qui hurlent de se trouver ensemble, dit encore Jules Janin). Il fallait certainement quelque habileté pour tailler convenablement une plume d'oie, et la pensée, bien loin

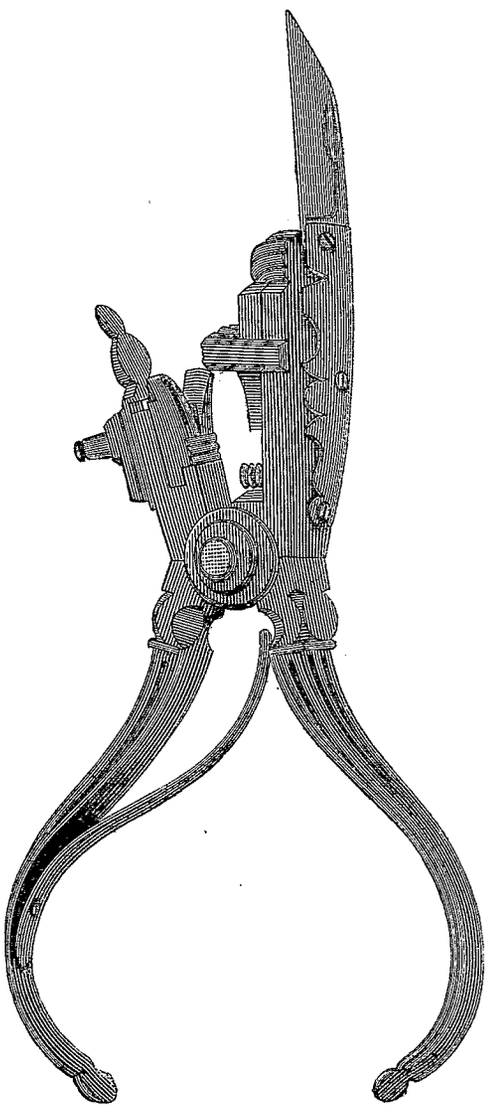

Fig. 2. — Taille-plume du dix-septième siècle. (Collection Jubinal.) Dessin d'Édouard Garnier.

de s'aiguiser en même temps que le bec de la plume, était souvent distraite par cette opération délicate, qui demandait de la patience, de la dextérité, et surtout un bon canif.

Tout le monde ne pouvait pas avoir, comme l'empereur Alexandre, un *tailleur de plumes* aux appointements de huit mille cinq cents francs par an (1) : aussi n'est-il pas étonnant que des industriels ingénieux aient cherché à suppléer mécaniquement à l'adresse qui manquait à beaucoup d'écrivains. Un des plus anciens parmi les nombreux instruments qui ont été inventés pour tailler les plumes d'oie est sans doute celui que représente notre figure 1, et qui date de la dernière moitié du seizième siècle. Après avoir enlevé, au moyen de la lame de canif que nous avons représentée à moitié fermée pour montrer qu'elle est mobile, l'extrémité de la partie antérieure de la plume, on introduisait cette dernière dans l'ouverture figurée par la large bouche de la tête gravée sur la base de l'instrument, et, au moyen

(1) Jules Janin.

(1) Voy. t. X, 1842, p. 6.

d'un pas de vis qui mettait en mouvement un ressort intérieur, une petite lame tombait sur la plume, qui d'un seul coup se trouvait ainsi fendue et affinée.

Il ne semble pas que ce petit instrument, dont nous ne connaissons qu'un seul exemplaire, ait été beaucoup répandu ou même connu, puisque, en 1666, on présentait comme une nouveauté à l'Académie des sciences, qui l'approuvait, un *canif pour tailler les plumes d'un seul coup;* nous n'avons pas la description de ce canif, mais il devait être semblable ou, du moins, se rapprocher beaucoup de celui que représente notre figure 2, et dont le mécanisme s'explique de lui-même. Il nous aurait été assez difficile de déterminer l'âge de cet ingénieux instrument, fort bien fait et d'un emploi très-commode, si l'étui qui le renferme n'indiquait sans aucun doute par ses nombreux ornements la fin du dix-septième siècle. Ces sortes de canifs durent jouir d'une certaine vogue, si nous nous en rapportons à ces vers empruntés aux *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte:*

Ces canifs si fort prisés,
Et qui taillent plume aussi vite
Qu'un lièvre part de son gîte...

Des deux instruments que nous publions, le premier est en cuivre gravé, le second en acier.

LES ANCIENNES UNIVERSITÉS D'ESPAGNE.

LE JOUR DE BARBE.

L'Espagne a eu autrefois de nombreuses universités, pourvues de chaires de toutes sortes et de savants professeurs. Celle de Salamanque a été célèbre entre toutes. On y a compté jusqu'à dix-huit mille personnes jouissant des immunités universitaires. Parmi ces immunités, l'une des plus prisées était l'interdiction aux gens de justice de faire des perquisitions dans les maisons habitées par les maîtres et par les étudiants. L'indépendance de ces établissements était telle qu'on les qualifiait de petites républiques. Les étudiants intervenaient dans la nomination du recteur et des professeurs, et dans quelques détails de l'administration. Beaucoup d'étudiants pauvres y menaient une existence précaire, tantôt jouissant des bienfaits d'une bourse, tantôt vivant de petites places de toutes sortes, même de domesticité, ou encore se contentant des soupes distribuées par les couvents. En revanche, c'était un jour de fête pour toute la ville, celui où le doctorat était décerné à quelque étudiant après sept ou huit années passées à l'Université : cloches à toute volée, processions, femmes au balcon agitant des mouchoirs, distributions de vivres à la populace, banquets, courses de taureau. Le nouveau docteur, s'il possédait quelque chose, s'y ruinait souvent.

Il est facile de comprendre que l'organisation des universités installée aux jours du moyen âge ne pouvait se maintenir intacte aux approches des temps nouveaux. L'indépendance et la liberté dégénérèrent en abus. Les plaisirs et les fêtes, qui furent d'abord un excitant au travail et une récompense du mérite, devinrent un but lorsque l'enseignement cessa d'être en harmonie avec le mouvement des esprits. Les étudiants, s'éloignant de plus en plus de l'étude sérieuse, se livrèrent à la vie de paresse ou d'aventures, et tournèrent aux *picaros*.

Le fait suivant en est une curieuse expression. Les nombreuses vacances qui interrompaient les cours, et les fêtes si multipliées de l'Église, ne suffisant plus aux étudiants, ils étaient continuellement en quête de motifs de congé. Le moindre prétexte leur agréait pour justifier une suppression de leçons. Aussi saisirent-ils avec empressement l'idée singulière qui vint à leur esprit de se dispenser des cours lorsqu'ils allaient se faire raser chez le barbier, et le *jour de Barbe* devint un des jours fériés de l'Université.

LE BOUSIER SACRÉ DES ÉGYPTIENS.

Chacun sait que les Égyptiens, dans leurs hiéroglyphes, ont retracé l'image d'un grand nombre d'animaux qui pour la plupart habitent encore la vallée du Nil. Le chien, le chat, le bœuf, l'ibis, le faucon, sont figurés sur les monuments d'une manière parfaitement reconnaissable, et à côté d'eux se trouve fréquemment un coléoptère au corps ovale, aux pattes antérieures et postérieures denticulées, à la tête divisée en avant en trois lobes aigus. Sans être très-fort en entomologie, il est facile de reconnaître dans cet insecte un *scarabée*, c'est-à-dire un de ces coléoptères aux formes massives, à la démarche embarrassée, qui, dans les beaux jours de l'été, se traînent le long des chemins et se plaisent au milieu des matières stercoraires. Tout en différant sensiblement les uns des autres sous le rapport de la couleur et des dimensions, les scarabéides, qui sont très-nombreux en espèces, constituent en effet une famille assez bien délimitée, dont tous les représentants ont à peu près le même genre de vie, et se font remarquer par leurs pattes élargies, souvent garnies de pointes, et par leurs antennes terminées par une massue à feuillets mobiles. A leur tête se placent les coprites, nommés vulgairement bousiers, qui tous vivent dans les substances excrémentitielles, et qui doivent être considérés comme des insectes éminemment utiles. Ils ont le chaperon (c'est-à-dire la pièce située immédiatement au-dessus des organes buccaux) dilaté et séparé du front par une ligne visible, au moins de chaque côté; les yeux plus ou moins divisés par un prolongement des bords latéraux de la tête; la lèvre supérieure membraneuse; les mandibules lamelleuses, sauf dans leur portion basilaire; les hanches antérieures généralement disposées transversalement et un peu saillantes en dehors; les hanches intermédiaires dirigées longitudinalement; les hanches postérieures obliques, écartées l'une de l'autre et armées chacune d'un éperon terminal robuste; l'abdomen composé de six segments, qui sont intimement unis, mais dont les lignes de section sont encore apparentes. Parmi eux, deux groupes peuvent être distingués : le premier, celui des ateuchites, par des pattes postérieures allongées, aux jambes étroites, graduellement dilatées, et aux tarses grêles; le second, celui des coprites proprement dits, par des pattes postérieures courtes, aux jambes robustes et épaissies à l'extrémité et aux tarses comprimés. A ces caractères s'en joignent d'autres peut-être encore plus apparents, la tête et le corselet étant dépourvus de cornes et de pointes chez les ateuchites, tandis que ces mêmes parties offrent chez les coprites, au moins dans les mâles, des protubérances de formes singulières. Chez les uns comme chez les autres, du reste, les antennes sont terminées en massue, et le labre (ou lèvre supérieure) est membraneux, de même que le lobe terminal des mâchoires. Cette conformation de l'appareil masticateur nous indique immédiatement que ces insectes ne peuvent se nourrir que de matières molles et peu substantielles, et, conséquemment, nous ne devons pas être étonnés de trouver chez les bousiers ou *coprophages* un tube digestif très-développé. La même disposition se rencontre chez tous les animaux vertébrés ou invertébrés qui ont un régime analogue et dont les aliments ont besoin de cheminer lentement à travers les intestins pour abandonner peu à peu leurs principes nutritifs.

Le type de la tribu des ateuchites est constitué par le

genre *Ateuchus*, qui est répandu sur le pourtour du bassin méditerranéen et qui est caractérisé par l'absence à la base des élytres et sur la ligne médiane de cette petite plaque cornée que l'on nomme *écusson*, et par les découpures du bord antérieur de la tête, qui est d'ailleurs fortement déprimé. L'espèce la plus célèbre de ce genre, l'*Ateuchus sacré* (*Scarabæus sacer* de Linné), habite non-seulement l'Égypte, mais une grande partie du nord de l'Afrique et les provinces méridionales de la France. Il est commun aux environs de Marseille et s'avance même jusque auprès de Montpellier. C'est un insecte de couleur noire, de trois centimètres de long, dont la tête porte en dessus deux tubercules, et présente, en avant de la région frontale, six lobes, plus prononcés en général qu'ils ne le sont dans notre gravure (p. 88). Son corselet est lisse, ses élytres sont faiblement striées, et ses pattes antérieures sont dépourvues de tarses, soit que ces parties, inutiles chez un insecte fouisseur, aient complétement avorté, soit qu'elles aient disparu peu de temps après la dernière transformation de l'animal; en revanche, les jambes sont extrêmement robustes, aplaties et tranchantes, de manière à pouvoir remplir à la fois l'office de pelle et de pioche. Quant aux pattes postérieures, elles sont conformées d'une manière normale, et même très-développées, mais légèrement arquées et garnies d'un certain nombre d'épines.

Cette structure répond admirablement au genre de vie de l'insecte. En effet, dès que les beaux jours sont revenus, l'ateuchus, réveillé par la chaleur des rayons solaires, se montre singulièrement actif : dans un terrain en pente, et généralement de nature sablonneuse, il se met à creuser le sol en se servant de son front et de ses pattes antérieures et en rejetant derrière lui les déblais qui l'embarrassent. Il produit ainsi une petite excavation qui est destinée à loger la boule contenant sa progéniture. Comme la plupart de ses congénères, l'ateuchus, en accumulant et en roulant avec une patience sans égale autour de son œuf des débris de paille, des graines non digérées et d'autres matières stercoraires, parvient à confectionner une masse sphérique qu'il maintient entre ses pattes postérieures. C'est même à cette singulière habitude qu'une espèce du même groupe a dû son nom de *Scarabée pilulaire*. Quand la boule est parfaitement régulière et de dimensions convenables, l'insecte la traîne, en marchant à reculons, jusqu'au trou qu'il a creusé, et la précipite dans cette fosse qu'il recouvre ensuite plus ou moins avec des déblais. Ainsi mis à l'abri contre tous les dangers qui pourraient le menacer, l'œuf se développe et donne naissance à une larve conformée sur le même plan que le *ver blanc* ou larve du hanneton, et cette larve, à son tour, trouvant à sa portée, grâce à la prévoyance de ses parents, tous les éléments nécessaires à sa nourriture, se transforme en nymphe dans une coque formée de terre et de menus débris; puis, par une dernière métamorphose, l'insecte se dégage de ses langes et apparaît avec sa forme définitive.

Comme en charriant sa boule l'ateuchus marche à reculons, et qu'il n'est pas d'ailleurs, en raison de la conformation de ses pattes, un animal des plus ingambes, il tombe fréquemment en chemin, et roule parfois dans quelque ornière avec son précieux fardeau; mais il ne se décourage point, et après s'être relevé péniblement, il cherche à tirer sa boule de ce mauvais pas. Ses efforts restent-ils impuissants, il va chercher du renfort dans le voisinage, et c'est ainsi qu'on voit assez souvent, comme le montre la gravure, deux ateuchus s'unissant pour rouler une boule à travers un fossé ou pour lui faire franchir une taupinière. Et, chose admirable, qu'on observe trop rarement dans l'espèce humaine, ces services sont entièrement désintéressés, l'ateuchus qui vient ainsi en aide à son prochain n'étant lié à ce dernier par aucun lien de famille et ne tirant aucun profit de son assistance. Est-ce cet esprit de fraternité qui avait déjà excité l'admiration des Égytiens, et qui les avait portés à entourer l'ateuchus d'une vénération toute particulière? La chose est possible. Il est plus probable cependant, comme l'ont dit certains auteurs, que les anciens ont été frappés de l'instinct avec lequel les bousiers pourvoient à la nourriture de leur larve, du mystère qui entoure les transformations de cette dernière, et de la forme qu'affecte l'enveloppe dans laquelle l'œuf est renfermé. Les prêtres égyptiens ont trouvé sans doute quelque analogie entre la boule de l'ateuchus et le globe terrestre, et ils ont comparé le bousier roulant sa sphère à Osiris faisant tourner le monde. Porphyre nous apprend, en effet, que l'ateuchus était vénéré comme le symbole du Soleil. Mais à ces idées ont dû s'en mélanger d'autres, et il est certain que les Égyptiens n'ont pas manqué d'établir un rapprochement entre l'œuf du scarabée enfoui sous le sol, s'y développant et donnant naissance à un insecte parfait à la suite de transformations mystérieuses, et le corps de l'homme qui est enseveli et d'où l'âme s'échappe pour aller revêtir une autre forme. Hor-Apollon, qui s'est particulièrement occupé du scarabée sacré dans le chapitre X de son livre intitulé : *Sagesse symbolique des Égyptiens*, nous apprend, en effet, que les anciens considéraient tous les ateuchus comme des êtres mâles, et supposaient que les boules fabriquées par ces insectes demeuraient en terre précisément vingt-huit jours, durée d'une révolution lunaire. Pendant ce temps, dit-il, la race du scarabée s'anime; puis, le vingt-neuvième jour, correspondant à la conjonction de la lune avec le soleil, et au jour de la naissance du monde, l'ateuchus ouvre sa boule, la jette dans l'eau, et un nouvel insecte vient à la lumière. D'après les idées en faveur dans l'antiquité, le concours de la chaleur et de l'humidité suffisait en effet pour animer la matière et donner spontanément naissance à un être vivant.

D'après ce que nous venons de dire, il n'est pas étonnant que la figure de l'ateuchus, multipliée de mille façons et souvent considérablement grossie, se montre sur tous les monuments égyptiens, et qu'on trouve dans les sarcophages soit l'insecte lui-même, soit des bijoux façonnés à son image, tels que des cachets, des grains de chapelet et des chatons de bague. Comme ceux que nous avons fait dessiner, ces bijoux offrent pour la plupart, d'un côté, en ronde bosse, l'insecte avec les pattes repliées le long du corps; de l'autre, en creux, des hiéroglyphes et des figures symboliques. Ils sont tantôt en or, tantôt en pierre, en onyx, en cornaline, etc., et Pline rapporte qu'on ne les enfermait pas seulement dans les tombeaux, mais que les mages les attachaient au bras gauche des malades atteints de fièvres intermittentes. Enfin, dans le Zodiaque de Denderah, l'image du même insecte semble tenir la place du scorpion des Grecs.

En 1819, dans son voyage à Méroé, M. Caillaud, de Nantes, a trouvé sur les bords du Nil Blanc un autre ateuchus ressemblant beaucoup par ses formes extérieures à l'ateuchus sacré, mais offrant, au lieu d'une coloration noire uniforme, des teintes vertes à reflets métalliques. Cette découverte nous explique comment Hor-Apollon a pu écrire que le scarabée lançait des rayons semblables à ceux du soleil, et pourquoi sur certains monuments les images de l'ateuchus ont été revêtues d'une couche d'or. Il est probable, en effet, comme le dit M. Maurice Girard dans ses *Métamorphoses des insectes*, que les Égyptiens, après avoir adoré en Éthiopie le scarabée aux couleurs brillantes que Latreille a proposé de nommer *Ateuchus des Égyptiens*, ont reporté plus tard, lors de leur arrivée dans le Delta, leur vénération sur le scarabée aux cou-

leurs sombres que l'on appelle maintenant *Ateuchus sacré*.

Les espèces européennes du genre ateuchus sont assez nombreuses, mais toutes revêtues d'une livrée modeste. Parmi elles nous citerons l'*Ateuchus semi-ponctué*, qui habite la même région que l'ateuchus sacré, dont il se distingue par une taille plus faible; l'*Ateuchus à large cou*, qui remonte plus loin vers le nord, jusqu'aux environs de Lyon, et qui a les élytres régulièrement et fortement sillonnées; enfin l'*Ateuchus cicatricosus*, qui a été observé par M. de la Brûlerie aux environs de Malaga. Dans cette dernière espèce, la femelle seule est chargée du soin de rouler les boules; elle marche à reculons en maintenant son fardeau avec les pattes de derrière, tandis que le mâle se contente de surveiller le travail sans y prendre part. Mais au moindre obstacle celui-ci manifeste une vive inquiétude; il tourne autour de la femelle, et stimule son ardeur en la poussant avec sa tête et en faisant entendre un bruit assez strident, produit par le frottement des élytres contre l'abdomen. Si l'on vient à saisir la femelle, le mâle redouble ses démonstrations, et, grâce à ses appels désespérés, sa compagne, une fois rendue à la liberté, peut s'orienter et reprendre son travail. Lorsque c'est le mâle, au contraire, qui a été capturé, la scène change, et la femelle, ayant perdu son guide, reste la tête baissée, tenant sa boule entre ses pattes, de l'air le plus piteux.

Les gymnopleures, qui forment un autre genre de la tribu des ateuchites, ne nous arrêteront pas longtemps. Ce sont des insectes de couleur noire, dont les élytres, brusquement rétrécies en avant, laissent à découvert une partie du premier arceau ventral, dont les membres antérieurs sont munis de tarses extrêmement grêles, et qui ont des mœurs identiques à celles des ateuchus. L'*Ateuchus pilulaire*, qui mesure environ douze millimètres de long, a le chaperon en forme de losange, le corselet large, finement chagriné, les élytres légèrement granuleuses et striées; il est très-commun aux environs de Lyon, et fréquente les bouses et les fumiers. Une autre espèce, l'*Ateuchus flagellé*, que l'on trouve dans le midi de la France et aux environs de Paris, ne diffère de la précédente que par la nature rugueuse des téguments inférieurs de son corps

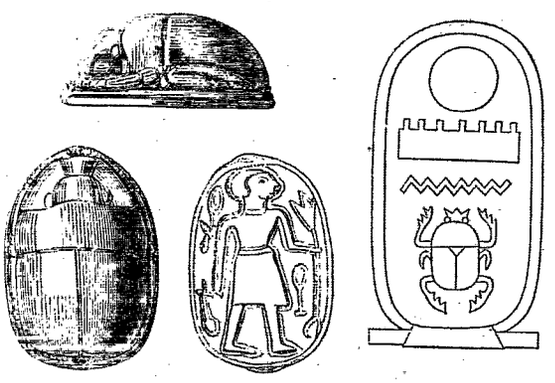

Cachets égyptiens représentant des scarabées sacrés.

et par ses dimensions un peu plus faibles. Elle vole autour des troupeaux de moutons et s'abat sur les déjections de ces animaux.

Les sisyphes ont été ainsi nommés par Latreille en souvenir du fils d'Éole et d'Énarète, condamné, dit la Fable, à remonter sur la pente d'une montagne un rocher qui, parvenu près du sommet, redescendait toujours. Comme ce personnage mythologique, ces insectes sont presque constamment occupés à rouler des boules qui souvent leur échappent quoique, par une prévoyance admirable de la nature, leurs pattes postérieures, destinées à maintenir le fardeau, soient recourbées comme une paire de parenthèses. Dans une grande partie de la France, et même aux environs de Paris, on rencontre, sur les coteaux brûlés par le soleil, le *Sisyphe de Schœffer*, appelé vulgairement *bousier-araignée*, à cause de l'allongement de ses pattes moyennes et postérieures. C'est un insecte de couleur noire, au chaperon bidenté, au corselet et aux élytres ornés de granulations et de stries peu apparentes, et aux cuisses postérieures armées d'une épine. Il ne mesure pas plus de neuf millimètres de long, et, comme tous ses congénères, a la démarche extrêmement lourde; comme eux

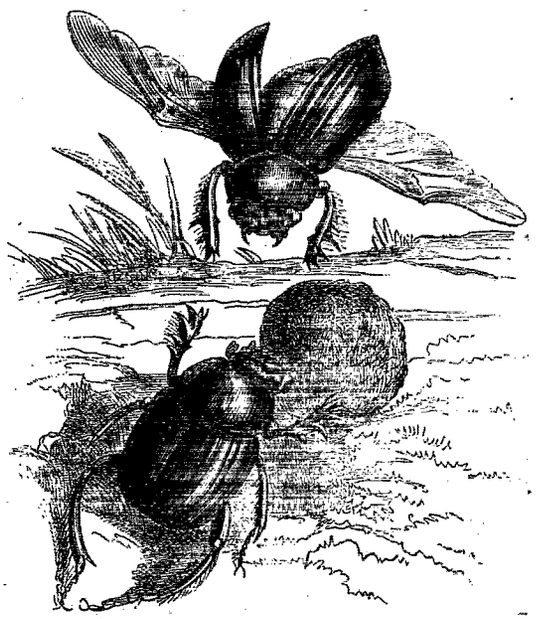

Bousier sacré des Égyptiens. — Dessin de Mesnel.

aussi il se développe au milieu des déjections; mais il diffère, dit-on, des ateuchus par quelques particularités de mœurs. Dans cette espèce, d'après M. Mulsant, le mâle se montre plus imprévoyant et plus paresseux que dans les autres, et s'envole aussitôt, quand le couple est surpris, abandonnant sans vergogne sa femelle et sa progéniture.

Tous les coléoptères que nous venons d'examiner revêtent leurs œufs d'une enveloppe plus ou moins volumineuse et de forme sphérique; les coprites, au contraire, qui constituent une autre tribu dans la même famille, ne façonnent point de boules en général et se contentent de creuser des sortes de terriers au milieu des fumiers. Le *Copris lunaire*, dont le mâle porte trois protubérances sur le corselet et une corne sur le front, l'*Aphodie des fumiers*, qui a les élytres rouges, l'*Aphodie fossoyeur* au corps d'un noir uniforme, le *Géotrupe stercoraire* d'un noir bleuâtre, et le *Géotrupe printanier* d'un bleu foncé à reflets rougeâtres, appartiennent à cette tribu, et se distinguent en général des ateuchites par leur taille plus faible, leur longueur moyenne étant de six à huit millimètres, Ces scarabées ont le vol lourd des hannetons, et, comme ces derniers, ne peuvent s'enlever qu'au prix d'un certain effort et après de nombreux mouvements des élytres. Ils sont bien connus des habitants de la campagne, qui, dans les belles soirées de l'été, les voient s'envoler sous leurs pas, et qui trop souvent, hélas! se font un cruel plaisir d'écraser sous leur talon ces animaux inoffensifs. Les bousiers sans exception mériteraient cependant d'être respectés et protégés, car ils ne s'attaquent qu'à des matières en décomposition, et par leurs singulières habitudes ils aident puissamment à la dissémination des graines des céréales.

LE CAPORAL MAUBONNE.

Le Caporal Maubonne, peinture par André Reverchon. — Dessin de Duvivier.

Au dernier Salon, on regardait avec beaucoup d'intérêt le tableau que reproduit notre gravure. Cette scène de dévouement qu'on avait sous les yeux était évidemment un épisode de l'affreuse guerre de 1870; et, en effet, si l'on ouvrait le livret, on lisait, sous le nom de l'habile artiste M. Reverchon, ces deux lignes :

« Le caporal Pierre Maubonne sauve le jeune Paul Sannoy; — Deux soldats emportent la mère mourante (1870). »

On aurait désiré plus de détails; mais le livret ne se prête pas aux développements; il est obligé à une rigoureuse concision. Où trouver ailleurs un récit de cette belle action du caporal Maubonne? Pour notre part, nous avons d'abord compulsé presque tout ce que l'on a écrit sur nos désastres dans les journaux, dans les livres, et nous n'y avons pas rencontré ce nom une seule fois; alors nous est venue la pensée bien simple de recourir au peintre lui-même, et nous transmettons à nos lecteurs la réponse qu'il a eu l'obligeance de nous envoyer :

« Après nos premiers revers de 1870, dit M. Reverchon, nous nous étions réfugiés, ma femme et moi, aux Nans, petit village où elle est née, et qui est situé près de Nozeroy et de Champagnole, dans le Jura. Un soir, à la suite de la déroute de l'armée du général Bourbaki, nous vîmes arriver à travers la neige, exténués de fatigue, de faim et de froid, une vingtaine de soldats dont la plupart n'avaient que des lambeaux de chaussures. Le village fit de son mieux pour leur venir en aide; les sœurs de ma femme en logèrent plusieurs. C'est à l'un d'eux que j'ai entendu raconter ce qui suit :

» — Nous étions une centaine environ; depuis deux jours nous marchions sous le feu des Prussiens, en répondant de notre mieux à leurs coups de fusil. La nuit dernière, vers deux heures, nous nous trouvions tout près de Salins, à trois kilomètres environ. Tout à coup nous fûmes assaillis par une formidable décharge de coups de fusil, au moment où nous passions devant un grand mur blanc un peu éclairé par les lueurs d'une ferme incendiée. Fort heureusement cette grêle de projectiles portait trop haut; presque toutes les balles passaient par-dessus le mur, quelques-unes en frappaient le haut et retombaient à nos pieds; l'obscurité ne nous permettait même pas de voir nos ennemis. — Mon Dieu ! que c'est donc triste de recevoir des coups de fusil sans pouvoir y répondre !... Les flammes de l'incendie montaient de plus en plus; nous aperçûmes à une petite distance un soldat, un caporal, qui tenait dans ses bras un enfant; il l'avait enlevé de la ferme en feu, il courait comme un fou; nous lui fîmes signe de venir de notre côté, mais il ne voyait, n'entendait rien; il poursuivait sa course, et il nous parut que c'était précisément du côté d'où étaient partis les coups de fusil tirés contre nous. Que lui sera-t-il arrivé? Aura-t-il péri ou non, lui et l'enfant? Il ne nous a pas été possible de le savoir... Des soldats qui vinrent se joindre à nous quelques instants après nous apprirent que ce caporal s'appelait Pierre Maubonne...

» Ce furent là les paroles presque textuelles du soldat. J'inscrivis immédiatement le nom du caporal sur mon carnet; j'en suis donc bien certain.

» — Et le nom de l'enfant, demandai-je, le connaissez-vous? Comment s'appelle la famille qui habitait cette ferme?

» — Je n'en sais absolument rien.

» Je confesse que, voulant donner un nom sur le livret à ce pauvre petit être, je ne sais trop pourquoi, je l'ai appelé Paul Sannois. Je dois ajouter que la mise en scène de ma composition est purement de fantaisie. Mais le nom de Maubonne est vrai. Si ce brave homme existe encore, peut-être la publicité donnée à mon tableau lui apprendra-t-elle que sa bonne action n'est pas ignorée.

» *P. S.* Je crois me souvenir que Pierre Maubonne était du même régiment que les soldats qui ont été témoins de ce fait raconté par l'un d'eux chez mes belles-sœurs : ce serait le quarante-deuxième de ligne. »

DAVID PURRY.

David Purry est né à Neuchâtel en 1709.

Il était le fils d'un homme très-intelligent qui, ayant à un haut degré l'esprit d'entreprise et l'ambition d'être riche, avait tenté d'abord de faire fortune dans la trop célèbre opération de Law en France, puis avait été négociant (en vins suisses destinés à la Hollande), ensuite vigneron heureux, mais inconstant, au cap de Bonne-Espérance, et enfin fondateur, dans la Caroline, d'une colonie suisse qu'il avait nommée Purrybourg. Commandant de cette colonie et d'une ville dont il avait donné le plan et dirigé la construction, il paraissait résolu cette fois à ne plus chercher d'autres moyens de s'assurer une existence prospère, lorsque la mort l'enleva prématurément.

Pendant le cours de cette vie si agitée, Mme Purry, femme d'un grand mérite, était restée à Neuchâtel avec ses enfants, attendant que son mari eût fixé quelque part sa résidence d'une manière définitive. Lorsqu'elle devint veuve, elle se trouva dans une condition voisine de la gêne : son courage ne l'abandonna point; ayant remarqué dans son second fils, David, un goût et des aptitudes peu ordinaires pour le commerce, elle résolut de l'envoyer en apprentissage dans une maison de Marseille alors bien connue et qui avait pour chef Isâc Tarteiron. Mais il fallait se procurer une certaine somme d'argent pour subvenir aux frais de voyage et d'apprentissage de son fils pendant quatre années : elle eut recours à une souscription. C'était un usage honorable des habitants de Neuchâtel de s'entr'aider ainsi. La somme, d'ailleurs, n'était pas considérable. David, « muni d'un léger bagage, dit un de ses biographes (1), s'achemina à pied à sa destination, accompagné jusqu'à Genève d'un vigneron nommé Pierre Godet, dont le nom ne sortit jamais de sa mémoire reconnaissante. » Pendant ses quatre années d'apprentissage, telles furent son économie rigoureuse et la simplicité de sa vie, qu'il ne disposa que de la modique somme de sept cents livres de France.

A la fin de la quatrième année, libre et sentant se développer en lui de plus en plus la vocation commerciale, il décida d'aller compléter ses études à Londres. Isâc Tarteiron, qui l'avait pris en affection, lui procura une place avantageuse dans cette grande ville, et lui fit l'avance d'une somme de trois cents livres dont il ne tarda pas à être remboursé.

« La maison de Londres, dit le biographe déjà cité, ne tarda pas à apprécier le talent dont la nature avait doué ce jeune homme, et surtout le tact remarquable et sûr qui lui faisait juger d'un coup d'œil du prix du diamant. Elle le fit partir pour Lisbonne, où bientôt il commença l'édifice de sa fortune. »

Arrivé en 1736 à Lisbonne, David ne possédait encore aucun capital. Dix ans après, il était déjà riche, et lorsqu'il mourut, après quarante et un ans de séjour dans cette ville, le 31 mai 1786, sa fortune était colossale pour ce temps.

Une fois cependant il avait été menacé d'une ruine complète; ce fut en 1755, lors du terrible tremblement de terre qui renversa Lisbonne (2). Il se trouvait en Angleterre, à Portsmouth, au moment du désastre, et il écrivait, le 30 décembre 1755, à Isâc Tarteiron : « ... Mes affaires et ma situation ont presque entièrement changé de face. Notre maison a été brûlée avec tout ce qu'elle renfermait; nos débiteurs sont en grande partie ruinés; tous nos effets dans les douanes sont perdus. » Mais on sent la sécurité et la confiance d'une âme forte dans ces lignes qu'il ajoute : « Quoi qu'il en soit, nous ne sommes pas des plus malheureux de cette ville infortunée, puisqu'il nous reste de bons et puissants amis. »

Dans une autre lettre, il disait : « Les nouvelles que nous avons reçues, quoique bien tristes, sont un peu meilleures que les premières. Mon associé, M. de Visme, ainsi que nos commis, se sont exposés si efficacement et si à propos, qu'ils ont eu le bonheur de sauver des ruines de notre maison brûlée, soit en moydores, soit en piastres, pour la valeur d'environ seize mille livres sterling, ce qui n'em-

(1) *Souvenir du 6 juillet 1855*, jour d'inauguration de la statue élevée à David de Purry. — Neuchâtel, 1855.

(2) Voy., sur cette affreuse catastrophe, notre t. Ier, 1833, p. 185.

pêche pas que tout notre capital ne soit fondu. Le bon Dieu soit loué de tout! »

Ce fâcheux épisode interrompit à peine, du reste, le cours de sa prospérité. Le 29 mars 1756, il écrivait de Lisbonne à sa sœur Marie, qui vivait à Neuchâtel :

« ... Depuis peu de jours, je suis dans une petite maisonnette, où j'ai trouvé tout le monde en bonne santé; je suis aussi, grâce à Dieu, parfaitement rétabli, et nos affaires sont moins mal qu'il n'y avait lieu de l'appréhender; elles ont repris leur train ordinaire, mais avec plus d'activité, le nombre de nos correspondants ayant beaucoup augmenté : ainsi je ne désespère pas de me voir de nouveau dans une aisance modérée, ce que je vous marque parce que je sais combien cela vous fera plaisir.

» Tout le monde est dispersé aux environs de l'ancienne Lisbonne, dont il n'existe plus que les extrémités, ce qui fait qu'on est obligé de faire des détours pour aller de l'un à l'autre; tout mon temps a été employé en visites, etc. »

Il devait dépasser de beaucoup ce qu'il appelait « une aisance modérée. » On lit dans une autre lettre à sa sœur, en date du 23 janvier 1759 :

« ... Quant à nos affaires, elles augmentent plus que je ne voudrais, et plus que nous n'avons besoin, puisque nous avons actuellement regagné au delà de ce que nous avons perdu; ainsi nous avons les plus grands sujets de rendre grâce à Dieu. »

La supériorité de son esprit autant que son immense fortune avaient acquis à David Purry un grand crédit. L'anecdote suivante en donne la mesure, en même temps qu'elle prouve quelle confiance inspirait sa probité :

« Le 3 décembre 1758, Joseph Ier, roi de Portugal, faillit être assassiné. On accusa de cette tentative criminelle, à tort ou à raison, les jésuites et une grande famille portugaise. A la suite de l'instruction, il fut décidé que les jésuites seraient expulsés du royaume. Le marquis de Pombal, ministre du roi et protecteur de Purry, prit si bien ses mesures et le secret fut si bien gardé, que ces pères n'apprirent le sort qui leur était réservé qu'au moment même où ils reçurent l'ordre de partir et d'aller s'embarquer sur le vaisseau qui était tout préparé dans le Tage (1). Le supérieur de cette célèbre compagnie avait en mains une somme très-considérable, dont le gouvernement ne devait pas manquer de s'emparer s'il le pouvait, puisque tous leurs biens avaient été déclarés confisqués. Il ne savait quel parti prendre pour sauver cette valeur; il se décida enfin à se rendre chez Purry :

» — Monsieur, lui dit-il, vous êtes un honnête homme, j'ai toute confiance en vous (on remarquera que Purry était protestant); voici un dépôt considérable qui appartient à notre ordre malheureux, je le confie à votre honneur; l'acceptez-vous?

» Purry réfléchit un moment; il comprend la délicatesse de sa position, mais il passe sur toute considération...

» — Mon père, lui répond-il, je conçois votre embarras, le mien n'est pas moins grand; j'accepte néanmoins votre dépôt, et quoi qu'il puisse m'en arriver, il ne sera rendu qu'à la personne que vous m'indiquerez, ou qui m'en produira un ordre de votre part.

» Quelques jours après, et lorsque les jésuites étaient déjà hors du royaume, le marquis de Pombal eut vent de la chose; il mande incontinent Purry.

» — Vous avez reçu, dit-on, un dépôt considérable des jésuites?

» — Rien de plus vrai, Votre Excellence.

» — Vous allez le faire transporter à la trésorerie; tous leurs biens ont été confisqués, et cet argent est dévolu à la couronne.

(1) Ils étaient au nombre de six cents; on les transporta en Italie.

» — Je prie Votre Excellence de me pardonner, et d'observer que cet argent est un dépôt et qu'il est sacré pour moi; j'ai solennellement promis au père qui a eu confiance en moi que, quoi qu'il pût m'arriver, je ne le rendrais qu'à lui, ou à des gens délégués de sa part.

» — Mais, Monsieur, si le roi l'ordonne?

» — Je sens, répond Purry avec calme et fermeté, que je m'expose beaucoup; je puis perdre la faveur de Votre Excellence, les bonnes grâces de Sa Majesté, et peut-être m'attirer une punition plus grave encore; mais, fort de ma conscience que je dois seule reconnaître pour juge dans cette circonstance, je ne puis, je ne dois pas manquer à la foi promise.

» Le ministre, irrité de cette résistance, se fâche, menace, et quitte brusquement Purry, qui s'attend à chaque instant à être arrêté. Mais le marquis de Pombal montrait plus de courroux qu'il n'en avait effectivement; il ne put s'empêcher d'admirer le courage avec lequel cet honnête homme sacrifiait tout à ses devoirs. Le dépôt, quelque temps après, fut livré au ministre, mais il ne le fut que d'après l'ordre précis du père qui l'avait confié, et qui, informé de ce qui s'était passé, fit des conditions honorables pour l'ordre, et qui furent religieusement observées par le ministre de Pombal. »

David Purry, généreux envers ses parents et ses amis non moins qu'envers les malheureux, avait souvent témoigné par ses libéralités de son amour pour sa ville natale. Il était venu faire un rapide séjour, en 1755, à Neuchâtel, peu de mois avant le tremblement de terre de Lisbonne, et il en avait emporté beaucoup de projets d'améliorations de toute sorte qu'il réalisa plus tard, en gardant toujours, autant que possible, l'anonyme. On a conservé six volumes de copies de lettres écrites de sa main, où l'on a retrouvé les traces de ses générosités. On y remarque l'envoi successif de sommes importantes pour l'extinction de la mendicité, le soulagement des pauvres, l'entretien de la chambre de charité (1), la réédification de l'hôpital, la construction d'un Hôtel de ville, l'assainissement et l'embellissement de la ville, la fondation d'une académie de commerce. Mais ce fut surtout par son testament (il mourut en 1786) qu'il se créa des droits éternels, pourrait-on dire, à la reconnaissance de ses concitoyens : il légua à Neuchâtel presque toute sa fortune (2), avec la condition que les revenus en fussent consacrés à des œuvres utiles. On ne lira peut-être pas sans intérêt quelques extraits de son testament :

Mon testament fait le 30 janvier 1777, signé et reconnu le 10 septembre de la même année.

Au nom de Dieu, amen. Je soussigné, David Purry, de Neuchâtel en Suisse, né en février 1709, fils du feu colonel Jean-Pierre Purry et de feu dame Lucrèce Chaillet de ladite ville... actuellement négociant établi depuis quarante et un ans à Lisbonne, en Portugal :

Considérant l'incertitude de la durée de notre vie en ce monde, j'ai déterminé de faire en pleine santé le présent, mon dernier et unique valable testament, pour l'amour de diverses personnes auxquelles je désire de faire part des biens dont il a plu à Dieu de me bénir et que je possède.

(1) Depuis l'année 1773 jusqu'à la fin de ses jours, M. Purry donna chaque année à ses correspondants l'ordre de remettre à la chambre de charité de Neuchâtel une somme de cent louis d'or neufs, et, de plus, de distribuer de deux à trois mille livres, sous le voile de l'anonyme, principalement aux nécessiteux bourgeois de Neuchâtel; mais il n'excluait point les autres malheureux, moyennant qu'ils fissent résidence dans ce pays. (*Souvenir du 6 juillet 1855.*)

(2) Plus de quatre millions.

Et d'abord, je déclare être né dans la religion protestante réformée, dans laquelle je prétends vivre et mourir; je rends de très-humbles grâces au Tout-Puissant mon créateur pour toutes les faveurs que j'en ai reçues; j'implore sa divine miséricorde pour le pardon de tous mes péchés, et j'espère de la bonté infinie de cet Être suprême qu'il recevra mon âme dans son paradis.

Je déclare être garçon, libre, n'ayant jamais été marié; tous les biens que je possède ayant été acquis, par la grâce de Dieu, légitimement dans le commerce, à l'exception de ceux que j'ai hérités de feu ma chère sœur Marie Purry, à qui j'avais fait de son vivant des donations plus considérables; ainsi, pouvant disposer de tous mes biens, à mon entière et libre volonté, je le fais de la manière suivante, savoir :

(Les premières dispositions se rapportent à des parents, à diverses autres personnes, et à des établissements de charité de Lisbonne; puis il est dit :)

J'institue et nomme pour héritiers universels du restant de tous mes biens, tant présents que futurs, la ville et bourgeoisie de Neuchâtel en Suisse, ma patrie, pour en faire les usages ci-après nommés, auxquels uniquement et de toutes façons je les destine, afin que les bourgeois de ladite ville, mes compatriotes, y participent selon mes intentions, et en reçoivent le principal bénéfice, quoique d'une manière indirecte. C'est aux représentants de ladite

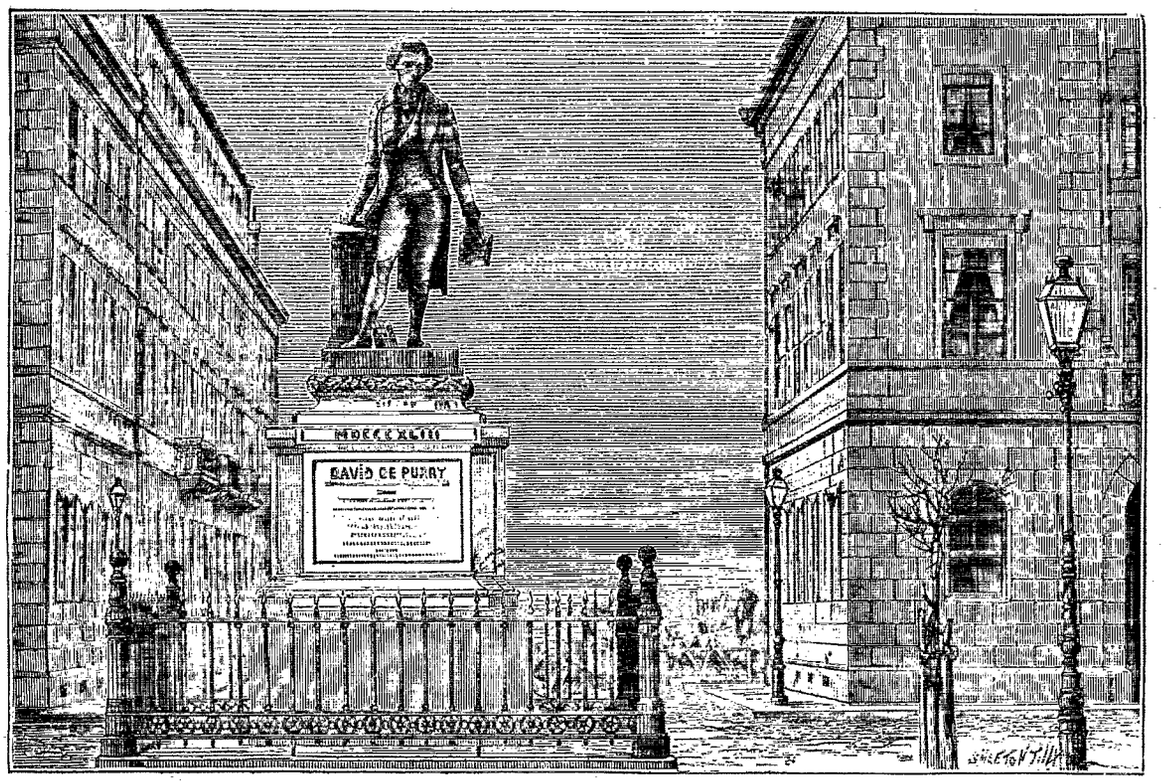

La Place Purry, à Neuchâtel (Suisse). — La statue de David Purry, par David d'Angers. — Dessin de Yan' Dargent.

ville et bourgeoisie de Neuchâtel en Suisse, quels qu'ils soient, que je commets le bon ménagement et la sage administration de tous mes biens, je dis du restant de tous mes biens tant présents que futurs, dont je les prie de vouloir bien se charger comme d'un dépôt public et sacré qui leur est confié, pour en faire deux portions égales, et les appliquer chacune séparément, et le plus tôt qu'il se pourra, aux usages ci-après, auxquels uniquement lesdits biens sont destinés, savoir :

La première portion devra être employée en œuvres pies et de charité, telles que :

La réparation ou réédification des temples sacrés de ladite ville de Neuchâtel, l'entretien des orgues dans les susdits temples, l'augmentation des revenus affectés aux pasteurs ou ministres du saint Évangile de ladite ville;

L'augmentation des revenus affectés pour les régents et maîtres d'école dédiés à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse, surtout des enfants de bourgeois qui auront besoin de secours;

Assister la chambre de charité dans ses œuvres pies, notamment pour le soutien de l'hôpital de ladite ville, ou tels autres objets de même nature, jusqu'où pourra s'étendre cette première portion de la demie du restant de tous mes biens, selon que les susdits représentants de la ville et de la bourgeoisie de Neuchâtel jugeront être le plus convenable et bien appliqué;

La seconde portion, ou autre demie du restant de tous mes biens, est destinée et devra être totalement appliquée à l'accroissement, à l'embellissement et à la perfection des ouvrages publics de ladite ville de Neuchâtel, que les susdits représentants jugeront être les plus décents, les plus utiles et les plus nécessaires, tant pour la commodité que pour l'agrément des bourgeois de ladite ville et de ses habitants, tels que sont les édifices publics, les ponts, les chaussées, les fontaines et autres embellissements, les promenades de ladite ville et de ses environs; le tout suivant qu'il sera promptement déterminé par les susdits représentants, sans que le prince souverain de la comté de Neuchâtel puisse y intervenir en aucune façon (1).

La ville de Neuchâtel, scrupuleuse observatrice des volontés du testateur, a fait un utile emploi de cette richesse. « Les somptueux édifices consacrés aux autorités de la ville,

(1) On sait que ce souverain était alors le roi de Prusse. Après bien des vicissitudes, le canton de Neuchâtel s'est constitué en république le 1er mars 1848.

aux malades, aux écoles; les travaux coûteux exécutés pour refouler les eaux du lac, détourner le cours du Seyon; les dépenses affectées à l'enseignement et à l'entretien des pauvres : tout cela est dû aux ressources créées par ces capitaux et non au produit d'impôts onéreux. » (1)

Longtemps on s'était contenté, pour honorer la mémoire de Purry, de placer son buste dans une salle de l'Hôtel de ville, à côté des portraits de quatre rois de Prusse. En 1855, le 6 juillet, on lui a érigé par souscription une statue, œuvre de David d'Angers, sur l'emplacement de l'ancien lit du Seyon, qui était une source d'infection et un obstacle aux embellissements de la ville. La statue est en bronze et repose sur un socle de granit de l'Oberland. On a donné à la place le nom de Purry; elle n'est pas éloignée de celle où s'élève le Gymnase, que l'on voit à gauche, sur notre seconde gravure.

C'est en 1833 qu'a été inauguré cet édifice, où sont réunis le collége communal et l'académie. Les salles consacrées aux études supérieures, ainsi que le cabinet de physique et le laboratoire de chimie, sont celles du rez-de-chaussée. A l'entre-sol est le collége classique; l'étage supérieur est occupé par les musées archéologique, ethnographique, d'histoire naturelle, et par la bibliothèque, qui contient cinquante mille volumes, des estampes, de précieux manuscrits, etc.

C'est ici une occasion que nous ne voulons pas laisser

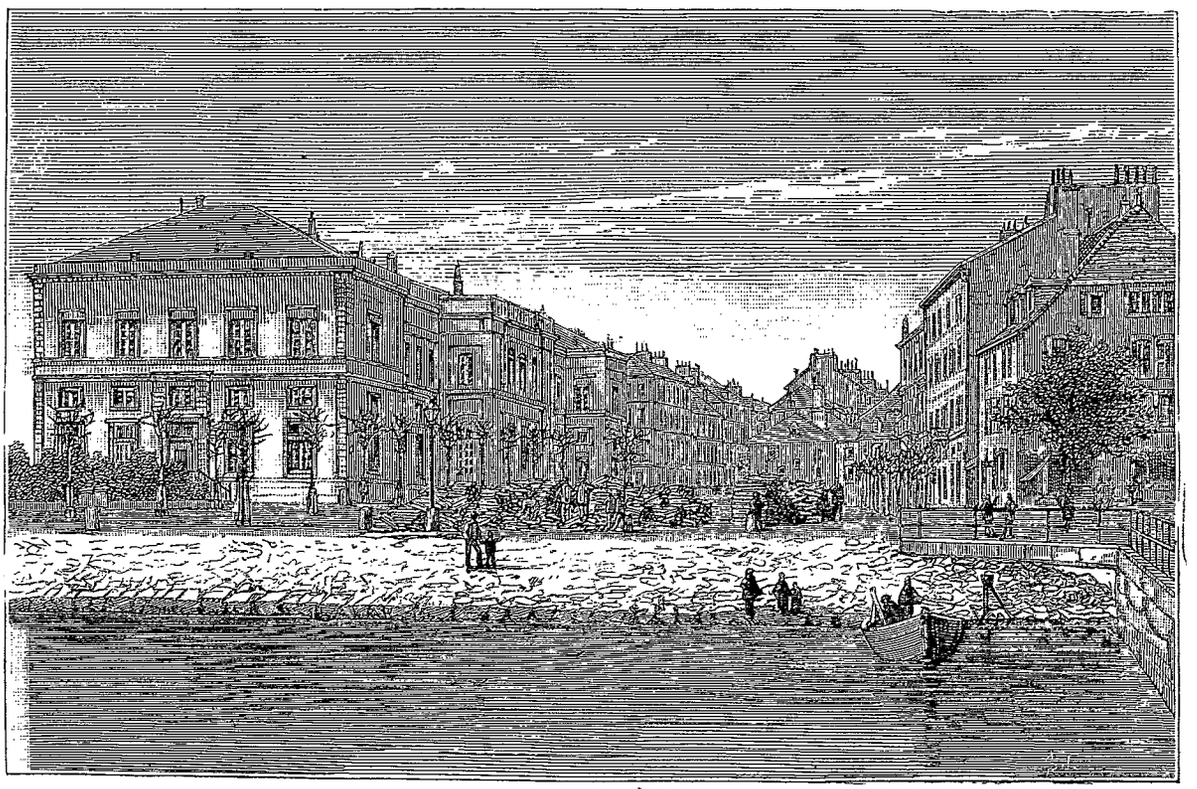

La Place du Gymnase, à Neuchâtel (Suisse). — Dessin de Yan' Dargent.

échapper de rendre hommage à la sollicitude des Neuchâtelois pour l'instruction de l'enfance et de la jeunesse. Le système qu'ils ont adopté nous paraît mériter d'être indiqué en quelques lignes :

Pour l'enseignement primaire, on a institué quatre degrés qui embrassent douze classes, soit trois classes parallèles par degré. Les enfants entrent à l'école à sept ans et sortent de l'école primaire, s'ils sont intelligents, à douze ans.

Les jeunes filles reçoivent l'instruction dans un collége, les jeunes garçons dans un autre; mais l'organisation est presque entièrement la même pour les uns et pour les autres.

Les élèves qui ont atteint l'âge de douze ans et qui ont des connaissances suffisantes, sont promus dans les classes secondaires et industrielles; ces classes se subdivisent ainsi :

Deux classes secondaires parallèles : âge, douze et treize ans;

Deux classes secondaires parallèles : âge, treize et quatorze ans;

Une classe industrielle : âge, quatorze et quinze ans.

Cet enseignement secondaire industriel se donne également aux jeunes garçons et aux jeunes filles.

Parallèlement au collége secondaire industriel, un collége donne l'enseignement du latin.

Les jeunes demoiselles, au sortir de la classe industrielle (ordinairement à l'âge de quinze ans), entrent dans la classe supérieure. C'est une institution florissante; les élèves qui en suivent les cours (tous donnés par des professeurs) atteignent un chiffre de cent et au-dessus. De jeunes étrangères y arrivent en grand nombre.

Les adolescents qui sont sortis du collége latin ou du collége secondaire industriel (ordinairement à l'âge de quinze ans) entrent au gymnase cantonal, qui a deux sections, et qui comprend les deux années d'études qui suivent immédiatement celles soit du collége latin, soit du collége secondaire industriel.

A la suite du gymnase cantonal et au-dessus vient l'académie, fréquentée par des jeunes gens qui doivent avoir au moins dix-sept ans, et où l'on enseigne dans quatre facultés les lettres, les sciences, le droit et la théologie. (1)

(1) L. Favre et Dr Guillaume, *Guide du voyageur dans le canton de Neuchâtel*. 1871.

(1) Nous devons ces renseignements précis sur l'enseignement à Neuchâtel à l'obligeance de M. V. Humbert, inspecteur. Les lois sur l'en-

UNE VISITE A SAINT-OUEN
DE PONT-AUDEMER
(EURE).

Fin. — Voy. p. 11.

Suivant notre promenade autour de l'église Saint-Ouen, nous rencontrons à la suite l'une de l'autre, dans la nef latérale du midi, cinq autres chapelles ornées de superbes verrières de 6 mètres de haut et de 3 mètres de large. La première comprend deux grands sujets : en haut, l'Annonciation ; au-dessous, la mise du Christ au tombeau. Le ton général du vitrail est bleu. Dans la partie supérieure, Marie est debout ; un lis fleurit devant elle, et, au delà, l'ange qui la salue est à genoux. Le Père et le Saint-Esprit planent au-dessus de ce groupe, où les attitudes et les expressions produisent une merveilleuse impression de douceur et de calme. La scène de la mise au tombeau amène un grand nombre de personnages et ajoute à la beauté des expressions l'éclat du coloris. Humblement groupés au pied du vitrail se trouvent de tout petits personnages à genoux. Ce sont les donataires : « Guillaume Tesson, bourgeois de Pont-Audemer, et Jeanne Lemyre, sa femme, ont donné cette verrière, l'an mil cinq cent et seize. Priez Dieu pour eux », ajoute l'inscription.

La composition envahit tout le vitrail, sans comporter de bordure ; les personnages sont grands, le dessin est facile. L'artiste s'est senti évidemment plein de ressources. Dans la chapelle voisine, il en est de même, mais là l'expression suave est remplacée par la vigueur. Le sujet de cette nouvelle verrière est la Vocation de saint Pierre et son crucifiement ; celle de saint Paul sur le chemin de Damas, et son martyre sous le glaive du bourreau. Le coloris devient énergique comme les sujets. Saint Pierre, marchant vers Jésus, est bien le rustique pêcheur. Dans la scène de la décollation de saint Paul, le bourreau, hâlé et jambe nue, est le féroce exécuteurs des hautes œuvres. Au bas du vitrail, et entourées de ces ornements à balustres qui ont précédé l'introduction du pilastre dans la décoration, sont quatre figures des deux apôtres Pierre et Paul, du Christ, et de saint Jean. Ni le nom des donataires, ni la date du vitrail, ne nous sont connus, mais rien de mieux comparable que celui-ci avec le précédent comme caractère et comme art, avec une inspiration bien tranchée. Les vitraux qui se suivent sont remarquables par l'extrême diversité de leur style. C'est là un des effets les plus intéressants de cette exécution des chapelles au moyen de donations isolées, dans une époque de transition et de culte des arts. Ainsi, nous venons de contempler quatre verrières bien françaises, toutes quatre bien différentes cependant comme composition. A côté d'elles nous trouvons dans la chapelle suivante une verrière retraçant la légende de saint Eustache au moyen d'une longue série de petits panneaux dans un style tout à fait archaïque, qui, enchâssé dans les meneaux tourmentés du gothique flamboyant, étonne et déconcerte le spectateur. Et cependant les inscriptions nous annoncent que c'est un don de Jean de Fréville fait en l'an 1519.

Immédiatement à côté, une belle verrière est remplie par un seul et vaste sujet, la Mort de la Vierge, traité à la manière italienne. La Vierge est couchée sur un lit entouré de colonnes ; les raccourcis, les draperies, tout, dans l'agencement général comme dans les détails, est conforme à l'allure nouvelle de l'art. Un double groupe de donataires complète le vitrail, et en forme la partie inférieure. La verrière suivante est due à l'art flamand. C'est Michel de Genouille qui en a fait don. Le coloris est merveilleux d'éclat. Les personnages ont ces poses, ce galbe qui rappelle l'école d'Albert Durer. Jean prêche dans une forêt, où les animaux sauvages se mêlent singulièrement aux auditeurs. Dans le Baptême du Jourdain, les groupes qui se dépouillent de leurs vêtements ont cette vigueur osseuse, cette tournure un peu sauvage, qui s'allie à un paysage sombre et triste. La scène de la décollation de saint Jean semble se passer dans une rue de Nuremberg, et celle de la présentation de la tête à Hérode nous montre le luxe des costumes flamands de l'époque. (1)

Il est, on le voit, difficile d'imaginer une plus riche et plus harmonieuse variété dans les œuvres contemporaines, puisque en six chapelles nous trouvons côte à côte l'art français épanoui, la main du vieux verrier, celle de l'artiste possédant toutes les ressources nouvelles de l'art italien, et celle de l'artiste flamand avec son profond cachet.

Un pareil musée, enchâssé dans des bas-côtés aux fines ogives à pendentifs, mériterait d'être classé au nombre de nos richesses historiques et mis à l'abri des mutilations. Il n'en est malheureusement rien. De misérables constructions adossées au vieil édifice le dégradent chaque jour. La pluie s'infiltre lentement entre les tuiles et pénètre la pierre des voûtes, le temps poursuit presque sans entraves son œuvre destructive, et l'on peut prévoir l'époque où il sera trop tard pour défendre ces brillants témoignages de la décentralisation dans l'art et dans la vie intellectuelle qui multipliait les hommes originaux et les grands artistes.

La galerie méridionale, que nous avons parcourue, n'est pas la seule qui fasse de Saint-Ouen de Pont-Audemer un précieux monument. Après ces verrières appartenant au premier quart du seizième siècle, d'autres furent placées dans les chapelles du côté nord, à la suite de la chambre du trésor.

La première comme importance et la plus voisine du chœur est une immense composition embrassant toute la verrière, dont le nom d'auteur est inconnu, mais qui est manifestement inspirée par le grand art italien. « Devant la loy », « Sous la loy », et « Sous la grâce », trois inscriptions jetées sur le vitrail pour guider la pensée, donnent une idée de l'immense sujet embrassé en une seule page depuis Adam et Ève, les patriarches, Moïse et les prophètes, jusqu'aux Évangélistes et aux saints. La foule des croyants se presse autour du Christ ressuscité, placé au milieu du genre humain et le présentant à son Père. Les années qui ont amené la puissante conception d'une telle œuvre, au dessin admirable, ont porté un coup terrible à l'art du verrier. Nous sommes en 1556, et la grisaille, les tons jaunes pâles et le verre presque blanc nous révèlent que la couleur s'éteint rapidement.

La chapelle voisine, dont la verrière reproduisait quatre sujets de la vie de saint Nicolas, n'offre que des fragments de la partie inférieure, mais les deux sujets de la partie supérieure sont bien conservés. Elle présente un mélange de grisaille et de couleurs brillantes, comme les dernières étincelles de ce vieil éclat splendide dont le secret va se perdant chaque jour.

La scène du débarquement des blés avec lesquels saint Nicolas sauve son peuple de la famine, et celle de la destruction de l'arbre et de la statue de Diane, sont d'un beau dessin.

Des quatre chapelles qu'on rencontre encore du même côté, les deux premières, dont les verrières sont consacrées à saint André et à saint Honoré, nous ramènent à

seignement aux divers degrés, préparées par le conseil d'État, ont été promulguées par le Grand conseil en 1872.

(1) Le carton de cette verrière a servi à la décoration d'une des fenêtres latérales de Saint-Vincent de Rouen.

l'art français, mais à cet art ayant pris le caractère de la renaissance, avec les portiques et les pilastres plats ornés d'arabesques.

Le vitrail de saint André est mutilé d'une façon déplorable. Celui de saint Honoré est, au contraire, admirablement conservé. — « Ceste vitre fut donnée, l'an de grâce 1536, par les boulangers de la confrérie de Saint-Honoré, Jacques Langlois étant syndic. » Elle justifie bien son millésime, et marque une étape bien tranchée entre les vitraux du commencement du siècle et ceux de la seconde moitié. Partout, sur la verrière, la couleur existe encore, mais elle ne règne plus. Dans la préoccupation de l'artiste, tout est aux exigences de la composition. Il a encore en main les moyens de fabrication, mais, engoué des hardiesses nouvelles, il n'a plus le génie des jeux de lumière harmonieux.

La peinture à l'huile, avec son entraînante facilité, a blessé à mort l'art patient du verrier. Comme on sent l'évolution profonde qui s'est accomplie en passant de la verrière de Guillaume Tesson de 1516 à celle de Jacques Langlois et des boulangers de 1536, puis enfin de cette verrière de 1536 à la grande composition apologétique de 1556. Quels précieux documents que ces trois morceaux réunis sous les mêmes arceaux et enfantés ainsi exactement à vingt ans de distance les uns des autres!

Les deux chapelles qui sont directement à côté de la chambre du trésor n'ont que des verrières d'une importance secondaire. Toutes deux sont du milieu du seizième siècle; mais l'une, qui porte le millésime de 1551, est d'un dessin absolument grossier, et l'autre, plus finement traitée, est d'un médiocre intérêt et n'offre pas ces larges ensembles que nous avons trouvés dans les autres chapelles.

Il était naturel de penser que ceux qui avaient doté de si beaux vitraux les chapelles de Saint-Ouen les avaient aussi ornées de peintures. C'est dans la chapelle de Saint-Honoré que les premières investigations ont donné les résultats prévus. Le badigeon écaillé a laissé voir sur la muraille formant la base de la verrière une vaste fresque enchâssant une jolie crédence sculptée, dorée, et peinte elle-même.

La peinture reproduit un saint Jacques, patron de ce Jacques Langlois, syndic des boulangers, figure placée dans la partie supérieure du vitrail, et une sainte Austroberthe également peinte sur le verre. Entre ces personnages se trouve la Vierge avec l'enfant Jésus, et saint Nicolas, dont l'image se rencontre à chaque pas dans l'église.

La liaison était directe entre la fresque et le vitrail. L'exécution de l'un et de l'autre avait été nécessairement simultanée, et cependant on est à ce point frappé du style plus ancien de la peinture que, sans les preuves matérielles, on reporterait volontiers celle-ci au quinzième siècle. Ainsi se trouvaient alors en présence les artistes de la vieille et de la nouvelle école.

La même chapelle contient deux autres fresques, dont l'une n'est encore qu'en partie découverte. Nous n'y insisterons pas. Il faut attendre que le voile en partie soulevé sur ces vieilles murailles tombe tout à fait et nous rende tout ce qui reste de leur riche parure.

Du moins avons-nous déjà à mettre en parallèle avec la peinture de l'an 1536 celle de 1556. En effet, la chapelle de Saint-Nicolas nous montre une autre fresque dont l'ensemble forme près de vingt mètres carrés. Là, plus rien qui sente l'art ancien, et la différence, à vingt ans de distance, est encore plus forte, plus tranchée, que sur les vitraux. Une série de sujets reproduit les scènes de la Passion, le Christ au jardin des Oliviers, le baiser de Judas, Jésus devant Caïphe, la Flagellation, enfin toute une série jusqu'au Crucifiement. Si l'on était tenté de reculer la date de la première fresque, volontiers on rapprocherait celle-ci.

De quel prix n'est donc pas un monument qui fournit, avec d'intéressants spécimens, tant de dates peintes sur le verre ou gravées dans la pierre, pour fixer l'histoire de l'art décoratif normand!

Outre sa verrière et ses peintures, chaque chapelle fournit un morceau de sculpture ayant le cachet propre à sa décoration, c'est la crédence : crédence à ogive et à fins clochetons, en 1516; crédence à pilastres mariés avec des merveilles de pierre fouillée, en 1536; crédence à colonnes et statues avec des ornements sculptés d'une façon plus massive, en 1556.

Espérons que tant de choses précieuses seront conservées pour l'instruction et pour le plaisir de ceux qui, chaque jour, loin des somptueuses collections de la capitale, ont besoin de réveiller en eux le culte du beau et l'amour de l'art.

En quittant le vieux monument, arrêtons-nous pieusement sur le seuil; admirons un moment sa grande nef au triforium flamboyant. Là, en face du grand mur qui l'interrompt brusquement, où se découpe seule la petite voûte de la primitive église, appelons de nos vœux un artiste inspiré par cette vaste muraille et capable de tracer avec un tel cadre une de ces puissantes compositions qui ravissent l'imagination et saisissent tous ceux qui les contemplent.

BONHEUR QUE DONNE L'ÉTUDE DE LA SCIENCE.

Si je veux me représenter comment on réalise le type du vrai bonheur sur la terre, je ne le vois ni sous la forme de l'homme puissant revêtu d'une haute autorité, ni sous celle de l'homme riche à qui les splendeurs du luxe et les délicatesses du bien-être sont permises, mais sous celle du savant consacrant ses jours à pénétrer les secrets de la nature et à découvrir des vérités nouvelles. Laplace poursuivant pendant un demi-siècle l'application des lois du système du monde aux mouvements des corps célestes, Cuvier inventant l'anatomie comparée et restituant l'antique population du globe, de Candolle écrivant la théorie élémentaire de la botanique et le signalement de toutes les plantes connues, Brongniart apprenant à classer les terrains par les fossiles qui les caractérisent; ces savants illustres et d'autres dont les noms sont sur toutes les lèvres, ont connu la vie heureuse. Animés de l'amour de la vérité, indifférents aux jouissances de la fortune, ils ont trouvé leur récompense dans l'estime publique. (1)

BIANCA.

Il y avait une fois, à Padoue (2), un seigneur Baptista qui avait deux filles. La première était une vraie mégère, qui tenait tête à son père, battait sa sœur, et soufflетait le plus lestement du monde les familiers de la maison; cette mégère s'appelait Katharina.

La seconde sœur, nommée Bianca, était aussi douce et aussi aimable que l'autre était déplaisante et revêche.

Un jeune Padouan, nommé Hortensio, se présente au seigneur Baptista comme professeur de luth. Il est accepté.

Katharina, étant l'aînée, prend la première leçon. Voici quel en est le résultat :

BAPTISTA. Eh bien, croyez-vous que ma fille fera une bonne musicienne?

(1) Dumas, de l'Académie des sciences.
(2) Voy. Shakspeare, *la Mégère mise à la raison.*

HORTENSIO. Je crois qu'elle fera plutôt un soldat; elle est plus faite pour manier une épée qu'un luth.

BAPTISTA. Vous n'avez donc pu la rompre à cet instrument?

HORTENSIO. Non certes; c'est elle, au contraire, qui a rompu l'instrument sur moi. Je lui disais qu'elle se trompait de touche et j'appuyais sur sa main pour lui enseigner le doigté, lorsque, avec un mouvement d'impatience tout à fait diabolique : « Des touches! dit-elle, c'est ainsi que vous appelez cela? Eh bien, je vais vous en donner, des touches! » Disant ces mots, elle m'a frappé de son luth sur la tête, si bien que ma tête a passé à travers l'instrument.

— Consolez-vous, dit Baptista à Hortensio. Donnez une leçon à ma fille cadette; elle a des dispositions, et elle est reconnaissante de ce qu'on fait pour elle.

Hortensio est un sot, ou bien il est né sous une mauvaise étoile, car il n'a pas plus de succès auprès de la cadette qu'auprès de l'aînée.

Bianca, il est vrai, ne lui brise point son luth sur la tête, mais elle le tourne en dérision.

Bianca, statuette par Chédeville. — Dessin de Sellier.

HORTENSIO. Madame, avant que vous ne touchiez l'instrument pour apprendre l'ordre de mon doigté, il faut que je commence par les premiers éléments de l'art. Je veux vous enseigner la gamme par une méthode plus courte, plus agréable, plus énergique et plus efficace que celles de mes confrères. Je l'ai transcrite sur ce papier; la voici.

BIANCA. Mais il y a longtemps que j'ai passé la gamme.

HORTENSIO. Lisez toujours la gamme d'Hortensio.

Bianca s'aperçoit, en lisant la gamme d'Hortensio, que c'est un fatras d'inepties. Elle la chante en parodie avec accompagnement de luth, après quoi elle s'écrie dédaigneusement :

— Vous appelez cela une gamme? Bah! elle ne me plaît pas; je préfère l'ancienne méthode : je ne suis pas assez fantasque pour échanger une vieille bonne règle contre une mauvaise invention nouvelle.

Sur ce, le professeur Hortensio n'a qu'à faire retraite.

L'auteur de la statuette que reproduit notre gravure nous semble avoir voulu représenter Bianca au moment où elle chante la gamme d'Hortensio.

FRANÇOIS DESPORTES.

Voy. t. XXII, 1854, p. 49.

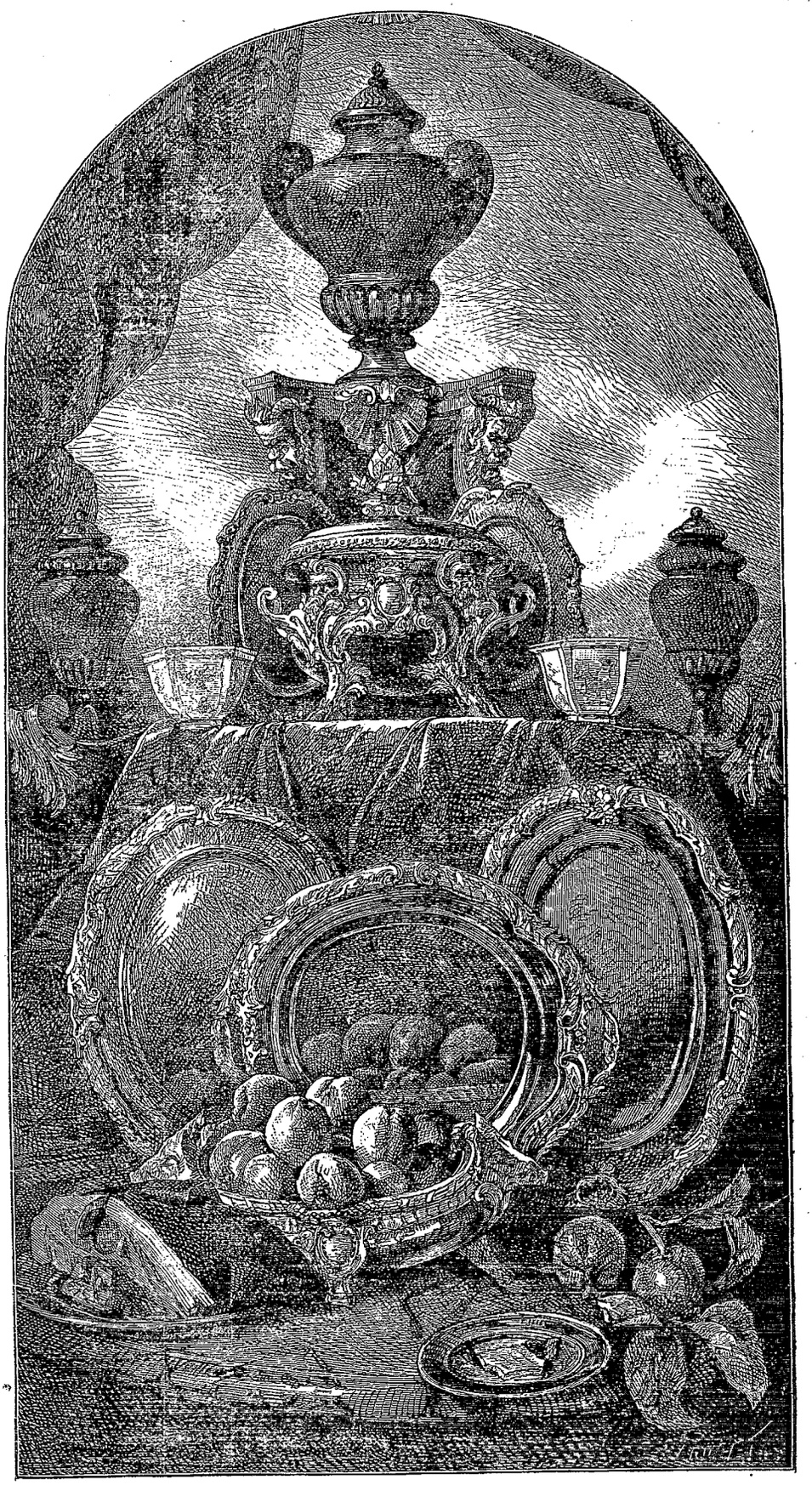

Peinture décorative pour une salle à manger, par François Desportes. — Dessin d'Edmond Yon.

En racontant la vie de Desportes, nous avons dit :

« Presque tous les grands hôtels de Paris étaient décorés de ses peintures; on les recherchait surtout pour les buffets et les dessus de porte des salles à manger. » Et ce n'était pas toujours, comme on est assez porté à le croire, des chiens et des chasses que Desportes prenait pour sujets de ses compositions. Il avait beaucoup d'esprit d'invention. Par malheur pour sa mémoire, on n'a gravé qu'un très-petit nombre de ses œuvres, qui, pour la plupart, ont été détruites avec les palais et les maisons qu'elles avaient contribué à embellir. Sa réputation est au-dessous de son mérite.

Le célèbre amateur Mariette lui a rendu justice dans son *Abecedario*(1):

« M. Desportes, dit-il, accoutumé à travailler par règles et par principes, connaissait la nécessité de consulter la nature, sans quoi il était convaincu qu'il fallait nécessairement devenir praticien, chose qui répugne à tout artiste qui a des idées distinctes du beau et du vrai telles qu'il les avait. Ainsi il ne refusait pas l'étude, et, dans ses derniers ans comme dans sa jeunesse, il ne peignait rien que d'après nature : aussi faut-il convenir que personne ne s'est plus distingué que lui dans son talent (son genre). Il consistait à représenter des animaux, des oiseaux, des poissons, des fleurs, des fruits, du paysage; quelquefois il faisait entrer dans ses compositions des vases d'or et d'argent et des ouvrages d'orfévrerie, et l'on a vu de lui des bas-reliefs de bronze ou de marbre dont l'imitation était séduisante.

» Il savait placer ses touches à propos, et il avait l'art de caractériser chaque objet suivant qu'il convenait; ses compositions étaient agencées de façon qu'un objet en faisait valoir un autre.

» Il est à présumer que si cet habile homme ne se fût pas renfermé dans les bornes d'où il n'est jamais sorti, il aurait pu devenir un des grands peintres d'histoire de ce siècle. »

Postérieurement à l'article que nous avons publié avec son portrait, Jal a fait connaître son acte de décès :

« Du lundy 22e avril 1743, Sr François Des Portes, âgé de quatre-vingt-deux ans ou environ, paintre ordinaire du Roy, conseiller en son Académie royale de painture et de sculpture, veuf de dame Françoise-Angélique-Éléonore Baudot, décédé samedy dernier, à huit heures du soir, en sa maison aux galleries du Louvre(2), a été inhumé en présence de Sr Claude-François Desportes, peintre ordinaire du Roy, son fils, et de Nicolas Desportes, son neveu. — *Signé :* N. Desportes; C.-F. Desportes; Labrue, curé (Saint-Germain l'Auxerrois). »

Deux mois après, il parut dans le *Mercure de France* (juin 1743) un article nécrologique intéressant. En voici quelques passages :

« Jeune, M. Desportes se livra d'abord à toutes sortes d'ouvrages pour les autres peintres, pour les entrepreneurs dans les plafonds et les décorations de théâtre.

» Lié dès sa jeunesse avec M. Audran, neveu du fameux graveur de ce nom, et célèbre par ses dessins de grotesques (arabesques), il travailla longtemps avec lui au château d'Anet pour le duc de Vendôme, et ensuite pour M. de Vendôme grand prieur de France, son frère, au village de Clichy près Paris, à l'hôtel de Bouillon et ailleurs; chez le roi, à la ménagerie de Versailles.

» Il composait et plaçait à son gré dans ses grotesques toutes sortes d'animaux peints sur des fonds blancs ou or. On y voyait partout un génie aisé, fécond et enjoué, avec des expressions pleines d'esprit et de naïveté; en sorte que les plus grands connaisseurs disaient de lui qu'il était aussi bon poëte avec son pinceau que le célèbre Jean de la Fontaine était bon peintre avec sa plume(1).

» M. Desportes avait épousé, en 1692, une personne de mérite et pleine de vertu, avec laquelle il a toujours été fort uni.

» En 1702, M. Desportes peignit deux belles chiennes de chasse du roi en arrêt sur un faisan et des perdrix, dans un beau fond de paysage. Il peignit ensuite toutes celles que le roi avait eues depuis, allant même, par ordre de Sa Majesté, à toutes ses chasses, pour dessiner sur les lieux leurs différentes attitudes. Le roi prenait souvent plaisir à le voir travailler, et ne le voyait jamais sans lui dire quelque chose d'obligeant. Ces grands tableaux dont on vient de parler sont le principal ornement du château de Marly(2)...

» Quand il arrivait à Versailles quelques animaux, oiseaux rares et singuliers, pour la ménagerie, le roi ne manquait pas de les faire peindre aussitôt par M. Desportes.

» Le duc d'Orléans, régent, lui demanda trois tableaux pour le Palais-Royal; savoir, un de gibier en plume, un de légumes, et un de viande lardée(3).

» Il fit vers ce temps-là plusieurs dessins coloriés pour paravents, tapis et autres meubles, lesquels ont été exécutés à la manufacture royale des tapis de Turquie, à Chaillot près Paris.

» M. Desportes jouissait d'une santé vigoureuse, et son art faisait tout son plaisir... Il était d'une taille très-avantageuse, grand et bien fait(4); il avait l'air et les manières nobles, de l'esprit et de l'enjouement dans l'occasion; il était modeste, charitable, aimant à rendre service; ses mœurs avaient toujours été pures, et sa probité exacte, même sévère. »

Desportes aimait la chasse, et il y était adroit et heureux. Sous l'estampe qui reproduit son portrait, on lit ces vers, fort mauvais, à l'exception de deux :

De ce digne chasseur le sublime génie
Fera dans tous les temps admirer ses vertus;
Il sut aux animaux sous ses coups abattus
Donner après leur mort une nouvelle vie.
Empruntant de son art ce qu'il a de plus beau,
Il s'est rendu parlant dans sa propre peinture,
Et dans tous ses tableaux, rival de la nature,
Avec eux il a su s'affranchir du tombeau.

(1) *Abecedario* de P.-J. Mariette, et autres notes inédites de cet amateur sur les arts et les artistes, etc. Publié par Ph. de Chennevières et A. de Montaiglon. Paris, Dumoulin, 1853-1854.

(2) En 1699, Louis XIV avait accordé à Desportes une pension et un logement aux galeries du Louvre. On voit qu'il y demeura jusqu'à sa mort.

(1) Il faut souvent qu'il passe bien des générations avant que les hommes supérieurs soient mis à leur véritable rang. On pouvait être de bonne foi, en 1743, en plaçant Desportes en parallèle avec la Fontaine; aujourd'hui, à plus d'un siècle de distance, on ne comprend pas bien ce jugement. La Fontaine est au premier rang des poëtes, Desportes au second rang des peintres.

(2) Que sont devenus ces tableaux? Vers 1789, le château fut dilapidé. Un nommé Sagniel, d'Auvergne, l'acheta ainsi que le parc pour 412361 francs, qu'il paya presque entièrement en assignats; on y établit une manufacture de draps; puis Napoléon le racheta; mais on ne l'habita point, et peu à peu, faute de réparations, tout fut détruit. (Voy. nos Tables.)

(3) Il paraît dur d'imposer à un artiste de peindre de la viande lardée.

(4) Son portrait en pied par lui-même, que nous avons publié dans notre tome XXII (1854, p. 49), donne en effet cette impression.

DE L'ÉDUCATION DES SEMENCES
EN NORVÉGE.

Dans les contrées de l'extrême Nord, là où les gelées arrivent dès le mois de septembre et peuvent arrêter la maturité des céréales, c'est une affaire de haute importance que d'avoir à sa disposition des semences dont les

produits hâtifs aient le temps de parvenir à maturité avant les froids. Ce résultat s'obtient, en Norvége, en semant, lorsqu'on le peut, des graines qui sont tirées d'une localité située plus au nord que celle où l'on cultive. Nous pensons qu'on lira avec intérêt quelques détails à ce sujet, d'après les travaux du professeur Schübeler, rapportés par un inspecteur général de l'agriculture française des plus capables, M. Tisserand, qui a plusieurs fois, et récemment encore, visité les contrées septentrionales de l'Europe.

Il est nécessaire d'abord de se rendre compte de l'état physique du pays.

La Norvége s'étend du 57e au 71e degré de latitude, entre la mer du Nord au débouché de la Baltique, et la mer Polaire. C'est une bande de terrain qui, sur une longueur de quinze à seize cents kilomètres du sud au nord, n'offre qu'une largeur maximum de 350 kilomètres réduite parfois à 100. Elle occupe le versant occidental des Alpes Scandinaves, versant étroit, très-accidenté, à pentes courtes, à escarpements formidables, et tout à fait différent du large versant oriental, à pentes adoucies et à longues vallées, formant le territoire de la Suède. La limite entre ces deux royaumes, aujourd'hui réunis sous le même sceptre, est la crête même d'où descendent les deux versants. Cette crête atteint par une foule de sommets, dont le plus élevé a 2 552 mètres, la région des neiges éternelles. Sur les hauts plateaux s'étendent des glaciers immenses; l'un d'entre eux, qui est le plus grand de l'Europe, occupe cent dix mille hectares. De nombreux lacs s'échelonnent sur des points élevés; on en trouve dont le fond descend bien au-dessous du niveau de la mer qui baigne les côtes. Les vallées sont étroites, à parois escarpées et parfois verticales; il y en a où le soleil ne pénètre jamais jusqu'à la partie inférieure. La moitié du sol de la Norvége se trouve à plus de 650 mètres d'altitude. On n'habite plus d'une manière permanente au delà des hauteurs de six cents mètres, et les bestiaux cessent de pâturer au-dessus de mille.

A cette description succincte d'un pays glacé empressons-nous d'ajouter cette heureuse circonstance, que le froid est atténué tout le long des côtes par suite de l'arrivée des eaux tièdes et de l'air chaud du Gulf-Stream (1). Ce courant béni arrive des régions équatoriales, aborde le pied des Alpes Scandinaves entre le 60e et le 61e degré de latitude, et longe le littoral septentrional jusqu'à l'extrémité. Il pénètre en outre profondément dans l'intérieur du pays par les fissures étroites mais très-prolongées qui déchirent d'une manière extraordinaire la côte de la Norvége et découpent, dans le massif montagneux, des golfes maritimes, ou *fjords*, à murailles élevées, à circuits multipliés, dont la longueur dépasse quelquefois 200 kilomètres. Grâce à cette configuration spéciale, si favorable aux bons effets du Gulf-Stream, le climat est fort adouci en une foule de lieux et présente souvent, sur la même latitude, des différences de trente degrés de température, suivant que les points de comparaison ressentent l'influence du courant équatorial ou se trouvent soustraits à son action.

Ces fjords, pénétrant par des tranchées taillées à pic dans les flancs et jusque dans le sein des monts Norvégiens, rapprochent la vie des marins de la vie des pasteurs et des forestiers. Ces existences si opposées ne sont point étrangères les unes aux autres. Le pêcheur navigue au pied d'escarpements où les huttes des bûcherons sont perchées à 800 ou à 1 000 mètres au-dessus de sa tête, et le pasteur en conduisant ses troupeaux sur les pentes d'un pâturage peut suivre de l'œil les barques de ses parents ou amis voguant dans les sinuosités du fjord. Ainsi les mœurs alpestres peuvent s'associer aux mœurs maritimes, et la vocation pour les hasards de la mer se faire jour à travers les alpages et les bois, parmi des populations agricoles qui partout ailleurs ne connaissent la navigation que par des récits incomplets, souvent effrayants, et plutôt propres à inspirer de l'éloignement que de l'attrait.

Cet état de choses est loin de nuire aux progrès de la Norvége, dont les pêches et les bois forment la principale source de richesse et alimentent une exportation annuelle de près de cent millions de francs, tandis que les denrées, les métaux et produits de mines, les articles manufacturés, ne fournissent que de seize à dix-huit millions.

Le nombre des habitants a doublé depuis le commencement du siècle, et dépasse aujourd'hui dix-sept cent mille.

Malgré les avantages que la Norvége retire de sa marine, dont les navires se montrent dans tous les ports du globe; malgré l'importance du sol forestier, c'est la population rurale qui est la plus nombreuse. C'est elle qui, sur une superficie trop restreinte, s'efforce de suffire à l'alimentation du pays. Si elle n'y suffit pas, c'est que la terre cultivable lui manque; mais elle s'applique avec zèle au perfectionnement de ses ressources agricoles.

Sur trente et un millions et demi d'hectares dont se compose la superficie du royaume, plus de vingt-trois millions sont incultes, et la plus grande partie ne sera jamais cultivable, car neuf millions environ sont situés au delà du cercle polaire, et dix millions à sept cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Les bois et forêts occupent environ sept millions d'hectares, les prairies naturelles sept cent quatre-vingt mille, et les terres arables seulement deux cent cinquante-cinq mille.

Les Norvégiens se trouvant si limités quant au nombre des hectares propres à être ensemencés, et subissant les rigueurs d'un climat plein d'incertitude quant à la maturité des produits, on conçoit qu'ils portent une attention extrême à garantir leurs récoltes contre les accidents de la température, et à préparer des semences de céréales dont les produits soient précoces. Ce sera le sujet d'un second article.

(1) Voy. t. XXXV, 1867, p. 115; — t. XLII, 1874, p. 158.

LE THÉATRE SAN-CARLO
A NAPLES.

Si l'on demandait : — En quel lieu de la terre peut-on jouir à toute heure du spectacle heureux d'une bonne humeur et d'une gaieté constantes, où l'homme paraît porter le plus aisément le poids de la vie? — Je crois que l'on pourrait répondre avec peu de chance d'erreur : — Ce doit être à Naples, vers l'entrée de la rue de Tolède et de celle qui, passant devant le théâtre San-Carlo, conduit au Largo di Castello (1). Il y a d'autres quartiers de Naples plus populaires et plus bruyants, par exemple, le marché, les ruelles de la vieille ville, la rue du Port qu'on a appelée « une taverne en plein vent. » Là on rit avec plus d'éclat, on gesticule avec plus de véhémence; mais ce débordement d'une animation excessive, les vociférations, les querelles, la grossièreté du langage et des mœurs, l'horrible malpropreté, chassent de l'esprit les pensées agréables, et trop souvent même soulèvent le dégoût. Je n'ai rien vu ou senti de semblable au voisinage de San-Carlo. La présence habituelle de la bourgeoisie et des étrangers, les cafés et les magasins bien tenus, la police plus facile, tiennent à distance ce qu'il y a de trop bas dans « le populaire napolitain. » Sans doute, tout le monde y passe, comme sur le pont de la chanson; de pauvres marchands de raisins, d'oranges, de pastèques, d'eau glacée mêlée d'anis, la tra-

(1) A Naples, on appelle une grande place *largo*, et les petites places *piazza* et *larghetto*.

versent à tout instant, mais sans offenser ni les oreilles ni les yeux. La réserve qui règne dans cet espace presque toujours éclatant de lumière ne va pas cependant jusqu'au sérieux : si l'on ne rit pas très-haut, on sourit sans cesse,

PETITS MARCHANDS NAPOLITAINS. — Dessins de Sellier.

Garçon de café, à Naples.

Marchand d'eau fraîche.

Marchand de raisins.

Marchand de fruits.

et la sérénité, sinon l'insouciance, s'épanouit sur tous les visages. C'est ce que personnellement nous avons observé et éprouvé plusieurs fois, et si, à dire toute notre pensée, nous n'avons pas ressenti le désir de vivre là très-

longtemps, nous nous souvenons avec plaisir d'y avoir joui de loin en loin pendant quelques semaines d'un repos de corps et d'âme qui aurait pu nous nuire s'il eût été habituel, mais qui au contraire nous a été bienfaisant parce qu'il n'a été que passager.

J'ajoute que le théâtre San-Carlo fait exception à ce que nous appelions, il y a un moment, l'insouciance et la gaieté : il invite à de plus hautes satisfactions de l'esprit. Si l'on a un sentiment vrai de la musique, si l'on aime cet art divin dans ce qu'il a de plus élevé, il doit être impossible de ne pas être sous l'influence d'une douce émotion lorsqu'on s'arrête devant cette scène célèbre où l'on a représenté avec tant de perfection un si grand nombre de chefs-d'œuvre. Il est vrai que toute l'histoire de la musique napolitaine et italienne n'y est pas contenue : il est trop moderne. L'ancien théâtre, construit en 1737 d'après les dessins de l'Ametrano, fut détruit en 1816 par un incendie : c'est cette enceinte qui avait retenti des applaudissements donnés à Pergolèse (1), à Cimarosa (2), à Paisiello (3). Le théâtre actuel, où l'on a admiré et fêté, avec plus d'enthousiasme peut-être que partout ailleurs, Rossini, Bellini, Donizetti, Mercadante, Verdi, a été construit en 1816, en l'espace de trois cents jours. Son inauguration eut lieu le 22 février 1817. Un Français de beaucoup d'esprit, Stendhal (Henri Beyle), assistait à la première représentation, et il a écrit ses impressions de cette soirée avec une verve originale dans un de ses meilleurs ouvrages (4) :

« Voici enfin le grand jour de l'ouverture de Saint-Charles : folies, torrents de peuple, salle éblouissante. Il faut donner et recevoir quelques coups de poing et de rudes poussées. Je me suis promis de ne pas me fâcher, et j'y ai réussi; mais j'ai perdu les deux basques de mon

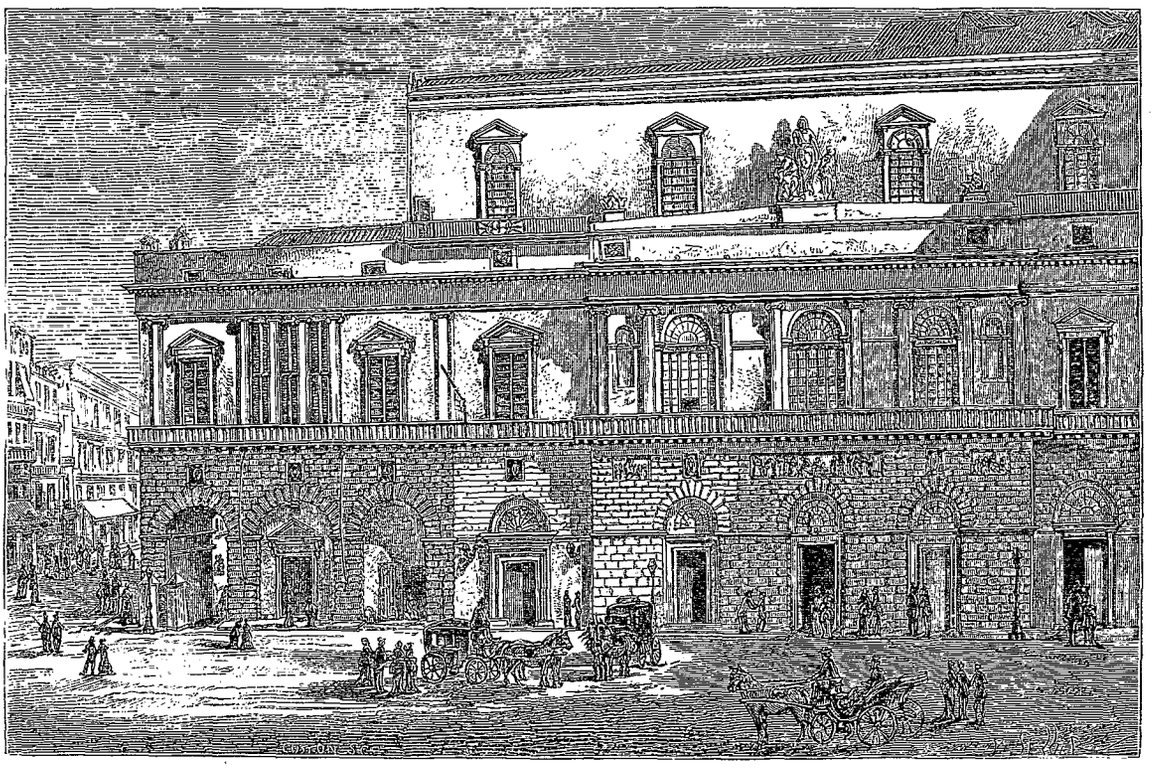

Le Théâtre San-Carlo, à Naples. — Dessin de Sellier.

habit. Ma place au parterre m'a coûté trente-deux carlins (quatorze francs), et mon dixième dans une loge aux troisièmes, cinq sequins (1).

» Au premier moment, je me suis cru transporté dans le palais de quelque empereur d'Orient. Mes yeux sont éblouis, mon âme ravie. Rien de plus frais, et cependant rien de plus majestueux, deux choses qui ne sont pas aisées à réunir... Tout Naples est ivre de bonheur. La salle est or et argent, et les loges bleu de ciel foncé. Les ornements de la cloison qui sert de parapet aux loges sont en saillie : de là la magnificence. Ce sont des torches d'or coupées et entremêlées de grosses fleurs de lis. De temps en temps, cet ornement, qui est de la plus grande richesse, est coupé par des bas-reliefs d'argent. Les loges n'ont pas de rideaux et sont fort grandes. Il y a un lustre superbe, étincelant de lumière. La grande loge du roi repose sur deux palmiers de grandeur naturelle; la draperie est en fleurs de métal d'un rouge pâle. Par contraste avec la magnificence de la grande loge, il n'y a rien de plus frais ni de plus élégant que les petites loges incognito placées au second rang, contre le théâtre. Le satin bleu, les ornements d'or et les glaces, sont distribués avec un goût que je n'ai vu nulle part en Italie (5). »

Un autre voyageur français, qui a vu San-Carlo en 1864, M. Taine, écrit :

« Il y a six rangs de loges, et la salle est magnifique; point trop éclairée, point éblouissante. Ils savent ménager les yeux, tous les sens; les spectateurs ne sont pas entassés comme chez nous à l'Opéra ou aux Italiens. Les couloirs sont larges, un pourtour vide permet de circuler autour du parterre; les siéges sont élevés de plusieurs pieds, afin de donner de la fraîcheur. »

(1) Dans les théâtres italiens, tous les spectateurs payent d'abord le droit d'entrée au parterre; le prix des autres places, loges ou galeries, se paye à part.

(1) 1704-1737. — (2) 1754-1801. — (3) 1741-1816.

(4) *Rome, Naples et Florence.*

(5) Toutes ces magnificences, ne fussent-elles pas aujourd'hui ternies par le temps, seraient bien loin d'égaler celles du nouvel Opéra de Paris, qu'il est permis, du reste, de trouver excessives.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2, 14, 42, 50, 62, 66, 82.

XLV

Le point d'honneur était très-développé parmi les écoliers de Darlenheim, et il arrivait encore assez souvent que deux champions vinssent s'aligner derrière la tannerie. En général, presque toute l'école assistait à ces luttes, car c'était une grande distraction. Or, comme les distractions étaient rares à Darlenheim, la galerie, loin de chercher à apaiser les querelles, ne manquait pas de les envenimer pour jouir de son spectacle favori.

Quand un écolier refusait de se battre, les autres l'appelaient « Allemand » et le mettaient en quarantaine : aussi le cas était rare, et bien des garçons paisibles ou peureux venaient se faire pocher un œil, ou fracasser la mâchoire, ou aplatir le nez, uniquement pour n'avoir pas à dos l'opinion publique, qui était féroce. A Darlenheim, on n'était pas « un homme » quand on n'était pas « allé faire un tour derrière la tannerie. »

Pour moi, je n'avais pas eu encore l'occasion d'y venir comme acteur, et si j'y venais quelquefois comme spectateur, c'était par pur respect humain, car le spectacle me semblait répugnant. Strecker y était venu cinq fois pour son propre compte. Dans les querelles où il n'était pas engagé personnellement, il était presque toujours choisi comme arbitre et comme témoin.

— Le voilà, le voilà! crièrent plusieurs voix en nous voyant accourir.

Seckatz effaça ses épaules et courba sa taille élevée. Faber, qui était bien plus faible que lui, osait à peine tourner les yeux de son côté. Il acheva d'ôter sa veste avec une répugnance visible, et il devint tout pâle.

Strecker alla prendre Seckatz par la main, et il l'amena tout près de Faber, à qui il prit également la main.

Alors il dit, au milieu du plus profond silence :

— Votre querelle n'avait pas le sens commun, c'est moi qui vous le dis, et qui le soutiendrai contre n'importe qui. Toi, Seckatz, tu viens te battre uniquement pour amuser une vingtaine de badauds; et toi, Faber, tu n'es venu ici que par amour-propre, pour qu'on dise : « Faber a fait un tour derrière la tannerie. » Vous êtes deux bons garçons, n'est-ce pas? eh bien, vous allez vous donner la main tout de suite : c'est moi qui vous le demande.

Seckatz regarda Faber, et Faber regarda Seckatz; mais ils ne savaient que faire, parce que les badauds murmuraient en voyant qu'on voulait les priver d'un spectacle sur lequel ils avaient compté.

Sans lâcher les deux mains qu'il tenait dans les siennes, Strecker tourna la tête du côté des badauds, et les toisa dédaigneusement par-dessus son épaule.

— C'est moi qui le demande, reprit-il avec un calme méprisant; et si je le demande, c'est que j'ai de bonnes raisons pour cela. S'il y en a parmi vous qui aient déjà oublié les paroles du père Wæchter, tant pis pour eux; mais moi je ne les ai pas oubliées, et bien d'autres ici, j'en suis sûr, s'en souviennent comme moi. Voulez-vous qu'on dise aujourd'hui dans le village : « Les garçons de l'école choisissent bien leur moment pour faire du tapage et du scandale. On a bien affaire de leurs batteries et de leurs histoires, quand tout le monde a le cœur gros! Ce sera une belle consolation pour les parents de Krause, de savoir que ses camarades ne pensent pas plus à lui, le pauvre garçon, que s'ils n'avaient pas été assis pendant des années sur les mêmes bancs que lui. » Je ne puis pas me vanter, pas plus que beaucoup d'entre vous, d'avoir donné grande satisfaction au père Wæchter, depuis que je vais à l'école; raison de plus pour lui prouver, dans une occasion comme celle-ci, que si nous avons mauvaise tête, nous avons bon cœur, et que nous sommes dignes d'entendre quelquefois des paroles comme celles qu'il nous a dites ce matin.

XLVI

Il lâcha alors les deux mains qu'il tenait dans les siennes, et dit :

— Seckatz, c'est toi qui es le plus grand et le plus fort; de plus, ta réputation est bien établie, puisque tu as fait plus d'un tour derrière la tannerie : c'est toi qui vas tendre la main à Faber.

Seckatz, sans la moindre hésitation, fit deux pas en avant et tendit à Faber sa main toute grande ouverte. Faber y plaça la sienne, et les deux adversaires se mirent à rire en se regardant. Au fond, ils étaient contents tous les deux de n'avoir point à se donner en spectacle précisément ce jour-là.

Strecker alors se tourna vers les badauds, et leur dit :

— Si quelqu'un de vous n'est pas content de ce qui vient de se passer, il sait qu'il peut s'en prendre à moi.

Non-seulement personne ne s'en prit à lui, mais on entendait les badauds se dire entre eux que l'Ours-Noir avait raison, après tout, et qu'il ne fallait pas que l'école se fît une mauvaise réputation.

— Ne partons pas tous ensemble, dit Strecker, afin qu'on ne puisse pas même supposer qu'il y ait eu une bataille.

Les écoliers s'en allèrent par petits groupes; nous restâmes les derniers avec Faber et Seckatz, qui s'étaient empressés de remettre leurs vestes.

Tout le temps qu'avait duré cette scène, je m'étais tenu à deux pas de Strecker, tout prêt à lui prêter main-forte, si les badauds avaient voulu se mutiner. Mais il y a des gens contre lesquels on ne se mutine pas, et il était de ceux-là.

Quant à moi, j'étais encore tout étourdi de l'accès de courage qui m'était venu si subitement; et, pour dire la vérité, j'étais quelque peu effrayé de ma témérité. Mais j'ai songé à cela depuis, et j'ai compris que s'il y a des gens qui sont hardis par tempérament et pour qui la lutte et le danger ont une sorte d'attrait naturel, il y en a d'autres qui sont nés timides, et à qui la bravoure vient dans les grandes circonstances et sous l'empire d'un sentiment généreux.

J'avais projeté, en quittant le champ de bataille, de reconduire Strecker jusque chez lui, à l'autre bout du village, afin d'être avec lui le plus longtemps possible. Mais en passant devant l'église, je regardai le cadran de l'horloge, et je vis que j'étais en retard sur l'heure du dîner; je quittai à regret le bras de Strecker, et j'enfilai au pas de course une petite ruelle qui raccourcissait mon chemin.

XLVII

Tout en courant de toutes mes forces, j'essayais d'espérer que mon père, occupé à battre les champs pour retrouver le grand Krause, ne serait peut-être pas encore arrivé. Mais, en passant devant la fenêtre ouverte, je vis qu'il était à table avec ma mère. Je ressentis un grand trouble, car mon père n'aimait pas que l'on fût en retard, et que l'on arrivât pour les repas après qu'il avait dit le *Benedicite*.

Mes joues étaient brûlantes quand j'entrai dans la cuisine. La soupière était à ma place, recouverte d'une assiette pour que la soupe ne se refroidît pas. Je m'assis sans rien dire, et je plongeais précipitamment ma cuiller dans ma soupe, lorsque ma mère me dit : « Tu oublies ton *Be-*

nedicite! » Je réparai mon oubli. Quand j'eus fini ma soupe, je regardai furtivement du côté de mon père; je vis à sa figure que les nouvelles n'étaient pas bonnes, et que l'on n'avait pas encore retrouvé Krause.

— D'où viens-tu? me demanda-t-il en me regardant en face; et comment se fait-il que tu sois en retard?

Quand je lui dis que nous avions tous été derrière la tannerie, il fronça les sourcils et dit qu'il n'aimait pas cela, et qu'en tout cas ce n'était pas le moment...

Je m'enhardis un peu, et je lui dis que Seckatz et Faber devaient se battre, mais que Strecker les avait amenés à se donner la main, en leur disant justement que ce n'était pas le moment.

— Ah! il a dit cela! murmura mon père.

Et il tomba dans une espèce de rêverie que je n'osai pas troubler, quoique j'eusse bonne envie de raconter tous les exploits de mon héros.

Il reprit, au bout de deux ou trois minutes :

— J'espère qu'on n'a pas fait trop de sottises à l'école!

Alors, du commencement à la fin, je lui racontai tout ce qui s'était passé. De temps en temps il faisait de petits signes de tête. Ma mère m'écoutait avec une profonde attention, sans me quitter du regard; je voyais qu'elle était contente de m'entendre dire du bien de Strecker, et j'en ressentais un grand plaisir et aussi une grande reconnaissance.

XLVIII

Ma mère avait été à l'école avec la mère de Strecker; elles étaient grandes amies dans ce temps-là, et elles avaient continué de l'être après leur mariage. Malheureusement, mon père et le père Strecker n'étaient pas du même avis en politique. Pendant longtemps ils se chamaillèrent, sans aller toutefois jusqu'aux paroles aigres et jusqu'aux gros mots.

Mais un jour, à ce que j'ai su plus tard, ils en arrivèrent à se dire des choses si dures et si offensantes, que les deux ménages furent brouillés à mort et cessèrent de se voir. Quand je dis les deux ménages, je me trompe, les maris seuls furent brouillés; mais les deux femmes, pour faire bon ménage, cessèrent néanmoins de venir l'une chez l'autre, comme par le passé. Ma mère ne se plaignait jamais, et ne parlait pas du chagrin qu'elle avait de ne plus voir son amie : aussi je ne savais rien de l'affaire à cette époque, et je n'en pouvais rien deviner. Je sentais seulement qu'il y avait, comme on dit, du froid entre nos deux familles. Du reste, mon père ne m'avait pas défendu de parler à Strecker, ni même de me lier avec lui; seulement l'Ours-Noir n'entrait jamais chez nous, et moi je n'entrais jamais chez lui.

Quand j'eus raconté dans le plus menu détail les exploits de mon héros, mon père dit en regardant la nappe :

— Hé, hé! femme, il y a du bon dans ce garçon-là.

Ma mère fit un signe de tête pour donner à entendre qu'elle était tout à fait de son avis, et elle poussa un soupir.

En entendant ce soupir, mon père leva les yeux, regarda ma mère fixement sans rien dire; ensuite il sourit, lui prit la main et lui dit :

— Tu en tiens donc toujours pour cette femme-là?

— Toujours, lui répondit-elle simplement.

— Je croyais que c'était passé depuis longtemps, dit-il, en retenant la main de ma mère dans les siennes.

Ma mère fit signe que non.

— C'est que tu ne m'en parlais jamais.

Ma mère répondit :

— La paix du ménage avant tout; tu le sais bien, plutôt que de contrarier...

— Tu es une bonne femme, dit mon père, une brave et digne femme. C'est pour rire que je t'ai demandé si tu n'y pensais plus, car je voyais bien que tu y pensais toujours. J'ai réfléchi là-dessus plus d'une fois... et tout ce que vient de nous dire ce petit garçon me donne encore plus à réfléchir...

— Tu ferais cela! s'écria ma mère avec une si grande vivacité que j'en fus tout surpris.

Je la regardai alors avec attention. Elle était devenue toute rouge, ses lèvres tremblaient, et elle avait les yeux humides. Mais, quoiqu'elle eût des larmes dans les yeux, je vis bien que si elle pleurait ce n'était pas de chagrin; son visage n'avait pas cette expression-là quand elle avait de la peine.

— N'allons pas trop vite! dit mon père en faisant deux ou trois signes de tête.

Là-dessus il se leva pour repartir, et dit à ma mère :

— J'ai dit que je réfléchirais, et je réfléchirai; tu sais que je tiens toujours mes promesses, mais pour le moment, je te promets de réfléchir, pas autre chose. D'ailleurs, j'ai une besogne plus pressée sur les bras; il faut aider ces pauvres gens!

Il semblait avoir oublié que j'étais là; mais tout à coup il se tourna de mon côté et me demanda brusquement, mais sans rudesse :

— Tu l'aimes donc bien, ce fameux Strecker?

Je répondis que je l'aimais de tout mon cœur.

— Tu pourrais faire plus mal, me dit-il en me prenant le menton pour me faire lever la tête; mais tu aurais dû te souvenir que tu ne dois te lier avec aucun de tes camarades sans nous avoir demandé si cela nous convient.

Je frissonnai à l'idée que Strecker aurait pu déplaire à mes parents, et que j'aurais pu être obligé de renoncer à son amitié; trop heureux d'avoir échappé à cet épouvantable danger, je promis à mon père que je ne recommencerais pas et que je serais plus prudent à l'avenir.

— Puisque tu l'aimes tant, reprit mon père en souriant, tâche donc de lui ressembler un peu, car je crois bien que ce sera un homme, lui!

Il m'embrassa sur le bout du nez, comme il faisait quand il était pressé. Il était déjà sur le seuil de la porte, quand il se retourna en riant, me prit par les épaules, et, me poussant du côté de ma mère, me dit :

— J'ai idée que ta mère a envie de t'embrasser!

Il lança un regard malicieux à ma mère, et se sauva en riant.

Il avait raison : ma mère avait envie de m'embrasser; mais pourquoi cette envie lui était-elle venue à ce moment-là plutôt qu'à un autre? Pourquoi surtout, elle qui était si discrète et si peu démonstrative, me serra-t-elle sur son cœur avec tant de force et de passion?

Quand une mère presse ainsi son enfant sur son cœur, c'est que, par cet enfant, il lui est venu un grand chagrin ou une grande joie.

La suite à une prochaine livraison.

UNE PAROLE DE WALTER SCOTT.

Me dire de ne pas travailler! à quoi bon? Autant imaginer Molly (la cuisinière) disant à l'eau de la bouilloire sur le feu : — Veux-tu bien ne pas bouillir!

LA VIE.

— La vie doit avoir un courant; l'eau qui ne coule pas se couvre de mousse et se corrompt.

— L'erreur est de croire que nous ne pouvons prendre part à l'action du temps qu'à certaines conditions de faits

qui nous conviennent. Dieu nous donne les faits qu'il veut, à nous d'en tirer le moins mauvais parti possible. Ce monde n'existe pas pour notre plaisir, mais pour notre travail.

— Nous sommes tous enfantés dans la douleur et pour la douleur. Le secret de la vie n'est que celui de supporter héroïquement ses peines. LAMARTINE.

UN COUCHANT DE SOLEIL

AU CAP NORD.

Un silence de mort, car minuit, même sous les latitudes arctiques, garde son caractère. Rien que les falaises de granit à teintes de pourpre, et le paisible bruissement de l'océan Polaire lentement soulevé. Au-dessus, dans l'extrême nord, pend le large soleil, bas et paresseux, comme si lui aussi allait s'assoupir. Cependant sa couche de nuages est tissée d'écarlate et de drap d'or. Sa lumière ondule sur le miroir des eaux, pareille à une tremblante colonne de feu, plongeant au fond de l'abîme, et se perdant sous ses pieds.

Dans de tels moments, la solitude est sans prix. Qui voudrait parler, ou être regardé, quand derrière lui gisent l'Europe et l'Afrique, profondément endormies, sauf les veilleurs de nuit, et que, devant lui, s'étend la silencieuse immensité, palais de l'Éternel, dont notre soleil n'éclaire que le portique. (1)

LA PREMIÈRE MONNAIE FRANÇAISE

EN LANGUE FRANÇAISE.

La petite pièce d'argent dont nous offrons la représentation à nos lecteurs est la première monnaie française qui ait été frappée avec une légende en français. A la vérité, cette monnaie n'a pas été frappée sur le sol national. Ainsi que l'indique sa légende, elle a été frappée dans une ville du royaume de Naples, pendant que Charles VIII en était le maître.

« La ville d'Aquila ou de l'Aigle, dans l'Abruzze, fut la première qui se déclara pour le roy. Ferron dit qu'à cause de cela il luy accorda beaucoup de priviléges, et entre autres celui de battre monnoye. »

C'est Le Blanc qui parle ainsi dans son *Traité historique des monnoies de France*, publié en 1690 (page 316). Il ajoute : « J'ai trouvé trois pièces de cette monnoye; la première paroistra assez singulière à cause de la légende mise en françois par une ville italienne, pendant que nous la mettions en latin sur les nostres. Sans doute cette ville en usa ainsi afin de marquer combien elle estoit bonne Françoise. »

Monnaie de Charles VIII frappée en Italie.

Voici la description de cette pièce : du côté principal, ou face, on voit l'écusson aux armes de France, surmonté d'une couronne royale ouverte; la légende est : CHARLES ROI DE FRE. En bas, un K, initiale du nom du roi, entre deux étoiles. Au revers, dans une rosace, les armoiries parlantes de la ville d'*Aquila*, un aigle, et la légende : CITE DE LEIGLE avec une croix au commencement. Les deux autres monnaies d'Aquila ou de l'Aigle à légendes latines mentionnées par le Blanc, et qui sont figurées dans son livre, existent en nature dans la collection de la Bibliothèque nationale, ainsi que la pièce à légende française.

En voici les descriptions :

1° Du côté principal, écusson comme ci-dessus et lettre K en bas. Légende : KAROLVS. D. G. REX. FR.; *Charles, par la grâce de Dieu, roi des Français.* R. Dans le champ, une croix tréflée, cantonnée de quatre clous; au-dessous, petit écusson aux armes de la ville d'Aquila. Légende : AQVILANA CIVITAS. Petite croix au commencement.

2° Même type que ci-dessus; seulement, le nom de Charles VIII est écrit CAROLVS au lieu de KAROLVS, et au pied de la croix du revers, l'aigle des armoiries d'Aquila n'est pas inscrit dans un écusson. On remarque aussi que les lettres D. G. ont été omises sur cette pièce; on ne lit pas non plus d'ailleurs leur équivalent en français sur la pièce en langue vulgaire, sans doute faute d'espace.

Depuis Charles VIII, où nous lisons pour la première fois du français sur une monnaie d'un de nos rois, il faut sauter cinq règnes pour trouver des monnaies françaises à légendes en français, mais cette fois, ce sont des monnaies réellement françaises, des monnaies destinées à circuler en France.

C'est à Henri III que l'on doit cette innovation, qui a si peu frappé Le Blanc qu'il n'en dit mot dans l'article qu'il a consacré au règne de ce prince dans le livre cité plus haut, et où cependant figurent plusieurs de ces pièces, *doubles deniers tournois* et *deniers tournois*, qui eurent cette autre particularité d'être de cuivre fin au lieu d'être de billon. Cette innovation remonte à l'an 1575, suivant Le Blanc. « Jusqu'alors, dit-il, on ne s'étoit point servi en France de monnoye de cuivre pur; mais, le billon manquant pour faire des doubles et des deniers, on fut obligé de se servir du cuivre pour fabriquer ces petites monnoyes, ce qu'on a toujours pratiqué depuis. On ordonna en même temps qu'il ne pourroit entrer dans les payements que pour vingt sols de cette monnoye de cuivre. »

C'est probablement à cette nécessité financière qu'on doit la dérogation aux us et coutumes qui fit paraître pour la première fois une légende en langue vulgaire.

Il s'agissait de faire accepter du cuivre au lieu de billon au *populaire*, à qui surtout étaient destinés les doubles et les deniers nouveaux : c'était bien le moins qu'on lui dît dans sa langue ce que valaient ces espèces anormales.

Le latin n'en persista pas moins sur la monnaie d'or et d'argent jusqu'à la révolution, où la langue savante fut détrônée par le français, en 1791, en vertu des décrets du 9 avril 1791 et du 6 février 1793. La première de nos monnaies d'or à légende en français paraît être le louis de 24 livres, dont la face montre le buste à gauche de Lous XVI avec la date de 1792 et la légende : LOUIS XVI ROI DES FRANÇOIS. Au revers, le génie ailé de la France debout devant un autel et écrivant sur une table de loi le mot CONSTITUTION. Dans le champ, on voit un faisceau, emblème de l'union et de la force armée, et un coq, symbole de la vigilance. La légende est : RÈGNE DE LA LOI. A l'exergue, c'est-à-dire en bas, on lit : L'AN 4 DE LA LIBERTÉ.

La première monnaie d'argent à légende en français paraît être la pièce de 30 sols, qui précéda le louis d'or. La face de cette pièce montre le buste de Louis XVI à gauche, avec la même légende placée plus tard sur le louis, mais avec la date : L'AN 4 DE LA LIBERTÉ.

(1) Carlyle.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15. LE GÉRANT, J. BEST.

UNE PEAU DE LION.

ANECDOTE.

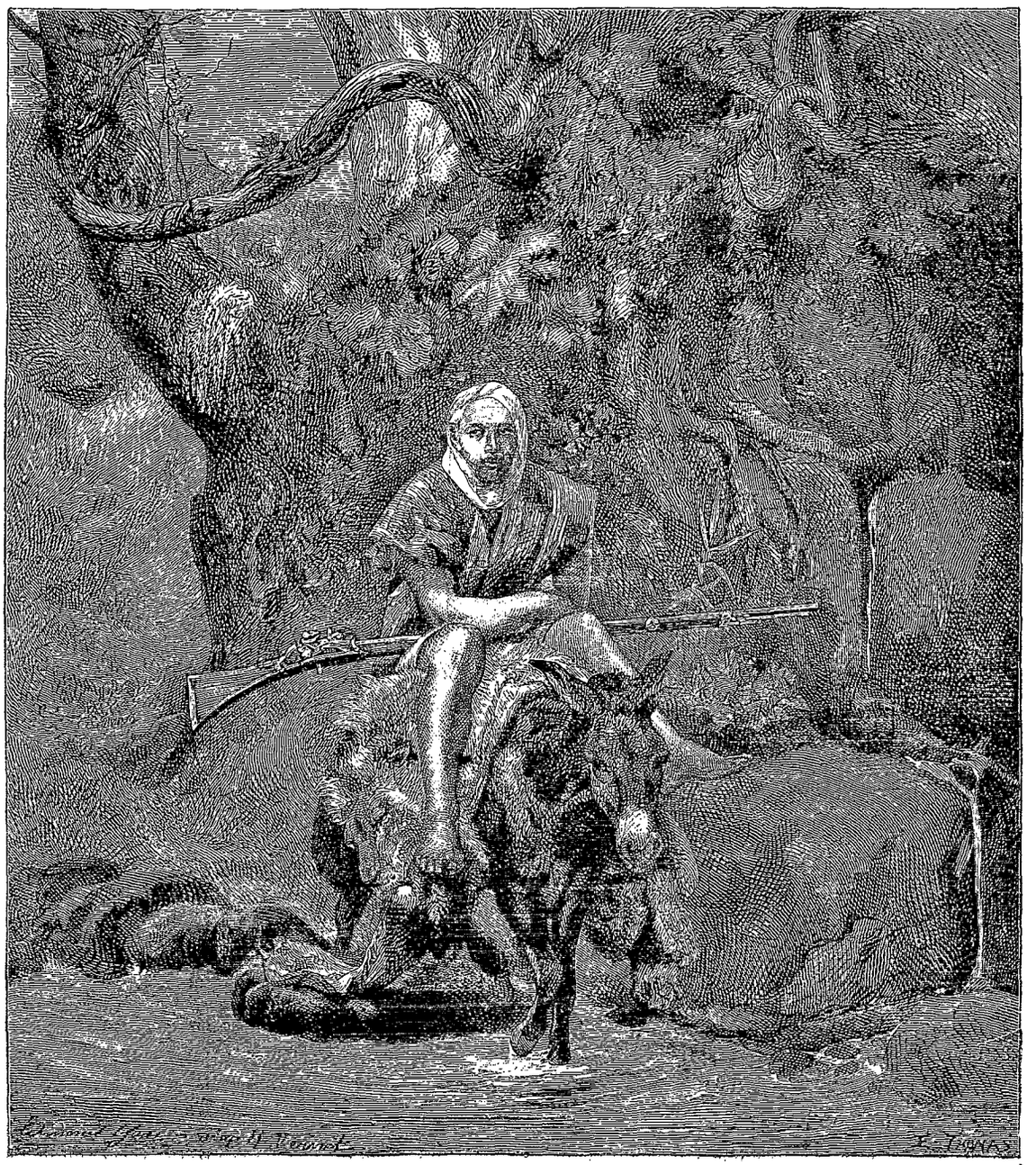

Jeune Arabe rapportant la peau du lion qu'il a tué, par Horace Vernet. — Dessin d'Edmond Yon.

I

Nous venions de débarquer en Algérie, moi pour forer des puits artésiens, et mon compagnon de voyage pour me regarder faire, et pour flâner à droite et à gauche.

Camboulive, mon compagnon de voyage, parlait volontiers par axiomes. Pendant la traversée, il m'avait répété à plusieurs reprises :

— Mon bon, de même qu'on ne va pas à Rome sans en rapporter un petit morceau du Colysée, on ne va pas en Algérie sans en rapporter une peau de lion. Cela va de soi; c'est classique.

— Il y aurait beaucoup à dire, objectai-je, sur cette manie britannique de voyager le marteau à la main et d'écorner les monuments, sous prétexte de rapporter des souvenirs de voyage. Mais c'est un point que je ne veux pas discuter avec toi. Nous perdrions notre temps et nos paroles; car tu conserverais ton opinion et moi la mienne, comme toujours. Mais je te concède la peau de lion; et puisque, paraît-il, tu es devenu capitaliste depuis peu, tu pourras acheter une peau de lion dans le premier bazar venu.

— Acheter une peau de lion dans un bazar! me dit-il avec un souverain mépris. A-t-on jamais entendu parler d'une chose pareille? C'est comme si on allait acheter un morceau du Colysée dans la boutique d'un juif du Ghetto.

— Voudrais-tu dire par hasard...?

— Oui, je veux dire, mais pas par hasard, que j'entends

cueillir ma peau de lion sur le lion lui-même, comme j'ai récolté mon petit fragment du Colysée sur le Colysée en personne.

II

Je voulus lui représenter qu'il n'était pas chasseur et qu'il était tireur médiocre, comme il l'avait suffisamment prouvé au tir aux pigeons de Monaco, devant une galerie qui se pâmait de rire.

Camboulive ne me laissa pas achever, et me coupa la parole avec son impétuosité habituelle pour me déclarer qu'il n'est pas besoin d'être grand chasseur pour se poster à l'affût; qu'un lion est plus gros qu'un pigeon; que le tout est de n'avoir pas peur. Dieu merci! il n'avait pas peur; tout ce qu'il demandait, c'était de se trouver nez à nez avec un lion, la crosse de son fusil à l'épaule!

— Dans un bazar! reprit-il avec un redoublement d'indignation. J'ai promis une peau de lion à mon oncle le colonel; mais quand même je lui apporterais la peau d'un lion antédiluvien, il me mettrait à la porte par les épaules, si je venais lui dire que je l'ai achetée dans un bazar! Tu ne connais pas mon oncle; tu ne me connais pas moi-même. Une peau conquise en rase campagne, ou pas de peau du tout! voilà mon dernier mot. Tron de l'air! tu me ferais jurer; mais patience, qui vivra verra.

III

Hélas! les lions se font rares; j'avais percé je ne sais combien de puits artésiens, Camboulive avait maudit je ne sais combien de fois son étoile; mais nous n'avions pas entendu parler du moindre petit lion, fût-il aussi chétif qu'un caniche ou qu'un roquet. Camboulive en perdait le boire et le manger.

Cependant, un beau jour, à l'improviste, nos Arabes vinrent nous dire que le « seigneur à la grosse tête » avait été signalé dans le voisinage.

— Sûr?... demanda Camboulive au comble de l'exaltation.

— Si sûr, qu'il a tué un bœuf et l'a dévoré à moitié.

— Où? où?

— Dans un ravin, à une heure de chemin d'ici; ses traces sont encore fraîches à la marge d'un petit ruisseau.

— Qu'on me le montre! qu'on me le montre! s'écria Camboulive en courant à sa panoplie, et en s'armant de trois carabines à la fois.

Il fallut essayer de le calmer; mais il ne se calma que quand on lui promit de mettre un de ces quatre matins le lion au bout de son fusil.

IV

Mais voilà que pendant plusieurs jours il ne fut plus question du seigneur à la grosse tête. Camboulive était retombé dans un morne désespoir.

— Le lâche a eu peur! s'écriait-il dans des accès de fureur tragique; le lâche a eu peur de Camboulive. Le pleutre tient à sa peau, une méchante peau de cent francs peut-être. Eh! je te la payerai s'il le faut, ta peau, mais montre-toi seulement; je te promets que tu ne souffriras pas longtemps.

Nos compagnons arabes souriaient silencieusement, et échangeaient entre eux des regards passablement narquois. Au fait, pourquoi souriaient-ils? pourquoi échangeaient-ils des regards d'augures? Je ne saurais le dire. Peut-être ces hommes laconiques trouvaient-ils la douleur de Camboulive un peu verbeuse. Mais, comme dit l'autre, chacun est de son pays, et n'en peut mais; or, Camboulive était de Marseille.

V

Un jour, après une excursion, nous revenions tous les deux au campement, au petit pas de nos chevaux. Camboulive avait momentanément oublié son lion; il était très-gai, et moi aussi.

Tout à coup, nos chevaux dressèrent les oreilles et s'arrêtèrent brusquement. Il y eut un grand bruit de broussailles froissées et de gaulis qui se brisaient sous un choc impétueux. J'eus peur un instant, et je suppose que je dus pâlir. Évidemment je dus pâlir, car je remarquai que Camboulive pâlissait affreusement, et Camboulive est plus brave que moi. Si j'étais bien sûr de moi, j'affirmerais même qu'il trembla. Après tout, dans un moment de surprise, on n'est pas toujours maître de ses nerfs, et la chair et le sang sont faibles et prompts à s'émouvoir. Une douzaine de sangliers affolés passèrent comme une trombe, et...

Et ce fut tout; personne ne les poursuivait.

Camboulive se mit à rire, d'un rire un peu nerveux, du moins à ce qu'il me sembla, et s'égaya fort aux dépens de ces sangliers imbéciles qui fuyaient sans raison, comme le chien de Jean de Nivelle.

VI

Tout en plaisantant sur la peur que les sangliers avaient faite à nos chevaux (pas à nous, bien entendu), nous arrivâmes à la lisière du petit bois que nous traversions depuis une heure. Sans savoir pourquoi, je respirai plus librement, et je me tournai du côté de Camboulive pour savoir si le grand air et le grand jour produisaient sur lui le même effet.

Camboulive s'était arrêté tout court au beau milieu d'une plaisanterie; il était comme pétrifié, les regards obstinément fixés à droite. A une petite distance (oh! qu'elle me parut petite!), sur un piédestal de roche dure qui s'élevait au-dessus du sable de la plaine, un lion (notre lion) se tenait couché, le mufle appuyé sur les pattes de devant. Il avait les yeux à moitié clos, comme s'il sommeillait.

Au bruit du pas de nos chevaux, il ouvrit les yeux (qu'ils étaient grands et clairs!) et se mit à nous regarder fixement.

Si je n'étais pas aussi sûr que je le suis du courage de Camboulive, j'oserais insinuer qu'il murmura d'une voix rauque :

— C'est si gros que cela, un lion! Sainte Vierge! qu'allons-nous devenir?

Mais comme je suis aussi sûr de son courage que je le suis peu du mien, j'aime mieux croire que mon imagination troublée me fit percevoir des paroles que Camboulive n'avait pas prononcées, qu'il n'avait pas pu prononcer.

Son cheval sans doute était plus peureux que le mien, car, tout en continuant de marcher au petit pas et en tremblant, il obliqua à gauche, et se trouva séparé du lion par le mien.

Cependant nous filions tout doucement, n'osant lâcher la bride à nos chevaux de peur de faire naître dans la tête du lion l'idée de nous donner la chasse. Camboulive, par égard pour moi sans doute, ne fit pas feu sur le lion, et je lui en sus grand gré; car s'il l'avait seulement blessé au lieu de le tuer roide, c'est sur moi tout naturellement que le lion aurait sauté.

VII

Horreur! le lion se lève.

Est-ce parce que sa silhouette se détache sur le fond clair du ciel? mais ce lion me semble monstrueux. Il s'étire, c'est sans doute qu'il veut s'élancer; il ouvre la gueule, il a faim; non, il bâille, sa majesté s'ennuie. Il tourne sur lui-même comme pour se faire mieux voir, et il semble nous dire :

— Voilà ma peau; n'est-ce pas qu'elle est belle? Elle est à vous : il suffit de venir la « cueillir. »

Comme nous ne nous empressions pas d'aller « cueillir » sa royale peau, sa majesté s'impatienta, et finit par s'en aller tranquillement à ses affaires. Par bonheur, ses affaires, ce jour-là, ne l'appelaient pas de notre côté.

Quand le lion fut hors de vue, nous fîmes un temps de galop, sans rien dire. Dès que nous fûmes à portée du campement, Camboulive se retourna sur sa selle, étendit son poing dans la direction où le lion avait disparu, et l'appela triple lâche, épithète qui me parut, sur l'heure, souverainement imméritée.

— Ah! s'écria-t-il, si j'avais été prévenu d'avance, si j'avais été aussi sûr de mes amorces que je le suis de mon coup d'œil et de mon sang-froid, tu n'aurais déjà plus ta peau sur les épaules; mais tu ne perds rien pour attendre. Une si belle peau!

— Il est vrai, lui répondis-je, que ce lion était très-beau sur son rocher. Quel magnifique modèle pour un presse-papier artistique! C'est dommage que Barye n'ait pas été à notre place pour le dessiner, ou Gérard pour l'abattre.

Camboulive devint rouge comme un coq, et me répondit d'un ton de dignité offensée :

— Regrette Barye tant que tu voudras; mais que vient faire Gérard dans ta phrase? Ne suis-je pas là pour abattre cette bête... à la prochaine occasion?

VIII

Radouci par l'hommage qu'il venait de décerner à sa propre valeur, il me demanda, en souriant avec bonté, si je n'avais pas eu un peu peur.

— Je l'avoue, répondis-je pour rendre hommage à la vérité.

Il se mit à siffloter, se redressa sur sa selle, et, sans nul doute, dans son for intérieur, me prit en souveraine pitié.

De retour au campement, il me plaisanta sur mes terreurs; il plaisanta même nos Arabes qui trouvaient ma peur toute naturelle. Mais il n'est pas donné au premier venu d'être un héros.

Les nouvelles que nous venions d'apporter mirent le campement en rumeur, et il fut question d'organiser une embuscade pour la nuit suivante. N'étant point chasseur, je me récusai. La conversation roula tout naturellement sur le lion, sa force, sa fureur, ses exploits. Il y en avait de si terribles que ma moelle se figeait dans mes os et mes cheveux se dressaient sur ma tête, rien qu'à les entendre raconter. Camboulive écoutait tous ces récits avec un sourire pensif : il se recueillait en héros pour l'action.

Mais voilà qu'à force de se recueillir, il attrapa une migraine épouvantable, qui ne fit que s'accroître à mesure que la nuit s'approchait. Comme nos Arabes parlaient de remettre la battue au lendemain, afin qu'il y pût prendre part, il donna le plus bel exemple d'abnégation que puisse donner un chasseur forcené : il les pria de partir sans lui. Quoi qu'il pût dire ou faire (il alla jusqu'à se fâcher), les Arabes tinrent bon, et la partie fut décidément remise au lendemain.

Comme on allumait de grands feux autour du campement, Camboulive témoigna quelque surprise.

— Le lion pourrait venir cette nuit, répondit un des hommes.

— Eh bien, qu'il vienne! s'écria courageusement Camboulive.

— Il pourrait se jeter sur les chevaux! répondit l'homme.

— Ah! du moment que vous avez peur pour les chevaux, faites, faites, mes enfants, je ne m'y oppose pas.

IX

Vers le milieu de la nuit, je l'entendis qui s'agitait, et je lui demandai s'il souffrait beaucoup.

— Abominablement, me répondit-il.

Et il ajouta :

— Tiens! tu es éveillé; jette donc une bonne brassée de bois sur ce brasier qui s'éteint, là, de mon côté. Tu sais... les chevaux!

Le lendemain matin, il allait un peu mieux, et je le menai respirer l'air frais dans un petit vallon voisin du campement.

— Ce n'est pas là que vous *le* trouverez! dit un des Arabes à Camboulive, en lui voyant prendre son fusil.

— N'importe, répondit fièrement Camboulive, on ne sait pas ce qui peut arriver.

Il avait raison, et l'Arabe avait tort, car c'est justement là que Camboulive devait conquérir sa peau de lion.

Comme nous causions tranquillement, Camboulive tressaillit, et me dit :

— Écoute un peu!

J'écoutai de toutes mes oreilles, et j'entendis le bruit des sabots d'un âne qui résonnaient sur le sentier pierreux. En même temps, une voix d'homme, jeune et douce, modulait une mélopée monotone dont le rhythme se mesurait sur le battement des sabots de l'âne.

Nous vîmes bientôt paraître, au milieu des arbustes et des branches d'arbre, un jeune Arabe nonchalamment assis sur le dos d'un âne. Il tenait devant lui, en travers, un long fusil à pierre. Il avait, en guise de housse, l'énorme peau d'un lion récemment écorché. Les pattes, armées de griffes formidables, étaient si longues qu'elles pendaient jusqu'à terre et traînaient sur les cailloux. La peau du mufle se ridait, pressée par le talon du jeune Arabe, et dessinait comme un formidable sourire.

— Tron de l'air! s'écria Camboulive, en faisant le moulinet avec son fusil, et en dansant un entrechat; cette vilaine bête est donc morte; nous n'en entendrons donc plus parler!

On aurait cru vraiment que la mort de cette bête le délivrait d'un cuisant souci.

Je crois que cette pensée vint à l'esprit du jeune Arabe, qui était de notre campement, car il ne se gêna pas pour sourire d'un air ambigu.

La fin à la prochaine livraison.

LES COLONNES SCULPTÉES
DU TEMPLE D'ÉPHÈSE.

Le temple de Diane à Éphèse compte parmi les sept merveilles du monde. Un premier édifice, construit avant les guerres médiques, périt dans un incendie dans la nuit même où naquit Alexandre le Grand. Lorsque le conquérant macédonien fut devenu maître de l'Asie, il voulut relever le temple; mais on ne lui en abandonna pas la gloire : les Éphésiens, avec la coopération des autres villes de l'Asie Mineure, bâtirent un nouveau monument plus magnifique que le premier. C'était un temple diptère, c'est-à-dire extérieurement entouré d'un double rang de colonnes. Il y en avait cent vingt-sept, dont la hauteur était de soixante pieds. Pline nous apprend que trente-six de ces colonnes étaient sculptées, et qu'une l'était de la main de Scopas.

Des colonnes sculptées, sculptées par un statuaire fameux! Le fait semblait si étrange que l'on mit longtemps en doute l'assertion de l'écrivain romain. Si l'on n'attaquait pas sa bonne foi, on essayait au moins de corriger sa

phrase ou d'en donner une interprétation différente de celle qui se présentait naturellement à l'esprit. Quel moyen avait-on d'en contrôler l'exactitude? Il ne restait aucuns vestiges du temple. Quelques voyageurs avaient cru les reconnaître; mais ils les avaient cherchés, disait-on, hors de leur véritable place. Les doutes se sont dissipés tout à coup, et il a bien fallu confesser qu'on s'était un peu trop hâté de rectifier un texte dont l'explication semblait difficile.

Pline n'avait dit que la vérité. Les ruines du temple d'Éphèse ont été retrouvées par un Anglais, M. Wood, qui a poursuivi ses recherches pendant de longues années

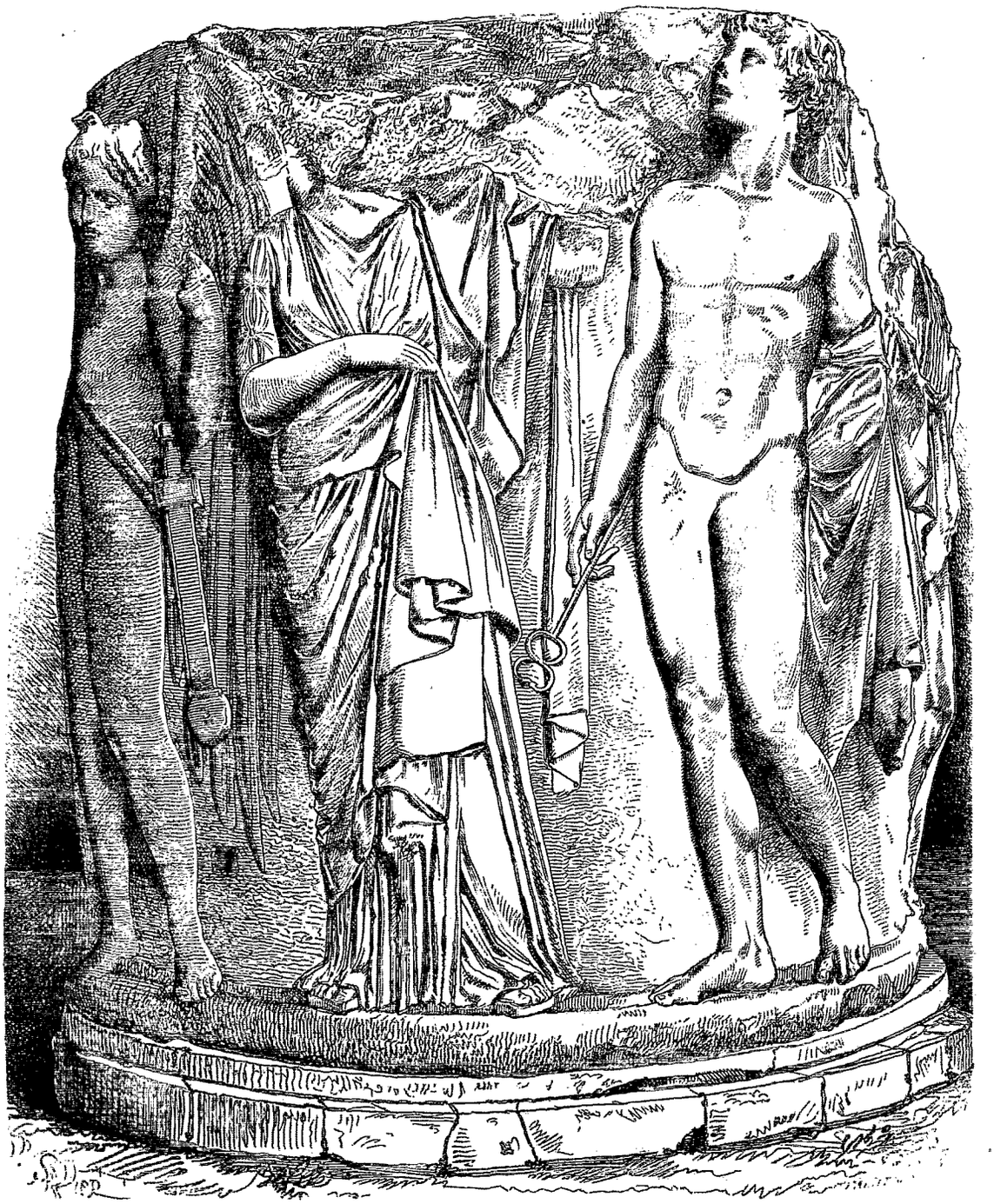

Musée britannique. — Fût de colonne

avec la plus louable persévérance. Après qu'il se fut assuré qu'il avait rencontré l'emplacement réel du temple, il en explora les ruines avec une nouvelle attention, et un jour il retrouva à moitié ensevelis des fûts de colonnes autour desquels des figures étaient sculptées en bas-relief. Deux de ces fûts ont été transportés à Londres, et sont actuellement placés dans une des salles du Musée britannique.

On voit ici reproduit celui qui est le mieux conservé. Si l'on ne peut se flatter d'avoir rendu à la lumière celui-là même que Scopas avait sculpté, du moins n'est-il pas indigne d'un si grand nom et répond-il à l'idée qu'on peut se faire d'une œuvre appartenant à son école. Des figures qui alternent, masculines et féminines, entourent la partie inférieure de la colonne jusqu'à la hauteur de 2m.25, au-dessus de laquelle commençaient les cannelures; ces figures dépassent un peu la grandeur naturelle. Une seule est tout

à fait intacte : c'est celle d'un jeune homme nu, portant seulement, suspendue à son bras gauche, une légère chlamyde, qui a glissé de l'épaule jusqu'au coude; de la main droite il tient un caducée qui fait reconnaître Hermès, le Mercure grec, le dieu des gymnases, le modèle des éphèbes qui s'exerçaient dans la palestre. Il lève la tête et dirige en haut ses regards comme pour prendre les ordres de Jupiter. Une figure de femme le précède et une autre le suit, et les nobles draperies qui les couvrent forment un heureux contraste avec la grâce juvénile du dieu qu'elles accompagnent. Les têtes manquent : aussi est-il difficile de désigner ces figures, et l'on n'a pas encore essayé de

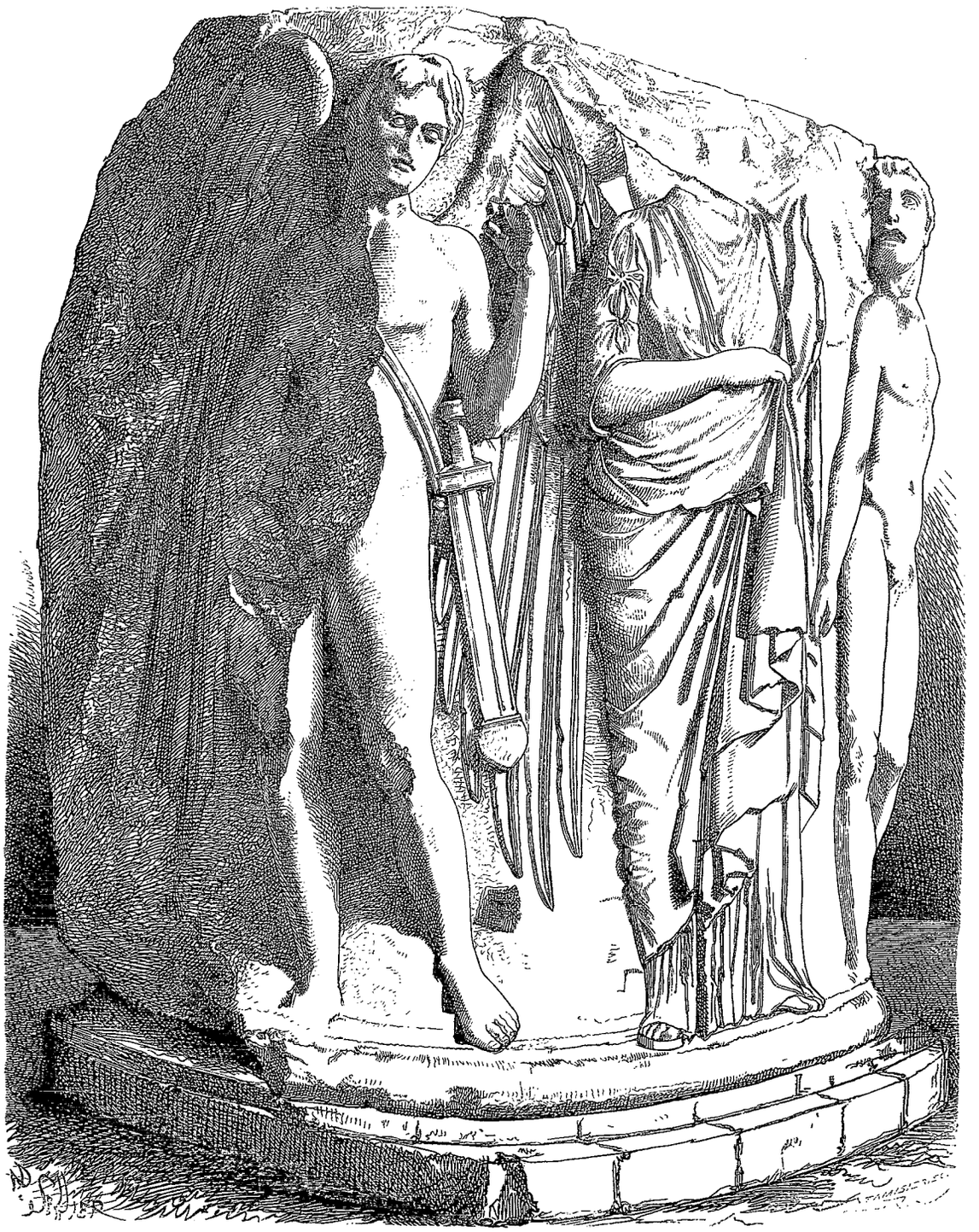

du temple d'Éphèse. — Dessin de Sellier.

leur donner un nom. La quatrième figure est ailée, légère, ses pieds touchent à peine la terre; elle tenait peut-être dans sa main une couronne ou une palme; un glaive est suspendu à son flanc : on a proposé d'y voir Agôn, qui personnifiait chez les Grecs les luttes de la palestre et des jeux publics, et qui serait ici en relation directe avec Hermès. Toutes ces figures n'ont, par rapport au diamètre du fût, qu'un faible relief.

On voit déjà par ce seul morceau comment l'art grec, dont on ne se lasse pas d'admirer la souplesse et la fécondité, a su allier dans une combinaison toute nouvelle les beautés de la statuaire aux lois rigoureuses des ordres de l'architecture.

L'école ionienne, toujours portée vers la richesse et l'abondance, a fait un pas de plus dans cette voie, lorsque le temple d'Éphèse fut reconstruit au quatrième siècle avant

Jésus-Christ. On voit avec quelle mesure et quel goût des artistes de génie ont satisfait au besoin de luxe qui était propre aux Grecs asiatiques. La découverte d'un monument qui éclaire tant de points obscurs est d'une grande importance pour l'histoire de l'art.

LA MER PALÉOCRYSTIQUE.

On donne aujourd'hui ce nom à un océan couvert de glaces anciennes, qui paraît s'étendre à environ 2 000 kilomètres des côtes septentrionales de l'Amérique et du Groenland (1).

La surface de cet amas immense de glaces serait au moins d'un million et demi de milles carrés; mais, d'après les calculs de l'expédition polaire anglaise commandée par le capitaine Nares, la distance à franchir en droite ligne pour atteindre le pôle, à partir de l'extrémité de la terre Grinnel, serait seulement de 400 milles ou 740 kilomètres.

Au printemps de l'année 1876, une partie de l'équipage de l'expédition anglaise entreprit de traverser la mer Paléocrystique. Le 21 avril, le capitaine Markham et le lieutenant Parr, avec sept traîneaux et quarante et un hommes, quittèrent le cap Joseph-Henri (terre Grinnel) et s'engagèrent résolûment sur la glace. Ils avaient devant eux un chaos de glaces, et les glaçons, dit le capitaine Nares dans son rapport, étaient pressés autour de pics de glace au sommet bleuâtre, qui pouvaient avoir de dix à vingt pieds, disposés quelquefois par rangées, mais le plus souvent séparés par une distance de 100 à 200 mètres; les intervalles étaient remplis de neige amoncelée par les vents et s'élevaient en chaînes de collines.

Ce chaos ne pouvait avoir été formé que par une suite d'hivers. La glace n'avait pas moins de 30 à 35 mètres d'épaisseur en hauteur.

La plus grande partie de chaque journée de marche était employée à déblayer dans la neige un chemin, à déplacer d'énormes blocs glacés, et à pousser ou traîner les traîneaux sans pouvoir leur faire parcourir plus d'une distance de quelques mètres en cinq ou six heures; les forces s'épuisaient à ces rudes travaux par une température de 43 degrés centigrades au-dessous de zéro.

Le capitaine Markham et le lieutenant Parr n'en persévérèrent pas moins dans leur entreprise avec le plus grand courage, et, le 12 mai, ils atteignirent le 83° 20′ 26″ de latitude septentrionale, point le plus élevé auquel l'homme soit jusqu'à présent parvenu sur notre globe.

Dans un sondage fait par une fissure de la glace, on trouva le fond à 131m.68.

Au retour, on eut beaucoup à souffrir : un pauvre artilleur de marine mourut.

Grâce à cette expédition, « ce qui est acquis aujourd'hui, dit un de nos géographes les plus autorisés (2), c'est qu'il est possible de conduire un vaisseau à moins de 400 milles (740 kilomètres) du pôle, et que de ce point il y a à faire un voyage un peu moins long que celui de Paris à Marseille, mais par un froid excessif, il est vrai, soit 50 degrés au-dessous de zéro, sur une glace immobile, amoncelée en fragments élevés. De plus, cette entreprise doit être terminée dans les quatre mois à dater du jour du départ, sous peine de ne plus pouvoir s'accomplir à cause de l'absence de lumière et de chaleur. Ce sont là des conditions terribles; cependant la traversée de ces 400 milles ne peut pas être une impossibilité, puisque 70 milles de la même région ont été une fois déjà franchis avec succès. Maintenant que l'on connaît les obstacles, n'est-il pas probable qu'on saurait s'équiper et se préparer utilement pour les surmonter? Avec la lumière électrique, avec des approvisionnements suffisants, avec la dynamite pour frayer la route, avec des agents de traction plus puissants que les chiens des terres polaires, n'aurait-on pas à la fin raison de cette formidable plaine de glace? » (1)

(1) Le mot *paléocrystique* a été formé des deux mots grecs *palaios* (ancien) et *krustallos* (glace).

(2) M. V.-A. Malte-Brun.

(1) L'illustre géographe de Gotha, Augustus Petermann, conseille de tenter une autre exploration du pôle vers la partie de l'Océan où le Gulf-Stream va éteindre la tiédeur de ses eaux, c'est-à-dire entre la Nouvelle-Zemble et les côtes orientales du groupe des Spitzbergen.

RÉFLEXIONS D'UN VIEILLARD.

SAMUEL ROGER.

Samuel Roger, né en 1763, est mort en 1855. C'est l'auteur du poëme des « Plaisirs de la mémoire » (*Pleasures of memory*), du « Voyage de Colomb », de « Jacqueline » et de « la Vie humaine. »

Lord Byron faisait un grand éloge de l'élégance du style de Roger, et disait de lui qu'il n'avait pas écrit une seule ligne qui fût vulgaire.

Roger était riche; il avait été banquier. C'était un homme de beaucoup de générosité et de bonté. « Je crois, disait Thomas Campbell, qu'il aime un peu moins les gens quand ils arrivent à la prospérité, parce qu'il ne peut plus les aider de son cœur et de sa fortune. »

« Plus j'approche de la fin de ma vie, disait Roger, plus je sens vivement tout ce qu'il y a d'intéressant et d'admirable dans ce monde. La vue des enfants m'émeut; la jeunesse est charmante; un coucher de soleil me paraît plus touchant et plus splendide que jadis; je regarde avec plus de curiosité une abeille sur une fleur. »

Il était très-délicat dans ses goûts littéraires : on rapporte de lui ces réflexions :

« Quelques écrivains torturent tellement les mots que j'en souffre réellement pour eux... j'entends pour les mots. C'est une de mes espérances que dans l'autre vie nous n'aurons plus besoin de paroles, et que nos pensées se verseront de nos âmes dans celles des autres sans tous les embarras et toutes les lenteurs d'un langage.

» Quand un livre nouveau (médiocre) paraît, j'en lis un vieux. »

Tout admirateur sincère qu'il fût de la littérature anglaise, Roger n'hésitait pas à reconnaître qu'il ne s'y trouvait pas d'auteur comique comparable à Molière, ni de prosateurs aussi puissants que Bossuet, Pascal et même Buffon.

Il n'approuvait pas l'habitude que prennent quelques personnes d'écrire d'une manière illisible. C'était, pensait-il, manquer de complaisance et presque de politesse. Dès son enfance il s'était étudié à écrire très-lisiblement, en copiant de bons modèles qu'il appliquait contre une vitre.

On cite de lui des conseils d'une moralité touchante, celui-ci, par exemple :

« S'il vous arrive de vous irriter contre une personne qui vous est chère, pensez qu'elle pourrait mourir à l'instant même : aussitôt votre colère s'évanouira. »

Il avait composé ses ouvrages sans aucune précipitation et avec la plus grande conscience. « J'ai mis neuf ans, disait-il, à écrire *les Plaisirs de la mémoire*, et autant à écrire *la Vie humaine*. »

On aimait à l'entendre parler des hommes qu'il avait connus dans les premiers temps de sa vie.

Il se rappelait avoir vu Haydn jouer à un concert avec une perruque à queue et une épée au côté.

Il racontait plaisamment que le docteur Parr, célèbre érudit, avait une véritable horreur pour le vent d'est, et que Tom Sheridan, ayant voulu le retenir chez lui à la campagne, avait imaginé de faire fixer les girouettes de sa maison dans la direction redoutée, et il avait réussi.

Une fois, en été, Gibbon (1) avait passé quinze jours en villégiature chez un de ses amis, lord Sheffield. Au moment de monter en voiture pour repartir, il demanda son chapeau : on le cherche dans sa chambre, au salon, à la bibliothèque, de tous côtés; rien. Enfin il se rappela tout à coup qu'en arrivant, quinze jours auparavant, il l'avait déposé dans l'antichambre, où en effet il était resté. Pendant son séjour il n'avait pas songé un seul moment à faire une promenade même dans les jardins ou dans le parc.

Roger assurait que lorsqu'il s'était trouvé dans des circonstances assez difficiles, il avait trouvé que les femmes lui donnaient de meilleurs avis que les hommes. « Elles ont, disait-il, leur intelligence dans le cœur, ce qui vaut mieux que de l'avoir dans la tête. » (2)

Comme exemple de vanité excessive, Roger citait John Kemble, qui, étant à Lausanne, ne pouvait supporter d'entendre admirer en sa présence le mont Blanc. Il était jaloux du colosse ; il aurait voulu qu'on n'eût d'attention que pour sa personne, et il s'indignait presque toutes les fois que l'on disait, le matin : — Le mont Blanc est-il visible ?

Il dit très-agréablement de lord Holland : « Lorsqu'il entre, à l'heure du déjeuner, il a toujours l'air d'un homme à qui vient d'arriver quelque grand bonheur. »

CADEAUX ET FAVEURS.

Le fait d'offrir des cadeaux pour se rendre plus favorable la personne dont on a besoin a-t-il quelque chose en soi de mauvais, lors même que la faveur demandée ne doit point nuire à autrui, qu'elle n'est point l'effet d'une injustice, et qu'elle n'a pour objet aucune conséquence immorale? Si l'on répond qu'on ne voit là aucun mal, il faut au moins reconnaître que celui qui accepte l'offrande est encore plus strictement tenu de veiller sur lui-même avec un renfort de scrupule. La minutie d'un casuiste n'est pas de trop pour bien porter la lumière dans tous les coins de sa conscience, car les plus fins et les plus timorés y peuvent être pris, et l'anecdote qui suit tend à faire conclure qu'il est plus sage de ne rien agréer.

Saint Louis étant à Hyères, au retour de sa première croisade, cherchait à se procurer des chevaux pour se rendre à Paris. L'abbé de Cluny lui fit alors présent, fort à propos, de deux magnifiques palefrois, en lui annonçant qu'il reviendrait le lendemain pour parler de ses propres affaires. Il revint, en effet, et le roi l'écouta *moult diligemment et moult longuement*.

L'abbé parti, Joinville s'adresse à saint Louis et lui demande s'il a écouté plus *débonnairement* cet abbé parce qu'il en avait reçu la veille deux beaux palefrois. « Le Roy pensa longuement (3) et me dit : Vraiement oyl (oui). — Sire, fiz-je, savez-vous pourquoy je vous ai fête ceste demande? — Pourquoy? fist-il. — Pour ce, Sire, que vous loe (donne avis) et conseille que vous deffendés à tout vostre conseil juré, quand vous venrez (viendrez) en France, qu'ils ne preingnent (prennent rien) de ceux qui auront à besoigner par-devant vous; car, soiés certein, se il prennent, il en escouteront plus volentiers et plus diligentment ceulz qui leur donront (donneront), ainsi comme vous avez fet l'abbé de Clyngny (Cluny).

» Lors appela le Roy tout son conseil et leur recorda ce que je li avoie dit; et il li dirent que je li avoie loé (alloué, donné) bon conseil. »

Tout est parfait dans cet incident : d'abord la moralité de l'observation du sire de Joinville et sa noble hardiesse de prendre son souverain en faute flagrante; puis, la candeur et la bonne foi de saint Louis qui *pensa longuement*, car il apercevait où tendait son vassal et cherchait une justification; enfin, l'amour de la justice et de la vérité chez le roi, qui ne balança point à appeler son conseil pour le rendre témoin de la leçon. Peut-être y mit-il un peu de malice et ne fit-il si bon marché de son amour-propre que pour profiter de cette occasion de faire connaître sa volonté, d'engager son conseil par une approbation, et d'affirmer le fond au moyen d'une forme aimable?

L'ABUS.

Dans tous les arts, l'abus consiste dans l'emploi déplacé, ou dans l'usage immodéré, volontaire ou involontaire, de moyens bons en eux-mêmes, mais employés hors de propos, et par le seul désir de produire des effets qui plaisent à la foule peu attentive ou peu éclairée, mais que les gens de goût réprouvent, dont les esprits délicats sont blessés, que les juges éclairés condamnent, et dont le temps fait bonne justice. (1)

PASSAGE DE MERCURE SUR LE SOLEIL LE 6 MAI 1878.

Nos lecteurs ont pu remarquer, dans l'article que nous avons consacré, au mois de janvier dernier, aux phénomènes astronomiques intéressants à observer cette année, qu'un passage de Mercure devant le Soleil est annoncé pour le 6 mai prochain. Cet événement céleste sera visible en France et mérite d'arrêter un instant notre attention.

Chacun sait que Mercure est la planète la plus proche du Soleil, dont elle n'est éloignée que de 14 millions de lieues (la Terre est à 37 millions), et qu'en raison de cette proximité, ce petit monde n'est visible que le soir ou le matin, jamais au milieu de la nuit, jamais bien haut dans le ciel, presque toujours caché dans le crépuscule, et par conséquent difficile à bien observer. La circonstance la plus favorable pour le voir se présente peut-être lors de ses passages devant le Soleil, qui se renouvellent assez souvent. On voit alors la planète passer devant le disque lumineux comme une tache noire parfaitement ronde et bien définie, marchant de l'est à l'ouest.

Si Mercure tournait autour du Soleil dans le même plan que la Terre, il passerait exactement devant le Soleil toutes les fois qu'il passe entre lui et nous, c'est-à-dire à peu près tous les ans, dans un intervalle de temps combiné entre les 88 jours de sa révolution et les 365 jours de la révolution de la Terre, aux points nommés ses *conjonctions* inférieures. Mais le plan dans lequel il se meut ne coïncide pas avec celui de l'orbite terrestre : il est incliné de 7 degrés. Il en résulte qu'ordinairement la planète passe à sa conjonction inférieure, non juste devant le Soleil, mais au-dessus ou au-dessous, et par conséquent reste invisible.

Ces passages sont beaucoup plus fréquents que ceux de Vénus; ils reviennent à des intervalles irréguliers de 13, 7, 10 et 3 ans. Voici leurs dates pendant notre siècle :

(1) Voy. la Table de quarante années.

(2) Il y a là de quoi faire bondir un psychologue; mais ces paroles de Roger peuvent être rapprochées utilement de ces paroles de Pascal : « Le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas », et de celles de Vauvenargues : « Les grandes pensées viennent du cœur. »

(3) *Histoire de saint Louis*, par Joinville; édition Natalis de Wailly. 1867.

(1) *Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts.*

	MILIEU (pour le centre de la Terre).	DEMI-DURÉE.
1802. — 9 novembre	8h57m02s matin	2h43m19s
1815. — 12 novembre	2 44 19	2 13 52
1822. — 5 novembre	2 02 34	1 21 37
1832. — 5 mai.	12 00 43 midi	3 28 02
1835. — 7 novembre	7 57 15 soir	2 33 53
1845. — 8 mai.	8 03 39	3 22 33
1848. — 9 novembre	8 01 47	2 41 33
1861. — 12 novembre	7 29 34 matin	2 00 23
1868. — 5 novembre	6 53 06	1 45 21
1878. — 6 mai.	6 47 51 soir	3 53 31
1881. — 7 novembre	12 46 59 minuit	2 39 09
1891. — 10 mai.	2 54 18 matin	2 34 20
1894. — 10 novembre	6 36 26 soir	2 37 36

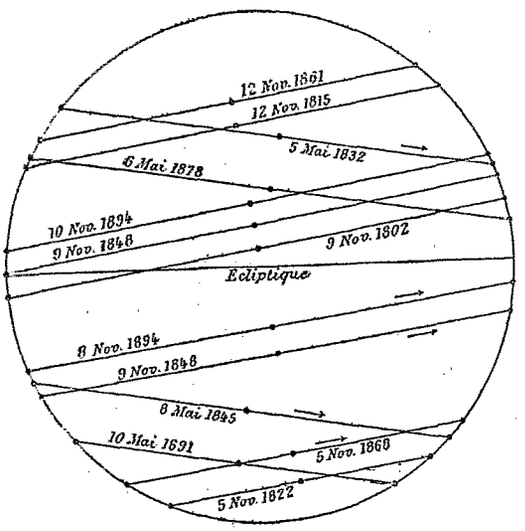

Passages de Mercure sur le Soleil pendant le dix-neuvième siècle.

La figure précédente montre chacun de ces passages dans sa forme et dans sa grandeur. Le grand cercle représente le disque du Soleil, et les lignes qui le traversent indiquent les routes suivies par la planète devant lui.

On voit que la longueur comme l'inclinaison des lignes diffèrent considérablement d'un passage à l'autre. La planète entre toujours à gauche, par l'est, pour sortir à droite, par l'ouest. A travers cette complication apparente, on peut néanmoins facilement remarquer un ordre réel : tous les passages qui arrivent au mois de mai sont parallèles entre eux ; tous ceux qui arrivent en novembre sont également parallèles entre eux.

Le passage du 5 novembre 1868 a été visible à Paris au lever du Soleil. C'était là un spectacle fort intéressant et assez rare : aussi les astronomes étaient-ils à leurs lunettes au moment calculé pour l'apparition du phénomène. J'ai pu observer et dessiner avec exactitude ce petit événement astronomique, fait assez rare en lui-même, puisqu'il ne se reproduira, d'ici à la fin du siècle, que cette année, puis en 1881, 1891 et 1894, et ne sera pas visible chaque fois à Paris.

Ce jour-là, l'atmosphère était loin d'être propice à l'observation. Entré pendant la nuit, à 5 h. 34 m. du matin, sur le Soleil, Mercure avait déjà accompli près de la moitié de sa course au lever de l'astre radieux. Astre radieux ! c'était une métaphore en ce temps de brumaire. Des nuages épais étendaient dans l'atmosphère leur voile lugubre et impénétrable. L'œil le plus attentif ne pouvait découvrir la moindre éclaircie dans le ciel entier.

Pendant plus d'une heure et demie, l'atmosphère garda son épais rideau désespérant qui flottait sous le souffle humide d'un vent d'ouest. Pour comble de malheur, ce n'était pas seulement une simple couche de nuages qui pesait ainsi sur la tête inquiète de l'observateur, mais deux immenses : la plus haute formée de cirri blancs disséminés en forme de larges balayures, la plus basse formée de cumuli-strati sombres.

Arago avait bien raison de dire, dans sa notice sur Sylvain Bailly, que l'astronomie est un dur métier, et que nos connaissances actuelles ne sont dues qu'à une série étonnante d'efforts persévérants et d'infatigable patience ; et j'ai pu constater une fois de plus, pour ma part, que l'attente en plein air des conditions de l'observation d'un phénomène céleste est un peu plus rude que la description de ce même phénomène devant la cheminée d'un salon. Mais il faut tout dire, on est si heureux au moment où l'on a le privilège de contempler ces merveilles, que soudain les murmures sur notre triste Terre (si peu faite pour l'astronomie) cessent comme par enchantement. Ainsi le voyageur, arrivé au sommet des Alpes, oublie, dans l'admiration du spectacle, les fatigues de l'ascension.

Ce n'est qu'après sept grands quarts d'heure d'une attente constante, durant laquelle l'œil perplexe épie, de seconde en seconde, sans percer les nuages mobiles, que le Soleil fit enfin son apparition dans une belle éclaircie. La planète était là, se détachant en noir non loin du bord occidental, vers lequel elle approchait lentement.

A première vue, on aurait pu facilement prendre pour Mercure une tache presque ronde qui planait dans la région opposée du disque. Cette tache était, en effet, de dimension égale à la projection de la planète ; mais, en l'examinant attentivement, on ne tardait pas à découvrir autour d'elle une pénombre, et dans son noyau des formes irrégulières.

La planète Mercure était exactement ronde, et je n'ai pu reconnaître aucune trace d'aplatissement à ses pôles, même en employant de forts grossissements. Elle était beaucoup *plus noire* que les taches solaires.

A partir de 8 h. 45 m., le ciel, rapidement éclairci, garda toute sa pureté jusqu'à la fin.

Le 6 mai prochain, le phénomène, vu de la France, présentera les phases suivantes :

Entrée de Mercure sur le Soleil	3h22m soir.
Milieu du passage.	7 10
Sortie de la planète	10 57

Le Soleil se couchant à 7 h. 20 m. pour Paris, on verra le passage depuis l'entrée jusqu'après le milieu, c'est-à-dire plus de la moitié. Mais les brumes de l'horizon pourront nuire, lors même que par une heureuse chance le ciel serait bien pur.

Le passage sera entièrement visible du commencement à la fin pour l'Amérique du Nord, le Canada, les Etats-Unis, le Mexique, et Panama.

On verra le bord du Soleil s'échancrer comme coupé par une balle, et la planète s'avancer lentement comme un point noir, suivant une ligne droite traversant le disque radieux, arriver au bord opposé du Soleil, l'échancrer à son tour, et disparaître.

Le spectacle que Mercure nous présente dans ces circonstances, nous l'offrons de temps en temps nous-mêmes aux habitants de Mars, qui doivent être plus instruits que nous à notre propre égard, car ils savent que la Terre est un astre du ciel. Il y a beaucoup de Terriens, d'Européens et de Français qui ne s'en doutent pas.

Ces passages n'ont pas l'importance de ceux de Vénus, car ils ne peuvent pas servir comme ceux-ci à vérifier la distance qui nous sépare du Soleil ; mais ils ont néanmoins leur intérêt spécial, et les astronomes attendent avec impatience le 6 mai prochain, espérant que le disque du Soleil ne sera pas obscurci par les nuages trop fréquents de notre atmosphère.

ANDROMÈDE.

La Fontaine d'Andromède, à la Granja (Espagne) (1). — Dessin de Yan' Dargent, d'après une photographie de J. Laurent.

Sur un bas-relief du Musée Capitolin, on voit Persée aidant avec grâce Andromède, vêtue d'une longue tunique et d'un ample péplus, à descendre de son rocher. Au bas est gisant le monstre mourant : c'est un animal plus hideux qu'énorme; il a une queue de poisson; son corps, très-court, est presque rond; sa gueule est large, et sa mâchoire supérieure est armée de dents.

Les auteurs anciens appellent ce monstre Ceto ou Cetus.

(1) Voy., sur la Granja, maison de plaisance des rois d'Espagne, nos tomes III et XXXIX. — La fontaine d'Andromède est placée au centre d'une pièce d'eau qu'entourent huit statues représentant les éléments et les divers genres de poésie. Nous avons reproduit, p. 265 du t. XXXIX (1871), une autre fontaine des jardins de la Granja, celle des *Dragons*.

Dans une épigramme d'Antiphile qui paraît être la description d'une peinture représentant la délivrance d'Andromède, on lit : « Le cétacé vaincu et la charmante fille de l'indiscrète Cassiopée sont le prix du vainqueur. » (1)

Une médaille de Deultum, en Thrace, figure Persée, vêtu seulement de la chlamyde, aidant de même Andromède, à demi vêtue, à descendre du rocher. Aux pieds de la jeune fille le monstre mort a replié ses anneaux : ce serait plutôt le grand serpent de mer qu'un cétacé ou un squale.

On connaît encore une autre composition antique où Persée, tenant la harpe et la tête de la Gorgone, s'apprête à délivrer Andromède, assise simplement près de là sur un rocher.

Parmi les artistes modernes qui ont pris la fable d'Andromède pour sujet de leurs tableaux, on peut citer Angelica Kaufmann et M. Ingres. Quelques sculpteurs se sont aussi inspirés de cette fable ; la fontaine de la Granja que nous reproduisons en est un exemple.

Lope de Vega a écrit un poëme sur Andromède, et Corneille une tragédie (2).

Cette œuvre de notre grand tragique, représentée pour la première fois, en janvier 1650, dans la salle du Petit-Bourbon (3), fut reprise longtemps après, en juillet 1682, par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne réunis à ceux de la rue Mazarine. Quoiqu'elle ait eu un très-grand succès, elle est loin d'être l'une des meilleures œuvres de notre grand tragique : aussi est-il juste de dire qu'elle avait été composée surtout pour donner au machiniste et décorateur Torelli (4) l'occasion de déployer toutes les ressources de son art. On avait mêlé à la poésie de la musique dont il paraît maintenant certain que l'auteur était le poëte burlesque d'Assoucy. « C'est moi, a dit impudemment cet original, qui ai donné l'âme aux vers de l'*Andromède* de M. Corneille. » Cette âme s'est toute évaporée de la pièce, et il y reste beaucoup de vers dignes de ceux du *Cid*, de *Polyeucte* et de tant d'autres chefs-d'œuvre.

Corneille a mis en tête de sa tragédie un argument (5) où, rappelant la fable d'Andromède, il explique comment il a cru devoir s'écarter des détails que donne Ovide dans ses Métamorphoses.

« Cassiope, dit-il, femme de Céphée, roi d'Éthiopie, fut si vaine de sa beauté, qu'elle osa la préférer à celle des Néréides, dont ces nymphes irritées firent sortir de la mer un monstre qui fit de si étranges ravages sur les terres de l'obéissance du roi son mari, que, les forces humaines ne pouvant donner aucun remède à des misères si grandes, on recourut à l'oracle de Jupiter Ammon. La réponse qu'en reçurent ces malheureux princes fut un commandement d'exposer à ce monstre Andromède, leur fille unique, pour en être dévorée. Il fallut exécuter ce triste arrêt ; et cette illustre victime fut attachée à un rocher où elle n'attendait que la mort, lorsque Persée, fils de Jupiter et de Danaé, passant par hasard, jeta les yeux sur elle ; il revenait de la conquête glorieuse de la tête de Méduse, qu'il portait sous son bouclier, et volait au milieu de l'air au moyen des ailes qu'il avait attachées à ses deux pieds, de la façon qu'on nous peint Mercure ; ce fut d'elle-même qu'il apprit la cause de sa disgrâce... Sitôt qu'il eut tué le monstre, le roi et la reine donnèrent avec grande joie leur fille à son libérateur.... »

Corneille fait observer, quant au lieu de la scène, qu'Ovide ne nomme pas la ville où se passa cette aventure. « Il dit pour toute chose que Céphée régnait en Éthiopie, sans désigner sous quel climat. La topographie moderne de ces contrées-là n'est pas fort connue, et celle du temps de Céphée encore moins. Je me contenterai donc de vous dire qu'il fallait que Céphée régnât en quelque pays maritime, que sa ville capitale fût sur le bord de la mer, et que ses peuples fussent blancs quoique Éthiopiens. »

Corneille eût pu placer tout aussi bien sa scène en Phénécie, car il n'ignorait point ce que dit Pline, que la ville phénicienne de Joppé (Jaffa) se vantait de posséder les chaînes qui avaient servi à lier Andromède sur le rocher, et même les os du monstre marin. On montrait le rocher, et l'édile Scaurus fit transporter à Rome, vers le commencement du premier siècle avant notre ère, ces prétendus ossements du Ceto. Quoi qu'il en soit, Corneille sur ce point s'attache à la version d'Ovide, mais il s'écarte de la supposition du poëte, dans une de ses héroïdes, qu'Andromède était basanée (1).

Il invoque le témoignage du « grand Héliodore, qui ne fonde la blancheur de sa divine Chariclée que sur un tableau d'Andromède. » Il rappelle de plus qu'Ovide lui-même dit que, « n'eût été les cheveux d'Andromède qui voltigeaient encore au vent, et les larmes qui coulaient de ses yeux, Persée l'eût prise pour une statue de marbre (2), « ce qui semble, ajoute Corneille, ne se pouvoir entendre que du marbre blanc. »

Il modifie le récit d'Ovide en supposant que Cassiopée avait vanté imprudemment, devant les Néréides, non pas sa beauté, mais celle de sa fille.

Il imagine que Persée ne passa point par hasard au-dessus du rocher où était enchaînée Andromède. « J'ai introduit Persée comme un chevalier errant qui s'est arrêté depuis un mois dans la cour de Céphée. » — Ne devait-il pas sourire un peu en écrivant ces lignes?

Il croit bien que la plupart des peintres ont pris sur eux de faire monter Persée sur le cheval Pégase pour combattre le monstre, puisque Ovide ne lui donne que des ailes aux talons ; mais il préfère imiter en cela les peintres dans sa tragédie, parce que « ce changement donne lieu à une machine tout extraordinaire et merveilleuse (du sieur Torelli), et empêche que Persée ne soit pris pour Mercure. »

Il paraît qu'en effet Pégase produisit un grand effet sur les spectateurs, et ce que racontent à ce sujet de Visé dans le *Mercure galant* (3) et les frères Parfait (4) est assez divertissant.

Corneille a écrit entre parenthèses, dans la scène III de l'acte III : « Persée (après la victoire) revole en haut sur son cheval ailé, et après avoir fait un caracol admirable au milieu de l'air, il tire du même côté qu'on a vu disparaître la princesse. »

« On a représenté le cheval Pégase, dit de Visé, par un véritable cheval, ce qui n'avait jamais été vu en France. Il joue admirablement son rôle et fait en l'air tous les mou-

(1) Anthologie grecque. — Voy. les Tables.

(2) Quinault a fait jouer un *Persée*.

(3) Ce théâtre était situé rue des Poulies, vis-à-vis le cloître Saint-Germain l'Auxerrois, sur l'emplacement d'une partie de la colonnade du Louvre.

(4) Jacques Torelli, né à Fano en 1608, mort en 1678. Il s'était rendu célèbre à Venise par les mécanismes à l'aide desquels il faisait des changements à vue. Les Vénitiens l'avaient surnommé « le grand sorcier. » Il avait composé, à Paris, outre les décorations d'*Andromède*, celles de la *Finta pazza* et d'*Orphée*.

Voy. ce que nous avons dit sur Inigo Jones au sujet des décorations théâtrales du commencement du dix-septième siècle en Angleterre, t. XXXVIII, 1870, p. 19.

(5) Dans le t. V des Œuvres de Corneille (édition des *Grands écrivains de la France* publiée sous la direction de M. Ad. Regnier, de l'Institut), la tragédie d'*Andromède* est précédée d'une notice, d'un dessein de la tragédie, d'une épître, d'un argument et d'un examen par Corneille. Ces pièces diverses sont d'un grand intérêt pour tous ceux qui aiment les lettres.

(1) Héroïde XV.

(2) *Métamorphoses*, liv. IV, vers 675.

(3) Juillet 1682.

(4) *Histoire du Théâtre-Français*, t. XII.

vements qu'il pourrait faire sur terre. Je sais que l'on voit souvent des chevaux vivants dans les opéras d'Italie : si nous voulons croire ceux qui les ont vus, ils y paraissent liés d'une manière qui, ne leur laissant aucune action, produit un effet peu agréable à la vue. »

Comment ce cheval avait-il appris à jouer si bien son rôle? C'est ce que les frères Parfait expliquent ainsi :

« Un jeûne austère auquel on réduisait ce cheval lui donnait un grand appétit ; et lorsqu'on le faisait paraître, un gagiste était dans une coulisse, où il vannait de l'avoine ; le cheval, pressé par la faim, hennissait, trépignait des pieds, et répondait ainsi parfaitement au dessein qu'on avait. Ce jeu de théâtre du cheval contribua fort au succès qu'eut cette tragédie. Tout le monde s'empressait de voir les mouvements singuliers de cet animal, qui remplissait de mieux en mieux ses devoirs. »

On peut douter que Corneille ait été au fond bien satisfait de l'emploi de pareils moyens pour faire réussir son œuvre. Mais il fallait plaire au jeune Louis XIV, qui, en 1650, n'avait que douze ans, et que les merveilleuses inventions de Torelli devaient certainement divertir bien plus que les plus beaux vers du monde. On voit clairement que c'était le but qu'on se proposait par ce que le Soleil dit à Melpomène dans le prologue d'*Andromède* :

Prends cependant le soin de le bien divertir,
Pour lui faire avec joie atteindre les années
Qui feront éclater les belles destinées...

Un peu plus loin, le Soleil et Melpomène chantent ensemble :

Cieux, écoutez ; écoutez, mers profondes ;
Et vous, antres et bois,
Affreux déserts, rochers battus des ondes,
Redites après nous d'une commune voix :
« Louis est le plus jeune et le plus grand des rois. »

On ne comprend guère aujourd'hui ces flatteries dangereuses, adressées à un enfant par l'auteur de tant de sages et nobles maximes exprimées avec une concision puissante qui les a rendues immortelles. On en pourrait extraire d'*Andromède* même d'assez dignes d'être admirées, comme celles-ci :

PHINÉE.
Quelle est cette justice, et quelles sont ces lois
Dont l'aveugle rigueur s'étend jusques aux rois?
LE ROI CÉPHÉE.
Celles que font les Dieux, qui, tout rois que nous sommes,
Punissent nos forfaits ainsi que ceux des hommes,
Et qui ne nous font part de leur sacré pouvoir
Que pour le mesurer aux règles du devoir.
PHINÉE.
Heureux sont les sujets, heureuses les provinces
Dont le sang peut payer pour celui de leurs princes!
CÉPHÉE.
Mais heureux est le prince, heureux sont ses projets,
Quand il se fait justice ainsi qu'à ses sujets !

LA MÉMOIRE

DANS LES CRISES NERVEUSES.

Les crises nerveuses déterminent parfois des réminiscences surprenantes qui pourraient passer pour un de ces phénomènes de double vue si souvent invoqués. — Dans un accès de cette nature, une somnambule avait prononcé des noms scientifiques pour désigner les plantes destinées à composer une tisane. A son réveil, elle ne put expliquer ce qu'elle avait dit dans son sommeil. Les assistants commençaient à s'extasier sur ce mystère, lorsque arriva une dame qui en donna l'explication. La mère de la somnambule, herboriste de profession, avait l'habitude d'emmener avec elle sa fille dans les champs pour recueillir des plantes qu'elle désignait par leurs noms spéciaux, adoptés en botanique. La jeune fille avait donc su ces noms autrefois ; le temps les avait effacés de ses souvenirs, mais la crise nerveuse les avait ravivés en excitant vivement l'énergie de la mémoire. Qui n'a éprouvé de pareilles réminiscences dans ses rêves, et ne s'en est rendu compte, au réveil, par des faits antérieurs anciens, depuis longtemps oubliés, et rappelés par le songe?

M. Charles Lévêque, penseur éminent, qui signale l'anecdote précédente, ne doute pas que les lambeaux de phrase en langues étrangères, échappés dans le sommeil de la bouche des somnambules de bonne foi, bien qu'ils ne sachent parler que le français, n'aient aussi pour origine quelques circonstances de jeunesse. Il importe donc, lorsqu'on est appelé à connaître de faits du même ordre, de recourir à des investigations sérieuses et de fouiller dans le passé des personnes sujettes ou assujetties aux crises nerveuses. — Que d'événements, en apparence merveilleux et extraordinaires, s'amoindrissent devant un examen attentif et raisonné ! Tout est merveilleux, en un sens, car nous ne connaissons aucune origine absolue, et nous vivons au milieu de miracles incessamment renouvelés ; mais nous découvrons peu à peu des lois naturelles qui expliquent et peuvent même faire prévoir les phénomènes extraordinaires qui nous ont d'abord saisis d'étonnement et de crainte. Contentons-nous de pouvoir ainsi reculer les limites du merveilleux et du mystère, et réjouissons-nous des initiations successives que la bonté de Dieu a réservées à notre reconnaissance et à notre amour !

DIVERSITÉ DES JUGEMENTS.

Quand on est à pied, les voitures importunent ; quand on est en voiture, les piétons sont les importuns.

Si l'on est pressé et si l'on marche rapidement, on s'étonne de la lenteur des gens qu'on a devant soi : ils n'ont donc rien à faire ! Si au contraire l'on n'a point de raison de se hâter et si l'on est dépassé ou exposé à être heurté par des gens pressés, on s'étonne de même, et on est porté à douter qu'ils aient de bonnes raisons d'aller si vite.

Si l'on est assis dans une réunion publique, et si l'on a devant soi une personne d'une haute taille ou qui penche la tête à droite ou à gauche, on a presque envie de la quereller, sans songer qu'on a peut-être derrière soi quelqu'un qui vous trouve vous-même tout aussi incommode.

LE CORPS ET L'ESPRIT.

Cultive tes champs, mais aussi ton jardin, afin de récolter avec le blé des fruits et des fleurs : on ne vit pas seulement de pain.

Qu'il en soit de même pour ton esprit. Cultive en toi le bon sens : c'est le pain nécessaire à la vie ; mais il est assez agréable et même utile d'y ajouter quelque autre chose : on ne vit pas seulement de bon sens.

WHATELEY.

LA PIERRE-LYS.

FÉLIX-ARMAND, CURÉ DE SAINT-MARTIN.

Quillan, bourg d'environ deux mille âmes, est bâti sur les bords de l'Aude, au milieu d'une petite plaine resserrée dans un cirque de montagnes. Quand, en sortant du bourg, on se dirige vers Perpignan, on a devant soi une haute falaise de rochers calcaires dont les cimes, en partie dénudées, en partie couronnées de noires forêts de sapins, découpent leurs capricieuses dentelures sur l'azur du

ciel. La route se dirige vers cette falaise, dans laquelle on n'aperçoit d'abord aucune ouverture, et d'où cependant semblent sortir les eaux bouillonnantes de la rivière. On passe au pied du petit village de Belvianes; puis, au détour d'un pli de terrain, on se trouve tout à coup au pied des masses calcaires qui ferment la vallée.

Une fissure profonde, taillée à pic, apparaît alors dans le massif. Les eaux impétueuses du torrent, qui se sont creusé ce passage, l'occupaient seules autrefois, et, sur une longueur de quatre kilomètres, ce défilé sauvage, appelé défilé de la Pierre-Lys, était absolument inabordable. Il fallait s'élever sur les plateaux qui le dominent, et faire des détours longs et pénibles pour descendre par des sentiers de chèvres au village de Saint-Martin, perdu au milieu d'un chaos de rochers immenses, d'où l'on pouvait gagner Axat, et de là la route de Caudiès et de Perpignan. Cette route, venant de Quillan, était obligée d'aller chercher dans une autre direction un passage plus facile, qu'elle n'atteignait encore qu'au moyen de rampes d'une longueur et d'une roideur excessives.

Tel était l'état des choses lorsque, il y a cinquante ans environ, un modeste prêtre, nommé Félix Armand, curé de Saint-Martin, conçut le projet de briser la barrière qui séparait son village du reste du monde. Il se mit à la tête des montagnards, et, le pic à la main, il attaqua le roc, et traça un étroit chemin suspendu sur l'abîme. A l'entrée même du défilé, un roc énorme, qui semblait placé là comme une sentinelle formidable, barrait le passage; le courageux abbé n'hésita pas : il attaqua le roc par le milieu et le perça de part en part. Ce petit tunnel, long de six ou sept mètres, qui a été élargi depuis, porte un nom caractéristique : on l'appelle dans le pays « le Trou du Curé. »

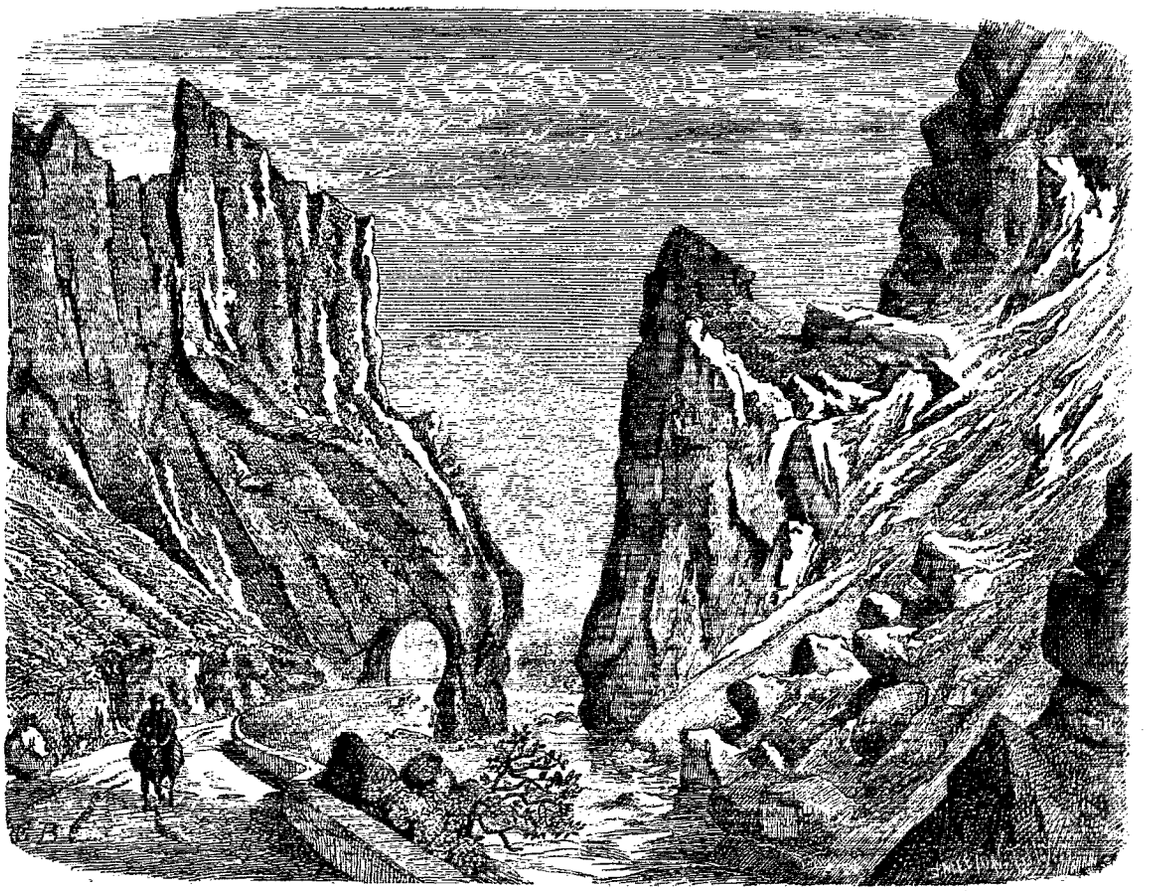

Défilé de la Pierre-Lys (département de l'Aude). — Le Trou du Curé. — D'après un dessin de M. E. Balandier.

Félix Armand venait d'accomplir une œuvre d'une haute utilité, non-seulement pour son village, mais pour le pays tout entier. Il mettait en communication directe avec Quillan et le reste du département toute une région considérable, riche en forêts, en bestiaux, en fourrages, en sources thermales et minérales, que l'isolement et le manque de débouchés condamnaient auparavant à végéter péniblement. Du jour où le Trou du Curé fut percé, les relations s'établirent et ne cessèrent de se développer, en exigeant en même temps l'amélioration du modeste sentier primitif. Ce fut d'abord un chemin vicinal, où les charrettes ne pouvaient passer, mais où circulait cependant, durant la belle saison, la curieuse carriole, d'un modèle tout spécial, qui transportait les infirmes aux bains de Carcanières ou d'Escouloubre. En 1855, le chemin fut transformé en route départementale; on perça alors, à l'extrémité sud du défilé, un souterrain de quatre-vingts mètres de long, qui traverse un contre-fort que l'ancien chemin contournait. Aujourd'hui, la route départementale, devenue route nationale de Bayonne à Perpignan, est de nouveau élargie et améliorée, et bientôt peut-être le sifflet des locomotives retentira dans ces gorges, encore inaccessibles il y a cinquante ans.

Les quatre vers suivants sont écrits sur le roc, au-dessus du Trou du Curé, du côté de Quillan :

> Arrête, voyageur! le Maître des humains
> A fait descendre ici la force et la lumière;
> Il a dit au pasteur : « Accomplis mes desseins. »
> Et le pasteur des monts a brisé la barrière.

Cette inscription, moins recommandable par la forme que par l'intention, a le tort de ne pas rappeler le nom de Félix Armand. La ville de Quillan voulut, il y a quelques

années, consacrer par un monument public le souvenir du pasteur; elle décida qu'une statue lui serait élevée sur une de ses places. Déjà les fonds étaient réunis; la statue même, si je ne me trompe, était commandée à un de nos sculpteurs en renom, lorsque éclata la funeste guerre de 1870. L'argent reçut une autre destination, et depuis ce moment on n'entendit plus parler du projet. Mais il n'est pas abandonné, et tôt ou tard, sans doute, il sera repris et réalisé.

Quand on a franchi le Trou du Curé, on est saisi à la

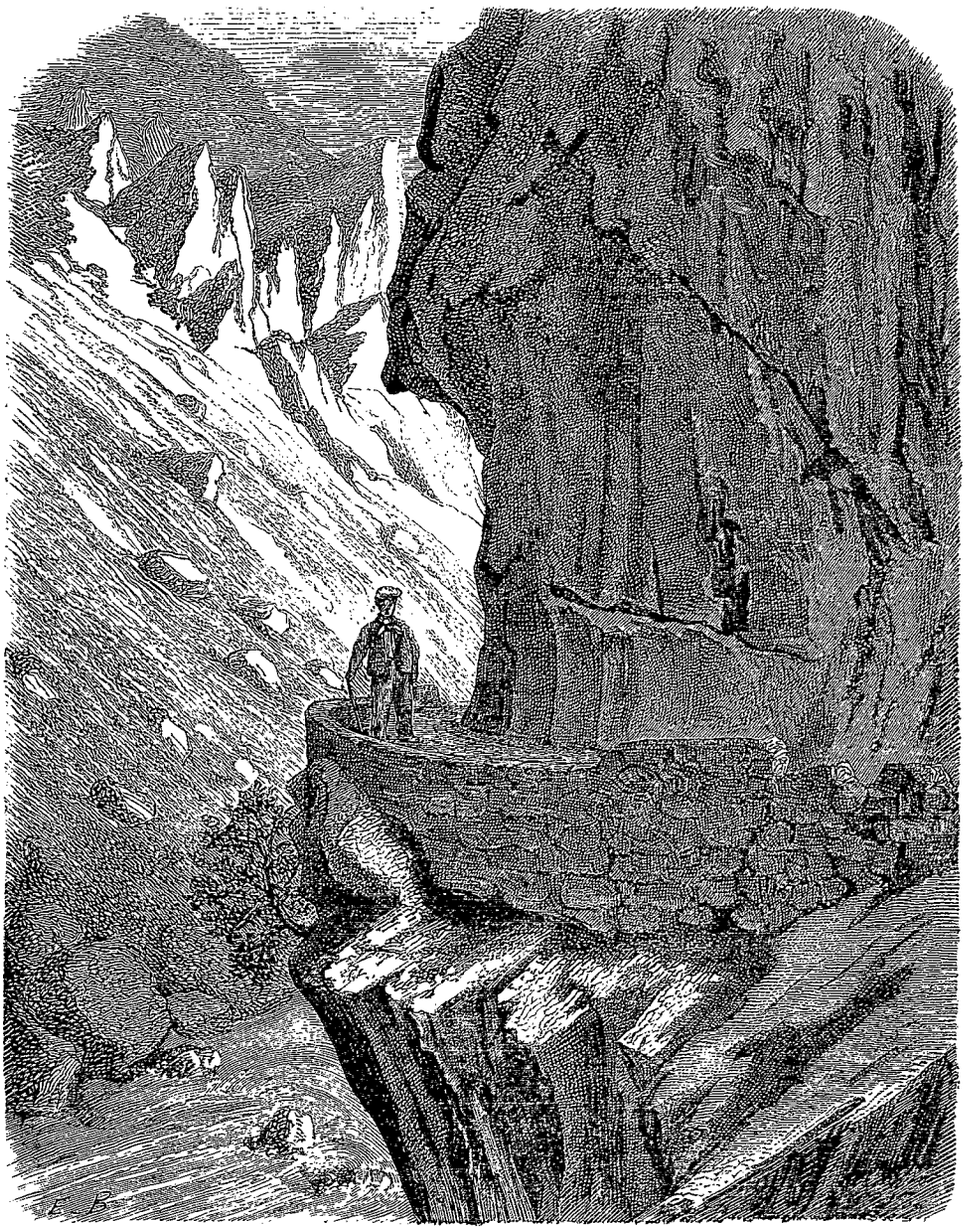

Une partie de l'ancien chemin de Quillan à Saint-Martin. — D'après un dessin de M. E. Balandier.

fois par la grandeur du spectacle et par la variété des aspects qui s'offrent successivement à l'œil étonné. Ici, c'est une immense muraille de calcaire qui plonge à pic dans la rivière; là, des rochers gigantesques, dont les sommets se découpent en pointes et en aiguilles de la façon la plus bizarre et la plus hardie, semblent ne tenir debout que par des miracles d'équilibre; ailleurs, c'est un chaos de blocs énormes, écroulement colossal de quelque masse minée par les siècles. La route serpente au milieu de ces horreurs, s'accroche aux flancs de la montagne, se suspend sur la rivière; à certains endroits, le roc, creusé par-dessous pour lui livrer passage, surplombe au-dessus d'elle de toute sa largeur, suspendu dans le vide comme une voûte dont un des pieds-droits aurait disparu. Enfin, après avoir franchi un tunnel de seize mètres, creusé l'année dernière, et, immédiatement après, le souterrain de quatre-vingts mètres percé en 1855, on arrive au petit village de Saint-Martin, où se voient les ruines d'une ancienne abbaye. De ce point jusqu'au village d'Axat, situé à douze kilomètres de Quillan, la vallée s'élargit un peu, mais sans cesser d'être sauvage et grandiose.

Axat, dominé par les ruines de son vieux château, présente l'aspect le plus pittoresque. Au delà de ce village, la vallée se resserre de nouveau, et l'on arrive aux gorges de Saint-Georges, second défilé moins allongé que celui de la Pierre-Lys, mais non moins imposant.

De nouvelles surprises attendent le voyageur qui, continuant à remonter le cours de l'Aude, s'engage dans les forêts antiques qui couvrent les pentes abruptes de la montagne, et où l'on chassait encore l'ours il n'y a pas bien longtemps. Un sentier étroit, construit récemment et entretenu aux frais de l'État, est d'ailleurs le seul chemin

qui s'offre à lui, en attendant qu'une route nationale, actuellement en construction, ait ouvert à la circulation et à la civilisation ces gorges sauvages, au fond desquelles la nature a fait jaillir d'abondantes sources thermo-minérales dont la valeur est scientifiquement constatée, mais qui sont restées jusqu'ici presque inaccessibles.

UNE PEAU DE LION.

ANECDOTE.

Fin. — Voy. p. 105.

X

Avec un tressaillement qui ressemblait fort à un tremblement de joie, Camboulive frappa le sol avec la crosse de sa carabine, et s'écria :

— Et la fameuse battue de ce soir! elle est...

Il employa un terme si vilain, que, pour rien au monde, je ne voudrais le transcrire ici. Le mot traduit en langue honnête signifiait que la battue était, comme on dit vulgairement, tombée dans l'eau.

— Où, quand, comment as-tu tué ce brigand? demanda-t-il au jeune Arabe,

— A la lisière du bois, cette nuit, je m'étais embusqué sur un arbre...

Camboulive me regarda avec un air de triomphe :

— Sur un arbre! tu l'entends, sur un arbre! La belle malice, un enfant en ferait autant.

Le jeune homme rougit et marmotta en arabe :

— Je voudrais bien t'y voir!

— Qu'est-ce qu'il jargonne? me demanda Camboulive, qui ne savait pas l'arabe.

Je me permis de ne pas traduire littéralement, et même, de ne pas traduire du tout.

— Il dit, répondis-je effrontément, qu'avec un malheureux fusil à pierre!...

— C'est juste, c'est juste, reprit Camboulive, subitement radouci. Et il ajouta, en frappant de la paume de sa main la crosse de sa carabine : — Tandis que nous autres, avec des joujoux comme ceux-là... c'est bien différent.

XI

La battue projetée n'eut pas lieu; elle était désormais sans objet, puisque le lion était mort. Quant à la peau du lion, elle finit par passer des mains du jeune Arabe dans celles de Camboulive. Pour conclure définitivement cette petite transaction, il vint m'emprunter quelque argent.

Quoique je ne lui eusse demandé aucune explication, il se crut obligé de m'en donner une.

— Tu sais, me dit-il en rougissant, c'est pour cette peau. Allons, ne prends pas cet air étonné, reprit-il en partant d'un franc éclat de rire. Après tout, je ne l'achète pas dans un bazar; tu vois que je me la procure en rase campagne!

La campagne, en cet endroit, était parfaitement rase, il n'y avait pas à discuter là-dessus. Camboulive paraissait si enchanté de la tournure qu'avaient prise les événements, que je n'eus pas le courage de le plaisanter.

— Et ta migraine? lui demandai-je en souriant.

— Ah oui! ma migraine! reprit-il avec un rire un peu forcé; partie, disparue, évaporée.

XII

La peau du lion, dûment préparée, se voit encore dans le salon du colonel. Toutes les fois que je lui rends visite, il ne manque pas de me la montrer d'un air un peu goguenard. Dernièrement, il me dit :

— Vous n'êtes pas devenu plus chasseur qu'autrefois, vous. Bah! cela n'est pas donné à tout le monde. Avez-vous eu récemment des nouvelles d'Ernest? La dernière fois qu'il m'a écrit, il parlait d'aller faire un tour dans l'Inde, pour chasser le tigre. Quel gaillard!

Je ne voulais pas détruire les illusions du cher vieux colonel, et, d'un autre côté, je ne voulais pas mentir. Je me suis donc humblement incliné, sans dire un mot.

Je crois inutile d'ajouter que je n'éprouve aucune inquiétude sur les dangers que pourrait courir mon ami Ernest Camboulive en chassant le tigre.

LA CHASSE AUX LIONS CHEZ LES ARABES.

La chasse au lion, telle que la pratiquent les Arabes, exige un véritable courage et n'a jamais lieu sans coûter la vie à plusieurs d'entre eux.

Quand les déprédations d'un lion sont devenues telles qu'il faut absolument y mettre un terme, on convoque de douar en douar les chasseurs à une assemblée générale, qui a lieu autour d'un feu, non loin du théâtre de ses exploits. Là, des quêteurs habiles viennent rendre compte de leurs recherches, dire les pistes qu'ils ont trouvées, l'endroit exact où il doit être gîté, et si c'est un lion, ou si c'est une lionne avec ou sans lionceaux. Les vieillards tiennent conseil et décident de la façon dont l'attaque aura lieu. Quelques jeunes gens sont envoyés sur les crêtes de la montagne, en des points bien visibles, pour de là guetter le lion et avertir les chasseurs de tout ce qu'il fait, à l'aide de signes télégraphiques conventionnels.

Les combattants chargent leurs armes et s'avancent alors, en poussant des cris de défi, des injures, des hurlements, jusqu'au fourré où l'on suppose que le lion est endormi (1). Ennuyé par ces cris, le lion, s'il est jeune, sort quelquefois, et la bataille commence aussitôt; mais s'il est vieux, si déjà il a été traqué, il reste caché sous les lentisques jusqu'au dernier moment, se rasant contre terre, tout prêt à s'élancer sur le premier homme que sa mauvaise étoile amènera à portée.

De façon ou d'autre, il finit par se montrer. Les Arabes alors serrent les rangs, se plaçant sur deux lignes; les premiers, un genou en terre, épaulent et attendent. Le lion rugit, regarde ces hommes, recule, se recouche, se relève, fouette de sa queue les branchages, aiguise ses ongles. Le chef fait un signe : le premier rang de chasseurs décharge ses armes. Le lion s'élance, et vient tomber le plus souvent sous le feu du deuxième rang, qui passe en avant. Ce moment est critique, car le lion ne cesse la lutte que lorsqu'une balle l'a frappé à la tête ou au cœur. Il n'est pas rare de le voir continuer à combattre avec dix ou douze balles à travers le corps : c'est-à-dire que les chasseurs ne l'abattent presque jamais sans avoir des hommes tués ou blessés.

Sa férocité est d'autant plus grande qu'il est plus grièvement blessé. L'homme saisi par lui au sortir du repaire en est quitte souvent pour de légères blessures, et le lion l'abandonne même volontiers pour courir sur une autre proie; mais le premier feu essuyé, il devient terrible, déchirant horriblement les malheureux qu'il atteint; et lorsqu'il est à bout de forces, près de succomber, il rassemble tout ce qui lui reste d'énergie, s'élance sur un chasseur, le renverse, se couche sur lui, lui enfonce lentement ses griffes dans les chairs, le torture longuement, fait durer

(1) On sait que le lion dort pendant la chaleur du jour et ne retrouve sa vivacité que pendant les nuits froides. Ce n'est pas, en effet, comme on le croit généralement, un animal des pays chauds à proprement parler; il aime le froid et s'en trouve bien. Dans les ménageries, on ne perd jamais de lions pendant l'hiver.

son agonie autant que la sienne, mais ne meurt jamais sans lui avoir broyé la tête.

Parfois les combattants parviennent à faire sortir le lion de la forêt et à l'amener en plaine. Là, il est attendu par des cavaliers, et une nouvelle chasse commence. Celle-ci est moins dangereuse, car le lion ne court pas vite, et, ses premiers bonds évités, le cavalier peut impunément le tirer et le tuer sans danger; il est vrai qu'une fausse manœuvre, une seconde d'hésitation, peuvent mettre homme et cheval à la merci du carnassier, qui, en ce cas, les a broyés tous deux en un clin d'œil.

La chasse terminée, on dépouille le lion. L'Arabe qui lui a porté le coup de grâce s'affuble de la peau. Le corps, dépecé en quartiers, est emporté sur des branchages, et on rentre triomphalement dans le douar.

Quelques hommes héroïques vont parfois attaquer le lion seul à seul. Certains vont le frapper dans son repaire au lendemain d'un rapt de bestiaux, alors qu'il dort engourdi par une digestion laborieuse. C'est ainsi qu'agissait Kaddour-Ben-Mohammed. D'autres l'attendent à l'affût, au passage, comme Abd-Allah. D'autres encore, à l'exemple de Si-Mohammed-Esnoussi, lequel, selon les notes ajoutées par Abd-el-Kader au livre du général Daumas sur le Sahara, tua près de cent lions dans sa vie, chassent le lion à cheval, pendant la nuit, au milieu même de la forêt.

Les Arabes ne recourent pas toujours, cependant, à d'aussi dangereux procédés pour détruire leur ennemi; ils usent aussi de piéges et de stratagèmes. Ils pratiquent sur la route de son repaire un trou profond recouvert de branchages : l'animal brise par son poids ce léger plancher et tombe dans la fosse. D'autres fois, au contraire, c'est dans ce trou, recouvert de forts madriers, que se cachent les chasseurs; non loin d'eux on place un appât, et lorsque le lion flaire la proie ils le fusillent à bout portant; seulement le lion, s'il n'est pas atteint, se jette souvent sur l'affût ou *melebda*, brise les madriers, et dévore les chasseurs. Pour éviter ce danger, les Arabes font quelquefois leur affût en branchages et se placent en haut d'un arbre.

Mais de tous ces piéges, le plus usité, celui qui réussit le mieux, est le *zoubia*. Voici en quoi il consiste : un douar étant clos de trois côtés par des murailles et des habitations, on le ferme du quatrième par une fosse longue, profonde de dix mètres, large de cinq, dont les parois vont s'écartant vers le fond. On l'entoure d'une haie de deux ou trois mètres de haut, formée de troncs d'arbres, qui la dérobe à tous les yeux, et en arrière, dans le village, mais tout contre la fosse, on parque les troupeaux.

Le lion, qui a l'habitude de franchir les clôtures des parcs à troupeaux, arrive près du douar, entend et sent les bestiaux qu'il croit contre la haie extérieure, bondit, et tombe en rugissant de colère dans la fosse, où aussitôt tout le village accourt pour le regarder, l'insulter, et le fusiller à loisir.

C'est ainsi qu'on se procure la plupart des peaux de lion actuellement en vente chez nos fourreurs. Le nombre de ces fauves va, du reste, diminuant sensiblement à mesure que l'Algérie se peuple, et on peut prévoir l'époque où ils disparaîtront à peu près aussi complétement de notre colonie que les loups de l'Angleterre[1]. Cependant il y en a encore assez pour commettre des dégâts sérieux, et il serait à désirer que les exploits de quelques officiers de l'armée d'Afrique, qui cherchent en ce moment à suivre les traces des Jules Gérard et des Bombonnel, fussent encouragés de toutes les façons.

[1] On ne le trouve plus actuellement que dans les parties les plus désertes de l'Atlas. Au temps de Xerxès, il était abondant en Grèce et en Turquie; autrefois on en trouvait en Espagne. Mais peu à peu il a reculé devant la civilisation agricole; et maintenant, pris entre les pays méditerranéens cultivés qu'il fuit, et le désert dont le climat le tue, il est évident que le *lion de Numidie* disparaîtra assez rapidement.

QUELLE EST LA DATE VRAIE

DE LA NAISSANCE DE NAPOLÉON Ier?

Dans le volume de l'année 1877, nous avons donné, page 70, la date du 15 août 1769 pour celle de la naissance de Napoléon à Ajaccio, nous conformant ainsi à toutes les biographies. — Des réclamations nous sont venues de pays étrangers.

Cette date serait erronée d'après ce qu'on nous en a écrit : Napoléon serait né dans les premiers mois de 1768, avant la réunion de la Corse à la France, réunion qui ne fut accomplie que par l'édit de Louis XV du 15 août de cette même année, à la suite de la cession de l'île faite par la république de Gênes. Or, Charles Bonaparte, père de Napoléon, aurait cru avoir un intérêt à faire fixer la date de la naissance de son fils à une date postérieure, afin de pouvoir le présenter à l'École militaire comme étant né Français. De là cette date du 15 août 1769, que l'empereur aurait postérieurement adoptée avec d'autant moins de scrupule qu'il ne lui déplaisait pas de faire coïncider le jour de sa fête avec la solennité de l'Assomption.

Tout cela n'est qu'un échafaudage de suppositions. Le bruit en a couru quelque temps, en effet, dans les premiers moments de la restauration bourbonienne, et on lui donnait une assez solide apparence de fondement en l'appuyant sur l'acte même de mariage du général Bonaparte avec Joséphine de Beauharnais.

Cet acte de mariage, passé devant l'officier civil du deuxième arrondissement de Paris, visait un acte de naissance du 5 février 1768, écrit en latin assez confus, et dont copie avait été envoyée par les bureaux du ministère de la guerre; mais on a reconnu depuis que ces bureaux avaient envoyé par erreur l'acte de naissance qui concernait le frère aîné de Napoléon. On a pu s'en assurer en Corse sur les registres de l'état civil d'Ajaccio, et dans les archives de l'École militaire, où l'acte de baptême de Napoléon s'est retrouvé, portant bien la date du 15 août 1769 pour la naissance. On lit aussi dans les Mémoires de Joseph Bonaparte le passage suivant : « Charles Bonaparte avait alors cinq enfants dont j'étais l'aîné, étant venu au monde en 1768, à Corte. » — Ajoutons que la naissance de Napoléon avant la réunion de la Corse n'aurait apporté aucun empêchement à son entrée à l'École militaire.

Les détails de cet imbroglio, avec la reproduction textuelle des pièces officielles, sont consignés tout au long dans le curieux *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* de Jal, ouvrage d'érudition et de recherches patientes qui rappellent les travaux des Bénédictins.

Nous profitons de cette occasion pour ajouter aux noms des maréchaux illustres nés la même année que Napoléon et cités dans l'article de 1877, page 70, le nom de Lannes, *duc de Montebello*, venu au monde le 11 avril 1769, à Lectoure. Il était teinturier dans cette ville, lorsqu'en 1792 il eut l'idée de s'engager. Trois ans après, il était colonel, et neuf ans plus tard maréchal de France (1804). Millesimo, Lodi, Arcole, Pavie, en Italie, Aboukir en Egypte, Saragosse en Espagne, le virent dans tout l'éclat de sa bravoure impétueuse; mais il ne jouit pas longtemps de son grade et de ses titres : à la bataille d'Essling, en Allemagne, il eut les deux jambes fracassées par un boulet (22 mai 1809); il subit l'amputation et succomba.

Un autre grand général de la révolution, Joubert, naquit aussi dans cette féconde année 1769, à Pont-de-Vaux,

en Bresse. Étudiant à Dijon, il quitte le droit, devient volontaire en 1791, passe par tous les grades inférieurs, et mérite, par ses talents militaires, d'être nommé, sept ans après, en 1798, général en chef de l'armée d'Italie, pendant l'expédition d'Égypte. Le Directoire avait le dessein de lui confier sa défense, d'en faire son épée; mais il périt le 15 août 1799, à la bataille de Novi, frappé d'une balle auprès du cœur. S'il eût vécu, Bonaparte l'aurait trouvé, à son retour d'Égypte, déjà loyalement investi de la plus haute puissance militaire sous les ordres du gouvernement de l'époque. C'était un homme grave, modéré, instruit, d'un rare désintéressement, d'une infatigable activité, inspirant une confiance extraordinaire aux soldats dont il partageait les dangers et les privations. L'occasion du 18 brumaire ne se fût probablement pas présentée.

COMMENT SE FORMENT LES CYCLONES.

Les cyclones s'élaborent, sous l'action de la chaleur du soleil, dans les hautes régions de notre atmosphère. Celle-ci, soulevée périodiquement par cette chaleur au-dessus de son niveau naturel, s'épanche et se déverse vers les pôles, à droite et à gauche de l'équateur, en vastes courants qui règnent au-dessus de nos têtes. Nous les suivons de l'œil, bien qu'ils soient invisibles, à l'aide des nuages tout particuliers que ces courants charrient. Ce sont les nuages les plus élevés, formés non de gouttelettes d'eau liquide, mais de fines aiguilles de glace, qui donnent si souvent au ciel un aspect pittoresque et produisent autour du soleil et de la lune des phénomènes de lumière si curieux. Au sein de ces fleuves aériens se forment fréquemment de vastes mouvements giratoires analogues aux tourbillons de nos cours d'eau. Les spires de ces tourbillons aériens descendent indéfiniment jusqu'à ce que l'obstacle du sol les arrête, entraînant dans leur sein l'électricité des hautes régions, mêlant les nuages glacés aux nuages aqueux des couches inférieures, produisant partout sur leur passage, aussi rapide qu'un train express, l'ouragan, la pluie, le tonnerre, et parfois donnant le spectacle resté si longtemps inexpliqué de masses énormes d'eau subitement frappée à glace au sein des éclairs, et tombant en grêle sur la terre. (1)

DAGUE OU MAIN-GAUCHE A TROIS LAMES,

ARME DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Cette sorte de dague italienne est devenue assez rare; peu de musées ou collections particulières en possèdent des exemplaires. Celle que nous avons dessinée est empruntée au Musée de South-Kensington, à Londres; on en peut voir une à peu près semblable, mais d'un moins beau travail, au Musée d'artillerie à Paris.

On ne se servait de cette arme, paraît-il, que dans les duels, pour « parer » avec la main gauche, alors que la droite était armée de la longue épée de combat; de là le nom de *main-gauche* donné à ces dagues, dont la lame, au moyen de ressorts extrêmement puissants, se séparait en trois branches dès que l'on appuyait sur un bouton placé à la partie médiane ou à l'extrémité du manche, et formait ainsi une *avant-garde* d'une très-grande étendue dans laquelle on cherchait à surprendre l'épée de l'adversaire.

On peut supposer cependant que les redoutables *bravi* de Venise, de Florence ou de Milan, se servaient de cette arme terrible aussi bien que du stylet; mais comme ils étaient presque toujours les seconds dans les rencontres que les seigneurs auxquels ils appartenaient pouvaient avoir entre eux, l'usage qu'ils en faisaient n'empêcherait pas de croire à l'emploi presque exclusif de ces armes pour les duels.

Selon la tradition, ces dagues à trois lames seraient d'origine allemande, et l'on croit que, dès le commencement du quinzième siècle, elles servaient dans les séances occultes des *francs-juges*. On les faisait apparaître au moment où l'on prononçait le serment au nom de la Sainte-Trinité, les trois branches de l'arme en étaient un symbole; tous les

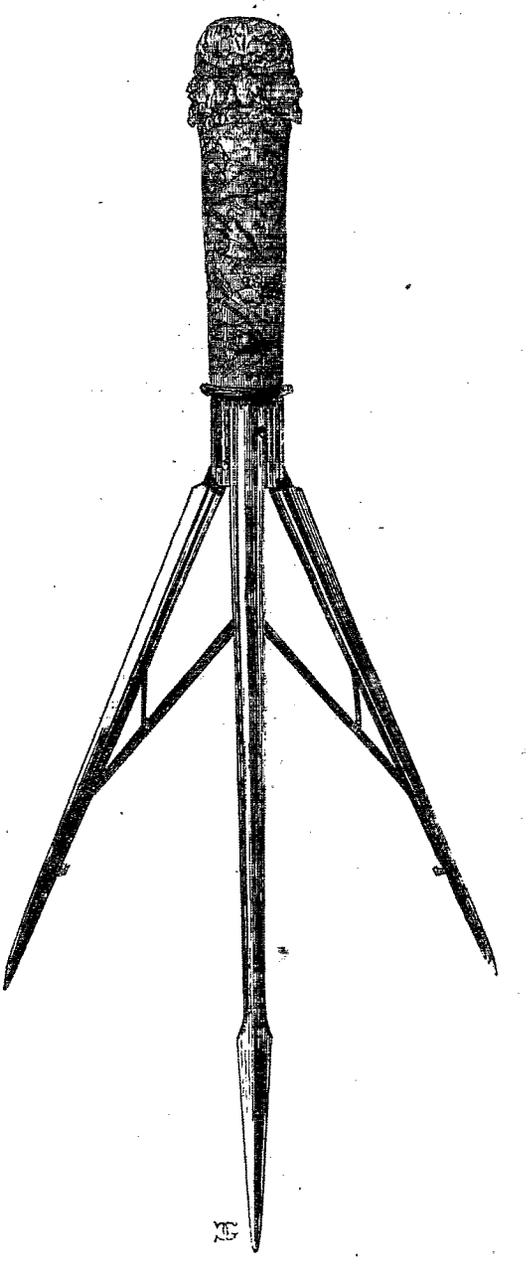

Musée de South-Kensington. — Dague italienne du seizième siècle. Dessin d'Édouard Garnier.

membres de la terrible association devaient être pourvus d'une dague semblable. Le Musée de Sigmaringen possède une de ces armes, longue de 43 centimètres, avec inscription.

Ces « mains-gauches » étaient presque toutes d'un travail soigné; celle que reproduit notre gravure est particulièrement remarquable par la finesse de la ciselure de sa poignée, qui est en bronze doré.

(1) Faye, membre de l'Institut.

UN CAFÉ A TANGER

(MAROC).

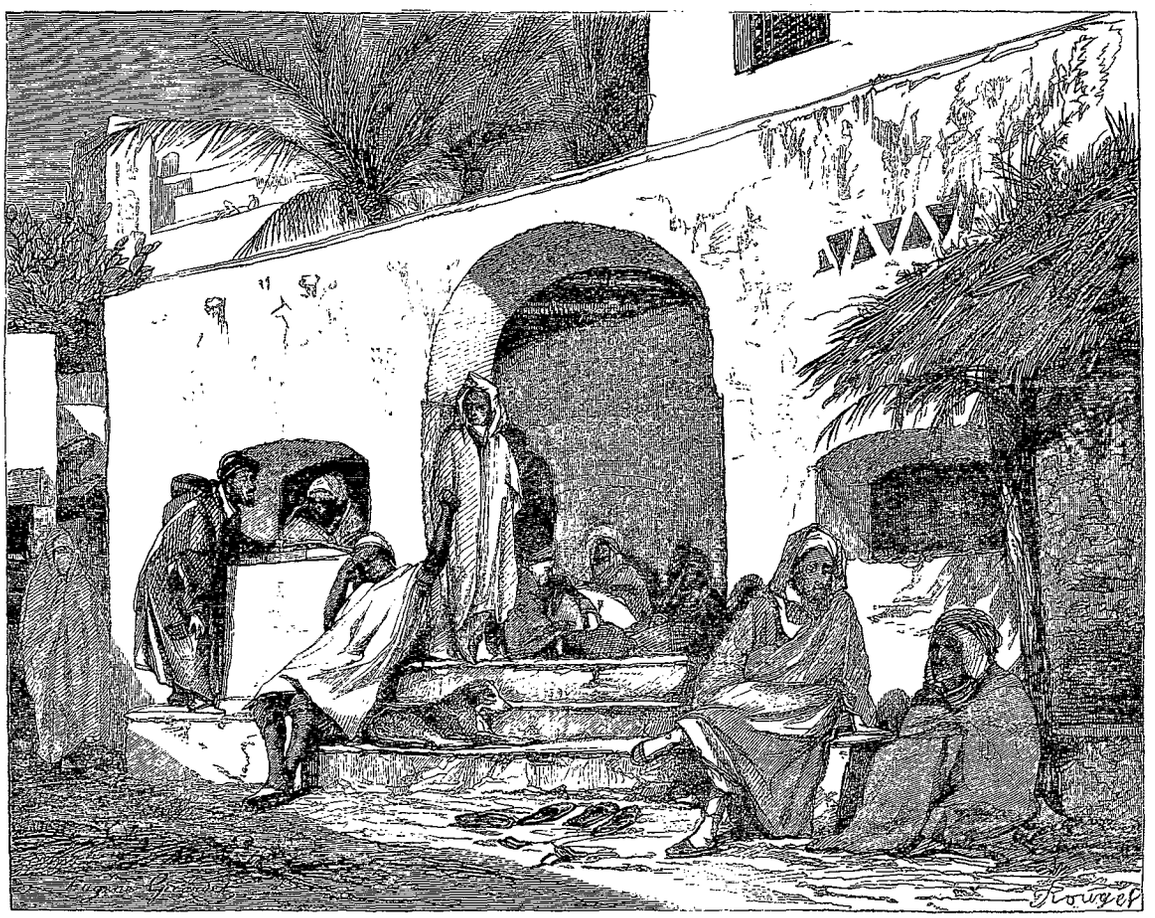

Un café à Tanger. — Dessin d'Eugène Girardet.

« Tanger, dit Horace Vernet (1), est une assez vilaine ville, à peu près dans la position d'Alger, mais cependant plus pittoresque. »

Pour un autre voyageur (2), Tanger n'est rien qu'un grand village, « un labyrinthe inextricable de ruelles tortueuses, ou plutôt de corridors bordés de petites maisons carrées, blanchies, sans fenêtres, avec une petite porte où une personne à peine peut s'introduire. La place principale, l'unique, pour ainsi dire, est un petit espace rectangulaire dont le pourtour est garni d'échoppes arabes qui paraîtraient mesquines dans la plupart de nos villages. D'un côté, il y a une fontaine toujours entourée d'Arabes et de nègres occupés à puiser de l'eau avec des outres et des cruches; de l'autre côté se tiennent, tous les jours, assises par terre, huit ou dix femmes, le visage voilé, et vendant du pain. Aux environs de cette place sont situées les très-modestes maisons des légations étrangères, qui s'élèvent comme des palais au milieu de cet amas confus de bicoques moresques.

» Dans ce petit espace se concentre toute la vie de Tanger, la vie d'un village. Il y a là, tout à côté, le seul marchand de tabac de la ville, la seule épicerie, le seul café, qui n'est qu'une mauvaise chambre avec un billard. »

Au commencement de ce siècle, l'usage du café fut interrompu au Maroc. « Les Anglais, dit Ali-Bey (3), ayant fait des présents de thé aux sultans, ceux-ci en offrirent aux personnes de leur cour, et bientôt l'usage de cette boisson se répandit de proche en proche jusqu'aux derniers rangs de la société; en sorte que, proportionnellement, on prend aujourd'hui plus de thé au Maroc qu'en Angleterre, et il n'y a pas de musulman tant soit peu aisé qui n'ait du thé à offrir à toutes les heures du jour aux personnes qui viennent le visiter. Le thé se prend très-fort, rarement avec du lait, et le sucre se met dans la théière. Ce sont les Anglais qui fournissent ces deux denrées aux Marocains, qui en importent aussi une grande quantité de Gibraltar. »

Cette petite révolution dans les mœurs avait eu lieu à une époque où les relations commerciales entre la France et le Maroc avaient été interrompues (après la bataille de Trafalgar). Depuis, le café a repris de nouveau faveur au Maroc. Cependant on continue à boire en assez notable quantité le thé, auquel on mêle des feuilles de menthe et de tanaisie.

Du reste, ni le café ni le thé ne paraissent suffire aux Marocains, que l'on représente comme étant en général mélancoliques et nonchalants : « Ce sont, dit un voyageur, des âmes engourdies. » Ils fument avec passion, moins le tabac que le kif (ou khaf). C'est la fleur, d'un vert pâle ou blanchâtre, du hachich (la petite feuille pointue de cette espèce de chanvre ne se fume pas, du moins habituellement). Il y a plusieurs manières d'absorber le kif ou de se mettre sous son influence enivrante : après l'avoir fait sé-

(1) Lettre à sa femme, 17 avril 1845.
(2) Edmondo de Amicis.
(3) *Voyages d'Ali-Bey-el-Abbasi en Afrique et en Asie*, pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807. — On sait que Ali-Bey est un pseudonyme : l'auteur est Badia y Leblich, officier espagnol, né dans la Biscaye en 1766, mort à Damas en 1818.

cher au soleil ou au feu, on le réduit en poudre, et l'on prend à la bouche trois ou quatre pincées de cette poudre que l'on avale avec un verre d'eau.

On peut aussi le fumer, et c'est la façon d'en user la plus ordinaire. Les pipes qui sont destinées à le recevoir ont un fourneau fort étroit, parce que l'on se contente ordinairement d'une faible dose de ce poison. Elles sont munies d'un tube de paille d'environ vingt centimètres. Quelquefois on mélange le kif au tabac (1).

« Nulle part en Orient on ne se livre avec autant de passion qu'au Maroc à la saveur du kif. Le gouvernement, loin de lutter contre les excès de cette passion si funeste à la population presque entière, ne songe qu'à spéculer sur ce chanvre et à en étendre le commerce, dont il a fait un monopole, de même que pour le tabac, le café et le thé. » (2)

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2, 14, 42, 50, 62, 66, 82, 102.

XLIX

Je savais bien que je n'avais point causé de grand chagrin à ma mère; mais je ne savais pas au juste ce que j'avais pu faire pour qu'elle eût l'air de m'aimer ce jour-là plus que les autres jours. Je finis par penser qu'elle était heureuse de m'avoir entendu faire un si grand éloge de Strecker, qui était le fils de son ancienne amie. Oui, ce devait être cela.

— Où vas-tu? me demanda ma mère, lorsque je me levai de ma chaise pour monter à ma chambre.

Je lui répondis que j'allais apprendre ma leçon d'histoire et de géographie pour la classe du soir.

— Tu as le temps, me dit-elle en regardant au cadran du coucou. Il n'est pas sain de travailler de tête aussitôt après le repas. Reste un peu avec moi, je te préviendrai quand il sera temps que tu montes.

J'aimais beaucoup à rester près de ma mère. Même quand nous ne parlions pas, c'était déjà un grand plaisir pour moi de la voir aller et venir, parce qu'elle avait une manière particulière de faire tout ce qu'elle faisait, sans presque avoir l'air d'y toucher. Mon père disait souvent que l'ouvrage lui fondait entre les mains, et c'était, ma foi, vrai.

Je m'assis donc sur un tabouret, près de la fenêtre. C'était l'endroit que je préférais, parce que je pouvais voir ce qui se passait sur la place sans jamais perdre ma mère de vue, et sans cesser de causer avec elle, quand elle était en humeur de causer.

Ma mère était aussi exacte qu'elle était adroite. Je pouvais donc être sûr qu'elle n'oublierait pas de me prévenir quand il serait l'heure de me mettre au travail. Malgré cela, je me plaçai de manière à avoir l'œil sur le cadran du coucou, parce que, Strecker et moi, nous nous étions promis d'apprendre notre leçon de manière à étonner le père Wæchter.

— A quoi penses-tu? me dit ma mère en me posant doucement la main sur la tête.

— Je pensais à cette leçon d'histoire. Vois-tu, mère, il faut absolument que je la sache sur le bout du doigt; cette fois-ci, Strecker et moi, nous nous sommes donné le mot pour voir lequel la saura le mieux!

Elle sourit et m'embrassa sur le front sans rien dire; elle souriait encore quand elle revint de mon côté, après être allée reporter le saladier sur le dressoir.

(1) On fait aussi avec le *kif* une sorte de pâte ou de confiture appelée *mâdjoun*.

(2) Godard, *Description et histoire du Maroc*. 1860.

Voyant cela, je me dis que c'était le moment de lui demander pourquoi les Strecker ne venaient jamais nous voir, et pourquoi nous n'allions jamais voir les Strecker.

L

J'ouvrais déjà la bouche, lorsque la mère de Seckatz passa devant la fenêtre, adressa un petit signe de tête à ma mère, et entra d'un air mystérieux et affairé. Ma mère la fit asseoir et lui demanda la permission de continuer son travail, qui n'était pas de nature à l'empêcher d'entendre et de répondre.

— Faites, faites, dit la mère Seckatz, car c'est un plaisir de vous voir faire. Vous causez comme si vous ne travailliez pas, et vous travaillez comme si vous ne causiez pas. Vous faites mentir le proverbe qui dit qu'on ne peut pas bien faire deux choses à la fois.

S'apercevant que ma mère rougissait, elle dit en riant :

— C'est bon, c'est bon, il n'y a pas de quoi rougir. D'ailleurs, je ne suis pas venue pour vous faire des compliments. Allons, bon! où est la clef de mon armoire, maintenant?

La mère Seckatz était célèbre dans tout le village à cause de la singulière manie qu'elle avait de s'interrompre toujours au milieu d'une conversation pour se mettre en quête de quelque chose qu'elle avait égaré, ou d'un nom qu'elle avait oublié, ou d'une chose très-importante qu'on lui avait dite et dont elle ne savait plus le premier mot.

Cette fois, après avoir fourgonné longtemps dans une grande poche qui avait bien deux pieds de long, elle se frappa le front et dit :

— Cela me ressemble bien, ma chère; figurez-vous que je l'ai laissée après l'armoire. Si je devais rester longtemps ici, je commencerais par l'aller chercher, parce qu'il n'est jamais prudent de laisser la clef sur l'armoire. On ne sait pas ce qui peut arriver; mais je ne fais qu'entrer et sortir, ainsi ce n'est pas la peine... quoique cependant... au fait, qu'est-ce que vous en pensez, vous?

Ma mère répondit qu'il n'y avait pas de voleurs dans le village.

— Pas de voleurs, non, c'est vrai; mais il y a des farceurs, s'écria la bonne femme en se levant avec une figure bouleversée.

Je crus qu'elle allait courir chercher sa clef; mais elle se rassit tranquillement, et reprit sa phrase juste où elle l'avait laissée :

— Il y a des farceurs, et en tête de la confrérie, il y a mon mari. Vous vous rappelez, ma chère, le tour pendable qu'il m'a joué, un jour que j'avais laissé la clef sur la commode; non? vous ne connaissez pas celui-là? Il a vidé tous les tiroirs, tous! et il s'en est allé cacher toutes mes nippes et toutes nos petites économies sous le houblon, au grenier. Après cela, il a couru conter l'histoire à la brasserie, et tous les hommes sont venus l'un après l'autre pour voir comment les voleurs s'y étaient pris. Il faisait une mauvaise figure pendant tout le temps, et j'aurais dû me douter... Mais heureusement qu'aujourd'hui il est parti aux champs avec les autres pour chercher ce malheureux garçon!

LI

Le père Seckatz était bourrelier. Du temps qu'il était compagnon, il avait fait son tour de France, comme c'était la mode dans ce temps-là. Il avait séjourné une année tout entière à Paris. Il en avait rapporté une collection d'histoires qu'il racontait à tout propos. Tout le village connaissait l'histoire de ce restaurant où, moyennant la somme de deux sous, on avait le droit de donner un coup de fourchette, au hasard, dans une grande marmite, rem-

plie de restes de toute espèce, qui flottaient au milieu d'un liquide que les gens de la maison appelaient du bouillon. On attrapait tantôt une aile de poulet, tantôt une tête de poisson, tantôt un débris sans nom et sans forme, et le plus souvent rien du tout.

Quand le bourrelier racontait cette histoire, il ne manquait jamais de dire en terminant :

— Cette marmite-là, c'est absolument comme la conversation de ma vieille : on y pêche souvent des choses qui sont bien étonnées de se trouver ensemble, et plus souvent encore on n'y pêche rien du tout !

Ce qu'il disait là n'était pas galant, mais c'était parfaitement vrai.

— Savez-vous, dit-elle en baissant la voix, que le maire a eu l'idée de faire sonder tous les puits?

Je frissonnai d'horreur à l'idée que notre camarade avait pu tomber dans un puits. Comme Darlenheim est sur un plateau assez élevé, les puits sont très-profonds. Je ne m'étais jamais penché sur la margelle d'un puits sans reculer d'effroi, en voyant combien c'était sombre, et mystérieux, et menaçant, là-bas, tout au fond.

Ma mère elle-même pâlit, et dit d'une voix tremblante :

— J'espère bien qu'on n'a rien trouvé.

La mère Seckatz frappa dans ses mains, et déclara que justement on avait trouvé quelque chose, mais pas ce que l'on cherchait.

Ma mère joignit les mains, et moi je soupirai comme si on m'avait enlevé de dessus le cœur un poids de cent livres.

— Tout se sait à la fin, reprit la mère Seckatz d'un air de triomphe. On a beau mentir pendant des années, un beau jour la vérité se découvre. J'ai la main si malheureuse que je casse toujours quelque chose. Seckatz me grondait dans les premiers temps; mais quand il a vu que je ne pouvais pas m'en empêcher, il m'a laissée tranquille; il est taquin, mais au fond c'est un brave homme. Wirsing lui disait souvent, quand il le rencontrait : « — Voisin, il y a donc encore eu des malheurs chez vous? Je viens de voir un beau saladier à fleurs dans les orties, le long de votre mur. » Il était tout fier, parce que sa femme, à lui, ne cassait jamais rien. Eh bien, maintenant, Seckatz pourra lui rendre la monnaie de sa pièce. Elle cassait autant que moi; seulement, ce qu'elle cassait, elle le jetait dans le puits, au lieu de le jeter aux orties. Tafus, qui est descendu dans le puits, dit que tout le fond est rempli d'assiettes, de soupières et de saladiers; il y en a bien la charge d'une petite charrette à bras. Je connais Seckatz, il fera une chanson là-dessus, pas tout de suite, bien entendu, parce que nous sommes trop tristes pour cela.

LII

— Et, à propos de tristesse, il faut que je vous dise ce qui s'est passé chez les Krause, quand ils ont vu que leur garçon ne rentrait pas. J'avais à faire raboter une planchette de l'armoire que l'humidité avait fait gonfler (diable de clef!); je la porte tout naturellement à Krause. Personne dans l'atelier; j'appelle, pas de réponse. J'entre dans la chambre, et je trouve la femme, couchée comme toujours depuis qu'elle a les jambes paralysées. Les médecins sont des ânes, et au lieu de rire de ce qu'ils appellent des remèdes de bonnes femmes... enfin, elle était couchée, blanche comme une cire, les mains croisées sur la poitrine, avec de grosses larmes qui lui coulaient une à une sur le visage.

En me voyant entrer, elle passa ses pauvres mains maigres sur ses joues; elle tremblait à faire pitié. Je lui dis :

« — Ma mignonne, pleurez si vous avez envie de pleurer, cela vous fera du bien; j'espère bien que vous ne vous gênerez pas pour moi. »

Elle me répondit :

« — Allez le chercher, amenez-le, dites-lui que je regrette ce que je lui ai dit. J'ai eu tort, je me repens; mais j'avais la tête perdue, et puis je suis si faible que je ne sais pas toujours ce que je dis.

» — Calmez-vous, ma mignonne, nous allons tâcher d'arranger cela. Qu'est-ce que vous lui avez donc dit de si dur? » La voilà qui recommence à pleurer; je la calme de mon mieux. A la fin elle se décide à parler :

« — Je lui ai dit que c'était sa faute si l'enfant avait fait un malheur; qu'il était trop dur avec lui, qu'il le battait trop. Je vous en prie, mère Seckatz, allez le chercher, que je lui demande pardon : il est dans le jardin. »

Êtes-vous comme moi? Je suis toute remuée quand je vois pleurer un homme, surtout un maître homme comme Krause. Il était assis sur un petit banc, du côté des ruches, les coudes sur les genoux et la tête baissée; ses larmes tombaient par terre comme une pluie d'été.

Savait-il qu'il pleurait? Je ne le crois pas, car s'il l'avait su, il aurait songé à cacher ses larmes. Quand je fus tout près de lui, il se leva, et, voyant que je portais une planchette sous mon bras, il me dit en essayant de sourire :

« — Bon, voilà de l'ouvrage pour le menuisier; je vais vous arranger cela tout de suite. »

Je lui dis que la planchette pouvait attendre, qu'il y avait quelque chose de plus pressé à faire, que sa femme se désespérait de lui avoir parlé durement, et qu'elle voulait lui demander pardon.

Il devint tout pâle et recula.

« — Vous allez venir tout de suite », lui dis-je en lui prenant la main.

Il se mit alors à parler très-vite : à l'entendre, il était le dernier des misérables; oui, il avait été trop dur pour l'enfant; oui, sa brutalité était la cause de tout le mal, il le sentait bien maintenant; et c'est parce qu'il le sentait, que le reproche de sa femme l'avait frappé comme un coup de massue. Mais sa femme ne m'avait pas tout dit : avant de sortir de la chambre, il avait prononcé une parole dont il se repentirait toute sa vie; il avait dit qu'il est bien facile, quand on ne se mêle de rien dans son ménage, de trouver les autres en faute, et que quand un malheureux homme a toute une maison sur le dos, il se tire d'affaire comme il peut. J'avais beau essayer de le calmer, il répétait toujours :

« — Dire de ces choses-là à une femme malade ! lui reprocher d'être malade ! Je ne me pardonnerai jamais cela ! »

La suite à la prochaine livraison.

LES PARADOXES.

Les paradoxes des gens supérieurs deviennent les lieux communs de la génération qui les suit. DOUDAN.

UN CONCERT D'AVEUGLES

A LA FOIRE SAINT-OVIDE.

Jamais peut-être il n'y eut en France une telle rage de plaisirs que sur la fin du dix-huitième siècle. A cette époque, où la rénovation de toute la société française se préparait, au moment même où les orages les plus terribles s'amoncelaient sur l'horizon de l'ancien régime, la folle gaieté et les divertissements de toutes sortes étaient plus que jamais à l'ordre du jour. On ressuscitait les anciens plaisirs, on en créait de nouveaux.

C'est en ce temps que les cafés se multiplièrent, que les spectacles de la Foire eurent le plus de succès, que les théâtres du boulevard du Temple attirèrent le plus la foule. Les foires, dont l'existence traditionnelle remontait au moyen âge, eurent leur part de cette faveur.

A Paris, les foires n'étaient pas surtout, comme en province, des occasions de rapprochement entre les commerçants et les acheteurs ; elles étaient plus particulièrement des lieux de divertissement pour le public. On avait la foire Saint-Germain, la foire Saint-Laurent ; on eut la foire Saint-Ovide. Celle-ci avait été longue à s'établir ; ses débuts avaient été modestes, ses progrès lents.

L'origine de la *foire Saint-Ovide* remonte à l'année 1665. A cette époque, le duc de Créquy représentait à Rome le roi Louis XIV. Son ambassade fut célèbre par le différend qui s'éleva entre la France et le pape Alexandre VII, à l'occasion du *droit d'asile*. Quoique ces démêlés se fussent terminés pour le plus grand honneur de la cour de France, le pape voulut faire preuve de sa bienveillance à l'égard du duc de Créquy en le gratifiant d'un présent considérable : il lui offrit les reliques de saint Ovide, martyr. L'ambassadeur, à son retour à Paris, rapporta précieusement le don du pape, et il le déposa au couvent des *Capucines* de la place Vendôme. Celles-ci à leur tour mirent les reliques du nouveau saint à la place d'honneur. On fonda un pèlerinage ; le peuple de Paris y accourut en foule. L'affluence du peuple attira les marchands ; ils vinrent peu à peu s'établir autour de l'église des Capucines.

En 1686, Louis XIV, ayant besoin de l'emplacement du couvent, construisit pour les Capucines, qu'il dépossédait, une belle église dans la rue Neuve-des-Petits-Champs. Le saint fut transporté dans ce nouveau sanctuaire ; on lui construisit une superbe chapelle ; au-dessus de l'autel où étaient déposées ses reliques, on vit plus tard le martyre du saint, représenté de la main de *Jouvenet*.

Les fidèles suivirent le saint, et les marchands suivirent les fidèles. On ne vendait au début que des jouets d'enfants et du pain d'épices ; mais peu à peu le commerce s'accrut, et l'affluence devint si considérable qu'en 1764 une ordonnance de police força les marchands de s'établir place Vendôme. On construisit, pour les abriter, de petites baraques en charpente. Les baraques devinrent des boutiques ; puis il y eut des cafés, des spectacles, des jeux de toutes sortes ; enfin une vraie foire, qui prit le nom de *foire Saint-Ovide*.

Elle s'ouvrait sur la fin du mois d'août, et durait un mois entier, quelquefois plus. Les amateurs s'y rendaient de toutes parts, et y restaient jusqu'à minuit. On y rencontrait (comme le montre la gravure ci-jointe) l'éternel public des lieux de réjouissance, des dames, des militaires, de jeunes bourgeois. Pour attirer la foule, il n'y avait genre de divertissements que l'on n'imaginât : bateleurs, chiens et singes savants, pantomimes, etc. En 1762, on y mit en vente des figures représentant un jésuite sortant d'une coquille d'escargot et y rentrant : c'était, en effet, le moment des querelles religieuses entre les jansénistes et les jésuites, à l'occasion de la bulle *Unigenitus*.

Il se passait, dans cette foire, maintes aventures toutes semblables à celles que Colletet nous dépeint, en vers burlesques, dans sa *Foire Saint-Laurent :*

Remarque un peu dans cette rue,
Sur ce théâtre, deux coquins
Vestus comme des Harlequins
Avec trois guenilles de linge,
Qui font sauter un pauvre singe
Et grimper dessus un baston,
Afin de gagner le teston (1).

(1) Monnaie portant une effigie (teste).

On entre dedans leurs logettes
Pour y voir des marionnettes ;
Et cependant que l'on est là
Longtemps droit, comme un quinola,
Attendant que le jeu commence,
Empressé de l'un qui s'avance,
D'un autre qui pousse et veut voir,
Sans, pour aucun, respect avoir,
Des gens qui portent la rapière,
Qui marchent d'une mine fière,
Et qui font les admirateurs,
Glissent les doigts, sans vous le dire,
Au fond de votre tire-lire,
Autrement dite le gousset,
Si bien que vous le trouvez net. Etc.

Quoi qu'il en soit, badauds et tire-laine s'empressèrent à la foire Saint-Ovide. Ses succès lui attirèrent-ils des jaloux ? Au mois de juillet 1771, une ordonnance arrêta que la foire Saint-Ovide serait transférée de la place Vendôme à la place Louis XV (depuis place de la Concorde). Les marchands se plaignirent vainement de ce changement qui les éloignait du Palais-Royal, qui les exposait à la boue en hiver, à la chaleur et à la poussière en été ; leurs plaintes ne furent pas écoutées.

C'est à cette même année 1771 que se rapporte la curieuse gravure que nous reproduisons ici.

En voici la suscription exacte : *Grand concert extraordinaire exécuté par un détachement des Quinze-Vingt au caffé des à Veugles* (sic) — *Foire Saint-Ovide, au mois de septembre 1771.*

C'était un spectacle recherché par les plaisants de cette époque que les concerts d'aveugles. Ces malheureux étaient alors un sujet de risée ; on n'avait pas encore songé à adoucir leur misère par l'éducation ; ils ignoraient même la musique, pour laquelle on sait aujourd'hui qu'ils ont tant d'aptitudes naturelles ; leurs concerts étaient absolument discordants ; tout portait à rire dans les habits grotesques dont on les revêtait, dans les grossières allusions que l'on faisait à leur infirmité. Ainsi, le chef d'orchestre avait, ouvert devant lui, un cahier de musique sur lequel il ne pouvait pas lire ; il était assis sur un paon dont la queue, avec ses *yeux* si nombreux, raillait ceux qui manquaient aux exécutants ; des lunettes étaient accrochées à la muraille ; les bouteilles et les verres rangés auprès d'elles faisaient peut-être allusion aux excès de la boisson, cause fréquente des maladies de la vue ; on se souvient à ce sujet des vers bachiques d'Olivier Basselin ; il dit en parlant du vin :

On dit qu'il nuit aux yeux ; mais seront-ils les maîtres?
Le vin est guarison
De mes maux ; j'aime mieux perdre les deux fenêtres
Que toute la maison.

Maintes plaisanteries, plus ou moins plaisantes, circulaient à l'occasion des contorsions bizarres, des gestes ridicules dont les aveugles accompagnaient leur déplorable musique. On les faisait venir, pour servir à cet étrange spectacle, de l'hôpital des Quinze-Vingts :

Hôpital plein de têtes creuses,
Où les borgnes sont des soleils,

dit encore Colletet.

Heureusement que la semence, selon qu'elle tombe sur une bonne ou mauvaise terre, produit de bons ou de mauvais fruits. C'est en assistant à un de ces absurdes concerts que Valentin Haüy conçut pour la première fois l'idée de prendre la musique comme point de départ de l'éducation des aveugles. Il a raconté lui-même cette circonstance singulière : huit à dix pauvres aveugles, des lunettes sur le nez, placés le long d'un pupitre qui portait de la musique, exécutaient alors dans un lieu public une symphonie des

plus déplorables ; la foule des promeneurs s'arrêtait et riait. Cette triste parade émut profondément Haüy ; il s'approcha de ces infortunés et leur demanda s'ils ne préféreraient pas lire réellement la musique que de se rendre ainsi la risée des passants. Il n'obtint d'eux aucune réponse satisfaisante. Mais le germe était déposé dans son esprit : quelque temps après il publiait sa première brochure sur l'*Éducation des aveugles*. Lorsqu'il mourut, quarante ans

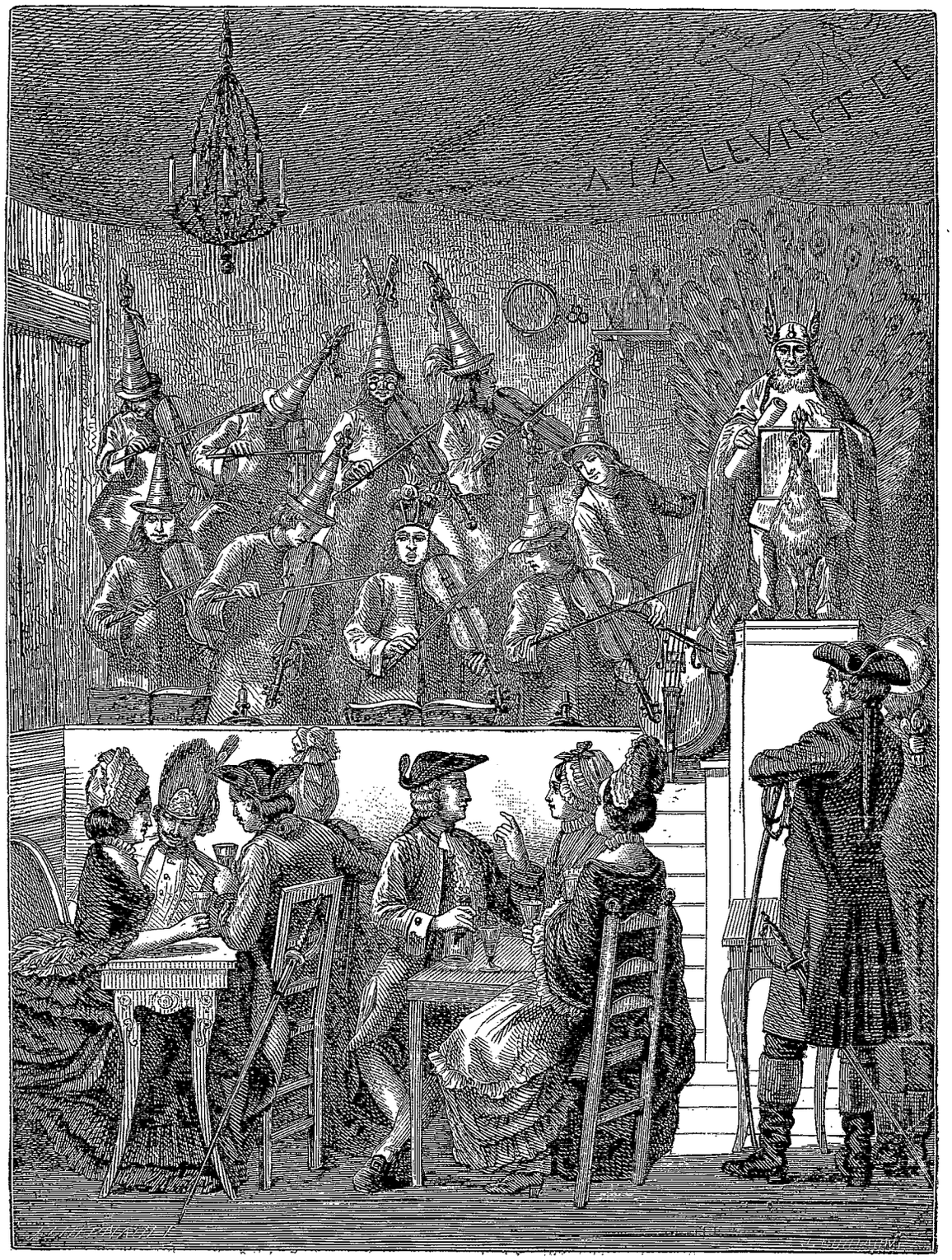

Le Grand Concert des Aveugles, à la foire Saint-Ovide, sur la place Louis XV. — Dessin de L'Hernault, d'après une estampe du temps.

plus tard (en 1822), les aveugles ses élèves exécutèrent dans l'église Saint-Médard un *Requiem* de la composition de l'un d'eux. Il y avait loin de là aux faux et burlesques accords de la foire Saint-Ovide.

Pour en revenir à cette foire, elle ne survécut pas longtemps à son transfèrement sur la place Louis XV. Dans la nuit du 22 au 23 septembre 1777, le feu prit aux baraques, boutiques et salles de spectacle ; elles furent promptement consumées. Les malheureux marchands, ruinés par ce déplorable accident, eurent recours à la compassion du public et à la bienveillance de leurs confrères. — Les célèbres directeurs des *spectacles de la foire*, Audinot, Nicolet, s'in-

téressèrent à leur sort, et donnèrent plusieurs séances au profit des incendiés de la foire Saint-Ovide. Il paraît que ce furent là les premières *représentations à bénéfice*, qui se sont renouvelées tant de fois depuis cette époque. Malgré ces secours, la foire Saint-Ovide ne put renaître de ses cendres; elle se confondit bientôt avec la foire Saint-Laurent, qui se tenait entre la rue du Faubourg-Saint-Denis et la rue du Faubourg-Saint-Martin. Celle-ci, plus célèbre et plus fréquentée, dura jusqu'à la révolution.

LES PLANTES QUI MANGENT.

En 1768, le grand Linné reçut du naturaliste anglais Ellis une plante étrange à laquelle Ellis donnait le nom de *Dionæa*, — un des surnoms de Vénus, fille de Dioné et de Jupiter. La plante avait été envoyée à Ellis par son correspondant américain, qui la tenait de Joseph Bartram, botaniste du roi à Philadelphie. Linné nous décrit, d'après les renseignements qui lui ont été transmis, les mœurs bizarres de la dionée, qu'il proclame une merveille, *miraculum naturæ;* toutefois il n'ose accepter pour vrai tout ce qu'Ellis lui écrit à cet égard. La dionée, — à en croire ce dernier, — serait une plante carnivore, guettant les insectes qui passent à sa portée pour les tuer et s'en nourrir, comme l'araignée se nourrit de mouches. Les feuilles de la dionée, qui s'étalent en rosette, sont terminées chacune par une espèce de piége à loup, composé de deux valves qui se ferment brusquement aussitôt qu'un malheureux scarabée vient à les toucher. Ces valves sont bordées d'une rangée de cils assez durs qui s'entre-croisent quand le piége s'est fermé, et qui empêchent l'insecte captif de s'échapper. En outre, on remarque sur chacun des deux lobes trois pointes dans lesquelles Ellis voit des dards destinés à transpercer la victime qui se débat dans sa prison. Après l'avoir ainsi mise à mort, la terrible dionée, nous dit Ellis, en fait son régal.

Linné, n'ajoutant qu'une foi médiocre à ce récit, suppose que les choses se passent d'une manière moins tragique : selon lui, dès que l'insecte, fatigué de se débattre, se tient tranquille et n'irrite plus la feuille, les portes de sa prison s'ouvrent et le laissent s'échapper. Mais, contrairement à ce qui arrive le plus souvent, c'était le crédule Ellis qui avait raison, et le prudent Linné qui avait tort. La dionée dévore bien réellement les petits animaux qu'elle prend au piége et sur lesquels se ferment, comme deux mâchoires, ses valves hérissées de dents.

La dionée, connue aussi sous le nom d'*attrape-mouches*, ne se rencontre que dans la Caroline du Nord. C'est là que les botanistes Curtis et Canby l'ont étudiée. Ils ont constaté que, dès qu'un corps étranger touche les petites pointes ou poils sensibles qui existent sur les deux valves du piége, ce dernier se ferme comme mû par un ressort, et ne lâche plus sa proie. Les insectes captifs meurent lentement, non pas transpercés, comme le croyait Ellis, mais étouffés et *digérés*, car la feuille sécrète un suc acide qui altère les tissus de l'insecte et en facilite l'absorption.

C'est donc une véritable nourriture animale que la dionée ajoute aux aliments ordinaires que lui fournissent l'air et le sol. Elle s'attaque d'ailleurs à des insectes relativement robustes : les coléoptères ne sont pas de trop gros gibier pour son appétit. Parfois cependant il arrive que ses forces ne sont pas à la hauteur de son audace, et de vigoureux scarabées, protégés par une solide cuirasse, parviennent à s'évader en rongeant la feuille qui les enveloppe; de même, de très-petits moucherons s'échappent par les interstices des poils; mais le plus souvent la dionée s'assimile la proie qu'elle a capturée.

C'est dans un ouvrage récent, publié par le célèbre naturaliste Charles Darwin (1), qu'on trouve exposés avec les plus grands détails les faits curieux qui prouvent qu'un certain nombre de plantes se nourrissent de cette étrange façon. Parmi les plantes carnivores proprement dites, il faut ranger d'abord les diverses droséracées : — dionée, rossolis ou drosera, aldrovandie, etc.; — puis les grassettes, et peut-être les népenthès et les sarracénias. Les plus répandues sont les diverses espèces du genre *Rossolis*, dont le nom vulgaire signifie : rosée du soleil; Linné l'a remplacé par le nom de *Drosera*, tiré du grec, et qui fait également allusion aux gouttelettes qu'on voit briller aux extrémités des poils dont sont garnies les feuilles de ces plantes.

Ch. Darwin a étudié plus particulièrement le drosère à feuilles rondes, que l'on rencontre en Europe dans les tourbières et les prairies humides. Ses feuilles sont hérissées de poils terminés par de petits boutons qu'enveloppe un liquide visqueux, et qui semblent des perles de rosée. Ch. Darwin appelle ces poils gluants des *tentacules*. Une seule feuille en porte de cent vingt à deux cent soixante. Tendus au repos, ces poils sont chargés de pêcher les insectes qui se laissent séduire par l'éclat des gouttelettes; ils les engluent et les domptent en se rabattant sur eux. Plus la victime se débat, plus elle attire sur elle de sicaires qui se réunissent pour l'étouffer. Quand elle a été ainsi solidement garrottée, elle est à peu près noyée dans un suc dissolvant, puis absorbée par la feuille, qui se contracte et se replie de manière à engloutir complétement sa proie. La digestion achevée, la feuille se déplie, et les tentacules se relèvent lentement, prêts à recommencer leur manége perfide. Dans le cours d'une année, chaque plante peut ainsi dévorer un assez grand nombre de victimes. Sur une seule feuille, Darwin a trouvé un ossuaire formé des restes desséchés de treize insectes dont les parties digestibles avaient été absorbées dans une série de repas.

Le rossolis ne s'attaque guère qu'au menu gibier, principalement aux diptères, — mouches et moucherons; — ce n'est que par accident qu'on y trouve des insectes plus gros, de petits papillons, des libellules, etc., tandis que la dionée s'en prend aux araignées, taupins, charançons et autres coléoptères. L'aldrovandie, qui est une plante aquatique, d'ailleurs assez rare, emprisonne dans ses valves des larves d'insectes et de très-petits crustacés. Ch. Darwin a institué de nombreuses expériences pour mettre en lumière, chez toutes ces plantes, le jeu des appareils de capture et les conditions dans lesquelles s'accomplit la digestion. Il a notamment constaté que des fragments de viande crue ou de blanc d'œuf peuvent tromper l'appétit des plantes insectivores; mais les détails de ces recherches sont trop spéciaux pour être rapportés ici.

Dans la famille des utriculariées, on rencontre aussi des plantes insectivores; à cette catégorie appartiennent notamment les grassettes (*Pinguicula*), dont les fleurs ressemblent à des violettes, et dont les feuilles molles et charnues sont toujours humectées d'un liquide onctueux. On y voit constamment des débris d'insectes; mais l'on a cru longtemps qu'il ne s'agissait là que d'un pur accident; on ne se doutait pas que la plante pût utiliser les cadavres des mouches ainsi prises à la glu. Cependant il suffit de déposer de petits insectes sur un bord de la feuille pour le voir s'enrouler lentement et envelopper la proie, tandis que le bord opposé reste immobile; alors commence une sorte de digestion, puis la feuille se déroule et s'étale comme auparavant. Les *utriculaires*, de la même famille, sont des plantes aquatiques pourvues de vésicules d'une structure

(1) *Les Plantes insectivores*, par Ch. Darwin. Traduit en français par M. E. Barbier. Paris, Reinwald.

particulière, où se prennent également des bestioles qui meurent et se dissolvent dans l'eau dont les vésicules sont pleines; seulement il semble que la plante n'absorbe que les produits de la putréfaction des cadavres d'insectes, qui lui fourniraient ainsi une sorte d'engrais.

Les urnes munies de couvercles à charnière des népenthès, et les cornets des sarracénias, sont également des appareils de capture où se prennent toutes sortes d'insectes; on en trouve toujours un grand nombre noyés dans le liquide qui remplit ces réservoirs. Pourtant la signification de ces faits n'a pas encore été clairement établie pour ces plantes : on ne sait pas si elles digèrent leur proie, ou si elles s'assimilent simplement l'engrais qui résulte de la décomposition des animalcules noyés dans le liquide que renferment les urnes et les cornets. M. Darwin a examiné beaucoup d'autres plantes dont la structure offre des analogies avec celle des végétaux dont il vient d'être question, mais les résultats qu'il a obtenus laissent subsister des doutes. MM. Heckel, Ed. Morren, Duval-Jouve, dont les recherches ont porté sur les mêmes questions, ne sont pas toujours d'accord avec M. Darwin sur l'interprétation des faits qui concernent les plantes insectivores proprement dites; on peut cependant admettre que le fait principal de la carnivorité de la dionée et du rossolis au moins est suffisamment démontré.

ALLAITEMENT.

L'allaitement des enfants par leurs mères est, chez les nègres, habituellement de deux ans. Il dure autant chez toutes les populations orientales. Il est de cinq ans en Chine (1). Suivant beaucoup de médecins, en Europe, il doit être d'environ seize mois, sauf les exceptions nécessaires.

ALAIN BLANCHART.

Alain Blanchart est trop ignoré : il fut aussi héroïque à Rouen, en 1418, que l'avait été en 1347, à Calais, Eustache de Saint-Pierre, si souvent célébré par l'histoire et les arts.

Henri V, roi d'Angleterre, vint assiéger la ville de Rouen, au mois de juin 1418, avec toute une armée et beaucoup d'artillerie. Rouen avait une garnison de quatre mille soldats et une milice bourgeoise de quinze mille hommes, tous résolus à se bien défendre. Henri V, après plusieurs attaques vaillamment repoussées, jugea que le mieux était de réduire la ville par la famine. Il se borna à l'investir et à bien établir ses troupes dans des camps solidement fortifiés.

Les Rouennais avaient d'abord espéré que le roi de France viendrait à leur secours. Mais ce roi était le pauvre Charles VI, privé de la raison; la guerre civile désolait la France; les Bourguignons et les Armagnacs se déchiraient entre eux; Paris, soulevé contre ces derniers, était tout entier à ses vengeances et les exterminait dans son enceinte.

Un vieux prêtre, envoyé de Rouen à Charles VI, parut un instant émouvoir la pitié des seigneurs; mais ceux-ci, au lieu de mettre en marche une armée, ne firent rien que d'entamer de loin des négociations dont Henri V ne fit que rire.

Cependant trois mois s'étaient écoulés; on n'avait plus de vivres : il fut résolu que dix mille hommes sortiraient et tenteraient de se faire jour jusqu'à la tente du roi d'Angleterre.

Mais il y eut trahison. Il fallait traverser la Seine sur un pont de bois : deux mille hommes étaient déjà sur l'autre rive, lorsque le pont s'écroula, entraînant avec ses débris tous les soldats qui passaient en ce moment. On crut que le pont avait été scié par trahison, et on soupçonna Gui le Bouteiller, gouverneur de Rouen, d'avoir été gagné à prix d'argent pour commettre ce crime.

La ville fut consternée. Après plusieurs autres mois, la misère, la famine, obligèrent à faire sortir douze mille pauvres familles dont un grand nombre périrent dans les fossés; les autres habitants n'en mouraient pas moins par milliers.

On envoya une nouvelle députation au roi, et on obtint de lui la promesse que quinze jours après il enverrait défendre la ville.

Au quinzième jour, on vit venir seulement un messager du duc de Bourgogne. Il déclara que le roi dégageait la ville de Rouen de son serment de fidélité, et qu'elle pouvait traiter avec les Anglais.

Les Rouennais, consternés, épuisés, envoyèrent demander à Henri V ses conditions. Il n'en accorda qu'une : il fallait se rendre à discrétion.

On savait que cette réponse signifiait simplement : massacre général, cruautés horribles, pillage, incendie.

Les principaux citoyens de Rouen réunis proposèrent un parti héroïque. On abattrait un pan de mur, et tous les habitants, armés ou non, avec femmes et enfants, se rueraient au dehors, à la grâce de Dieu !

Henri V, averti à temps, s'inquiéta du carnage que feraient dans son camp tant d'hommes exaspérés; car, bien que plus de cinquante mille personnes fussent mortes à Rouen pendant le siége, on estime que la population était encore très-considérable. Il revint donc sur sa première réponse, et demanda une rançon de trois cent mille écus d'or, moyennant quoi il laisserait la vie sauve aux habitants, sept individus exceptés : Robert Deliret, vicaire général de l'archevêché de Rouen; le bailli d'Houdetot; le maire Jean Segneult; Alain Blanchart, chef des arquebusiers, et trois autres bourgeois.

On se résigna.

Henri V fit enlever des fossés et des rues les cadavres qui les infectaient, puis entra solennellement, au son des cloches et des trompettes.

Le supplice des sept Rouennais désignés par lui comme victimes expiatoires devait avoir lieu ce jour même.

Six d'entre eux étaient riches : ils firent proposer au roi une forte rançon; le roi accepta.

Alain Blanchart était-il trop pauvre et trop abandonné de ses concitoyens pour racheter sa vie? On le suppose.

On rapporte aussi qu'il prononça ces fières paroles :

« Je n'ai pas d'or; mais si j'en avais, je ne voudrais pas racheter les Anglais de leur déshonneur. »

On le conduisit solennellement à l'échafaud, dressé sur le marché de Rouen. Henri V n'imita point Édouard III; il n'eut pas la générosité de lui faire grâce. Eustache de Saint-Pierre, épargné, fut comblé, dit-on, de richesses par le roi vainqueur : Alain Blanchart eut la tête tranchée. (1)

LE PIC ET LE LAC DU TESSALA.

La légende qui va suivre m'a été racontée par un vieil Arabe, un jour que j'avais gravi un mamelon dominant la plaine et que j'étais venu converser avec lui devant son gourbi.

La plaine qui se déroulait devant mes yeux est située à quelques kilomètres d'Oran. Elle est bornée au nord par la mer et au sud par les montagnes du Tessala. Au milieu

(1) Morache.

(1) Voir Monstrelet.

de cette plaine il existe une vaste dépression, un immense lac, dont les pointes se dirigent de l'est à l'ouest. On ne voit rien alentour, à peine quelques palmiers nains, quelques lentisques et des buissons épineux.

Le pic du Tessala est de forme conique et ressemble à une énorme tente de pierre dressée sur le front de la montagne.

Le vieil Arabe commença ainsi :

— « Louange à Dieu! Rien n'est plus durable que son être; lui seul possède la science absolue.

» Il est arrivé là, me dit-il en désignant la plaine, une chose extraordinaire qui, si on la traçait sur le coin des paupières, servirait d'avertissement salutaire à quiconque sait profiter des exemples.

» Il y a des siècles, un cheik, lustre resplendissant, le très-docte Sid-Ahmed Ben-Yakoub, était maître de cette vaste terre de Dieu qui s'étend entre la mer et le Djebel Tessala.

» Comme ses forces commençaient à s'évanouir, car ses années étaient longues, il fit venir ses deux fils également beaux et courageux, et dit :

» — Mes fils, je suis plein de tendresse pour vous, mais

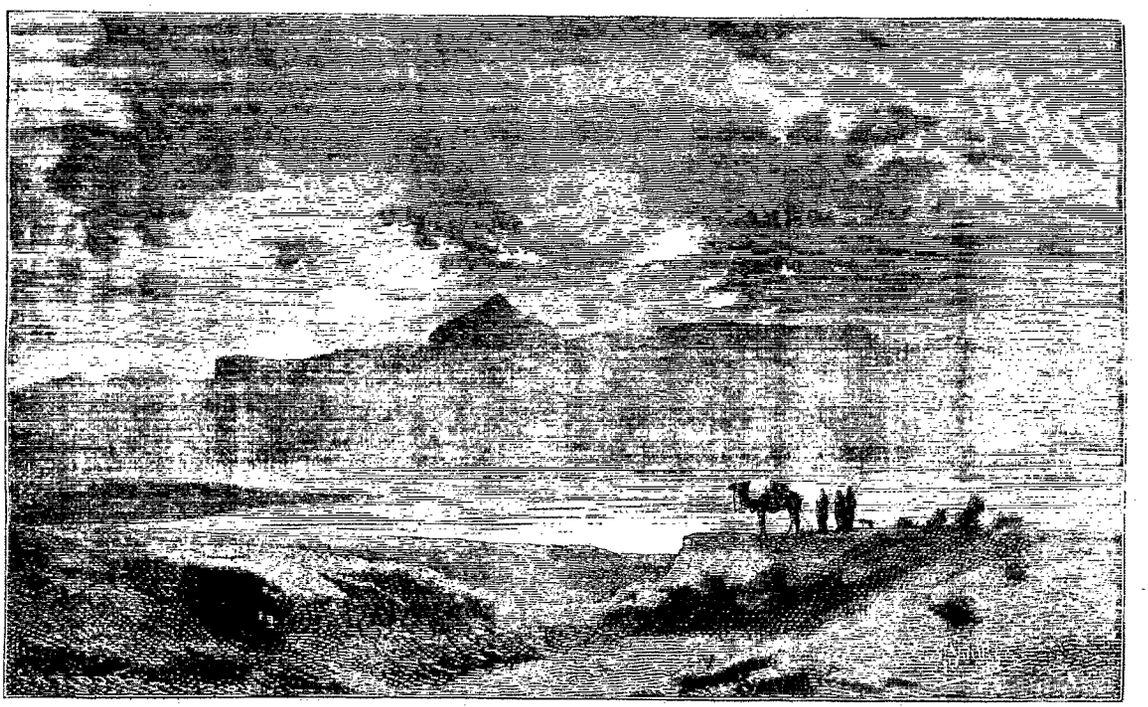

Le Pic et le Lac du Tessala, près d'Oran. — Dessin de G. Vuillier.

je vous quitterai bientôt pour aller habiter la tombe. Je ne puis qu'accomplir l'espace de temps fixé là-haut.

» Or, comme Dieu prescrit aux croyants de laisser leurs biens à leurs proches d'une manière généreuse, je veux vous faire le partage de la plaine que ma main possède.

» — O toi dont la race est sainte et la naissance illustre, répondirent les jeunes hommes en se prosternant, nous te rendons des actions de grâce, et lorsque nous mourrons, nos ossements te les rendront dans la tombe.

» Alors le très-docte cheik Sid-Ahmed Ben-Yakoub, pour faire un partage équitable, dit au plus jeune de ses fils de seller son cheval et de se rendre à la côte en face du Djebel Tessala, tandis que l'aîné descendrait au pied de la montagne.

» — Demain, au premier rayon du soleil levant, après les actions de grâce, ajouta le cheik, chacun de vous se dirigera au petit pas de sa monture vers le centre de la plaine, et le point de rencontre sera la limite du patrimoine de chacun.

» Or, voici ce qui arriva :

» Le lendemain, à l'heure dite, les jeunes hommes se mirent en marche. Le plus jeune montait un cheval noir comme une nuit sans lune, avec une étoile au front qui brillait comme la première lueur de l'aurore.

» L'aîné quitta le pied de la montagne sur un alezan brûlé. — Le Prophète affectionnait les alezans.

» Le très-docte et très-vénéré Sid-Ahmed Ben-Yakoub les observait de sa tente dressée au sommet du Djebel Tessala.

» Cependant l'aîné, guidé par le mauvais esprit, hâta le pas de son alezan et dévora la plaine, ce qui fit qu'il eut bientôt gagné une forte avance sur son frère qui poursuivait doucement sa route.

» La veine de la colère se gonfla sur le front du vieillard à la vue de cet artifice, et Dieu très-juste voulut que le coupable fût puni.

» L'alezan fatigué modéra sa course, et le jeune homme, regardant en arrière, aperçut l'espace parcouru changé en une vaste nappe d'eau.

» C'est ainsi que, par la volonté de Dieu très-juste et très-puissant, celui qui avait voulu tromper son frère vit sa part changée en un lac salé, sans en perdre la propriété (car les dons des hommes généreux sont irrévocables), tandis que l'autre fut possesseur d'une plaine fertile.

» Peu après, le très-docte cheik Sid-Ahmed Ben-Yakoub, que Dieu le bénisse! mourut, et sa tente au sommet de la montagne fut changée en pierre pour consacrer ce salutaire exemple. »

L'Arabe se tut, et je demeurai là longtemps les yeux fixés sur cette plaine, sur ce lac aux environs duquel règne une *mal'aria* perpétuelle, et sur ce grand cône de pierre dont la ressemblance avec une immense tente m'avait souvent frappé. (1)

(1) Gaston Vuillier.

TOMBEAU D'ALESSANDRO TARTAGNI,

A SAINT-DOMINIQUE DE BOLOGNE.

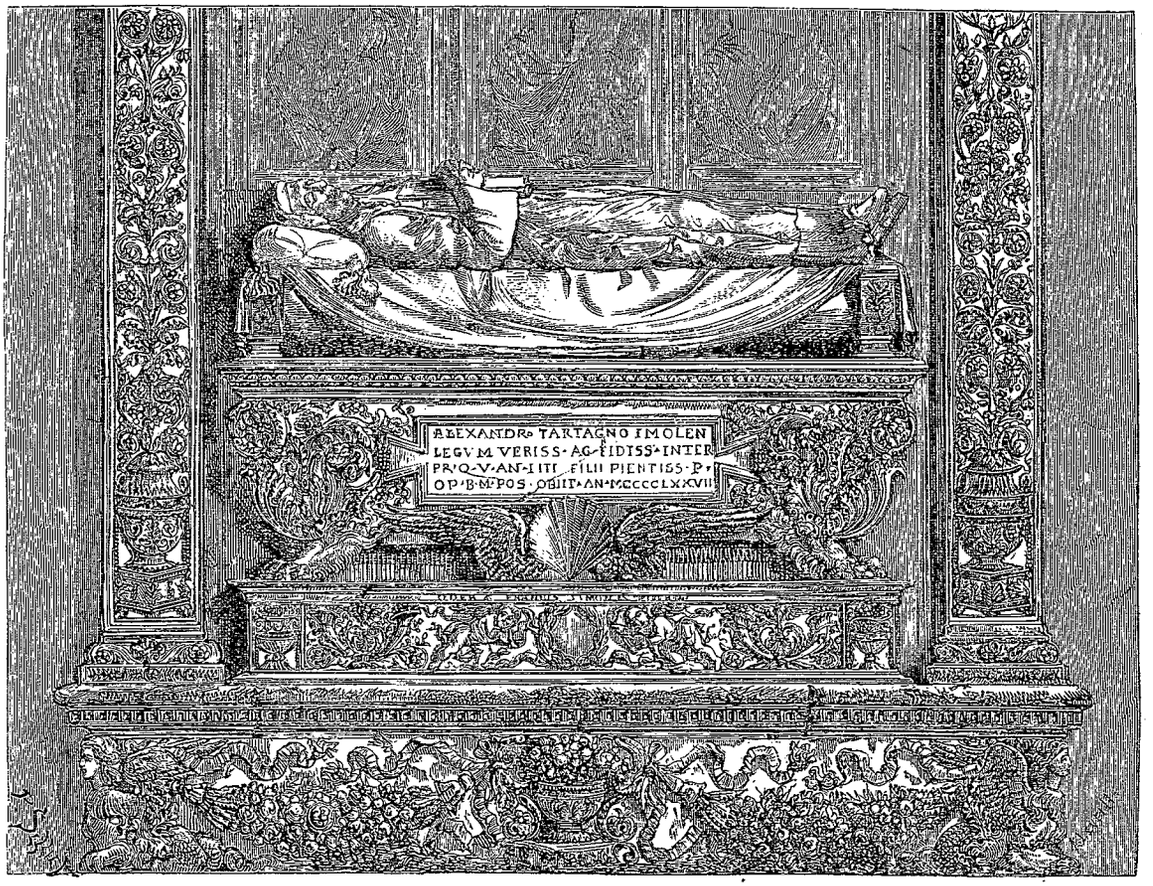

Tombeau d'Alessandro Tartagni, à Saint-Dominique de Bologne. — Dessin de Sellier.

C'est, pour le visiteur qui arrive à Bologne, un spectacle grandiose et émouvant que la vue de cette place de Saint-Dominique, lugubre comme un cimetière, avec ses tombeaux, ses colonnes commémoratives et cet aspect désolé d'un monument en ruine dont les années ont creusé les rides sans en altérer la sévère beauté. Dès qu'on pénètre à l'intérieur de l'édifice, on est saisi d'un tout autre sentiment. Dans une petite chapelle, tout près du sanctuaire, on peut admirer une charmante et touchante peinture de Lippi. C'est là surtout qu'est conservé un incomparable trésor, la châsse de saint Dominique, non moins précieuse pour l'art que pour la piété des fidèles. Les Dominicains, c'est un fait digne de remarque, ont produit un très-grand nombre d'artistes qui prêchaient et convertissaient par le ciseau et par le pinceau. On puisait dans leur grand couvent de Bologne, comme dans toutes leurs maisons italiennes, le goût et les préceptes de l'art. Ils ont particulièrement accumulé sur le tombeau de leur glorieux père toutes les merveilles de l'art du ciseau, associant, à près de trois cents ans de distance, dans un hommage collectif à saint Dominique, les deux plus grands artistes de la sculpture italienne : Nicolas de Pise et Michel-Ange, le fondateur de l'école et le maître immortel avec qui elle disparut. Les bas-reliefs de l'*Arca* ne sont pas, en effet, moins célèbres que l'ange délicieux qui soutient un candélabre (1).

Aujourd'hui, nous voulons seulement arrêter le lecteur devant une œuvre sculptée moins illustre peut-être, mais très-digne cependant d'attention pour la délicatesse et le goût exquis des ornements qui la décorent. C'est la première qu'on rencontre en entrant par la porte latérale de gauche. On doit y reconnaître un des monuments funèbres les plus importants de l'Italie. Un sculpteur florentin, Francesco di Simone, élève de Verocchio, l'exécuta, comme l'indique l'inscription, pour le jurisconsulte Alessandro Tartagni d'Imola, mort en 1477. Ce monument ressemble beaucoup au tombeau de Marsuppini dans l'église de Santa-Croce, et il faudrait aller jusqu'à Florence pour trouver des témoignages aussi éclatants d'un art que les Italiens de la renaissance ont porté à un si haut degré de perfection.

(1) Voy. t. XLI, 1873, p. 336.

ADMINISTRATION DE LA FRANCE

AVANT 1789.

Voy. p. 37 et 75.

II. — LES PRÉVOTS.

Immédiatement au-dessous des baillis venaient les *prévôts*. Ces magistrats, qui, dans certaines provinces, s'appelaient *viguiers* ou *bayles*, remplissaient à une sphère inférieure, et avec une autorité moins grande, des fonctions analogues à celles des baillis et sénéchaux. La royauté les emprunta, — comme la plus grande part de son système administratif, — à la féodalité. Il semble qu'ils aient été établis d'abord dans le but unique de lever les impôts. Aussi, dès le début, ils tenaient leurs charges *à ferme*, c'est-à-dire

qu'ils versaient au trésor royal une somme fixe, moyennant laquelle ils percevaient les impôts à leurs risques et périls. Cette façon d'agir simplifiait singulièrement la comptabilité générale du royaume. Le trésor touchait ainsi régulièrement, aux trois termes de la Saint-Remi, de la Purification de la sainte Vierge, et de l'Ascension, les recettes de chaque année. Mais le peuple en souffrait beaucoup; car les prévôts avaient un intérêt tout personnel à faire rendre le plus possible aux impôts établis, et à « serrer la corde jusqu'à ce qu'elle cassât », comme dira plus tard Mme de Sévigné.

Cette oppression devint insupportable lorsqu'à leurs fonctions financières les prévôts joignirent une compétence judiciaire, c'est-à-dire le droit de prononcer dans les procès. On sent bien qu'ils avaient tout intérêt à condamner à de fortes amendes, puisque c'étaient eux qui en prélevaient le montant.

Le roi saint Louis s'intéressa sur ce point, comme sur tant d'autres, aux souffrances du peuple. Il commença par la prévôté de Paris (dont nous parlerons tout à l'heure), et voulut qu'à l'avenir cette charge fût tenue *en garde*, et non *à ferme*. Philippe le Bel, dans sa grande ordonnance *pour la réformation du royaume*, alla plus loin : il déclara que les prévôts ne pourraient juger les causes qui entraîneraient condamnation à une amende, et réserva ce droit aux baillis; en outre, il enleva de la compétence des prévôts les crimes de meurtre, rapt et incendie; enfin, comme l'abus de la vénalité dans les fonctions administratives était allé jusqu'au point que plusieurs bourgeois s'entendaient parfois pour affermer ensemble une prévôté et en partager les bénéfices, Philippe le Bel crut être sévère en statuant qu'à l'avenir il ne pourrait y avoir plus de deux prévôts par prévôté.

Malgré la sagesse de ces nouveaux règlements, le besoin d'argent qui poursuivit tous les rois du moyen âge les força bientôt d'en revenir à la vénalité des charges. Plusieurs fois des réformes furent demandées et promises; longtemps encore elles furent retardées. Sous Charles VII, Christine de Pisan disait, en parlant de l'idéal d'un bon prince : « Et ne vouldra nullement que ses *prévôtés* soient baillées pour argent aux plus offrants et derniers enchérissants, si comme on fait maintenant en France; et pour ce, leurs sièges appartiennent en beaucoup de lieux à de très-mauvaise ribaudaille, mangeurs de pauvres gens et pires que ne sont larrons. »

Il faut dire cependant que si les prévôts rendaient la justice dans les affaires d'importance secondaire, ils ne le faisaient jamais sans l'assistance d'un *jury*. Ce jury était composé d'hommes libres et francs, « suffisants et bons jugeurs. » Nul vilain ne pouvait assister à un jugement à titre de juré. Beaumanoir exprime cette inégalité d'une façon aussi claire que brutale, quand il dit : « Entre toi, seigneur, et ton vilain, il n'y a juge fors Dieu. »

La voix des hommes libres, au contraire, comptait pour beaucoup dans les décisions de la justice au moyen âge. On a conservé le récit d'un procès fait en l'an 1299, devant le vicomte de Lautrec, qui prouve clairement le droit qu'avait chacun d'être jugé par ses concitoyens. Un certain Pierre Baya, coupable de vols, de meurtres et de toutes sortes de crimes, fut arrêté par les *bayles* (ou prévôts) du vicomte de Lautrec. Il fut jugé, suivant l'ancien usage, sur la place publique, au pied d'un vieil orme. Des chevaliers, des damoiseaux, des bourgeois, composaient le tribunal. Une grande foule de bonnes gens de Lautrec faisait cercle tout autour. On amena Pierre Baya; un greffier lut une déposition dans laquelle l'accusé avouait ses crimes; il répéta cet aveu séance tenante. Alors le vicomte de Lautrec, qui présidait le tribunal, mit aux voix la peine qu'il convenait d'infliger au coupable. Un chevalier se prononça pour le fouet et l'exil, un autre opina qu'il fallait lui couper les mains; mais tout à coup la foule des assistants, — et ils étaient plus de deux cents, tant nobles que non nobles, — s'écria d'une seule voix que ce n'était point un châtiment suffisant et qu'il fallait le pendre par la gorge. Cette acclamation populaire était, comme le remarque un auteur, le vote de la majorité. Elle décida du sort du coupable. Il fut condamné à mort, et les bourgeois requirent le vicomte de faire rédiger par écrit cette sentence. (1)

Malgré des restrictions si importantes, malgré l'appel aux baillis et aux parlements auquel ils étaient soumis, les pouvoirs des prévôts devinrent bientôt si importants, que le roi Charles VIII jugea nécessaire d'en soumettre la nomination au choix direct du pouvoir central. Auparavant ils étaient nommés par la Chambre des comptes; mais à partir de juillet 1493, leur charge fut érigée en titre d'office. Dès lors, comme ils tenaient directement leurs pouvoirs du roi, ils ne furent plus dans une si grande dépendance à l'égard des baillis et des sénéchaux, leurs supérieurs. Des procès sans nombre éclatèrent sur la limite de leur compétence respective. C'est ce qui mit François Ier et Henri II son successeur dans la nécessité de définir nettement les pouvoirs de ces magistrats, par l'édit de Crémieu du 19 juin 1536, et par une ordonnance de juin 1559. Ces actes donnaient aux fonctions des prévôts le caractère essentiel d'une juridiction *civile* de première instance; mais quand il s'agissait des personnes, ils ne pouvaient juger qu'entre non-nobles. Ils connaissaient encore des débats qui s'élevaient relativement à la perception des impôts, et enfin d'un certain nombre de cas de police et d'affaires commerciales, ainsi spécifiés : « Ils pourront reconnoître et réformer les abus que commettent les taverniers, boulangers, bouchers, apoticaires, drapiers, grossiers, quinquailleurs et autres, en la marchandise quelle qu'elle soit, qu'ils vendent et débitent en gros et détail, à poids, mesures, aulnages, et tout autre genre de mestiers; soient manants et habitants des villes et détroits de nos prévostés, ou hantants et fréquentants les foires d'icelles prévostés. »

C'est avec ces attributions, analogues à celles de nos tribunaux de première instance actuels, que les prévôts prolongèrent leur existence jusqu'à la veille de la révolution française. Cependant ils ne conservèrent pas jusqu'au dernier moment leur place intacte dans l'organisation de l'ancien régime. En avril 1749, le roi Louis XV porte un édit qui supprime « les juridictions de prévôtés, châtellenies, prévôtés foraines, vicomtés, vigueries et toutes autres juridictions royales établies dans les villes où il y a des sièges de bailliage ou sénéchaussée, et réunit les fonctions de prévôt à celles de bailli ou de sénéchal desdites villes. » Réduire ainsi le nombre des prévôtés, en abolissant les meilleures d'entre elles, c'était en quelque sorte ruiner leur importance. Les derniers débris de cette antique magistrature disparurent sans peine au milieu du bouleversement général qui changea bientôt la face du pays.

Le prévôt de Paris. — Parmi les prévôts, le plus important était celui de Paris. Il est bon d'insister sur le rôle de ce magistrat, dont la puissance égalait à peu près celle du préfet de police et du préfet de la Seine à notre époque. Nous parlerons ensuite *du prévôt des marchands*.

Le prévôt de Paris jouissait, en fait, des prérogatives les plus considérables. Tandis que dans tout le reste du royaume le bailli était au-dessus du prévôt, lui, au contraire, n'avait personne de supérieur que le Parlement et le roi. Dans les cérémonies publiques il précédait tous les baillis et sénéchaux de France.

Son siége était au Châtelet de Paris, « le château et prin-

(1) D. Vaissette, *Preuves de l'Histoire du Languedoc.*

cipal manoir de la ville, et d'où relevoient tous les fiefs de la comté de Paris. »

A l'origine, cette importante magistrature, comme les prévôtés ordinaires, était donnée à ferme; nous avons vu que saint Louis abolit cet usage. Voici comme s'exprime Joinville, en son naïf langage :

« La prévosté de Paris estoit lors vendue aux bourgeois de Paris, ou à aucuns; et quant il advenoit que aucuns l'avoient achetée, ils soutenoient leurs enfants et leurs neveux en leurs outrages (méfaits); car les jouvenceaux avoient confiance en leurs parents et en leurs amis qui tenoient la prévosté. Pour ceste chose, le menu peuple estoit trop défoulé, et il ne pouvoit avoir droit des riches hommes, à cause des grands présents et dons que ceux-ci faisoient aux prévôts. En ce temps, celui qui disoit voir (*vrai*) devant le prévôt, ou qui vouloit tenir son serment, pour n'être parjure (soit qu'il s'agît de dette ou d'autre chose), le prévôt le condamnoit à l'amende et il estoit puni. De sorte qu'à cause des grandes injures et des grandes rapines qui estoient faites en la prévosté, le menu peuple n'osoit demeurer en la terre le roi; mais ils alloient demeurer en d'aultres prévôtés ou en d'aultres seigneuries. Et la terre le roi estoit si vague, que quand il tenoit ses plez (donnait audience), il n'y venoit pas plus de dix personnes ou douze. En outre, il y avoit tant de malfaicteurs et de larrons à Paris et en dehors, que tout le païs en estoit plein. Le roy, qui mettoit grande vigilance à ce que le menu peuple fust bien gardé, sut toute la vérité. C'est pourquoi il ne voulut plus que la prévosté de Paris fust vendue; mais il donna des gages (appointements) bons et grands à ceux qui doresnavant la garderoient. Et toutes les mauvaises coutumes dont le peuple povoit estre grevé, il les abattit; et il fist enquérir par tout le royaume et par tout le pays, où l'on pourroit trouver un homme qui fist bonne justice et roide, et qui n'espargnast pas plus le riche homme que le pauvre. C'est pourquoi il choisit Estienne Boileau, lequel maintint et garda si bien la prévôté que nul malfaicteur, ni larron, ni meurtrier, n'osa demeurer à Paris sans estre bientost pendu ou détruit; ni parent, ni or, ni argent, ni lignage (famille), ne l'en pust garantir. Par cest establissement, moult s'amenda le royaume de France, ainsi que plusieurs sages et anciens témoignent. »

Cette réforme mit la charge de prévôt de Paris en telle considération que les membres des plus grandes familles, les Coucy, les l'Isle-Adam, les Coligny, les d'Alègre, tinrent à honneur d'occuper ce poste. Les rois d'ailleurs, désireux de centraliser ainsi sous leurs mains la plus grande part de la justice et police du royaume, accordèrent au prévôt de Paris le privilége d'évoquer devant lui toutes les affaires où se trouvaient invoqués, comme titres, des actes scellés du sceau du roi.

En outre, dans les temps anciens, ce magistrat remplissait les fonctions de gouverneur militaire de Paris et commandant des armes. François Ier, il est vrai, leur enleva cette prérogative; mais il leur resta encore l'administration de la police, et celle de la justice en première instance. Le prévôt de Paris devait veiller au maintien de la tranquillité publique; à cet effet il avait sous ses ordres le *chevalier du guet*. Celui-ci commandait lui-même à soixante sergents, vingt archers à cheval, quarante fantassins, qui veillaient à la garde nocturne de la capitale. En outre, les marchands et les artisans formaient une autre compagnie, qui s'acquittait du guet à tour de rôle pendant trois semaines, et avait des corps de garde fixes; cette compagnie fut supprimée plus tard. Un piquet du guet veillait toujours à la porte du prévôt de Paris; une garde spéciale lui était attribuée, composée de douze sergents que l'on appelait *sergents à la douzaine*.

Le prévôt de Paris avait encore dans ses attributions l'approvisionnement de Paris, conjointement avec le prévôt des marchands, les halles et les foires; enfin, à partir du seizième siècle, il eut la surveillance et la protection de l'Université.

Pour suffire à tant d'occupations diverses, il avait obtenu de bonne heure le droit de s'adjoindre deux lieutenants, l'un *au civil*, l'autre *au criminel*.

Chacun d'entre eux prenait sa part des attributions du prévôt. Au dix-huitième siècle, MM. d'Argouges et Nègre remplissaient ces deux places. Le premier, *lieutenant civil*, avait fait un règlement sur les *révérences* et les *saluts* suivant l'état et la condition des personnes; le second, *lieutenant criminel*, s'était rendu complice de faux témoignages, et avait été obligé de se démettre de sa charge. On les chansonna tous les deux dans les vers suivants :

Au Châtelet sont bien tenants
Deux lieutenants,
Et ces magistrats renommés
Sont bien nommés :
Monsieur le lieutenant civil
Est très-civil,
Et le lieutenant criminel,
Bien criminel.

A cette époque, d'ailleurs, les fonctions du prévôt de Paris et de ses lieutenants, en matière de police, avaient singulièrement perdu de leur importance. En effet, en mars 1667, le roi Louis XIV avait créé une charge de *lieutenant général de la police*, dont le premier titulaire fut le célèbre la Reynie. Cette charge réunit, en réalité, presque tout l'office de la police du royaume, et c'est d'elle directement qu'est issue celle de *préfet de police* à notre époque.

La charge de prévôt de Paris ne fut plus recherchée dès lors que pour les honneurs et les profits auxquels elle donnait droit. Honneurs et profits étaient considérables.

Le costume du prévôt de Paris était l'habit court, le manteau et le collet, l'épée au côté, un bouquet de plumes sur le chapeau; il portait à la main un bâton de commandement. Il se rendait en ce costume à la grand'chambre du Parlement lorsqu'on y ouvrait le rôle de Paris, et après l'appel de la cause, il se couvrait, ce qui n'était permis qu'aux princes, aux ducs et pairs et aux envoyés du roi. Le prévôt de Paris était installé par un président à mortier; il devait lui faire présent d'un cheval après la cérémonie. On ne pouvait obtenir cet office si on n'était pas né à Paris même.

Enfin, pour terminer par une considération qui n'était pas des moins importantes aux yeux des titulaires de la charge, au dix-septième siècle, les droits honorifiques de la prévôté de Paris montaient, suivant Dangeau, à plus de huit mille livres de rente.

La suite à une autre livraison.

JEAN BOUZARD.

Le marin représenté dans notre gravure a été déjà signalé (t. III, 1835, p. 240). Nous avons représenté alors la maison que son fils habitait sur la plage de Dieppe, et qui était la récompense de l'admirable conduite de son père dans la tempête épouvantable du 31 août 1777.

Un navire allait être brisé sur la côte. Jean Bouzard, guetteur à l'entrée du port, ne put supporter la vue de ce navire en perdition; il se jeta courageusement à la mer, malgré ses amis et sa famille, pour lui porter un cordage. Il y parvint après des efforts inouïs. Lorsqu'il revint à terre, il tomba en défaillance dans les bras de sa femme

et de ses enfants ; mais il reprit bientôt ses sens, et, entendant dire autour de lui que le plus âgé des naufragés se trouvait encore en péril, il se releva aussitôt pour se rejeter à la nage, et réussit à le sauver. Ce jour-là, il eut le bonheur indicible et la gloire enviable d'être escorté, en rentrant chez lui, par les seize personnes qui lui devaient la vie. Louis XVI voulut le voir, l'accueillit en l'appelant *le brave homme*, et lui assigna une pension de 300 livres.

Jean Bouzard le brave homme. — D'après une estampe coloriée du dix-huitième siècle.

Ce surnom lui resta. Il émit aussi le vœu qu'on lui construisît une maison sur la plage, et Napoléon Ier réalisa le vœu du roi.

Jean Bouzard, né en 1730, au Bourg-d'Ault, près d'Eu, mourut à Dieppe le 16 mars 1794.

Un demi-siècle après, on inaugurait solennellement son buste sur la façade de la maison de la plage. Ce fut une pompeuse cérémonie, à laquelle ne manquèrent ni les autorités, ni les députations de sauveteurs, ni les discours, vers et cantates. Son fils et son petit-fils y assistaient (15 août 1846). L'auteur du buste était un ivoirier de Dieppe, M. Blard, sculpteur, élève de David.

Quelques années après cette inauguration, on a dû démolir l'ancienne maison Bouzard pour construire un brise-lames. Le buste devint la propriété d'un particulier ; mais on en a retrouvé récemment une épreuve en plâtre dans les greniers de la mairie : cette épreuve, très-bien conservée, a été recueillie et placée dans la bibliothèque publique par les soins de M. Paray, le digne et obligeant bibliothécaire de la ville.

Notre notice de 1835 cite les noms des sauveteurs qui s'étaient distingués depuis Bouzard. Deux nouveaux, morts récemment, méritent d'être signalés; ce sont le pilote Desgroult et Auguste Lefèvre, baigneur à Puys, près de Dieppe. Tous deux avaient reçu la croix d'honneur.

Notre recueil aime à conserver les noms de ces citoyens obscurs et courageux. Leur mémoire ne subsiste guère au delà de la génération qui les a vus au péril ; mais elle ne déparera pas l'illustration que font rejaillir sur la ville de Dieppe les noms d'Ango, *roi de la mer* en son temps, du savant hébraïsant Richard Simon (1), du capitaine de Clieu, dont le dévouement a donné le café aux Antilles ; de Duquesne, le plus heureux et peut-être le plus grand des marins militaires de la France.

UN MOT DE LORD BROUGHAM.

Un jour viendra où ce sera l'instituteur, et non le canon, qui sera l'arbitre des destinées de l'Europe.

PÉTITION DES NOUVEAUX-ZÉLANDAIS
CONTRE L'EAU-DE-VIE.

Il arrive fréquemment que les indigènes de la Nouvelle-Zélande, les Maoris, font des pétitions au Parlement de cette colonie contre le trafic des alcools. En voici une signée du chef Aïmona-Té-Aotéranga et de cent soixante-sept de ses concitoyens, telle qu'elle a été présentée à la Chambre des députés néo-zélandaise, le 18 août 1874 :

« Pétition de tous les soussignés à tous les membres du Parlement, pour que le Parlement et le Gouvernement fassent une loi contre la mauvaise chose Grog, qui nous détruit, et pour qu'on arrête l'ivrognerie, source de tous les maux dont les Maoris souffrent.

» Ces maux sont les suivants : il nous appauvrit ; nos enfants viennent faibles et maladifs au monde parce que les pères ont trop bu ; il tourne à nos gens la cervelle, et dans leur ignorance ils signent des papiers, et leur signature les mène à la misère.

» Grog fait du peuple intelligent des Maoris un peuple de sots et de fous.

» Grog est la cause que beaucoup de maladies nous arrivent.

» Il amène beaucoup de malheurs : il nous fait tomber de cheval ; il nous fait tomber dans l'eau.

» C'est le père des disputes et des coups. Par lui des maux innombrables ont fondu sur le peuple des Maoris.

» Nous demandons une loi sévère pour écarter de nous la mauvaise chose Grog. »

LA SEILLE.

Baume-les-Dames est une petite ville du Doubs où il y avait autrefois une abbaye de chanoinesses.

Baume-les-Messieurs, petite commune du Jura, doit son nom à une abbaye de chanoines dont les ruines, situées à deux kilomètres au nord du village, méritent d'être visitées.

C'est à un kilomètre seulement de Baume-les-Messieurs que se trouve la source de la Seille. Les plus grands fleuves de France n'ont pas une naissance plus pittoresque.

Au fond d'un ravin resserré entre de hautes murailles naturelles abruptes, perpendiculaires, on voit s'échapper, de la base même d'une de ces roches nues, une première source; puis, au-dessus, un autre jet d'eau descend en cascade d'une caverne haute de six mètres et large seulement de trente et un centimètres. Cette grotte est un

(1) Voy. la notice sur Richard Simon, due à Jean Reynaud, dans le tome XIII, 1845, p. 154 et 222.

mystère; jusqu'à ce jour on a vainement essayé d'en atteindre le fond.

Pour premier affluent, la Seille reçoit la source du Dard, qui jaillit au pied des Échelles de Crançot, chaîne de rochers haute de cinq cent onze mètres. La petite rivière serpente ensuite dans les défilés sauvages de la Baume et va se grossir du torrent qui descend des gorges de la petite commune de Blois, connue par ses grottes et ses carrières de pierre et de tuf. Poursuivant sa route par plus d'un détour, la Seille baigne la base du pic de la commune de Château-Chalon, dont l'église, de style de la renaissance, possède un beau groupe de marbre blanc re-

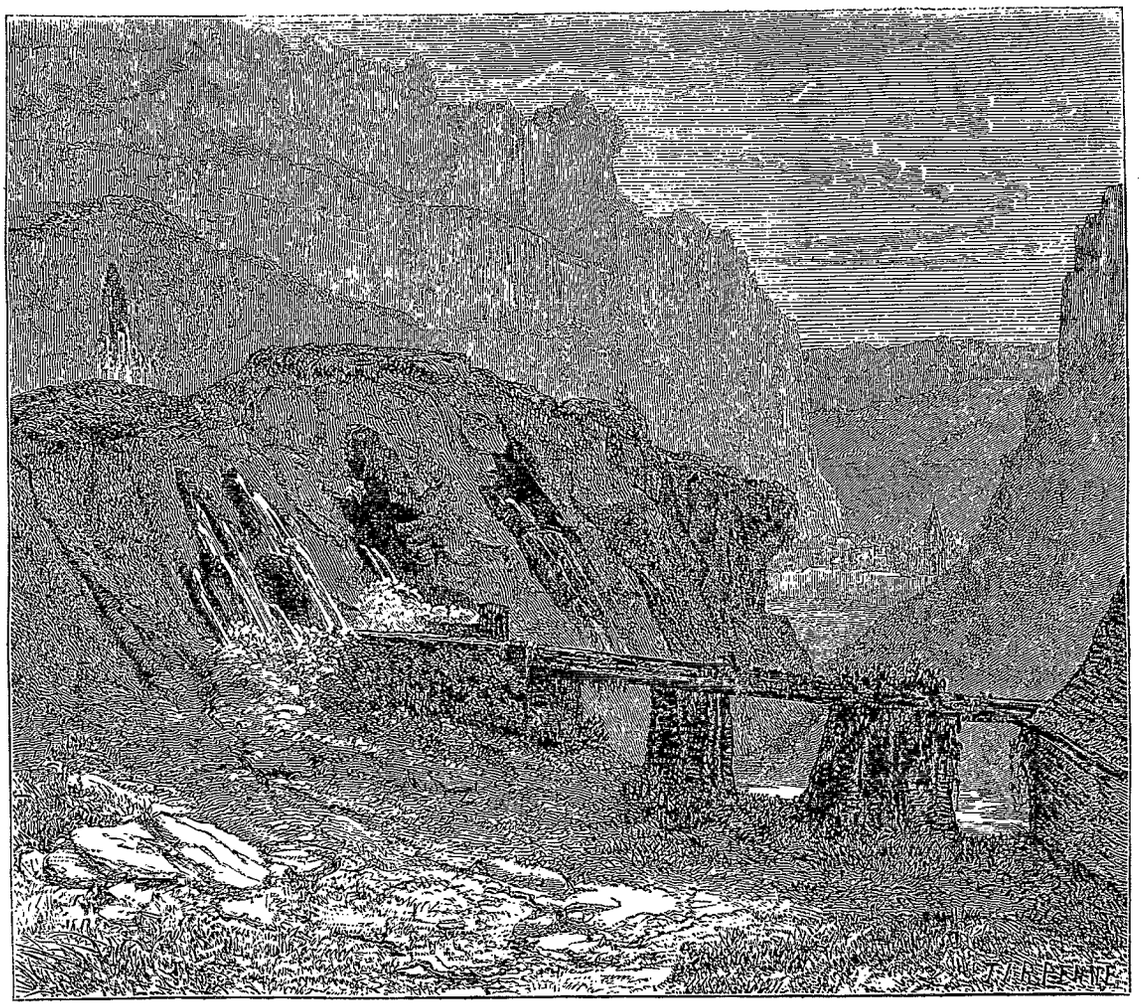

Sources de la Seille (Jura). — Dessin de Tirpenne.

présentant la Trinité. Elle côtoie le chemin de fer entre Lyon et Besançon, et reçoit, un peu au-dessous de Saint-Germain-lez-Arlois, le Serein descendu des rochers de Rosnay. Entrant enfin dans le département de Saône-et-Loire, elle s'accroît des eaux de la Brenne et de la Sane-Vive, et termine sa carrière en tombant dans la Saône, en aval de Tournus. Son cours accidenté est de cent seize kilomètres; mais elle n'est navigable que pendant quarante et un kilomètres, depuis Louhans jusqu'à son embouchure.

DE L'ÉDUCATION DES SEMENCES

EN NORVÉGE.

Voy. p. 98.

Sur les 255000 hectares cultivables que présente la Norvége, le blé de mars n'en occupe pas tout à fait 5000; le seigle en occupe un peu plus de 13000, l'avoine près de 100000, l'orge environ 50000, un mélange d'avoine et d'orge 20000. Le reste est en pommes de terre, légumes, jardins, terres au repos, etc., etc. Le blé de mars est cultivé jusqu'au 64e degré de latitude, par le travers du Groënland; l'avoine et le seigle donnent des récoltes jusqu'au 69e et au 69e degré et demi; l'orge dépasse le cercle polaire.

En ces hautes latitudes, ce résultat est évidemment dû à l'influence du *Gulf-Stream*, car, dans les années où les blocs de glace, détachés plus abondamment des régions voisines du pôle, viennent flotter sur le courant équatorial, les récoltes arrivent difficilement à maturité.

D'après les expériences du professeur Schübeler aux environs de Christiania, par 60 degrés de latitude, la durée moyenne de la végétation du blé de mars est, pour la semence indigène, de 90 jours, pour la variété dite blé Victoria de 97, pour le blé de Toscane de 105. M. Tisserand a constaté de son côté, dans des domaines placés sous sa direction, qu'à Boukandoura, près d'Alger, il fallait 142 jours de végétation, et à Fouilleuse, près de Paris, 139.

Les mêmes faits ont été reconnus pour l'orge, le maïs, l'avoine, les pois, les haricots et les graminées de prairie. C'est un phénomène curieux, celui de la maturité du maïs arrivant plus tôt dans les hautes latitudes qu'en Alsace, que dans les Landes de Gascogne, qu'en Algérie même; on peut l'attribuer à la plus longue présence du soleil au-dessus de l'horizon, pendant les longues journées de l'été

scandinave. L'action prolongée de la lumière, à peine interrompue par des nuits de plus en plus courtes, favorise, dans le Nord, la nourriture de la plante aux dépens de l'acide carbonique de l'air.

Pour constater et étudier ces faits, le professeur Schübeler a eu la bonne fortune de découvrir, dans le pays, quatre fermes placées dans des conditions comparables quant à la nature et à l'exposition du sol, quant à l'altitude et à la distance de la mer, et dont les différences ne consistent guère que dans les latitudes : 59°47′, 67°17′, 68°46′, 69°28′, présentant des températures moyennes annuelles de : 6°.3, 3°.6, 2°.9, 2°.3. Ce sont les fermes de *Halsnæ*, de l'École d'agriculture de *Bodæ*, de *Strand* et de *Skibotten*.

La seconde bonne fortune du professeur a été de trouver sur chacune de ces exploitations une longue série d'observations relatives à tous les faits de semailles, de moissons, de maturité et de températures. Le cas n'est pas spécial à ces quatre fermes. L'instruction est très-répandue en ce pays. Tout le monde y sait lire et écrire, nous dit M. Tisserand. On peut y trouver à choisir de bons observateurs parmi les cultivateurs et leurs fils; et il n'est pas rare de rencontrer, dans les fermes de paysans, des registres tenus avec soin qui renferment les comptes de recettes et de dépenses annuelles, ainsi que les faits principaux de la culture notés avec de nombreux détails. Il existe des domaines qui ont ainsi trente et quarante années d'observations régulières.

Tous les agriculteurs norvégiens s'appliquent, en chaque localité, à gagner une avance sur les époques ordinaires de la récolte au moyen de semences venues de latitudes plus élevées

Ainsi, le district d'Alten, par 70 degrés, étant par exception une localité bien abritée, on y sème l'orge du 15 au 20 juin et on le récolte en 86, 80, 76, et quelquefois en 60, même en 55 jours. Si l'on emploie à Christiania, par 60 degrés, des semences venues de ce district septentrional, on gagne généralement, la première année, de vingt à trente jours sur l'époque de la récolte ordinaire; si l'on ressème le produit obtenu, on obtiendra encore une avance, mais moindre que la première ; à la troisième ou à la quatrième année, on n'a pas de produits plus précoces que les produits donnés par les semences du pays.

La contre-épreuve a été faite, en employant des semences tirées de contrées méridionales; elles exigent beaucoup plus de temps pour la maturité du produit que n'en exigent les semences du pays ; mais après trois ou quatre ans d'acclimatation elles ne diffèrent plus des orges indigènes.

En raison de ces faits, le nord du royaume vend des semences au sud et lui achète des grains pour sa propre alimentation. Aussi, lorsque la récolte du nord n'a pas réussi, c'est une calamité non-seulement pour l'année de l'insuccès, mais pour les suivantes, parce qu'il faut reconstituer les semences propres aux latitudes élevées. Il faut alors faire subir aux semences du sud une éducation successive et par étapes. On les sème d'abord à 4 degrés environ au nord de la localité d'où on les a tirées; on les y cultive pendant le temps nécessaire pour qu'elles acquièrent les qualités de précocité inhérentes à cette latitude; puis on les reporte de nouveau à 3 ou 4 degrés plus au nord et on les acclimate à cette température plus rude, et ainsi de suite jusque à la latitude d'Alten. Si l'on transportait tout d'un coup, sans étapes, les orges de semence de Christiania sur les terres du 70e degré, le grain ne serait pas encore formé lorsque le froid surviendrait.

Des expériences particulières, faites par M. Tisserand dans la ferme de Vincennes, ont confirmé pour la France les faits de précocité. Des semences de blé de mars, de seigle, d'avoine et d'orge, provenant des districts septentrionaux de la Norvège et de la Suède, ont donné des récoltes précoces, avançant de 15 à 25 jours la première année ; un de ces blés de mars a même mûri 29 jours avant les nôtres. L'avance a continué de se montrer à la deuxième année, mais moins considérable. Le champ d'expériences a malheureusement été détruit en 1870.

Ne serait-il pas intéressant et utile de reprendre ces essais, au double point de vue scientifique et pratique. On peut prévoir des circonstances de saison, de guerre, où les semences d'automne auraient été compromises ; on peut présumer aussi que dans nos contrées montagneuses du Jura, de l'Auvergne, il y aurait des avantages notables à faire emploi de semences à produits précoces par les céréales de printemps.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2, 14, 42, 50, 62, 66, 82, 102, 122.

LIII

A mesure que la mère Seckatz parlait, j'avais peu à peu tourné la tête du côté de la place. Je sentais que les larmes me venaient aux yeux, et je ne voulais pas le laisser voir. A l'école, on était très-sévère pour ceux qui pleuraient; on leur faisait les cornes et on les appelait « petites filles. »

La mère Seckatz ayant fait une pause, je tournai la tête. Ma mère, tout en continuant d'aller et venir, s'essuyait les yeux. Quant à la mère Seckatz, elle cherchait dans une seconde poche, d'un air très-affairé. Ayant remué plusieurs fois la tête avec impatience, elle dit à ma mère :

— Vous ne prisez pas, vous? Non, car vous êtes la femme sans défaut. Voilà maintenant que je ne sais plus où j'ai mis ma tabatière. Du coup, il faut que je m'en aille; comme on est esclave de ses défauts!

Tout en parlant, elle palpait sa première poche.

— La voilà! s'écria-t-elle avec une expression triomphante.

Et elle enfonça vivement la main dans sa poche. Mais quand elle la retira, elle avait un air si déconfit que je ne pus m'empêcher de sourire.

— En tâtant, dit-elle, j'aurais juré que c'était ma tabatière, mais voilà que c'est un oignon. Il n'est pas venu là tout seul; et ce n'est certainement pas moi... Ah! cependant, je crois que si...

Voilà donc Krause qui rentre dans la chambre : c'est un géant, eh bien, il tremblait comme la feuille.

Quand sa femme voulut lui demander pardon, il lui mit la main sur la bouche, et il l'embrassa, oh! comme il l'embrassa! Dieu que j'étais contente de voir ces gens-là si bien réconciliés!

Pour changer un peu leurs idées, je leur dis gaiement :

« — Dans tout cela, je ne vois pas ma petite Marien; où est-elle donc? »

La femme de Krause me fit un signe, et en me penchant par-dessus son lit, je vis que la petite Marien était dans la ruelle, assise sur un tabouret, la tête sur la couverture de sa mère. Elle s'était endormie à force de pleurer, et tout en dormant, elle sanglotait encore par moments. Pauvre petit chat! elle n'avait pas d'autre camarade que son frère; elle va être bien seule... du moins jusqu'à ce qu'on l'ait retrouvé, car je veux toujours espérer qu'on le retrouvera.

On a quelquefois des idées qui vous arrivent tout d'un coup, sans qu'on sache d'où elles viennent. Sans avoir ré-

fléchi un quart de seconde, on se dit avec assurance : « Je ferai cela ! » et cependant cette chose que l'on se propose de faire, on n'y avait encore jamais songé.

A peine la mère Seckatz eut-elle prononcé ses dernières paroles, qu'il me vint à l'esprit une idée de ce genre-là.

Plus d'une fois il m'était arrivé de dire à ma mère : « Je ferai telle chose », et comme j'étais léger et inconstant, je m'étais presque aussitôt dégoûté de la faire.

Craignant d'être encore une fois exposé à faire une promesse que je n'aurais pas la constance de tenir, je gardai mon idée pour moi, sauf à dire après coup : « Voilà ce que j'ai fait ! » Il paraît que mon idée me fit sourire, car ma mère qui me regardait en ce moment-là me demanda pourquoi je souriais. Je demeurai un instant tout penaud et tout abasourdi.

Cependant je ne voulais pas me tirer d'affaire en lui faisant un mensonge ; aussi je me mis à lui faire des signes derrière le dos de la mère Seckatz, et je lui dis :

— Je te raconterai cela plus tard !

LIV

— Si c'est des secrets de famille, dit la mère Seckatz en se levant d'un air de dignité offensée, je suis de trop ici, et je n'ai plus qu'à montrer les talons.

L'idée d'avoir offensé la mère Seckatz leva mes scrupules et triompha de ma discrétion.

— Non, non ! m'écriai-je avec effroi ; ne vous en allez pas, madame Seckatz, c'est tout simplement une idée qui m'était venue. Je pourrais peut-être, dans les moments où je n'ai rien à faire, promener la petite Marien et jouer avec elle. Voilà tout.

La mère Seckatz branla la tête à plusieurs reprises, chercha sa tabatière, pesta contre son manque de mémoire, et dit en me regardant bien en face :

— Toi, tu es bien le fils de ta mère !

Ensuite elle se tourna du côté de ma mère, et lui dit :

— Rougissez tant que vous voudrez, ma chère, si je connaissais un meilleur compliment à lui faire, je le lui ferais ; mais comme je n'en connais pas d'autre, je lui dis : « Tu es bien le fils de ta mère ! » Ce n'est pas mon cheval échappé qui aurait trouvé une idée aussi gentille. L'an dernier, quand nos parents de Strasbourg sont venus nous voir à l'époque de la fête de Darlenheim, il n'a jamais voulu amuser sa petite cousine ; il disait que les autres se moqueraient de lui et lui donneraient des sobriquets.

Voilà un côté de la question que je n'avais pas envisagé. L'idée que les autres ne manqueraient pas de se moquer de moi me fit passer un frisson dans le dos ; mais il n'était plus temps de reculer ; d'ailleurs, je songeai tout de suite que si je mettais Strecker dans ma confidence, il saurait bien s'arranger pour me tirer d'affaire. Cette idée me rassura un peu ; mais je ne pus m'empêcher de me dire que j'aurais mieux fait de ne pas sourire avant d'avoir bien réfléchi.

Je levai les yeux sur ma mère ; elle tenait ses regards attachés sur moi avec un plaisir si évident que le courage me revint tout à fait.

— Voilà donc que le sort de Marien est assuré, dit la mère Seckatz en riant. Je venais justement pour vous parler de sa mère ; mais je ne sais jamais où j'en suis, et je perds toujours le fil de mon discours. C'est par là que j'aurais dû commencer. Je ne m'étais jamais inquiétée de savoir comment le père Krause pouvait se tirer d'affaire avec deux enfants à élever et une femme malade. Pendant que Krause me rabotait ma planchette (car il a tenu absolument à me la raboter), je l'ai fait causer un peu. En voilà un qui ne me ressemble guère, et qui ne perd pas ses paroles. Je l'ai pourtant forcé à parler, et j'ai connu la vérité.

Il y a longtemps que la pauvre paralytique ne peut plus s'occuper du ménage. C'est la vieille boiteuse, la mère Thann, qui vient donner un coup de balai et faire la soupe. Krause l'aidait et le grand garçon faisait le reste.

Tant qu'on va s'occuper de chercher le garçon, le ménage ira tout de travers, et surtout la pauvre femme restera seule. Je me suis demandé si nous ne pourrions pas, en nous mettant à quatre ou cinq bonnes commères comme vous et moi, veiller sur ce ménage-là, et tenir un peu compagnie à cette mère qui se dévore le cœur dans son lit. Nous irions, chacune à notre tour, passer quelques heures là-bas ; nos hommes ne sont pas des monstres et ne se fâcheraient pas quand leur soupe serait un peu moins soignée pour quelque temps.

J'ai pensé à vous tout de suite, et j'aurais cru vous faire un affront si je n'y avais pas pensé.

— Madame Seckatz, dit ma mère en lui posant la main sur le bras, vous me faites honneur, et je suis toute à vous.

— Ma chère, je le savais bien, dit la mère Seckatz en caressant la main de ma mère ; la seule chose que je me reproche, c'est d'avoir tardé jusqu'à cette heure-ci. Mais, je suis une vieille curieuse, et quand on a parlé de sonder les puits, je n'ai pas pu résister à la tentation. J'ai suivi les hommes de puits en puits, et je suis cause que la pauvre infirme a probablement été seule toute la matinée. Nous pourrions arranger cela de façon à avoir chacune notre jour.

— En attendant que tout soit réglé comme vous le jugerez convenable, dit ma mère, je me charge de cette journée-ci. Je suis allée chez les Krause ce matin, et j'y retournerai dans l'après-midi. Vous avez tout le temps d'arranger votre petit complot.

— J'aurais dû penser que vous feriez cela, dit la mère Seckatz en caressant de nouveau la main de ma mère ; cela vous ressemble tout à fait. Je ne vous ferai pas de compliments, je vous dirai seulement que vous êtes la digne mère de ce garçon-là. Si j'avais l'esprit tranquille sur cette maudite clef d'armoire, et si je tenais ma tabatière, je me donnerais le plaisir de causer avec vous jusqu'au moment où vous partirez pour là-bas. Vous êtes une enfant comparée à moi, mais j'aurais bien des conseils à vous demander, car si j'ai bonne volonté, tout le monde sait que je ne brille guère par le jugement.

LV

Où donc le père Seckatz avait-il pris qu'il n'y avait rien à tirer de la conversation de sa femme ? J'aurais voulu, pour sa plus grande confusion, qu'il pût l'entendre en ce moment.

Je jetai un coup d'œil sur le coucou, et, voyant que j'avais encore un grand quart d'heure à moi, je lui dis :

— Madame Seckatz, si vous voulez me dire où est votre tabatière, j'irai vous la chercher, et je vous rapporterai la clef par la même occasion.

— Par exemple ! dit-elle avec une vivacité inaccoutumée, je ne veux pas que tu prennes cette peine-là.

— Laissez-le faire, lui dit ma mère, ce n'est qu'un jeu pour lui, et je serai très-contente de vous garder un peu plus longtemps. Nous aurons le temps de causer de notre affaire, et je suis sûre qu'à nous deux nous trouverons de bien meilleures idées.

Malgré toute sa modestie, qui d'ailleurs était très-réelle, la mère Seckatz fut flattée de la déférence de ma mère.

— Tu es bien sûr, me dit-elle, que cela ne te dérange pas trop de donner un coup de pied jusqu'à la maison ?

— Tout à fait sûr, lui répondis-je.

— Eh bien, reprit-elle, laisse-moi réfléchir un instant.

Elle commença par vider ses deux poches sur la table de la cuisine, et quand elle vit à quelle hauteur s'élevait le monceau d'objets qu'elle en avait tirés, elle se mit à rire de si bon cœur, que ma mère et moi nous ne pûmes nous empêcher de l'imiter.

Quand nous eûmes opéré le triage à nous trois, et que nous eûmes dûment constaté l'absence de la clef d'armoire et de la tabatière, elle me donna sommairement ce qu'elle appelait ses renseignements :

Si la clef de l'armoire n'était pas dans la serrure de l'armoire, ce ne serait pas la peine de perdre mon temps à la chercher ailleurs; elle la retrouverait sans doute quelque part, au moment où elle s'y attendrait le moins; cela lui était déjà arrivé plutôt vingt fois qu'une.

Quant à la tabatière, elle était sûrement dans sa corbeille à ouvrage; à moins cependant qu'elle ne fût sur la table de la cuisine, ou bien sur l'établi, dans la boutique, ou bien « quelque part par-là. »

— Va, mon petit furet, me dit-elle en me tapotant la tête; tu as de bons yeux, et je suis sûre que tu trouveras cela tout de suite. D'ailleurs, Albert garde la boutique, et tu lui diras de t'aider.

Dans mon désir de me montrer digne de la confiance de la mère Seckatz, je partis comme un trait; une hirondelle qui rasait la terre filait devant moi; elle disparut au tournant de la petite rue où était la boutique du bourrelier. Comme j'allais franchir le coin à mon tour, je fis un bond en arrière; un fouet venait de cingler l'air avec violence, peu s'en était fallu que je reçusse le coup sur le nez. La corde du fouet en s'abattant sur le sol fit voler la poussière, et mon camarade Seckatz m'apparut tenant le manche du fouet.

Seckatz avait une manière très-originale de garder la boutique. Il en était éloigné de cinq ou six portes, et lui tournait le dos. Embusqué derrière le coin de la maison qui faisait l'angle, il tenait son livre d'histoire tout grand ouvert de la main gauche, et de la main droite l'énorme fouet de roulier qui m'avait fait une si belle peur.

Comme il s'ennuyait dans la boutique, il était venu au coin de la rue guetter les hirondelles; il en avait déjà manqué trois, mais il espérait bien finir par en attraper une. Il riait aux larmes de la peur qu'il m'avait faite. Quand je le priai de m'aider dans mes recherches, il me déclara effrontément qu'il n'avait pas le temps, parce qu'il étudiait sa leçon d'histoire.

La suite à la prochaine livraison.

SYSTÈMES MYTHOLOGIQUES.

Les systèmes mythologiques se présentent partout comme des symbolismes de doctrines abstraites, qui expriment ou veulent exprimer les lois éternelles de l'univers. Ces lois, qui régissent tous les êtres, se réalisent dans le ciel comme sur la terre, dans les nombres et les proportions de l'espace et du temps. Il y a là une harmonie fondamentale qui se réfléchit aussi dans les systèmes mythologiques.

A. PICTET.

LUTRIN GOTHIQUE.

Nous avons eu l'occasion de parler déjà des lutrins et pupitres en usage au moyen âge, en empruntant au *Dictionnaire du mobilier*, de M. Viollet-le-Duc, d'abondants renseignements. Nous ne pouvons que renvoyer à notre précédent article, en ajoutant au bel exemple de la renaissance italienne reproduit dans notre tome XXV (1) celui qu'on voit ici, qui est une œuvre de l'art allemand.

Ce lutrin, que l'on a pu voir à l'Exposition de Munich de 1876, appartient à la ville d'Ulm, en Bavière. Il est du quinzième siècle; on croit même pouvoir lui assigner pour date précise l'année 1458. Le pied, largement taillé, est

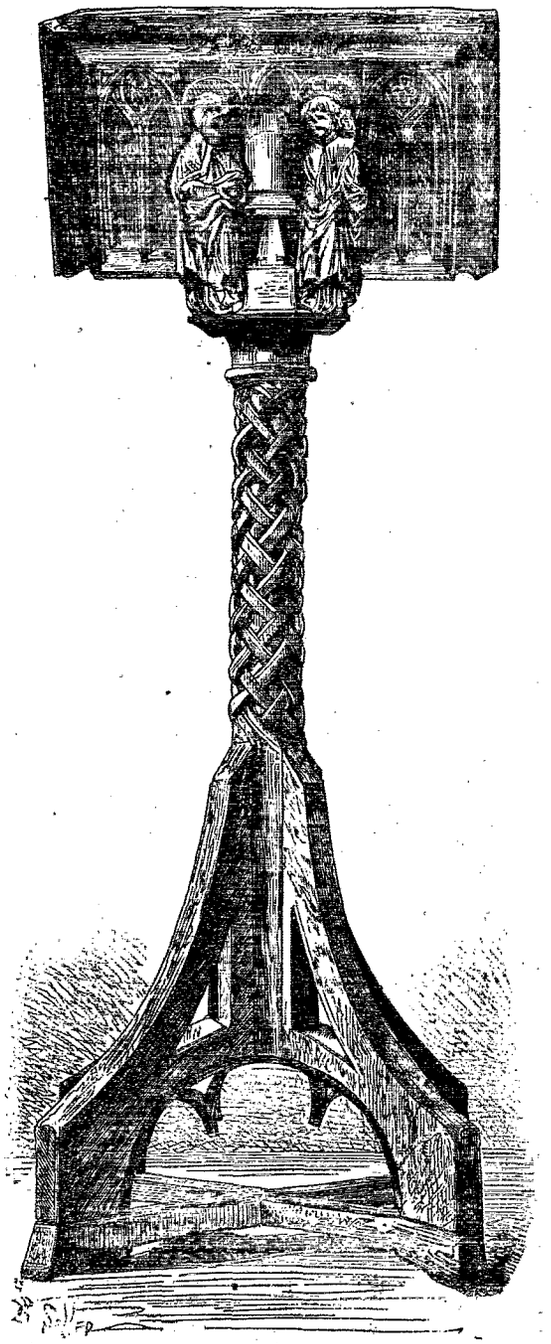

Lutrin allemand du quinzième siècle, à Ulm.

lourd et nu; mais c'est peut-être à sa solidité qu'on doit la conservation de ce petit modèle de menuiserie et de sculpture en bois. La colonnette est élégante; on pourrait toutefois critiquer le parti pris pour la décoration, qui lui donne l'apparence d'une tige flexible menaçant de ployer sous le poids qu'on lui fera supporter. L'idée de faire soutenir les livres sacrés par deux saints est aussi charmante que simple.

---

(1) Voy. t. XXV, 1857, p. 121.

Le tableau d'Horace Vernet que notre gravure a reproduit page 105, et qui représente « un Arabe revenant d'une chasse au lion », appartient à M. Aimé Pastré, et on a pu le voir à l'Exposition des Alsaciens-Lorrains. Sa hauteur est de 65 centimètres, sa largeur de 55.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15. LE GÉRANT, J. BEST.

ÉGLISE DE VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE

(DÉPARTEMENT DE L'YONNE).

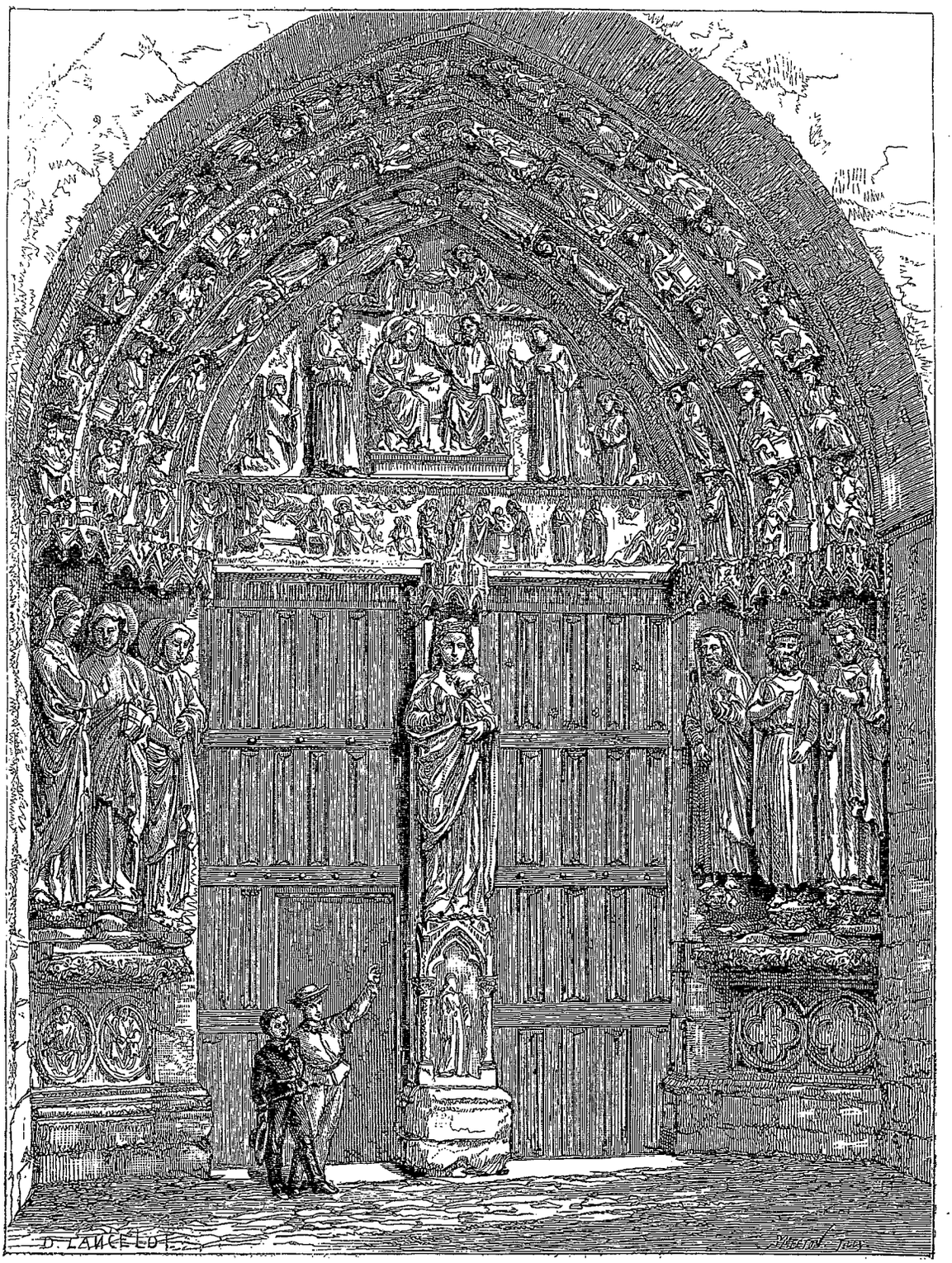

Portail nord de l'église de Villeneuve-l'Archevêque (Yonne). — Dessin de Lancelot.

En parcourant l'Ile-de-France et la basse Champagne, on est souvent surpris, en s'arrêtant dans le plus modeste bourg, d'y rencontrer un monument qui par son style annonce la main de maîtres éminents, mais demeurés inconnus. La vallée de l'Yonne et celle de la Vanne sont particulièrement riches en ce genre, et tous les édifices dont nous parlons datent du treizième siècle, époque de l'apogée de l'art chrétien du moyen âge. Autour de Sens, où s'élève une cathédrale des plus remarquables, en descendant l'Yonne, on trouve les églises de Saint-Julien du Sault, de Pont-sur-Yonne, de Michery, où la main des artistes sénonais se fait sentir. Puis, à quelques lieues de

Sens, en remontant la vallée de la Vanne, on rencontre l'église de Villeneuve-l'Archevêque, qui mérite une mention spéciale pour son portail latéral nord.

Villeneuve-l'Archevêque est une petite ville fondée au douzième siècle sur un plan parfaitement régulier. Les rues tracées du sud au nord y sont larges et droites. Deux autres rues parallèles, aux deux extrémités, conduisent, l'une à l'église et à la halle, qui sont dans la partie sud de la ville, l'autre sert de passage à la grande route de Sens à Troyes.

On peut attribuer la fondation de cette ville aux comtes de Champagne, qui dans les temps primitifs de la féodalité possédaient de grands domaines dans la vallée de la Vanne. On voit aussi que les archevêques de Sens possédaient au douzième siècle une bonne part de la seigneurie de Villeneuve, et qu'ils achetèrent le reste, à la fin du treizième siècle; des sires de Trainel et de Bouville.

L'église était au moyen âge le centre religieux et civil de la paroisse; sa construction et son entretien étaient répartis de la manière suivante : au seigneur gros décimateur incombaient la tour, le chœur et le sanctuaire, et aux habitants la nef et le portail. L'église de Villeneuve n'offre pas dans son vaisseau de parties remarquables. Elle mesure soixante-douze mètres de long sur trente-huit mètres de large au transept. La nef est voûtée en bois; le chœur et le haut de la tour ont été rebâtis à la renaissance.

Mais où le visiteur est agréablement surpris, c'est à la vue du portail qui s'ouvre du côté nord du vaisseau, et que rien dans la décoration du reste de l'église ne pouvait faire pressentir. On trouve là une composition complète en l'honneur de la Vierge, sous le vocable de laquelle l'église est dédiée. Malgré les recherches les plus minutieuses, il nous a été impossible de trouver à qui l'on devait la construction de ce portail. On pourrait croire que ce sont les habitants de Villeneuve qui ont fourni les sommes nécessaires à cette œuvre, puisque le portail s'ouvre directement du côté de la ville, tandis que le grand portail de l'ouest se rapproche davantage du château des archevêques. Mais les frais énormes que cette construction a dû coûter nous font hésiter, et nous pencherions davantage à l'attribuer à l'archevêque Giles Cornut, seigneur de Villeneuve à l'époque de son érection.

Ce portail est du plus beau style ogival de la fin du treizième siècle, et forme une composition complète, un poëme en pierre, sculpté en l'honneur de la Vierge. Il est évident, d'après le *faire* des nombreuses statues et statuettes qui en remplissent les murailles, que les artistes qui y ont travaillé ont été appelés de la ville de Sens, où ils travaillaient alors à la cathédrale depuis longtemps commencée, mais non terminée.

La porte est divisée en deux parties par un trumeau qui soutient le tympan, et contre lequel s'appuie une statue de la Vierge mère, de grandes proportions et d'un beau caractère, surtout à la tête. A droite, par rapport au spectateur, sont les trois statues d'Abraham, de Salomon et de David; à gauche sont trois autres statues représentant l'ange Gabriel, Joachim et sainte Anne. Ces six statues sont de grandeur naturelle. Ensuite, sur le tympan, paraît dans toute sa simplicité et sa poésie un sujet bien connu dans les églises du treizième siècle, le couronnement de la Vierge par son fils. La scène principale est entourée de quatre anges porteurs d'encensoirs et de cierges. Deux autres anges tiennent sur la tête de la Vierge une couronne suspendue. Sous cette scène sont cinq petits sujets formant bandeau, figurant la Visitation, la Nativité, l'Annonciation aux bergers, la Purification, et l'Adoration des Mages. Notre dessin ne peut en donner qu'une idée incomplète.

Dans la voussure se complète cette riche imagerie par trois cordons de statuettes reconnaissables à leurs divers attributs : 1° en commençant par le cordon intérieur, dix statuettes d'anges portant les uns un livre ou un encensoir, les autres une palme ou un flambeau; 2° douze statuettes des apôtres, d'un style et d'une exécution particulièrement remarquables; 3° l'arbre de Jessé, la généalogie de la Vierge représentée par quatorze statuettes : la première, celle de Jessé, en bas du côté gauche, et la dernière au sommet de l'archivolte, celle de la Vierge.

Cette sèche énumération, non plus que le dessin que nous donnons, ne saurait rendre la beauté de ces petits personnages, chefs-d'œuvre d'artistes inconnus.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS
AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 6, 70.

APOTHICAIRE (*Suite*).

ASSEMBLÉE UTILE. — LES VEUVES D'APOTHICAIRE. — LES EXAMENS. — CONTRE L'ANTIMOINE. — ARGUMENTS MYTHOLOGIQUES. — CHARLATANISME. — LES HONORAIRES. — RECETTE DE L'EAU DE CHAPON. — REMÈDES BIZARRES. — L'AUREA ALEXANDRINA.

Conformément à un arrêt du Parlement du 1er août 1556, les médecins, chirurgiens, apothicaires, devaient, à Paris, « s'assembler aux quatre termes de l'an, à chacun terme trois jours, à sçavoir les mercredy, vendredy et samedy consécutivement, ès écoles de médecine, et aviser entre eux à ce qui sera bon et salutaire pour le peuple, à ce que les pauvres puissent être aidez et secourus en leurs maladies, à prix et frais modérés, leur ordonnant et baillant médecines salubres et profitables, s'enquérant diligemment si les apothicaires, épiciers et herboristes sont fournis suffisamment de ce qui appartient pour les fournitures de la ville. » La même assemblée devait aussi « aviser du temps et des maladies courantes pour l'année, pour, selon la disposition d'icelle, aviser et arbitrer en commun des remèdes propres et convenables à la guérison desdites maladies. »

Lorsqu'un apothicaire venait à mourir, sa veuve pouvait continuer son commerce, mais sous la réserve expresse que les serviteurs employés dans la boutique de l'apothicaire défunt seraient examinés par les délégués de la Faculté, médecins et gardes-apothicaires.

Les apothicaires de Paris étaient considérés comme ayant sur ceux de la province une véritable supériorité, encore bien qu'il y eût certaines villes, telles que Lyon, Montpellier, Poitiers, qui étaient, au point de vue de la médecine et de l'apothicairerie, tout particulièrement renommées.

Les examens pour exercer la profession d'apothicaire en dehors de Paris étaient moins sévères et moins solennels que les examens exigés des aspirants qui avaient l'intention d'exercer à Paris. Le plus souvent, pour ces examens en quelque sorte inférieurs, les députés de la Faculté s'en remettaient aux jurés apothicaires, qui, pour les lieux où il n'y avait pas de jurande, devaient examiner gratuitement les candidats, à peine de cinq cents livres d'amende.

Nous ne rappelons ici que les dispositions principales qui régissaient la compagnie des apothicaires. Plus on avança, plus cette réglementation devint stricte et minutieuse, on pourrait dire excessive. A tout instant de nouveaux arrêts, réclamés par les médecins contre les apothicaires, aggravaient pour ceux-ci l'état de dépendance et de sujétion dans lequel leurs « bons maîtres » entendaient les maintenir.

Sans cesse la Faculté avait recours au Parlement. Celui-ci statuait en souverain juge sur des questions où il semblerait que sa compétence pût être quelque peu discutée. Nous ne citerons pour exemple que l'argumentation qui suit, et qui est extraite d'un jugement rendu contre les propagateurs de l'antimoine :

« Et, en vérité, de première rencontre semble que nature ait voulu cacher en la terre comme en ses entrailles les choses minérales, pour en ôter aux hommes l'usage; outre ce, l'on tient pour certain que cette matière est plus estrange et moins utile que le plomb, duquel ne peut estre tiré médicament gracieux et profitable au corps de l'homme, comme estant certe espèce composée *de sec* et de froid contraire au corps humain, qui veut la chaleur et l'humidité. »

Les arguments qu'on pourrait appeler mythologiques étaient aussi tout à fait en faveur; en voici un échantillon :

« Il faut douter de tous nouveaux inventeurs ou promoteurs en médicaments inaccoutumés, non pas pour indifféremment rejeter ceux qui inventent ou renouvellent quelque chose qui puisse estre profitable; et certes anciennement tels hommes ont été réputez comme fut Esculapius, qui fut du temps de la guerre de Troye estimé fils de Phœbus, néantmoins peint et représenté avec une longue barbe, semblant plus vieil et ancien que son père, qui estoit pour démontrer qu'il faut du temps et longue expérience en ceux qui se mêlent de cette profession, ce qui seroit contraire aux appellans. »

Le rédacteur du jugement ne s'arrête pas en si bon chemin, et cite Hippocrate, Marcus, Cato, Pline, Mithridate, « qui a composé le mithridat qui porte son nom, en la composition duquel y a cinquante-quatre simples. » Etc.

Toute cette réglementation n'empêchait ni les apothicaires d'être charlatans, ni le charlatanisme de se donner carrière. A-t-il cessé tout à fait d'en être ainsi? Un simple coup d'œil sur les annonces des journaux fixerait le lecteur sur ce point délicat; c'était néanmoins au temps jadis bien autre chose qu'aujourd'hui. On en jugera par l'extrait suivant d'une bien curieuse préface placée en tête d'un livre de médecine et de pharmacie dédié au roi Louis XIII :

« Celui qui a reçu de la main libérale de Dieu le tallent, dit l'auteur, ne le doit ensepvelir en terre, de peur qu'il ne soit coulpable de l'ire d'iceluy. C'est ce qui m'a obligé à faire part au public, soubs les puissantes aisles de vostre royalle authorité et les heureux et favorables auspices de vostre sacré nom (l'amour des bons et la crainte des pervers), des secrets plus remarquables qu'il a pleu à Dieu me donner en la cognoissance de la médecine par-dessus l'usage commun. »

Comme on le pense bien, il y a un point que n'oubliaient pas les praticiens, c'était celui des honoraires, et volontiers, en dédiant leurs livres à de grands personnages, ils rappelaient, par exemple, que « l'empereur Auguste, ayant esté guéri par Anthoine Musa d'une estrange maladie, luy donna des présents d'une grande valeur; et non content, il voulut encore l'honorer de la dignité de *chevalier de son ordre*; que le monarque des Persans Darius donna deux grosses chaînes d'or de grand prix au médecin Demades pour luy avoir descouvert un secret en médecine, et que la reyne sa femme luy fit présent de deux burettes ou bouteilles d'or massif. »

Aussi bien, pouvait-on trop payer les merveilleuses préparations des apothicaires et de leurs émules? Ce n'étaient que remèdes souverains, panacées toutes puissantes, onguents magistraux, eaux admirables « pour restaurer les forces cheutes et pour refaire et restaurer les esprits vitaux et animaux, qui se peut comparer à l'élixir de vie. »

Rien de plus varié que ces médicaments, rien de plus compliqué que leur préparation. Veut-on savoir, par exemple, comment se préparait l'eau de chapon, « comparable à l'élixir de vie »?

« Prends un chapon, dit la *Pharmacie des dogmatiques*, (ou plusieurs, comme il te plaira) viel, gras, effondré et couppé en morceaux; jette-le dans une fiole de verre assez ample, y adjoustant : de santal citrin, de bois d'aloës, de clous de girofle, de noix muscade, de canelle, de fleurs de muscade, de galanga, d'écorce de citron, de zedoaria, de safran, de fleurs de rosmarin, de sauge, de bétoine, de lavende, de borrache, de buglosse, de roses rouges, de coral préparé, de grains de kermès, de vin de Canarie, de sucre très-blanc. On mettra le vaisseau bien fermé, à fin que rien n'évapore, au bain-marie fort chaud par huit à dix jours, jusques à ce que le chapon soit cuit par la force de l'eau bouillante en très-menues particules, qui seront exprimées par après dans les presses et distillées dans l'alembic. »

Si, après cela, on n'était point guéri, ce n'était pas, il faut en convenir, faute d'ingrédients.

La décoction d'un vieux coq était recommandée pour l'opilation de la rate, du foie, du mésentère, la colique, le calcul, la fièvre quarte, etc.

Il y avait aussi de l'eau d'écrevisses, de l'eau de sauterelles, et vingt autres; des sirops de coraux, de perles, d'hyacinthes, d'émeraudes et de saphirs; des vins purgatifs de fleurs de prunier, de pêcher et de millepertuis. L'extrait de crâne humain était recommandé « comme thrésor d'un grand prix contre l'épilepsie. » On le mélangeait avec des sels « d'areste de bœuf, d'escorces de febves, d'absinthe, de fresne, de cétérach. » L'extrait de foie de veau était employé contre les affections du foie; l'extrait de poumon de renard, contre les maladies de poitrine; l'extrait de cornes de cerf, « tant tendres que dures », contre la peste; l'extrait d'yeux d'écrevisse et de coquilles d'œufs de limace, contre les dysuries, etc. L'emploi des métaux était aussi très-usité.

Les remèdes, conformément à une division indiquée par Hippocrate, étaient distingués par les mots « altérants, incisifs, relâchants, purgatifs, rafraîchissants. »

En même temps on divisait les substances d'après l'action spéciale qui leur était attribuée : il y avait « les céphaliques, les hépatiques, les stomachiques, les diurétiques » et autres.

On pourra se faire une idée du prodigieux déréglement d'imagination pharmaceutique auquel risquaient de conduire toutes ces hypothèses, par les lignes suivantes, empruntées au commentaire de Bauderon, médecin célèbre qui vivait au dix-septième siècle, sur l'*aurea alexandrina* : « L'opium est la base de cet électuaire; mais on y fait entrer d'autres médicaments pour augmenter son action, et comme ces médicaments ont de mauvaises qualités, on en ajoute d'autres pour les corriger. Ce n'est pas tout encore : on entasse une quantité énorme de drogues, dont les unes sont chargées de diriger l'action de ce médicament vers la tête, les autres vers la poitrine, d'autres vers le cœur, l'estomac, la rate, le foie, les reins et plusieurs autres parties; enfin ce seul médicament, destiné à combattre toutes les maladies, peut être regardé à juste titre comme une boutique entière d'apothicaire contenue dans un pot de faïence. » Ainsi, « la vertu rafraîchissante et narcotique de l'opium est augmentée par la jusquiame et l'écorce de mandragore, tandis que la qualité nuisible de ces dernières est corrigée par la myrrhe, l'euphorbe, le castor et les anacardes; leur action est déterminée vers le cerveau par les moyens des clous de girofle, de la sauge, de la pivoine, du bois d'aloës et de l'encens; ils pénètrent dans la poitrine et les poumons par le moyen du soufre,

du thym, du pouillot et de la gomme adragant; ils vont au cœur par l'addition des perles, de l'or, de l'argent, de l'os du cœur de cerf, etc. » (Bauderou, *Pharmac.*, liv. I.)

La suite à une autre livraison.

LA COCHINCHINE FRANÇAISE.

La Cochinchine française est une colonie exceptionnelle : elle a présenté l'année dernière un excédant de plus de deux millions sur les dépenses, tandis que les autres colonies nous coûtent beaucoup : une telle exception mérite quelques détails.

On ne songeait pas le moins du monde, il y a vingt ans, à fonder un établissement dans ce pays; car c'est en 1859 que, pour punir quelques méfaits des Annamites, on attaqua les forts de la baie de Tourane, et c'est le 2 février 1860 seulement que Saïgon fut déclaré possession française. On fut amené peu à peu et par la logique des événements à faire des conquêtes, des traités et des installations que l'on ne désirait pas. C'est à peu près la répétition de ce qui s'est passé en Algérie. La France s'agite et Dieu la mène; elle a été comme surprise par le développement de cet établissement lointain. En 1867, la somme des importations et des exportations de la Cochinchine française n'atteignait pas tout à fait six millions de francs; en 1870, elle s'élevait à cent soixante millions et demi. La population n'était que de 502 000 individus en 1867; en 1871 elle montait à 1 336 000, ayant ainsi gagné plus de 160 pour cent cent en quatre ans.

Dans ce dernier chiffre, on ne trouve encore que 823 Européens, 40 pour cent de plus qu'en 1867 (non compris les fonctionnaires et la garnison). Les indigènes annamites forment le surplus, à l'exception de 45 000 Chinois et Malais, et de 64 000 Cambodgiens venus des provinces limitrophes de notre colonie et qu'attirent la régularité et l'équité de l'administration française.

Ce fait, que nous apprend M. Paul Merruau, dans un intéressant travail sur la Cochinchine, nous paraît digne de la plus sérieuse attention. Il a pour causes évidentes les cupidités, les exactions, les malversations, les violences, auxquelles se livrent traditionnellement tous les chefs dans les pays asiatiques. Quelle bonne affaire que d'être exact, honnête et juste ! On augmente sans guerre et sans frais sa puissance politique et sa richesse intérieure. Attirer à soi les industrieux et les travailleurs des États voisins, c'est augmenter à la fois et rapidement toutes ses forces en diminuant celles des rivaux. C'est ainsi qu'agirent les rois de Prusse vis-à-vis de la France, lors de la révocation de l'édit de Nantes.

Mais pour assurer l'avenir d'une colonie, il ne suffit pas d'offrir chez soi la paix et la sécurité à une population étrangère plus ou moins flottante qui se retirerait avec ses richesses à la première occasion de troubles, et porterait à un ennemi la connaissance de notre situation, de nos ressources, de notre topographie et de nos moyens de défense, — cela ne s'est que trop vu. — Nous devons donc nous efforcer d'attacher définitivement à la France ces émigrants amenés par l'intérêt, et leur créer, comme à la population indigène, une nouvelle patrie qui remplace avantageusement l'ancienne.

C'est ce que pratique autant que possible la direction administrative de la colonie, par une prudente et bienveillante application des lois et surtout au moyen de l'éducation. A défaut de renseignements plus récents, on peut juger de l'esprit qui anime les autorités par l'accroissement du nombre des écoles en quatre ans, de 1866 à 1870 : 131 écoles au lieu de 49; 5 000 écoliers au lieu de 1 238.

Il importe de faire remarquer la portée particulière de cette éducation, dans laquelle les instituteurs s'appliquent à substituer à la connaissance des caractères chinois celle des caractères romains. On sait qu'il n'est pas possible, dans le cours de la vie d'un homme, d'apprendre la signification de tous les caractères de l'écriture chinoise, car les dictionnaires chinois en emploient au moins 40 000 qui ne leur suffisent pas, tandis qu'en Europe, une trentaine de signes peuvent exprimer tous les objets, toutes leurs qualités et circonstances, et toutes les idées. L'état de stagnation et de routine où croupit l'innombrable population chinoise s'expliquerait suffisamment par leur écriture.

Si nous parvenons à faire adopter le mode d'écriture européenne par notre population de la basse Cochinchine, qui, ayant fait autrefois partie du peuple chinois, en a conservé un amour très-prononcé pour l'instruction, nous aurons créé un moyen certain d'influence sur l'extrême Orient asiatique; nous pourrons même concevoir légitimement l'espérance d'étendre cette influence jusqu'au cœur du Yu-nan, province occidentale de la Chine dont notre colonie n'est séparée que par une navigation de quatre ou cinq jours sur la grande rivière Song-koï. Ce cours d'eau est connu dans son parcours depuis peu de temps seulement; il conserve toujours, sauf pendant quatre mois, une profondeur d'eau suffisante pour des navires d'un assez fort tonnage.

LA MORT DE MUSTAPHA BEN-ISMAEL.

> O malheur ! le fils de Mustapha se jette éperdu au milieu du goum; il parcourt les rangs des cavaliers et ne voit plus Mustapha, Mustapha le protecteur des malheureux. (*Chanson arabe sur la mort de Mustapha.*)

Parmi les maghzen (1) qui, dévoués à la cause française, lui rendirent de si importants services en Algérie, surtout dans la région de l'ouest, l'un des plus dignes d'échapper à l'oubli est Mustapha Ben-Ismaël, chef des Douairs et des Smela, notre fidèle allié depuis 1835, élevé au grade de général par l'autorité française.

« C'était, dit le colonel Walsin Esterhazy, une noble et imposante figure de vieillard à barbe blanche, dont le nez aquilin et la profondeur du regard rappelaient le type de l'aigle. Lorsqu'on le voyait, au moment de combattre, suivi de ses deux étendards, marchant en tête de ses cavaliers haletants sous sa parole brève et saccadée, son aspect avait quelque chose de grandiose et de sauvage, qui reportait involontairement l'imagination vers le souvenir de ces guerriers des premiers temps de l'islamisme, qui conduisirent à travers le désert leurs hordes fanatiques à la conquête de l'Occident. »

Mustapha Ben-Ismaël fut tué, à l'âge de quatre-vingts ans, non loin de Tifour et de Zemmorah, dans un ravin sauvage, au moment où il cherchait à ramener au combat ses cavaliers saisis d'une incroyable panique. Son corps fut retrouvé au pied d'un énorme olivier plusieurs fois centenaire.

Nous emprunterons au colonel Walsin Esterhazy le récit dramatique de la mort de ce vieillard :

« En arrivant sur l'Oued Temda, Mustapha commença à être inquiété par de rares groupes de cavaliers, avec lesquels il dut tirailler pour les maintenir à distance. Les mulets de bagages, les chevaux même des cavaliers du goum, étaient chargés outre mesure des dépouilles de la dernière razzia sur les Hachem... Mustapha aurait dû se rabattre sur Sidi-Djilali-Ben-Omar, où il eût trouvé la colonne d'es-

(1) Corps militaire dont l'institution remontait, dit-on, au temps des frères Barberousse.

corte qui ramenait les prisonniers à Mascara; mais, par une obstination fatale, il tint à honneur de ne point invoquer cette facile protection, et il continua sa route. Les quelques cavaliers dont les chevaux n'étaient point chargés

Algérie. — Ravin où est mort Mustapha Ben-Ismaël. — Dessin de G. Vuillier.

de prises maintinrent l'ennemi toute la journée en usant contre lui leurs dernières cartouches. A quatre heures, cette foule, marchant sans ordre et sans précaution, s'engagea dans les terrains boisés et difficiles qui séparent la vallée de la Menasfa de la plaine basse de la Mina. Les guides de ce convoi de bagages s'égarèrent dans le laby-

rinthe d'étroits chemins qui coupent ce pays accidenté... Pendant qu'au milieu des cris et du tumulte, la foule, agglomérée à l'entrée du passage, commençait à s'écouler lentement, quelques coups de feu tirés à l'improviste sur les flancs dégarnis et en tête de cette cohue confuse, par des hommes cachés dans les bois, vinrent encore augmenter la confusion et le désordre... Cependant Mustapha s'avançait, imposant silence par sa présence aux cris et aux vociférations tumultueuses... Ayant reconnu l'obstacle qui arrêtait le mouvement, et apprécié la gravité de la situation, Mustapha s'élance, le fusil haut, contre ces invisibles et inabordables ennemis, mais aussitôt il tombe mortellement frappé d'une balle dans la poitrine. L'épouvante s'empare alors de cette multitude que l'énergie morale du chef soutenait encore. Une aveugle panique précipite les uns sur les autres chevaux et cavaliers qui fuient dans toutes les directions, laissant aux mains de l'ennemi leurs drapeaux et le corps de leur chef... Mustapha fut reconnu, par un homme étranger à la tribu des Chorfa, à sa main droite mutilée par une blessure reçue dans nos rangs au combat de la Sikkak... Abd-el-Kader traita avec générosité les dépouilles de son ennemi vaincu, la tête et la main droite : il les fit ensevelir pieusement. Quant au corps mutilé de Mustapha, il fut enlevé le surlendemain, pendant la nuit, par les siens, et transporté à Oran, où, après les honneurs rendus à sa sépulture, en raison du grade qui lui avait été conféré dans l'armée, il eut de la peine à trouver un tombeau ! »

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 134.

LVI

Comme j'avais, moi aussi, ma leçon d'histoire à étudier, je ne m'arrêtai pas à discuter avec lui, et en trois bonds j'atteignis la porte de la boutique. Le premier objet que j'aperçus, ce fut une clef, qui était sur l'établi, en compagnie des outils du bourrelier. Je n'étais pas sûr que ce fût la clef de l'armoire, mais je n'étais pas sûr du contraire non plus. Je commençai donc par mettre bien vite cette clef dans ma poche.

En entrant dans la cuisine, je mis le pied sur une autre clef que j'envoyai rejoindre la première. Je m'assurai d'un coup d'œil que la tabatière n'était pas dans la cuisine, et j'allais passer dans la chambre de la mère Seckatz, lorsque j'avisai une troisième clef dans les cendres. Je la ramassai comme j'avais ramassé les deux autres, laissant à la mère Seckatz le soin de reconnaître quelle était la vraie, et je continuai rapidement ma tournée d'inspection. Il n'y avait point de clef dans la serrure de l'armoire, mais l'un des battants était ouvert, je le poussai brusquement. S'il n'y avait pas de clef après l'armoire, il y en avait une après la commode. Je songeai aussitôt aux terribles plaisanteries du père Seckatz, et je crus qu'il était de mon devoir de m'emparer de cette quatrième clef.

J'avais beau regarder sur les chaises, sur les meubles et sur la cheminée, je n'apercevais nulle part cette malheureuse tabatière. L'heure me pressait, et je commençais à perdre la tête et à m'impatienter très-fort, lorsque mon attention fut attirée par un bruit singulier qui partait de la boutique.

Quelqu'un frappait des coups secs et réguliers, qui devenaient plus secs et plus pressés à mesure que ce quelqu'un perdait patience.

Je pris par le corridor, et en arrivant à la porte vitrée, je reconnus que le frappeur impatienté était un des domestiques du château d'Ordenheim. Comme le corridor était sombre, il ne pouvait pas m'apercevoir, quoiqu'il fût tourné de mon côté.

Je le connaissais de vue, pour l'avoir rencontré souvent sur la route ou dans les rues de Darlenheim; je puis avouer que je n'avais jamais désiré pousser plus loin la connaissance. C'était un individu roide et déplaisant : il avait toujours l'air de se moquer des gens et de les mépriser, parce qu'il avait un gilet jaune à raies noires, une cravate blanche haute de trois pouces, et presque toujours des bottes à revers. Ses cheveux, ses sourcils, ses cils et ses méchants favoris, étaient d'un blond si pâle qu'ils paraissaient tout blancs. On aurait pu croire qu'il sortait de l'école du père Wæchter après une classe d'arithmétique, et qu'il était poudré de poussière de craie.

Il nous regardait toujours d'un air rechigné, la tête de côté, en clignant les paupières et en abaissant les coins de la bouche, comme s'il venait d'avaler une décoction de queues d'artichaut.

Je l'avais donc toujours trouvé très-laid; mais ce jour-là je le trouvai horrible, parce qu'il était en colère, et que la colère n'a jamais embelli personne.

LVII

Avec une clef qu'il tenait à la main, il frappait de grands coups sur le bois de l'établi; les outils du bourrelier dansaient en cadence, et la poussière sautait en l'air, surtout dans les coins où il y en avait de bons petits tas. Le chat de la maison, le vieux Mitouflet, le plus brave de tous les chats que j'aie jamais connus, avait été dérangé dans son somme. L'idée de fuir ne lui était pas venue malgré tout ce vacarme; seulement, il était debout sur le tabouret du père Seckatz; à chaque coup il fermait les yeux et sa queue dressée se hérissait avec un petit tressaillement.

Quand le domestique était fatigué de frapper, il criait d'une voix aigre :

— A la boutique ! à la boutique ! Mon Dieu, quelle baraque ! quelle pétaudière !

Et il recommençait à frapper.

Sa colère se serait tournée en fureur s'il avait su qu'il y avait là, à trois pas de lui, derrière la porte vitrée, quelqu'un qui l'entendait parfaitement, et que ce quelqu'un pouffait de rire à ses dépens.

Je crois que Mitouflet m'aperçut dans l'ombre ou flaira ma présence, car il sauta du tabouret et accourut du côté de la porte, comme pour me prier d'intervenir et de mettre fin à tout ce scandale.

Comme il sautait du tabouret, j'aperçus la tabatière de la mère Seckatz, sur laquelle il avait fait la sieste.

J'ouvris la porte; Mitouflet se frotta contre mes jambes, et le domestique s'approcha pour me regarder sous le nez. Je ne l'avais jamais vu de si près : il avait les yeux roses, comme les lapins blancs, et il était horriblement myope. Les efforts qu'il faisait pour voir contractaient ses sourcils, entouraient ses yeux d'un réseau de petites rides et lui tiraient tous les traits. A ma grande surprise, je reconnus qu'il avait, après tout, une assez bonne figure. S'il faisait des grimaces, ce n'étaient pas des grimaces de dédain, mais des grimaces de souffrance. S'il se tenait tout roide, c'est que son col était trop haut et trop empesé.

— Ah ! enfin ! dit-il en remuant les ailes du nez; la selle de monsieur est-elle prête?

Je lui expliquai que je n'étais pas de la maison et que j'étais venu faire une commission pour la mère Seckatz. Tout en parlant, je faisais passer la tabatière de la mère Seckatz dans ma poche, ainsi que la clef dont il venait de se dessaisir : c'était peut-être la bonne.

Quand je lui dis que le père Seckatz était absent, il mit

un doigt sur l'aile gauche de son nez, prit un air malin, et se permit de supposer, en ricanant, que le père Seckatz devait être au cabaret.

C'était trop fort. Je lui dis avec indignation que le père Seckatz n'allait jamais au cabaret. S'il n'était pas à son établi, c'est qu'il avait assez bon cœur pour perdre une journée de travail, comme mon père, comme presque tous les hommes du village, afin de rendre service à des gens qui étaient dans la peine. Je lui racontai alors que le grand Krause avait disparu depuis la veille, que tout le monde était à sa recherche, que l'on avait sondé tous les puits.

— Oh! s'écria le domestique avec horreur en joignant les mains; oh! un enfant dans un puits...

Comme il regardait vaguement devant lui et qu'il ne faisait pas d'efforts pour voir, ses traits s'étaient détendus, et il avait tout à fait l'air d'un bon garçon; je commençai à le soupçonner d'avoir un cœur sous son gilet jaune rayé de noir; et même, je le plaignis sincèrement d'avoir le cou serré dans une cravate si haute et si empesée.

— Et les parents? me demanda-t-il en faisant de pénibles efforts pour voir ma figure.

La sienne était redevenue toute ridée et toute contournée; mais comme je savais que ce n'était pas là son vrai visage, je ne lui en voulais pas d'être si laid, et de ressembler si fort à un cheval vicieux qui veut mordre.

— La mère est paralysée, répondis-je, et le père est comme fou de chagrin. La mère Seckatz dit qu'elle l'a vu pleurer comme un enfant. Il y a une petite sœur de cinq ans qui s'est endormie hier à force de pleurer.

Mon ancien ennemi frappa dans ses mains, et se mit à marcher dans la boutique en tapant du pied, comme on fait quand on a une rage de dents. Tout le temps il disait :

— C'est pénible! c'est pénible! mais j'espère qu'on le retrouvera.

Je lui dis que je l'espérais aussi, et cette assurance parut le calmer un peu. Il cessa de marcher en tapant du pied; seulement il regardait ses mains de très-près, comme s'il avait voulu compter ses taches de rousseur, et il disait avec un son guttural : — Ach! ach!

La suite à une prochaine livraison.

LE SOLEIL ET LA LUNE.

C'est le Soleil qui règle tout ici-bas. De lui seul dépendent, non pas seulement les vicissitudes des saisons, mais tous les mouvements terrestres, depuis les grandes tempêtes de notre atmosphère jusqu'aux moindres vibrations des ailes de l'insecte imperceptible, jusqu'au cours du moindre ruisseau, jusqu'à la chute de la moindre goutte de pluie. Éteignez le Soleil, et tout rentrera bientôt dans l'immobilité, la vie disparaîtra, pas un grain de sable ne bougera sur notre globe.

La radiation du Soleil, par chaque mètre carré de son immense surface, suffirait à alimenter continuellement une machine à vapeur de la force de 77 000 chevaux.

La radiation calorifique de la Lune est tellement faible que les physiciens ont dû longtemps renoncer à la mettre en évidence. La Lune nous envoie pourtant un peu de chaleur réfléchie; mais pour le prouver il a fallu inventer la pile thermo-électrique, une merveille de sensibilité, et la main de l'opérateur, posant un instant devant cet admirable thermoscope, produit un résultat plus grand que tous les rayons de la pleine Lune concentrés par un miroir ardent.

Ainsi, la Lune est incapable d'ajouter par sa chaleur propre à la puissante action de la chaleur solaire. C'est comme si on voulait faire monter le niveau des mers en jetant une goutte d'eau dans l'Océan. (1)

EN AVANT PAR LA SCIENCE ET POUR LA PATRIE!
(Devise de l'Association française pour l'avancement des sciences.)

Je suis souvent resté debout sur le rivage, a dit un homme éminent, alors que pas un souffle d'air ne ridait la surface de l'Océan. J'ai vu la marée s'élever, comme si elle était mue par quelque impulsion irrésistible qui lançait successivement les flots sur le rivage.

Ayons dans nos âmes cette force mystérieuse et irrésistible, l'amour de la liberté, l'amour de la justice. Elle nous poussera en avant, en avant toujours, et nous fera obtenir triomphe sur triomphe, jusqu'à ce que notre nation soit devenue, comme toutes les nations peuvent l'être un jour, une communauté heureuse et fortunée, digne que le monde se la propose pour modèle.

LE RADIOMÈTRE DE CROOKES.

On s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps d'un petit instrument qui a vivement intrigué les physiciens et excité l'étonnement de tous ceux qui l'ont vu pour la première fois. On lui avait attribué dans l'origine une grande portée scientifique. M. William Crookes croyait avoir trouvé un moteur dans lequel les vibrations lumineuses de l'éther agissaient directement comme force motrice.

Décrivons d'abord succinctement un de ces appareils, représenté par la figure ci-contre. Il se compose essentiellement de quatre petites lames minces en mica (dont une face est noircie), portées par deux bras en aluminium placés à angle droit; toutes les faces noircies sont tournées du même côté. Ce système porte à la jonction des deux bras un petit chapeau de verre qui y est soudé et qui repose sur un pivot formé par une pointe d'acier.

L'ensemble de ces ailettes est placé dans une enveloppe de verre à l'intérieur de laquelle le vide a été fait presque complétement.

Cet appareil très-simple étant ainsi constitué, il suffit de le mettre en présence d'une lumière quelconque (jour, lampe, etc.) pour voir les ailettes se mettre à tourner dans un sens déterminé; les faces non noircies du mica se portent en avant. Non-seulement, sous l'influence de la lumière, la rotation s'effectue; mais elle sera d'autant plus rapide que la lumière sera plus vive. C'est à ce point de vue que cet instrument pourrait être susceptible d'applications, et c'est pourquoi on lui a donné le nom de *radiomètre*. Par une belle journée, par exemple, le passage d'un petit nuage devant le soleil est très-nettement indiqué par un notable ralentissement du tourniquet à ailettes; les plus faibles modifications dans l'éclat d'une lampe peuvent être accusées d'une façon précise par le nombre de tours du radiomètre dans un temps donné.

L'explication de ce mouvement produit par la lumière a exercé la sagacité d'un grand nombre de savants dans ces dernières années; beaucoup d'expériences ont été faites pour en rechercher l'origine, et tous les physiciens ne sont pas encore parfaitement d'accord à cet égard.

On a d'abord abandonné l'idée première de l'inventeur, qui avait présenté son radiomètre comme mis en mouvement directement par les vibrations lumineuses elles-mêmes.

Sans nous arrêter aux diverses explications qui ont été successivement données, parlons seulement de celle qui

(1) Faye, membre de l'Institut.

est la plus généralement adoptée, qu'un grand nombre d'expériences diverses est venu vérifier, et à laquelle vient même se rattacher M. Crookes.

Tout d'abord, si on fait le vide aussi complétement que possible, le radiomètre ne tourne plus; il cesse également de tourner si on laisse trop de gaz dans l'enveloppe qui le contient. La condition la plus favorable à la sensibilité de la rotation est que l'air au milieu duquel tournent les ailettes soit très-raréfié.

Puisque le radiomètre ne tourne pas quand le vide est complet, c'est que ce ne sont pas les vibrations lumineuses qui le mettent directement en mouvement; la présence d'un peu de gaz est donc nécessaire, mais il en faut extrêmement peu. Dès lors, voici comment on peut se rendre compte de la cause du mouvement.

Les rayons calorifiques qui accompagnent toujours les

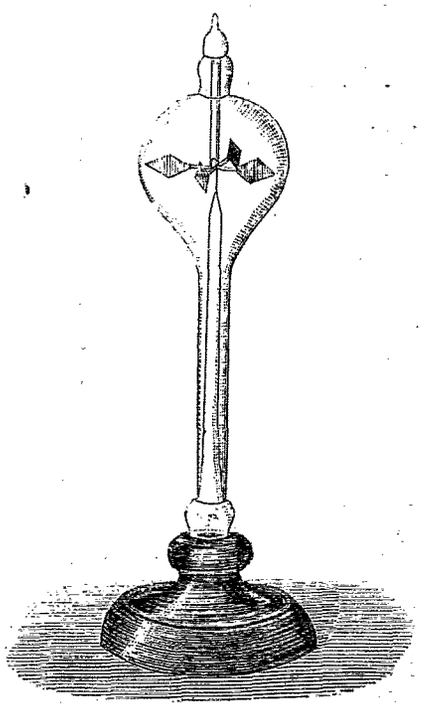

Le Radiomètre.

rayons lumineux tombent sur les deux faces du mica. Les faces non recouvertes par du noir de fumée jouissent d'un pouvoir réflecteur pour la chaleur; les faces noircies, au contraire, ont un grand pouvoir absorbant pour la chaleur; de telle sorte que ces dernières faces s'échauffent beaucoup plus rapidement que les autres, et, par suite, échauffent à leur tour l'air qui se trouve en contact avec elles. Cet air se dilate sous l'action de la chaleur; comme il est très-raréfié, la chaleur et par suite la dilatation restent localisées devant les faces noircies; à chaque ailette, cette petite couche d'air dilatée se trouve alors à une pression plus forte que la couche située de l'autre côté de la lame; elle agit comme un ressort pour pousser la lame en avant, et le système se met à tourner.

De nombreuses preuves expérimentales viennent à l'appui de cette explication, compatible avec les faits que nous avons déjà cités. Citons les plus frappantes :

On peut montrer que la force qui met directement le radiomètre en mouvement réside à l'intérieur de l'appareil, et non en dehors, de la manière suivante : au lieu de poser l'enveloppe de verre sur un pied, qu'on la suspende de manière à la rendre également mobile et qu'elle puisse tourner comme les ailettes elles-mêmes. Sous l'influence d'une source lumineuse et calorifique, on verra les ailettes tourner dans le sens ordinaire et l'enveloppe prendre un mouvement en sens contraire; cette expérience met en évidence l'origine interne de la force motrice directe.

Un autre mode d'opérer vérifie mieux encore l'explication donnée plus haut. On expose un radiomètre ordinaire à la clarté d'une lampe; une fois le tourniquet lancé avec rapidité, toujours les faces blanches du mica portées en avant, on éteint brusquement la lampe; on arrête les ailettes au moyen d'un petit frein de verre qui soulève la petite calotte située au-dessus du pivot. Si on laisse reposer de nouveau les ailettes sur le pivot, elles se mettent à prendre une *rotation inverse*, c'est-à-dire que maintenant ce sont les faces noircies qui sont portées en avant. C'est qu'en effet, à l'obscurité, les petites couches d'air les plus échauffées placées devant les faces noircies se refroidissent relativement plus; les couches d'air se contractent par l'effet du refroidissement; la pression devient moindre sur ces faces que sur les autres, et le moulinet tourne en sens contraire.

Pour bien montrer que c'est la dilatation de l'air raréfié qui agit, on peut obtenir ce même mouvement inverse en concentrant la chaleur solaire, au moyen d'une forte lentille, sur la *face blanche du mica*, qui devient alors la plus échauffée malgré son faible pouvoir absorbant. Les rayons frappant seulement la face blanche et le noir de fumée ne recevant pas de chaleur, c'est la couche d'air située du côté blanc qui sera la plus dilatée, et le tourniquet se mettra en mouvement les faces noires en avant.

Enfin, citons des expériences d'un autre genre, dues à M. Crookes lui-même, et qui viennent à l'appui de la théorie calorifique.

On sait que la lumière est décomposable par le prisme en un grand nombre de rayons plus simples diversement colorés : c'est ce qu'on appelle le spectre solaire. On a depuis longtemps démontré que ce ne sont pas les couleurs les plus lumineuses du spectre qui renferment le plus de rayons calorifiques. Le maximum de lumière est aux rayons jaunes, tandis que le maximum de chaleur est vers le rouge extrême, et décroît à mesure que l'on approche du violet.

Ces faits étant rappelés, revenons à l'expérience de M. Crookes. Il produit un spectre solaire à l'aide d'un prisme de verre, et expose le radiomètre dans ses différentes régions. M. Crookes obtient le tableau suivant; les chiffres indiquent le nombre de tours que le radiomètre effectue dans un temps donné :

Rouge extrême	85.0	Vert	41.0
Rouge	73.0	Bleu	22.0
Orangé	66.0	Indigo	8.5
Jaune	57.0	Violet	6.0

On voit que le nombre de tours décroît du rouge au violet et n'augmente pas vers le jaune; il est donc en relation avec les rayons calorifiques proprement dits, et non avec les rayons lumineux.

Les diverses expériences que nous avons citées suffisent pour rendre très-probable l'explication de la rotation du radiomètre; il est vrai que plusieurs points restent obscurs dans cette théorie. On cite des radiomètres qui tournent sans que les faces soient alternativement noircies, d'autres dont les indications ne sont pas comparables, etc.

Quoi qu'il en soit, ce curieux appareil pourra être certainement très-utile comme instrument de mesure. Tous les photomètres connus sont très-peu sensibles; on peut espérer qu'en suspendant les ailettes par un fil dont on mesurera la force de torsion, il sera possible de construire un appareil sensible qui rendra de très-grands services.

TEMPLES INDIENS.

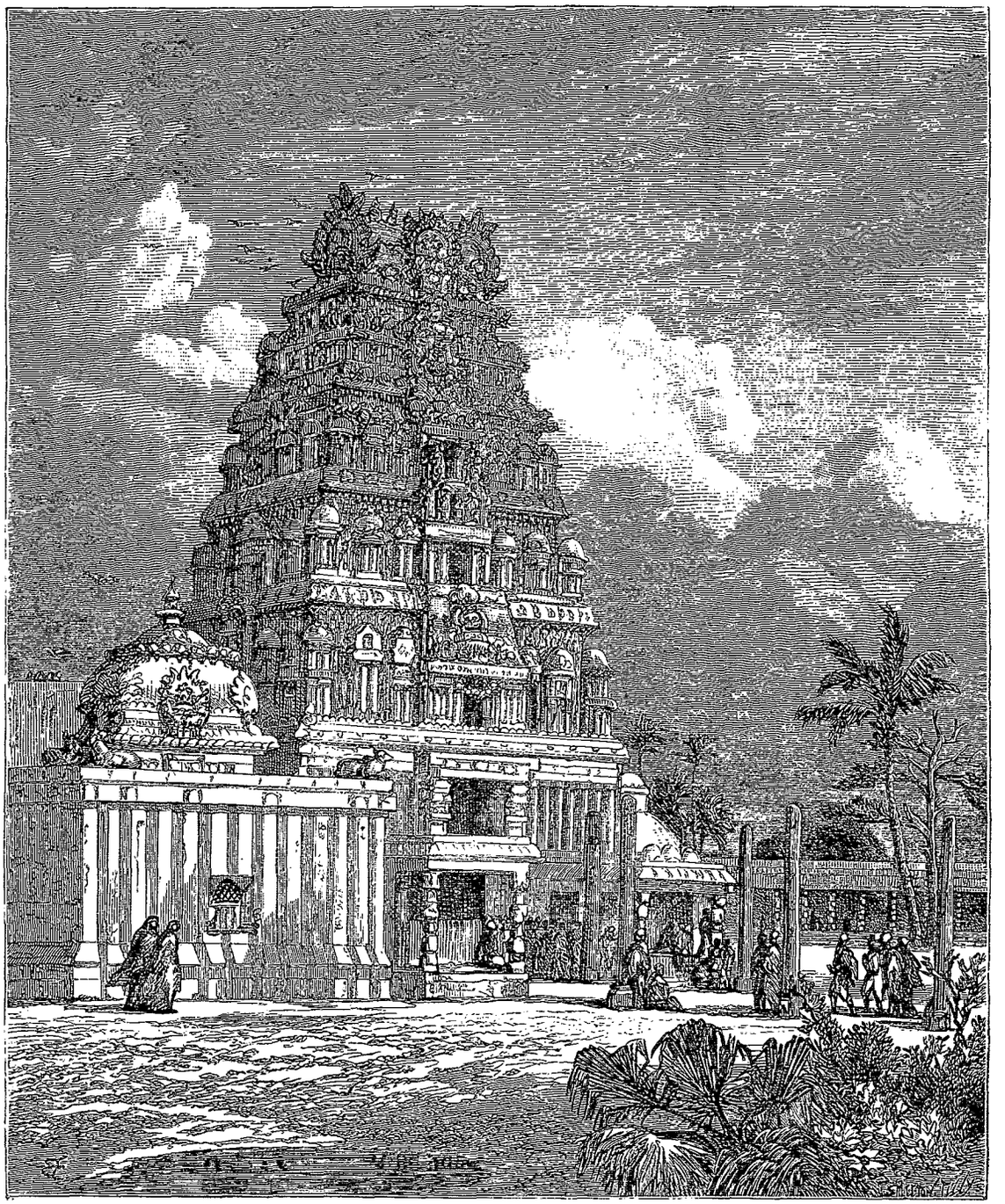

Une des Tours de la Pagode de Vilnour, près de Pondichéry. — Dessin de de Bérard, d'après le monument.

Lorsqu'on parcourt la région sud-est de l'Inde, on est étonné du nombre des constructions colossales que l'on y rencontre. « Nulle part dans le monde, dit un voyageur contemporain (1), on ne trouverait autant de temples, de palais, de tombeaux; et beaucoup d'entre eux, par leur grandeur, par la masse de leur construction, par le travail, rivalisent avec les plus grands monuments de l'Égypte. » Parmi les édifices les plus remarquables qui se succèdent sur la route de Calcutta à Pondichéry, on peut citer entre autres les pagodes du Soleil (ou la pagode Noire), de Djaghernaut, de Bhuvanejhwara; les tombes de Golconde, d'Hyderabad; les pagodes de Condjeveram; les temples souterrains et les sept pagodes monolithes de Mahabalipour; la pagode d'Eagle's-Hill. A Pondichéry, il n'existe aucun édifice comparable à ces monuments; mais si l'on s'écarte un peu de la ville, à une demi-heure de marche, sur le territoire français, on peut visiter avec intérêt la pagode de Vilnour, dont le croquis que nous donnons représente seulement un pavillon. « Les tours de cette pagode, dit M. de Bérard, auteur du dessin, sont décorées d'une multitude de figurines et de détails sculptés. La couleur de brique de ses murailles s'harmonise bien avec la végétation qui l'entoure. Les colonnes des galeries sont fort belles et d'une ornementation très-variée. A côté de la tour d'entrée est remisé le grand char des idoles, attelé de chevaux de bois; aux jours de fête, les fidèles se disputent l'honneur de le faire rouler à l'aide de grands câbles. A

(1) M. Grandidier.

l'intérieur, comme dans tous ces temples, est un bassin sur lequel on fait flotter, au son des instruments, des radeaux couverts de fleurs et tout illuminés, le soir, par de nombreux flambeaux. Des processions, où des éléphants richement ornés jouent majestueusement leur rôle, circulent au milieu de la foule. L'étrangeté de ces cérémonies est aussi curieuse que l'aspect de l'ensemble du temple est imposant. »

Il s'en faut toutefois de beaucoup que cet édifice compte parmi les merveilles de l'Inde. Au delà de Pondichéry, on admire surtout le Mandapam de Chillambaran, le temple de Rama à Combaconem, le grand Gouram et le temple de Soubramanya-à Tanjore, le Rajah-Gopuram de Sriringam, l'étang sacré de Trichinopoly, le Pathu-Mandapam de Madras, etc. On se lasserait rien qu'à énumérer tout ce qui mérite l'attention et l'intérêt dans cette magnifique et populeuse contrée du Deccan dont le golfe du Bengale baigne les contours. Depuis un quart de siècle, les savants et les artistes de divers pays en font une étude qui laisse déjà de bien loin en arrière ce qu'on croyait en savoir au commencement de notre siècle; et cependant tant d'ardeur et de zèle semblent n'avoir encore fait qu'effleurer les profonds mystères de cette civilisation indienne, la plus ancienne de la terre, et, selon toute probabilité, la source de presque toutes les grandes inspirations de la philosophie, de la poésie et de l'art d'où ont découlé les progrès de l'humanité.

BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES.

Un grand voyageur disait un jour à un savant français de ses amis, en traversant les magnifiques salles de la Bibliothèque nationale où sont accumulées de si nombreuses richesses :

— Ne vous semble-t-il pas que, dans ces salles, on entend voltiger comme des âmes de livres?

Ne peut-on pas dire aussi que l'on sent, dans les grandes salles de nos musées, comme un souffle généreux d'inspiration, comme un souvenir animé de tous ceux qui ont créé tant d'œuvres diverses? Ne semble-t-il pas que là repose la patrie vivante, celle qui est le plus digne de se survivre à elle-même, celle que nous devons constamment entourer d'un culte pieux, parce que c'est la plus noble des richesses que le travail des siècles ait accumulées? (1)

LES ENNEMIS DES LIVRES.

Voy. les Tables des tomes XLIII et XLIV (1875, 1876).

HISTOIRE NATURELLE DES ENNEMIS DES LIVRES. — LEUR CONSTITUTION. — LEURS RAVAGES. — LES MOYENS DE S'EN PRÉSERVER.

Nous avons à signaler une armée véritable de perceurs ou de rongeurs, presque aussi funestes aux livres que les caprices des hommes ou leur ignorance.

Si l'on écoute le vulgaire, les rats, les souris et les vers sont seuls coupables de ces iniquités. C'est un livre rongé par les souris, dit-on journellement; c'est un livre mangé aux vers, ajoute-t-on, sans faire attention à la multiplicité des ennemis dont nous allons essayer de raconter les méfaits.

Assurément la cause des souris et de leurs compères les rats est mauvaise, et nous ne saurions la plaider; quant aux vers, nous réclamons pour eux un verdict relatif d'innocence : ils ne vivent guère que dans les couvertures en bois, ils ne se multiplient dans les vieux manuscrits qu'en se nourrissant de la substance animale qu'offre le parchemin.

L'Europe ne connaissait jadis que deux ou trois espèces de rats, et les livres vécurent en paix jusqu'au seizième ou au dix-septième siècle; mais, à une époque qui n'est pas bien déterminée, vinrent des hordes féroces de rats sortis des déserts de la Sibérie, qu'on n'a pu arrêter dans leur marche. — Plus tard, on accusa M. de Bougainville d'avoir aussi amené dans ses navires des transfuges d'espèce nouvelle dont tout Versailles fut inondé. — Ceci est resté à l'état de mythe, et nous laissons à qui de droit l'éclaircissement de la question; ce qu'il y a de positif, c'est que, depuis un siècle ou deux, les rats des temps homériques ont reçu de terribles renforts.

Il semble aussi que l'imprimerie ait apporté à ces inflexibles rongeurs une masse de pâture nouvelle, qu'on ignorait dans l'antiquité et durant les bas siècles, où le papier était pour ainsi dire chose inconnue; mais notre époque, qui ne se lasse point de faire des observations, a acquis aujourd'hui une certitude qui, sans nullement atténuer le mal, en change complétement le motif : ce n'est pas, en effet, pour se nourrir que les rats et les souris causent un irréparable dommage aux chefs-d'œuvre de notre littérature, c'est pour procurer une couche plus douillette à leur fatale progéniture. Ils rongent le papier, d'accord; ils mordillent les plus beaux manuscrits, cela est vrai, mais non pour se repaître de leur substance, ce qui ne les conduirait pas bien certainement au développement d'une trop grande obésité; c'est pour en garnir proprement le nid où leur trop tendre femelle soigne leur famille désolante.

Si nous n'étions pas arrêté peut-être par la loi Grammont, qui s'oppose avec une raison si juste aux supplices que des hommes sans pitié infligent à certains animaux, nous signalerions ici, comme moyen de détruire ces ennemis de nos bibliothèques, l'emploi journalier que font divers agriculteurs vigilants pour se débarrasser de ces rongeurs quand leurs déprédations deviennent par trop ruineuses. Le moyen est cruel, nous l'avouons, mais il est efficace : une provision de farine d'orge ou de froment, mêlée à de la poudre de chaux et mise à la portée des bandes affamées, suffit pour les détruire rapidement, surtout si des vases remplis d'eau se trouvent intentionnellement à leur portée. Le feu intérieur qui s'allume lentement dans le corps de ces animaux, l'espèce de rage qui s'empare d'eux, ajoute encore à l'action terrible de ce poison dévorant, et les combats qu'ils se livrent, dit-on, entre eux, achèvent bientôt leur extermination.

Si les rats et les souris leurs congénères sont pour quelque chose dans la perte des chefs-d'œuvre de l'antiquité qu'avait amassés Varron, le plus érudit des Romains; s'ils sont pour beaucoup dans les regrets que doivent nous inspirer les lacunes des Décades de Tite-Live et du théâtre de Térence, il est temps de dénoncer aux bibliophiles des animaux bien plus petits que les rats mis en scène par Horace, ou que les mulots détestés par nos jardiniers, et beaucoup plus dangereux.

Pour commencer cette nomenclature funeste par les plus répandus, nous devons entrer dans le domaine sans limites de l'entomologie (1). Et d'abord nous quitterons pour un moment le ciel de l'Europe, et nous appellerons l'attention sur les horribles ravages que les *blattiens*, comme on les appelle, font subir aux bibliothèques de l'Afrique et du nouveau monde. Que d'archives précieuses

(1) *Athènes et Paris*, ou *l'Éducation par les musées*, conférence de M. Egger, membre de l'Institut, à l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.

(1) Voy. l'excellent livre de M. Ch. Goureau, *les Insectes nuisibles à l'homme* (Paris, 1866, in-8); puis E. François de Cotillon, *les Insectes utiles ou nuisibles*.

ont été dévorées par eux dans nos colonies! Que de livres d'un prix inestimable ont été anéantis au Brésil, au Pérou et dans le vieil empire de Montezuma, par le hideux ravet, qu'on nomme aussi le cancrelat ou la *Blatta americana!* Un aimable écrivain ignoré, comme on en rencontre tant parmi nos vieux voyageurs du dix-septième siècle, le père du Tertre, si bon observateur, et qui est mis sans hésitation par Chateaubriand à côté de Bernardin de Saint-Pierre, nous dit en quelques mots, avant un savant bien connu, ce que lui, pauvre missionnaire, a eu à endurer de cet ennemi éveillé sans cesse pour la destruction, et que les siècles n'ont pu diminuer. « Les ravets, affirme-t-il, sont certains petits animaux semblables à des hannetons dépouillez de leurs plus dures aisles, mais un peu plus plats et plus tendus. Il y en a une si grande quantité dans la Guadeloupe que je ne crois pas qu'il y ayt une isle dans toute l'Amérique où il s'en trouve un si grand nombre, au moins dans celles où j'ay esté; je n'en ay jamais tant veu. Ces petits animaux font beaucoup de tort aux habitants; ils sont à milliasse dans les coffres, si on ne les visite quasi tous les jours. Ils mangent la cassave, la viande cuitte, crüe et mesme salée; mais surtout ils nous font beaucoup de tort dans nos bibliothèques, où ils sont perpétuellement à ronger les livres qu'ils gastent entièrement. » (1)

Après avoir énuméré le nombre presque incroyable de blattiens qui infectent le monde, d'Orbigny, qui connaissait si bien ces détestables insectes, s'exprime à leur sujet avec plus de véhémence encore : « Les blattiens sont en général des insectes nocturnes d'une grande agilité, courant avec une extrême vitesse; ils exhalent une odeur fétide des plus repoussantes, odeur qui persiste sur tous les objets qui ont eu leur contact. Ils attaquent toutes les substances animales et végétales dans quelque état que se trouvent ces substances : c'est principalement dans les pays chauds que les blattiens exercent des ravages immenses. Dans les colonies, dont ils sont le fléau, on les désigne sous les noms de *kakerlacs, kakkerlaques* ou *cancrelats*, de *ravets* ou de *bêtes noires*, etc. On assure qu'en une seule nuit ils peuvent percer des malles, des caisses; en outre, leur forme aplatie leur permet de s'introduire par tous les interstices, par toutes les fissures... Des barils entiers de substances comestibles sont souvent leur proie; au bout de quelque temps, on les trouve remplis de ces insectes. »

Encore passe pour les barils remplis de comestibles, on peut remplacer leur contenu; mais la substance intellectuelle des livres est détruite à jamais par eux, et si le manuscrit qu'ils viennent de dévorer est unique, si la typographie aujourd'hui si remarquable de nos colonies et des États du Sud ne leur a pas imprimé une forme durable, voilà que du labeur d'administrateurs vigilants ou d'infatigables voyageurs il ne reste pas le moindre vestige! L'industrie elle-même du relieur le plus habile est mise à néant par ce hideux insecte. Jean de Léry, ce charmant voyageur du seizième siècle, raconte dans son style pittoresque comment, en un beau jour, ses bottines, de noires qu'elles étaient, devinrent toutes blanches sous l'action des cancrelats; eh bien, les plus précieux volumes, fussent-ils enrichis des plus beaux produits de l'art des Thouvenin ou des Beauzonet, auraient le sort des bottes de Jean de Léry, dans le cas où l'on n'aurait pas multiplié les plus actives précautions. Nous avons vu d'admirables reliures déchiquetées en une seule nuit par ces insectes maudits.

Un livre piqué est un livre déshonoré! Il n'est pas dans le monde de la bibliophilie un seul amateur qui ne convienne, s'il est digne du nom qu'on vient de lui accorder, de la vérité de cet aphorisme. L'acheteur éperdu, qui tient en sa main un Alde ou un Elzévier qu'on croyait intact, vient aussitôt en faire la douloureuse confidence à son meilleur ami; le libraire qui met un de ces précieux volumes en vente regarde comme un devoir professionnel de déclarer à ses clients les blessures, souvent irrémédiables, qu'a fait subir à un Simon Vostre ou à un Vérard un insecte redouté dont il vient de constater les méfaits. Or, il n'en est peut-être pas de plus actif et de plus redouté par les bibliothécaires vraiment jaloux de conserver leurs trésors, que l'animalcule dont nous allons signaler les crimes, en laissant parler un entomologiste qui l'a admirablement observé et l'a suivi d'un regard attentif dans son funeste travail. — « Avez-vous jamais remarqué dans les bibliothèques où les livres sommeillent, dans les archives où les registres ne sont feuilletés qu'à de très-rares intervalles; avez-vous remarqué, dis-je, ces profondes érosions sinueuses qui intéressent ordinairement un grand nombre de feuillets et mettent parfois un livre, une liasse, en lambeaux? Avez-vous jamais plongé vos regards dans ces sillons, et n'y avez-vous pas aperçu une larve trapue, courbée en hameçon? C'est le premier état d'une vrillette, l'*Anobium hirtum*, qui, si on la laissait faire, détruirait une bibliothèque aussi sûrement que le fut, a-t-on dit, celle d'Alexandrie; seulement elle y mettrait beaucoup plus de temps, ce qui est fort heureux, car alors on a la possibilité de lui faire la guerre, de visiter les livres, de battre et de secouer ceux qui sont attaqués, et de tuer les vers qui en tombent. Il n'y a, du reste, que cela à faire, de même que pour les autres vrillettes il n'y a qu'à souvent frotter les parquets et les meubles; car on comprend, sans que je le dise, que les oiseaux n'ont rien à voir avec ces insectes domestiques. » (1)

Après les terribles vrillettes, les bruches (2) sont peut-être parmi les ennemis des livres les plus travailleurs et les plus redoutés. Si les simples vrillettes, dans l'opinion d'un habile entomologiste, M. Verardi, tirent leur nom des petits trous ronds qu'elles pratiquent dans les plus belles pages, comme ferait une vrille très-fine, elles ont de bien actifs collaborateurs dans ces autres petits coléoptères qui, en étant si voisins des charançons, appartiennent à la famille des rhinocères ou rostricornes, lesquels, hélas! sont munis de quatre articles à tous les tarses, et dont les antennes grossissent insensiblement, portées sur un bec ou prolongement du front (3). Nul, en effet, n'est plus activement nuisible que cet insecte; s'il dévore sans pitié nos livres, il est aussi le fléau de certains légumineux et le perpétuel rongeur de nos fèves et de nos pois.

A côté du mal, citons le remède : il nous est fourni par le *Bulletin du bibliophile*. Après nous avoir dit comment certains bois exhalant une odeur aromatique éloignent les anobies, les ptines et les ptiliens d'Europe, tous au besoin ennemis des livres, cet excellent recueil ajoute :

« Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que l'arome du cuir de Russie est si odieux à tous les insectes, que les naturalistes ont donné à un beau *Trichius*, qui le répand à un degré très-exalté, le surnom d'*eremita*, parce qu'ils ont cru remarquer que les autres espèces, et même celles qui vivent le plus fréquemment dans les troncs de saule et de poirier, n'en approchent pas dès qu'il s'y trouve. — J'ai eu

(1) *Histoire générale des isles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique*. Paris, 1654, in-4°, fig.

(1) Voy. le *Bulletin de la Société d'acclimatation*, 2e série, t. X. Il est inutile de faire observer au lecteur que ces quelques lignes de M. Edouard Berbis, si précises et si exactes, sont tirées d'un plaidoyer en faveur des petits oiseaux qui se nourrissent d'insectes nuisibles. M. Berbis fait ici par hasard l'œuvre d'un bibliophile.

(2) Du mot grec *brucho*, je ronge.

(3) Voy. le grand *Dictionnaire des sciences naturelles*, publié en 1817.

le bonheur de conserver mes insectes et mes livres dans des meubles très-altérés ; je l'ai attribué du moins au soin que j'ai eu d'y renouveler souvent, quand je l'ai pu, ce *Trichius eremita*, qui, sans être fort rare, se rencontre en divers lieux de l'Europe, et notamment aux environs de Paris. » (1)

Les nombreux insectes qui font leur pâture incessante de nos chefs-d'œuvre littéraires ne disparaissent pas tous, malheureusement, sous l'influence du *Trichius eremita;* on a même mis en doute l'excellence du cuir de Russie dont il exhale l'odeur : il est plusieurs insectes qui trouvent leur berceau primitif dans la colle de pâte qu'emploient les relieurs, et là encore l'ennemi ne peut être débusqué. Bien des moyens ont été imaginés pour détruire leur détestable engeance : on emploie les sels minéraux, l'alun, les sucs amers de la coloquinte, ceux de l'absinthe ; la terrible poudre d'arsenic a été mêlée en certaine abondance dans cette colle funeste, dont l'artiste le plus soigneux ne peut pas toujours écarter l'emploi ; mais tous les ouvriers de bonne foi avouent que la véritable panacée est encore à découvrir.

Le moyen le plus efficace pour préserver nos bibliothèques de ces myriades imperceptibles de subtils rongeurs est le fréquent maniement des volumes et le fréquent bat-

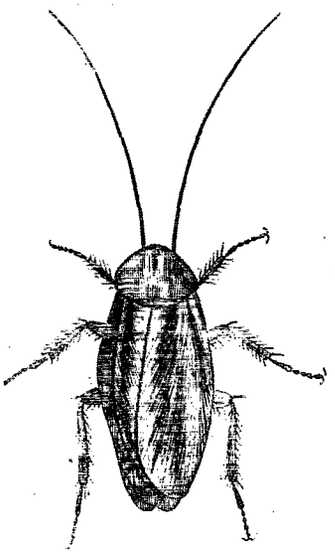

Blatte américaine.

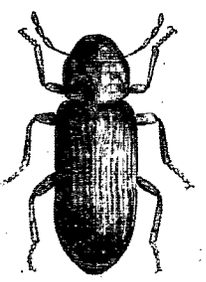

Anobium pertinax.

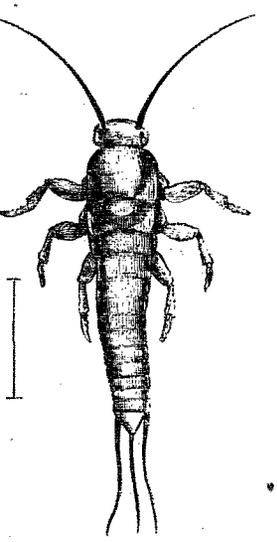

Traça du Brésil.

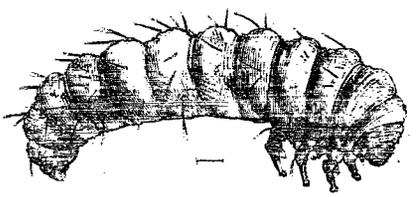

Larve de la Vrillette donnée vivante par M. Guillemot, libraire.

Larve de Traça grossie par le microscope.

tage des grandes collections où l'ennemi s'est déjà glissé. Charles Nodier a dit avec une grande justesse d'expression : « La bibliothèque des savants laborieux n'est jamais attaquée des vers. »

Nous ne possédons plus, hélas ! ces moyens héroïques de destruction appliqués aux insectes qu'aime à rappeler le vieux naturaliste Moufet, lorsqu'il nous dit que les vêtements de Servius Tullius étaient montrés encore intacts de toute piqûre après la mort de Séjean, c'est-à-dire après plus de cinq cents ans !

Nous n'ignorons point que l'érudit et zélé Namur recommande contre le *Ptinus molle* et le *Ptinus fuer* de Fabricius les fréquentes fumigations de soufre ; mais il convient que si la vapeur de ce minéral les tue lorsqu'ils sont insectes parfaits, elle ne produit aucun effet sur leurs œufs (2). Il faut donc battre les volumes sans cesse, et les frotter d'un morceau d'étoffe saupoudré d'alun pulvérisé ; mais alors, en des mains maladroites, que deviennent les précieuses reliures ?

(1) *Bulletin du bibliophile*, Janvier-Février 1877, p. 66.

(2) Voy. P. Namur, *Manuel du bibliothécaire* (Bruxelles, 1834, in-8). Cet écrivain consciencieux cite avec raison, à l'appui des recettes qu'il fournit, la *Revue britannique*, numéro d'Octobre 1825, p. 386.

Nous qui gémissons, que dirons-nous en écoutant les plaintes du docte Villoison dans ses Fragments sur la Grèce ? Il avoue que de son temps les bibliothèques des maisons religieuses, à Salonique, à Scio, à Santorin, à Naxos, et même à Constantinople, tombent littéralement en poussière !

Quelle que soit la voracité des insectes qui ont dévoré tant de volumes précieux dans la patrie d'Homère, elle ne peut égaler celle des *traças*, teignes microscopiques, bien autrement nuisibles, par les dommages rapides dont elles sont cause, que les produits multiples de l'*Anobium hirtum*. Ces insectes imperceptibles laissent voir, au grand désespoir des plus soigneux bibliothécaires de l'Amérique du Sud, ce que vaut pour eux le travail de quelques nuits. C'est d'ordinaire par des guipures interminables qu'ils prouvent l'activité dévorante de leur appétit, et les bizarres linéaments qu'ils dessinent à travers les textes les plus précieux forment en peu de jours une véritable dentelle, enlevant toute espèce de sens à l'application attentive du lecteur le plus persévérant. C'est par les *traças* qu'ont été détruits, encore plus que par l'étude, ces vocabulaires si précieux qui firent connaître, au seizième et au dix-septième siècle, les principales des langues indiennes, qu'on réim-

prime aujourd'hui, avec un zèle si louable, au profit de la civilisation. Ce sont les traças autant que l'humidité destructive des vieux dépôts qui ont fait disparaître parfois les archives où tant de récits des antiques *conquistadores* faisaient connaître des faits qui seront à jamais ignorés, ou des récits de voyages que l'héroïsme de quelques individus intrépides renouvelle aujourd'hui. Aussi les érudits de l'Amérique du Sud, viennent-ils bien souvent chercher dans nos archives ce qu'ils possédaient avant nous. Un studieux bibliothécaire, connu malgré sa jeunesse par de grands travaux, M. Franklin Ramiz Galvam, qui est venu étudier l'état de nos établissements en Europe, nous a raconté

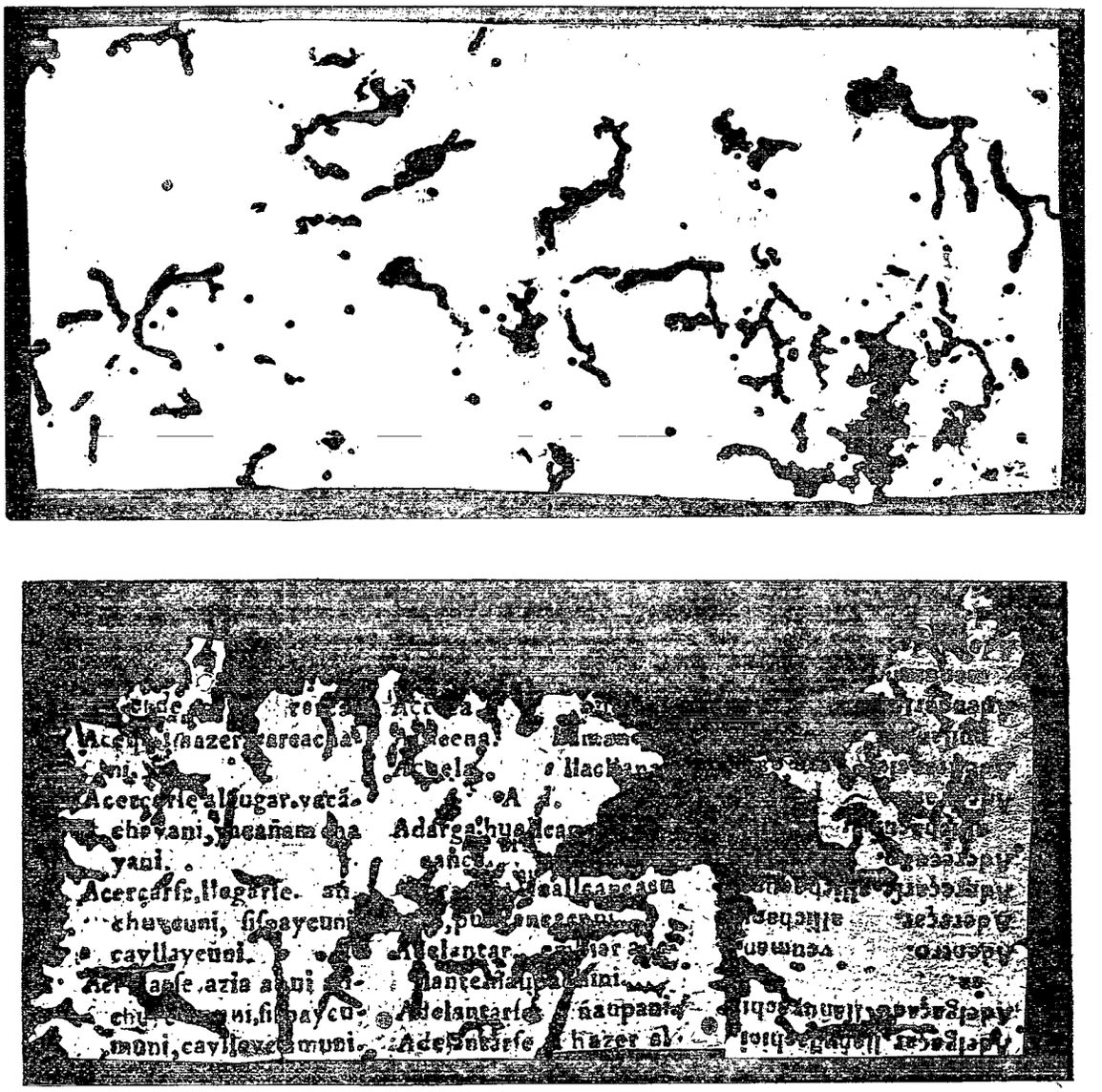

Débris d'un volume dévoré par les Traças.

avec une sincère douleur les maux sans remède qu'inflige parfois au savant le plus zélé cet insecte qu'il ne peut détruire, et il nous en donne une preuve, que nous reproduisons ici (1).

LE RESPECT.

Dans un discours sur le respect, un éloquent professeur (2) recommande aux jeunes gens de cultiver en eux non-seulement les signes extérieurs qui traduisent « le sentiment de la supériorité d'autrui » (1), mais encore et surtout le sentiment de la supériorité du vrai, du bien, du beau, dans leur essence infinie ou dans leurs manifestations relatives, et la conscience de notre subordination nécessaire tant à l'ordre social qu'à l'ordre moral absolu.

Gœthe, a ajouté le professeur, écrivait, dix ans avant sa mort, à la comtesse Auguste de Stolberg : « J'ai toujours porté mon regard vers ce qu'il y a de plus élevé. »

Sans doute, la sotte présomption et le vain orgueil sont détestables, mais il est bon, dans son for intérieur, de se croire quelque chose et de regarder toujours plus haut : c'est l'effort qui améliore, c'est la tendance à s'élever qui perfectionne. Acquérir ainsi des droits à sa propre estime et à celle des autres, c'est se créer une noblesse, et no-

(1) M. Franklin Ramiz Galvam est aujourd'hui directeur de la riche Bibliothèque nationale de Rio de Janeiro. Il en a fait connaître dernièrement les richesses exceptionnelles, que l'on continue à exposer dans les *Annaes da Bibliotheca nacional*, livre splendidement imprimé.

(2) M. Arsène Deschamps, professeur d'histoire et de géographie à l'Athénée royal de Liége. — Discours prononcé, le 23 septembre 1877, au palais des Académies, à Bruxelles.

(1) C'est Vauvenargues qui donne cette définition du respect : elle est évidemment incomplète.

blesse oblige. Estimons-nous, nous craindrons de déchoir!

« N'étouffez pas en vous, a dit encore le professeur, un sage esprit de critique; n'allez pas jusqu'au fétichisme, mais pénétrez-vous de respect pour tout ce qui en est digne.

» Respectez-vous vous-mêmes, respectez les autres parce qu'ils sont vos semblables et vos égaux devant Dieu. Respectez ceux qui ont droit à votre reconnaissance, vos parents, vos maîtres; respectez la loi, l'autorité et tous ceux qui la représentent; respectez tout ce qui traduit une idée noble ou touchante, l'enfant, la femme, le vieillard; respectez tout ce qui mérite estime, considération ou honneur, les opinions sincères, la parole donnée, le travail, la pauvreté honnête; respectez tout ce qui est digne d'admiration, le talent, le génie, la gloire nationale, la vertu, le dévouement; respectez ce qui est au-dessus de tout cela même et le rend respectable, l'éternelle justice, l'immuable vérité, l'infinie bonté, la parfaite beauté, l'idéal en un mot; respectez la Divinité en elle-même et dans ses œuvres. Arrachez-vous aux plaisirs grossiers ou vulgaires; arrachez-vous souvent à la sphère agitée où vous vivez, et transportez-vous dans ces régions sereines et lumineuses où l'âme retrouve le calme et la force avec la foi et l'élévation. « En haut les cœurs! » *Sursum corda!* Que votre activité suive cette direction de votre pensée! Appliquez-vous aux œuvres qui s'inspirent de ces grands sentiments : ce sont celles qui rapprochent et unissent les hommes en les élevant : ce sont les œuvres véritablement humaines dans le grand sens du mot. »

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 142.

LVIII

Il se dirigea vers la porte en faisant toujours : « Ach! ach! » Mais au moment de descendre les deux marches, il se retourna lentement et me dit :

— Peut-être que la selle est raccommodée tout de même; dans ce cas-là il faudrait l'apporter ce soir, M. le comte en a besoin pour demain. Si elle n'est pas prête, je raconterai tout à M. le comte, et il ne se fâchera pas.

— Attendez, lui dis-je.

Et, sautant dans la rue, je sifflai Seckatz, qui s'obstinait à la pêche aux hirondelles.

Il tourna la tête d'un air indolent. Je lui fis signe de venir bien vite, et comme il ne se pressait pas de se rendre à mon invitation, je lui criai : — Il y a là quelqu'un qui demande ton père!

Quand Seckatz apparut, son livre d'histoire dans une main et son grand fouet de roulier dans l'autre, le domestique cligna ses yeux roses, et recula d'un pas, comme effrayé.

Dès les premiers mots d'explication que j'adressai à Seckatz, il dit que la selle était prête; son père avait achevé de la recoudre le matin avant de partir. Du bout de son fouet, il nous la montra, pendue à une longue cheville de bois.

Le domestique fit de grands efforts pour l'apercevoir; mais il avait beau se dresser sur la pointe des pieds et allonger le cou autant que le lui permettait la roideur de sa cravate, il ne la distinguait pas bien.

— Décroche-la, me dit Seckatz, et mets-la lui sous le nez, pour qu'il voie bien qu'on ne l'a pas changée en nourrice!

Je fus choqué de ces paroles grossières plus que je ne l'aurais été une heure auparavant. Le domestique se contenta de sourire en haussant les épaules.

Je mis un tel empressement à réparer, autant que possible, la grossièreté de Seckatz, que je m'y pris très-maladroitement pour décrocher cette malheureuse selle. Les étriers ne voulaient pas se tenir tranquilles; au moindre mouvement, ils sautillaient au bout des courroies, et je reçus plusieurs coups très-secs sur les doigts et sur la tête. Enfin elle céda, mais si brusquement que je faillis tomber; je la remis entre les mains du domestique; il l'approcha si près de sa figure, pour constater que c'était bien la selle de M. le comte, qu'il semblait plutôt la palper avec son nez que l'examiner avec ses yeux.

Seckatz lui faisait toutes sortes de grimaces derrière le dos; mais, à son grand dépit, je faisais semblant de ne pas les voir. A la fin, il imagina de tenir la mèche de son fouet suspendue juste au-dessus de la tête du domestique, et il donnait de petites secousses, comme s'il amorçait une grenouille. Je fus un moment sur le point de perdre mon sérieux, mais je fis tant d'efforts que je réussis à ne pas rire.

Quand le domestique fut bien sûr de son fait, il prit un air réfléchi. Je crus qu'il était embarrassé de la selle et qu'il ne savait où la poser : aussi je lui tendis obligeamment les deux mains. Au lieu de me la rendre, il me demanda où était le bourrelier.

Je n'en savais rien; mais Seckatz lui répondit que son père s'était chargé d'aller battre le bois de la Corne avec Thiele le cordier.

— Le bois de la Corne?... dit le domestique en réfléchissant; c'est loin, le bois de la Corne; deux lieues et demie pour aller, autant pour revenir : c'est une fameuse trotte pour un homme d'âge, qui n'est plus tout mince et qui a l'habitude de travailler assis sur son tabouret. Je crois que ce qu'il lui faudra au retour, ce sera un bon souper, une bonne pipe et un bon lit. Ah! ah! ah! le pauvre bonhomme.

Seckatz n'avait pas eu, comme moi, l'occasion de changer d'avis sur notre ennemi. Il continuait à le voir du même œil que par le passé : aussi prit-il ses paroles en mauvaise part.

— Dites donc, cria-t-il en devenant cramoisi comme un coq en sucre rouge, vous saurez que mon père n'est pas un pauvre bonhomme. S'il ne porte pas des chapeaux à cocarde, des cravates blanches et des bottes à revers, cela ne l'empêche pas de gagner sa vie; et quand il a envie de manger des nouilles ou de la choucroute, il n'a pas besoin d'aller porter son assiette chez le voisin. Quand nous aurons besoin de vos conseils, nous irons vous les demander; jusque-là vous pouvez les garder pour vous. A-t-on jamais vu?... Quand il veut un bon souper, il se met à table; quand il veut fumer une bonne pipe, il allume la sienne; quand il veut un bon lit, il n'a pas besoin de le commander d'avance; il n'a que la peine d'aller se coucher...

J'étais sur des charbons ardents, et le domestique paraissait consterné.

J'essayai de parler à Seckatz, de lui expliquer que les intentions du domestique étaient bonnes; mais il était « monté », comme on dit, et il me pria, sans aucune politesse, de me mêler de mes affaires.

Le domestique sembla hésiter sur ce qu'il devait faire; et je le trouvai bien bon garçon d'hésiter un seul instant après l'algarade de Seckatz. Il était encore meilleur que je ne me l'étais figuré, car il dit avec une grande simplicité : — J'emporte la selle.

Seckatz lui dit qu'il en ferait ce qu'il voudrait, et se mit à siffler pour montrer que cela lui était bien égal.

Je lui adressais des regards furibonds pour tâcher de lui faire sentir l'inconvenance de sa conduite, et j'étais outré

de son ingratitude. Il n'avait pas l'air de remarquer une chose si évidente qu'elle me crevait les yeux, à moi. Si ce pauvre domestique se chargeait d'emporter la selle, ce n'était pas tant pour satisfaire son maître que pour épargner au vieux bourrelier une course nouvelle au retour d'une journée de fatigue.

Le domestique, qui n'était pas très-adroit de ses mains, commença à faire, mais en vain, les plus vaillants efforts pour mettre en équilibre la selle sur son cou; mais comme il ne pouvait plier les épaules, à cause de la roideur de sa cravate, la selle retombait toujours en arrière, et à chaque saccade nouvelle, elle lui renvoyait son chapeau sur les sourcils.

Seckatz contemplait avec une joie profonde les vains efforts de notre ancien ennemi et la torture qu'il subissait; il se serait bien donné de garde de lui venir en aide, ne fût-ce que par un simple conseil.

La suite à la prochaine livraison.

FRAUDES.

AVIS AUX COLLECTIONNEURS.

Dans une notice sur « les fresques récemment découvertes à l'ancien Hôtel-Dieu de Chartres », M. Lecoq passe en revue les divers genres de faussaires qui exploitent la bonne foi publique; il met les collectionneurs en garde contre les *Padouans* apocryphes (1), les fausses marques de Sèvres, les reliures couvertes d'applications de fers falsifiés, et tant d'autres roueries de l'industrie interlope moderne.

« Si nous devions le suivre dans la voie qu'il trace, dit M. E. du Sommerard (2), et énumérer le nombre d'émaux faux, de bronzes, d'ivoires, de faïences, etc., etc., toutes pièces d'origine moderne, qui figurent encore aujourd'hui dans nos salles de ventes publiques, dans lesquelles elles se reproduisent régulièrement pour aller enrichir le cabinet de quelque collectionneur peu expert, pour en ressortir aussitôt reconnues, et pour reparaître encore à la salle des ventes, la liste à présenter serait longue. La fraude s'exerce sur une vaste échelle.

» Ajoutons que ces imitations sont souvent informes; car si elles étaient de nature à toujours développer le sentiment de l'art et l'habileté de la main-d'œuvre, on pourrait donner comme consolation, aux amateurs dupés, ce mot de l'empereur Nicolas, qui, ayant acquis pour les collections de Tzarscoé-Selo, deux magnifiques boucliers en repoussé qu'on lui avait donnés comme étant du seizième siècle, et apprenant plus tard qu'on l'avait trompé, et qu'ils étaient exécutés par un habile artiste français dont nous connaissons tous les magnifiques travaux, s'écria :

» — Si j'avais pu supposer qu'on pût faire aujourd'hui de pareils chefs-d'œuvre, je les aurais payés le double du prix que j'en ai donné les croyant anciens. »

LOGIQUE.

SUR LES CONJECTURES.

Si l'on fait une conjecture ou une supposition, on doit bien se garder d'oublier qu'au départ on n'a pas prétendu affirmer une vérité ou une conviction; autrement on peut se trouver entraîné bien au delà de ce que l'on se proposait, et s'induire en erreur soi-même. Un écrivain du dernier siècle (1) a proposé quelques règles qui, selon lui, pourraient à ce sujet être comme les éléments d'un livre qu'on intitulerait « l'Art de conjecturer. »

1° Il faut que toute conjecture soit vraisemblable;

2° Il faut qu'elle soit la plus simple qu'il est possible;

3° Il faut s'abstenir d'en tirer des conséquences;

4° Il faut en parler tout autrement que de ce qu'on sait avec certitude, c'est-à-dire en doutant;

5° Il ne faut pas se croire engagé d'honneur à la défendre, ni faire difficulté de l'abandonner;

6° Si l'on croit devoir la soutenir, il ne faut pas recourir pour cela à de nouvelles suppositions.

« Bien des gens auraient besoin de ces remarques pour apprendre à ne point parler d'un ton si affirmatif de ce qu'ils ne savent pas, et à ne pas trouver étrange que l'on abandonne une conjecture que l'on n'a jamais confondue avec les vérités dont l'on est assuré. C'est la coutume de ceux qui n'ont pas fait assez d'attention sur les différents degrés de probabilité, de parler de tout avec une égale assurance, et de soutenir tout ce qu'ils ont dit avec opiniâtreté, sans distinguer ce qui est soutenable de ce qui ne l'est pas. Mais ce ne doit pas être l'usage de ceux qui savent raisonner et qui n'aiment que la vérité, à laquelle, par conséquent, ils doivent sacrifier toutes leurs conjectures.

» Ce qui me surprend le plus dans l'entêtement de certaines gens, dit encore cet auteur, c'est qu'ils parlent comme s'ils étaient persuadés que la vérité ne dépend pas tant des choses mêmes que de la manière dont on la soutient. On dirait qu'ils croient qu'en défendant fortement une opinion, elle acquiert par là une plus grande certitude, et enfin devient véritable. »

MOUCHETTES.

Voici encore un de ces petits ustensiles dont l'usage, très-répandu autrefois, est devenu aujourd'hui rare par suite de l'emploi presque général de la bougie. Dans les villes, depuis une vingtaine d'années, les mouchettes ont presque entièrement disparu, emportant avec elles « l'éteignoir », leur compagnon inséparable. Bien certainement personne ne les regrettera. Quant aux campagnes, où l'on brûle encore de préférence la chandelle, plus par habitude et par suite d'un calcul mal entendu que par véritable économie, les doigts y ont de tout temps et presque partout remplacé les mouchettes. Il arrivera donc une époque où ces instruments seront introuvables, et nos enfants, lorsqu'ils en verront dans les musées quelques spécimens conservés à cause de leur forme curieuse ou du fini de la gravure artistique qui les décore, chercheront quel pouvait en être l'usage.

L'emploi des mouchettes doit remonter à la plus haute antiquité. On lit dans l'*Exode* (c. XXV, v. 38) : « Vous ferez encore des mouchettes et des vases où sera éteint ce qui aura été enlevé des lampes, le tout d'un or très-pur. » Nous ne saurions remonter si loin. Au seizième siècle, les mouchettes affectaient la forme de ciseaux à deux branches terminées par des lames au moyen desquelles on coupait le lumignon fumeux, qui tombait dans le plateau du chandelier; on prenait alors ce fumeron avec de petites pinces ou avec les doigts pour le jeter à terre, et on l'éteignait avec le pied. Mais l'usage de ces mouchettes ne devait pas être très-commun, car voici la sage recommandation que fait aux maîtresses de maison le *Ménagier de Paris*, ouvrage composé à la fin du quatorzième siècle : « ..... Et par avant aiez fait adviser que (les domestiques) aient chascun loin de son lict le chandelier à plateau pour mettre sa chan-

(1) Médailles contrefaites d'après l'antique, à Padoue, et aussi à Florence, à Lyon et en Hollande.

(2) Directeur du Musée de Cluny. *Revue des sociétés savantes des départements*, t. IV. 1877.

(1) Jean Leclerc.

delle, et les aiez fait instruire sagement de l'esteindre de la bouche ou à la main avant qu'ils entrent en leur lict, et non mie (pas) à la chemise.» Cette dernière expression, *pas à la chemise*, a fait supposer qu'à cette époque, où l'usage était de coucher sans chemise, les domestiques avaient l'habitude, en retirant leur dernier vêtement au moment de se mettre au lit, de l'agiter ou de le jeter sur la chandelle pour l'éteindre, ce qui ne prouverait guère en faveur de leur prudence et de leur propreté.

Lorsque, au seizième siècle, on fit des mouchettes habi-

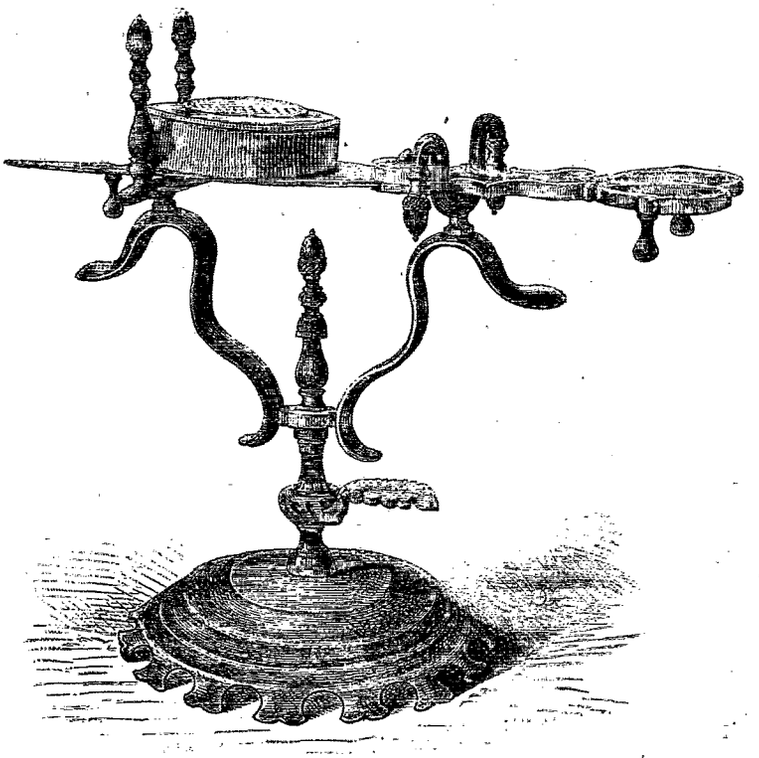

Fig. 1. — Mouchettes à support du dix-septième siècle. (Collection A. Jubinal.) — Dessin d'Édouard Garnier.

lement combinées et qui, au moyen de détentes, coupaient et enfermaient instantanément la partie carbonisée de la mèche dans une sorte de récipient (voy. t. XLII, 1874, p. 144), le nom de ce nouvel instrument se ressentit encore longtemps de son ancienne forme, et aux comptes royaux de 1552, cités par M. de Laborde dans son savant *Glossaire*, nous voyons figurer la dépense suivante : «*Pour un sysiaux à moucher la chandelle, iij s.*» Ce n'est que plus tard, au dix-septième siècle, que le nom de *mouchettes* apparaît pour la première fois et est définitivement adopté. A partir de cette époque, la forme des mouchettes a peu changé. On en faisait qui étaient posées sur un support en

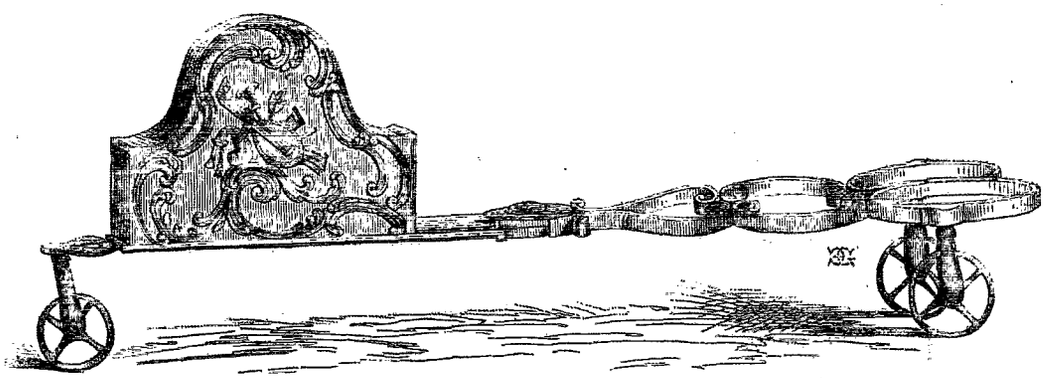

Fig. 2. — Mouchettes à roulettes du dix-huitième siècle. (Collection A. Jubinal.) — Dessin d'Édouard Garnier.

fer plus ou moins élégant, comme celui que représente notre première gravure, ou qui étaient munies de roulettes pour pouvoir être envoyées facilement d'un côté de la table à l'autre (fig. 2); mais cela ne constituait qu'une légère modification qui ne changeait en rien la forme principale. Quelques-unes étaient en métal précieux ou enrichies de petites plaques en émail peint, ou quelquefois encore rehaussées d'ornements en relief finement ciselés. A en juger par plusieurs spécimens que nous avons vus, quelques-uns de ces petits ustensiles devaient être de véritables objets d'art, et il est à regretter que l'indifférence qui s'attachait au commencement du siècle à tous les objets qui n'étaient plus *de mode* n'en ait pas sauvé un plus grand nombre de la destruction.

LA BANNIÈRE DES LÉPREUX.

Voyez, sur les Lépreux, tome XLV, 1877, page 308.

La Bannière des Lépreux, au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale. — Dessin de Sellier.

La curieuse bannière que nous publions ci-dessus fait partie de la collection des estampes de la Bibliothèque nationale : c'est une toile peinte à double face, qui mesure 947 millimètres de haut sur 758 millimètres de large ; elle est connue sous le nom de *bannière des Lépreux;* elle porte la date de 1502, écrite au bas du tableau, en caractères gothiques.

Un examen purement superficiel suffirait pour indiquer l'origine belge de ce précieux monument. En effet, les figures sont peintes dans la manière roide et sans grâce des premiers maîtres flamands ; mais les détails sont exacts et précis, et les moindres d'entre eux sont clairs pour qui regarde avec attention. Les deux faces du tableau ne sont point d'ailleurs absolument identiques. De l'une à l'autre, quelques particularités diffèrent, qui n'ont pu être reproduites dans la gravure ; il faut cependant en tenir compte pour arriver à déterminer l'origine et le symbolisme de cette toile singulière.

De prime abord, l'attention est attirée par les quatre écussons peints à chacune des extrémités de la toile ; la date une fois connue, c'est leur étude qui, évidemment, nous donnera les renseignements les plus précis sur l'origine de la bannière des lépreux.

Dans l'ensemble du système de ces armoiries dominent les armes de Flandre et celles d'une des principales familles de ce pays, les « de la Gruthuyse, » qui, en France, portaient le nom de « Bruges. »

On voit, en effet, sur la droite, « l'escu fascé d'argent et de gueules, de huit pièces au lion grimpant d'azur, armé et lampassé de gueules, couronné d'or » ; qui est Bruges ; et au bas, « l'escu écartelé des Gruthuyse, aux 1 et 4 d'or à la croix de sable, qui est Gruthuyse ; aux 2 et 3 de gueules au sautoir d'argent, qui est Van der Aa » ; sur la gauche, l'écusson est « d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules », qui est Flandre.

Enfin, au sommet, l'écusson est écartelé. L'altération de la peinture ne permet pas de reconnaître l'écusson entier ; mais il se rapporte évidemment aux armes des souverains seigneurs des Flandres à cette époque, car on y remarque, au 1, « de gueules à la fasce d'argent », qui est d'Autriche ; au 3, l'écusson « bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules », qui est Bourgogne ancien ; au 4, « de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules », qui est Brabant. En présence de ces différentes armes, le rapport de cette bannière avec la Belgique ancienne s'établit péremptoirement ; et l'écusson qui se trouve au bas attire

particulièrement notre attention sur la famille de la Gruthuyse.

Les seigneurs de la Gruthuyse, princes de Stienhuyse, ont joué, aux quinzième et seizième siècles, un rôle important aussi bien dans l'histoire politique des provinces belges que dans l'histoire des arts. Notre Bibliothèque nationale possède encore aujourd'hui une magnifique collection de manuscrits précieux, couverts d'ornements et de miniatures, qui proviennent de la « librairie » de Louis de Bruges, le membre le plus connu de cette puissante famille. La ville de Bruges compte aussi parmi ses monuments les plus intéressants ceux qui sont dus à la magnificence des seigneurs de la Gruthuyse.

La bannière dont nous nous occupons n'a point, à vrai dire, fait partie de la collection de Louis de Bruges, et c'est par une suite d'achats et de donations successives qu'elle a fini par appartenir au cabinet des estampes. Elle n'en est pas moins un témoin curieux de l'état de l'art flamand à cette époque, de la munificence des Gruthuyse, et un renseignement précieux pour les études archéologiques sur les lépreux au début du seizième siècle.

En l'an 1502, date de la confection de cette bannière, le chef de la grande famille belge dont elle porte les armes était Jean de Bruges, fils du célèbre Louis de Bruges, dont M. Van Praet a écrit l'histoire. Voici la curieuse épitaphe qui est écrite sur son tombeau dans l'église Saint-Riquier d'Abbeville :

Ici gist
Messire Jehan de Bruges,
Prince de Steenhuyse, seigneur
de la Grutuze, chevalier de l'ordre,
gouverneur et lieutenant général
du Roy ès pays de Picardie, etc.,
capitaine de cent hommes
d'armes; il trépassa à
Abbeville, en l'an mille
Vc et XII, et fut grand et
redoutable seigneur.

On voit assez, par les termes de cette inscription, de quelle haute considération Jean de Bruges jouissait en pays étranger, et à plus forte raison dans sa propre ville. Les Brugeois, en effet, eurent souvent recours à ses conseils et à son appui dans les luttes qu'ils soutinrent à cette époque contre Maximilien d'Autriche, leur seigneur. C'est même à la suite de ces discordes civiles qu'il fut obligé de venir en France, où Louis XI et Charles VIII lui confièrent les places importantes que nous voyons mentionnées dans son épitaphe.

Sa libéralité envers sa ville natale se manifesta en plusieurs rencontres, et en particulier par le don de cette bannière des lépreux, don qui accompagna probablement un secours plus effectif fait à une de ces *léproseries* ou *ladreries*, si fréquentes alors dans toutes les villes de l'Europe, et qui n'eut d'autre but que d'en perpétuer le souvenir. L'histoire nous apprend que l'hôpital des lépreux, qui s'enrichit ainsi des offrandes de Jean de Bruges, était mis autrefois sous le patronage de sainte Marie-Madeleine, et qu'il était situé entre les portes de la Bouverie et des Maréchaux : il a été réuni à celui de Nazareth.

Il est à croire que la bannière des lépreux y était conservée avec soin; probablement on la portait en procession le jour de la fête de saint Lazare, ou saint Ladre, patron des lépreux, comme à Paris la châsse de sainte Geneviève, dans les temps d'épidémie. Quoi qu'il en soit, les progrès de la civilisation firent peu à peu disparaître la lèpre, et la bannière ne fut plus à la fin qu'une vénérable relique, précieuse surtout aux yeux des artistes et des archéologues; en 1829, nous la trouvons mentionnée dans le catalogue des objets curieux composant la collection de M. Deys de Bruges; elle passa de là entre les mains de M. Van Praet; celui-ci en fit, dans son ouvrage sur Louis de Bruges, une description qui diffère quelque peu de celle que nous donnerons tout à l'heure. C'est du cabinet de M. Van Praet que cette précieuse épave entra, on ne sait comment, au cabinet des estampes; on la trouva un jour pliée au fond d'un carton; on la fit encadrer avec soin, et elle est regardée par les amateurs d'aujourd'hui presque avec autant de vénération qu'elle le fut à Bruges par les fidèles d'autrefois.

Voici la description exacte de cette bannière. Sous un portique d'ordre flamboyant, orné des plus fins détails et soutenu par des colonnes d'une grande élégance, sont debout la vierge Marie et saint Lazare, patron des lépreux. La sainte Vierge tient entre ses bras l'Enfant Jésus. Saint Lazare est auprès d'elle, couvert de l'habit traditionnel des lépreux; ses jambes nues laissent voir la lèpre dont il est couvert; un chien couché à ses pieds lèche ses plaies, d'après la tradition. Le costume du saint se compose, selon les prescriptions mêmes de la coutume de Hainaut, d'un chapeau à larges bords, d'un manteau gris à capuchon; il tient d'une main les *cliquettes* ou *tartarelles* dont les lépreux se servaient pour avertir les passants, et de l'autre le bâton blanc ou *bourdon* que les coutumes leur enjoignaient de porter à défaut de tout autre signe distinctif. Le fond du tableau, en arrière du portique, est rempli par un paysage aux profonds horizons bleuâtres, tels que les aimaient tant les peintres flamands de cette époque.

Autour de ce sujet principal s'étagent des scènes secondaires et des sujets symboliques qui tous méritent une grande attention. Dans l'entre-colonnement qui se trouve à gauche du spectateur, on voit en haut un ange en prière; un autre ange qui chante lui fait pendant dans la niche de droite; plus bas, d'un côté et de l'autre, les deux scènes les plus connues de la légende de saint Lazare se correspondent encore. A gauche, c'est la résurrection de Lazare : à la voix du Christ, la lame du tombeau se soulève, Lazare apparaît; au fond, les saintes femmes sont dans la stupéfaction. L'artiste n'a pas oublié sainte Marie-Madeleine, sœur de Lazare et patronne de l'hôpital où cette bannière était déposée. En face se trouve la scène si connue du mauvais riche; on ne peut faire mieux que de rapporter ici le beau récit de l'Évangile, récit que l'artiste belge s'est efforcé de reproduire, avec l'accent de sa foi naïve : — « Il y avait un homme riche qui se couvrait de pourpre et de lin, et se traitait magnifiquement tous les jours. — Il y avait aussi, couché à sa porte et tout couvert d'ulcères, un pauvre qui s'appelait Lazare (1); — Et ce pauvre aurait bien voulu se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, — Et personne ne lui en donnait; mais les chiens venaient et léchaient ses plaies. — Or il arriva que ce pauvre mourut, et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham; — Le riche mourut aussi, et eut l'enfer pour sépulture. »

N'est-ce pas bien là tous les détails qui se trouvent sur la bannière? Cette maison somptueuse, ce riche vêtu de pourpre et de lin; ce malheureux couvert du costume des lépreux, les cliquettes et le bâton à la main; ces domestiques qui le chassent, ces chiens qui se couchent à ses pieds : c'est là tout le récit de l'Écriture. Comment M. Van Praet a-t-il pu s'y tromper et donner de cette partie du tableau la description suivante : « L'intérieur d'un appartement où, devant une table servie de toutes sortes de mets, annonçant l'abondance qui règne dans l'hospice, on voit un homme, probablement l'économe, et deux femmes

(1) Ce Lazare ne semble pas être le même que le frère des saintes femmes ressuscité par Jésus-Christ; mais les légendes du moyen âge avaient toujours confondu en un seul ces deux personnages.

chargées du soin des malades. — A la porte de cet appartement, un valet en refuse l'entrée à un lépreux qui se présente pour y être admis. » — Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu d'insister : l'erreur est évidente.

Dans les deux cadres qui se trouvent au bas du tableau, deux scènes se font encore pendant : l'explication en est un peu plus difficile. Au premier plan, on voit deux personnages à genoux : à gauche une femme, à droite un homme. Tous deux sont vêtus du manteau des lépreux. M. Van Praet voit dans ces deux personnages le maître et la religieuse de l'hospice. Mais pourquoi faire porter à ceux-ci qu'ils un tel costume? La raison qu'on pourrait en donner, se vêtaient ainsi par suite du contact fréquent qu'ils avaient avec les malades, est contredite par un examen plus attentif du tableau; car, dans l'intérieur même de la léproserie, qui est peinte derrière l'homme à genoux, on voit un des religieux et une des religieuses qui assistaient ces malheureux, et leur costume est différent de celui des deux personnages peints sur le devant. Si l'on considère, au contraire, que cette attitude de personnes agenouillées et en prière est généralement celle que les peintres donnent, par tradition, aux donateurs de leurs tableaux, on sera amené à penser que l'on a ici les portraits de Jean de la Gruthuyse et de sa femme Renée de Bueil, nièce de Louis XI. Mais alors même, dira-t-on, pourquoi ce costume de lépreux? Nous répondrons qu'ils l'ont revêtu — en peinture — par humilité chrétienne; et si l'on objecte enfin que cette humilité est un peu bien forte, il ne restera plus qu'à citer encore les paroles de l'Évangile : « Or il arriva que le pauvre Lazare mourut, et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. — Le riche mourut aussi, et eut l'enfer pour sépulture. — Et élevant ses yeux en haut, du milieu des tourments, il vit de loin Abraham et Lazare dans son sein; — Et s'écriant, il dit ces paroles : Père Abraham, ayez pitié de moi et envoyez Lazare, afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue, car je souffre d'extrêmes douleurs dans cette flamme. »

Une place si belle donnée dans le ciel au pauvre Lazare, au pauvre lépreux, expliquerait assez le motif qui aurait porté les puissants seigneurs de la maison des Gruthuyse à en revêtir ici les humbles vêtements.

Derrière chacun de ces personnages, deux scènes sont peintes au second plan. A droite, on voit l'intérieur d'une léproserie : un malade se tord dans les dernières douleurs de l'agonie. Autour de lui, un moine (de l'ordre des Récollets, d'après M. Van Praet) et une religieuse l'assistent; ils considèrent avec terreur le spectacle de ses horribles souffrances. — L'âme du mourant, peinte sous la forme traditionnelle d'un petit être nu, s'échappe de sa bouche. Le diable, figuré par une sorte d'insecte noir, passe au-dessus de l'âme et l'emporte; au pied du lit, l'enfer est ouvert; les flammes brillent; la malheureuse âme y est précipitée par le même diable, tandis que d'autres se jettent sur elle. Au fond, à une des fenêtres de l'hôpital, on voit un homme qui regarde attentivement dans un flacon; M. Van Praet reconnaît dans cette figure « le même lépreux tenant un verre à la main pour faire entendre que l'ivrognerie à laquelle il s'était livré dès son jeune âge était la cause de sa perdition. » M. Georges Duplessis, au contraire, remarquant l'analogie du costume et de l'attitude de ce personnage avec ceux du médecin dans le fameux tableau de Gérard Dow qui est au Louvre, pense que nous avons affaire ici encore à un médecin qui examine avec cette attention soit les urines du malade, soit la potion qu'il compte lui faire prendre pour calmer ses douleurs : cette explication semble de tout point préférable.

Cette scène représente donc probablement la mort du *mauvais lépreux*.

Celle du *bon lépreux* est peinte en face : le bon lépreux, étendu sur l'herbe, au milieu d'un paysage désert, meurt seul et abandonné; mais le calme de sa conscience apparaît dans son attitude douce et résignée. Un ange monte au-dessus de lui et emporte son âme au ciel.

Ces deux explications sont celles adoptées par M. Van Praet; il ne nous paraît pas qu'il y en ait de meilleure à offrir aux lecteurs; il importe cependant de faire une remarque. Ne semble-t-il pas que l'artiste a eu une idée un peu singulière et quelque peu brutale à l'égard de l'hôpital où son œuvre allait figurer, de faire mourir le *mauvais lépreux* au milieu même des secours de la charité et de la religion, dans une situation de bonheur relatif qu'il devrait bénir lui-même, tandis que le *bon lépreux*, celui dont la mort est un exemple de calme et de résignation, meurt dans un abandon qui excuserait presque le désespoir et la malédiction? — Cette observation est justifiée en quelque sorte par la reproduction du même sujet sur l'autre revers de la toile. Dans la scène de la *léproserie*, si le malade est agité des mêmes convulsions frénétiques, ce n'est plus son âme qui semble s'échapper de lui, car on ne l'aperçoit nullement; seul le diable, sous la forme de l'insecte noir, est encore là; il fuit : c'est peut-être le démon qui *possédait* le malheureux avant son entrée dans l'hospice, et qui cède enfin aux bons soins des religieux et aux exorcismes qui le combattent dans cet asile de piété. Mais alors il resterait à expliquer la scène qui fait pendant, et qui est absolument la même sur l'une et l'autre face de la bannière.

Une riche bordure de fleurs sert de cadre à la peinture; ses arabesques élégantes s'enroulent autour de plusieurs cliquettes de lépreux; la forme de cet instrument apparaît ici très-nettement : il était composé de trois petites lattes de bois réunies, et emmanchées de façon qu'en les secouant on pût produire un bruit net et régulier qui avertissait de l'approche d'un lépreux. Ces cliquettes ont quelquefois été représentées d'une façon différente.

La bordure comprend encore les quatre écussons dont nous avons donné plus haut la description, et enfin, dans les quatre coins, les quatre bêtes des évangélistes. Elles tiennent entre leurs pattes des banderoles sur lesquelles on peut lire : Lucas, Johannes, Mattheus, et Marcus.

Ces bêtes étaient fréquemment employées, à titre d'ornement, dans les décorations des artistes brugeois. Peut-être aussi est-il permis de supposer qu'elles figurent ici par suite d'une allusion au fait que l'histoire de saint Lazare a l'heureux et rare privilége d'avoir pour source unique l'Évangile lui-même.

Enfin, pour pousser l'explication du symbole dans ses dernières limites, il faut chercher à déterminer quelle est la nature des fleurs qui forment la guirlande mise en bordure. La fleur est rouge et ressemble beaucoup à une rose, à la *rose de Provins*, dont l'usage se répandait beaucoup à cette époque; la feuille appartient également à cette plante, et même plus sûrement. On sait que la rose de Provins jouissait dans la médecine ancienne d'une grande faveur; on en faisait des essences, des pommades, des philtres fréquemment employés. Nous avons cherché à déterminer si elle s'appliquait spécialement au traitement de la lèpre. N'ayant pu rien trouver de catégorique à cet égard, nous nous contenterons de faire observer que la croyance populaire devait trouver dans le parfum, dans la couleur, dans l'élégance de cette douce et gracieuse fleur, l'ennemi naturel et comme l'antidote de ce mal hideux qui n'inspirait que dégoût et horreur, *la lèpre*.

L'AXOLOTL.

Dans le lac de Mexico et dans les rivières qui descendent des montagnes environnantes vit en abondance un étrange batracien, longtemps confondu avec les poissons, et qui devait être très-connu des anciens Mexicains, car on peut croire qu'il entrait pour une grande part dans leur nourriture. Cet animal, qu'en l'année 1600 Hernandez, dans son Histoire de la Nouvelle-Espagne, désignait sous le nom d'*atolocalt*, qu'en 1767 Johnston, dans son Histoire des poissons, nommait *axototl*, porte aujourd'hui, par suite du changement d'une seule lettre, le nom d'*axolotl*. Du nouveau monde il s'est répandu en Europe, et l'on peut dire qu'il n'est presque plus maintenant d'aquarium où il ne figure.

Au commencement de ce siècle, l'axolotl était encore rare dans les collections, et c'est d'après l'étude de quelques individus rapportés par de Humboldt que Cuvier en fit l'histoire anatomique. Ce n'est qu'en 1863 que l'axolotl arriva vivant en Europe : au mois de janvier 1864, la ménagerie des reptiles du Muséum d'histoire naturelle recevait du Jardin d'acclimatation, par les soins de M. Rufy de Lavizon, son directeur, six de ces animaux, cinq mâles et une femelle ; c'est de celle-ci que proviennent tous les axolotls qu'on possède aujourd'hui.

Peu de temps après son arrivée, on remarqua une agitation insolite chez la femelle. Elle montait fréquemment à la surface de l'eau, s'accrochant soit aux pierres, soit aux tiges et aux feuilles des végétaux que l'on entretenait dans

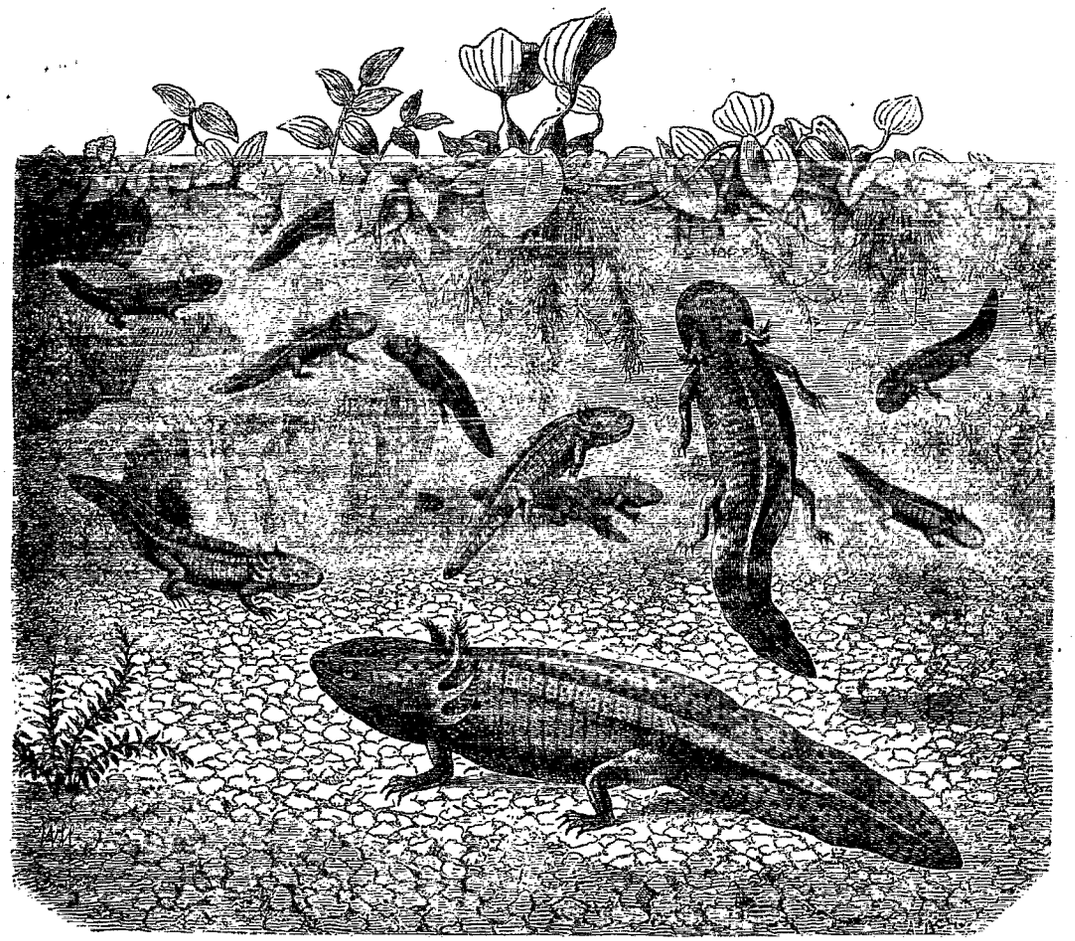

L'Axolotl du Mexique. — Dessin de Freeman.

l'aquarium ; on la vit pondre des œufs qu'elle rassemblait en groupe à l'aide de ses pattes de derrière. Ces œufs apparurent comme des globes tremblotants et transparents dans lesquels un petit point noir, le futur embryon, ne tarda pas à se montrer ; puis ce point s'allongea, se recourba en arc de cercle ; deux petites taches noires marquèrent la place des yeux ; une tête et une queue apparurent, des branchies se dessinèrent. Des mouvements fréquents et en quelque sorte convulsifs agitèrent l'être nouvellement formé, et, vingt jours environ après la ponte, le jeune axolotl, rompant sa prison, se mettait à nager librement dans l'eau, déjà en quête d'une proie proportionnée à sa taille. Sous l'influence d'une nourriture abondante, les pattes de derrière d'abord, puis les pattes de devant, apparurent. Il n'avait d'abord que quatorze à seize millimètres de long : il grandit peu à peu ; sa couleur, primitivement d'un vert clair et parsemée de fines moucheture noires, se fonça, et quelques mois après sa naissance le jeune axolotl fut en tous points semblable à ses parents.

Les individus nés des axolotls importés directement du Mexique ne restèrent pas tous semblables à ceux-ci. Les parents avaient le corps de couleur foncée ; on vit peu à peu se produire des cas d'albinisme. Depuis l'année 1864, on observa fréquemment des animaux à teinte plus claire que les autres ; en les alliant convenablement entre eux, en opérant par sélection, l'on est parvenu, à la Ménagerie, à créer une race blanche d'axolotls, aux yeux et aux panaches branchiaux du plus beau rouge de sang.

Mais d'autres modifications, plus importantes encore, devaient se produire, portant, celles-là, non-seulement sur l'apparence extérieure, mais sur l'organisation interne elle-même.

L'un des axolotls nés en France parut être tout à coup

malade. Des taches d'un blanc jaunâtre marbrèrent le corps; la crête, qui de la nuque se continue jusqu'à l'extrémité de la queue, s'atrophia peu à peu, puis disparut; la tête s'élargit; les panaches branchiaux se flétrirent. Cet axolotl était devenu, quant à son aspect, absolument semblable à ces animaux que les naturalistes connaissaient depuis longtemps sous le nom d'*amblystomes*, et qu'ils plaçaient dans un tout autre groupe zoologique. Bien plus, des quatre arcs qui supportent l'organe de la respiration, les branchies, trois avaient été résorbés chez l'animal transformé; les dents qui, derrière la rangée marginale, garnissent les mâchoires, avaient disparu; les dents qui arment le palais étaient déplacées, de longitudinales elles étaient disposées transversalement.

Depuis la ponte du mois de janvier 1865 jusqu'en juillet 1867, seize transformations d'axolotls en amblystomes eurent lieu et ne se sont pas reproduites depuis. Aucun des animaux venus directement du Mexique n'avait subi de métamorphose, de sorte que l'on pouvait se demander si l'amblystome n'était pas le résultat d'un état maladif créé par les nouvelles conditions de milieu dans lequel vivaient les animaux. L'axolotl, en ne pondant qu'à l'état d'axolotl, aurait dès lors été un animal adulte et parfait.

La question était intéressante au point de vue des métamorphoses que peuvent subir les batraciens dont nous esquissons ici rapidement l'histoire; elle est aujourd'hui résolue. Au mois de mars 1876, c'est-à-dire près de dix ans après leur naissance, les amblystomes ont enfin pondu; ils ont donné naissance à des axolotls; parmi ces nouveau-nés, deux n'ont pas tardé à se transformer en

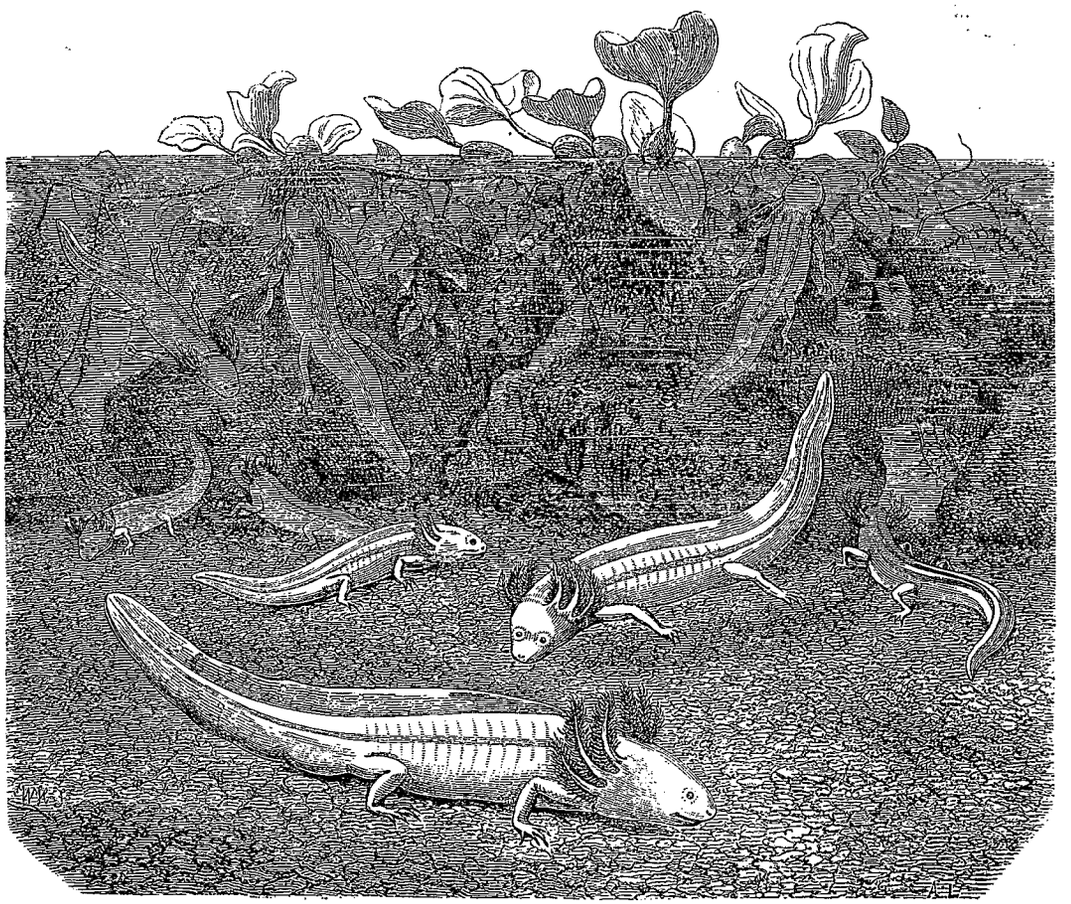

Axolotl albinos. — Dessin de Freeman.

amblystomes, de telle sorte qu'aujourd'hui le cycle est complet : l'amblystome est l'état parfait de l'axolotl, qui, comme tant d'autres animaux du même groupe, se reproduit normalement à l'état de larve.

Mais revenons à l'axolotl lui-même.

L'animal a le corps arrondi, épais, ramassé, la tête large et déprimée, à museau obtus; la gueule est largement fendue, les yeux petits et un peu saillants; la queue, longue, comprimée en forme de rame, est le principal, l'on pourrait dire le seul organe de locomotion; les pattes sont au nombre de quatre; la patte antérieure porte quatre doigts libres, allongés, pointus; la patte postérieure est garnie de cinq doigts. La peau, visqueuse et comme mucilagineuse, a une couleur gris-foncé; elle est piquetée de taches noirâtres irrégulièrement disposées.

Quoique pourvu à la fois de branchies et de poumons, pouvant en outre respirer par la peau, comme la plupart des animaux du même groupe, étant, en un mot, un véritable amphibie, l'axolotl a cependant des habitudes essentiellement aquatiques. Malgré la possibilité qui lui est donnée de pouvoir venir hors de l'eau respirer l'air en nature, il reste presque toujours sur le sol de l'aquarium, ou nage à une certaine distance de la surface. Le plus souvent, l'axolotl se tient au fond de l'eau dans une immobilité presque absolue; on ne lui voit exécuter d'autre mouvement que celui qui a pour but d'abaisser et de relever les panaches branchiaux, qui, de chaque côté, garnissent le cou. Parfois, cependant, l'animal monte perpendiculairement et avec lenteur vers la surface; l'extrémité de son museau vient faire saillie, un peu d'air pénètre par les narines dans les voies respiratoires; puis il plonge, et quelques bulles de gaz s'échappent de sa bouche. Doué d'une voracité extrême, l'axolotl se jette indifféremment sur toute nourriture; si celle-ci n'est pas assez abondante,

il s'en prend souvent à ses compagnons de captivité, les mord et leur enlève des morceaux de chair.

L'axolotl est comestible au Mexique, et on le vend sur les marchés comme un *poisson* délicat. Johnston nous apprend que cet animal « fournit un aliment sain et agréable, ayant un peu le goût de l'anguille. » On le préparait de son temps (1767) de plusieurs manières : frit, bouilli, le plus souvent grillé. « Les Espagnols font, dit-il, une sauce avec du vinaigre, du poivre, du piment, des clous de girofle, tandis que les Mexicains se contentent de saupoudrer l'animal d'un peu de poivre, ou le mangent même sans aucun condiment. »

D'après Schneider, une espèce d'axolotl se retrouverait aux États-Unis; cette espèce provenait du lac Champlain et avait été recueillie par des pêcheurs qui « la craignaient comme vénéneuse quand ils la rencontraient dans leurs filets. »

L'axolotl pond au moins deux fois par an. Grâce à sa résistance aux intempéries, l'axolotl vivrait certainement dans les lacs et les cours d'eau de la partie tempérée de l'Europe; l'espèce s'acclimaterait facilement chez nous et s'y multiplierait avec rapidité. Malgré la répugnance que peut à première vue inspirer sa peau gluante et comme visqueuse, semblable à celle de l'anguille, il serait peut-être possible de faire entrer dans l'alimentation un batracien qui, aujourd'hui encore, se sert sur toutes les tables de la ville de Mexico.

LE VRAI PROGRÈS.

L'individu et l'humanité n'accomplissent un progrès réel que lorsqu'ils passent à un degré supérieur d'élévation morale. « La mesure du vrai progrès, c'est la somme des idées ou des aspirations légitimes, c'est-à-dire saisies dans leur complète évidence ou pleinement justifiables dans le for intérieur, qui de la conscience individuelle sont arrivées à la conscience publique. » (1)

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 150.

LIX

Le domestique finit par trouver une combinaison ingénieuse : il porterait la selle sur sa tête, et tiendrait son chapeau à la main.

Comme il s'en allait en tâtonnant, car, à cause de sa mauvaise vue, il marchait comme dans un brouillard épais, je dis à Seckatz :

— C'est très-mal de te moquer de lui quand il se donne tant de peine pour être obligeant et pour rendre service à ton père. S'il n'emportait pas la selle, ton père serait obligé de la porter ce soir à son retour ou de mécontenter une bonne pratique.

— Mauvais chien que je suis! s'écria Seckatz en jetant son livre et son fouet au milieu des rognures de cuir; pourquoi ne m'as-tu pas dit cela tout de suite? Est-ce que je pouvais comprendre tes signes et tes grimaces, moi?

Sans me laisser le temps de placer un mot, il sauta dans la rue, et je l'entendis qui criait :

— Hé, monsieur Chose, monsieur Bottes à revers, attendez-moi donc un peu!...

Le domestique se retourna tout d'une pièce pour voir ce qu'il y avait de nouveau.

— Je me suis trompé, lui dit vivement Seckatz, rendez-moi la selle.

— Nenni, répondit le domestique en clignant ses yeux roses et en contractant toute sa figure : c'est bien notre selle, et je l'ai assez regardée pour la reconnaître.

— Oui, c'est bien votre selle, reprit Seckatz avec aplomb; mais il y a encore quelque chose à y refaire.

— Quoi donc? demanda naïvement le domestique.

— Baissez-vous un peu, dit Seckatz, et passez-moi la selle, je vais vous montrer ce que c'est.

Le domestique se baissa, non pas en pliant les reins, comme on fait d'habitude quand on veut se baisser, parce que cette malheureuse cravate le forçait à se tenir tout d'une pièce, mais il plia les genoux en faisant une de ses grimaces les plus compliquées.

Une fois que Seckatz tint la selle dans ses bras, il se sauva avec et rentra dans la boutique en riant.

L'autre le suivit aussi vite qu'il put, tenant toujours à la main son chapeau, qu'il avait oublié de remettre sur sa tête.

Seckatz manquait de savoir-vivre, autrement il n'aurait pas appelé ce domestique M. Chose ni M. Bottes à revers; ensuite, il ne lui eût pas ri au nez, lorsque le domestique rentra dans la boutique avec un air tout effaré; ensuite, il ne lui eût pas demandé en face si c'était vrai qu'il emportait la selle pour rendre service à son père?

Il y a des choses qu'on doit deviner, et sur lesquelles on ne doit jamais faire de questions. Mais Seckatz, qui avait un cœur d'or, n'était capable ni de deviner ces sortes de choses-là à lui tout seul, ni de retenir sa langue quand on l'avait forcé à les voir.

Le domestique parut embarrassé, hésita un peu, et se tira d'affaire en disant d'une manière générale que les gens doivent toujours, à l'occasion, se donner un coup d'épaule les uns aux autres.

— Vous n'avez pas une figure avenante, lui dit Seckatz avec sa grossièreté habituelle; mais ça ne fait rien, vous êtes une bonne pâte d'homme, après tout. Vous avez un trop joli costume pour emporter la selle sur vos épaules; dites-moi seulement à quelle heure il faut qu'elle soit à Ordenheim.

— Il suffit, répondit le domestique, que M. le comte l'ait pour demain, de grand matin.

— C'est bon, dit Seckatz, ne vous inquiétez de rien; je la porterai ce soir, aussitôt après la classe.

Le domestique voulut insister et fit quelques difficultés; mais Seckatz lui dit tout net que c'était une affaire décidée dans sa tête, qu'il porterait la selle, que cela lui ferait faire une petite promenade.

Le domestique, après avoir regardé son chapeau de très-près, comme pour lui demander conseil, finit par le mettre sur sa tête, et se disposa à partir. Mais, avant de nous quitter, il se tourna de mon côté, et me dit, en me faisant de petits signes de tête :

— Ne te fais pas de chagrin; je suis sûr qu'on finira par retrouver ton camarade. J'ai un frère qui s'est perdu, une fois, quand il était tout jeune; on l'a retrouvé chez un de nos oncles qui demeurait à plus de douze lieues de là. Ça arrive souvent comme ça!

— Tu ne l'as pas seulement remercié, dis-je à Seckatz, quand le domestique eut disparu.

— C'est pourtant vrai, me répondit-il, en riant de mon indignation; mais, bah! il ne se pendra pas pour cela, et d'ailleurs cela n'empêche pas les sentiments! Regarde-moi un peu cela, ajouta-t-il en me tendant son bonnet, où il avait planté deux plumes de moineau en guise d'ornement.

— Qu'est-ce que tu veux que je regarde? répondis-je d'un ton de mauvaise humeur.

(1) Alph. le Roy, *le Pouvoir des mots*, p. 7.

— Comment! reprit-il, tu ne vois pas ces deux plumes? J'ai manqué toutes les hirondelles, mais j'ai attrapé un moineau juste sur le bout de la queue; le moineau s'est sauvé, mais les deux plumes sont restées; est-ce que tu ne trouves pas que c'est un joli coup de fouet, toi?...

LX

Sans lui donner mon opinion sur le joli coup de fouet, je le quittai brusquement. D'abord, je n'éprouvais aucun plaisir à rester avec lui pour le moment, après ce qui s'était passé; ensuite, la mère Seckatz devait s'impatienter après moi; enfin, je ne savais pas le premier mot de ma leçon d'histoire.

« Seckatz est aussi par trop grossier! » me disais-je en m'en allant d'un bon pas. Cette pensée aurait dû me faire de la peine, car enfin Seckatz était mon camarade, et je dois dire que c'était un loyal et joyeux camarade. Point du tout, elle me fit sourire. Elle me fit sourire, parce que la grossièreté de Seckatz me fit songer, par contraste, à un autre élève du père Wæchter, qui se piquait à bon droit d'avoir de bonnes manières et des sentiments délicats. Cet autre élève du père Wæchter, pour ne le point nommer, portait en ce moment dans une de ses mains la tabatière de la mère Seckatz, et dans son autre main la collection de clefs de la mère Seckatz.

Il était arrivé souvent à cet autre élève du père Wæchter de se comparer tantôt à un de ses camarades et tantôt à un autre. Presque toujours la comparaison tournait à son avantage, et il était très-content de lui, jusqu'au jour où il découvrait que si la comparaison lui donnait l'avantage sur un point, elle lui donnait le dessous sur vingt autres.

Cet autre élève du père Wæchter était si léger et si vain, que ces petites leçons, quelquefois assez mortifiantes, ne le rendaient ni plus réservé ni plus modeste. L'expérience et la réflexion ont eu raison de sa petite vanité, mais seulement bien plus tard. Dans ce temps-là, il était toujours fort content de lui : aussi apparut-il rouge de plaisir et le sourire sur les lèvres devant sa mère et devant la mère de Seckatz.

— Tu as été bien longtemps dehors, me dit ma mère.

— Et cette tabatière? me demanda la mère Seckatz en me tendant la main.

Je mis la tabatière dans la main de la mère Seckatz, et je racontai à ma mère ce qui s'était passé. Comme je me piquais de beaux sentiments, je ne dis rien ni de la pêche aux hirondelles, ni des rebuffades que Seckatz avait fait subir au brave domestique, ni de la leçon de politesse que je lui avais donnée, ni de l'éclatante justice que j'avais rendue en moi-même à mes belles manières et à mes beaux sentiments.

— Il y a du bon monde! dit sentencieusement la mère Seckatz, en procédant à une petite opération bien connue des vrais priseurs.

Pendant que je rendais compte de ma commission, elle avait levé lentement la main gauche, le dos en l'air, les doigts étendus. Une contraction de muscles avait creusé entre le pouce et l'index une espèce do petite vallée passablement profonde. De la main droite, elle tenait sa tabatière ouverte, sans cesser de me regarder avec attention.

Quand j'eus fini, elle versa vivement dans la petite cavité de sa main gauche la valeur de quatre ou cinq prises ordinaires, et déclara qu'« il y avait du bon monde. »

— Oui, répondit ma mère, il y a plus de braves gens qu'on ne le croit. Quant à votre garçon, c'est un cœur d'or!

Il paraît que la mère Seckatz n'attendait que ce signal, car elle approcha vivement la main gauche de son nez, et aspira les cinq prises d'un seul coup, avec une espèce de sifflement prolongé.

Elle appelait cela « se rattraper », et elle se « rattrapait » toutes les fois qu'elle retrouvait sa tabatière après l'avoir égarée.

Alors elle remit sa tabatière dans sa poche, dit que cela allait beaucoup mieux, et examina une à une les six clefs que j'avais déposées dans son giron.

LXI

Quand elle vit la clef de la commode, elle eut comme un soubresaut, et devint pâle de saisissement, au souvenir du tour que lui avait joué son mari.

Malheureusement, le temps me pressait, et je ne pus, à mon grand regret, entendre ce qu'elle aurait à dire sur chacune des clefs; car j'étais bien sûr qu'elle raconterait des histoires et ferait des réflexions amusantes.

De ma petite chambre je l'entendais, tantôt rire aux éclats, tantôt pousser des exclamations. Comme mon attention ne pouvait se fixer sur mon livre, j'eus recours aux grands moyens, et je me bouchai les oreilles avec mes deux pouces.

La leçon n'était pas si longue qu'à l'ordinaire, et je crois bien, en mon âme et conscience, que le père Wæchter avait fait exprès de la donner courte; le brave homme faisait la part du trouble que nous éprouvions et des dérangements auxquels nous pouvions être exposés : il voulait prendre, ce jour-là, le moins possible d'écoliers en faute.

Quand je sus bien ma leçon, je me dis que je pouvais la savoir mieux encore, et je la repassai avec tant d'attention que je finis par la savoir très-bien. Quand je la sus très-bien, je songeai à une parole du père Wæchter; il ne se lassait pas de nous la répéter, quoique personne de nous n'y fît grande attention. Il disait quelquefois : « Pour savoir bien en classe, il faut savoir *trop bien* chez soi; il faut vous habituer à bien faire ce que vous faites, il faut *perler*. »

Alors je me mis en tête de savoir *trop bien*, et de *perler*.

Il y avait en ce moment un malheur sur Darlenheim. Il me semblait que ce malheur serait moins grand si chacun s'efforçait de l'adoucir pour les autres. Les hommes couraient les champs à la recherche de l'enfant, les femmes s'occupaient de la mère : il serait beau de la part des garçons de se montrer studieux, et même de *perler*, contre leur habitude.

J'étais si content de mon idée et si fier de l'avoir eue, que je m'en allais *perlant*, sans songer à l'heure. Ma mère me cria d'en bas qu'il était temps de partir. Je me réveillai comme d'un songe, tant l'heure m'avait paru courte. En m'en allant à l'école, je me disais avec toute l'ardeur d'un néophyte : « C'est bien agréable de travailler! » En regardant mes camarades, je me demandais s'ils avaient songé à *perler*, et si beaucoup parmi eux savaient combien le travail est une chose agréable? Je ne songeais pas, en faisant ces réflexions, et en me rengorgeant plus qu'il n'était nécessaire, que le matin encore j'ignorais ce que c'est que travailler, et que j'en serais peut-être dégoûté dès le soir même.

La classe du soir commençait par des exercices d'écriture. Cela ne me plaisait pas trop, parce que je ne brillais pas par l'écriture, et que j'avais une envie folle de me distinguer le plus tôt possible aux yeux du père Wæchter. Je ne sais pas si c'est à cause de toutes les idées qui m'étaient venues, mais ma main tremblait un peu; néanmoins j'étais résolu à faire de mon mieux pour me faire pardonner mes vilaines pattes de mouches; mais comme je prendrais ma revanche lorsqu'on réciterait l'histoire!

Le père Wæchter alla au tableau, releva les parements de ses manches et écrivit : *Aimez-vous les uns les autres.*

Quoiqu'il fût déjà vieux, il avait la main très-ferme et son écriture était très-belle.

Aussitôt qu'il eut écrit ces mots, chacun de nous plongea sa plume dans l'encrier et se mit en devoir de les copier de son mieux.

Mon défaut, à moi, était d'écrire trop vite et de serrer mes lettres, comme si j'avais été condamné à en faire tenir le plus grand nombre possible dans le plus petit espace possible. Mon cahier était installé bien carrément sur la table; j'avais disposé un garde-main sur la page encore blanche, et placé ma feuille de papier brouillard à portée de ma main gauche, en cas de malheur. Je me penchai sur mon cahier, après avoir jeté un regard attentif sur l'*A* du père Wæchter, pour en bien reproduire la forme.

Craignant de faire un *A* trop plat, je lui donnai peut-être un peu trop d'ampleur, surtout au sommet; mais, en somme, c'était un bel *A*, dont j'avais le droit d'être fier; le mot *Aimez*, tout entier, me parut un chef-d'œuvre d'ensemble : il est vrai que j'y avais mis le temps; mais, comme dit cet autre : « Le temps ne fait rien à l'affaire, pourvu que les choses soient bien faites. »

La première ligne mérita l'approbation du père Wæchter, qui passait dans les bancs et faisait à voix basse des observations aux écoliers sur la manière de se tenir et de former les lettres.

Quand le père Wæchter me dit : « Voilà une bonne écriture! je suis content de toi, quoique ce ne soit pas encore ce qui s'appelle *perlé*, » je me tins à quatre pour ne pas lui répondre : « Qu'est-ce que vous direz donc quand je vous réciterai mon histoire! » Mais je ne lui dis rien, pour lui en laisser la surprise.

Comme je terminais ma cinquième ligne, je fis un gros pâté. Pendant que je l'enlevais en tamponnant à petits coups avec mon papier brouillard, je me demandai si je n'aurais pas par hasard oublié ma leçon d'histoire.

Pour m'en assurer, je me la récitai en moi-même tout en continuant à écrire. Mais l'attention ne peut pas se partager également entre deux objets; je m'en aperçus bien en regardant la ligne que je venais d'écrire : sans que l'écriture eût changé, cette ligne était plus courte que les précédentes. Je la relus, et je constatai que j'avais passé deux mots. J'avais écrit : *Aimez-vous les autres!* Je rougis de mon ânerie, et je me mis à prendre en dégoût cette page que j'avais commencée avec tant d'ardeur. Néanmoins je résistai au désir de la déchirer, en songeant que le père Wæchter nous avait défendu, une fois pour toutes, de déchirer nos cahiers.

Je bouchai de mon mieux le trou qui restait au bout de ma ligne en y fourrant la série des chiffres arabes depuis 1 jusqu'à 7; c'est le remède qu'emploient ordinairement les écoliers en pareil cas.

La suite à la prochaine livraison.

LE FILTRE A AIR COMPRIMÉ.

Ce filtre nous paraît être l'un des plus ingénieux qui aient été inventés dans ces dernières années; il présente deux grands avantages. L'eau clarifiée qui en sort est aérée, ce qui est considéré comme une condition hygiénique importante; le nettoyage complet se fait par une simple manœuvre de robinet. Le second avantage n'est pas moins précieux. Qui ne sait, par expérience, combien il est difficile d'obtenir des domestiques, même les plus zélés, que les filtres en grès soient constamment entretenus! que de gens sont dans l'illusion en croyant boire chez eux de l'eau filtrée!

Le nouveau filtre à air comprimé est en fonte émaillée; il est beaucoup plus petit que les fontaines ordinaires, et son installation est des plus faciles. Il se compose de trois parties que nous désignerons par les lettres B, C, E.

Le compartiment B reçoit l'eau directement par l'intermédiaire d'un petit tube D qui, réglant le débit, établit une communication permanente entre l'appareil et la conduite de distribution.

Le compartiment C est le filtre proprement dit, formé de matières minérales broyées et comprimées entre deux fonds de reps métallique.

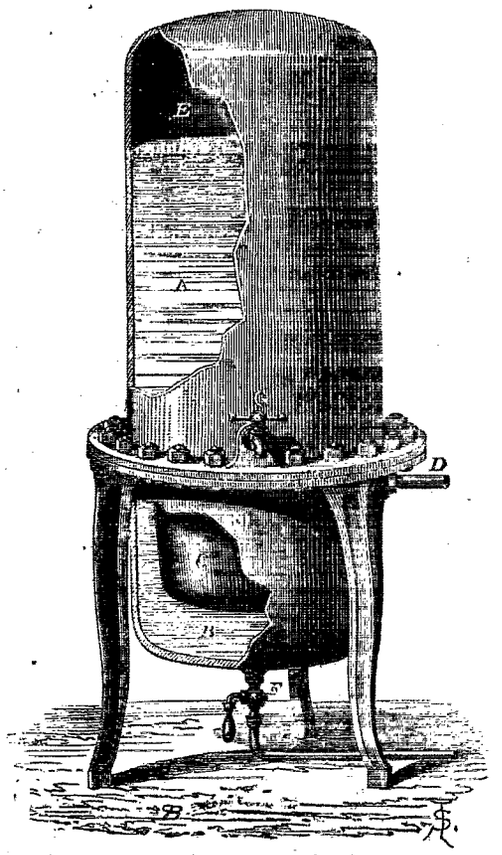

Filtre à air comprimé, système Chanoit.

L'eau, par sa pression, traverse le filtre, se clarifie et entre dans le compartiment E, qui est hermétiquement fermé; là, rencontrant une certaine masse d'air, elle le comprime et en dissout une partie. L'eau cesse d'arriver lorsque la pression de cet air fait équilibre à la pression hydrostatique qui existe dans la conduite de distribution.

En ouvrant le robinet G, on a l'eau clarifiée et aérée; elle sort ayant un aspect laiteux à cause de l'air qu'elle contient et qui s'échappe, mais en quelques secondes elle devient d'une limpidité parfaite.

Le robinet F, qui est à la partie inférieure de l'appareil, est le robinet purgeur; en interrompant momentanément l'admission de l'eau et en tournant ce robinet, l'eau contenue en E, pressée par l'air, traverse avec vitesse le filtre du haut en bas, et entraîne toutes les impuretés qu'elle y avait laissées en montant.

ERRATA.

TOME XLV (1877).

Page 268, colonne 2. — Le procédé pour prendre l'empreinte des plantes a été communiqué, en mars 1876, à l'Académie des sciences par M. Bertot, de Bayeux.

Page 308, colonne 2, ligne 21. — C'est par erreur qu'il a été dit que M. l'abbé Boré, le savant voyageur, est mort à Constantinople. Nous avons été heureux d'apprendre que M. l'abbé Boré est aujourd'hui supérieur général des Lazaristes, à Paris.

EXCURSION AUX ENVIRONS D'ISSOIRE

(PUY-DE-DOME).

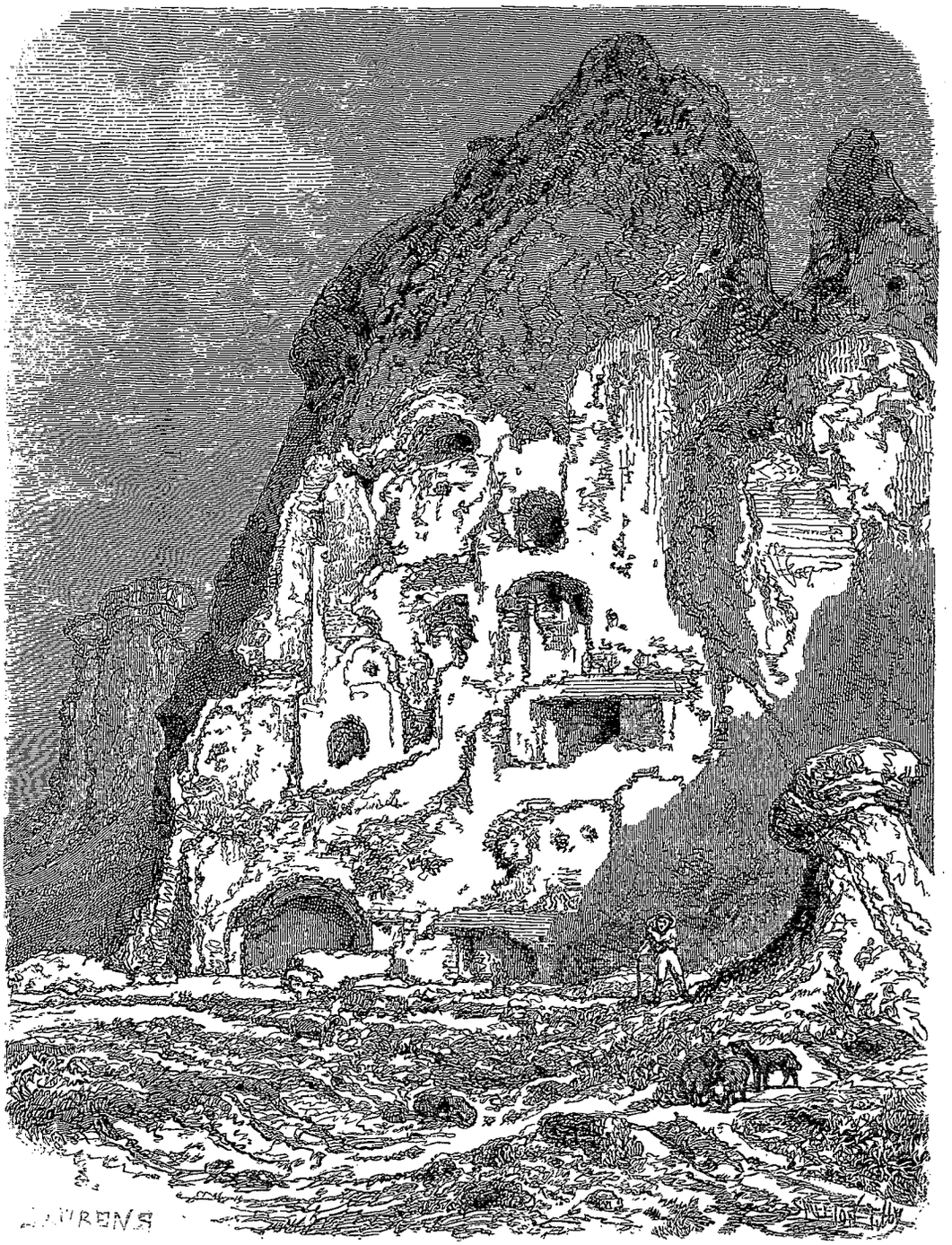

Terrains volcaniques à Perrier (Puy-de-Dôme). — Dessin de J.-B. Laurens.

Lorsque l'on se dirige, à partir d'Issoire, vers les grottes de Jonas, situées à 30 kilomètres de la ville, la vallée que l'on suit, d'abord ouverte et riante, devient bientôt étranglée et sauvage; d'immenses parois volcaniques se dressent devant le voyageur. Le cours de la Couze est encombré de blocs de lave. On traverse le pittoresque village de Champeix, dont le pont et l'église romane sont remarquables. On laisse derrière soi Montaigut-le-Blanc et son château ruiné. Chemin faisant, les géologues admirent la Cheyre de Montchal, point extrême d'une coulée de lave venue de deux lieues et arrêtée net par la rivière, non sans une lutte terrible dont on voit encore les traces dans le morcellement et la forme tourmentée des roches. On arrive ensuite à Coteuge.

Là, un banc d'argile rouge, dégradé d'une façon singulière par les pluies, offre un des spectacles les plus bizarres qu'on puisse imaginer : c'est une sorte de forêt de cônes d'argile assez aigus, emboîtés les uns dans les autres et superposés de façon à imiter des clochetons d'une architecture fantastique ou de longues figures drapées et encapuchonnées. Plusieurs blocs de rochers déposés sur ces argiles les ont préservées au-dessous d'eux de l'éro-

sion par la pluie; ce sont aujourd'hui les chapiteaux de colonnes assez hautes, et l'on a de prime abord quelque peine à expliquer leur situation élevée.

Après avoir quitté les *Moines rouges de Coteuge* (c'est le nom donné dans le pays à ces fragments bizarres d'architecture naturelle), on se dirige vers le Cheix; c'est le point extrême de la tournée.

Un sentier rapide conduit aux grottes de Jonas. Ces grottes sont des excavations pratiquées de main d'homme dans la paroi verticale d'une épaisse couche de tuf volcanique; elles ont été longtemps habitées, et quelques-unes servent encore de granges. Les divers étages de ce village « en hauteur », dont une partie s'est écroulée avec la roche qui le renfermait, communiquent par des escaliers en colimaçon également creusés dans la roche; l'église elle-même est monolithe : c'est une sorte de chapelle romane à trois nefs minuscules, possédant une crypte, un chapiteau grossièrement sculpté, et des restes fort curieux de peintures archaïques.

Le retour s'effectue par une autre route. On laisse derrière soi le château de Creste, et on monte à pied sur le plateau de Pardines. De là on peut reconnaître à l'horizon les principales cimes de l'Auvergne, le puy de Dôme, le mont Dore, etc.; mais un spectacle plus curieux attire les regards vers la vallée : ce sont les traces de l'éboulement de 1737. Une puissante assise de roches volcaniques, portée sur une couche de tuf désagrégé, se détacha un jour du massif du plateau et glissa en se disloquant dans la vallée; des arbres et des maisons furent emportés, une partie du village fut détruite. Une nouvelle catastrophe se prépare, car une portion de la roche s'est encore séparée du plateau. La fissure verticale a 40 mètres de hauteur, et sa largeur s'accroît chaque année.

On effectue la descente par un chemin fort abrupt, et on visite les grottes de Perrier, semblables à celles de Jonas, mais plus curieuses peut-être, parce qu'elles sont encore habitées. Elles présentent en outre une particularité fort singulière : la plupart de ces habitants troglodytes, sans professer la religion juive, portent des noms israélites. On remarque, en passant, la singulière tour de Maurifolet, qui domine le village de Perrier (1). Elle est supportée par un gros bloc de tuf dans lequel on a creusé un escalier, et ce bloc repose lui-même sur une sorte de colonne de tuf plus friable qu'il déborde de tous côtés comme un gigantesque chapiteau. (2)

L'EXEMPLE.

Les idées pures ne suffisent pas pour exalter les âmes et former ces grands courants qui entraînent avec une force irrésistible, dans des voies nouvelles, la science et la vie. L'homme ne donne son cœur qu'à l'homme. Pour le transporter et le ravir, pour exciter son admiration, son enthousiasme, son amour, il faut qu'il ait sous les yeux la beauté réelle, la vérité vivante, l'idée, la pensée faite homme. Quand on voit les maximes et les théories les plus nobles et les plus pures réalisées dans un homme; quand on les voit parler, agir et vivre, alors l'âme est prise tout entière : on croit, on sait, on voit. La raison, le cœur, l'orgueil, tout nous porte à admirer, à aimer, à imiter ce noble exemplaire de l'humanité, où nous reconnaissons notre propre nature, mais agrandie, ce type idéal, ce modèle parfait, dont les perfections ne peuvent plus nous paraître une fiction irréalisable, puisqu'elles sont une vivante réalité. (3)

(1) Voy. t. XLIII, 1875, p. 137.

(2) *Excursion aux environs d'Issoire* par des membres de l'Association française pour l'avancement des sciences, le 20 août 1876.

(3) A. Ed. Chaignet, *Vie de Socrate*.

DES TÉLÉPHONES.

TÉLÉGRAPHES A PORTRAITS. — PORTE-VOIX. — GOBELETS A MEMBRANES TENDUES. — LE TÉLÉPHONE REIS. — LE TÉLÉPHONE GRAY. — TÉLÉPHONE DE PAUL LACOUR. — LE TÉLÉPHONE BELL.

Parmi les télégraphes, les uns donnent des signaux fugitifs que l'œil doit saisir au vol, les autres des signaux permanents, écrits sur du papier, à peu près comme l'écriture ordinaire. On a fait plus, on a imaginé des appareils qui reproduisent à distance des dessins, si compliqués qu'ils soient, et, par suite, l'écriture même, l'écriture courante, l'écriture ordinaire. Tel est le télégraphe de Caselli, qui a été montré notamment à l'Exposition de 1867; tel est l'appareil plus récemment imaginé par M. d'Arlincourt, appareil qui a été maintes fois éprouvé en France et à l'étranger, et qu'il a été question de placer entre la Préfecture de police et les principales sorties de France, en vue de transmettre à la gendarmerie les portraits des malfaiteurs, caissiers en fuite et autres individus de ces tristes catégories. Nous avons eu entre les mains le portrait d'un fort vilain homme qui avait été ainsi reproduit, dans un temps fort court, à la distance de Paris à Boulogne-sur-Mer.

Cette intéressante application du télégraphe écrivant, ou, pour mieux dire, dessinant, n'a pas encore été adoptée, peut-être par suite de difficultés budgétaires; toujours est-il que le problème de la reproduction des portraits à distance est absolument résolu.

Ces merveilles et tant d'autres réalisées par les différents systèmes télégraphiques, et dont le détail ne serait pas ici à sa place, n'ont pas satisfait les inventeurs. Il en est qui ont voulu transmettre les sons à distance; ils ont entrepris de construire des téléphones.

Les premiers téléphones connus sont les porte-voix, ces longs tubes généralement métalliques munis d'embouchures à leurs deux extrémités, et au moyen desquels deux personnes éloignées font commodément la conversation, à fort peu près comme elles la feraient à la distance de quelques mètres dans une même pièce. Les porte-voix transmettent les sons de la voix et toutes leurs délicatesses; ils respectent même le timbre de la voix et permettent de distinguer, sans qu'il soit possible de s'y tromper, quelle est la personne qui parle, pourvu qu'on connaisse le *son* de sa voix; mais leur portée est limitée : quand ils dépassent une longueur de 600 ou 700 mètres pour le diamètre de 3 centimètres, on s'entend mal; quand le nombre de coudes qu'on leur fait faire est un peu grand, on s'entend mal encore. De plus, par les tassements continuels des maisons, ils subissent des déplacements, des disjonctions, et souvent, au bout d'un certain temps, ils arrivent à ne plus rien laisser entendre.

On peut aussi mentionner comme téléphone un joujou charmant qui se compose de deux gobelets de fer-blanc dont le fond est formé par une membrane tendue; ces deux gobelets sont reliés par un fil attaché au centre de ces membranes. Le fil doit être tendu, avec modération, bien entendu, car on arracherait facilement les membranes. Quand on murmure dans l'un de ces gobelets, la personne qui applique son oreille contre l'autre entend le plus clairement du monde les paroles prononcées. Ce téléphone a une portée assez limitée : elle ne s'étend pas au delà de quelques dizaines de mètres.

On a cherché à réaliser, au moyen de l'électricité, des appareils qui jouent le même rôle, mais dont la portée s'étende à plusieurs kilomètres. D'abord on n'est parvenu à réaliser qu'une partie du problème : les sons ont été transmis, mais l'articulation faisait défaut. On entendait un

chant, mais on ne distinguait pas les paroles. M. Reis de Friedrichsdorf (près de Hombourg) a le premier réalisé, en 1863, ce genre de téléphone. M. Graham Bell, dans ces dernières années, a résolu le problème dans toute son étendue : son appareil transmet le son de la voix avec toutes ses qualités; c'est un porte-voix qui transmet la parole non pas à quelques centaines de mètres, mais à des distances de plusieurs kilomètres.

Le téléphone de Reis se compose, comme tout appareil télégraphique, de deux parties : le *transmetteur* et le *récepteur*, et entre eux naturellement la ligne, deux fils ou un fil et la terre.

Le *transmetteur* est formé par une boîte sonore à deux ouvertures : l'une latérale, A (fig. 1), pourvue d'une embouchure dans laquelle on parle, ou qu'on présente à un instrument de musique; l'autre supérieure, fermée par une membrane comme la peau d'un tambour. La membrane porte à son centre un petit disque de platine *b*, relié par une bande métallique radiale *bc* à l'un des fils L de transmission, qui est uni à l'un des pôles d'une pile voltaïque V; un trépied métallique très-délicatement construit, très-mobile, appuie par un de ses pieds terminé en une pointe de platine sur le centre *b* de la membrane, et un autre pied repose dans un godet de métal qui établit la communication avec un second fil L′ se rendant au récepteur. Quand la membrane vibre sous l'influence des sons qu'on lui fait entendre, elle se dérobe sous la pointe de platine qui ferme le circuit, puis elle se relève et recommence par une série d'alternatives qui produisent autant de fermetures, d'interruptions de courant.

Ainsi donc, cet appareil transmet sur la ligne télégraphique une série de courants discontinus.

Le *récepteur* se compose d'une bobine ordinaire D au

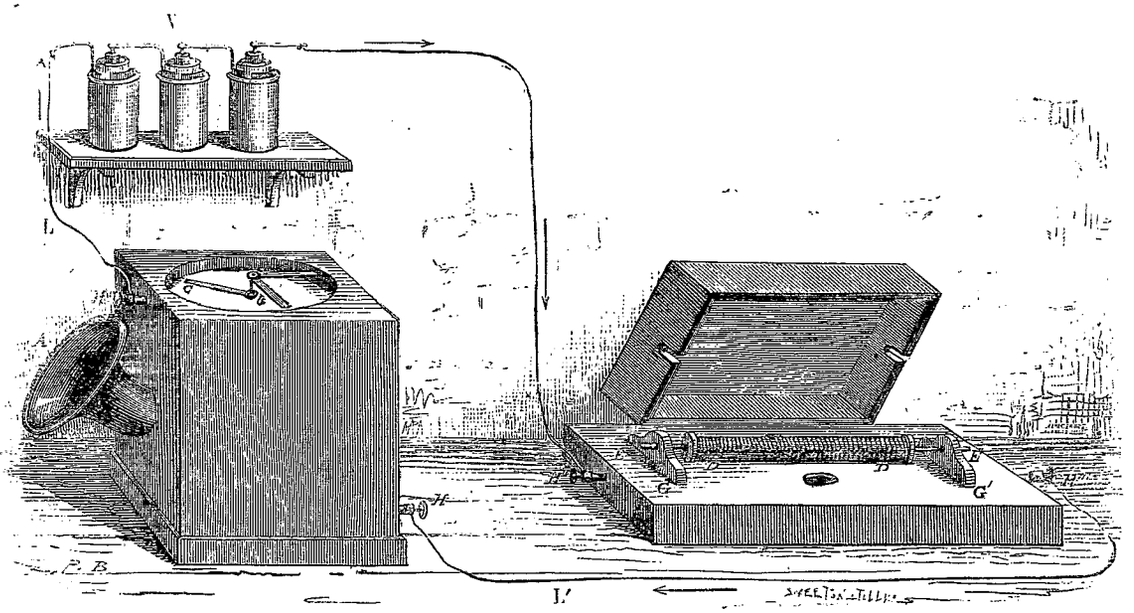

Fig. 1.

milieu de laquelle est placée une tige d'acier E, semblable à une aiguille à tricoter, qui, placée horizontalement, repose par une de ses extrémités sur deux petits supports de bois G, G′, montés eux-mêmes sur une caisse sonore. Les bouts du fil de la bobine sont en relation, l'un avec le fil L′, l'autre avec le pôle positif de la pile.

Dans la bobine circulent donc des courants dont la discontinuité est due aux vibrations de la membrane. Or c'est un fait connu depuis longtemps qu'une tige d'acier placée dans ces conditions s'allonge légèrement quand la bobine est parcourue par un courant, et qu'elle se raccourcit à peu près autant quand le courant est rompu. Il résulte de là que cette tige rendra un son quand le courant sera très-rapidement et périodiquement établi et rompu. Le son produit sera plus bas ou plus aigu, suivant que les courants ainsi envoyés seront plus ou moins fréquents.

On comprend, dès à présent, comment le son rendu par la tige d'acier du récepteur est à l'unisson du son produit par la membrane du transmetteur, et comment une série de sons rendus par l'une seront conséquemment rendus par l'autre.

Il importe de remarquer que si la hauteur du son est ainsi fidèlement transmise et reproduite, l'intensité du son ne le sera pas. En effet, la différence entre un son fort et un son faible au point de départ, la membrane, dépend de l'amplitude plus ou moins grande des vibrations de cette membrane; mais ces vibrations sont isochrones tant que le son ne change que d'intensité; par suite, la durée des envois de courant ne change pas avec la force du son. A plus forte raison cet appareil ne peut-il rendre le timbre des sons; et, en résumé, des trois qualités du son : hauteur, intensité, timbre, une seule recommande l'instrument imaginé par M. Reis.

Pour traiter complétement la question des téléphones, il faudrait décrire les appareils téléphoniques de M. Elisha Gray, de Chicago, qui sont des appareils fort compliqués dérivés du système de M. Reis. En réalité, plusieurs téléphones Reis perfectionnés, réunis ensemble, constituent le téléphone de Gray. On trouve la description de cet appareil dans l'ouvrage de Prescott et dans divers journaux. On rapporte qu'il a été possible de faire entendre dans une ville un concert qui était exécuté dans une autre ville. Il en est de même du système de M. Paul Lacour, de Copenhague, qui paraît avoir rendu des sons plus beaux que ceux produits par l'appareil de Gray.

Description du téléphone Bell. — Expériences.

Dans le téléphone de M. Graham Bell, le transmetteur est composé d'une membrane de fer M (fig. 2), c'est-à-dire d'une plaque circulaire de fer qui vibre à l'unisson de la voix. Cette membrane, dont les bords sont fixés, est placée devant l'embouchure G de l'instrument, et, par conséquent,

dans les meilleures conditions pour recevoir les sons et les reproduire. Derrière la membrane de fer, et perpendiculairement à son plan, est une tige d'acier aimantée A, qui n'arrive pas à toucher la membrane, mais qui en est très-près. Sur cette tige d'acier est emmanchée une petite bobine B fort courte, sur laquelle est enroulé du fil assez fin. Le récepteur, qui est identique, et formé des pièces M′, A′, B′, est réuni au transmetteur par deux fils métalliques F et F′, qui font un circuit continu avec les fils des deux bobines.

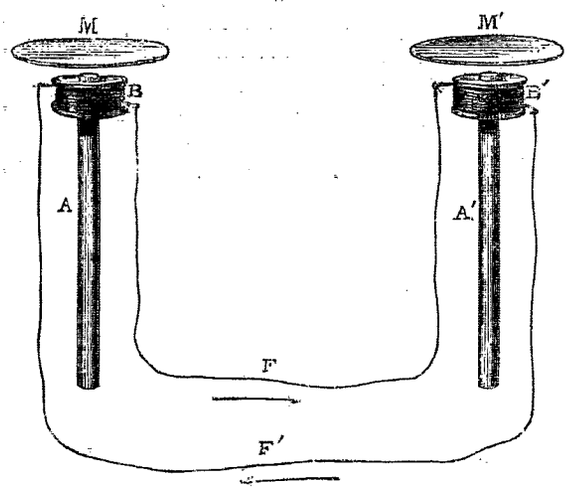

Fig. 2.

Ces divers organes, soit du transmetteur, soit du récepteur, sont contenus dans une boîte d'acajou H (fig. 3) dont la forme extérieure accuse la forme des pièces intérieures. Quand l'appareil joue le rôle de transmetteur, on le présente devant sa bouche à une petite distance ; la membrane vibre à l'unisson des sons multiples, simultanés et successifs, qui composent un mot et une phrase. Il convient de parler très-distinctement. Quand l'appareil est récepteur, on applique l'embouchure G contre le pavillon de l'oreille, ce qui a le double avantage de l'amener au plus près du tympan, et de créer une sorte d'écran contre les bruits extérieurs.

Considérons l'ensemble des deux appareils et examinons ce qui se passe, pour avoir l'explication de leur fonctionnement.

La voix fait vibrer la membrane M du transmetteur (fig. 2). Ces mouvements vibratoires sont plus étendus si le son *moteur* est plus fort, moins étendus si l'on parle bas. Ils sont plus rapides si c'est une note aiguë, plus lents si c'est une note grave : voilà pour l'intensité et la hauteur du son. Venons maintenant au timbre. Les sons émis par la voix humaine, même les plus simples, *a*, *i*, sont composés de plusieurs sons coexistants ; la membrane de fer vibre à la fois à l'unisson de ces divers sons simultanés, et reproduit chacun d'eux avec l'intensité qu'il a dans le son originaire.

Toutes ces vibrations, avec leurs particularités compliquées, sont des approchements et éloignements successifs par rapport au barreau aimanté.

Or, d'après des expériences déjà bien anciennes, on sait que ces changements de distance produisent des changements dans la grandeur et la distribution de l'aimantation du barreau. Les approchements augmentent l'aimantation, les éloignements la diminuent. Mais ces changements d'aimantation ont une action sur la bobine : ils font naître dans le fil qui la compose des courants électriques qu'on appelle des courants d'induction. La membrane s'approche de l'aimant, un courant d'induction de sens direct se produit dans le fil de la bobine. La membrane s'éloigne, le pôle s'éloigne de son côté, un courant d'induction de sens inverse se produit à son tour. Si les mouvements d'approchement et d'éloignement sont étendus, les deux courants d'induction dont on vient de parler ont une intensité relativement considérable ; si les mouvements sont moins étendus, les courants sont moins intenses. Toutes les circonstances de l'approchement et de l'éloignement sont, par conséquent, des variations correspondantes du phénomène électrique.

Voilà pour le transmetteur ; examinons maintenant le récepteur.

Des courants sont envoyés au récepteur ; ces courants circulent dans la bobine B′ et exaltent l'aimantation du barreau A′ autour duquel ils passent, ou le diminuent, suivant leur sens ; à chaque augmentation du magnétisme, la membrane réceptrice M′ est attirée avec une énergie nouvelle par le pôle de l'aimant et s'en approche ; à chaque diminution du magnétisme, la membrane, toujours tendue par l'action permanente de l'aimant, se distend légèrement. Ainsi, les mouvements vibratoires de la membrane M′ résultent des alternatives des courants d'induction, qui résultent eux-mêmes des mouvements de la membrane M. En un mot, tout ce qui était cause dans le transmetteur devient effet dans le récepteur, et les effets deviennent cause. Tout se recommence ici dans un ordre inverse, et la seconde membrane M′ rend finalement tous les sons déjà rendus par la première M ; si donc on approche son oreille de la seconde, on entend toutes les modulations des sons qui ont mis la première en branle.

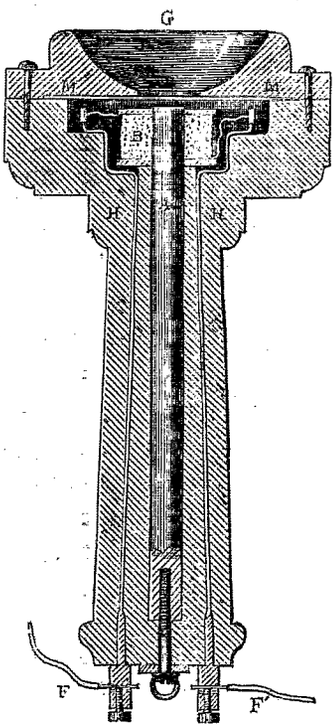

Fig. 3.

La figure 2, qui a servi à la démonstration, est une figure théorique. La figure 4 représente une ligne télégraphique de grande longueur, aux extrémités de laquelle se trouvent deux personnages faisant conversation. L'un des deux, celui de gauche, parle ; l'autre écoute. Le fil F de la figure 2 est devenu le fil télégraphique que l'on voit soutenu sur ses poteaux. Quant au fil F′, il est interrompu, et les deux bouts formés par cette interruption sont enfouis dans la terre et sont en communication avec

elle par les larges plaques que l'on aperçoit en avant de la figure. Il en est ainsi dans tous les appareils télégraphiques, et il est maintenant démontré que tout se passe comme si le fil était continu.

On retrouve dans le téléphone de Bell tout ce qui constitue le porte-voix ordinaire : similitude des appareils aux deux extrémités, qui sont indifféremment récepteurs ou transmetteurs. La hauteur des sons, leur intensité, leur timbre, sont reproduits à distance ; la voix d'un ami se reconnaît de suite ; la voix d'une femme se distingue de celle d'un homme. Sans doute la voix n'arrive pas à l'oreille avec un caractère musical sans aucune variation ; vous entendez non pas la voix, mais l'image de la voix ; de même que vous reconnaissez une personne en voyant son image dans un miroir, et que vous sentez bien que c'est son image que vous voyez et non pas elle. Dans une image, si parfaite qu'elle soit rendue par un miroir, ce miroir donne un caractère spécial, qui est différent pour un miroir étamé ordinaire, pour un miroir d'argent, pour un miroir de cuivre. Dans le téléphone, la voix parvient à l'auditeur légèrement touchée par la nature de la membrane ou des membranes de fer qui lui ont servi de véhicule. Elle l'est d'ailleurs aussi dans le porte-voix.

Une chose digne de remarque dans cet appareil, c'est la faiblesse des forces mécaniques mises en jeu. Dans la télégraphie ordinaire, on met généralement en action une pile qui dépense et fournit de la force ; de plus, la main fait un mouvement plus ou moins grand, et si on em-

Fig. 4.

ploie un transmetteur automatique, un ressort armé au préalable se détend et fait courir un rouage. Ici, la seule force motrice, c'est la voix ; sans doute ce n'est pas une force nulle, et la fatigue qu'on éprouve quand on a parlé ou chanté longtemps est une preuve qu'on a fait un effort sensible. Ce ne sont que des personnes remarquablement constituées qui peuvent emplir une salle de spectacle du son de leur voix, c'est-à-dire faire vibrer tout l'air qu'elle renferme, et au delà des cloisons l'air encore dans les couloirs ; ces personnes font un effort mécanique évident et qui se produit par des contorsions du corps chez les chanteurs qui sentent qu'ils manquent de voix.

Il nous reste à parler des expériences que l'on a faites avec cet instrument.

Si l'on est dans une chambre entièrement silencieuse, on entend des phrases prononcées à voix très-basse, on entend le bruit de la respiration, on entend tousser, on entend siffler, etc. L'appareil peut être entendu au travers d'un fil télégraphique même fort long ; rien n'est plus facile que de parler de Paris à Versailles. M. Preece, électricien du gouvernement anglais, qui a montré le téléphone à l'Association britannique, à Plymouth, dit avoir conversé plusieurs fois à trente-deux milles de distance.

L'appareil admirable de M. Bell a cependant un défaut qui résulte de sa perfection même, perfection qui consiste à mettre en œuvre des moyens si réduits. Quand le fil de correspondance est placé dans le voisinage d'autres fils conducteurs parcourus par des courants télégraphiques, ces courants produisent des effets d'induction qui troublent la communication par le téléphone, et lui font rendre des sons discordants que M. Preece compare au bruit de la grêle frappant les carreaux. Cet inconvénient ne doit pas être exagéré, car il y a bon nombre de lignes à un seul fil et sur lesquelles, par conséquent, il ne peut pas y avoir d'induction à redouter. Là où il n'y a que deux fils peu occupés, l'un des deux pourrait presque toujours servir à la communication téléphonique.

D'ailleurs, une ligne de vingt fils tous employés à mettre en communication des appareils de ce genre fonctionnerait sans trouble réciproque, car les courants produits par un téléphone sont trop faibles pour troubler ceux d'un autre téléphone.

Quant à l'action des courants telluriques, c'est-à-dire des courants produits par des actions naturelles qu'on rattache au phénomène des aurores boréales et qui parcourent les lignes télégraphiques, ils troubleraient sans doute le téléphone, mais ils troublent aussi le télégraphe, quoique à un moindre degré.

Tout le monde est frappé à première vue de la simplicité de l'instrument ; mais on pourrait croire que sa construction est fort délicate, que l'appareil ne réussit que dans des conditions très-particulières de dimension des différentes parties. Il n'en est rien ; M. Gray, de Lon-

dres, a construit dans ses ateliers une paire de téléphones sur la description donnée par les journaux américains, et, chose singulière, ces deux instruments paraissent être les meilleurs qu'on ait jamais construits. En les éprouvant, on est frappé, plus qu'on ne saurait le dire, de la netteté des sons qu'ils transmettent.

L'appareil de Bell remplacera dans un temps donné les porte-voix, qui se dérangent, comme il a été dit, par le tassement des maisons. Il entrera dans le mobilier des bureaux, des ateliers, des maisons particulières, des châteaux et des hôtels. Le téléphone servira dans les mines; l'expérience a été faite plusieurs fois en Angleterre dans des houillères. Il servira à bord des navires pour la transmission des ordres de la passerelle au mécanicien; l'oreille, avec un court apprentissage, distinguera le son cependant faible transmis par l'instrument malgré le bruit du vent, des vagues et de la machine. L'expérience en a déjà été faite. Beaucoup d'industriels, tant en France qu'à l'étranger, font établir des téléphones entre leurs usines séparées les unes des autres par des distances de quelques kilomètres; le téléphone paraît devoir être préféré à tous les autres systèmes télégraphiques pour ce cas spécial. Le système téléphonique remplacera-t-il le télégraphe dans quelques services publics? Pourquoi non? Certaines lignes locales à un seul fil aboutissent à de petits bureaux de canton où le télégraphe Morse est mis entre les mains d'une buraliste qui lit péniblement les dépêches qu'elle reçoit, transmet mal celles qu'on lui donne, dérègle son instrument, etc... Un contrôleur doit venir visiter la pile, retoucher les appareils, former la buraliste. Pourquoi ne substituerait-on pas à l'appareil Morse un télégraphe qui ne demande aucun entretien, avec lequel tout le monde peut parler? Le téléphone servira dans les armées; ce sera par excellence le télégraphe des avant-postes, parce qu'il dispense de la pile et qu'il réduit, par conséquent, le bagage du télégraphiste. Quelle différence, d'ailleurs, entre parler et transmettre une dépêche lettre à lettre et mot à mot quand on est sous le feu de l'ennemi!

Les téléphones même perfectionnés sont-ils destinés à remplacer tous les télégraphes? Certainement non. D'abord il est évident qu'ils ne remplaceront pas l'appareil qui envoie le portrait d'un malfaiteur; d'autre part, il y a souvent une grande importance à ce que la trace d'une dépêche soit gardée : les bandes du télégraphe Morse sont quelquefois des documents d'un haut intérêt, non-seulement pour des intérêts particuliers, mais même pour l'histoire. Enfin il y a des systèmes télégraphiques d'une rapidité telle que la transmission par un seul fil est plus rapide que la parole, et l'avantage est qu'il reste une trace des dépêches. Ces systèmes rapides s'imposent absolument pour les longues lignes très-chargées, parce qu'ils permettent de faire un service considérable avec un nombre de fils relativement petit, et par suite avec une mise de fonds limitée.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 158.

LXII

Mes chiffres n'étaient pas mal de leur personne, et ils étaient alignés avec une régularité satisfaisante. Ma page ne faisait pas encore trop mauvaise figure, mais elle n'offrait plus cette belle régularité et cette belle symétrie qui fait la vraie beauté d'une page d'écriture, et que je m'étais promis d'y mettre.

J'aurais beau m'appliquer maintenant, j'aurais beau faire des prodiges, la page était irrévocablement manquée : c'était un véritable échec dont rien ne pouvait me consoler, sinon le triomphe certain qui m'attendait à la récitation de l'histoire. Néanmoins, comme j'étais encore tout plein des bonnes résolutions que j'avais prises en moi-même, je me promis d'aller jusqu'au bout de la page en m'appliquant tout de même.

Mais, malgré cela, combien j'étais impatient de voir finir la leçon d'écriture! Il faut croire que quelque chose de l'impatience de mon esprit se communiqua à ma main, à mon insu.

Je m'aperçus tout d'un coup que j'écrivais trop vite et que mes lettres étaient trop plates; profitant de ce que mon attention n'était pas là pour leur donner la chasse, mes deux défauts favoris étaient revenus au galop.

Cela durait depuis cinq lignes, et j'étais arrivé au bas de la page. Il ne me restait plus qu'à bourrer de chiffres les bouts des lignes demeurés vides. Je fis cette besogne avec un vrai dégoût et par pur acquit de conscience.

Ceux qui arrivaient les premiers au bas d'une page attendaient les autres; car nous devions recommencer la page suivante tous ensemble, d'après un nouveau modèle.

C'était pour le père Wæchter un moment très-critique, pendant lequel sa patience était mise à de rudes épreuves; comme c'était pour nous un moment d'oisiveté et de dissipation, nous le faisions durer le plus longtemps possible. Notre procédé était bien simple.

Les trois quarts et demi de la classe couraient la poste pour arriver bien vite au bout de la page. Trois ou quatre compères écrivaient au contraire avec une telle lenteur, qu'ils étaient en retard sur les autres d'un grand quart d'heure. Les boulettes de papier mâché volaient, les pâtés d'encre pleuvaient, de grands coups de poing s'échangeaient par-dessus la table, et de grands coups de pied par-dessous. Il y avait des soubresauts de jambes que l'on pique, des moulinets de bras que l'on pince, des réclamations indignées, des rires, des cris d'animaux, des échanges de cartels; car l'oisiveté est la mère de tous les vices.

Arrivé au bas de ma page, je fis ce que l'on faisait d'habitude en pareil cas, je regardai autour de moi pour voir où les choses en étaient.

Trois écoliers seulement, moi compris, avaient le nez en l'air; les deux autres avaient si mauvaise réputation, que je rougis aussitôt de me trouver, pour ainsi dire, dans leur compagnie. Je dois ajouter tout de suite, pour n'être pas injuste avec eux, qu'ils étaient pour le moment d'une sagesse exemplaire.

Le premier comptait tout doucement des billes dans le fond de sa poche; quand une bille sonnait un peu trop fort, il renfonçait sa tête dans ses épaules et se mettait le poing devant la bouche en faisant des yeux tout ronds. Le second regardait si fixement le tableau que je le regardai à mon tour pour découvrir ce qu'il y voyait de si extraordinaire. Il n'y avait rien sur le tableau qui fût digne de fixer l'attention, sinon la belle écriture du père Wæchter; mais ce n'est pas cela que notre camarade regardait.

Notre camarade était un peu idiot, voilà la vérité; il riait tout haut dès qu'on lui faisait une grimace ou qu'on lui faisait un signe; le pauvre garçon, pour échapper à la tentation, n'avait pas trouvé d'autre moyen que de regarder fixement un des coins du tableau.

Je suis sûr qu'il en avait mal aux yeux, et cependant il ne bronchait pas. Je n'avais jamais éprouvé pour lui qu'une pitié passablement dédaigneuse. En le voyant si résolu à ne point mal faire et appliquant tout ce qu'il avait de volonté à ne point bouger, je fis un retour sur moi-même, et je rougis, car la volonté m'avait fait défaut dès la moitié de

ma page, et il aurait été en droit, ce jour-là, de me rendre mon mépris.

LXIII

Tous les autres travaillaient encore avec une attention si soutenue, qu'ils ne levaient le nez que pour regarder le modèle, et dans un silence si profond que l'on entendait le grincement des plumes d'oie sur le papier.

Seckatz était tout rouge, et la sueur lui perlait sur le front. A chaque instant, je le voyais rattraper sa plume de la main gauche, pour la consolider dans sa main droite, dont les gros doigts tachés d'encre étaient violemment contractés; il avait l'air d'écrire à poing fermé. Justement parce qu'il la tenait trop serrée, sa plume lui échappait continuellement, mais elle avait beau faire, elle ne pouvait arriver à le mettre en colère. Non, il ne se mettait pas en colère, et il ne se décourageait pas non plus. Seulement il tirait la langue et louchait sur sa page, parce qu'il la regardait de trop près, dans l'ardeur de son zèle.

Je suis sûr que sa page, malgré tout, devait être quelque chose d'horrible et d'informe, et que la mienne, par comparaison, devait être un chef-d'œuvre de calligraphie. N'importe, en regardant la sienne, il pouvait dire : « J'ai fait tout ce que j'ai pu. » Hélas ! que j'étais loin d'en pouvoir dire autant !

Le père Wæchter, voyant que j'avais déposé ma plume, vint derrière moi, et examina ma page sans rien dire. Il ne me fit aucun reproche, mais son silence même me prouvait qu'il n'était pas content.

Je le suivis du regard pendant qu'il allait de l'un à l'autre. Strecker fut comblé d'éloges, et je m'en réjouis bien sincèrement; cela me semblait si naturel !

Enfin, le père Wæchter arriva au banc de Seckatz. Après avoir regardé avec attention sa page d'écriture, il lui posa doucement la main sur la tête, et lui dit :

— Tu es un bon enfant, Seckatz, et je vois bien que tu t'es donné beaucoup de mal.

Seckatz était content, et il riait; mais moi, je ne riais pas, et je n'avais pas lieu de rire. Déjà je commençais à me trouver un moins grand personnage, en me comparant à lui.

Ah ! c'est qu'il n'y a rien comme un bon petit échec pour nous faire rentrer en nous-mêmes et pour nous rendre plus modestes et plus sages, c'est-à-dire plus sévères pour nous-mêmes et plus indulgents pour les autres. Il y avait deux heures à peine que j'avais regardé Seckatz du haut de ma grandeur, sous prétexte qu'il était commun et grossier. S'il avait été capable de s'en faire accroire, il aurait eu beau jeu pour me mépriser à son tour, à cause de mon manque d'énergie et de persévérance; mais il ne méprisait personne, lui; et en cela encore il m'était de beaucoup supérieur.

Je posai mon coude sur la table, ma joue dans la paume de ma main, et je me mis à réfléchir tristement. J'allais toujours d'un excès à l'autre; je m'étais regardé presque comme un grand homme pendant que je *perlais* ma leçon d'histoire; maintenant je me regardais presque comme un misérable pour avoir manqué ma page d'écriture.

J'avais d'abord cherché à me consoler en me disant : « Celle-ci est manquée, je me rattraperai à la suivante. » Mais je n'avais plus confiance en moi-même, parce que je m'étais dit cela souvent dans bien d'autres occasions, et que je n'avais jamais réussi à tenir mes résolutions et à prendre ma revanche sur moi-même. Que de fois, par exemple, je m'étais dit : « Cette semaine est mal commencée; mais, à partir de lundi prochain, je travaillerai sérieusement. »

Chaque fois, lundi prochain était venu, et j'avais encore reculé au lundi suivant. J'avais fini par ne plus oser me faire aucune promesse pour lundi prochain.

Donc, après avoir gâté ma première page, je m'en consolai un peu d'abord en me disant que je me rattraperais à la suivante, et j'attendis avec impatience que les autres eussent fini d'écrire et que le père Wæchter nous traçât un nouveau modèle au tableau. Mais le souvenir de « lundi prochain » et de mes rechutes continuelles, le silence du père Wæchter quand il avait regardé ma page, l'application de tous mes camarades, et le succès de Seckatz, tout cela m'avait si complétement découragé que je redoutais l'épreuve de la page suivante aussi vivement que je l'avais d'abord désirée.

Le père Wæchter, qui se promenait de long en large, vint à passer près de moi, et me toucha l'épaule du bout du doigt. Je me retournai vivement; il me dit tout bas :

— Il y en a encore beaucoup qui ne sont pas près de finir; tu pourrais employer ton temps à repasser ta leçon d'histoire.

— Je la sais très-bien ! lui répondis-je avec un joyeux empressement.

— On se trompe quelquefois, me dit-il avec douceur; on croit savoir très-bien une leçon, et il arrive qu'on ne la sait qu'à moitié,

— Cette fois-ci, lui dis-je avec un certain orgueil, je suis sûr de moi : je l'ai très-bien apprise, et je n'ai pas besoin de la repasser.

Il me regarda sans rien dire, soupira, comme si ma réponse lui faisait de la peine, et recommença à se promener. Je suis sûr qu'il n'était pas content de mon assurance, et je dois avouer que je lui avais donné trop d'occasions de s'en défier. Mais j'étais si sûr, en même temps, de lui prouver qu'il s'était trompé, que je demeurai tranquillement sur le coude, regardant avec un peu de pitié ceux de mes camarades qui avaient ouvert leurs livres et qui repassaient leur leçon. Mes idées prirent peu à peu une teinte plus gaie, et j'oubliai presque que je venais d'être très-mécontent de moi.

La suite à la prochaine livraison.

DROIT DE BANVIN, DROIT DE GITE.

I. — DROIT DE BANVIN.

Par le droit de *banvin* il était interdit aux habitants de vendanger tant que leur seigneur n'avait pas terminé sa récolte, ou de vendre leur vin tant qu'il n'avait pas vendu le sien.

Ce droit, qui existait au douzième siècle, variait suivant les localités. En tel endroit, le seigneur ne vendait, pendant ce délai qui lui était réservé, que le vin de son domaine; en tel autre, il pouvait vendre toute espèce de vin, de quelque manière qu'il l'eût acquis pour le revendre plus cher.

Le roi jouissait, comme seigneur, de ce droit exorbitant. On lit dans les Coutumes de Lorris [1] : « Que personne à Lorris ne vende du vin avec ban public, sauf le roi, qui vendra son vin dans son cellier avec un tel ban. »

A Paris, en automne, après les vendanges, le roi avait la faculté de faire vendre le vin de ses domaines. Alors, il n'était plus permis aux taverniers d'ouvrir leurs boutiques, et les crieurs, précédés du chef de leur corporation, allaient dans les rues crier le vin du roi, recevant pour salaire 4 deniers par jour, comme quand ils criaient le vin d'une taverne.

Cet abus en avait engendré d'autres : on étendit le droit à toutes sortes de denrées. Ainsi, l'évêque de Liége avait le droit de vendre, à l'exclusion de tous autres, son vin à

[1] Recueil des ordonnances, t. XI.

Pâques, ses viandes pendant le carême, ses blés à la Saint-Jean.

A Amiens, dans la première moitié du douzième siècle, le châtelain exerçait son droit de banvin pendant un mois : il en céda la moitié à l'évêque en 1146.

II. — DROIT DE GITE.

Les rois ont joui du droit d'aller visiter, une fois l'an, chaque ville ou principal lieu du royaume, d'y coucher avec leur suite pendant l'espace de trois jours, et d'être défrayés de tout par le seigneur et les habitants du lieu. Sous les deux premières races, on a appelé ce droit *jus mansionatium*, puis droit de *procuration*. C'est sous la troisième race qu'on lui a donné le nom de *gîte*.

Ce droit comprenait, outre le logement et la nourriture, les chars, les chevaux et tout ce dont le roi pouvait avoir besoin en route. Ceux qui le suivaient ou qui voyageaient par ses ordres et en son nom participaient à sa prérogative. Les officiers royaux abusaient souvent de ce privilége.

La féodalité en fit un droit seigneurial.

Le gîte et ses accessoires pouvaient être exigés même de simples villages.

Le séjour du roi dans une localité quelconque était l'occasion de dépenses exagérées et de profusions ruineuses. Une seule visite royale obérait parfois les habitants pour plusieurs années.

Il arriva un temps où l'on put s'exempter de cette obligation moyennant une redevance annuelle, et cette transformation du droit de gîte devint un élément des ressources pécuniaires de la couronne en même temps qu'une charge plus étendue.

Du reste, « en consentant à recevoir son droit de gîte en argent, dit M. Ad. Vuitry (1), le roi s'était réservé la faculté de le percevoir en nature, quand il le voudrait. Louis VIII, visitant plusieurs villes et plusieurs églises en 1223, séjourna à Sarnèse, le 30 avril, et se fit fournir tout ce qui lui était nécessaire ainsi qu'à sa suite. »

Bien plus, dans certaines villes, il était dû au roi autant de gîtes qu'il y avait dans le lieu de communautés ecclésiastiques et laïques sous sa garde immédiate. Ainsi le roi avait trois gîtes à Reims (sans compter celui du sacre), trois gîtes à Châlon, au Puy-en-Velay, à Tours, deux seulement à Beauvais.

Les seigneurs avaient naturellement les mêmes prétentions que les rois. La ville de Chablis, par exemple, était assujettie au gîte envers le comte de Champagne aussi bien qu'envers le roi.

« Le roi, dit Brussel (2), quand ses finances étaient épuisées, prenait le parti d'aller *visiter* les villes et chefs-lieux de son royaume qui étaient dans sa mouvance immédiate. » Il y recueillait ses droits de gîte.

En 1223, 1224 et 1225, Louis VIII perçut ainsi 7 638 livres 10 sols. Pour faire ressortir l'importance de cette somme, Brussel remarque qu'en 1317 la dépense de la reine, pendant quatre mois et demi, ne s'éleva qu'à 479 livres 10 sols.

ÉCHENILLOIR DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Le petit instrument de jardinage que représente notre gravure doit être rapproché du sécateur du seizième siècle que nous avons publié au mois de juin 1876.

Comme le sécateur, cet échenilloir, d'une forme à peu près abandonnée, est aujourd'hui remplacé par un instrument en forme de ciseaux placés à l'extrémité d'un long manche qui permet d'atteindre facilement les branches élevées, et que l'on manœuvre au moyen d'un ressort mû par une ficelle. Quoique, sous certains rapports, moins commode peut-être que l'ancien, le nouvel instrument a du moins pour avantage de couper net la petite branche à laquelle sont attachés en paquets les œufs des chenilles, sans l'ébranler par des coups répétés, souvent maladroits, et dont un des principaux inconvénients était de détacher tout ou partie des œufs que l'on voulait enlever et qui parfois étaient emportés par le vent et se perdaient sans

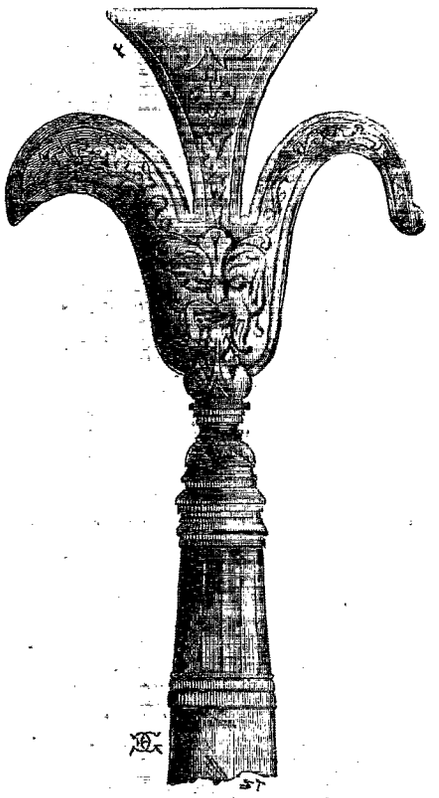

Échenilloir du seizième siècle. (Collection A. Jubinal.)

pouvoir être brûlés, comme cela doit se faire en bonne pratique.

Il est regrettable cependant que les instruments usuels d'aujourd'hui ne portent plus de traces d'un art décoratif que nos ancêtres aimaient à voir appliquer à tous leurs ustensiles, même les plus communs.

Il n'est pas hors de propos de dire ici que l'échenillage des arbres, une des opérations indispensables de l'horticulture, a été de tout temps rendu obligatoire, mais que, malgré la multiplicité des règlements et des lois qui régissent cette matière, l'immense reproduction des chenilles prouve que trop souvent ces lois restent presque partout sans exécution. La loi du 26 ventôse an 4 impose à tous propriétaires, fermiers ou locataires de biens ruraux, l'obligation d'écheniller ou faire écheniller en hiver les arbres, sous peine d'une amende de trois à dix journées de travail, et les agents de l'autorité doivent faire pratiquer l'échenillage aux frais et dépens des propriétaires, fermiers, etc., dans le cas où ceux-ci le négligeraient.

---

(1) *Études sur le régime financier de la France avant la révolution de 1789*, par M. Adolphe Vuitry, ancien ministre, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. — Guillaumin, 1878.

(2) *De l'usage des fiefs.*

Le Gérant, J. BEST.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15.

LES CASCADES DE L'OUED-TIFRIT

(ALGÉRIE, PROVINCE D'ORAN).

Les Cascades de l'Oued-Tifrit, en Algérie. — Dessin de G. Vuillier.

Nous sortons de Saïda au lever du soleil, par une journée de mai, et cheminons gaiement dans un sentier bordé de cactus qui côtoie les assises inférieures des hauts plateaux. Nous traversons des forêts de chênes, puis d'immenses espaces dénudés, à travers l'herbe rare et les cailloux ferrugineux; nous reprenons encore les grands bois, et, arrivés sur une hauteur, mon compagnon de voyage me montre une sorte de sillon courant dans la plaine, au-dessous de nous, et me dit : « Voilà l'Oued-Tifrit. » Mais de cascade point; elle est dissimulée dans un entonnoir immense qui s'ouvre au milieu d'un petit bois, dans cette grande plaine bordée à l'horizon par les sommets bleus du Nosmot et du Djebel-Krenifer. « Les Turcs, me dit mon guide en me montrant des vestiges de murailles que j'aurais confondus à distance avec des ossements, avaient détourné le cours de cette masse d'eau et avaient réussi à féconder la contrée. Les Arabes, avec leur inertie habituelle, non-seulement n'ont point usé du bénéfice de ces travaux, mais ont détruit l'œuvre des Turcs. »

En ce moment, un nuage de poussière s'élève au loin; au travers nous distinguons des cavaliers : c'est un caïd des Jakoubia qui avec sa suite vient à notre rencontre. Il a été prévenu par le bureau arabe de notre passage. Ils arrivent avec une rapidité vertigineuse. A quelques pas de nous, les chevaux s'arrêtent net. Le caïd descend, s'avance majestueusement, nous presse les mains, et, après les politesses d'usage, remonte à cheval, et nous partons ensemble de front, tandis que l'escorte nous suit.

Dix minutes après, nous sommes assis sur des tapis du Maroc, dans de vastes tentes, sous d'énormes figuiers et pistachiers sauvages. De là, j'entends à travers le massif d'arbres un bruit assourdissant qui ne peut être produit que par une immense chute. J'ai hâte de satisfaire ma curiosité; mais mon ami me fait observer qu'il ne faut point se départir devant les indigènes d'une certaine gravité, et que même il serait inconvenant à leurs yeux d'écouter nos sollicitations artistiques avant d'avoir pris le café et écouté religieusement tout ce que le caïd avait à nous dire. J'attends donc. Au moment voulu, le caïd ordonne à plusieurs hommes de nous suivre et nous guider. Ceux-ci nous font engager dans le bois. Nous descendons beaucoup, et le bruit des eaux que les arbres nous empêchent de voir devient de plus en plus assourdissant. Un moment le bruit paraît s'éloigner, et j'en suis à craindre une fausse direction, lorsque nous arrivons dans une clairière. Nos guides nous font retourner, et nous sommes devant un des plus beaux spectacles qu'il se puisse voir.

Nous sommes exactement en face de la chute, sur une hauteur. L'Oued-Tifrit, divisé dans le haut en une infinité de cascatelles ressemblant à celles de Tivoli, forme vers le bas deux immenses nappes qui se précipitent en mugissant à travers d'énormes rochers noirâtres. Entre ces deux chutes puissantes et de tous les côtés, l'eau s'égoutte le long des rochers en immenses pleurs, ou, dissimulée dans des pelouses inaccessibles, tombe ensuite en minces filets. Nous profitons, du reste, pour contempler ce spectacle, d'une merveilleuse journée du printemps algérien. Le soleil diamante chaque goutte d'eau et donne aux verts humides et aux feuillages nouveaux des arbres gigantesques inclinés vers le gouffre, une richesse extraordinaire.

Nos guides respectent longtemps notre contemplation, et nous invitent ensuite à descendre sur les bord de l'eau. Ce n'est point chose aisée, la pente est rapide; mais enfin nous arrivons. L'eau court vive et claire à travers les cailloux, sous le feuillage. Des poissons énormes nous laissent approcher sans crainte. Je reconnais des barbeaux d'une grosseur étonnante, et j'apprends que les Arabes ne se donnent point la peine de les prendre, n'en étant aucunement friands. Je ramasse en remontant nombre de pointes de porc-épic, très-nombreux en cet endroit. Le mamelon que je gravis est composé de minerais de fer. Il conserve des traces d'exploitation qui paraissent fort anciennes. Les Turcs n'ont point utilisé ces richesses; l'exploitation ne peut que remonter à la domination romaine.

Nous allons nous reposer sous les tentes qui nous offrent un abri contre les ardeurs du soleil, et vers le soir nous quittons à regret les abords de cette cascade si belle et si peu connue.

ADMINISTRATION DE LA FRANCE

AVANT 1789.

Voy. p. 37, 75, 129.

II. — LES PRÉVOTS.

Fin.

Le prévôt des marchands. — A côté du prévôt de Paris se trouvait, dans la hiérarchie ancienne, le *prévôt des marchands*. Tandis que le premier était un officier du roi, celui-ci était l'élu de la « marchandise » parisienne. On ne peut mieux le comparer qu'au *lord maire* de Londres à notre époque.

C'était une place enviée et recherchée par les plus riches bourgeois. Pour la remplir, il fallait être né à Paris; seuls les membres des plus anciennes familles, ceux qui s'étaient illustrés par leur vertu, leur science ou leur fortune, osaient y prétendre.

Les prévôts des marchands, depuis Étienne Marcel jusqu'à Broussel, depuis J. Jouvenel des Ursins jusqu'à J. Auguste de Thou, ont joué un rôle important, souvent glorieux, dans l'histoire de la capitale.

C'est à partir du milieu du treizième siècle que le nom de ce magistrat apparaît. Il n'était originairement que le premier parmi les marchands de la « hanse parisienne », ceux-là précisément dont le vaisseau battu par l'orage sert encore d'armoiries à la ville de Paris. Mais peu à peu l'importance des prévôts des marchands s'accrut. Par la simple attraction du respect qu'ils inspiraient et de l'honorabilité avec laquelle ils s'acquittaient de leur charge, ils en vinrent à réunir entre leurs mains les fonctions les plus considérables. Ils administraient les revenus de la ville, percevaient la taille et les octrois, assuraient l'approvisionnement en temps de disette, surveillaient l'entretien des remparts et des portes, inspectaient les rues, les quais, les ponts, les eaux et fontaines, enfin tout ce qui peut assurer le repos et le bien-être d'une grande ville et de ses habitants. C'est vers eux que montaient toutes les plaintes; c'est à eux que s'adressaient les riches et les pauvres; les hôpitaux étaient sous leur direction comme les palais; seuls ils étaient autorisés à porter la parole pour le peuple qui les avait élus, quand tout le reste du pays était sous la main de magistrats imposés par le pouvoir central.

Rien n'est plus curieux que le cérémonial suivi dans la nomination de ce magistrat important. L'élection était généralement fixée au lendemain de la Notre-Dame d'août. Elle se faisait par le vote des quarteniers, cinquanteniers et dizainiers, avec l'adjonction de six des principaux bourgeois de chaque quartier; les électeurs composaient ainsi un total de soixante-dix-sept personnes : l'un d'entre eux tenait le chapeau mi-parti rouge et tanné dans lequel chaque électeur déposait son bulletin. Un second scrutateur comptait les bulletins et en faisait la liste; puis ces bulletins, soigneusement enfermés, étaient portés par tous les électeurs au roi. Le roi, ou celui qui le représentait, ouvrait le scrutin et proclamait le résultat.

Mais, le pouvoir royal s'accroissant, le roi ne se contenta pas toujours de ce rôle passif. Charles VII, Louis XI, François Ier, mirent leur main dans l'élection elle-même et troublèrent la liberté du vote. Catherine de Médicis, par lettres patentes du 14 juillet 1564, la plaça presque tout entière sous le bon plaisir du monarque. Au temps de la Ligue et de la Fronde, des efforts faits pour revenir à l'ancienne indépendance n'aboutirent qu'à des échecs et à des humiliations successives.

Sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, le grand magistrat parisien disparut complétement pour faire place à un officier civil, soumis en toutes circonstances aux volontés de la couronne; l'ancien caractère de cette magistrature fut si bien effacé, qu'au moment où la révolution de 1789 éclata, l'une des premières victimes de la fureur populaire fut M. de Flesselles, le dernier *prévôt des marchands*.

Malgré l'état d'abaissement politique où se trouva réduite cette magistrature, elle jouissait encore, sur la fin de l'ancien régime, d'avantages et d'honneurs considérables. La tradition du passé, le souvenir des renommées anciennes, un fantôme de gloire et de liberté auquel les hommes s'attachaient encore comme par un dernier hommage, suffisaient à son illustration. Au couronnement, au mariage, aux obsèques des rois, des reines, à leurs entrées solennelles, à la naissance de leurs enfants, à leur mariage, à l'arrivée dans Paris des princes étrangers et de leurs ambassadeurs, le prévôt des marchands, environné du corps de la ville, occupait une place honorable.

Voici, d'après M. le Roux de Lincy, la description du cortége qu'ils formaient en ces occasions solennelles. Le prévôt des marchands portait une soutane de satin rouge, avec boutons, ceinture et cordons en or, par-dessus laquelle tombait une robe de palais ouverte, mi-partie de velours rouge et tanné; une toque mi-partie des mêmes couleurs, ornée d'un gland et d'un large galon d'or, lui servait de coiffure. Il était précédé du colonel des archers de la ville, de leurs guidons et lieutenants, et des trois cents hommes de cette compagnie, vêtus d'une casaque bleue, avec des galons d'argent, ayant, brodé sur la poitrine et sur le dos, le fameux vaisseau qui servit toujours de blason à la ville de Paris. Après eux venaient le maître d'hôtel, l'imprimeur, le capitaine d'artillerie, le maître de maçonnerie et de charpenterie, tous quatre vêtus de noir; les huissiers (ou sergents de la marchandise et du *parloir aux bourgeois*), vêtus de robes de drap mi-parti rouge et tanné, avec un vaisseau d'argent doré sur l'épaule; le greffier, avec une robe mi-partie rouge et tanné en drap, doublée de velours noir, à manches pendantes de velours rouge.

Le prévôt des marchands était suivi des échevins en robe mi-partie à longues manches pendantes, ayant sur la tête un chapeau à cordon d'or; du procureur du roi, en robe de palais de velours rouge; du receveur de la ville en manteau à longues manches de velours tanné; des vingt-quatre conseillers de la ville en robes et manteaux à longues manches de satin; des quarteniers en manteaux à manches de velours ciselé; des gardes de la *draperie* en robes de velours noir et toques ornées de galons d'or; de l'*épicerie* en robe de velours tanné; de la *mercerie* en robes de velours violet; de la *pelleterie* en robes de velours bleu fourrées de loup cervier; de la *bonneterie* en robes de velours tanné; de l'*orfévrerie* en robes de velours cramoisi; de la *marchandise du vin* en robes de velours bleu, avec toques de velours à cordons d'argent; et enfin des cinquanteniers, dizainiers et autres notables bourgeois, dans leurs vêtements ordinaires tout noirs.

On voit bien, à cette énumération, que lorsque l'honorable cortége de la municipalité parisienne déroulait par les rues de la cité ces coûteuses splendeurs, le nombre de ceux qui la composaient, la richesse, la variété de leurs costumes, donnaient encore l'idée d'une grande institution et ne faisaient pas disparate avec le souvenir de son ancien éclat.

RUINES GALLO-ROMAINES DE JUBLAINS

(DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE).

Située à deux lieues de Mayenne, au bord d'une route presque déserte maintenant, la petite bourgade de Jublains éparpille ses rustiques demeures parmi les jardins et les vergers, au penchant méridional d'un vaste plateau, remarquable par sa végétation puissante et l'opulence de ses feuillées.

Le site est agreste, charmant de grâce et de fraîcheur. Mais s'il évoque les riantes et douces images de la vie champêtre, il fait naître aussi de graves, de mélancoliques pensées; il rappelle de lointains souvenirs, les vicissitudes diverses d'une cité antique effacée du sol, une civilisation éteinte.

En effet, sous l'aire de ses maisons, sous l'herbe drue de ses clos de pommiers, de ses prairies et des sillons de ses champs, repose, ensevelie dans ses décombres, une ville gallo-romaine qui eut de longs jours de splendeur et d'heureuse prospérité. Les toits de chaume et d'ardoise ont remplacé les toits de tuiles rouges, les frontons et les colonnes des monuments de la *Civitas-Diablintum* des Romains, *Noviodunum*, capitale des *Aulerces-Diablintes*, qui disparut si complétement dans les invasions des Barbares, que jusqu'à la fin du siècle dernier on ignora même l'emplacement qu'elle avait occupé.

Après la défaite de la Gaule, toutes les magnificences de l'Italie avaient passé les Alpes avec les conquérants; des villes de pierre et de marbre remplacèrent partout les villes de bois, et la Gaule, dit M. Henri Martin, se revêtit d'une splendeur monumentale que notre imagination a peine à reconstruire dans ses rêves les plus brillants.

Noviodunum, comme les autres cités de la contrée, eut des rues bien alignées, bordées de maisons meublées avec luxe; un forum et de nombreux monuments : temples, basilique, thermes, théâtre. L'eau lui faisait défaut, un aqueduc souterrain alla la chercher au loin et la lui donna en abondance.

Elle eut aussi, aux derniers temps de son existence, une forteresse, un *castrum*, qui nous a été conservé, et serait, selon l'opinion des plus éminents archéologues, le plus curieux et le plus complet spécimen de l'architecture militaire des Romains.

Durant plus de quinze siècles, il fut enfoui sous ses décombres, sous les racines d'un bois taillis, caché et perdu en quelque sorte dans le feuillage, les plantes sauvages et les broussailles, qui ne laissaient à découvert qu'une faible partie de la surface extérieure de ses murailles. Il était ignoré, et c'est seulement il y a quarante ou cinquante ans qu'à l'occasion de la construction d'une route, il fut déblayé, mis à découvert et rendu à la lumière.

Son origine est moins ancienne que celle de Noviodunum, et M. Henri Barbe, auteur d'une savante étude sur Jublains, estime qu'il dut être établi, sur l'emplacement primitif d'un camp abandonné, sous le règne de Posthume, entre les années 253 et 257 de notre ère.

L'empire romain était alors dans sa période de décadence. Après avoir franchi la barrière du Rhin pour la première fois, en 253, sous le règne de Valérien, les barbares de la Germanie continuèrent leurs irruptions sous celui de Gallien. Ils ravagèrent la Gaule, où ils détruisirent soixante-dix cités, et profitèrent du désordre et de la

guerre civile, qui se déchaîna partout, pour arriver au cœur de l'Italie et menacer Rome même.

Gallien, qui était alors dans la Gaule, l'abandonna et se hâta de repasser les Alpes pour repousser l'invasion. Son départ devint le signal de la révolte des légions et des populations transalpines, qui, d'un commun accord, déférèrent la pourpre à l'un de ses généraux, Posthume, Gaulois d'origine.

C'était un homme d'un grand mérite et d'une rare énergie de caractère. Aussi son règne ne fut-il qu'un glorieux combat pour assurer l'indépendance de l'empire gaulois et refouler au delà du Rhin les hordes des Barbares.

Il rétablit partout l'ordre, la sécurité, la justice, et mit la province en état de défense en multipliant les camps permanents, les murailles, les châteaux et les postes fortifiés. Il est à présumer que c'est au commencement de son règne que le castrum de Jublains fut construit par quelque détachement militaire cantonné dans la contrée.

L'effroi était alors universel. Les villes étaient sans défeuse, et presque toutes s'empressèrent d'élever des murailles ou un castrum pour servir de refuge aux populations. Dans cette précipitation, on se hâta d'employer les matériaux qu'on avait sous la main, on renversa les plus beaux monuments; les tombeaux mêmes furent arrachés de leurs bases pour être employés, avec les matériaux provenant des temples, des bains, des prétoires, à construire

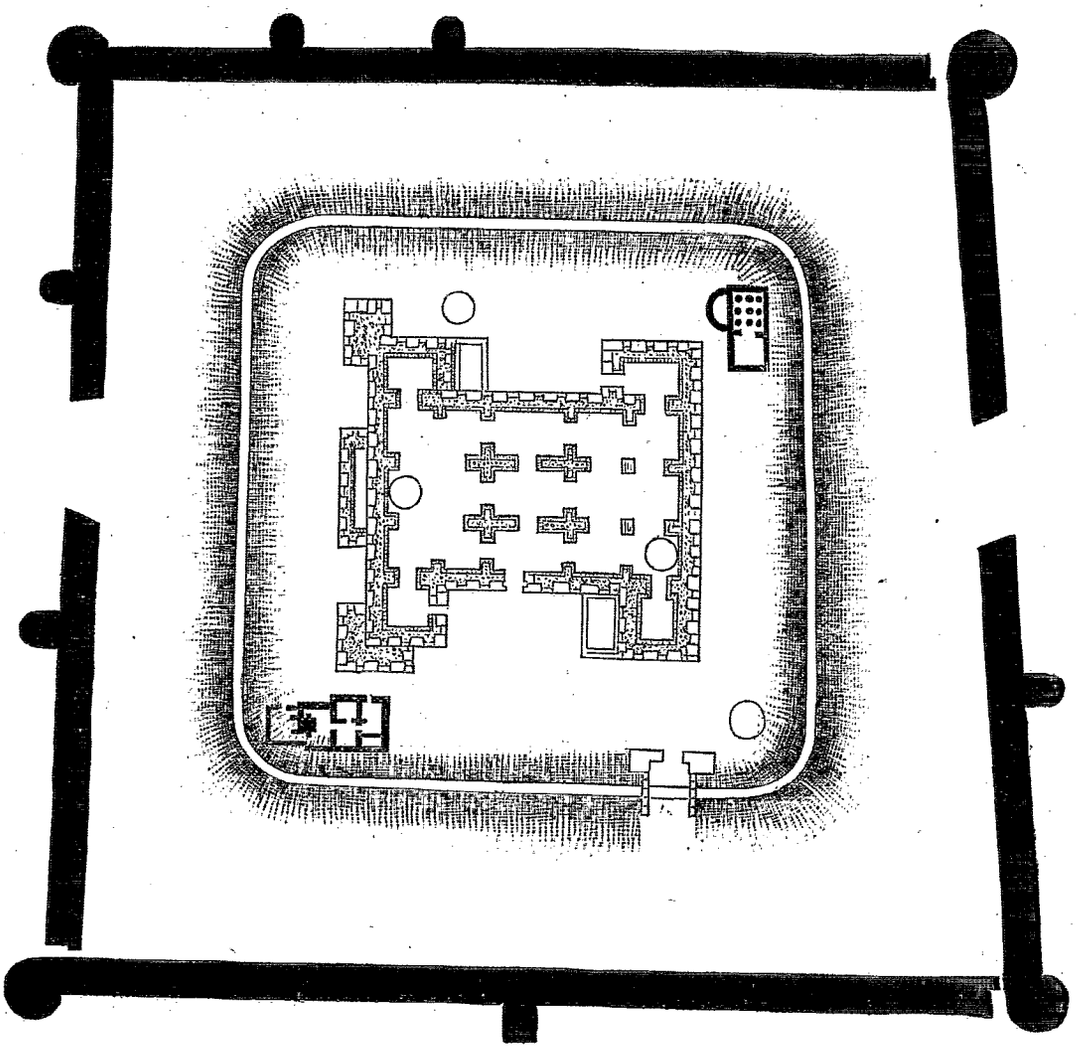

Plan du Castrum de Jublains (Mayenne).

des murs de défense, devenus, dit M. de Caumont, « le premier besoin, la première condition de l'existence. »

Ce fut là ce que l'on fit à Jublains, comme le démontrent les fûts de colonnes et chapiteaux qu'on remarque à la base des murailles.

Si les Romains établissaient leurs retranchements et leurs camps avec une merveilleuse promptitude, ils n'étaient pas moins expéditifs dans les ouvrages de maçonnerie.

Leur système de construction était simple et peu coûteux. Ils employaient habilement les ressources qu'offrait le pays, et tout homme était capable de concourir aux travaux dès qu'il savait régler une assise de maçonnerie. Il leur suffisait de quelques ouvriers expérimentés pour la taille et la pose de l'appareil.

On doit donc penser qu'en présence de la gravité imminente du péril, la construction de la forteresse ne demanda qu'un temps très-court, quelques semaines seulement. D'ailleurs, les habitants du pays, requis au moyen de corvées, durent venir en aide aux légionnaires.

Après avoir reconquis son indépendance et l'avoir possédée durant treize années, la Gaule ne sut pas la conserver. Il se forma un parti qui réclamait le retour à la communauté romaine; les passions s'enflammèrent, des troubles et des dissensions civiles éclatèrent. Le faible Tétricus, le dernier des césars gaulois, dégoûté du pouvoir par les

séditions militaires et les insurrections, aspirait à déposer la pourpre. Il écrivit à Aurélien, qui régnait en Italie, l'appela dans la Gaule, et, à la journée de Châlons, il trahit ses légions et les lui livra.

C'est à cette époque aussi, vers l'an 273, que le castrum disparut, ainsi que l'attestent les médailles qu'on y a recueillies et dont aucune n'est postérieure au règne d'Aurélien. Presque toutes ont été frappées entre les années 253 et 273; l'existence du camp ne comprendrait donc qu'une période de vingt années environ.

Comme aucun ossement n'a été trouvé dans ses décombres, on est porté à penser qu'il ne fut pas enlevé par les Barbares, mais que sa garnison l'abandonna, en le démantelant, à la chute de Tétricus. Déjà, sans doute, il avait cessé de compter comme point militaire lorsque, vers cette époque, Noviodunum fut détruite par les Francs ou les Saxons, répandus dans la Gaule que le désordre et l'anarchie leur livraient sans défense.

Mais, quelles qu'aient été les circonstances qui nécessitèrent son abandon, il est certain que le castrum ne fut que très-incomplétement démantelé.

Vieux de seize siècles et n'ayant pas perdu une ligne de leur aplomb, ses murs semblent bâtis depuis peu d'années. On croirait que les petites pierres cubiques de leur appareil viennent d'être taillées et posées. Aussi, lorsqu'au sortir de Jublains, après avoir fait quelques pas sur la route de Monsurs, on voit se dresser devant soi ces imposantes et indestructibles murailles, flanquées de tours rondes et couronnées de l'éternelle verdure des lierres, on éprouve un vif sentiment de surprise mêlé d'admiration.

D'ordinaire, le ciment extérieur des constructions a disparu, rongé par les hivers; il est intact ici. Les rainures

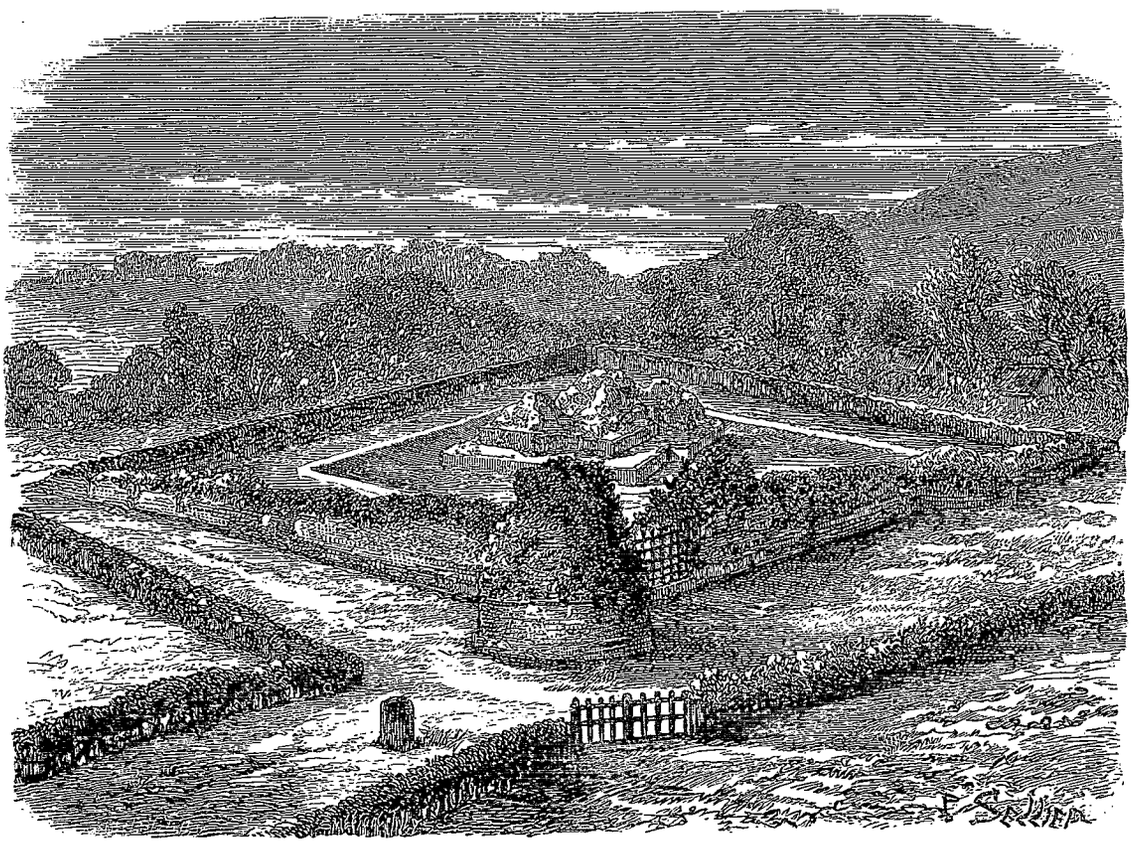

Vue générale du camp retranché de Jublains. — Dessin de Sellier.

que l'ouvrier romain y a tracées pour encadrer l'appareil y ont conservé une netteté parfaite.

Deux mortiers de nuances différentes ont été employés à la construction : l'un, gris, pour l'appareil; l'autre, de teinte rosée, pour les chaînes de briques, auxquelles il donne ainsi du relief et dont il fait un véritable ornement.

La forme du castrum est celle d'un quadrangle irrégulier, le côté sud de la muraille ayant 126 mètres de longueur, tandis que le côté nord n'en a que 115. Cette irrégularité, peu apparente d'ailleurs, a été nécessitée par la configuration du sol et les besoins de la défense.

Construits en blocage à bain de chaux, les murs, devenus aussi durs que le roc, sont assis sur un double rang de grandes pierres de granit et de débris arrachés aux monuments de la ville. Leur épaisseur est de 4m.80, et leur hauteur actuelle de 5 mètres environ.

Un large rempart intérieur et en terre, qui décrit aussi un quadrangle, et devait être palissadé, formait la deuxième ligne de défense, que complétait un château fort s'élevant au milieu.

Trois portes de service s'élevaient dans la muraille, auprès de tours d'angles qui les protégeaient.

Si l'on entre par la porte ou plutôt par la brèche *prétorienne*, et, après avoir franchi le rempart intérieur, si l'on s'arrête devant le château fort, type du donjon féodal, selon M. de Caumont, on est d'abord frappé, en présence de ces murs épais, aux assises cyclopéennes de granit, par le caractère de grandeur, de force et d'éternelle durée, qui est la marque du génie romain.

Quatre masses carrées de bâtiments, renfermant chacun un réduit pour le logement des centuries, flanquaient et renforçaient la forteresse à ses angles.

Une ouverture étroite et surbaissée était ménagée dans l'épaisseur du mur, au milieu des énormes blocs de granit, qui donnait accès dans le fort. Facile à défendre par sa position, elle était garnie d'une porte formidable, ainsi que

l'on en peut juger par la largeur des feuillures où elle s'encastrait. Trois grosses barres de bois renforçaient à l'intérieur sa solidité.

Le seuil de la porte a conservé la netteté de son arête; les brodequins ferrés des légionnaires n'y ont laissé qu'une légère usure, preuve du peu de temps qu'a duré l'occupation du camp.

C'est là qu'était le magasin d'armes, là que s'entassaient casques et boucliers, cottes de mailles, piques, épées, javelots, et les vêtements pour la garnison. Dans un autre appartement, où l'on a trouvé quelques poignées de blé noirci, mûri il y a si longtemps dans les sillons voisins, on serrait les provisions de grains.

Ces portes, aux cintres de briques rouges, conduisaient dans divers appartements, et voici le cachot, que le lierre pare de ses élégants festons et où la pure et brillante lumière du ciel a remplacé les ténèbres épaisses et méphitiques qui jadis l'emplissaient.

Sur ces dalles de granit, disposées avec régularité devant les murs de la cour intérieure, s'appuyaient les poteaux de bois des appentis où logeait une partie des légionnaires.

Cette cour carrée, aux murs percés de quatre portes, et dont le dallage de briques, légèrement incliné, verse l'eau dans des caniveaux à découvert, c'est l'*impluvium*.

L'impluvium servait de prétoire; les officiers de la cohorte s'y réunissaient, y donnaient leurs ordres aux soldats, les haranguaient ou jugeaient leurs différends.

En parcourant la forteresse et le camp, on se reporte par la pensée à seize siècles en arrière, on participe en quelque sorte à la vie du soldat romain, à ses exercices et à ses occupations de chaque jour, et l'on entre presque dans sa familiarité.

Ces larges orifices, ouverts, noirs et béants, à fleur de sol et profondément creusés dans le roc, ce sont d'intarissables citernes où le légionnaire venait puiser l'eau. C'est là, dans le préau, auprès des étuves, garnies de la plus grande partie de leurs tuyaux de chaleur en tuiles creuses, qu'il venait prendre le bain. Voici la cuisine où se préparait son frugal ordinaire, et c'est avec ces petites meules de pierre qu'il broyait le grain. Il puisait l'eau pour les bains dans ce réservoir revêtu d'un imperméable ciment, et y lavait ses vêtements. Dans celui-ci, il allait abreuver les bestiaux et les chevaux du camp. Plus loin, dans un bâtiment composé de six petites pièces, les officiers prenaient le bain.

La première de ces pièces était le vestibule, *apodyterium*, et l'on y déposait les vêtements. La seconde est la baignoire, *labra*, dont le placage de marbre a été arraché. Les deux pièces qui suivent étaient chauffées et se nommaient toutes deux le *tepidarium*. Puis c'est le *laconicum*, également chauffé; enfin le fourneau, *proefurnium*, tout calciné, tout noir encore du feu qu'y entretenait l'esclave chargé du service des bains.

L'état de ces petits bains est tel encore, ils sont si bien conservés, qu'il serait facile de les rendre à leur destination première et de s'y baigner à la mode des Romains.

La fin à une prochaine livraison.

MOYENS DE DISTINGUER

LES QUALITÉS ET LES DÉFAUTS DE LA POUDRE.

Il est facile de distinguer les diverses qualités de poudre à leur seule couleur.

Une bonne poudre doit être d'un gris ardoise. Si elle est noire bleuâtre, elle renferme une trop grande proportion de charbon.

Une couleur trop noire indique l'humidité.

L'aspect brillant de la poudre est souvent dû à du salpêtre séparé par cristallisation, comme cela arrive lorsque le séchage de la poudre s'est effectué à une température trop élevée.

Les grains de la poudre doivent être, autant que possible, de la même grosseur, et offrir une résistance suffisante lorsqu'on veut les écraser dans la paume de la main, afin de supporter les manipulations des transports. Une fois écrasées, les particules ténues ne doivent pas présenter d'angles saillants, ce qui indiquerait une pulvérisation incomplète du soufre.

Si l'on fait brûler un petit tas de poudre sur le papier, il doit non-seulement ne pas entamer le papier, mais ne laisser aucune trace de la combustion; des traces noires indiquent un excès de charbon, des traces jaunes un excès de soufre.

Si la poudre, en brûlant, troue le papier, ou laisse par le frottement une tache noire sur le dos de la main, elle est trop humide, ou renferme du pulvérin, qui nuit toujours à l'inflammabilité du grain.

SCRUPULE D'UN PYTHAGORICIEN.

Un pythagoricien avait acheté d'un cordonnier une paire de sandales, grosse emplette pour lui, et n'avait pu payer comptant.

Quelques jours après il revient à la boutique pour se libérer, la trouve close, et frappe longtemps. A la fin, quelqu'un lui dit : « Vous perdez votre peine; le cordonnier que vous cherchez est mort et déjà en cendre. Cela peut nous sembler fâcheux, à nous qui perdons les nôtres pour toujours; mais à vous, bagatelle! vous savez bien qu'il ressuscitera. »

Ainsi raillait-il le pythagoricien. Et notre philosophe remporte chez lui, sans trop de regrets, ses trois ou quatre deniers, qu'il fait de temps en temps sonner dans sa main.

Peu après, il se reprocha le secret plaisir de n'avoir pas rendu; voyant trop que cette triste aubaine lui avait souri, il reprit le chemin de la boutique, et se dit : « Le cordonnier pour toi vit encore; rends ce que tu dois. »

Puis, par un endroit de la cloison où les planches s'étaient disjointes, il glisse et fait tomber dans l'intérieur quatre deniers, pour se punir d'un coupable désir et ne point s'accoutumer à retenir le bien d'autrui.

Ce que tu dois, cherche à qui le rendre, ajoute Sénèque, qui raconte cette anecdote; si nul ne réclame, il faut te souvenir toi-même; que ton bienfaiteur soit bon ou méchant, peu t'importe. Paye-le, tu l'accuseras après; et rappelle-toi comment les rôles sont partagés entre vous deux : à lui l'oubli est demandé; ton devoir est de te souvenir.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 166.

LXIV

Quand les derniers traînards eurent enfin terminé la dernière lettre de leur dernière ligne, le père Wæchter tira sa montre, et dit : « Une bonne page bien soignée vaut mieux que trois pages gribouillées. Je suis content de presque tout le monde, et je ne suis mécontent de personne. Nous n'entamerons pas une seconde page aujourd'hui, parce que cela pourrait nous mener trop loin. Serrez

vos cahiers d'écriture, nous allons commencer la récitation de l'histoire. »

Il y eut, pendant une minute, un grand bruit de cahiers froissés et quelques chuchotements; puis le silence se rétablit comme par enchantement; le père Wæchter promena autour de lui des regards satisfaits, et dit : « Que ceux qui savent très-bien, mais là, très-bien leur leçon, lèvent la main! »

Avec quelle impatience j'attendais la fin de sa phrase! Non-seulement je levai la main, mais encore je fis claquer mes doigts avec bruit pour attirer l'attention du père Wæchter.

Je fus surpris et presque scandalisé en voyant que presque tout le monde levait la main et faisait claquer ses doigts. C'était comme une forêt de bras levés, et en même temps comme un bruit de castagnettes.

Le père Wæchter riait; il était heureux. Il regardait à droite, il regardait à gauche, il regardait devant lui, il clignait les yeux pour voir jusque dans le fond de la classe; les bras étaient toujours levés, et les doigts claquaient toujours.

— C'est fameux, dit-il en se caressant le menton, c'est fameux, on peut le dire! Tout le monde sait très-bien! je n'ai que l'embarras du choix.

Il aurait pu ajouter que jamais il n'avait vu chose pareille.

— Maintenant, dit-il, vous allez baisser les bras, et je vais prendre au hasard.

Tous les bras se baissèrent aussitôt, et le père Wæchter recommença à regarder à droite et à gauche, lentement, posément, comme un homme qui savoure son plaisir.

Je ne pouvais m'empêcher de m'agiter sur mon banc, tant j'étais impatient de réciter; je ne quittais pas des yeux le père Wæchter, espérant que son regard rencontrerait le mien. Un instant je crus qu'il avait compris mon appel muet, car ses yeux se fixèrent sur moi; j'appuyais déjà mes deux mains sur la table pour me lever, quand il appela Strecker.

Strecker récita très-bien; et, à mon avis, aussi bien que j'aurais pu réciter moi-même; mais pas mieux, oh! pour cela, non.

Après Strecker, il en appela un autre, et puis un autre, et puis une demi-douzaine d'autres.

J'écoutai comme un juge, et peut-être comme un juge un peu partial; cependant, amour-propre à part, je puis dire qu'aucun n'avait *perlé;* quelques-uns même barbotèrent un peu. Malgré tout, le père Wæchter faisait de petits signes de tête, et parfois il disait :

— C'est très-bien!

Encore une fois son œil se dirigea de mon côté, encore une fois je crus que mon tour était enfin venu, et je toussai derrière ma main, pour avoir la voix plus claire.

Ce fut Seckatz qu'il appela.

« Cette fois-ci, me dis-je fort peu charitablement, nous allons rire; car enfin on ne peut tout à la fois guetter les hirondelles et apprendre sa leçon. »

Quand Seckatz fut debout, il se dandina comme d'habitude; comme d'habitude il fit heu! heu! et roula des yeux effarés.

— Tu n'as pas peur? lui demanda le père Wæchter d'un ton encourageant.

— Oh! que non! répondit Seckatz.

— Tu sais bien ta leçon?

— Oui, monsieur Wæchter.

— Eh bien! récite-la.

Seckatz semblait n'attendre que ce signal pour partir. Il pressait trop son débit, comme quelqu'un qui n'est pas sûr d'aller jusqu'au bout; il criait trop fort, comme s'il avait adressé des reproches à quelqu'un qui aurait été au bout du jardin; mais il n'y a pas à dire qu'il ne savait pas sa leçon, car il la savait sur le bout du doigt, et il n'en manqua pas un mot.

Quand il arriva au bout, il poussa un gros soupir, comme quelqu'un qui vient d'échapper à un grand danger, et il roula des yeux si étonnés que le père Wæchter sourit; les autres écoliers se mirent à rire, mais tout bas, sans affectation, et sans faire dégénérer leur rire en une de ces huées formidables qui étonnaient parfois les passants jusque sur la grande route.

Jusque-là, j'avais été impatient de voir arriver mon tour; je commençai à craindre de ne pas le voir venir.

A mesure que l'aiguille avançait sur le cadran de la pendule, ma crainte devenait du chagrin; mon chagrin se changea bien vite en bouderie et en rancune contre le père Wæchter.

Je me mis sur mon coude, et j'affectai de ne plus le regarder, sinon en dessous et d'un œil irrité. Mais il ne semblait pas prendre à cœur l'espèce de punition que je voulais lui infliger; cela redoubla ma mauvaise humeur; je me mis à remuer la tête de haut en bas, et à marmoter entre mes dents : « Injuste! injuste! je n'apprendrai plus jamais mes leçons! »

LXV

Enfin! enfin! le père Wæchter prononça mon nom. Je me levai, ivre de joie, je croisai mes bras sur ma poitrine, je repris haleine pour réciter bien posément, et...

Et le père Wæchter me dit d'aller au tableau.

Il me sembla que je venais de recevoir un grand coup de poing sur la tête; je me trouvai assis sans savoir pourquoi ni comment; et, en regardant autour de moi, je m'aperçus que tous les regards étaient dirigés de mon côté.

Alors, je me souvins que le père Wæchter m'avait dit d'aller au tableau, et je me levai précipitamment.

Au tableau, je ne fis pas brillante figure. Le père Wæchter me dicta une phrase que j'écrivis machinalement. J'hésitais sur les mots les plus simples, et, comme il arrive toujours quand on hésite en matière d'orthographe, je me trompais lourdement.

— Pourquoi mets-tu une *s* à « gravement »? me demanda le père Wæchter avec une grande douceur.

— Eh bien! répondis-je d'un ton rogue, parce que c'est au pluriel! Et je soulignai d'une main hargneuse les trois mots : *Ils marchaient gravement.*

— Réfléchis, mon garçon, pense bien à ce que tu dis; crois-tu que les adverbes prennent la marque du pluriel?

Je savais bien que non, puisque la grammaire déclare que l'adverbe est un mot invariable; mais j'en voulais si fort au père Wæchter de son injustice à mon égard, que je répondis sèchement : — Quelquefois!

— Peux-tu me citer des exemples? me demanda le père Wæchter en riant doucement. Moi, je n'en connais pas; mais si tu en connais, je ne serai pas fâché de faire leur connaissance...

Au lieu de répondre, je baissai la tête et, sans presque savoir ce que je faisais, je me mis à tracer des lignes au bas du tableau.

— Es-tu malade? me demanda le père Wæchter avec inquiétude.

Sans lever la tête, je fis signe que non.

Je sentis, sans le voir, que le père Wæchter me regardait avec curiosité. Je me mis à tracer d'autres lignes en travers des premières, affectant de prendre le plus vif intérêt à cette opération.

Le père Wæchter eut la bonté de ne pas me presser de

questions pour le moment. Feignant de prendre le plus vif intérêt à la question de l'adverbe, il interrogea un certain nombre d'écoliers; après quoi, il revint à moi et me demanda avec douceur si j'avais bien compris.

Je fis signe que non.

— Tu es cependant intelligent, reprit le père Wæchter; et il ajouta : — Tu l'es certainement.

Je fis signe que non.

Un rire étouffé courut tout autour de la classe, et le pauvre père Wæchter, voyant qu'il ne pouvait rien tirer de moi que des impertinences, me renvoya à ma place.

J'avais voulu me venger de lui, et je n'avais réussi qu'à me mettre dans la situation la plus odieuse et la plus ridicule. C'était odieux de lui faire de la peine; je le sentais très-bien, je m'en voulais à mort de le faire; mais je ne pouvais pas m'en empêcher, et s'il n'avait pas eu la prudence et la bonté de me renvoyer à ma place, je lui aurais tenu tête jusqu'au bout, par point d'honneur et par vanité. Comme je n'avais pas mauvais cœur, j'étais au désespoir, d'autant plus que je n'avais pas au moins cette suprême consolation des mauvais écoliers d'avoir l'approbation de mes camarades. Les rieurs étaient pour lui.

Je regagnai mon banc, les yeux baissés, redoutant de rencontrer son regard ou celui de Strecker. Je me laissai tomber à ma place et je me cachai la figure dans mes deux bras, croisés sur la table.

LXVI

Quand la classe fut finie, je me faufilai dans un groupe pour passer inaperçu devant le père Wæchter, qui se tenait debout près de la porte pour surveiller la sortie. Il me vit bien, mais il n'essaya pas de me retenir pour me sermonner, comme il faisait quelquefois quand un écolier n'avait pas été sage.

Arrivé sur le seuil, je cherchai des yeux Strecker, afin de l'éviter. Je me sentais si peu digne de lui, pour le moment, que j'aurais été au supplice d'avoir à lui parler, de répondre aux questions qu'il n'aurait pas manqué de m'adresser.

Je me glissai furtivement dans le sentier qui conduisait à la maison des Krause. Je n'avais pris ce sentier que parce qu'il était désert; mais une fois que je fus caché par les haies, et que je commençai à pouvoir réfléchir, je me souvins que je m'étais engagé à aller jouer avec la petite Marien. Jamais de ma vie je n'avais été moins en humeur de jouer, ni même de parler à quelqu'un; mais j'avais promis à ma mère, il n'y avait pas à reculer.

Je regardai tout autour de moi pour voir si j'étais bien seul; alors je me mis à siffler très-fort pour me donner du cœur et pour me faire croire à moi-même que je n'avais aucune raison d'être moins gai que d'habitude. Je franchis même quelques barrières et quelques buissons, en criant houp là! houp là! mais j'avais beau faire, je sentais que mon cœur était lourd comme du plomb.

Quand j'arrivai en vue de la maison des Krause, j'aperçus trois ou quatre gamins qui semblaient guetter quelque chose, et je m'arrêtai pour les observer de loin. Ils marchaient à pas de loup, en me tournant le dos; arrivés près de la porte, ils s'arrêtèrent et tendirent le cou, sans doute pour voir ce qui se passait dans la maison. Quelque chose les effraya, car ils se replièrent en désordre et se cachèrent derrière le coin du mur. Au bout d'une minute, ils recommencèrent la même manœuvre, et se sauvèrent de nouveau.

Je devinai bien vite ce qu'ils faisaient. Ils faisaient ce que j'avais fait moi-même un jour, à l'époque où le grand Bogaert, le couvreur, était tombé du clocher. Cet accident était arrivé pendant que nous étions en classe. Comme on ne parlait que de cela dans le village, trois de mes camarades et moi, nous allâmes rôder autour de la maison de Bogaert, nous attendant à voir quelque chose d'extraordinaire, peut-être Bogaert lui-même, tout brisé de sa chute.

Nous ne vîmes point Bogaert, le pauvre homme était dans son lit; mais nous approchions de la porte et des fenêtres. Cette maison par elle-même nous attirait et nous retenait; car enfin, pour des gens qui n'ont pas beaucoup de distractions, c'est déjà une espèce de plaisir de regarder un mur derrière lequel il se passe quelque chose.

Mon père, me rencontrant ce jour-là l'œil appliqué contre une fente de la porte de Bogaert, m'avait pris par la main, et en me ramenant à la maison il m'avait fait comprendre ce qu'une pareille curiosité avait d'indiscret, et combien elle pouvait être pénible ou importune pour les gens qui avaient été frappés d'un grand malheur.

La suite à la prochaine livraison.

VERRE A BOIRE

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

« Ces sortes de verres, dit M. Demmin, étaient communs dans tous les cabarets et tripots d'Allemagne au dix-septième siècle, et servaient autant à boire qu'à jouer au *plus haut point* le payement de l'écot. » Nous ne savons ce qu'il peut y avoir de fondé dans cette assertion; peut-être n'est-ce là qu'une de ces fantaisies ou de ces tours de force que

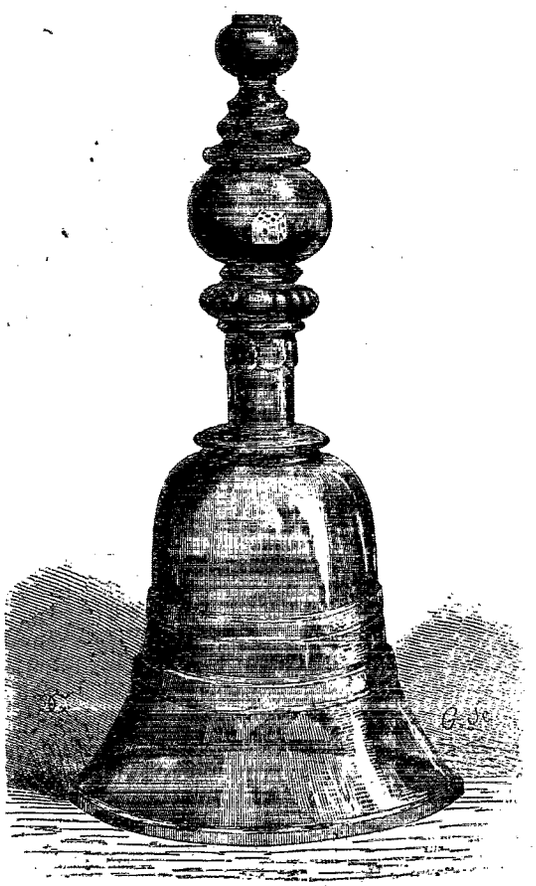

Collection A. Demmin. — Verre à boire (dix-septième siècle).

se permettait parfois un ouvrier habile. Quoi qu'il en soit, ce verre, de fabrication bohème, est curieux, autant par son extrême rareté que par cette particularité singulière du petit dé à jouer renfermé dans son pied.

LE GÉOMYS A POCHES.

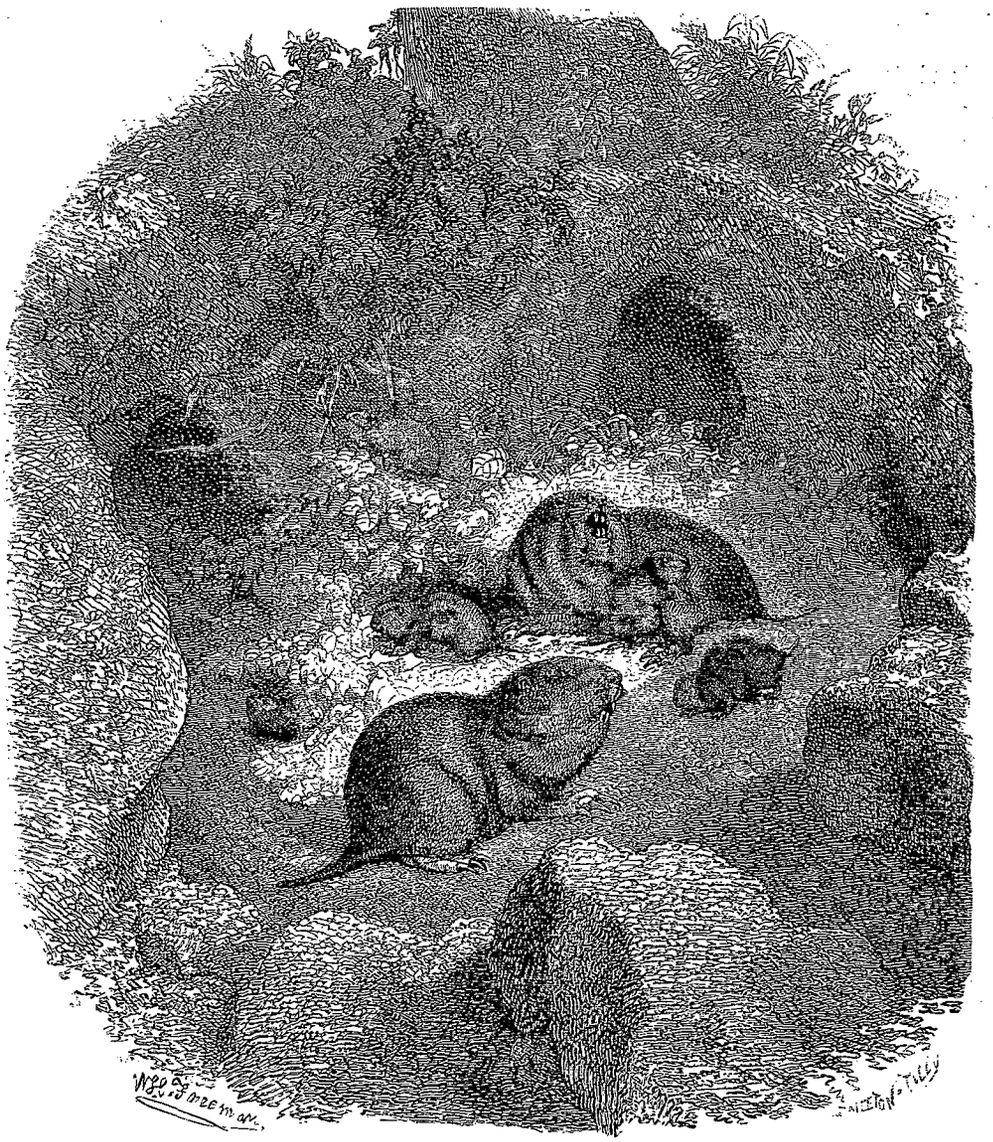

Le Géomys et son terrier — Dessin de Freeman.

Le géomys à poches ou cendré (*Mus bursarius*) est un petit rongeur de l'Amérique du Nord. Il a environ trente centimètres de longueur, y compris la queue. Il est remarquable par sa grosse tête, presque aussi épaisse que le corps, par ses grandes dents incisives qui font saillie hors de la bouche, et par ses abajoues susceptibles de se distendre, dans lesquelles l'animal entasse d'énormes provisions d'aliments. Ses pattes courtes sont terminées par des ongles forts et tranchants.

Le géomys mène une vie souterraine. Il se creuse des galeries dans lesquelles il se tient presque continuellement. Au-dessus de ces galeries, on voit de place en place des amas de terre semblables à ceux que forme la taupe, mais généralement plus rapprochés et disposés en zigzags.

Des observateurs ont examiné avec soin les couloirs souterrains du géomys. Ces couloirs, d'abord longitudinaux, se dirigent vers un centre commun et aboutissent à plusieurs galeries circulaires au milieu desquelles se trouve la chambre principale, située ordinairement à un mètre ou un mètre et demi de profondeur sous terre, entre les racines d'un arbre. Cette chambre est spacieuse et tapissée d'herbes molles : c'est le gîte et le nid du géomys; il y reste assoupi pendant une grande partie de l'hiver.

Ces petits animaux ne sortent guère de leurs retraites qu'en été, par les beaux jours, pour ramasser l'herbe dont ils garnissent leur logis. Sur le sol, ils trottent gauchement et lourdement, laissant traîner leur queue, reculant aussi souvent qu'ils avancent. Quand ils roulent sur le dos, ils ont beaucoup de peine à se remettre sur leurs jambes. Sous terre, ils se meuvent avec la plus grande facilité; ils fouissent aussi vite que la taupe.

Ces rongeurs si bien endentés causent de grands dégâts dans les plantations. Ils coupent toutes les racines qui se trouvent sur leur chemin, et les arbres périssent. Ils ravagent des champs entiers de plantes tuberculeuses.

On a essayé plusieurs fois de garder des géomys en captivité, mais presque toujours ces animaux parviennent à percer leur cage et à s'échapper. Ils se rendent insupportables en rongeant et détruisant tout ce qui est à leur portée. Audubon possédait un géomys qui, s'étant introduit dans une de ses bottes, trouva plus commode de la percer au bout et de s'évader par l'ouverture que de retourner sur ses pas et de sortir par où il était entré.

LOTTINOPLASTIE.

On désigne sous ce nom un procédé de moulage de la sculpture en bas-relief et en creux, inventé par M. Lottin de Laval.

Chargé de missions dans le Kurdistan, la Perse, l'Arabie et l'Égypte, M. Lottin de Laval fut conduit, après divers essais, à trouver le moyen de reproduire de la manière la plus fidèle les inscriptions sur pierre, les bas-reliefs et même des reliefs. Il parvint à obtenir « en quelques minutes, et avec une dépense de quelques sous, des figures colossales comme celles de Ninive, de Schapour, de Persépolis, et la tête de Ramsès, à Memphis, appartenant à un monolithe de 70 pieds de haut. »

En 1847, il put exposer, à Paris, environ deux cents bas-reliefs et inscriptions moulés par lui seul en plâtre en moins de quinze jours, et il avait apporté le tout du fond de l'Asie, dans une boîte pesant 8 ou 10 kilogrammes.

De pareils résultats causèrent d'abord assez de surprise pour n'être accueillis qu'avec défiance. Mais des expériences faites par M. Lottin de Laval devant des commissions officielles dissipèrent tous les doutes, et, depuis bien des années, son procédé a été employé avec succès par beaucoup de voyageurs. Il est certainement destiné à se répandre de plus en plus parmi les archéologues, les sculpteurs et les architectes. L'auteur n'en fait pas un mystère; il a lui-même donné au public toutes les explications qui peuvent être utiles dans un petit ouvrage qu'il a intitulé : *Manuel complet de lottinoplastique* (1).

Voici quelques extraits qui pourront donner une idée de la simplicité et de la facilité de ce mode de moulage.

Moulage d'un bas-relief ou d'une inscription en marbre, en bois, en pierre, en plâtre ou en bronze. (2)

Si l'objet qu'on veut reproduire se trouve exposé à l'air ou au soleil, avant de procéder à l'opération il faut le mouiller vigoureusement avec une éponge, afin que l'adhérence la plus parfaite ait lieu immédiatement. S'il s'agit d'un bas-relief en bois, on doit tout d'abord l'enduire d'une couche légère d'huile de lin, en cas qu'il y ait dessus quelque gluten qui nuirait à l'enlèvement du moule. Cela fait, on prend cinq ou six feuilles de papier connu sous le nom de *gris bulle, couronne bulle*, que l'on superpose les unes sur les autres dans un large plat rempli d'eau.

Lorsque les six feuilles ont été étendues dans le vase rempli d'eau, après vingt ou trente secondes, on retire la feuille de dessous qui se trouve plus imprégnée, et on l'applique sur la partie la plus saillante du bas-relief; on l'étend dans toute sa longueur avec le moins de plis possible, et l'on tamponne légèrement toute sa surface avec un gros pinceau de badigeonneur.

Si, au lieu d'un bas-relief, on opère sur une grande surface unie, par exemple s'il s'agit d'une inscription considérable, il faut commencer par le haut, sans cela l'eau ferait détacher la partie inférieure; cette opération doit être continuée sur toute la surface du monument, en ayant soin de superposer les feuilles de papier l'une sur l'autre, de façon que la dernière feuille appliquée ne couvre que les deux tiers de la première, et ainsi de suite.

Quand le bas-relief se trouve complétement recouvert de deux feuilles au moins de papier couronne bulle légèrement collé sur toute sa surface, on tamponne de nouveau avec le pinceau de badigeonneur; des déchirures auront lieu, particulièrement si ce sont de grandes figures d'un relief accentué; et s'il y a ce qu'on appelle, dans la statuaire, *des noirs*, c'est-à-dire des parties très-profondes qui ne sont pas de dépouille, il ne faut pas s'en alarmer, cela n'est d'aucune importance. Couvrez alors chaque déchirure avec du papier plié en double ou en triple; puis, prenez de la pâte de papier que vous déchirerez par bandes ou par carrés de 15 à 30 centimètres, selon les besoins de la pièce à mouler; plongez-les en double dans votre vase d'eau, appliquez-les avec rapidité sur toute la surface de votre bas-relief, et frappez-les vigoureusement avec votre large brosse de poil de sanglier (la soie doit être moelleuse autant que possible). Cette pâte de papier devient alors liquide et grasse; elle s'étend mieux et plus facilement que l'argile plastique, plus rapidement surtout, et n'a pas d'épaisseur après la siccion. Si la brosse découvre les parties les plus saillantes du bas-relief, ce qui arrive très-fréquemment, recouvrez-les de papier mouillé et tamponnez plus doucement. S'il se trouve *des dessous, des noirs* sur le monument, appliquez-y hardiment de la pâte, et, avec des ébauchoirs à modeler, ou avec le manche de votre pinceau de badigeonneur façonné d'avance, poussez-la dans le creux; puis, avec les doigts, pétrissez fortement vos contours. Quand ce travail préparatoire est terminé, que le marbre, la pierre, le bois ou le bronze sont entièrement couverts, faites à l'aide d'une grosse éponge, sur toute la surface du bas-relief, une vigoureuse aspersion d'eau, évitant toutefois, avec beaucoup de soin, d'en introduire par le haut (si vous opérez sur des façades de temple ou sur des rochers verticaux), entre le marbre et la pâte, ce qui la ferait détacher.

Alors vous prendrez de la colle de farine de froment *très-cuite*, délayée, après sa cuisson, avec de l'eau légèrement saturée de sulfate d'alumine, et, à l'aide d'une large queue de morue (grand pinceau plat), enduisez tout votre bas-relief avec cette composition; appliquez ensuite par-dessus une couche générale de papier *légèrement collé*, sans vous préoccuper cette fois des plis, et avec la brosse tamponnez fortement pour que la colle s'incorpore avec votre pâte de papier détrempée d'eau.

Cette opération terminée, couvrez votre bas-relief (toujours avec la queue de morue) d'un mince enduit de gélatine de pieds de mouton, ou de chevreau, ou de gazelle, très-chaude, en ce qu'elle est plus liquide et qu'il s'en emploie une quantité moindre, ou de colle forte dite de Givet, si l'on peut s'en procurer durant les voyages. Puis, tamponnez et pétrissez la matière, en ayant bien soin de ne laisser aucune partie du bas-relief à nu. — S'il s'agit d'inscriptions ou de reliefs n'excédant pas deux ou trois centimètres, pas n'est besoin de tant de précautions : deux ou trois doubles de papier comme celui du Caire suffisent.

Moyens destinés à mettre les creux à l'abri de la pluie.

Quand les moules sont *bien secs*, on les enlève avec précaution (1). Dans la Perse et l'Arabie, après quelques

(1) « Ou Art du moulage de la sculpture en bas-relief et en creux mis » à la portée de tout le monde, sans notions élémentaires, sans ap» prentissage d'art; précédé d'une Histoire de cette découverte par » M. Lottin de Laval. » Paris, Dusacq.

(2) *Objets nécessaires pour le moulage.* — 1° Une grosse éponge et une moyenne; — 2° un large plat de fer-blanc de 35 à 40 centimètres de diamètre; — 3° une forte brosse de poil de sanglier avec un manche de 30 centimètres; — 4° plusieurs casseroles en fer battu; — 5° une large brosse plate dite *queue de morue;* — 6° un fort pinceau de badigeonneur; — 7° deux ou trois ébauchoirs à modeler; — 8° une grande paire de ciseaux; — 9° du papier *couronne bulle* très-légèrement collé; — 10° du gros papier gris non collé; — 11° de la cire jaune; — 12° du sulfate d'alumine; — 13° de la farine de froment; 14° de la colle forte dite *de Givet;* — 15° de l'huile lithargée; — 16° de l'essence de térébenthine; — 17° de l'huile de lin.

(1) Il est nécessaire d'avoir toujours avec soi un long couteau-poignard : si la colle mise au bord des moules est trop forte, ce qui a des inconvénients de plus d'un genre que la pratique révélera, on introduit la lame du poignard sous le moule, afin de détacher les bords avec précaution.

heures, ils avaient acquis la rigidité du bois, et en les détachant *de bas en haut*, ils cédaient à la main en une seconde. Si, au moment où on les détache, il se trouvait encore de l'humidité dans les épaisseurs, on doit les faire sécher à l'ombre. A ce sujet, je ne saurais trop recommander de laisser les creux sécher *complétement* sur l'œuvre; puis on fait fondre du suif de mouton, ou à défaut la graisse de la queue de ces animaux (le suif vaut mieux). Je parle ici pour les opérations que les voyageurs devront faire dans les déserts, ou, si l'on se trouve dans les villes, on se procurera de l'huile de sésame (*kongit* en persan) *raaû kongit*, *iack*, *iack kongit;* elle est très-bonne, très-siccative, surtout si l'on y ajoute un peu de naphte liquide; elle se trouve dans toute la Perse, la Russie asiatique, l'Inde, l'Arabie, la Syrie et l'Egypte. On enduit légèrement les moules avec ces matières, et on les expose ensuite au feu ou à un soleil ardent qui fait pénétrer les corps gras dans les bons creux et les met ainsi à l'abri de la pluie et de l'humidité, chose si essentielle pour des objets si fragiles et d'apparence si perméable. En France, et par toute l'Europe, on aura la ressource de l'huile lithargée, ou à défaut de l'huile de lin dans laquelle on fera fondre de la cire jaune.

Pour rendre les plus grands bas-reliefs transportables.

Pour placer des moules très-grands dans une caisse dix fois moindre, voici, dit M. Lottin de Laval, comment je procédais. Je prends pour exemple les inscriptions colossales de Persépolis. Avec de forts ciseaux je les scindais par bandes de la largeur de ma caisse, dans les cannelures interlinéaires, toutefois après les avoir numérotées et mis des points de repère soit avec une, soit avec plusieurs lignes verticales au crayon. Quand on veut les couler en plâtre, on les rapproche, et cela forme dans le creux de l'interligne une couture à peine visible, qu'il est très-aisé de faire disparaître, quand le plâtre est encore frais, avec le pouce, ou avec une oreille de chien de mer mouillée dont se servent tous les mouleurs.

Relativement aux grands bas-reliefs et aux figures colossales, on procède de même en agissant avec intelligence; il est toujours facile, ou de placer la couture dans des plis, ou sur le fond; les parties du bon creux se rapprochent au moulage avec une extrême facilité.

S'il s'agit d'inscriptions même d'une dimension considérable, on n'a nul besoin de les couper : n'ayant généralement qu'un centimètre ou deux de relief, deux ou trois feuilles de papier superposées suffisent à l'exécution, et on plie les bandes de la longueur de la caisse que l'on possède, en ayant soin de choisir pour le point de chaque pli un endroit correspondant, autant que possible, à des lettres droites ou à peu près droites. On peut plier de cette façon en cinq ou six des bandes d'une longueur assez considérable, puis on fait disparaître les plis soit à la cuisson, soit au moulage.

Une précaution que tous les voyageurs doivent prendre, c'est d'écrire sur chaque creux, au dedans, au moment même où on le détache du monument, la provenance et le caractère de l'œuvre.

Cuisson des moules.

C'est une opération aussi délicate qu'importante, en ce qu'elle peut entraîner la perte de bons creux fort précieux qu'il serait parfois difficile de retourner chercher sur place. Les voyageurs peuvent se dispenser de la faire, puisque c'est seulement au retour de leurs excursions qu'ils devront couler leurs monuments en plâtre; néanmoins, cela est préférable. Quoi qu'il en soit, voici la description de l'opération qui donne aux bons creux une grande force de résistance, une solidité extrême, ce qui m'a permis de tirer de nombreuses épreuves dans mes moules si légers, chose qui paraissait inexplicable même aux praticiens les plus habiles.

On place les creux en face d'une vaste cheminée dans laquelle brûle un feu très-vif; on les adosse verticalement à des chaises, de manière à pouvoir les soumettre de très-près à l'action du feu. Quand le moule est brûlant, je le retire, et l'enduis intérieurement d'une mixtion composée ainsi qu'il suit :

Huile lithargée, dite huile grasse cuite. . .	500 grammes.
Cire jaune.	50
Essence de térébenthine	50

Ces substances, mises ensemble dans un vase de fer, doivent être appliquées très-chaudes avec un large pinceau; une couche suffit. Ensuite, je place les creux dans un four chauffé à 80 ou 100 degrés, où ils restent une demi-heure; à défaut de four, on peut les remettre en face de la cheminée comme précédemment, mais il est nécessaire d'établir un courant d'air dans l'appartement où l'opération aura lieu : autrement, les vapeurs méphitiques, en se dégageant, pourraient occasionner des coliques et de l'irritation à la gorge.

Ces diverses préparations terminées, on peut mouler en plâtre.

INGRATITUDE.

Un seul ingrat fait tort à beaucoup de malheureux.

SYRUS.

INFLUENCE INTELLECTUELLE

DE LA MUSIQUE.

On a souvent parlé de l'heureuse influence de la musique sur les facultés morales et intellectuelles de l'homme.

Une assez vive discussion s'étant élevée à ce sujet entre les professeurs d'un établissement d'instruction secondaire connu pour ses fortes études, et qui compte un peu plus de deux cents élèves internes, le maître de musique, mort depuis maître de chapelle à la cathédrale de Rouen, produisit un argument remarquable.

S'appuyant sur une série de douze à quinze *palmarès* (1), il prouva, pièces en main, que les élèves musiciens, lesquels formaient à peine un tiers du nombre total, remportaient chaque année un peu plus de la moitié des prix et des accessits.

Les heures employées à l'étude de la musique n'étaient donc pas perdues pour le travail, et, loin de détourner l'esprit des études sérieuses, ne faisaient que le retremper en lui donnant une vigueur nouvelle.

CONSEILS DU ROI LOUIS IX

(SAINT LOUIS)

A SA FILLE ISABELLE, REINE DE NAVARRE.

Chère fille, ayez le cœur débonnaire vers les gens que vous entendez qui sont à mésaise de cœur et de corps, et les secourez volontiers ou de confort, ou d'aumône, selon ce que vous pourrez en bonne manière.

Chère fille, pourvoyez-vous à votre pouvoir, que les femmes et les autres personnes de votre maison qui avec vous conversent plus privément et secrètement, soient de bonne vie et sainte; et évitez à votre pouvoir toutes gens de mauvaise renommée.

(1) On appelle ainsi les programmes des distributions de prix dans les lycées et dans les collèges.

Chère fille, mettez si grande entente que vous soyez si parfaite, en tout bien, que ceux qui vous verront et entendront parler de vous y puissent prendre bon exemple.

Chère fille, il me semble que ce seroit bon que vous n'eussiez pas trop grand surcroît de robes ensemble et de joyaux, selon l'état où vous êtes. Plutôt m'est avis que meilleure chose est que vous en fassiez vos aumônes, au moins de ce qui seroit trop; et m'est avis que ce seroit bon que vous ne missiez pas trop grand temps ni trop grande étude à vous parer et atourner; et gardez bien que vous ne fassiez excès en votre ornement, plutôt soyez plus encline au moins qu'au plus.

LES PUITS DE LA COUR DU PALAIS DUCAL, A VENISE.

Nous devons commencer par réparer une erreur qui a été commise dans un de nos précédents volumes (1). Le

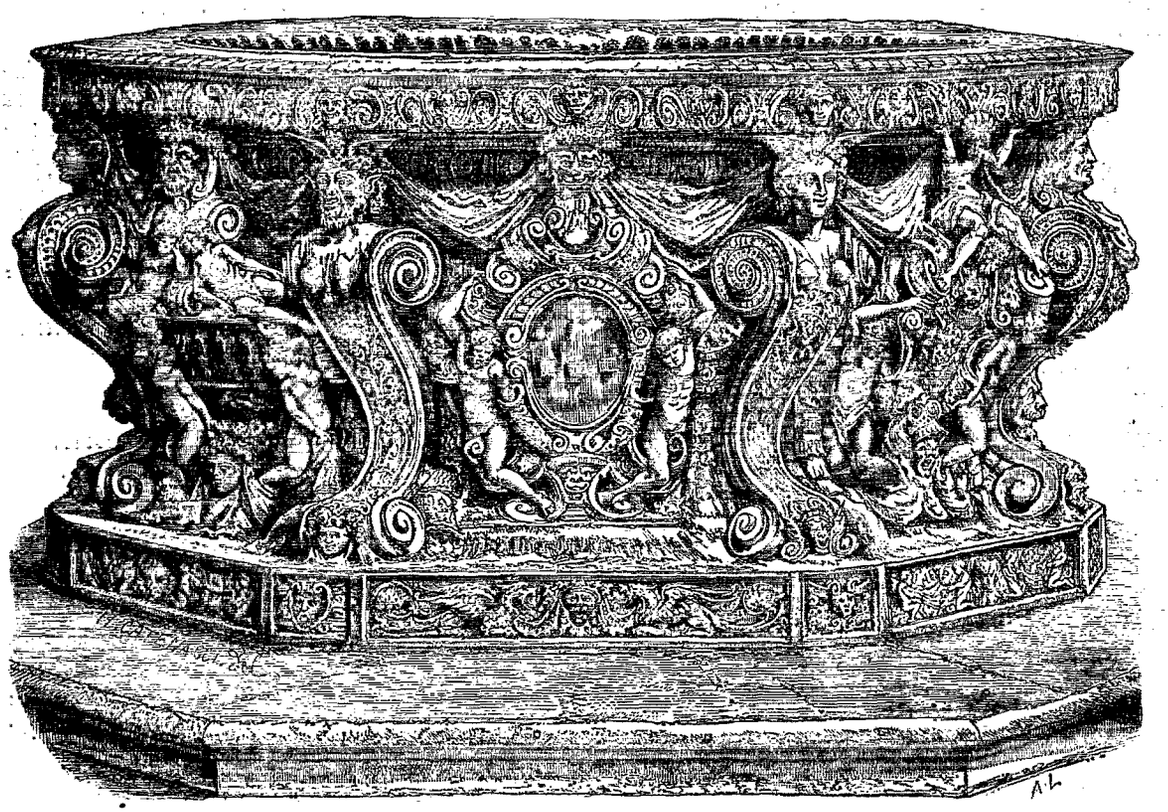

Puits du palais ducal de Venise, par Nicolo de' Conti. — Dessin de Catenacci.

puits dont le dessin a été publié en 1872 n'est pas un de ceux qui décorent la cour du palais ducal de Venise, mais celui qu'on voit, non loin de la statue célèbre de Colleone, sur la petite place triangulaire qui précède l'entrée de l'église de Saint-Jean et Saint-Paul. Les deux gravures qui accompagnent le présent article représentent les deux puits du palais ducal.

L'un d'eux est l'œuvre de Nicolo de' Conti, qui en fondit le bronze en 1556 : c'est ce qu'indique une inscription gravée à l'intérieur, laquelle nous apprend aussi que cet artiste était fondeur d'engins de guerre (*conflator tormentorum*), c'est-à-dire probablement de canons, au service de la république vénitienne. On ne sait rien de plus à son sujet; mais son œuvre montre assez qu'il était homme de talent et de riche imagination.

Le puits est octogone; les huit pans sont séparés par des figures de nymphes et de satyres qui alternent, surmontant des gaînes terminées en pied de bouc ou en pied de lion; autour de chaque pied s'enroulent des dauphins. Nymphes et satyres de leurs bras étendus tiennent suspendues des guirlandes de fleurs et de fruits qui relient ces figures à l'encadrement des bas-reliefs décorant les huit faces. Chacune d'elles est divisée en trois compartiments : en haut est un médaillon encadré par les guirlandes dont nous venons de parler, où l'on voit le portrait de François Venier, qui était doge en 1556, ou des armes, ou le lion de Saint-Marc, ou une inscription; en bas, la figure d'une divinité des eaux; et entre deux, dans un cartouche, est représentée l'histoire des eaux célèbres dans les saintes Écritures : premièrement, au-dessous du portrait du doge, la fontaine de Harad, dont il est parlé au septième livre des *Juges*, où l'armée des Hébreux s'arrêta pour se désaltérer : les uns prirent l'eau dans leurs mains, les autres se courbèrent pour en approcher leurs lèvres : c'est à ce signe que Dieu avait dit à Gédéon de reconnaître les soldats qu'il devait garder pour combattre les Madianites. Ensuite, la piscine probatique et Jésus guérissant le paralytique qui emporte son grabat; puis le miracle opéré par Jésus aux noces de Cana, où il changea l'eau en vin. La quatrième offre l'image de Moïse frappant un rocher dans le désert et en faisant jaillir une source où vint puiser tout le peuple d'Israël; dans la cinquième est figurée la fontaine auprès de laquelle le Sauveur s'entretint avec la Samaritaine; dans la sixième, la barque de saint Pierre et Jésus marchant sur les flots soulevés de la mer; dans la septième, le baptême du Sauveur dans le Jourdain; dans la huitième enfin, Jonas englouti par une baleine. Des statuettes allégoriques sont placées de chaque côté de ces tableaux.

Le second puits porte aussi à l'intérieur une inscription

(1) Voy. t. XL, 1872, p. 21.

qui fait connaître le nom de son auteur, Alberghetti, et la date de 1559, où il fut exécuté. Alberghetti était d'une famille d'origine ferraraise, établie sur le territoire de Trévise, dont plusieurs membres furent d'habiles fondeurs employés à l'arsenal de Venise. Ce puits est comme le premier à huit pans, séparés aussi par des gaînes en forme de volute qui supportent un buste de satyre ou de nymphe, et sont ornées à leur pied d'un masque de triton ou de sirène. Une draperie qui court tout autour du bassin relie ces bustes aux ornements des faces. On voit sur la première un écusson aux armes du doge Venier; deux figures d'enfant lui servent de support. Des figures semblables forment sur chaque face l'encadrement du bas-relief central. Celui de la seconde face représente un combat de dieux marins; celui de la troisième, une scène de bains; un autre combat de tritons ou de dieux marins est sculpté sur la quatrième; sur la cinquième est un écusson aux armes de Laurent Priuli, doge en 1559, époque à laquelle le bronze fut terminé; la sixième représente des sirènes combattant à la surface des flots; le combat des tritons revient sur la sep-

Puits du palais ducal de Venise, par Alberghetti — Dessin de Catenacci.

tième; sur la huitième enfin, on voit Jupiter porté par son aigle au milieu des nuages, et au-dessous des hommes nus autour d'un bassin, les uns y plongeant leurs mains, les autres faisant un geste d'admiration.

Ces compositions n'ont pas, comme on voit, la clarté de celles qui entourent le premier puits, lesquelles sont toutes remarquables par un choix ingénieux et bien appropriées au monument qu'elles décorent. L'œuvre de Nicolo de' Conti est d'une invention plus féconde et d'une exécution plus habile; celle d'Alberghetti, en revanche, est peut-être mieux conçue au point de vue de l'architecture; le parti pris en est plus franc; la construction, mieux divisée, ne disparaît pas étouffée, pour ainsi dire, sous le luxe exubérant de la décoration.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 174.

LXVII

Comme tout le village était ému de la disparition du grand Krause, mes quatre vauriens étaient venus, pour se distraire, rôder autour de la maison, afin de voir comment cela se passe dans une maison où il y a eu un grand malheur.

Dans les dispositions d'esprit où j'étais, je ne fus pas fâché de trouver quelqu'un en faute et de pouvoir tomber sur ce quelqu'un.

Les gamins étaient si occupés de la maison où il y avait eu un malheur, qu'ils ne me virent pas arriver. Je tombai sur eux comme la foudre, et je leur criai : « Attendez-moi un peu, méchants polissons! je vous apprendrai à venir ennuyer le monde! » Il y eut deux soufflets sur deux joues rebondies, il y eut une oreille qui s'allongea démesurément entre mon index et mon pouce; il y eut une déroute générale; des supplications très-humbles tant que les coupables furent à portée de ma main, et des injures très-vilaines quand ils eurent gagné du champ. Le mot « Musaraigne » retentit au milieu des haies et des clôtures, accompagné des épithètes les moins flatteuses; une pierre assez grosse, partie d'une houblonnière, fit voler la poussière à deux pas de moi; et puis, ce fut fini, j'étais maître du champ de bataille.

Cette petite escarmouche avait eu pour effet de me fouetter le sang et de me faire oublier pour le moment l'injustice du père Wæchter et mes propres sottises.

Ma mère et la mère Seckatz étaient près de la paralytique. J'éprouvai un grand trouble en voyant la figure de

cette mère qui avait perdu son fils; je ne la trouvai pas cependant si abattue ni si défaite que je m'y attendais, d'après le récit de la mère Seckatz, mais elle avait néanmoins quelque chose de particulier que je ne saurais pas dire, mais qui me serra le cœur. Je lui demandai de ses nouvelles; elle me répondit que cela n'allait pas si mal que cela aurait pu aller, si elle n'avait pas eu de bonnes amies pour lui tenir compagnie et pour lui donner du courage et de l'espoir.

Les malades et les affligés qui savent lire et qui ont de bons livres à leur disposition sont bien heureux! Dans certains livres, ils puisent du courage, de l'espérance, ou tout au moins de la résignation; dans certains autres livres, ils trouvent une distraction agréable qui les aide à passer le temps, et les empêche de songer toujours à leur chagrin jusqu'à en devenir fous. La pauvre paralytique savait peut-être lire (ce qui n'est pas bien sûr); dans tous les cas, elle n'avait point de livres à sa disposition : ma mère et la mère Seckatz lui tenaient lieu de livres. Ma mère n'avait point sa pareille pour trouver toujours à point la parole qu'il fallait dire pour encourager les gens, pour les fortifier, pour les tirer de leur douleur et les faire entrer dans l'espérance : elle avait si bon cœur! La mère Seckatz avait bon cœur aussi, et une manière à elle de raconter ses mésaventures qui aurait fait rire un huissier.

La malade me regarda pendant une bonne demi-minute et fit compliment à ma mère sur ma bonne mine; ensuite elle détourna la tête et poussa un soupir : cela lui faisait quelque chose de voir un camarade de son garçon.

Pendant que ma mère lui parlait, je jetai un coup d'œil autour de moi. La chambre était si propre et si bien rangée que je reconnus tout de suite la main de ma mère. Je la reconnus encore à un certain changement de dispositions qui ne devait pas être l'effet du hasard. D'habitude, la petite table de sapin où travaillait mon camarade était entre la fenêtre et la porte, sous les yeux mêmes de la paralytique. Ma mère l'avait mise dans le fond de la chambre; les livres et les cahiers étaient rangés dessus avec le plus grand soin. Elle avait pensé que si elle avait toujours cette table sous les yeux, la mère de Krause ne cesserait pas une minute de songer à celui qu'elle y voyait assis d'habitude. Elle y pensait déjà bien assez sans cela.

Marien, assise sur un escabeau, habillait un battoir dont elle s'était fait une poupée.

LXVIII

Le sentier au bord duquel était la maison des Krause partait de la grande route, à l'entrée du village, et conduisait aux champs.

J'avais pensé à conduire Marien du côté des champs, où la promenade est plus variée et plus agréable, et où l'on rencontre moins de monde; mais cette petite peste voulut absolument remonter vers la grande route.

Je dis cette petite peste, parce qu'elle ne semblait pas se douter que je lui sacrifiais mes amusements favoris, et qu'elle paraissait au contraire prendre à tâche de me contrarier. Quand sa mère lui dit que j'étais venu pour la mener promener, elle commença par passer sa main sur son front pour écarter les petites mèches blondes frisotées qui lui tombaient sur les yeux; ensuite, elle me regarda avec défiance, et répondit qu'elle ne voulait pas venir avec moi.

Je fus obligé de lui promettre successivement que sa poupée serait de la partie (quelle abomination que ce battoir enveloppé de chiffons!), que je serais le papa de cette misérable poupée, que je la trouverais très-jolie, que je l'appellerais Sophie, que je la porterais bien doucement dans mes bras, et que je la déshabillerais quand elle aurait envie de dormir.

Une concession en amenait une autre, et Marien me traitait comme si j'étais venu là pour mon plaisir; car plus je cédais, plus elle se montrait exigeante; enfin, elle me fit l'honneur de se lever de son tabouret et de prendre ma main.

J'étais tout penaud d'avoir promis tant de choses humiliantes, mais je me consolais un peu en pensant que nous allions tourner du côté des champs, et que personne ne me verrait dorloter le battoir et lui servir de nourrice.

— Non, pas par là, me dit Marien avec un ton d'autorité. J'aime mieux aller de l'autre côté, et Sophie aussi; n'est-ce pas, Sophie? Ah! voilà Sophie qui veut aller dans les bras de papa. Méchant! s'écria-t-elle en frappant du pied, je te défends de lui mettre la tête en bas.

Le papa de Sophie fut horriblement tenté de jeter sa fille à toute volée par-dessus la haie.

Comme nous allions tourner un coin du sentier, j'entendis un bruit de voix et de pas; mes cheveux se dressèrent sur ma tête à l'idée que j'allais être surpris dorlotant Sophie.

Tout en causant avec Marien, je cachai Sophie sous le pan de ma veste; mais elle avait l'œil aux aguets, car elle se mit aussitôt à pousser des cris perçants.

— Mon Dieu! pensai-je avec angoisse, on va croire que je l'ai battue. Je tirai donc avec dégoût Sophie de sa cachette, et je la tendis à Marien. Mais Marien mit ses deux mains derrière son dos et m'ordonna de porter Sophie comme on porte un enfant, sur les deux bras. J'avais toujours ses cris dans les oreilles, et je craignais qu'il ne lui plût de recommencer; je pris donc Sophie sur mes bras.

Marien trouva encore quelque chose à redire, arrangea Sophie, et me commanda de la bercer tout de suite. J'hésitai un quart de seconde; Marien ouvrit la bouche pour crier, et je me mis à bercer Sophie en lui donnant de furieuses saccades.

Juste en ce moment débouchèrent, en se donnant le bras, les trois filles les plus moqueuses du village.

Mes joues devinrent brûlantes; je baissai les yeux, et, pliant les épaules, je me faufilai le long de la haie pour leur laisser le passage libre.

LXIX

Je croyais en être quitte, lorsque Marien leur dit avec fierté : — Nous promenons Sophie.

— Ah! vous promenez Sophie! dit la plus malicieuse des trois filles.

— Oui; je suis la maman, et Otto est le papa.

— Est-ce que c'est un bon papa?

Marien hésita un instant, et répondit :

— Pas trop! tout à l'heure il tenait Sophie la tête en bas.

Les trois autres pestes riaient sous cape, et moi je sentis parfaitement que je devais faire la figure d'un grand dadais, avec l'abominable Sophie dans les bras. L'excès de ma honte et de mon avilissement me poussa à une action hardie et téméraire. J'espérais me tirer d'affaire en faisant le plaisant aux dépens de Sophie. Je pris donc le battoir de la main droite, et je le balançai le manche en bas, en disant :

— Sois tranquille, Marien, le sang ne lui descendra pas dans la tête.

— Rends-la-moi, rends-la-moi! cria Marien avec un vrai désespoir.

Je me hâtai de la lui rendre, et elle la serra sur son cœur avec une tendresse si vraie que j'en aurais peut-être été touché en toute autre circonstance.

Il n'y a rien de plus odieux que de faire du chagrin à un enfant, sans autre motif que de vouloir faire de l'es-

prit à ses dépens. Je le sentis bien, et j'aurais bien voulu n'avoir pas fait ce que je venais de faire; mais c'était fait, et c'était irréparable.

Les trois pestes entourèrent Marien et se baissèrent pour l'embrasser et la consoler. Tout en la consolant, elles me regardaient de côté, et moi je me tenais debout, les bras ballants, riant jaune et ne trouvant pas un mot pour me défendre.

— Va-t'en! me dit Marien en tendant son petit poing vers moi; va-t'en, tu n'es qu'un méchant, et qu'un... méchant! Je ne veux pas que tu restes là; je ne veux pas que tu me regardes; je ne veux pas que tu regardes Sophie. Jamais, jamais je n'irai avec toi; tu es trop laid et trop méchant.

J'aurais voulu être à cent pieds sous terre; je n'osais pas m'en aller, et je n'osais pas rester; je ne savais que dire, et j'avais honte de me taire.

— Mais va-t'en donc! me cria celle des trois pestes qui avait amené la catastrophe en demandant à Marien si j'étais un bon papa.

Je n'aurais pas mieux demandé que de m'en aller, et même que de me sauver à toutes jambes pour échapper à la torture que j'endurais en ce moment. Mais c'était terrible de penser que Marien allait rentrer à la maison tout en larmes, qu'elle raconterait mes torts à sa manière, et que les trois pestes ne manqueraient pas d'empirer les choses. Je connaissais ma mère, je savais que mon algarade lui ferait beaucoup de peine. Mon Dieu! que faire? que faire?

Tout à coup il me vint une bonne idée.

Sur la planchette où je mettais mes livres, il y avait une petite bouteille de verre blanc qui faisait ma joie et mon orgueil, parce qu'elle contenait des petites baies d'un rouge écarlate avec une tache noire, et que nous appelions des pois d'Amérique. Tous mes camarades connaissaient mes pois d'Amérique, soit de vue, soit de réputation. C'était ce que j'avais de plus précieux au monde, avec une vieille plume de paon et un petit coquillage blanc nuancé de rose, où l'on entendait le bruit de la mer quand on le mettait contre son oreille. Marien connaissait bien mes pois d'Amérique; son frère l'avait amenée deux fois avec lui, et je me rappelais encore quels yeux elle avait ouverts quand j'avais versé les pois sur la table, et comme sa main avait tremblé lorsque je lui avais permis de jouer avec.

— Mais, encore une fois, va-t'en donc! répéta la grande peste.

Je ne lui répondis pas, à elle, parce que je sentais bien que je n'aurais pas pu lui répondre poliment; mais je fis un pas en avant et je dis : — Écoute-moi, Marien!

— Non, méchant, je ne veux pas t'écouter.

— Tu sais bien, mes pois d'Amérique...

Elle me dit : — Va-t-en! d'un ton très-décidé; et aussitôt elle reprit, en étouffant ses sanglots : — Je les connais bien.

— Si tu veux venir avec moi, je t'en donnerai la moitié.

— Non! je n'irai pas avec toi... je les veux tous.

Comme on se laisse entraîner, quand on cherche à se tirer d'un mauvais pas! Je lui dis donc : — Tu les auras tous!

Je n'eus pas plutôt prononcé cette parole téméraire, que je m'en repentis.

LXX

Je m'en repentis, mais du moins je pensai que je pouvais être fier de ma générosité. Marien, si elle avait un peu de cœur et de reconnaissance, n'avait plus qu'à se jeter dans mes bras. Elle n'en fit rien cependant, la petite scélérate. Comme si elle avait compris qu'elle me tenait en son pouvoir, et que j'en passerais par où elle voudrait, elle faisait la difficile et la dédaigneuse.

Voyant qu'elle hésitait, je lui dis de ma voix la plus insinuante : — Tu sais comme c'est joli, quand on les regarde dans la bouteille, et comme c'est amusant quand on les verse sur la table.

— Tu me donneras la bouteille! dit-elle en sanglotant encore un peu.

— Oui, je te donnerai la bouteille.

— Tu ne seras plus méchant avec Sophie!

— Je te le promets.

— Tiens, prends-la, dit-elle avec un grand sérieux.

Elle leva les yeux sur moi. C'était une bien jolie petite fille; pourquoi était-elle si capricieuse?

— Sois tranquille, lui répondis-je.

Alors seulement elle déposa Sophie sur mon avant-bras et me donna sa petite main.

— Allons vite les chercher!... s'écria-t-elle en sautillant.

— C'est cela, lui répondis-je.

Et je me hâtai de l'entraîner loin des trois pestes, qui continuèrent leur chemin en ricanant.

C'est ma mère qui avait la clef de la maison; et je savais bien que nous serions obligés de retourner sur nos pas pour aller la chercher. Mais je ne voulais pas faire route avec les trois filles qui s'étaient moquées de moi. D'ailleurs, Marien avait les yeux rouges, et les larmes avaient laissé des traces sur ses joues; je la conduisis donc jusqu'à un endroit où je savais que je trouverais de l'eau fraîche. Dans un pré, pas très-loin de l'école, il y avait une petite source où nous venions bien souvent boire dans le creux de notre main.

— Pourquoi allons-nous par-là?... me demanda Marien, quand nous fûmes sur le point de franchir la clôture du pré.

— Parce que tu as les yeux rouges, lui répondis-je du ton le plus aimable qu'il me fut possible de prendre; je tremperai mon mouchoir dans la petite fontaine et je te bassinerai les yeux.

— Cela m'est égal d'avoir les yeux rouges, répondit-elle résolûment; je ne veux pas aller par là.

— Tu seras laide si tu as les yeux rouges, et cela fera de la peine à ta maman de voir que sa petite fille a pleuré.

Je ne sais laquelle de mes deux raisons la décida; mais l'essentiel, c'est qu'elle se décida. Je fus obligé de bassiner les yeux de Sophie, qui n'avait pas d'yeux, après quoi Marien se laissa faire.

Nous allions de nouveau franchir la clôture, lorsque je vis Seckatz qui coupait à travers champs pour se rendre au château d'Ordenheim. Il avait la selle de M. le comte sur la tête, et marchait d'un bon pas.

Quand il nous aperçut, il accourut de notre côté et se mit à rire sans façon, en voyant que j'avais été métamorphosé en bonne d'enfants.

— Elle s'ennuyait toute seule, dis-je à Seckatz en manière d'explication, et j'ai pensé que je ferais bien de la promener un peu.

Aussitôt il cessa de rire et se mit à faire sonner les étriers l'un contre l'autre pour amuser Marien. Marien, qui jusque-là avait été beaucoup plus sérieuse que je ne l'aurais voulu, se mit à rire et à battre des mains.

— Veux-tu aller à cheval? lui demanda Seckatz.

— Oh! oui, je le veux bien, répondit-elle d'un air de ravissement, en joignant ses deux petites mains.

— Attends! dit Seckatz.

Aussitôt il déposa la selle sur la barrière de clôture, se mit à quatre pattes, et me pria de lui mettre la selle sur

le dos. Quand j'eus adapté la selle tant bien que mal, je plaçai Marien par-dessus. Aussitôt Seckatz se mit à caracoler comme un vrai cheval; mais, tout en caracolant, il prenait bien garde de ne pas donner des secousses trop fortes. Pour plus de sûreté, je soutenais Marien de la main que j'avais de libre.

— Où est Sophie? me demanda-t-elle tout d'un coup avec une sorte d'effroi.

Je lui montrai que Sophie n'avait pas la tête en bas, et elle parut satisfaite.

— Qu'est-ce que c'est que Sophie? me demanda Seckatz qui était toujours à quatre pattes.

— C'est ma poupée! répondit Marien avec orgueil.

J'eus la malice de me baisser pour montrer Sophie à Seckatz, pensant bien qu'il allait s'écrier : — Ça une poupée, allons donc!

Je fus trompé dans mon attente. Il déclara que Sophie était très-jolie et très-bien habillée, et que ce serait grand dommage de ne pas la faire aller un peu à cheval, elle aussi. Marien fut aussi ravie de cette proposition que de l'hommage rendu à la beauté de sa fille; elle me l'arracha presque des mains et la serra sur son cœur avec de véritables transports de joie.

La suite à une prochaine livraison.

HEURTOIR DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

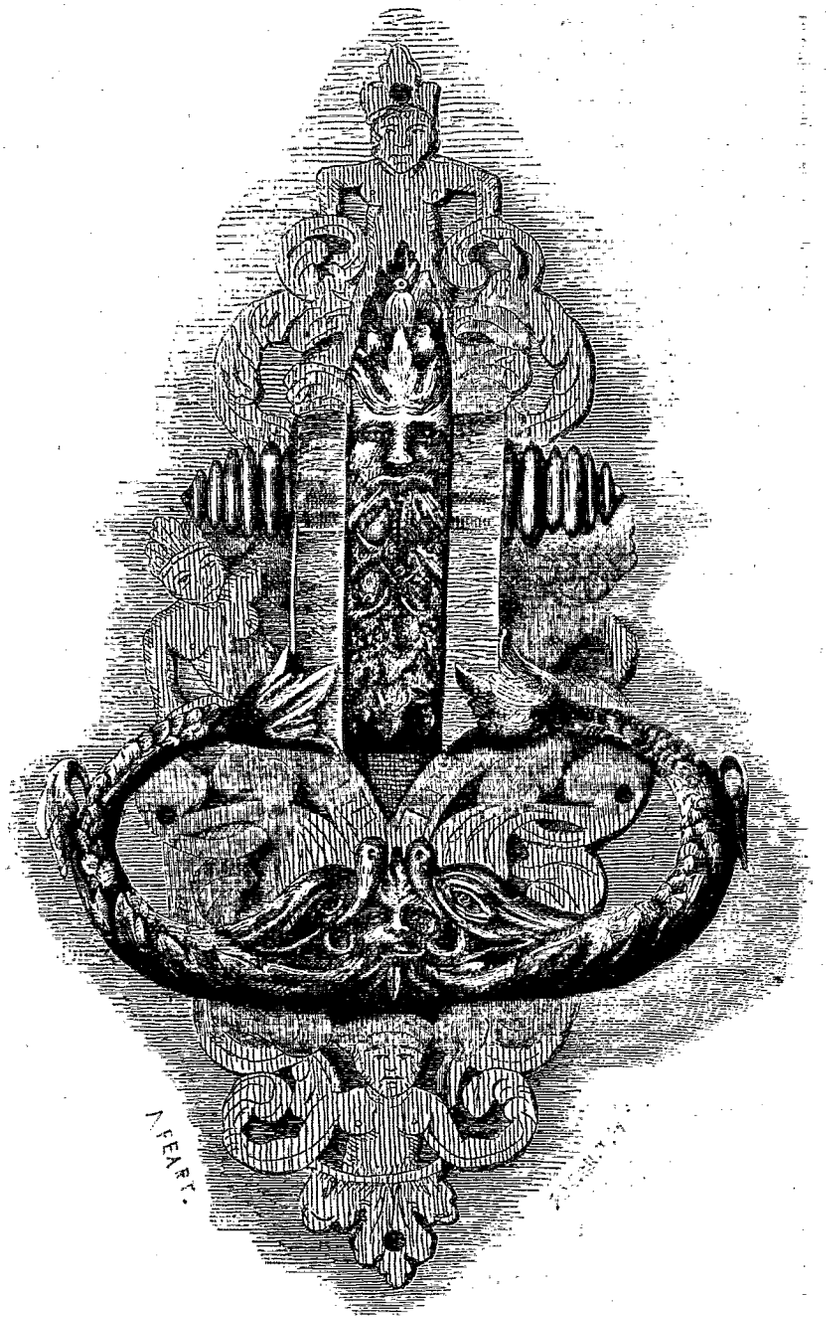

Heurtoir d'une porte de la Hallotière (Seine-Inférieure).

Ce marteau n'est pas enfermé dans une collection : il décore la porte d'une maison de campagne, la Hallotière, dans le département de la Seine-Inférieure. Il a été fabriqué, nous dit-on, au marteau. Sa hauteur est de 34 centimètres.

DEVANT UN CAFÉ MORE, EN ALGÉRIE.

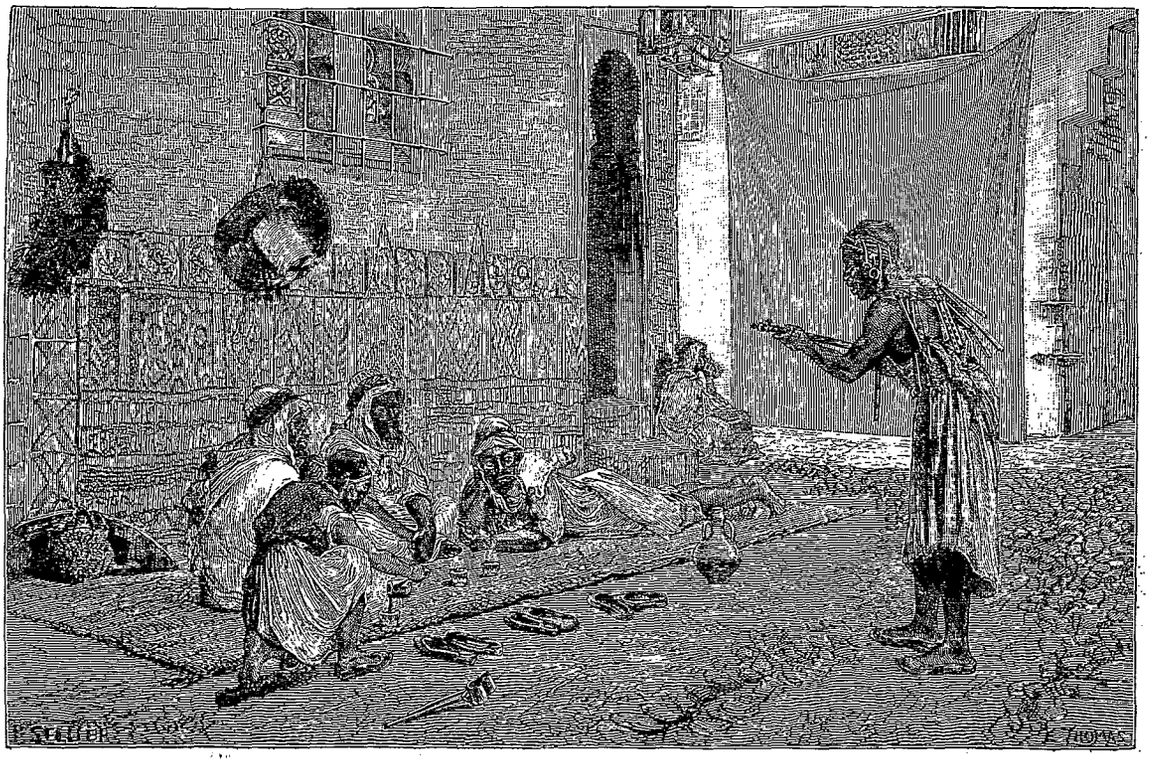

Un *Mahboul*, tableau par A. Bouchet. — Dessin de Sellier.

Ce tableau a été peint d'après nature, en Algérie, dans la province de Constantine.

La scène se passe devant un café more. Trois Arabes du Sahara sont venus s'y reposer à l'ombre. Ils ont quitté leurs chaussures et se sont étendus ou assis, pieds nus, sur une natte : un serviteur leur verse le café. Un peu plus loin, un autre Arabe, plus pauvre peut-être, s'est assis sur une des marches de la porte, et boit de l'eau.

Mais voici que le silence est tout à coup troublé : un fou, un *mahboul négro*, est survenu, et, de même que les musiciens ambulants qui entrent chaque jour dans nos petits cafés, il s'est mis à chanter en grimaçant et en s'accompagnant d'une mandoline. Que chante-t-il? rien de bien récréatif sans doute : ce n'est pas un artiste, et son répertoire n'est pas varié; il répète là, comme tous les jours, quelque vieille complainte ou peut-être simplement des versets du Coran. Mais, qu'il chante et joue mal, qu'il gesticule de la manière la plus sotte et la plus ridicule du monde, aucun de ses auditeurs ne se permettra de témoigner la moindre impatience. Chez nous, on le ferait taire et l'on se hâterait de l'éconduire en lui donnant à peine l'aumône : son importunité attirerait même probablement des reproches au maître du café; là-bas, on l'écoute avec un certain respect. Puisqu'il est fou, n'est-ce pas un illuminé, un esprit supérieur, presque l'égal d'un marabout? Il n'a d'autre profession que la folie, il ne travaille pas, il erre à son gré : en quelque endroit qu'il se présente, on lui sert la nourriture dont il a besoin, on lui donne l'hospitalité.

On peut bien supposer que beaucoup de ces individus n'ont réellement point l'esprit égaré : ils simulent la démence, l'enthousiasme, le fanatisme; c'est un rôle assez facile et très-fructueux. La superstition étrange qu'ils inspirent les encourage souvent à abuser de ce privilége qu'on leur accorde de tout dire et de tout faire selon leur fantaisie.

Au Maroc, à Fez, par exemple, ces sortes de fous peuvent frapper impunément les étrangers, les infidèles, les blesser, les tuer même. Si l'on a le malheur de se trouver sur leur passage, on ne saurait trop se hâter de se les concilier par quelque libéralité : on n'aurait pas à espérer d'être protégé contre eux par les indigènes, qui, très-certainement, au contraire, approuveraient leurs violences.

CE QU'ON LISAIT VERS L'AN 167...

DIALOGUE PAR M. CHARPENTIER (*a*), DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

PERSONNAGES. — UN LIBRAIRE; M. DE FREDEVILLE.

(La scène se passe dans la salle marchande ou galerie du Palais. On peut la voir figurée, d'après Abraham Bosse, dans la gravure de la page 357 de notre vingtième volume, 1852. Sur cette planche, la femme du libraire présente un volume à un jeune gentilhomme.)

LE LIBRAIRE, *à M. de Fredeville qui passe.*

Monsieur, ne voulez-vous rien du nôtre? Quelque livre nouveau : les Délices de l'esprit, de M. Desmarets (*b*); le Grand Cyrus, la Clélie, le Louis d'or, de Mlle de Scudéry (*c*); les Précieuses (*d*); le Baron de la Crasse (*e*). Voyez ici, Monsieur; vous avez accoutumé de me faire l'honneur d'acheter toujours quelque chose à ma boutique.

M. DE FREDEVILLE.

Il est vrai; mais vous me trompez toujours, témoin vos Lettres de Costar (*f*), que vous me vendîtes dernièrement et dont je n'ai pas lu deux pages : il faudra que vous me les changiez contre d'autres livres.

a. Voy. les notes à la fin de l'article.

LE LIBRAIRE.

Très-volontiers, Monsieur. Voulez-vous le Thucydide de M. d'Ablancourt, son César, son Tacite? (*g*)

M. DE FREDEVILLE.

On me dit que ses traductions ne valent rien, et qu'il fait dire aux auteurs des choses à quoi ils n'ont jamais songé.

LE LIBRAIRE.

Voulez-vous des livres de l'histoire de France? J'ai Mézeray (*h*), les Mémoires de Castelnau (*j*), le Froissart (*k*), le Monstrelet (*l*) des belles éditions.

M. DE FREDEVILLE.

Je ne veux que des livres de divertissement, des livres du beau monde, des livres de Cavalier.

LE LIBRAIRE.

J'ai ici les plus beaux romans, tous les dix volumes de Cyrus, la Cléopâtre (*m*), le Pharamond (*n*), le Mitridate (*o*). Si vous êtes curieux, j'ai un Amadis (*p*) relié en maroquin de Levant, qui vient de la bibliothèque de M. de Bassompierre. J'ai eu bien de la peine à l'avoir.

M. DE FREDEVILLE.

Et moi, ils me donnent trop de peine à les lire.

LE LIBRAIRE.

Voulez-vous les six volumes du Recueil des plus belles pièces du temps, où vous en trouverez de M. de Lignière (*q*), de M. Boileau (*r*), de M. Colletet le jeune (*s*), de M.....

M. DE FREDEVILLE.

Ce n'est pas de tout cela que je voudrais me charger.

LE LIBRAIRE.

J'ai les Dernières paroles de Scarron (*t*), la Repentance de Boisrobert (*u*), la Ménagerie de Cotin (*v*), les Entretiens de Sarasin et de Voiture dans les champs Élysées (*x*), l'Apologie de Girac contre Costar (*y*). J'ai les deux pièces de M. de Lignière contre *la Pucelle*, qu'on a fait imprimer en Hollande, sur le manuscrit même que M. Chapelain avait fait saisir, et qui s'est heureusement échappé.

M. DE FREDEVILLE.

Fait-on encore des livres contre ce poëme?

LE LIBRAIRE.

Oh! oui, Monsieur. J'en ai une très-belle en grand papier, si vous en étiez curieux.

M. DE FREDEVILLE.

Je vous en rends grâces; j'en ai une que je vous troquerai.

LE LIBRAIRE.

C'est pourtant un fort bon livre; il s'en est fait plusieurs éditions en très-peu de temps.

M. DE FREDEVILLE.

Pensez-vous m'en faire accroire? Sans réimprimer un livre une seconde fois, vous en pouvez faire six éditions consécutives : il n'y a qu'à changer le premier feuillet.

LE LIBRAIRE.

Ah! ah! Monsieur, vous savez tous nos secrets.

M. DE FREDEVILLE.

Oui, je sais tous les secrets dont les auteurs se servent pour établir leur réputation. J'ai bu autrefois à l'auberge avec un auteur qui avait été grand ami de Théophile (*z*), et qui m'a bien appris d'autres tours.

LE LIBRAIRE.

Si tout le monde avait autant d'esprit que vous, nous ne vendrions guère de livres.

M. DE FREDEVILLE.

Au contraire, vous en vendriez davantage, pourvu que vous en eussiez de bons.

. . . . . .

Tout le reste du dialogue est à lire; mais il est trop long pour être reproduit en entier. On le trouve dans le *Carpenteriana*. M. de Fredeville s'y moque de Chapelain, de son avarice sordide malgré ses sept mille livres de rente; de ce qu'il est toujours mal peigné, mal vêtu, portant un pourpoint rattaché avec des épingles, des manchettes trouées, des roses de souliers qui tombent par pièces, un vieux chapeau qui ne porte plus de marque d'avoir été peint ou non.

M. de Fredeville dit de Cotin qu'il a plus besoin de bouillons rafraîchissants que d'autre chose, et de Scudéry qu'il avait été à Saint-Germain pour se faire expédier un privilége où il fait dire au roi qu'il a commandé des troupes dans le royaume, quoique à la vérité il n'ait jamais commandé d'autres troupes que celles de l'hôtel de Bourgogne et du Marais, et quelques autres troupes de comédiens de campagne.

Enfin M. de Fredeville tourne en ridicule ce qu'il appelle le « baragouin » de Racan, et n'épargne pas Corneille, qui, « avec son patois normand, vous dit franchement qu'il ne se soucie point des applaudissements qu'il obtient ordinairement sur le théâtre, s'ils ne sont suivis de quelque chose de plus solide. »

Cette dernière épigramme de M. de Fredeville ne donne pas envie de rire lorsque l'on songe à la misère du grand Corneille pendant ses dernières années.

NOTES.

a. François Charpentier, né en 1620, à Paris; il est mort en 1702. Membre de l'Académie française en 1651, il était aussi un des premiers membres de l'Académie des inscriptions et médailles établie en 1663. Parmi ses ouvrages, on peut citer : la *Défense de l'excellence de la langue françoise*, une *Vie de Socrate*, et les *Dits mémorables* de ce philosophe.

b. Desmarets de Saint-Sorlin, de l'Académie française. Né en 1595, mort en 1687. C'était un des habitués de l'hôtel de Rambouillet. On lit encore aujourd'hui ses *Visionnaires*, suite de scènes où l'on trouve beaucoup d'allusions intéressantes pour l'histoire littéraire du temps. On a oublié ses tragédies, son poëme de *Clovis* et les ouvrages mystiques de la fin de sa vie. *Les Délices de l'esprit* étaient un recueil de pensées extraites de ses livres.

c. Madeleine de Scudéry, née en 1607, morte en 1701. Ses romans, *Artamène ou le Grand Cyrus* et *Clélie*, furent quelque temps très à la mode. Ses *Conversations* méritent encore d'être lues. Quant au *Louis d'or*, le libraire paraît faire une ellipse : c'est un opuscule d'Isnard de Castres, ami de Pellisson, qui donna lieu à une lettre de Mlle de Scudéry.

d. Sans doute la comédie de Molière, jouée en 1659, et qui porta un si rude coup au jargon maniéré du temps.

e. *Le Baron de la Crasse* est une comédie en vers et en un acte, du comédien Raymond Poisson. Représentée pour la première fois, au mois de juin 1662, sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, elle eut un très-grand succès. De Visé, dans ses *Nouvelles nouvelles*, dit, en 1663 : « Plus on la voit, plus on la veut voir, et quoique, depuis un an qu'elle est faite, on l'ait jouée presque tous les jours de comédie, chaque représentation y fait découvrir de nouvelles beautés. » Le mot « beautés » est tout à fait impropre, Les frères Parfait ont dit plus justement : « Cette pièce n'est pas bonne, mais elle est gaie. »

L'auteur a fait entrer dans le cadre de sa comédie une petite farce intitulée *le Zig-zag*, en vers de huit syllabes.

Le baron de la Crasse est cité dans la note sur l'usage de gratter du peigne à la porte, t. XLIV, 1876, p. 263.

f. Costar (Pierre), né en 1603, à Paris; mort au Mans, en 1660. Il était entré dans les ordres, mais c'était un abbé mondain. Mme de Rambouillet l'avait admis dans son cercle. Celui de ses ouvrages qui eut le plus de succès fut sa *Défense des œuvres de M. de Voiture* (1653); il lui valut une pension de 500 écus. Ses *Lettres* sont pleines de pédantisme.

g. D'Ablancourt (Nicolas Perrot), né en 1606, mort en 1664; membre de l'Académie française. On a appelé ses traductions « les belles infidèles. » On lui reprochait de se préoccuper plus d'élégance dans son style que de l'exacte reproduction des textes. Il fut cependant longtemps considéré comme écrivain d'un grand mérite et que l'on proposait pour modèle aux jeunes auteurs.

h. Mézeray (François-Eudes de), né en 1610, près d'Argentan; mort en 1683; membre de l'Académie française. Son titre au souvenir est son *Histoire de France*, dont le style, quoique vieilli, reste original et agréable, et dont la meilleure partie est la période de Louis IX à Louis XIII; on la consulte encore.

j. Castelnau (Michel de), né vers 1520, en Touraine; mort en 1592. Ses *Mémoires*, où il a résumé ses campagnes et ses missions diplomatiques, donnent l'idée d'un esprit juste et pénétrant.

k. Froissart, né en 1337, mort vers 1410. — Voy. nos Tables.

l. Monstrelet (Enguerrand de), né vers 1390, mort en 1453. Sa *Chronique*, suite de celle de Froissart, ne l'égale pas en mérite.

m. Cléopâtre, par la Calprenède. Gautier de Costes de Calprenède est né vers 1610, mort en 1663. La publication de son roman de Cléopâtre dura douze ans à partir de 1618 et eut un grand succès, ainsi que *Cassandre*, en dix volumes. Mme de Sévigné parle de ces ouvrages avec éloge. Il a composé aussi une dizaine de tragédies ou tragi-comédies.

n. Pharamond ou Faramond, ou l'Histoire de France, par la Calprenède.

o. Mitridate. *La Mort de Mithridate* (1637), tragédie par la Calprenède.

p. Amadis de Gaule, roman espagnol imité de nos romans français de la Table ronde. Il s'agit sans doute ici d'une traduction de la version de Garcia Ordoñez de Montalvo par Herberay des Essarts, sous François Ier.

q. Lignière ou Linière (François Payol de), né en 1628, à Paris; mort en 1704. Auteur de chansons et d'épigrammes. Boileau l'a appelé « le poëte idiot de Senlis. »

r. Boileau. Il n'était pas encore au rang où l'a mis la postérité. Le libraire place indifféremment *monsieur* Boileau entre Linière et Colletet.

s. Colletet (François), né à Paris vers 1628, mort vers 1680. On cite quelquefois des vers de ses *Tracas de Paris*. Charpentier le nomme « le jeune » pour le distinguer de son père Guillaume Colletet, né en 1598, à Paris, mort en 1659, et qui était plus véritablement poëte. Ses œuvres ont été réunies sous le titre d'*Art poétique*. Il avait été membre de l'Académie française dès sa création. Il avait entrepris, en 1676, un *Journal des affaires de Paris* qui serait aujourd'hui intéressant; mais, sur un rapport de la Reynie, le roi en défendit la publication.

t. Les Dernières paroles de Scarron. Scarron était mort en 1660. On publia, en 1660, une poésie intitulée : *la Pompe funèbre de M. Scarron.*

u. L'abbé François le Metel de Boisrobert, né en 1592, à Caen; mort en 1662; membre de l'Académie française; auteur de tragi-comédies, comédies, épîtres, etc.

v. L'abbé Charles de Cotin, né en 1604, à Paris; mort en 1682; aumônier du roi; ridiculisé par Boileau et par Molière, qui l'a mis en scène dans les *Femmes savantes* sous le nom de Trissotin (Tricotin). Sa *Ménagerie* est une satire contre Ménage; elle a été publiée en 1666.

x. Sarasin (Jean-François), né en 1605, mort en 1654, à Pézenas; moins connu pour ses poésies que par sa *Conspiration de Wallenstein*, sa *Relation du siége de Dunkerque*, et son Apologie de la morale d'Épicure. Voy. son portrait et sa biographie dans notre tome XXXVIII, 1870, p. 49. — Voiture, de l'Académie française, né en 1598, mort en 1648, était très-apprécié à l'hôtel de Rambouillet; il n'a pas été sans influence sur les progrès de la prose française. On rencontre quelquefois une poésie qui a pour titre : *la Pompe funèbre de M. Voiture*, par Sarazin.

y. L'Apologie de Girac contre Costar. Girac est mort en 1663. Balzac l'avait engagé dans une querelle littéraire avec Costar au sujet de l'édition posthume des Lettres de Voiture. C'était un écrivain érudit et correct, mais d'un style arriéré.

z. Théophile de Viau, né en 1590, mort en 1626, auteur de la tragédie de *Pyrame et Thisbé*. Accusé d'avoir composé un livre détestable, il fut condamné à la peine de mort, commuée en exil : on doute aujourd'hui de sa culpabilité. Il revint à Paris, grâce au duc de Montmorency, et y mourut à l'âge de trente-six ans.

DES INSCRIPTIONS DANS LES VERRIÈRES.

VITRAUX NOTÉS EN PLAIN-CHANT.

Grâce à la vive impulsion imprimée de nos jours aux études historiques, différentes sources trop longtemps inexplorées ou méconnues commencent à solliciter l'attention des curieux. C'est ainsi qu'un heureux élan, malheureusement bien tardif, porte non-seulement les archéologues avoués, mais de simples amateurs, à relever et à transcrire les inscriptions éparses sur les murs ou sur le sol de nos vieux monuments, où chaque jour en voit disparaître.

De toutes parts surgissent donc de zélés épigraphistes, dont le zèle est appelé à rendre de sérieux services aux historiographes et aux généalogistes.

Nous croyons devoir appeler tout spécialement l'attention des chercheurs sur un genre d'inscriptions que leur fragilité expose plus que beaucoup d'autres à une prompte destruction, tandis que la position qu'elles occupent en rend presque toujours pénibles et parfois très-difficiles la découverte et la lecture. Nous voulons parler de celles qui se trouvent dans les verrières.

On se contente, en général, d'y relever les quelques lignes qui signalent les donateurs, lignes placées d'ordinaire à la partie inférieure du vitrail. Mais il existe fréquemment, dans les parties supérieures, dans les flammes ou les rosaces, parfois même dans les recoins où l'on serait le moins tenté de les aller chercher, des fragments épigraphiques qui sont comme un défi jeté aux meilleures vues.

Il faut, pour les déchiffrer, ou s'armer d'instruments d'optique, ou tenter une ascension parfois assez difficile.

C'est ainsi qu'en étudiant, non sans courir quelques dangers, les splendides verrières de l'église Notre-Dame de Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure), verrières souvent décrites, nous y avons découvert, en sus des inscriptions précédemment publiées :

1° Les armes et le nom d'un gouverneur anglais qu'on n'aurait guère soupçonné d'être un des bienfaiteurs de l'église de Caudebec, puisque Thomas Basin, enfant de cette ville (1), le qualifie « larron non moins impie que cruel » (*sævissimus et impiissimus prædo*);

2° Une inscription de l'an 1324, égarée dans une vitre de la fin du quinzième siècle;

3° Des broderies formées de lettres et servant de bordure aux élégants vêtements de personnages du seizième siècle;

4° Le texte complet du Symbole des apôtres, offrant des variantes légères avec la formule actuelle;

Chaque article est inscrit sur une banderole, en phylactère (2), que tient l'apôtre auquel il est attribué;

5° Divers fragments d'anciennes liturgies;

6° Enfin, deux répons notés en plain-chant, portés par des groupes d'anges, de la fin du quinzième siècle.

Les deux répons sont complets. Nous avons retrouvé l'un d'eux dans des manuscrits liturgiques de la Bibliothèque municipale de Rouen, du treizième et du quatorzième siècle; l'autre, jusqu'à présent, ne nous est apparu que sur le vitrail de Caudebec.

Le plain-chant dans les vitraux semble, du reste, fort rare. Il ne nous en a été signalé, jusqu'à ce jour, qu'un exemple, dans une église des environs de Bruges dont on n'a pu nous dire exactement le nom.

TÊTES AUTOMATIQUES.

On donne ce nom à certains morceaux de sculpture en bois qui existent encore dans quelques églises, surtout dans celles de la Péninsule. — La Revue des sociétés savantes des départements signale, d'après M. de Salies : 1° une belle tête du seizième siècle, venant du Mans, qui remue la mâchoire; 2° une tête moresque à longue barbe roulant les yeux et remuant la mâchoire, de la cathédrale de Barcelone (3); 3° trois têtes de saint Savin de Lavedan, accrochées, sous Louis XV, à un orgue datant de 1562. Le premier organiste de cette église, vieillard presque nonagénaire, témoigne avoir vu dans sa jeunesse ces têtes remuer lorsque l'orgue préludait en jouant certains airs. Le jour de Pâques, à l'issue de la grand'messe, on plaçait un œuf dans chaque bouche, et, mettant le jeu en mouvement,

(1) Voy. t. XXXIII, 1865, p. 19.

(2) Phylactère, petit morceau de peau ou de parchemin que les juifs s'attachaient au front ou au bras, et sur lequel étaient écrit des passages de l'Écriture sainte.

(3) Voy. t. IX, 1841, p. 208.

ces œufs écrasés jaillissaient sur la foule. M. de Salies montre encore une autre tête aux Augustins de Montoire, dite Gallimon, et une seconde provenant d'Avenières-lez-Laval : « Un des yeux tourne de haut en bas, l'autre remue de droite à gauche, la mâchoire s'enflant et se contournant. »

DE QUELQUES POLYPIERS.

Voy. la Table de quarante années, au mot MADRÉPORES.

Nous rassemblons dans ces deux gravures un certain nombre de polypiers appartenant à des genres très-différents, mais originaires des mêmes régions marines, pour

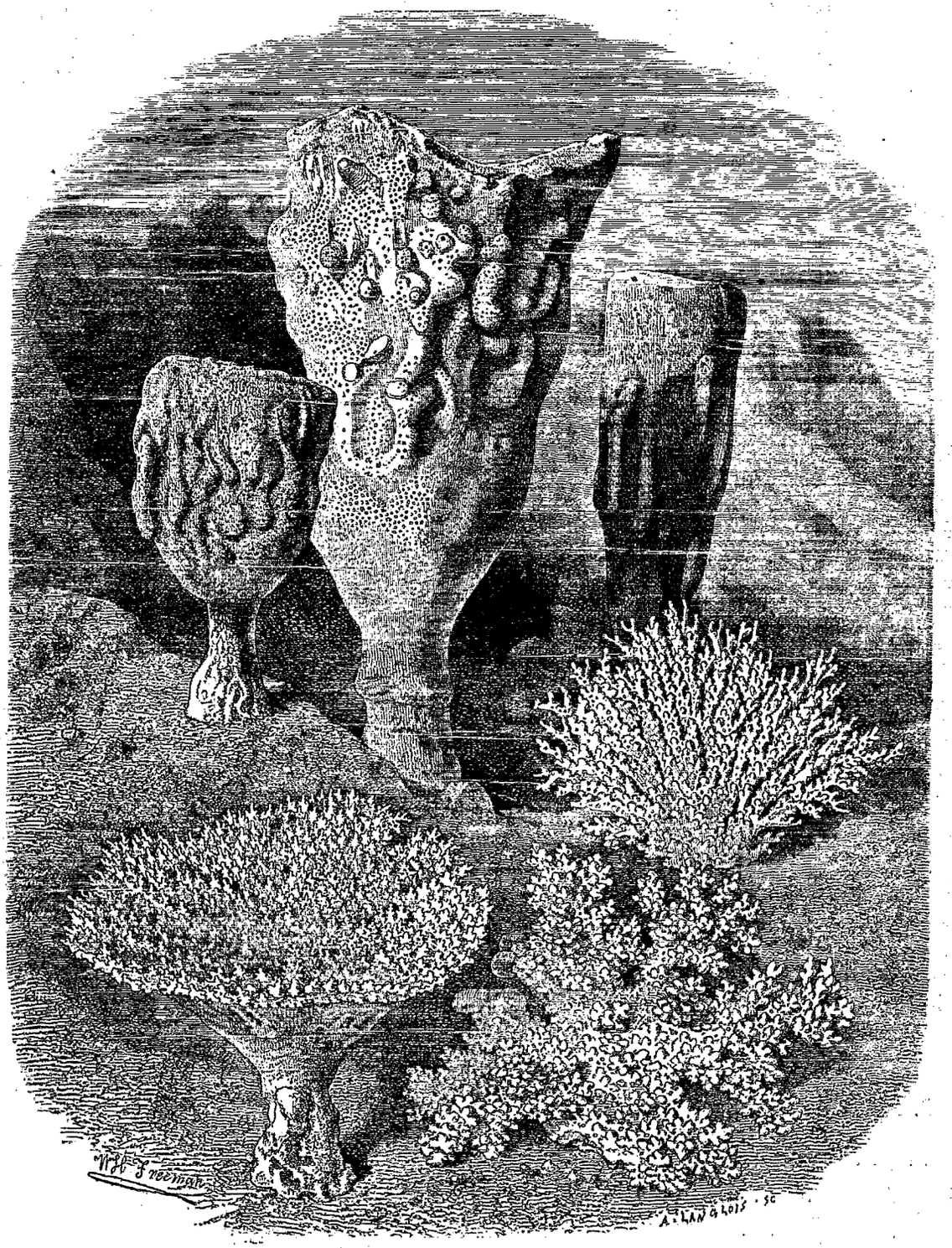

Polypiers du détroit de Malacca. — Dessin de Freeman.

montrer la variété et la singularité des formes qu'affectent ces curieuses productions.

Les unes, rigides masses pierreuses, se dressent d'abord sur un pied à base élargie, puis s'évasent en un disque épais, creusé vers le centre, dont toute la surface supérieure est hérissée d'aspérités aiguës; ou bien elles forment un amas de tiges indéfiniment ramifiées qui tantôt s'épanouissent en tous sens, tantôt s'étalent par terre : on croirait avoir sous les yeux de petits rochers rongés, découpés à jour par le lent travail des eaux. (Ce sont les trois espèces de madrépores qui occupent le bas de la première gravure.)

D'autres (les deux millépores du bas de la seconde gravure) se composent de larges lames plates et d'une seule pièce, ou bien de menues ramures, de crêtes bizarrement contournées, que l'on a comparées aux cornes du renne et de l'élan.

D'autres polypiers (ceux de la partie supérieure de la première gravure) prennent l'apparence de coupes massives ou de grands gobelets allongés dont les flancs sont bosselés de saillies irrégulières semblables à de grossières sculptures.

Certaines espèces (dont notre seconde gravure présente trois spécimens) diffèrent profondément des précédentes;

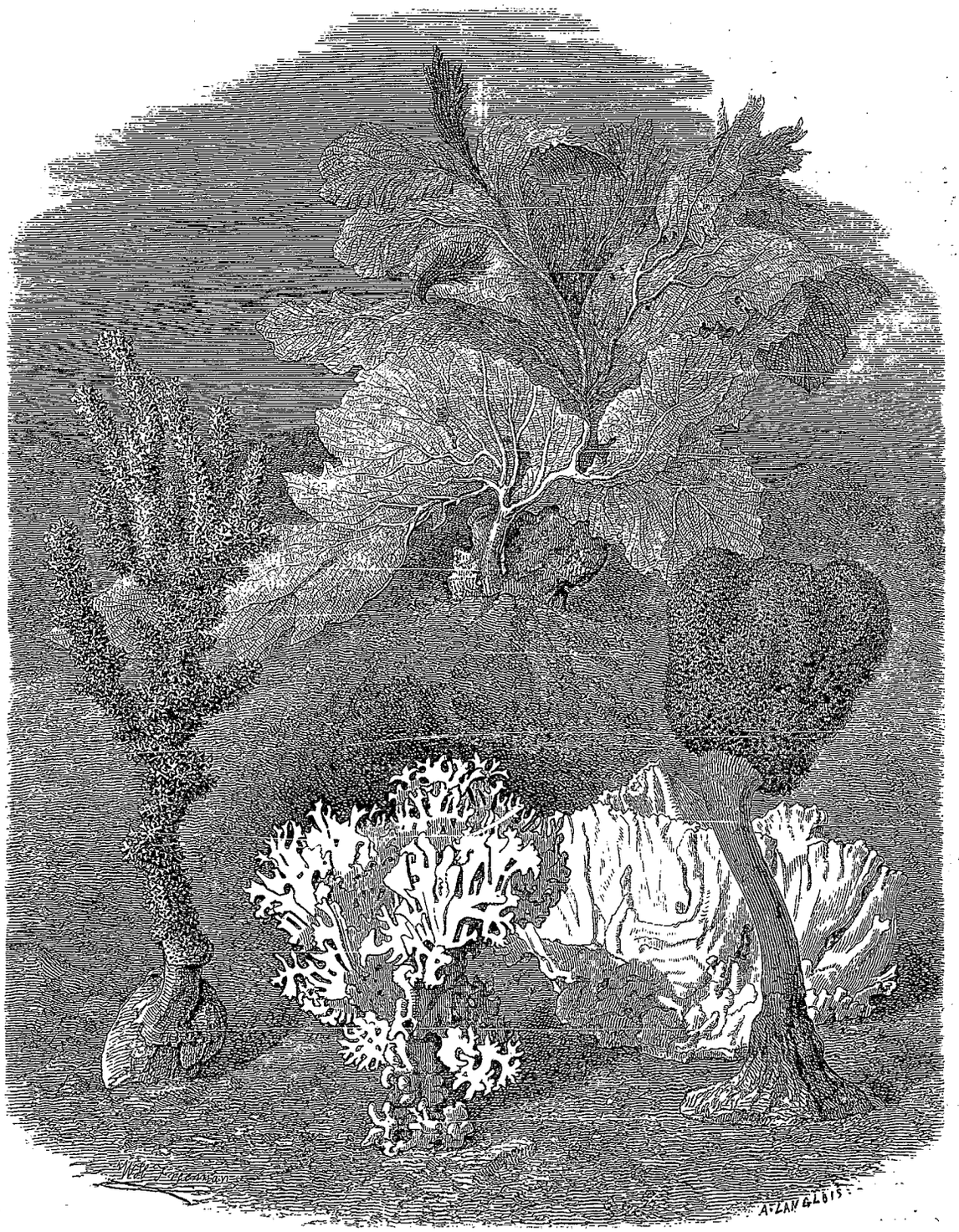

Polypiers des Antilles et des mers d'Amérique. — Dessin de Freeman.

elles s'éloignent tout à fait des minéraux et semblent appartenir au règne végétal. Les unes se terminent par une masse spongieuse, élastique, offrant l'image d'un gros champignon; d autres ont l'aspect d'élégants petits arbustes au feuillage délicat, ou bien, rappelant nos belles plantes ornementales, étalent en éventail de larges feuilles aux contours gracieusement découpés et sur lesquelles on distingue le fin réseau des nervures.

Tout le monde sait que ces singulières productions, dont on a longtemps ignoré la nature, sont dues à de petits animaux marins, pourvus d'un canal digestif, d'une bouche, et de tentacules effilés au moyen desquels ils attirent ou

même saisissent leur nourriture. Ces animaux vivent toujours en nombreuses sociétés; la partie antérieure de leur corps est molle, mais le manteau qui revêt la partie postérieure, et dans lequel la tête se retire à volonté, s'endurcit d'une sécrétion spéciale, tantôt cornée et souple, tantôt calcaire et rigide, qui s'agglutine avec celle des polypes environnants et contribue à former le polypier. Quel détail d'organisation ou quel instinct détermine le groupement des polypes selon telle ou telle forme, invariable pour chaque espèce? Ce point restera sans doute longtemps un mystère.

PRIÈRE.

Il y a quelques années, on pouvait lire, sur le panneau de la boiserie d'une alcôve, dans une vaste maison de la rue Saint-Ambroise, à Bourges, la prière suivante, écrite au crayon et dans la forme textuelle ci-après :

Grand Dieu! protége ceux
qui veulent le bien; réprime
ceux qui veulent le mal.
Marque tes enfants au
front, afin que les impies
les respectent.
Détruis le règne obstiné
des Scribes et des Pharisiens.
Ouvre un chemin au voyageur
qui cherche tes sanctuaires...
Prends soin des enfants de
la veuve. Ouvre l'oreille
du sourd et l'œil de l'aveugle.
Ton calice n'est plus amer
depuis que tes lèvres y
ont trempé. Dans nos
nuits d'agonie, nous
cherchons la trace de tes pas au
jardin des Olives,
et nous espérons, parce que
tu as ennobli nos souffrances,
parce que tu as fait de
Dieu un refuge contre les hommes.

GEORGE, 24 juillet 1836. (1)

ARBRES CÉLÈBRES DANS L'ANTIQUITÉ.

Parmi les arbres les plus anciens et les plus vénérés de la Grèce, Pausanias cite un saule à Samos, un chêne à Dodone, un olivier sur l'acropole d'Athènes.

Pline donne l'énumération d'arbres gigantesques, dans le creux de quelques-uns desquels il y avait largement place pour plusieurs hommes.

Un pin piquier de l'Ida avait environ deux cent vingt pieds de hauteur.

En Lycie, Licinius Mucien prit un repas, avec douze convives, dans le tronc d'un platane.

Les poëtes grecs et latins ont célébré un autre platane, près de Gortyne, dans la Crète.

ROUENS, FLEURETS ET BLANCARTS.

On désignait, sous ces trois noms de *rouens*, *fleurets* ou *blancards*, des toiles de lin qui, de Rouen, s'expédiaient toutes en Espagne, et de là dans le nouveau monde.

Cette industrie, qui prit naissance dès le seizième siècle, a duré jusqu'au commencement du dix-neuvième. Ces toiles étaient toutes fabriquées dans le Lieuvin normand.

La vente de ces toiles fortes, qui n'était permise qu'à la halle de Saint-Georges-du-Vièvre, s'élevait chaque année à trois millions cinq ou six cent mille livres de ce temps-là, ce qui peut bien équivaloir à douze millions d'aujourd'hui.

Il y a sur tout cela une brochure fort intéressante de M. A. Moutier, de Pont-Audemer (Eure).

La fabrication des rouens, fleurets et blancards a fait longtemps une des principales richesses des villes de Pont-Audemer, Lisieux et Bernay.

Malheureusement, il y eut, au dix-septième siècle, pour cette industrie, un moment de décadence, attribué à la réglementation trop sévère et trop minutieuse de Colbert, en ce qui concernait les toiles normandes.

Survint, au siècle suivant, la révolution. Elle proclama le principe de la liberté dans l'industrie. Presque immédiatement la fabrication reprit sur une vaste échelle; les *toiles de Saint-Georges* furent créées, et le commerce des toiles et du lin redevint florissant.

Cette fabrication des toiles de lin en Normandie ne devait subir une nouvelle atteinte que par l'introduction dans cette contrée de l'industrie cotonnière; les rouens, fleurets et blancards furent remplacés par les *rouenneries* ou toiles de coton.

INSECTES NUISIBLES.

LA CHRYSOMÈLE DE LA POMME DE TERRE.

La pomme de terre, qui s'est si merveilleusement acclimatée sur notre sol, et qui entre pour une si large part dans l'alimentation de la France, se trouve menacée par un fléau comparable sous certains rapports à celui qui devaste actuellement nos vignobles. C'est encore un insecte, et un insecte américain, qui cherche à s'implanter au milieu de nos cultures; mais ici il ne s'agit plus d'un puceron microscopique; l'ennemi est un coléoptère de dimensions assez respectables, appartenant à cette terrible famille des chrysomélides qui compte dans son sein les eumolpes, les altises, et tant d'autres insectes nuisibles dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Ce coléoptère a été décrit pour la première fois, en 1824, par Say, dans le Journal de l'Académie de Philadelphie (vol. III, p. 453), sous le nom de *Chrysomela decemlineata* (Chrysomèle à dix lignes), et rapporté plus tard, par d'autres entomologistes, soit au genre *Doryphora*, soit au genre *Leptinotarsa*. Les agriculteurs des États-Unis le connaissent depuis longtemps et l'appellent tantôt *Potato Beetle* (scarabée des pommes de terre), tantôt *Colorado*, parce qu'il a été trouvé primitivement sur les bords du rio Colorado. Toutefois, le doryphore est loin d'être confiné dans le *Far-West* et dans le voisinage des montagnes Rocheuses; il est répandu dans une grande partie des États-Unis, où, après avoir vécu d'abord sur les solanées indigènes, il s'est abattu plus tard sur les pommes de terre cultivées. Celles-ci lui fournissant une nourriture plus abondante et plus substantielle que leurs congénères à l'état sauvage, il a singulièrement prospéré et s'est multiplié avec une incroyable rapidité. Comme, d'après les renseignements fournis par les naturalistes américains, il y a dans cette espèce d'ordinaire deux générations par an, et même une troisième quand l'automne est exceptionnellement chaud, et que chaque femelle pond de soixante-dix à cent vingt œufs, quelques couples suffisent à infester un champ tout entier. L'hiver n'arrête nullement les progrès du fléau, car, à l'approche de la mauvaise saison, les insectes adultes s'enfoncent pour la plupart dans le sol à une profondeur qui varie de cinquante centimètres à un ou même deux mètres, et restent engourdis jusqu'au retour du printemps.

A l'état d'insecte parfait, le doryphore ressemble par

(1) On croit pouvoir attribuer ces lignes à un auteur célèbre.

ses dimensions et ses formes générales aux chrysomèles que l'on trouve dans nos contrées sur les saules et les plantes aquatiques; mais au lieu d'offrir, comme la plupart de nos espèces européennes, une coloration bleue ou verte à reflets métalliques, il est d'un jaune vif, avec des taches et des lignes noires régulièrement disposées. Sur la tête il porte une marque de forme triangulaire; sur le thorax, deux lignes courtes, confluentes en arrière et divergentes en avant, comme les deux branches d'un Y, et, de chaque côté, six points noirs; sur chaque élytre, cinq lignes longitudinales, une externe, une interne qui se confond plus ou moins avec la suture, et trois médianes qui se réunissent du côté du sommet; enfin, sur la face inférieure du corps, quelques incisions et deux ou trois séries de taches ventrales sombres. C'est à la présence de ces dix bandes noires sur les élytres (cinq de chaque côté) que le *Doryphora* doit son nom spécifique de *decemlineata* (à dix lignes).

Dans un rapport à la Société d'agriculture, M. le professeur Blanchard constate que sous la latitude de Saint-Louis (Missouri), le doryphore se montre dès le mois d'avril, et que la femelle commence à pondre, aussitôt que la végétation est un peu développée, une centaine d'œufs qu'elle colle par petits paquets à la surface des feuilles. De ces œufs sortent bientôt des larves qui rongent le feuillage, grandissent peu à peu et se transforment en nymphes à découvert et à l'air libre, comme celles de nos chrysomèles. Enfin, quinze à vingt jours plus tard, apparaissent les adultes, ces coléoptères aux élytres jaunes rayées de noir, dont nous avons donné ci-dessus la description.

C'est en 1864 et en 1865 que le colorado s'est montré sérieusement nuisible dans les États du centre de l'Union américaine, tels que l'Iowa, l'Illinois et le Missouri; heureusement, à cette époque, des gelées hâtives flétrirent le feuillage; et quand un automne singulièrement doux eut réveillé les doryphores déjà plongés dans leur sommeil hivernal, les coléoptères phytophages ne trouvèrent plus rien à se mettre sous la dent et périrent en masse. En 1868, le fléau sembla s'éloigner de l'Illinois pour s'étendre vers le nord, dans le Michigan et sur les bords des lacs Huron et Saint-Clair. A l'aide de débris flottants, les doryphores franchirent ce dernier lac au niveau de Détroit, et gagnèrent la rive canadienne, tandis que d'autre part ils envahissaient la Pensylvanie. Bientôt après, en 1871, les confins de cet État et de celui de New-York, et toute la région comprise entre la rivière Saint-Clair et le Niagara, se trouvèrent infestés de ces animaux malfaisants, qui, chose remarquable, à la même époque, dans le voisinage des montagnes Rocheuses, respectaient les champs de pommes de terre, et ne se rencontraient que sur une plante sauvage, le *Solanum cornutum*. Enfin, en 1873, les *Potato Beetles* apparurent dans le Maryland et commencèrent à exercer dans la Pensylvanie et l'État de New-York des ravages si considérables, que le gouvernement de Washington chargea une commission spéciale de se transporter sur les lieux et de lui faire un rapport sur cette question. L'extension du *Doryphora decemlineata* doit-elle susciter en Amérique, dans sa patrie d'origine, des craintes aussi vives que celles qui ont été causées dans nos contrées par l'apparition du *Phylloxera*? Évidemment non. Au lieu d'être à peine visible à l'œil nu et de s'attaquer aux parties souterraines de la plante, comme le phylloxera, le *Doryphora* est, en effet, un insecte qui mesure de dix à douze millimètres de long, qui vit et se tranforme sur les parties vertes, qui ne se retire dans le sol que pendant la mauvaise saison, et peut conséquemment être saisi et anéanti au prix de certains efforts. Pour en venir à bout, un entomologiste américain, M. Schimer, avait conseillé d'alterner les cultures, ou mieux encore d'avoir recours à des variétés hâtives de pommes de terre, dont les tubercules auraient été récoltés au mois d'août; en plantant l'année suivante au mois de juillet seulement, on serait parvenu, d'une part, à affamer les larves écloses en automne; de l'autre, à priver au printemps les insectes parfaits des feuilles qui leur servent de nourriture et sur lesquelles ils viennent déposer leurs œufs. Malheureusement, cette méthode si rationnelle n'a point été adoptée, et, comme cela arrive toujours, les agriculteurs ont préféré essayer de substances toxiques au moyen desquelles ils espéraient anéantir d'un seul coup des nuées de doryphores. Le *vert de Paris* (arsénite de cuivre) a seul donné jusqu'ici des résultats satisfaisants. Mais ce poison très-énergique tuerait infailliblement la plante s'il était employé seul : il doit, en conséquence, être mélangé à l'état sec, dans la proportion d'un vingtième, à de la farine, du plâtre, des cendres, etc., ou dissous, suivant la même proportion, dans de l'eau légèrement chargée d'ammoniaque ou d'acide carbonique. La poudre ou la liqueur ainsi préparée est tantôt versée directement sur les tiges et les feuilles de pommes de terre, tantôt projetée à l'aide d'un soufflet ou d'une pompe foulante, et, suivant le rapport de M. Riley, n'exerce aucune action fâcheuse sur les propriétés alimentaires des tubercules.

Au moment où, par ce procédé et par d'autres moins efficaces, les agriculteurs américains se flattaient de l'espoir d'arrêter les progrès du colorado, cet insecte dévastateur faisait son apparition en Suède. Comment avait-il franchi l'Océan pour venir porter ses ravages dans les cultures du vieux monde? C'est ce qu'il fut impossible de découvrir. L'année suivante, cependant, un fait analogue, constaté en Allemagne, tout en augmentant les alarmes des cultivateurs, permit de soupçonner la voie qu'avait suivie le doryphore.

Le 14 juin 1876, dans la gare du Weser, à Brême, tandis que les ouvriers étaient occupés à compter des sacs de maïs qui venaient d'arriver, le chef de service découvrit sur un de ces sacs un scarabée vivant qui fut soumis à l'examen du professeur Buchman, et reconnu comme étant le doryphore de la pomme de terre. Le maïs avait été amené de New-York par le vapeur *l'Oder*, et transporté, avec d'autres marchandises, du port de Brême jusqu'à la gare du Weser. Quant à la présence du doryphore sur le navire, elle pouvait s'expliquer de deux façons : ou bien l'insecte avait été porté à bord avec des pommes de terre achetées à New-York, ou bien il avait fait partie d'un vol d'insectes qui s'était abattu sur le vaisseau dans le port d'embarquement. Cette dernière hypothèse paraît être la vraie, car un passager se souvint d'avoir tué un colorado sur le pont pendant la traversée. Quoi qu'il en soit, on ne découvrit fort heureusement dans la gare de Brême, malgré les plus actives recherches, aucun autre doryphore; mais celui qui avait été capturé vivant, ayant été enfermé sous une cloche de verre, survécut assez longtemps et pondit même un certain nombre d'œufs. Ce fait témoigne suffisamment de l'étonnante vitalité du colorado, qui supporte sans inconvénient un jeûne de six semaines et qui pourrait peut-être, grâce à des circonstances favorables, se reproduire dans nos contrées, au milieu de ses plantes de prédilection. Aussi ne saurait-on trop approuver les gouvernements qui se sont mis immédiatement en garde contre un pareil danger. La Suisse s'est émue la première, et, vers la fin de l'année 1874, un naturaliste célèbre de cette contrée, M. de Tschudi, a demandé que des mesures fussent prises pour empêcher l'introduction en Europe du terrible doryphore. Bientôt après, l'Autriche, l'empire d'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la France et l'Espagne, et

plus récemment l'Angleterre, répondirent à cet appel.

En France, le premier décret de prohibition parut le 27 mars 1875, et presque en même temps furent publiés des rapports faits d'une part à l'Académie des sciences par M. Milne-Edwards, de l'autre à la Société d'agriculture par M. Blanchard. Les savants rapporteurs, tout en essayant de rassurer l'opinion publique et de démontrer que l'acclimatation du doryphore ne pourrait s'opérer dans nos contrées qu'à l'aide de circonstances exceptionnelles, concluaient néanmoins, pour plus de sûreté, à l'adoption des mesures proposées, celles-ci ne devant léser absolument en rien les intérêts de l'agriculture, puisque, en France, l'exportation des pommes de terre est toujours de beaucoup supérieure à l'importation (1).

Les événements, hélas! n'ont pas tardé à démontrer que ces précautions, qu'on pouvait au premier abord taxer d'exagération, étaient rigoureusement nécessaires. Le 27 juin 1877, en effet, le doryphore était signalé à Mulheim, près

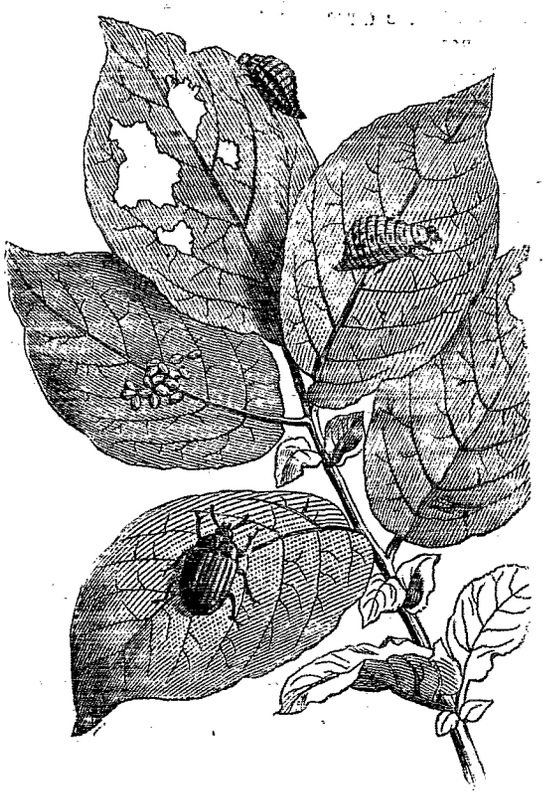

Le Doryphore à dix lignes.

de Cologne, sur la rive droite du Rhin. Aussitôt, par ordre supérieur, le champ envahi fut isolé, les fanes de pommes de terre furent fauchées et recouvertes d'une couche de sciure de bois enduite de pétrole, à laquelle on mit le feu. Néanmoins, un bon nombre d'insectes parvint à s'échapper, les larves et les nymphes s'étant mises à l'abri en s'enfonçant dans le sol à une profondeur de douze à quinze centimètres, et le 12 juillet de la même année, une nouvelle horde de chrysomèles fut découverte dans un champ voisin de celui où le fléau avait fait son apparition. Nouvelle incinération aussi inutile que la première, puisque, le 30 juillet, une troisième horde dut être anéantie par des procédés encore plus énergiques.

Quelques doutes avaient été émis sur l'identité du chrysomélien des environs de Mulheim avec le *Doryphora decemlineata;* mais, comme l'a dit M. Maurice Girard dans une communication à la Société entomologique de France, il n'est plus possible de se faire d'illusion à cet égard, car M. Heuzé, envoyé en mission par le ministère de l'agriculture, a rapporté d'Allemagne deux larves vivantes de doryphore. M. Girard conseille donc non-seulement d'appliquer dans toute leur rigueur les prescriptions administratives, mais encore, si, malgré tous les efforts, le doryphore s'installe dans notre pays, de ne pas se contenter de l'incinération des parties vertes, et de retourner profondément le sol après la combustion. Au besoin même, on pourrait employer les insecticides, et particulièrement le sulfo-carbonate de potassium; mais comme le doryphore vole avec assez de facilité et peut vivre sur d'autres solanées que la pomme de terre, et notamment sur la tomate, l'aubergine et la morelle, il serait plus sûr d'avoir recours à l'appareil inventé par M. Badoux. Cet appareil consiste en une sorte de chariot qui est armé d'une large palette, et que l'on promène le matin à travers les champs. La palette, recevant son mouvement des roues au moyen d'une courroie de transmission, secoue les plantes sans les briser, et fait tomber les insectes encore engourdis dans un panier où on les recueille facilement. Grâce à ce système ingénieux, on a pu arrêter dans certaines localités du midi les progrès du nigril des luzernes (*Colaspidema barbarum*), et on parviendrait aisément à détruire en peu de temps des légions de doryphores appartenant à la même famille que les colaspes et ayant à peu près les mêmes habitudes.

Il serait très-utile aussi de propager dans toute l'Europe de petites images ou mieux encore des *fac-simile* du doryphore et de ses larves, analogues à ceux qui sont fabriqués par un industriel de Cologne. Ces reproductions, exécutées en métal, offrent les couleurs de l'insecte, et permettent à la personne la moins versée dans l'étude de l'entomologie de reconnaître immédiatement le colorado, et de ne pas le confondre avec d'autres coléoptères plus ou moins inoffensifs.

Dans cette lutte contre le doryphore, l'homme a heureusement pour auxiliaires des parasites microscopiques, tels que la *Lydella Doryphoræ* et l'*Uropoda americana,* qui, suivant les observations de M. Riley, ont fait périr dans le Missouri, l'Ohio et l'État de New-York, des milliers de chrysomèles, et qui suivraient probablement le *Potato Beetle* s'il venait à s'introduire dans nos cultures. Mais, nous ne saurions trop le répéter, une surveillance rigoureuse sera toujours le meilleur moyen de prévenir l'introduction dans un pays des insectes nuisibles, et il serait à désirer que chez nous le gouvernement se trouvât aussi bien armé contre les ennemis de l'agriculture qu'il l'est en ce moment de l'autre côté de la Manche. Dans sa séance du 10 août dernier, la Chambre des communes a adopté en seconde lecture un bill qui donne au conseil privé le droit de prohiber l'importation de toute marchandise dans laquelle pourraient se trouver des insectes nuisibles, et d'ordonner la destruction immédiate de toute récolte qui en serait infestée. En vertu du même bill, des pénalités sont prononcées contre quiconque colporterait sciemment des insectes vivants ou les mettrait en vente. Dans sa séance du 21 août, la Société centrale d'agriculture de France, tout en votant des remerciements au ministre de l'agriculture et du commerce pour les mesures qu'il avait prises par un décret du 9 du même mois, a formulé le vœu de voir soumis aux délibérations du pouvoir législatif un projet de loi donnant à l'administration les moyens d'anéantir immédiatement le *Doryphora* partout où il essayerait d'exercer ses ravages.

(1) En 1874, par exemple, l'exportation a été de 155 735 565 quintaux, et l'importation de 9 253 000 seulement.

HISTOIRE DE MORTAGNE

(ORNE).

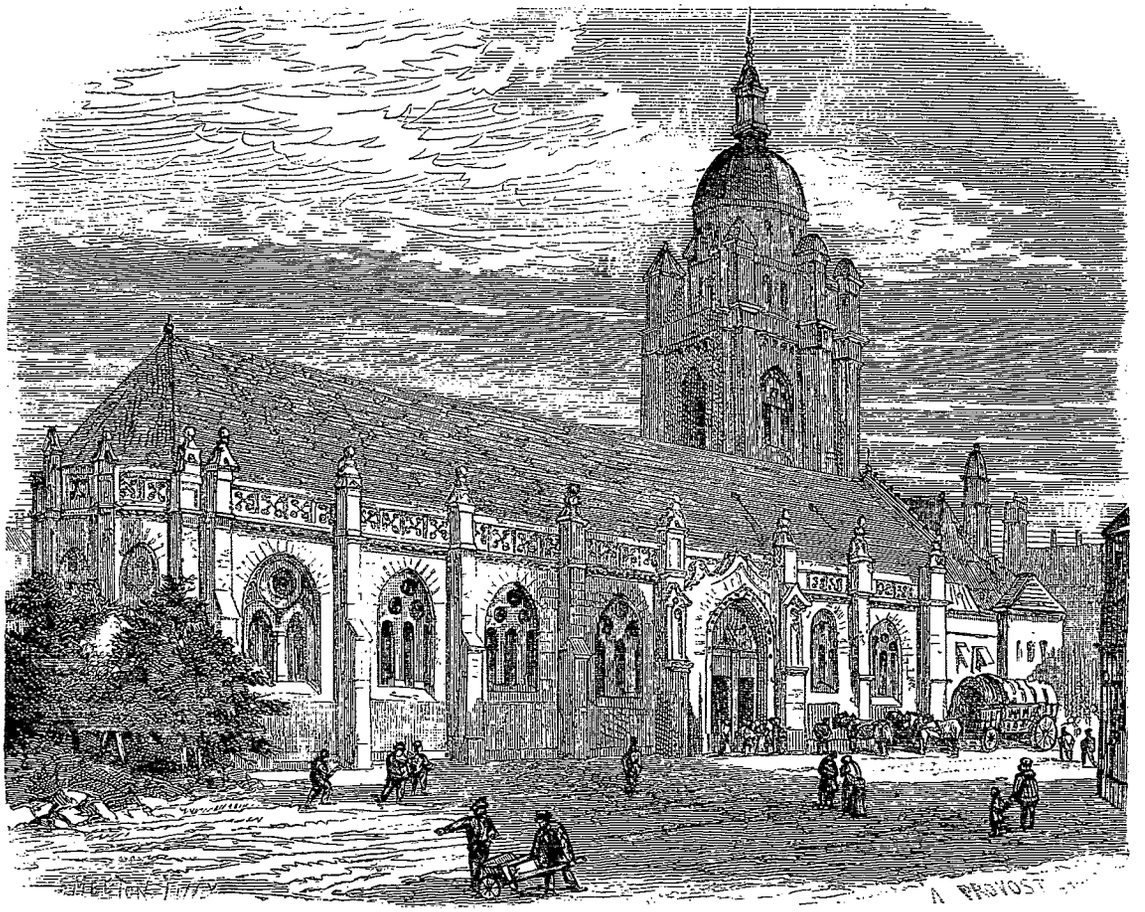

L'Église de Mortagne. — Dessin de Provost.

Mortagne (*Moritania, Castrum Mauritaniæ*, comme on l'appelle dans les histoires écrites en latin) est une jolie ville agréablement située au sommet et sur la pente d'un coteau, aux sources de la Chippe. Jadis elle était la capitale du Perche, et fut pendant longtemps une place très-forte. On sait que ses anciennes murailles étaient environnées de doubles fossés; qu'à l'une des extrémités de la ville, vers le levant, était un fort château, situé sur une élévation faite de main d'homme, et qu'au centre de la ville était une autre forteresse, bâtie par les ordres de Jean Ier, comte du Perche, environnée de murailles très-hautes et très-épaisses, garnies de tours de distance en distance.

Il est bien évident que tous ces travaux de fortification ne pouvaient convenir qu'à une place importante; les chroniques nous montrent, en effet, la ville de Mortagne plusieurs fois assiégée, et malheureusement ruinée, sous les seigneurs et les princes qui l'ont possédée. Yves de Bellême, qui commandait à Bellême et dans le Perché, s'en rendit seigneur héréditaire au commencement du dixième siècle. Il laissa ses biens à Guillaume Talvas Ier. Celui-ci donna Mortagne et le reste du Corbonnois (ancien petit pays du Perche dont les villes principales étaient Corbon et Mortagne) à Warin, l'un de ses fils. Geoffroy Ier, fils de Warin et comte du Corbonnois, quoique vassal de Hugues Capet, refusa de faire hommage à Robert, son fils, qu'il venait de faire couronner roi de France. L'armée royale, commandée par le comte d'Anjou, entra sur les terres du rebelle, assiégea le château de Mortagne, où le comte et ses vassaux s'étaient renfermés. Malgré leur vigoureuse résistance, ils furent forcés dans un assaut, et le comte fait prisonnier.

Ce Geoffroy fut également en lutte avec Fulbert, évêque de Chartres, qui se crut obligé de l'excommunier. Il n'en devint que plus furieux, et entra à la tête d'une puissante armée sur les terres de l'église de Chartres. En 1028, la paix fut rétablie; mais Geoffroy fut tué à la sortie de l'église de Chartres, dans une embûche que lui avaient tendue les habitants de cette ville. Rotrou Ier, un de ses fils, devint comte de Mortagne. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il résolut de venger la mort de son père, et ravagea le pays chartrain. L'évêque eut recours à l'excommunication. Rotrou étant devenu sourd vers ce temps-là, on regarda cet événement comme une punition du ciel. Quoique sourd, il fit la guerre au duc de Normandie Guillaume, qui fut plus tard Guillaume le Conquérant. Dans la suite, ils devinrent amis et alliés. Rotrou employa le reste de ses jours à des œuvres de piété.

Geoffroy II, l'un de ses fils, fut comte de Mortagne, et suivit Guillaume, duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre. Il passa presque toute sa vie en guerre avec Robert de Bellême, seigneur de Bellémois et d'Alençon. Se sentant proche de sa fin, il convoqua tous les seigneurs du Corbonnois, leur recommandant de maintenir la paix dans ses États et de conserver ses places à son fils, qui était alors à la terre sainte. Rotrou II, l'aîné des fils de Geoffroy, lui succéda. Ce Rotrou eut une existence des plus agitées. La croisade ayant été arrêtée au concile de Clermont, en 1095, Rotrou fut un des premiers qui prirent la

croix. Au siége d'Antioche, il commandait la dixième partie de l'armée. Dès qu'il fut de retour, il alla visiter le tombeau de son père, et continua à guerroyer contre Robert de Bellême, son parent et son voisin. Serlon, évêque de Séez, n'ayant pu parvenir à arrêter la fureur des chefs, les excommunia. Rotrou se déclara en faveur de Henri Ier, roi d'Angleterre, contre Robert, duc de Normandie, son frère, et contribua beaucoup à son usurpation.

La guerre avait recommencé avec Robert de Bellême, qui même avait été défait et obligé de s'enfuir. Mais Robert trouva bientôt l'occasion de se venger. Henri d'Angleterre, dont Rotrou était l'allié, entra en guerre contre Foulques, comte d'Anjou, qui s'empara de la personne de Rotrou, que l'on emprisonna au Mans. Le comte de Mortagne, qui avait peur d'être tué dans sa prison, se confessa à Hildebert, évêque du Mans, et le pria de porter son testament à sa mère et aux seigneurs du Corbonnois, auxquels il avait fait parvenir secrètement l'avis de retenir l'évêque prisonnier, ce qui fut exécuté. Yves, évêque de Chartres, se rendit à Nogent, où l'évêque du Mans avait été arrêté, pour tâcher de lui procurer la liberté. Il trouva tout le monde inexorable. Alors il excommunia Hubert Chevreuil, sénéchal du Perche, le même qui avait arrêté l'évêque du Mans. Rotrou, informé de ce qui venait de se passer, en parut pénétré de douleur. Il coupa de ses cheveux et les envoya à sa mère en signe de la peine qu'il avait de cet événement. Cependant Hildebert avait été transféré à Mortagne, d'où il s'adressa à Serlon, évêque de Séez, pour l'engager à jeter un interdit sur les terres de ceux qui le retenaient prisonnier. On ne sait pas ce que fit Serlon. Dans ce temps-là, Foulques vendit, pour une grosse somme, Rotrou à Robert de Bellême, qui le fit transporter dans ses prisons de Bellême, où il semble l'avoir maltraité cruellement. Tandis que Rotrou désespérait de jamais revoir le jour, Henri trouva le moyen d'arrêter prisonnier, en 1113, Robert de Bellême, que Louis le Gros lui avait envoyé en qualité d'ambassadeur. Les places de Robert furent bientôt conquises et Rotrou mis en liberté. Henri lui donna, en récompense des maux qu'il avait soufferts pour ses intérêts, le Bellémois et la ville de Bellême. Depuis cette époque, ce seigneur et ses successeurs prirent le titre de comtes du Perche.

La vie d'agitations et de batailles recommença pour Rotrou. Il alla défendre Ildefonse Ier, roi d'Aragon, contre les Sarrasins. Malgré ses services, il devint suspect aux Espagnols, et revint en France avec son armée. Il arriva à temps pour assister à la bataille d'Alençon, que Henri perdit. Pendant ce temps, les Sarrasins reprenaient l'offensive : le roi d'Aragon, réduit à la dernière extrémité, envoya supplier Rotrou d'oublier le passé et de venir à son secours. Rotrou ne lui garda pas rigueur; mais, partant de nouveau et en toute hâte avec une armée nombreuse, il battit les Sarrasins, les chassa, et fit sur eux beaucoup de conquêtes. Il aida dans la suite Garcie-Ramire V à remonter sur le trône de Navarre.

Après la mort de Henri, dont il avait épousé une fille, il se déclara contre Mathilde, la sœur de Henri, à qui appartenaient la couronne d'Angleterre et celle de Normandie. Il prit le parti d'Étienne. Mais après quelques dissentiments, de concert avec les principaux seigneurs de Normandie, il se rangea du côté de Geoffroy, surnommé Plantagenet, époux de Mathilde. Il accompagna ensuite Geoffroy au siége de Rouen, et y mourut en 1143.

Parmi les successeurs de Rotrou on peut signaler Geoffroy III, qui avait été en terre sainte, et qui en revint en 1192, si pauvre et si chargé de dettes que les religieux de Saint-Denis de Nogent, comblés de bienfaits par ses prédécesseurs, lui donnèrent, par forme de charité, deux cents livres de monnaie angevine. Il est vrai qu'ils en profitèrent pour se faire donner confirmation de leurs possessions. Ce Geoffroy prit le parti du roi de France contre Richard Cœur-de-Lion, duc de Normandie, après avoir été d'abord opposé à Philippe-Auguste. Il allait passer une seconde fois en terre sainte, quand il mourut de maladie en 1202. Mathilde de Saxe, sa veuve, permit aux bourgeois de Mortagne, en 1203, de faire construire dans son château de cette ville une église collégiale en l'honneur de la Vierge et de tous les saints : elle y fonda pour son compte deux chapelles.

En 1225, le roi Louis VIII s'empara de toute la succession de Guillaume du Perche, évêque de Châlons, qui avait succédé à son neveu, et qui avait *rendu aveu* au roi en 1217. Ce prélat étant mort, le roi de France prit possession de ses biens en vertu de quelque acte particulier qui est resté inconnu. Louis IX, son fils, assigna, en 1234, le douaire de Marguerite de Provence sur différents châteaux, et en particulier sur celui de Mortagne. Douze ans après, il y substitua la ville d'Orléans, et assigna, au mois de mars 1268, le comté du Perche pour partie de l'apanage de Pierre, le plus jeune de ses fils, qui le posséda jusqu'à sa mort, en 1283. Le Perche fut alors réuni à la couronne.

Pierre *fieffa* les sergenteries de Mortagne, une, notamment, à un nommé Laurent Follenfant, aux conditions de fournir tout le linge nécessaire à la table du prince pendant son séjour à Mortagne, et tous les pots de terre nécessaires à l'échansonnement, avec la clause qu'il lui en reviendrait la desserte de la table du prince et de celle de ses chambellans.

Le Perche fut de nouveau donné en apanage, en 1290, à Charles de Valois, et la terre de Mortagne fut assignée, en 1314, par ce prince, à Mahaut de Saint-Paul, sa troisième femme. En 1322, cette terre passa à Charles II, comte d'Alençon, qui assigna le douaire de Marie d'Espagne, son épouse, sur la ville de Mortagne, dix ans plus tard.

Les troubles excités dans le royaume par Charles II, roi de Navarre, dit *le Mauvais*, déterminèrent le roi de France Charles V à ordonner de démanteler Mortagne.

Un peu plus tard, en 1377, par défaut d'héritiers, le Perche passa à la maison d'Alençon, et eut presque toujours, depuis cette époque, les mêmes seigneurs que le duché d'Alençon, jusqu'en 1584. Le fils aîné des ducs d'Alençon portait le titre de comte du Perche.

Le Perche appartint ensuite aux Anglais, et plusieurs grands seigneurs anglais portèrent les titres de duc d'Alençon et de comte du Perche. Le comté du Perche fut recouvré par Jean II en 1448, et resta à son fils René, avec la permission des rois Charles VII et Louis XI.

Pendant que le Perche était possédé par Catherine de Médicis, les troubles suscités à l'occasion des guerres de religion se firent sentir vivement.

L'amiral de Coligny s'étant présenté, en 1562, devant la ville de Mortagne, les habitants osèrent refuser de lui ouvrir leurs portes. Il y eut assaut, et la place, emportée de vive force, fut livrée au pillage. On tua aussi la plus grande partie des prêtres.

Une aventure curieuse est celle d'un nommé Étienne Chauvin, que les habitants avaient choisi pour capitaine. Les vainqueurs l'avaient pendu; mais la corde ayant été coupée lorsqu'on le crut mort, on lui donna des secours si efficaces qu'il vécut encore plus de vingt ans. Cet Étienne Chauvin est appelé gouverneur par les uns, curé par les autres.

La première opinion semble la plus juste à des auteurs compétents; ce qu'il y a de sûr, en tout cas, c'est qu'il y eut un pendu qui fut sauvé.

En 1568, nouvelle attaque des calvinistes : une partie de la ville fut encore brûlée.

Le massacre de la Saint-Barthélemy priva la ville de Mortagne de Jacques Courtin, son bailli; du sieur de la Martelière, lieutenant général, « et de plusieurs autres personnes habiles et savantes, qui furent égorgées par leurs ennemis sous le prétexte spécieux de la religion. »

La Ligue vint ensuite, qui continua à faire du mal à la pauvre ville. Le duc de Mayenne arriva à Mortagne, le 24 mai 1589, avec une armée de vingt mille hommes. Il établit Picheray gouverneur du Perche, et trouva moyen d'engager dans son parti un grand nombre de jeunes gens de Mortagne.

Le 28 juillet 1590, cette ville fut le théâtre d'un sanglant combat. Picheray avait été informé que les sieurs de la Frette, de Créance, de Hertré et de Saint-Loup, qui tenaient pour le roi de France et de Navarre, étaient arrivés à Mortagne avec des soldats et quelques gentilshommes. Il forma le projet de les surprendre au milieu de la nuit. Il était déjà maître d'une partie de la ville lorsque la Frette, qui faisait la ronde, s'aperçut de la surprise. Il y eut bataille; les ligueurs furent repoussés à la première charge par la troupe du seigneur de Hertré, un des plus intrépides soldats de son temps. Quant à Picheray, il y gagna un coup d'arquebuse dans le bras, et fut obligé de se le faire couper par la suite.

Peu de semaines après, les ligueurs furent plus heureux et se rendirent maîtres de Mortagne. Mais, ayant été affaiblis à la suite d'une expédition qui ne réussit pas, ils cédèrent la place au roi Henri, qui, maître d'Alençon, se rendit à Mortagne, où il fut très-bien reçu.

Dans une autre tentative des ligueurs sur Mortagne, l'acharnement fut tel que les gens de la ville partisans du roi, réfugiés dans les deux églises de Toussaint et de Notre-Dame, y soutinrent la lutte comme dans deux forteresses. Le baron de Médavi, qui commandait pour la Ligue, après avoir enlevé le fort, où il avait du reste des intelligences, fit battre l'église de Notre-Dame avec deux pièces de canon. On attacha des échelles aux vitraux, et enfin, après le troisième assaut, il parvint à se rendre maître du bas de l'église. Les royalistes eurent le temps de se retirer dans la tour et sur les voûtes et de s'y barricader. Le combat reprit à nouveau. Les royalistes firent un feu si terrible par les ouvertures de la voûte que les ligueurs furent obligés de se retirer pendant un peu de temps : ils s'avisèrent alors d'apporter une quantité de paille à laquelle ils mirent le feu. Les assiégés ne se rebutèrent point. Ils redoublèrent leur feu de dessus les galeries et de la voûte, de façon que le baron, ayant perdu cinq enseignes et beaucoup de soldats, sachant d'ailleurs que les royalistes du pays se rassemblaient à Bellême pour secourir Mortagne, jugea à propos de se retirer.

Cette malheureuse ville fut ainsi pillée et rançonnée, tantôt par un parti, tantôt par l'autre, vingt-deux fois dans l'espace de trois ans et demi.

Toutes ces épreuves lui furent épargnées au dix-septième et au dix-huitième siècle, et son histoire n'a rien de particulier désormais. Mortagne devint tout simplement la résidence ordinaire du grand bailli du Perche. En 1761, le marquis de la Coudrelle, qui était revêtu de cette charge, fit régler ses droits par arrêt du conseil; et la noblesse de la province obtint de son côté qu'il cesserait de prendre le titre de chef de la noblesse.

Ces petites discussions de vanité et de formalités n'étaient pas grand'chose pour une ville qui avait vu tant de fois le sang couler dans ses rues. Elle resta une localité importante : l'élection de Mortagne comprenait presque toute la province du Perche. Administrativement, à la fin du dix-huitième siècle, elle était capitale du Perche, chef-lieu d'une élection, bailliage, maîtrise des eaux et forêts, grenier à sel, subdélégation, siége d'un lieutenant des maréchaux de France, d'une brigade de maréchaussée, et d'une officialité du diocèse de Séez, du Parlement de Paris et de l'intendance d'Alençon. Aujourd'hui, Mortagne n'est plus qu'une sous-préfecture.

Son église date de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième. Elle a été bâtie sur l'emplacement d'une autre église qui avait été incendiée par les Anglais pendant la guerre de cent ans. La tour qui la surmonte fut commencée en 1542 et achevée un siècle plus tard. Elle est lourde, massive, sans intention et sans style, et pourrait être un beffroi quelconque tout aussi bien et même mieux qu'un édifice sacré. Quant à l'église elle-même, si éprouvée pendant les guerres de la Ligue, elle a été agrandie et remaniée de nos jours. Il lui reste néanmoins encore un certain nombre de belles parties du passé. Le portail septentrional, malgré les mutilations qu'elle a subies dans les dernières années du dix-huitième siècle, attire toujours le regard par la grâce de ses lignes et l'élégance de sa décoration. A l'intérieur, on reconnaît l'empreinte de la renaissance dans la légèreté et la richesse de la voûte, dans l'art et le fini des rosaces, culs-de-lampe, feuillages et statues symboliques qui ornent l'édifice.

Les amateurs d'architecture historique trouveront encore çà et là dans la ville quelques débris de voûtes ogivales et quelques maisons et hôtels des quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Quant aux amis de la simple nature, ils n'ont qu'à jeter les yeux tout autour de cette petite ville; ils n'y verront que d'aimables paysages dont la grâce est loin de manquer de grandeur.

QUELQUES MOTS SUR LES SANGLIERS.

On a dit que le cerf était le roi de nos forêts; le sanglier a aussi ses lettres de noblesse; elles remontent aux temps mythologiques, témoin les sangliers d'Érymanthe et de Calydon. Sans doute aujourd'hui le pauvre animal est bien déchu du rang que lui avaient assigné les anciens. Jadis ce n'était pas une petite affaire que d'attaquer un sanglier à l'arme blanche : aussi le compagnon qui avait de la prédilection pour ce genre de sport pouvait-il être considéré à bon droit comme un guerrier plein de courage et de sang-froid. A présent, les choses sont bien changées : le Lefaucheux a simplifié tout, et, comme Hercule, chacun de nous peut jeter à bas un solitaire sans passer pour un demi-dieu.

L'aspect farouche du sanglier, ses allures brutales, font croire au premier abord que c'est un animal insociable, vivant seul au fond des bois, et justifiant en tous points le nom de solitaire donné à quelques individus de l'espèce; mais ce n'est que lorsque l'âge, les blessures et les mécomptes de la vie lui ont aigri le caractère, que le sanglier s'écarte de ses congénères, et qu'il devient ce que dans notre monde on appelle un misanthrope. Pour peu que l'on ait étudié les mœurs du sanglier, on ne peut méconnaître que c'est une bête intelligente et sociable.

Transportez-vous dans une des grandes forêts de l'est de la France, encore fréquentées par de nombreuses bandes de ces bêtes noires.

C'est à l'heure où tout va s'endormir dans la nature : les geais et les merles ont cessé leurs bavardages, les grives et les rouges-gorges se sont assoupis dans une dernière chanson, et la chouette, de sa voix chevrotante, a hélé le crépuscule. Tout dort ou va dormir; soudain, dans les

taillis, un bruit singulier frappe votre oreille : des grondements sourds se mêlent à des souffles puissants ; qui donc respire ainsi sous les vieux chênes? Sont-ce les âmes des vieux Gaulois qui se réveillent du sommeil des siècles? Non, c'est une compagnie de sangliers qui sort de la bauge et va se mettre en marche pour aller faire sa nuit. Bientôt tout s'ébranle, et le bruit des feuilles sèches et des branches froissées fait comprendre que la bande a pris son

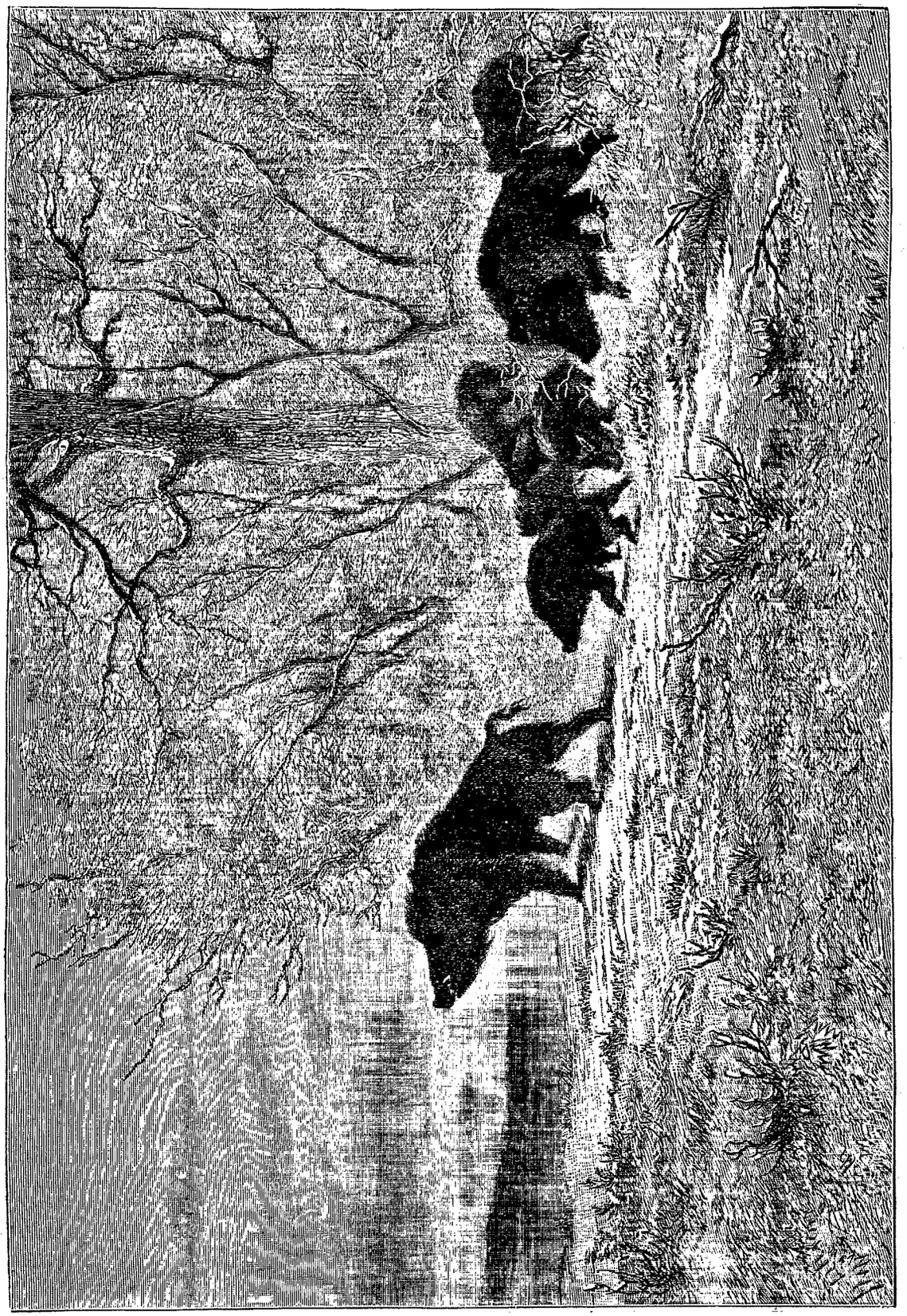

Les Sangliers. — Sortie en plaine, peinture par E. Gridel. — Dessin de Jules Laurens.

parti. Suivons-la au bruit et prenons ce sentier qui nous mène à la lisière : rien ne bouge plus; les animaux se sont arrêtés à vingt pas de la plaine ; c'est ici que l'instinct de l'animal va se mettre en relief, car c'est ici que le danger commence, et tout va être commenté, approfondi, le moindre son étudié avec perspicacité. Là-bas, au loin, c'est la trompe d'un piqueur attardé, cherchant à rallier sa meute en désarroi ; celui-là n'est plus à craindre. Plus

loin, à droite, c'est l'aboiement d'un chien de ferme : on le connaît, on l'entend tous les jours. Au fond de la vallée, la cloche sonne le couvre-feu : la bande l'accueille avec un grognement joyeux ; elle sait que c'est le signal de la retraite de l'homme, son mortel ennemi. Le danger n'est pas dans ces rumeurs lointaines ; il est tout près, dans les buissons qui bordent la rive : ce sont eux qui recèlent l'affûteur, dont la rouillarde va peut-être ébranler les échos.

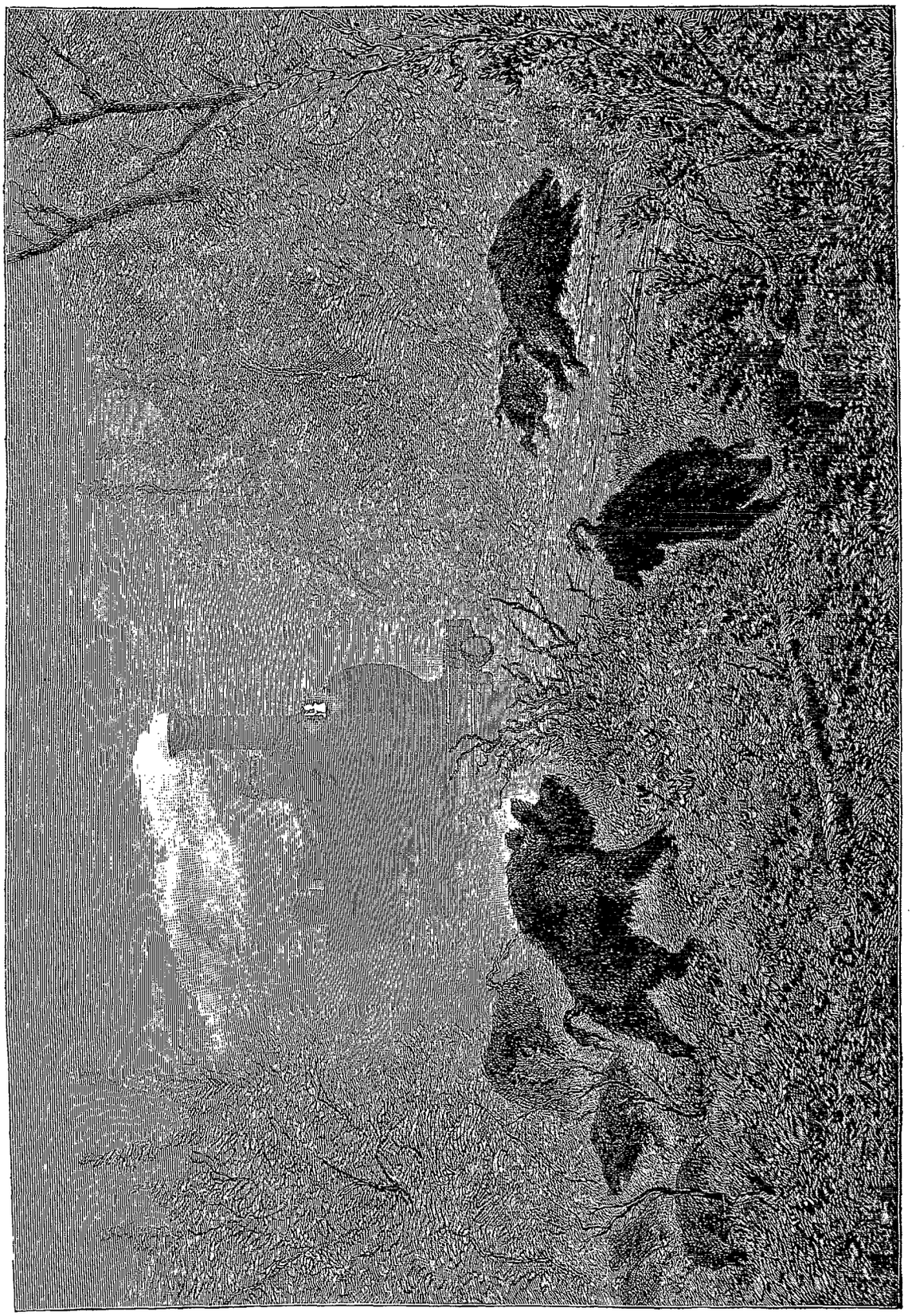

Les Sangliers. — Une Panique, peinture par E. Gridel. — Dessin de Jules Laurens.

Soudain une ombre sort lentement du bois, elle semble glisser sous les vapeurs du soir ; chut! elle s'arrête ; la voyez-vous? c'est une vieille laie ; ses soies grises blanchissent aux rayons de la lune : on dirait, tant elle est immobile, que Barye l'a sculptée dans un bloc de granit des Vosges. La voilà qui semble s'animer un peu ; sa hure se tourne lentement de gauche à droite, elle aspire longuement les émanations que lui apporte la brise, en un

mot, elle prend le vent : que de précautions soigneusement calculées ! Ah ! c'est que la chose est grave, et ce n'est pas une petite affaire que la vieille a entreprise. Depuis tantôt huit jours, on a molesté sa compagnie plus que de raison ; les chasseurs alléchés par un premier succès ne lui laissent plus ni trêve ni merci ; aussi a-t-on décidé en bauge que l'on changerait de forêt ; et c'est parce que sa troupe va passer de la vallée de la Meurthe dans celle de la Vezouze que la bête éclaire le terrain avec un flair qui en remontrerait à plus d'un général d'armée.

On a dit que le sanglier fonçait droit devant lui : c'est vrai quand il charge ; mais, à part cela, nul animal ne sait mieux louvoyer sous bois et exécuter les doublés et les écarts que son instinct lui conseille.

La laie a fait deux pas, puis s'est arrêtée de nouveau ; elle semble solliciter l'ennemi invisible qu'elle redoute et dont elle porte peut-être quelque souvenir cuisant dans l'épaisseur de sa paroi. Tout le monde est immobile derrière elle ; jamais on ne s'imaginerait que derrière ces buissons il y a peut-être quinze ou vingt animaux, tant sont grands l'ordre et la discipline qui règnent dans la bande.

Parfois un marcassin frondeur et d'allures inquiètes sort du bois avant le signal donné ; mais ses fantaisies sont vite réprimées par un coup de boutoir bien senti.

Enfin, tout a été étudié, scruté à fond ; les abords de la forêt sont sûrs et l'ennemi n'est pas là. La laie secoue une dernière fois sa puissante encolure ; sa crinière se lève et s'abaisse alternativement ; tout son corps s'agite sous une impression nerveuse, comme si la décision qu'elle va prendre lui donnait le frisson ; puis, fièrement, solennellement, elle pousse un grognement prolongé : c'est le signal du départ ; un à un les animaux sortent du bois, à la file indienne ; bêtes de compagnie, bêtes rousses et marcassins, tous défilent en silence et viennent se ranger derrière la laie qui attend en inspectant toujours l'horizon.

Tout le monde est réuni ; on se compte, personne ne manque à l'appel, et, après un dernier grognement qui semble un adieu à la forêt que l'on va quitter, la troupe s'ébranle au petit trot ; à peine est-elle en marche qu'un dernier animal sort du bois : c'est un sanglier plus grand que ceux qui viennent de défiler devant nous ; il s'arrête une seconde à la lisière de la forêt, puis il prend la piste de la troupe et la suit sous le vent. C'est la bête de garde : à la bête de tête d'éclairer la marche et de signaler le danger ; à la bête de garde, vieux mâle aux défenses aiguës et tranchantes, appartient le périlleux honneur de protéger la compagnie contre les ennemis. C'est lui qui mettra en fuite le loup en maraude, toujours prêt à coiffer le marcassin retardataire égaré dans la campagne ; c'est lui qui tiendra tête aux chiens errants qui voudraient donner chasse à la troupe ; c'est lui qui demain, lorsque l'enceinte sera cernée, chargera la meute, pour donner à son clan le temps d'échapper par une retraite secrète.

Combien en ai-je vu, de ces braves animaux, se sacrifier noblement pour le salut commun ! Mais aussi que de fois ce sacrifice a été chèrement payé par le vainqueur !

Suivons nos voyageurs dans leur migration. De loin en loin on stationne sur la crête d'un sillon, on s'oriente, puis on repart le nez au vent. Après bien des ruisseaux franchis, des clôtures culbutées et des villages tournés, la troupe errante voit enfin s'estomper à l'horizon la vaste forêt, but de son entreprise. La vue du sombre asile semble redoubler la vigueur des animaux fatigués par la boue des guérets, et c'est au galop de chasse qu'ils font leur entrée dans la nouvelle demeure.

En quelques coups de boutoir la laie a sondé le terrain ; elle a reconnu que les mangeures y seraient abondantes, et un grognement l'a annoncé à la troupe qui lui répond par un murmure joyeux. Bientôt la faîne et le gland cachés sous les feuilles sèches sont découverts et broyés à belles dents : dans ce ravin, une mare aux bords tourbeux va offrir aux voyageurs les délices du bain, et c'est à l'envi que chacun s'étale dans la vase fraîche et molle et va ensuite assouplir sa paroi contre les troncs blanchis des vieux hêtres qui étendent aux alentours leurs rameaux moussus. — Mais le jour qui pointe derrière les coteaux met fin à cette nuit de Lucullus, et il faut s'arracher aux délices de cette nouvelle Capoue. C'est encore la vieille qui donne le signal et se met en quête d'une remise pour le jour : on ne connaît pas les lieux, on avance avec circonspection. Nous voici dans une tranchée spacieuse ; voilà d'épais taillis à droite ; à gauche, des gaulis entremêlés de ronces offrent un abri non moins sûr ; mais, ô terreur ! qu'est ceci ? Un monstre vomissant la flamme et la fumée passe en hurlant ; la forêt en est ébranlée ; il semble que les vieux chênes éclairés soudain par une lueur sinistre vont s'abîmer dans le chaos et qu'un cataclysme nouveau menace la nature : les animaux épouvantés bondissent affolés dans toutes les directions ; la bête de garde seule, arcboutée sur ses jarrets nerveux, la hure menaçante, semble vouloir faire tête à cet ennemi inconnu. Mais le bruit s'éloigne, tout rentre dans le calme, et c'est à peine si quelques légers flocons blancs, rasant les fougères humides, témoignent encore du passage d'un train lancé à toute vapeur ; car c'est la vapeur qui a mis nos bêtes noires en déroute. Le progrès n'a rien respecté, et le sifflet aigu de la machine trouble aussi bien le silence des forêts que les cités endormies. Le premier moment d'effroi passé, chacun revient se grouper, et, malgré cette dissolution forcée, l'ordre est bientôt rétabli : aussi, après un dernier grognement poussé en chœur contre l'homme et ses diaboliques inventions, rentre-t-on sous bois pour jouir d'un repos bien mérité après une nuit si remplie d'émotions.

CE QU'ON OUBLIE.

Il nous reste beaucoup dans l'esprit de ce que nous croyons avoir oublié de nos études antérieures en tout genre... Ce qu'on croit avoir oublié est tout à coup ce qui colore des pensées nouvelles. Ce qui est ancien, ce qu'on croyait perdu dans l'esprit, se mêle à une impression récente. Voilà pourquoi j'aime à peu près autant les études dites inutiles que les autres, les travaux que l'on croit vains que les travaux qui ont un résultat immédiat. L'intelligence est une ménagère admirable : un jour ou un autre, elle tire parti de tout ce qu'elle a ramassé et rangé dans sa demeure. DOUDAN.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 181.

LXXI

Quand Marien fut fatiguée d'aller à cheval, elle dit à Seckatz de s'arrêter, « parce que Sophie avait peur ! »

Quand Seckatz se releva, il était cramoisi et absolument hors d'haleine ; de plus, il avait les mains pleines de poussière.

— Pauvre Seckatz ! dit Marien en l'embrassant sur les deux joues.

Alors elle se tourna de mon côté et me demanda mon mouchoir pour essuyer les mains de Seckatz, qu'elle allait mener à la petite fontaine.

Seckatz déclara qu'il n'avait pas besoin de mouchoir

pour s'essuyer les mains, qu'elles sécheraient bien toutes seules au grand air.

Nous conduisîmes Seckatz à la fontaine. Il se lava les mains à grande eau, se les essuya sur l'herbe et les secoua en les tenant en l'air.

Marien ne disait rien et méditait je ne sais quoi dans sa petite tête frisée.

— Donne-moi tes mains, dit-elle à Seckatz.

Seckatz lui tendit ses mains en riant, et elle les essuya avec le bord du jupon de Sophie, je veux dire avec le chiffon qui était censé représenter le jupon de Sophie.

— Merci, Sophie, dit Seckatz avec un grand sérieux. Et maintenant, pour la peine, il faut que je t'embrasse!

Marien, rouge de plaisir, lui tendit d'une main tremblante le vieux battoir, et Seckatz déposa un gros baiser de chaque côté du manche.

Cette fois, Marien, après m'avoir jeté Sophie, sauta après lui, lui passa les deux bras autour du cou, et se mit à lui parler tout bas à l'oreille.

Je me disais en moi-même : — Eh bien, ma foi! voilà du joli! c'est moi qui ai eu l'idée d'aller la chercher; sans moi elle serait encore sur son petit tabouret, dans cette chambre de malade; c'est moi qu'elle fait trimer, et c'est à Seckatz qu'elle dit ses secrets! Ce n'est pas déjà si poli, oh! ma foi non!

Seckatz riait, l'appelait petite folle; et elle criait : — Si, si, si, mon petit Seckatz!

A la fin, il la posa par terre et lui dit :

— Je ne peux pas rester, parce qu'il faut que je porte cette selle à Ordenheim; et je ne puis pas t'emmener avec moi, parce que c'est trop loin.

Elle le regarda de ses grands yeux étonnés, sa lèvre inférieure s'allongea, et je crus qu'elle allait se remettre à pleurer.

Seckatz lui posa la main sur la tête et lui dit : — Là, là, Marien, tu vas être une bonne fille, n'est-ce pas? Si c'était possible, je le ferais, mais cela n'est pas possible. Là, au revoir!

Elle lui dit au revoir d'une petite voix si tremblante et d'un air si soumis, que je me demandai avec étonnement ce qu'était devenu mon petit démon de tout à l'heure.

Tout en aidant Seckatz à recharger sa selle, je le regardais à la dérobée; je me demandais ce qu'il y avait de si extraordinaire en lui pour faire de tels miracles. Il me fut impossible de le découvrir sur le moment; je ne le devinai que plus tard.

Quand il eut sa selle sur le dos, il se mit à ruer, comme l'âne de la mère Hepp; ensuite il trotta comme une mule, en faisant cliqueter les étriers en manière de grelots. Quand il fut sur le point de tourner le coin de la haie, il se retourna de notre côté, et se mit à saluer si bas que les deux étriers balayaient la poussière.

Quand il eut disparu, Marien poussa un gros soupir, et me demanda Sophie qu'elle embrassa avec beaucoup de tendresse; ensuite elle me dit : — Allons chercher les pois d'Amérique!

LXXII

— Allons d'abord chercher la clef, lui répondis-je en m'efforçant de prendre un ton joyeux et dégagé : c'est ma mère qui l'a. Allons, houp! houp ça ça!

J'essayai de la faire sauter, mais elle n'était plus en train. Alors je me mis à marcher tranquillement à côté d'elle, et je pensais à quelque chose qui m'inquiétait.

Marien disait tout ce qui lui passait par la tête, et elle ne se gênait pas pour raconter des choses qu'on aurait autant aimé tenir secrètes.

Si elle allait raconter que je l'avais taquinée, que je l'avais fait pleurer!

Je redoublai d'attentions pour Sophie; je la dorlotai, je la caressai, je dis qu'elle était belle, je l'embrassai même.

Marien me regardait avec une certaine défiance et ne se déridait pas.

— Tu m'aimes bien, n'est-ce pas? lui dis-je en m'arrêtant au milieu du sentier.

Elle leva les yeux sur moi, et me répondit un petit oui si tremblant, si indécis, si malheureux, que j'aurais autant aimé lui entendre dire franchement : Non!

Je m'efforçai de rire, quoique je n'en eusse guère envie, et je lui dis d'un air dégagé :

— Je parie que tu aimes mieux Seckatz que moi.

— Oh! mais oui!... me répondit-elle avec la franchise cruelle des enfants.

— Pourquoi? lui demandai-je en faisant tous mes efforts pour ne pas me fâcher.

— Je ne sais pas... me répondit-elle naïvement.

— Eh bien, lui dis-je en ricanant avec amertume, moi non plus je ne sais pas. Mais ce que je sais bien, c'est que ce que tu fais là n'est pas joli.

Elle me regarda avec un mélange de surprise et d'effroi; puis elle baissa la tête, et continua de marcher sans rien dire, mais en se tenant aussi loin de moi que le lui permettait le peu de largeur du sentier.

— Boude-moi, lui dis-je sèchement, il ne manquera plus que cela!

Elle ne leva pas la tête, et dit en regardant la poussière du sentier :

— Mon frère Paul ne me parle pas comme cela; tu m'avais promis que tu ne serais plus méchant.

Cette fois, je ne pus me contenir plus longtemps, et je lui dis :

— Eh bien, par exemple, j'aime encore mieux cela! Est-ce moi qui suis méchant, ou toi qui es méchante? Tu n'as pas bon cœur, sais-tu, Marien!

Elle ne répondit rien, et je vis bien qu'elle allait pleurer. Mais je ne me connaissais plus; j'avais besoin de lui dire à la fin ce que j'avais sur le cœur, et je repris :

— Quand on a bon cœur, on a de l'amitié pour ceux qui se sont donné du mal et de l'ennui pour nous. Est-ce Seckatz qui a eu l'idée d'aller te chercher chez toi pour te faire promener, ou bien est-ce moi? Tu sais bien que c'est moi.

Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense.

Ni Marien ni moi, nous ne connaissions ce vers; mais, quand je l'appris plus tard par cœur, au collége de Strasbourg, je repensai en rougissant à ma conduite dans cette occasion-là. Je ne l'ai jamais retrouvé depuis, soit dans ma mémoire, soit dans mes lectures, sans me rappeler la scène où j'avais joué un si piètre rôle.

Comme Marien s'obstinait à se taire, je lui dis avec véhémence :

— Parleras-tu, à la fin?

— Rends-moi Sophie! me dit-elle avec énergie.

Je lui jetai Sophie, qu'elle serra contre sa poitrine en se penchant sur elle comme pour la prendre à témoin de ma méchanceté.

J'en avais déjà beaucoup trop dit, et je n'avais qu'une chose à faire : laisser de côté Seckatz et la préférence que lui accordait Marien, et parler d'autre chose. Mais j'étais parti et je ne pouvais plus m'arrêter. Je sentais que ce que je faisais était mal, mais je ne pouvais m'empêcher de le faire; j'y trouvais une espèce de plaisir qui ressemblait à de la peine, ou une espèce de peine qui ressemblait à du plaisir, je ne savais pas lequel des deux; dans tous les cas, c'était un attrait auquel je ne pouvais ni ne voulais résister.

— Est-ce Seckatz, repris-je avec violence, qui te donnera ces beaux pois d'Amérique qui sont d'un si joli rouge, ou bien est-ce moi? Tu sais bien que c'est moi !

Je n'aurais pas dû dire cela; j'avais à peine lâché ces paroles que j'aurais voulu les rattraper; mais il n'était plus temps.

Cette fois Marien s'arrêta tout court, me regarda hardiment en face, et me dit en fronçant les sourcils :

— Tu peux les garder, tes pois d'Amérique, je n'en ai plus envie; si tu me les donnais, je les jetterais par la fenêtre, avec la bouteille !

Si le père Wæchter avait reçu la férule d'un de ses élèves, il n'aurait pas pu être plus surpris et plus humilié que moi.

Jusque-là j'avais cru la tenir par l'admiration que lui inspiraient mes pois d'Amérique, et par le vif désir qu'elle avait montré de les avoir en sa possession. Maintenant qu'elle les avait refusés avec dédain, je n'avais plus aucune prise sur elle. Je le sentis si bien que je n'osai pas la suivre plus loin.

LXXIII

Elle s'en allait d'un petit pas saccadé, serrant Sophie dans ses bras, sans tourner la tête. Je la regardai quelque temps sans savoir ce que je devais faire. « Elle va tout raconter », me dis-je, quand j'eus repris un peu de sang-froid. Alors je n'eus plus qu'une idée, celle de m'éloigner bien vite de la maison des Krause.

Je pris ma course en remontant vers la grande route; mais, arrivé à moitié chemin, j'eus peur de rencontrer du monde, car je pleurais de dépit, et je ne voulais pas montrer mes larmes; je m'arrêtai un instant pour regarder à droite et à gauche. Pour le moment, j'étais comme un animal blessé qui cherche un coin pour mourir tranquille: aussi, je me faufilai à travers le trou d'une haie, et je me couchai dans l'herbe, qui était très-haute.

Tout d'abord je ne pensai à rien, qu'à cueillir machinalement des brins d'herbe; je les mettais dans ma bouche, ou bien je les nouais à plusieurs nœuds pour occuper mes doigts, et ensuite je les jetais. Je n'avais aucune idée du temps qui s'écoulait; seulement, lorsque je fus fatigué d'être couché sur le côté, et que je me mis sur le ventre, je vis avec étonnement que la terre, tout autour de moi, était jonchée de ces brins d'herbe noués. J'en conclus que j'étais resté très-longtemps à souffrir, sans penser à rien.

Alors je commençai à réfléchir, tout en regardant courir les insectes par terre, entre les tiges des herbes et des plantes. Je ne voyais pas bien clair en moi-même; tout ce que je pouvais comprendre, c'est que j'étais très-malheureux. Y avait-il de ma faute? Peut-être un peu; mais il y avait surtout de la faute des autres. Je détestais le père Wæchter, je détestais Marien, je détestais Seckatz, et, pour couronner le tout, je me détestais moi-même. Je me détestais, et en même temps j'avais pitié de moi. Comment mes parents allaient-ils me recevoir quand je rentrerais, lorsque Marien aurait raconté l'histoire à sa manière? Et Strecker, que penserait-il de moi? Je me mis à repasser dans ma tête tous les évènements de la journée depuis l'heure de la leçon d'écriture. C'est à partir de ce moment-là que tout avait tourné contre moi; en y regardant de près, je fus forcé de convenir que si l'on avait été injuste envers moi, j'avais bien de mon côté quelques petites choses à me reprocher.

L'idée d'être malheureux ne me déplaisait pas absolument. Quand on est malheureux, on est intéressant, et j'aimais assez, il faut que je l'avoue, à paraître intéressant. Je pouvais compter sur la pitié de ma mère et sur ses consolations. Mais il y avait dans mon malheur un côté ridicule, et mes cheveux se dressaient sur ma tête rien qu'à l'idée des explications qu'il me faudrait donner sur ma brouille avec Marien. Mon affaire avec le père Wæchter ne me pesait pas trop sur la conscience; d'écolier à maître, l'entêtement et l'obstination ne tirent pas trop à conséquence, du moins d'après les idées des écoliers; il y a même une sorte de bravoure à tenir tête à un homme. Mais Marien était une petite fille de six ans!

Comment me tirer de là?

Il me passa toutes sortes d'idées folles par la tête. Un moment je songeai à me sauver n'importe où. On me chercherait comme Krause, on me prendrait en pitié comme Krause, on oublierait mes peccadilles comme on avait oublié les siennes; cela couperait court à toutes les explications, et quand je reparaîtrais au bout de deux ou trois jours, mes parents ne songeraient plus qu'à la joie d'avoir retrouvé l'enfant prodigue!

Oui, mais, en attendant, mes parents seraient plongés dans le désespoir. Je pouvais juger de leur chagrin par celui que j'avais lu si clairement sur la figure de madame Krause, et par le récit que nous avait fait la mère Seckatz du désespoir du père Krause, quand il était assis sur son petit banc dans son jardin.

A cette idée, des larmes brûlantes inondèrent mes joues. Ce n'étaient plus des larmes de dépit, c'étaient des larmes de tendresse et de repentir : aussi, à mesure que mes larmes coulaient, elles entraînaient avec elles toute l'amertume de mon cœur; mon chagrin me paraissait plus supportable. « Au petit bonheur! me dis-je, je vais toujours rentrer, car il commence à être tard, et ma mère pourrait être inquiète. »

La suite à la prochaine livraison.

UNE POMME DE CANNE.

Parmi les objets divers légués au Musée du Louvre par M. et Mme Philippe Lenoir, en 1874, avec leur précieuse collection de tabatières (1), se trouve cette pomme de canne du dix-huitième siècle. Elle est en porcelaine tendre de Sèvres décorée d'incrustations d'or en relief rehaussées d'émaux verts, qui représentent sans suite un cerf, un chien, un sauvage, des arbres, des oiseaux et des papillons. Ce bijou n'est pas de grand prix, mais il tiendrait sa place dans une réunion d'objets du même genre: une collection de pommes de canne serait peut-être moins

Musée du Louvre; collection Lenoir. — Pomme de canne du dix-huitième siècle. — Haut., 0m.042; diam., 0m.028.

brillante et moins variée qu'une collection de tabatières; mais, avant de voir celles-ci rassemblées, qui se douterait de l'intérêt qu'elles peuvent offrir? et qui sait si les cannes ne nous réservent pas quelque surprise semblable? Une collection bien faite n'est jamais sans valeur.

(1) Voy, t. XLV, 1877, p. 96 et 168.

PEINTURES DE L'ÉGLISE SOUTERRAINE DE SAINT-CLÉMENT,

A ROME.

Voyez page 41.

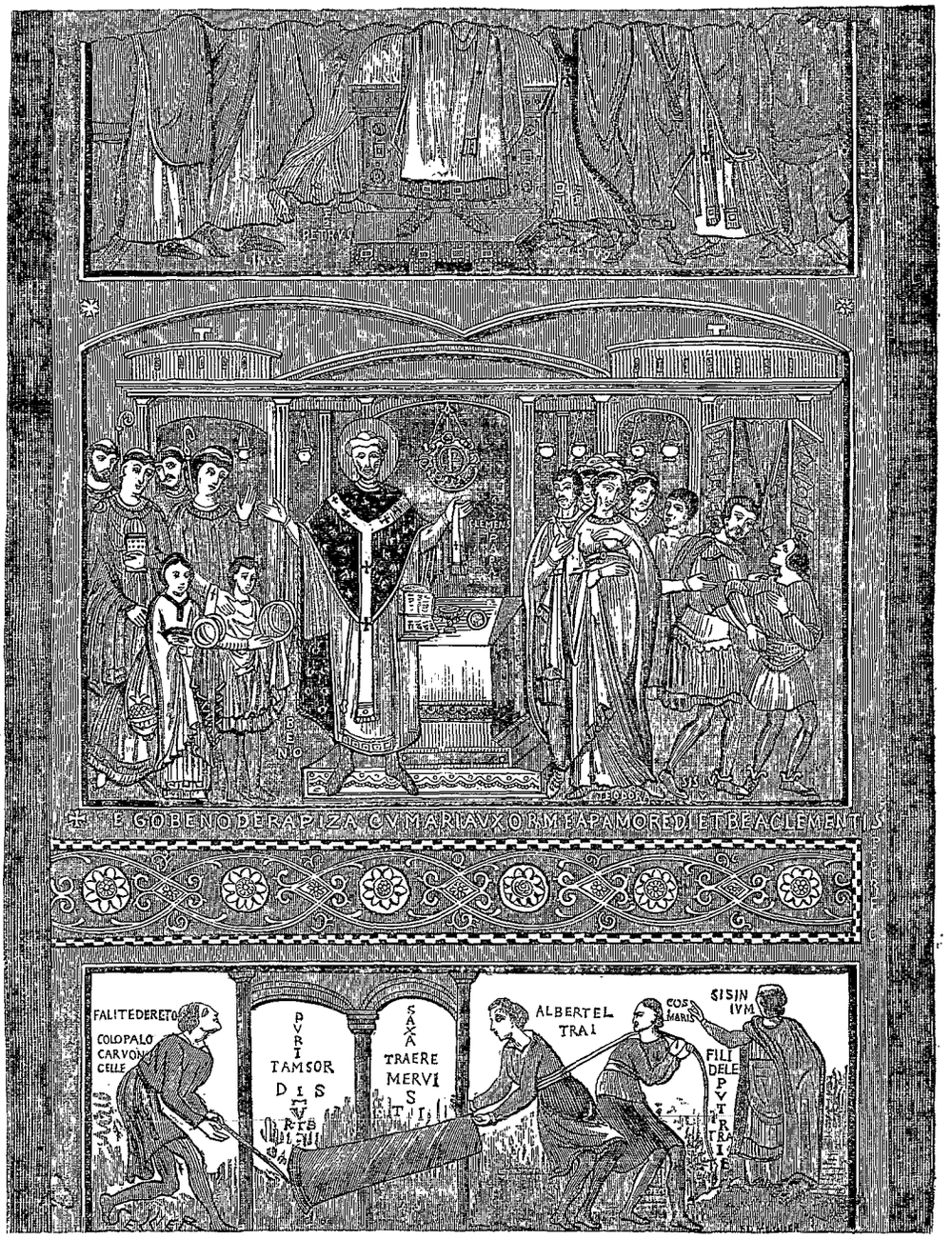

Peintures murales de l'église souterraine de Saint-Clément, à Rome. — Dessin de Sellier.

Nous avons, dans un précédent article, décrit sommairement, d'après un mémoire de M. Ch. Roller, les dispositions des édifices souterrains superposés l'un à l'autre qui ont été découverts sous l'église actuelle de Saint-Clément, à Rome. Nous allons maintenant parler des peintures de la basilique primitive, en suivant l'étude approfondie qu'en a faite le même savant (1).

Ces peintures ont une importance capitale pour l'histoire de l'art chrétien, car elles remplissent dans cette histoire la grande lacune qui sépare la période des catacombes de la période byzantine. Longtemps on n'a connu que cet art byzantin, qui a précédé en Italie la renaissance de l'art sous l'inspiration de Cimabué et de Giotto; on en donnait le nom à tout ce qui dépassait le cinquième ou le sixième siècle, époque à laquelle on avait cessé d'enterrer dans les catacombes, et où les faiseurs d'images sacrées de Constantinople, chassés par les iconoclastes, se réfugièrent en Italie et y apportèrent la manière qui leur était propre. Les découvertes de Saint-Clément ont révélé un art différent, n'en ayant pas la roideur, la sécheresse, l'austérité conventionnelle, un art latin sorti de l'art païen et en conservant jusqu'à un certain point la liberté et la vie, qui jusqu'à ce moment n'avait pas cessé de produire. « Le cachet en est, dit M. Roller, une certaine aisance dans l'action, un mouvement qui peut devenir dramatique, une reproduction plus fidèle des scènes ordinaires de la vie, des faits et des gestes naturels. L'imagi-

(1) *Revue archéologique*, 1872, 1873.

nation y a conservé ses droits, la symétrie n'y est pas obligatoire. La couleur est bien celle de la peinture et ne vise pas absolument à l'imitation de la mosaïque. L'or n'est pas la ressource obligée. C'est l'art antique en décadence croissante, mais non précisément défiguré... Sans détrôner complétement l'art indigène, l'art étranger se juxtaposa ou se mêla à lui. Il y eut l'école byzantine plus en vogue, et l'école latine en décadence. Par place, on reconnaît la trace d'une action réciproque des deux genres l'un sur l'autre. Et quand nous arrivons à la fin du onzième siècle, nous assistons au spectacle jusqu'ici ignoré d'une véritable renaissance de l'art sous la double influence de l'Orient et de l'Occident mariés. Nous ignorons si on en retrouvera des exemples ailleurs qu'à Saint-Clément; car aussitôt après, à ce qu'il semble, l'influence byzantine reprit la prééminence; les mosaïstes italiens, imitant les procédés chatoyants de la mosaïque orientale, furent amenés à en copier plus ou moins le dessin avec l'éclat; la peinture marcha d'accord avec la mosaïque, et la renaissance de l'art fut de nouveau retardée de deux ou trois siècles. »

La primitive église de Saint-Clément offre à l'étude des fresques des huitième, neuvième, dixième et onzième siècles. Quelques têtes peintes sur une paroi de briques sont encore plus anciennes; elles paraissent avoir été exécutées au sixième siècle, lorsque Mercurius ou Jean II agrandit ou améliora la basilique; à en juger par leur style encore tout classique, on les croirait du quatrième.

Une histoire du martyre de sainte Catherine d'Alexandrie est devenue à peu près méconnaissable; mais d'autres peintures qui sont du même temps, c'est-à-dire du huitième siècle, sont assez bien conservées et montrent un sentiment du beau que l'on n'attendrait pas de cette époque barbare. La plus importante, sinon la meilleure, est la représentation du Christ en croix entre la Vierge et saint Jean : c'est la plus ancienne représentation du crucifix qui nous soit fournie par les monuments chrétiens de Rome. Une certaine simplicité dans la rudesse et l'ignorance du dessin fait penser à la décadence de l'art occidental, sans autre trace des modèles byzantins que la disposition symétrique des personnages qui se perpétua si avant dans la renaissance. Nous sommes aussi bien loin de l'art des catacombes, où jamais ces sujets n'étaient représentés, et où surtout il y avait rarement mise en scène dramatique.

Une Assomption, probablement du neuvième siècle, est aussi la première et sans doute la seule qui ait été peinte à Rome avant les précurseurs de la renaissance. Marie, couronnée et les deux bras levés sous un ample manteau, monte comme par l'effort de sa prière vers le Christ qui est figuré au-dessus, enveloppé dans un grand nimbe ellipsoïde et soutenu par des anges; par terre, les apôtres lèvent les mains au ciel ou se couvrent la bouche en signe de respect. Leurs tuniques à la romaine tranchent avec les costumes sacerdotaux du pape Léon IV et de saint Vitus, archevêque de Vienne, placés dans les angles à droite et à gauche.

La première représentation infernale se trouve aussi ici, dans une fresque qui peut appartenir au dixième siècle. Elle représente la descente de Jésus dans les limbes. Le Christ, enveloppé dans un nimbe d'azur, foule aux pieds le démon. « Rien de pareil dans les catacombes, où nous trouvons les symboles de l'espérance et les allusions à la vie éternelle, jamais les emblèmes ni de l'enfer ni du purgatoire. Le démon n'y apparaissait que sous la forme d'un serpent à tête humaine. »

Nous laisserons de côté plusieurs autres peintures où se manifeste l'influence de l'art byzantin, pour arriver à celles du onzième siècle, dont le style est tout autre et annonce l'aurore de la renaissance de l'art.

L'une d'elles a pour sujet le transfert du corps d'un saint, probablement saint Cyrille; une autre, une curieuse légende relative à saint Clément. On croit que le saint fut noyé dans le Pont-Euxin, une ancre au cou; longtemps on ne sut où aller vénérer sa dépouille, jusqu'à ce que la mer, en se retirant, permît au clergé d'aller, chaque année, faire un pèlerinage jusqu'à un petit temple bâti par les anges au fond de l'eau. Une veuve dévote à ce pèlerinage, qui avait oublié son enfant dans son excès de ferveur, le retrouva l'année suivante au milieu même de l'eau et dans la compagnie des poissons, qui sont figurés dans la fresque.

Nous arrivons aux peintures que reproduit notre gravure. Le panneau central représente l'oratoire de saint Clément, tel que pouvait se le figurer un artiste de la fin du onzième siècle. L'édifice est éclairé par six lampes suspendues et par un lustre de six autres lampes disposées circulairement. Un autel dans le style du temps, sans cierges ni crucifix, couvert d'une nappe blanche, porte un calice et un objet rond dont il est difficile de dire si c'est une patène ou un pain. Auprès est un livre ouvert où on lit ces mots : DOMINUS VOBISCUM. PAX SEMPER VOBISCUM. Devant cet autel se tient saint Clément, dont le nom est écrit en croix sur le fond, de cette manière :

S
C
S
CLEMENS
P
A
P
A

Le pontife est vêtu des ornements sacerdotaux du onzième siècle, le pallium sur l'épaule, la chasuble en pointe, le manipule entre le pouce et l'index; et, pour compléter l'anachronisme, des prêtres tonsurés portent des crosses épiscopales, l'encensoir et la boîte à encens. Les donataires Beno et Maria, dont les noms se lisent dans une dédicace au-dessous du tableau (*Moi, Beno de Rapiza, avec Maria mon épouse, par amour pour Dieu et pour le bienheureux Clément, j'ai fait peindre*), sont figurés sur le devant en plus petites proportions : ils présentent des cierges enroulés. A droite se tiennent les héros de la légende que voici : Une chrétienne du premier siècle, Théodora (que l'on voit sur le premier plan, vêtue d'une tunique à manches tombantes), assistait à l'assemblée des fidèles sans la permission de son mari Sisinius. Celui-ci se glissa dans l'assistance pendant la célébration des mystères. S'en moqua-t-il? Toujours est-il qu'il fut puni par une subite cécité. On le voit ici dans le costume d'un soldat romain, tendant les mains comme un aveugle, et conduit par un esclave. Mais pendant ce temps, saint Clément lève les bras en signe de prière. Le téméraire recouvra la vue, dit la légende.

Converti par ce miracle, Sisinius se consacra à l'érection de la basilique. La peinture du soubassement le représente commandant à des esclaves qui lèvent une colonne. Trois colonnes sont déjà dressées et forment un portique. Les inscriptions du fond, en latin corrompu du temps, ont été interprétées diversement.

Dans un panneau supérieur dont il ne reste que le bas, on distingue les jambes de plusieurs personnages désignés par des inscriptions : c'est saint Clément entre saint Pierre et ses successeurs, saint Clet et saint Lin.

Toutes ces peintures annoncent un savoir-faire qu'on reporterait certainement au quatorzième siècle, si on n'avait la preuve qu'il ne peut s'agir que d'une œuvre de la fin du onzième.

Une autre peinture non moins curieuse a pour sujet la légende de saint Alexis, qui partit pour la Palestine le jour

même de son mariage, afin de s'y faire ermite. Il revint comme un mendiant demander l'hospitalité à son père qui ne put le reconnaître, et le servit pendant dix-sept ans comme un esclave. Avant de mourir, il remit un rouleau contenant son histoire au pape Boniface Ier, qui le bénit. Toutes les scènes de cette histoire sont groupées dans un seul tableau dont les caractères sont ceux qui ont été déjà signalés dans plusieurs des fresques précédemment décrites, l'aisance et le mouvement : ce sont les caractères d'un art occidental. « Rien de pareil, dit M. Roller, n'aurait été peint par les artistes byzantins. »

ANIMAUX FAMILIERS DES ANCIENS (1).

L'intimité des animaux et des hommes était plus commune chez les anciens que dans les temps modernes. Plusieurs causes les rapprochaient dans la vie, desquelles l'action est nulle sur nous. La première était la religion. Le polythéisme était essentiellement le culte de la nature : par là tout devenait sacré, et souvent l'homme respectait plus une bête, une plante, une source, que l'homme même. La croyance à la métempsychose ou transmigration des âmes a aussi contribué à inspirer du respect et de l'affection pour les animaux. Enfin, par les sacrifices, par les augures, par beaucoup d'autres cérémonies religieuses, les animaux tenaient dans la vie des anciens une place qu'ils ne peuvent avoir dans la nôtre. Ajoutons que presque tous étaient consacrés à quelque divinité, dont les images étaient ordinairement accompagnées de la leur. On en nourrissait d'apprivoisés dans les temples, ou sur le territoire consacré environnant les temples des dieux et des déesses auxquels ils étaient attribués. Parmi les animaux, ceux qui sont d'une forme élégante, d'une taille petite ou moyenne, d'un naturel doux, facile, les chiens, les oiseaux surtout, dont nous allons parler, étaient aisément admis dans la familiarité de leur maître. Une autre fois nous dirons comment on essaya de s'attacher les animaux les plus indomptables, en changeant leurs mœurs naturelles.

Au premier rang, parmi les animaux qui avaient place dans l'affection des hommes, étaient les oiseaux de diverses espèces, intéressants à quelque titre, soit par les sentiments dont ils étaient les symboles, soit par quelque qualité particulière, comme les oiseaux chanteurs et les oiseaux parleurs.

Quelques personnes firent de certains oiseaux carnassiers, comme de certains quadrupèdes féroces, des animaux apprivoisés et même familiers. Une épigramme mentionne un aigle dont on avait adouci le naturel au point qu'il se laissait caresser de la main. Cet aigle appartenait à Néron. Vers la même époque, Pline parle d'un aigle apprivoisé jusqu'à la familiarité la plus extraordinaire par une jeune fille de Sestos. On admettait même dans les maisons avec quelque familiarité l'*otus* ou *nictycorax* (moyen duc) et le *scops* (petit duc), qui étaient quelquefois désignés sous le nom commun d'*Asia*. On en faisait des sortes de singes ailés, imitateurs, parasites et danseurs.

Parmi les peintures de la maison des Foulons, à Pompéi, représentant le travail de ces artisans, on voit un homme qui porte la cage sur laquelle on étendait les étoffes après les avoir nettoyées; sur cette cage une chouette est perchée. La chouette, oiseau de Minerve, était honorée dans tous les métiers.

On voit aussi, dans quelques peintures de vases grecs ou sur des pierres gravées, des oiseaux qui ressemblent à des oiseaux de proie. Mais ce sont là des exceptions nécessairement fort rares. Les oiseaux familiers étaient, en général, chez les anciens comme chez nous, ceux dont le naturel est doux, les formes élégantes, l'humeur vive, la voix agréable ou remarquable par quelque particularité, telle que l'imitation de la parole humaine. C'étaient la colombe, la tourterelle, le moineau, le rossignol, l'étourneau, le perroquet, la pie, le corbeau, et quelques autres.

Les jeux et le chant de ces oiseaux étaient pour les femmes et les enfants un de leurs passe-temps habituels. Sur les petits vases à parfums à l'usage des femmes, où sont fréquemment figurés de jeunes enfants jouant, on en voit qui s'amusent ainsi avec des oiseaux. Nous en citerons un sur lequel, à côté d'un amour qui tourne vers lui la tête, se tient un petit oiseau coiffé d'une sorte de casque et l'aile gauche couverte d'un bouclier rond. Théophraste parle d'un geai qui était ainsi armé. La colombe d'Anacréon buvait dans sa coupe, mangeait dans sa main, voletait autour de lui et dormait sur sa lyre. Non moins célèbre est le passereau de Lesbie, immortalisé par Catulle. Un roi de Chypre, s'il faut en croire un poëte comique, se faisait ventiler pendant ses repas par des colombes familières. Il s'oignait d'un parfum de Syrie, tiré d'un fruit dont se nourrissent les colombes; ces oiseaux, attirés par l'odeur, venaient en volant pour se poser sur sa tête; des serviteurs alors les en écartaient doucement; et dans ces mouvements d'allée et de venue, leurs ailes agitant l'air procuraient au prince une agréable fraîcheur.

On préférait, pour les apprivoiser, les colombes de Sicile et celles de Chypre : les premières, pour l'élégance de leurs formes; les unes et les autres, comme rappelant surtout la déesse honorée dans ces contrées d'un culte particulier, et provenant de celles qu'on élevait dans ses temples.

On avait pour les colombes familières mille petits soins délicats : on les baignait dans des eaux de senteurs, et si l'on en avait plusieurs, chacune exhalait un parfum différent.

Les morts, sur les tombeaux grecs et romains, ont été souvent figurés jouant avec les oiseaux qu'ils avaient aimés. Une colombe ou un autre oiseau est placé parfois dans la main des personnages qu'on représentait couchés sur les sarcophages.

Le bas-relief du Musée du Capitole reproduit à la page suivante, offre l'image d'une scène familière où les colombes ont le principal rôle et à laquelle prend part le chien de la maison.

On se servait également des colombes pour porter quelque bonne nouvelle, comme celle d'une victoire dans les grands jeux de la Grèce, ou pour introduire des lettres dans une place assiégée. On employa bien aussi à cet usage des hirondelles et même des corneilles; mais cela n'implique pas que ces oiseaux, les premiers surtout, aient jamais été des oiseaux familiers : les anciens avaient même déjà remarqué que l'hirondelle ne peut pas s'apprivoiser.

La perdrix et la caille, au contraire, se familiarisaient aisément. La perdrix est appelée aussi quelque part « les délices de Diane. »

Dans les peintures de vases qui représentent des femmes dans leur intérieur, on voit des perdrix ou des cailles familières, soit enfermées dans des cages, soit jouant en liberté, picorant sous les tables pendant le repas. Il y avait des hommes qui faisaient métier d'élever ces oiseaux, principalement pour les faire combattre, comme on faisait combattre les coqs.

Le philosophe Porphyre avait rapporté de Carthage une perdrix qu'il éleva et qui s'apprivoisa si bien, qu'elle le caressait, jouait avec lui, lui répondait par un cri différent de sa voix ordinaire, se taisait quand il gardait le silence.

(1) Extrait du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par M. Edmond Saglio. — Librairie Hachette.

Aristippe en paya une 50 drachmes. Plusieurs épigrammes de l'Anthologie grecque sont consacrées à des perdrix favorites. Alcibiade avait une caille familière qu'il portait sous son manteau; elle s'en échappa un jour qu'il parlait dans l'assemblée du peuple. Socrate le raillait de son goût pour ces amusements frivoles, en lui proposant ironiquement de prendre pour modèle un fameux éleveur de cailles nommé Midias. On employait aussi les perdrix privées à la chasse des perdrix sauvages.

Le coq était l'oiseau de combat par excellence. Les anciens étaient avides de ce genre de divertissement. Il y avait des éleveurs de coqs comme de perdrix et de cailles. Les coqs figurent souvent parmi les animaux que l'on offrait en présent, ceux-là surtout qui avaient remporté de nombreuses et brillantes victoires. On cite un Athénien, nommé Poliarque, qui faisait publiquement les funérailles de ses chiens et de ses coqs favoris : elles étaient célébrées avec magnificence; il y invitait ses amis et érigeait à ces animaux chéris des colonnes sépulcrales chargées d'inscriptions en leur honneur. On les voit servant d'amusement à des enfants, et figurés sur les tombeaux comme les autres animaux favoris. D'autres représentations, comme celle d'un repas étrusque peint sur le mur d'un tombeau d'Orvieto, les montrent admis dans la familiarité de la maison.

L'oie, le canard, le cygne, les deux premiers surtout, paraissent avoir eu une large place dans l'intimité de la vie des anciens, de celle des femmes surtout, non-seulement aux temps décrits par Homère, dans le rustique palais d'Ulysse, où Pénélope se plaisait à nourrir un troupeau d'oies, mais aussi dans les siècles postérieurs. On voit par les monuments que ces oiseaux étaient sans cesse dans la société des femmes, des enfants, quelquefois des hommes faits, caressés par eux, recevant d'eux la nourriture, se mêlant à leurs jeux, assistant à leur toilette, à leurs bains. On voit aussi, particulièrement chez les

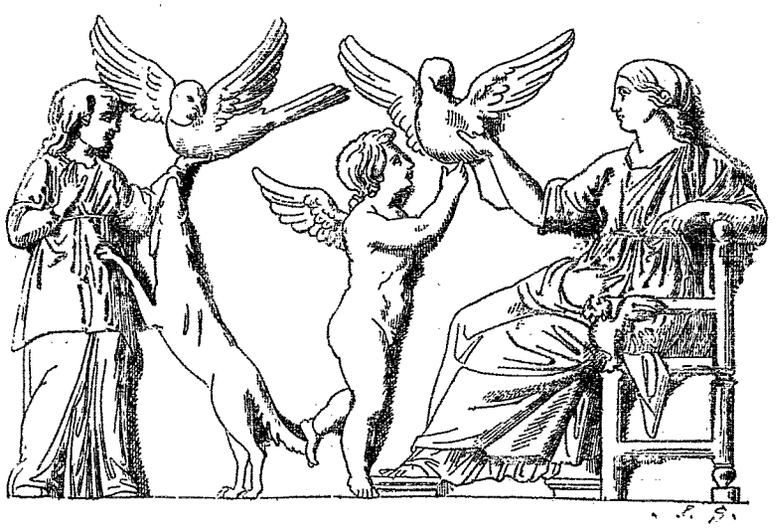

Colombes familières. — D'après un bas-relief du Musée du Capitole.

Étrusques, des oies ou des canards admis dans la salle où se prend le repas et jouant sous les tables; bien plus, ils sont présents jusque sous le lit des morts, pendant les cérémonies funèbres. Ils figurent aussi sur les tombeaux comme les autres animaux que les défunts avaient chéris pendant leur vie, soit qu'on les représente dans leurs mains ou à côté d'eux, soit que des parents les apportent comme des offrandes à leurs mânes.

L'oie passait pour l'image de la femme vigilante, soigneuse gardienne de la maison, chère à toutes les mères de famille; à Rome, les oies étaient consacrées à Junon, modèle des matrones, et nourries auprès de son temple. Le cygne, consacré à Apollon, symbolisait les sentiments les plus élevés de l'âme dont ce dieu favorise l'essor.

Le paon était encore une rareté en Grèce au cinquième et même au quatrième siècle avant Jésus-Christ, excepté à Samos, auprès du temple de Junon, à qui il était consacré. On le rechercha pour ses brillantes couleurs, comme oiseau d'ornement, et on l'apprivoisa. Les Romains eurent des paons en grande quantité. On les voit plusieurs fois figurés dans les peintures de Pompéi.

La cigogne, la grue, le héron, et quelques autres oiseaux de l'ordre des échassiers, furent admis par les anciens, non-seulement dans leurs jardins ou dans le voisinage de leurs habitations, mais dans leur intérieur même, où ils se familiarisaient quelquefois aussi bien que les oiseaux dont il a été précédemment parlé. S'il fallait s'en rapporter à quelques œuvres d'art, on pourrait même croire que l'on sut utiliser la grue ou un autre oiseau de cette famille pour faire mouvoir certains mécanismes. Les anciens avaient remarqué l'ardeur de la grue à combattre, et ils s'amusèrent quelquefois de ce spectacle, comme des combats de coqs et de cailles. Ils faisaient aussi tourner des grues en rond et prenaient plaisir à les voir s'agiter avec des mouvements grotesques : une danse qu'on appelait la *grue* en était, disait-on, imitée. On voit dans quelques peintures de vases des grues, des hérons ou des cigognes se promenant librement à l'intérieur des habitations. Une de ces peintures est reproduite plus loin.

Nous ne parlerons pas de l'ibis, dont on rencontre l'image auprès de celles de divinités égyptiennes ou dans les représentations de leurs sanctuaires, auprès desquels ces oiseaux vivaient en domesticité.

Les oiseaux chanteurs semblent avoir tenu dans l'affection des anciens moins de place que quelques-uns de ceux dont nous venons de parler; ils restèrent le plus ordinairement des oiseaux de volière. Cependant il est permis de croire que parmi les petits oiseaux qui sont figurés dans les œuvres d'art, soit dans des cages, soit en liberté ou retenus seulement par un fil léger à la main de leur maître ou de leur maîtresse, plus d'un pouvait être recherché pour son chant. Quelques exemples prouvent d'ailleurs qu'on réussissait à les apprivoiser. Ainsi Pline nous apprend, pour l'avoir vu lui-même, que Néron et Britan-

nicus, pendant leur enfance, jouaient familièrement avec un étourneau et des rossignols qui savaient prononcer des mots grecs et des mots latins, et qui chaque jour étudiaient et répétaient des mots nouveaux et même des phrases assez longues. Un père, dans Pétrone, se plaint de la passion de son fils pour les oiseaux, et en particulier pour les chardonnerets. Pline le Jeune raconte qu'un enfant avait pour joujoux, avec de petits chevaux et des

Grue et perdrix privées. — Peinture d'un vase grec du Musée de l'Ermitage.

chiens, des rossignols, des merles et des perroquets : à sa mort, son père fit brûler tous ces animaux sur son bûcher. Calpurnius parle d'un rossignol qu'on pouvait laisser errer en liberté et voltiger parmi les oiseaux des champs. Au commencement du troisième siècle, la mode d'élever des rossignols et de leur apprendre à parler était assez répandue pour que Clément d'Alexandrie l'ait signalée parmi les excès qu'il reprochait aux femmes. Ce

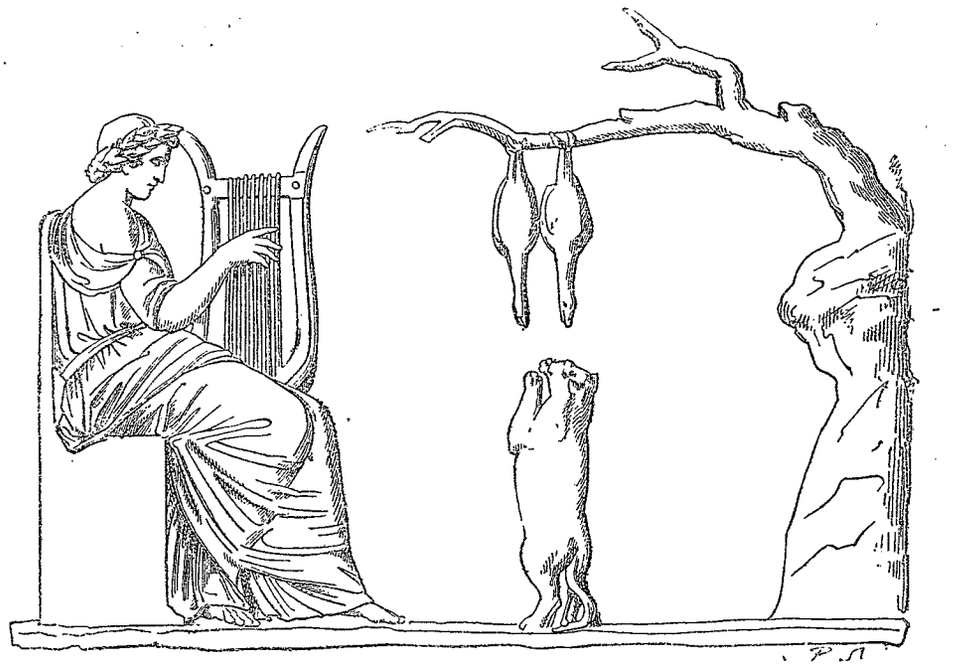

Dressage d'un chat. — Bas-relief du Musée du Capitole.

qu'on aimait, ce qu'on recherchait dans ces gracieuses petites bêtes, c'était moins leurs qualités naturelles que certains talents extraordinaires obtenus d'eux à force d'art, comme d'imiter le chant de divers oiseaux, de chanter au commandement et d'alterner dans un chœur. Alors ils avaient un grand prix, et se vendaient, au temps de Pline, aussi cher et même plus cher qu'un bon esclave. Un rossignol blanc, très-rare, il est vrai, fut acheté pour Agrippine, femme de Claude, 6 000 sesterces (environ 1 230 francs). On dressait de même des chardonnerets,

et ces jolis oiseaux exécutaient tout ce qu'on leur commandait, non-seulement avec la voix, mais encore avec les pattes et le bec dont ils s'aidaient comme de mains.

On élevait à ces animaux chéris des tombeaux avec de poétiques épitaphes.

Les anciens, avant de connaître le perroquet, avaient essayé de tirer parti, pour leur amusement, de la faculté que possèdent certaines espèces indigènes d'imiter la voix humaine : ils s'appliquèrent à instruire dans cet art l'étourneau, la perdrix, mais surtout le corbeau et la pie; nous avons vu qu'ils y dressaient même le roi des chanteurs ailés, le rossignol. Cette éducation des oiseaux ne semble pourtant pas remonter très-haut dans l'antiquité. Cette pratique semble antérieure de deux ou trois siècles au plus à l'époque où le perroquet fut bien connu en Europe; or il ne le fut guère avant le siècle qui précéda notre ère.

Le corbeau et la pie tenaient le premier rang parmi les oiseaux parleurs indigènes.

Le corbeau était consacré à Apollon, et on tirait de son vol et de son chant des augures. On avait pour lui une sorte de vénération; Pline a raconté en détail la singulière histoire d'un corbeau qui, né sous le toit du temple des Dioscures, s'était un beau jour abattu en face, dans l'échoppe d'un cordonnier. Il y fut soigné comme un animal sacré : on lui enseigna à parler. Dès lors, tous les matins, prenant son vol, il alla se poser sur les rostres, et là, tourné vers le Forum, il saluait par leurs noms Tibère et les césars Germanicus et Drusus; puis il retournait à l'échoppe. Il devint le favori du peuple romain. Tué par un voisin jaloux, il fut cruellement vengé par la mort de son meurtrier, que la multitude mit en pièces, et on lui fit, comme à un grand personnage, de pompeuses funérailles. Le lit funèbre fut porté sur les épaules de deux Éthiopiens, précédés d'un joueur de flûte, avec des couronnes de toutes sortes, jusqu'au bûcher construit à la droite de la voie Appienne. Pline ajoute qu'au moment où il écrivait, il y avait à Rome une corneille apportée de la Bétique et appartenant à un chevalier, laquelle prononçait des phrases entières et en apprenait chaque jour de nouvelles. Il parle, au même endroit, de corbeaux dressés à chasser pour l'homme, ce qui se voit encore en Asie. Ceux qui dressaient ces oiseaux à parler spéculaient sur la vanité des grands, qui payaient fort cher les flatteries et plus cher encore les flatteurs.

La pie ou le geai passait pour celui des oiseaux de cette espèce qui imitait le mieux toutes les voix, et en particulier la voix humaine. Pline raconte des choses merveilleuses de l'application des pies à ce genre d'étude. On les exerçait surtout à dire « Bonjour »; on les mettait alors dans une cage au-dessus de la porte d'entrée de la maison, et elles souhaitaient la bienvenue aux arrivants. C'était, du reste, chose fort ordinaire que des corbeaux ou des geais dressés à prononcer quelques mots.

Parmi les oiseaux parleurs, on rencontre aussi l'étourneau, la perdrix, et peut-être le rouge-gorge. L'étourneau se montrait assez docile. Outre l'espèce indigène, il y en avait une autre qu'on faisait venir de l'Inde, qu'on appelait *cercion*, et qui, disait-on, imitait mieux et plus aisément que le perroquet la voix humaine. Au temps de saint Grégoire de Nazianze (quatrième siècle après Jésus-Christ), on s'occupait encore de dresser des étourneaux à parler.

Le perroquet ne paraît pas avoir été bien connu en Grèce et en Italie avant le siècle qui précéda l'ère chrétienne. Ctésias est le premier écrivain grec qui ait fait mention du perroquet; mais il le décrit comme un des animaux curieux de l'Inde; il insiste sur son aptitude à parler. Aristote a consacré aussi quelques lignes au perroquet, mais ce qu'il en dit ne prouve pas que de son temps il y en eût en Grèce. Ce qui montre, au contraire, qu'il fut longtemps fort rare et peu connu, c'est qu'à la grande procession religieuse de Ptolémée Philadelphe, on fit voir entre autres curiosités des perroquets dans des cages. C'était alors, dit Athénée, une grande merveille.

Cet oiseau venait de l'Inde, ainsi que son nom, *sittakê*, qui, légèrement modifié par les Grecs et par les Romains, est devenu *psittacus*. D'après les descriptions qu'ils nous en ont laissées, l'espèce qu'ils connurent le mieux est la perruche verte à collier.

Dans l'Inde, le perroquet était un oiseau sacré; il faisait l'ornement des volières royales dans des jardins célèbres où il voltigeait en liberté. Une fois connu en Europe, le perroquet fut bientôt très-recherché, particulièrement des Romains, et ce goût chez eux ne passa jamais. Au temps de Varron (premier siècle avant-Jésus-Christ), on commença par en exposer dans les fêtes publiques, avec d'autres curiosités du même genre, des bécasses et des merles blancs. Puis les particuliers se donnèrent cette espèce de luxe, et le perroquet, toujours acheté fort cher, devint facilement un oiseau familier, mangeant à la table de son maître, et, comme le dit Pline, non sans exagération, faisant la conversation avec lui et lui donnant le plus agréable passe-temps. Au cinquième siècle, un perroquet bien instruit méritait encore une mention spéciale : un historien de cette époque, Olympiodore de Thèbes, dit en avoir possédé un « avec lequel il vécut vingt ans. » Cet oiseau « imitait presque toutes les actions des hommes; il dansait, il chantait, appelait chacun par son nom, etc. » Comme les pies et les corbeaux, on dressait les perroquets à saluer leur maître; on en fit souvent des instruments de flatterie à l'adresse des empereurs.

Deux perroquets, dans l'antiquité, ont eu l'honneur d'être célébrés par des poëtes : celui d'une certaine Corinne par Ovide, et celui d'Atedius Melior par Stace, son ami.

L'éloge du perroquet devint un lieu commun d'exercices scolastiques; c'est à une composition de ce genre qu'appartient le fragment qui se trouve dans les *Florides* d'Apulée. Au dire de Philostrate, Dion Chrysostome avait écrit un éloge du perroquet.

Il existe quelques représentations antiques du perroquet. Dans une des peintures récemment découvertes à Rome dans la maison de Livie, on voit un de ces oiseaux perché sur un cippe, à l'intérieur d'un enclos consacré. Sur une pierre gravée, on voit un perroquet avec un collier, et tenant au bec deux têtes de pavot. Dans une peinture d'Herculanum, un perroquet attelé à un petit char est conduit par un grillon qui tient les rênes dans sa bouche.

L'éducation des oiseaux parleurs est difficile; ce n'est que par licence poétique que Stace, en invitant les oiseaux parleurs aux funérailles du perroquet de Melior, les appelle « ces oiseaux savants à qui la nature accorde le noble privilége de la parole. » Un autre poëte, Manilius, dit avec plus de raison qu'on leur enseigne à faire de leur langue un usage que leur a interdit la nature. Cet art demandait des soins infinis et une patience extrême qui n'excluait pas une sorte de violence. Ainsi, quand on dresse le perroquet à parler, on le frappe sur la tête avec une petite verge de fer, encore faut-il qu'il soit tout jeune quand on commence son éducation. S'il a plus de deux ans, elle devient presque impossible : il est indocile, oublieux. Une épigramme attribuée à Pétrone donne pourtant à entendre que quelquefois les perroquets qu'on apportait de l'Inde savaient déjà parler, et qu'ils remplaçaient le langage barbare par

des mots latins. Pline avait observé, relativements aux pies, que celles-là seules apprennent à parler qui se nourrissent de glands. Apulée, copiant maladroitement cette observation, l'applique au perroquet avec l'erreur, ajoutée par Pline, que la pie à cinq doigts a plus de facilité pour apprendre à parler. Pour instruire ces animaux, on les enfermait dans un lieu retiré, où nulle autre voix ne pouvait se mêler à celle de leur maître, et lui, assis auprès d'eux, répétait souvent les mots qu'il voulait leur faire retenir : il les caressait en leur donnant à manger. On se servait aussi d'un miroir, et un homme caché derrière prononçait les mots que l'oiseau devait apprendre. Celui-ci, en voyant son image, croyait entendre un autre oiseau, et par émulation il répétait les mots qui frappaient son oreille.

La privation et l'appât de la nourriture, les friandises, la répétition fréquente des mêmes paroles, des mêmes sons, étaient les moyens les plus ordinaires pour apprivoiser et instruire non-seulement les oiseaux parleurs ou chanteurs, mais encore d'autres animaux.

On employa aussi avec succès la musique : les Grecs avaient peut-être emprunté ce procédé aux Indiens, qui pensaient que la musique seule peut adoucir le naturel farouche des éléphants déjà forts, et leur jouaient, pour s'en rendre maîtres, un air du pays sur un instrument appelé *scindapse*. Un bas-relief représente une joueuse de flûte apprenant à un chien à danser : il se dresse sur ses pattes de derrière pour atteindre un morceau de viande attaché à une branche d'arbre, tandis que la jeune femme joue de son instrument. C'est le même moyen qui est employé par une cithariste que l'on voit dans un autre bas-relief (p. 205); mais ici c'est un chat qu'on exerce, en lui offrant pour appât deux oiseaux suspendus à un arbre. En Europe, on employait avec succès la syringe et la flûte pour apprivoiser les animaux sauvages. Selon Varron, on obtenait par le tambour des effets non moins surprenants. Les Etrusques se servaient même de la musique pour la chasse au cerf. Hortensius, chez les Romains, se distingua par ces étranges passe-temps. Il avait une forêt de 50 jugères, entourée de murs en pierres sèches. Là était une sorte d'amphithéâtre où l'on dressait une table pour souper. Hortensius faisait venir un musicien qu'il nommait Orphée. Ce personnage arrivait dans le costume traditionnel du chantre inspiré de la Thrace, avec une longue robe et une lyre, et, sur l'ordre du maître, il sonnait de la corne appelée *bucina* : on voyait alors accourir une multitude de cerfs, de sangliers et d'autres animaux. C'était, dit Varron, un spectacle tragique; il n'y manquait que la catastrophe sanglante.

GLACES DE CARROSSES.

L'usage des glaces aux carrosses est venu d'Italie; Bassompierre est le premier qui l'ait introduit en France. On n'en mit même d'abord qu'aux petits carrosses; les autres avaient toujours de grandes portières et des rideaux comme les coches, et, en hiver, les dames les plus riches supportaient très-bien le froid dont rien ne les défendait. Aujourd'hui, personne ne s'accommoderait guère de voitures qui n'auraient point de vitres.

CHEVERT ET LE MARÉCHAL DE SAXE.

Le maréchal de Saxe racontait les hauts faits de Chevert (1), dans la grande galerie de Versailles, au milieu d'un groupe d'officiers et de courtisans. Tout à coup un de ses auditeurs l'interrompt en ces termes :

— Monsieur le maréchal, la chaleur de vos éloges nous autorise à penser que l'histoire de Chevert ne vous est pas complétement connue : vous ignorez, sans doute, que cet officier est le fils du bedeau de la plus modeste église de Verdun?

— Vraiment! s'écria le héros de Fontenoy. Chevert avait toute mon estime; à partir de ce moment, je lui devrai de la vénération. (1)

(1) Nos lecteurs savent que Chevert (né en 1695, mort en 1769) s'illustra surtout dans la campagne de Bohême, en 1741, et que ce fut à lui que l'on dut la prise de Prague. En 1757, il eut la part principale dans la bataille d'Hastenbeck. On lui a élevé, en 1855, une statue à Verdun.

(1) Arago.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 198.

LXXIV

Je m'étais déjà mis sur mes mains et sur mes genoux pour me relever, lorsque je vis, par un trou de la haie, mon père qui s'avançait lentement, la tête basse, et d'un pas fatigué. Il arrivait du bois de la Corne, à travers champs, pour raccourcir son chemin, et il suivait un sentier qui aboutissait à celui des Krause, à quelques pas de moi.

Mon premier mouvement fut de me relever tout à fait, de passer par le trou de la haie, et de le rejoindre pour rentrer avec lui. Mais comme ma conscience n'était pas en très-bon état, j'eus honte de me montrer à lui, et j'eus peur d'avoir à lui raconter la seconde partie de ma journée. J'aimais mieux avoir affaire d'abord à ma mère. Je restai donc à quatre pattes pour lui donner le temps de passer.

Avant de descendre dans le sentier des Krause, mon père s'arrêta sur un petit monticule et regarda du côté de la campagne, en mettant sa main au-dessus de ses yeux, à cause du soleil.

Tout à coup il tressaillit, redescendit dans le sentier, et se cacha derrière un gros pied d'aubépine, si près de moi que je l'entendais respirer; je voyais trembler sa main, qui serrait son gros gourdin de voyage. Je fus pris, sans savoir pourquoi, d'une vague terreur.

Au bout de quelques instants, j'entendis un bruit de pas dans le sentier, et mon père se ramassa sur lui-même, comme s'il se préparait à sauter sur quelqu'un.

Mes dents commencèrent à claquer, et mes bras devinrent si faibles, à la saignée, que je manquai de tomber en avant.

Quand la personne que mon père attendait tourna le dernier coude du sentier, je reconnus le père Strecker qui s'avançait en traînant la jambe. Il avait mis son bâton sous son bras, pour ôter son chapeau et pour s'essuyer le front avec un grand foulard à carreaux.

Quand il fut tout près de nous, mon père s'élança hors de sa cachette, se planta au milieu du sentier, en mettant son bâton en travers, et s'écria d'une voix de tonnerre :

— On ne passe pas!

Je l'avoue à mon éternelle honte, j'avais cru un moment que mon père allait prendre son ennemi en traître, lui! et mon sang n'avait fait qu'un tour.

Je respirai avec force quand je vis qu'il y allait de franc jeu; mais je fus saisi d'horreur à l'idée qu'ils allaient se battre là, sous mes yeux, et qu'il y aurait sans doute un grand malheur. Je criai au secours, ou plutôt je voulus crier au secours; mais ce cri me resta dans le gosier, et je ressentis une angoisse pareille à celle que l'on éprouve quand on fait un mauvais rêve.

Le père Strecker tressaillit de la tête aux pieds; il remit brusquement son chapeau et recula de trois pas; il tenait encore son foulard dans la main gauche; de la main droite, il serrait son bâton, le bras droit un peu en arrière, la pointe du bâton touchant le sol.

Alors mon père reprit :

— Non! on ne passe pas, du moins sans serrer la main d'un ancien ami, et sans lui dire qu'on lui pardonne!

Et il s'avança vers son ancien ennemi, la main droite tendue.

— Ah! c'est comme ça! s'écria le père Strecker, en jetant son foulard et son bâton; ah! c'est comme ça!

Il était très-ému, et il ne put pas ajouter une parole. Mais il accourut à mon père et lui prit la main. Ils se regardaient tous les deux en riant, et ne se lâchèrent les mains qu'après une grande demi-minute.

Le père Strecker mit alors ses deux mains sur les épaules de mon père, et dit, en le regardant de tout près :

— Dire qu'il y a tantôt six ans que je n'ai regardé en face et vu d'aussi près cette bonne figure-là! Mon Dieu! que j'ai donc été bête. C'est cela qui s'appelle être le bourreau de soi-même.

— Je m'en dis autant, ajouta mon père. Pour qu'il n'y ait ni préférence ni jalousie, convenons que nous avons été aussi bêtes l'un que l'autre, et que nous avons boudé tous les deux contre notre propre plaisir, et cela par amour-propre.

— A bas l'amour-propre! cria le père Strecker; c'est un vilain animal qui me tirait toujours par le pan de ma veste quand je grillais d'aller te trouver et de te dire : « Müller, oublions tout ça! » Bien des fois j'ai cru que j'allais le faire; mais ce chien d'amour-propre me soufflait à l'oreille : « Les malins du village se moqueront de toi; si tu fais les premiers pas, on dira que les torts sont de ton côté! » Et, de fait, est-ce que ce n'est pas moi qui ai eu les plus grands torts?

— Ne parlons pas de cela, lui dit mon père en riant; il y avait des torts des deux côtés, et si nous voulons revenir là-dessus, nous n'en finirons pas. Nous voilà la main dans la main, c'est tout ce qu'il faut, et, pour ma part, je suis trop content pour demander autre chose. Mettons que nous avons voyagé cinq ans chacun de notre côté, et que nous voilà de retour. Sais-tu que tu as engraissé pendant ton voyage! tant mieux, cela prouve que les affaires vont bien.

— Toi, tu as maigri, dit le père Strecker en baissant la voix. Je sais que tu as eu des ennuis. Tu as répondu pour ton beau-frère, et il a fallu payer. Est-ce fini maintenant?

— C'est presque fini, répondit mon père d'une voix grave. J'ai été obligé de travailler ferme, et nous avons vécu quasi de pain et d'eau; mais j'ai réussi à ne pas tomber dans les mains du père Isaac, et c'est l'essentiel. Dans un mois, j'aurai l'argent du dernier billet.

La suite à la prochaine livraison.

ÉPINGLE DE FEMME TOUAREG.

Les femmes des tribus arabes qui vivent dans le désert et qui habitent toujours sous la tente, semblent avoir conservé dans leur costume quelque tradition de la domination romaine. Toutes, en effet, elles portent le *peplum* d'étoffe plus ou moins grossière, le plus souvent tissée en poils de chameau mêlés à des poils de chèvre; la forme seule rappelle l'ajustement en fine laine blanche dont se couvraient les femmes de Grèce et d'Italie, et dont la statuaire antique nous a fait comprendre l'élégance et l'utilité. Le péplum arabe est fort simple : c'est une sorte de lourde serviette qui se fixe au vêtement de dessous, à la hauteur des épaules, et tombe droit jusqu'à la ceinture. On l'attache à l'aide de deux fortes épingles-agrafes, reliées par une cordelette de cuir que l'on se passe derrière le cou. C'est très-primitif, comme l'on voit, et assez barbare. Ces épingles-agrafes sont analogues aux fibules des anciens.

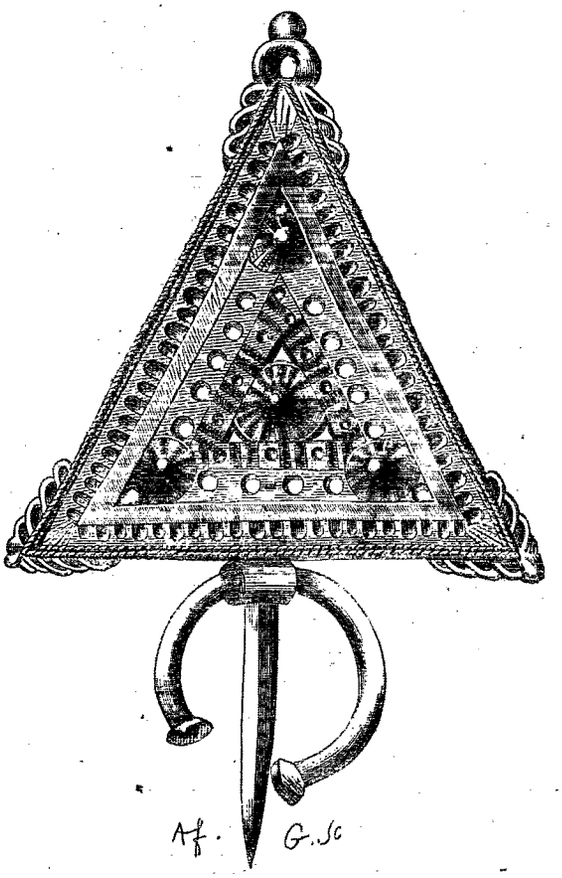

Épingle de femme touareg.

Les femmes pauvres ont des épingles composées d'un demi-anneau de fer, traversé par un ardillon, assez semblables à l'épingle d'argent dont les Auvergnats se servent pour rapprocher et maintenir les deux bords de leur devant de chemise. Les femmes riches portent des épingles pareilles à celle dont nous donnons ici l'image de grandeur naturelle. Celle-ci vient du pays des Touaregs : il y a bien des années déjà que le général de Lamoricière nous l'a donnée à Oran, dont il commandait la subdivision. Elle est en argent, assez joliment travaillée, quoique le dessin en soit un peu lourd et la ciselure un peu irrégulière. Elle se compose de deux plaques semblables à celle que nous reproduisons, rattachées entre elles par une lanière nouée à l'anneau fixe qui surmonte le sommet du triangle. Ce n'est point de l'art arabe; c'est de l'art turc, art épais, sans délicatesse et sans grâce, mais suffisant aux besoins esthétiques d'une Bédouine qui ramasse volontiers elle-même les crottins de chameau pour les pétrir en mottes, de ses propres mains, et s'en servir en guise de combustible. Ces sortes de bijoux étaient fabriqués dans les villes du littoral par les orfévres coulouglis, et vendus, ou plutôt échangés, dans les tribus du désert, par les colporteurs juifs, qui ont leurs grandes entrées sous la tente des Arabes nomades, auxquels ils portent la poudre, les armes et parfois même les messages secrets, lorsque des idées de révolte agitent la cervelle des mécontents.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15. Le Gérant, J. BEST.

QUIRIN BREKELENCAMP.

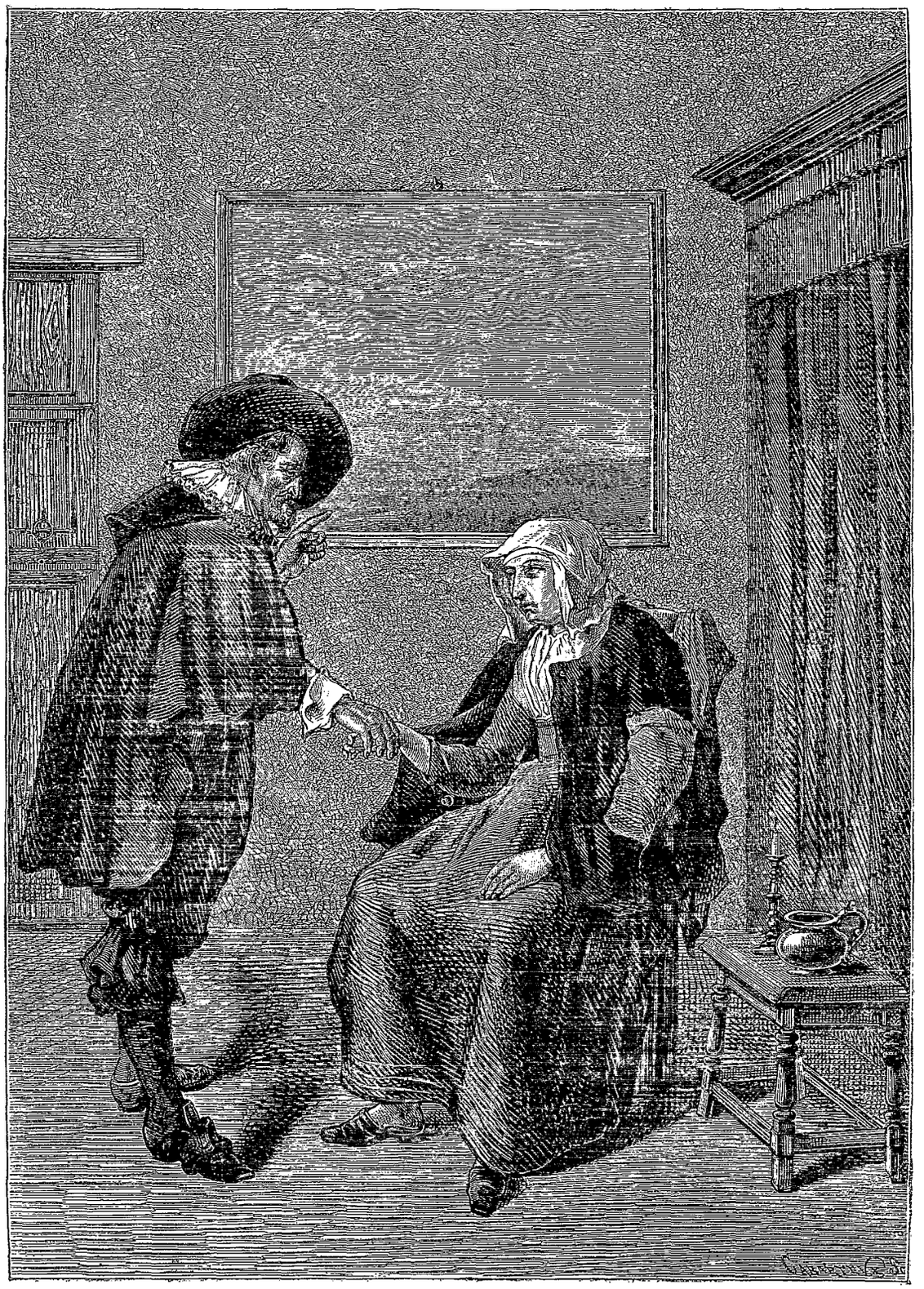

Musée Lacaze, au Louvre. — Une Consultation, peinture par Brekelencamp. — Dessin de Sellier.

Quirin Brekelencamp était un peintre d'intérieurs, qu'il exécutait d'une manière spirituelle et ornait de petites figures habilement et correctement dessinées; elles ont d'ailleurs beaucoup d'expression et de caractère.

On ne connaît pas la date de sa naissance, l'époque de sa mort, le lieu qu'il habitait, ni aucune circonstance de sa vie. On a seulement trouvé sur quelques-uns de ses tableaux les millésimes de 1660 et 1668. On le classe parmi les élèves de Gérard Dow, mais sans preuves directes et sans motifs suffisants. Il l'a imité quelque peu dans ses moines et dans ses ermites en prière. Il rendait très-bien les scènes intimes de la vie hollandaise, empruntant ses

sujets aux classes bourgeoises et aux classes laborieuses. Sans rechercher les effets du clair-obscur, il ne néglige pas cette ressource. Sa manière de peindre est vigoureuse, mais n'a pas toujours un aspect agréable : ses ombres sont parfois trop noires, et ses couleurs rappellent souvent les tons de la pierre.

Ses dessins sont rares; mais un certain nombre de ses tableaux ont été reproduits par les plus habiles graveurs. Il signe quelquefois de ses initiales Q. B.; il met aussi quelquefois son nom tout entier.

Un *Ermite* peint par lui, qui se trouvait dans la collection Linden van Sleisgeland, fut vendu à Dordrecht, en 1785, 389 florins; en 1810, à Amsterdam, un *Intérieur*, qui faisait partie de la collection De Smet, n'atteignit que la somme de 275 florins; deux *Intérieurs*, très-soigneusement exécutés, mis aux enchères avec la collection Van der Pot van Groeneveld, en 1808, à Rotterdam, furent adjugés pour 850 florins.

On voit son portrait dans le premier volume de Roland van Lynden (*Histoire de la peinture nationale*, en hollandais). C'est une tête rude et grossière, aux cheveux incultes, aux lèvres épaisses, coiffée d'un grand chapeau comme ceux des porteurs de farine.

Ses deux tableaux du Musée d'Amsterdam sont décrits dans le catalogue et dans l'ouvrage de Bürger (Thoré). L'un d'eux représente un pêcheur, coiffé d'un grand chapeau, qui entre dans une chambre où un vieillard à barbe blanche est assis devant un rouet. Dans l'autre tableau, qui fait pendant, un vieillard allume une pipe à un réchaud; un homme assis tient un pot.

« Sa touche est ample et simple, dit Bürger; ses personnages sont solides, naïfs, franchement plébéiens. »

Le Musée du Louvre possède de ce peintre, outre le tableau que reproduit notre gravure, une petite toile où l'on voit un vieillard, un moine, vêtu d'une robe de bure, assis sur un banc près d'une table et écrivant dans un gros livre qu'il tient sur ses genoux.

La scène que reproduit notre gravure est saisissante dans sa simplicité. On sent que cette pauvre femme est atteinte aux sources mêmes de la vie. Tout l'art et tous les conseils de ce grave médecin ne la sauveront pas. Quelle solitude navrante! Elle doit être veuve, sans enfants, seule au monde : tout son corps est glacé comme son âme; sa bouche est amère et résignée; dans ses yeux, il n'y a plus une étincelle d'espoir (1).

Et quel est ce tableau encadré de noir, suspendu au mur de sa chambre si propre et si froide? N'est-ce pas l'image même de sa vie? On n'y voit que montagnes nues et arides; on n'y découvre pas un refuge, pas un être vivant : aucun rayon de soleil ne l'éclaire. Où vont toutes ces bandes d'oiseaux? Ils émigrent. Elle aussi ne tardera pas à voler comme eux vers un climat et un monde meilleurs.

On rencontre souvent, dans l'école hollandaise, ce sujet d'une « Consultation. » Qui ne connaît, par exemple, la Femme hydropique de Gérard Dow? Mais là, tout ce qui encadre la malade et le médecin est riant et confortable. Les tapisseries, l'ameublement, le lustre, les cuivres brillants, la fenêtre lumineuse qui laisse entrevoir les pampres, les moindres détails donnent l'idée d'une vie d'opulence; rien n'y laisse non plus soupçonner la souffrance morale. C'est un contraste frappant avec l'œuvre de Brekelencamp; c'est ainsi que l'art sait émouvoir les âmes par les moyens les plus divers.

(1) Nous devons dire que cette expression profonde de tristesse et de découragement nous a paru moins accentuée dans le tableau qu'elle ne l'est dans le dessin.

SUR JEAN COURTOIS, ÉMAILLEUR.

A monsieur le Directeur du MAGASIN PITTORESQUE.

Monsieur,

Permettez à un abonné de la première heure, qui depuis quarante-cinq ans suit et lit le *Magasin pittoresque*, et qui y a beaucoup appris, de vous adresser quelques observations sur l'article intitulé *Jean Courtois*, publié dans le tome XLV, page 395.

Il y est dit que Jean Courtois, émailleur à Limoges, est fils de Robert Courtois, peintre sur verre de la Ferté-Bernard, et l'auteur des assiettes signées I. C. au revers.

Or rien dans les documents parvenus jusqu'à nous ne justifie aucune de ces assertions.

Voici les faits qu'ils constatent :

En 1498, Robert Courtois, de la Ferté, reçoit la commande d'un vitrail pour l'église de cette ville.

En 1509, il reçoit la commande de patrons pour les broderies à exécuter sur des vêtements sacerdotaux de la même église.

En 1533 et 1534, Jean Courtois, « peintre et vitrier », est payé pour des verrières placées dans la chapelle neuve de l'église.

Puis il n'en est plus question à la Ferté-Bernard; mais on retrouve, en 1545, un Jean Courteys habitant à Limoges la rue Manique, qui était le quartier occupé par la plupart des émailleurs. Et l'on fait de ce Jean Courteys un émailleur, puis on l'identifie avec le Jean Courtois peintre verrier.

Seulement, les Limousins prétendent que c'est un des leurs qui travailla accidentellement dans le Maine, et les Manceaux, que c'était un de leurs provinciaux qui alla se fixer en Limousin.

Sans nous arrêter à la différence d'orthographe entre les noms Courtois et Courteys, qui n'a rien de surprenant pour l'époque, nous sommes tenté de nier l'identité entre les deux artistes, par la raison que nous sommes également tenté de nier en même temps la personnalité de l'émailleur Jean Courteys et l'attribution du monogramme I. C. qui lui est faite.

Jamais, à notre connaissance, la signature de Jean Courtois ou Courteys n'a été relevée sur aucun émail, et la signature I. CVRTIVS F., trouvée sur une pièce appartenant à l'un des membres de la famille de Rothschild, peut bien s'appliquer à Jehan de Court, qui est parfaitement connu. Il est vrai que ce dernier signa parfois I. D. C., mais il est également possible qu'il ait pris et quitté le *de*, ainsi que l'a fait souvent Suzanne de Court, un autre émailleur contemporain, et de la même famille.

Ajoutons que la plus grande analogie existe dans l'exécution et le style des pièces nombreuses signées I. C. et de celles plus rares signées I. D. C., ou Jehan de Court.

En dehors de ces questions de documents et de signatures, si nous voulons bien comparer les procédés de la peinture sur verre et ceux de la peinture en émail, nous reconnaîtrons qu'il n'existe aucune analogie entre eux, et qu'il n'y a pas de raison pour qu'un peintre sur verre devienne un émailleur.

En résumé, rien ne dit que Jean Courtois, « peintre et vitrier » à la Ferté-Bernard, soit le fils de Robert Courtois, qui y exerçait antérieurement la même profession; — que ce Jean Courtois soit le même que le Jehan Courteys de Limoges; — que celui-ci ait été émailleur, et que la marque I. C. s'applique à lui.

Nous ajouterons que le vitrail authentique de Jean Courtois, qui existe encore à la Ferté-Bernard, diffère essentiellement, par son style, des émaux de l'anonyme I. C.

L'un procède de l'art italien des commencements du seizième siècle ; les autres appartiennent à celui de la seconde moitié du même siècle. En outre, les colorations sont tout autres : plus vigoureuses dans les émaux que dans la verrière.

Agréez, Monsieur, etc.

UN ABONNÉ.

FRANÇOIS PREMIER.

L'abbé de Longuerue (1) dit de François Ier « qu'il savoit infiniment sans avoir presque jamais étudié ; mais hors le temps des affaires et de la chasse, à table, à son lever, à son coucher, et quand la pluie le retenoit chez lui, il entretenoit des gens vraiment savants, comme du Châtel, *Castellanus*, et d'autres.

» En ce temps-là, ajoute l'abbé, on ne sçavoit pas encore ce que c'étoit que ce misérable jeu, dont la rage a gagné tout le monde et fait l'unique occupation de tant de gens. »

CURIOSITÉS

QU'E L'ON VOYAIT DANS LES TEMPLES GRECS ET ROMAINS.

Les temples d'Athènes, de Delphes, d'Olympie, de Rome et de beaucoup d'autres villes, n'étaient pas seulement ornés d'un grand nombre de statues et de peintures, on y exposait aussi des objets curieux, des plantes, des animaux, des armures, etc. On y voyait, par exemple :

A Athènes, dans le temple de Jupiter Olympien, un serpent venu de l'Inde ; dans le temple d'Esculape, une cuirasse sarmate faite avec des sabots de cheval ; et dans un autre temple, la cuirasse de Masistius, général persan, un sabre de Mardonius, etc.

A Sparte, au plafond d'un temple, un œuf dit de Léda, la lance d'Agésilas.

A Gortys, en Arcadie, l'armure et la lance d'Alexandre.

A Némée, à Delphes, des armures de Mithridate, etc.

A Sycione, dans le temple d'Esculape, une côte de baleine et des antennes de fourmis de l'Inde.

A Smyrne, dans un temple, toute une *armeria*, un miroir grimaçant, des ustensiles de toute sorte.

A Rome, dans le temple de Vénus Mère, une armure faite avec des perles de la Bretagne, donnée par Jules César ; au temple de la Concorde, le prétendu anneau de Polycrate dans un carnet d'or, quatre éléphants en obsidienne noire miroitante ; dans un temple érigé en l'honneur d'Auguste, la racine de l'arbre à cannelle sur une écuelle d'or ; dans un temple de Mars, l'épée de Jules César, et dans un temple de Sancus (dieu sabin), le fuseau et la quenouille de Tanaquil ; dans un temple de la Fortune, un costume royal, œuvre de cette princesse, et porté par Servius Tullius.

A Capoue, dans le temple de Diane, un crocodile trouvé dans un lac de Mauritanie, des dents d'éléphant, de grands serpents, etc.

Si l'on avait la patience d'extraire des auteurs tout ce que les temples contenaient ainsi de choses curieuses, on pourrait en composer un livre qu'on intitulerait : *les Musées de l'antiquité.*

Comme de nos jours, des périégètes et des exégètes, c'est-à-dire des guides, des « cicerone », se tenaient à la porte des temples et offraient leurs services aux étrangers : Pausanias les traite assez mal. Ils n'étaient pas moins féconds que les nôtres en contes ou en explications plus ou moins croyables.

(1) Louis Dufour, fils de Pierre Dufour, seigneur de Longuerue, abbé de Sept-Fontaines, né en 1652, mort en 1733.

LE JUGEMENT DERNIER

D'APRÈS UNE MINIATURE PERSANE.

L'islamisme est divisé en deux sectes principales d'où découlent toutes les autres. La première comprend les *sunnites*, qui se regardent comme en possession de la foi essentielle et absolument orthodoxe ; elle est adoptée par les Turcs, pour lesquels Aboubeker, Omar, Othman et Ali, sont les quatre premiers imams, les quatre premiers successeurs du Prophète. Les sunnites repoussent, sans exception, toute représentation de la figure humaine, à plus forte raison la représentation des êtres demi-célestes qui servent d'intermédiaire entre l'homme et la Divinité. La secte des *schiites*, à laquelle appartient toute la Perse et une partie de la Mésopotamie, rejette les imams adoptés par les sunnites et n'admet, comme successeurs directs et immédiats de Mahomet, qu'Ali, Haçan, Hussein et Ali-Ibn-Hussein. Loin de rejeter la figuration plastique de l'homme, des prophètes et des anges, elle s'y complaît et a produit une prodigieuse quantité de tableaux dont les sujets sont empruntés à l'histoire des Sassanides, aux chroniques locales, aux poëtes de l'Irak-Adjémi et aux soixante-dix mille traditions musulmanes relatives à Mahomet. La miniature reproduite page 213 représente le jugement dernier tel que se l'imaginent les légendes schiites.

Avant de comparaître devant le Souverain Juge, l'âme du croyant subit divers états que nous devons faire connaître.

Dans la nuit du 14 au 15 du mois de *cha'bân*, qui est le huitième mois de l'année musulmane, l'ange Gabriel secoue l'arbre dont les feuilles portent écrit l'âge de chaque créature ; les feuilles de celles qui doivent mourir dans l'année ou l'année suivante tombent ; mais en même temps, et comme une sorte de compensation, Dieu détermine la somme des prospérités qui doivent advenir à chaque créature dans l'année ou l'année suivante ; cet arbre s'appelle *sedrat-el-mountaha*, l'arbre du terme extrême.

Le croyant dont la feuille est tombée ne peut échapper à son sort ; il doit mourir, et meurt. Aussitôt que l'on a fait à son cadavre les ablutions prescrites, que l'on a bouché avec du coton toutes les ouvertures de son corps par où le diable pourrait s'introduire, que l'on a récité les prières ordonnées, on procède aux cérémonies de l'inhumation. Quelques amis du défunt chargent le cercueil sur leurs épaules, et le cortége se met en marche. Arrivés au lieu de la sépulture, les porteurs s'arrêtent ; le corps est couché sur le flanc gauche, le visage tourné dans la direction de la Mecque. Au milieu du silence, l'imam prononce la profession de foi :

« Je crois en Dieu l'unique ; je crois que notre seigneur Mahomet est son apôtre et le prophète des prophètes ; je crois qu'Ali est le seul vrai chef des croyants ! »

Puis il s'adresse au mort lui-même et lui rappelle les dogmes fondamentaux de l'islamisme. A chaque phrase, les assistants disent : « Amin ! »

Le cercueil est descendu dans le sépulcre. L'imam se recule de quelques pas et, à haute voix, il évoque les deux anges interrogateurs, Nakir et Mounkir ; il demande à Dieu d'avoir pitié de cette âme qui va comparaître devant sa justice, et chacun s'éloigne pour ne point troubler l'acte divin qui va se produire dans le tombeau. Suivant la tradition, voici ce qui advient :

Aussitôt que le corps est étendu dans la tombe, un ange radieux lui apparaît et lui annonce que Mounkir et Nakir,

deux génies livides, dont la face terrible glace d'épouvante, vont venir l'interroger. Ils accourent bientôt, en effet, et lui demandent compte de la vie que Dieu lui a confiée. Si son existence a été coupable, ils le frappent sur le front avec des massues de fer rouge, jusqu'à ce qu'il pousse des cris de douleur si retentissants qu'ils soient entendus avec effroi par tous les animaux de l'univers, excepté par les hommes. C'est parce qu'ils entendent ces cris redoutables que les troupeaux sont pris de terreur panique, que les chiens hurlent, que les bandes de chacals se sauvent en piaulant, et que, dans les forêts, les éléphants poussent des barrissements horribles. Le vrai croyant se met alors en prière; mais l'infidèle, le nazaréen, le juif et l'idolâtre, passe sans s'inquiéter, car il n'est point initié aux mystères de la vraie loi. Nakir et Mounkir entassent la terre sur le corps du prévaricateur; tous ses péchés revêtent des formes de dragons, de scorpions, de serpents, et le rongent jusqu'à ce que Dieu l'appelle à comparaître devant son inaltérable justice. Lorsque l'âme, au contraire, a suivi les voies de Dieu l'unique, un ange vient la chercher et la conduit au ciel afin qu'elle soit placée selon ses mérites. Les âmes des prophètes sont admises au paradis et, sans attendre, jouissent de la contemplation de Dieu; les âmes des martyrs séjournent dans l'estomac des oiseaux que nourrissent les arbres et les fleuves divins; les âmes des croyants sont enfermées dans la trompette qui doit sonner au jugement dernier, ou entourent le trône de Dieu sous forme de pigeons blancs.

Pendant ce temps, le cadavre se décompose et s'en va en poussière, à l'exception du coccyx, qui a été l'os le premier créé; il reste incorruptible, et quand sera venu le jour du jugement, une pluie qui, selon les divers docteurs, durera quarante années, quatre cents, quatre mille, quarante mille ou quatre cent mille années, fécondera cet impérissable reste de nous-mêmes, et les corps germeront comme des plantes, comme autrefois, sur le mont Arafat, germa le géant Caïumarath qui naquit d'un songe d'Adam.

Lorsque la fin du monde approchera, des signes terribles éclateront. Le soleil se lèvera à l'occident et se couchera à l'orient; une bête monstrueuse qui sera à la fois un sanglier, un taureau, un cerf, un éléphant, une autruche, un lièvre, un hémione et un lion, mais qui pourtant ne sera aucun de ces animaux, parcourra l'univers et terrifiera les hommes. Une fumée infecte obscurcira l'atmosphère. Soixante-dix mille juifs prendront Constantinople, dont les murailles crouleront à leur approche, comme autrefois celles de Jéricho. Un homme viendra portant sur son front les trois lettres K, F, R (*kâfer*, infidèle) : ce sera l'Antechrist. Alors apparaîtra le véritable Christ qui tuera le faux prophète, embrassera l'islamisme, épousera une musulmane et aura des enfants. Les animaux parleront et se plaindront des hommes. Trois éclipses de lune se manifesteront en même temps dans le ciel; un grand vent s'élèvera plein de mugissements qui seront les lamentations des âmes idolâtres emportées dans les tourbillons.

Lorsque les temps seront accomplis, la trompette sonnera trois fois. Au premier appel, le diable, celui que l'on nomme Éblis, que l'on surnomme *Schîtan Ragim*, Satan le Lapidé, mourra; le monde oscillera sur ses pôles, les cieux seront déchirés comme un voile, les montagnes s'aplatiront et le soleil deviendra noir. Endormis par la mort, les anges qui tiennent les astres suspendus dans l'espace les laisseront tomber dans la mer, qui deviendra un océan de feu; les animaux épouvantés se réuniront en un seul troupeau. Au second coup de trompette, tout ce qui existe mourra, à l'exception de Dieu, de l'enfer et du paradis; lorsque l'ange de la mort aura fini son œuvre, il ira s'étendre aux pieds de Dieu et expirera à son tour.

Quarante ans après, retentira le troisième son, qui sera celui de la résurrection. L'ange Gabriel, l'ami du Prophète, debout sur un roc élevé, près de Jérusalem ou de la Mecque (ce point est très-controversé), appellera une à une et par leur nom toutes les parties du corps humain, et les âmes, cachées dans sa trompette, s'envoleront comme des oiseaux pour aller retrouver leurs dépouilles. Les justes, ressuscitant avec gloire, trouveront près de leur tombeau des dromadaires ailés prêts à les porter; les coupables seront frappés de mutisme et de cécité; les infidèles renaîtront sous la forme immonde de singes et de pourceaux; les prêtres hypocrites se rongeront la langue et ne pourront parler, car le sang les étouffera.

L'humanité, sortie de ses sépulcres et réunie sur une terre nouvelle, attendra durant soixante-dix ans qu'il plaise à Dieu de la venir juger, et pendant ce temps les hommes se tiendront debout en regardant le soleil. Une sueur insupportable se répandra sur eux, couvrant les innocents jusqu'à la cheville et les coupables jusqu'au menton. Enfin, Dieu paraîtra porté sur les nuages : Adam, Noé, Abraham, Moïse et Jésus, n'oseront intercéder pour les hommes; ils laisseront cette gloire à Mahomet. A mesure qu'une âme comparaîtra, un ange présentera au Seigneur le livre de ses actions; elle aura à rendre compte de l'emploi de son temps, de son corps, de ses richesses et de ses facultés, et elle sera contrainte de confesser la justice du jugement divin. Là, le corps et l'âme s'accuseront mutuellement, rejetant l'un sur l'autre le blâme des fautes commises; mais Dieu, qui sait tout, ne les écoutera pas. L'ange Gabriel pèsera les actions des humains dans des balances dont les plateaux seront si vastes qu'ils contiendraient le ciel et la terre. Éblis, le diable, essayera vainement de faire pencher le plateau où sont déposées les mauvaises actions; l'impeccable balance prononcera pour ainsi dire elle-même le jugement, qu'un ange inscrira sur le registre des déterminations éternelles. Dieu permettra que les hommes puissent se revancher les uns sur les autres par la compensation de leurs actes passés, l'offensé ajoutant à la somme de ses bonnes œuvres les vertus de celui qui lui a nui jadis, et lui infligeant à la place un poids égal de mauvaises actions. Quant aux animaux et aux génies, ils seront réduits en poussière, et les méchants envieront leur sort. Sept animaux obtiendront cependant grâce devant Dieu : la colombe de Noé, l'ânesse de Balâam, l'âne qui portait Aïssa (Jésus) lorsqu'il entra à Jérusalem, le chien des sept Dormants, la chamelle sur laquelle Mahomet s'enfuit de la Mecque, l'araignée qui tendit sa toile devant la caverne où il se cachait, et le cheval d'Ali; ceux-là prendront place au paradis.

Le Créateur accomplira toutes ces choses avec plus de rapidité qu'il n'en faut à l'éclair pour briller et passer; puis, en présence de Mahomet et des quatre premiers imams, qui tous ont la face voilée, commencera le passage du pont *Al-Sirât*, qui est plus étroit qu'un cheveu et plus tranchant qu'un rasoir. Seuls les élus pourront le franchir; mais les damnés, alourdis par le poids de leurs péchés, embarrassés dans les ronces qui naîtront spontanément sous leurs pas, tomberont dans l'enfer où ils seront alternativement brûlés par les flammes et engloutis par les neiges. Ils porteront des sandales de feu, et des dragons leur mordront les entrailles. Gian Ben-Gian, le roi des dives, et Azazel, le chef des péchés, le bouc émissaire des juifs, présideront à ces supplices sans cesse renouvelés. Les peines, cependant, ne seront éternelles que pour les idolâtres; les musulmans, ayant racheté leurs fautes par des souffrances qui dureront de mille à six mille ans, se laveront dans le fleuve de vie, d'où ils sortiront plus purs qu'un rayon d'étoile, pour

entrer dans le paradis, séparé seulement de l'enfer par un mur étroit appelé *Al-Arâf*.

Les bienheureux, qui seront devenus hauts de cent pieds, ce qui était la taille d'Adam, père des hommes, boiront

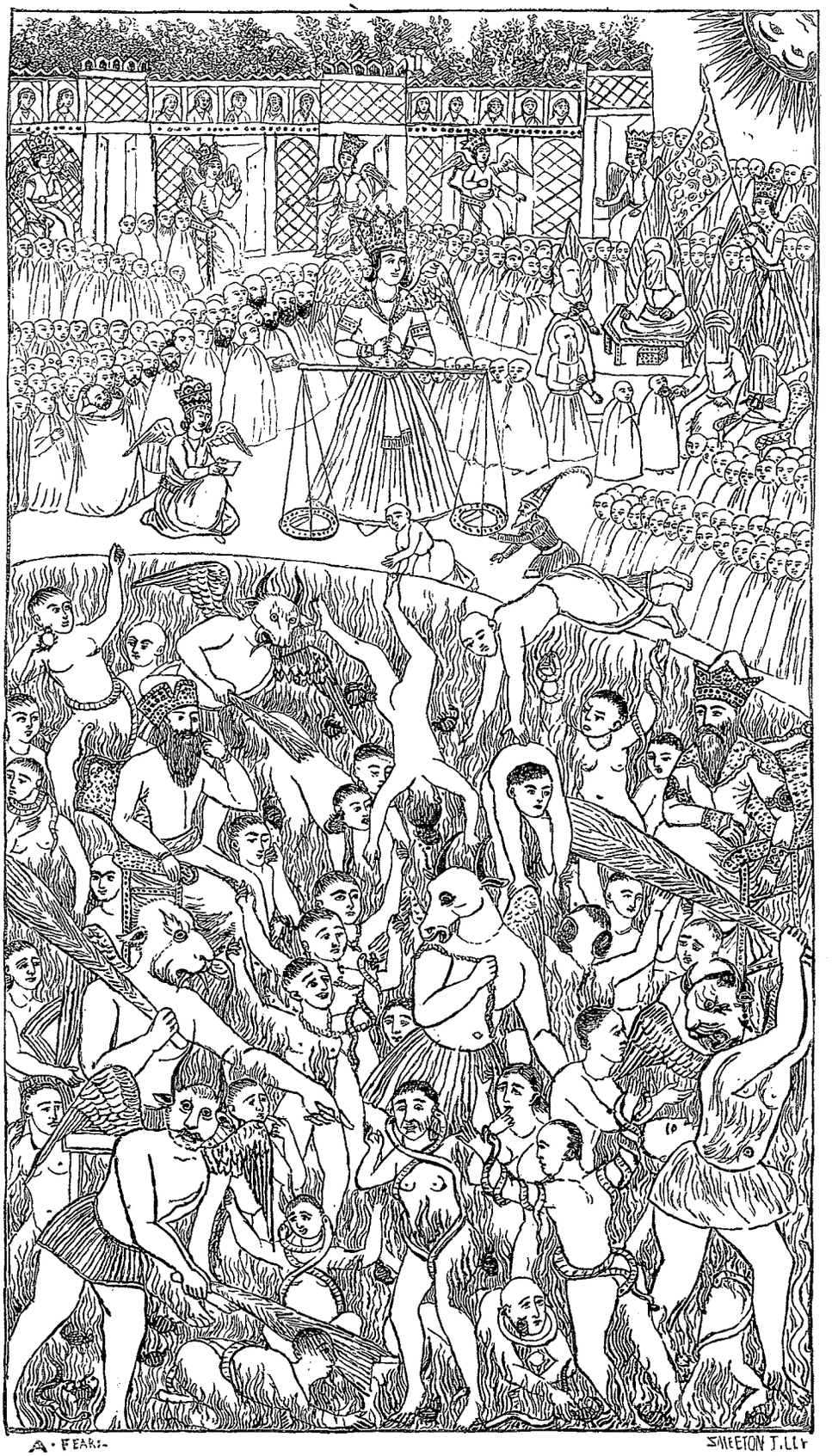

Le Jugement dernier, miniature persane. — Dessin de Féart.

d'abord à un étang dont l'eau délivre pour toujours de la soif. Des jeunes gens d'une beauté céleste les attendront, prêts à les servir; des anges les vêtiront de costumes en soie verte et orneront leurs doigts de bagues étincelantes. A leur premier repas, Dieu leur présentera la terre réduite en gâteau; ils mangeront la viande du bœuf *Balhâm*,

qui est si grand qu'il écraserait le monde s'il se couchait dessus, et la chair du poisson *Nûn*, dont l'immensité remplirait l'océan. Il y aura quatre degrés de félicité : le premier pour les prophètes, le second pour les prêtres, le troisième pour les martyrs, le quatrième pour les simples fidèles. Ces derniers auront chacun quatre-vingt-dix-neuf femmes, correspondant aux quatre-vingt-dix-neuf attributs de Dieu et aux quatre-vingt-dix-neuf vertus de Mahomet; quatre-vingt mille esclaves attendront leurs ordres; ils coucheront sous des tentes d'hyacinthe et de rubis; à chaque repas on leur offrira trois cents plats différents et trois cents sortes de liqueurs. Les anges, les créatures, les arbres, exhaleront une ineffable harmonie. Une sueur embaumée perlera sur le corps des bienheureux que rafraîchira sans cesse le souffle des séraphins. Les plus favorisés contempleront la face de Dieu dans toute sa majesté, et ce bonheur sera tel qu'ils oublieront tous les autres.

Au milieu de cet Éden où les pauvres doivent entrer cinq cents ans avant les riches, sur une terre qui est d'ambre gris et de safran, parmi des kiosques d'émeraude, à côté de fleuves qui coulent sur des lits de saphir, s'élève l'arbre *Tubâ*, qui est si grand

> Qu'un cheval au galop met, toujours en courant,
> Cent ans à sortir de son ombre.

Il incline ses branches vers les élus qui peuvent y cueillir des fruits de toutes sortes, des mets délicieux, des vêtements de soie, des bracelets et des colliers d'or, des turbans de mousseline, et même d'ardents étalons sellés, bridés, harnachés et que la fatigue n'arrête jamais. Toutes ces magnificences pâliront cependant devant l'éclat des houris, dont l'éternelle beauté varie au gré de celui qui les aime. Lorsqu'elles chantent, les astres suspendent leur course pour les écouter. Elles habitent dans des pavillons de perles fines, et dansent au son des crotales en jonglant avec des étoiles.

Les musulmans, plus heureux que les chrétiens, savent parfaitement l'endroit précis où est l'enfer. Lorsque Palgrave fit son voyage en Arabie, on prit soin de lui expliquer que la phosphorescence de la mer Persique était produite par le reflet des flammes de l'enfer, situé exactement au fond du golfe.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 207.

LXXV

— Laisse-moi m'asseoir un peu, dit le père Strecker; je suis devenu un peu lourd, et j'ai fait aujourd'hui une trotte assez longue.

Pendant qu'il se laissait tomber sur un arbre renversé, mon père alla lui ramasser son bâton et son foulard.

— Rien de nouveau? lui demanda-t-il.

— Rien de nouveau, du moins là où j'ai été, répondit le père Strecker; les forestiers se sont mis en quête de leur côté, et les gendarmes s'informeront en allant à la correspondance.

— Ces pauvres Krause! dit mon père en poussant un soupir.

Et le père Strecker répéta :

— Oh! oui, ces pauvre Krause! avec un accent si désolé que je me dis tout de suite : — Voilà un brave homme!

C'était pourtant bien agréable de pouvoir penser cela du père de mon ami.

Je commençais à être mal à mon aise dans mon coin, d'abord parce que si mon père avait su que j'étais là, caché dans l'herbe, il n'aurait pas été content. Il aurait pu croire que j'y étais venu exprès pour écouter. D'un autre côté, je n'aurais pas été fâché de faire un petit temps de galop jusqu'à l'Ours-Noir, pour emmener Strecker dans un coin, et lui dire : — Tu sais, ton père s'est réconcilié avec le mien!

Pendant ce temps-là, son père et le mien continuaient à causer absolument comme des gens qui se revoient après un grand voyage.

Il y avait dans leur conversation des choses que je ne comprenais pas; il y en avait d'autres que je comprenais très-bien. Par exemple, quand le père Strecker recommença à faire des questions sur les embarras d'argent où mon père s'était trouvé à cause de mon oncle, je compris très-bien pourquoi nous étions si pauvres, quoique mon père eût la réputation d'un bon travailleur et d'un homme de tête.

— Jusqu'à aujourd'hui, disait mon père, j'ai été obligé d'économiser sou par sou, et de me refuser tout plaisir à moi et aux miens.

— C'était à ce point-là! s'écria le père Strecker en fouettant les grandes herbes avec son bâton. Quand je pense que j'aurais pu t'aider et que je ne l'ai pas fait! Gredin! pourquoi ne m'as-tu rien dit?

— J'avais mon amour-propre, comme tu avais le tien. Tu aurais pu croire que si je me réconciliais avec toi, c'était par intérêt.

Le père Strecker ne répondit pas tout de suite. Pendant qu'il faisait ses réflexions, moi je faisais aussi les miennes. Jamais mes parents n'avaient parlé devant moi de l'argent que mon père était obligé de payer à cause de mon oncle. Quelquefois j'étais humilié de n'avoir pas quelques sous dans ma poche, comme les autres garçons de l'école; alors, l'amour-propre me faisait manquer au respect que je devais à mon père, et je l'accusais tout bas d'être avare!

Tout cela se mettait dans ma mémoire, au fur et à mesure, pour n'en plus jamais sortir.

Quand le père Strecker eut assez fouetté les herbes avec son bâton, il dit :

— Ton amour-propre était plus avouable que le mien; non, non, ne dis pas le contraire, ou je repars pour un autre grand voyage! Mais, n'importe, c'était tout de même de l'amour-propre.

Ils rirent doucement de cette plaisanterie.

— N'importe, reprit le père Strecker, en regardant autour de lui, voilà un petit endroit que je reverrai toujours avec plaisir. J'ai eu bon nez de passer par ici; pour un rien, j'aurais pris par le moulin.

— La chose se serait faite tout de même aujourd'hui, répondit mon père; oui, elle se serait faite, même si tu avais pris par le moulin. Si je ne t'avais pas trouvé ici par hasard, je serais passé par chez toi avant la fin de la journée.

— Dis-moi comment cela t'est venu en tête.

— C'est bien simple, répondit mon père; ma femme le désirait, sans oser me le dire.

— La mienne ne se gênait pas pour m'en parler, dit le père Strecker en hochant la tête. Qu'est-ce qui m'empêchait de lui faire, et à moi aussi, un si grand plaisir? L'amour-propre! et je répète : — A bas l'amour-propre!

D'un coup de son bâton, il abattit une grande ortie qui était presque aussi haute que la haie; comme si cette ortie eût été son amour-propre, et qu'il eût pris grand plaisir à taper dessus,

Mon père sourit et continua :

— Ma femme le désirait : c'était déjà une raison. Cependant j'aurais peut-être attendu encore un peu, mais mon garçon ne parlait plus que du tien : Strecker par-ci, Strecker par là, Strecker a dit ceci, Strecker a fait cela. Ce matin, il a mis le feu aux poudres, en nous racontant... Est-ce que ton garçon ne t'a rien dit de ce qu'il a fait ce matin, à l'école, et derrière la tannerie?

— Non ; le gueux ne nous raconte jamais rien.

— J'aime les gens qui ne se vantent pas, dit mon père d'un ton réfléchi.

Ensuite, il raconta mot pour mot ce que je lui avais raconté moi-même. Il répéta combien ma mère avait été heureuse d'entendre dire du bien du fils de son amie; combien ce récit l'avait touché lui-même, et comment il avait pris la résolution de se réconcilier avec le père d'un si brave garçon. — Car ton fils sera un homme! dit-il avec chaleur.

— Tant mieux! répondit le père Strecker, avec plus d'émotion qu'il n'en voulait montrer.

— Mon garçon, reprit mon père, ne peut que gagner à le fréquenter, et je le lui ai dit pas plus tard que ce matin.

— Je te laisse aller, reprit le père Strecker, parce que mon cœur est toujours réjoui d'entendre un homme comme toi bien parler de mon garçon. Mais si ton fils l'aime, je puis te dire que l'autre le lui rend bien.

C'est moi qui étais content de savoir cela. Je voyais bien que Strecker me préférait à plusieurs autres; mais comme il était un peu moqueur, je ne savais pas toujours si je devais croire ce qu'il me disait. Maintenant je n'en pouvais plus douter.

Ils causèrent ensuite presque à voix basse, et je n'entendais plus leurs paroles. A un moment, cependant, je compris que l'on parlait de moi.

— Je ne suis pas mécontent de lui, dit mon père; il a de bonnes qualités, mais il a les défauts de ses qualités. Il a souvent des idées qui me font plaisir, mais tout cela ne se tient pas encore bien ensemble; il se monte et se démonte trop facilement, comme une fille. Et puis, il ressemble un peu aux chats, qui changent d'humeur avec le temps. Tiens, par exemple, j'ai été très-content de lui aujourd'hui; mais comme il y a de l'orage dans l'air, je ne serais pas étonné d'apprendre en rentrant qu'il a fait quelque sottise, et qu'il a gâté ce soir tout ce qu'il a fait de bien ce matin.

— Les enfants sont des enfants, murmura sentencieusement le père Strecker.

— C'est ce que je me dis tous les jours, reprit mon père. Je sais maintenant que je le tirerai de là, et je compte sur ton garçon pour m'aider.

Personne ne me voyait dans ma cachette, et cependant je sentis que je devenais rouge comme du feu. Était-il possible que mon père me connût si bien? Et, me connaissant si bien, était-il possible qu'il fût toujours si bon pour moi et si plein d'indulgence?

Mon cœur se serra à l'idée que j'avais songé un moment à me sauver de la maison.

LXXVI

— Voilà qu'il est temps de rentrer, dit mon père; et il ajouta : — Comme nos femmes vont être contentes!

— Ça ne se demande pas! répondit le père Strecker avec chaleur. Malheureusement, c'est une grande joie qui tombe à un triste moment; sans cela nous leur aurions fait une bonne farce.

Le père Strecker faisait partie de cette bande de farceurs qui inspiraient tant d'effroi à la mère Seckatz. Les hommes de Darlenheim, trouvant sans doute, comme les écoliers, que les distractions étaient rares chez nous, avaient imaginé de se jouer entre eux toutes sortes de tours pendables.

Mon père n'aimait pas beaucoup ce genre de distractions, et je suis sûr que quand même les Krause n'auraient pas été dans la peine, il n'aurait pas été content d'aider le père Strecker à faire une mauvaise plaisanterie à la mère Strecker ou à ma mère.

Le père Strecker, lui, poursuivait son idée :

— Je t'aurais laissé passer devant, dit-il, et je serais entré chez toi le chapeau sur les yeux en brandissant mon gourdin. Je t'aurais dit : « Ah çà! monsieur Müller, il faut que nous nous expliquions. Il me revient que vous avez tenu sur mon compte tels et tels propos qui ne me conviennent pas; vous allez me faire des excuses, ou sinon! » Mais cela ne se peut pas, reprit-il en se levant avec effort; en tous cas, il y a une chose que nous pouvons faire, et que nous ferons certainement.

Comme ils s'éloignaient de la haie, je n'entendis plus que le murmure de leurs voix, sans distinguer leurs paroles; par conséquent, je ne sus pas tout de suite quelle était cette chose que l'on pourrait faire et que l'on ferait certainement.

Il y avait une petite allée entre les jardins qui conduisait directement à notre porte. Mais cette allée était bordée de clôtures en planches, et si étroite qu'une seule personne avait bien de la peine à y passer sans se cogner les coudes aux planches. J'étais sûr que mon père et son ami ne passeraient pas par là; ils avaient trop de choses à se dire, et ils ne se seraient pas résignés, dans un moment pareil, à marcher l'un derrière l'autre.

Ils suivirent, en effet, le sentier des Krause en remontant vers la grande route. Quand ils furent assez loin, je sortis par le trou de la haie, et je me sauvai en courant par la petite allée.

Ma première idée avait été de prévenir ma mère que le père Strecker et mon père venaient de se réconcilier. J'avais plusieurs bonnes raisons pour le faire : d'abord, on aime toujours à être porteur d'une bonne nouvelle, c'est un rôle qui flatte l'amour-propre; ensuite, cela épargnerait à ma mère un trop grand saisissement; enfin, cela l'empêcherait de me parler, pour le moment, de mon affaire avec Marien.

Oui; mais pour lui conter la grande nouvelle, il faudrait lui dire comment je l'avais apprise. Elle n'aimait pas les curieux et les indiscrets, et je ne savais pas comment lui expliquer, sans tout embrouiller, que j'avais été curieux et indiscret malgré moi.

Arrivé au bout de l'allée, je me cachai derrière le coin de la maisoin pour guetter mon père et son ami, afin de rentrer une minute avant eux.

Je restai assez longtemps à guetter; je vis de loin Seckatz qui rentrait d'Ordenheim, puis le père Seckatz avec deux ou trois autres qui marchaient en pliant un peu les reins. Enfin j'aperçus ceux que j'attendais, et je rentrai à la maison en prenant la figure de celui qui ne sait rien d'extraordinaire.

Ma mère allait et venait dans la cuisine en préparant le souper.

— D'où viens-tu? me demanda-t-elle, sans me regarder.

Je lui répondis que je venais des champs.

Au son de ma voix, elle se retourna comme étonnée, me regarda avec attention, et me demanda ce que j'avais.

Je lui répondis que je n'avais rien.

— Ta voix tremble, me dit-elle, et tu n'as pas ta figure ordinaire. Est-ce à cause de Marien? Il paraît qu'il y a eu de la brouille dans le ménage, ajouta-t-elle en souriant.

Je baissai la tête, ne sachant que répondre, parce que je ne voulais pas lui dire la grande nouvelle, et que je ne voulais pas mentir non plus.

La suite à la prochaine livraison.

MONGE.

Gaspard Monge, le plus grand des géomètres modernes, né en 1746, était le fils d'un marchand ambulant, d'un rémouleur.

Ce père, qui a droit au respect, à la reconnaissance de la posterité, avait un petit domicile à Beaune, rue Couverte, et c'était de là qu'il partait incessamment pour aller vendre et travailler dans les campagnes environnantes.

Il avait trois fils. Il résolut de leur faire donner l'instruction qui lui avait manqué. A force d'économies et de privations, il atteignit ce but généreux : ses trois fils devinrent des hommes distingués. Le plus éminent fut celui dont nous allons esquisser sommairement la biographie.

Gaspard Monge révéla, dès les premières années, la supériorité naturelle de ses facultés au collége de Beaune : il y remportait tous les premiers prix; ses maîtres le désignaient par ces deux mots : *puer aureus* (enfant d'or).

Sans négliger les études littéraires, il se laissa entraîner par sa vocation, dès le collége, vers les sciences et leurs applications.

A quatorze ans, il construisit, sans aide, une pompe à incendie qui fut jugée supérieure à celles dont on se servait alors.

A seize ans, il dressa géométriquement un plan détaillé de Beaune qui a été gravé depuis : on conserve encore le dessin original à la Bibliothèque de la ville.

Un commencement de célébrité avait dès lors signalé le jeune homme aux Oratoriens de Lyon. Ils l'appelèrent à eux et lui confièrent la chaire de philosophie. Leur désir eût été de le faire entrer dans leur ordre; mais son père, qui était évidemment un homme d'un grand sens, lui conseilla de bien s'assurer s'il se sentait les qualités et les dispositions nécessaires. « Je suis persuadé, lui écrivit ce simple rémouleur, que l'on commet une faute grave quand on entre dans une carrière quelconque autrement que par la bonne porte. »

En même temps, un officier du génie, ayant vu le plan de la ville, eut le pressentiment des facultés supérieures du jeune homme, et voulut en favoriser le développement. Il proposa au père de faire entrer Gaspard dans la succursale de l'École du génie de Mézières, fort célèbre alors, et qui n'admettait que vingt élèves se renouvelant chaque année par moitié.

Quoique cette succursale, qu'on nommait « la Gâche », eût presque uniquement pour objet l'étude des principes élémentaires des sciences et la pratique de l'architecture civile et militaire, Gaspard Monge, tout en exécutant mieux que ses condisciples les travaux exigés de tous les élèves, perfectionna, quoique dépourvu de tout guide, les méthodes de construction, de stéréotomie, et ouvrit à cette partie de la science des routes nouvelles.

C'étaient là de premières preuves de son génie, au sentiment de tous ceux qui étaient capables de le juger : il n'était pas à sa place dans la succursale de la Gâche; si on l'eût fait passer à l'école supérieure, il y eût mérité immédiatement le premier rang; mais l'école était destinée à former des officiers du génie; or Gaspard ne pouvait pas aspirer à une si haute fortune : il était roturier; on ne l'aurait même pas élevé au grade de sous-lieutenant; la seule perspective qu'il eût devant lui était de veiller un jour en sous-ordre à la construction d'un bastion, d'une demi-lune ou d'une porte de ville.

Cependant l'état-major de l'École, à l'occasion d'une méthode nouvelle relative à un problème de fortification, trouvée par Monge, comprit tout ce qu'on avait d'intérêt à mettre à profit les dons puissants de cette jeune intelligence : on le nomma répétiteur de mathématiques.

« C'est de l'époque où Monge entra en fonctions comme répétiteur à l'École de Mézières, a dit Arago, que date réellement la branche des mathématiques appliquées connue aujourd'hui sous le nom de géométrie descriptive. »

Cette découverte est, au point de vue de l'utilité, le plus grand titre scientifique de Monge. Elle parut immédiatement d'une telle importance que l'on résolut de la tenir secrète, parce que, disaient les directeurs de l'École de Mézières, « il ne fallait pas aider les étrangers à devenir habiles dans l'art des constructions. » Monge reçut l'ordre de ne rien divulguer de ce qu'il venait d'inventer. Il dût garder ce silence pendant quinze ans.

Monge ne s'arrêta point dans ses recherches : il fit faire à la science d'autres progrès qui furent admirés de tous les géomètres. On rapporte, à l'occasion de l'un de ses travaux les plus remarquables, ces paroles de Lagrange : « Avec son application de l'analyse à la représentation des surfaces, ce diable d'homme sera immortel. »

En 1768, Monge, âgé de vingt-deux ans, passa de la place de répétiteur à celle de professeur. Trois ans après, il fut à la fois professeur de mathématiques et professeur de physique à cette même école.

Gaspard Monge. — D'après une médaille. (Musée de l'hôtel des Monnaies, à Paris.)

Il enseignait avec une grande clarté et se faisait comprendre des intelligences les plus paresseuses.

L'homme moral n'était pas moins distingué en Monge que le savant. Son caractère et les habitudes de sa vie à Mézières le faisaient estimer de tout le monde. Il ne tolerait pas, par exemple, que devant lui on se livrât à la médisance. « L'homme de cœur, disait-il, doit en tout temps, en tout lieu, se considérer comme le mandataire des honnêtes gens, et prendre ouvertement leur défense quand on les attaque. »

Physiquement, il n'avait pas été très-favorisé par la nature. Ses yeux, très-enfoncés, étaient couverts par d'épais sourcils; son nez était épaté, ses lèvres étaient grosses; la largeur de sa figure était exceptionnelle. Mais sa physionomie révélait tant de bienveillance, et, lorsque surtout il s'animait en parlant, on y lisait si bien la supériorité de son intelligence, que personne ne songeait à ce que les traits de son visage pouvaient avoir de peu attrayant.

La fin à une autre livraison.

LA MASSUE D'HERCULE

(POLOGNE).

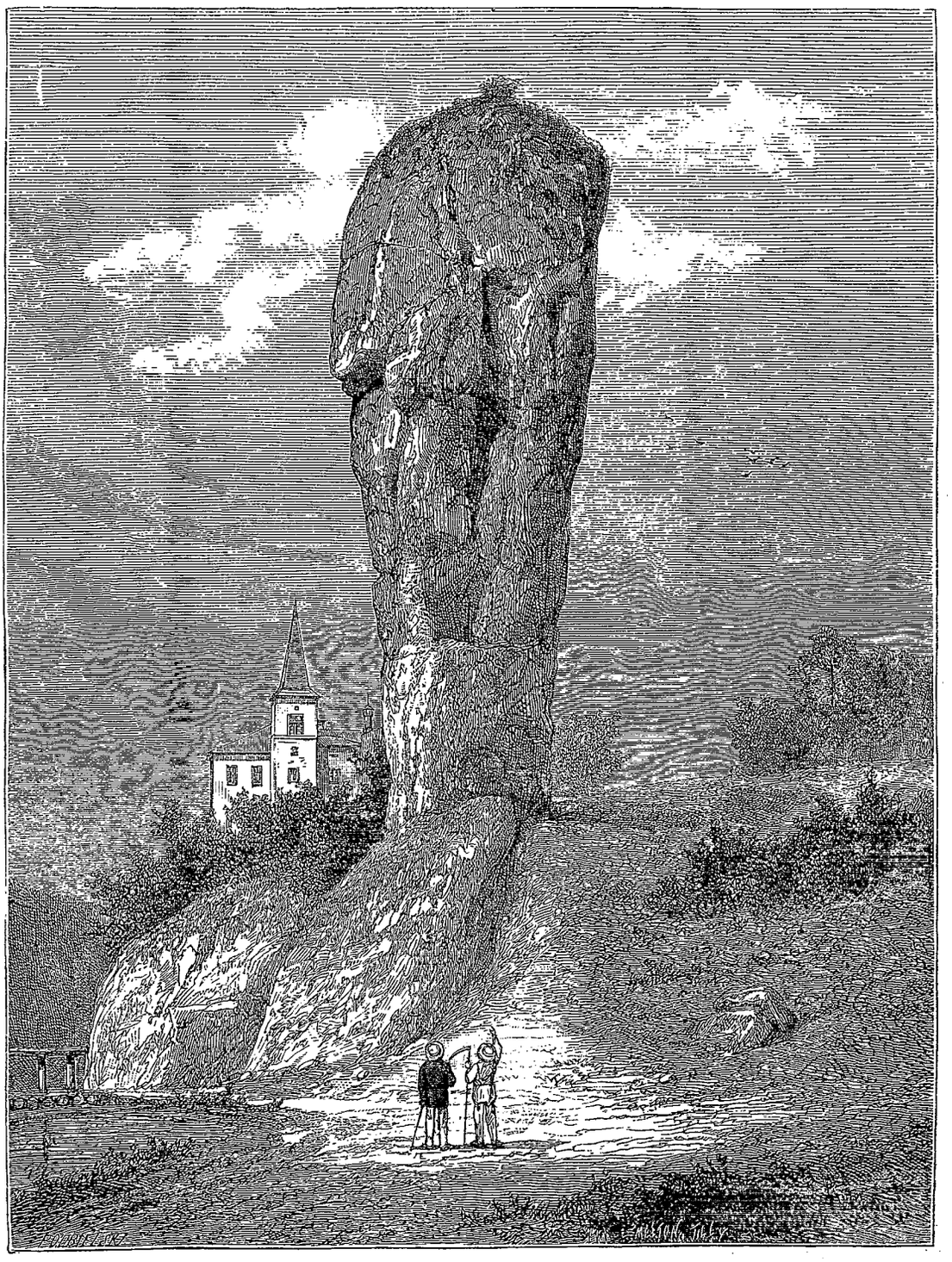

La Massue d'Hercule. — Dessin de M. Bronislas Podbielski.

Au midi de l'ancien royaume de Pologne, dans une belle vallée entourée de montagnes, sur la rive du Prondnik, aux environs d'Ojcow, s'élève un rocher gigantesque, plus large à son sommet qu'à sa base, et dont la forme est celle d'une massue renversée, ce qui fait que les habitants le désignent sous le nom de « Massue d'Hercule. »

Près de la « Massue », sur un roc, on voit l'ancien château de Pieskowa-Skata, fondé au commencement du quatorzième siècle. C'est un vaste et hardi édifice à trois étages, divisé en deux parties : le vieux château et le nouveau. La première partie contenait jadis cent pièces, avec de larges balcons. Des souterrains ont été taillés dans le roc; le nouveau château n'a pas moins de soixante chambres, outre la chapelle. On y remarque un puits d'une très-grande profondeur.

Ce château possédait jadis une grande collection de

vieilles armures, de tableaux et d'anciens ustensiles domestiques. Un incendie l'a réduit, en 1851, à très-peu de chose. Récemment ce château est devenu la propriété de M. Mieroszewski, qui l'a fait restaurer. (1)

LES COURANTS DE LA MER.

On distingue dans la mer deux sortes de courants : les courants de surface et les courants sous-marins. On comprend facilement combien il serait utile de connaître exactement leur direction, leur étendue et leur température. C'est un sujet d'étude d'un haut intérêt pour la navigation, pour la faune et la flore maritimes, et pour beaucoup d'autres parties de la science. Il n'est donc pas inutile de résumer ce qu'on sait aujourd'hui sur les courants.

Il importe d'abord de rappeler une loi presque générale qui se vérifie à peu près partout : c'est que les masses d'eau chaude provenant des latitudes intertropicales se dirigent vers les pôles en longeant les côtes orientales des continents, tandis que les masses d'eau froide se dirigent des pôles à l'équateur le long des côtes ouest.

COURANTS DE L'OCÉAN ATLANTIQUE.

Gulf-Stream. — C'est le courant dont on parle le plus et que l'on croit le mieux connaître. Néanmoins il reste encore de nombreuses observations à faire sur ce vaste fleuve maritime. Comment se déplace le Gulf-Stream suivant les saisons? Comment varient ses températures avec sa profondeur? Comment varie sa vitesse, et quelle loi suit cette variation? A quelle profondeur se font sentir les contre-courants froids au-dessus desquels coule le Gulf-Stream? Jusqu'à quelles latitudes ses limites sont-elles facilement reconnaissables? La branche du Gulf-Stream qui se dirige vers l'est et va baigner les côtes d'Angleterre forme-t-elle un courant de surface, comme tout porte à le faire croire? Quant à l'autre branche, celle qui va vers le nord, et qui paraît être la continuation véritable du Gulf-Stream, quelle est sa direction exacte?

Courant du Labrador et courant polaire. — Ces deux courants froids descendent le long des côtes du Groënland. Quelle direction prennent-ils à leur rencontre avec le Gulf-Stream? Comment s'écoulent leurs eaux et à quelle profondeur descendent-elles sous le Gulf-Stream? Où reparaissent-elles? Il serait utile de chercher, au moyen d'observations thermométriques bien ordonnées, à suivre ces courants le plus loin possible.

Courant équatorial. — C'est le nom général que l'on donne au courant qui entraîne de l'est à l'ouest les eaux intertropicales.

Toute la masse d'eau prend-elle part au mouvement, ou bien est-ce simplement un courant de surface? La question est intéressante; car, dans le premier cas, le mouvement serait dû à la rotation de la terre de l'ouest à l'est; dans le second cas, il ne serait occasionné que par les vents alizés du sud-est et du nord-est. Comment se divise le courant équatorial à la hauteur du cap Saint-Roch, et comment se relie-t-il d'une part au courant du golfe du Mexique, et de l'autre au courant descendant du Brésil?

Contre-courant équatorial. — Ce contre-courant coupe l'équateur sous un petit angle, et s'étend des Antilles jusqu'au golfe de Guinée, dans la région même du grand courant équatorial : il est comme un fleuve qui coulerait à contre-sens dans le lit de ce dernier. Il est, du reste, assez peu connu et son existence même à peine constatée. Est-ce un courant de surface seulement? Est-ce lui qui donne naissance au courant du golfe de Guinée qui se dirige de l'ouest à l'est et s'étend jusqu'à Fernando-Po? Ces deux courants sont, en tous cas, des courants chauds; leur température est supérieure à celle des eaux environnantes.

Courant du Brésil. — Ce courant chaud, qui descend le long de la côte du Brésil, se rattache-t-il au courant que les Anglais appellent *Southern connecting current* et qui relie l'Amérique du Sud au cap de Bonne-Espérance? Se divise-t-il aux Malouines, ou bien ne forme-t-il qu'un unique courant entre les Malouines et la terre, comme l'indiquent les cartes? Comment disparaît-il sous le courant plus fort du cap Horn?

Courant du cap Horn et courant antarctique. — C'est à l'est des Malouines que l'existence de ces courants est bien reconnaissable, à la fois par suite de l'abaissement de température de l'eau et du transport des glaces flottantes; et il y a lutte entre ces courants et les courants chauds venant du nord.

Le grand courant antarctique est dévié vers l'est; cet effet est probablement dû à l'action des vents généraux d'ouest.

COURANTS DE L'OCÉAN INDIEN.

Du côté de la côte d'Afrique, il y a un courant d'eau chaude descendant le long du canal de Mozambique. A l'est de Madagascar, un autre courant d'eau chaude se dirige du nord au sud, puis est dévié vers le sud-est. Sur la côte ouest d'Australie, au contraire, circule un courant d'eau froide remontant vers le nord.

Le courant du canal de Mozambique est-il dévié tout entier vers l'est à la hauteur du banc des Aiguilles, ou bien est-ce sa surface seule? Comment se perd ce courant antarctique qui vient du sud?

On a reconnu également dans l'océan Indien l'existence d'un grand courant équatorial allant de l'est vers l'ouest, et d'un contre-courant équatorial. Quelles sont les limites des deux courants? Quelles sont leurs températures?

Dans la mer d'Oman et le golfe du Bengale, les courants suivent la direction des vents et changent avec les moussons; ce sont donc des courants de surface. Dans les mers tropicales de l'océan Indien, les températures du fond de la mer sont si basses qu'on doit supposer que cet abaissement de température est dû à un grand courant d'eau froide venant du sud. Comment se juxtaposent, comment se croisent ces courants chauds et ces courants froids?

COURANTS DE L'OCÉAN PACIFIQUE.

Le courant le plus important est le grand courant japonais, ou Kuro-Sivo, le Gulf-Stream de l'océan Pacifique. Ce courant se divise en deux branches, l'une qui se dirige vers le détroit de Behring, et l'autre qui va porter aux îles Aléoutiennes un climat plus chaud.

Comment le grand courant froid qui vient du pôle disparaît-il sous le courant japonais? Où reparaît-il à la surface? Descend-il le long de la Californie et de la côte du Mexique sans qu'il y ait en dessous de lui un contre-courant sous-marin?

Il faudrait rechercher l'origine du contre-courant équatorial qui se meut de l'ouest à l'est.

Le grand courant polaire qui longe l'Amérique du Sud, ou courant de Humboldt, s'éloigne de plus en plus de la côte pour se fondre ensuite dans le courant équatorial qui est au sud de l'équateur et qui va de l'est à l'ouest, absolument comme le courant équatorial de l'océan Atlantique.

Dans la région des îles Carolines, Philippines, etc., les courants paraissent suivre la direction des vents régnants et changer avec leur direction : ce ne sont donc que des courants de surface.

(1) Note communiquée par M. Bronislas Podbielski, auteur du dessin.

Il serait désirable de savoir comment le courant équatorial se relie au courant qui descend le long de la côte est d'Australie.

Dans la portion de mer comprise entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie, les courants sont très-changeants et très-considérables en même temps ; ils se déplacent suivant les saisons.

Il importerait de faire pour le grand courant antarctique, qui porte les eaux froides du pôle sud dans le Pacifique, les mêmes observations que dans les autres océans.

Une question qui se rattache à celle des courants est celle des glaces flottantes ; leur marche n'est pas encore bien connue, et elle ne le sera que quand on sera mieux fixé sur les courants marins et sous-marins. Réciproquement, l'observation des glaces flottantes peut aider beaucoup à la connaissance des courants. Ainsi, quand en plein Gulf-Stream, tout près de Terre-Neuve, on voit des *icebergs* entraînés vers le sud, c'est évidemment que ce déplacement n'est dû qu'à l'action des courants froids sous-marins sur l'extrémité inférieure des montagnes de glace.

Les limites des glaces flottantes ont été tracées dans les deux hémisphères avec plus ou moins d'exactitude, et elles présentent des anomalies assez curieuses. Comment expliquer, par exemple, celle qui fait qu'à la Nouvelle-Zélande, aux îles Kerguelen et Mac-Donald, la limite des glaces flottantes s'étend à 10 ou 12 degrés plus sud de latitude que partout ailleurs? C'est dû probablement, d'une part, au courant chaud de la côte d'Australie, et de l'autre, à celui de Madagascar.

Résumé. — On voit que dans les trois océans il y a une uniformité remarquable dans les observations à faire sur les courants. Partout un courant équatorial se dirigeant de l'est vers l'ouest, et un contre-courant coulant de l'ouest vers l'est au milieu du lit même du courant équatorial; puis du pôle à l'équateur, un mouvement incessant d'eaux froides; de l'équateur au pôle, un mouvement d'eaux chaudes.

Dans la zone intertropicale, c'est la rotation de la terre sur son axe qui paraît pousser les courants vers l'ouest; dans la région des vents variables, la déviation vers l'est n'a lieu qu'à la superficie et est produite par les vents généraux d'ouest.

Tous ces courants paraissent à la surface, puis disparaissent dans les profondeurs de l'Océan; ils s'enchevêtrent, ils se croisent, sans jamais perdre ce qu'on pourrait appeler leur individualité. C'est aux marins à en suivre les traces. (1)

(1) Aperçu sur les observations scientifiques à faire dans les voyages (*Revue maritime*).

UNE NOUVELLE LANGUE.

On assiste à la formation d'un nouvel idiome dans les ports de Chine où les étrangers, les Anglais surtout, sont admis à faire le commerce avec les Chinois. Cet idiome a même déjà reçu un nom : on l'appelle *pigeon-english* ou *pidgin-english*.

Les Chinois de ces villes n'ayant appris, dans leurs relations quotidiennes, que très-imparfaitement à parler anglais, et les Anglais, de leur côté, ne s'étant pas davantage appliqués à parler chinois, il s'est fait un mélange singulier de mots usuels de l'une et l'autre langue, qui sont le plus souvent tellement altérés et défigurés, que partout ailleurs il serait impossible de les comprendre.

Ce mot *pigeon* ou *pidgin* vient, qui le croirait? du mot anglais *business*, lequel signifie « affaires, occupations, travail. »

Les Chinois dirent d'abord, en cherchant à imiter la prononciation anglaise, *bidjinich*, puis *busine*, *pichine*, et enfin *pid-jin*. Les Anglais, acceptant cette dernière forme, en ont fait, en écrivant, *pidgeon*, qu'ils prononcent *pid-jine*.

Il semble donc que, dans l'origine, langue *pigeon* ou *pidjin* devait signifier « langue d'affaires. »

PROVERBES DES HAÏTIENS (1).

— Quand tu n'as pas encore passé la rivière, garde-toi d'insulter la mère du caïman.

— Le serpent qui veut vivre ne va pas se promener sur la grande route.

— Moi, je ne prends pas de thé pour la fièvre d'un autre.

— Le travail n'est pas dur ; ce sont les yeux qui en ont peur.

— La réflexion est plus forte que la sorcellerie.

(1) Voy. à nos Tables les Proverbes dolos, finnois, ghiolofs, etc.

MUSÉES D'ART AUX ÉTATS-UNIS.

Voy. p. 46.

New-York. — Le Musée de New-York a été fondé en 1869, à la suite d'un meeting et d'une souscription publique qui a produit près d'un million. Il possède environ deux cents tableaux achetés à Paris ou à Bruxelles.

On y remarque aussi une collection d'antiquités qui proviennent de l'île de Chypre; elle comprend un riche ensemble de médailles, de terres cuites, de verreries, de bas-reliefs et de statues en marbre. Cette collection a été donnée par M. Taylor Johnston, qui l'avait achetée trois cent mille francs.

Les administrateurs du Musée de New-York ont organisé une exposition d'objets d'art appartenant à des particuliers, analogue à celles qui ont eu lieu avec succès à Manchester en 1857, et à Paris, au Corps-Législatif, en 1872. Le catalogue indiquait quelques tableaux du Titien et du Tintoret dont l'authenticité est assurément douteuse ; mais à côté il y avait un assez grand nombre de tableaux modernes signés Français, Gérome, Zamacoïs, Turner, Alma Tadéma, Rosa Bonheur, etc.; on y trouvait aussi de précieuses collections de gravures; de porcelaines de Sèvres, de Chine, de Dresde, etc.; de faïences, d'émaux, d'ivoires sculptés, d'armures, etc.; de tous les objets que recherchent si avidement les collectionneurs et les amateurs d'antiquités : on remarquait une sonnette ciselée par Benvenuto Cellini.

Chaque année, sous les auspices des membres de cette Société, on fait une exposition d'aquarelles et d'eaux-fortes qui est toujours visitée avec empressement.

La ville de New-York possède un autre musée de sculpture et de peinture, dû, ainsi qu'une bibliothèque qui y est annexée, à la générosité de M. J. Lenox.

Il existe enfin à New-York plusieurs collections particulières fort intéressantes et que leurs propriétaires ouvrent au public à certains jours de l'année; on cite notamment la galerie de M. Aug. Belmont et celle de M. Ervin Morgan.

Washington. — Le Musée de Washington porte le nom de son fondateur, M. Corcoran, qui a fait don à la cité de sa collection particulière, évaluée à cinq cent mille francs. Récemment encore, M. Corcoran a acheté 62 500 francs *la Chute du Niagara*, par Church, et 42 500 francs *le Dernier jour de Napoléon Ier*, par Véla, qui figurait à l'Exposition de 1867.

Ce Musée est installé dans un vaste bâtiment à deux étages : on y voit *le Songe de Mercy*, que les Américains

considèrent comme un des meilleurs spécimens de leur peinture nationale; des portraits estimés de Sully, d'Inman, de Peale, d'Eliott, qui sont également des artistes américains; une dizaine de tableaux provenant de l'ancienne collection de Joseph Bonaparte, et une vingtaine de tableaux pour la plupart signés par des noms français, Ary Scheffer, Gérome, Émile Breton, Couder, Vély, Brion, etc. La galerie contient en outre des tableaux médiocres que l'on se propose de faire disparaître au fur et à mesure de nouvelles acquisitions.

Les sculptures sont installées au rez-de-chaussée; la plupart sont des reproductions en plâtre des chefs-d'œuvre que contiennent les musées d'Europe; on y voit aussi quelques marbres : *l'Esclave grecque*, de Power; le *Penseroso*, de Rinehart; une *Bacchante*, de Galt, etc., et différents bustes.

Dans une autre salle sont des poteries, des faïences et des porcelaines, entre autres quatre grands vases de la manufacture de Sèvres; des objets d'orfévrerie, notamment une reproduction du Trésor d'Hildesheim; puis une collection de soixante-dix statuettes de notre sculpteur Barye.

Boston. — Bien que Boston soit une des villes les plus éclairées des États-Unis, son Musée est de date récente : c'est l'œuvre d'une association privée qui a fait construire un bâtiment où sont installées ses collections. Le Musée est ouvert gratuitement au public. Les organisateurs ont eu recours, pour l'enrichir dès son début, au concours de plusieurs établissements d'instruction, qui ont mis à leur disposition les objets d'art qu'ils possédaient. C'est ainsi que l'Université de Harvard y a exposé une riche collection de gravures qui lui a été léguée par M. Francis Gray.

La Bibliothèque de Boston a également mis à la disposition du Musée la collection de gravures du cardinal Tosti, que lui avait léguée M. Appleton. Elle comprend six cents gravures encadrées et cinq mille autres reliées en albums. La même bibliothèque possède deux précieux portraits de Franklin, l'un par Greuze, l'autre par Duplessis, et divers bustes en marbre.

Un autre établissement de Boston, l'*Athenæum*, qui possède peut-être la plus ancienne collection artistique des États-Unis, expose dans les salles du Musée une centaine de tableaux, parmi lesquels il s'en trouve de Sully, de Cooper, de West, de Stuart, etc.

En dehors des objets qui ne lui appartiennent pas, le Musée possède des reproductions en plâtre ou en bronze de statues exposées dans les musées d'Europe, quatre tapisseries des Gobelins, des antiquités égyptiennes, et un grand nombre d'objets provenant des fouilles exécutées dans l'île de Chypre.

On y remarque aussi le groupe en marbre d'*Hébé et Ganymède*, par Crawford, et les bas-reliefs du temple d'Éleusis, dont les plâtres ont été offerts par M. Perkins.

San-Francisco. — A San-Francisco, il existe une société artistique qui a été fondée en 1871 dans le but d'organiser des expositions et de fonder une école de dessin. Le gouvernement français lui a fait don d'une cinquantaine de reproductions en plâtre des statues du Musée du Louvre.

Philadelphie. — Philadelphie aura aussi son musée; et l'un des bâtiments de l'Exposition universelle de 1876 a été conservé à cette intention.

Ces diverses tentatives pour développer le goût des beaux-arts sont intéressantes à observer. Jusqu'ici, les résultats obtenus aux États-Unis en ce qui concerne l'enseignement du dessin sont assurément fort imparfaits; mais on ne saurait que louer la promptitude avec laquelle une idée émise il y a peu d'années s'est trouvée mise à exécution, et la prodigieuse activité qui a été déployée pour réaliser ce progrès dans l'enseignement à tous ses degrés.

Il est juste de dire aussi que l'Amérique a déjà produit des artistes estimables qui sont venus se former en Europe : Power, Greenough, Crawford, sont des sculpteurs de talent. En peinture, les artistes américains s'attachent surtout à représenter les sites de l'Amérique du Nord, qui ont un aspect particulier par suite de la transparence de l'atmosphère et de la fraîcheur de la végétation. Les plus célèbres de ces paysagistes sont MM. Church, Cole, Cropsy, Ed. Moran, Wili, mort récemment en Bretagne.

Qu'il nous soit permis d'ajouter un mot sur nous-mêmes. Pour tout ce qui touche aux arts, la supériorité de la France est incontestable; mais elle ne doit pas nous faire oublier que l'enseignement du dessin est loin d'être répandu chez nous autant qu'il devrait l'être. Ce ne sont ni les modèles ni les professeurs qui nous manquent, et il y a, chez les plus humbles de nos ouvriers, des aptitudes naturelles de coup d'œil et de bon goût qui ne demandent qu'à être développées. C'est un fonds de richesse nationale qu'il faut ne pas laisser dépérir; il est bien peu de métiers ou d'industries où un ouvrier ne trouve à utiliser ses connaissances en dessin.

CHAPELLE DE LA MADELEINE
A MONISTROL-D'ALLIER
(HAUTE-LOIRE).

Voici un petit sanctuaire bien humble et très-irrégulier dans son architecture. Il n'a pas la moindre apparence de cette symétrie que l'on cherche et que l'on trouve en général dans la plus petite construction dès qu'elle a quelque prétention à être un monument quelconque. Telle qu'elle est, pourtant, cette chapelle est l'une des choses les plus curieuses d'une province riche en curiosités. A vrai dire, elle n'a pas été construite; elle a été creusée et taillée dans le basalte même; elle fait partie de ces masses pittoresques et grandioses, dues à la puissance du feu, qui ont pris leur forme prismatique à une époque qui nous est inconnue. Quel fut l'architecte naïf de cette œuvre rustique? On l'ignore; mais on ne passe pas devant sa petite chapelle sans la saluer; car dans ce travail, quelque grossier qu'il soit, il y a une idée désintéressée de respect et de foi.

Le Monistrol auprès duquel se trouve la chapelle de la Madeleine est le Monistrol-d'Allier. C'est un petit village que l'on trouve sur la rive gauche de l'Allier, à l'endroit où cette rivière reçoit le torrent d'Ance. On passe par Monistrol-d'Allier quand on va du Puy à Saint-Flour par Saugues. En fait de curiosités voisines du même genre que la chapelle, on voit aussi à côté de Monistrol les grottes de l'Escluzels qui servent encore d'habitations, et à une toute petite lieue de Monistrol, en revenant sur le Puy, la grotte de Saint-Privat-d'Allier creusée également dans le basalte.

Une erreur dans laquelle tombent des livres même autorisés, et que nous croyons utile de signaler aux voyageurs et aux touristes, consiste à attribuer la chapelle de la Madeleine de Monistrol-d'Allier à Monistrol-sur-Loire. Ce dernier Monistrol est situé sur la route du Puy à Saint-Étienne, sur la rive droite de la Loire, au nord d'Yssingeaux. Ce qui a pu amener cette confusion, c'est que Monistrol-sur-Loire a eu une certaine importance au point de vue religieux, et que, la similitude du nom y aidant, on a pu être tenté de lui concéder le sanctuaire de l'autre petit village plus obscur.

Monistrol-sur-Loire doit, dit-on, son origine et son nom à un monastère (*monasteriolum*) qui aurait été détruit vers le milieu du neuvième siècle. Au seizième siècle,

cette ville fut prise et saccagée par le trop célèbre baron des Adrets. Elle était une des huit villes qui députaient aux états du Velay. Elle dépendait du Parlement de Toulouse et de l'intendance de Montpellier. Elle avait un chapitre collégial de douze chanoines, un couvent de capucins, un couvent d'ursulines, un collége, et un beau château qui servait de maison de plaisance aux évêques du Puy. Ce château, flanqué de tours, fut agrandi ou restauré à diverses reprises par les susdits évêques, qui en avaient le haut domaine et qui y résidaient même une partie de l'année; ce qui explique pourquoi, avant la révolution, cette ville s'appelait Monistrol-l'Évêque.

Ce nom de Monistrol, du reste, était assez répandu dans le Languedoc, et fut évidemment donné à des localités où l'on avait fondé des monastères. On peut citer, par exemple, un troisième Monistrol, qui se trouvait à quelques lieues au sud de Toulouse, mais qui n'avait pas même l'importance de Monistrol-d'Allier, puisque les vieux dictionnaires géographiques du dix-huitième siècle lui attribuent seulement trente-sept feux, tandis que l'autre en avait cent soixante.

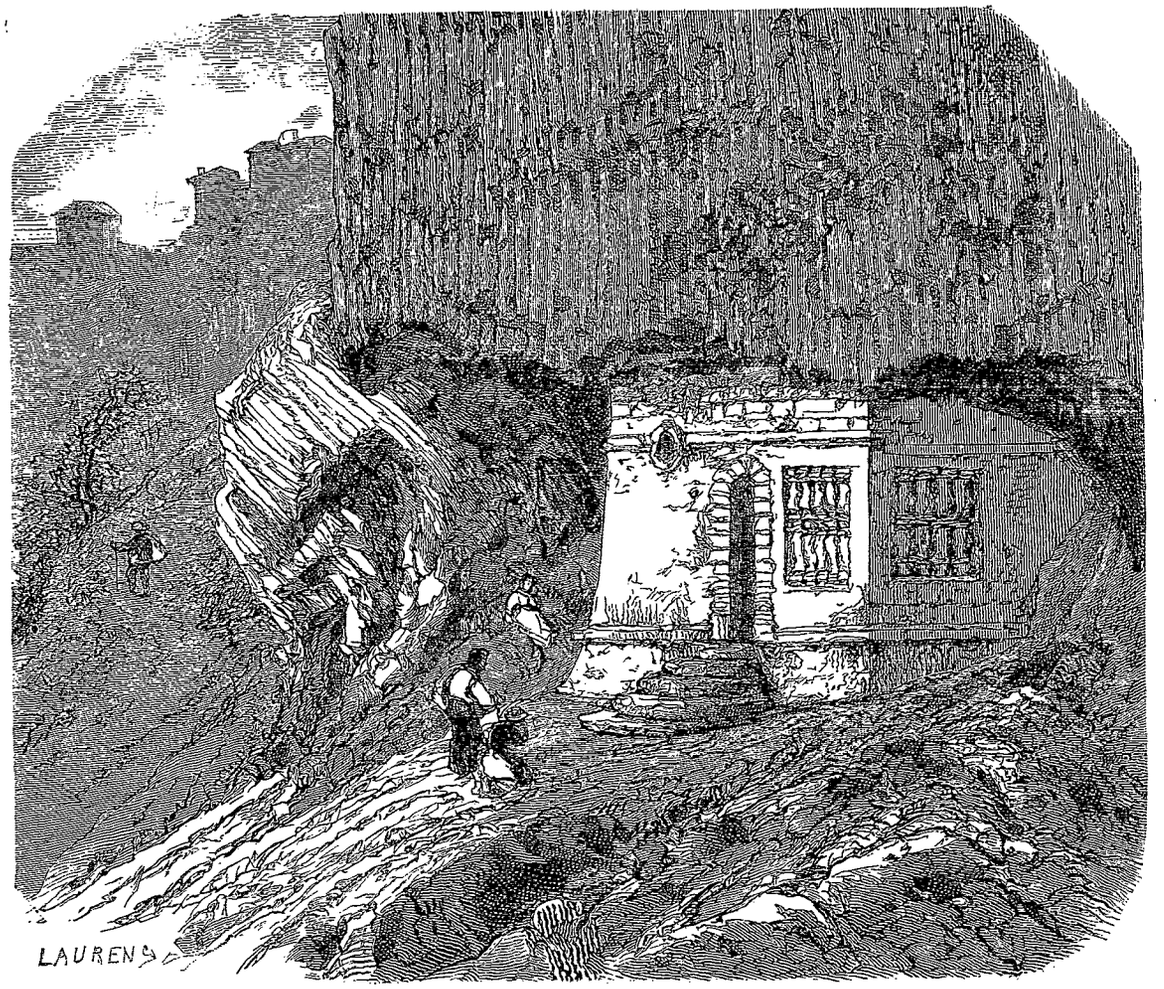

Chapelle de la Madeleine, à Monistrol-d'Allier. — Dessin de J.-B. Laurens.

Monistrol-l'Évêque est indiqué comme une ville de cinq cent seize feux.

Voici de plus quelques lignes écrites par l'auteur même du dessin que notre gravure reproduit :

« Il y a peu de pays aussi pittoresques et aussi inconnus que cette partie des départements du Gard, de la Lozère et de la Haute-Loire, traversée par un chemin de fer dont la construction mériterait d'être plus célèbre. Partie des terrains houillers de la Grand'Combe, la voie s'élève, à travers des montagnes de granit couvertes de châtaigniers, jusque sur des plateaux dont l'altitude n'est pas moindre de 1 028 mètres; puis elle descend, en suivant le cours rapide de l'Allier, dans les ravins et dans des gorges au fond desquelles il faut passer sous une centaine de tunnels interrompus par d'élégants viaducs.

» Parmi les aspects les plus remarquables du pays parcouru par la voie ferrée, celui des environs de Monistrol est le plus riche en beautés pittoresques et en particularités géologiques. Les eaux vertes de l'Allier y réfléchissent une belle végétation; un affluent de cette rivière s'y précipite en grandes cascades. Dans le lit de ces eaux gisent d'énormes blocs de granit et de noirs basaltes détachés des parois, ayant pour appui ces rangées de prismes qui ont été appelées orgues à cause de leur ressemblance avec les tuyaux formant la montre de cet instrument. C'est sans doute en se détachant de la masse des rochers que les blocs ont laissé des vides ayant la forme de cavernes, et c'est au fond d'une de ces cavernes, située en un point très-élevé, qu'a été construite la petite chapelle consacrée à la Madeleine.

» Sa construction a dû avoir lieu au dix-septième siècle. Aucune légende ne paraît s'y rattacher, et nous avons appris seulement que ce petit sanctuaire est un lieu de pèlerinage pour les gens du pays, le jour de la fête de la sainte dont il porte le nom. »

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 214.

LXXVII

Oh! quelle angoisse! Heureusement que j'entendis le pas de mon père dans le corridor; ma mère l'entendit aussi :

— Va-t'en, dit-elle, prendre le chapeau et le bâton de ton père.

Je me précipitai dans le corridor. Le père Strecker était demeuré en arrière sur la porte de la rue; mon père me fit signe de ne rien dire, et entra tout seul dans la cuisine.

Le premier mot de ma mère fut pour lui demander s'il y avait de bonnes nouvelles, et elle baissa la tête quand mon père lui dit qu'on n'avait encore rien trouvé qui pût mettre sur la trace de Krause.

— Il y a là, dit mon père, un ami qui revient d'un long voyage, et qui voudrait te dire un petit bonsoir en passant.

Ma mère le regarda avec surprise, jeta un coup d'œil de ménagère effrayée sur notre maigre souper, et dit :

— J'aurais aimé à être prévenue d'avance pour le mieux recevoir, mais il nous excusera; pourquoi n'entre-t-il pas?

— Pourquoi n'entres-tu pas? dit mon père en avançant la tête dans le corridor.

Le père Strecker s'avança et se tint debout sur le seuil de la porte. Il avait l'air d'une image dans un cadre. Cet homme-là faisait tout ce qu'il voulait de sa figure. Il devait avoir envie de rire, et il était sérieux comme un juge de paix.

— Monsieur Strecker! s'écria ma mère en joignant les mains de saisissement.

La figure du père Strecker ne se dérida pas : c'était vraiment inconcevable.

— Femme, dit mon père en souriant; ce n'est pas monsieur Strecker, c'est l'ami Strecker.

Alors seulement, l'ami Strecker se mit à rire.

Ma mère regarda mon père, comprit tout, et, se jetant sur lui, lui planta sur les deux joues deux baisers que l'on aurait entendus de la rue.

— Comme tu es bon! comme tu es bon!

Elle ne pouvait pas dire autre chose, parce qu'elle se retenait à grand'peine de pleurer et de sangloter.

— Et moi, dit le père Strecker, je n'aurai donc rien?

Ma mère l'embrassa aussi, sans hésiter. Pour qu'il n'y eût personne de jaloux dans la maison, elle me prit la tête dans ses deux mains, et m'embrassa à mon tour.

Ensuite, elle s'essuya les yeux avec son tablier, et dit d'une voix tremblante :

— Et Catherine, est-ce que je ne la verrai pas aussi?

Mon père se tourna vers l'ami Strecker :

— Qu'est-ce que je t'avais dit?

— Ça ne me surprend pas, répondit l'ami Strecker, oh! non, ça ne me surprend pas; car si l'autre savait ce qui se passe, elle planterait là l'Ours-Noir; elle laisserait la servante s'arranger comme elle pourrait, et elle accourrait comme une folle.

— Si j'avais eu un meilleur souper à vous offrir, dit ma mère en rougissant, je vous aurais prié de souper avec nous, et Otto aurait été chercher Catherine et le garçon...

L'ami Strecker fit un geste de la main et dit :

— Il ne faut jamais surprendre les ménagères; cela les met dans l'embarras et leur cause de l'ennui. Vous allez éteindre votre fourneau et mettre votre souper de côté pour demain. Je vous emmène tous, c'est convenu avec Müller; n'est-ce pas, Müller? Parce que, voyez-vous, dans une auberge, il faut toujours qu'il y ait quelque chose à donner aux voyageurs. C'est le métier qui veut cela! Et quand même le garde-manger ne serait pas garni, il y a toujours un tas de poules qui vous courent dans les jambes; on en attrape une au passage. Vous me direz à cela qu'une volaille trop fraîchement tuée est toujours un peu dure; mais d'abord, je sais bien que ce n'est pas cela qui vous arrêterait. Ensuite il y a une recette bien simple que vous connaissez peut-être; non? Vous faites boire un petit verre de rhum à votre volaille avant de la tuer; alors elle devient aussi tendre que si elle avait deux jours de crochet. Je pars devant pour vous annoncer. Ah! mes amis, si ç'avait été dans un autre moment, quel joli petit festin nous aurions fait pour célébrer tout ça! Nous souperons en famille, voilà tout.

LXXVIII

Un petit quart d'heure plus tard, nous faisions notre entrée à l'Ours-Noir. Madame Catherine se jeta sur ma mère et l'embrassa tant de fois à la file qu'il était impossible de les compter.

— Ça va bien! disait le père Strecker en se frottant les mains; mais il faut pourtant espérer que ça aura une fin!

Ça eut une fin, en effet; quand madame Catherine consentit à se séparer de ma mère, elle me regarda avec attention, murmura quelques paroles à l'oreille de ma mère, profita de l'occasion pour lui déposer deux ou trois baisers sur la joue, et ce fut à mon tour d'être embrassé.

— Celui-là n'est pas un chien! dit l'aubergiste, en montrant mon père avec le tuyau de sa pipe.

Quand toutes les embrassades furent finies, madame Catherine prit ma mère par la main, et l'emmena dans sa chambre; elles avaient tant de choses à se dire!

L'aubergiste resta à la cuisine pour surveiller le souper, et mon père lui tint compagnie. Ils occupaient les deux coins de la grande cheminée, à cheval sur deux chaises à dessus de bois, et fumant de grandes pipes de porcelaine. Ils ne parlaient pas, mais ils échangeaient de petits signes de tête.

Mon camarade me fit les honneurs de l'Ours-Noir, principalement de l'écurie et du jardin; nous ne disions pas grand'chose, mais nous étions contents d'être ensemble. Il nous suffisait, pour être heureux, de nous promener par toute la maison en nous tenant par la main.

Le couvert était mis dans une petite pièce voisine de la salle des voyageurs. Quand le souper fut servi, le père Strecker fit semblant de se fâcher parce que sa femme avait placé ma mère à côté d'elle; il déclara que cela ne se faisait pas; mais madame Catherine lui dit que cela se ferait pour cette fois-là. Alors il se tourna du côté de mon père, et lui dit :

— Tu vois que je ne suis pas le maître chez moi; c'est bien honteux pour un homme, mais nous nous consolerons comme nous pourrons.

— Et nous aussi, me dit Strecker en approchant sa chaise de la mienne.

Le souper de famille me sembla très-bon, et je m'expliquai facilement que le père Strecker eût un double menton. On ne parla pas bruyamment, et on ne porta point de santés.

Quand le souper fut fini, mon père resta pour fumer une pipe avec le père Strecker; ma mère me ramena à la maison parce qu'il était déjà tard.

Le ciel était sillonné à chaque instant de grands éclairs

de chaleur; je sentais que ma tête était un peu lourde, et j'avais dans le cœur comme un fond de tristesse, sans doute parce qu'après la bonne soirée que je venais de passer, le souvenir du père Wæchter et de Marien m'était revenu tout d'un coup.

Ma mère me demanda ce que j'avais; je lui racontai tout, et je fis bien, car elle débrouilla mes idées une à une; et je découvris grâce à elle que si j'étais coupable, je ne l'étais pas autant que je me l'étais imaginé. Je revins de la résolution que j'avais prise de ne plus apprendre mes leçons sous prétexte que cela ne me servait à rien, attendu que le père Wæchter ne me les demandait pas quand je m'étais donné tant de peine à les *perler*. Elle me dit doucement que l'on apprend pour savoir, et non pas pour faire montre de ce que l'on sait. C'était sans doute par pure bienveillance que le père Wæchter avait évité de me faire réciter ma leçon d'histoire. Voyant que ma page d'écriture n'était pas soignée, il était en droit de penser que la leçon d'histoire ne l'était pas davantage, et il avait tenu à m'épargner un affront public.

Quand je lui racontai les caprices de Marien, elle m'expliqua que les petits enfants ont beaucoup d'imagination; qu'ils peuvent s'attacher à une poupée ou même à un battoir comme à une personne vivante; il faut entrer dans leurs idées, ne jamais les contrarier inutilement, et surtout montrer beaucoup de patience et de complaisance. Je n'en avais peut-être pas montré assez; je convins que je n'en avais pas montré du tout. Elle me fit voir que si Marien m'avait préféré Seckatz, c'est justement parce que Seckatz avait pris ses petites imaginations au sérieux, et n'avait pas eu l'air, un seul instant, de douter que Sophie ne fût une personne vivante, et même une belle personne.

Ma mère me promit de me réconcilier avec Marien, et moi, je lui promis, en revanche, de faire des excuses au père Wæchter.

Quand tout fut ainsi réglé, et que je vis bien clair dans mes petites affaires de conscience, mon cœur se trouva soulagé d'un si grand poids que je m'endormis sans m'en apercevoir.

LXXIX

Cette nuit-là encore je rêvai de Krause. Il s'était caché dans le grenier à foin de l'Ours-Noir, et comme on avait découvert sa cachette, il s'était barricadé et refusait d'ouvrir. Quelqu'un, je ne sais pas qui, donnait de grands coups dans la porte; les coups résonnaient avec un bruit de tonnerre. Ensuite, les gendarmes, en allant à la correspondance, apprirent que Krause refusait d'ouvrir la porte. Je les vis charger leurs carabines, et ils se mirent à tirer sur la lucarne. Un de leurs coups de carabine résonna d'une façon si terrible que je me réveillai en sursaut.

La pluie battait avec violence les volets de ma fenêtre, et les coups de tonnerre se succédaient presque sans interruption.

Je fus content de penser que les gendarmes ne tiraient pas sur Krause; mais, presque aussitôt, je fus épouvanté à l'idée qu'il pouvait être dehors par un temps pareil, perdu dans un bois, ou blessé à la suite d'une chute, car c'était un grand amateur de nids d'oiseaux, ou bien gisant au fond d'un ravin ou d'une carrière. Il y avait justement plusieurs carrières abandonnées à deux ou trois lieues de Darlenheim.

Ces idées me tinrent éveillé assez tard; cependant je finis par me rendormir. Quand je rouvris les yeux, l'orage avait cessé, le soleil traçait de grandes raies de lumière à travers les fentes des volets, et les petits oiseaux chantaient dans tous les jardins.

Je sautai brusquement à bas de mon lit, épouvanté d'avoir dormi si tard quand j'avais tant de choses à faire pour la classe du matin. Puis, mes idées se débrouillèrent, et je me souvins que c'était jeudi.

Quoique ce fût jeudi, je ne me remis pas au lit, comme je faisais d'habitude ce jour-là; je poussai les volets, et je m'habillai promptement. J'avais promis à ma mère de faire des excuses au père Wæchter; je voulais lui tenir parole le plus tôt possible. L'air était frais et léger, le soleil brillait gaiement, je me sentais tout heureux de vivre.

— Te voilà levé de bonne heure, me dit ma mère en souriant.

— C'est que je veux aller tout de suite chez le père Wæchter. Je ne serai pas tranquille tant que je n'y aurai pas été.

Elle m'embrassa sans rien dire, me servit ma tasse de lait, et se mit ensuite sur le pas de la porte pour me voir partir.

Le père Wæchter était dans son jardin, tout occupé à relever les branches de houblon que l'orage avait détachées de sa tonnelle.

Quand je poussai la petite porte à claire-voie, il avança la tête, et cligna les yeux pour mieux voir; il ne portait pas de lunettes en dehors de l'école.

— Ah! c'est toi, Müller? me dit-il en s'avançant de mon côté; est-ce que tu m'apportes des nouvelles?

— Non, monsieur Wæchter; ma mère m'a dit qu'on n'avait aucune nouvelle, et mon père est déjà parti pour continuer à chercher.

— Eh bien, mon garçon, reprit-il avec bonté, qu'est-ce que je puis faire pour toi?

— Monsieur Wæchter, lui dis-je en balbutiant, je suis venu... je suis venu...

— Je vois ce que c'est, reprit-il avec bonté; tiens, passe par ici, viens sous la tonnelle; tu seras mieux à ton aise pour me dire ce que tu as à me dire.

Quelle bonté de sa part! Il savait que j'avais beaucoup d'amour-propre, et que je redoutais les moqueries de mes camarades. Si quelqu'un d'entre eux eût passé en ce moment le long de la haie, il se serait étonné de me voir avec le père Wæchter un jeudi; il aurait deviné, rien qu'à mon attitude, que j'étais en train de demander pardon.

Quand nous fûmes sous la tonnelle, à l'abri de tous les regards, il tira une grande bouffée de sa pipe, et me dit:

— Je t'écoute.

— Monsieur Wæchter, balbutiai-je en rougissant, j'ai été très-méchant hier à la classe du soir; je viens vous dire que je le regrette et vous demander de vouloir bien l'oublier.

— Je l'oublie bien volontiers, mon pauvre garçon, d'autant plus volontiers que tu t'étais très-bien conduit à la classe du matin. Cela te ferait-il trop de peine de me dire ce que tu avais, à la classe du soir, pour te montrer si têtu?

Je lui redis ce que j'avais déjà dit à ma mère. Quand je lui rapportai les explications que ma mère m'avait données, il remua la tête tout le temps, en signe d'approbation.

Quand j'eus achevé ma confession, il me demanda si c'était ma mère qui m'avait conseillé de venir le trouver, ou bien si j'y étais venu de moi-même?

— Ma mère ne m'a pas dit de venir, répondis-je avec empressement; mais après ce qu'elle m'a dit, j'ai bien vu qu'il le fallait, et je le lui ai promis.

— Très-bien, dit-il en me regardant avec attention; remercie Dieu tous les jours d'avoir une mère comme celle-là, une mère qui te tient lieu de conscience, en attendant que ta conscience y voie assez clair pour te dire nettement ce que tu as à faire.

J'étais si touché de ses paroles que je crus bien faire,

pour le remercier, de lui promettre que je ne recommencerais jamais !

— Ton bon cœur t'emporte trop loin, me dit-il en souriant. Il ne faut jamais promettre ce que l'on n'est pas sûr de pouvoir tenir. Tu n'es qu'un enfant, et les hommes eux-mêmes ne peuvent pas jurer qu'ils ne retomberont pas en faute. Je te délie de ta promesse, parce que je connais les enfants; tu retomberas en faute, sois-en sûr comme j'en suis sûr moi-même. Seulement, le souvenir de ce que tu m'as dit aujourd'hui t'empêchera, je l'espère, d'y retomber aussi souvent, et surtout de t'y entêter. On ne se corrige pas tout d'un coup, mais peu à peu, à force d'attention et d'efforts. Te voilà dans la bonne voie, il te faut désormais y marcher avec courage; quand tu tomberas, tu en seras quitte pour te relever. Ta mère t'y aidera, et moi aussi; et il viendra un jour où tu pourras marcher droit tout seul, sous l'œil de Dieu. *La suite à la prochaine livraison.*

LES NEIGES D'ANTAN.

VILLON.

On entend dire quelquefois :

Mais où sont les neiges d'antan?

Ce qui signifie : « Où sont les neiges d'avant l'année où nous sommes? Où sont aussi les choses dont nous parlons? » Le mot *antan* est formé par contraction des deux mots latins *antè*, avant, et *annum*, année.

Le vers où se trouve ce mot est emprunté à notre ancien poëte Villon, qui l'a placé à la fin de chacun des couplets de sa *Ballade des Dames du temps jadis.*

Voici l'un de ces couplets, qui a du charme, et de plus le mérite de consacrer de belles mémoires de dames françaises :

La royne Blanche (1) comme ung lys,
Qui chantoit à voix de serceine (2),
Berthe au grand pied (3), Biétris (4), Allys (5),
Harembouges (6) qui tint le Mayne,
Et Jehanne la bonne Lorraine
Que Angloys bruslèrent à Rouen,
Où sont-ilz, Vierge souveraine?
Mais où sont les neiges d'antan?

François Villon, né à Paris en 1431, était vraiment poëte. Patru dit que « pour la langue, il a eu le goût aussi fin qu'on pouvait l'avoir en ce siècle. » La Fontaine le lisait et volontiers l'imitait quelquefois. Par malheur, Villon, avec tout son goût, était souvent grossier. De plus, c'était un fripon, et il fut même condamné à être pendu comme tel, puis, grâce à une commutation, banni de France.

ARÇON EN IVOIRE SCULPTÉ

D'UNE SELLE DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Nous avons déjà publié (t. XXXI, 1863, p. 8), une selle allemande tout entière en ivoire, datant du quinzième siècle et appartenant au Musée de Pesth. Ces sortes de selles, dont plusieurs spécimens sont parvenus jusqu'à nous, prouvent jusqu'à quel point on poussait en Europe le luxe dans le harnachement des chevaux; ce luxe, du reste, datait déjà d'une époque éloignée, puisque M. de Laborde, dans son savant *Glossaire*, rapporte que les arçons si élevés des selles orientales étalaient chez les Grecs du Bas-Empire une richesse tellement désordonnée que les empereurs Théodose et Léon durent restreindre, par des lois, la masse d'or et de matières précieuses qu'on y entassait.

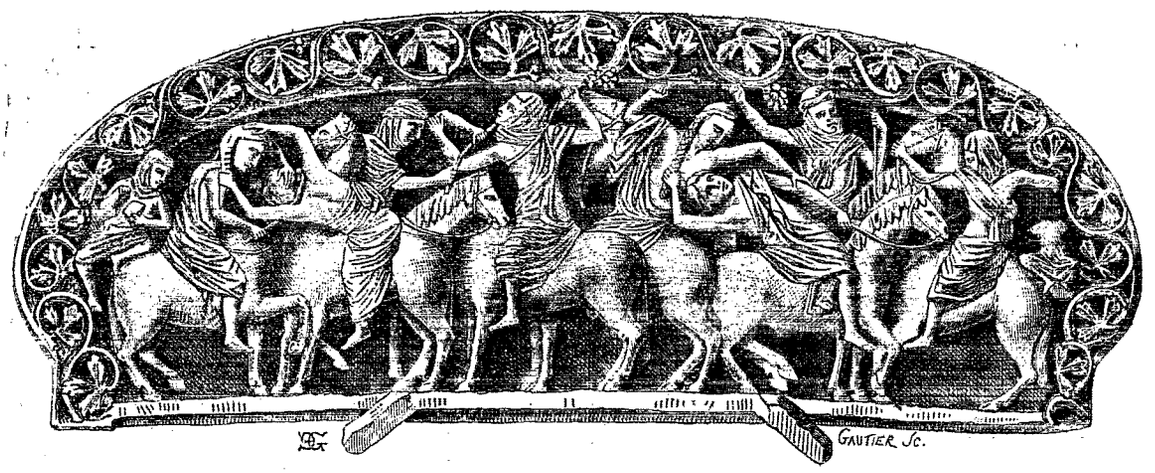

Collection de M. Spitzer. — Arçon en ivoire sculpté, du quatorzième siècle. — Dessin d'Édouard Garnier.

En France, dès le douzième siècle, les arçonnières étaient peintes, en couleurs éclatantes, d'armoiries, de devises et même de sujets à personnages; plus tard, on les recouvrit de lamelles en métal repoussé, émaillé ou ciselé. Quelquefois aussi les arçons étaient en bois sculpté, et l'Exposition rétrospective de 1867 en montrait un, admirablement travaillé, sur lequel étaient représentés en relief plusieurs sujets de figures; mais de tous ceux qui, à travers les siècles, sont arrivés jusqu'à notre époque, et ils sont rares, nous croyons que le plus curieux et le plus remarquable est sans contredit celui d'ivoire sculpté que représente notre gravure et que nous empruntons à la riche collection de M. Spitzer.

D'une exécution fine et soignée, comme toutes les œuvres des artistes ivoiriers du quatorzième siècle, cette sculpture représente un combat dont les acteurs sont munis d'armes assez inoffensives, et dont le sujet semble tiré d'un roman de chevalerie ou d'une de ces chansons de gestes dont la vogue était si grande au moyen âge.

(1) Mère de saint Louis.
(2) Sirène.
(3) Femme de Pépin le Bref.
(4) Béatrice de Provence, quatrième fille de Raymond-Béranger IV, dernier comte de la maison de Barcelone.
(5) Ou Alix de Champagne, troisième femme de Louis le Jeune, ou Alix, femme de Jean de Braine, qu'elle suivit à la croisade sous saint Louis; elle devint abbesse du Lys, près de Melun, en 1252.
(6) Éremburge, fille unique et héritière d'Élie de la Flèche, comte du Maine, mort en 1110.

EL-KANTARA OU EL-GANT'RA
(ALGÉRIE).

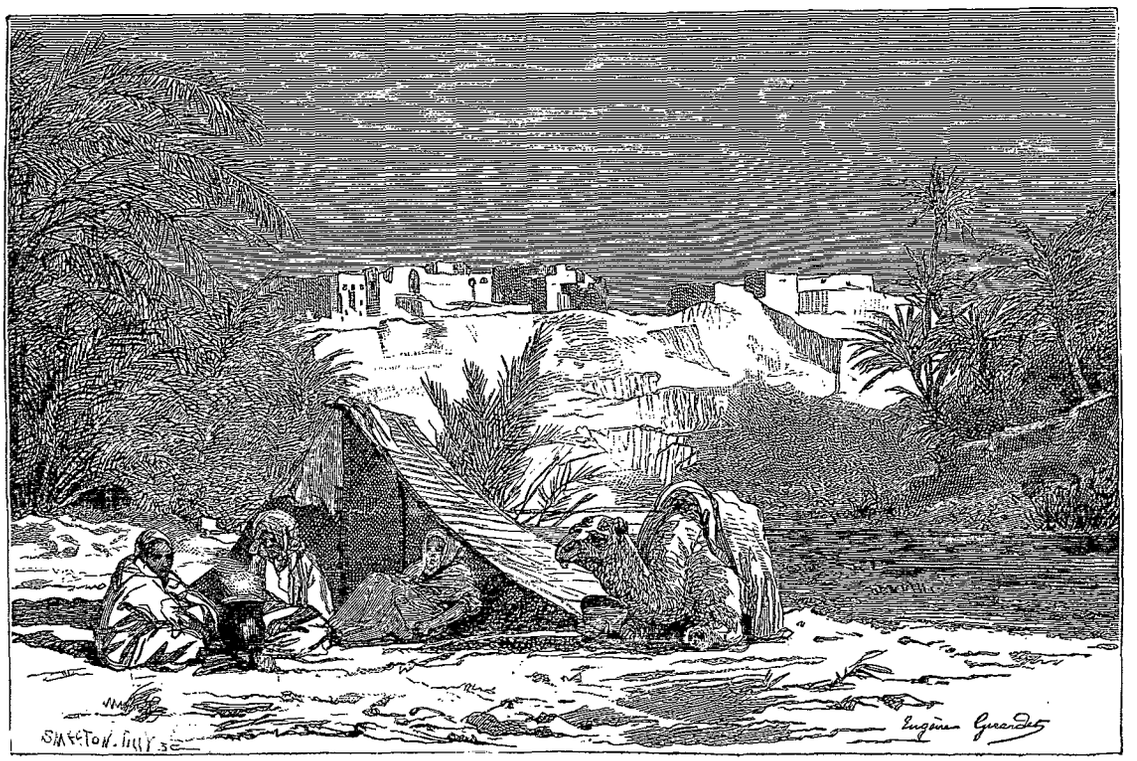

Vue d'El-Kantara. — Dessin d'Eugène Girardet.

Quand on va de Constantine à Biskra, à peu près à moitié route de Batna à Biskra, à la limite du Tell et du pays des oasis, dans un site pittoresque au plus haut degré, se trouve El-Kantara ou El-Gant'ra. Il y a là un étroit défilé à l'issue duquel est cette ville, et en arrivant de Batna, c'est-à-dire par le nord, on aperçoit comme une étroite coupure verticale dans un prodigieux entassement de rochers d'une élévation gigantesque.

A droite et à gauche de cette coupure, qui n'a guère que quelques mètres de largeur, le rocher s'élève à pic jusqu'à 150 ou 200 mètres de hauteur. Un cours d'eau, dont les rives sont gracieusement plantées de nombreux lauriers roses disposés par endroits en bouquets, contraste avec le sol aride et les roches nues, et s'enfuit par cette déchirure de la montagne. On passe ce cours d'eau sur un pont antique qui remonte, dit-on, aux Romains; d'où son nom, *cantara* en arabe signifiant *pont*. Le nom de la ville d'Alcantara en Espagne a, du reste, la même étymologie.

Sur la rive gauche de la rivière qui baigne El-Kantara, il existe une chaussée où l'on croit retrouver la trace laissée par les roues des chars romains. Les documents officiels nous apprennent qu'El-Kantara renferme sept mosquées et possède quinze mille dattiers, entremêlés d'abricotiers, de pêchers, de cactus, de figuiers, de vignes. On y cultive du blé et de l'orge dans les espaces qui séparent les palmiers. Sur les terrasses des maisons sont disposées des ruches d'abeilles, qui produisent un miel d'excellente qualité.

Voilà, certes, de nombreux éléments de richesse, et par conséquent de civilisation; il va sans dire que nous parlons de la civilisation et de la richesse qui sont dues au travail, à l'industrie, à la lutte contre la nature. La domination française a déjà beaucoup fait pour ce pays; la fréquence des relations, les échanges, les achats, les avantages qui résultent du commerce, feront peut-être comprendre aux habitants de ces régions, trop portés à se défier des étrangers, qu'il y a tout à gagner à vivre en paix avec les Européens.

DE L'USAGE FRÉQUENT DES BAINS
CHEZ LES ROMAINS.

On s'étonne de l'usage si fréquent des bains chez les Romains, et par suite du grand nombre de leurs thermes ou bains publics. La chaleur n'est pas, en effet, inférieure aujourd'hui à ce qu'elle était en Italie de leur temps (1). Serait-ce que les modernes ont moins de souci de la propreté de leur corps que les anciens? Du Perron, théologien et poëte (1556-1608), proposait, pour explication, que si les anciens se baignaient si souvent, c'était parce qu'ils ne portaient point de linge comme nous.

L'explication est ingénieuse; elle n'est pas suffisante.

D'abord, les Romains, surtout ceux des classes les plus riches, n'étaient point absolument dépourvus de linge de fil ou de toile. Mais il faut surtout se rappeler que ce n'était pas pour des motifs hygiéniques seulement que les Romains passaient tant d'heures du jour aux bains. Sous les empereurs, les thermes, à Rome et dans les principales villes, étaient devenus des rendez-vous de récréations et de plaisirs qui dégénéraient en licence. L'influence du christianisme, à mesure qu'elle pénétra plus avant dans les mœurs, les fit peu à peu déserter. Puis vinrent les invasions, la destruction des monuments, la misère, la vie dure et laborieuse. Toutefois les étuves publiques ne disparurent pas complétement dans les grandes villes, et elles y

(1) « Quand on dit que le climat de Rome est changé, on se trompe », dit Longuerue; et il développe cette remarque.

devinrent plus nombreuses au quatorzième siècle. En même temps, on vit se répandre l'usage de la chemise dans le sens où nous l'entendons. Dès cette époque, toute personne un peu aisée voulut porter de la toile de fil sur la peau.

ÉTUDES HISTORIQUES.

Montaigne a dit que le but principal des études historiques est de « pratiquer les grandes âmes des meilleurs siècles. »

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 222.

LXXX

Il avait prononcé ces dernières paroles en regardant autour de lui d'un air rêveur; après un petit moment de silence, il se mit à sourire, et me dit gaiement :

— Ainsi, mon pauvre garçon, tu avais *perlé* ta leçon d'histoire?

— Ce qui s'appelle *perlé*, lui répondis-je avec assurance.

— Si je l'avais su, me dit-il avec une bonhomie touchante, je te l'aurais certainement demandée; mais tout le monde levait la main, j'ai pris au hasard. Pourrais-tu me la réciter maintenant?

Pour toute réponse, je me levai du banc de bois où j'étais assis, je croisai mes bras sur ma poitrine, et je lui récitai ma leçon avec une assurance et une facilité extraordinaires.

— C'est très-bien, c'est parfait, en un mot c'est *perlé*, me dit-il en me caressant l'épaule. Maintenant, peux-tu me réciter la leçon d'avant-hier?

Je fermai les yeux et je me mis à remuer les lèvres, comme font tous les écoliers quand ils cherchent à retrouver quelque chose dans leur mémoire; mais je n'attrapais que des bribes par-ci par-là; le reste était perdu dans un brouillard obscur. Je fus forcé d'avouer que je ne pouvais pas me rappeler cette leçon.

— Voilà, me dit le père Wæchter en riant, la différence entre ce qui est *perlé* et ce qui ne l'est pas. Ce qui est perlé reste à tout jamais dans la mémoire; ta leçon d'hier, je te la redemanderai, par curiosité, dans trois mois; je te défends de la repasser d'ici là, tu m'entends bien : tu verras dans trois mois que tu la sauras aussi bien que maintenant. Ce qui n'est pas *perlé* une bonne fois pour toutes s'en va par lambeaux et ne profite à rien. Quand on a l'habitude de bien faire ce que l'on fait, on ajoute tous les jours quelque chose à son petit bagage, et l'on finit par devenir un homme instruit. Quand on bâcle, on ne retient que des rognures, et ce n'est pas avec des rognures qu'on fait une belle paire de souliers. Comprends-tu?

Je lui dis que je comprenais parfaitement.

— Eh bien, dit-il gaiement, c'est assez de morale pour aujourd'hui. Viens-t'en voir comme l'orage de cette nuit a couché mes pauvres fleurs!

Le fait est que c'était une vraie pitié.

Comme nous étions arrivés au bout du jardin, je regardai par-dessus la haie, parce que, de ce côté, on a la vue des prairies et de la rivière.

Sur la rivière même, il y avait, à peu de distance l'un de l'autre, deux bateaux de tireurs de sable; les hommes qui les montaient sondaient la rivière avec des crocs, et il y avait sur la rive beaucoup de gens qui les regardaient faire.

Le père Wæchter dit :

— Ah! mon Dieu!

Et moi je fus saisi d'un frisson, car je compris tout de suite ce que cherchaient les tireurs de sable.

L'un d'entre eux s'approcha de la rive et sonda sous les saules. Tout à coup l'homme se pencha; on voyait qu'il faisait de grands efforts, comme pour retirer de l'eau quelque chose de lourd. Tous les curieux accoururent; il y avait une petite langue de terre qui s'avançait dans la rivière; elle fut tout de suite couverte de personnes qui formaient un épais rideau entre le tireur de sable et nous.

Il y eut une grande agitation dans cette foule; tout le monde se penchait comme pour voir quelque chose de plus près.

Cette fois le père Wæchter leva les bras au ciel, en poussant un sourd gémissement, et moi je me couvris la figure de mes deux mains.

LXXXI

Quand j'osai lever les yeux, le père Wæchter se retenait après un arbre, pour ne pas tomber. Il était pâle comme un mort, et il disait d'une voix égarée :

— Ah! le pauvre enfant! ah! les pauvres parents!

Je saisis le pauvre père Wæchter par le coude, et je le forçai à s'asseoir, car il n'en pouvait plus; je repris courage en sentant qu'il avait besoin de moi, et j'eus l'idée de lui dire :

— Ce n'est peut-être pas ce que vous croyez!

Il me regarda d'abord comme quelqu'un qui ne comprend pas; ensuite, il se mit à pleurer, ce qui parut lui faire du bien, et il me dit à voix basse :

— Qu'est-ce que je ne donnerais pas pour croire que je me suis trompé!

Quoique la rivière m'inspirât pour le moment une profonde horreur, je dis au père Wæchter que j'allais descendre, pour savoir au juste... Je n'osai en dire plus long; mais le père Wæchter me comprit bien, car il me fit un signe de la main, comme pour me prier de partir au galop.

Quand je revins, hors d'haleine, il était toujours assis à la même place, regardant la terre. Il n'osa pas tourner la tête quand je fis claquer la petite porte à claire-voie; et moi, pour abréger son supplice, j'imaginai de crier du bout du jardin :

— Ce n'est pas cela, monsieur Wæchter! ce n'est pas cela!

Il tressaillit, se redressa, et tourna la tête de mon côté. Je l'eus bientôt rejoint, et je lui expliquai de mon mieux ce que je venais d'apprendre. L'homme avait retiré de la rivière la caisse du percepteur de Brunnenwald. Des voleurs l'avaient emportée l'année précédente, et l'avaient jetée à la rivière après l'avoir forcée.

Comme il vit que je le regardais avec inquiétude, il essaya de sourire, et dit :

— Ah! vraiment, ce n'est que cette caisse?

— Oui, monsieur Wæchter, ce n'est que cette caisse.

— Cette découverte, reprit-il, est peut-être plus importante qu'on ne croit.

Je me mépris sur le sens de ses paroles, et je lui dis :

— La caisse est vide, et elle ne pourra plus servir, car elle a été toute défoncée à coups de pierres et de marteaux.

— Elle pourra servir d'indice à la justice, reprit-il avec un peu plus d'animation... Mon Dieu! s'écria-t-il en changeant de ton, pourvu que les voleurs ne soient pas de cette paroisse. Oh! non, ce serait trop affreux!

— Il n'y a pas de voleurs à Darlenheim, lui dis-je hardiment; car les paroles de la mère Seckatz m'avaient vivement frappé, quand elle avait dit, à propos de ses

clefs, qu'elle craignait les farceurs et non pas les voleurs.

— Que Dieu t'entende ! me répondit le père Wæchter en me serrant la main, comme si je venais de lui rendre un grand service.

Je m'enhardis alors jusqu'à lui dire qu'il ne devrait pas rester dans son jardin tant que les hommes travailleraient sur la rivière, parce qu'il ne pourrait pas s'empêcher de les regarder et de se faire toutes sortes d'idées à propos de rien.

— Donne-moi le bras, me dit-il, je vais rentrer; seulement, promets-moi, si tu apprends quelque chose, quoi que ce soit, de me le faire savoir tout de suite.

Je le lui promis et je revins à la maison, pensant à tout ce qui venait d'avoir lieu.

Quand je passai devant la fenêtre de la cuisine, je vis mon camarade Strecker qui causait avec ma mère.

— Je t'attendais, me dit-il, pour t'emmener faire une promenade en voiture. Mon père va, pour ses affaires, à Brunnenwald; il y a place pour toi dans la voiture, et ta mère veut bien que tu viennes.

C'était un grand crève-cœur pour moi de refuser, mais je ne pouvais pas faire autrement, après m'être engagé à tenir le père Wæchter au courant de ce qui pourrait se passer. Peut-être ne se passerait-il rien ; mais si, par hasard, il se passait quelque chose !...

Ma mère n'avait pas dit à Strecker ce que j'étais allé faire chez le père Wæchter, mais moi je le lui dis, sans réserve et sans fausse honte. Il me fallait, pour expliquer un refus si extraordinaire, lui faire comprendre combien le père Wæchter avait été bon pour moi, à propos de quoi il avait été bon, et combien il m'était impossible, après cela, de lui manquer de parole.

LXXXII

En avouant que j'étais allé faire des excuses au père Wæchter, j'avais accompli un acte de courage presque téméraire. Parmi les écoliers, quiconque s'humiliait à ce point devant le maître était traité de couard et de flagorneur. On n'admettait même pas le cas de force majeure. Tel de nous que son père avait mené par l'oreille faire amende honorable, s'en était repenti longtemps après. Mais la présence et l'approbation de ma mère m'encourageaient, et j'avais une si haute estime pour Strecker, que je n'avais pas hésité un moment à me livrer à lui, pour ainsi dire pieds et poings liés.

Strecker me dit nettement que j'avais bien fait, et qu'il ne pouvait que m'approuver de tenir ma parole.

— Puisque tu ne peux pas venir avec moi, me dit-il en finissant, c'est moi qui resterai avec toi, et je te promets que nous passerons une bonne journée. Je vais prévenir mon père tout de suite, et tu vas courir chez le père Wirsing, lui dire que mon père pourra l'emmener avec lui. Il a affaire à Brunnenwald, et mon père avait été obligé de lui dire qu'il n'avait pas de place pour cette fois. Le père Wirsing ne sera pas fâché de faire la route en voiture, et mon père, je crois, ne sera pas fâché d'avoir un bon compagnon de son âge, au lieu de deux galopins comme nous.

Comme il allait franchir le seuil de la porte, il revint sur ses pas, et me dit :

— Tu ne sais pas ce que tu devrais faire? Tu devrais prendre tes livres avec toi, et les apporter à la maison. Nous apprendrions nos leçons ensemble, dans le grenier au foin. C'est si amusant d'apprendre ses leçons dans le foin ! La lucarne donne sur la grande route, et l'on voit plus de deux lieues de pays. Quand les gendarmes reviendront de la correspondance, nous les verrons à plus d'une demi-lieue; nous courrons au-devant d'eux, et s'il y a des nouvelles, nous les porterons toutes fraîches au père Wæchter.

Ma mère riait d'entendre parler un garçon qui avait la langue si bien pendue, les manières si délurées, et le cœur sur la main.

— Tu peux y aller, me dit-elle.

— Est-ce qu'il ne pourrait pas rester à dîner avec nous? demanda Strecker, qu'un premier succès avait rendu tout à fait entreprenant.

— Oui, je le lui permets, répondit ma mère, mais à une condition, c'est que toi, tu viendras souper avec nous?

— Quelle chance ! dit Strecker d'un ton joyeux ; journée complète. Je sais que je puis promettre et que ma mère ne dira pas non. Mon père doit rentrer pour le souper; cela fait que je n'aurai pas sur le cœur de la laisser souper toute seule.

Là-dessus il partit au petit trot ; je fis un paquet de mes livres de leçons, et j'allai prévenir le père Wirsing.

Je le trouvai en train de mettre ses grosses bottes ; comme il était asthmatique, il soufflait très-fort, et il ne paraissait pas d'une humeur très-joyeuse.

— Qu'est-ce que tu veux? me demanda-t-il brusquement.

Je ne fus ni surpris ni fâché de sa brusquerie. Il savait probablement que je lui avais pris sa place dans la voiture du père Strecker; et il n'est pas agréable, quand on est âgé, asthmatique, et gros par-dessus le marché, de faire à pied les deux lieues qui séparent Darlenheim de Brunnenwald. D'ailleurs, j'étais trop content pour ne pas faire bonne mine aux gens les plus maussades.

Je mis cependant une certaine malice à ne pas lui répondre tout de suite, pour mieux jouir de son changement de ton quand il saurait ce que je venais lui annoncer.

— Je suis bien fâché, lui dis-je, d'avoir pris votre place dans la voiture du père Strecker !

— Et moi aussi, dit-il, en assenant un grand coup de talon pour faire entrer la botte droite.

— Mais, repris-je lentement, cela peut s'arranger; Strecker et moi nous restons ici, et je viens vous prévenir que le père Strecker vous attend pour vous emmener.

— Tu vas prendre la goutte avec moi ! cria le père Wirsing, devenu tout à coup aussi jovial qu'il était grognon et malplaisant une minute auparavant.

LXXXIII

Proposer de boire la goutte à un garçon de mon âge ! c'était une si bonne plaisanterie que je me mis à rire.

La mère Wirsing ne prit pas la chose aussi gaiement, elle. La mère Wirsing avait la réputation d'être aussi avare qu'on peut l'être. Souvent, elle cachait la bouteille au kirsch, pour que son mari ne pût ni en boire, ni en offrir pendant son absence.

Depuis que j'étais là, je l'entendais aller et venir dans la salle à côté. Aussitôt que son mari m'offrit un petit verre, elle se montra sur la porte. Elle avait les lèvres plus pincées que d'habitude, et elle me lançait des regards qui n'étaient pas tendres, absolument les regards que l'on adresse à un intrus et à un indiscret.

— Wirsing, dit-elle d'une voix aigre, j'imagine que tu ne vas pas faire boire des liqueurs à un enfant de cet âge-là.

— A cet âge-là, répondit le père Wirsing en clignant son œil gauche qui était de mon côté, je buvais mon petit verre comme un homme.

— Tu peux te vanter que cela t'a bien profité ! dit la bonne femme d'un ton sec ; voilà que les mains te tremblent comme si tu avais soixante ans.

— Il y a des gens à qui les mains tremblent, quoiqu'ils

se vantent de n'avoir jamais touché à une bouteille de kirsch. Il y a de ces gens-là qui ne sont pas bien loin de moi, à l'heure où je parle. Leurs mains tremblent tellement, qu'ils ne peuvent pas toucher un saladier ou une soupière sans les mettre en pièces.

Je compris bien ce qu'il voulait dire, et il est clair que la mère Wirsing le comprit aussi, car elle se sauva dans la salle sans souffler mot.

Le père Wirsing se mit sur une chaise pour rire à son aise.

Quand il eut bien ri, il cria :

— Femme, apporte la bouteille de kirsch et deux petits verres.

Elle n'osa pas désobéir; mais, après avoir déposé sur la table la bouteille et les petits verres, elle se tint debout sur le seuil de la porte, bien décidée à surveiller nos libations et à en limiter le nombre.

Je pris un des petits verres, et je le cachai derrière mon dos, en disant au père Wirsing que je ne voulais pas boire.

— Eh bien, dit-il en regardant sa femme d'un air narquois, je ne veux pas te forcer; mais pour que le diable n'y perde rien, je boirai ta part.

Il le fit comme il l'avait dit, et ne lâcha pas la bouteille avant d'avoir vidé deux fois son verre. Aussitôt qu'il eut déposé la bouteille sur la table, sa femme fondit dessus et courut la cacher, de peur qu'il ne me prît fantaisie de me raviser.

A ma grande surprise, le père Wirsing, au lieu de partir bien vite pour l'Ours-Noir, ôta tranquillement ses grosses bottes et sa houppelande, comme s'il allait se mettre au lit.

— Femme, dit-il en penchant la tête du côté de la salle, apporte-moi mon habit et mes souliers du dimanche : il ne convient pas que je fasse honte à Strecker, ni que je m'habille en piéton pour aller en voiture.

— N'es-tu pas bien comme tu es? lui dit sa femme, en tâchant de prendre un ton aimable qui ne lui allait guère. Regarde, il n'y a pas deux mois que j'ai remis des boutons neufs à ta houppelande, et tes bottes n'ont pas une seule pièce. Voyons, tu vas être raisonnable!

Tout le temps qu'elle parla, il demeura assis, en manches de chemise, le bout de ses talons appuyé sur le carreau pour ménager ses bas, et ses deux mains sur ses deux genoux.

Sa figure se levait lentement du côté de sa femme; et à mesure qu'elle se levait, elle prenait une expression si narquoise et si moqueuse que sa femme finit par rougir et par balbutier.

On disait que le père Wirsing était mené par sa femme, et c'était peut-être vrai; mais depuis qu'il connaissait l'histoire du puits et des faïences cassées, il semblait décidé à prendre sa revanche. Je compris bien que si sa femme rougissait et balbutiait, c'est qu'elle sentait bien qu'il avait barre sur elle.

Quand elle lui dit :

— Voyons, tu vas être raisonnable!

Il répondit avec un grand sang-froid :

— Je ne le crois pas.

Et il lui fit signe d'aller lui chercher ce qu'il avait demandé.

Elle se sauva si vite que ses jupes en voltigeaient derrière elle. Elle ouvrit une armoire avec un grand fracas, et la referma avec plus de fracas encore.

Quelque chose passa devant mes yeux en me frôlant un peu. C'était l'habit du père Wirsing qu'elle avait lancé à toute volée, et qui s'abattit sur la tête et sur les épaules du bonhomme.

Presque aussitôt, ses deux souliers, lancés d'une main furieuse, roulèrent l'un par-dessus l'autre jusqu'au bout de la pièce.

Après cet acte de vigueur, la mère Wirsing referma la porte sur elle. Au lieu de se fâcher, le père Wirsing fut pris d'un accès de fou-rire. Il était si rouge et si gonflé que je crus qu'il aurait un coup de sang. Quand il eut à peu près repris sa respiration, il commença à passer lentement son habit. Mais il ne pouvait en venir à bout parce qu'il était gêné par le dossier de sa chaise, et qu'il n'osait pas se mettre debout, de peur d'attraper froid aux pieds sur le carreau; d'ailleurs, le fou-rire le reprenait par saccades, et lui faisait toujours manquer l'entrée de sa manche.

Je vis que je ferais bien de venir à son secours. Je ramassai donc les deux souliers et je les posai devant lui.

— Voilà qui est très-bien, me dit-il; mais je ne puis rien sans mon chausse-pied. Donne-le-moi, il est là, pendu à côté de mon petit miroir à barbe. Bien, merci!

Il commença donc par se chausser, à grand renfort de soupirs qui me faisaient penser au soufflet du forgeron. Ensuite il enfila son habit, en se mettant tout d'un côté au passage des deux manches; je tirai les plis du dos, sur sa demande, et quand il fut prêt à partir, il se dirigea d'abord vers la porte de la salle.

Il entr'ouvrit cette porte, s'assura que sa femme était dans la salle, et lui dit :

— Au revoir, femme; n'importe, c'est bien heureux que mon habit et mes souliers n'aient pas été en faïence.

La suite à une prochaine livraison.

DE QUELQUES TORTUES

VIVANT A LA MÉNAGERIE DES REPTILES DU JARDIN DES PLANTES, A PARIS.

Lorsque l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur la faune herpétologique (1) de nos jours, on ne tarde pas à voir qu'un assez grand nombre de types actuels sont les descendants directs des animaux qui peuplaient nos contrées aux époques géologiques anciennes. Parmi ces types archaïques, il n'en est peut-être pas de plus remarquable que celui des tortues. Dans les fleuves et les eaux bourbeuses des îles et des continents jurassiques vivaient des élodites, dans les mers crétacées nageaient des thalassites, sur les terres émergées des pays tertiaires existaient des chersites, et, dès ces époques anciennes, les tortues d'eau douce, de marais, de mer et de terre, avaient même organisation, mêmes mœurs et mêmes habitudes que les tortues que nous connaissons à notre époque.

Près des tortues de terre, auxquelles elles ressemblent en partie par leurs habitudes, se placent les élodites ou tortues de marais. Leurs doigts sont distincts et mobiles; les phalanges sont réunies à la base au moyen d'une membrane flexible qui transforme les membres en une sorte de rames; cette conformation permet à ces animaux de marcher sur les surfaces émergées, tout aussi bien que de nager au sein des eaux; grâce à leurs ongles, ils peuvent s'accrocher et grimper sur les rivages des lacs et des marécages où la plupart des espèces habitent ordinairement.

Bien qu'assez agiles, les tortues de marais ne peuvent guère trouver dans une fuite rapide une utile protection contre les nombreux ennemis qui les attaquent; leur défense est toute passive. Les unes, telles que celles que les naturalistes connaissent sous le nom de pleurodères, ne sont que fort imparfaitement protégées par leur bouclier; leur cou, très-allongé, ne peut revenir sous la carapace : aussi l'animal le rabat-il sur l'un des côtés de l'ouverture

(1) Herpétologie, partie de l'histoire naturelle qui traite des reptiles.

antérieure du bouclier; les autres, les cryptodères, se défendent mieux, leur tête pouvant rentrer en entier et se mettre, entre les pattes qui avancent, à l'abri sous le rebord saillant du bouclier.

Tandis que chez les émydes, les plus nombreuses des tortues de marais, le plastron, cette partie inférieure du bouclier, n'est susceptible d'aucun mouvement, il est un groupe de tortues, les cistudes, chez lesquelles le plastron

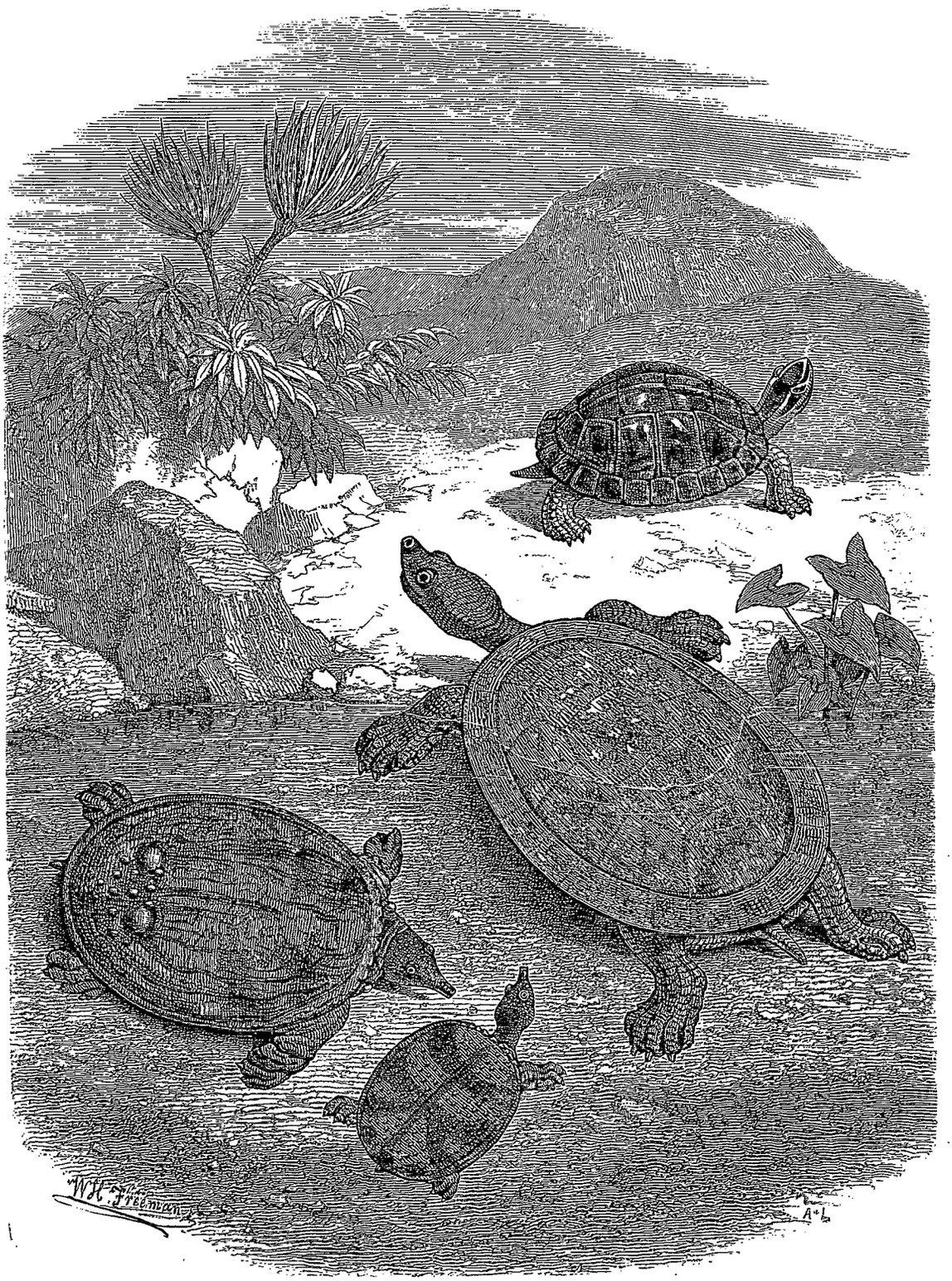

TORTUES DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Gymnopode de Java (*Trionyx javanicus*).
Gymnopode à points nombreux (*Trionyx perocellatus*).
Cistude d'Amboine (*Cistudo Amboinensis*).
Tétronyx de Lesson (*Emys batagur*).

est mobile sur une sorte de charnière transversale, de telle manière que l'animal peut se renfermer complétement dans sa carapace, d'où le nom de tortues à boîte que leur donnaient les anciens naturalistes.

Parmi ces espèces, l'une des plus curieuses est la tortue à boîte d'Amboine, connue aussi sous le nom d'émys couro et de cistude d'Amboine. Abondante à Java et à Amboine, cette espèce vit de vers et de poissons; sa voracité est ex-

trême : vient-elle à apercevoir l'animal dont elle veut faire sa proie, elle enfonce sa tête doucement dans l'eau, s'approche lentement, et s'empare de sa victime par une brusque extension du cou.

Chez cette cistude, dont la ménagerie des reptiles du Muséum possède de nombreux individus, le dessus de la tête est d'un brun fauve bordé de noir; les côtés et le dessous du cou sont d'un jaune éclatant, et cette couleur est relevée par une bande noire qui s'étend derrière l'œil; sur le museau et sur les mâchoires on voit deux bandes de même couleur; le cou présente, sur un fond général d'un brun noirâtre, des points et des lignes flexueuses d'un jaune orangé; les pattes sont en partie jaunes, en partie brunes; la queue est brune, parcourue dans le sens de sa longueur par deux raies de couleur jaune pâle; la carapace est brune, le bord ayant une teinte fauve; la partie inférieure du bouclier est jaunâtre et porte à l'angle de chacune des parties qui le composent une tache noire arrondie.

Près des émydes, c'est-à-dire des tortues de marais dont le plastron est immobile, se classent les tétronyx, qui, comme leur nom l'indique, n'ont que quatre ongles aux pattes de devant. Ce genre ne comprend encore que deux espèces habitant toutes deux les Indes orientales, le tétronyx hask et le tétronyx de Lesson ou émys batagur. Chez cette dernière, la carapace est colorée en brun fauve; un brun plus foncé est répandu sur le dessus de la tête, du cou et des membres. Tandis que presque toutes les tortues de marais sont carnassières, le tétronyx, tout au moins le tétronyx de Lesson, que l'on a pu observer pendant assez longtemps à la ménagerie des reptiles, se nourrit de végétaux aquatiques. L'animal est tout aussi terrestre que fluviatile; lorsqu'il est repu, il va pendant de longues heures dormir sur la grève, semblant fuir ainsi les tortues carnassières, qui attaqueraient certainement pendant son sommeil un animal fort mal protégé par son bouclier largement ouvert en avant.

Nous avons dit plus haut que les tortues de marais pouvaient être classées près des tortues de terre; les tortues de fleuve ou potamites forment, au contraire, une famille absolument distincte qui, par certains caractères, se rapproche des tortues de mer. Chez les potamites, le cou est généralement très-allongé et protractile, la tête étroite et pointue; les mâchoires sont tranchantes et recouvertes d'une saillie de la peau qui forme un repli qui simule des lèvres; les narines se prolongent en un tube ayant la forme d'une petite trompe mobile et faisant l'office d'une sorte de boutoir. Forcées de vivre constamment dans les grands fleuves, où elles nagent avec une rapidité extrême, grâce à la surface très-élargie et presque plate de leur carapace, elles ont les pattes fort déprimées; les doigts se trouvent réunis jusqu'aux ongles par de larges membranes flexibles faisant des mains et des pieds de véritables palettes qui ne sont plus destinées à la progression sur le sol, mais qui font l'office de rames. La carapace est molle, recouverte d'une peau flexible et comme cartilagineuse dans tout son pourtour, soutenue par un disque osseux très-déprimé, et dont la surface supérieure est ridée par des sinuosités régulièrement disposées.

Le genre de vie et les mœurs des différentes espèces paraissent avoir la plus grande analogie. Très-voraces et fort agiles, elles poursuivent à la nage les batraciens et les poissons : elles lancent contre eux leur tête et leur long cou avec la rapidité d'une flèche et la force d'un ressort qui se détend; elles mordent fortement avec leur bec tranchant comme une paire de cisailles et très-redoutable : aussi les pêcheurs leur coupent-ils le plus souvent la tête à l'instant où ils viennent de les capturer au moyen d'hameçons amorcés de petits poissons vivants.

Les mâles semblent être en moins grand nombre que les femelles; celles-ci s'approchent des rivages pour y pondre leurs œufs, qu'elles déposent dans des trous creusés en terre; le nombre de ces œufs varie suivant l'âge des femelles, qui sont d'autant moins fécondes qu'elles sont plus jeunes encore.

Duméril et Bibron racontent, d'après les voyageurs, que pendant les nuits et lorsqu'elles se croient à l'abri des dangers, les potamites viennent s'étendre et se reposer sur de petites îles, sur les rochers, sur les troncs d'arbres renversés vers les rives ou sur ceux que les eaux charrient, d'où elles se précipitent aux moindres bruits qui les alarment.

Le plus souvent ces animaux restent enfouis dans la vase, et leur nez, prolongé en forme de trompe, leur permet sans doute de reconnaître les animaux qui passent au-dessus d'eux. Vivant dans une obscurité assez grande, fuyant la lumière, le dessous de leur corps reste généralement d'un blanc pâle, rosé ou bleuâtre; les parties supérieures du corps sont de couleur brune ou grise, ornées de taches irrégulières marbrées, ponctuées ou ocellées; des lignes de couleur brune, noire et jaune, sont souvent disposées symétriquement sur les parties latérales du cou et sur les pattes.

Les potamites habitent les fleuves et les grands lacs des régions chaudes du globe, le Nil et le Niger, le Mississipi et l'Ohio, l'Euphrate, le Gange, et les cours d'eau de l'Indo-Chine.

C'est de cette dernière région que proviennent les gymnopodes à points nombreux et gymnopodes de Java que l'on peut voir à la ménagerie des reptiles du Muséum. Chez la dernière de ces espèces, la carapace est d'une teinte violacée clair-semée de points blanchâtres; on remarque vers la partie postérieure de grosses taches de couleur brune et de plus petites taches blanchâtres; la tête, le cou et les membres sont semés de points d'un blanc pâle, plus nombreux et plus petits sur la tête; la gorge, lavée de brun, est ornée de larges taches de couleur blanche.

Fort voisin du gymnopode de Java, le gymnopode à points nombreux s'en distingue par sa coloration. Le corps est d'un brun grisâtre passant au noir sur les bords de la carapace, qui est comme semée de petits points de couleur blanchâtre.

QUELQUES TÊTES DE CHAPITRES

Du livre de Bossuet intitulé : *Politique tirée de l'Écriture sainte*.

Tous les hommes sont frères.

Nul homme n'est étranger à un autre homme.

Chaque homme doit avoir soin des autres hommes.

L'intérêt même nous unit.

La loi est sacrée et inviolable.

Le prince inutile au bien du peuple est puni aussi bien que le méchant qui le tyrannise.

Le gouvernement doit être doux. . . . . .

FERS A CHEVAL.

La plupart des archéologues croient que la ferrure des chevaux ne remonte pas au delà de la fin de l'époque mérovingienne. (1)

L'AGE DE PIERRE

AUX TEMPS MODERNES.

L'étude des temps préhistoriques a fait naître presque subitement, en ces dernières années, toute une nouvelle

(1) De Mortillet.

école d'archéologues, qui ont fondé, sur un grand nombre de monuments dédaignés ou méconnus jusqu'ici, une branche de la science des antiquités complétement ignorée de nos pères.

On sait ce qu'est l'âge de pierre, et comment il se divise en deux sections : l'âge de la pierre brute, l'âge de la pierre polie; l'un et l'autre constituent cette archéologie primitive à l'aide de laquelle nous pouvons comprendre quels furent les premiers pas de l'humanité dans la voie d'une civilisation rudimentaire.

L'Amérique ne possède pas encore de traités spéciaux sur ces études si intéressantes; cependant on y voit paraître de temps à autre quelques savants mémoires où elles sont traitées sommairement.

MM. Gabriel de Mortillet, E. Cartailhac et Eugène Treutat ont publié un vaste ouvrage en neuf volumes in-8, où sont reproduits les innombrables outils en pierre usités dans les âges qui échappent aux lois de la chronologie (1). Les écrivains qui ont pris part à ce grand travail archéologique n'ont pas oublié le « nouveau monde »; ils y ont découvert de prime abord l'âge de pierre et ils en ont désigné les produits.

L'immortel Colomb, dans ses lettres réunies en 1825 par Fernandez de Navarrete, fait mention de la simplicité primitive des instruments de guerre ou d'agriculture que ces peuples employaient; ces sauvages étaient nus, personne ne l'ignore, et des pierres de diverses natures leur fournissaient uniquement leurs armes et leurs principaux outils. Un siècle et demi plus tard, l'âge de bronze et de fer avait fait une irruption subite chez les peuples du vaste archipel des îles sous le Vent.

Rochefort, après avoir raconté comment les Caraïbes en son temps s'y prenaient pour creuser ces longues pirogues qui ne contenaient pas moins de cinquante guerriers munis de leurs vivres et de leurs instruments de guerre, s'exprime ainsi :

« Ils minoient l'arbre peu à peu. Après, ils se servoient pour tailler l'arbre de certaines pierres dures aiguisées par le bout, avec lesquelles ils creusoient leurs pyrogues; mais c'étoit avec une longueur de temps si pénible et si ennuyeuse, qu'ils reconnoissent l'obligation qu'ils nous ont de les en avoir délivrés. »

Le P. Nicolson, dans son livre publié il y a un siècle sur l'histoire naturelle de Saint-Domingue, a donné des planches excellentes reproduisant avec naïveté ces instruments primitifs en même temps que les figures bizarres des divinités adorées par ces peuples, et qui elles-mêmes étaient taillées dans des pierres d'une certaine dureté (2).

Les peuples qui façonnaient avec tant de patience les *Zames* (on appelait ainsi ces idoles) ont disparu complétement des belles îles qu'ils occupaient depuis tant de siècles; mais des nations puissantes appartenant à la même race habitent encore les rives en partie inexplorées des grands fleuves du Brésil, et l'âge de pierre s'y perpétue.

L'instrument de chasse ou de guerre précède l'instrument de l'agriculteur; durant l'âge de pierre, les armes indispensables au guerrier se montrent toujours, en Amérique et dans l'Océanie, avant celles qui dénotent seulement certaines tendances industrielles. Du reste, toutes les pierres travaillées, destinées à faciliter la vie commune, présentent un même type, et rien n'est plus curieux, à ce point de vue, que l'étude des nombreux spécimens d'outils américains ou d'armes américaines, dont les collections commencent à se multiplier. Partout, dans ses lentes créations, l'esprit humain obéit aux mêmes instincts. Qu'il sommeille encore dans l'état sauvage, ou bien qu'il s'éveille aux premières lueurs de la civilisation, les instruments en pierre des habitants du nouveau monde sont pareils à ceux de l'ancien. En voyant les grandes collections d'armes et d'ustensiles des temps préhistoriques réunies dans certains musées, l'esprit est non-seulement frappé d'étonnement, mais une observation attentive prouve bientôt à l'ami de la science qu'il y a identité absolue dans les procédés mis en usage chez les races les plus diverses et dans les pays les plus opposés. La hache-marteau du Mexique, par exemple, ressemble parfaitement à celle de l'Européen primitif : on y remarque fréquemment la même matière de silex et toujours les mêmes rainures pour lier solidement la pierre au bois, un manche, toujours le même quant à la forme, étant indispensable pour que l'on puisse se servir de l'instrument.

Attentif au mouvement scientifique qui progresse en Europe, le Brésil n'a pas été des derniers à s'enquérir des découvertes qui constituent les éléments de l'archéologie nouvelle. Il a recueilli soigneusement de nombreux objets en pierre et en terre cuite dont se servaient les aborigènes et qui ornent aujourd'hui ses musées. Tels sont leur nombre et leur variété qu'il n'y a qu'un choix à faire pour les soumettre au jugement des curieux. Une précieuse publication a paru à Rio de Janeiro en ces derniers temps, les *Ensayos de sciencia* (1), dus à M. Barbosa Rodrigues. Un mémoire orné de plusieurs figures et intitulé : *Antiquités de l'Amazone*, nous a permis de faire un choix de quelques spécimens que nous reproduisons, et qui prouvent que, comme nous venons de le dire, sur les bords du plus grand fleuve de l'univers, de même que dans les steppes les plus arides, l'esprit humain semble avoir façonné sur un même modèle les objets en pierre indispensables à sa subsistance ou à sa conservation.

Toutefois, l'âge de pierre, si rudimentaire qu'il fût dans l'Amérique du Sud, avait fait, sous quelques rapports, dans ces régions un pas immense. Si le Celte des premiers âges avait chez nous la meule propre à écraser le grain de l'orge ou du froment, le Tupinamba du Brésil et le Caraïbe des îles possédaient une râpe, instrument bien autrement compliqué, destiné à fabriquer leur subsistance journalière, surtout lorsque la chasse venait à manquer.

Le *Jatropha Manihot*, appelée *Carima* chez les Indiens, dont un prophète, le grand Sumé, leur avait révélé l'existence, ne pouvait pourvoir à leur nourriture qu'après avoir été approprié aux besoins journaliers par une suite d'opérations diverses; cette substance, nourrissante et vénéneuse à la fois, exigeait en effet, pour devenir un aliment salubre, d'indispensables transformations. Le sauvage découvrit qu'il devait faire passer la racine de manioc à l'état de granulation humide avant de la presser en une masse compacte, de la débarrasser de ses sucs délétères, et d'en former une farine grossière qu'il fallait faire sécher enfin sur les méplats d'une pierre brûlante. Dans cet âge rudimentaire, la confection de la râpe devait être à coup sûr une opération difficile.

La râpe à manioc, appelée *grayne* ou *grage* dans notre colonie de la Guyane, s'est conservée sur les bords de l'Amazone parmi toutes les merveilles de la civilisation. Rien

(1) Voy. *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme;* de 1865 à 1875. Ce vaste ensemble de monuments, élucidé par d'innombrables figures en bois, s'arrête provisoirement à l'année 1875.

(2) Voy. la traduction française de cet ouvrage, publiée en 1776, in-8. — Descourtilz, dans ses *Voyages d'un naturaliste*, reproduit également, en 1809, plusieurs de ces divinités exécutées en jade d'un vert olivâtre; mais les plus curieuses, sans contredit, ainsi que les petites idoles dont la taille au moyen d'autres pierres a dû exiger plus de difficultés, sont celles que l'on voit dans l'ouvrage de Philoponus, publié en 1621, in-fol., et intitulé : *Nova typis transacta navigatio,*

(1) *Ensayos de sciencia por diversos amadores.* Rio de Janeiro, 1876, fascicule de 125 p. in-8.

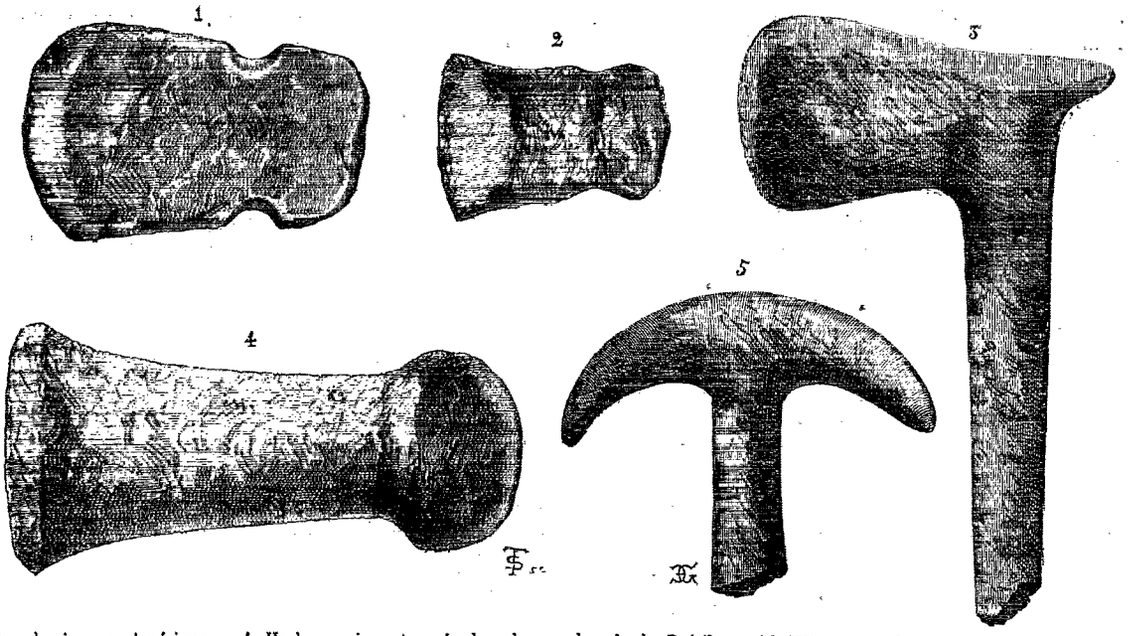

L'Age de pierre en Amérique. — 1. Hache en pierre trouvée dans les sambaquis du Brésil par M. Wiener. — 2. Hache-marteau tirée des *Ensayos de sciencia*. — 3. Hache de Saint-Domingue, figurée par Nicolson. — 4. Hache en diorite des bords du Capim. — 5. Arme de guerre en diorite polie trouvée par M. Barbosa Rodrigues.

de plus simple en apparence; mais si l'on y fait attention, on ne peut que s'étonner qu'elle soit l'œuvre des sauvages.

Bien que cette râpe ait été travaillée avec une des haches en silex qu'on voit ci-dessus, sa forme est élégante. Elle est disposée sur une planche solide à laquelle le Tupis a donné, au moyen du feu peut-être, une inflexion qui la rend concave. Elle a les dimensions suivantes : 86 centimètres de hauteur sur 26 centimètres dans sa largeur la plus grande. Rien de plus régulier, rien qui soit disposé d'une façon plus conforme à sa destination que les grecques dont se compose l'ensemble de la râpe elle-même. Les petits silex introduits quand le bois était encore vert, et qui produisent ces dessins, ont été choisis avec une sagacité rare; ils forment de petits triangles, et telle est leur action rapide qu'on ne saurait promener les doigts sans précaution sur leur tranchant incisif.

Le cordelier André Thevet est le premier qui ait fait connaître, en l'année 1555, la *greige à pierre*, dont l'origine antique ne saurait être contestée. Celui qu'on a surnommé à si juste raison le Montaigne des vieux voyageurs, Jean de Léry, ne manqua pas de s'enquérir, à la même époque, de l'usage de cet instrument qui l'étonna, et, en l'année 1578, après avoir décrit la plante de manioc et ses racines nutritives, il nous dit combien « ces petites pierres pointues fichées et arrangées sur une pièce de bois » sont choses précieuses pour produire une farine qui nourrit tant de pauvres gens. Il faut donc le répéter sans hésiter, la vraie merveille de l'âge de pierre en Amérique, c'est la râpe antique dont nous reproduisons ici fidèlement l'aspect (1). Or c'est ce que font encore de nos jours un million d'Indiens qui errent sur les bords de l'Amazone et de ses immenses affluents. La *Maison rustique* du sieur de Préfontaine, publiée en l'année 1763, montre dans ses planches imparfaites des noirs et des négrillons râpant à qui mieux mieux, à l'aide de l'ancien instrument, les nombreuses racines de manioc qui doivent nourrir toute une habitation.

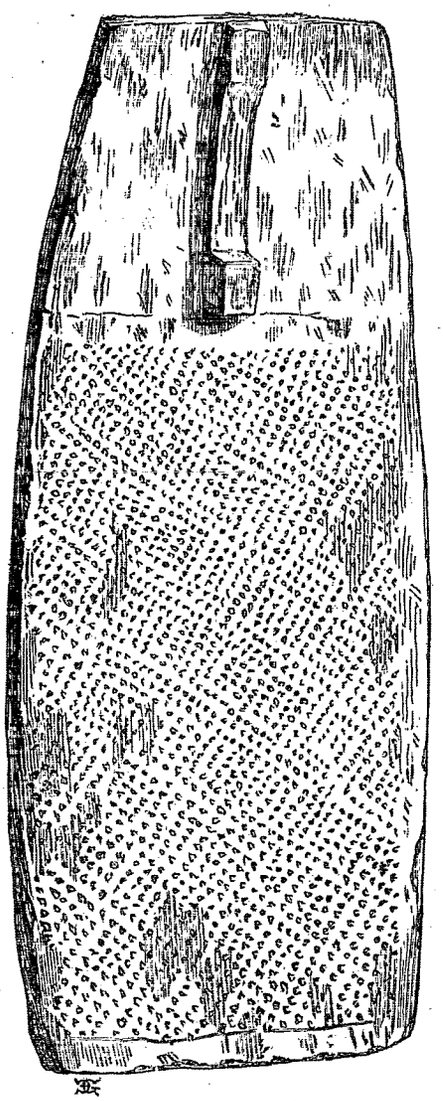

Râpe à manioc des sauvages d'Amérique. — D'après une graige possédée par M. Ferdinand Denis.

(1) Il serait trop long d'énumérer les divers auteurs qui se sont occupés de la *graige à manioc*. Le plus savant de tous, M. le vicomte de Porto-Seguro, en donne la forme dans son *Historia geral do Brazil*, réimprimée avec luxe à Vienne, en 1877. Le célèbre Gumilla en parle dans son *Orinoco ilustrado*. Citons encore Gabriel Soares, qui nous a fourni, vers la fin du seizième siècle, tant d'utiles renseignements sur les diverses espèces de farines de manioc confectionnées par les Indiens au temps où il vivait.

BERCEAUX.

Voyez la Table de quarante années.

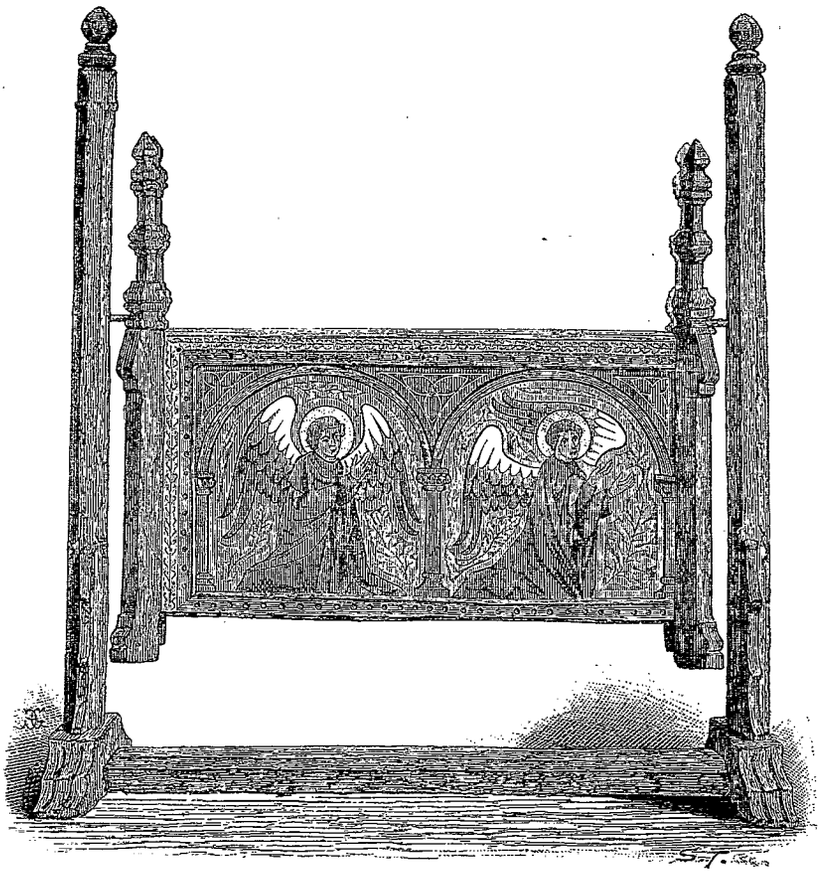

Berceau en bois du quinzième siècle. — D'après une photographie.

Les berceaux en bois étaient d'abord de simples troncs d'arbres creusés : on en perçait les deux bords de manière à faire passer de l'un à l'autre des bandelettes qui retenaient les enfants s'ils venaient à vouloir se lever en l'absence des mères et des nourrices. (1)

Il ne paraît pas que l'usage de berceaux suspendus au-dessus du sol sur deux montants, et mobiles au moyen de tourillons, soit antérieur au quinzième siècle; du moins, on n'en voit pas d'exemple sur les miniatures plus anciennes. Le berceau que nous reproduisons, et que nous avons vu à l'Exposition rétrospective de Munich, est probablement un travail de la fin du quatorzième siècle. L'idée d'avoir peint des anges sur les panneaux, comme des gardiens de l'enfance, est assurément charmante.

(1) Viollet-le-Duc.

LA SCIENCE.

PROGRÈS RÉCENTS, PROGRÈS A ACCOMPLIR.

Voy. p. 18.

ASTRONOMIE, SCIENCES PHYSIQUES ET LEURS APPLICATIONS.

Les satellites de Mars. — Rappelons que les livres d'astronomie enseignaient que Mars n'avait pas de satellites. Nos lecteurs savent qu'il y en a bien deux en réalité; M. Hall les a découverts à l'aide de l'immense télescope de Washington, en 1877; et MM. Henry, de l'Observatoire de Paris, ont pu les observer.

La première de ces lunes accomplit sa révolution autour de la planète Mars en quinze heures seulement, à une distance d'environ 3 000 lieues; la seconde est un peu plus éloignée (5 000 lieues environ); elle effectue sa révolution en trente heures.

Analyse spectrale. — Nous avons expliqué comment l'étude des *raies* que produit la lumière des corps incandescents, lorsqu'on la décompose à travers un prisme, a permis de se rendre compte de la composition chimique des étoiles (1). C'est par cette *analyse spectrale,* par l'étude attentive des diverses raies colorées ou des bandes obscures qui constituent le spectre obtenu par le prisme, qu'on a appris que la plupart des éléments qui se trouvent dans les différents astres sont les mêmes que ceux que l'on rencontre sur la Terre; leur proportion seule diffère. Il n'y a qu'un nombre de raies très-restreint qu'on n'a pu identifier avec celles produites par l'incandescence d'un des corps que nous possédons sur notre planète.

Sur cette composition chimique des astres, il reste toutefois beaucoup à connaître, et tous les ans on enregistre de nouveaux résultats, qui sont le plus souvent d'un grand intérêt.

Une des conclusions les plus remarquables auxquelles on ait été amené dans ces derniers temps résulte des nombreuses observations de M. Lockyer. Dans les étoiles les plus chaudes, on ne trouve que le corps le plus simple connu, le gaz hydrogène, quelquefois associé à des métaux d'un faible poids atomique, tels que le magnésium. Dans celles qui sont moins chaudes, on trouve des métaux

(1) Voy., sur l'analyse spectrale de la lumière et sur la composition chimique des astres, t. XXXIII, 1865, p. 94 et 99.

en plus grand nombre, tels que le fer, le potassium, etc. Enfin, les astres les plus refroidis renferment d'autres corps que les métaux, les métalloïdes; et dans ceux qui ne sont plus incandescents extérieurement, comme la Terre, on rencontre de nombreux corps composés de métaux et de métalloïdes.

Il semble ainsi résulter de ces travaux qu'à mesure qu'un astre, porté d'abord à la plus haute température, se refroidit, les éléments qui le constituent, primitivement simples, deviennent d'une complexité de plus en plus grande; qu'enfin, lorsqu'une croûte solide s'est formée à sa surface par suite de son abaissement de température, ces éléments divers s'associent entre eux en différentes proportions et donnent naissance aux matières infiniment variées qui forment la surface de l'astre.

Présence de l'oxygène dans le Soleil. — Le Soleil, que l'on compte au nombre des étoiles moyennement chaudes, a déjà présenté, par l'étude du spectre solaire, les *raies* d'un certain nombre de métaux connus. On a signalé la présence d'un métalloïde bien connu, l'oxygène, le principe vivifiant de l'air, nécessaire, sur Terre, à l'existence des animaux et des plantes.

Les corps non métalliques, au lieu de produire quelques raies colorées bien nettes, présentent de larges bandes réparties dans toutes les portions du spectre : c'est ce qui rend leur étude optique beaucoup plus difficile. M. Draper a photographié l'un au-dessous de l'autre le spectre solaire et le spectre obtenu par l'incandescence très-vive du gaz oxygène au moyen de l'étincelle électrique. Il a ainsi mis en évidence la correspondance des bandes brillantes que donne l'oxygène seul avec les parties brillantes du spectre de la lumière solaire.

Composition chimique des comètes. — Par leur forme, leur marche spéciale, leur faible masse, les comètes forment parmi les différents astres un groupe tout particulier. Il était intéressant de savoir si les matières dont elles sont composées ne différaient pas beaucoup de celles qui se trouvent dans les étoiles ou dans les planètes. On a donc été naturellement amené à appliquer aux comètes la méthode de l'analyse spectrale, à décomposer leur lumière par le prisme, et à examiner attentivement le spectre obtenu.

On peut citer, parmi les observateurs qui se sont attachés à cette question, M. Winneeke, et, depuis, M. de Konkoly et lord Lindsay.

Le spectre de la lumière des comètes ne ressemble pas du tout aux autres. On a cherché à le comparer à celui que produit la combustion de différents corps terrestres. C'est de ceux qu'on obtient en portant à très-haute température le charbon ou un composé du charbon, l'acide carbonique ou le gaz oléfiant, qu'il se rapproche le plus. Ce dernier gaz, qui est un composé de charbon et d'hydrogène, donne par son spectre deux bandes et une raie caractéristique qu'on a retrouvées, avec une coïncidence très-satisfaisante, dans les spectres de quatre comètes différentes.

Il résulte ainsi de ces observations, malgré quelques objections qui ne sont pas encore levées, que très-probablement le charbon ou les composés du charbon forment en grande partie la substance constitutive des comètes. Plusieurs de ces composés du charbon ne sont sans doute pas les mêmes que ceux que nous connaissons sur la terre, ce qui expliquerait la présence de certaines raies dont on n'a pas trouvé l'explication.

La scintillation des étoiles. Application à la prédiction du temps. — Si l'on regarde le ciel à l'œil nu, on voit les étoiles changer très-souvent d'éclat ou même de couleur : c'est le phénomène de la scintillation. Les planètes ont, au contraire, un éclat constant. Les étoiles scintillent, les planètes ne scintillent pas. On observe le phénomène de la scintillation dans une lunette comme à l'œil nu. Si l'on regarde une étoile brillante avec une lunette astronomique, on voit apparaître un disque qui a un tel genre de vacillation que l'on croirait voir un certain nombre de disques de couleurs différentes passer successivement les uns devant les autres. Le bleu, le vert, le rouge, le blanc, sont les couleurs les plus fréquentes.

Arago a montré que ces phénomènes tenaient au passage de la lumière venant des étoiles à travers l'atmosphère terrestre. La différence de longueur des chemins parcourus par les différents rayons lumineux explique les colorations. La variation continuelle de la nature du milieu traversé explique les changements de ces colorations.

En tenant compte de la longueur du trajet parcouru par les rayons à travers l'atmosphère, de l'effet que produisent les vents supérieurs et inférieurs en mélangeant les couches atmosphériques, on ne s'étonnera pas qu'on ait pu compter jusqu'à trente changements de couleur par seconde dans la lumière qui nous vient de l'étoile Sirius.

On comprend aussi très-bien pourquoi les planètes dont le diamètre est notable ne scintillent pas. Elles sont pour l'œil comme une agglomération de points lumineux réunis; ces points scintillent chacun pour son propre compte, leurs effets se contrarient, et il en résulte une combinaison des couleurs qui produit l'effet de la lumière blanche.

M. Montigny a entrepris l'étude de la variation de la scintillation des étoiles avec l'état de l'atmosphère. Voici quelques-uns des résultats principaux de ses observations, dont le nombre atteint près de deux mille :

Lorsque l'air est très-calme, les variations de teinte rouge, jaune, verte ou bleue, s'étalent sur une circonférence parfaite.

Quand le temps se prépare à la pluie, le trait circulaire est plus épais et moins net sur ses bords.

Enfin, quand l'atmosphère est profondément troublée par l'approche d'une bourrasque, on remarque d'autres particularités encore plus caractéristiques. Les arcs colorés sont très-nombreux. Le cercle est frangé et semble formé comme par une suite de perles.

D'une manière générale, la scintillation est notablement plus forte sous l'influence de la pluie que sous celle de la sécheresse.

On peut espérer, d'après ces observations si intéressantes de M. Montigny, que la météorologie aura par là un nouveau moyen de prévoir la pluie un ou plusieurs jours à l'avance.

Il est à souhaiter qu'un grand nombre d'observateurs se préoccupent de ce genre d'études. Les indices atmosphériques pour la prédiction du temps ne sont ni nombreux ni sûrs; celui-ci, par son caractère plus précis, semble devoir fixer spécialement l'attention des météorologistes.

L'éclairage électrique Jablochkoff. — On a essayé en divers endroits de Paris, et dans la gare du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, le nouveau système d'éclairage électrique imaginé par M. Jablochkoff.

On cherche à établir avec une quantité d'électricité donnée le plus grand nombre possible de lumières distinctes et dont l'intensité puisse être réglée indépendamment pour chacune d'elles.

La machine employée à la gare de Lyon a douze courants séparés qui peuvent être répartis pour l'éclairage de deux mille quatre cents becs. L'installation actuelle satisfait à tous les besoins du service.

Ces essais sont du plus grand intérêt; nos lecteur savent (voy. p. 4) que la lumière électrique est, pour un éclat donné, infiniment plus économique que le gaz ou l'huile. La grande difficulté de son emploi, la division de la lumière, paraît maintenant résolue par le procédé Ja-

blochkoff; il resterait, pour l'emploi usuel, à combiner des verres convenablement colorés qui, sans faire perdre une trop grande quantité de lumière, enlèvent une partie des rayons. La lumière électrique renferme, en effet, un nombre considérable de rayons chimiques qui fatiguent la vue et dont il faut absolument se débarrasser pour rendre pratique l'éclairage des usines ou des grands établissements de commerce au moyen de l'électricité.

Nouveau pendule compensateur. — On sait que les pendules ordinaires avancent en hiver et retardent en été par suite de la contraction ou de la dilatation du pendule métallique, ses oscillations étant plus lentes quand il est plus long, plus rapides quand sa longueur est diminuée.

On obvie à cet inconvénient, dans les pendules perfectionnées, au moyen d'un système de tiges métalliques assez compliqué, où, par suite de la compensation de dilatations inverses, le pendule conserve toujours une longueur invariable. M. Lawrence Smith en a récemment proposé un autre plus simple, très-facile à transporter, et qui ne coûte guère plus qu'un pendule ordinaire.

Il se compose essentiellement d'une tige d'acier portant à la base un écrou qui soutient un manchon en *ébonite;* un autre manchon, de laiton, fixé à la partie supérieure du premier, l'entoure en dehors. La dilatation des métaux est compensée par celle de l'ébonite, qui est très-considérable.

Nouvel hygromètre. — Depuis que les observations météorologiques sont devenues de tous côtés si nombreuses, l'usage de l'hygromètre, destiné à mesurer la proportion de vapeur d'eau contenue dans l'air, a pris une importance beaucoup plus grande.

M. Alluard a imaginé un nouveau modèle d'hygromètre à condensation plus précis que celui de Daniell, d'un emploi plus facile que celui de Regnault. Comme dans ces appareils, on observe le moment où, par suite de l'évaporation de l'éther dans un vase métallique, il se forme à sa surface un dépôt de rosée, et on note la température de l'éther en évaporation à ce moment même.

On trouve dans une table l'état hygrométrique de l'air correspondant à cette température.

Dans l'hygromètre nouveau, la partie sur laquelle le dépôt de rosée doit être observé est une face plane bien polie, en laiton doré. Elle est encadrée par une autre lame plane, également en laiton doré, mais qui n'est pas en contact avec l'éther et qui ne touche pas la première. Cette seconde face plane sert de point de comparaison; n'étant jamais refroidie, elle conserve toujours tout son éclat.

Il résulte de cette manière de disposer l'appareil que l'on observe avec la plus grande facilité le dépôt de rosée au moment où il se produit.

Cet hygromètre pourra remplacer avec avantage, dans les postes d'observation météorologique, le psychromètre qu'on emploie le plus généralement. Ce dernier instrument donne, en effet, de très-mauvais résultats dans un air agité ou lorsqu'on fait des observations au-dessous de zéro.

Précautions à prendre dans l'établissement des télégraphes sous-marins. — Lorsqu'on établit entre deux ports un câble télégraphique sous-marin, il ne suffit pas de le dérouler en l'immergeant au hasard dans la mer, comme on l'a fait pour ceux qui ont été posés les premiers. Une assez longue expérience du fonctionnement de ces conducteurs montre à quel point il est indispensable de choisir en quels endroits le câble doit reposer. Une étude complète du fond de la mer au moyen de nombreux sondages doit être faite au préalable. Les brusques ressauts que subit le sol sous-marin sont, en effet, à redouter.

Les câbles offrent ordinairement la disposition suivante : Les fils conducteurs de l'électricité sont plongés dans de la gutta-percha, qui est elle-même protégée par une gaîne extérieure en fils métalliques.

Aux abords des continents, qui sont les points où les câbles sont le plus exposés, les agitations de la mer déterminent un va-et-vient perpétuel du cordon conducteur. Si ce dernier repose sur deux saillies du fond, ces points de contact supportent là le poids de toute la partie intermédiaire. Le mouvement alternatif déterminera, par suite, un frottement considérable contre les rochers; la gaîne extérieure sera partiellement détruite, la gutta-percha entamée, les fils conducteurs mis à nu. Dès qu'ils touchent le sol directement, la communication électrique est interrompue.

Ces causes de destruction évitées, il en restera encore un grand nombre d'autres auxquelles on n'a pas encore trouvé de remèdes. Une des plus curieuses est due, en Orient, à un mollusque bivalve, le *Xylophaga*, qui, dans les points où la gaîne protectrice extérieure lui laisse un étroit passage, perfore la gutta-percha et vient établir une partie de sa demeure dans l'intérieur du câble. Il complète son habitation par la construction d'un tube calcaire qui lui sert d'abri. Souvent, ainsi, la gutta-percha peut être suffisamment entamée pour que l'eau vienne au contact du fil conducteur interne, ce qui détermine une sensible perte du courant. *La suite à une autre livraison.*

PENSÉES DE Mme DE TRACY (1).

— Il faut savoir profiter de tout, aussi bien de ses propres défauts que de ceux d'autrui.

— Presque toujours un secret pèse autant qu'un fardeau. Bien peu de gens ont la force de le supporter.

— Les hommes ne seraient ni traîtres, ni menteurs, s'ils n'étaient faibles et sots.

— Il n'y a pas d'autre jeunesse que la parfaite santé et la vigueur d'esprit. Quand on possède ces avantages, on est toujours jeune, lors même qu'on aurait cent ans.

— Les gens qui ne font rien se croient capables de tout faire.

— On vieillit plus par l'oisiveté que par l'âge. Celui qui ne fait rien s'affaisse sur lui-même, et sa vie est une mort anticipée.

— Si l'âme n'était immortelle, la vie serait peu de chose et la mort ne serait rien.

— Tout ce qui est bien, tout ce qui est bon, apporte avec soi un sentiment de contentement qui est une récompense immédiate et que rien ne saurait enlever. Cela est vrai pour les animaux comme pour les humains : un cheval docile, un chien doux et caressant, est certainement plus heureux qu'un chien hargneux ou qu'un cheval rétif. Il en est de même pour les hommes : les gens méchants sont encore plus malheureux qu'ils ne rendent malheureux les autres.

AMITIÉ DE LOUP.

Les anciens appelaient ainsi les fausses amitiés, où l'on prodigue sans sincérité les protestations de dévouement et les flatteries. Marc Aurèle prend à partie un hypocrite de

(1) *Essais divers, lettres et pensées*, par Mme de Tracy. 3 vol., 1854. — Mme de Tracy, née à Stockport, en 1789, était Anglaise de naissance et descendante de Newton; mais elle fut élevée à Paris, et admise de bonne heure dans la société de Mme de Coigny, belle-mère du maréchal Sebastiani. Elle avait épousé en premières noces le colonel le Tort, mort général en combattant à Ligny, quelques heures avant la bataille de Waterloo. Elle se remaria à un autre officier de l'armée française, Victor de Tracy. Elle est morte au château de Paray.

ce genre : « Je veux, dis-tu, en agir toujours franchement avec vous! — Eh bien, que veux-tu? Laisse là ce préambule : ton intention se verra de reste. Avant même que tu aies parlé, ce que tu vas dire doit se lire sur ta figure... L'affectation de la franchise est une dague cachée, et rien n'est plus laid qu'une « amitié de loup » : fuis-la plus que tout au monde. L'homme bon, simple, bienveillant, porte ces qualités dans ses regards, et personne ne s'y trompe. »

SEMMERING ET BRENNER

(AUTRICHE).

« La voie ferrée du Semmering, dit l'auteur de la *Nouvelle géographie universelle* (1), la première qui ait franchi le mur des Alpes, n'atteint pas l'altitude de 1 000 mètres; mais à l'époque où elle fut commencée (en 1848), c'était une véritable merveille de l'industrie humaine, et ses viaducs, ses galeries, ses courbes rapides, tracées au milieu des roches, des vallons, des forêts, en font toujours un des travaux d'art les plus curieux à visiter. Depuis 1854, année pendant laquelle les premières locomotives gravirent les escarpements du Semmering, l'audace de l'homme s'est grandement accrue, et l'on a pu songer à poser les rails entre les plus hauts massifs neigeux des Alpes autrichiennes, dans la dépression du Brenner, ouverte comme une porte entre l'Allemagne et l'Italie (1). »

Les deux routes du Semmering et du Brenner sont reliées l'une à l'autre par un chemin de fer qui parcourt la haute vallée de la Drave et le Pasterthal, entre les Tauern

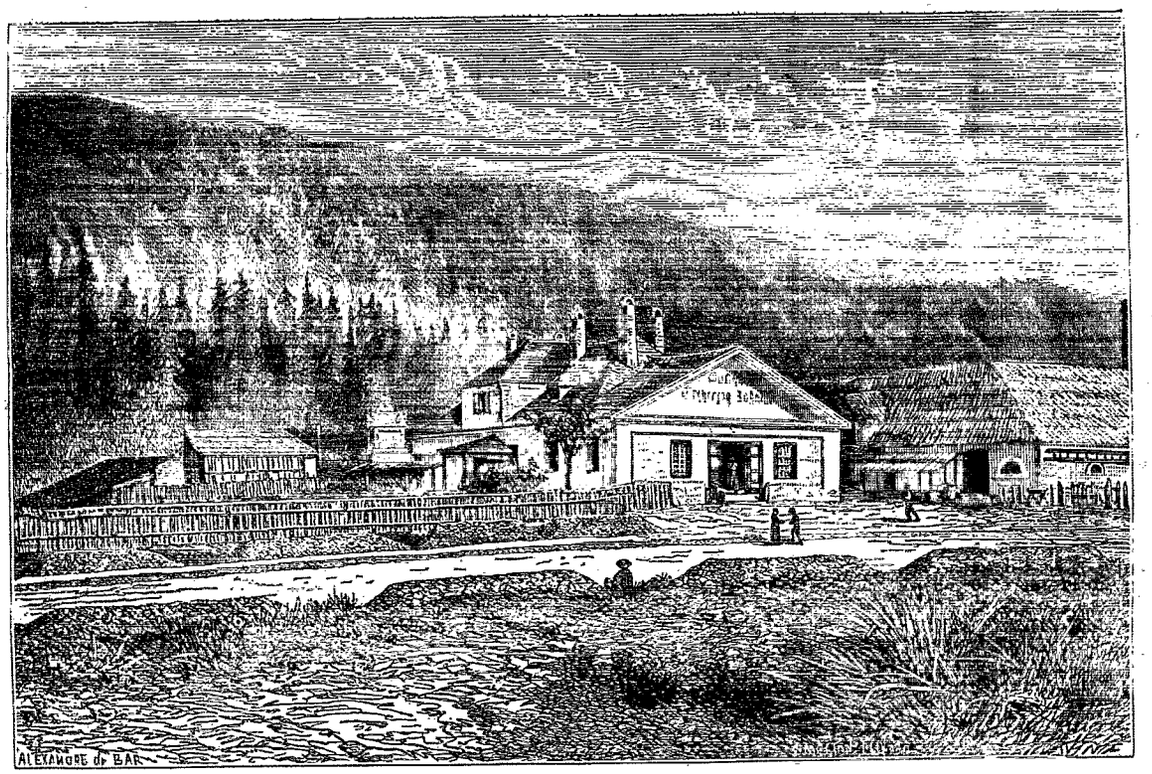

La Station de Semmering (2). — Dessin de A. de Bar, d'après une photographie.

et les Alpes dolomitiques. Au nord de la chaîne des Tauern, une autre voie ferrée réunit également les deux grands chemins transversaux des Alpes en utilisant la dépression profonde qui limite au sud les massifs calcaires.

Le chemin de fer du Brenner, plus élevé de 350 mètres que celui du Semmering, traverse des sites admirables, côtoie des glaciers, de grandes cités (Innsbruck, Trente, Botzen), et cependant il a été parcouru et décrit avec moins d'enthousiasme, non pas parce que sa construction est plus simple, mais parce qu'il n'est pas venu le premier. On se rappelle toutes les pages animées, éloquentes, qu'inspira, vers 1855, le chemin de fer de Trieste à Vienne, surtout dans l'espace qui s'étend de Murzuschlag à Gloggnitz, et qui a donné son nom à la voie tout entière.

« Il a fini par atteindre son but, disait un de nos académiciens (3), ce hardi chemin de fer, qui des murs de Vienne s'en va, par monts et par vaux, rejoindre, à cent cinquante lieues de distance, la plage de l'Adriatique. Il ne lui a pas fallu moins de vingt ans pour vaincre les obstacles qui l'arrêtaient dans sa longue ligne géographique, pour franchir de fougueuses rivières, pour se cramponner, comme un intrépide chasseur, à des bancs de roc, pour ouvrir des clairières dans les forêts profondes, comme un pionnier américain, pour se frayer un passage à travers de hautes montagnes, et sa persévérance a été saluée, de station en station, par de joyeux applaudissements, célébrée par des banquets, couronnée par des guirlandes de fleurs...

» De toutes les lignes de chemin de fer que j'ai suivies, il n'en est pas une qui m'ait aussi longuement et aussi vivement intéressé que celle-ci. A l'une de ses extrémités, la sublime, l'éternelle beauté de la mer, la poésie particulière de cette mer Adriatique, avec laquelle jadis les doges de Venise se mariaient du haut du Bucentaure... ;

(1) *Nouvelle géographie universelle; la Terre et les Hommes*, par Élisée Reclus. Tome III, *l'Europe centrale*. — Hachette, 1878.

(2) A cette station, qui est la plus élevée, un monument a été érigé en l'honneur de l'empereur Charles VI, sous le règne duquel fut construite, en 1728, la première route du Semmering.

(3) *Voyage pittoresque en Allemagne*, par X. Marmier.

(1) Voy. aussi, sur le chemin de fer du Rigi, t. XLIV, 1876, p. 219. C'est sérieusement qu'on parle d'en construire d'autres jusqu'au sommet de montagnes de la Suisse beaucoup plus hautes, et, en Italie, jusqu'à peu de distance du cratère même du Vésuve.

à l'autre extrémité, la capitale de l'Autriche, la basilique des Césars, les jardins de Schœnbrunn, la vaste plaine où s'épanche en de longs circuits le Danube; entre ces deux grandes limites, une succession perpétuelle de sites grandioses et de tableaux charmants : montagnes sauvages, vallées idylliques, rocs dénudés, prairies fécondes, diverses zones de végétation éclatant à la surface du sol, diverses profondes trouées, par lesquelles on enlève à la terre les minéraux qu'elle recèle dans son sein; et les villes industrieuses, qui occupent une légion d'actifs ouvriers, et les villages mollement assoupis dans leurs rameaux d'arbres fruitiers, et les chalets solitaires suspendus aux flancs des coteaux, tous les paysages des régions les plus riantes et toutes les scènes les plus caractéristiques des pays du Nord et du Sud. Pour le peintre et le photographe, il y a là une multitude de points de vue extraordinaire... »

Dans ce recueil même, nous avons dit aussi ce que nous avions vu et éprouvé, il y a quelques années, pendant une excursion de Vienne à Trieste à travers le Semmering (1); il nous semble, en nous relisant, que nous sommes de nouveau transporté au milieu de ces grands spectacles de la nature et de ces triomphes de la volonté humaine : ce sont des souvenirs qui ne s'effacent point.

Toutefois, il faut reconnaître que le chemin de Semmering est beaucoup moins fréquenté que celui de Brenner, qui est une plus grande artère commerciale, et apporte de

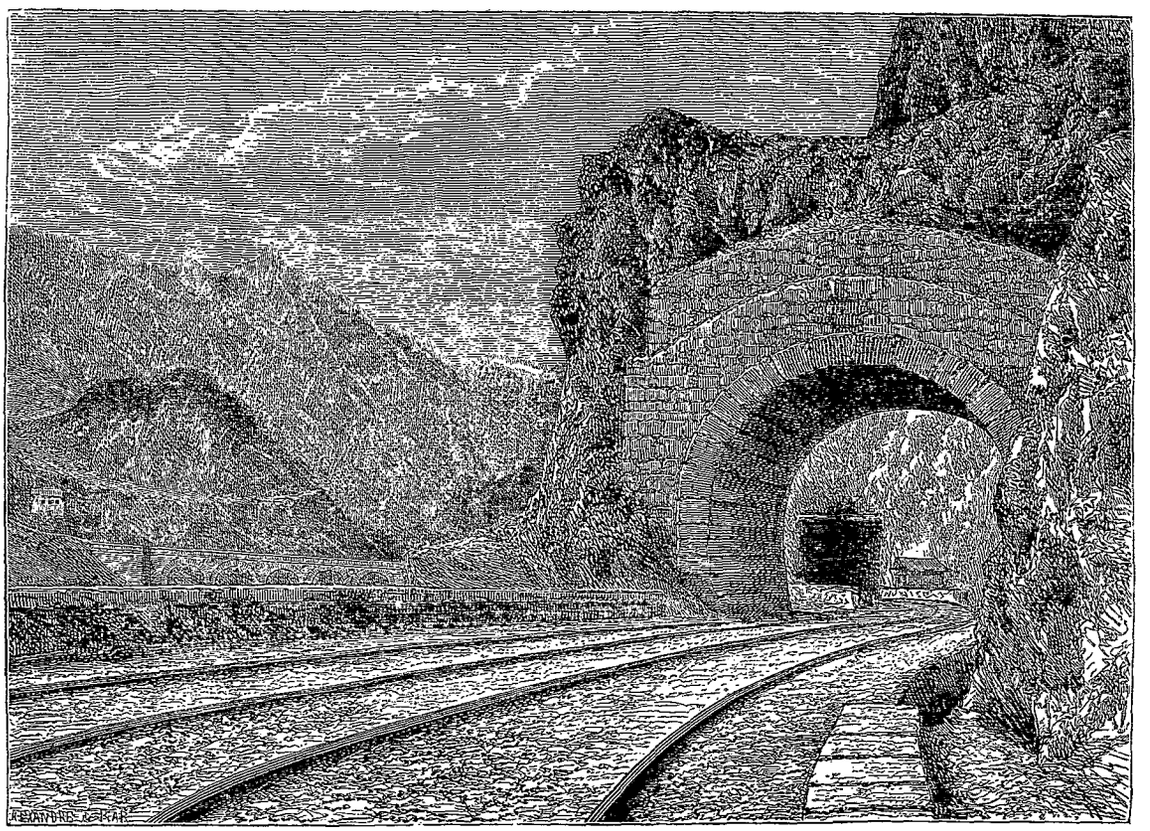

Un Tunnel du chemin de fer du Semmering (1). — Dessin de A. de Bar, d'après une photographie.

toutes parts un flot de voyageurs et des amas de marchandises grossissant chaque année; on l'a comparé à « un détroit de communication entre deux océans. »

LA VIE SINCÈRE.

Voy. les Tables du précédent volume.

LA CHARITÉ.

Dans la charité, il ne saurait y avoir d'excès. BACON, *Essais*.

Les grandes commotions sociales ouvrent les âmes à la sincérité. L'opinion du monde, dans les temps calmes, s'impose aux caractères, modère les sentiments, les pensées ou tout au moins leur expression, et règle dans une sorte de cadre convenu la manière de vivre des diverses conditions; mais quand le souffle des révolutions vient à passer, alors que le sol tremble, elle perd presque toute sa puissance; ses éléments se dispersent, sa voix ne s'entend plus; chacun se sent comme affranchi et rendu à sa propre nature : jours d'épreuves solennelles, funestes aux uns, salutaires aux autres, selon l'éducation et la direction des consciences. Les entraînements de quelques-uns vont jusqu'aux extrémités du mal : ils étonnent, ils effrayent; on ne voit qu'eux; il semble qu'ils soient l'effet inévitable, nécessaire, presque le seul, des révolutions. C'est, je crois, que ces effets sont le plus en évidence, au premier plan, et que les historiens ne peuvent guère parler d'ailleurs que du déchaînement des passions dans l'ordre politique. Mais pour peu que l'on veuille regarder et chercher au delà et plus au fond, on est heureux de rencontrer de nombreuses preuves que, pendant ces tourmentes, il n'y a pas moins d'entraînements extrêmes vers le bien, et qu'aux faits qui attristent l'humanité on est en droit d'en opposer d'autres qui la consolent et l'honorent, des dévouements, par exemple, et des héroïsmes de charité qui, en des circonstances ordinaires, n'auraient eu vraisemblablement ni les occasions, ni sans doute la force ou la liberté de se produire.

A cet égard, on trouve des révélations bien précieuses

(1) On compte sur le parcours quinze souterrains ou tunnels et seize viaducs.

(1) Tome XXIV, 1856, p. 387.

dans les Mémoires privés de quelques familles, et surtout dans les entretiens de ce qu'il nous reste d'hommes contemporains de ceux qui ont traversé les agitations de la fin du dernier siècle et du commencement du nôtre. Combien n'est-il pas intéressant d'interroger leurs souvenirs! Mais il faut se hâter : leur soir touche à sa fin; quelques jours encore, ce sera la nuit.

I. — M. DE BURLE.

Alors que j'étais étudiant en droit, il m'arrivait assez souvent, à l'approche de mes examens, de passer au travail des nuits entières. Au lever du jour, j'ouvrais ma fenêtre pour respirer un air plus frais, et je me souviens que, parmi les premières scènes de la rue, une surtout arrêta plusieurs fois mon attention.

Un vieillard sortait de la petite allée d'une haute et triste maison voisine, peinte en jaune cru. Il était grand, un peu voûté. Tous ses vêtements étaient noirs : habit à larges pans, gilet descendant très-bas, culotte bouclée aux genoux, souliers à boucles de fer; tout cela, même de loin, paraissait usé, presque gris. Des deux côtés de son chapeau, peu élevé de forme, débordaient de grosses touffes de cheveux blancs. Il traversait la rue et s'arrêtait devant la boutique d'un boulanger; un garçon paraissait aussitôt sur le seuil avec deux grands pains; le vieillard les plaçait sous son bras et payait. A quelques pas plus loin, il s'arrêtait de même devant une épicerie; un garçon paraissait et lui remettait plusieurs petits sacs en papier blanc; le vieillard les faisait entrer un à un dans ses vastes poches et payait.

J'observai avec intérêt qu'on se montrait à son égard très-respectueux; le portier de la maison jaune ne manquait jamais de s'écarter sur son passage et de le saluer; les voisins aussi s'inclinaient, et cependant cet homme avait toute l'apparence de la misère même.

Ma curiosité était excitée; mais comment la satisfaire, à moins d'aller interroger ce portier ou ces garçons de boutique? J'étais arrêté, non par vanité assurément, mais par une sorte de timidité invincible. Un hasard me servit mieux que n'eussent pû le faire mes questions.

Une après-midi, me trouvant dans la rue, je vis le vieillard qui rentrait de ses courses : il paraissait épuisé de fatigue. Au même moment, M. de G... (1) vint à passer, l'aborda, lui tendit la main, et ils échangèrent quelques paroles.

J'avais eu l'honneur d'être présenté à M. de G..., et, à la première occasion qui s'en offrit, je le priai de me dire qui était ce vieillard.

— Ne le connaissez-vous pas, me dit-il, un voisin? C'est M. de Burle, un homme bien charitable. Il a vécu à Londres pendant l'émigration. Privé comme beaucoup d'autres de toute ressource, il s'y était habitué à la misère, partageant le peu qu'on lui donnait avec de plus pauvres encore que lui, et s'exerçant à la charité. Quand il est rentré en France, il a bien été remis en possession d'une partie de son ancienne fortune, mais il n'a pas voulu changer son genre de vie. Il a donné à un hospice d'orphelins tout son bien, ne s'en réservant qu'une part si médiocre, qu'on ne sait comment elle peut lui suffire. Ses parents, ses amis, avaient cherché à lui persuader que, si charitable qu'on veuille être, il n'est pas nécessaire pour cela de se ruiner entièrement : il ne leur a opposé que le silence. Un jour, cependant, je lui ai entendu dire à peu près ceci :

« A Londres, j'ai fait l'expérience que rien n'est plus facile que de se servir soi-même et de se contenter de très-peu pour se nourrir et se loger. J'avais eu honte plus d'une fois, avant la révolution, de mon inutilité; j'ai trouvé qu'aider ceux qui souffrent est encore, à l'épreuve, le meilleur et le plus heureux emploi qu'on puisse faire de la vie. Je ne me propose pas pour un modèle à suivre; je ne blâme personne; mais, que voulez-vous? Je trouve la pauvreté bonne : c'est une satisfaction pour moi de penser qu'ayant pris une fois cette résolution pour règle, je ne m'en suis ni lassé ni laissé détourner, et que je suis désormais assuré de la suivre sincèrement et fidèlement jusqu'à mon dernier jour. Abandonnez-moi à ce que vous appelez ma folie; je vis en paix, je suis heureux. »

— « On a fini par respecter sa volonté, ajouta M. de G... Ce sont certainement d'admirables exemples que ceux de personnes consacrant ainsi toute leur existence à l'exercice constant de la charité, sans y être soutenu et retenu par des vœux, par aucun engagement solennel, ou par les habitudes d'une discipline obligatoire. Il s'en trouve plus qu'on ne pense. Dans nos visites aux pauvres, nous entrevoyons des bienfaiteurs, surtout des bienfaitrices, qui nous évitent, qui fuient les questions, dont on n'ose pas chercher à connaître le secret, et qui paraissent bien avoir renoncé à la fortune ou à l'aisance dans le même esprit que M. de Burle.

» Je dois vous dire aussi que M. de Burle, dont l'esprit est élevé, a réussi à faire de la charité presque un art et une science. Les secours matériels qu'il donne, peu considérables, sont les moindres de ses bienfaits : ses conseils, son pouvoir de persuader, ses recommandations, ont une beaucoup plus grande influence : ce qu'il distribue chaque jour de plus utile aux pauvres, qu'il connaît bien, ce sont de petites notes à l'adresse de nos établissements de charité, de nos dispensaires, des différentes sociétés instituées à Paris pour venir en aide à toutes les espèces de misère; ces notes sont toujours très-bien accueillies, parce que l'on sait qu'il ne les donne qu'avec prudence et discernement : ce sont de véritables bons sur nos caisses qu'on ne laisse jamais protester; on s'empresse, au contraire, d'y faire honneur. »

On pense si, depuis cette conversation, je regardai de ma fenêtre M. de Burle avec vénération! J'allai, je l'avoue, jusqu'à lui porter envie; mais quelle force de volonté ne faut-il pas pour qu'on arrive à se consacrer sincèrement et efficacement à de tels devoirs!

Ce souvenir, un jour où je le racontais devant quelques anciens amis, en fit renaître chez l'un d'eux un de même nature, mais qui nous parut à tous si singulier, que j'aurais eu peine à le croire véridique sans ma foi dans la sincérité du narrateur et sans une preuve écrite qu'il voulut bien me communiquer.

La suite à une autre livraison.

(1) Auteur du *Visiteur du pauvre*, ouvrage excellent, trop oublié, ce me semble — 3e édition, Paris, 1826.

DE L'ORIGINE INTROUVABLE
D'UNE CÉLÈBRE COMPARAISON.

Pascal a dit de la nature : « C'est une sphère infinie dont le centre est partout et la circonférence nulle part. »

Cette belle image était-elle de son invention? Non; il l'avait empruntée à une préface mise par Mlle de Gournay à son édition des *Essais* de Montaigne, de 1635.

Mlle de Gournay, elle-même, l'avait tirée de Rabelais, qui dit dans son livre III, chapitre 13 : « Ceste infinie et intellectuelle sphère, le centre de laquelle est un chascun lieu de l'univers, la circonférence point. »

Où Rabelais l'avait-il prise? Il l'attribue à ce Grec néoplatonicien qui a écrit sous forme de dialogues les préten-

dues révélations du personnage fabuleux que l'on nomme Hermès ou Mercure Trismégiste (1).

Toute recherche faite, ces dialogues, le *Pimandre* et l'*Asclépias*, ne contiennent pas la fameuse comparaison : seulement, un commentateur du *Pimandre*, le franciscain Rosseli, après avoir dit que Trismégiste appelle Dieu un cercle immortel, ajoute : « *c'est-à-dire* une sphère infinie dont le centre, etc. » Mais Rosseli, dans ce commentaire, ne faisait qu'une citation.

Avant Rabelais, Gerson s'était servi de la même image : il l'avait trouvée dans une méditation de saint Bonaventure.

Au treizième siècle, Vincent de Beauvais écrivit dans le premier chapitre de son *Miroir historique* : « On rapporte aussi qu'Empédocle définissait ainsi Dieu : Dieu est une sphère dont le centre est partout, la circonférence nulle part. »

Vincent de Beauvais reconnaît qu'il avait trouvé cette assertion dans Hélinaud, poëte et chroniqueur du douzième siècle.

On n'a plus rien d'Hélinaud.

Il faudrait pouvoir remonter à Empédocle; mais on n'a de ce célèbre philosophe, né vers 450 avant Jésus-Christ, que des fragments où la phrase ne se trouve pas. S'il l'a écrite, peut-être n'en était-il pas pour cela l'auteur.

Pourra-t-on remonter plus haut encore?

Découvrira-t-on jamais la véritable source?

DONNER LA SERVIETTE.

« Si M. de Turenne avait un défaut, écrit l'abbé de Longuerue, c'était l'entêtement pour sa maison. Il le portait jusqu'à donner la serviette à son neveu, quand celui-ci mangeait chez lui, disant : « C'est l'aîné de ma maison. »

« Donner la serviette », c'était présenter une serviette mouillée à l'un de ses bouts pour servir à laver les mains : un des offices des chambellans était de la présenter au roi; mais s'il se trouvait à la table un personnage de plus haute distinction, c'était à lui que revenait l'honneur de remplir ce devoir. On imitait ce cérémonial chez les princes, et c'est pourquoi Turenne, prince, ne voulait passer qu'après l'aîné de sa famille. La serviette et le bassin étaient offerts aux dames par de jeunes pages et des écuyers; on se servait pour cet usage d'eau aromatisée, et surtout d'eau de rose.

La serviette n'a paru que très-tard aux repas : pendant longtemps, au moyen âge, la nappe en a tenu lieu.

LA FORCE DE L'HABITUDE.

Lorsque nos forces physiques nous abandonnent, lors même que la maladie semble avoir entièrement paralysé nos facultés, s'il est encore quelque effort dont nous soyons capables, c'est surtout dans l'ordre des travaux que nous avons poursuivis toute notre vie.

Aussi l'expérience a-t-elle prouvé qu'on peut parvenir à provoquer chez des moribonds un réveil intellectuel, ne fût-il que de quelques instants, en faisant retentir à leurs oreilles les paroles, les questions qui les avaient le plus occupés, le plus charmés, lorsqu'ils jouissaient de la plénitude de leur santé.

On raconte, entre autres exemples, l'anecdote suivante sur l'académicien Lagny.

Ce mathématicien était tombé dans un tel état d'insensibilité que, depuis plusieurs jours, on n'avait pas réussi à lui arracher une seule syllabe; mais quelqu'un lui ayant demandé : — Quel est le carré de 12? Lagny répondit aussitôt : — Cent quarante-quatre!

(1) Voltaire avait par erreur attribué la comparaison à Timée de Locres.

FRÉRON.

Fréron, né en 1718, était le fils d'un petit joaillier qui habitait une des ruelles les plus obscures de Quimper. Il suivit les cours du collége de cette ville. On l'envoya ensuite à Paris, chez un oncle, aux environs de la rue Saint-Jacques. Il acheva ses études sous d'assez bons maîtres, les pères Brumoy et Bugeaut. Plus tard il entra au noviciat des Jésuites de la rue du Pot-de-Fer. Quelque temps après on le nomma régent au collége Louis-le-Grand : il resta dans cette fonction deux ans et demi. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il la quitta, et sortit, volontairement ou non, de la société de Jésus. Errant çà et là dans Paris, il y garda d'abord le nom d'abbé; il était sans autres ressources que son savoir littéraire et sa plume : il se fit écrivain, et collabora aux *Observations sur les écrits modernes* et aux *Jugements* de l'abbé Desfontaines; on lui donnait vingt-quatre livres pour chaque feuille d'impression.

L'abbé Desfontaines n'était pas sans mérite, et ses conseils littéraires furent sans doute utiles à Fréron; mais, sous d'autres rapports, c'était un fort mauvais modèle pour un jeune homme : il aimait à l'excès la bonne chère et le vin. Par malheur aussi, Fréron avait des dispositions à se laisser entraîner sur cette pente. Des doutes ont pu s'élever même sur sa délicatesse, et on racontait une petite anecdote qui était loin de lui faire honneur. L'auteur de la *Métromanie* lui ayant fait cadeau, presque sur sa demande, d'une tabatière de porcelaine de Saxe comme en témoignage d'amitié, apprit, quelques jours après, que le bijou avait été vendu par Fréron, pour trois louis, à un valet de chambre du duc de Valentinois.

Après la mort de Desfontaines, Fréron publia des pages de critique sous le titre de *Lettres de Mme la comtesse de *** sur quelques écrits modernes*. Il commit l'imprudence d'y mal parler de l'abbé de Bernis : la police supprima ses *Lettres*, et Fréron fut enfermé à la Bastille. Il était déjà marié, père de famille; il avait épousé, dans des circonstances assez fâcheuses, sa nièce, fille d'une fripière qui l'employait aux travaux domestiques les plus vulgaires et la maltraitait.

Au sortir de prison, il implora et obtint la protection de Stanislas, roi de Pologne, ainsi que celle de Marie Leczinska. Il fut reçu à la cour. Ennemi des philosophes, il trouva dans le parti qui leur était contraire un appui à l'aide duquel il put s'affranchir des épreuves d'une vie pauvre et précaire. Il fonda *l'Année littéraire*, qui resta son principal titre, et devint membre des académies d'Angers, de Montauban, de Nancy et autres. Il acquit assez rapidement, par ses écrits, une assez grande fortune; on voit, en effet, par un procès fort ridicule engagé entre lui et un marchand de vin de la rue Dauphine, que, dès 1746, il occupait un appartement somptueux dans la rue de Seine, et qu'il y avait dépensé pour plus de 30 000 livres en dorures. Il ne niait pas qu'il eût alors dix mille livres de rentes, qui ne firent que s'accroître d'année en année.

Assurément on aurait tort de dire que Fréron ait été un écrivain dénué de tout mérite. Si on le lisait encore aujourd'hui, on devrait, à ne le considérer que comme critique, reconnaître qu'il ne manquait ni de verve, ni parfois de finesse; mais il s'exagérait son talent d'une manière incroyable. On trouve, par exemple, dans une lettre qu'il écrit à M. de Malesherbes, cette tirade contre Voltaire, J.-J. Rousseau, Dalembert et autres : « Ils ont beau

écrivailler... ils ne seront jamais que d'insolents médiocres... Je sais ce qu'ils valent, et je sens ce que je vaux... Avec un seul trait je ferai plus de tort à leur petite existence littéraire, qu'ils ne pourront me nuire avec des pages entières de l'*Encyclopédie*... »

La postérité a jugé.

Eût-il été même un écrivain supérieur, Fréron s'attaquait à trop forte partie. Il s'attira des haines d'une violence extrême presque de tous les points de l'horizon littéraire. On sait que Voltaire le joua dans une faible comédie (*l'Écossaise*), où il le désigna sous le nom de Frélon (1). Il le persifla ouvertement dans la satire du *Pauvre diable* (2). Un auteur qui n'était pas un philosophe, le poëte Lebrun, écrivit contre lui un pamphlet intitulé : *l'Ane littéraire*,

CARICATURES CONTRE FRÉRON. — D'après des estampes du dix-huitième siècle.

Que veut dire cette lyre?
C'est Melpomène ou Clairon.
Et ce musicien qui soupire et fait rire,
N'est-ce pas Martin Fréron?

Fréron, *dans sa bibliothèque:*
Les Français m'ont joué,
L'Opéra-Comique m'a chanté,
Et les Italiens m'ont écorché.

ou les Aneries de maître Aliboron, dit Fréron (1761). — On connaît ce couplet :

L'autre jour, au fond d'un vallon,
Un serpent piqua (1) Jean Fréron;
Que pensez-vous qu'il arriva?
Ce fut le serpent qui creva.

Les caricatures s'ajoutèrent aux satires et aux épigrammes : nous en reproduisons deux qui sont rares aujourd'hui. L'une d'elles a dû paraître lorsque la célèbre tragédienne Clairon, se croyant insultée dans l'*Année littéraire*, obtint du roi contre Fréron une lettre de cachet qui, grâce à l'intervention de la reine, ne fut pas mise à exécution.

Fréron devint veuf en 1762. Il se remaria en 1766. Sa seconde femme était une de ses cousines, âgée de seize ans : il en avait quarante-huit.

Au milieu des luttes ardentes qu'il avait à soutenir contre tant d'adversaires, sa fortune s'augmentait toujours, et il menait ce que l'on appelle « joyeuse vie. » Pendant quelque temps il eut, grâce, paraît-il, à un héritage autant qu'à sa plume, un revenu annuel de quarante mille livres, ce qui était alors une assez grande richesse. Il tenait table ouverte rue de Seine, dans ses salons dorés, et ses soupers étaient renommés pour leur extrême prodigalité ainsi que pour leurs scènes parfois beaucoup trop plaisantes.

(1) Il fallait dire *mordit*.

Cette prospérité n'était point d'ailleurs pour durer toujours. Il semblait prendre plaisir à se créer chaque jour de nouveaux ennemis : on peut comprendre qu'il se laissât emporter par ses antipathies contre les philosophes, même jusqu'à ne parler de leur style qu'avec mépris; mais que lui avait fait, par exemple, Fontenelle, pour qu'il écrivît injustement que l'auteur des *Éloges* et de la *Pluralité des mondes* était « un corrupteur de tous les genres dans l'art d'écrire? » Sa verve, sa gaieté habituelle, s'affaiblirent peu à peu à l'approche de la vieillesse. Les excès de table avaient aussi insensiblement détruit sa santé. Il mourut au mois de mars de l'année 1776.

(1) Frélon dit dans une scène de l'*Écossaise :*

« Je passe ma vie au café; j'y compose des brochures, des feuilles; je sers les honnêtes gens. Si vous avez des amis à qui vous vouliez donner des éloges, ou quelque ennemi dont on doive dire du mal, quelque auteur à protéger ou à décrier, il n'en coûte qu'une pistole par paragraphe. »

(2) J'estime plus ces honnêtes enfants
Qui de Savoie arrivent tous les ans,
Et dont la main légèrement essuie
Ces longs canaux engorgés par la suie;
J'estime plus celle qui dans un coin
Tricote en paix les bas dont j'ai besoin,
Le cordonnier qui vient de ma chaussure
Prendre à genoux la forme et la mesure,
Que le métier de tes obscurs *Frérons*.
Le Pauvre diable.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15. LE GÉRANT, J. BEST.

PHILIPPINE WELSER.

Seizième siècle. — Philippine Welser, d'après la peinture conservée au château impérial d'Ambras (1). — Dessin de Rousseau.

Philippine Welser, célèbre par sa bonté et sa charité autant que par sa beauté, naquit à Augsbourg en 1530. Elle était fille du patricien François-Antoine Welser et de la baronne Anne Adler de Zinnburg. La famille opulente dont elle sortait exerçait la banque (1), malgré sa haute noblesse, et avait l'étrange prétention de descendre de ce grand Bélisaire dont l'illustre misère est connue du monde entier. Les adulateurs de la famille, qui avaient établi au milieu du seizième siècle cet arbre généalogique tout au moins bizarre, prétendaient que les descendants de Bélisaire, alliés par mariage à l'empereur Anastase et aux plus nobles maisons de Rome, s'étaient réfugiés dans le Valais (*Waliser-Land*, ou terre de Bélisaire), d'où provenait le nom de Welser.

Il ne paraît point que cette noblesse chimérique eût fait naître la moindre vanité dans l'âme de la charmante Phi-

(1) On lit dans la grande collection de Ternaux-Compans : « Les Welser étaient peut-être les plus riches négociants du monde; ils avaient avancé à Charles V près de cinq tonnes d'or (d'autres auteurs affirment qu'il y en avait douze), et, à l'époque où ils envoyaient une armée à leurs frais pour conquérir le Venezuela, ils expédiaient en même temps des vaisseaux aux Indes occidentales pour étendre leurs relations commerciales et essayer de découvrir les îles des épices.

(1) Situé à une heure d'Innsbruck. L'auteur de cette peinture est inconnu; un artiste dont on ne donne pas davantage le nom en a fait une copie pour le Musée de la ville d'Innsbruck, où l'on conserve aussi quelques travaux à l'aiguille de Philippine Welser.

lippine ; elle se faisait aimer de tout le monde, dès son enfance, par sa douceur parfaite et par sa bonté active.

Ce fut pendant la diète d'Augsbourg, en 1548, que le second fils de l'empereur Ferdinand Ier, surnommé, pour le distinguer de ses frères, Ferdinand du Tyrol, la rencontra, et dès ce moment il décida qu'il n'aurait point d'autre compagne, malgré les difficultés que pouvait présenter une telle union au point de vue politique.

Ferdinand du Tyrol était un prince également remarquable par sa beauté et par sa force prodigieuse : on l'avait vu arrêter d'une seule main une voiture attelée de quatre chevaux qui marchaient en plein galop ; il pliait, en outre, avec ses doigts deux gros écus posés l'un sur l'autre ; il se montrait en toute occasion d'une telle dextérité dans tous les exercices militaires, qu'on l'avait surnommé *le dernier des chevaliers*. Après avoir commandé en second contre la ligue de Smalkalde (1), il prit le commandement en chef contre les Turcs, et devint successivement gouverneur de la Hongrie et de la Bohême. Il était aussi instruit qu'il était courageux ; c'est à lui qu'on doit le célèbre cabinet d'Ambras, qui depuis le commencement de ce siècle est devenu une des curiosités de l'empire.

Son mariage avec la belle Philippine nécessita deux années entières de négociations ; elle avait vingt ans environ lorsqu'il l'épousa clandestinement. L'exact biographe qui nous fournit ces renseignements ajoute : « Cette mésalliance excita, il est vrai, la colère de l'empereur ; mais il est absolument faux qu'on ait attenté aux jours de Philippine, comme, dans une occasion semblable, aux jours d'Inez de Castro. »

Philippine elle-même ramena l'empereur à d'autres sentiments. La retraite dans laquelle elle vivait en Bohême lui facilita un stratagème.

Inconnue de l'empereur, elle se mêla parmi la foule de suppliants auxquels ce souverain, alors à Prague, donnait audience avec affabilité, se jeta à ses pieds dans la plus violente agitation, et lui raconta ses peines, en gardant seulement le silence sur son nom et son rang. Profondément touché de sa beauté et de la noblesse de ses manières, l'empereur la releva et promit de parler en maître, et sérieusement, en sa faveur au père inhumain qui troublait son bonheur... Lorsqu'il sut enfin toute la vérité, le monarque, ému jusqu'aux larmes, reconnut le mariage de Philippine (en 1561), à condition qu'il resterait secret et que les enfants nés et à naître n'auraient aucun droit à la succession.

L'union des deux époux dura plus de trente ans. Les membres de la famille souveraine dans laquelle Philippine était entrée eurent plus d'une fois à se louer dans leurs discussions orageuses des bons conseils de cet esprit angélique, qui, loin de se laisser dominer par l'ambition, n'usait de son doux ascendant que pour faire régner la paix autour d'elle.

Elle mourut au printemps de l'année 1580 (2). Son biographe affirme que, bien qu'il y eût un regret général dans les États du Tyrol, parce que sa mésalliance frustrait le pays de l'espoir d'un successeur à la souveraineté de Ferdinand, elle était adorée de tout le monde. « Le peuple, ajoute-t-il, la vénérait comme une sainte. » (3)

C'était au château de Pirglitz ou Burglitz, dans le cercle de Ragonitz, à cinq milles de Prague, que Philippine résidait durant les premières années de son mariage avec Ferdinand ; aux environs de cette résidence, on célèbre encore ses vertus.

Ferdinand, né en 1519, survécut quinze ans à sa femme ; il mourut en 1595. Il eut deux fils de son mariage avec la belle Philippine. L'aîné, André d'Autriche, c'est ainsi qu'on le nommait, entra dans l'Église et devint cardinal ; son frère Charles, margrave de Burgau, mourut sans postérité, le 30 octobre 1618.

Redwitz a écrit un drame touchant sur Philippine Welser (4).

Une légende à la fois touchante et terrible se rattache à la mémoire de Philippine. Bien que nous n'ayons pu constater l'authenticité de son origine, elle est signalée par l'exact M. Joanne, dans un de ses Guides si utiles et si répandus. Selon cette tradition regrettable, on montre dans le château d'Amras une salle de bains où Philippine aurait mis volontairement fin à ses jours, pour rendre à son époux toute liberté de contracter une nouvelle alliance.

(1) Conclue le 31 décembre 1530, entre neuf princes protestants et onze villes impériales, contre Charles V et les États catholiques.

(2) Elle fut ensevelie à Innsbruck, où l'on voit sa statue et son tombeau dans la *Silberne Capelle* (la chapelle d'argent), à l'église des Franciscains ou de la cour. On attribue cette œuvre à Alexandre Collin, de Malines. — Voyez, sur le tombeau de Maximilien Ier, et sur les statues colossales en bronze rangées à ses côtés, t. IV, 1836, p. 111 ; t. VII, 1839, p. 287 ; t. XII, 1844, p. 148.

(3) Voy. le *Journal de Handsch de Limusa, médecin et poëte attaché au service de Ferdinand du Tyrol*. Cette pièce importante a été publiée en 1832, à Prague, dans l'Almanach de Carlsbad (2e année, p. 51).

(4) Oscar de Redwitz Schmelz est né le 28 juin 1823, et est surtout connu par un poëme épique qui lui a fait une grande réputation. Son drame le plus célèbre est intitulé : *Sigelinde*.

MONGE.

Fin. — Voy. p. 216.

En 1780, Monge fut nommé à une chaire d'hydraulique, créée au Louvre par Turgot, sur la proposition de d'Alembert et de Condorcet. Il n'en dut pas moins continuer à faire ses cours à Mézières pendant six mois de l'année.

L'Académie des sciences le reçut au nombre de ses membres ; il avait trente-quatre ans.

Il ne cessa d'être professeur qu'en 1783, alors que, Bezout étant mort, il fut nommé à sa place examinateur des gardes du pavillon (on appelait ainsi les élèves de la marine).

On doit citer parmi les travaux de Monge, devenu académicien, des mémoires d'analyse transcendante, des études sur le fer, sur les effets de la capillarité, sur l'optique, sur la météorologie, sur la mécanique appliquée.

En 1792, Monge fut nommé ministre de la marine : il ne resta que moins d'une année à ce poste, où il rendit de notables services en repeuplant les arsenaux et faisant construire et armer plusieurs bâtiments.

Il prit ensuite la part la plus active à la création des moyens de défense dont la France avait un besoin si impérieux.

On manquait surtout de poudre ; on tirait habituellement le salpêtre de l'Inde : c'était une ressource sur laquelle on ne pouvait plus compter ; l'urgence était d'ailleurs extrême. On convoqua les représentants les plus éminents de la science. Ils étaient inquiets et tristes ; on leur posa tout d'abord cette question :

— Où trouver le salpêtre ?

— Sur notre propre sol, répondit Monge sans hésiter... On nous donnera de la terre salpêtrée, et trois jours après nous en chargerons les canons !

Le mot d'ordre fut aussitôt donné à la France : on fouilla partout ; nuit et jour, on voyait des vieillards, des enfants, des femmes, lessiver les terres de leurs habitations, les caves, les étables, les écuries. Bientôt on n'eut plus à craindre de manquer de salpêtre ; Fourcroy donna les

moyens de le raffiner à des canonniers de la garde nationale venus de tous les districts; Guyton-Morveau et Berthollet leur enseignèrent une nouvelle manière de fabriquer la poudre; Monge, l'art perfectionné de fondre, de forer et d'aléser (1) les canons de bronze pour les armées de terre, et les canons de fonte de fer pour la marine : il publia un manuel intitulé : *l'Art de fabriquer les canons*.

Grâce à l'activité de Monge et de la commission qu'il animait de son zèle, au lieu d'un million de livres de salpêtre qu'on avait coutume d'extraire chaque année du sol de la France, on en tira douze millions en neuf mois; il n'existait que deux fonderies de canons de bronze, on en eut bientôt quinze; les fonderies de canons en fonte de fer furent portées de quatre à trente. Il n'y avait qu'une seule manufacture d'armes blanches, on en compta en peu de temps vingt; le nombre, enfin, des ateliers de réparation pour les armes de toute espèce, qui n'était que de six, s'éleva à cent quatre-vingt-huit.

Monge, délégué auprès des manufactures d'armes, n'avait pas d'appointements; il était pauvre : à cette époque où ses journées entières étaient employées aux travaux les plus utiles pour le pays, il déjeunait et dînait avec du pain sec.

Une fois il fut pris d'une esquinancie : on lui ordonna un bain; mais il n'y avait pas de bois chez lui pour chauffer l'eau, et on ne put pas trouver de baignoire dans le quartier.

Contrairement à ce que l'on a écrit quelquefois, il ne fit partie d'aucune assemblée politique pendant la révolution.

Lorsqu'on créa des écoles normales, Monge enseigna dans l'école modèle la géométrie descriptive.

Le 28 septembre 1794, une loi institua l'École des travaux publics, que l'on nomma plus tard l'École polytechnique. Monge eut la plus grande part à cette fondation : il en partagea l'honneur avec Fourcroy, Carnot, Prieur de la Côte-d'Or, Lamblardie.

Comme professeur de cette célèbre école, Monge se fit aimer de tous les élèves. « Ses nombreuses leçons, dit Arago, données dans les amphithéâtres sur l'analyse, la géométrie, la physique, ne l'empêchaient pas d'aller dans les salles d'études lever les difficultés qui eussent entravé la marche des études. »

A la création de l'Institut, Monge fut naturellement appelé l'un des premiers à en faire partie.

Il fut aussi l'un des membres les plus éminents de la célèbre expédition d'Égypte. A la première séance de « l'Institut égyptien des sciences et des arts », au Caire (29 août 1798), il fut élu par ses confrères, pour le premier trimestre, président; Bonaparte lui fut adjoint comme vice-président, et Fourier comme secrétaire perpétuel.

En 1799, il fut nommé sénateur. Après les cent-jours, il fut rayé, ainsi que Carnot, de la liste des membres de l'Académie des sciences.

Il est mort le 18 juillet 1818. Les élèves de l'École polytechnique ne furent pas autorisés à suivre son cercueil; mais un grand nombre de savants et d'hommes de lettres lui rendirent les derniers honneurs. Sur sa tombe, Berthollet prononça son éloge.

Arago, qui a écrit sa biographie et l'a lue, le 11 mai 1846, dans une séance publique de l'Académie des sciences, dit en la terminant :

Ses biographes « trouveront en lui le plus parfait modèle de délicatesse; l'ami constant et dévoué; l'homme au cœur bon, compatissant, charitable; le plus tendre des pères de famille. Ses actions leur paraîtront toujours profondément empreintes de l'amour de l'humanité; ils le verront, pendant plus d'un demi-siècle, contribuer avec ardeur, avec une sorte de fougue, à la propagation des sciences dans toutes les classes de la société, et surtout parmi les classes pauvres, objet constant de sa sollicitude et de ses préoccupations.

» N'encourageons personne à s'imaginer que la dignité dans le caractère, l'honnêteté dans la conduite, soient, même chez l'homme de génie, de simples accessoires; que de bons ouvrages puissent jamais tenir lieu de bonnes actions. Les qualités de l'esprit conduisent quelquefois à la gloire; les qualités du cœur donnent des biens infiniment plus précieux : l'estime, la considération publique, et des amis. »

(1) Unir la surface intérieure.

COMMENT L'OR S'USE ET SE CONSERVE.

Les pièces d'or s'usent dans les mains, dans les portemonnaie, dans les transports, où, se frottant les unes contre les autres, elles perdent plus que les lingots. On évalue à peu près la perte annuelle d'une pièce d'or ordinaire à $^1/_{2500}$ de sa valeur; par suite, on peut calculer que toute pièce d'or qui circule est condamnée à disparaître par l'usure, mais seulement au bout de quelque mille ans.

Il est à noter, par contre, que des quantités d'or, plus considérables peut-être qu'on ne le suppose, se conservent parce qu'elles sont soustraites à la circulation et à l'utilité générale par une habitude encore répandue dans certains pays, d'enfouir et cacher des trésors. « Les paysans français, dit un économiste, n'ont pas encore perdu cette habitude. En Italie, la tradition s'en est conservée depuis les guerres intestines du moyen âge, et le brigandage l'y maintient. L'Espagne, le pays classique des guérillas, est aussi le pays des cachettes. » (1)

(1) *Bulletin de statistique et de législation comparée*, novembre 1877.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 6, 70, 138.

APOTHICAIRE (*Suite*).

De même qu'il existait des médicaments pour tous les goûts, il y en avait pour toutes les bourses.

C'est ainsi que, dans un traité de pharmacie du dix-septième siècle, nous remarquons successivement un grand antidote pectoral dédié aux riches, puis un petit antidote pectoral pour les gens de basse condition.

Il en est de même pour bien d'autres médicaments : il y a un grand antidote stomacal « pour les plus riches », un petit antidote hépatique pour gens « de moyenne condition », un petit antidote contre la peste pour le commun du peuple, un autre pour la populace.

Mais ce n'était pas tout : lorsqu'ils pouvaient présenter un médicament sous le patronage d'un nom illustre, les médecins et apothicaires du temps n'y manquaient pas, comme on peut bien penser.

L'ouvrage que nous venons de citer mentionne « le vin antiparalytique, ou contre la paralysie, communiqué par les médecins ordinaires du très-illustre prince le landgrave de Hesse », le « mélicrat vineux » fait avec beaucoup d'aromates et espices, « lequel a été communiqué », non plus par des gens faisant profession de médecine, mais par « le très-illustre prince Frédéric, de bonne mémoire, électeur palatin. » On voit que les apothicaires s'honoraient, à

l'occasion, en comptant jusqu'à des princes parmi leurs confrères. Ce n'est pas là une assertion risquée. En terminant son livre sur la *Pharmacopée des dogmatiques réformée*, Meyssonnier écrit ce qui suit : « Tels beaux, rares et excellents remèdes seraient aujourd'hui beaucoup plus séans ès boutiques apoticaires qu'un si grand nombre de boëtes dorées, la plupart desquelles en beaucoup de lieux ne contient sinon *du vent inutile*. Entre les boutiques les mieux ornées et garnies, soit publiques, soit particulières, qui se trouvent partout en Italie, Allemagne et autres pays, je n'en ai veu aucune qui fust à esgaler, tant s'en faut que je die à préférer, à celle qui est à Cassel dedans le chasteau du prince. Les seuls médecins du prince, grands personnages et fort célèbres, ne travaillent pas incessamment à la parer et orner; mais le prince mesme, à sçavoir Maurice, landgrave de Hessen (Hesse), ce grand et puissant prince, ne desdaigne point d'y mettre la main. Je puis asseurer qu'en cette boutique, la mieux polie et la plus exquise de toute l'Europe, j'ay avec plaisir veu plus de mille sortes d'extraicts magistères, essences, et autres préparations chymiques, sans les vulgaires, qui n'y manquent nullement. »

Pouvait-on se recommander d'un nom impérial, c'était encore mieux. C'est ainsi qu'au-dessus des grands électuaires d'œuf pour les riches, ou des petits électuaires pour le vulgaire, il y avait l'électuaire, — tout à fait souverain, celui-là, — de l'empereur Maximilien Ier; et comme ce prince avait été empereur d'Allemagne, l'auteur n'oubliait pas de déclarer « que l'Allemagne s'attribue de droit cette prérogative de gloire, à sçavoir qu'elle est vraie nourrice de personnages de grand sçavoir et renom, et mère très-fertile et bien heureuse à enfanter un nombre infiny d'excellents remèdes comme nouveaux fruits d'esprit. »

Par le simple toucher, — le remède était très-simple, — les rois de France, comme chacun le sait, avaient le privilége de guérir les écrouelles. On disait de même, rapporte un traité de pharmacie, du roi catholique des Espagnes. « Toutefois, ajoute-t-il, on n'a point veu encore les

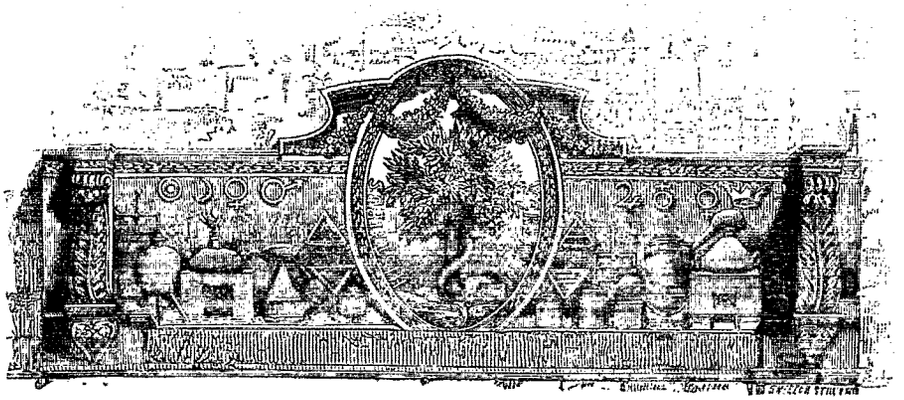

Enseigne d'un apothicaire du dix-huitième siècle, à Dieppe. (1)

effects. » Quelques-uns prétendaient aussi que le Grand Turc, de son côté, guérissait le cancer.

Parfois les remèdes avaient une religion. De ce nombre était, pour ne citer qu'un spécimen, le vin purgatif catholique.

A cette époque de médication à outrance, il fallait être, on l'avouera, singulièrement rebelle pour s'écrier, comme le fait la nourrice du *Médecin malgré lui* : « Pourquoi se faire saigner quand on n'a pas de maladie? Je ne veux point faire de mon corps une boutique d'apothicaire. »

Les grandes dames opposaient moins de résistance, ainsi que l'attestent les lignes suivantes d'une lettre de Mme de Sévigné à sa fille (2 septembre 1676) : « J'avais auprès de moi, dit-elle, mon joli médecin qui me consolait beaucoup... C'est lui qui m'a conseillé de mettre mes mains (Mme de Sévigné souffrait d'un rhumatisme) dans la vendange, et puis dans une gorge de veau, et, s'il en est encore besoin, de la moelle de cerf et de l'eau de la reine de Hongrie. »

Molière, auquel il faut toujours revenir lorsqu'on veut avoir, non pas seulement une satire des mœurs de son temps, mais encore la vérité à leur sujet, nous indique que les apothicaires des campagnes ne débitaient pas moins de remèdes que ceux des villes. « J'avons dans notre village, dit le paysan Thibaut à Sganarelle, un apothicaire, révérence parler, qui li a donné (à ma femme) je ne sais combien d'histoires; et il m'en coûte plus d'eune douzaine de bons écus en lavements, ne v's en déplaise, en aposthumes qu'on li a fait prendre en affection de jacinthe et en portions cordales. Mais tout ça n'a été que de l'onguent miton mitaine. » *La suite à une autre livraison.*

LES CIMETIÈRES EN ITALIE.

Le grand Campo-Santo (2) de Gênes est situé au village de Staglieno, dans la vallée de Bisagno, à une demi-heure de la ville, vers l'est. On ne peut qu'admirer ce qu'il y a de magnificence dans son ordonnance et son ensemble : les belles tombes y sont nombreuses; l'une des plus remarquables est celle du marquis de Tagliacorno.

Le culte des morts n'est certainement pas moins en honneur en France qu'en Italie; mais il semble que chez nous on n'attache pas autant d'intérêt qu'en plusieurs autres pays à l'art de construire les cimetières. La célébrité de celui du Père-Lachaise, par exemple, est européenne, et il la mérite, si l'on considère tout ce qu'il renferme de nobles souvenirs et de sculptures qui seraient dignes d'un musée; mais il faut avouer qu'il ne se distingue point par l'unité de son plan général, qu'il n'a par lui-même rien d'imposant, et que dans son ensemble il n'offre guère aux yeux que désordre et confusion : c'est qu'il s'est formé sans qu'une première conception ait réglé ses dispositions principales, ses proportions nécessaires, et déterminé la mesure de ses accroissements. Il lui a manqué d'avoir été dès l'origine dessiné, édifié et planté par un Mansart et un le Nostre associés : pour tout dire, ce n'est pas une œuvre d'art (3). Si, dans un avenir plus ou moins reculé, on construit près

(1) Aujourd'hui pharmacie Frisson.

(2) *Campo santo*, champ saint ou sacré. C'est le nom que l'on donne, en Italie, à tous les cimetières.

(3) Voy. t. VI, 1838, p. 259. L'architecte Brongniart n'a fait qu'approprier à peu près les anciens jardins de la « Folie-Regnault » ou de « Mont-Louis. »

de Paris un nouveau cimetière, un vaste Campo-Santo, on ne saurait douter qu'il n'égale ceux qu'aujourd'hui l'on admire le plus en Italie et en Allemagne.

Tout n'est point parfait, du reste, aux asiles des morts de Gênes, Brescia, Milan et autres grandes villes de la péninsule italienne, et, sans parler de ce qu'on pourrait critiquer dans l'architecture même de quelques-uns, il doit être permis de regretter que l'influence solennelle et salutaire de leur aspect général soit trop souvent troublée et affaiblie par le mauvais goût de certaines tombes et de leurs décorations, non moins que par l'impropriété ou la maladresse des épitaphes.

Au Campo-Santo de Milan, on ne remarque point, par exemple, sans déplaisir, le singulier usage qui s'introduit

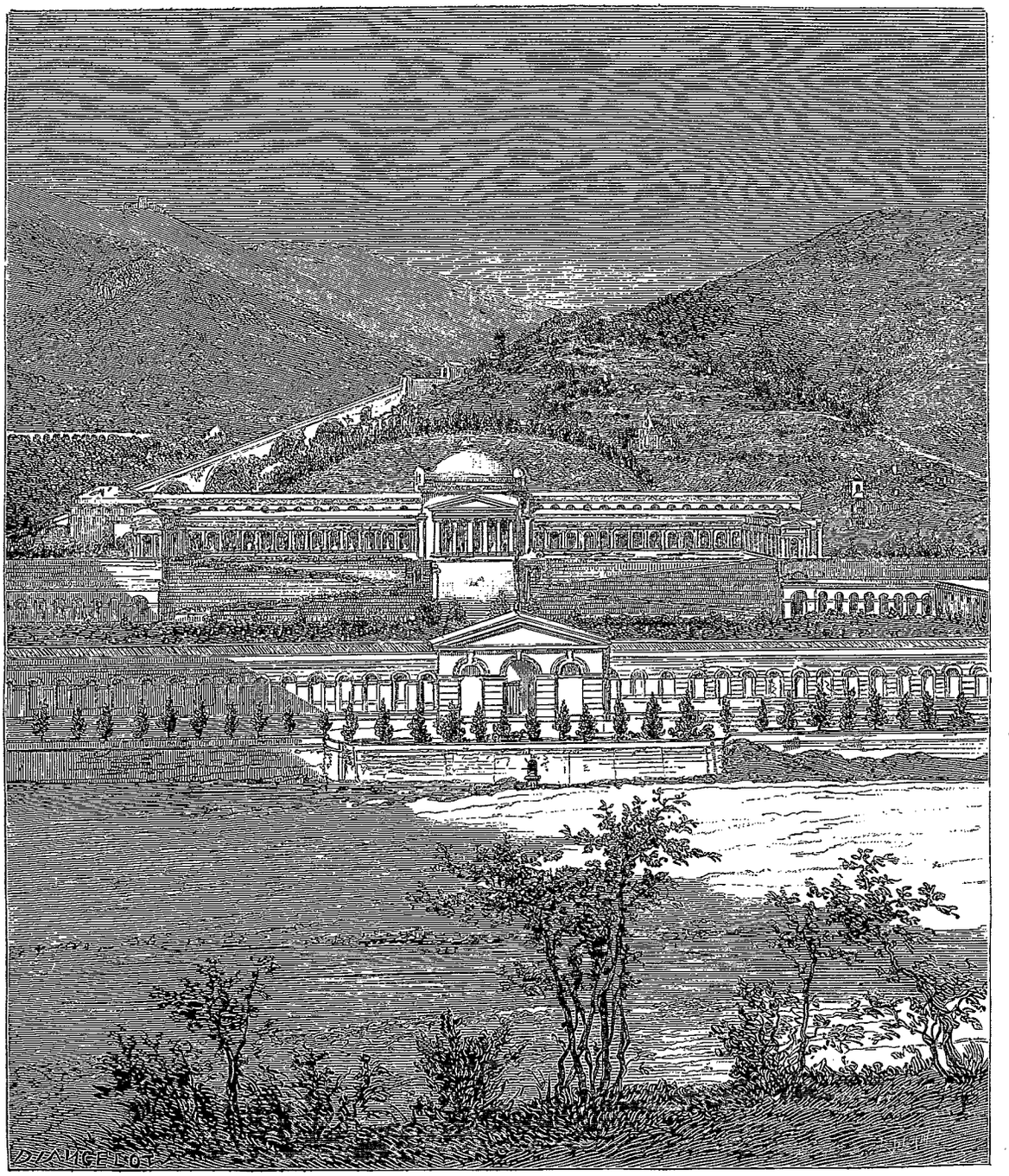

Le Campo-Santo, à Gênes. — Dessin de Lancelot.

d'encastrer dans le marbre ou la pierre des images photographiées des personnes décédées : ces représentations offensent souvent les regards par un réalisme qui, quoi qu'en puissent croire les parents, n'est que laid et ridicule pour ceux que n'aveugle pas l'affection : il conviendrait de réserver ces portraits au foyer domestique.

On ne saurait davantage approuver des inscriptions funéraires du genre de celle-ci :

Ci-gît un négociant qui fut honnête.

Et sur une autre, à peu de distance :

Ci-gît un marchand très-honnête.

Comme la probité de la plupart des marchands ne doit pas être suspectée, de semblables éloges ressemblent un peu à des satires.

Il est difficile aussi de ne pas trouver assez singulières les épitaphes suivantes :

A X..., époux regretté, sa veuve qui donne tous ses soins à ses enfants.

Et :

Ci-gît un jeune homme laborieux,
qui a consumé sa vie dans le travail par crainte d'être exposé à une vieillesse amère.

Ce ne sont guère là les pensées que doit nous inspirer la mort de ceux que nous aimons ; mais la vérité est que ces erreurs ne sont particulières aux cimetières d'aucun pays : on les rencontre malheureusement à peu près partout, comme on ne le voit que trop d'ailleurs par les différents recueils d'épitaphes qui ont été publiés.

En règle générale, si l'on ne se borne pas à inscrire sur une tombe le nom du mort, il semble qu'on ne doive y ajouter rien de plus que quelques paroles empruntées aux livres saints. Mais c'est là un sujet qui importerait assez pour être traité à part et avec quelques développements.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 226.

LXXXIV

Il sortit sans attendre la réponse de sa femme ; quant à moi, je sautai les trois marches d'un seul coup, dans la crainte de me trouver, si je tardais d'un instant, seul à seul avec la mère Wirsing. Cette idée me donnait la chair de poule. Elle devait être furieuse, et je me figurais qu'elle m'en voulait à mort d'avoir été l'occasion et le témoin de sa déconfiture ; car c'était une vraie déconfiture.

Je ne voulais pas non plus tenir compagnie au père Wirsing jusqu'à l'Ours-Noir, parce que j'étais sûr que la mère Wirsing allait se cacher derrière son rideau pour nous voir partir ; elle aurait pu s'imaginer que je riais d'elle avec son mari, et que nous faisions des gorges chaudes de sa mésaventure.

Je le quittai donc tout de suite, en lui disant que j'avais à passer chez les Seckatz. J'avais dit cela au hasard, simplement pour me débarrasser de lui. Maintenant, pour ne pas mentir, j'étais forcé d'y aller ; mais comme je n'avais rien de particulier à leur dire, cette démarche m'embarrassait un peu.

Tout à coup il me revint à l'idée que je me ferais bien venir de la mère Seckatz en lui racontant ce qui venait de se passer. Tout me poussait à le faire : d'abord, le plaisir toujours si grand de se faire écouter quand on raconte quelque chose de drôle ; ensuite, la certitude de flatter la rancune de la mère Seckatz, qui avait, comme on dit, une dent contre sa voisine.

En toute autre occasion, je n'aurais fait qu'un saut d'une maison à l'autre, et j'aurais servi l'histoire toute chaude, sauf à réfléchir après, et à me repentir trop tard, comme il m'arrivait souvent.

Mais nous n'étions pas dans des circonstances ordinaires. Mon esprit avait été frappé de tout ce qui s'était passé depuis la veille ; je me souvins à propos de toutes mes défaillances, des bonnes résolutions que j'avais prises, de l'indulgence, de la bonté et des conseils de ma mère, qui m'avait tiré si heureusement d'une mauvaise passe. J'avais commencé ma journée par un acte qui m'avait laissé une heureuse impression ; bref, j'étais sous une bonne influence.

Je fis alors une chose qui malheureusement ne m'était pas habituelle ; je me demandai ce que penserait ma mère, et j'essayai de me figurer ce qu'elle me dirait quand je lui raconterais le soir ce que j'avais dit et fait dans le cours de la journée.

D'une part, la tentation de parler était forte ; de l'autre, l'appréhension de mal faire était grande.

Pour me donner le temps de réfléchir, j'entrai dans la petite ruelle qui séparait les deux maisons, et, pour me donner une contenance, je regardai dans les orties.

Le débris des faïences mises à mal par la mère Seckatz formait un joli petit tas ; mais ce n'était rien en comparaison du tas de la mère Wirsing, que Tafus avait malicieusement tiré du puits. Je me mis à rire tout seul, et je vis que je ferais bien d'aller plus loin, si je voulais réfléchir sérieusement.

Plus je réfléchissais, plus j'étais indécis. Je me disais par moments : « Ma mère ne fera qu'en rire », et j'étais tout décidé à parler. « Oui, mais si elle n'en rit pas ! » et j'étais décidé à me taire.

Je me rappelai fort heureusement certaines paroles très-simples que mon père avait souvent répétées devant moi :

« Quand on ne sait rien sur le compte des gens, on se tait ; quand on sait du mal, on se mord la langue ; quand on sait du bien, on le dit ! »

Mon père parlait toujours avec indignation des gens qui ont la langue trop longue, et qui, pour le seul plaisir de faire briller leur esprit, seraient capables de faire battre les maisons, rien que par leurs médisances.

Je revins sur mes pas, je tournai à gauche, et j'entrai dans la boutique du bourrelier, bien décidé à me taire sur « le mal » que je savais.

LXXX

La mère Seckatz était toute seule ; elle avait ses grandes lunettes rondes sur le nez et raccommodait des bas.

— Te voilà donc, mon petit Furet, me dit-elle avec sa bienveillance ordinaire.

C'était une des faiblesses de la mère Seckatz de confondre continuellement les noms des choses, des bêtes, et même des gens.

Comme mes camarades m'avaient surnommé Musaraigne, elle m'appelait Furet. J'avais réclamé timidement deux ou trois fois, parce que le furet est, selon moi, une bête si vilaine et si déplaisante, avec ses yeux rouges et son air sournois, que cela me faisait mal au cœur d'être comparé à lui.

« Il n'y a pas déjà si grande différence, disait-elle en riant ; toutes ces bêtes-là ont des nez pointus et se sauvent quand on les regarde ! Et puis, où est le mal quand on se tromperait de nom, si tout le monde sait bien ce qu'on veut dire. Si on ne commettait jamais des péchés plus gros que celui-là, il y a bel âge qu'il n'y aurait plus ni prisons ni gendarmes. Mais pour te faire plaisir, je t'appellerai Musaraigne ! »

Et elle ne manquait jamais de m'appeler Furet. Il y avait longtemps que j'en avais pris mon parti.

— Oui, madame Seckatz, lui répondis-je en la saluant poliment, me voilà ; je venais, en passant, dire un petit bonjour à Albert.

— Il faut, me répondit-elle, que ce soit l'odeur du cuir qui les attire comme ça ; je n'en ai jamais tant vu à la fois, et même je n'en ai pas trouvé une seule chez ta mère. Ici, elles me dévorent.

Elle se donna une bonne tape sur le front, et je compris qu'elle voulait parler des mouches.

— Cours après (cette fois elle voulait parler d'Albert, et non pas des mouches), et si tu l'attrapes, tu lui diras bonjour pour ta peine. Est-ce qu'Albert est jamais à la

maison, excepté à l'heure des repas? et encore! Maintenant, je me demande ce que j'ai bien pu faire de mon dé.

Je lui fis observer respectueusement qu'elle l'avait au doigt.

— Ai-je dit mon dé? me demanda-t-elle en riant; c'est bien possible; mais, pour sûr, je pensais à mes ciseaux.

Et elle se mit à chercher dans les plis de son tablier.

Je forçai le chat à se lever du tabouret où il passait sa vie à dormir.

— J'aurais dû m'en douter, dit-elle quand elle vit ses ciseaux à la place que le chat venait de laisser libre. Au fait, reprit-elle, je ne sais pas pourquoi je dis que j'aurais dû m'en douter; car, pour sûr, ce n'est pas moi qui les ai mis là: je m'en servais il n'y a pas une minute, et ce chat n'a pas bougé de la matinée. Comment expliquer cela? Je ne puis cependant pas croire que cette bête-là soit sorcière, et s'amuse à m'escamoter toutes mes affaires. Jésus, Maria, que ces mouches sont ennuyeuses! C'est décidément l'odeur du cuir! Si Albert était à la maison, je dirais : C'est peut-être lui; mais Albert court les champs depuis ce matin. C'est amusant de courir les champs; moi aussi j'aimerais à courir les champs, mais il faut que je reste ici, comme une esclave négresse, à garder la boutique et à me faire dévorer aux mouches. Sais-tu ce que c'est que ton camarade Albert? C'est un vagabond et un paresseux, et un monsieur qui ne s'inquiète guère des autres, pourvu qu'il s'amuse et qu'il prenne du bon temps. Je te défie bien de dire le contraire. Les enfants sont tous les mêmes; je ne dis pas cela pour toi; et cet autre qui s'est sauvé, en a-t-on eu des nouvelles? non? Nous voilà bien lotis!

« Quand on sait du bien, on le dit! » Ces paroles de mon père me revinrent aussitôt en mémoire.

— Madame Seckatz, lui dis-je quand elle s'arrêta pour respirer, qu'est donc devenue la selle de M. le comte d'Ordenheim, qui était pendue là, hier, après cette grande cheville?

— Un des domestiques du château est venu la réclamer hier.

— Qui est-ce qui vous l'a dit?

— C'est Albert qui l'a dit à son père; et même le père a été bien content de n'avoir pas à la reporter lui-même, car il s'était surmené à chercher Krause, et il y a encore pas mal loin d'ici Ordenheim.

— Albert est un sournois, lui dis-je en riant; il a dit que le domestique l'avait réclamée, mais il n'a pas dit que le domestique l'avait emportée.

La mère Seckatz me regarda d'un air étonné, et reprit d'un ton ironique :

— Il n'avait pas besoin de le dire. Il est bien sûr que ce n'est pas la selle qui a emporté le domestique; il faut donc bien que ce soit le domestique qui ait emporté la selle.

— Ce n'est ni l'un ni l'autre, m'écriai-je en frappant dans mes mains. J'étais là quand le domestique est venu, et je vais tout vous raconter Le domestique a commencé par dire que ce n'était pas son affaire d'emporter la selle; ensuite, quand il a su que votre mari était parti aux champs et avait consenti à perdre sa journée de travail pour rendre service à des gens affligés, il a dit :

— Je ne veux pas qu'il se fatigue encore à rapporter cette selle chez nous; c'est moi qui m'en charge. Mais Albert lui a répondu : « Puisque c'est comme cela, vous n'abîmerez pas votre jolie redingote à faire ce métier-là : c'est moi que cela regarde. »

— Tu es bien sûr de ce que tu dis? me demanda la mère Seckatz avec une figure toute réjouie.

— Oui. madame Seckatz, j'en suis bien sûr, puisque j'étais là; c'est vous qui m'aviez envoyé chercher votre tabatière et vos clefs. Il a dit : « C'est moi que cela regarde! » Et je l'ai vu de mes yeux emporter la selle sur ses épaules, après la classe du soir.

Elle laissa tomber ses deux mains dans son giron, et s'écria :

— Et moi qui l'ai grondé pour être rentré trop tard! et moi qui l'ai bousculé parce qu'il avait l'air de rire en dessous! Oh! quelles mouches! Vantez-vous donc après cela d'avoir de bons yeux et de connaître vos enfants. Je lui ai dit qu'il avait une mauvaise figure. Et lui, il n'a rien dit, il ne s'est pas défendu. Je le trouvais trop docile, et je me disais : Il faut qu'il se sente bien dans son tort, car d'ordinaire... Ce qui me console, reprit-elle avec feu, c'est que j'ai toujours soutenu que c'était, au fond, un brave garçon! *La suite à une prochaine livraison.*

CE QU'EST L'AUMONE.

Quand le riche fait l'aumône, qu'il ne se flatte pas en cela de libéralité, car cette aumône, c'est une sorte de dette dont il s'acquitte, c'est la légitime du pauvre, qu'il ne peut refuser sans injustice. BOURDALOUE.

RUES DES LOMBARDS.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Voy. p. 19.

Ce n'est pas seulement à Paris et à Londres que l'on trouve des rues dites *des Lombards;* il y en a à Anvers, il y en a à Liége, il y en a dans toutes les grandes villes de l'Europe.

Celle de Liége s'appelait jadis *Chinstrée*, ou rue des Chiens, parce que des juifs l'occupaient en majeure partie. Voilà bien une idée du moyen âge!

De plus, aux Lombards se rapporte aussi l'institution des monts-de-piété.

Le *Journal Franklin*, de Liége, a jadis consacré à ce sujet un article où nous puisons les renseignements suivants :

Les établissements désignés sous le nom de « monts-de-piété » ne remontent pas au delà du quinzième siècle.

Au moyen âge, les juifs, qui exerçaient la plupart des industries avec habileté, et trop souvent aussi avec ruse, avaient fini par accaparer presque tout le numéraire de l'époque.

Forts de leurs richesses, ils haussèrent l'intérêt jusqu'aux taux énormes de 30 à 40 pour 100.

Un de leurs ennemis, Bernard de Feltre, imagina de les ruiner par la concurrence. Partant, il opposa aux juifs des maisons de prêts sur gages, qui portèrent par la suite le nom de *monts-de-piété*.

Dans le principe, ces maisons firent merveille. Et comment en aurait-il été autrement? On y prêtait gratuitement! Le peuple y afflua. Un moment le crédit des juifs fut ébranlé; mais telle était leur force, qu'ils reprirent le dessus après quelques années. Les établissements de Bernard de Feltre entouraient le prêt de précautions minutieuses : le déposant devait prouver sa qualité de propriétaire de l'objet offert en gage; son nom était livré à la publicité, etc. Joignez à cela la lenteur administrative, et l'on comprendra pourquoi les populations désertèrent les institutions de Bernard de Feltre pour recourir aux juifs, qui prêtaient rapidement et secrètement.

Les premiers monts-de-piété ont été fondés en Lombardie, d'où venaient également les juifs usuriers. De là, ils se sont répandus dans toute l'Europe, lorsque les juifs,

poursuivis comme des fauves, furent contraints de ne plus agir que dans l'ombre et sur une petite échelle. Il est quelquefois singulier d'entendre le peuple appeler le mont-de-piété « le Lombard. » On se rendra compte de cette appellation en se reportant à l'origine de cette institution.

Dans le principe, le mont-de-piété est un produit de la charité. Au dix-huitième siècle, il dégénère.

LE GLACIER DE ROSENLAUÏ.

(SUISSE, OBERLAND).

Le touriste qui parcourt l'Oberland, et qui se rend de Grindelwald à Meyringen, suit un chemin montant, escarpé, dans une étroite vallée fermée en avant par une montagne. Cette montagne est le Scheideck, qui forme une longue arête et va s'appuyer contre le Wetterhorn. Quand on a atteint son sommet, on se trouve sur un sol tapissé en été d'un gazon fin et ras que viennent brouter les troupeaux, abandonné et couvert de neige pendant neuf mois de l'année; aucun arbre n'y pousse; les rhododendrons et les genévriers rabougris qui garnissent les pentes de la montagne ne montent pas jusque-là. De ce point élevé, la vue est admirable : en se retournant, on aperçoit le vallon de Grindelwald que l'on vient de suivre; en haut, les cimes élancées, les pics aigus, tout blancs de neige, qui le surmontent; en bas, des pâturages, des champs cultivés, des arbres fruitiers, de riantes habitations : saisissant contraste, dans le même lieu et dans le même moment, des rigueurs de l'hiver et des richesses de l'été, mélange singulier de fécondité et de désolation. Du côté opposé, vers Meyringen, l'œil embrasse d'abord deux glaciers, celui de

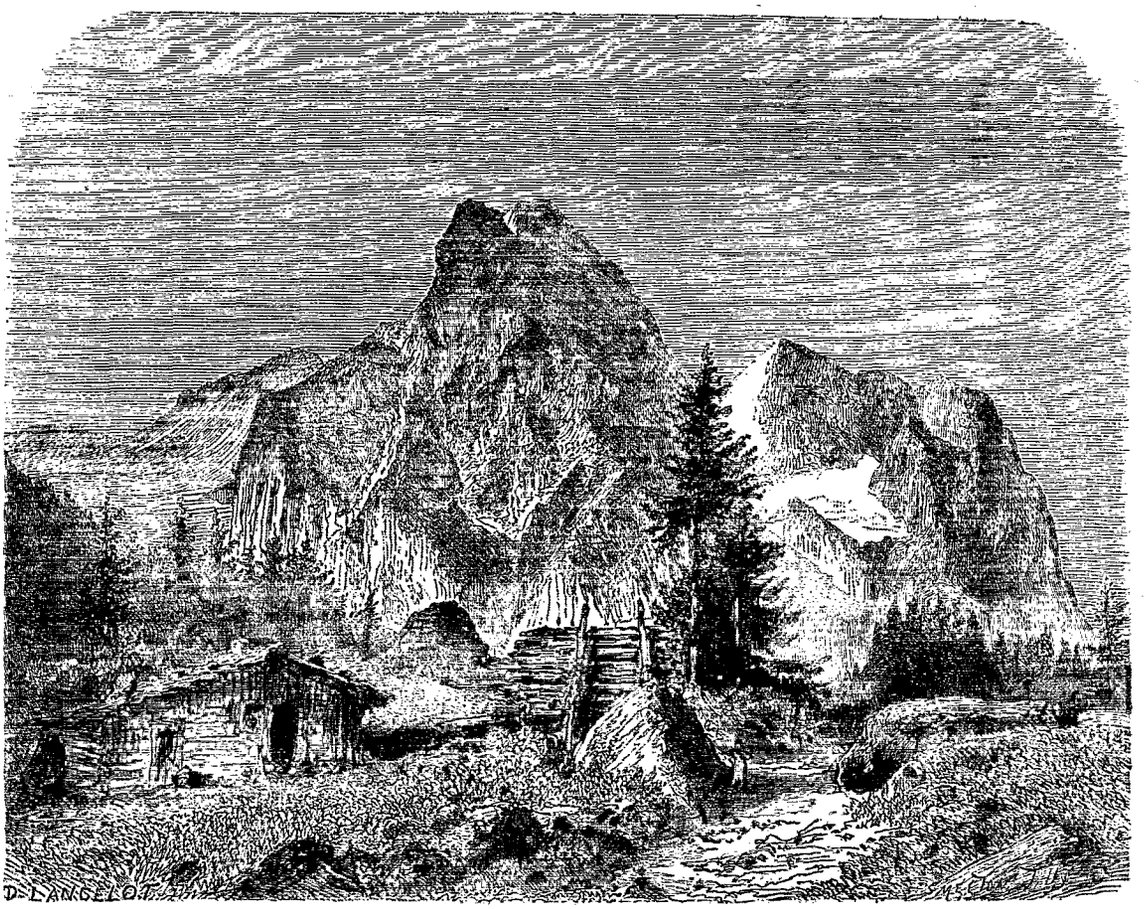

Le Glacier de Rosenlauï (Suisse). — Dessin de Lancelot.

Schwartzwald et celui de Wehlhorn; puis, à droite, une chaîne dentelée de hautes aiguilles couronnant un massif d'énormes rochers; en avant et en bas s'ouvre la vallée de Hasli, entrecoupée de prairies et de bois, et au fond de laquelle, à cinq lieues de distance, est situé Meyringen.

Le sentier qui descend du Scheideck dans cette vallée est encore plus pittoresque que le chemin de Grindelwald; on y entend de tous côtés le bruit des éboulements de neige et de glace, ainsi que le fracas des cascades se précipitant des rochers environnants. Plus loin, la vallée s'élargit, et, à travers les sapins, on distingue une grande masse sombre, et à côté une large tache blanche : c'est le Wetterhorn avec le glacier de Rosenlauï.

D'aucun autre point on ne voit si bien l'imposant Wetterhorn, qui se dresse subitement comme un cône isolé et dont le sommet est enveloppé de nuages et de brouillards. Le glacier de Rosenlauï descend le long de ses flancs par une pente rapide; plus creux au milieu que sur les bords, il forme une sorte d'amphithéâtre, composé de gradins superposés. Sa partie haute supporte un immense amas de neige. Un grand rocher, situé à gauche, barre le passage au majestueux fleuve glacé, qui s'est rejeté sur la droite où rien ne fait obstacle à son cours lent mais continu. Un pic élevé le domine; il est flanqué d'un côté par les sinistres parois du Wetterhorn, de l'autre par des roches découpées qui ressemblent à des restes de murailles écroulées, à de vieilles tours en ruine.

Le glacier de Rosenlauï fournit une grande partie des eaux qui forment la cascade du Reichenbach, une des plus belles et des plus célèbres de la Suisse.

LISIEUX

(DÉPARTEMENT DU CALVADOS).

Voyez les Tables.

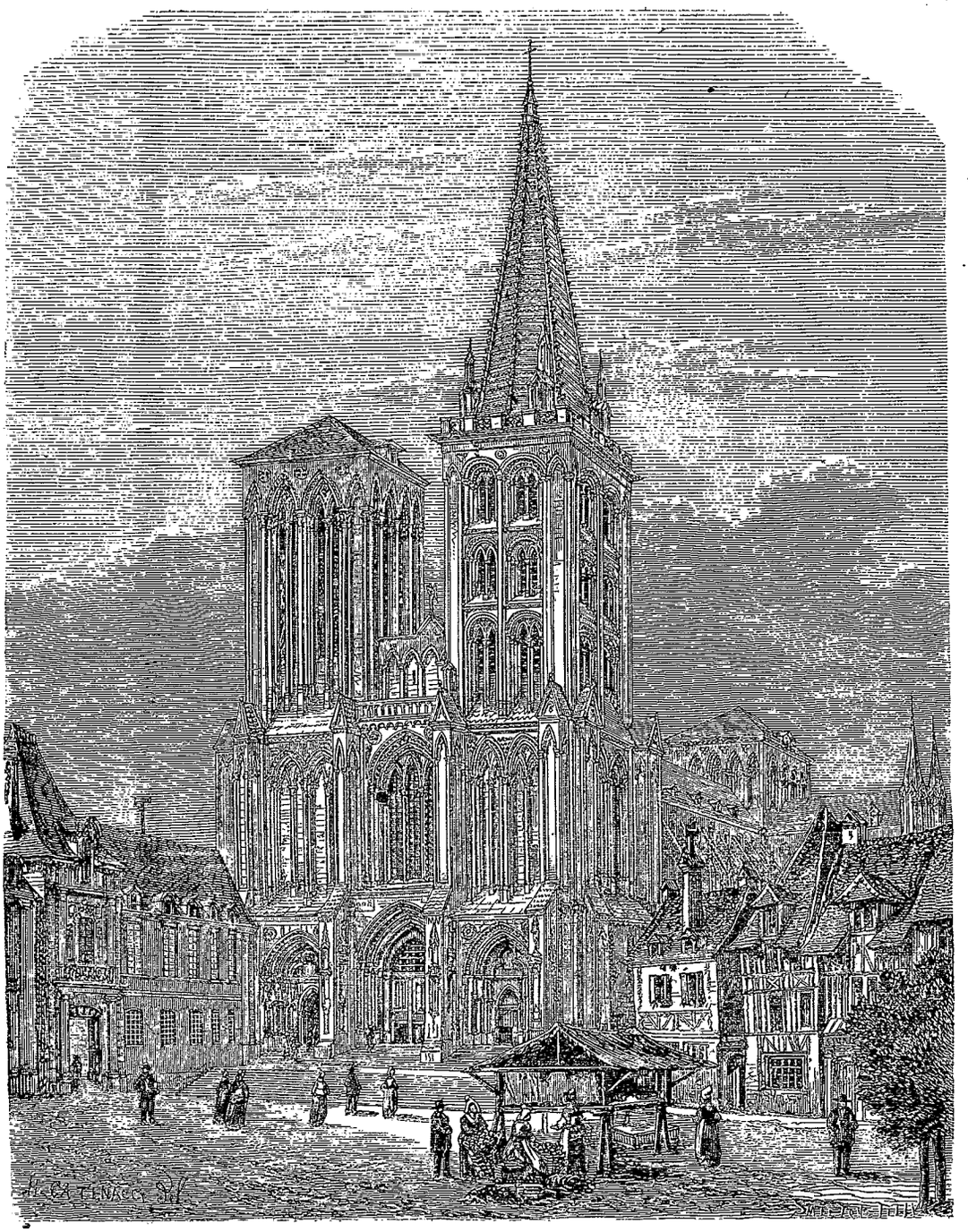

Lisieux. — Église Saint-Pierre. — Tribunal et prison. — Dessin de Catenacci.

Nous avons parlé (1) de la rue aux Fèvres et de ses maisons de bois qui sont une des curiosités de Lisieux. A quelques pas de là se trouve l'ancienne cathédrale, dédiée à saint Pierre, qui est un des édifices les plus intéressants de la Normandie, tant au point de vue de l'histoire de l'art architectural qu'à celui de la beauté de la construction et de la grandeur de l'effet.

L'église Saint-Pierre fut commencée en 1022. Un siècle plus tard, en 1136, elle était détruite par un incendie. On la reconstruit dans la seconde moitié du douzième siècle ; on l'agrandit et on la termine au commencement du treizième. En 1226, un nouvel incendie éclate, mais ne cause que des dégâts partiels. En 1233, l'église est complétement terminée. Le temps et les guerres avaient causé bien des dommages pendant les siècles suivants ; heureusement des restaurations persévérantes et intelligentes exécutées de nos jours ont rendu à ce bel édifice son ancien lustre.

Comme plan général, l'église Saint-Pierre a la forme habituelle des grands édifices religieux romans et ogivaux, c'est-à-dire qu'elle est bâtie en croix latine. Elle se compose d'une nef, le long de laquelle règnent des bas côtés

(1) Tome XLII, 1874, p. 329.

accompagnés de chapelles. Le transept est vaste; chaque bras a son collatéral. Quant au chœur, il est entouré d'un déambulatoire, autour duquel rayonnent plusieurs chapelles.

L'aspect de la façade occidentale, — celle que représente notre gravure, — est grand et sévère. On arrive au parvis par un large escalier qui a toute l'étendue de la façade. Puis on va du parvis dans la nef par un autre escalier qui se continue entre les contre-forts et dans les trois portails jusqu'au seuil de l'église proprement dite. On fait remonter aux douzième et treizième siècles les trois portails, la grande et élégante fenêtre à trois compartiments et à meneaux richement décorés qui surmonte le portail principal, et les deux tours. Il faut faire une réserve pour la tour du sud, dont la partie supérieure a été rebâtie dans la seconde moitié du seizième siècle (1579). Il est à regretter que l'architecte chargé de la reconstruction ait voulu faire preuve de trop d'indépendance, au lieu de reproduire fidèlement la belle tour du nord aux vastes baies et aux colonnettes élancées. L'œuvre de la renaissance, avec ses ogives et ses cintres, est bien conçue dans un style religieux; mais la division par étages, dont elle offre l'exemple, n'est pas très-heureuse à côté des meneaux tout d'une venue qui donnent à l'œuvre du moyen âge un si grand caractère d'élan et d'aspiration en haut. Certes, il n'est pas rare de trouver une façade dont les deux tours soient différentes, et en général cette différence n'est pas choquante, car les styles ogivaux des trois grandes époques s'accordent assez harmonieusement entre eux; mais ici, c'est de la fantaisie plutôt que du style, et la partie de la tour qui est à étages fait une note véritablement discordante dans l'ensemble de l'édifice. La pyramide date du dix-septième siècle; elle est bien gothique, quoique d'une époque où le gothique n'était guère en faveur. Elle vaut mieux que la balustrade qui entoure son pied.

Avant d'entrer dans l'église, le touriste fera bien de remonter la Grande rue et de tourner à gauche par la rue du Paradis. D'abord il verra plusieurs maisons de bois intéressantes et originales, et il aura le spectacle de l'entrée du transept méridional, dont la façade se dressant au milieu de vieilles maisons n'en a que plus de grandeur et de caractère.

Cette façade est simple et belle; sa décoration consiste en arcatures à ogive obtuse portées par d'élégantes colonnettes. A droite et à gauche se dressent deux robustes contre-forts qui encadrent et soutiennent la façade; ils se terminent en flèches octogonales. On les aperçoit, du reste, sur la droite de notre gravure.

On peut également voir sur la gravure, à l'intersection de la nef et du transept, une grosse tour faisant lanterne, du treizième siècle, qui a été restaurée au milieu du quinzième siècle.

Quant à la nef, « composée, dit M. R. Bordeaux, de huit travées et construite d'un seul jet, elle se fait remarquer par l'harmonie des proportions, la pureté des lignes et l'unité de style. Elle est soutenue par des colonnes monocylindriques à bases garnies d'agrafes ou empattements, et séparée du chœur (même style, à l'exception des deux dernières travées et du rond-point, qui datent du treizième siècle) par un transept à dimensions majestueuses. L'étage supérieur de la nef, le chœur et les transepts, sont percés par des lancettes sans divisions. Le jour arrive, en outre, par les chapelles qui s'ouvrent dans les collatéraux de la nef, et qui, greffées sur les flancs de l'édifice aux quatorzième et quinzième siècles, sont éclairées par de vastes fenêtres. L'église Saint-Pierre est une cathédrale de la seconde moitié du douzième siècle, rendue plus austère encore par les derniers reflets du style roman. »

La chapelle de la Vierge, bâtie sur le prolongement du chœur, fut construite par les ordres de l'évêque Cauchon, un des juges de Jeanne Darc. On dit même que cette chapelle aurait eu pour lui un caractère expiatoire.

La suite à une autre livraison.

AIDE-MÉMOIRE HISTORIQUE.

QUATRE HISTORIENS. — QUATRE SIÈCLES.

1213 — 1317 — 1410 — 1509.

Ces quatre dates, qui se suivent à cent ans environ de distance, et qui correspondent en moyenne à la douzième année de chaque siècle, sont celles de la mort de nos quatre premiers chroniqueurs ou historiens : Geoffroy de *Villehardouin*, maréchal de Champagne et de Romanie, né entre les années 1154 et 1164; Jean, sire de *Joinville*, sénéchal de Champagne, né vers 1224; Jehan *Froissart*, de Valenciennes, qui fut prêtre et curé à Lestines en Flandre, né en 1337; Philippe de *Comines* (ou Comynes, ou Commines), seigneur d'Argenton, né vers 1445.

On doit au premier la précieuse relation de la conquête si romanesque de l'empire de Constantinople, accomplie en 1204 par une petite troupe de chevaliers croisés français, avec le concours d'une flotte vénitienne. *Villehardouin* ayant joué un rôle considérable dans cette expédition, son livre eut une notoriété européenne (1). C'est le premier qui fut écrit en prose française, hors des cloîtres, par un homme de guerre. Il détaille les préparatifs de la croisade dès 1197, les négociations avec Venise, la prise d'assaut de Constantinople, l'élection de Baudouin comte de Flandre au trône de l'empire grec, le partage de cet empire, les désastres militaires qui suivirent la conquête malgré les exploits homériques des chevaliers; la capture de l'empereur par les Bulgares après dix mois de règne; la triste fin, en 1207, du marquis de Montferrat, chef élu de la croisade et devenu roi de Thessalonique. — Villehardouin acheva sa vie en Thessalie, où il possédait des fiefs considérables donnés par le marquis de Montferrat. Le titre de maréchal de Romanie lui venait de l'empereur Baudouin.

Le sire de Joinville (2) accompagna Louis IX dans la croisade de 1248 et fut fait prisonnier avec lui.

Ils revinrent en France six ans après. Mais c'est en 1305 seulement qu'il dicta, sur la demande de Jeanne, reine de Navarre, ses Mémoires relatifs à la vie de son royal ami. Il n'y donne de détails suivis que sur les années de la croisade pendant lesquelles il avait vécu dans l'intimité du monarque; le reste de son livre est rempli d'anecdotes qui se rattachent à toute la durée du règne. On a dit que les anecdotes sont le charme et le défaut de la vieillesse; *Joinville* était, en effet, octogénaire lorsqu'il composa ses Mémoires; mais peut-être le défaut était-il voulu; car, ayant passé la plus grande partie de sa vie dans son château, ayant fréquenté la cour du comte de Champagne son suzerain direct, il lui eût été sans doute difficile d'écrire une vie complète du roi, et *Joinville* dut préférer se borner aux faits les plus propres à mettre en relief les qualités de saint Louis, canonisé dès 1297.

Jehan ou Jean *Froissart* a écrit des récits pittoresques et animés sur une foule de batailles, de combats, de coups de main, de passes d'armes, de fêtes, d'événements con-

(1) Voy. t. IX, 1841, p. 148; t. X, 1842, p. 246.
(2) Voy. t. IV, 1836, p. 73.

cernant exclusivement les rois, les princes et la noblesse en Angleterre, en France, en Écosse, en Espagne, depuis l'an 1322 jusqu'à la fin du quatorzième siècle; du peuple et des mœurs populaires il ne dit rien. Sa vie s'est passée tout entière durant la guerre de cent ans. Il raconte aussi bien, et sans la moindre critique historique, ce qu'il a appris par des conversations que ce qui s'est passé sous ses yeux. Il est sans cesse en tournée pour voir, écouter, interroger, noter et écrire. Il se transporte, comme les *reporters* de nos jours, dans les contrées où sévit la guerre, dans les cités où se célèbrent de pompeux mariages, auprès des princes qui lui font des largesses et dans les châteaux où il mène joyeuse vie. Composant en même temps des récits historiques et de nombreuses pièces de vers, *Froissart* aurait été classé à la fois comme poëte et comme chroniqueur, si ses poésies eussent été publiées aussitôt que ses chroniques (1).

Philippe de *Comines* a vécu d'abord dans les conseils de Charles le Téméraire. Il abandonna bientôt ce prince, dont il prévoyait la chute et la ruine, pour Louis XI, qui fit de lui un favori comblé de faveurs. Il admirait l'habileté et prévoyait la fortune de ce roi profond politique et peu scrupuleux. *Comines* était sous tous les rapports à la hauteur de son maître. C'est le premier des chroniqueurs qui montre les qualités d'un historien, remontant aux causes et discernant les conséquences, connaissant les affaires et jugeant de haut en homme d'État les faits de son temps et la conduite des princes. Les huit livres de ses Mémoires comprennent une partie des règnes de Louis XI et de Charles VIII. Il attribuait à ses écrits la valeur de simples notes pour le cardinal archevêque de Vienne, qui avait le dessein d'écrire l'histoire contemporaine dans la langue littéraire du temps, le latin, que *Comines* n'avait point appris. Cet historien ne se doutait guère que ses notes prendraient rang parmi les monuments de notre langue et marqueraient, comme les œuvres de ses prédécesseurs Villehardouin, Joinville, Froissart, comme celles de Montaigne et de Molière plus tard, une des grandes étapes de la prose française.

La branche des *Villehardouin* à laquelle appartenait le chroniqueur s'est éteinte au treizième siècle; celle de son neveu, qui fit aussi, peu de temps après la prise de Constantinople, des conquêtes dans l'empire grec, et porta les titres de prince d'Achaïe et de Morée, a fini par se confondre, par des mariages, avec la maison de Savoie. Ce neveu avait le même prénom que son oncle Geoffroy ou Joffrois, ce qui a souvent jeté de la confusion dans les chroniques et les livres. — Le sang et la fortune de *Joinville* ont passé, par le mariage de son arrière petite-fille, Marguerite, dans la famille des princes de Lorraine, et plus tard dans celle des princes d'Orléans. — *Comines*, dont la fille unique a épousé (1504) René de Bretagne, duc de Penthièvre, se trouve être un des ancêtres des familles royales de France, d'Espagne, de Naples, de Portugal et de Sardaigne.

LES AVENTURES DE MA VIE.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER,

Par Braun.

Un ouvrier allemand, qui a vécu un demi-siècle à Paris, de 1810 à 1862, a laissé des mémoires sous ce titre : *Aventures de ma vie*. M. Gustave Revilliod, un des littérateurs les plus estimés de la Suisse, en a donné une traduction (1). Cet ouvrier, nommé Braun, n'était pas un esprit très-élevé; mais il avait un certain goût pour l'instruction; il se montra habile dans sa profession, et on ne voit pas qu'il ait jamais manqué de probité.

Il était né en 1789, à Fulda (2). Sa famille était pauvre; il fit l'apprentissage de l'état de cordonnier sous la direction de son beau-père, après avoir fréquenté assidûment l'école pendant cinq années; nous voyons que dans la dernière classe, la cinquième, on enseignait aux enfants, outre l'arithmétique, les éléments de la géographie et de l'astronomie. Il s'en fallait de beaucoup que chez nous, au dernier siècle, le niveau de l'instruction populaire fût aussi élevé. Sans doute, les écoles primaires étaient assez nombreuses dans certaines parties de la France, mais on n'y enseignait pas grand'chose, et nous en avons deux preuves : beaucoup d'entre nous qui ont connu le peuple soit des villes, soit des campagnes, à la fin de l'empire et au commencement de la restauration, peuvent affirmer que les hommes de cinquante ans et au-dessus, c'est-à-dire ceux qui avaient été enfants sous l'ancien régime avant 1789, étaient d'une ignorance absolue. D'autre part, nous savons parfaitement qu'il n'existait point de livres d'éducation populaire; or, point de livres, point d'instruction.

Voici ce que Braun raconte de sa vie de *garçon de métier* :

« Occupé de mon travail journalier, je n'en oubliais pas d'aider ma bonne mère et de la soutenir au milieu de ses soucis; elle avait mis en moi toute sa confiance; j'étais sa seule consolation. J'étais très-assidu à l'atelier; mon beau-père m'acheta le premier tablier de peau que j'ai eu, et, pendant toute la première journée, je ne consentis pas à le poser; je me rappelle même m'être promené avec mon tablier au milieu de la foule, plus fier que si j'avais porté sur ma poitrine le plus beau signe. C'était en 1802.

» A treize ans, je tenais vraiment la place d'un ouvrier, mais avec si peu d'argent dans ma poche que jamais pauvre garçon n'en a eu moins. »

Braun ne négligeait pas de profiter de ce qu'il avait appris à l'école. Il lisait les auteurs allemands les plus illustres, et il était surtout enthousiaste des œuvres de Schiller. Hélas! combien y a-t-il, même aujourd'hui, en France, de jeunes apprentis cordonniers pris de passion pour Racine, Corneille ou même la Fontaine?

Parmi ses amis, qui avaient aussi l'amour de la lecture, plusieurs résolurent, dès leur quinzième ou seizième année, d'aller chercher fortune à Paris, quand ils auraient vingt ans. Mais pour accomplir un si beau projet, il fallait chercher à gagner un petit pécule et vivre d'économie :

« Nous décidâmes entre nous de renoncer à tous les besoins de la vie qui ne sont pas indispensables, de renoncer à fumer, à priser, à boire de la bière, du vin, de l'eau-de-vie; nous ne voulions plus porter ni gants, ni cravates. De là vient que je n'ai jamais ni fumé, ni prisé. Nous avons tous assez bien tenu notre engagement. »

Ce détail biographique est à noter : de jeunes hommes capables de former une pareille résolution et d'y être fidèles, sont d'assez rares exceptions et doivent être évidemment doués d'une force de volonté très-rare et qui les soutiendra au milieu de toutes les difficultés de la vie.

Braun profita du séjour que fit chez ses parents un canonnier français, nommé Maurice, né à Metz, pour apprendre un peu de notre langue et de nos usages.

Enfin, en 1810, à vingt ans, un jour d'hiver, par un froid de 16 à 18 degrés, il partit de Fulda à pied, un sac sur le dos, avec quelques ressources et une somme de 20 florins, empruntée à un ami.

(1) Voy. sa Biographie, t. VI, 1838, p. 119.

(1) 1 vol. Sandoz, 1877, Genève et Paris.

(2) Voy. la Sonnerie de Fulda, t. XXV, 1857, p. 183.

Ce ne fut pas sans difficultés, sans épreuves de toutes sortes, qu'il fit ce long voyage ; mais, arrivé à Paris, il oublia promptement toutes ses tribulations.

Dès le premier jour, ses *pays*, comme il les nomme, autrefois habitants de Fulda, le conduisirent aux Champs-Élysées et à un restaurant « où, pour la première fois de ma vie, dit-il naïvement, je mangeai du dindon, qui me parut excellent. »

Ses démarches près des cordonniers pour obtenir du travail n'eurent pas d'abord de succès. On ne le trouvait pas assez habile. Il fut cependant plus heureux en se présentant, non sans quelque témérité, à un nommé Sakoski, établi au Palais-Royal, et qui, fort à la mode, ne confectionnait que la marchandise la plus fine.

« Je trouvai chez Sakoski deux coupeurs allemands. Le coupeur de souliers se nommait Seuzen ; il était de Cologne. Le maître était là, il parlait allemand ; il m'adressa toutes sortes de questions. Mon air résolu parut lui plaire, d'autant plus que lui-même s'était élevé d aussi bas que je pouvais l'être alors. Il me donna de bons conseils, me fit réserver de l'ouvrage, et m'adressa des paroles d'encouragement. Ce fut comme si une lumière nouvelle s'était levée pour moi, et je courus à ma chambre me mettre au travail.

» La première fois que je rendis les pièces, on en critiqua les défauts avec bonté. Ceci réveilla mon énergie et m'encouragea à perfectionner de plus en plus et chaque jour mon travail ; si bien qu'au bout de la quinzaine, je n'eus plus à subir de reproches. »

Depuis ce moment, il fut en situation de gagner sa vie, et bientôt il lui fut possible d'envoyer à Fulda les 20 florins qu'il y avait empruntés.

La suite à une autre livraison.

COFFRET DU QUATORZIÈME SIÈCLE,

EN FER, ORNÉ DE CUIR GAUFRÉ ET DORÉ.

« A tous leurs voyages, dit M. Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire du mobilier*, les dames transportaient avec elles des coffrets où elles renfermaient des bijoux de prix. En campagne, dans les expéditions lointaines, les nobles et les chevaliers, outre les bahuts qui contenaient leurs effets, portaient de ces coffrets qui étaient confiés à la garde des écuyers, et qui contenaient l'argent, les bijoux, et parfois même des titres. Car il était assez d'usage d'emporter avec soi les archives de la famille, les titres précieux : tel était l'esprit de défiance qui dominait alors toutes les classes que les plus puissants seigneurs n'osaient se séparer des objets dont ils n'eussent pu réparer la perte. »

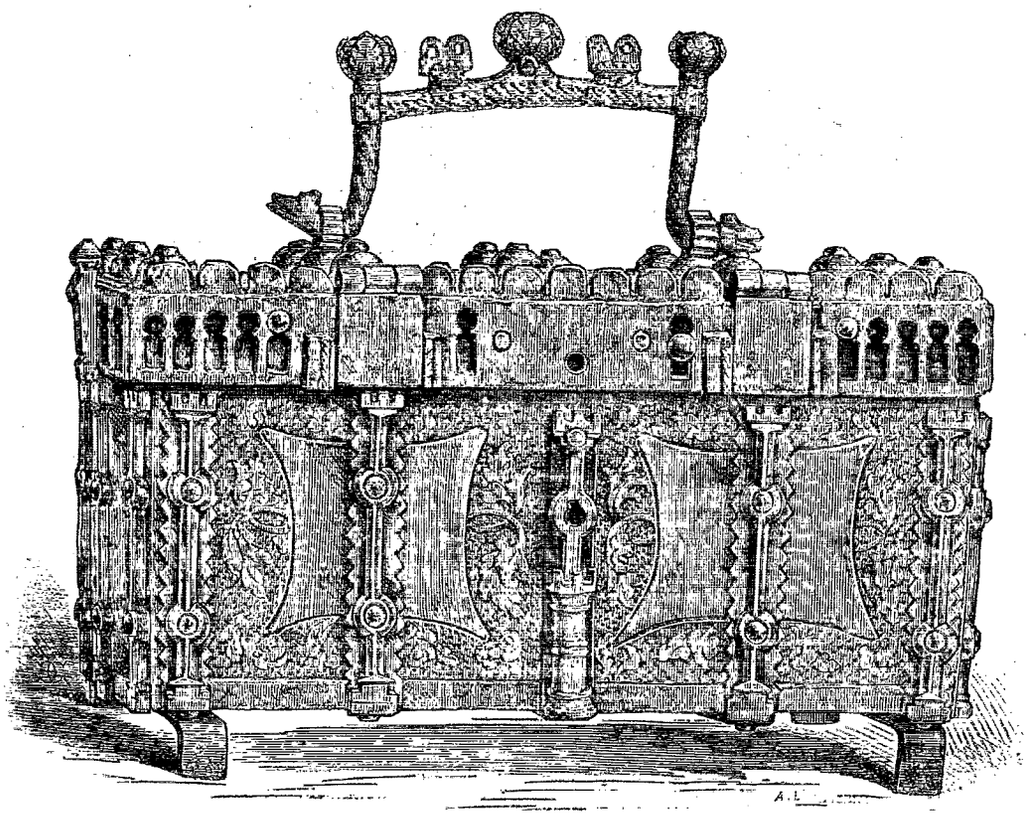

Coffret du quatorzième siècle, en fer, orné de cuir gaufré et doré. (Collection de M. Lippens, à Gand.) — Dessin d'Édouard Garnier.

On ne saurait donc s'étonner si plusieurs de ces coffrets, comme celui que nous reproduisons, ont une forme aussi massive et offrent une apparence de solidité à toute épreuve. Les ferrures à créneaux sont solidement rivées, et une complication de boutons et de secrets intérieurs rend à peu près impossible l'ouverture de ce petit meuble à tout autre qu'à son propriétaire. Mais cette solidité n'excluait pas l'élégance, et l'esprit artistique qui distinguait tous les produits du quatorzième siècle se retrouve dans les cuirs gaufrés et dorés qui le recouvrent de tous les côtés.

Cet emploi du cuir bouilli comme ornement usuel remonte à une époque très-reculée : dès le neuvième siècle, on connaissait le cuir bouilli *haché en manière d'enlevure*, c'est-à-dire taillé au canif et relevé en relief ; plus tard, on l'orna de dessins au moyen de fers appliqués à froid, et enfin on l'estampa de manière à former par le foulage des reliefs très-accentués et très-résistants ; l'or, l'argent et la couleur ajoutaient encore à ces différents travaux en les complétant et en les enrichissant. Aussi le cuir bouilli était-il fréquemment employé pour les objets

d'un usage commun, aussi bien que pour ceux qui demandaient un certain luxe.

De tous les cuirs dont on se servait au moyen âge, celui fait de peau de lion était le plus orné, non-seulement à cause de son extrême rareté, mais aussi à cause des vertus curatives qu'on lui prêtait pour certaines maladies.

CROSSES.

Ce qu'on peut reprocher à la crosse d'évêque reproduite par notre gravure n'est pas assurément le luxe de son travail et de sa matière. D'après l'abbé Martigny (1), le bâton pastoral à l'origine avait été simplement de bois de cyprès ;

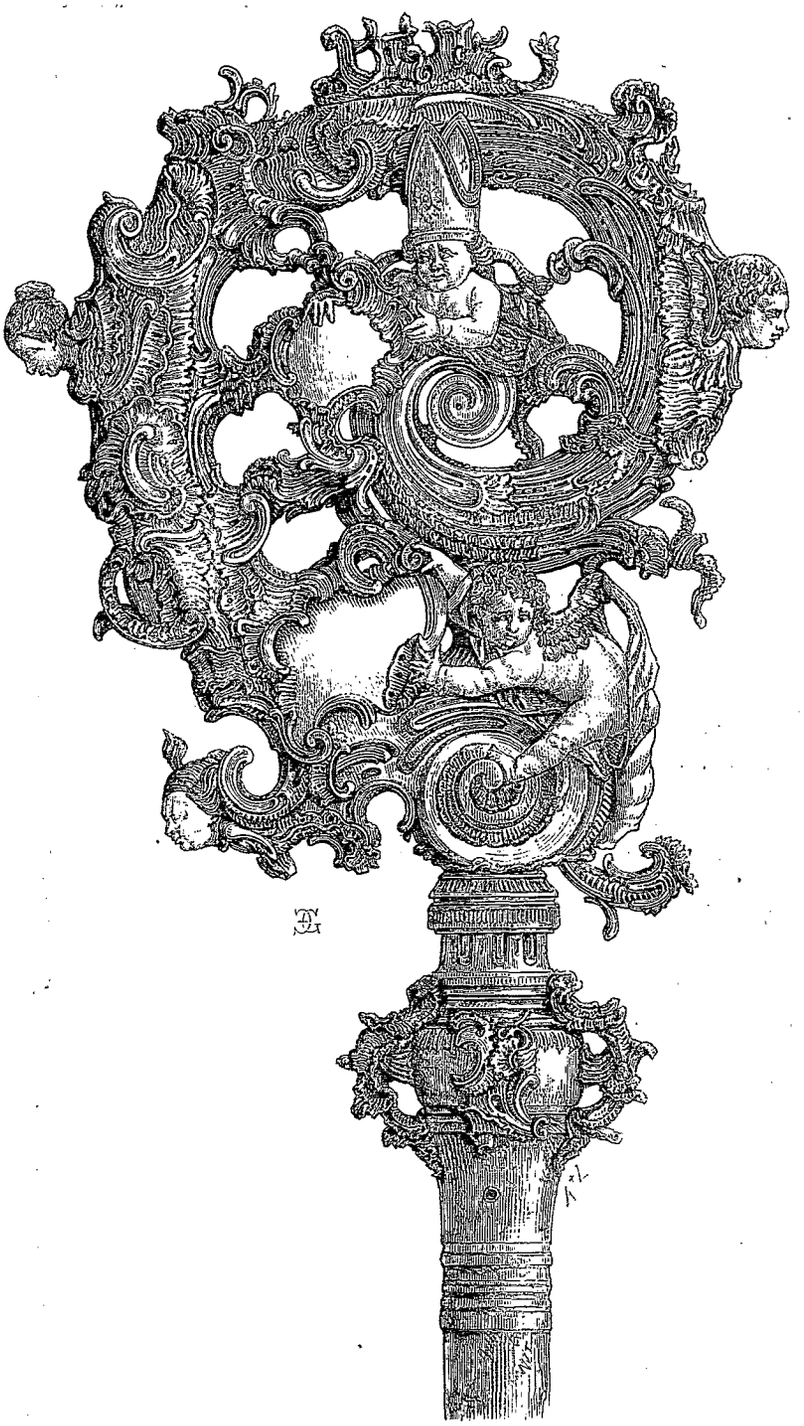

Crosse en ivoire du dix-huitième siècle; travail allemand. — Dessin d'Édouard Garnier.

« mais, dit-il, dès le commencement du sixième siècle, on eut des crosses ornées d'or, et enfin des crosses d'or ou d'argent massif. » Il n'y a donc pas excès à ce que cette crosse allemande soit d'ivoire et si habilement décorée ; mais il est impossible de ne pas remarquer combien la décoration, un peu lourde et trop compliquée, paraît profane : ces petits enfants ailés ont moins l'air d'anges que de génies païens. C'est là une œuvre intéressante pour l'histoire de la sculpture en ivoire, mais elle est d'un goût qui témoigne d'une période de décadence, et non pas seulement au point de vue de l'art.

(1) *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, au mot ÉVÊQUE.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 246.

LXXXVI

Elle venait justement de soutenir le contraire; mais je la connaissais depuis trop longtemps pour m'étonner de la voir passer brusquement d'une idée à l'idée opposée. D'ailleurs, est-ce qu'il faut croire une mère, quand elle dit du mal de son fils? Si elle en dit du mal, c'est qu'elle est sûre d'être contredite. Croyez que si elle en pensait réellement, elle n'aurait garde de le révéler aux autres. J'ai vu cela plus de cent fois dans ma vie.

— Oui, oui! reprit-elle, j'ai toujours soutenu qu'il avait bon cœur!

Craignant sans doute d'avoir montré trop à nu son orgueil maternel, elle ajouta, en me regardant :

— Mais léger comme une feuille, et incapable de s'appliquer.

Je me mis à sourire, parce que les paroles de mon père me revenaient encore une fois à l'esprit : « Quand on sait du bien, on le dit! »

— Ne m'en parlez pas, dis-je à la mère Seckatz, en entrant dans ses idées pour mieux l'attraper. Hier, il a été si léger pendant la classe, il s'est si peu appliqué à sa page d'écriture et à sa leçon d'histoire, que le père Wæchter... devinez ce qu'il a dit, le père Wæchter.

Elle secoua la tête et me regarda avec inquiétude. Je n'eus pas le cœur de prolonger son anxiété. — Le père Wæchter a dit : « Je vois que tu t'appliques autant que tu le peux, et j'en suis bien heureux. Je vois pourquoi tu t'appliques, et j'en suis reconnaissant. Voilà ce que j'appelle une page soignée, et personne n'a mieux su son histoire que toi! »

— Voyez-vous ça! s'écria la mère Seckatz en regardant le chat avec des yeux attendris.

Pour toute réponse, le chat lui bâilla au nez, et il accompagna ce bâillement profond d'affreuses grimaces qui lui rendaient la tête toute plate comme celle d'un serpent, et de petits tressaillements qui lui faisaient bouffer le poil sur la peau, tantôt à un endroit, tantôt à un autre.

Pour la mettre à son aise, je fis semblant d'être très-occupé à jouer avec les outils du bourrelier, sur l'établi.

— Il faut que je vous quitte, lui dis-je au bout d'une minute.

Alors, je rangeai les outils sur l'établi, et je me levai pour partir.

— Furet, me dit-elle d'une voix mal assurée, Furet, tu es une bonne petite musaraigne!

Il faut savoir comprendre les gens, et lire leur pensée à travers leurs paroles. Il est évident qu'un furet est un furet, et ne pourra jamais être une musaraigne, grosse ou petite, bonne ou mauvaise. Aux yeux d'un étranger, le compliment de la mère Seckatz aurait paru un non-sens. Moi, je le comprenais et je lui en savais beaucoup de gré. En fait d'intention, il faut tenir compte aux gens bien plutôt de l'effort que du résultat. La reconnaissance de la mère Seckatz s'était traduite par un prodigieux effort de mémoire, qui avait amené sur ses lèvres le mot de musaraigne.

LXXXVII

— Allons donc! allons donc! me dit Strecker, qui m'attendait depuis longtemps sur le seuil de la porte d'entrée.

Il me laissa le choix des divertissements, et me demanda par où il me plairait de commencer. Comme un gourmet, je réservai pour la bonne bouche le plaisir d'apprendre nos leçons dans le grenier à foin, et je dis à Strecker que nous commencerions par où il voudrait.

Il leva les épaules, et me désigna d'un geste circulaire la cour, les écuries et le jardin.

Naturellement, ce qui me frappa le plus dans l'auberge de l'Ours-Noir, ce furent surtout les objets que je n'avais pas l'habitude de voir chez mes parents.

Il y avait d'abord la pompe, qui était au moins une fois aussi haute que celle de la maison d'école, et dix fois plus dure à manœuvrer. C'est pourquoi je m'acharnai après le balancier, et, en réponse aux sarcasmes de Strecker qui me plaisantait sur ma maladresse, je déclarai que j'emplirais bien la grande auge de pierre. Strecker eut la bonté de ne pas me prendre au mot; il se contenta de boucher avec un tampon de linge le trou d'écoulement de l'auge de pierre, et me dit de pomper. Quand je fus tout en nage et que j'eus pompé de quoi remplir je ne sais combien de tonneaux, il me dit de regarder. Il n'y avait pas seulement un demi-pouce d'eau au fond de l'auge. Je ne poussai pas plus loin l'expérience.

Il y avait ensuite Phanor, qui était si drôle quand il traînait sa niche après lui; car la niche était trop petite pour Phanor, ou Phanor était trop gros pour la niche; on l'attachait après, comme on l'aurait attaché au premier morceau de bois venu, pour qu'il ne vînt pas se jeter comme un grand fou dans les jambes des voyageurs et des chevaux.

Il y avait les bravades des coqs sur le fumier, le berceau de jasmin devant les fenêtres de la salle à manger; il y avait les cachettes où les poules allaient pondre; il y avait, dans le jardin, un arbre de Judée : Strecker me jura sur son honneur qu'il m'en donnerait de la graine, et c'est à cette condition seulement que je consentis à m'en séparer; il y avait le hibou qui était cloué, les ailes étendues, sur la porte de la grange, et sur lequel nous nous exerçâmes à lancer des cailloux; il y avait dans l'écurie plusieurs chevaux, que nous nous amusions à faire danser en leur faisant claquer un fouet au-dessus de la tête. Je mourais de peur en me rappelant des histoires de chevaux qui ruent et qui mordent; mais je ne bougeais pas d'une semelle, parce que la présence de Strecker et la crainte de ses railleries me donnaient la vaillance de cacher ma poltronnerie. Il y avait, sous la remise, le vieux cabriolet dont le père Strecker ne se servait plus, et qui avait l'air d'être devenu l'ermitage d'une vieille poule grise, retirée des affaires et revenue des vanités de ce monde. La vieille poule nous tint tête un bon moment et ne céda qu'à la force. Chacun de nous, cheval et cocher tour à tour, traînait l'autre ou était traîné par lui. Il y avait à franchir une petite rigole creusée par l'eau de pluie qui dégouttait du toit de la remise. Quelle cause d'émotions délicieuses et terribles que cette simple petite rigole! Quand on était cheval, la secousse vous démanchait les épaules; quand on était cocher, on avait, sans verser précisément, toutes les émotions d'une personne qui verse, avec de grands bourdonnements dans les oreilles et de grands coups de tampon dans le dos.

Voilà de ces choses que l'on ne peut pas oublier, quand bien même on vivrait mille ans. Quel être serait assez privé du sentiment du beau pour perdre jamais la mémoire de quatre magnifiques gravures d'Épinal représentant les quatre Saisons, dans la salle à manger, ou le perroquet empaillé qui, du haut d'un bahut, présidait aux repas des voyageurs depuis tantôt vingt ans?

LXXXVIII

Strecker avait cent fois raison. On ne peut pas se figurer, sans avoir passé par là, ce que c'est que d'apprendre

ses leçons dans un grenier à foin. La preuve que ce plaisir est au-dessus de tous les autres, c'est que nous fûmes capables de le goûter, après tous ceux dont nous étions déjà rassasiés.

On ne commence pas tout de suite à apprendre ses leçons, bien entendu. On grimpe sur le foin aussi haut qu'on peut grimper, et on se laisse rouler sur la pente, et l'on arrive où l'on peut. Si la pente est rapide, on se laisse glisser sur le dos, les pieds les premiers, et en un rien de temps l'on se trouve assis sur le plancher, après avoir buté des talons, ce qui vous fait frémir de la tête aux pieds. On regrimpe soit à quatre pattes quand on est novice, soit avec les pieds seulement quand on a déjà un peu d'expérience; rien de glissant comme le foin : aussi l'on tombe souvent sur le nez, et toujours à l'improviste, et c'est justement la finesse de la chose.

Quand la pente n'est pas trop rapide, on se met sur le ventre, et on se laisse glisser la tête en avant; la secousse que l'on recevait par les talons, on la reçoit cette fois par la paume des mains; il fait bon de relever vivement le nez, sans quoi il courrait risque de s'aplatir sur les planches.

Ensuite, on joue à cache-cache. Celui qui se cache s'enterre dans le foin jusque par-dessus la tête. Il commence à étouffer, la sueur lui vient au front, son haleine est haletante; quelquefois il sent remuer tout près de sa figure, ou dans son dos, des bêtes inconnues, chats, souris, rats ou couleuvres; il frissonne de la tête aux pieds, mais il ne bougerait pas pour un empire. Le chercheur arrive; on l'entend souffler, on se fait tout petit, et quelquefois il vous dégringole sur la tête, les pieds en avant.

Quand on a épuisé les joies du jeu de cache-cache au point d'être hors d'haleine, on va voir à la lucarne ce qui se passe dans la campagne, et l'on regarde les nuages, qui n'ont pas du tout le même aspect que quand on les regarde platement d'en bas.

Alors on se dit : C'est le moment d'apprendre les leçons. On se creuse un trou, une niche, n'importe quoi, pourvu que cela ne ressemble à aucun des endroits où l'on a l'habitude d'apprendre ses leçons. On s'y installe les jambes croisées, et l'on commence à marmoter sa leçon; mais on est obligé de se déranger pour écarter les brins de foin qui vous chatouillent le cou, les oreilles et les joues. On revient à son livre; mais comme on est poursuivi par l'idée de savoir ce que fait le camarade dans sa niche, et comme l'on est trop bien installé pour se déranger, on ferme le livre, on prête l'oreille, et l'on s'écrie tout à coup :

— Strecker, tu dors; je t'entends ronfler d'ici.

— Pas du tout, répond Strecker; la preuve que je ne dors pas, c'est que je *perle*.

Strecker se moque de nous, de prétendre qu'il *perle*. Est-ce que c'est possible de *perler* quand on est si bien enfoncé dans le foin? Non, ce n'est pas possible; la preuve que Strecker ne perle pas, c'est qu'il reprend tout de suite la parole. Il prétend que son ami Müller ne s'est pas fait une niche si bien conditionnée que la sienne. Son ami Müller s'indigne de cette supposition. Il sort de son cabinet de travail, Strecker sort du sien; on compare les deux cabinets, chacun défend le sien par des raisons excellentes, tandis que les raisons de son adversaire lui paraissent pitoyables. Chacun rentre dans son trou; Müller essaye de *perler*, il est sur le point de croire que cela va venir peu à peu; mais au moment même où il nourrit cette espérance, il est saisi par les deux pieds, renversé en arrière, bousculé, roulé. Son premier mouvement est de se fâcher et de dire que « c'est bête », mais il finit par rire à gorge déployée. Tout à coup il cesse de rire, en songeant qu'il y a de l'inconvenance à rire si fort, tant que Krause n'est pas retrouvé; par bonheur, cet éclat de rire scandaleux n'a été entendu que de Strecker, et Strecker est discret. Il est discret par nature; au besoin il le serait par intérêt, car enfin il n'est pas prouvé qu'il n'ait pas ri aussi. Pour faire plaisir à son camarade, il avoue qu'il a ri.

On se prend par le bras, on laisse les livres dans le foin, et l'on va regarder à la lucarne.

Strecker a raison, il n'y a pas au monde de plaisir comparable à celui d'apprendre ses leçons dans un grenier à foin; mais Müller prétend, en revanche, qu'il est impossible de les y *perler*, et Müller n'a pas tort : la preuve, c'est que Strecker finit par en tomber d'accord avec lui.

La suite à la prochaine livraison.

QUELQUES TRAITS DE LA VIE DE BUFFON.

Les contemporains de Buffon ont souvent porté sur son caractère des jugements peu favorables. Comme le grand écrivain vivait à l'écart, ne se mêlait pas à la société des hommes de lettres et des philosophes, on lui reprocha son indépendance, on l'accusa d'orgueil et d'égoïsme; on prétendit qu'il n'avait en vue que sa fortune et sa réputation; on affirma avec Marmontel que, « voulant louvoyer seul et prudemment parmi les écueils, il aimait mieux avoir sa barque libre et détachée. »

Cette appréciation malveillante de la conduite de Buffon a survécu à ceux qui l'avaient exprimée, et elle n'a pas pu ne pas influer dans une certaine mesure sur l'opinion de la postérité. La correspondance de Buffon, publiée il y a quelques années par M. Nadault de Buffon, et les nombreux documents qui y sont joints, permettent de réfuter les jugements trop sévères qui ont altéré, dans l'histoire littéraire, la physionomie de l'illustre naturaliste. Nous citerons quelques faits empruntés à ces documents et qui font le plus grand honneur à Buffon. Il y a plaisir à rétablir la vérité, quand elle ajoute au mérite d'un homme célèbre.

AMOUR DU TRAVAIL.

Ce n'était pas la réputation, la gloire, que Buffon aimait par-dessus tout, c'était le grand ouvrage auquel il avait voué sa vie, c'était le travail.

Dès sa jeunesse, il sentit le prix du temps; il comprit la nécessité de s'arracher à l'oisiveté et aux plaisirs, de s'imposer une règle sévère et invariable. Un manuscrit inédit d'un secrétaire de Buffon, nommé Humbert, contient le passage suivant : « Dans ma première jeunesse, racontait parfois Buffon, j'aimais beaucoup le sommeil; il m'enlevait la meilleure partie de mon temps; mon pauvre Joseph (un valet de chambre qui fut à son service pendant soixante-cinq ans) me fut d'un grand secours pour rompre cette funeste habitude. Un jour, mécontent de moi-même, je le fis venir et je lui promis de lui donner un écu chaque fois qu'il m'aurait fait lever avant six heures. Le lendemain, il ne manqua pas de venir m'éveiller à l'heure convenue : je lui répondis par des injures; il revint le jour d'après : je le menaçai. — Tu n'as rien gagné, mon pauvre Joseph, lui dis-je, lorsqu'il me servit mon déjeuner, et moi, j'ai perdu mon temps. Tu ne sais pas t'y prendre; ne pense désormais qu'à la récompense et ne te préoccupe ni de ma colère, ni de mes menaces. Le lendemain, il se présenta à l'heure indiquée : je le suppliai, je lui dis que je le chassais; sans se laisser intimider, il employa la force et me contraignit enfin à me lever. Pendant longtemps il en fut de même, mais mon écu, qu'il recevait avec exactitude, le dédommageait chaque jour de mon humeur irascible au moment du réveil. »

Un jour, Joseph, ne parvenant pas à faire lever son

maître, à bout d'expédients, saisit une cuvette pleine d'eau, leva les couvertures du lit et lança toute l'eau glacée sur l'obstiné dormeur. Le coup fait, il se sauva. La sonnette, violemment agitée, le rappela immédiatement. Il rentra en tremblant. Buffon lui demanda tranquillement du linge, ne lui fit aucun reproche, et lui remit sa récompense ordinaire.

Plus tard, Buffon disait souvent, en parlant de son domestique : « Je dois au pauvre Joseph trois ou quatre volumes de l'Histoire naturelle. »

A Montbard, où il passait huit mois de l'année, il ne cessa jamais de se lever à cinq heures du matin, et il travaillait au moins huit heures par jour. Il suivit ce régime pendant quarante ans.

Buffon n'avait pas le travail facile, mais il y suppléait par la volonté et par la patience. Il pensait sans cesse au sujet dont il s'occupait. D'après le témoignage de sa femme de charge, Mlle Blesseau, il ne perdait aucun instant; tout le temps que sa toilette durait, il méditait; dans les moments où il était libre, il se levait et courait à son secrétaire pour écrire les idées qui lui étaient venues. Il avait dans un tiroir une feuille volante où, plusieurs fois dans la journée, il inscrivait ses pensées, puis, le lendemain matin, il l'emportait dans son cabinet de travail. Quand il était en voyage, il prenait sans cesse des notes, et le soir, arrivé à l'auberge, il les mettait au net. Souvent, étant dans son salon avec ses convives, il sortait tout à coup pour aller écrire quelque idée qui s'était présentée à lui.

Il a lui-même exposé et recommandé plusieurs fois son procédé de composition. Un jour, dans une conversation avec Mme Necker, il dit : « Quand on a une idée, il faut la considérer très-longtemps, jusqu'à ce qu'elle rayonne, c'est-à-dire qu'elle se présente à nous clairement et environnée d'images, d'accessoires, de conséquences... on écrit ensuite. » Et à Hérault de Séchelles : « L'invention dépend de la patience. Il faut voir, regarder longtemps son sujet; alors il se déroule et se développe peu à peu; vous sentez comme un petit coup d'électricité qui vous frappe la tête et en même temps vous saisit le cœur : voilà le moment du génie. C'est alors qu'on éprouve le plaisir de travailler, plaisir si grand que je passais douze heures, quatorze heures à l'étude; c'était tout mon plaisir. En vérité, je m'y livrais bien plus que je ne m'occupais de la gloire. La gloire vient après, si elle peut, et elle vient presque toujours. »

Ce qu'il avait écrit ou dicté de premier jet ne le contentait pas; il l'écrivait une seconde, une troisième fois, jusqu'à ce qu'il fût satisfait, jusqu'à ce qu'il pût se rendre bon compte à lui-même de chaque image, de chaque expression. A soixante-dix-huit ans, il disait à Hérault de Séchelles qu'il apprenait tous les jours à écrire, que ses derniers ouvrages étaient beaucoup meilleurs que les premiers. Il ne se lassait pas de les perfectionner. On a affirmé que les *Époques de la nature* avaient été corrigées et transcrites dix-huit fois.

La solitude de sa vie à Montbard ne lui pesait pas. Il racontait que souvent il avait recherché la société des savants, mais qu'il avait vu que, pour une pensée utile qu'il en recueillait quelquefois, ce n'était pas la peine de perdre une soirée entière, et qu'il trouvait plus de profit et de plaisir à poursuivre son travail, devenu pour lui un besoin.

Le plus grand inconvénient que lui paraissait avoir la maladie, ce n'était pas qu'elle le fît souffrir, c'était qu'elle l'obligeât à suspendre ou à ralentir ses travaux. Dans ses lettres, il ne se plaint de ses maux corporels qu'à ce point de vue.

La fin à la prochaine livraison.

UN FUSIL CHEZ LES SARRACOLAS.

A la vue de cette arme d'aspect bizarre, qui ressemble quelque peu à un jouet d'enfant, on doit se demander à quel service étrange elle peut servir. Nous répondrons qu'elle n'est pas plus étrange en son espèce que ces *canons de roseau* dont parle l'historien du Paraguay, D. Félix d'Azara, et qui furent en usage dans les missions vers le milieu du dix-huitième siècle. Sans avoir la portée des canons Krupp, ils tuaient fort bien les gens, hélas ! et n'éclataient pas toujours. « On ne manque pas, au Paraguay,

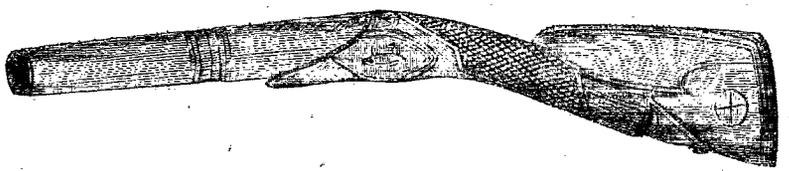

Petit fusil en bois dur en usage chez les Sarracolas (haut Sénégal).

dit Félix d'Azara, de ces roseaux gros comme la cuisse, creux, mais très-forts, et qui sont si utiles pour les échafaudages et pour mille autres objets. Les jésuites se servaient de ces roseaux renforcés de cuir de taureau par dehors, pour en former des canons, dont ils firent usage dans la guerre qu'ils soutinrent contre l'Espagne et le Portugal en 1752. Ces roseaux croissent sur les bords des ruisseaux qui sont nombreux dans le pays, et leur hauteur surpasse celle de tous les autres arbres. » (1)

Les Sarracolas, ou Sarrecolets de nos vieux voyageurs français en Afrique, possèdent dans leurs forêts du pays de Galam des bois d'une dureté et d'une flexibilité extraordinaires; ces bois sont résistants et leur permettent d'en obtenir, au moyen de tarières métalliques, des canons de fusils à mèche.

On ne peut cependant se dissimuler que les inventeurs de cette arme bizarre ne sont pas essentiellement guerriers, ainsi que le prouve fort bien M. Raffenel dans son remarquable Voyage : les Sarrecolets sont surtout industrieux, cultivateurs et marchands, et font du colportage intérieur leur occupation principale. On distingue parmi les Sarrecolets du Galam, les *Guidiagass*, les *Guilhiamass*, les *Aerankès* et les *N'Diyebès*. L'organisation politique, religieuse et judiciaire des Sarrecolets du Galam, leur industrie, leurs habitudes de guerre, leurs vêtements, sont les mêmes que ceux des Foulahs du Bournou.

(1) *Voyages dans l'Amérique méridionale*, par D. Félix d'Azara, depuis 1781 jusqu'en 1801, t. Ier, p. 118. — Remarquons en passant que le fusil des Sarracolas est renforcé par des liens solides, comme l'étaient les canons de bambou.

LES ŒUVRES DE MISÉRICORDE,

PAR TÉNIERS.

Fragment du tableau de Téniers *les Œuvres de miséricorde*, au Musée du Louvre. — Dessin de Sellier.

Le tableau de Téniers, dont notre gravure ne représente qu'une partie, se compose de scènes détachées, au nombre de sept, exprimant les différents offices de la charité. Dans le fragment que nous reproduisons, et qui se trouve au premier plan du tableau, on voit un petit page versant à boire à une jeune femme assise, qui tient sur ses genoux un enfant à la mamelle, tandis qu'un autre enfant plus âgé boit dans une écuelle que ses deux mains portent à ses lèvres. Au second plan, à gauche, un vieux seigneur, placé devant une table couverte de pains, distribue ceux-ci à des indigents; derrière lui, une femme âgée, aidée de son serviteur, donne des vêtements à des mendiants. A droite, tandis qu'un villageois hospitalier invite deux voyageurs à entrer dans sa maison, on aperçoit un cavalier faisant sortir d'une prison un malheureux dont il est le libérateur; dans une chambre de la prison, dont les fenêtres sont ouvertes, deux personnes soignent un malade. Enfin, plus loin, un cortége funèbre assiste à la descente d'un cercueil dans une fosse ouverte.

Dans la scène que nous avons sous les yeux, la pensée de l'artiste est clairement rendue par l'action des personnages, mais le sentiment qui semblerait devoir accompagner cette pensée n'apparaît en aucune façon. Celui qui donne n'éprouve que peu de compassion, ceux qui reçoivent n'en inspirent pas. Les jolis visages de la jeune mère et des deux enfants ne portent pas grande trace des privations qu'inflige la pauvreté et dont la pitié s'émeut. S'il s'agissait de représenter une heureuse famille d'artisans, il ne serait pas nécessaire de chercher d'autres traits.

Toutefois, Téniers a montré ici un des côtés les plus sérieux de son talent. Il a oublié ses sujets de prédilection, les manifestations pittoresques mais peu retenues de la gaieté populaire, les cabarets trop souvent licencieux, les chants et les danses plus que folâtres des fêtes villageoises : il a peint la grâce honnête, le charme intime de la vie modeste; sans quitter le terrain du réel, il s'est préoccupé davantage du beau; et comme son pinceau n'a pas été moins habile, l'impression du spectateur, sans être moins forte, est d'un ordre plus élevé.

BARBARA.

LUTTES D'UNE JEUNE CONSCIENCE.

Une heure venait de sonner à la vieille horloge de Saint-Dunstan, lorsque Barbara S..., frêle fillette de onze ans, montait, avec sa ponctualité ordinaire, les marches vermoulues du vieil escalier de service du vieux théâtre de Bath. C'était un samedi, jour de paye des acteurs et des figurants.

Employée d'abord dans les chœurs enfantins, Barbara, grâce à son intelligence et à sa mémoire, avait été, au bout de quelques mois, promue à de plus hautes fonctions : elle avait fait pleurer le public dans Arthur, alors que l'innocente victime du cruel roi Jean supplie son bourreau de l'épargner; elle avait raillé le terrible Richard avec une pétulante naïveté dans le rôle du duc d'York, et repris celui-ci de sa témérité alors qu'elle représentait le petit prince de Galles.

Les parents de l'enfant avaient joui d'une certaine aisance, que des malheurs ou la mauvaise chance qui s'attache à certains individus sans qu'il y ait de leur faute avaient réduite à rien. Ils mouraient littéralement de faim quand le directeur, qui les connaissait de longue date, enrôla dans sa troupe la petite Barbara. Son mince salaire était le principal soutien de la famille, et, reçu le samedi, défrayait les plats de viande du dimanche. Un soir qu'il entrait dans son rôle de souper d'une volaille rôtie (oh! régal inaccoutumé!), le bouffon de la troupe, se trouvant être le pourvoyeur de cette friandise, imagina comme un bon tour de la saupoudrer d'une âcre poignée de sel. La petite fille ne put avaler la première bouchée, et force lui fut de la rejeter, avec un flot de larmes que lui arrachaient le mécompte et la honte.

C'était cette pauvre enfant à demi affamée qui se présentait ce samedi à la caisse pour y recevoir ses émoluments de la semaine, un demi-souverain (12 fr. 50 cent.).

Le vieux caissier était de tous les hommes le moins propre à son emploi : peu fort en calcul, il payait au hasard, tenait à peine ses livres, et s'estimait heureux quand, au bout de huit jours, le déficit ne dépassait pas quinze à vingt francs.

Ce jour-là, par erreur, au lieu d'un demi-souverain, il mit la pièce entière dans la main de Barbara. Elle partit, ne s'apercevant pas de la méprise; Dieu sait si le caissier s'en fût jamais aperçu!

Elle descendait, légère et gaie, lorsque, arrivée au premier palier, elle crut sentir que la pièce d'or pesait plus qu'à l'ordinaire. C'était, par nature, une bonne enfant. Elle n'avait pas subi chez ses parents de mauvaises influences, mais ils ne lui avaient rien enseigné. Les logis enfumés des pauvres ne sont pas toujours des écoles de morale. Elle avait entendu louer la probité sans rêver qu'elle pût jamais en faire une application pratique : cela regardait les grandes personnes, hommes et femmes. N'ayant jamais eu de tentation, elle n'était pas préparée à y résister.

Cependant sa première pensée fut de remonter et d'expliquer au caissier son erreur; la seconde lui suggéra qu'il était bien vieux, peu ponctuel, qu'il serait difficile de lui faire comprendre de quoi il s'agissait. Elle vit cela en un clin d'œil; puis, la pièce était si petite, et l'image d'un gros rôti sur la table le lendemain était si séduisante! Ses yeux en brillaient; l'eau lui en venait à la bouche. D'un autre côté, le caissier avait toujours été bon pour elle : il l'avait soutenue à ses débuts; elle lui devait d'avoir été tirée des chœurs pour jouer de petits rôles. Mais on le disait très-riche; le théâtre lui rapportait cinquante louis par an! Les figures de ses petites sœurs sans bas et sans souliers passaient devant ses yeux, et elle comparait leurs pauvres vêtements à sa mise décente, à ses chaussures soignées, rendues indispensables par sa situation au théâtre, et dont sa mère prélevait les frais sur les dures privations de la famille. Elle pensait à la joie qu'elle aurait de voir ses sœurs bien vêtues l'accompagner aux répétitions, où elles brûlaient d'aller, mais n'osaient, faute d'un extérieur convenable.

Tout en songeant, elle avait descendu un autre étage, le second en venant d'en haut; il n'en restait plus qu'un à franchir pour être dans la rue.

A ce moment, la vertu, cette amie qui ne manque jamais aux consciences droites, vint à son secours. Une force intérieure lui fut révélée, une raison supérieure au raisonnement la transporta presque à son insu, car elle ne sentit pas ses pieds se mouvoir, devant la caisse, et mit sa petite main dans la main du vieux caissier somnolent, qui reçut en silence le trésor rendu. Les minutes qui pour elle avaient été des siècles ne comptaient pas pour lui. Mais une paix profonde entra dans l'âme de l'enfant; elle avait compris l'honnêteté.

Une application soutenue à sa profession et de remarquables dons d'intelligence lui permirent, au bout de deux ou trois ans, de réaliser ses humbles aspirations pour ses petites sœurs et de remettre la famille sur pied.

Elle disait à Charles Lamb, en lui racontant cet incident de son enfance, qu'à soixante-sept ans elle se rappelait encore sa surprise et sa mortification en voyant avec quelle placidité le vieillard encaissait la différence qui lui avait causé, à elle, de si mortelles angoisses.

Lamb, qui rapporte ce trait, ajoute que cette lutte juvénile entre la tentation et le triomphe avait, sans nul doute, contribué à donner à Mrss Crawford une puissance d'émouvoir les cœurs égale à celle de la célèbre Mme Siddons.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 254.

LXXXIX

Comme nous regardions à la lucarne, Strecker s'écria : — Voilà les gendarmes qui reviennent de la correspondance.

Au lieu de descendre l'échelle comme on la descend d'ordinaire, il se mit à califourchon dessus et se laissa glisser.

Je demeurai confondu pendant qu'il riait de mon ahurissement. Il eut beau me dire que c'était bien plus facile et plus agréable, il ne put jamais me convaincre, du moins pour cette fois. Une rampe d'escalier, passe; mais une échelle! C'était une idée trop neuve pour moi; j'avais besoin de m'y faire avant de me risquer.

Je descendis donc, sans fausse honte, à la manière ordinaire, et quand je l'eus rejoint, nous nous mîmes à courir du côté de la grande route pour aller à la rencontre des gendarmes. Ils arrivent au pas, nous les attendons debout, sur l'accotement de la route.

Ils marchent côte à côte, se laissant balancer au pas régulier de leurs chevaux. Ils ne parlent pas : c'est peut-être qu'ils n'ont rien à se dire, mais cela me fait mauvais effet, et je sens que je n'oserai jamais les aborder. Mais Strecker n'est pas si timide que moi; il s'avance dans la poussière; je m'avance derrière lui à un pas de distance. Les gendarmes tirent la bride et les chevaux s'arrêtent.

A la question de Strecker, l'un des gendarmes, le plus grand et le plus maigre, ne répond que par un signe de

tête. L'autre, celui qui a des galons sur les bras, dit que personne n'a pu leur donner des nouvelles de Krause.

Les chevaux piétinèrent et repartirent en donnant des coups de tête. Strecker et moi, nous étions très-tristes, et nous osions à peine dire un mot.

— Retournons-nous au grenier? me demanda-t-il d'un air distrait.

Je lui répondis que je n'en avais plus guère envie.

J'étais tout à fait désolé de ne pas avoir de meilleures nouvelles pour le père Wæchter; je pensai cependant que, telles qu'elles étaient, il valait encore mieux les lui porter que de le laisser toute la journée dans l'attente et dans l'inquiétude.

Strecker fut de mon avis.

Comme nous passions devant chez la mère Jean, nous vîmes plusieurs personnes rassemblées près de sa porte. Dans un jour comme celui-là, la moindre chose piquait la curiosité, parce que tout le monde était en quête de nouvelles. Strecker se dirigea vers ce petit groupe, et je le suivis.

La mère Jean prétendait tenir d'une bonne femme de la campagne que Krause avait été vu sur la route de Strasbourg par un berger qui l'avait parfaitement reconnu. Malheureusement, la mère Jean n'avait pas eu la présence d'esprit de demander à cette bonne femme quel était son nom et où elle demeurait. Quelques-unes des personnes qui étaient là essayaient de faire dire à la mère Jean quelle figure avait cette bonne femme; si elle était grande ou petite, brune, blanche ou grise. Les réponses de la mère Jean ne se ressemblaient pas d'une fois à l'autre, ce qui fit qu'un de mes voisins nous regarda en dessous, et nous dit tout bas que la mère Jean avait rêvé tout cela dans son arrière-boutique d'où elle sortait toujours si rouge et si effarée.

Je crois qu'il avait raison, car, dans l'après-midi, la mère Jean prétendait tenir du preneur de taupes qu'il avait vu Krause, juste dans la direction opposée à celle où le berger l'avait vu le matin.

Comme nous tournions le coin de la place, nous vîmes de loin M. le comte d'Ordenheim qui sortait du presbytère. Il causa un instant avec M. le curé; pendant ce temps-là, le domestique que Seckatz appelait M. Chose promenait deux chevaux sur la place. Quand la porte du presbytère s'ouvrit, il s'approcha avec empressement et tint l'étrier à M. le comte, qui partit au grand trot; le domestique remonta sur son cheval, et suivit M. le comte à vingt-cinq pas de distance.

XC

Strecker ne put s'empêcher de rire en le voyant bondir à chaque pas sur sa selle, et il le compara à une paire de pincettes à cheval sur le dos d'une chèvre.

— Ce n'est pas tout cela, dit-il en me prenant le bras; nous allons demander à M. le curé si M. le comte lui a apporté des nouvelles.

— Je n'oserai pas y aller, lui dis-je en le regardant avec admiration.

Il haussa les épaules sans rien dire, et m'entraîna dans la direction du presbytère. Je le suivis, mais j'étais bien décidé à rester à la porte.

Comme nous approchions, M. le comte d'Ordenheim reparut, toujours au grand trot, sauta à bas de son cheval, jeta la bride au domestique, et frappa à la porte du presbytère avec la poignée de sa cravache.

Strecker s'arrêta tout court, et moi aussi. Ce fut M. le curé qui vint ouvrir. M. le comte ôta son chapeau et se mit à lui parler avec vivacité.

M. le curé réfléchit un instant, les yeux baissés; puis il releva la tête, regarda autour de lui, et, nous ayant aperçus, nous fit signe d'approcher.

— M. le comte, nous dit-il, a la bonté de s'occuper de votre pauvre camarade. Il va faire écrire à tous les maires de l'arrondissement, pour les prier de faire faire des recherches. M. le comte désirerait savoir comment Krause était habillé la dernière fois que vous l'avez vu.

Ce fut, bien entendu, Strecker qui prit la parole. M. le comte tira un joli portefeuille de sa poche de côté, et se mit à écrire sous la dictée de Strecker. Strecker ne s'embrouilla pas une seule fois. Il avait fait le portrait de Krause si ressemblant, qu'il était impossible de ne pas le reconnaître à première vue. M. le comte dit en souriant: « Voilà un gaillard bien intelligent! » M. le curé lui rendit son sourire et déclara qu'en effet Strecker était très-intelligent, et il lui posa la main sur la tête.

M. le comte repartit; M. le curé referma sa porte, et Strecker me dit:

— Je ne sais pas pourquoi l'on prétend que M. le comte d'Ordenheim est dur et orgueilleux.

— Ma foi, lui répondis-je, je n'en sais rien non plus.

— C'est peut-être, reprit Strecker, parce que ses domestiques le sont.

— C'est bien possible, lui répondis-je; mais ils ne le sont pas tous. Celui qui trotte derrière lui a une mauvaise figure, et jusqu'à hier, je ne pouvais le sentir.

Alors je racontai à Strecker ce qui s'était passé la veille dans la boutique du bourrelier.

— Il y a du bon monde partout, voilà ce que cela prouve, dit Strecker en riant.

Je trouvai sa réponse d'autant plus juste que mon père, devant moi, avait dit bien souvent la même chose.

La suite à une prochaine livraison.

PAIN DE MOUTON.

Autrefois on appelait ainsi un petit pain sur lequel on avait semé quelques grains de blé pour marquer qu'il était de froment pur. On croit que ce mot « mouton » venait de *molletum*, diminutif de *molle*, et que c'est de là qu'on dit aujourd'hui « pain mollet. »

LES GLACIERS DE L'HIMALAYA.

Les glaciers de l'Himalaya occidental sont deux fois plus étendus que ceux des Alpes, et sont probablement les plus vastes du monde, en exceptant, bien entendu, les glaciers des régions polaires.

Dans la chaîne de Muztagh, on en trouve un qui est considéré comme ayant 34 milles de long, avec quinze moraines distinctes; dans le voisinage immédiat, il en existe un autre qui a 31 milles de long, et comme on peut les regarder tous deux comme se joignant, l'ensemble forme un glacier continu de 65 milles.

Le glacier de Remou s'élève parmi des pics et des crêtes d'une hauteur de 19000 à 24000 pieds. Il a environ 21 milles de long, avec une largeur qui varie d'un mille à un mille trois quarts. Il se termine à une hauteur de 15800 pieds au-dessus du niveau de la mer; à ce point, il a environ trois milles de large, et est formé de gigantesques rochers de glace de 250 pieds de haut. Ce glacier, par suite de l'influence exercée par le Shyok, se termine bien plus haut que la plupart des autres glaciers de cette partie de l'Himalaya. La rivière, en enlevant successivement des blocs de glace, arrête d'habitude l'extension du glacier. Cependant on l'a vu parfois s'avancer dans la vallée du Shyok; il y formait une espèce de digue qui for-

çait la rivière à s'arrêter; elle se changeait alors en un grand lac, mais un jour venait où se produisait l'inévitable cataclysme : les eaux rompaient la digue de glace, et se précipitaient de nouveau en masse énorme à travers la vallée qu'elles dévastaient.

Toute cette région a une physionomie singulièrement désolée, et les Alpes de la Suisse auront toujours cet avantage d'être entourées des paysages les plus charmants du monde.

LE BAPTISTÈRE DE GUIMILIAU

(FINISTÈRE, LÉONAIS).

UNE LÉGENDE.

L'église de Guimiliau (*Vicus Miliau*), située dans le pays de Léon, entre Morlaix et Brest, a été en grande partie construite au seizième siècle. Les arcades de la nef et du chœur sont ogivales sans chapiteaux, et la maîtresse vitre à meneaux flamboyants a conservé un vitrail représentant la Passion. Les collatéraux et le porche méridional, qui porte la date de 1605, appartiennent au style renaissance; dans les voussures du porche on voit plusieurs scènes de l'Ancien Testament habilement sculptées.

Le calvaire de Guimiliau, en granit, est à lui seul un monument : il porte la date de 1581. On en fait le tour par cinq arcades, et un escalier conduit sur sa plate-forme où sont plantées les croix de Jésus-Christ et des larrons. Les quatre Évangélistes avec leurs attributs figurent aux angles, et toute la vie de Jésus se déroule en une multitude de personnages vêtus à la mode du seizième siècle; les soldats qui viennent arrêter le Christ au jardin des Oliviers portent des casques à visière, des rondaches et des culottes bouffantes.

L'orgue, en chêne noir, est orné de trois bas-reliefs, dont l'un représente le roi David; le second, sainte Cécile; le troisième, une marche triomphante d'après une bataille d'Alexandre Lebrun.

Mais l'œuvre la plus précieuse de cette église, c'est sans contredit celle des fonts baptismaux : elle date du temps du *vénérable et discret messire H. Guillerm, recteur* (1675).

La cuve baptismale, abritée par un baldaquin de chêne que supportent d'élégantes colonnes torses enlacées de vignes chargées de raisins et d'une variété infinie de fleurs, de fruits et d'insectes, a pour amortissement un dauphin, au-dessus duquel deux renommées embouchent la trompette et élèvent une couronne royale. De petits drapeaux aux armes des donateurs flottent au-dessus des trompettes, et l'on y reconnaît les armes des donateurs : « Un sieur de Cornouailles et une demoiselle de Kergorlay, sa compagne, possesseurs au dix-septième siècle de la seigneurerie de Kerbanalec, paroisse de Guimiliau. »

On s'étonne de rencontrer ce chef-d'œuvre de sculpture dans un si humble village.

Autrefois, on racontait à ce sujet l'étrange légende suivante :

Un soir, saint Pol venait de s'emparer d'un dragon formidable qui épouvantait les habitants du Faou : il le tenait lié à son étole, et traversait les bois de Lambol, lorsqu'il fut rejoint par deux paysans qui accouraient en hâte l'avertir que le dragon avait laissé un petit, et qu'il n'y avait rien de fait s'il ne les débarrassait de celui-là aussi bien que de la mère.

Saint Pol réfléchit quelques instants; puis, regardant en face le terrible animal debout à ses côtés :

— Tu as un petit? lui dit-il.

Les yeux du basilic s'injectèrent d'une phosphorescence qui éclaira la nuit, et il répondit d'une voix formidable :

— Oui, mais je l'ai bien caché et tu ne sauras pas le trouver. Il ne lance pas encore de feu pour te guider, sa voix ne retentit pas dans la forêt; il se cache dans les herbes et dort dans le creux des rochers, sur la mousse verte, comme l'enfant dans son berceau.

— Il n'a donc point encore fait le mal, dit le saint; Dieu soit loué! je t'attends ici : va le chercher.

— Messire saint, dit le monstre, vous savez bien que je suis enchaîné à votre étole; il faudrait commencer par me rendre la liberté.

— Il n'y a qu'un brin de jonc pour t'attacher à moi, reprit le saint, et tes horribles dents peuvent broyer des crânes.

Le dragon mordit avec rage le brin d'herbe et ne le rompit pas.

— Tu es le plus fort, cria-t-il furieux; mais une chose me console, c'est que le petit grandira et me vengera.

Saint Pol délia lentement la bête écumante de rage et répéta :

— Va le chercher, je t'attends.

Le basilic bondit; les paysans poussèrent un cri de terreur en voyant un long jet de flamme qui sortait de sa gueule envelopper le saint : ils tombèrent à genoux en cachant leur tête dans leurs mains; mais à la voix de leur maître qui leur disait : — Levez-vous, ne craignez rien; — ils se décidèrent à regarder devant eux, et ils aperçurent Pol, calme et serein, couvert d'une pluie de fleurs odorantes.

— Tu es tout-puissant, dit le monstre, tu es invulnérable; tu prendras mon nourrisson.

Et de grosses larmes de sang coulaient une à une de ses yeux verts.

— Écoute, lui dit saint Pol, l'amour même d'un monstre pour son petit peut toucher le Seigneur; le tien est innocent et ne saurait être puni : ne crains rien pour lui, il me suivra volontairement et sans qu'il lui soit fait aucune violence.

La dragonne partit, puis apporta presque aussitôt, caché dans les plis de ses ailes, le petit dragon.

— Tu as promis, dit la mère s'adressant au saint, qu'il ne te suivrait que s'il le voulait; demande-lui donc ce qu'il préfère : être enchaîné en esclave à tes côtés, ou retourner libre dans la forêt dont il sera bientôt le roi et la terreur.

Saint Pol s'approcha du petit, blotti sous l'aile du monstre; il appuya paisiblement la main sur sa tête, et prononça doucement ces simples paroles :

— Au nom de Dieu, veux-tu me suivre?

D'un bond le petit grandit d'une coudée, et se prosterna aux pieds du saint.

La dragonne effarée se précipita sur l'enfant et le saisit de ses bras énormes; mais ce corps qu'elle soulevait ordinairement en se jouant lui parut plus pesant qu'une montagne. Impuissante, vaincue, elle regarda avec horreur l'objet de son amour.

— Tu n'es plus l'enfant que j'ai nourri, dit-elle; et elle se laissa lier de nouveau sans se défendre.

Ils marchèrent toute la nuit, la dragonne sombre, morne, sans un cri, sans un gémissement, suivant à pas alourdis le saint robuste dont tout le corps étincelait. Ils arrivèrent ainsi à Guimiliau avant l'aube et se dirigèrent vers l'église. Là, devant le porche, l'homme de bien s'arrêta, délia l'animal farouche, et dit :

— Voulez-vous me suivre? Voilà le seuil de ma demeure.

Le jeune dragon le suivit en lui baisant les pieds.

— Et toi? ajouta Pol, s'adressant à la dragonne.

— Jamais ! hurla le monstre, se réveillant de sa torpeur.
— Tu ne reverras donc plus ton enfant ?

— Ce n'est plus mon enfant, l'esclave qui lèche tes pieds et qui te suit comme un chien docile ; je le renie.

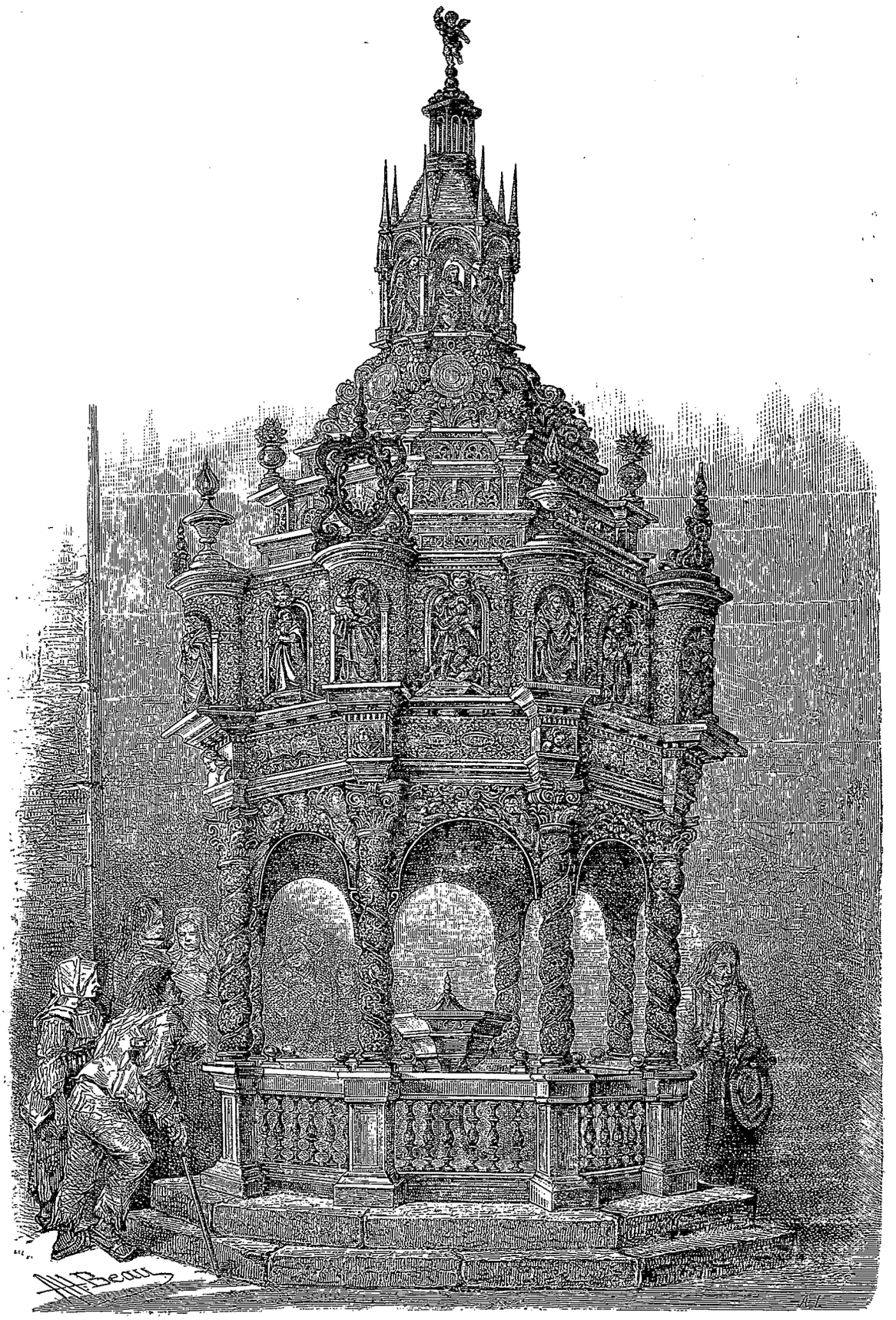

Baptistère en chêne de l'église de Guimiliau (Finistère). — Dessin d'Alfred Beau.

— Sois donc condamnée puisque tu as renié l'enfant qui voulait entrer dans la maison du Seigneur.

Le basilic s'élança en sifflant dans l'espace et allait dépasser le faîte de l'église, quand son corps devint tout à coup

de pierre et resta accroché aux rebords du toit, immobile pour de longs siècles, vomissant par sa gueule l'eau du ciel pendant les jours d'orage sans pouvoir laver ses péchés.

Saint Pol franchit la porte du temple, s'arrêta sur les premières dalles, et dit au jeune dragon qui était dehors :

— Veux-tu connaître Jésus ?

— Je le veux.

— C'est bien ; sois homme, continua le saint, avant de franchir ce seuil.

Et le dragon devint homme ; il avança de quelques pas dans l'église, et Pol, versant sur lui l'eau lustrale, ajouta :

— Sois ange maintenant.

Le jeune homme rayonna d'une splendeur surnaturelle et, déployant ses ailes divines, traversa la voûte de l'église pour entrer dans l'azur du ciel.

Le jour suivant, au matin, lorsque les fidèles vinrent s'agenouiller devant l'autel, ils virent avec étonnement des fonts baptismaux si beaux qu'ils n'avaient pas dû être faits par la main d'un homme : ils comprirent que c'était là un témoignage miraculeux du baptême du petit monstre.

Selon une tradition plus simple, un jeune châtelain de Kerbanalec avait contracté un mariage secret avec la fille du roi de France : un enfant étant né, il l'apporta en grand mystère dans son domaine et le fit baptiser à la paroisse de Guimiliau. Ce serait en souvenir de ce baptême qu'on aurait élevé plus tard, au dix-septième siècle, le monument que reproduit notre gravure.

QUELQUES TRAITS DE LA VIE DE BUFFON.

Fin. — Voy. p. 255.

DÉSINTÉRESSEMENT.

La recherche de la fortune, le désir des places et des honneurs, l'ambition, en un mot, ne fut pas, comme on l'a dit à tort, un des principaux mobiles de la conduite de Buffon. Son frère le chevalier, dans une biographie qu'il a écrite de lui, le dépeint comme un sage, sachant mettre d'accord ses désirs et sa position : « Buffon, dit-il, était un vrai philosophe ; il vivait heureux. Il avait pour principe que tout homme doit et peut être l'instrument de son bonheur. — Quand on veut, disait-il, être content de son existence, il faut d'abord regarder au-dessous de soi, ne lever ensuite les yeux qu'avec beaucoup de circonspection, être constant dans l'état qu'on a embrassé, en remplir les obligations avec zèle et une probité sévère, être conséquent dans sa conduite publique et privée, ne point s'affliger des préférences que d'autres n'obtiennent quelquefois que par des moyens dont l'honnête homme dédaigne de se servir, et surtout ne point ouvrir son cœur au poison de cette basse jalousie qui condamne l'homme au supplice continuel de n'être jamais content de lui-même, ni des autres. »

Buffon savait ce qu'il était, ce qu'il voulait ; il connaissait ses goûts, ses aptitudes. Il ne désira jamais de plus grande place que celle qu'il occupait au Jardin du roi. Lorsque Louis XV lui proposa de le nommer à la surintendance de toutes les forêts de ses domaines, il demanda vingt-quatre heures de réflexion, après lesquelles il refusa ; il avait vu clairement que cette place, avantageuse pour ses intérêts, eût nui à ses occupations et à ses habitudes favorites, par conséquent l'eût détourné de sa véritable destinée et du bonheur.

Il ne fut jamais un courtisan. Il ne voyait les ministres que pour traiter des intérêts du Jardin du roi. Il n'allait pas à Versailles ; il s'y rendit trois fois seulement : la première, pour remercier le roi, qui avait érigé en comté la terre de Buffon ; les deux autres, pour présenter des discours de réception comme directeur de l'Académie française.

Buffon était riche ; outre les appointements de sa charge d'intendant il avait plusieurs pensions ; il possédait des forges, des bois, les terres de Montbard et de Buffon, qui lui rapportaient un revenu annuel d'environ 80 000 livres Il administrait sa fortune avec l'ordre minutieux qu'il mettait à toute chose, mais aussi avec libéralité. Il employait souvent ses économies à acheter, dans les collections particulières, des échantillons précieux dont il enrichissait le Cabinet du roi. Il faisait continuellement sur ses propres fonds des avances considérables pour l'entretien et l'embellissement des jardins. On a trouvé sur son livre de dépenses de nombreux articles tels que ceux-ci :

« Il m'est dû par le roi une somme de 41 430 livres pendant l'année 1786. »

« Il m'est dû par le roi une somme de 92 380 livres que j'ai avancée pour les nouvelles constructions et acquisitions pendant les six premiers mois de 1787. »

« Il m'est dû une somme de 75 770 livres que j'ai avancée pour la culture du Jardin et l'entretien du Cabinet du roi pendant l'année 1787. »

Bien qu'il eût beaucoup de peine à obtenir du trésor le remboursement des sommes ainsi avancées, ce qui le mettait souvent dans l'embarras, on ne l'entendit jamais se plaindre. A sa mort, l'État se trouvait lui devoir plus de 200 000 livres.

Les souverains étrangers lui faisaient de fréquents envois d'objets rares et d'un grand prix, adressés à l'*historien de la nature*. Il les donnait au Cabinet du roi. Un prince qui lui rendait visite à Montbard s'étonnant de ne pas voir dans la maison de l'illustre naturaliste un cabinet d'histoire naturelle, Buffon répondit : « Je n'en ai pas d'autre que celui de Sa Majesté. »

BIENFAISANCE.

Buffon, selon le témoignage de son frère le chevalier, était bienfaisant ; il l'était par inclination naturelle et aussi par réflexion et par volonté. Tout ce qui était noble à ses yeux, ou seulement recommandable, utile, obtenait son approbation, lui plaisait, et il se faisait une loi de l'accomplir. Fier, jaloux de sa dignité avec ses égaux et avec ses supérieurs, il était indulgent pour les petits, compatissant pour les malheureux, secourable aux pauvres.

Une des raisons qu'il avait de préférer le séjour de Montbard à celui de Paris était, selon Mlle Blesseau, la satisfaction d'employer deux ou trois cents manouvriers à travailler dans son château, et de faire ainsi du bien à de pauvres gens qui, sans lui, seraient restés très-malheureux. Chaque fois que l'année était dure et que le travail des champs venait à manquer, il se trouvait toujours de l'ouvrage dans les jardins de Buffon. « On couvrirait mes jardins de pièces de six francs, disait-il, que ce ne serait encore rien auprès de ce qu'ils m'ont coûté. » Il était bien loin, d'ailleurs, de regretter ces dépenses : « C'est, disait-il encore, une manière utile de faire l'aumône sans encourager la paresse. »

Benjamin Nadault, son beau-frère, chargé, pendant les fréquentes absences de Buffon, de surveiller les travaux de Montbard, lui écrivit un jour que les ouvriers qu'il employait perdaient beaucoup de temps : « Laissez-les faire, répondit Buffon, et n'oubliez jamais que mes jardins sont un prétexte pour faire l'aumône. »

Un autre jour, au sujet d'un terrain qu'il voulait acheter et dont le propriétaire demandait un prix fort exagéré, il dit à son beau-frère : « Il y a des gens qui n'osent de-

mander et à qui on n'ose offrir, espèce de pauvres honteux ; il faut, quand leur bien peut nous convenir en quelque chose, le leur payer bien au delà de sa valeur ; on n'a ni à rougir de son aumône, ni à les en faire rougir ; on leur laisse l'estime d'eux-mêmes. »

Il était tellement préoccupé de venir en aide aux malheureux, tout en poursuivant l'embellissement de sa résidence favorite, qu'il ordonnait de choïsir les ouvriers, non parmi les plus robustes et les plus habiles, mais parmi les plus pauvres et les moins capables de gagner leur vie. Et pour procurer de l'ouvrage à un plus grand nombre de bras, il voulait que la terre végétale qui venait prendre la place du rocher fût portée à dos d'homme ; il alla jusqu'à recommander à ses surveillants de faire en sorte que *les hottes fussent petites*, afin que le travail et les salaires durassent plus longtemps.

Les habitants de Montbard étaient reconnaissants de ces bienfaits ; ils savaient qu'ils avaient en lui un protecteur généreux. Ils se rappelaient qu'un jour, un sabotier ayant été tué dans sa cabane par la chute d'un arbre qu'un coup de vent avait renversé, Buffon avait mis sa veuve à l'abri de la misère en lui payant une pension, et que, pendant une famine, il avait fait acheter fort cher une grande quantité de blé pour le revendre à bas prix à tous ceux qui en avaient besoin.

Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, constate l'attachement des habitants de Montbard pour Buffon en racontant l'anecdote suivante : Dans le temps que les premiers volumes de l'*Histoire naturelle* paraissaient, le comte de Fitz-James avait remarqué que toutes les fois qu'il lisait cet ouvrage chez lui, il était curieusement observé par un de ses laquais. Au bout de quelques jours, il voulut en savoir la raison et la demanda au valet ; celui-ci demanda à son tour à son maître s'il était bien content de M. de Buffon, et si son livre avait du succès dans le public. M. de Fitz-James répondit qu'il avait le plus grand succès. — « Me voilà bien heureux, dit le valet, car M. de Buffon nous a fait tant de bien, à nous autres habitants de Montbard, qu'il nous est impossible de ne pas nous réjouir du succès de ses ouvrages. »

On a dit que Buffon, dans ses écrits, était grave, noble, admirable, mais qu'il n'était jamais touchant : il nous semble, d'après les traits de délicate bonté que nous venons de citer, qu'il le fut souvent dans ses actes, et que ceux qui l'admirent ont aussi le droit de l'aimer.

TOURISTE ET PROPRIÉTAIRE.

FRAGMENT DE LETTRE D'UN SAVOYARD (1).

... Vous ne sauriez croire combien j'envie les facilités que vous donne votre position d'inspecteur général pour mener une vie de touriste, et surtout de touriste occupé d'une manière utile. Les déplacements seraient aussi fort dans mes goûts. Mais puis-je en savourer les agréments, lié comme je le suis avec ma terre par un contrat non écrit ni signé, il est vrai, mais plus rigoureux que si le notaire, le timbre et l'enregistrement y avaient passé !

Ce bonheur de la propriété, que nous envions tous dès que nous nous approchons de la fortune, il se change en véritable chaîne aussitôt que nous sommes parvenus à réaliser nos désirs. C'est comme un second mariage qui nous scelle irrévocablement au sol, non point tant par les nécessités pécuniaires que par les agréments qu'on trouve à cultiver, à soigner, à embellir la terre que l'on possède.

(1) Beaucoup d'habitants de la Savoie dédaignent et blâment même, comme le signataire de la lettre, la pruderie qui a changé l'expression de *Savoyard* en celle de *Savoisien*.

Le père Bella, mon ancien maître à Grignon, avait bien raison de nous dire : *Le sol, c'est la patrie*. — Plus celui qui possède la terre a d'instruction, et moins il tarde à prendre pour le sol une affection si tendre à la fois et si ardente, qu'il en devient comme un « immeuble par destination. »

Vous me direz que le divorce avec la propriété étant autorisé par la loi, rien ne m'empêche d'en profiter? C'est vrai théoriquement ; mais, en fait, à moins qu'on n'y soit forcé par des exigences impératives, ce divorce est aussi rare que le divorce conjugal là-ou celui-ci est autorisé ; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce sont à peu près les mêmes raisons qui gênent la réalisation de l'un et de l'autre : habitudes, attachement ancien, souvenirs, abandon d'enfant! Ne vous récriez pas sur ce dernier motif, car c'est le principal pour un propriétaire. Chacun des prés que j'ai créés, chacun des champs que j'ai arrachés à la pâture médiocre, chacun des arbres que j'ai plantés dans mon verger et dans mes allées, ce sont comme autant d'enfants que j'aurais élevés ; les arbres surtout, qui ont leur naissance, leur lente croissance, leurs dangers exigeant des soins spéciaux et nous les rendant plus chers! Ils revêtent chacun une physionomie toute particulière, et ont chacun leur port, leur tournure, leur élégance, leur parure de feuilles et de fleurs qui se changent en beaux fruits ; ils me récompensent, comme des fils, pour les peines et les frais que j'ai consacrés à leur éducation. Mon premier-né est un *Pin du Lord*, mis en terre dans l'année 1835 sur mon domaine de la Motte-S..... Je ne le regarde jamais sans me rappeler l'époque de sa plantation, l'anniversaire qu'il consacrait, et sans me sentir attendri! Il formerait aujourd'hui un sommier de trente centimètres d'équarrissage et de quinze mètres de longueur ; j'en ai eu besoin un jour... je n'ai pas eu le courage de le couper!

Les liens qui m'attachent à la terre et m'empêchent de courir le monde sont plus étroits encore dans notre Savoie que dans beaucoup d'autres contrées, parce que le revenu de nos petits domaines, très-élevé relativement à l'étendue de la propriété, oblige à de grands soins pour être maintenu au même niveau. La présence du propriétaire y est donc plus nécessaire qu'ailleurs : — un mois de tourisme seulement, et tout va à la diable! — Si vous saviez combien de combinaisons longuement préparées, de tracas d'esprit, de chances calculées, d'instructions prévoyantes patiemment répétées et écrites, m'a coûtés ma petite visite à l'Exposition universelle, vous plaindriez cordialement votre ancien compagnon de tourisme devenu propriétaire acharné... Peut-être aussi en ririez-vous un peu sous cape?.....

LE DÉTROIT DE GIBRALTAR.

Le détroit de Gibraltar est, comme on l'a dit (1), « le plus important de tous les passages marins du monde. » Large de treize kilomètres seulement au point le plus resserré, entre Punta de Canales et Punta Cérès, il fait communiquer l'Atlantique et la Méditerranée, et sépare en même temps l'Europe de l'Afrique.

La largeur et la profondeur du détroit de Gibraltar paraissent avoir sans cesse augmenté depuis un temps immémorial. On en a des mesures assez nombreuses à des distances considérables les unes des autres : il suffira d'en citer quelques-unes.

Dæmon d'Amphipolis n'avait trouvé qu'une largeur de 3 milles ou 4 333 mètres ; postérieurement, l'Athénien Euctémon notait 2 820 toises ou 5 496 mètres.

143 ans avant Jésus-Christ, Scymnus de Chio mesura

(1) *La Terre à vol d'oiseau*, par Onésime Reclus, 2 vol. Hachette.

11 320 toises (22 063 mètres) du côté de l'Atlantique.

Turanius Gracilis, né sur les bords du détroit 100 ans avant Jésus-Christ, donne 5 milles (7 223 mètres) de Mellaria, en Espagne, au cap Blanc, en Afrique.

Strabon évalue la plus petite largeur à 5 640 toises (10 992 mètres).

Pline, qui a été questeur en Espagne et a visité le détroit, donne 7 milles et demi (10 834 mètres) de largeur dans l'endroit le plus étroit, et 10 milles (14 446 mètres) à l'endroit le plus large.

500 ans après Jésus-Christ, Victor Vicence a trouvé 12 milles (17 336 mètres).

Les mesures espagnoles actuelles sont de 14 milles (20 226 mètres). Entre le cap Spartel et Trafalgar, on compte 22 833 toises (44 502 mètres).

Quant à l'accroissement de la profondeur, les témoignages ne sont pas moins nombreux.

Avienus rapporte qu'entre l'Afrique et l'Europe, il y avait deux îles boisées où l'on avait bâti un temple et des autels en l'honneur d'Hercule. C'étaient ces îles que, suivant certains auteurs, on appelait les colonnes d'Hercule, tandis que, suivant d'autres, ce nom était donné à deux villes, Calpé et Abyla, situées sur les montagnes de Gibraltar et de Ceuta. Pline ne parle que d'une de ces îles, basse, couverte d'oliviers sauvages et où s'élevait le temple (1). D'après Pomponius Mela, il y aurait eu, dans le détroit, beaucoup de petites îles. N'étaient-ce point des fragments des deux grandes, peu à peu rongées par la mer?

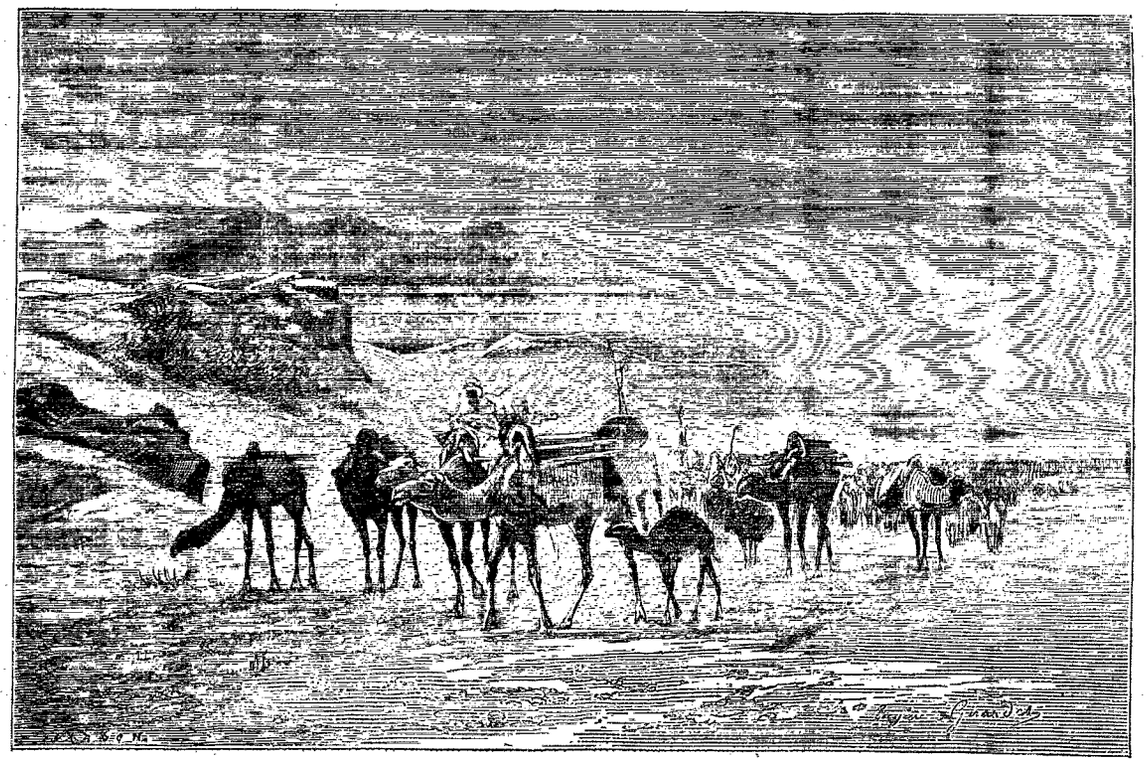

Une Caravane au cap Spartel (Maroc, détroit de Gibraltar). — Dessin d'Eugène Girardet, d'après nature.

A cette époque lointaine, il fallait construire des vaisseaux à fond plat pour traverser le détroit.

En ces derniers temps, le détroit de Gibraltar a été l'objet d'études très-intéressantes.

Un courant superficiel de l'Atlantique verse annuellement dans la Méditerranée onze mille kilomètres cubes d'eau (2). On s'était souvent demandé ce que devenait cette masse considérable; comment disparaissait-elle? L'évaporation ne pouvait pas être admise comme une suffisante explication. Les expériences du *Porc-Épic*, en août 1870, ont démontré que, tandis que des eaux superficielles viennent de l'Atlantique dans la Méditerranée, un contre-courant d'eaux plus profondes se dirige de la Méditerranée dans l'Atlantique.

En opposition au cap Trafalgar, situé en Espagne, le cap Spartel, situé en Maroc, forme l'entrée sud du détroit de Gibraltar par l'océan Atlantique.

Cette pointe nord-ouest de l'Afrique forme un des caps les plus remarquables du monde : aussi en est-il question dans les auteurs les plus anciens, qui le désignent sous les noms de *Cotes* et d'*Ampelusia*.

Le nom de ce cap le plus généralement connu maintenant, Espartel ou Spartel, vient du nom arabe *Achbertil* ou *Chbertil*, qui paraît oublié aujourd'hui; il est désigné dans le pays, selon M. Delaporte, sous le nom de Râs-Achakkâr. M. Drumond-Hoy l'appelle Ras-Ashacar, et M. Graberg Tarf-es-Sciaccar. (1)

Il est formé par une colline de 312 mètres de hauteur au-dessus de la mer : on y remarque des colonnes basaltiques. On y voit aussi de vastes cavernes déjà signalées par les plus anciens auteurs grecs et latins, et on en tire, aujourd'hui comme autrefois, une grande quantité de meules à moudre le grain.

Les navigateurs ont souvent différé dans leurs descriptions du cap Spartel : la raison en est que ses aspects varient beaucoup selon les points de vue. Il forme l'extrémité d'une chaîne de montagnes qui vient de Tanger. Un phare s'élève sur l'un de ses rivages.

(1) En 1748, par une mer très-basse, on a découvert, dans la partie océanique du détroit, des débris que l'on a supposé être des restes du temple d'Hercule Gaditanus.

(2) Voy., sur les courants de surface et les courants de fond, un article précédent, p. 218.

(1) *Exploration scientifique de l'Algérie* pendant les années 1840-1846, vol. VIII. Paris, Imprimerie royale, 1846.

SAINT-AMBROIX
(GARD).

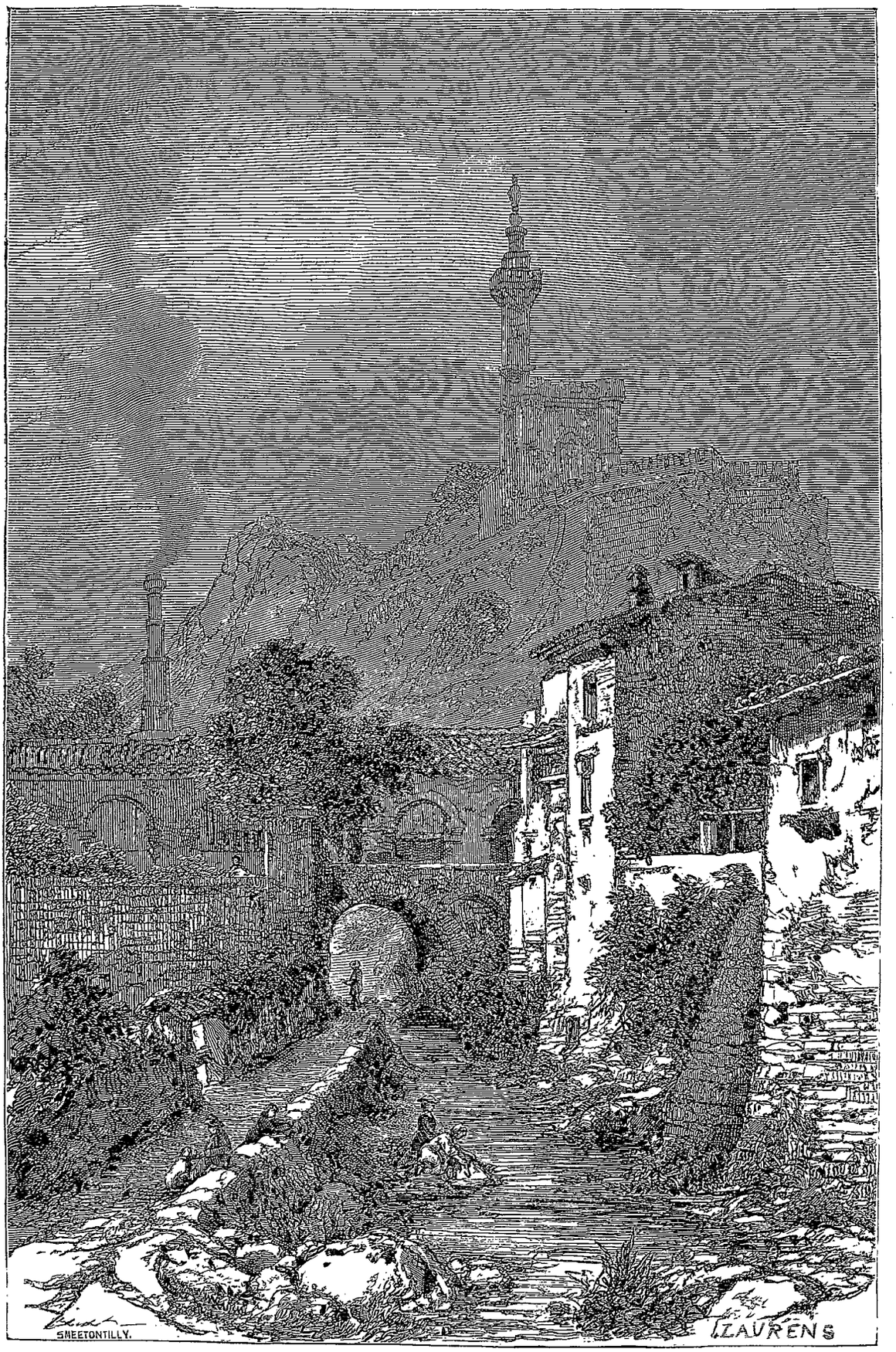

Saint-Ambroix (Gard). — Dessin de J.-B. Laurens.

Saint-Ambroix, chef-lieu de canton du département du Gard, est une petite ville peuplée de quatre à cinq mille habitants. Son territoire fait presque partie du riche bassin houiller qui comprend les mines d'Alais, de la Grand'-Combe et de Bességes; il est traversé par une rivière, la Cèze; le fond de sa vallée est planté de mûriers; ses montagnes sont couvertes de vignes, d'oliviers et de châtaigniers. Certains aspects de la ville, comme le montre notre dessin, sont pittoresques; au delà du site que l'on a sous les yeux, de vieilles habitations qui semblent dater du moyen âge s'étayent sur la pente rapide d'un rocher qui jadis devait être couronné par un château, dont le seul débris, épargné par les siècles, est une tour carrée sans caractère architectural. Les constructions qui surmontent aujourd'hui ce sommet, murailles à créneaux, chapelle et tour supportant une statue de la Vierge, sont toutes récentes; mais, tout auprès, on remarque avec curiosité d'anciennes excavations exécutées par la main de l'homme, dont on ne saurait, faute de traditions, assigner ni la destination ni la date.

Saint-Ambroix a été longtemps enrichi par la sériciculture. Cette industrie tend malheureusement à disparaître, par suite de la concurrence des soies étrangères, d'une qualité inférieure cependant à celles des Cévennes. Les grandes usines, encore actives dans les faubourgs de la petite ville, sont menacées d'abandon.

C'EST LA FAUTE DE LA LUNE.

Selon un préjugé encore très-répandu, si certaines gens sont fous ou à peu près, c'est la faute de la Lune. Aussi appelle-t-on ces gens-là des « lunatiques. » Ils perdent ou retrouvent leur raison selon les quartiers.

Il y a des chevaux qui ne voient pas bien clair de temps à autre : c'est la faute de la Lune. Selon ses caprices, elle trouble la vue comme l'esprit.

Ne coupez pas les arbres au décours, c'est-à-dire pendant le décroissement de la Lune : ils ne se conserveraient pas, assurent les bûcherons; et ces braves gens chôment par préjugé.

En avril ou mai, arrive-t-il que les bourgeons ou les jeunes pousses des arbres rougissent : Eh! disent les jardiniers, c'est la faute de la Lune; aussi, à cette occasion, ils l'injurient, ils l'appellent « rousse », bien que sa belle figure argentée reste resplendissante et pure.

Ah! voici le temps qui change, disent les marins : il était beau, il devient mauvais; c'est la faute de la Lune.

Comment la Lune fait-elle tant de choses et comment s'y prend-elle pour jouer tous ces tours à notre pauvre monde?

Demandez-le : on restera bouche béante. Insistez :

— Je ne sais pas, répondront les défenseurs de ces préjugés; mais cela est.

— Non, n'en croyez rien; la Lune est-elle une sorcière? Quelles sont vos preuves pour l'accuser ainsi? Aucune.

« Mais, comme le dit un spirituel astronome, M. Faye, les préjugés s'affirment, s'imposent, et ne se discutent pas.

» C'est justement parce que les préjugés échappent à toute discussion, qu'il est si difficile d'en avoir raison.

» Les physiciens ont parfaitement expliqué les phénomènes attribués à la Lune rousse (1) : les jardiniers n'en persistent pas moins à soutenir leur accusation.

» Bouvard, Arago et bien d'autres ont prouvé, par de longues séries d'observations, que la Lune ne change pas le temps : qu'importe? La plupart des marins ne cessent pas, pour cela, de consulter la Lune, chacun à sa manière.

» Les raisonnements, les faits mêmes les mieux groupés ne servent à rien; c'est à croire que le seul moyen de faire disparaître ces préjugés, ce serait d'user de bonne heure d'autorité sur les jeunes esprits, et de faire réciter ou copier maintes et maintes fois dans les écoles, par tous les enfants, des phrases telles que celles-ci :

« Il est ridicule de croire aux sorciers, au loup-garou, » à la Lune rousse. Il n'est pas vrai que la nouvelle Lune » change le temps, que la foudre tombe parfois en pierre, » que les trombes pompent jusqu'aux nues l'eau des mers » et des étangs, etc., etc. »

» Ce serait une sorte de catéchisme de ce qu'il ne faut pas croire.

» Je comprends ces préjugés, dit M. Faye, chez ceux qui n'imaginent rien au delà de l'étroit horizon que leur regard embrasse. Le temps vient-il à changer sur cet horizon, vers l'époque de la pleine Lune, c'est la Lune en son plein qu'ils accusent, en vertu du plus naturel, du plus commun, du plus humain des sophismes. Ils ne se demandent pas si, pour l'horizon des autres (où la Lune est la même), le temps a changé aussi. Ils ignorent que souvent le temps change ici, et cent ou deux cents lieues plus loin ne change pas du tout; autrement ils se diraient sans doute que la Lune brille pour tout le monde de la même manière; qu'elle ne saurait, le même jour et d'une même action, faire à la fois le beau temps ici, et là-bas amener de la pluie ou de la neige. »

(1) Voy. t. VII, 1839, p. 94.

PAYSAGES DU MONDE PRIMITIF.

Premier article.

L'existence de la végétation terrestre remonte à une prodigieuse antiquité; mais, loin d'être uniforme et stationnaire, le monde des plantes a subi de nombreux changements, à travers le cours de ces immenses périodes que la science des géologues a retrouvées et dont elle a réussi à définir les traits caractéristiques. On ne croit plus guère maintenant que chacune de ces périodes ait été un tout complet, sans liaison avec ce qui a précédé et ce qui a suivi : l'histoire du globe a eu ses chapitres comme celle des nations humaines, et de même que les événements et les dynasties s'enchaînent en se succédant, de même les périodes biologiques se trouvent réunies par des plans de jonction qui conduisent de l'une à l'autre, à l'aide d'une série de termes ménagés. Seulement, comme nous ne saurions tout savoir, ni tout connaître, ou plutôt, comme nous ne possédons des notions sur les êtres vivants d'autrefois, animaux et plantes, qu'à l'aide des fossiles, c'est-à-dire par des vestiges laissés par eux dans les couches des divers terrains, il arrive que ces couches sont trop souvent dénuées de vestiges ou que les vestiges y sont rares, circonstance qui enlève la possibilité de décrire les organismes des âges correspondant aux strates stériles; mais on aurait tort d'en conclure, comme on l'a fait quelquefois, que cette pauvreté fût un indice de l'indigence ou même de l'absence de la vie à chacune des époques où se manifeste une semblable pénurie. Il faut seulement avouer, en pareil cas, l'impuissance où nous sommes de percer le mystère d'une aussi profonde obscurité : un auteur qui voudrait écrire l'histoire d'un peuple sans annales comme sans monuments éprouverait le même embarras et serait également forcé de se taire, sans nier pour cela l'existence du peuple lui-même qu'il aurait en vue.

Mais s'il est des couches pauvres en documents relatifs aux plantes de l'ancien monde, il en est aussi de fort riches, et, parmi ces dernières, il faut placer avant tout celles du

terrain carbonifère qui renferme la houille, résultant elle-même de résidus végétaux accumulés au fond de certaines lagunes, sous l'empire de conditions de chaleur et d'humidité essentiellement favorables à l'essor des plantes. La surface terrestre, dans notre hémisphère au moins, n'était durant cet âge, on peut le dire sans exagération, qu'une vaste serre chaude, parsemée de cuvettes lacustres évasées par les bords et encombrées de végétaux, où se rassemblaient les eaux tièdes qui ruisselaient de l'atmosphère sous un ciel bas et lourd. Des déluges incessamment renouvelés balayaient de toutes parts, pour les entraîner au fond de ces eaux, les débris entassés dont le sol était couvert. De pareils phénomènes donnèrent nécessairement naissance à une végétation exubérante, à la fois puissante et singulière, d'autant plus éloignée de celle que nous avons sous les yeux que le règne végétal, encore incomplet, privé de la plupart des éléments auxquels il doit sa physionomie actuelle, ne comprenait que des types relativement inférieurs. De même que les animaux ont commencé par des mollusques, des poissons et des reptiles nageurs, avant d'offrir des reptiles terrestres, des oiseaux et des mammifères, de même la flore primitive a eu des prêles, des fougères, des lycopodes et des *gymnospermes*, analogues aux taxinées et aux cycadées, avant de posséder des *angiospermes*, c'est-à-dire des types supérieurs pourvus de fleurs régulières, munies d'un ovaire ou organe clos destiné au développement des ovules.

La végétation du temps des houilles était moins riche que celle de nos jours, si l'on considère le nombre et la perfection relative des types; mais elle était, au contraire, bien supérieure à celle-ci, si l'on s'attache seulement à la force, à l'exubérance même des plantes qu'elle comprenait, et qui appartenaient, il est vrai, à des classes réellement inférieures, bien qu'elles fussent plus élevées en organisation qu'aucune des formes aujourd'hui comprises dans ces mêmes classes.

La singularité et les différences souvent très-marquées des plantes primitives comparées aux nôtres ont été un obstacle qui s'est longtemps opposé à leur exacte définition. Buffon pensait reconnaître en elles des fougères amenées des Indes par des courants; d'autres auteurs croyaient y voir des bambous ou des palmiers, des euphorbes ou des cactées de la nature des cierges du Pérou; les espèces à feuillage verticillé étaient comparées à des rubiacées. Il a fallu le génie de Schlotheim, de Sternberg, en dernier lieu d'Adolphe Brongniart, et la patiente investigation de plusieurs générations de savants comme Geinitz, Gœppert, Corda, Binney, Schimper, etc., pour jeter la lumière dans un pareil chaos. On commence à peine à en sortir maintenant, et ce n'est qu'à la suite d'une immensité d'études préliminaires que l'on a pu songer à reconstituer dans leur ensemble les végétaux houillers, et à les grouper entre eux de façon à faire renaître à la vie les paysages de ces temps reculés.

Un savant français, jeune encore, mais déjà célèbre, guidé dans son instinct par l'expérience et les conseils d'Adolphe Brongniart, M. Cyrille Grand'Eury, s'est avancé dans cette voie plus loin qu'on ne l'avait fait avant lui. Descendu au fond des galeries souterraines, explorant les gisements, touchant et mesurant les tiges charbonnées encore en place, il a pu se rendre compte d'une foule de particularités ignorées avant lui et donner à l'exacte connaissance des plantes primitives une impulsion toute nouvelle. Prenant son livre comme un manuel de voyage, et nous aidant de la reproduction des paysages habilement restaurés par lui, nous tenterons à sa suite une rapide excursion au sein de cette nature d'autrefois, tout empreinte d'une mystérieuse grandeur. Les documents qu'elle nous a transmis et qui nous ont livré ses secrets ont été lus à la façon de ces inscriptions *hiéroglyphiques* qui, une fois déchiffrées, permettent à l'historien de remonter sans effort plusieurs milliers d'années en arrière et de savoir ce que pensait l'homme d'Égypte avant qu'il songeât à élever les Pyramides.

Dans la reproduction de ses paysages primitifs, M. Grand'Eury n'a pas voulu mélanger sans ordre toutes les formes végétales de l'époque carbonifère; il les a groupées par catégories; mais cette distribution n'a rien d'arbitraire : non-seulement elle facilite l'examen des types ainsi combinés, mais elle est conforme à la nature réelle des choses, puisque les recherches du savant ingénieur de Saint-Étienne ont démontré que, dans une foule de cas, certaines associations végétales avaient dominé tour à tour et accumulé leurs débris au sein de couches charbonneuses déterminées, dont la formation devait leur être exclusivement attribuée. C'est ainsi que les calamariées, les fougères, les lépidodendrées et les sigillariées, enfin les gymnospermes, et, parmi ces dernières, les cordaïtées, ont donné lieu à une série d'*ensembles* ou de *tableaux*, de nature à faire connaître la physionomie qu'avait revêtue la flore primitive à l'époque de la formation du bassin houiller de la Loire.

Les couches de ce bassin, remarquons-le, ne sont pas les plus anciennes, elles ne répondent même pas à la partie moyenne du terrain carbonifère, ou terrain houiller proprement dit, auquel les Anglais ont appliqué le nom de *Coal-Measures;* mais elles constituent la partie supérieure de ce terrain, surmontée elle-même par un étage plus récent ou *supra-houiller*, qui comprend les couches de Saarbruck et qui opère la transition vers le *Rothliegende* ou *Permien rouge inférieur*, ce dernier terme de la série des étages primitifs, autrement dits *paléozoïques*.

Sur le premier de nos tableaux [1] se trouvent réunis les divers végétaux du type des *Calamariées*, c'est-à-dire ceux dont les tiges, striées ou cannelées, articulées à l'extérieur et fistuleuses à l'intérieur, rappellent, plus ou moins, par leurs feuilles et leurs ramules verticillés, sous une forme souvent gigantesque, l'aspect de nos prêles ou *Equisetum*. Les genres groupés sous cette dénomination commune de calamariées n'offrent, du reste, entre eux qu'une conformité apparente de structure. M. Grand'Eury, après d'autres auteurs, a fait voir combien ils différaient en dépit de cette ressemblance extérieure et superficielle.

Les *calamites*, placées au centre du tableau, s'élevaient comme des colonnes nues et cylindriques, presque toujours dépourvues de parties appendiculaires ou n'en ayant que de fugitives et de promptement caduques; plus que les autres, cependant, elles rappellent nos prêles et fournissent même des formes qui mènent à l'aide de transitions vers ces dernières.

Les *Astérophyllites*, au contraire, composent une famille à part qui se lie, il est vrai, à d'autres types éteints de plantes aquatiques ou submergées, comme les *Spheno-*

(1) *Observation.* — En considérant le premier tableau, il faut observer que les tiges nues ou presque nues, *cereïformes*, qui occupent le milieu du paysage, sont des *calamites;* à gauche des calamites, les tiges minces, terminées par un faisceau de léger feuillage, s'étalant à la même hauteur que les précédents, sont des *astérophyllites;* les hautes tiges, surmontées par une réunion de feuillages diversement ramifiés, représentent des Calamodendrées, genres *Arthropitys*, *Calamodendrophloyos* et *Calamophyllites* de M. Grand'Eury. L'artiste a eu, dans ce tableau, l'intention de montrer les calamodendrées et les calamites avec leur appareil radiculaire vu à découvert, comme si ces arbres, dont les racines plongeaient au fond de la vase, en avaient été subitement retirés. De cette façon il est possible de juger de la disposition des radicules des calamariées, qui étaient régulièrement fasciculées à l'endroit des diaphragmes, affectant une disposition semblable à celle des feuilles elles-mêmes.

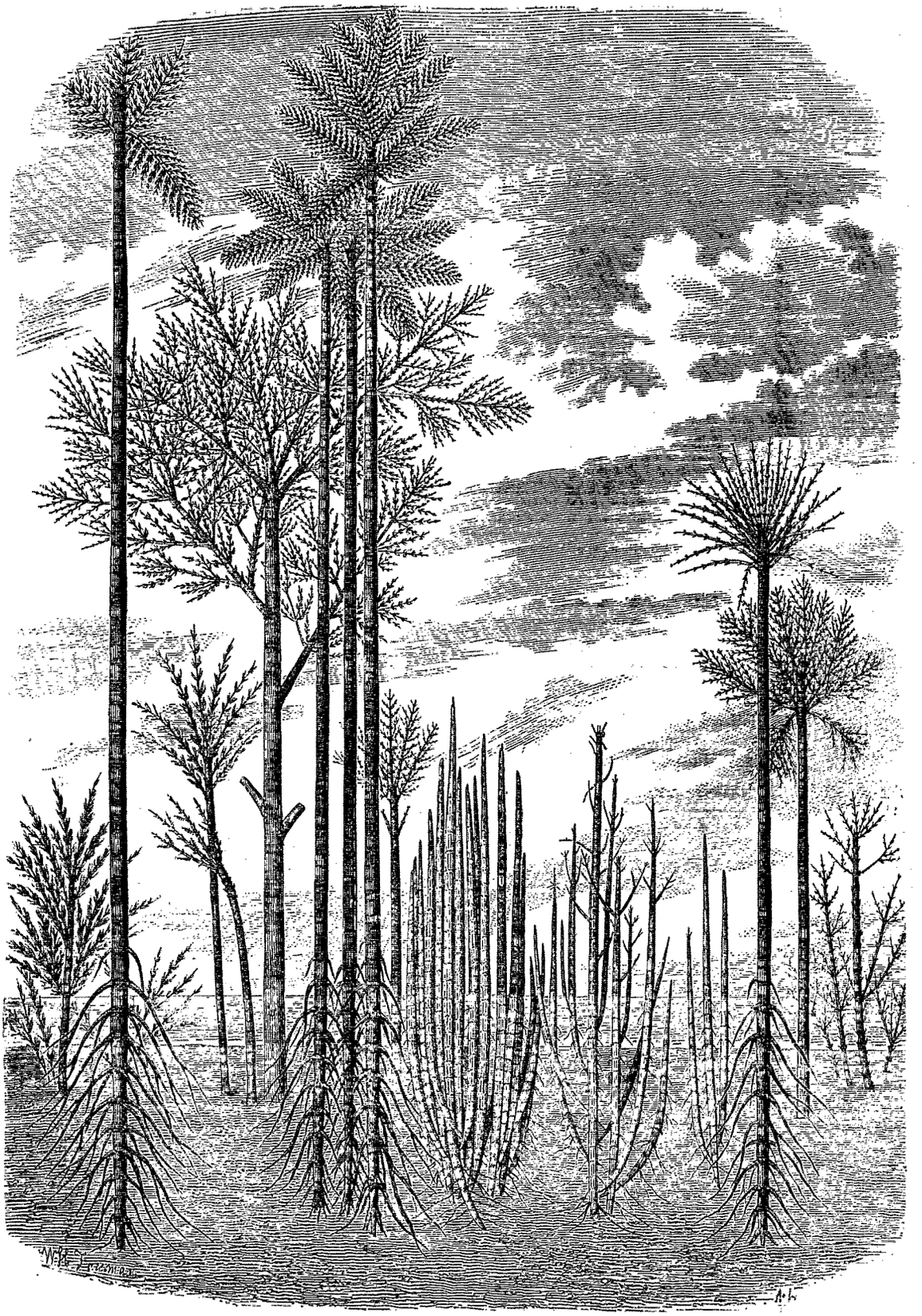

Astérophyllites. Calamites. Calamodendrées.

PAYSAGES DU MONDE PRIMITIF. — PREMIER TABLEAU : *CALAMARIÉES.*

phyllum et les *Annularia*, dont les feuilles flottantes étaient constamment disposées en rosettes étalées. Les astérophyllites, avec leurs collerettes de feuilles linéaires garnissant des rameaux aux subdivisions multiples, avec leurs branches verticillées autour de la tige principale, rappellent à l'esprit nos casuarinas, nos mélèzes, et surtout un type de conifères récemment introduit du Japon, sous le nom de *Sciadopitys*. Ce ne sont là, sans doute, que

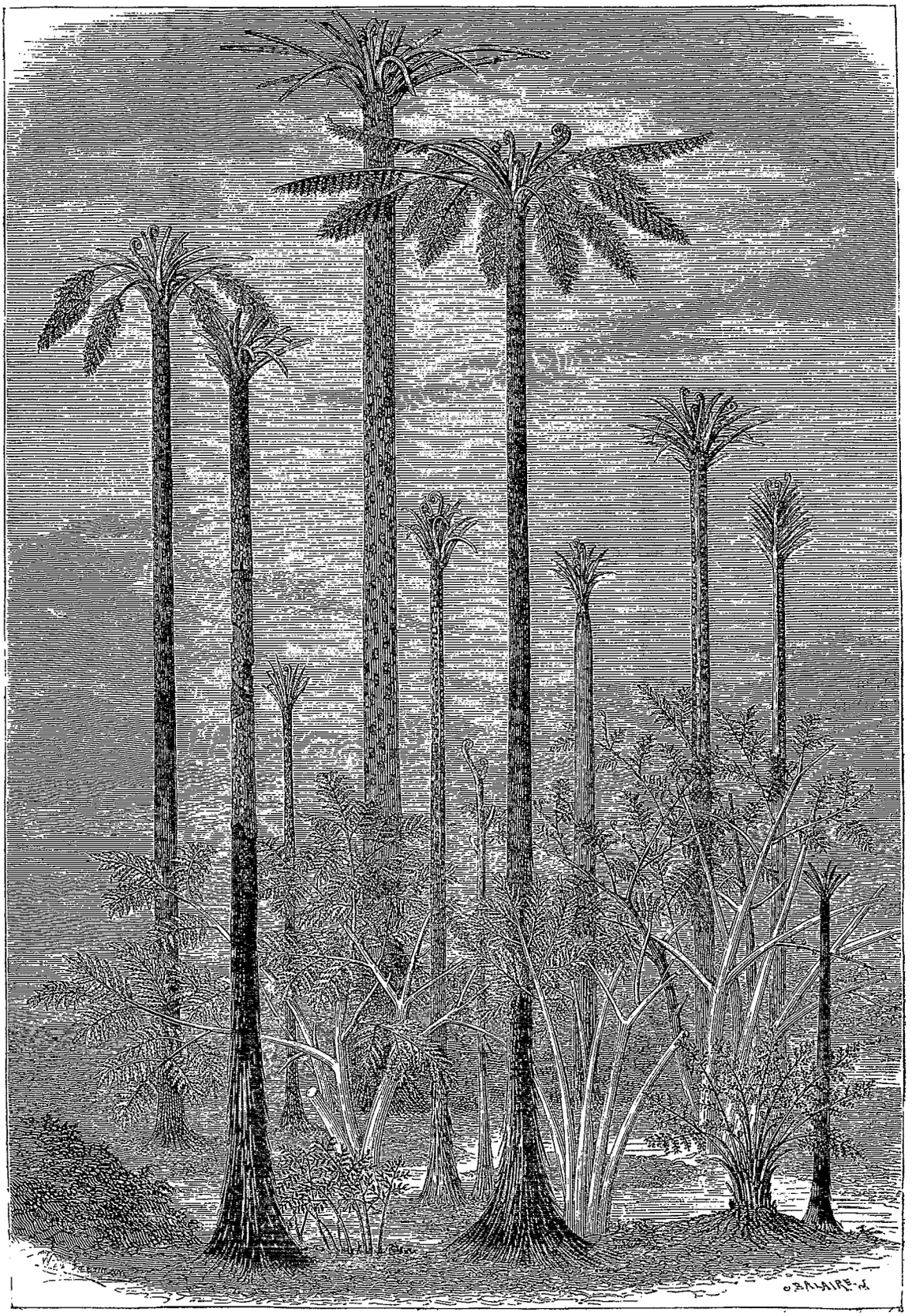

Pécoptéridées. Neuroptéridées.

PAYSAGES DU MONDE PRIMITIF. — DEUXIÈME TABLEAU : *FILICACÉES.*

des analogies fort éloignées, mais elles témoignent de l'élégance de l'ancien type. M. Grand'Eury se représente les astérophyllites comme faibles de tiges, sveltes, fléchissant même, à la manière des rotangs, sous le poids des feuilles terminales. Les *Calamodendrées*, que M. Grand'Eury a distinguées le premier des astérophyllites proprement dites, étaient, suivant lui, plus érigées, plus robustes; elles affectaient un port en colonne terminée par

de nombreuses ramifications garnies de feuilles *uninerviées* et verticillées; ces plantes se rattachaient, à ce qu'il paraît, à la section des *gymnospermes*, tandis que les astérophyllites propres étaient des *cryptogames vasculaires*, plus élevées en organisation que les équisetées, et qui pourraient bien avoir servi de lien entre celles-ci et les rhizocarpées ou marsiléacées, auxquelles les *Sphenophyllum*, genre voisin des astérophyllites, semblent avoir confiné, d'après les dernières recherches anatomiques de M. Renault.

Le deuxième tableau nous introduit au sein d'une association végétale différente de la première : c'est celle que formait, dans le voisinage des eaux ou même sur le sol des localités inondées, la famille bien connue des fougères. Parmi ces plantes, les unes s'élançaient très-haut; elles étaient arborescentes, et leur tige, soutenue à la base par une multitude de radicules adventives, se couronnait supérieurement d'un faisceau de grandes frondes élégamment découpées. Les frondes ou feuilles et les troncs, observés d'abord séparément, ont été rejoints et reconstitués par suite des patientes recherches de M. Grand'Eury. Les premières sont connues sous le nom générique de *Pecopteris*, et leurs fructifications ont été déterminées comme offrant la structure de celles des *Marattiées*, tribu exclusivement tropicale de nos jours. Les tiges, nommées *caulopteris*, étaient parsemées à la surface d'écussons régulièrement disposés, correspondant au point d'attache des anciennes feuilles.

D'autres fougères, aussi répandues dans les houillères que les précédentes, particulièrement à Saint-Étienne, s'élevaient moins; leurs frondes partaient d'une souche bulboïde, mais ces frondes étaient gigantesques par l'énorme accroissement qu'elles prenaient en se subdivisant à l'infini et prolongeant longtemps le développement de leurs dernières parties, chargées de folioles. Ces fougères avaient été signalées depuis bien des années sous les noms de *Neuropteris* et d'*Odontopteris*, tandis que les hampes et les pétioles considérés à part avaient pris le nom d'*Aulacopteris*; les souches, de leur côté, avaient été décrites sous la dénomination de *Medullosa*, et, récemment, elles ont reçu la désignation de *Myelopteris*, qui leur a été appliquée par M. Renault, l'habile anatomiste des végétaux silicifiés du Muséum. Les neuroptéridées, ainsi reconstituées dans leurs diverses parties, sont comparables aux *Angiopteris* du monde actuel, fougères de la tribu des Marattiées, qui sont loin pourtant d'atteindre les proportions de leurs analogues d'autrefois.

La suite à une autre livraison.

LES AVENTURES DE MA VIE.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Fin. — Voy. p. 251.

Quand Braun crut avoir assez appris à faire des souliers chez Sakoski dont c'était la spécialité, il alla s'exercer à confectionner les bottes chez un autre maître.

Tout en travaillant, il s'appliqua sérieusement à bien parler et lire le français. Sur son gain, il trouva moyen de se faire donner des leçons par un petit professeur. Il achetait les feuilles qu'on vendait dans les rues, et il les épelait. Pour se former l'oreille, il fréquentait, pendant ses loisirs, les endroits où l'on parlait publiquement.

Il suivit ainsi les cours de Cuvier, Arago, Haüy, Pouilly, Charles Dupin et autres Dans son désir d'arriver à une bonne prononciation, il cessa même de fréquenter ceux de ses compatriotes qui ne voulaient parler avec lui qu'en allemand.

« Seize mois après avoir quitté Sakoski, dit-il, je rentrai chez lui, cette fois en bottier consommé; j'étais très-zélé à l'ouvrage et je travaillais vite : aussi je gagnais beaucoup. Un vieux bas de laine tricoté par ma mère me servait à garder mes épargnes. »

Il inscrivait régulièrement ses recettes et ses dépenses sur un livret.

« J'avais formé le projet d'amasser jusqu'à mille florins, puis de m'acheter de beaux habits et de m'en retourner chez nous, avec la conscience que je savais quelque chose, et de m'y établir, ce qui aurait très-bien pu se faire dans l'espace d'une année. »

Mais il arriva que dans une partie où il dînait avec ses amis, on fit plus de dépense que de raison, et, comme on lui connaissait des économies, on le pressa tant de contribuer largement au payement de la carte du repas et de la danse, qu'il eut l'imprudence d'autoriser un de ses camarades à aller chercher à son logis une soixantaine de francs. Le camarade apporta le vieux bas de laine, et l'ayant jeté à terre, le cordon cassa, les écus roulèrent sous les pieds des danseurs et sous les bancs : on se jeta sur l'argent et on en ramassa tant qu'on put; il est probable que tout le monde n'était pas honnête dans la compagnie : aussi la somme de ses économies se trouva-t-elle fort réduite. Il s'ensuivit un découragement qui, pendant assez longtemps, lui fit perdre la bonne habitude d'économiser.

Il avait un ami, nommé Arnd, qui l'avait toujours encouragé dans ses dispositions à s'instruire, qui l'emmenait dans les forêts des environs de Paris et lui enseignait la botanique.

Braun se lia avec d'autres jeunes gens instruits : « Mes petites connaissances, dit-il, augmentaient de jour en jour... A cette époque, je fréquentais avec un de mes amis un théâtre de société où il tenait quelques petits rôles; la chose me plut tellement qu'à mon tour je pris un rôle, justement dans une pièce classique, le *Manlius Capitolinus* de Lafosse. Il paraît que le costume romain avec les sandales aux pieds ne me seyait pas trop mal, car plus tard on m'en a parlé. J'avais pour voisin de chambre un maître de déclamation qui tous les soirs, en sa qualité de voisin, me donnait plus ou moins pour rien une leçon. La passion du théâtre se développa tellement en moi que, pendant le même hiver, je me chargeai encore de deux autres rôles principaux : Oreste dans *Andromaque* de Racine, et Orosmane dans *Zaire* de Voltaire. Je me donnai beaucoup de mal pour étudier le costume et les poses des Grecs et des Romains, et, dans ce but, je ne manquais pas de visiter le Musée du Louvre et d'y examiner les œuvres des meilleurs sculpteurs. »

Cette ardeur du jeune cordonnier pour jouer la tragédie pouvait être un danger, tout au moins une cause de perte de temps, et on ne sait trop que penser de ce travestissement en Oreste; mais, en somme, on voit que Braun savait faire tourner ses divertissements au profit du développement de son goût et de son intelligence.

Vers ce temps, quoiqu'il ne fût pas encore dans une position fort aisée, il épousa, en juin 1816, la fille d'une veuve, commerçante en parfumerie, qui n'avait aucune dot.

« J'enseignai à ma femme ma profession, ce qu'elle apprit fort vite. Nous vivions heureux dans la conviction que nous finirions par gagner de quoi nous économiser quelque argent. Je fréquentais toujours les cours publics. »

Un de ses frères, âgé de treize ans, vint de Fulda : il lui enseigna aussi son état. Au bout d'un an, l'enfant en sut assez pour commencer à gagner sa vie.

Braun se plaisait à composer des chansons; en 1818, il fut admis au Gymnase-Lyrique. Il aurait pu faire plus mal; la récréation était honnête; puis il ne manquait pas de

finesse : dans ces sociétés de plaisir, il recrutait des pratiques ; en toute occasion, il cherchait toujours à étendre le cercle de ses relations et à se faire de plus en plus connaître.

Un soir de l'année 1823, la fortune vint frapper à sa porte d'une manière assez plaisante. Il logeait au cinquième étage, et il était occupé à travailler. Un nommé Lésier, employé dans un manége, entre et lui demande s'il peut lui faire une paire de bottes à l'écuyère. Il ne lui dissimule pas que la chose est difficile : trois des premières maisons de Paris ont refusé de l'entreprendre. — « En quoi consiste donc la difficulté? » — « Je vais vous le dire : j'ai un très-gros mollet, et les bottes de professeur doivent serrer aux genoux ; il faut cependant que les mollets, si gros soient-ils, puissent entrer. » — « Monsieur Lésier, dit aussitôt Braun, ceci est mon affaire. » Il prit mesure ; quatre jours après, il porte les bottes au manége : il a réussi. Les jeunes élèves, appartenant pour la plupart à de riches familles, voulurent des bottes semblables, et dans la suite restèrent ses clients. Ce fut le commencement de sa prospérité.

En 1826, il occupait quatre ouvriers. Il travaillait pour les membres de l'ambassade de Prusse.

Après la révolution de juillet, il entra dans la garde nationale. Un jour, au poste, il chanta une chanson patriotique qui fut fort applaudie. Naturellement on s'informa de son nom, de sa profession ; c'était bien sur quoi il comptait : il répondit aux questions. « Je sollicitai de ceux qui étaient là leur pratique ; elle ne me fut pas refusée. »

Cependant un moment vint où il se sentit un peu plus de fierté ou d'ambition. Dans le quartier où il avait travaillé jusqu'alors, il fut froissé de quelques procédés peu polis. Il résolut de déménager, et il alla louer entre la Bourse et le Palais Royal trois petites chambres au prix de douze cents francs. Si modeste que fût son logement, et si haut que fût son étage, ses clients de l'ambassade y venaient, ainsi que plusieurs jeunes Allemands fort riches, entre autres un baron de Knieff, qui lui procura la pratique de jeunes Français riches.

Une fois il proposa à plusieurs d'entre eux de leur faire des bottes d'une forme nouvelle, c'est-à-dire à bouts larges, tandis qu'on les portait alors à bouts pointus et relevés. On se récria d'abord contre ce projet d'innovation ; puis on en voulut essayer : la mode s'en mêla, et à Pâques, Braun vit arriver à son atelier, où l'on montait par un escalier de service, tant de pratiques qu'il eut grand'peine à trouver assez d'ouvriers pour contenter tout le monde. Il était devenu aussi célèbre que l'avait été Sakoski. Il a donné dans ses Mémoires la liste, fort longue, des princes, ducs, marquis, comtes, lords, consuls, pachas, prélats, artistes, qu'il eut l'honneur de chausser.

Le reste de la vie de Braun est d'assez peu d'intérêt. Lorsqu'il eut acquis une fortune suffisante, il fit plusieurs voyages à Fulda où il alla définitivement demeurer en 1859. Il avait perdu sa femme : il se remaria et devint encore veuf. Ses parents n'existaient plus. Toutefois il ne se laissa pas abattre par ces épreuves. Il termine son autobiographie par ces lignes :

« C'est au mois d'août 1862 que je suis entré dans ma maison neuve : j'y vis content. J'ai choisi mon logement au troisième étage, d'où je puis admirer chaque jour les beaux environs de ma bien-aimée ville natale. C'est là que j'attends l'heure où il plaira au Créateur tout-puissant de m'appeler à une vie nouvelle. »

MAISON D'ARISTOTE.

Au quatorzième et au commencement du quinzième siècle, les universités d'Europe étaient encore presque toutes placées sous l'invocation d'Aristote. Au-dessus de la porte d'un collége bâti à Gœttingen, on lisait :

MAISON D'ARISTOTE, le plus éminent des Grecs et des philosophes, construite à cette fin que la jeunesse y soit élevée et instruite dans les arts libéraux.

« Chaque collége, dit M. Ch. Waddington, était, comme celui de Gœttingen, la maison d'Aristote. »

Il peut être intéressant de rappeler que dans une hymne, ou glose théologique, imprimée à Cologne avant 1530, il est dit qu'Aristote, s'il eût vécu après la venue du Christ, aurait été le plus grand défenseur de la foi chrétienne ; qu'il est comparable à la lumière, au soleil lui-même, et qu'en un mot, son nom seul exprime la perfection des perfections.

SUR LA MÉDISANCE.

Quel est proprement le médisant? Celui qui sans aucune autre raison particulière se plaît à dire du mal des uns et des autres, même des indifférents et des inconnus ; et qui, par une excessive liberté de langage, n'épargne pas même ses meilleurs amis, si toutefois un tel médisant est capable d'avoir des amis...

... Ne dites pas : « Ce que je dis, c'est peu de chose. » C'est peu de chose ; mais vous ne connaissez pas quelle est la nature des bruits populaires. Au commencement, ce n'est rien ; mais les médisances vont se grossissant peu à peu dans la bouche de ceux qui les répètent. En sorte que le médisant, voyant jusques où est cru le petit bruit qu'il avait semé, ne reconnaît plus son propre ouvrage. Cependant il est cause de tout le désordre ; comme lorsque vous jetez une petite pierre dans un étang, vous voyez se former sur la surface de l'eau des ronds, petits, plus grands, et enfin tout l'étang en est agité. Qui en est la cause? celui qui a jeté la pierre.

Outre cela, le médisant ne peut pas réparer le mal qu'il fait : les impressions demeurent, même les choses étant éclaircies. On dit : Si cela n'était vrai, cela était du moins vraisemblable. Comme lorsqu'une chose a été serrée par un nœud bien ferme, les impressions du lien demeurent même après que le lien a été brisé : ainsi ceux qui sont serrés par la médisance restent soupçonnés.

BOSSUET.

LE RHYNCHITES BACCHUS.

Le genre *Rhynchites*, qui appartient à cette immense légion de coléoptères nommés *Curculionides* par les naturalistes et connus du vulgaire sous les noms de *Charançons* ou de *Lisettes*, renferme une soixantaine d'espèces, dont quarante environ habitent l'Europe.

Les insectes de ce genre, tous de petite taille, se reconnaissent facilement à leur tête qui est enfoncée en partie dans le corselet et qui se termine par un long bec ou *rostre*, parfois un peu dilaté à son extrémité. Les antennes ne sont pas coudées et s'insèrent, vers le milieu du rostre, dans une petite fossette linéaire. Elles se composent de onze articles dont les premiers sont allongés, ceux du milieu plus courts et les derniers disposés en forme de massue. Les jambes sont dépourvues d'épines et les crochets des tarses fortement fendus.

Presque toujours ornés de couleurs métalliques, les *Rhynchites*, comme les autres Curculionides, vivent aux dépens des végétaux ; quelques-uns même font de grands ravages dans nos cultures.

L'un des mieux parés, le *Rhynchites Bacchus*, long de quatre à cinq millimètres et demi, est revêtu d'une belle livrée d'un rouge cuivreux, tirant sur le pourpre, avec des

reflets dorés. Les élytres, sur lesquelles on remarque une foule de petits points enfoncés qui leur donnent un aspect rugueux, sont recouvertes d'une courte pubescence plus rare sur le corselet. Le rostre, les antennes et les pattes, sont d'un bleu foncé. La femelle présente la même coloration que le mâle, mais a le corselet de forme plus globuleuse.

Cet insecte doit sans doute son nom spécifique à une erreur ou plutôt à une confusion. La dénomination de *Bacchus* qui lui a été imposée par les anciens auteurs paraît, en effet, indiquer qu'il fréquente les vignobles, tandis qu'au contraire on ne le rencontre qu'accidentellement sur les ceps. Certains naturalistes, il est vrai, l'accusent de couper les bourgeons de la vigne, mais d'autres entomologistes, habitant des pays vinicoles, attribuent à juste titre les dégâts à une autre espèce.

Le *Rhynchites Bacchus* ne cause qu'exceptionnellement quelque dommage aux vignes, le fait est hors de doute aujourd'hui; il n'en faudrait pas conclure cependant que cette jolie *Lisette* est complétement inoffensive. Elle est, au contraire, parfois très-préjudiciable aux horticulteurs dont elle ravage les plantations en s'attaquant aux arbres fruitiers, et les dégâts qu'elle occasionne dans les vergers atteignent souvent de notables proportions. Le poirier et le pommier sont les arbres qu'elle préfère.

A l'état d'insecte parfait, le *Rhynchites Bacchus* perfore avec son rostre les feuilles encore tendres pour en extraire la substance séveuse. Les vaisseaux circulatoires, étant alors rompus par de nombreuses déchirures, n'apportent plus à ces feuilles le liquide nécessaire à leur existence; les jeunes pousses se flétrissent bientôt, faute de nourriture, pendent inertes à l'extrémité des branches, se dessèchent et finissent par tomber. Mais là ne se bornent pas les ravages de ce petit coléoptère.

La naissance des larves est plus ou moins précoce, suivant que la température est plus ou moins douce et coïncide précisément avec la formation des jeunes fruits. Lorsque l'époque de la ponte est arrivée, la femelle perce une petite poire avec son rostre, dépose un œuf dans le trou qu'elle a pratiqué et le referme avec soin à l'aide d'un enduit visqueux, dans le but sans doute d'en défendre l'entrée à des insectes destructeurs ou de protéger sa progéniture contre les intempéries de l'atmosphère. Elle se transporte ensuite sur un autre fruit qui, de la même manière, donne asile à un autre œuf. Quelquefois cependant deux œufs sont renfermés dans la même poire, mais placés toujours dans des trous différents. Cinq ou six jours après la ponte, les œufs éclosent et donnent naissance à des larves privées de pattes, d'un blanc rosé avec la tête noirâtre.

Sous cette forme, l'insecte commence une galerie qui le conduit promptement au cœur du fruit et qui se termine par une ouverture opposée à celle dans laquelle l'œuf a été déposé : c'est par là que sortent les déjections de la larve. Au bout de huit jours, elle change une première fois de peau, et, après plusieurs mues successives, effectuées dans le délai d'un mois, elle a acquis tout son développement. Elle abandonne alors le fruit pour s'enfoncer dans la terre; là, elle se transforme en nymphe, passe l'hiver dans cet état et apparaît au printemps suivant sous l'aspect d'insecte parfait. Telles sont les phases par lesquelles passe le *Rhynchites Bacchus*. Les fruits qui lui ont servi de berceau sont fatalement perdus; ils s'étiolent, noircissent et tombent.

Le *Rhynchites conicus*, petit insecte d'un bleu foncé, avec les antennes noires, n'est pas moins nuisible aux arbres fruitiers. Les poiriers, les pruniers, les cerisiers, les abricotiers, sont exposés à ses ravages qui, par leur nature même, lui ont fait donner le nom de *coupe-bourgeons*. La femelle, en effet, dépose ses œufs dans les bourgeons et y pratique une incision circulaire. La jeune pousse, presque séparée du tronc, et ne recevant plus qu'une nourriture insuffisante, se flétrit bientôt Comme dans l'espèce précédente, la larve subit en terre ses métamorphoses. Le *Rhynchites cupreus*, plus grand que le *Rhynchites Bacchus* et de couleur bronzée, est l'ennemi des pruniers.

D'autres espèces s'attaquent aux arbres forestiers : tels sont le *Rhynchites Populi*, bel insecte de cinq millimètres, vert bronzé, avec le rostre et les pattes bleus, qui vit aux dépens du peuplier, et le *Rhynchites Betuleti* qui attaque les bouleaux.

Ce dernier, long de cinq à six millimètres, d'un beau bleu métallique, fortement ponctué, cause souvent de grands dommages aux propriétaires de vignobles. La femelle, au moment de la ponte, roule les feuilles de la vigne en forme de cornets qu'elle perce en trois ou quatre endroits. Elle dépose un œuf dans chaque trou, puis coupe aux trois quarts le pétiole de la feuille roulée qui ne tarde pas à périr. Les larves, atteignant promptement leur entier développement, abandonnent les feuilles qui leur ont servi de berceau, et s'enfoncent en terre pour y subir leurs transformations. Les insectes adultes font deux apparitions, l'une en mai ou en juin, l'autre dans l'arrière-saison. Ceux qui ont vu le jour à l'automne passent l'hiver engourdis sous les écorces, ou au milieu des mousses et des lichens.

C'est probablement cet insecte, dont les dégâts sont considérables dans certaines contrées, qui a été confondu par les anciens auteurs avec le *Rhynchites Bacchus*.

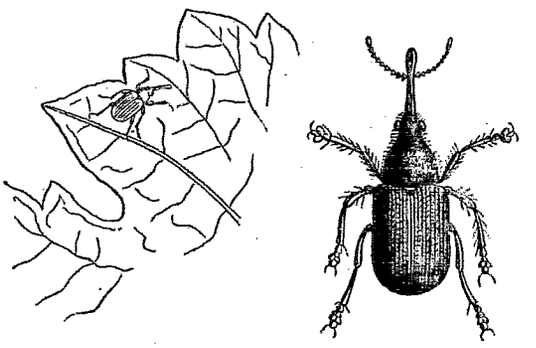

Le Rhynchites Bacchus.

Les *Rhynchites* sont d'autant plus difficiles à détruire qu'ils vivent isolément; on peut cependant *en faire* périr un certain nombre en brûlant les feuilles de vigne roulées qui contiennent les larves du *Rhynchites Betuleti*, ou en récoltant, pour les soumettre au même traitement, les jeunes fruits attaqués par le *Rhynchites Bacchus*. Quant aux insectes parfaits, ils échappent facilement à la main qui veut les saisir en se laissant tomber sur la terre où ils disparaissent dans les herbes ou bien se confondent avec la couleur du sol.

Le moyen le plus simple de les capturer consiste à secouer, au-dessus de nappes convenablement disposées, les végétaux qui leur donnent asile. Le matin est le moment le plus favorable pour cette chasse, les insectes qui passent la nuit sous les feuilles étant alors engourdis.

Par cette méthode fort simple, qui permet de détruire du même coup les chenilles et une foule d'autres insectes nuisibles recueillis sur les nappes, on parvient à atténuer, dans une certaine mesure, les dégâts occasionnés par ces hôtes incommodes.

LA LÉGENDE DE SAINT BRANDAN.

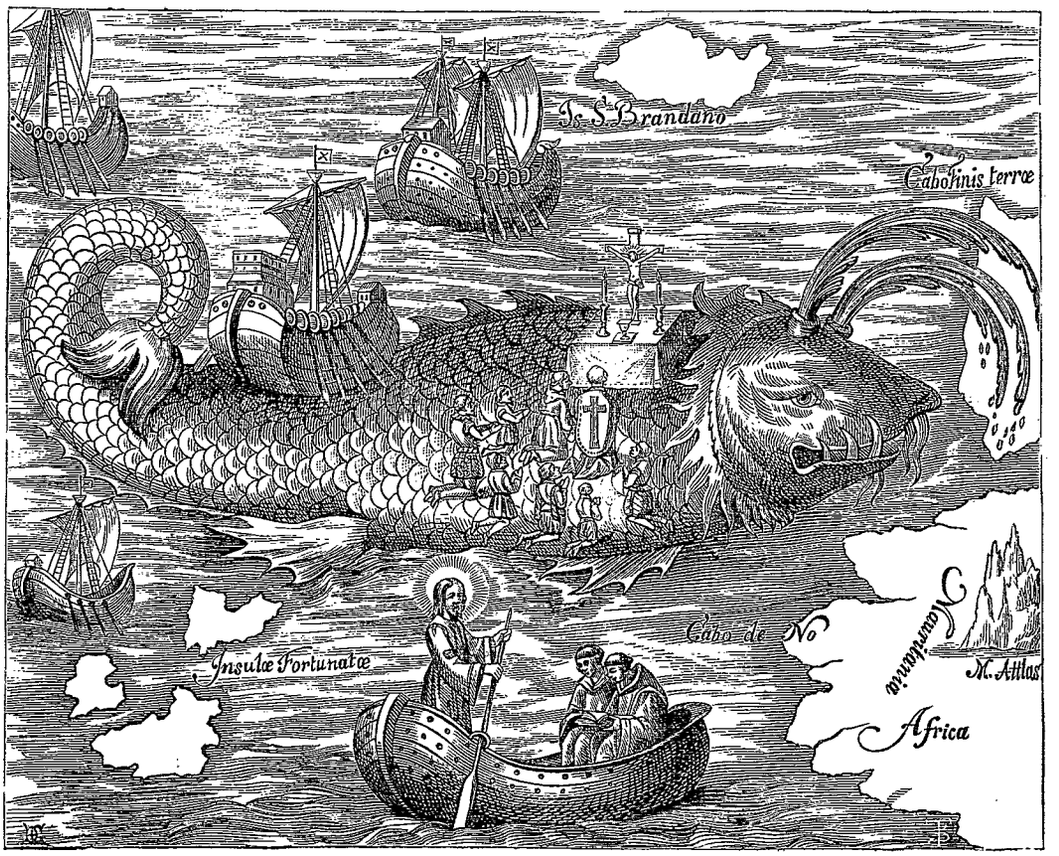

Un Épisode de la légende de saint Brandan. — Dessin d'Édouard Garnier, d'après une estampe de 1621 (1).

Saint Brandan ou Brendan est le saint par excellence des vieux navigateurs bretons. Ses voyages sur l'océan Atlantique datent du sixième siècle.

Il était né en Irlande vers la fin du cinquième siècle; il mourut le 16 mai 578.

Après avoir passé plusieurs années dans l'abbaye de Llan-Cawen, il avait fondé le monastère d'Allich en Angleterre, bâti une église dans les îles Shetland, établi plusieurs couvents et plusieurs écoles dans sa patrie, et contribué ainsi à la civilisation de l'Irlande.

La relation des voyages de ce saint se trouve dans un recueil manuscrit de la Bibliothèque de Nuremberg, contenant les voyages de Marc-Paul et de quelques autres personnages.

Sigebert de Gembloux, qui vivait au onzième siècle, peut être considéré comme le premier biographe qui nous ait transmis la tradition de saint Brandan, non pas dans son originalité primitive assurément, mais dégagée déjà de ce qu'y avaient ajouté de trop merveilleux les imaginations populaires (1).

Au seizième siècle, en ce temps de confusion et de combats interminables, un moine nommé Térébinthe avait quitté l'Irlande pour chercher sur le vaste océan l'île des *Saintes-Délices*, où régnait une paix éternelle. Saint Brandan fut pris du désir de suivre son exemple, et d'atteindre comme lui la terre de la promission des saints, ou l'île des Bienheureux.

Pour accomplir ce voyage aventureux, il fit construire trois esquifs d'osier revêtus extérieurement par des cuirs de bœuf solidement façonnés, en ayant soin que ces carènes légères fussent à l'abri de l'humidité des flots, grâce à l'emploi du brai, du goudron, du suif même (2). Quelque fragiles que fussent de pareilles embarcations en apparence, elles ne l'étaient pas plus que celles dont on se servait fréquemment alors chez les Scandinaves et qui portèrent plus tard sur l'océan les fameux « rois de la mer. »

Dix-sept religieux composaient l'équipage de cette flottille pacifique, et parmi eux était le grand Maclovius dont la tradition a fait plus tard saint Maclou ou, si on le préfère, saint Malo.

Si nous suivons l'itinéraire quelque peu fantastique de la légende, nous voyons que le saint irlandais se dirige d'abord vers le tropique. Au bout de quarante jours, il atteint une île escarpée qu'arrosent de frais ruisseaux, et où le pieux équipage se met en devoir de renouveler ses provisions. Brandan n'y fait qu'un bien rapide séjour, car il repart dès le lendemain, non sans avoir glorifié hautement le Seigneur qui avait ainsi pourvu à tous ses besoins.

Dans une autre île placée à peu près à la même hauteur, le paysage n'est pas moins beau que dans la première île; d'innombrables troupeaux de brebis grosses comme des génisses errent sans maîtres dans de charmants

(1) Ce vieux chroniqueur, né vers l'année 1030, dans la Belgique wallonne, mourut à Gembloux ou Gemblours, non loin de Namur, le 5 octobre 1112. On a de lui : *Chronicon ab anno 380 ad annum 1111.* Paris, H. Estienne, 1513, in-4°. — Voy., sur le sujet exposé ici, le t. VIII de Pertz, *Vitæ sancti Maclovii*, prologus.

(1) Cette gravure est extraite d'un traité devenu rare intitulé : *Nova typis transacta navigatio novi orbis Indiæ occidentalis, authore F. Don Honorio Philopono*, 1621. Il faut bien se garder de confondre le Philoponus de cet étrange ouvrage avec Jean Philoponus, le grammairien du septième siècle.

(2) La légende écrite en latin dit du beurre, *butyrum*. Personne ne s'attendait, sans aucun doute, à voir le beurre d'Irlande figurer dans cette légende maritime.

pâturages. On est au samedi saint ; le jour solennel de Pâques devra être célébré ; l'agneau sans tache est choisi par les moines dans ce troupeau divin, et l'on se remet joyeusement en mer.

Il faut gagner un îlot voisin, où le festin pascal aura lieu ; or, on trouve une petite île nue et qui ne présente aucune plage sablonneuse.

Saint Brandan, qui persiste dans le jeûne, reste dans son esquif en prière : on sent, en lisant le vieux poëme, qu'il a le pressentiment qu'un grand événement va bientôt avoir lieu en sa présence.

La scène capitale de l'antique légende se passe devant l'archipel des Canaries. La petite île aride, que baignent des flots paisibles, est le théâtre d'une solennité mystérieuse dont Brandan a ordonné les apprêts, mais dont il reste seulement spectateur avec son compagnon saint Maclou. Le Christ est descendu des cieux ; sa face divine n'est visible que pour les yeux éblouis des deux saints. Un religieux bénédictin célèbre la messe ; les hôtes de l'océan sont accourus, les oiseaux du ciel ont jeté leur cri dans l'espace quelques minutes après l'accomplissement du saint sacrifice : l'apprêt du festin pascal va commencer. A la place où était l'autel, un feu ardent est allumé, les vases d'airain ont reçu l'agneau ; mais, ô prodige ! voilà l'île, jusqu'à ce moment immobile, qui tout à coup devient frémissante ; elle plonge, les flots la recouvrent ; les moines se hâtent de remonter dans leurs esquifs. Le festin est ajourné.

N'allez pas croire, lecteur, que ce monstre marin, si docile jusqu'à la fin de la messe, soit précisément une baleine franche, ainsi que nous l'affirme Fr. Don Honoré Philopone, et comme l'appelle également un savant du dix-septième siècle : c'est un *jaconius* (1).

Ce miracle, d'ailleurs, n'est pas plus grand, dit Philoponus, que celui dont furent témoins les habitants de la Misnie, lorsque saint Benoni, se trouvant incommodé par le coassement des grenouilles qui le fatiguaient durant le service divin, fut obéi par ces bestioles auxquelles il ordonna impérieusement de se taire. — Sur ce point, notre moine bénédictin est certainement plus hardi que les bollandistes, qui restent pleins de révérence pour la mémoire du saint, mais qui ne sauraient admettre son miracle.

Le voyage continue et les merveilles se renouvellent. Il n'est pas nécessaire de les examiner longtemps pour reconnaître que la légende a été composée certainement par un habitué des cloîtres ; le caractère en est essentiellement moral et religieux, mais il est surtout monacal. *L'homme de Dieu,* saint Brandan, semble partout revêtu d'une autorité prophétique à laquelle se soumettent ses compagnons sans laisser échapper le moindre murmure. Les grandes fêtes de l'Église sont signalées dans ces récits étranges par la citation de certains textes dont la connaissance appartient seule aux religieux. La poésie à coup sûr n'y fait point défaut, et le monde dantesque des légendes de saint Patrice y apparaît parfois dans sa magnificence ou dans sa sombre horreur. Tantôt c'est une sagette ardente qui traverse l'espace pour illuminer splendidement une église, en allumant les cierges et les lampes des autels ; tantôt c'est un mort gigantesque qui sort de sa tombe pour raconter aux moines son histoire émouvante, et pour mourir de nouveau ; puis c'est le jaconius qui apparaît encore pour nourrir de ses monceaux de chair les voyageurs défaillants. Une autre fois, l'un de ces moines matelots s'est emparé d'un frein d'argent dans une demeure enchantée ; il se repent sans aucun doute de ce léger larcin, mais il doit mourir pour effacer sa faute et pour entrer en paradis.

La description de l'île aux Oiseaux chantant des hymnes est d'un caractère bien différent et repose la pensée par les joies de l'espérance, mais elle ne sort pas non plus du sentiment monacal qui a imaginé les premières pages.

L'épisode le plus remarquable de cette espèce de poëme est peut-être celui qui rappelle l'apparition du traître Judas, vêtu d'une sorte de linceul et se dressant sur un grand rocher isolé. Sous le double poids de son crime et de son repentir, il lève les mains au ciel devant les pieux voyageurs, et il leur rappelle d'une voix tremblante ce que la miséricorde divine a encore fait pour lui. Tous les dimanches et lors des fêtes solennelles reconnues par l'Église, à Pâques surtout, ses tourments corporels cessent. Grâce à un apaisement divin, il lui semble pour quelques heures qu'il est dans un lieu de délices ; et s'il a le poignant souvenir de celui qu'il a trahi, il reconnaît aussi sa pitié qui restera éternelle et qui n'a point de bornes.

Fort d'un droit qu'il tient du ciel (il est déjà considéré comme un saint), Brandan ne craint pas de combattre Satan, et lui ordonne de suspendre le supplice infligé à Judas ! C'est le Christ qui parle par sa bouche : le prince des ténèbres obéit et rentre dans l'abîme.

(1) En dépit de sa crédulité prodigieuse, Philoponus n'a rien inventé à propos de tout ce qu'il raconte du monstre sur le dos duquel fut dite la messe le jour de Pâques. Écoutons un moment la vieille chronique du quatorzième siècle ; voici le texte même du discours que saint Brandan adresse à ses fidèles compagnons : « Mi filluel, ne vous voeilliés mie espaventer, car notre Sires a révélé à mie le secré de ceste chose. Che n'est mie isle où nous avons esté, mais un pissons, li premiers de tous les pissons noans dans la mer ; et quiert tos tans k'il ajoigne a dies se keue à sa teste, et ne le puet pour la grant longièche, et ki a à non Jaconius. » — Voy. la Légende latine de saint Brandaines, avec une traduction inédite en prose et en poésie romanes, publiée par A. Jubinal. Paris, Techener, 1836, in-8, p. 69.

LA DÉFENSE DES PLANTES
CONTRE LES INSECTES QUI LEUR NUISENT.

Plusieurs naturalistes se sont beaucoup occupés dans ces dernières années, en Allemagne, en Angleterre et en Italie, des nombreuses et intéressantes relations qui existent entre les insectes et les plantes.

Plus récemment, à côté de celles qui ont pour but de faciliter la fécondation des fleurs par l'intervention des insectes, on s'est occupé aussi des moyens de défense que semblent parfois employer les végétaux contre leurs ennemis.

On a bien souvent exagéré la portée des observations faites dans cette voie, et il est certain que de sincères expériences devraient être faites avant qu'on puisse affirmer avec certitude la justesse des conclusions de Darwin, de sir John Lubbock et de Delpino. Citons cependant quelques observations curieuses et les hypothèses plus ou moins ingénieuses auxquelles elles ont donné lieu.

Non-seulement les poils et les piquants peuvent souvent préserver les plantes du contact des insectes, mais certaines dispositions spéciales de leurs organes semblent avoir le même effet.

C'est ainsi que les *Dipsacus,* plantes voisines des scabieuses, présentent sur leur tige des feuilles opposées deux à deux qui se rejoignent par les bords en se creusant au milieu, de façon à former une sorte de petite cuvette où l'eau déposée par la pluie ou la rosée peut être longtemps conservée (1). M. Francis Darwin, le fils du célèbre naturaliste anglais, attribue un rôle de défense à cette succession de petites cuvettes d'eau, qui, placées de distance en distance sur le trajet de la tige, opposent un

(1) Le genre *Dipsacus* (de *dipsa,* soif) doit son nom à cette disposition, sur la supposition que l'eau retenue ainsi dans les feuilles pourrait servir à apaiser la soif des voyageurs.

obstacle, comme les fossés d'un château, à l'ascension des insectes nuisibles. Il va même jusqu'à prétendre que des filaments émis par l'épiderme de la plante plongent dans cette eau et sucent les petits insectes qui se sont noyés dedans; de façon que non-seulement la plante écarterait ses ennemis, mais s'en nourrirait.

Dans d'autres cas, le végétal attirerait certaines espèces d'insectes pour lui servir de gardiens contre d'autres espèces qui pourraient l'attaquer. C'est ainsi qu'on prétend expliquer l'existence des glandes odorantes ou mellifères qu'on trouve sur les feuilles d'un certain nombre de plantes. Les fourmis ou les guêpes, qui viennent à l'appât que forme le liquide sécrété par ces glandes, protégeraient par leur présence le végétal contre les chenilles.

C'est aussi au moyen d'hypothèses analogues que l'on attribue un rôle important à un grand nombre de pièces accessoires des corolles ou des étamines des fleurs. Les écailles, anneaux de poils, piquants, etc., qu'elles portent, serviraient à écarter certains insectes pour ne laisser parvenir dans la fleur que ceux qui lui sont utiles en transportant le pollen sur le stigmate.

Nous signalons ces études curieuses seulement à titre de conjectures : les expériences faites jusqu'à ce jour ne permettent encore de rien conclure : il en est presque de même de la question des plantes carnivores. Que les personnes de bonne volonté viennent en aide à la science en observant avec attention et sincérité !

LE PROCÈS D'OLIVIER LE DAIM,

EN 1483.

Olivier Necker Teufel ou de Duivel (en flamand, *le diable*) était né à Thielt, près de Bruges. Étant venu chercher fortune en France, il fut introduit, on ne sait par quelle recommandation, près de Louis XI, qui l'employa d'abord comme barbier et valet de chambre. On ne l'appelait point à la cour par la traduction de son nom de famille, sans doute parce qu'on ne prononçait pas volontiers ce vilain nom, soit par piété, soit par crainte de Satan lui-même; mais on le désignait par le surnom de « le Mauvais » (1), qu'il méritait bien. Il ne put le souffrir, et, s'étant avancé de plus en plus, par de détestables services, dans la faveur du moins scrupuleux des rois, il obtint, au mois d'octobre 1474, l'anoblissement avec défense qu'on le nommât désormais autrement que Ledain ou le Daim. Ce dernier nom avait-il une signification quelconque? Nous l'ignorons : il n'est expliqué nulle part.

Élevé si étonnamment au rang des seigneurs avec le titre de comte de Meulan, puis nommé capitaine du pont de Saint-Cloud, garde de la garenne de Rouvray (la forêt de Boulogne), etc., Olivier le Daim, puissant et riche, se mit à exercer ses droits et à les outre-passer sans aucune mesure. Il résidait souvent à Paris, tandis que Louis XI vivait dans son triste château de Plessis-lez-Tours : il en était d'autant plus libre de se livrer à tous les excès où l'entraînaient sa cupidité et sa méchanceté, assuré d'ailleurs de ne pas être désavoué ou puni par le roi, quoi qu'il lui plût de faire.

Nous avons récemment fait connaître une véritable réhabilitation d'un autre des agents les plus impopulaires de Louis XI, Jean de Doyat, dont presque tous les auteurs des derniers siècles n'ont parlé qu'avec un mépris extrême (2); mais il est bien impossible que l'on fasse, aujourd'hui ni plus tard, une tentative semblable en faveur d'Olivier le Daim. On a vu que Doyat, s'il était loin d'être sans reproche, était un esprit éclairé, un légiste, un administrateur habile, un ingénieux et vaillant capitaine, et qu'en somme la fin de sa vie effaça noblement les taches qu'avaient imprimées sur son nom les haines des ennemis de la politique de Louis XI qu'il avait servie, autant que ses fautes personnelles. Quant à Olivier, rien de ce qu'on sait de lui ne permet de relever sa mémoire. Ce n'était évidemment qu'un instrument brutal et vicieux des volontés du maître, et par lui-même un fort méchant homme. Tout ce qu'on peut dire dans son intérêt est que parmi les crimes nombreux dont on l'accusait, tous ne furent pas prouvés, et qu'il semble qu'on doive lui imputer plutôt des vols et des rapines que des cruautés.

Dès le lendemain de la mort de Louis XI, qui « causa une joie universelle en France » (1), le gouvernement de son successeur, Charles VIII encore enfant, représenté par Anne de France, fille du roi, et son mari, sire de Beaujeu, fut saisi de plaintes énergiques « contre les personaiges qui estoient à l'entour du feu roy », et notamment contre Olivier et ses complices. Toutefois, trop confiant sans doute dans ses titres et ses richesses, et aussi dans l'espoir de la recommandation que Louis XI avait faite à Mme de Beaujeu de protéger ses serviteurs, le comte de Meulan, loin de songer à prendre la fuite, ne cessa point d'ajouter, par ses actes habituels d'exactions et de sévices, des motifs nouveaux à l'indignation publique, même « parcourant les routes, dit-on, et rançonnant les voyageurs. »

Vers la fin de l'automne, Olivier fut arrêté et renfermé dans la grosse tour du Louvre, avec l'un de ses affidés, Daniel Baert, venu jadis de Flandre avec lui. Le Parlement fit signifier, le 19 novembre 1483, défense au sieur de Saint-Venant, capitaine du château du Louvre, de laisser sortir ou transférer les deux prisonniers, sous menace des peines les plus sévères. Cette défense avait en réalité pour cause la crainte moins d'une évasion que des efforts que pourraient faire Anne de Beaujeu et le duc d'Orléans pour enlever au Parlement la connaissance du procès et pour en atténuer les suites. Le duc d'Orléans réclama en effet positivement la remise d'Olivier comme étant « son sujet justiciable », sur le prétexte que ce serviteur du feu roi possédait des terres comprises dans ses domaines; mais le Parlement s'y opposa, et, pour plus de sûreté, décida le transférement d'Olivier à la Conciergerie (2).

Olivier comparut pour la première fois devant la Cour assemblée en la grand'chambre le 15 décembre 1483. Il prêta serment de dire la vérité. L'instruction de son procès fut, dès ce moment, poursuivie avec activité.

L'une de ses victimes, Martin de Bellefaye (3), conseiller au Parlement, avait été arraché de son siége, quatre ans auparavant, par une bande que commandait un nommé Jehan Beauharnois, barbier d'Orléans, agent d'Olivier. Il avait été emprisonné avec deux huissiers de la cour, et c'était seulement après sept mois de tortures morales et matérielles qu'il avait été relâché. On ne sait à quelle occasion il s'était attiré la haine particulière d'Olivier, mais le grief ostensible était qu'il avait concouru à faire donner par le Parlement un ordre d'arrestation contre Daniel Baert, à la suite de plaintes de l'évêque d'Orléans défendant ses hôtes et sujets habitants de Saint-Cloud indigne-

(1) Il est ainsi désigné dans les comptes de dépenses de Louis XI, au mois de février 1470.

(2) Voy., t. XLV, 1877, p. 203, ce que nous avons extrait, à ce sujet, de l'excellent livre de M. Bardoux intitulé : *les Légistes, leur influence sur la société française*.

(1) H. Martin.

(2) Nous empruntons ces faits à un mémoire intéressant, lu à l'Académie des sciences morales et politiques par M. Georges Picot.

(3) Avocat au Châtelet en 1454, lieutenant criminel du prévôt de Paris en juillet 1460 et 1461, puis conseiller lai au Parlement.

ment rançonnés et incarcérés. On rappelait notamment, à ce sujet, qu'un avocat à la cour du Parlement, Jehan Gaignon, ayant été envoyé à Saint-Cloud, en l'auditoire du lieutenant d'Olivier, pour réclamer contre un de ces empiétements des droits de l'évêque, le lieutenant, c'est-à-dire Daniel Baert lui-même, s'était levé de son siége, « avoit prinst le dit Gaignon au corps, et lui avoit baillé un carcan ou fillecte de fer où pendoit une chaisne de fer. » Ce carcan était fermé à clef, et la chaine se terminait par une boule de fer pesant 300 livres.

Aussi longtemps qu'avait vécu Louis XI, le Parlement avait été obligé de tolérer ces violences, d'autant plus que plusieurs de ses membres étaient des créatures d'Olivier; on avait d'ailleurs affecté le plus souvent d'observer, dans une certaine mesure, les formes judiciaires. C'est ainsi que dans l'affaire de Bellefaye, Olivier, qui disposait à son gré de la signature royale, avait fait constituer une commission chargée de faire le procès à ce magistrat, aux huissiers et à deux chanoines que Beauharnois avait arrêtés dans le palais épiscopal; or, on trouve parmi les membres de cette commission un nommé Jean Van den Driessche, Flamand comme Olivier et Daniel Baert, banni autrefois par le duc de Bourgogne et bien accueilli par Louis XI, qui, le voyant « homme d'entremise et de subtil engin », l'avait nommé trésorier de France, et ensuite président à la Cour des comptes.

Aux accusations de Bellefaye et de l'évêque d'Orléans, s'ajoutaient celles de l'évêque de Lombez, abbé de Saint-Denis. Olivier le Daim avait confisqué, sans droit, les revenus de la foire du Lendit, dont l'exploitation appartenait à l'abbaye, et il avait joui de même de tous les domaines de l'Église pendant huit ans. Daniel Baert percevait en son nom des redevances qui ne lui étaient pas dues.

La liste des plaignants était fort longue : un nommé Jacques Olivier avait été accusé faussement de lèse-majesté et emprisonné jusqu'à ce qu'il eût payé une rançon de 800 écus. Deux marchands d'Orléans, un clerc du greffe du Parlement, un marchand de Lyon, avaient été traités de la même manière. D'autres malheureux avaient été arrêtés et mis à la question par les gens du capitaine du pont de Saint-Cloud. Des familles entières, des veuves, des tuteurs d'orphelins, articulaient de semblables accusations contre Olivier.

Un seul fait d'assassinat fût dénoncé au parlement. On suppose que d'autres crimes semblables avaient pu être commis par ordre d'Olivier, mais qu'il avait eu soin de se munir, pour les faits les plus graves, de lettres de rémission, tandis qu'il n'avait pas jugé nécessaire de prendre ce soin lorsqu'il ne s'était agi que d'exactions et de rapines.

On ne sait pas précisément si Olivier le Daim fut soumis à la torture, mais on peut le croire, et, du reste, il ne fut pas mieux traité dans son cachot que ne l'avaient été plusieurs de ses victimes, par exemple, Jehan Gaignon. Dès son incarcération au Louvre, il avait été chargé de chaînes de fer qui aboutissaient à un carcan entourant à mi-hauteur la jambe gauche. Afin que cet anneau de fer ne pesât pas sur le pied, il était suspendu par une forte chaîne à une lourde ceinture de fer, qui embrassait la taille du prisonnier et reposait sur ses hanches; on l'avait transféré avec cet appareil à la tour carrée du Palais. Le carcan et le poids des fers lui faisaient des blessures profondes; il s'en plaignit : il se passa huit jours avant qu'on pût s'en procurer la clef, qui était entre les mains du « sire de Montagu, » ex-conseiller de Louis XI. Ces cruautés auraient pu suffire pour causer sa mort en prison; ce n'était pas ce qu'on voulait : on se rappela, un peu tard, que « telles manières de fers et quarquans avoient esté autrefois damnez par arrest », et, depuis, on n'enchaîna Olivier qu'avec deux anneaux.

Au mois de février les procès-verbaux de l'instruction furent lus devant l'accusé en audience. Aux faits délictueux ou criminels déjà énumérés s'en ajoutèrent d'autres, notamment celui d'avoir livré au pillage et à l'incendie des villages de Flandre.

Le 19 mai, Olivier le Daim fut condamné à être pendu et étranglé au gibet de Paris. Ses biens confisqués servirent en partie à dédommager les parties civiles. Parmi les moindres des restitutions faites à quelques plaignants, on remarque : six tasses d'argent « enlevées par ruse » à l'évêque de Nevers, six tapis de Turquie à un marchand, un missel enluminé à l'église du Saint-Sépulcre, etc., etc.

L'usage, pour des procès de cette importance, était que connaissance de la condamnation fût portée au roi. Le Parlement craignait qu'Olivier ne fût gracié. On profita de l'éloignement de la cour et de la minorité du roi pour précipiter l'exécution.

Le surlendemain même de l'arrêt, le 21 mai, à sept heures du matin, le greffier criminel vint annoncer à Olivier sa condamnation. Olivier répondit simplement : « C'est bien », et demanda deux confesseurs. A dix heures, l'exécuteur mena le condamné en la cour du Palais pour « faire le cry en tels cas accoustumé » ; puis on le mit en charrette, et une escorte d'huissiers du Parlement et de sergents à cheval le conduisit à Montfaucon.

Anne de Beaujeu, régente, en apprenant cette exécution, témoigna de l'étonnement, mais ne protesta point; elle se borna à demander que l'on ensevelît le condamné en terre sainte. Le corps fut, en effet, « dépendu du gibet et inhumé dans le cimetière de Saint-Laurent-lez-Paris », où l'on célébra « un service à trois messes à note », en présence d'huissiers de la cour.

Quinze jours après la mort d'Olivier, Daniel Baert fut aussi pendu.

LUTTE NAUTIQUE, A PARIS.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

A la dernière exposition de l'Union des beaux-arts appliqués à l'industrie (1876), cette scène amusante excitait une vive curiosité. Les rédacteurs de divers journaux se sont plu à la décrire.

« Figurez-vous, disait l'un d'eux (1), l'ancienne pompe à feu bâtie sur pilotis du pont Notre-Dame, un jour de fête nautique. Sur l'eau s'entre-croisent de nombreuses barques chargées de jouteurs. Au-dessus, le pont est débordant de peuple; les maisons qui le chargent sont bondées d'une foule curieuse qui suit avec avidité les péripéties de la joute. Une grande fille, debout à l'arrière d'un bateau, paraît prendre part à la lutte, ou poursuit de ses quolibets les jouteurs tombés à l'eau, qui nagent vers la rive. A chaque fenêtre, l'artiste a croqué de charmants petits personnages avec verve et esprit. Ils sont là par centaines, agités, haletants... »

M. Bonnardot, dans son *Iconographie du vieux Paris* (2), avait supposé que l'on pouvait donner pour date à cette joute de bateliers l'année 1770, alors que l'on célébra par des fêtes, au mois de mai, le mariage du Dauphin, depuis Louis XVI. Un examen plus récent a fait découvrir, sur le tableau, à côté de la signature du peintre Raguenet, le chiffre 1751. On regarde, du reste, comme certain que ces luttes des bateliers parisiens étaient un divertissement traditionnel, et qu'on ne les réservait point particulièrement pour les jours de réjouissances publiques. On sait

(1) Emile Bergerat.
(2) Voy. la *Revue universelle des arts*, t. IV.

aussi qu'un gobelet ou un couvert d'argent était le prix décerné au batelier qui restait debout le dernier.

Le peintre Raguenet est peu connu; on n'a guère de renseignements sur lui; il a habité la rue de la Licorne; il peignait encore en 1780. Ses quinze tableaux, que les propriétaires des bains de la Samaritaine avaient envoyés

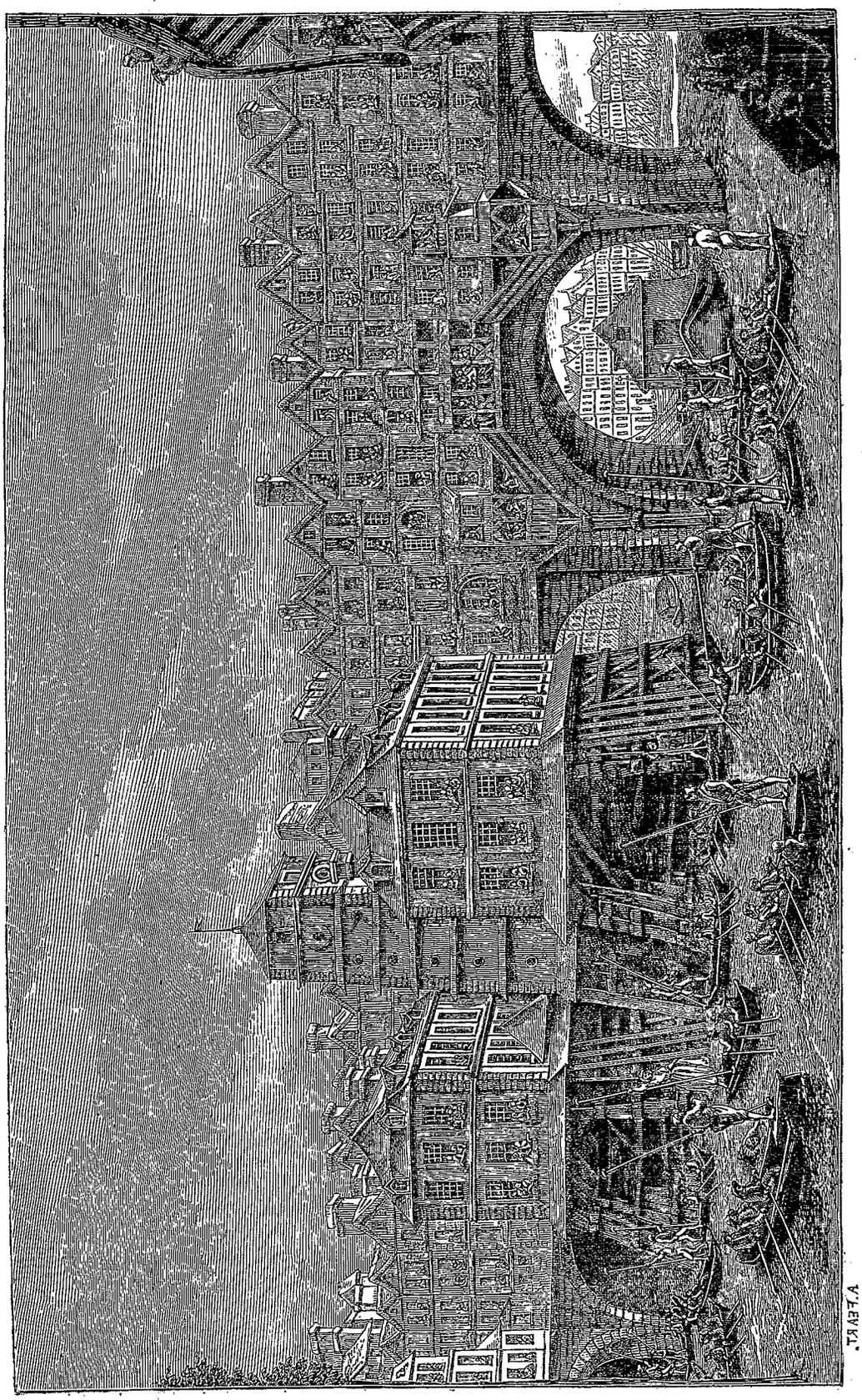

Dix-huitième siècle. — Lutte de bateliers sur la Seine, à Paris, peinture sur toile par Raguenet (Propriété des Bains de la Samaritaine.) — Dessin de Péart.

à l'Exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie, ne donnent pas une idée très-élevée de son mérite comme peintre : son dessin est dur, sa couleur est sèche et froide; mais c'est un observateur minutieux, fidèle, sincère, et, à cet égard, ses œuvres sont aussi précieuses que peuvent l'être les Mémoires du dernier siècle que l'on recherche le plus. Peut-être leur succès aura-t-il fait apprécier leur valeur réelle par leur propriétaire ; ils seraient assurément

utilement placés dans un musée, à l'hôtel Carnavalet, par exemple.

UN EXEMPLE DE PIÉTÉ FILIALE
PERSONNELLE ET SOCIALE.

C'est le Dieppois Jean Bouzard, — dont nous avons donné le portrait page 132, — qui nous fournit l'exemple :

Lorsque ce pilote vint à Paris remercier le roi, il arriva dans l'habit de matelot qu'il avait fait faire pour le jour de ses noces. « C'est un homme dont l'extérieur imposant, dit Grimm, rappelle les anciens héros d'Homère. Il a près de six pieds, la tête petite, les épaules larges et la démarche ferme. Il a paru devant les ministres, devant tous les grands de la cour, avec la simplicité la plus modeste et l'assurance la plus noble. Il a reçu les éloges prodigués à son courage et les présents que lui ont faits tous nos princes, particulièrement le duc de Penthièvre, sans qu'on pût soupçonner aucun sentiment d'avidité ni même d'intérêt. »

Grimm ajoute, et c'est le trait que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs : « Quelqu'un ayant demandé au pilote ce qui pouvait lui avoir inspiré une si rare intrépidité, il a répondu ces paroles remarquables : C'est l'humanité et la mort de mon père! Mon père a été noyé; je n'étais pas là pour le sauver. Aussi j'ai juré de courir au secours de tous ceux que je verrais tomber à la mer. »

Jean Bouzard s'exposait ainsi à des dangers souvent répétés pour arracher des proies à la mer homicide et la punir en quelque sorte d'avoir profité de son absence pour engloutir son père bien-aimé. On aime à voir la force de la piété filiale dans cet hommage exceptionnel rendu à une mémoire chérie; mais l'on n'éprouve pas une émotion moins profonde quand on réfléchit sur les actes que ce fils respectueux avait choisis pour témoigner l'affection vouée à son père. C'étaient des actes profitables à toute la société, des hommages à l'humanité, et non point des regrets stériles ou des vœux inutiles. Est-il rien de plus religieux que ce courage désintéressé? Bouzard se recommandait à Dieu et priait pour son père et pour lui-même lorsqu'il se précipitait au sein des vagues furieuses pour sauver un naufragé!

Cet exemple nous apprend que la vertu personnelle et complète est celle qui sert aussi au développement des vertus sociales.

Bouzard ne fut point présenté au roi, comme on l'a écrit dans les journaux de Dieppe. L'étiquette de la cour ne le permit pas. Mais on le fit placer dans une galerie où le roi put le voir en passant et s'écrier : *Ah! voilà le brave homme!*

Bouzard fut un moment à Paris l'homme à la mode; mais dès que l'objet de son voyage eut été rempli, tous les égards, toutes les caresses dont il avait été comblé, les largesses auxquelles il pouvait encore s'attendre, rien ne put le retenir, tant était grande son impatience de retourner au sein de sa famille pour reprendre sa vie ordinaire.

Nous rectifierons ici quelques faits puisés dans les journaux de Dieppe (15 août 1846; voy. le précédent article, p. 132).

Les détails qui suivent, abrégés, mais textuels, sont extraits d'une lettre adressée par l'intendant de Crosne au directeur général des finances, M. Necker.

Un navire venant de la Rochelle, avec huit hommes d'équipage et deux passagers, fit une fausse manœuvre pour entrer dans le port, et bientôt échoua sur le galet, à trente toises (60 mètres) au-dessus de la jetée. Un pilote côtier avait vainement essayé quatre fois de sortir pour le guider.

Aux cris des malheureux qui allaient périr, Bouzard, malgré l'impossibilité apparente du succès, résolut d'aller à leur secours, et fit emmener sa femme et ses enfants qui essayaient de le retenir. Il se ceignit d'une corde dont un des bouts fut attaché à la jetée, et se précipita au milieu des flots. Il approchait du navire lorsqu'une vague le rejeta sur le rivage. Il fut ainsi vingt fois repoussé, roulé sur le galet et couvert des débris du navire que la mer démolissait. Une vague l'entraîna sous la quille; on le croyait perdu, lorsqu'il reparut tenant dans ses bras un matelot qui avait été précipité et qu'il rapporta à terre sans mouvement. Enfin, après des efforts incroyables, il parvint à jeter aux naufragés un cordage au moyen duquel ils furent tirés à terre. Bouzard croyait avoir sauvé tous les hommes. Accablé de fatigue, il gagna la cabane du pavillon où il tomba en défaillance. On le secourt, et il reprenait ses esprits lorsqu'on annonça qu'on entendait encore des gémissements sur le navire. Il rappela se forces, et, s'échappant des bras de ceux qui s'empressaient autour de lui, il courut à la mer, s'y jeta, et fut encore assez heureux pour sauver un des passagers qui s'était lié au navire et que sa faiblesse avait empêché de profiter du secours. Des dix hommes qui étaient sur le navire, il n'en périt que deux.

Au reçu de la lettre de M. de Crosne, qui avait été provoquée par un Russe (le comte de Strogonoff, lequel avait appris l'événement à Dieppe), M. Necker prit les ordres du roi et écrivit de sa main à Bouzard pour le féliciter et lui annoncer une gratification de mille livres et une pension de trois cents livres.

Grimm nous apprend qu'en recevant cette lettre, Bouzard témoigna une vive reconnaissance et une non moins vive surprise, car ce qu'il avait fait le 31 août, il l'avait déjà fait dans plusieurs occasions.

LA CONSCIENCE
CROÎT OU DÉCROÎT (1).

A mesure qu'elle fait grandir l'homme, la conscience grandit d'autant.

Elle peut grandir ou diminuer, non dans son principe, immuable : le bien oblige! mais dans les applications de ce principe, qui toujours se proportionnent à notre sincérité.

Elle peut grandir ou diminuer, non dans son essence, invariable; mais dans son autorité, qui toujours dépendra de la manière dont on l'écoute ou dont on s'efforce d'étouffer sa voix.

Une conscience qui grandit, est-il rien de plus beau? Connaissez-vous rien de plus noble qu'un homme attentif à la conscience et véritablement soumis au devoir?

Cet homme a la volonté arrêtée de n'éluder aucun devoir; chaque jour des devoirs meilleurs lui seront indiqués.

L'Écriture parle de « consciences exercées à discerner le bien et le mal! » (2)

Exercées! On peut donc exercer ou ne pas exercer sa conscience. Un corps exercé se fortifie, une conscience exercée prend vigueur.

La conscience de cet homme, constamment agissante, se développe sainement. Et une lumière amène une lumière, une vaillance amène une vaillance, la vie morale s'épanouit, la passion de la justice embrase le cœur; solide en face de tous les affaissements, de toutes les tentations, debout sur toutes les brèches, cet homme devient

(1) Extrait du livre intitulé : *la Conscience*, par le comte Agénor de Gasparin. — 5e édition.

(2) Hébreux, V, 14.

capable de redire la grande parole : « Je ne puis autrement ! »

Hélas ! il en est qui peuvent autrement. On pense, on parle, on agit contre sa conscience, sans trouble et sans hésitation. La conscience est toujours là ; mais on l'a murée, et si solidement, qu'on ne l'entend plus. Bien mieux, on s'est fait une fausse conscience.

Il existe, en effet, de fausses consciences. On voit des gens qui parviennent à tuer leurs scrupules un à un, comme on éteint l'une après l'autre les lumières d'une batterie ennemie.

Quand on accomplissait le mal, c'était avec remords ; on a passé outre, on le fait sans trop de remords ; puis on le fait sans aucun remords ; puis on finit par le faire presque avec une bonne conscience ; et les remords deviennent une chose si oubliée, si inconnue, qu'on ne comprend même plus les scrupules des âmes honnêtes qui parlent de leurs péchés et qui s'inquiètent de leur état moral.

Cette déchéance prend parfois, tant elle est prompte, le caractère d'un effondrement. Où vous aviez, l'an dernier, laissé un homme, vous ne trouvez plus cette année qu'un courtisan, qu'un agioteur... Où vous aviez laissé une âme ouverte à toutes les jouissances élevées, à toutes les généreuses émotions ; vous ne trouvez plus qu'une intelligence épaissie, qu'un esprit obscurci, qu'une nature triviale, rabattue aux sécheresses de l'ambition, aux vanités, aux avidités.

Les Chinois prennent un noble chêne ; ils l'emprisonnent dans un petit vase, et ils obtiennent ainsi des avortons qui vivent, qui même portent des fleurs et des fruits : pauvres êtres rabougris, contrefaits, misérables ; eux, destinés à étendre librement leurs fortes racines, à tordre avec puissance leurs branches robustes au grand air, en pleine forêt ! Il en va de même pour les consciences auxquelles on a refusé le sol, le ciel et le soleil. Elles se sont amoindries. L'homme devient petit.

Si, au lieu des petites ambitions, vous avez la grande ; si vous voulez servir la vérité, obéir au devoir, être partout et toujours l'homme de vos convictions, la conscience vous donnera cela.

Un homme de conscience, c'est une force. A sa rencontre, on se range. On le redoute, mais on compte avec lui. On sent d'instinct que le respect du devoir est une puissance, et qu'aucune habileté ne la vaudra.

DÉCOUVERTES.

LA LIQUÉFACTION DE L'AIR ET DES GAZ PERMANENTS.

Un corps quelconque peut présenter trois états physiques différents, suivant qu'il est à une température plus ou moins élevée : l'état gazeux, l'état liquide et l'état solide. L'eau, par exemple, qui est liquide à la température ordinaire, devient un gaz au-dessus de 100 degrés et constitue la vapeur d'eau ; elle se transforme au contraire en un corps solide au-dessous de zéro et forme la glace. De même le mercure, qui se présente ordinairement sous forme liquide, devient un gaz au-dessus de 350 degrés, et un solide au-dessous de 40 degrés de froid.

Les corps qui sont des solides à la température ordinaire, comme le soufre, le phosphore, les métaux, et qui se fondent en devenant liquides quand on les chauffe, peuvent même se vaporiser et se transformer en gaz si on leur donne encore plus de chaleur.

Les physiciens et les chimistes ont aussi voulu s'assurer si les corps qui sont ordinairement à l'état gazeux peuvent se liquéfier et même se solidifier par le refroidissement. Faraday, en ajoutant l'effet d'une grande pression à un fort refroidissement, est parvenu à rendre liquides un certain nombre de gaz, le chlore, le gaz ammoniac, etc. On a ensuite obtenu des gaz non-seulement liquides, mais solidifiés, tels que l'acide carbonique ou le protoxyde d'azote.

Mais un certain nombre de gaz avaient jusqu'à présent résisté à la liquéfaction, malgré une pression considérable jointe à un abaissement de température à plus de 120 degrés au-dessous de zéro. On appelait en chimie *gaz permanents* ces gaz qu'il paraissait impossible de rendre liquides.

De ce nombre étaient l'azote et l'oxygène, dont le mélange constitue l'air que nous respirons. De même l'hydrogène, un des éléments de l'eau, n'avait jamais pu être liquéfié.

Une découverte importante a été faite assez récemment. Il n'y a plus de gaz permanents.

M. Cailletet, maître de forges à Châtillon-sur-Seine, est parvenu à liquéfier ces gaz au moyen d'un appareil très-simple. Des expériences complètes ont été faites au commencement de cette année au laboratoire de l'École normale supérieure.

Presque en même temps, quelques jours après les premiers résultats obtenus par M. Cailletet, M. Raoul Pictet de Genève obtenait l'oxygène liquide au moyen d'un appareil tout différent.

Ainsi, l'air, dont on a nié autrefois la pesanteur ou même l'existence, peut être mis aujourd'hui en évidence de la façon la plus palpable. On peut en remplir un verre sous la forme d'un liquide incolore ressemblant au premier abord à l'eau ordinaire.

Voici la description de l'appareil employé par M. Cailletet :

Le gaz à liquéfier (l'air, par exemple) est renfermé au sommet du tube de verre, en T, figuré dans la coupe à droite de la figure (à la page suivante). Ce tube de verre est assez épais pour pouvoir supporter sans danger d'explosion les fortes pressions. Du reste, un cylindre de verre *c*, situé autour de la partie supérieure du tube, permet d'éviter tout danger ; en cas de rupture, les éclats de verre seraient retenus par cette enveloppe. Le tube T est élargi à sa partie inférieure, puis rétréci en pointe ; il communique ainsi par la base avec un réservoir R plein de mercure. Ce réservoir est fermé par un cylindre d'acier très-épais et très-résistant.

Du réservoir R sort un tube *t* en cuivre solide qui peut communiquer en F, d'une part au moyen du tube *t''* avec un manomètre M, analogue à celui que nous avons décrit (voy. t. XLV, 1877, p. 327), et qui sert à mesurer les pressions ; d'autre part, au moyen du tube *t'* avec une presse hydraulique P, qui exerce la pression sur l'eau contenue en LL, et par suite sur celle des tubes *t*, *t'*, et sur celle contenue en R au-dessus du mercure. La pression de l'eau se transmet au mercure, et, par conséquent, dans le tube T, et vient s'exercer sur l'air contenu au sommet. Un levier, mis en jeu par un volant S, permet de faire cesser brusquement la pression en rendant à l'eau sa liberté.

Lorsqu'on fait une opération, le tube T est rempli du gaz à liquéfier, qu'on fait arriver de l'appareil qui le produit, ou tout simplement de l'atmosphère si c'est de l'air, en tout cas, *absolument dépourvu de toute trace d'humidité ou d'acide carbonique*. Le tube est mis en place dans le cylindre d'acier qu'on a préalablement rempli de mercure. L'appareil une fois monté, les tubes *t*, *t'*, *t''*, adaptés, on fait mouvoir le levier de la pompe hydraulique. Elle comprime l'eau, qui presse sur le gaz en T.

A chaque coup de piston, on voit diminuer le volume occupé par ce dernier. On s'arrête quand le manomètre indique une pression de 350 atmosphères ; le gaz occupe

alors un volume trois cent cinquante fois moindre que celui qu'il occupait au commencement de l'expérience.

A ce moment, le gaz n'est pas encore liquéfié. Il ne le serait même pas si on plaçait dans le manchon V qui l'entoure le mélange réfrigérant le plus froid que l'on connaisse.

Mais on peut, avec cet appareil, produire un froid beaucoup plus intense. Pour cela, il suffit d'agir sur le volant S et de supprimer la pression. Aussitôt le gaz augmente brusquement de volume, et cette détente produit, comme on le sait, un refroidissement considérable. Le gaz est refroidi et apparaît alors en T sous forme d'un brouillard très-visible, dans lequel on peut apercevoir à la lumière les gouttelettes liquides qui le constituent.

M. Cailletet a d'abord liquéfié le gaz bioxyde d'azote, puis le grisou ou gaz des marais.

Un mois après, il annonçait à l'Académie des sciences qu'il avait triomphé des autres gaz permanents. L'oxygène, l'azote, l'air, et même l'hydrogène, qui semblait devoir être de beaucoup le plus résistant, ont pu être amenés à l'état liquide. Il y a plus, une étude optique attentive a permis, dans certaines des expériences, d'apercevoir

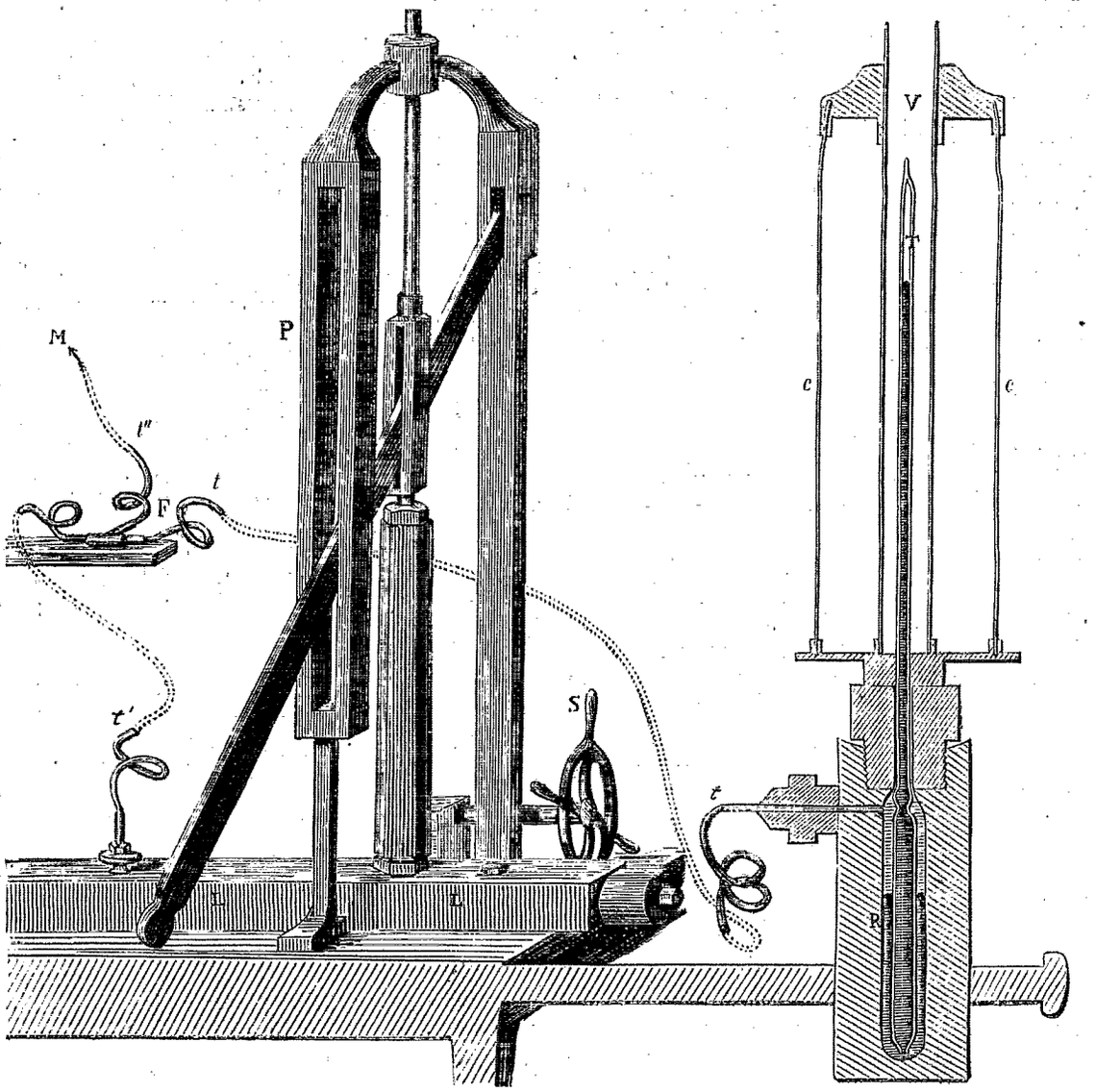

Appareil Cailletet pour la liquéfaction de l'air. — Dessin de G. Bonnier.

des paillettes cristallines du gaz passant à l'état solide.

De son côté, comme nous l'avons dit, M. Raoul Pictet, à Genève, en faisant agir à la fois une pression énorme et un refroidissement de 140 degrés au-dessous de zéro, obtenait l'oxygène liquide en quantité très-notable. Il a depuis opéré sur l'hydrogène et sur les autres gaz.

L'appareil de M. Pictet est beaucoup plus compliqué que celui de M. Cailletet. Il exige un système de pompes mues par une machine à vapeur de la force de quinze chevaux. Ces pompes forment de l'acide sulfureux liquide et de l'acide carbonique liquide, dont l'évaporation autour du tube à oxygène abaisse la température à 140 degrés au-dessous de zéro. En même temps, l'oxygène est soumis à une pression de plus de trois cents atmosphères. La détente jointe au refroidissement ambiant amène alors la liquéfaction.

Ici, on n'a plus seulement un brouillard, mais une masse de liquide relativement considérable. On a pu mesurer la densité de ce liquide incolore : 45gr.46 d'oxygène liquide correspondaient à un volume de 46cc.25. La densité de l'oxygène est donc à peu près égale à celle de l'eau.

Un grand intérêt scientifique s'attache à ces découvertes : on en cherche déjà les applications pratiques. Nul doute que la liquéfaction, la solidification du principe vivifiant des êtres organisés n'amène à résoudre d'utiles questions d'hygiène ou d'industrie.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15. Le Gérant, J. BEST.

UN HOMME QUI TAILLE SA PLUME,

PAR ADRIAAN BROUWER.

Musée du Louvre ; collection Lacaze. — Un Homme taillant sa plume, peinture sur bois par A. Brouwer (1). — Hauteur, 0m.52 ; largeur, 0m.28. — Dessin de Sellier.

« Une chose vous frappe, dit Fromentin (1), quand on étudie le fond moral de l'art hollandais, c'est l'absence totale de ce que nous appelons aujourd'hui un *sujet*. »

Le petit tableau qu'on a sous les yeux justifie bien cette réflexion. Nos lecteurs ont d'ailleurs eu maintes occasions de remarquer à quoi se réduisent souvent l'idée et la composition d'un tableau hollandais : un Fumeur, un Rémouleur, un Bon homme et sa bonne femme, un Médecin et sa malade, un Homme qui lit..... Cette fois, il s'agit d'un Homme qui se prépare à écrire ; il est difficile qu'un artiste se propose un sujet où il entre moins d'imagination. Et cependant on cherche involontairement à s'intéresser, à

(1) *Les Maîtres d'autrefois.*

(1) Robe brune, capuche blanche.

trouver un « sujet »; on voudrait savoir, par exemple, si ce que ce bonhomme va écrire sera aussi original et aussi plaisant que le sont sa tête et sa tournure. Ainsi nous nous laissons aller à quelque soupçon que Brouwer, dont nous avons raconté récemment la vie (1), oubliant un jour, par exception, ses compagnons de taverne, aurait eu la fantaisie de peindre « un ancien », et, qui sait? un philosophe, Diogène peut-être. Il n'y a pas trop de quoi rire, l'homme excepté, dans cette sorte de pauvre cellule; et la triste lagène, solitaire dans sa petite niche de pierre, n'a rien de l'air réjouissant des brocs de bière écumante que brandissent d'ordinaire les héros de Brouwer.

Au reste, ce sujet d'un « Homme qui taille sa plume » pourrait bien avoir été, à certain moment, un lieu commun chez les petits maîtres hollandais : il semble qu'on les ait mis une fois au concours. Metzu (2) en a représenté un, plus grave que celui de Brouwer, et qui a été très-habilement gravé par M. de Mechet (3). Pour celui-ci, on ne peut se tromper : l'écrivain, très-méditatif, a un vaste front, une figure ravagée; une clepsydre est près de son écritoire. Ce n'est pas à sa plume qu'il songe, mais plus profondément à ce qu'il va écrire pour le plus grand bien de la postérité. Le personnage à gros nez de Brouwer semble, au contraire, avoir l'habitude moins de sonder les mystères de la métaphysique et de la morale que ceux du cellier; et, en dépit du peintre, il laisse deviner par sa grimace qu'il a grand'peine à affiler sa plume, et que cette menue besogne ne le divertit guère; en un mot, il a toute la mine d'un homme qui joue un rôle trop sérieux pour lui, et qui se dépouillerait volontiers de sa défroque austère pour courir chez le tavernier voisin, où ses amis l'attendent et comptent bien lui faire dépenser à leur profit les quelques pièces de monnaie que lui aura données l'artiste.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE.

Suite. — Voy. les Tables des deux volumes précédents.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

De 1801 à 1804, Baudin et Flinders perfectionnèrent l'hydrographie des côtes de la Nouvelle-Hollande. De 1803 à 1806, le capitaine russe Krusenstern fit un voyage de circumnavigation scientifique. La région de l'ouest aux deux côtes des montagnes Rocheuses fut explorée, de 1803 à 1808, par les capitaines Lewis et Clarke. Mais le premier grand voyageur dont l'on rencontre le nom à l'entrée du dix-neuvième siècle est Alexandre de Humboldt (4).

Il aborda en Amérique vers le milieu de l'année 1799 et ne revint en Europe qu'au mois de mars 1804, après avoir exploré et étudié les contrées que traverse l'Orénoque, les Andes équatoriales et les plaines élevées du Mexique. « C'est là, dit M. Vivien de Saint-Martin, que se développèrent les merveilleuses aptitudes que Humboldt possédait à un si haut degré; c'est là que dans ses études du ciel et de la nature, de la terre et de l'homme, il put déployer ses prodigieuses qualités d'observateur, avec une rigueur de méthode, avec une science déjà presque universelle et une ampleur de déduction, qui ont marqué, même après Niebuhr et Cook, une époque toute nouvelle dans les explorations du globe. Aucun des voyageurs les plus célèbres de notre siècle n'a rendu à la science géographique des services supérieurs à ceux de Humboldt. »

De 1809 à 1813, Lewis Burckhardt a étudié la Syrie, la Nubie, l'Arabie. Ses relations, très-estimées, sont encore lues avec intérêt et consultées avec profit.

En 1808, Webb pénétra dans l'Himalaya jusqu'aux sources du Gange; Fraser fit le même voyage en 1815. La Compagnie des Indes envoya, en 1808, Elphinstone dans l'Afghanistan; en 1810, Pottinger et Christie dans le Beloutchistan; en 1812, Moorcroft dans les hauts pays du nord-ouest.

Vers le même temps, Jules Klaproth explorait le Caucase central (1807-1808); Dodwell, Leak, Gell, Sibthorp, visitaient et décrivaient la Grèce.

Aussitôt après les guerres de l'empire, on vit un grand nombre d'hommes, animés des plus nobles curiosités, entreprendre de hardis voyages dans toutes les directions.

De cette époque jusqu'à nos jours, l'Afrique n'a pas cessé d'être le but de courageuses investigations.

Mungo-Park, qui avait déjà, dans un premier voyage, étudié le cours du fleuve Kouara, qu'on appelle le Niger, retourna, en 1805, pour chercher à en découvrir le débouché, mais il mourut sans avoir pu réaliser son projet.

En 1816, le capitaine Tuckey remonta le Zaire, fleuve du Congo : il fut arrêté, après une navigation de 280 milles (anglais), par les rapides et par les fièvres, qui causèrent sa mort et celle d'une partie de ses officiers et de l'équipage.

Dans la même année, le major Peddlie périt en cherchant à pénétrer au Soudan par l'ouest. Le capitaine Lyon chercha vainement, en 1819, à atteindre le même but par le nord.

Le major Denham, le docteur Oudney et le lieutenant Clapperton arrivèrent, en 1822, à Mourzouk, capitale du Fezzan, et en 1823, à Kouka, résidence du sultan de Bornou; ils explorèrent le lac Tchad et le Soudan central jusqu'alors très-peu connu.

En 1830, les frères John et Richard Lander reconnurent les embouchures du grand fleuve du Soudan (Niger ou Kouara) et remontèrent dans l'intérieur. John Lander, qui mérite d'être compté parmi les voyageurs les plus intelligents, avait d'abord été simplement un domestique de Clapperton.

Le docteur Baikie, chef de l'expédition de la *Pleiad*, compléta, en 1854, les études précédentes par la reconnaissance du Niger ou Kouara inférieur et de son grand affluent oriental, la Benoué. La route était ainsi définitivement ouverte entre le golfe de Benin et la Nigritie.

Une expédition anglaise, organisée en 1849 pour une nouvelle exploration du Soudan, et ses membres éminents, Richardson, Overweg, Wogel et Barth, ont laissé des souvenirs impérissables. Le premier succès de cette entreprise fut, à la sortie du Fezzan, la découverte du pays d'Air, belle et grande oasis montagneuse. Malheureusement, au commencement de 1851, et avant qu'on ne fût arrivé à Bornou, Richardson mourut. Pendant l'année 1851 et une partie de 1852, on explora les contrées qui entourent le lac Tchad. Barth pénétra jusque dans l'Adamâoua, pays du sud, que traverse la Benoué, branche orientale du Kouara. En 1852, Overweg succomba à son tour. Barth continua seul l'exploration : il parcourut tout le Soudan occidental dont l'on connaissait à peine quelques parties, et séjourna huit mois à Tombouctou, dont il a donné une description plus complète que n'avait pu le faire notre compatriote Caillé après avoir vu cette ville rapidement en 1828.

Edouard Wogel, adjoint à l'expédition après la mort de

(1) Page 52.

(2) Metzu a vécu de 1615 à 1667 environ; Brouwer, de 1608 à 1640.

(3) 1762. Estampe dédiée au T. R. V. dom Boniface d'Anethau, capitulaire de l'abbaye princière de Notre-Dame des Ermites, et protonotaire apostolique.

(4) *Voyages aux régions équinoxiales du nouveau continent.* 1809, 3 vol. — *Vue des Cordillères et monuments des peuples indigènes de l'Amérique.* 1810. — Etc.

Richardson et d'Overweg, vérifia et rectifia des déterminations astronomiques au Bournou. Il resta seul lorsque Barth revint en Europe en 1855, voulut pénétrer au Ouadai et y fut assassiné en 1856 (1).

Avant qu'on n'eût la certitude de sa mort, une expédition scientifique était partie de Gotha, sous la conduite de M. de Heuglin, pour aller à sa rencontre : elle n'atteignit pas le but qui lui avait été proposé ; mais ses études sur la moitié orientale de l'Afrique du nord ont été utiles.

La suite à une autre livraison.

CAUSES DES VARIATIONS DE TRANSPARENCE DES EAUX DOUCES (2).

On a remarqué que les eaux des lacs sont plus transparentes pendant l'hiver que pendant l'été.

En été, un objet qui sombre dans l'eau disparaît presque subitement ; c'est à peine si les yeux peuvent le suivre quelques instants.

M. Forel a étudié ces variations de transparence dans les eaux du lac de Genève. Une des méthodes d'expérimentation est la suivante.

On sait que le papier imprégné de chlorure d'argent est noirci sous l'influence de la lumière ; c'est le principe de la photographie : le chlorure d'argent est décomposé, et l'argent noir se dépose. M. Forel a exposé pendant plusieurs jours sous l'eau, à différentes profondeurs, un papier ainsi imprégné de chlorure d'argent, et il a cherché dans les différentes saisons à partir de quelle profondeur le papier n'était plus noirci du tout. C'est ce qu'il appelle la limite d'obscurité complète. Il a ainsi trouvé 45 mètres pour l'été, et 100 mètres pour l'hiver.

Les causes de ces changements paraissent être de deux sortes. D'abord, les poussières organiques maintenues en suspension en été, par les mouvements des couches d'eau de températures très-différentes, contribuent à en augmenter l'opacité pendant cette saison. En outre, M. Wild a prouvé que l'eau absorbe d'autant plus de lumière qu'elle est plus échauffée. On s'explique par ces deux raisons que l'opacité doive être moindre en hiver et plus grande dans la saison chaude.

L'ARTISTE.

On a coutume de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil ; soit, excepté pourtant celui qui le regarde. Tout dépend, pour l'imprévu du fait, du moment où il nous est donné de contempler la lumière qui éclaire ce vieux monde, et d'en refléter à notre tour les rayons. Dans un autre domaine que celui des phénomènes physiques, tout dépend aussi des clartés qu'entrevoit l'âme de l'artiste à mesure que les siècles se succèdent, et des impressions toujours renouvelées, toujours jeunes, qu'elle reçoit en face des mêmes objets.

Henri DELABORDE.

FREINS A AIR RARÉFIÉ, A AIR COMPRIMÉ, ET ÉLECTRIQUES.

L'étude des freins est une des plus importantes dans l'exploitation des chemins de fer. C'est en Angleterre et aux États-Unis, où les lignes encombrées de trains sont si fréquentes, que l'on s'en est surtout préoccupé.

Les freins Wertinghouse, dus à un ingénieur américain, sont employés sur certaines lignes du nouveau continent. Voici quel en est le principe :

La locomotive est munie d'une pompe qui comprime l'air et le refoule dans un récipient spécial. Des tubes placés tout le long des trains distribuent cet air dans des réservoirs situés sous les vagons, après avoir traversé une soupape de structure très-complexe.

Chaque vagon se trouve ainsi avoir une provision de force motrice ; le garde-frein n'a qu'à tourner un robinet pour que l'air comprimé, agissant sur des pistons convenablement disposés, applique les sabots sur les roues afin d'arrêter complétement leur mouvement. De la locomotive, le mécanicien peut mettre les freins en action, aussi bien que les garde-freins.

C'est, au contraire, par la diminution de pression de l'air que fonctionnent les freins Smith, imaginés en Angleterre. Sous chaque vagon, un réservoir en caoutchouc communique avec deux tubes qui se rendent à la locomotive. Là, devant l'orifice de ces tubes, le mécanicien peut faire passer un rapide jet de vapeur qui entraîne l'air que contenaient les tubes, et par suite diminue la pression dans tous les réservoirs en caoutchouc. Or, de chaque côté, chacun de ces réservoirs est relié aux sabots par des chaînes ; quand les réservoirs se contractent, les chaînes tirent sur les sabots et les appliquent étroitement sur les roues.

On a fait des essais comparatifs sur la ligne du Nord, en Angleterre, et en Amérique.

Les freins Smith produisent un arrêt un peu moins rapide que le frein Wertinghouse ; mais ils sont d'une construction et d'une manœuvre beaucoup plus simples ; leur entretien paraît coûteux et difficile.

Quant aux freins électriques, que nous avons décrits l'année dernière, ils ont été aussi expérimentés avec persistance sur la ligne du Nord. Ils déterminent un arrêt très-rapide, mais ils ont un inconvénient. Leur mise en activité produit des chocs fort désagréables pour les voyageurs et qui altèrent considérablement le matériel.

Les freins électriques n'ont pas cette sorte d'élasticité des freins Smith, qui paraissent pour le moment réaliser le meilleur système, tant au point de vue de leur fonctionnement qu'au point de vue économique.

OBSERVATOIRE DU PIC DU MIDI.

L'Observatoire du Pic du Midi, dirigé par le général de Nansouty, communique avec le bas pays et avec l'Observatoire de Paris par un fil télégraphique. C'est pour la météorologie, qui se sert si utilement aujourd'hui de la vitesse de l'électricité, un résultat important. Si ce télégraphe avait été posé en 1875, Toulouse aurait pu être prévenu deux jours avant l'arrivée de la crue de la Garonne.

L'établissement de ce fil télégraphique a commencé à être mis à exécution au mois de septembre 1877. Le travail s'est effectué au milieu d'assez grandes difficultés, tenant aux pentes abruptes et à la saison peu favorable. Les poteaux ont dû être portés à leur place à dos d'homme, sur une longueur de plus de dix kilomètres, sur des pentes extrêmement abruptes et au milieu de la neige. Beaucoup de ces poteaux pesaient de 170 à 185 kilogrammes.

GISORS

(DÉPARTEMENT DE L'EURE).

Gisors, jusque vers la fin du onzième siècle, ne fut guère qu'un bourg sans importance et dépendant de Neaufle, où

(1) Voy. le récit de cette expédition dans notre tome XXIII, 1855, p. 321.

(2) Voy., p. 18 et 233, *la Science ; progrès récents, progrès à accomplir.*

l'on voit encore aujourd'hui les ruines d'une tour. Les terres de Gisors et de Neaufle appartinrent pendant longtemps aux archevêques de Rouen; elles leur avaient été données par les rois de France pour l'entretien de l'église métropolitaine.

On trouve pour la première fois, en 968, le nom de Gisors dans un document historique : des différends étant survenus entre les habitants limitrophes des pays français et normand, il fut tenu dans cette ville, ou plutôt dans ce village (*vicus*, comme disent les chartes) un *plaid* entre des seigneurs des deux pays pour régler les difficultés.

Vers la fin du onzième siècle, Thibaut, petit-fils et héritier de Roger, ancien propriétaire du domaine de Gisors et de celui de Neaufle, commença à faire entourer Gisors d'ouvrages de défense.

En 1097, au moment de la querelle entre Guillaume le Roux et Philippe Ier, roi de France, Guillaume arriva à l'improviste devant Gisors, que Thibaut lui livra immédiatement. Guillaume chargea Robert de Bellesme, très-renommé comme ingénieur, de compléter les fortifications commencées par Thibaut. Robert choisit son emplacement sur la colline située à l'extrémité ouest de la ville, et y éleva une redoutable forteresse dont les ruines sont encore aujourd'hui imposantes.

Depuis ce moment jusqu'à l'expulsion définitive des Anglais, Gisors appartint tantôt à la France, tantôt à l'Angleterre, mais fut violemment éprouvé par la guerre. Un des épisodes les plus intéressants de cette longue lutte eut lieu en 1197. Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion battaient la campagne aux environs de Gisors. Philippe, ayant vu que le château de Courcelles était au pouvoir des Anglais, se dirigeait sur Gisors; mais il trouva l'armée de Richard qui, postée entre l'Epte et Boisgiloup, lui barrait le chemin. Menassé de Mauvoisin, chevalier à la fois brave et prudent, pria Philippe de tourner bride, sans chercher à combattre des ennemis si nombreux et si résolus, tandis que lui, Menassé, et ses compagnons, arrêteraient, du moins quelque temps, Richard et ses soldats. Philippe refuse de fuir; à la tête de ses chevaliers d'élite, il fond sur les Anglais, les traverse, et se dirige à bride abattue sur Gisors qui était tout près. Richard, furieux de voir son ennemi lui échapper des mains, rallie ses troupes un instant ébranlées, et poursuit les fuyards l'épée dans les reins. Arrivé à la porte de Paris, Philippe se précipite dans la ville. Mais le pont-levis, appelé alors le pont de Gomer-Fontaine, ne put résister au poids de tous ces cavaliers, et se rompit. Le roi de France roula dans l'Epte avec un certain nombre de chevaliers. Dans sa chute, il fut désarçonné; et comme son armure était pesante, il coula au fond de l'eau qui à cet endroit était rapide et profonde : les gens de la ville se hâtèrent d'accourir à son secours, et, le saisissant par un pied, le retirèrent de la vase dans laquelle il s'était enfoncé. Quelques-uns des chevaliers qui étaient tombés à l'eau avec le roi furent sauvés, mais il y en eut une vingtaine qui se noyèrent.

Les chevaliers de l'arrière-garde française, ayant appris la chute du roi dans l'eau, et désirant plus que jamais arrêter Richard, firent intrépidement volte-face, et commencèrent une lutte acharnée. « Alors, dit un chroniqueur, les épées tombent comme la foudre sur les têtes couvertes de casques, et font jaillir de l'airain des étincelles nombreuses; de part et d'autre des guerriers roulent dans la poussière, renversés par les coups de lance qu'ils se portent. » Les chevaliers français et leurs soldats furent presque tous ou tués ou faits prisonniers. Quant au roi de France, qui avait échappé à la mort comme par miracle, il fit, dit-on, dorer la porte (d'autres disent le pont) du haut en bas. Il y a un pont encore à l'endroit où l'on croit que ce fait s'est passé, et on l'a orné assez récemment d'une statue de la Vierge, dorée en souvenir de l'intention reconnaissante du roi de France.

Au seizième siècle, les gens de Gisors prirent le parti de la Ligue, qui tint garnison dans leur ville jusqu'en 1590, époque où ils reconnurent l'autorité de Henri IV. On raconte qu'un jour ce prince voulait pénétrer dans l'église, mais que le curé fit fermer les portes jusqu'à ce que le roi eût adoré publiquement la croix. « Ventre-saint-gris! dit gaiement Henri IV, lorsqu'il eut enfin la permission de pénétrer dans le sanctuaire, me voilà donc enfin roi de Gisors! »

Dans le siècle suivant, le marquis de Flavacourt, grand bailli de Gisors, ouvrit ses portes aux troupes de la Fronde et empêcha le comte d'Harcourt de s'en emparer au nom du roi (1649).

Au milieu de toutes ces agitations, le domaine de Gisors avait eu des fortunes diverses. La reine Blanche de Castille le posséda jusqu'à sa mort. Au quatorzième siècle, Philippe de Valois donna la ville et ses dépendances à Blanche d'Evreux, sa seconde femme. Pendant le quinzième siècle, la seigneurie de Gisors appartint à une branche de la maison de Ferrières. François Ier céda ce domaine, sous le titre de comté, à Renée de France, duchesse de Ferrare. Charles IX en transporta la propriété à son frère François, duc d'Alençon : il est vrai que trois ans plus tard il révoqua cette donation.

En 1710, Louis XIV joignit la seigneurie de Gisors à celle des Andelys et de Vernon, et en forma, sous le titre de vicomté, avec le duché d'Alençon, l'apanage de Charles de France, duc de Berry. En 1718, Louis-Charles-Auguste Fouquet, ayant cédé Belle-Isle au roi, reçut en échange le comté de Gisors, les vicomtés de Vernon, des Andelys et de Lyons, avec le marquisat de Bissy près de Vernon. Ce comté fut érigé en duché par lettres registrées en 1742, et en pairie en 1748. Au dix-huitième siècle, Gisors était siége de justice royale, possédait un grenier à sel, une maréchaussée, une maîtrise des eaux et forêts, et était toujours considéré comme la capitale du Vexin normand. Il avait 36 feux privilégiés et 580 feux taillables. Alors, comme aujourd'hui, son terroir était très-abondant en excellent blé et en fruits.

L'église, dédiée aux saints Gervais et Protais, a toujours été l'unique paroisse de la ville, bien qu'elle ait eu, au dix-huitième siècle par exemple, trois couvents de religieux et quatre de religieuses. Cette église, dont on aperçoit une partie dans notre gravure, date de plusieurs époques. Une partie du chœur et les collatéraux ont été bâtis par Blanche de Castille. La nef, les chapelles, le grand portail occidental et les tours, ont été successivement construits pendant les quatorzième, quinzième, seizième siècles. Le grand portail, qui date du milieu du seizième siècle, est un des essais faits par la renaissance pour concilier le style grec et l'ogival. On trouverait difficilement une architecture plus ornée : dans la partie centrale, il n'y a pour ainsi dire pas un pouce de pierre qui ne soit taillé et creusé. Corniches surmontant des corniches, archivoltes minutieusement sculptées, galeries aux élégants pilastres, chapiteaux s'étageant sur des chapiteaux, arabesques de formes variées, dais superposés; bref, toutes les ressources et tous les éléments de l'architecture décorative de la renaissance, voilà ce qu'on y trouve avec une grande profusion, trop grande même, car la multiplicité de ces lignes toutes riches, toutes élégantes, mais dont l'ensemble n'éveille pas une idée d'élan et d'aspiration en haut, papillote devant les yeux et les éblouit. Le clocher de gauche, nu et un peu lourd dans le bas, offre

dans sa partie supérieure des sculptures délicates et un ajustement de lignes d'un beau style, à part de petites lucarnes rondes que rien ne justifie. La tour est couronnée par une construction polygonale, — voir le dernier plan de notre gravure, — qui fait songer à quelque observatoire ou belvédère. A droite du grand portail s'élève une construction faisant saillie en avant sur la place, et qui était destinée à devenir une tour, mais ses ordres disposés en

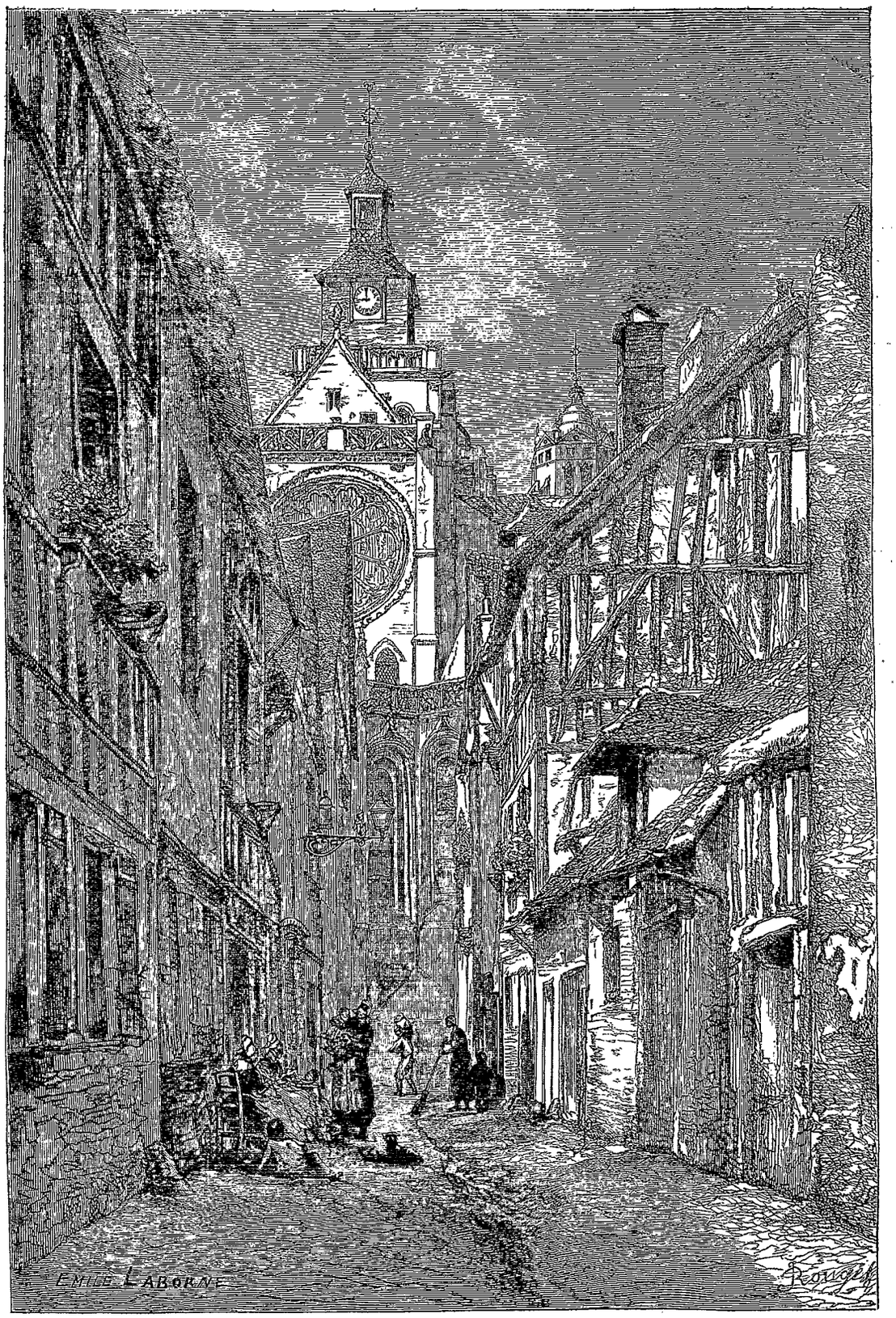

Impasse, rue de l'Isle, et église paroissiale, à Gisors. — Dessin d'Émile Laborne.

étage, interrompant la ligne ascendante, font plutôt penser à l'aile de quelque édifice civil, hôtel de ville ou palais princier.

Le portail latéral du sud est décoré de statuettes et de sculptures qui ont été mutilées. Le portail latéral du nord est d'un travail charmant. La pierre y est véritablement ciselée; et de toutes ces moulures, nervures et arabesques qui garnissent et accompagnent d'élégants clo-

chetons et des pignons élancés, résulte un ensemble harmonieux et distingué. Malheureusement, ce chef-d'œuvre est enfoui dans une rue ou plutôt une ruelle étroite et sombre. L'église, en général, n'a aucun dégagement. La place du grand portail est mesquine, et les voies qui sont ménagées le long de la nef (côté nord) et derrière l'abside ne méritent pas le nom de rues. Il ne faudrait pas s'éloigner du grand portail sans regarder les magnifiques sculptures des portes de chêne.

A l'intérieur, l'église de Gisors est d'un bel effet. Elle a de doubles collatéraux, ce qui n'est pas commun et ce qui produit de superbes combinaisons de perspective. Le pilier, désigné sous le nom de *Pilier des marchands*, offre des groupes de sculptures représentant les divers corps de métiers qui ont contribué à son érection. Jean Goujon, dit-on, travailla à plusieurs bas-reliefs aujourd'hui mutilés, et à un *squelette*, sculpté dans un seul bloc de pierre, que l'on voit dans une chapelle. Plusieurs beaux vitraux méritent aussi l'attention, entre autres ceux qui sont au-dessus du maître-autel, et qui représentent les portraits en pied de Blanche de Castille et du roi Louis VIII, son époux.

Les ruines de l'ancienne forteresse méritent une visite. Les fossés et les remparts ont été transformés en promenades, mais il reste des tours bien entretenues et dont l'intérieur est curieux à voir, surtout la tour dite *du Prisonnier*, où se trouvent des sculptures grossières, faites avec un clou, dit-on, par un personnage d'ailleurs fort peu connu. Les récits légendaires et dramatiques abondent sur ce malheureux : une opinion soutenue par M. de Dion, qui a étudié la question, est que le prisonnier serait le chevalier Poulain, enfermé dans ce cachot par ordre du roi Louis XI.

La rue de l'Isle, que représente notre gravure, sert de repoussoir à l'église qui s'élève dans le fond. Le voyageur ou le touriste qui se sera promené dans cette rue et les autres du même genre avoisinant l'église, aura plaisir à aller jouir ensuite de la lumière dans les belles prairies arrosées par l'Epte, la Troësne et le Réveillon, qui entourent la ville de tous les côtés.

LA VIE SINCÈRE.

Voy. p. 237.

LA CHARITÉ.

Suite.

II. — LA QUÊTEUSE DES PAUVRES.

Vers l'an 1822, on rencontrait souvent dans les rues de la ville de S..., une femme dont un vieux chapeau cachait tout le visage et qui portait au bras un panier de paille tressé en damier. Elle ne demandait pas l'aumône : quand, en passant, on laissait tomber quelque pièce de monnaie dans ce panier, elle ne levait pas la tête, elle ne prononçait pas un mot, elle ne s'arrêtait pas. On l'appelait « la quêteuse des pauvres », bien qu'à vrai dire cette manière de la désigner ne fût pas très-exacte, car elle ne quêtait pas plus qu'elle ne mendiait.

On ne savait rien sur sa vie.

Il y avait plusieurs années qu'elle était arrivée à S... avec ce même pauvre costume qu'on lui voyait toujours. Elle avait été pendant les premiers jours l'objet de quelque attention ; mais le soin qu'elle avait eu d'éviter toute relation, sa volonté de ne point se laisser interroger, sa discrétion extrême, avaient découragé la curiosité.

Le mystère de son obscure existence ne fut jamais guère éclairé, même lorsque après sa mort on découvrit, dans le misérable réduit où elle avait vécu environ huit ans, quelques papiers dont voici le seul qui nous ait paru offrir quelque intérêt :

FRAGMENT.

... Dès mon arrivée, avant de m'être cherché un gîte pour la nuit, je me suis fait indiquer la demeure du chanoine Morel. Il habite dans les dépendances de l'Archevêché. J'étais bien fatiguée, bien faible, mais j'étais soutenue par l'espoir de retrouver le seul des anciens amis de mon père que j'eusse le désir de revoir. Un homme m'ouvrit une porte, je fis deux pas à peine, et ma déception fut complète. Je me trouvai en présence d'un vieillard qui m'était tout à fait inconnu.

Je m'excusai : il m'interrogea, et je lui racontai en peu de mots ce qui m'avait amenée près de lui.

Il me répondit avec beaucoup d'affabilité qu'il se rappelait avoir rencontré jadis plusieurs abbés du même nom que le sien, un, entre autres, missionnaire très-considéré en ce temps-là, envoyé au Cap ; mais il ne savait point ce qu'aucun d'eux pouvait être devenu.

Je me retirai : je n'avais plus sous le ciel personne à chercher ou à attendre. Je me sentais comme perdue de nouveau dans un vide infini. Je n'avais ni désir, ni pensée : il me semblait que désormais je ne pouvais être rien de plus qu'une machine en mouvement.

Marchant au hasard autour de la ville, je suivis un chemin montant et me trouvai sur le rempart qui touche à la tour où j'écris ces lignes. Je m'assis sur un banc de pierre, le visage tourné vers la campagne. Peu à peu quelques sensations percèrent l'engourdissement de mon esprit. Jamais je n'ai été insensible à la beauté des paysages, et ici les dernières heures du jour, du côté de la rivière et des bois, sont admirables. Le crépuscule approchait. Dans l'épaisseur des feuillages, les rayons du soleil ressemblaient à ceux d'un feu mourant. Je restai longtemps immobile, ne réfléchissant point, ne rêvant même pas, oubliant les heures, perdue dans une vague contemplation.

Un gémissement me fit tressaillir ; je regardai autour de moi, je ne vis personne : c'était sans doute un souffle du vent qui s'élevait et s'engouffrait sous mes pieds dans les crevasses de la vieille muraille.

Cependant mon impression avait été pénible : je restai troublée, et j'écoutai attentivement.

Quelques minutes après, ce ne fut plus un gémissement incertain, mais une véritable plainte, une plainte humaine qui frappa mes oreilles et mon cœur.

Je me levai ; d'aucun côté je ne vis rien. Les plus prochaines maisons étaient beaucoup trop éloignées pour que ce son douloureux pût venir de l'une d'elles. Je me penchai pour regarder au-dessous de moi en dedans et en dehors du rempart ; personne n'était en vue : tout était silencieux et désert.

Cependant j'étais sûre maintenant d'avoir bien entendu. D'ailleurs, de nouvelles plaintes se succédèrent de moment en moment. Je reconnus que lorsque j'avançais à droite, elles devenaient de plus en plus distinctes. Guidée par cette intensité croissante, j'arrivai jusqu'à la tour qui me barra le passage. Je n'avais devant moi aucune porte, je ne voyais au-dessus aucune fenêtre ; mais plus j'écoutai, plus je m'assurai que la personne souffrante était derrière ces pierres noires et à l'intérieur de la ruine.

Retournant sur mes pas, je descendis dans la rue. Je questionnai un passant en lui montrant du doigt la tour. J'avais sans doute l'air hagard. Il ne me répondit que par un rire niais qui semblait signifier : « Cette femme est folle. » Sûre de ne pas l'être, je poursuivis ma recherche, et je découvris enfin sous la voûte qui sert de porte une étroite ouverture. Après avoir monté non sans peine dans

un escalier tortueux une soixantaine de marches dégradées, je me trouvai devant un spectacle affreux.

Dans une sorte de cellule nue, que ne fermait ni porte ni fenêtre, et où pénétrait le vent à travers les pierres disjointes, sur un amas de hideux haillons, une vieille femme, les cheveux gris en désordre, la poitrine découverte, poussait de sourds grondements et par instant des cris de douleur étranglés. Je m'agenouillai, je lui adressai quelques paroles : elle ne parut ni me voir ni m'entendre. Peut-être un peu d'eau l'eût soulagée? Une cruche de grès, le seul meuble, était vide. Peut-être avait-elle faim? Un vieux sac noir et troué ne contenait que des os d'animaux.

Je sortis en hâte pour chercher du secours.

Dans la première maison où j'entrai, un sabotier bossu taillait un tronc d'arbre. Quand j'eus dit ce qui m'amenait :

— Ah! oui, une vieille femme dans la tour, murmura-t-il comme en se parlant à lui-même et en posant tranquillement sa hachette sur un établi. Qui cela pourrait-il bien être?

Sa femme, qui balayait des copeaux, fit un mouvement des épaules comme pour répondre qu'elle se souciait bien peu de le savoir.

— Eh! dit l'homme se ravisant, si c'était cette vieille drôlesse de Rose?

— Bah! reprit la femme, il y a longtemps qu'elle s'est jetée à l'eau.

— Peut-être bien que non.

— Mais, m'écriai-je, ne m'avez-vous donc pas comprise? Cette femme est mourante!

— Il y a de plus grands malheurs que cela, me répondit le bossu; et si c'est la Rose, c'est déjà bien étonnant que l'eau-de-vie ne l'ait pas tuée plus tôt.

Je n'entendis rien de plus, et, reprenant ma course, je ne m'arrêtai qu'à une boutique de pharmacie où je demandai quelques cordiaux. Je dis au pharmacien, qui avait un air de bonté, à quelle intention je les achetais.

Il m'écouta avec sympathie.

— Si j'osais vous prier de la venir voir : ce n'est pas très-loin, ajoutais-je.

Sans me répondre, il appela son aide pour le remplacer à la boutique, ôta son tablier de serge verte, et m'accompagna.

En chemin, il me dit que ce devait être en effet la vieille Rose, qui depuis un grand nombre d'années était pour toute la ville un objet de répulsion et de mépris. Autrefois on la voyait toujours traînant par la main un enfant estropié qu'on croyait être son petit-fils, et qui avait tout à coup disparu au printemps dernier. Un affreux soupçon avait fait emprisonner la misérable femme; mais, faute de preuves et même de vraisemblance, car elle aimait beaucoup ce pauvre petit infirme, on l'avait remise en liberté. Qu'était-elle devenue ensuite? On ne l'avait plus revue, et personne n'en avait eu aucun souci.

Je retrouvai la vieille femme dans le même état : ses gémissements étaient seulement plus faibles. Le pharmacien posa un genou près d'elle, la regarda attentivement, souleva sa tête, et versa quelques gouttes d'un des flacons entre ses lèvres; puis, se relevant, il me dit à voix basse :

— Aucun remède ne peut plus agir sur ce corps usé par les liqueurs fortes.

Il poussa du pied en quelques endroits les haillons qui servaient de couche à la mourante, et me montra des pommes de terre qui paraissaient avoir été arrachées depuis peu de temps. Il m'expliqua que sans doute cette femme se tenait enfermée le jour, et rôdait la nuit quand elle en avait la force.

— Elle meurt, non de faim, observa-t-il, mais d'épuisement de forces : elle doit être d'un grand âge. Moi qui suis né dans la ville, je l'ai toujours connue vieille.

Comme ce brave homme se retirait, je lui demandai s'il ne pourrait pas m'indiquer une personne qui, moyennant salaire, garderait avec moi la Rose.

— Rien de plus simple, me dit-il.

Et une demi-heure après, en effet, vint une femme que j'employai à diverses commissions, et qui consentit à passer la nuit à la tour.

— Eh! la pauvre Rose, me dit-elle, voilà qu'elle meurt comme elle a vécu, dans la misère. On n'a jamais eu guère pitié d'elle. Elle n'était pourtant pas si mauvaise qu'on voulait le croire. Son fils a été tué par les ennemis en 1815; depuis, elle a perdu, on ne sait comment, son petit-fils : c'est ce qui l'a affolée; mais sa faute a été de chercher à noyer son chagrin dans la boisson. Si seulement on avait eu un peu de bonté, on l'aurait peut-être ramenée au bien. Au contraire, on la repoussait des portes, et, si les enfants l'assaillaient de cris ou lui jetaient des pierres, au lieu de le leur défendre, on les encourageait et on riait. Ah! Madame, il y a bien de sottes gens dans le monde!

— Comment s'appelait son petit-fils?

— Georges. Elle l'appelait Georges.

En ce moment, un soupir de la moribonde me fit supposer qu'elle avait entendu ce nom. Je me baissai vers son oreille et je lui dis :

— Courage! pauvre mère. Bientôt vous reverrez Georges.

A ma grande surprise, elle remua la tête et fit un mouvement des lèvres pour chercher à embrasser ma main : je me prêtai avec empressement à son désir, et je sentis une légère pression de cette bouche aride. Je ne pus pas retenir mes larmes.

Elle vécut encore deux jours sur une couche moins dure, mieux couverte, et avec autant d'adoucissements et de consolations qu'il fut possible.

La suite à la prochaine livraison.

ÉTRIERS CISELÉS.

Le Musée national bavarois possède plusieurs paires d'étriers très-remarquables, parmi lesquels il faut mettre au premier rang ceux de Wallenstein, que représentent dans notre gravure les figures 1 et 2. Ce n'est pas seulement la tradition qui attribue ces étriers au fameux capitaine de la guerre de Trente ans (1); on voit ses armes sur les plaques qui couvrent la bielle où passaient les étrivières; d'autres armes sont placées sur le côté, au pied de l'arcade, posant sur la semelle : ce sont celles de Lobkowitz.

Dans les étriers de ce genre, l'arcade, fort large, servait de garde. L'usage s'en introduisit dès la fin du quinzième siècle et se conserva pendant tout le siècle suivant, et, comme on voit, au delà. Ils étaient souvent ajourés, et on les appelait *à fenêtres*, les mots *fenêtres* et *fenêtrage* s'appliquant à toute sorte de travail en claire-voie. L'art avec lequel le fer de ceux-ci a été forgé, ciselé et poli, est digne de toute admiration.

A côté de ces étriers, nous en plaçons deux autres de la même collection (fig. 3 et 4), de même forme, mais peut-être un peu plus anciens; ils sont en bronze et ajourés comme les précédents, et d'un beau style.

La richesse de ces pièces n'a rien qui surprenne, quand on connaît le luxe déployé par la noblesse, pendant le moyen âge et à la renaissance, dans toutes les parties de l'armure et du harnais. Dans les romans de chevalerie,

(1) Voy., sur Wallenstein, t. IX, 1841, p. 401.

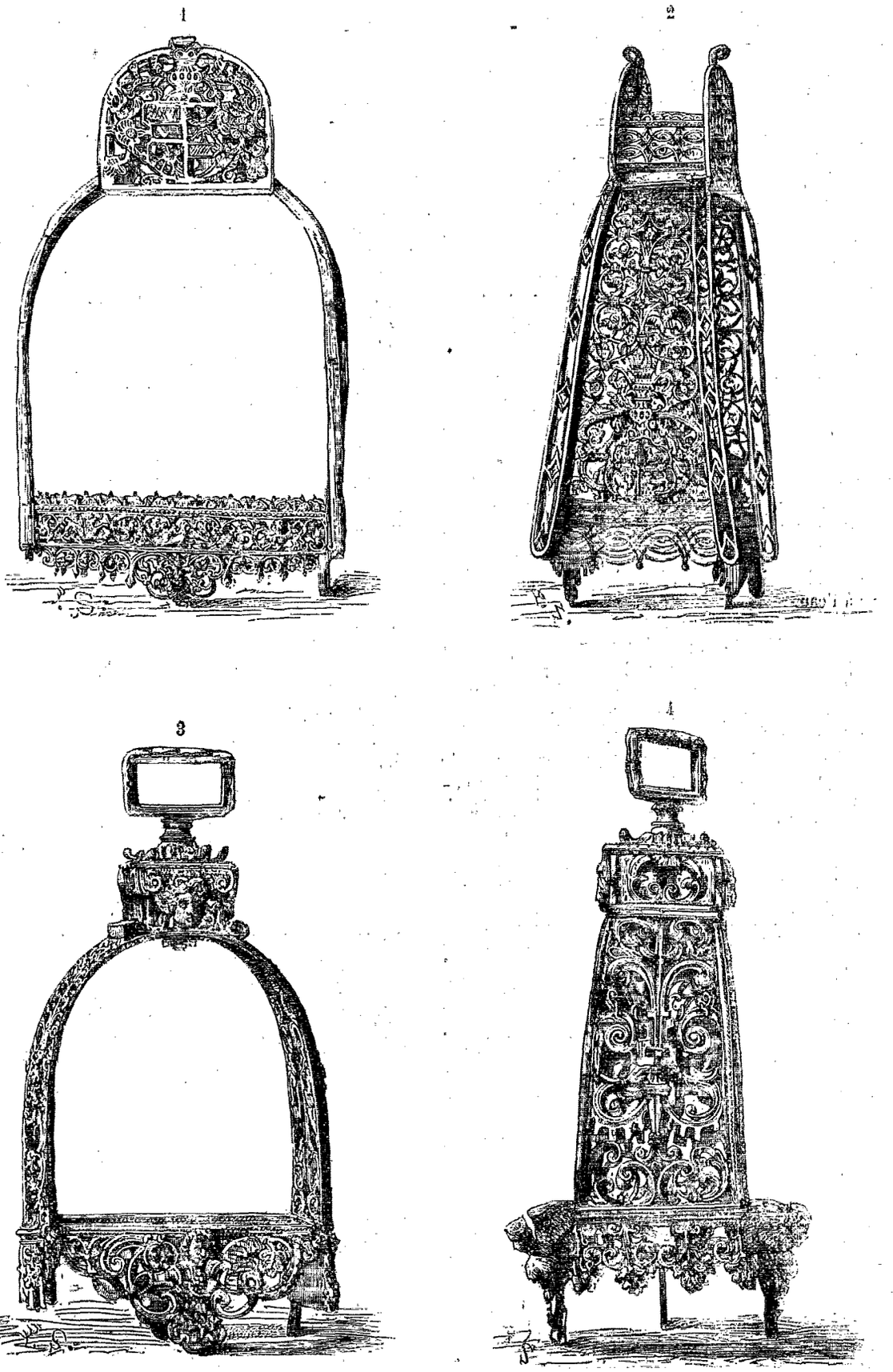

Étriers en fer et en bronze du Musée national de Munich. — Dessins d'Édouard Garnier.

dans les chansons de geste, dès le treizième siècle, il est question d'étriers d'or niellé, d'étrivières d'or enrichies de pierres fines; les armoiries étaient quelquefois émaillées, ou, comme le reste des ornements, damasquinées en or ou en argent.

LES PARADES.

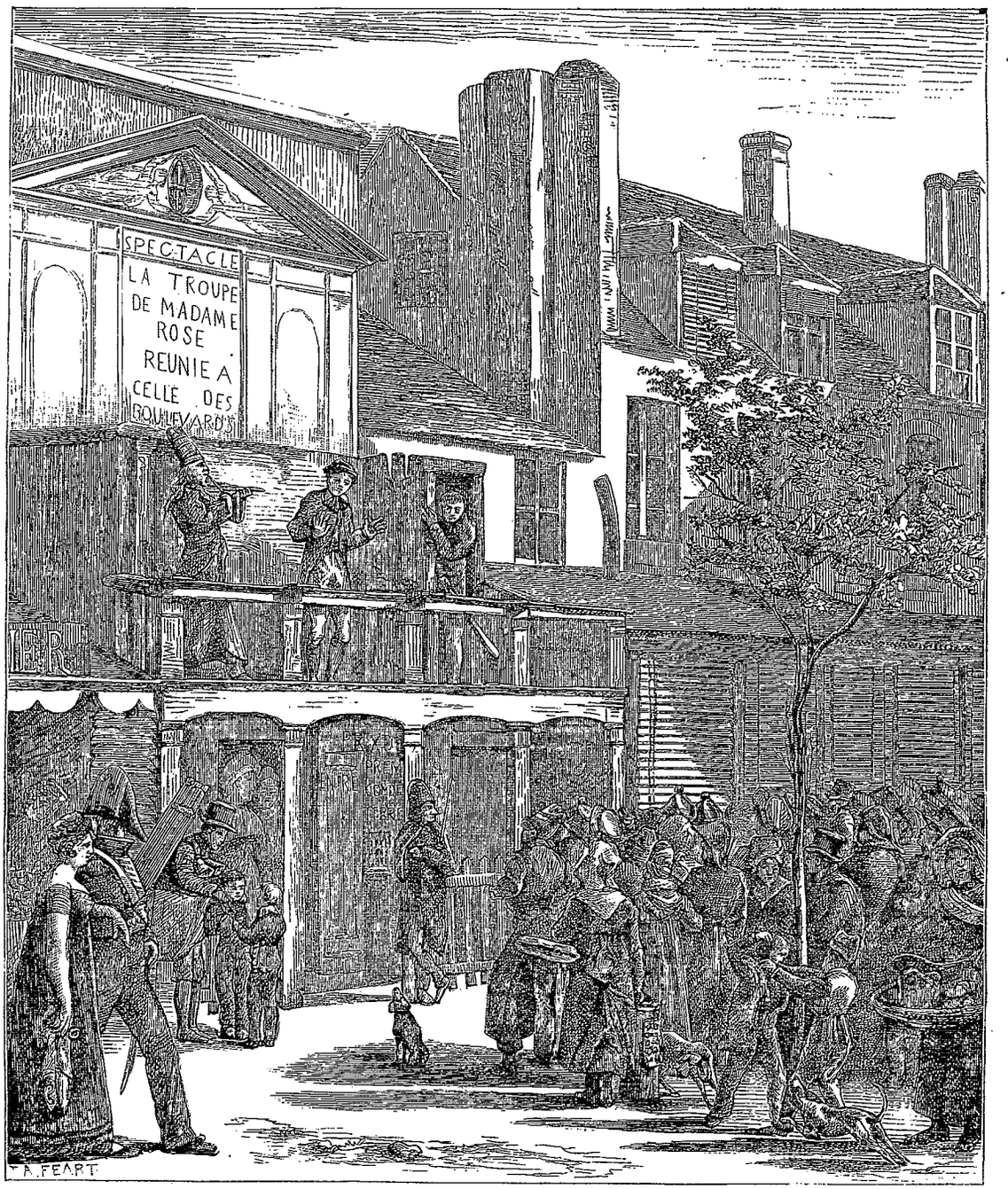

Collection de M. Baur. — Une Parade au boulevard du Temple vers 1816, peinture par Drolling (1). — Dessin de Féart.

Nous n'avons plus le goût des parades. Les grossiers propos des « queues rouges » ne nous font pas rire. Si nous passons devant leurs tréteaux, ce n'est qu'à distance, et nous n'écoutons pas. Est-ce que ces pauvres gens sont beaucoup plus sots que leurs devanciers? C'est possible ; cependant quelques recueils ont conservé les bons mots des « paradistes » les plus fameux, tels que Tabarin, Bruscambille ou Taconnet, et nous n'y voyons, à peu d'exceptions près, que de froides sottises et des impertinences.

Pendant plus de trente ans, depuis 1791 jusque vers 1825, tout un côté du boulevard du Temple, à Paris, fut bordé de petits théâtres devant lesquels on donnait des parades. Dès le milieu du jour, l'on était assourdi du bruit des cymbales, des tambours et des clarinettes. « A peine une parade était-elle finie, dit l'auteur des *Spectacles populaires* (2), qu'une autre commençait à dix pas plus loin; souvent une douzaine de paillasses à la fois débitaient leurs lazzis et leurs calembredaines au centre d'une douzaine d'auditoires, dont les rires se répondaient en échos. »

Parmi les pitres les plus populaires de cette période, on cite le père Rousseau (3), Louis le Borgne, Gringalet,

(1) Exposée en 1876 par l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.

(2) Victor Fournel.

(3) Une des chansons du père Rousseau qui eurent le plus de vogue commençait ainsi :

« C'est dans la ville de Bordeaux

Faribole, Galimafré, et surtout Bobèche. Le nom de ce dernier est devenu proverbial, et l'on dit communément d'un homme qui débite des farces, même ailleurs que sur des tréteaux : « C'est un Bobèche ! » Celui qui s'était acquis cette singulière illustration était le fils d'un tapissier du faubourg Saint-Antoine : ses véritables noms étaient Antoine Mandelard. Il s'était lié d'amitié avec un apprenti menuisier du même faubourg, nommé Guérin et surnommé depuis Galimafré. Tous deux s'étaient engagés, en 1809, dans une troupe qui, après avoir exploité Versailles, était venue s'établir sur le boulevard du Temple sous le titre de « théâtre des Pygmées. » Plus tard, Bobèche fit la parade devant d'autres spectacles, mais surtout à la porte de « l'Académie des singes savants » et du « théâtre des Délassements Comiques », situé entre le Cirque et le café des Artistes. Il était, dit-on, bien fait, blond, de moyenne taille, et il entretenait avec soin son costume ridicule, veste rouge, culottes jaunes, bas bleus, perruque noire, chapeau gris, tricorne gris à tige de fer où tremblait un papillon. Il avait réellement de l'esprit; on lui en trouvait surtout lorsqu'il se permettait ou qu'on lui permettait quelques allusions politiques : elles étaient assez innocentes, selon ce que l'on en rapporte (1); mais si peu qu'il y mît de malice, on admirait son audace en un temps où la moindre critique des actes du gouvernement exposait à des vexations. Sous la restauration, il figura plusieurs fois dans les fêtes nationales, aux Champs-Élysées; il prenait sur les affiches le titre de « bouffon du gouvernement. » (2)

Ce n'est pas Bobèche que l'on a voulu représenter sur les tréteaux du tableau que nous reproduisons. On croit que le Jocrisse placé entre un homme râclant d'une espèce de violon et un autre armé d'un bâton pourrait bien être Frédérick Lemaître, qui s'est illustré plus tard sur de plus grandes scènes. Du moins, Jules Janin (3) croit pouvoir affirmer que Lemaître, à l'âge de dix-sept ans, aurait fait quelque temps la parade devant le spectacle de *Madame Rose*, dont l'on voit le nom inscrit sur la façade du théâtre. Cette madame ou mademoiselle Rose était une acrobate « pleine de fougue et de verve, dit Victor Fournel, tourbillonnant sur la corde avec la même sûreté que sur le plancher des vaches, experte en tous genres d'exercices difficiles et périlleux, sachant se maintenir en équilibre sur un chandelier la tête en bas, ou renouveler la danse des épées qu'avait jadis rendue fameuse « la belle tourneuse » en pirouettant plus de vingt minutes sur elle-même, avec la pointe de dix armes posées dans ses narines ou sur sa poitrine. »

Ces divertissements sur la corde furent longtemps en grande faveur dans le premier quart de notre siècle, et l'on cite beaucoup de noms de danseuses et de danseurs de ce genre qui se partageaient les applaudissements publics : Brunet, Ravel, Forioso, Mme Saqui, Mlle Malaga, les sœurs Romanieni. Il arrivait quelquefois des accidents graves qui ne décourageaient point ces saltimbanques, aussi avides de popularité que d'argent. A l'occasion d'une fête donnée à Versailles, en 1814, devant les souverains alliés, Mlle Malaga et un acrobate exécutèrent une ascension sur la corde roide à deux cents pieds au-dessus de la pièce d'eau des Suisses. L'acrobate perdit l'équilibre et se tua. Mlle Malaga tomba aussi, mais eut l'adresse de se tenir suspendue par la main à la corde pendant plus de vingt minutes : on eut le temps de la sauver.

» Qu'est z'arrivé trois gros vaisseaux ;
» Les matelots qui sont dedans,
» Ce sont, ma foi, des bons enfants. »

(1) Un jour, il balayait avec rage les tréteaux. Son maître lui demandant : « Que fais-tu là, Bobèche? » il répondit : « Eh ! je balaye la cour. » Une autre fois, son maître lui ayant parlé du commerce, il dit : « Bah ! on prétend que le commerce va mal. Comment donc? j'avais trois chemises, je viens d'en vendre deux. »

(2) On a publié, en 1835, *les Grandes Parades de Bobèche*.

(3) *Le Théâtre à quatre sous*, par J. Janin.

LA VIE SINCÈRE.

Voy. p. 237, 286.

LA CHARITÉ.

II. — LA QUÊTEUSE DES PAUVRES.

Suite.

La veille de l'enterrement, le soir, je lisais près du pauvre corps déjà enveloppé dans son linceul. Le soleil venait de se coucher. Mes regards se fixèrent peu à peu sur le tableau qu'encadrait la fenêtre. Je sentis une émotion singulière dont je ne m'expliquai pas d'abord bien la cause. Tout à coup je compris : cette perspective réveillait en moi mes plus doux souvenirs.

— Oui, c'est bien là, pensai-je, un paysage semblable à celui que je voyais de ma chambrette, quand j'étais enfant, au château des Verrières !

A droite, entre deux rideaux de marronniers, la verte esplanade rappelle par son étendue et sa forme l'entrée de notre parc. Là-bas, voilà bien nos collines ondulant et diminuant de hauteur jusqu'à un détour brillant de la rivière ; et à gauche, dans ces grands bois de chênes percés de quelques routes blanches, le clocher qui domine leurs plus hautes branches, n'est-ce pas celui du village le plus voisin, de Daumas?

J'animai toute cette scène en y évoquant mes souvenirs. Je m'imaginais voir mon père causant avec ses hôtes ou donnant ses ordres à un jardinier ou à un garde. Quelquefois ma mère venait s'asseoir près de moi, et nous nous plaisions à suivre du regard les volées de pigeons sauvages rasant en troupes les cimes des bois, un bateau de pêcheur glissant au loin sur l'eau, un fermier venant de loin, assis sur un des sacs de sa charrette, ou bien nous écoutions silencieuses la cloche de l'église sonnant gaiement une noce ou avec sa lenteur funèbre une mort.

Oh ! ma chambrette ! combien n'y avais-je point passé d'années heureuses, sous la protection de ceux que j'avais le plus aimés au monde.

Peut-être, à un autre moment du jour, sous un effet de lumière différent, aurais-je été moins touchée de cette ressemblance. Mais de toutes les heures du jour, la dernière, celle où le soleil vient de disparaître, m'a toujours mise dans une disposition d'âme je ne dirai point surnaturelle, mais supérieure. Il me semble que l'atmosphère s'emplit alors d'ombres vagues, vivantes, qu'on devine, qu'on entrevoit, qu'on entend et qu'il est salutaire d'écouter. Je ne suis cependant ni superstitieuse ni mystique, mais je suis volontiers disposée à croire à l'autorité de certaines inspirations qui naissent parfois d'une certaine harmonie de la nature extérieure avec nos sentiments.

— C'est ici, pensai-je, que je dois achever ma vie.

Cette résolution n'avait rien d'ailleurs que ma raison, depuis longtemps ma seule maîtresse ici-bas, eût à blâmer. Elle n'était qu'une conséquence de la succession même de ce que je peux appeler mes aventures. Pourquoi étais-je venue dans cette ville? Pour y chercher un ami que je n'avais plus l'espoir de rencontrer. Quel motif aurais-je d'aller plus loin? Personne au monde ne s'intéressait plus à moi. J'étais lasse d'errer.

Toutes ces réflexions s'enracinèrent plus profondément en moi pendant la nuit et le jour suivant.

J'allai visiter le chanoine. Je le consultai. Il n'approuva ni ne désapprouva mon projet. C'est un excellent homme.

Il s'applique tout entier à la Vie d'une sainte, dont le plan s'élargit tellement de jour en jour que je doute qu'il l'achève jamais. Ses sentiments religieux y trouvent un aliment inépuisable, et il est vraiment excusable de ne point se laisser entraîner trop vivement à des préoccupations qui le détourneraient de son sujet. Il est, après tout, bienveillant et serviable dans une mesure suffisante, et c'est pour moi, sans que jamais j'abuse, une protection et un conseil.

En examinant avec attention cette logette qui est double, je me rendis compte du parti que je pourrais en tirer avec peu de dépense. Le souvenir qu'y laisserait la vieille Rose ne serait pas discordant avec plusieurs de ceux que je n'avais aucun désir d'effacer de mon âme. Il n'aurait rien de plus austère que les tertres du champ sacré au milieu des arcades des cloîtres. Puis, la seule pensée de posséder cette fenêtre, cette vue, me causait une douce palpitation qui atténuait ce que cet épisode avait eu de lugubre.

Mais quoique je me fusse déjà volontairement réduite à la pauvreté, je ne voulais pas d'un logement gratuit. La tour devait appartenir à la ville. Un jeune commis auquel je m'adressai parut stupéfait : il ignorait qu'il y eût possibilité d'habiter cette ruine. Il alla consulter, dans un bureau voisin, son chef, qui apparut et me dit, avec un rire bruyant, que la ville n'était pas dans l'usage de faire payer des loyers aux chouettes et aux chauves-souris. Je rougis, mais mon regard fit aussi rougir ce monsieur. J'insistai, en m'appuyant du nom du chanoine, et j'obtins la faveur d'être l'unique locataire, ma vie durant, moyennant le prix annuel fixé, par pure formalité, à quinze francs, de la tour entière.

Une fois mon droit bien établi, je m'attachai à rendre l'intérieur de ma chambre aussi propre que possible, autant par goût que par nécessité, me contentant, du reste, d'une couche de chaux bien unie sur les murs, d'une chaise, d'une table et d'un cadre de lit en bois blanc.

Quant aux ornements, je n'eus qu'à faire sortir de mon coffre de voyage le peu de linge et de hardes que je possédais, mes deux livres, et le crucifix en bois que m'avait donné Mme H...

Le jour où je pris possession de la tour fut pour moi réellement solennel. J'entrais dans une période définitive de repos. Je n'avais plus à prévoir et je ne voulais plus aucun changement considérable dans ma vie. La solitude ne m'inspirait aucune défiance : elle est légère à qui a l'habitude de s'occuper beaucoup plus des autres que de soi-même.

J'eus bientôt réglé l'emploi de mon temps : mon programme ne varie guère.

Je me lève avec le jour. Mes premières heures sont consacrées à la prière et à la lecture.

Je sors ensuite, quel que soit le temps, pour visiter la clientèle que je me suis faite rapidement, grâce aux renseignements du chanoine et du pharmacien. Je vois, avant tout, ceux dont l'extrême misère, les maladies ou les douleurs morales exigent les soins les plus urgents.

Dix heures sonnent ; je vais à la prison (1).

De midi à trois heures, je reste dans ma tour, lisant, cousant pour les autres ou pour moi, et aussi quelquefois reprenant mon crayon.

Je vais passer ensuite une heure ou deux avec les convalescents de l'hospice, ou je fais encore quelques visites qui complètent celles du matin.

Mes soirées ne sont pas longues, et avec un peu de lecture j'atteins sans ennui le moment du sommeil.

La suite à une prochaine livraison.

(1) On considérait généralement autrefois comme un devoir la visite des prisonniers. Depuis les réformes qui ont mis fin à beaucoup d'abus et d'excès dans ces tristes séjours, on y voit rarement des personnes étrangères à l'administration. Il est cependant à considérer qu'il y a au moins autant de souffrances à soulager dans une prison que dans un hôpital. Les sollicitudes officielles les plus sages ne rendront jamais inutiles les œuvres spontanées de la charité privée.

PAYSAGES DU MONDE PRIMITIF.

Second article. — Voy. p. 266.

Le troisième tableau nous découvre une scène pleine de relief et d'originalité. Les massifs qui s'élèvent sur le premier plan, et ceux que l'on aperçoit dans le lointain sur les bords d'une vaste lagune, sont composés de deux types de végétaux particuliers aux temps carbonifères, et qui, de l'avis des observateurs, ont dû contribuer le plus puissamment à la formation des lits de houille, où leurs résidus décomposés sont encore visibles au microscope. Ce sont les *Lépidodendrons* et les *Sigillaires*, dont les troncs se retrouvent assez fréquemment en place, occupant au fond des galeries une station verticale et attestant par leur dimension la force et la vigueur de végétation de ces géants du monde ancien, égaux par la taille, mais très-distincts par le port. Les *Lépidodendrons* affectaient une apparence moins massive ; alliés de près aux lycopodes actuels dont une touffe est représentée rampant à leur pied sur notre tableau, mais plus parfaits, plus complexes, couverts sur les parties anciennes de leur écorce de cicatrices foliaires disposées en losange, ils dressaient une tige élégante subdivisée dans le haut, par dichotomies successives, en une foule de branches divariquées dont les derniers rameaux portaient un faisceau terminal de feuilles étroitement linéaires. Les organes fructificateurs des lépidodendrons ou *Lepidostrobus*, en forme de cônes cylindriques, étaient attachés vers le sommet des ramules. On peut dire que rien d'aussi gracieux n'a jamais existé dans le règne végétal à aucune époque ; tout ce que la finesse des détails, la hardiesse du port, la légèreté du feuillage, la ciselure des organes, peuvent produire de plus achevé, se trouvait réuni dans les lépidodendrons. Aussi ces plantes, de même que les sigillaires qui leur étaient associées, n'eurent-elles qu'une durée strictement limitée à l'âge où se forma la houille. Les circonstances une fois changées, le type déclina et disparut rapidement, ainsi qu'il arriva presque en même temps aux astérophyllites dont nous avons parlé et aux sigillaires dont il faut dire quelques mots. — Celles-ci dépassaient probablement par leur taille les autres arbres de l'époque ; le fût de leur tige colomnaire pouvait atteindre vingt-cinq à trente mètres, selon M. Grand'Eury, sans diminuer sensiblement de diamètre. Cette tige restait simple ou se divisait peu et seulement par dichotomie ; un faisceau touffu de longues feuilles linéaires occupait l'extrémité supérieure, tandis que sur les parties anciennes, à la superficie de l'écorce, les cicatrices foliaires, agrandies et régularisées, donnaient naissance à des compartiments d'une parfaite régularité, dont les caractères servent maintenant au classement des genres et des espèces compris dans le groupe.

Les racines traçantes et ramifiées-dichotomes des sigillaires se trouvent encore occupant au sein de la houille leur situation naturelle, et cette circonstance prouve que ces plantes croissaient dans la vase des stations inondées, au milieu des résidus décomposés et tassés dont la transformation a produit des lits de combustibles. Ces racines, longtemps considérées comme des plantes d'une nature problématique, ont été nommées *Stigmaria*, à cause des cicatrices disposées dans un ordre quinconcial et dues à l'insertion des radicelles dont elles sont couvertes. Ce sont

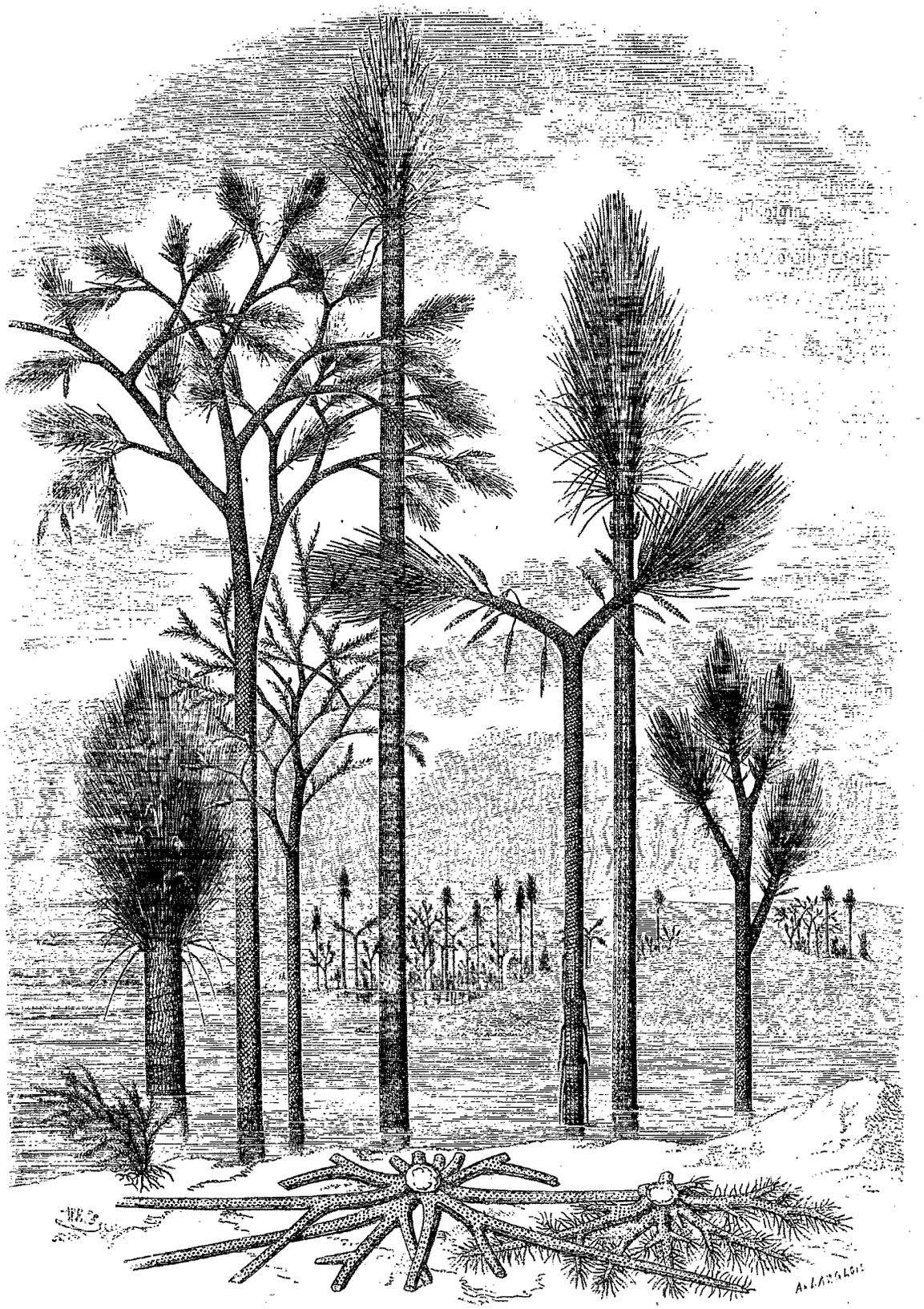

Lépidodendrées. Sigillariées. Stigmariées.

PAYSAGES DU MONDE PRIMITIF. — TROISIÈME TABLEAU : *TYPES LÉPIDODENDROÏDES.*

elles qui figurent au bas et sur le devant de notre tableau, dans l'attitude qu'elles affectent ordinairement, et comme si elles venaient d'être mises à nu.

Le dernier de nos tableaux réunit des types arborescents moins écartés sans doute que les précédents de ceux que nous avons sous les yeux, mais bien curieux cependant. Ils méritent d'autant plus d'être signalés que leur découverte, ou, pour parler plus exactement, la détermination

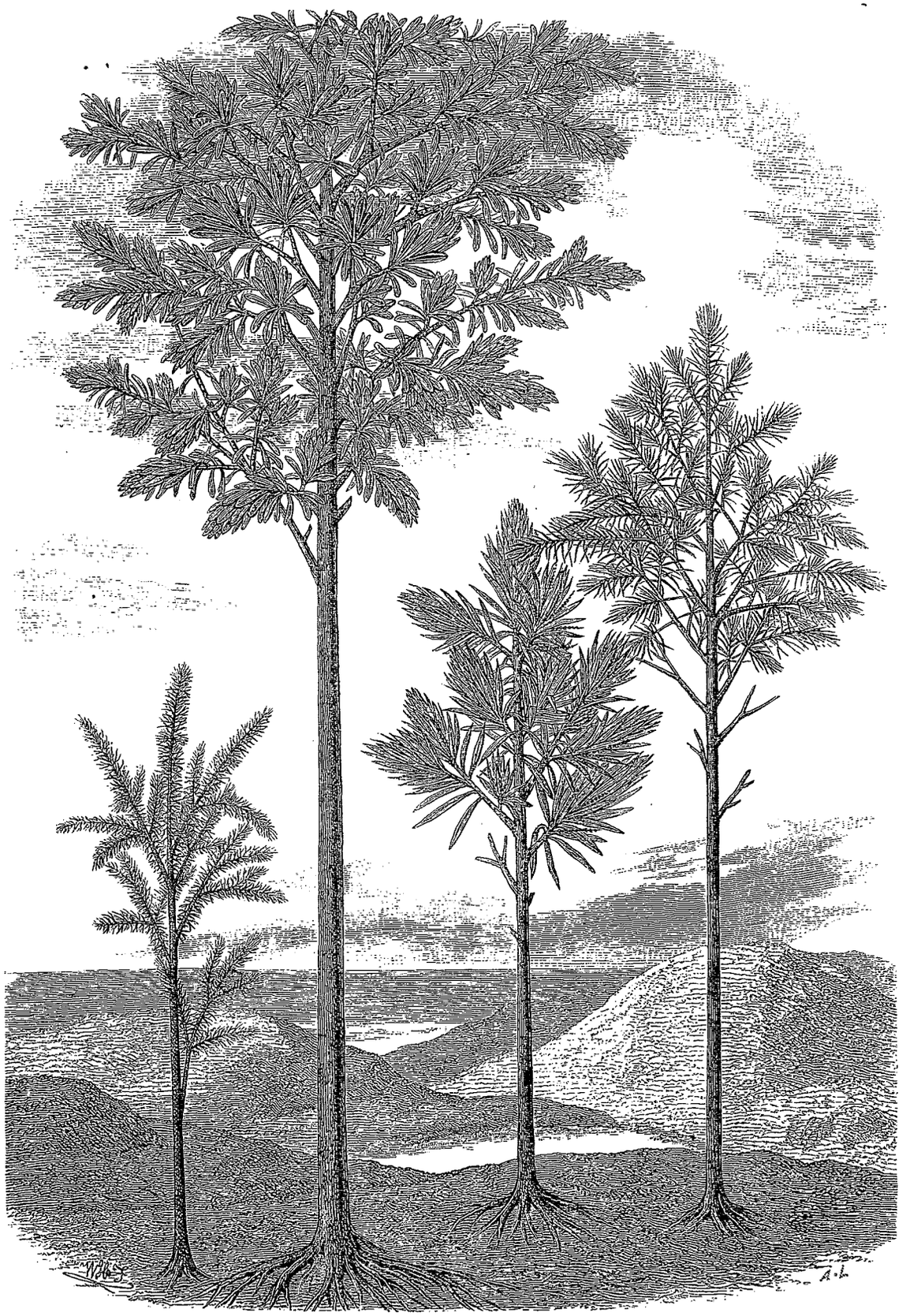

Dicranophyllum. Cordaïtées.

PAYSAGES DU MONDE PRIMITIF. — QUATRIÈME TABLEAU : *SUBCONIFÈRES*.

de leurs vrais caractères, est plus récente ; elle est due entièrement à M. Grand'Eury, qui a su patiemment recueillir un à un leurs divers organes, en reconnaître la connexion, rejoindre aux troncs les feuilles et les rameaux, et à ces derniers les appareils reproducteurs en épis ou chatons très-allongés dont ils étaient pourvus ; enfin, retrouver leurs graines et définir la mesure exacte de leur analogie avec les taxinées et les gnétacées du monde actuel. M. Grand'-

Eury nomme ces types des *Subconiféres*, parce qu'effectivement ils paraissent annoncer les conifères proprement dites et servir d'acheminement vers cette classe, dont les caractères n'étaient pas alors déterminés avec la même précision que dans les temps qui suivirent.

Les trois arbres les plus élevés qui figurent sur notre tableau sont tous trois des cordaïtées; mais le plus grand est un *Eu-Cordaites* ou *Cordaites* proprement dit; celui qui vient ensuite, un *Dory-Cordaites*, dont les feuilles affectent une terminaison plus atténuée en pointe; tandis que le dernier, en allant vers la droite, est un *Poa-Cordaites*, dont les feuilles sont reconnaissables à leur configuration étroitement linéaire. Les cordaïtées, avec des feuilles assez semblables à celles des *Yucca* et des *Dammara*, avaient le port et l'aspect des *Podocarpus* et des *Cephalotaxus*, taxinées qui vivent de nos jours au Japon ou dans l'Asie austro-occidentale. Leur bois, fourni d'une large moelle, offrait une faible épaisseur et n'aurait eu que peu de solidité, si une zone corticale forte et résistante n'avait servi à le protéger et à le contenir. La croissance des cordaïtées devait être fort rapide; mais, après avoir poussé sans mesure, ces arbres s'épuisaient avec la même vitesse, et leurs rameaux épars, leurs feuilles rubanées et coriaces, accumulés en lits épais, ont contribué sur bien des points à la formation exclusive de la houille. Rien, du reste, ne rappelle directement les cordaïtées dans la nature actuelle.

Les *Dicranophyllum*, dont notre tableau reproduit un spécimen sur la gauche, étaient très-différents des *Cordaites*. Leur découverte remonte à très-peu d'années; ils se rattachent, eux aussi, à la tribu des taxinées, sans avoir pourtant avec les arbres qui la composent de nos jours aucun rapport direct ou médiat, sauf peut-être une lointaine parenté avec le genre *Salisburia* ou ginkgo, du Japon. Les *Dicranophyllum* avaient des feuilles étroitement linéaires, aussi minces et plus rigides que celles de nos pins, mais divisées par bifurcation en plusieurs segments. Ces feuilles reposaient inférieurement sur un coussinet décurrent, et après leur chute les rameaux demeuraient tout hérissés de ces coussinets, comme il arrive aux parties correspondantes de nos épicéas.

Il serait facile de poursuivre et de compléter cet examen des formes de la végétation primitive; mais le cadre restreint dans lequel nous sommes forcé de nous mouvoir ne nous permet de présenter ici qu'une faible esquisse de ce qu'étaient les paysages de l'ancien monde; cependant le lecteur a pu juger, malgré la brièveté du récit, de l'originalité et de la splendeur élégante et noble, en dépit de la régularité excessive de ses linéaments, de la flore carbonifère. Elle résume en elle, il faut le dire, l'épanouissement vivace, bien que prématuré, d'une époque essentiellement favorable à l'essor du monde des plantes. On peut comparer cet essor à celui de certaines civilisations hâtives, dont les monuments nous étonnent par l'exubérance de leur art à la fois naïf et compliqué. Les édifices de l'ancienne Égypte, de l'Inde et du moyen âge français, dont les masses énormes disparaissent sous le luxe inouï des détails de l'ornementation, rappellent assez bien les végétaux des temps paléozoïques, à la fois gigantesques et ciselés dans les moindres parties de leurs organes, presque rigides à force de régularité mathématique dans le port, et cependant remarquables par la minutieuse perfection de toutes les particularités de leur structure. C'est là réellement de l'archaïsme qui se montre dans les procédés de la nature, avec les mêmes caractères propres à celui dont les œuvres de l'homme présentent de nombreux exemples. L'esthétique, qu'elle s'applique aux productions de la vie ou qu'elle ait pour objet les créations des sociétés humaines, semble révéler des tendances sensiblement pareilles et aboutir à des résultats, sinon identiques, du moins comparables.

LA FORCE ET LE DROIT.

Il y a quelques années, deux petites filles, deux sœurs, l'une âgée de près de cinq ans, très-raisonnable déjà, et qui plus tard n'a jamais manqué de logique, l'autre approchant de trois ans, plus vive quoique fort douce, étaient couchées dans le même lit. C'était le soir, et le père travaillait dans la chambre voisine, portes ouvertes. Il entend une dispute et crie le holà!

— Papa, c'est ma petite sœur qui se met de travers et me gêne; elle s'agite toujours et m'empêche de dormir. Pourtant, le lit est plus à moi qu'à elle.

— Comment, plus à toi qu'à elle? Est-ce que c'est toi qui aurais payé le lit, par hasard?

— Non, papa; mais je suis plus forte qu'elle, et je peux la jeter par terre, et le lit restera pour moi seule.

Le père fit de la morale, et montra qu'avec la raison du plus fort il pourrait, lui aussi, le maître du lit, forcer la sœur aînée à passer la nuit sur une paillasse, et laisser le lit entier à la plus jeune, ajoutant, cependant, que ce serait une injustice. Les petites filles comprirent : l'une se tint plus tranquille et l'autre fut plus patiente; elle se fit même remarquer plus tard par un amour ardent de la justice... Mais la qualité du raisonnement de la fillette de cinq ans revint à l'esprit du père au moment où fut répandue la maxime de la force qui prime le droit. Il lui parut évident que cette maxime appartient à l'enfance des sociétés, puisqu'elle peut naître instinctivement dans l'esprit des plus jeunes enfants. Heureusement l'éducation et la réflexion ramènent bientôt chez les enfants de meilleurs sentiments. Plût à Dieu qu'il en fût de même chez les nations!

COMMENT IL FAUT JUGER UN HOMME.

Quand vous voudrez savoir au vrai la valeur de quelqu'un, dépouillez-le d'abord de ses richesses, de ses charges et des autres avantages dont la fortune l'a paré. Détachez-le même de son corps, et considérez son âme. Voyez ce que c'est, et si elle est grande de son fonds ou de celui d'autrui.

SÉNÈQUE.

LÉGENDES TURQUES.

Des contes et légendes de sources indiennes, persanes, arabes, se sont naturalisés en Turquie, vers le quinzième siècle, dans deux recueils; l'un intitulé : *le Livre du perroquet;* l'autre : *Contes des quarante vizirs*. De même que, dans les *Mille et une nuits*, Scheherazade endort par ses récits la vigilance du sultan, de même, dans le livre des *Contes*, les quarante vizirs inventent chaque matin un apologue pour distraire et calmer l'irritation du souverain qui, à l'instigation d'une perfide belle-mère, veut tuer son fils.

Quelques-unes de ces légendes sont caractéristiques dans leur naïveté.

SALOMON ET LE HÉRISSON.

La tradition rapporte que chacun des grands prophètes eut, une fois dans sa vie, à choisir entre la mort ou l'immortalité sur terre; mais tous, désirant se réunir au Tout-Puissant miséricordieux, choisirent la mort. Lors du règne de Salomon, l'ange Gabriel lui fut envoyé avec un vase rempli de l'eau qui fait vivre, et l'avertit de la part du Très-Haut qu'il pourrait, à son gré, boire de cette eau et

devenir immortel. Le roi rassembla ses plus sages conseillers, et il leur demanda leur avis. Tous, à l'unanimité, lui conseillèrent de boire afin de vivre éternellement. Alors il appela les oiseaux de l'air et les animaux des champs, et tous furent du même avis, sauf un seul, le hérisson. Inclinant son museau devant le trône, il dit :

— Si tu peux partager cette eau avec tes proches et tes amis, bois et savoure à jamais le bonheur de vivre ; mais si elle n'est destinée qu'à toi seul, n'en bois pas, car il te serait amer de vivre et de voir disparaître l'un après l'autre tes amis et tes proches.

— Tu as dit vrai, ô hérisson, répliqua le roi. L'eau qui fait vivre n'est envoyée qu'à moi seul, et je suis ton conseil.

Ainsi parla Salomon, et il ne but pas de l'eau qui prolonge la vie.

QUEL EST L'ANE VÉRITABLE?

Un prédicateur mahométan prêchait un jour sur la douceur et la nécessité de s'entr'aimer ; il fut interrompu par les clameurs d'un homme qui, ayant perdu son âne, entra brusquement dans la mosquée, et demanda aux assistants s'ils n'avaient pas vu passer son âne. Sur quoi le prédicateur interpella son auditoire, disant :

— Y a-t-il ici quelqu'un qui n'ait jamais aimé?

Un homme à cheveux gris se leva et répondit :

— Moi.

— Regarde, reprit le prédicateur, s'adressant au propriétaire de l'animal perdu, voici l'âne!

LE VIEUX LABOUREUR.

Certain roi, ayant ouï dire qu'un paysan avait découvert une citerne remplie de froment dont chaque grain était plus gros qu'une datte, désira savoir quelle sorte d'hommes vivaient sur terre à l'époque où croissait ce blé. Il envoya un échantillon du grain à un sage et vieux laboureur. Le messager rencontra en chemin un ami, qui le pria de poser au vieux sage cette autre question :

— Pourquoi les cheveux d'un homme blanchissent-ils en vieillissant?

Le messager soumit au vieux laboureur, dont les cheveux étaient blancs et la taille courbée, le premier problème ; mais il ne savait rien du blé, et en référa à son frère aîné. Celui-ci, quoique plus âgé, était actif et vigoureux, et sa barbe commençait à peine à grisonner. Il ne put rien dire non plus sur le blé, et adressa le messager à un troisième frère, encore plus vieux. Ce dernier se trouva être de beaucoup le plus jeune d'aspect des trois : sa barbe était tout à fait noire, et sa figure presque juvénile. Ce fut lui qui répondit aux deux questions.

— Il y a plus de cent ans, il existait sur la terre un peuple pieux et craignant Dieu. En récompense de sa piété, le Tout-Puissant lui fit le don merveilleux de ces grains gigantesques.

Quant aux cheveux blancs, la chevelure noire ou blonde est l'apanage de la jeunesse, mais le blanc est le signe du temps qui amène la maturité des pensées.

Le messager, ayant reçu ces réponses, demanda au laboureur comment il se faisait que le plus jeune des trois frères fût le plus décrépit, et que lui, l'aîné, le fût moins.

Voici son explication : Le plus jeune avait de mauvaises terres et une femme laide et vicieuse ; le second avait de bonnes terres, mais une femme méchante et hargneuse, ce qui le faisait paraître vieux quoique moins cassé que son frère ; pour lui, qui avait eu l'heureuse chance non-seulement d'un bon sol, mais aussi d'une belle et bonne femme, il se trouvait être, quoique l'aîné des trois frères, le plus jeune de cœur et de corps. Le proverbe dit avec raison : « Le foyer d'un homme est son ciel ou son enfer. »

J.-A. CHAPTAL.

I

Jean-Antoine Chaptal, comte de Chanteloup, naquit le 5 juin 1756, à Nojaret (Lozère). Il fit ses études au collége de Mende, puis au collége de Rodez. Il se rendit ensuite à Montpellier pour suivre les cours de l'École de médecine : un de ses oncles, médecin dans cette ville et professeur à la Faculté, voulait lui céder une partie de sa clientèle ; mais une vocation déterminée poussait Chaptal vers la chimie. Reçu docteur en 1777, nous le retrouvons l'année suivante à Paris, assidu aux leçons de Sage et de Romé de Lisle. En même temps, il fréquente les littérateurs Fontanes, Roucher, Delille, Lemierre. Le goût des lettres, qui semble avoir été assez vif chez Chaptal, explique les qualités de composition et de style qu'on a souvent signalées dans ses écrits scientifiques.

Une nouvelle chaire de chimie ayant été créée à l'École de Montpellier, Chaptal en fut nommé titulaire. Il publia, en 1783, son *Tableau analytique du cours de chimie fait à Montpellier*, et en 1790, ses *Éléments de chimie*, traduits bientôt dans plusieurs langues. Sept années s'étaient écoulées entre la publication du premier de ces livres et la publication du second : il semble qu'un siècle les sépare. Dans le premier, on trouve encore la doctrine du phlogistique de Stahl ; dans le second, c'est déjà la théorie moderne de la combustion.

La chimie venait d'être « constituée par Lavoisier, d'immortelle mémoire (1). » Autour de Lavoisier s'étaient groupés les Guyton de Morveau, les Berthollet, les Fourcroy. En publiant ses *Éléments de chimie*, Chaptal avait voulu présenter, sous une forme simple et accessible, les résultats obtenus par ces hommes illustres : le livre eut un très-grand succès. On aime à se figurer l'admiration des jeunes gens et des professeurs qui eurent le bonheur, les uns d'apprendre, les autres d'enseigner, à ce moment unique dans l'histoire de la chimie : d'année en année, et presque de leçon en leçon, maîtres et élèves virent se former sous leurs yeux la science nouvelle, une des plus propres à satisfaire le besoin d'ordre et d'harmonie qui est une loi de l'esprit humain.

II

Au grand mouvement scientifique Chaptal ne prit qu'une part indirecte. Il se borna, dans ses leçons et dans ses livres, à vulgariser l'œuvre des autres. Son œuvre à lui, son œuvre originale, il ne devait pas la faire dans le domaine de la science pure, mais dans le domaine de la science appliquée aux arts industriels. Enrichi par un héritage, il fonda à Montpellier une grande fabrique de produits chimiques. Il était ainsi partagé entre les devoirs du professeur et les travaux du manufacturier, lorsqu'il fut appelé à Paris pour y remplir une tâche patriotique.

La France était en guerre avec l'Europe. Nous avons dit comment une commission, composée de Monge, de Berthollet et de Fourcroy, avait trouvé des procédés rapides pour le raffinage du salpêtre, pour la fabrication de la poudre (2). Ces savants choisirent Chaptal pour collaborateur. Ils lui firent donner la direction de la poudrière de Grenelle, qui avait été installée pour une fabrication quotidienne de huit milliers de poudre. Chaptal en produit dix, douze et jusqu'à seize milliers. Mais les besoins augmentent, et il reçoit l'ordre de livrer trente milliers par jour. En vain il résiste, en vain il signale les dangers

(1) Expressions de M. Wurtz dans son *Histoire des doctrines chimiques*.

(2) Voy. p. 242.

d'une fabrication qui ne sera plus en rapport avec l'aménagement de la poudrière; les ordres du Comité de salut public sont formels : il faut obéir. On sait que la poudrière de Grenelle fut détruite par une explosion, mais on ne doit pas oublier que la responsabilité de Chaptal n'a pas été engagée dans ce terrible accident.

Après la fin de la crise, Chaptal, nommé professeur à l'École polytechnique, reprit ses travaux de chimie appliquée; nous ne pouvons en donner ici qu'une indication sommaire.

Le chlore, découvert en 1774 par Scheele, avait été employé par Berthollet au blanchiment des tissus. Chaptal, à son tour, l'appliqua au blanchiment de la pâte destinée à la fabrication du papier. Dès lors, on put fabriquer les plus beaux papiers au moyen des matières premières les plus ordinaires.

Les gisements d'alun sont rares dans notre pays, et, à la fin du siècle dernier, la presque totalité de l'alun employé par l'industrie française venait de l'étranger. Chaptal, par ses recherches sur la composition de l'alun, sur le rôle de la potasse et de l'ammoniaque dans la cristallisation de cette substance, créa l'industrie de l'alun artificiel. Les travaux de Vauquelin sur la même matière sont postérieurs à ceux de Chaptal.

Son nom est un des premiers parmi ceux des chimistes qui ont développé en France la fabrication du sucre de betterave.

Il a inventé un vernis pour les poteries. On lui doit des procédés nouveaux pour l'emploi des mordants dans la teinture, pour la fabrication du vert-de-gris, pour la distillation du vin. « Quelques-uns de ces détails, disait Flourens, pourront paraître petits; c'est qu'on oublierait ce qui les relevait aux yeux de Chaptal, l'utilité publique, et la haute récompense que cette utilité publique lui a value, un nom national et populaire. » (1)

III

Une vie ainsi remplie aurait déjà son honneur et son lustre, et ce n'est pas toute la vie de Chaptal : en même temps qu'un chimiste remarquable, il a été un administrateur dévoué.

D'abord conseiller d'État, puis ministre de l'intérieur, il a rétabli d'anciennes institutions, il en a créé de nouvelles; ici encore, il a mérité le souvenir et l'estime de la postérité.

C'est à Chaptal qu'on doit le rétablissement des chambres de commerce. Il y voyait avec raison un lien nécessaire entre les grandes villes commerçantes; mais il voulait plus encore, il voulait que le commerce français fût tenu au courant de tout ce qui se faisait à l'étranger. Dans cette pensée, il choisit un certain nombre de négociants parmi les plus instruits, et il les chargea de visiter les pays voisins.

Il organisa les « chambres de manufactures, fabriques, arts et métiers. » C'est lui-même qui définit en ces termes le rôle des chambres de manufactures : « Elles sont appelées à faire connaître la situation et les besoins des fabriques; à indiquer les obstacles qui pourraient ralentir leurs travaux et les moyens de les écarter; à proposer leurs vues sur les diverses améliorations qu'il paraîtra convenable de faire, sur les procédés nouveaux à adopter, sur les perfectionnements à introduire. » (2).

Chaque semaine, Chaptal consacrait une journée entière à visiter les ateliers de Paris, et le premier consul l'accompagnait quelquefois dans ces visites. Le ministre ne se contentait pas de causer avec les chefs d'industrie; il s'entretenait avec les ouvriers, les interrogeait sur leurs besoins, les conseillait, les encourageait. On raconte que souvent, voulant leur expliquer quelque procédé nouveau, il ôtait son habit et mettait lui-même la main à la besogne.

L'idée des écoles d'arts et métiers appartient à Chaptal. Il avait conçu un vaste plan d'éducation technique (1). Il y aurait eu quatre écoles distinctes pour préparer les jeunes gens aux industries suivantes : 1° teinture; 2° travail des métaux; 3° fabrication des poteries, et verrerie; 4° préparation des sels, des acides et des alcalis, distillation des vins, etc. Une école de chimie appliquée aux arts aurait complété ce système d'éducation. L'idée de Chaptal est réalisée, en partie seulement, dans nos écoles d'Angers, de Châlons-sur-Marne, d'Aix et de Lyon (la Martinière).

En feuilletant le recueil des actes administratifs pendant le ministère de Chaptal, on est frappé de la place qu'y occupent les mesures relatives à la charité publique.

J.-A. Chaptal. — D'après une médaille du Musée de l'hôtel des Monnaies, à Paris.

Un jour, le ministre réorganise les monts-de-piété; un autre jour, il rétablit les sœurs hospitalières; un autre jour encore, il fonde la Société centrale de vaccine. C'est lui qui a institué le conseil général des hospices, et il n'a cessé de s'occuper, tant qu'il est resté au pouvoir, de tout ce qui peut améliorer la situation des malades traités dans les hôpitaux : ce n'est pas là son moindre titre à nos yeux.

Chaptal est mort le 29 juillet 1832; il était membre de l'Académie des sciences et pair de France.

« De cruels chagrins, dit un de ses biographes (2), s'étaient unis à la vieillesse pour l'abattre : sans plainte, sans ostentation, il sacrifia sa fortune pour des dettes qui n'étaient pas les siennes. Sa femme et sa fille, dignes d'un tel époux et d'un tel père, l'entourèrent des plus tendres soins dans cette position douloureuse : son vieux domestique lui resta fidèle comme aux jours de prospérité. Le vertueux serviteur, pour lui payer un dernier tribut, voulut que les discours prononcés sur sa tombe et les nécrologies dont il fut l'objet fussent réunis et imprimés à ses frais. »

Ce trait nous a paru touchant dans sa simplicité et digne d'être conservé; il honore le maître autant que le serviteur.

(1) Flourens, *Éloge historique de Jean-Antoine Chaptal.*

(2) Circulaire du 30 août 1803. (*Recueil de circulaires, instructions et autres actes émanés du ministère de l'intérieur*, de 1797 à 1821.)

(1) Avant la révolution, le duc de la Rochefoucauld avait établi à Liancourt une ferme-école, et comme annexe une école ouvrière. Sous le consulat, l'école de Liancourt, fondue avec l'école des Tambours et l'école des Enfants de la patrie, fut transférée à Compiègne; elle prit bientôt un caractère plus militaire qu'industriel. Dans l'histoire des écoles d'arts et métiers, ces faits forment en quelque sorte la préface; mais l'histoire proprement dite commence avec Chaptal.

(2) M. Parisot, Notice sur Chaptal, dans les *Portraits et histoire des hommes utiles* publiés par la Société Montyon et Franklin. Paris, 1833-1834.

LE TYRAN ARISTION.

Les Fugitifs, tableau par Pierre-Paul-Léon Glaize. — Dessin de Jules Lavée.

Vers l'an 88 avant Jésus-Christ, il y avait à Athènes un philosophe péripatéticien (1) nommé Aristion ou Aaristion, fils d'Athénion, philosophe de la même secte, et d'une esclave égyptienne. Devenu citoyen, il ouvrit une école. Puis il alla enseigner à Messène, à Larisse, et revint riche à Athènes.

C'était au moment où Mithridate se préparait à faire la guerre aux Romains.

Aristion obtint d'être envoyé comme ambassadeur près de Mithridate, dont il gagna la confiance. Ses messagers annoncèrent aux Athéniens qu'ils pouvaient compter sur l'alliance et la protection du grand roi.

Comme il revenait en Grèce, une tempête fit échouer son navire à Carystos, en Eubée. Les Athéniens l'envoyèrent chercher en grande pompe et le firent ramener dans une litière à pieds d'argent.

Son entrée à Athènes fut une espèce de triomphe. Le lendemain, il monta au tribunal devant la porte d'Attale et fit le récit de son ambassade. Il exagéra la puissance de Mithridate, excita la haine du peuple contre les Romains, et se fit nommer dictateur et général en chef, sous le nom de « stratége des armes. »

« Jamais tyrannie, dit l'auteur de l'*Histoire de la Grèce sous la domination romaine* (2), ne s'établit aussi vite et ne fut si pesante. »

Les Athéniens riches ou aisés ne purent la supporter. Ils se sentaient exposés à deux périls également redoutables : une révolution démagogique d'une part, la guerre avec Rome de l'autre. Un grand nombre d'entre eux résolurent de prendre la fuite. Mais Aristion fit fermer les portes de la ville et placer trente de ses satellites à chaque issue. Les fugitifs achetaient les gardes, ou bien se faisaient descendre avec des cordes, la nuit, du haut des remparts. Le tyran fit alors occuper les environs par la cavalerie, qu'il chargea de ramener tous ceux qui cherchaient à s'enfuir. Malgré toutes ses précautions, les fugitifs furent très-nombreux; beaucoup d'autres se réfugièrent dans la colonie athénienne d'Amisus, sur la côte du Pont. D'autres demandèrent un asile aux Romains.

La guerre de Mithridate contre Rome commença bientôt après : elle se termina, comme l'on sait, par l'expédition de Sylla, le siége et la ruine d'Athènes. Sylla fit mettre à mort Aristion.

ANIMAUX APPRIVOISÉS DES ANCIENS.

Voy. p. 203.

Les anciens portèrent très-loin l'art d'adoucir le naturel des bêtes les plus farouches. D'après un passage d'Isocrate, il y avait à Athènes des dresseurs qui montraient des lions domptés, des ours habitués à faire toutes sortes de tours. Des particuliers possédaient des animaux féroces apprivoisés. On voit sur un vase peint un jeune homme qui tient en laisse une panthère. Théocrite parle d'une cérémonie de Diane où figurait, entre autres animaux féroces, une lionne. Apulée, décrivant la procession d'Isis d'après ce qu'il a vu, y fait figurer une ourse apprivoisée, portée dans une chaise et accoutrée comme une noble dame. Selon Sénèque, les ours, les lions, les tigres même, un collier au cou, la crinière dorée, c'est-à-dire tout imprégnée de poudre d'or, allant, venant en liberté dans les maisons, se laissaient manier sans colère, même la gueule, et recherchaient les caresses de leur maître. Cette dangereuse fantaisie devint assez commune pour donner lieu à des règlements de police. Un édit des édiles défendait à Rome d'avoir un chien, un verrat, un sanglier, une panthère, un ours, un loup ou un lion, sans attache et dans un lieu où l'on passe ordinairement.

On dit que ce fut le Carthaginois Hannon qui osa le premier manier un lion et le montrer apprivoisé. Son adresse, ou plutôt sa dangereuse folie d'orgueil (il voulait passer pour un Dieu), effraya ses concitoyens, qui le bannirent.

Cependant cet art semble remonter plus haut. Les Indiens employaient à la chasse les lions de leur pays; ils les menaient en laisse. On nourrissait au temple d'Anaïtis, dans l'Élymaïde, en Perse, des lions assez apprivoisés pour venir caresser les personnes qui y entraient. Dans la plupart des tentatives faites plus tard pour assujettir aux volontés d'un maître les animaux les plus sauvages, il ne faut voir d'abord que des fantaisies de despotes qui veulent que tout paraisse céder à leur empire, et pensent ainsi se mettre au rang des dieux. Ils prennent à la lettre les poétiques symboles de la Grèce primitive, ou bien de ces fables ingénieuses ils veulent faire des réalités pour en imposer à la faible imagination du vulgaire. Bacchus, conquérant de l'Inde, était revenu de ces contrées lointaines porté sur un char traîné par des tigres; Cybèle, la Mère des dieux, avait un attelage de lions. Selon les légendes de Thessalie, Pélias, roi de ce pays, avait promis sa fille Alceste à celui qui soumettrait au joug des lions et des sangliers; Apollon, qui servait chez Admète, donna à son maître le moyen de remplir cette tâche et d'épouser la femme qu'il aimait. Orphée, disait-on, avait apprivoisé les plus terribles animaux et adouci leur rage; une ancienne légende attribuait la même puissance à la parole de Pythagore : des bœufs sauvages, des aigles, des ourses, s'étaient montrés dociles à sa voix; dans les siècles de décadence, des hommes qui se disaient et peut-être se croyaient les maîtres du monde prétendirent, en asservissant à leurs caprices les êtres les plus rebelles, faire croire que la nature entière obéissait à leurs lois. Des médailles en grand nombre représentent des divinités ou des souverains sur des chars tirés par des éléphants. Dans la pompe dionysiaque du roi grec d'Égypte Ptolémée Philadelphe, figurèrent vingt-quatre chars traînés par des éléphants, soixante par des boucs accouplés, douze par des lions, etc. Les plus odieux tyrans de Rome imitèrent ces extravagances. Déjà aux derniers siècles de la république, pour amuser le peuple-roi, on avait fait paraître dans la pompe du cirque ou combattre par centaines les lions, les tigres, les panthères, les éléphants, et aussi les girafes, les autruches, les animaux les plus rares.

Pompée, à son premier triomphe, avait eu l'idée d'entrer dans Rome sur un char traîné par quatre éléphants, et il n'avait renoncé à son projet que parce que les portes de la ville s'étaient trouvées trop étroites. Antoine le triumvir soumit les lions au joug, et le premier les fit voir dans Rome attelés à un char. Ce fut pendant la guerre civile, après la bataille de Pharsale. Plus tard, il se fit promener par ce même attelage avec la comédienne Cythéris. Un assez grand nombre de monuments offrent l'image de chars attelés de toutes sortes de bêtes, quelquefois sauvages ou féroces; à l'imitation des spectacles du cirque, ce sont ordinairement des amours ou génies qui les conduisent, comme on en a des exemples dans plusieurs bas-reliefs du Louvre, où des biges sont traînés par des sangliers, des dromadaires, des antilopes.

Auguste, qui avait le goût des animaux rares, montra le premier aux Romains un tigre apprivoisé. D'autres empereurs allèrent plus loin : on connaît le lion familier de Domitien, dont Stace a chanté la mort. On le laissait en liberté; il sortait de sa cage, il y rentrait à son gré. Sur l'ordre de son maître, il lâchait sans lui faire de mal la proie vivante qu'on lui avait livrée. On pouvait impunément lui

(1) C'est-à-dire de l'école d'Aristote.
(2) L. Petit de Julleville.

mettre la main dans la gueule. Il fut tué dans l'amphithéâtre par un tigre qui, peut-être apprivoisé lui-même, n'avait pas sans doute entièrement dépouillé sa férocité native. Souvent ces brusques retours de cruauté ajoutaient, au gré des Romains, un charme nouveau aux fêtes où figuraient ces dangereux acteurs. Dans une fête d'Orphée en Thrace, donnée par Domitien, le malheureux qui jouait le rôle du poëte fut dévoré par un ours.

Caracalla eut un lion apprivoisé qu'il appelait Cimeterre (*Acinaces*); il le menait partout, partageait avec lui sa table et son lit, et l'embrassait en public. Il avait la prétention de rivaliser avec Hercule. Selon Lampride, Héliogabale se promenait sur un char attelé tantôt de lions, tantôt de tigres. Il faisait paraître à sa table, au second et au troisième service, des lions et des léopards dressés à ce manége par des dompteurs. Il avait eu soin de faire arracher les dents et limer les ongles à ces redoutables favoris; personne ne savait que ces monstres « eussent été désarmés », et il trouvait un plaisir extrême dans le spectacle de la frayeur qu'éprouvaient ses convives. Parfois, après avoir enivré ses compagnons de débauche, il les enfermait dans une chambre où, pendant la nuit, on introduisait ses lions et ses léopards, et il jouissait de leur épouvante, — quelques-uns en moururent, — en se voyant, à leur réveil, en pareille compagnie. Gordien le Jeune avait formé à Rome une ménagerie dans laquelle figuraient soixante lions et trente léopards apprivoisés, avec des éléphants, des tigres, des hyènes, des girafes, etc. Gallien, peu de temps après, donna au peuple romain une fête où parurent, entre autres animaux rares, des bêtes féroces de diverses espèces, au nombre de deux cents, toutes apprivoisées et magnifiquement parées. Sous Carin et Numérien, on vit des ours jouer des mimes. Valentinien Ier avait deux ourses favorites, Paillette d'or et Innocence (*Mica aurea, Innocentia*); il avait le plus grand soin de ces monstres familiers; il leur donnait des hommes à manger; leurs cages étaient placées près de sa chambre à coucher, avec des gardiens fidèles, chargés d'entretenir en eux cette ardeur sanguinaire.

Buffon a nié à tort la possibilité d'adoucir certaines bêtes féroces, et en particulier le tigre. Cuvier remarque, au contraire, qu'il y a eu au Muséum de Paris des tigres aussi privés qu'aucun grand carnassier : ils léchaient les mains de leur gardien. Nous avons mentionné l'usage que, dès une haute antiquité, les Indiens faisaient des lions pour la chasse. Cet usage exista ailleurs : une épigramme de Luxorius montre qu'au cinquième siècle on y employait des léopards en même temps que des chiens. Sénèque observe d'ailleurs avec raison que les bêtes farouches ainsi domptées, et subissant, par lassitude, des habitudes si opposées à leur nature, perdaient bientôt leurs qualités distinctives.

Ces efforts de l'homme pour faire servir les animaux à ses besoins ou à ses plaisirs, s'appliquaient encore plus souvent et avec plus de succès à ceux qui sont sauvages sans être féroces.

Dans cette catégorie il faut placer en première ligne l'éléphant, de tous les animaux sauvages le plus facile à apprivoiser. De bonne heure, on mit à profit son intelligence et sa force. Dans l'antiquité, on employa les éléphants surtout à la guerre. Les Romains apprirent à les connaître dans la guerre qu'ils soutinrent en Lucanie contre Pyrrhus. Souvent ils étaient assez indociles et assez gênants pour qu'on fût obligé de s'en défaire. Leur cornac, de quelque nation qu'il fût, s'appelait *Indien*. On le voit sur des monnaies (voy. t. XXXIX, 1871, p. 84) qui conduit, armé d'un croc, l'éléphant marchant isolé ou accouplé et attelé à un char. Enfin, l'éléphant figura dans des jeux, et l'on obtint de ce colosse une docilité et une adresse merveilleuses, des exercices vraiment étonnants, comme de fléchir le genou devant les princes, de leur présenter des couronnes, de jeter des fleurs, de lancer des traits, de marcher sur la corde, de danser même des danses de caractère, la pyrrhique par exemple. Les anciens mentionnent ainsi une multitude de tours d'adresse exécutés par des éléphants, qui pourraient nous sembler inroyables, si nous n'en voyions chaque jour de pareils. Élien décrit en détail les curieux exercices auxquels se livrèrent des éléphants nés à Rome, dans les jeux donnés par Germanicus. Revêtus de divers costumes, ils exécutèrent plusieurs danses au son des instruments de musique; ils prirent place, dans un ordre parfait, à des tables gigantesques, où ils burent et mangèrent, etc. Le compilateur affirme en avoir vu un lui-même disposer avec sa trompe des caractères romains et en former des mots sous la direction de son cornac. On eût dit, ajoute Élien, que cet éléphant savait ce qu'il faisait. Le consul Mucien, cité par Pline, rapporte un fait du même genre.

Réduit à l'état domestique, l'éléphant, comme le cheval, devenait quelquefois pour son maître un ami; il supportait le joug, recevait le frein, se laissait monter par des hommes, par des enfants même, et obéissait à leurs ordres. Le roi Ptolémée Philadelphe avait un éléphant éthiopien qui était fort vieux et qui avait toujours vécu dans la familiarité de ce prince et des personnes de sa cour. La possession de ces animaux fut toujours considérée comme un privilége du souverain. Aurélien en eut un avant de régner qui lui avait été donné par le roi des Perses, et l'on vit dans ce fait un présage de sa grandeur future.

L'hippopotame, le rhinocéros, figurèrent dans les jeux magnifiques célébrés à Rome dans les derniers temps de la république; ils ont été quelquefois représentés sur les monnaies ou dans d'autres œuvres d'art; mais quoique l'on cite un bas-relief où était figuré un bige attelé de deux rhinocéros, rien ne prouve que ces animaux aient jamais été apprivoisés.

Le taureau, malgré sa nature sauvage, fut quelquefois réduit à une si grande docilité que des enfants pouvaient danser sur son dos, et qu'il se courbait lui-même pour les recevoir, ou se dressait sur ses pieds de derrière, tandis qu'un faiseur de tours se tenait sur sa tête : on en vit danser, se laisser porter en litière, ou rester immobiles sur un char emporté au galop.

Le sanglier fut aussi soumis au frein et attaché à un char pour figurer dans les spectacles du cirque; des sangliers furent dressés à combattre les uns contre les autres. Luxorius, poëte du cinquième siècle, a consacré quelques vers à un sanglier qui était nourri dans la salle à manger de son maître, dont il venait chercher les caresses. Pétrone parle de porcs acrobates autour desquels on faisait cercle.

La girafe parut pour la première fois à Rome dans les jeux par lesquels César célébra son triomphe, en l'an 46 avant Jésus-Christ. On l'y revit souvent par la suite, mais toujours comme un animal rare et curieux. Dans une peinture reproduite plus bas, qui décorait le mur d'un *columbarium* (cimetière dont les murs étaient percés de niches comme les ouvertures d'un colombier, où l'on plaçait les urnes funéraires), on voit une girafe qu'un jeune guide conduit au moyen d'une longue bride et qui porte une clochette au cou, signe ordinaire de domesticité.

Le chameau fut de bonne heure connu des Grecs, qui avaient vu les Asiatiques l'employer comme bête de somme, même à la guerre. On le trouve représenté sur deux vases peints et dans des bas-reliefs, mais on ne voit pas que les Grecs aient utilisé cet animal, comme le firent plus tard les Romains, particulièrement pour le service militaire.

La passion des anciens pour les chevaux est fameuse;

elle fut développée à l'excès par les grands jeux de la Grèce, où les prix remportés dans les exercices équestres étaient si glorieux et si enviés. L'histoire mentionne quelques exemples caractéristiques de cette passion pour les

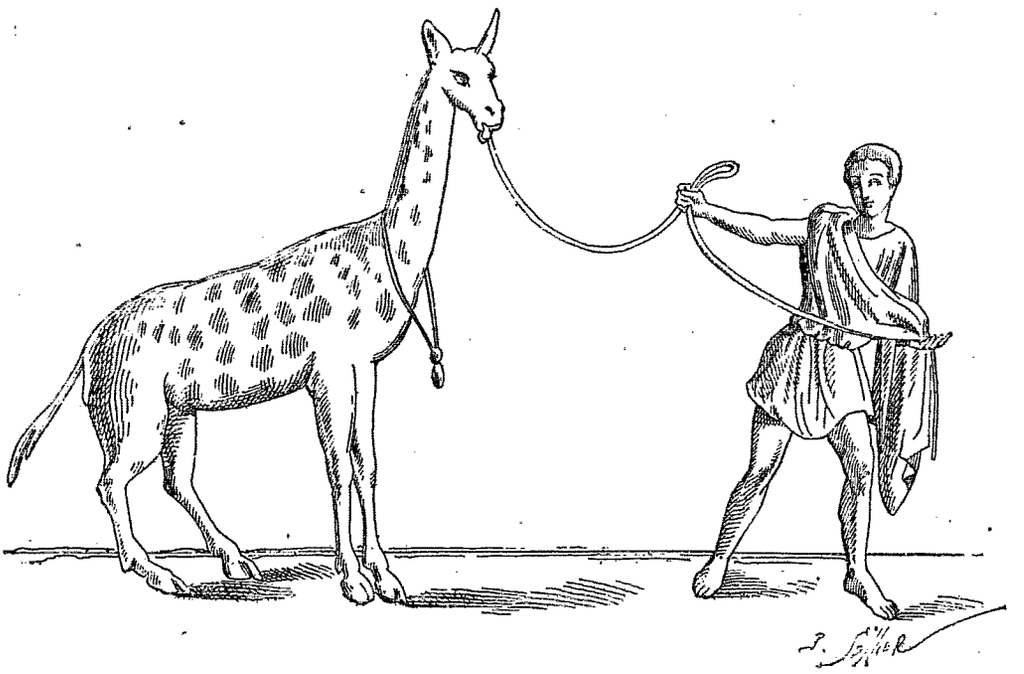

Girafe apprivoisée. — D'après une peinture antique.

chevaux, surtout pour ceux qui avaient remporté de brillantes victoires ou qui se distinguaient par quelques qualités particulières. Alexandre, après avoir fait à son Bucéphale de royales funérailles, lui éleva un tombeau autour duquel fut bâtie une ville appelée Bucéphalie. Les maîtres de la Rome impériale ne restèrent pas en arrière de ces folies. César, comme Alexandre, eut un cheval favori à qui il érigea une statue. Auguste éleva aussi un tombeau

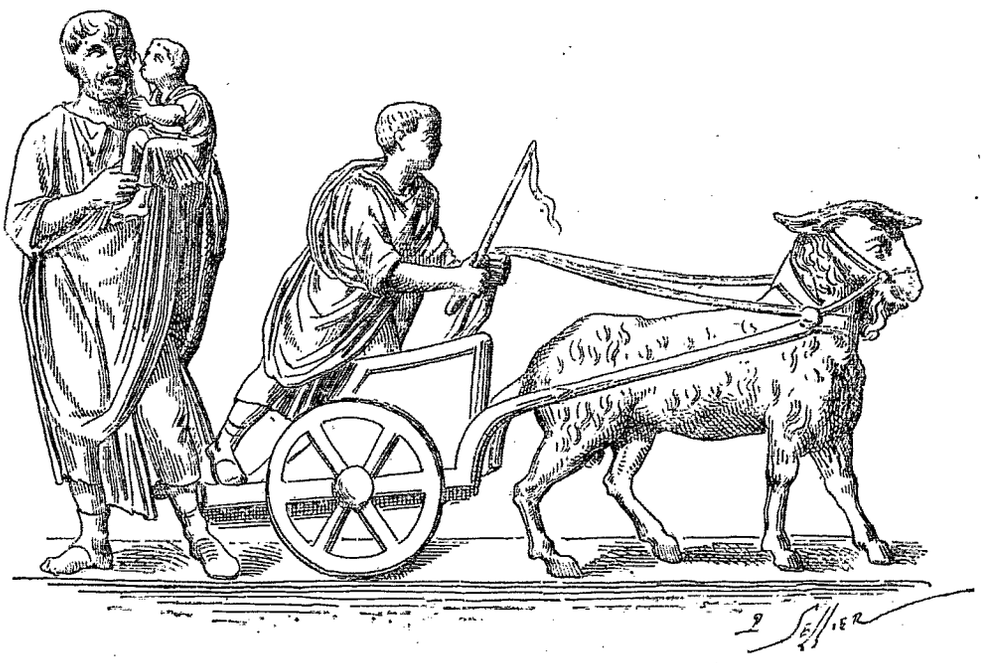

Chèvre attelée. — D'après un bas-relief du Musée du Louvre.

à son cheval, et Germanicus fit à ce sujet des vers qui existaient encore au temps de Pline. On peut voir dans Suétone les extravagances où Caligula fut entraîné par sa passion pour son cheval Incitatus. Adrien, qui aimait également les chevaux et les chiens, rendit les plus grands honneurs à son cheval Borysthénès : il lui consacra une stèle avec une épitaphe composée par lui, et retrouvée à Apt, en 1604. Verus renouvela pour Volucer, cheval du cirque et de la faction des Verts, les folies de Caligula. Il fit faire de cet animal une image en or qu'il portait constamment avec lui. En place d'orge, on mettait dans sa mangeoire des raisins secs ; on l'amenait à l'empereur

couvert d'une housse de pourpre dans la maison de Tibère. Verus lui fit élever sur le Vatican un superbe tombeau. Ausone, à la demande de l'empereur Valentinien, écrivit pour Phosphorus, cheval favori de ce prince, une

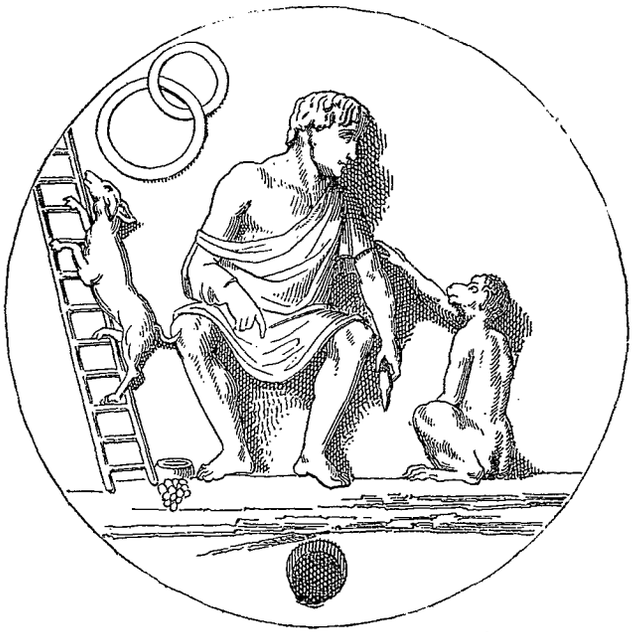

Singe et chien dressés par un bateleur. — D'après une lampe romaine.

épitaphe qui se trouve parmi ses œuvres. Indépendamment des qualités qu'on demande ordinairement aux chevaux par le dressage, on en habitua quelquefois à faire des tours de force ou d'adresse. Les Sybarites avaient des chevaux qu'on faisait danser, pendant les repas, au son des flûtes. On voit sur une lampe romaine du Musée du Louvre un cheval à

Lièvre apprivoisé. — D'après une coupe du Musée de Berlin.

qui son conducteur apprend à se tenir debout sur ses jambes de derrière.

Tous les historiens ont parlé de la biche que Sertorius faisait servir d'instrument à sa politique dans ses relations avec les peuples à demi barbares de l'Espagne; elle obéissait à sa voix, le suivait partout sans craindre le tumulte des camps. Ce n'est pas là un fait isolé. Ovide, en décrivant le cerf de Cyparisse, et Virgile celui de Silvie, avaient sans doute sous les yeux quelques-unes de ces belles bêtes habituées, elles aussi, à répondre à l'appel d'un maître, à

manger à sa table, à sortir, à rentrer librement, à se prêter à ses caresses et à ses soins, à recevoir des parures de toutes sortes, guirlandes de fleurs, pompons, chaînes enrichies de pierreries, colliers d'or, d'où pendait parfois quelque ornement ou amulette, comme une défense de sanglier, bulles d'argent fixées au front avec de minces courroies, pendants d'oreilles d'airain en forme de baies ou de perles, etc. On les baignait, on peignait leur poil luisant, on dorait leurs cornes. Quelquefois on les attelait à des chars; on s'en servait comme de montures, avec des brides blanches ou des rênes de pourpre, avec une sangle à boutons de cristal. L'usage d'avoir des cerfs apprivoisés qu'on laissait sortir librement, courir dans les bois et rentrer à leur gré, devint assez commun sous les empereurs romains pour que la propriété de ces animaux dût être réglée par la loi. « Personne, dit le législateur, ne peut nier qu'ils ne soient sauvages de leur nature...; ils sont considérés comme à vous, tant qu'ils ont la volonté de revenir, etc. » Nous ne citerons aucun des nombreux monuments où l'on voit figuré un cerf, un daim ou une biche à côté de Diane, d'Apollon, de l'Amour ou d'autres dieux; mais il n'est pas douteux que les artistes qui rendaient d'une manière si juste dans ces ouvrages leurs mouvements familiers, les avaient vus s'ébattant, paisibles et caressants, dans la compagnie des hommes. On voit ces animaux quelquefois attelés au char où la divinité est assise: c'est ainsi que la prêtresse d'Artémis Laphria paraissait en réalité, traînée par des cerfs, dans la procession qui faisait partie de la fête de la déesse à Patras. On voit aussi, dans la pompe de Ptolémée Philadelphe, des cerfs accouplés à des biges, ainsi que des antilopes, des gazelles et d'autres bêtes de la même famille. Ils figurèrent souvent ainsi dans les fêtes des Romains. Un bas-relief du Musée du Puy représente un repas où un cerf familier vient prendre sa part. Dans une peinture de vase grec, un enfant est à cheval sur un daim.

Il en fut de même d'autres bêtes non sauvages, mais que nous pouvons placer ici, parce que leur domesticité n'allait que rarement jusqu'à en faire des animaux familiers. Des boucs, des chèvres, des moutons, étaient attelés quelquefois à des chariots d'enfant : on voit reproduit en partie, page 300, un bas-relief du Musée du Louvre retraçant les jeux d'un enfant dont il ornait la pierre funéraire; on le voit lui-même conduisant un petit char auquel une chèvre est attelée. Son père, debout près de lui, tient dans ses bras un autre enfant.

Parmi les animaux sauvages admis, chez les anciens, dans la familiarité de leurs maîtres, il faut distinguer les singes, qui aujourd'hui jouissent encore quelquefois de ce privilége. S'il faut en croire Athénée, les singes étaient déjà connus et recherchés en Grèce six siècles avant notre ère. On les introduisait dans les banquets pour faire rire les convives.

Au quatrième siècle avant Jésus-Christ, le singe était en grande faveur dans la Grèce. Théophraste parle des gens qui excellent à nourrir des singes, et qui se vantent de posséder un tityre, grande espèce des plus rares alors. Un petit vase du Musée du Louvre appartient à cette époque. Avant Alexandre, les Grecs ne connurent probablement que les singes de Libye; il y en avait, selon Hérodote, une grande quantité dans le pays des Gyzantes. Posidonius vit dans les mêmes contrées une forêt qui en était toute peuplée, et prit plaisir à observer leur figure et leurs mœurs.

De bonne heure la manie d'élever les singes passa en Italie. On en voit représentés dans les peintures des tombeaux étrusques. Au temps des guerres puniques, environ deux siècles avant Jésus-Christ, ces animaux étaient assez communs à Rome pour n'avoir pas une grande valeur. Bien que la rencontre d'un singe fût un mauvais présage, on en eut dans les maisons, comme nous avons des chiens, des chats, etc. Ils s'y reproduisaient, et l'on prenait plaisir à voir les femelles porter leurs petits dans leurs bras, les présenter à tout le monde et solliciter pour eux des caresses. On les laissait jouer avec les enfants; une peinture de Pompéi représente un enfant armé d'un fouet, qui fait danser un singe revêtu d'une tunique à capuchon et maintenue par un lacet attaché à son cou. Comme tous les animaux qui vivaient dans la familiarité des hommes, ils ont été représentés sur les tombeaux. Ils trouvaient place dans les rêves, comme les objets les plus usuels. On portait avec soi de petits singes dans les plis de la robe, on les choyait. Il y avait les cercopithèques ou singes à queue, les tityres ou satyres dont on trouvait la figure agréable et la vivacité amusante, les sphinx qui se familiarisaient très-aisément. On dressait ces animaux à divers exercices, à danser, à jouer de la flûte ou d'autres instruments, à monter à cheval en se servant de la bride et du fouet, à éviter les traits qu'on leur lançait, à prendre part à différents jeux, en imitant les hommes. Les singes restèrent fort à la mode dans l'empire romain ; on leur donnait de petits noms d'amitié, on s'amusait de leurs grimaces. Les dames, tout en faisant de leur nom un synonyme de laideron, affublaient leur singe favori de divers costumes souvent fort riches; de là les proverbes : « Une guenon est toujours une guenon en dépit de tous les hochets; — C'est un singe sous la pourpre »; etc.

Naturellement le singe entra de bonne heure dans la société des baladins, des saltimbanques et des charlatans. On en voit un plus haut, d'après une lampe romaine, assis à côté de son maître, auprès duquel se trouve aussi un chien dressé qui monte les degrés d'une échelle. Le singe figura aussi dans de nombreuses caricatures. Nous avons vu que, chez les Grecs, il était le symbole de la méchanceté lâche, de l'hypocrisie et de la basse flatterie. Dans Plaute, un sycophante porte de même le nom de guenon, *Simia*, comme qui dirait faiseur de grimaces. Dans la description grotesque que fait Apulée de la procession d'Isis, figure un singe, coiffé du bonnet phrygien appelé *pileus*, affublé d'une robe jaune à la phrygienne, et une coupe d'or à la main, pour représenter Ganymède. Les collections renferment de petits vases, des figurines grecques en terre cuite représentant des singes habillés, qui ne sont autre chose que des caricatures. Sur une lampe romaine, on voit une guenon coiffée du *tutulus*, jouant avec deux petits bâtons dans chaque main; elle se prélasse d'un air satisfait dans une barque dont la proue se termine en tête d'âne. C'est une image grotesque de la vie, où la malice, en se jouant, se fait servir par la sottise. Une peinture de Pompéi offre, sous les traits de trois cynocéphales, la caricature du groupe d'Énée portant Anchise et suivi du jeune Ascagne. Dans la curieuse peinture d'un vase de la collection Hamilton, où un Hercule bouffon, bossu et ventru, porte sur l'épaule gauche deux grandes mannes, l'une devant, l'autre derrière, renfermant chacune un singe, Ottfried Muller a reconnu une parodie de la pièce homérique des *Cercopes*.

On essaya aussi d'apprivoiser le lièvre. Cet animal ne dépouille jamais complétement son naturel sauvage. Quelques exemples de lièvres familiers sont mentionnés par les auteurs. Il en avait été donné un tout petit à une femme nommée Phanium; elle le choyait, elle le nourrissait de fleurs embaumées, tant et si bien qu'un beau jour il mourut d'indigestion. De très-nombreux vases peints représentant des scènes familières soit dans l'intérieur des habitations, soit aux bains ou à la palestre, montrent le goût que les Grecs avaient pour les lièvres et le degré de pri-

vauté où on savait les amener. Ces animaux sont constamment figurés entre les mains ou sur les genoux de jeunes femmes ou de jeunes gens. Au fond d'une coupe du Musée de Berlin, on voit un jeune garçon qui tient un lièvre attaché comme un petit chien au moyen d'une laisse.

Le serpent compte aussi parmi les animaux familiers : on le rencontre à ce titre dans les plus anciennes légendes. Ajax avait un serpent de cinq coudées qui le suivait comme un chien et mangeait avec lui. Nous ne parlerons pas ici des serpents consacrés à des divinités, nourris dans les temples ou considérés comme génies locaux, ni de ceux qui figurent sur les tombeaux comme un symbole de l'héroïsation du défunt. Rappelons seulement que les serpents vivaient familièrement avec les femmes qui les nourrissaient. En Thrace et en Macédoine particulièrement, les femmes se livraient à ces pratiques étranges. Dans la Grèce proprement dite, à la même époque, on trouve les mêmes pratiques superstitieuses avec les serpents familiers, mais elles sont considérées comme des jongleries. Ces reptiles semblent avoir été de la même espèce que ceux d'Épidaure : c'était le serpent *paria* ou aux grosses joues, appelé aussi *paroos*, à cause de sa couleur cuivrée.

Les serpents furent de même introduits à Rome, comme animaux familiers, sous le manteau de la religion. En l'an 498 de la fondation de cette ville, 365 ans avant Jésus-Christ, pendant une épidémie, on alla chercher à Épidaure le serpent qui était le symbole d'Esculape ; il y avait toujours des serpents dans les sanctuaires de la Bonne déesse. On en éleva dans les maisons.

Ces serpents familiers, d'une innocuité parfaite, appartenaient, à ce que l'on croit, aux espèces appelées aujourd'hui *Coluber flagelliformis*, *Coluber constrictor*, *Coluber viridiflavus*, etc. Ils devenaient d'une familiarité extrême, suivaient partout, et même à table, les personnes auxquelles ils étaient habitués, rampant parmi les coupes et se glissant, sans faire aucun mal, dans le sein des convives. On les touchait sans crainte, on les laissait jouer avec les enfants. Tibère avait un de ces serpents dont il faisait ses délices, et qui venait manger dans sa main. Les femmes, au temps de Martial, s'enlaçaient autour du cou des serpents privés, qu'elles laissaient flotter sur leur sein comme des colliers, pour se rafraîchir par le contact de ces animaux à sang glacial. (1)

DÉFENSE DE PLANTER LA VIGNE.

On lit dans un des premiers volumes de la *Correspondance de Grimm* (1756) :

« Il y a en France une loi qui défend toute nouvelle plantation de vignes. Cette loi fut renouvelée et rendue générale pour toutes les provinces du royaume, en 1731 : on a cru prévenir par là la disette des grains. »

PENSÉES DE LAMENNAIS.

CURIOSITÉ.

La curiosité, si naturelle à l'homme, a des racines dans sa grandeur ; mais il faut de l'application pour les y découvrir : elle en a de moins cachées dans sa misère.

DIEU.

La connaissance de Dieu est le caractère propre de l'intelligence. Il n'y a de langage possible qu'au moyen de cette idée mère, et si les animaux connaissaient Dieu, ils parleraient.

JUSTICE.

Il suffit d'avoir des yeux et de les ouvrir pour reconnaître qu'une grande justice s'exerce dès ici-bas ; seulement on voit que certaines causes sont appointées à une autre session. Celui-là est encore bien faible qui s'inquiète ou s'étonne de ce délai.

MORALE.

La morale est une plante dont la racine est dans le ciel, et dont les fleurs et les fruits parfument et embellissent la terre.

PASSÉ.

Le passé est comme une lampe placée à l'entrée de l'avenir, pour dissiper une partie des ténèbres qui le couvrent.

REMORDS.

Le remords est une douleur qui nous avertit qu'il y a en nous quelque désordre ; il sert, comme la douleur physique, à la conservation de la vie.

VÉRITÉ.

Tous les hommes feignent d'aimer la vérité, et c'est une des plus grandes preuves de l'obligation où ils sont de l'aimer véritablement.

Nous recevons la vérité comme les champs reçoivent la rosée du ciel.

L'AGE DE PIERRE AUX TEMPS MODERNES.

Suite. — Voy. p. 230.

LES SAMBAQUIS.

Les personnes qui ont visité les admirables collections d'ethnographie réunies, au commencement de cette année, dans le palais de l'Industrie, ont pu remarquer, parmi les objets les plus curieux qu'a su réunir un jeune et intrépide voyageur, M. Ch. Wiener, une râpe à manioc de dimensions beaucoup moins grandes que celle dont nous avons donné la figure dans notre premier article (p. 232), mais qui prouve l'usage universel de cet utile instrument parmi les races humaines.

Avant de se rendre au Pérou, et dès qu'il eut touché l'un des points les plus intéressants du Brésil, M. Ch. Wiener commença de précieuses recherches archéologiques sous les auspices de l'empereur du Brésil, dont l'on connaît l'amour éclairé pour les sciences. Malgré l'ardeur d'un soleil torride, le jeune voyageur ouvrit plusieurs de ces tumulus d'aspect conique que l'on désigne sous le nom de *sambaquis*, et dont la composition, formée d'immenses amas de coquillages, a aujourd'hui l'aspect de véritables pyramides longtemps négligées. Les sambaquis du Brésil attirent maintenant l'attention des savants brésiliens, et fournissent aux cabinets d'antiquités beaucoup d'objets des temps préhistoriques que naguère on dédaignait encore aussi bien dans l'ancien monde que dans le nouveau.

M. J. Barbosa Rodrigues, membre de l'Institut historique et géographique de Rio de Janeiro, a déjà réuni d'innombrables spécimens des antiquités de ce genre : il a montré avec quelle abondance elles existent sur les bords de l'Amazone, du rio Negro, du Madeira, et de leurs gigantesques affluents. Il a prouvé que l'immense région désignée aujourd'hui si vaguement sous le nom d'*Amazonie* n'est pas seulement riche en objets de pierre présentant parfois une dureté et un poli prodigieux, mais que

(1) *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par Edmond Saglio. — Hachette.

certains ustensiles en terre cuite, d'une nature très-résistante, s'y trouvaient presque toujours mêlés.

Nous donnons ici la représentation d'un vilebrequin fabriqué avec de l'argile pure, ayant acquis une grande dureté par la cuisson. Cet outil est réduit à moitié de sa grandeur; il est orné de gravures exécutées à l'aide de pointes d'épines, et son ornementation forme ce qu'on appelle au nord du Brésil un *tamuata-pirera :* elle figure les écailles du tamoata.

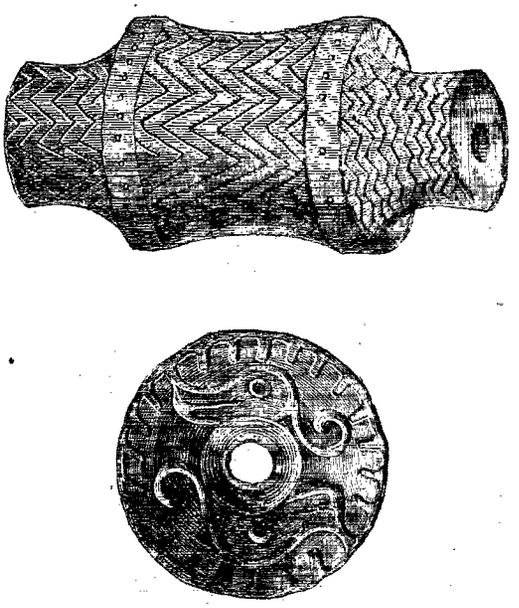

Antiquités de l'Amazone; âge de pierre. — Vilebrequin et peson en terre cuite.

M. J. Barbosa Rodrigues a indiqué dans le premier de ses deux savants mémoires comment agit cet ingénieux instrument. Il est destiné particulièrement à percer les haches; on l'a traversé longitudinalement par un trou destiné à recevoir la pointe (en pierre dure) au moyen de laquelle l'Indien doit agir sur l'arme en silex. Le centre présente, comme on le voit, une concavité propre à faire passer la corde de l'arc du vilebrequin, qui fait mouvoir la pointe. M. Rodrigues a découvert cette pièce parmi des fragments de poterie, au sommet de la Serra de Piquiatuba, près de la cité de Santarem, dans la province du Para.

Quant au disque percé, qui est également en terre cuite et qu'on rencontre fréquemment dans l'Amérique du Sud, c'est une sorte de *peson,* dont le Musée céramique de Sèvres offre divers spécimens rapportés par d'Orbigny et plusieurs autres voyageurs. Ces pesons, dit un écrivain expérimenté, servaient en général à filer; on en use même encore en Italie, où les femmes de la campagne les appellent *fusaioli.* Ce petit instrument sert également à alourdir les filets de pêcheur; on en a souvent trouvé en Europe; le docteur Schliemann en a même découvert sur l'emplacement présumé de Troie; beaucoup de collections en possèdent, l'ornementation seule diffère. Boucher de Perthes, l'abbé Cochet, M. Wiener, ont pu les faire figurer parmi leurs antiquités primitives.

NOUVELLE ANCRE.

La *Revue maritime et coloniale* a récemment donné la description d'une nouvelle ancre, nommée ancre de confiance (*reliance anchor*) par l'inventeur, M. J.-T. William, de Philadelphie. Cette ancre, qu'on a vue à l'Exposition de cette ville en 1876, paraît offrir de grands avantages sur l'ancre ordinaire, dont une des deux pattes seulement mord le fond. Si cette patte vient à casser par suite de trop fortes secousses, l'ancre est hors de service, et le bâtiment, dans certaines circonstances, peut se trouver en péril.

Les différentes parties de l'ancre nouvelle sont combinées de manière à ce que les deux pattes crochent ensemble le fond. Comme on le voit dans la figure, ces deux pattes, reliées par une entretoise C, peuvent se mouvoir de A à B, côtés de la solide verge en triangle contre lesquels vient forcer l'entretoise. Dans le cas de rupture de l'une des deux pattes, l'autre reste et retient encore le bâtiment, dont la tenue se trouve ainsi augmentée du double. Des ancres moins lourdes, plus faciles à manœuvrer, peuvent donc être employées, et l'on doit encore

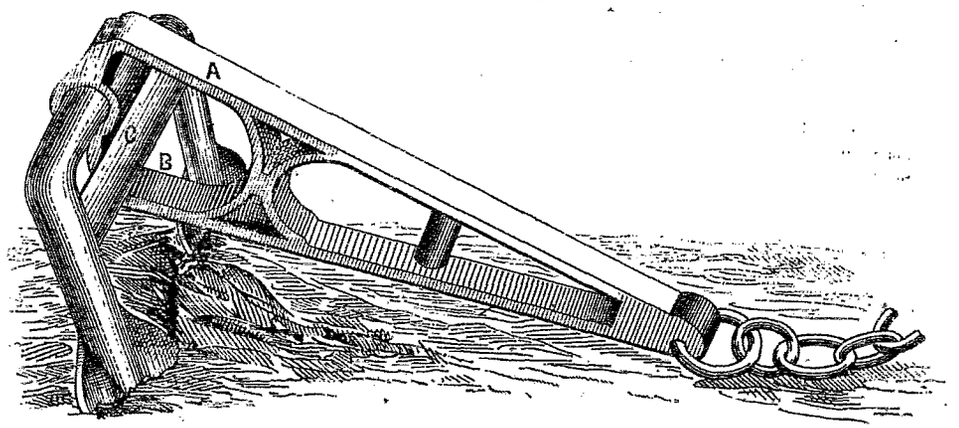

Une nouvelle Ancre.

remarquer que ces ancres n'ont pas besoin d'un jas, assemblage encombrant des deux pièces de bois qui retiennent l'ancienne ancre dans la position voulue. Quelle que soit la position dans laquelle tombe l'ancre de confiance, elle basculera d'elle-même pour que les deux pattes agissent ensemble.

D'autres avantages, qui ne peuvent guère être appréciés que par les hommes de mer, recommandent encore l'emploi de la nouvelle ancre, dont l'expérience répandra probablement bientôt l'usage, et qui prendra place à côté des inventions de plus en plus nombreuses dont le but principal est d'augmenter la sécurité des navigateurs.

VACHES AU PRÉ.

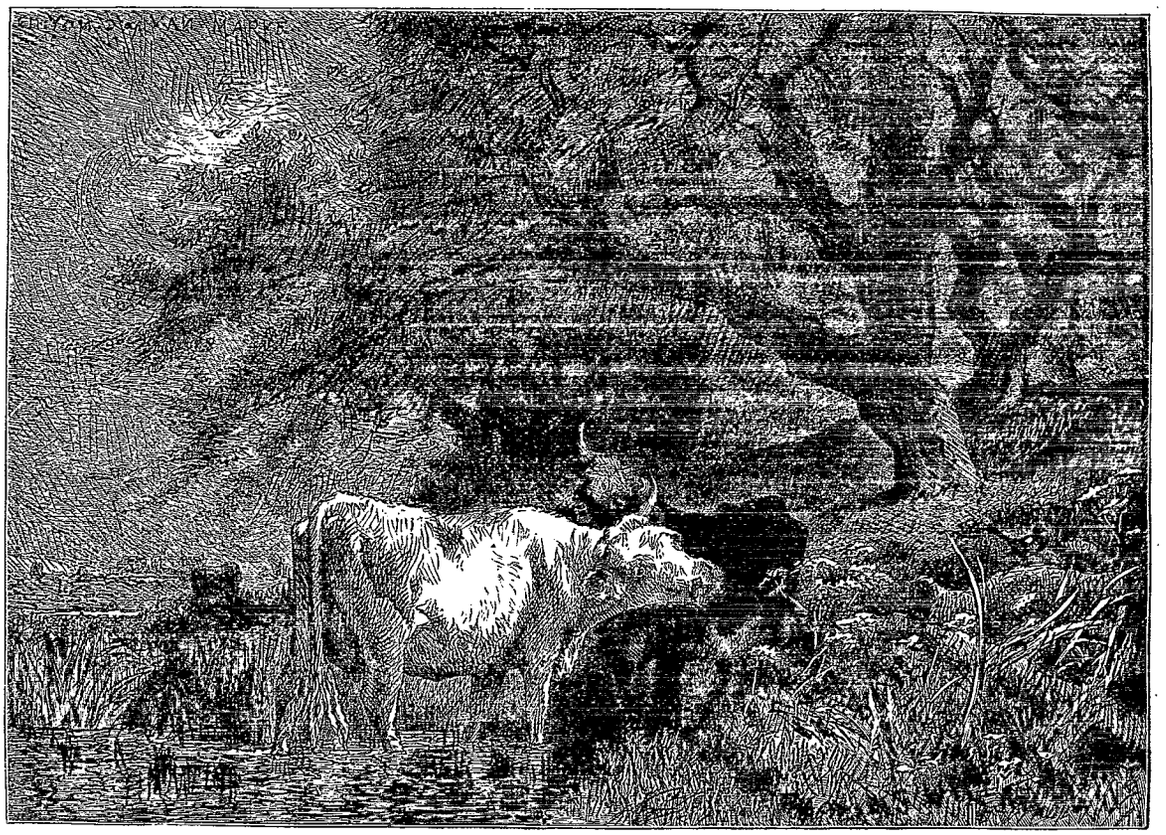

Salon de 1877; Peinture. — La Source de la Neslette, par Van Marcke. — Dessin d'Edmond Yon.

C'est un vif plaisir pour l'amateur des scènes agrestes que de voir un troupeau de vaches allant aux champs. A peine les portes de l'étable sont-elles ouvertes que les dociles bêtes, dont les sourds mugissements annonçaient d'avance l'heure de la liberté, sortent l'une après l'autre dans la cour de la ferme, et d'elles-mêmes se rangent en file; sans se presser, elles traversent le porche, suivent en ordre le chemin accoutumé, arrachant de temps en temps quelques jeunes pousses aux arbustes de la haie; puis, arrivées dans le pré où elles savent qu'elles doivent paître, elles se dispersent peu à peu. Les unes, le mufle enfoui dans l'herbe épaisse, broutent côte à côte, avançant pas à pas; d'autres se couchent en groupe au soleil, et leurs flancs roux, blancs, noirs, marbrés, ressortent sur le tapis vert où ils s'étalent; d'autres, arrêtées, immobiles, la tête haute, aspirent le grand air de la plaine et regardent longuement l'horizon, leurs cornes formant sur leur front un croissant qui se détache sur le ciel bleu; une ou deux sont allées à l'écart, dans un coin du pré, se réfugier sous un arbre bas et touffu qui abrite une source; les pieds dans l'eau, tapies sous un toit de feuillage, au milieu des roseaux et des joncs, sans bouger, elles goûtent l'ombre et la fraîcheur.

Ne dirait-on pas qu'outre leur rôle utile dans la vie champêtre, ces pacifiques animaux ont reçu de la nature une destination pittoresque? Tout à l'heure la prairie était déserte et morne; les vaches l'ont animée, sans en troubler la tranquilité; par leur aspect grave et doux, par leurs attitudes paisibles, par la lenteur de leurs mouvements, qu'elles semblent modeler sur ceux des objets inanimés qui les entourent, sur le courant des eaux, sur les ondulations des branches mollement remuées par la brise, elles communiquent à la campagne une expression de sérénité, de bonheur innocent et calme, qui nous touche et nous charme. Grâce à elles, un champ devient un paysage, un tableau tout fait : un peintre n'aurait qu'à copier.

SANTEUL.

Voy. la Table de quarante années.

ANECDOTES.

Ils sont rares aujourd'hui ceux qui lisent les vers de Jean de Santeul (ou Santeuil). Il semble qu'on se souvienne à peine qu'en son temps ce religieux de l'abbaye de Saint-Victor (1) passait pour être l'un des premiers poëtes de France, et cela du vivant même de Corneille, Racine, Boileau et la Fontaine. Il est vrai qu'il écrivait en latin et que par là même il échappait aux comparaisons.

Après la lecture d'une de ses œuvres, Bossuet assurait qu'il y trouvait « toute la beauté de l'ancienne poésie des Virgile et des Horace. » Il écrivait à l'auteur : « Faut-il, illustre Santeul, vous inviter chez moi? Qui a le plus de droit d'y entrer? Qui peut y être mieux reçu que vous? Votre dernier ouvrage est très-beau. Vous y parlez du Verbe divin avec magnificence. Le poëte est théologien; c'est le véritable *vates;* c'est un homme qui parle comme inspiré par les choses divines. Vous peignez parfaitement la poésie sublime de l'Écriture. »

A propos d'une autre poésie de Santeul, l'auteur du *Télémaque* écrivait aussi : « Tout y est pur et virgilien ; comme Virgile, vous enflez vos chalumeaux. »

Bourdaloue, Nicole, Fleury, Bouhours, Perrault, l'abbé

(1) Dans un des faubourgs de Paris.

de la Trappe même, ont prodigué les louanges à Santeul. Il y avait toutefois un revers à ces admirations.

La Bruyère dit au poëte dans une de ses lettres : « Vous avez le plus beau génie du monde et la plus fertile imagination qui puisse se concevoir » ; mais il ajoute : « Pour les mœurs et les manières, vous êtes un enfant de douze ans et demi. »

C'est Santeul que l'auteur des *Caractères* a peint sous le nom de *Théodas :*

« Imaginez-vous un homme simple, ingénu, crédule, badin, volage, un enfant en cheveux gris ; mais permettez-lui de se remettre, ou plutôt de se livrer à un génie qui agit en lui, j'ose dire sans qu'il y prenne part et comme à son insu, quelle verve ! quelle élévation ! quelles images ! quelle latinité !... Il parle comme un fou et pense comme un homme sage ; il dit ridiculement des choses vraies et follement des choses sincères et raisonnables ; on est surpris de voir naître et éclore le bon sens du sein de la bouffonnerie, parmi les grimaces et les contorsions. »

C'est le portrait moral de Santeul ; voici son portrait au physique d'après un de ses biographes :

« Il était grand et assez gros. Il avait le visage large, les joues creuses, le menton relevé, le nez épaté, les narines ouvertes, les yeux noirs et gros, les cheveux et le poil noirs, le front haut et la tête à demi chauve. »

Il se passionnait pour ses œuvres jusqu'à l'extravagance. C'est ainsi qu'un jour il lui arriva de dire qu'il fallait tendre des chaînes aux ponts, de peur que les autres poëtes en passant ne se jetassent dans la rivière de désespoir de ne pouvoir faire d'aussi bons vers.

Sa famille eût voulu qu'il se fît prêtre ; il résista, disant avec beaucoup de sens qu'il craignait que son génie pour les vers ne le suivît jusqu'à l'autel, et qu'il se connaissait assez bon poëte pour ne pouvoir pas être aussi bon prêtre. Il préféra rester simple religieux.

Nous avons dit ailleurs comment, après avoir passé quarante-quatre ans dans l'abbaye de Saint-Victor, il mourut âgé de soixante-quatre ans (1).

Il avait vécu à l'aise, grâce à une pension de 800 livres que lui faisait le roi et à de nombreux présents qu'il recevait des princes de Condé et du Maine, de l'Hôtel de ville de Paris, dont il était le poëte attitré, et de plusieurs églises et paroisses pour lesquelles il composait des vers, hymnes, etc.

On raconte qu'un jour, s'étant allé promener au jardin du Luxembourg, il y trouva un jeune écolier qui, étendu sur l'herbe, faisait son devoir de classe. Il s'approche et lui dit :

— Que faites-vous là, mon ami ?

— Je tâche, Monsieur, de faire de méchants vers latins.

Cette réponse ayant plu à Santeul, il lui demanda en quelle classe il était.

— En troisième, lui répondit l'écolier.

— Voulez-vous que je voie votre devoir ?

— Je ne l'ai pas encore fait, Monsieur.

— Eh bien, je vous aiderai.

Alors Santeul, lui ayant demandé le sujet de la matière de sa composition, fit les vers et les dicta à l'écolier, qui le remercia. En s'en allant, Santeul lui dit :

— Si on te demande qui t'a fait tes vers, tu n'as qu'à répondre que c'est le diable.

Cet enfant, ne se souciant pas de savoir en réalité qui l'avait aidé, pourvu que sa besogne fût bien faite, s'en alla à son collége tout en sautant.

Le régent, venant à lire les copies, tomba sur celle de l'écolier, la lut, et, ayant trouvé les vers admirables, lui dit d'un ton menaçant :

(1) Voy. t. Ier, 1833, p. 223.

— Qui vous a fait vos vers ? Vous avez donc un répétiteur ?

— Non, Monsieur, celui que j'avais est malade, et personne depuis ne voit mes devoirs.

— Mais ces vers ne sont certainement pas de vous, et si vous ne me dites pas la vérité, vous allez être puni.

L'enfant finit par avouer que le véritable auteur des vers était un inconnu qui s'était donné pour le diable.

— Comment était cet inconnu ?

— Il était grand et noir, et portait une chemise blanche dessous un grand manteau.

Le régent, à cette description, reconnut Santeul.

On rapporte aussi que Santeul ayant été une fois retenu assez tard à souper par un ami, et ayant frappé plusieurs fois à la porte de l'abbaye, le portier, mal réveillé et de mauvaise humeur, lui répondit de son lit qu'il était près de minuit, et que le prieur lui avait défendu d'ouvrir à cette heure-là. Santeul, après l'avoir beaucoup prié inutilement, lui dit :

— Tiens, voilà un demi-louis que je te donne ; prends-le par-dessous la porte, et ouvre-moi.

Le portier prit la pièce et ouvrit. Dès que Santeul fut entré, il s'écria, comme par ressouvenir, qu'il avait laissé un livre sur un banc qui était en dehors de la porte. Le portier, très-adouci par le don du demi-louis, s'empressa d'aller chercher le livre ; mais Santeul ferma aussitôt la porte, et ce fut au tour du portier, à demi nu, de le supplier de lui ouvrir.

— Non pas ; il est minuit, et le prieur t'a défendu d'ouvrir à cette heure-là.

— Mais si je reste dehors, le prieur le saura.

— Eh bien, ne sais-tu pas comment on peut se faire ouvrir une porte ? Passe-moi moi un demi-louis par-dessous.

Le portier, après bien des pourparlers, après avoir offert un petit écu, puis deux, finit par faire ce que voulait Santeul. On a mis l'aventure en vers :

Le portier rendit tout, pour rentrer à son tour.

Ces historiettes amusaient nos pères ; de nos jours, on les trouve moins récréatives. Au commencement du dix-huitième siècle, on a publié un petit livre intitulé : *la Vie et les bons mots de M. Santeul ;* il est rempli d'anecdotes et de reparties qui apparemment paraissaient alors fort comiques, et qui nous semblent maintenant, pour la plupart, les unes insignifiantes, les autres ridicules ; elles répondent bien à ce que dit la Bruyère de « la bouffonnerie (de *Théodas*) parmi les grimaces et les contorsions », mais on n'en voit pas sortir beaucoup de bon sens. On y montre trop souvent Santeul violent, injurieux, grotesque ; nous ne sommes plus habitués à nous représenter un religieux oubliant toute convenance, se plaisant à mystifier les autres, ou se laissant duper lui-même sottement. Certains détails étonnent aussi en laissant voir qu'en même temps que ce poëte, réellement d'un si grand mérite, était honoré du suffrage d'hommes éminents, il était exposé, d'autre part, à être traité fort peu dignement par ses protecteurs ; en voici un exemple :

« M. de Santeul étant un jour à la table de M. le Prince, Mme la duchesse lui donna un soufflet, parce qu'il n'avait pas encore fait de vers à sa louange, et quoique ce ne fût qu'en riant, Santeul en parut fâché. Un moment après, Mme la duchesse s'étant fait apporter un verre plein d'eau, elle le lui jeta au travers du visage, pour laver, disait-elle, l'affront qu'elle lui avait fait. Santeul, qui jusqu'alors n'avait de honte osé ouvrir la bouche, dit qu'il était bien juste que « la pluie vînt après le tonnerre. » La réponse fit beaucoup rire. Quelques jours après, Santeul composa sur ce sujet une centaine de vers latins, qui ne prouvent que trop

la vérité de l'anecdote (1). Sous ces rapports au moins il est difficile de ne pas admettre un certain progrès dans les mœurs : aujourd'hui, ni princesse, ni duchesse, en Europe, ne se permettrait rien de pareil.

Il faut avouer que beaucoup d'hommes de lettres de ce temps n'avaient aucune dignité dans le caractère et ne savaient pas se faire respecter.

Voiture reçut un jour un soufflet de Mlle de Rambouillet.

Longuerue rapporte que Ménage, chez le cardinal de Retz, où il était toujours, servait de jouet à la compagnie ; il contait et se jouait de lui-même en se mettant à genoux.

Il est triste de dire que la Bruyère faisait souvent le bouffon chez les Condé et s'attirait par là des railleries insolentes de gens qui étaient bien au-dessous de lui sous le rapport du mérite et du jugement.

On pourrait citer d'autres exemples aussi peu édifiants au dix-huitième siècle.

HOXTON ET MANSOUR.

James Hoxton était un enfant de la libre Amérique. Il avait commencé par fabriquer des écuelles de terre, ce qui l'avait mené, par les chemins les plus accidentés, à gagner des quantités invraisemblables de dollars en trafiquant de toutes les marchandises quelconques qui s'échangent d'un pôle à l'autre. Il ne dédaignait rien, pas plus les vieux chiffons que les fourrures précieuses ; il était toujours prêt à vendre ou à acheter, et faisait deux cents lieues comme un autre eût fait une promenade. Son activité et sa fortune étaient proverbiales, dans un pays où tout le monde est actif et où beaucoup de gens sont riches. Il entendit parler d'une affaire avantageuse à Tanger : il y courut.

A Tanger, on ne traite pas les affaires aussi vite qu'à Chicago ou à Cincinnati. James Hoxton pesta plus d'une fois contre le calme majestueux des négociants mores ; puis, comme il vit qu'il ne servait à rien de les presser ni de s'emporter contre eux, il chercha à occuper son temps d'une façon qui lui rapportât quelque chose. Il s'enfonça dans l'intérieur du pays, et, entendant parler de lions petits et grands qui se nourrissaient aux dépens des Arabes, mangeant leur bétail, eux-mêmes à l'occasion, il se dit que ce serait peut-être une bonne affaire d'enrichir la ménagerie du célèbre G. Cobbett de quelques-uns de ces rois du désert. Il télégraphia à G. Cobbett une dépêche ainsi conçue : « Lions à prendre et à vendre : achetez-vous lions, lionnes, lionceaux? » G. Cobbett répondit immédiatement : « J'achète tout ; faites votre prix, transport compris. » Les prix de James Hoxton ayant été acceptés, il organisa une expédition et partit pour la chasse.

La chasse fut riche en péripéties : il y eut trois hommes tués et deux autres mis en fort mauvais état. James Hoxton paya très-généreusement au chef de la bande tant par homme détérioré ; il avait fait entrer cette éventualité dans ses calculs, et il avait même, pour le cas où il serait croqué par un lion, laissé à un banquier de Tanger un ordre de dédommager les familles des chasseurs qui auraient pu être tués à son service.

Il ne fut pas croqué, mais il l'échappa belle. A un certain moment, il fut, sans savoir comment cela s'était passé, jeté à bas de son cheval, et roulé de çà et de là par les pattes d'un lion, absolument comme une souris par le chat qui s'apprête à la manger. Mais un Arabe de son escorte, un grand gaillard qui se drapait pittoresquement dans des guenilles assez malpropres, s'approcha tranquillement, ajusta, visa, fit feu, et le lion, qui reçut la balle dans l'œil, fit un bond épouvantable et vint retomber auprès de James Hoxton, qui se jeta précipitamment de côté pour ne pas être broyé dans les dernières convulsions de la bête. L'Arabe se rapprocha, tira de nouveau, cette fois dans l'oreille, et la victime tomba sans vie sur le sable. James Hoxton constata avec satisfaction que la peau n'était nullement endommagée, et qu'on pourrait en faire un tapis d'une très-grande valeur.

Pour lui, il n'avait que des contusions sans importance, et il rentra triomphant à Tanger, ramenant, outre les dépouilles des morts, quatre prisonniers vivants, propres à figurer dans la ménagerie de G. Cobbett : une lionne et trois lionceaux dont deux n'étaient pas loin de passer lions. Je ne dois pas oublier de dire que dès qu'il se fut relevé, il s'approcha de l'Arabe déguenillé qui se servait si bien de son fusil.

— Votre nom? lui dit-il.

— Mansour, fils d'Ayoub, répondit l'Arabe.

— C'est bien : Mansour, fils d'Ayoub, nous nous reverrons.

— Allah! répondit Mansour.

Et James Hoxton écrivit sur son carnet le nom de Mansour, fils d'Ayoub.

Quand il eut embarqué à bord du steamer *Free-America* sa lionne et ses lionceaux enfermés dans des cages solides, à l'adresse de G. Cobbett, James Hoxton, qui était sur le point de terminer ses affaires avec les négociants de Tanger, s'occupa de rechercher Mansour, fils d'Ayoub. Il ne voulait pas partir sans lui témoigner sa reconnaissance, en remercîments d'abord, en espèces sonnantes ensuite. James Hoxton avait toujours fait entrer dans ses calculs l'éventualité d'un danger quelconque dans lequel il devrait la vie à quelqu'un, et il avait évalué ce que pouvait valoir sa vie : la somme était toujours prête à être remise à son sauveur. Même il l'avait augmentée à mesure que sa fortune s'était accrue, parce que sa vie en valait davantage ; et comme il venait de gagner beaucoup avec les négociants de Tanger, sans compter sa créance sur G. Cobbett, il ajouta à son chiffre quelques centaines de dollars.

Mais pour remettre cet argent à Mansour, fils d'Ayoub, il fallait d'abord le trouver. Or Mansour, aussitôt la chasse finie, avait disparu. Était-il rentré dans sa tribu? et où était-elle, sa tribu? James Hoxton s'informa, chercha, et ne trouva point : ni le chef de l'expédition ni les autres Arabes ne purent lui donner des nouvelles de Mansour. Il était parti pour une autre chasse ; ou bien il avait suivi le cheik de sa tribu qui s'en allait en guerre ; ou bien il était allé voir un parent qui demeurait dans l'intérieur du Maroc, à moins qu'il ne se fût mis en route pour visiter le tombeau du Prophète. Enfin, personne ne savait au juste ce qu'il était devenu. James Hoxton, pressé de retourner en Amérique, où l'attendaient une coupe de bois dans les forêts des nouveaux États, une fourniture de dix mille têtes de bétail pour des fabriques de salaisons, et une demi-douzaine d'autres menues affaires, alla déposer chez un banquier de Tanger la somme dont il voulait se débarrasser en faveur de Mansour, fils d'Ayoub.

Mais on va souvent chercher bien loin ce qu'on a près de soi. En passant sur le quai pour aller arrêter sa cabine sur le transport *General-Washington*, il aperçut, assis sur la première marche d'un café more, Mansour, toujours vêtu du même burnous, aussi calme que s'il n'eût pas tué un lion et sauvé la vie d'un Américain. James Hoxton se précipita vers lui, lui conta toutes les démarches qu'il avait faites pour le retrouver, et voulut l'emmener avec lui pour retirer le dépôt confié au banquier.

Aux remercîments de James Hoxton, l'Arabe remua lentement la tête, et répondit :

(2) « Poeta in rure cantilliaco a duce Borbonia multatus, ob ejus » laudes prætermissas. »

— C'est moi qui ai tiré les coups de fusil, c'est Allah qui a dirigé les balles : Allah est le maître de la vie et de la mort.

Aux offres d'argent il opposa un refus inébranlable.

— Je ne l'ai pas gagné, disait-il; nous n'étions pas convenus ensemble d'une somme d'argent; Ali, qui m'avait engagé, m'a payé ce qu'il m'avait promis, m'a payé fidèlement : tu ne me dois rien.

— Mais tu m'as sauvé la vie!

— La vie est un don d'Allah; la vie ne se paye pas avec de l'or.

— Mais si tu méprises mes dons, je croirai que tu méprises aussi ma reconnaissance.

— La reconnaissance suffit à payer le service rendu; les dons n'y ajouteraient rien.

L'Américain chercha en vain à le tenter en lui décrivant tout ce qu'il pourrait avoir avec de l'argent : un palais, des esclaves, de riches tapis, des repas somptueux, de beaux chevaux, des vêtements et des armes dignes d'un cheik. Mansour, toujours calme, lui répondait :

— Je n'ai besoin de rien : mon fusil ne manque pas le but, mon cheval court aussi vite qu'une gazelle; je peux dormir sur la terre ou sous la tente, et je ne me soucie pas de commander à des esclaves; une poignée de dattes suffit à ma nourriture : pourquoi donc veux-tu que je m'embarrasse de cet argent? Vous autres Francs, vous avez besoin de beaucoup de choses; mais qui est le plus heureux, de vous ou de moi?

James Hoxton, ne sachant que lui offrir, lui proposa de l'emmener en Amérique.

— Vous verrez nos villes, lui disait-il, notre beau pays où tout le monde travaille et où tous peuvent s'enrichir; vous verrez nos monuments, nos écoles, nos théâtres, nos promenades, toutes les richesses de la grande république.

L'Arabe sourit doucement :

— Laisse-moi dans ma patrie; j'ai ici tout ce qu'il me faut, et je puis, des jours entiers, goûter par avance les joies du paradis, le repos promis au vrai croyant. Voir au-dessus de sa tête le ciel bleu où se balancent les palmiers, rester immobile à regarder monter dans l'air la fumée de son chibouk, n'est-ce pas là le bonheur?

James Hoxton n'en paraissait pas bien convaincu. L'Arabe reprit :

— Séparons-nous : Allah n'a point faite semblable la destinée de tous les hommes; mais il ne faut pas renvoyer mécontent l'homme qui est venu à vous les mains ouvertes et le cœur rempli de bonnes intentions. J'accepterai de toi un burnous pour remplacer celui-ci que mon père a usé dans sa longue vie. Quoique tu sois un infidèle, tu as le cœur reconnaissant, et tu m'as témoigné de l'amitié; j'aimerai à m'envelopper de ton souvenir. J'accepterai aussi un chibouk, que je fumerai en songeant à toi, et en priant Allah de t'accorder les biens que tu désires.

Ce fut tout ce que James Hoxton put obtenir de son sauveur. Il lui donna le meilleur burnous et le plus beau chibouk qu'il put trouver; et le lendemain, quand il s'embarqua sur le *General-Washington*, il put, à l'aide de la lunette d'approche que porte en sautoir tout vrai voyageur américain, voir longtemps Mansour, fils d'Ayoub, assis sur les marches du café, drapé dans son burnous neuf et vidant sa tasse à petits coups, tout en fumant avec délices dans sa pipe neuve.

Lequel avait raison? Eh! mon Dieu, l'un et l'autre. James Hoxton aurait trouvé bien maigre le repas de l'Arabe, et Mansour n'aurait jamais pu s'arranger de la vie compliquée de l'Américain : il faut que chacun soit libre de prendre son bonheur où il le trouve.

L'IDÉAL.

J'ai une rage intérieure contre les esprits bien faits qui n'ont que le goût du réel. Quand on en est là, on n'est bon à rien, pas plus dans une ferme que dans un palais. Pour tenir une ferme propre et bien ordonnée, je dis hardiment qu'il faut avoir ce sentiment de l'ordre qui ne sert à rien, mais qui fait songer à un ordre plus parfait que nous ne voyons pas. Xénophon, dans ses *Économiques*, a décrit d'une façon charmante ce sentiment de l'idéal qui brille dans une cuisine bien tenue ou dans un cellier bien rangé. Un rayon de platonisme semble y éclairer tous ces humbles réduits de l'agriculture. Quand les hommes sont devenus insensibles à ces plaisirs « romanesques » qui sont à la portée de tous, il faut bien qu'ils s'arrangent pour devenir riches, parce que la richesse donne des plaisirs de convention à la portée des imaginations les plus basses. Celui qui ne peut pas peupler une cellule du luxe de ses rêves habitera bien inutilement un palais. Il y sera aussi bête que les splendeurs de son tapissier qui l'entourent. Je m'étonne que le poëte qui a écrit en Angleterre *les Plaisirs de l'imagination* n'ait pas vu cela. Il aurait pu faire un livre utile et réconcilier presque tout le monde avec la médiocrité de sa situation, en montrant le côté poétique de tout, je veux dire le point par où l'ordre particulier se rattache à l'ordre universel. Celui qui s'accoutumerait à vivre dans cette contemplation, qui n'est pas difficile, serait assez heureux, et fort sage, et très-aimable, et n'aurait pas besoin de grand'chose. C'est dans ce sens que M. Ampère le géomètre disait : Je crois que le monde extérieur a été créé tout simplement pour nous être une occasion de penser, c'est-à-dire de rêver et de façonner en esprit ce qu'on a autour de soi à l'image du vrai beau qu'on ne peut atteindre.

DOUDAN.

CRUIKSHANK.

Le célèbre caricaturiste anglais Georges Cruikshank n'est pas un inconnu pour nos lecteurs (1). Il était né à Londres en 1794; il est mort au commencement de cette année (1878), à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Son père, Isaac Cruikshank, graveur sur cuivre, l'avait fait entrer de bonne heure à l'Académie de peinture de Londres, dont Fusely (2) était alors le directeur. Mais Georges avait plus de goût pour la caricature que pour les œuvres sérieuses de l'art : il négligeait l'atelier où l'on dessinait gravement d'après les modèles antiques, pour chercher des sujets de croquis d'un genre moins élevé sur les marchés et aux bords de la Tamise. Les sociétés d'habitudes peu régulières qu'il y rencontra, et la misère peut-être, le conduisirent à s'engager dans une troupe de comédiens. Il parcourut avec elle une partie de l'Angleterre, et lorsqu'il revint à Londres, il se trouva qu'une assez grande réputation d'acteur comique l'y avait précédé; mais il trompa l'attente publique : il s'était lassé de cette profession; et comme il n'avait pas négligé le dessin, après avoir essayé quelque temps de peindre des décors pour le théâtre de Drury-Lane, il s'abandonna entièrement à son penchant naturel en reproduisant en charge les acteurs et les actrices à la mode et des scènes de comédies et de pantomimes. Ces dessins exposés aux vitrines des marchands excitèrent une vive curiosité : on s'attroupait et l'on riait. Les

(1) Voy. notre t. II, p. 118, Punch tirant le diable; le Punch de Punch. — T. VIII, p. 309, le Soldat de marine. — T. X, p. 352, 356, 357, le Voyage de John Gilpin. — T. XVI, p. 16, une Maîtresse de maison. — T. XVIII, p. 192, les Esprits. — T. XIX, p. 88, les Blattes. — T. XXI, p. 48, Tom et Eva. — Etc.

(2) Voy., sur ce peintre, t. XXXI, 1863, p. 29, 190; — t. XXXVIII, 1870, p. 195.

éditeurs vinrent alors chercher l'auteur : il entreprit des séries d'études humoristiques sur les mœurs anglaises, et arriva très-vite à une grande popularité. Il osa plus encore et aborda la caricature politique : son succès dans cette nouvelle voie dépassa toutes ses espérances ; pendant quinze ou vingt ans, ses dessins, qui ridiculisaient Napoléon et les hommes d'État anglais, lui valurent d'être comparé à Hogarth ; il était devenu une sorte de puissance dans l'opposition. Le journal *le Punch* est considéré comme une suite de ces campagnes satiriques de Cruikshank. Parmi ses autres compositions qui ont le mieux réussi, on peut citer : *la Maison politique que Jacques a construite ; l'Homme dans la lune ; la Vie à Londres ;* un recueil contre l'ivrognerie, intitulé : *la Bouteille ;* une feuille périodique, *l'Omnibus ; la Vie de sir John Falstaff ;* les illustrations des romans de plusieurs écrivans célèbres, Ainsworth, Charles Dickens, etc.

On ne saurait donner le chiffre même approximatif de l'immense quantité des dessins sortis de son crayon et de sa verve avec une incroyable fécondité pendant environ

Retour d'une partie de plaisir en mer, par Georges Cruikshank.

soixante ans. On voit au Musée de South-Kensington un grand tableau où il a peint beaucoup de petites scènes de la vie humaine : on y reconnaît son esprit, mais il faut avouer que sa peinture n'est pas bonne. Il a peu travaillé dans les derniers temps de sa vie, et même avant sa vieillesse il était difficile de se procurer ses œuvres, sinon à un prix très-élevé : elles deviennent introuvables. C'est, en somme, un artiste très-spirituel, très-inventif, très-amusant, d'une dextérité merveilleuse, mais souvent exagéré et d'un dessin un peu maigre. Notre regretté Grandville l'aimait beaucoup, et, vers la fin de son œuvre, il a peut-être eu trop de tendance à se rapprocher de sa manière, qui était parfois d'un fantastique extrême.

En résumé, il nous est impossible de ne pas préférer aux caricatures de Cruikshank celles de Charlet et de Gavarni ; il y a plus d'art véritable chez ces maîtres et sur-

tout moins de laideurs; il n'est point nécessaire que la caricature soit laide. Mais laissons à chacun son genre de mérite : Cruikshank est un maître et ne tombera pas dans l'oubli.

EAUX SOUTERRAINES.

EXPÉRIENCE.

On avait remarqué depuis longtemps que près d'Immendingen (duché de Bade) le Danube perdait une grande partie de ses eaux, qui disparaissent dans le sol. Or, les habitants des bords de l'Aach supposaient que cette rivière était alimentée souterrainement par le Danube : aussi les propriétaires des usines situées au-dessus d'Immendingen ayant voulu fermer les issues par où disparaissaient en partie les eaux du fleuve, les usiniers de l'Aach élevèrent les réclamations les plus vives.

Pour résoudre la question, un procédé fort simple fut imaginé par M. Brinck. Il avait reconnu que l'eau est très-fortement colorée en vert par un vingt-millionième seulement de la matière colorante appelée fluorescéine. On versa une dissolution de cette substance tinctoriale à l'un des orifices du lit du Danube, près d'Immendingen. Trois jours après, les observateurs placés à la source de l'Aach pouvaient constater l'apparition d'une coloration verte très-intense et à reflets phosphorescents. Cette coloration se maintint pendant près de deux jours. L'expérience était décisive.

CONTE D'UNE VIEILLE FILLE.

Un petit myosotis avait crû près d'un ruisseau; près de lui s'élevèrent des ronces qui l'eurent bientôt caché entièrement.

Mais le myosotis ne voulait pas mourir encore; ses racines aspiraient l'eau, quelques rayons de soleil parvenaient jusqu'à lui; il leva la tête avec effort du côté d'où lui venait la lumière, et peu à peu une de ses tiges s'éleva au niveau des ronces.

Les autres avaient langui pendant ce temps; mais, voyant leur sœur libre et heureuse, elles aussi reprirent courage, et quelques-unes parvinrent à la lumière.

COUTUMES CHINOISES.

LES KIA-POU OU LIVRES DE FAMILLE (1).

C'est une coutume ancienne des Chinois, surtout dans les familles rurales, d'écrire de père en fils, dans un livre ou registre, leur généalogie, leur état civil, l'histoire de leurs ancêtres, les événements de leur vie domestique, en y ajoutant d'excellents conseils.

Il y a peu d'années (2), un missionnaire écrivait : « Hier, je suis allé voir la famille Ing, au village de Ing-tseu, près de Sué-tom. Elle a son *kia-pou* qui commence à la dynastie des Héou-tang (923-924 après J.-C.). En tête du premier volume, il y a une carte de Ing-tseu et de Sué-tom, avec les cimetières et les monuments qui appartiennent à la famille. On y trouve en outre les portraits des personnes illustres, leurs tombeaux avec les inscriptions, etc. La famille Ing nous prêtera probablement son *kia-pou*. »

Un autre missionnaire cite (3) le kia-pou de la famille Ho, de Kein-sé, qui commence en 926 après Jésus-Christ. Ces annales privées se composent de vingt-huit volumes. Un des chefs de cette famille, nommé Mé-kié-lam, qui écrivait en 960, raconte comment, à la suite d'inondations, son père et ses trois fils furent obligés de changer de résidence. Il dit ensuite :

« Moi, étant enfant, je restai auprès de mon père, et je continuai de demeurer à Kein-sé dans notre ancienne habitation.

» O ciel! quel est l'homme qui ne désire avoir de la postérité et voir réunis dans sa maison un grand nombre de fils et de petits-fils?

» Consolider sa race, est-ce autre chose que pratiquer les bonnes œuvres? Si un arbre est planté dans une terre fertile, ses racines s'enfoncent de plus en plus en terre, son feuillage devient plus abondant. Si c'est le contraire, le matin il montre de la verdure, le soir il se dessèche. Si l'on obtient une heureuse habitation, la race est comme une longue chaîne qui ne se brise plus. En examinant notre origine, je trouve que nos ancêtres ont cultivé la vertu et fait de bonnes œuvres pendant de longues années, et qu'ils ont consolidé notre race. »

(1) *Kia*, famille; *pou*, livre, registre. — Voir *la Vie domestique*, ses modèles et ses règles, par Charles de Ribbe. Paris, 2 vol.

(2) 3 février 1873.

(3) *Missions catholiques*, 3 mars 1876.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 6, 70, 138.

APPRÉCIATEUR. — Les appréciateurs étaient, dans diverses villes ou dans certains ports de commerce, des agents chargés d'apprécier la valeur des marchandises, afin de permettre de fixer les droits qu'elles devaient payer à l'entrée ou à la sortie.

APPRÊTEUR. — Cette dénomination était spécialement attribuée aux ouvriers qui peignaient sur verre et y appliquaient la peinture d'*apprêt*. L'art de l'apprêteur atteignit au moyen âge, comme l'attestent les anciens vitraux de nos cathédrales, un degré de perfection merveilleux.

Sous ce nom d'apprêteur, on désignait aussi plusieurs catégories d'ouvriers se rattachant à des professions diverses, notamment les artisans qui mettaient la dernière main aux étoffes, aux caractères d'imprimerie, ou bien encore qui préparaient le travail d'autres ouvriers. Le mot d'apprêt avait donc deux sens différents : apprêter un ouvrage, c'était tantôt y mettre la dernière main avant de le livrer au trafic, tantôt préparer la matière première pour la transmettre à d'autres ouvriers qui poussaient plus loin le travail. Tel était le cas des apprêteurs de bougies, etc.

ARDOISIER. — L'importation de l'ardoise était soumise, à Paris, à une réglementation spéciale, ayant pour objet d'établir que l'ardoise était de bonne qualité. Une ordonnance, confirmée par un arrêt du 5 août 1669, exigeait que l'ardoise employée pour la consommation de la ville de Paris et pour la construction des maisons du roi fût de qualité supérieure.

Il était ordonné aux jurés-couvreurs de faire leur rapport au bureau de la ville au sujet des qualités et quantités arrivées à chaque marchand, d'en présenter des échantillons qui servaient à la fixation de la taxe. Les marchands n'avaient le droit de vendre que des ardoises conformes à ces échantillons. L'art de l'ardoisier n'avait pas de maîtrise propre, mais seuls les maîtres couvreurs avaient le droit d'employer l'ardoise dans les endroits où existait une maîtrise.

ARGENTEUR. — Les argenteurs se rattachaient à la corporation des doreurs, dont il sera parlé plus loin; comme aujourd'hui, leur métier consistait à argenter, avec de l'argent en feuilles, des ouvrages de cuivre ou de toutes autres matières.

ARMURIER. — Sous le nom générique d'armuriers, on a parfois confondu des professions très-distinctes, bien qu'elles eussent un seul et même objet : l'armement de l'homme de guerre. C'est ainsi qu'avant 1789, il y avait les armuriers, les arquebusiers, les fourbisseurs. Chacun de ces états avait des statuts spéciaux.

Les armuriers, appelés aussi *heaumiers*, du nom du heaume, l'une des pièces principales de l'armure, fabriquaient plus particulièrement des armes défensives, telles que cuirasses, casques, brassards, etc. Les arquebusiers fabriquaient dans le principe des arquebuses ; ils confectionnèrent par la suite des fusils, des pistolets et toutes armes propres à lancer des projectiles. Enfin les fourbisseurs fabriquaient les armes blanches, telles qu'épées, lances, etc.

L'état d'armurier proprement dit eut, pendant tout le moyen âge, sous la renaissance et jusqu'au seizième siècle, une très-grande importance. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un regard sur les armes de formes si diverses et si savamment étudiées qu'on porta durant des siècles, et dont les spécimens nous permettent de suivre les transformations successives. Toutes les armures de ces chevaliers, de ces hommes d'armes, littéralement bardés de fer et d'acier, eux et leurs chevaux, étaient l'œuvre des armuriers. Si l'on se rappelle que pendant de longs siècles la guerre fut l'état normal dans toute la France, dans toute l'Europe, on peut imaginer l'immense quantité d'armures qui sortirent des mains de ces ouvriers ; souvent on pourrait dire de ces artistes : les armures de certains seigneurs étaient, comme chacun sait, de véritables œuvres d'art.

Par la description suivante du costume des guerriers qui conquirent l'Angleterre sous la conduite de Guillaume le Conquérant, on pourra voir ce qu'était déjà, dès le onzième siècle, l'art de l'armurier. Ces hommes d'armes étaient coiffés d'une calotte ayant la forme d'un cône de métal pointu ou d'une pyramide. Ce cône était protégé par devant d'une pièce de fer quadrangulaire qui descendait sur le nez et qui reçut le nom de nasal. Le corps était recouvert d'une chemise à mailles de fer ou d'une blouse étroite sur laquelle étaient cousues des plaques de fer carrées, rondes ou triangulaires.

C'est vers le quatorzième siècle que toutes les parties de l'armure, jusque-là à peu près distinctes les unes des autres, commencent à constituer un ensemble où tout se tient et se relie.

Les armuriers, dit M. Viollet-le-Duc, dans son savant *Dictionnaire du mobilier*, avaient certainement observé le jeu des articulations de l'écrevisse, et, partant de ce principe, ils composaient les plaques de recouvrement destinées à former les tassettes, certaines parties des arrière-bras, les gorgerins, les alentours du genou, etc. Le jeu des lames et des charnières devint des plus perfectionnés, et l'on a pu dire, presque sans exagération, qu'un homme à cette époque était dans son armure de fer battu comme dans sa peau.

La puissance des armes offensives ne cessant de s'accroître, on chercha chaque jour davantage à augmenter l'efficacité des armes défensives. Les chevaliers firent de grands sacrifices pour se procurer des armures de plus en plus résistantes. Les fabriques d'armes se multiplièrent. Les meilleures et les plus anciennes étaient en France, à Poitiers, Bourges, Toulouse, Beauvais, Paris. A Arras, on fabriquait aussi de bonnes armures. En Italie, Milan et Pavie ; dans les Flandres, Gand ; en Allemagne, Nuremberg et plusieurs autres villes, étaient particulièrement renommées. Les armures françaises étaient réputées pour leur légèreté, leur souplesse et leur élégance ; les armures allemandes, pour leur solidité. Beaucoup de chevaliers français se faisaient faire des armures à l'étranger, en Italie ou en Allemagne, surtout à partir du quinzième siècle. Les ouvriers étrangers obtinrent aussi, à cette époque, l'autorisation de s'établir en France, comme le prouvent des lettres patentes de Charles VI, du mois d'avril 1412.

Pendant la guerre de Cent ans, dont les terribles combats taillèrent aux armuriers une si large besogne, le commerce des armures acquit en Europe une grande extension, comme en fait foi l'extrait suivant du livre de Christine de Pisan : « Il fist (Charles V) pourveance de riches armures, beauls destriers, amena d'Allemagne, de Pulle (Pouille), courciers, haubergons et azarans, camails (toutes pièces de l'armure de cette époque), forgez à Millan à grant foison, apportés par deçà, par l'affinité de messir Barnabo, lors seigneur du dit lieu ; à Paris faire toutes pièces de harnois ; et de tout ce donna largement aux compaignons d'armes, aux riches gentilz hommes les choses belles et jolies, aux povres les profittables et fortes. »

A l'époque de la renaissance, l'armure, avant de commencer à disparaître comme étant de plus en plus impuissante contre les armes à feu, atteignit son suprême degré de perfection. Les merveilleux spécimens conservés dans nos musées permettent de se rendre compte du goût par lequel se distinguèrent les armuriers de cette époque. Sous Louis XIII, les armures commencent à être abandonnées pièce par pièce, malgré les efforts du roi pour en maintenir l'usage. Vers 1660, les cuissards furent tout à fait abandonnés. On ne garda plus que la cuirasse, qu'on portait sous l'habit. Les derniers fantassins français qui la revêtirent furent les piqueurs abolis en 1675. Seule la gendarmerie, dont on forma un ou plusieurs régiments qui prirent le nom de cuirassiers, conserva la cuirasse et le casque, qui subsistent encore aujourd'hui comme les derniers vestiges des armures d'autrefois.

Les armuriers ou heaumiers suivirent la destinée des armures dont l'histoire est la leur. Ces artisans furent érigés en corps de jurande par Charles VI, en 1409, à l'époque même où l'armure de fer, prenant un caractère nouveau, commence à former un ensemble ingénieux et savant de pièces fixes et solidaires. Plusieurs édits de Charles VI sont relatifs à la réglementation de la profession d'armurier, qui, sous ce règne, atteignit son apogée, tant l'armure était alors un objet de première nécessité. Les statuts édictés par Charles VI tombèrent peu à peu en désuétude. Ils furent renouvelés en 1562, et finalement, après les formalités d'usage, homologués par lettres patentes de Charles IX, à Houdan, au mois de septembre de cette année, et enregistrés au Parlement au mois de mars suivant.

Ces statuts contenaient vingt-deux articles. Dans une énumération qui résume à peu près les attributions des armuriers, il est dit qu'il sera permis à ceux-ci de faire « tous harnais pour armer hommes, spécialement les corcelets, corps de cuirasse, hausse-cols, tassettes, brassards, gantelets, harnais de jambes, habillement de tête, bourguignotes et morions servant à gens de pied, tant à l'épreuve qu'à la légère ; les armes de jambes ou tonnelets à courir en lice ; enfin, harnais, tonnelets et bassins, servant à combattre à la barrière », c'est-à-dire toutes armes défensives.

La communauté des armuriers fut pendant tout le moyen âge l'une des plus nombreuses de Paris. A la fin du seizième siècle, on comptait encore soixante maîtres armuriers. En 1723, il n'y avait plus que deux maîtres, tous deux fils du célèbre Drouart. Ils soutenaient la réputation de leur père, qui fut, au temps de Louis XIV, le dernier juré de son corps. Les ancêtres de Drouart étaient en

grande renommée depuis plus de deux cents ans; les armures qu'ils fabriquaient sont mentionnées comme les meilleures et les plus riches de l'Europe, sans même en excepter celles de Milan, qui étaient au nombre des plus estimées.

Les deux derniers Drouart prenaient la qualité de seuls *armuriers heaumiers* du roi et des princes. Leur magasin était situé en haut de la rue Saint-Denis, rue de la Heaumerie, ainsi nommée à cause des *heaumiers* qui l'habitaient.

Le patron des armuriers était saint Georges, et leur confrérie se trouvait à Saint-Jacques de la Boucherie, où

Boutique d'armurier (cuirassier) au seizième siècle, d'après Sandrart. — Dessin de Sellier.

l'on voyait saint Georges, « représenté de grandeur naturelle, revêtu de pied en cap d'une armure d'acier poli, monté sur un cheval caparaçonné à l'antique et avec un harnais d'acier. »

ARPAILLEUR. — Les arpailleurs étaient des gens qui cherchaient dans le sable de certaines rivières les paillettes d'or qui pouvaient s'y trouver mêlées. Par extension, on a aussi donné ce nom à ceux qui se consacraient à la découverte des mines. Au siècle dernier, il y avait encore quelques arpailleurs sur les rives de certains cours d'eau qui ont leur source dans les Pyrénées, tels que l'Ariége, la Salat, la Garonne, etc. Dans les environs d'Agen, nombre d'habitants, avant ou après la récolte des froments, allaient avec leurs femmes et leurs enfants prendre du sable de la rivière dans des paniers et en extraire l'or après plusieurs lavages. Le moins qu'ils en trouvent chaque jour, dit l'abbé Joubert, vaut toujours mieux que le salaire des journées qu'ils emploieraient à travailler pour les particuliers.

ARPENTEUR. — La profession d'arpenteur est très-ancienne. Il y eut, jusqu'en 1689, un grand maître ou grand arpenteur de France qui avait le droit d'instituer les arpenteurs. C'est lui qui leur délivrait des commissions. Cette législation donna lieu à un grand nombre d'abus. En 1689, le roi ordonna que les arpenteurs précédemment nommés par le grand maître seraient tenus de prendre de nouvelles provisions, moyennant une certaine somme versée au trésor. C'était l'époque où, par suite des dépenses occasionnées par les longues guerres et les ruineuses constructions de Louis XIV, les surintendants des finances ne cessaient d'imaginer de nouveaux expédients pour augmenter les revenus de l'État.

Un peu plus tard, en novembre 1690, le roi supprima tous les anciens offices d'arpenteurs, et créa des experts priseurs et arpenteurs jurés pour former un même corps avec les jurés experts créés au mois de juillet de la même année, et qui avaient dans leurs attributions toutes les opérations concernant l'arpentage.

Le prix des charges d'arpenteur varia suivant les époques; en 1669, à Paris, ils avaient à fournir une caution de mille livres. Ils devaient, pour être nommés, être connus comme des gens de bonnes vie et mœurs. A leur entrée en fonctions, ils prêtaient le serment de s'acquitter en conscience de tous les devoirs de leur charge. Les formalités auxquelles les arpenteurs étaient astreints étaient assez nombreuses, surtout lorsqu'ils étaient attachés à un service public. Le serment des arpenteurs faisait autorité; mais ils étaient sévèrement punis en cas de fraude reconnue. Ils jouissaient de divers privilèges, notamment de l'exemption du logement des gens de guerre.

La suite à une autre livraison.

Le Gérant, J. BEST.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15.

L'ENFANT.

Un Baiser pour une Grappe, peinture d'Alfred Loulet. — Dessin de Jules Lavée.

— Le bonheur! me répondit la pauvre femme après m'avoir raconté sa triste histoire, le bonheur! vous le voyez bien, Monsieur, je n'ai jamais su ce que c'était.

Un instant après, elle releva la tête et dit :

— Non, je ne suis pas juste. Malgré la grande misère, malgré tout, j'étais heureuse du temps où j'avais mon petit Jacques. Ces trois années-là ont été d'or. Il était avec moi partout, toujours; je ne voyais que lui, je ne pensais qu'à lui. Est-ce qu'il y avait pour moi autre chose dans le monde? Lui aussi, il m'aimait, mon chéri; il m'embrassait, il me caressait. S'il me demandait un fruit, un gâteau, je lui disais en riant : Donne-moi un baiser d'abord; il m'entourait de ses petits bras et m'en donnait cent. Ah! il n'aurait pas fallu faire du mal à Jacques, j'aurais été capable d'un crime. Son père me grondait : Tu le gâtes, disait-il; mais il était aussi faible que moi. Il le mettait à cheval sur ses genoux et le faisait voyager; il lui chantait de vieilles chansons de bivac, le coiffait de son ancien bonnet de soldat, et voulait lui apprendre à porter arme avec son bâton : je riais aux larmes. Je l'aimais mieux encore, le cher homme, de ce qu'il était si bon pour notre enfant. Un hiver, nous étions si pauvres que nous n'avions presque rien à manger; mais que m'importait! Jacques n'en souffrit pas. Un sourire de lui, Monsieur, c'était un soleil qui éclairait notre misérable chambre et nous réchauffait le cœur. Et, Monsieur, quand il commença à parler... Allons, c'est assez vous ennuyer de mes radotages; oui, j'étais injuste, et en ce moment même, comme toujours quand je pense à lui, ô bonté du ciel! j'ai quelques moments de bonheur!

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 258.

XCI

Ce Strecker pensait à tout; et en me comparant à lui, je me faisais l'effet d'un engourdi. C'est lui qui eut l'idée d'aller à la mairie; la mairie était fermée. « Allons chez le secrétaire! » Le secrétaire ne savait rien, mais enfin il aurait pu savoir quelque chose. « Allons chez le garde champêtre! » Le garde champêtre avait vu un forestier qui prétendait avoir rencontré Krause dans le bois de la Corne. Il avait dépeint Krause au garde champêtre, et le garde champêtre avait reconnu que c'était bien Krause. Malheureusement, le forestier s'était trompé de jour; il avait vu Krause la veille de sa disparition. Nous aussi, bien sûr, nous l'avions vu ce jour-là. Par conséquent, le renseignement du forestier ou rien, c'était la même chose.

Le garde champêtre nous apprit cependant une chose que nous ne savions pas : M. le comte d'Ordenheim avait beaucoup d'ouvriers occupés à refaire les fossés et les clôtures de ses bois. Il les avait tous envoyés à la recherche de Krause, en leur payant leur journée comme s'ils avaient travaillé pour lui.

Strecker et moi nous nous regardâmes. Nous avions la même pensée : « Il y a du bon monde partout! »

Comme nous sortions de la maison du garde champêtre, nous rencontrâmes Seckatz en compagnie des quatre frères Winkel.

Ils étaient rouges comme des coqs, leurs vêtements étaient couverts de poussière; on voyait qu'ils venaient des bois, car ils avaient tous des grandes herbes et des chatons de noisetier à leurs bonnets.

Ils avaient voulu faire comme les hommes, et ils étaient partis à quatre heures du matin; mais ils n'avaient pas été plus heureux que les hommes et n'avaient rien trouvé qu'une paire de vieux souliers dans un ravin. Seulement, ces souliers étaient beaucoup trop petits pour qu'on pût croire que c'étaient ceux de Krause.

Le père Wæchter était sous sa tonnelle; sa pipe était sur la petite table de bois peinte en vert, à côté d'un livre qu'il avait apporté pour se distraire, mais qu'il ne lisait pas. Il était immobile, et semblait donner toute son attention au bourdonnement des abeilles. Il tressaillit en nous voyant; il essaya de se relever, et retomba sur sa chaise comme épuisé, en nous disant :

— Eh bien?

Strecker lui raconta tout ce que nous avions vu et entendu.

Le père Wæchter se tenait le genou gauche à deux mains, et il écoutait, la tête baissée, sans faire un seul mouvement.

— Puisque tout le monde s'en mêle, dit-il, et que l'on a fouillé presque partout, il me semble que l'on pourrait concevoir quelque espérance. Je veux dire que ce ne sera peut-être pas l'épouvantable malheur auquel nous avions tous songé d'abord. Je ne voudrais pas me mettre à espérer trop vite, de peur d'être cruellement trompé; mais il me semble, il me semble...

Il disait cela d'un air rêveur, l'air de quelqu'un qui voudrait espérer bien plutôt qu'il n'espère réellement.

Nous nous taisions tous les trois, et cela devenait très-embarrassant : c'est Strecker qui prit la parole.

— Oui, monsieur Wæchter, dit-il avec assurance, vous avez bien raison, s'il y avait eu un malheur, on le saurait déjà; Krause se sera tout simplement égaré, et d'un moment à l'autre nous allons apprendre qu'il est retrouvé. Au revoir, monsieur Wæchter, nous reviendrons dans la journée?

— Est-ce que vraiment tu crois?... lui demandai-je, quand nous eûmes franchi la petite barrière.

— Est-ce que vraiment je crois quoi? me demanda-t-il, en mettant sa main en abat-jour sur ses yeux, pour regarder sur la route.

— Est-ce que tu crois vraiment que Krause se retrouvera?

— Je n'en sais pas plus long que toi, me répondit-il en regardant toujours au loin sur la route; mais tu vois bien que le père Wæchter n'y peut plus tenir, qu'il en tombera malade. Est-ce que je pouvais lui dire qu'il se pressait trop d'espérer?

— Non, tu ne le pouvais pas; tu as bien fait. Et sais-tu ce que nous devrions faire encore maintenant? Nous devrions nous en retourner chez toi, en passant par chez les Krause. Tu dirais à la mère Krause ce que tu viens de dire au père Wæchter, et cela lui ferait peut-être du bien.

XCII

Voyant qu'il ne me répondait pas, je le tirai par la manche; il secoua le bras pour se débarrasser de ma main, comme s'il ne songeait pas à ce qu'il faisait. Je perdis patience, et je le tirai plus fort.

— Hein! s'écria-t-il comme quelqu'un que l'on réveille. Et il ajouta d'un ton distrait : — Oui, oui, je t'ai bien entendu; nous irons! Voilà, reprit-il aussitôt, un troupeau de bœufs qui s'en va à Strasbourg.

— Laissons-les aller à Strasbourg, lui dis-je avec un peu d'impatience, et nous, allons où nous avons affaire.

— Je veux parler au conducteur, murmura-t-il entre ses dents.

Au lieu d'attendre l'arrivée du troupeau, qui s'avançait à pas lents dans la poussière de la grande route, Strecker se mit à courir au-devant, et je le suivis.

Le conducteur, qui était un gros homme rougeaud, et

qui sentait l'eau-de-vie à dix pas, commença par se moquer de Strecker et de ses questions; il déclara, en blasphémant, qu'il n'était pas payé par la police pour s'occuper des vagabonds et des mauvais drôles.

A la place de Strecker, je sais bien ce que j'aurais fait: j'aurais tourné le dos à ce grossier ivrogne, et j'aurais eu tort.

Strecker se mit à rire, et dit qu'on n'a pas besoin d'être payé par la police pour regarder passer le monde sur les grandes routes; que les marchands de bœufs ont la réputation d'être de fins matois, qu'ils voient tout sans en avoir l'air, et que lui, en particulier, en pourrait dire bien long s'il voulait s'en donner la peine. Mais personne n'est forcé de parler quand il lui plaît de se taire.

— On aime à le croire, dit le marchand de bœufs avec un ricanement grossier.

— Pour de belles bêtes, voilà de belles bêtes, reprit Strecker sans se déconcerter.

— Elles sont à vendre, répondit l'homme rougeaud d'un ton goguenard. Combien m'en donnes-tu?

— En voilà un, dit Strecker avec un aplomb imperturbable, qui vaut mille francs comme un sou : je m'y connais; mon père me mène à toutes les foires.

L'homme, tout en lui lançant un regard de côté, ne put s'empêcher de grimacer un sourire; il était flatté dans sa vanité professionnelle.

Je trouvais que nous perdions notre temps, et je tirai de nouveau Strecker par la manche : il secoua encore une fois le bras pour me prier de le laisser tranquille.

— Seulement, dit-il au marchand, le voilà qui se déferre; vous ferez bien de voir à cela avant d'aller plus loin; autrement il s'estropiera.

L'homme siffla son chien, fit arrêter ses bœufs au beau milieu de la route, et put constater par ses propres yeux que le bœuf se déferrait d'un des pieds de derrière.

Quand il se releva, tout cramoisi de l'effort qu'il avait fait pour se baisser, il demanda à Strecker s'il y avait dans le village un individu outillé pour lui ferrer son bœuf.

— Je vais vous conduire, répondit Strecker d'un ton de bonne humeur.

— Nous perdons notre temps, lui dis-je tout bas, en saisissant sa manche pour la troisième fois.

Cette fois, sans se retourner de mon côté, il me prit la main, et me la serra d'une manière tellement significative que je me dis : — L'Ours-Noir a son idée.

La suite à la prochaine livraison.

JEAN-BAPTISTE SAY.

Voy. les Tables.

I

Dupont de Nemours, en s'embarquant en 1815 pour l'Amérique où il devait mourir, emporta un exemplaire du *Traité d'économie politique* de Jean-Baptiste Say (1). A bord du *Fingal*, il lut et relut ce livre, et, pendant les derniers jours de la traversée, il résuma ses impressions dans une longue lettre qui nous a été conservée. Dupont de Nemours avait été le contemporain, le disciple de Quesnay : en lisant le *Traité d'économie politique*, il ne reconnut plus la science que ses amis et lui avaient ébauchée quarante ans auparavant; mais, en même temps, il ne put se défendre d'admirer, dans l'œuvre nouvelle, la rigueur de la méthode et l'enchaînement des idées. On trouve tour à tour, dans sa lettre, le ton du chagrin et le ton de l'enthousiasme. Il reproche à Say d'avoir parlé « d'une manière plus que froide » des économistes de la génération précédente, et, un instant après, il s'écrie : « Voulez-vous m'aider à payer ma dette? Me voilà vieux. J'ai besoin de secours et d'appui. Je n'ai que beaucoup de zèle au travail, un peu d'expérience, un peu d'instruction, dont je serai éternellement reconnaissant pour les citoyens respectables qui m'ont honoré de leur amitié et de qui je la tiens. Vous avez le talent; vous n'êtes qu'à moitié de votre carrière, j'ai fait les sept huitièmes de la mienne... Voulez-vous me donner la main? Voulez-vous être un frère d'armes? »

(1) Une première édition du *Traité d'économie politique* avait paru en 1803; mais, l'auteur n'ayant pas voulu subir les coupures de la censure, la deuxième édition ne put être publiée qu'en 1814.

La réponse de J.-B. Say contient de belles pages, et nous voudrions pouvoir citer le morceau tout entier; il débute ainsi : « Mon cher et respectable maître, que j'ai d'obligation à cette longue traversée, qui m'a valu cette aimable conversation de votre part! Vous me donnez un peu trop de louanges; mais vous les tempérez par de bonnes réprimandes. Ne m'en veuillez pas de réclamer un peu contre les unes et contre les autres, mais avec tout le respect que je dois à l'élève de Quesnay, à l'ami de Turgot et à quatre-vingts années employées à vouloir et à faire du bien. Que je regrette nos sottises européennes qui vous ont forcé à mettre l'Atlantique entre nous et vous! On dit que ce n'est qu'à force de faux pas que l'on apprend à marcher droit; mais comment se fait-il qu'après tant de faux pas, depuis quatorze ou quinze siècles, nous ne sachions pas encore comment l'on peut se tenir sur ses jambes? »

Avant de quitter cette correspondance instructive à plus d'un titre, qu'on nous permette de citer encore quelques lignes d'une seconde lettre de Dupont de Nemours : « Mon cher Say, dit-il, j'ai reçu votre lettre du 15 novembre, et je vous remercie de ce que vous êtes bon et aimable, de ce que vous avez vu dans ma longue lettre maritime ce qui l'avait véritablement dictée, ma très-haute estime pour vous, et non ce qu'un auteur moins raisonnable et moins noble aurait cru y trouver, une envie de vous critiquer qui est loin de mon cœur. On chérit ses enfants même quand on leur dit : *Tu as tort*. On ne dit rien aux enfants d'autrui. »

N'est-ce pas là un dialogue qui a dû se répéter souvent, dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, entre les anciens et les nouveaux venus? Ici, entre J.-B. Say et Dupont de Nemours, la discussion est aimable et facile. Chez l'un, la confiance en soi est tempérée par le respect; chez l'autre, une bienveillance naturelle adoucit l'expression des regrets.

II

La famille de Jean-Baptiste Say, établie à Nîmes, avait émigré après la révocation de l'édit de Nantes. On conserve encore dans la famille, paraît-il, le panier dans lequel la grand'mère de l'économiste emporta ce qui put être sauvé d'une fortune honorable, quelque argent et quelques bijoux.

Vers le milieu du siècle, la tolérance ayant prévalu dans les mœurs, sinon dans les lois, un certain nombre de protestants rentrèrent en France. Jean-Étienne Say, père de l'économiste, vint se fixer à Lyon; il épousa la fille d'un négociant de cette ville, et prit la direction de la maison de commerce de son beau-père. C'est à Lyon que naquit Jean-Baptiste Say, le 5 janvier 1767.

A en juger par l'éducation que lui fit donner son père, celui-ci devait être un de ces esprits éclairés, ouverts aux idées nouvelles, si nombreux dans la bourgeoisie de l'époque. A neuf ans, l'enfant suivait déjà les cours du père Lefèvre, oratorien, qui professait avec succès la physique expérimentale. « Plus tard, J.-B. Say, dit un de ses bio-

graphes (1), se plaisait à reconnaître de quel secours lui avait été ce premier enseignement et cette excursion précoce sur le terrain des phénomènes naturels. » Son père le fit entrer ensuite dans une institution fondée, près de Lyon, par deux savants italiens dont les noms sont venus jusqu'à nous : Giro et Gorati. Sous leur direction, les jeunes gens recevaient ce que nous appellerions aujourd'hui une éducation libérale. Comme complément de cette éducation, J.-B. Say passa quelques années en Angleterre, et il occupa un emploi dans une maison de commerce de Londres.

De retour en France, Say fit, comme volontaire, la campagne de 1792. Il se maria l'année suivante. Le goût des lettres s'était développé chez lui, et lorsque la *Décade philosophique, littéraire et politique* fut fondée, il accepta avec empressement la rédaction en chef de ce recueil (1794). Il eut pour collaborateurs Fourcroy, Lacépède, Chaptal, Sedaine, Lebrun, Bernardin de Saint-Pierre, etc. Lui-même donnait à la *Décade* des articles nombreux sur des sujets d'économie politique et de morale.

J.-B. Say. — D'après une médaille du Musée de l'hôtel des Monnaies, à Paris.

J.-B. Say fut nommé tribun en 1799. Quelques années plus tard, l'indépendance de ses opinions le fit éliminer du Tribunat. « En même temps, dit le biographe que nous avons déjà cité, il put lire dans *le Moniteur* sa nomination aux fonctions de directeur des droits réunis. Père de quatre enfants, n'ayant point de fortune, il semblait que ce fût pour lui une nécessité d'accepter cette position : il refusa cependant; sa conscience lui interdisait de concourir à l'application d'un système qu'il jugeait devoir être funeste à la France. »

Ce fut dans l'industrie que Say trouva, sinon la fortune, du moins l'aisance. La filature du coton venait d'être transformée par Arkwright. Aidé par un associé, Say établit une filature à Auchy (Pas-de-Calais); mais avant de diriger le travail des autres, il voulut apprendre à travailler lui-même. Avec son sens droit, il avait compris qu'il ne suffit pas à un chef d'industrie d'embrasser la fabrication dans son ensemble, mais qu'il en doit connaître les moindres détails aussi bien ou mieux que le dernier de ses subordonnés. Il y avait alors au Conservatoire des arts et métiers un certain nombre de machines anglaises importées depuis peu. Pendant plusieurs mois, l'illustre économiste se rendit au Conservatoire : il y travaillait comme un ouvrier, et son fils Horace, âgé de dix ans, travaillait avec lui.

En 1815, J.-B. Say, qui avait quitté les affaires, ouvrit un cours d'économie politique à l'Athénée. Il professa plus tard au Conservatoire des arts et métiers, puis au Collége de France. Par ses leçons publiques, par le caractère didactique de ses écrits, Say mérite, croyons-nous, d'être considéré comme le véritable fondateur de l'enseignement économique en France.

Il est mort le 15 novembre 1832.

III

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis qu'ont été écrites les lettres dont nous citions quelques passages au début de cet article. Le nom du digne et vertueux Dupont de Nemours est resté honoré, comme il méritait de l'être; mais ses ouvrages n'ont plus d'intérêt que pour l'histoire de l'économie politique. Les ouvrages de Say, au contraire, sont devenus classiques : les maîtres recommandent son *Traité* aux étudiants qui abordent l'économie politique; et on lit toujours avec fruit son *Catéchisme* et son *Cours d'économie politique pratique*.

Les physiocrates avaient placé la richesse dans le sol. Adam Smith comprit que l'industrie manufacturière est productive de richesse non moins que l'industrie agricole; mais, en même temps, par une erreur qui surprend chez un si grand esprit, il vit un travail improductif dans tout effort humain qui ne se traduit pas sous une forme matérielle. Un des plus beaux titres de Say est d'avoir montré que si un champ ou une usine est une richesse, c'en est une aussi que le savoir ou le talent; — d'avoir dit bien haut que le savant ou l'artiste sont des producteurs aussi utiles, aussi nécessaires, que le cultivateur ou le manufacturier.

« La doctrine de Smith, dit-il, ne permet pas d'embrasser le phénomène de la production tout entier. Elle range dans la classe des travailleurs improductifs et regarde comme des fardeaux pour la société une foule d'hommes qui, dans la réalité, fournissent une utilité véritable en échange de leurs salaires. Le militaire qui se tient prêt à repousser une agression étrangère, et qui la repousse en effet au péril de ses jours; l'administrateur qui consacre son temps et ses lumières à la conservation des propriétés publiques; le juge intègre, protecteur de l'innocence et du bon droit; le professeur qui répand des connaissances péniblement recueillies; cent autres professions qui comprennent les personnes les plus éminentes en dignités, les plus recommandables par leurs talents et leur caractère personnel, ne sont pas moins utiles à la société et satisfont des besoins qui, pour la nation, ne sont pas moins impérieux que le vêtement et le couvert le sont pour chacun de nous. » (1)

La vie de Jean-Baptiste Say a été partagée entre les affaires, l'étude et les devoirs publics; il a été un citoyen utile, et les héritiers de son nom ont très-dignement continué la tradition qu'il avait laissée : heureuses les familles où chaque génération ajoute ainsi quelque chose au patrimoine commun d'estime et de bonne renommée !

COMMENT SAINT FRANÇOIS
CONVERTIT LE LOUP TRÈS-FÉROCE DE GUBBIO (2).

Tandis que saint François était dans la ville de Gubbio, un loup très-grand, très-terrible et très-féroce, parut dans les environs. Il ne mangeait pas seulement les animaux, mais

(1) Voy. la Notice placée en tête du volume d'*Œuvres diverses de J.-B. Say*, publié par Ch. Comte, E. Daire et Horace Say (librairie Guillaumin).

(1) J.-B. Say, *Cours complet d'économie politique pratique*, t. Ier, p. 89. Paris, Guillaumin, 1852.

(2) Extrait du charmant livre du quinzième siècle : *Fioretti di san Francesco*. Nous avions déjà fait connaître ce petit récit dans notre volume de 1855; à l'occasion du tableau de M. Merson nous ne pouvons que le reproduire.

aussi les hommes ; et comme il s'approchait fort de la ville, les habitants n'osaient plus sortir qu'en armes et comme s'ils allaient au combat. Même, tout armé qu'on fût, on avait bien de la peine à s'en débarrasser quand on se trouvait

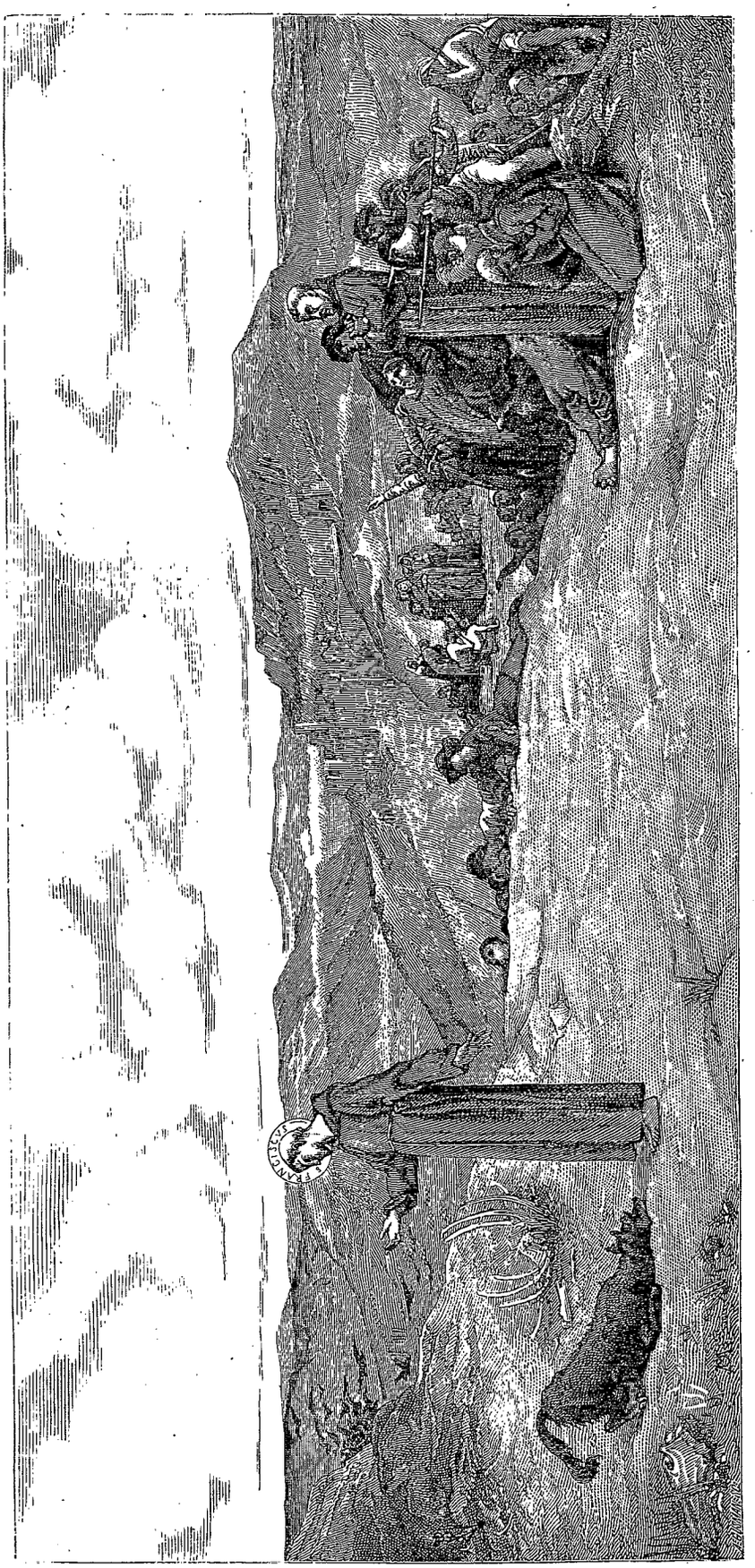

Saint François d'Assise et le loup de Gubbio, peinture par Luc-Olivier Merson. — Dessin d'Olivier Merson.

seul sur son chemin. Aussi bientôt personne n'osa plus quitter tant soit peu les murs de la ville. Saint François avait grande compassion de tout cela. Il se résolut donc à aller au-devant du loup, malgré les conseils des habitants ;

et, faisant le signe de la croix, il mit toute sa confiance en Dieu, et sortit de la ville avec ses compagnons. Mais ceux-ci craignirent de trop avancer, et saint François arriva seul jusqu'à la retraite du loup. Le loup, voyant tout cela, en sortit à la course et la gueule grande ouverte. Alors saint François fit le signe de la croix, et l'appela en ces termes : « Viens ici, frère loup! Je t'ordonne, au nom du Christ, de ne faire de mal ni à moi ni à personne. » Chose prodigieuse! à peine saint François eut-il fait le signe de la croix, le loup furieux ferma la gueule, s'arrêta dans sa course, et vint avec la douceur d'un agneau se coucher aux pieds de saint François qui lui adressa ces paroles : « O loup! tu fais bien du mal en ce pays; tes méfaits sont grands, et tu ôtes la vie aux créatures de Dieu, sans sa permission ; et non-seulement tu as tué et mangé les animaux, mais tu as osé tuer les hommes faits à l'image de Dieu. C'est pourquoi tu mérites d'être pendu comme voleur et homicide très-cruel. On crie, on se plaint de toi; toute cette ville est ton ennemie. Mais j'ai résolu, ô loup, de faire un traité entre eux et toi, de telle sorte que tu ne leur fasses plus de tort désormais, et qu'à leur tour ils te pardonnent les torts passés et cessent, eux et leurs chiens, de te persécuter. » En entendant ces paroles, le loup remua sa queue, ses yeux, son corps, et inclina la tête de façon à faire comprendre qu'il accédait à la proposition de saint François et voulait y rester fidèle. Alors saint François lui dit : « Puisque tu veux bien conclure ce traité, je te promets de te faire donner tout ce qui sera nécessaire à ta vie, tant que tu demeureras avec les gens de ce pays. Tu ne souffriras plus de la faim, car c'est la faim qui t'a rendu si coupable. Mais toi, puisque je t'obtiens cette faveur, je veux que tu me promettes de ne plus attaquer à l'avenir ni hommes ni bêtes... Me promets-tu?... » Et le loup inclina la tête pour montrer, par un signe bien manifeste, qu'il promettait. Alors saint François lui dit : « Il faut, loup, que tu me fasses foi de cette promesse pour que je puisse y avoir confiance. » Et en disant cela, le saint tendit la main pour recevoir la foi du loup. Le loup leva la patte droite de devant et la posa doucement sur la main de saint François, lui donnant ainsi à sa façon un gage de foi. Alors saint François lui dit : « Loup, je t'ordonne, au nom de Jésus-Christ, de venir sans retard et sans hésitation pour que notre traité soit conclu au nom de Dieu. » Le loup obéissant se mit en route avec lui, et il était doux comme un agneau. A cette vue, les gens du pays s'émerveillèrent grandement, et la nouvelle s'étant répandue par la ville, hommes et femmes, grands et petits, jeunes et vieux, accoururent sur la place pour voir le loup avec saint François. Et, voyant le peuple assemblé, le saint monta sur un tertre pour le prêcher... « Combien donc est à craindre, disait-il, la gueule de l'enfer, quand la gueule d'un pauvre animal fait trembler une grande multitude. Mes bons amis, convertissez-vous à Dieu, et faites pénitence de vos fautes; et Dieu vous délivrera du loup dans le temps présent, et du feu de l'enfer dans le temps à venir. »

Après avoir prêché, le saint ajouta : « Mes frères, écoutez! Le loup que vous voyez ici présent m'a promis, en me donnant un gage de sa foi, de conclure la paix avec vous et ne vous plus faire aucun tort. En retour, promettez de pourvoir chaque jour à ses besoins ; je me rends caution pour lui qu'il observera fidèlement le pacte de la paix. » Le peuple s'écria d'une seule voix qu'il le nourrirait jusqu'à la fin de sa vie. Alors saint François dit au loup, en présence de tout le peuple : « Et toi, loup, t'engages-tu à observer ton traité avec ceux-ci, de sorte que tu ne fasses tort ni aux hommes, ni aux bêtes, ni à aucune créature? » A ces paroles, le loup s'agenouilla, inclina la tête et remua la queue et les oreilles, et montra par tous les mouvements de son corps qu'il s'engageait à respecter le pacte de la paix. . . . . .

Le loup vécut deux années à Gubbio; il entrait familièrement dans les maisons, de porte en porte, sans faire de mal à personne et sans qu'on lui en fît. Les gens du pays le nourrissaient gracieusement, et les chiens le laissaient aller par la ville et par les maisons, sans jamais aboyer contre lui.

Au bout de deux ans, il mourut de vieillesse, et les habitants en eurent grand regret, car en le voyant se promener, doux comme un agneau, dans la ville, ils comprenaient mieux la sainteté de François.

LA VIE SINCÈRE.

Voy. p. 237, 286, 290.

LA CHARITÉ.

II. — LA QUÊTEUSE DES PAUVRES.

Suite.

J'ai longtemps vécu ainsi sans attirer sur moi l'attention des habitants. Mais, bien contrairement à ce que j'aurais voulu, un changement singulier est survenu tout à coup dans ma situation. Voici en quelle circonstance :

Un jour d'hiver, étant arrivée devant la prison à mon heure accoutumée, je frappai du doigt à une petite lucarne garnie de gros barreaux de fer qui éclaire une des chambres du geôlier. La geôlière est ordinairement assez obligeante pour moi : elle connaît cet appel. Cette fois elle tarda plusieurs minutes; puis, paraissant non à la porte, mais au petit carré grillé qui est au milieu, elle me dit à demi-voix : « Le préfet, le procureur du roi et le maire visitent les prisonniers; attendez qu'ils soient sortis. » Je m'assis sur le seuil même de la porte. Le froid était très-vif. Le bâtiment a en cet endroit un angle exposé presque en tout temps au vent du nord. Je me défendis de mon mieux en baissant la tête que protégeait un peu mon chapeau et en serrant mon châle noir autour de moi. Je me mis à songer. J'étais triste. Les récoltes, depuis deux années, avaient été mauvaises. Jamais on n'avait vu plus grande misère. Peu à peu, les pauvres petites ressources que j'avais en arrivant dans la ville s'étaient épuisées; je les avais réduites à la limite extrême que j'étais très-résolue à ne pas abaisser, afin de n'être pas moi-même obligée de mendier; j'avais enfin surmonté mes répugnances en sollicitant pour mes pauvres, par l'entremise du chanoine, le concours de plusieurs dames riches qui s'étaient depuis quelque temps lassées de ces insistances. Pour la première fois, j'allais entrer dans la prison les mains vides. J'étais surtout chagrine de la déception qu'allait éprouver une malheureuse jeune mère : accusée de recel, et ne voulant pas sans doute dénoncer son mari, elle avait à attendre une longue instruction avant de paraître devant ses juges. L'inquiétude, la misère, avaient tari son sein. A la fin de chaque semaine, je lui donnais une petite somme pour acheter un peu de lait pur à la geôlière. Nous étions au samedi, et cette fois je n'apportais rien : j'avais devant les yeux l'expression de la douleur qu'elle allait éprouver. La geôlière n'est pas inhumaine, mais elle a pour règle absolue de ne jamais faire crédit à personne. Il faut bien dire, pour l'excuse de ces personnes qui, par leur profession, sont en rapport continuel avec la misère, que leur salaire serait bien vite épuisé si elles ne prenaient le parti de devenir sourdes aux plaintes de ceux qui les entourent. J'avais vu cependant plus d'une fois la geôlière faire autant de bien qu'il lui était possible; mais, pour une raison ou pour une autre, elle était dure à l'égard de cette malheu-

reuse mère; peut-être était-ce à cause des cris de l'enfant qui troublaient le calme de la prison et le sommeil de ses gardiens.

Les minutes, les quarts d'heure passaient. La visite ne finissait point. Je tombai dans une sorte d'engourdissement; je suppose même que je m'endormis : ma dernière nuit avait été troublée par l'inquiétude.

Je m'éveillai à demi en sentant une très-légère secousse; une seconde suivit, une troisième. Je levai la tête. Le préfet et les autres sortaient. Il me sembla que le dernier laissait tomber quelque chose dans mon panier. Mes sens étaient encore lourds, et j'avais peine à réfléchir.

Déjà toutes ces personnes avaient tourné l'angle et disparu, lorsque, comprenant tout à coup, je m'écriai : — Ils m'ont fait l'aumône!

Je mis la main dans mon panier, et j'y trouvai plusieurs pièces, deux d'argent, quatre ou cinq de menue monnaie. Je bondis, je saisis ces pièces et les jetai violemment sur les pavés. Une aumône! Ils m'ont prise pour une mendiante!

Ah! je rougis au souvenir de ma faiblesse! Le vieil esprit de ma famille s'était réveillé et révolté en moi. Je sentais mes joues enflammées, mes yeux irrités... Heureusement j'étais seule!

— Entrons, me dis-je plus calme.

Au moment de frapper, la mère et l'enfant me revinrent à l'esprit. Mon regard tomba sur les pièces éparses dans la rue.

— Eh bien! pensai-je en courbant la tête. Maudit orgueil! qu'as-tu fait? Laisserai-je ce précieux secours à quelque habitant riche ou aisé qui passera tout à l'heure et le ramassera sans scrupule? N'est-ce pas la Providence elle-même qui me l'a envoyé à l'heure même où je le désirais? Qu'importe la main dont elle s'est servie? Quoi! tu n'aimes pas assez le pauvre pour vaincre un sentiment qui n'a aucun fondement sérieux ni dans ta raison ni dans ton cœur, et qui n'est qu'une trace mal effacée de ce respect mondain que depuis si longtemps tu sais apprécier à sa juste valeur? Allons, orgueilleuse, accepte la leçon et humilie-toi!

Et, me baissant, je pris une à une les pièces : l'une d'elles avait roulé dans le ruisseau.

Quelques minutes après, la reconnaissance de la jeune mère eût suffi pour dissiper ce qui me serait resté de fausse honte.

Au sortir de la prison, j'avais retrouvé ma sérénité, et je réfléchis avec plus de sang-froid à mon aventure.

Ne devais-je pas, en effet, avoir tout l'air d'une mendiante, dans cette attitude, assise sur cette pierre, à cette heure matinale! Qui ne s'y serait trompé?

J'en arrivai presque à sourire. J'avais joué, sans le vouloir, un tour au mauvais sort. Sans cette aventure, que serait devenue la pauvre enfant? Le lendemain, j'avais oublié ce petit épisode de la prison. Mais il était écrit que la méprise de ces messieurs aurait des suites.

Quelques jours après, un dimanche, je traversais la chaussée qui sépare en deux la promenade publique, à l'heure même où bourgeoises et bourgeois se montrent les uns aux autres sur la pelouse.

Le procureur du roi vint à passer près de moi : il déposa une pièce dans mon panier. Il s'était rappelé qu'il m'avait déjà fait cette charité à la porte de la prison.

Je m'arrêtai pour lui parler; mais je vis beaucoup de regards dirigés sur moi : ferais-je une scène publique? Il eût fallu élever la voix, me hâter vers le magistrat, lui rendre la pièce. Si courte que fut mon hésitation, il était déjà loin, le moment était passé. Un mélange de sentiments bons et mauvais me fit garder le silence, et je poursuivis ma route, très-agitée intérieurement, indécise, car je pressentais clairement que ce qui venait de se passer en présence de tant de témoins aurait une influence sur plus d'une personne, et que le magistrat pourrait bien avoir des imitateurs.

Et c'est en effet ce qui advint.

Je m'étais dit : — Confions-nous à la Providence. Je verrai bien quelle est sa volonté.

Ce parti pris, je ne changeai rien ni à mes habitudes ni à ma démarche.

En voyant que je ne demandais jamais rien, mais avec la pensée que j'avais besoin de secours, on me rangea d'abord parmi les pauvres honteux. Bien des gens, par système, n'ont de générosité que pour cette classe de malheureux. Ce qui est certain, c'est que les aumônes que je reçus ainsi étaient plus abondantes et plus libérales que celles que j'aurais obtenues si j'avais tendu la main.

La pauvre mère devait être transférée dans une autre prison. Avant son départ, je lui portai une petite somme que j'avais ainsi recueillie dans le courant de deux ou trois semaines, et qu'il m'eût été vraiment difficile de me procurer d'une manière différente sans faire tort à d'autres infortunes.

N'aurais-je pas dû mettre fin alors à l'erreur du public? Je ne sais; mais, je dois l'avouer, la première répugnance surmontée, loin de ressentir encore aucune honte, je regardai ce sacrifice de toute ma vanité comme l'une des résolutions les plus fructueuses de ma vie. J'éprouvai une sorte de satisfaction à considérer par quels degrés j'étais arrivée à pratiquer le précepte de Pascal et de Mme Herefort : « Se faire pauvre avec les pauvres. »

LA CRITIQUE EST AISÉE,
ET L'ART EST DIFFICILE.

C'est un vers de Néricault-Destouches, et voici comment il est encadré dans la scène cinquième du deuxième acte du *Glorieux :*

PHILINTE.
Un auteur, quel qu'il soit, me paraît mériter
Qu'aux efforts qu'il a faits on daigne se prêter.
LISETTE.
Mais on dit qu'aux auteurs la critique est utile.
PHILINTE.
La critique est aisée, et l'art est difficile.
C'est là ce qui produit ce peuple de censeurs, etc.

Le *Glorieux* est une des meilleures comédies du théâtre de second ordre au siècle dernier. On y trouve d'autres vers qui sont aussi devenus des proverbes, par exemple :

Chassez le naturel, il revient au galop.

LA SCIENCE.

Dans sa silencieuse retraite, le sage médite en traçant des cercles pleins d'un sens profond, cherche à comprendre les actes de l'Esprit créateur, éprouve la force des éléments divers, l'attraction et la répulsion de l'aimant. Il suit le son dans l'air, et dans le subtil éther le rayon de lumière; il cherche la loi qui rassure au milieu des effrayants prodiges du hasard, le pôle immuable dans l'évolution rapide des phénomènes. SCHILLER.

LA CHRYSIS ENFLAMMÉE.

La *Chrysis enflammée* est une de ces *mouches à quatre ailes* que les anciens auteurs, avec Réaumur, appelaient

guêpes dorées à cause de leur brillant coloris. Pour les naturalistes modernes, c'est un insecte de l'ordre des Hyménoptères et de la famille des Chrysidides. Le nom de *Chrysis*, imposé à ces petits animaux, rappelle encore leur éclatante parure; il est tiré du grec et signifie *doré*.

Les formes des Chrysis, bien que plus ramassées que celles de quelques autres Hyménoptères, ne laissent pas que d'avoir une certaine élégance. Les antennes, composées de treize articles dans les deux sexes, légèrement coudées et amincies à leur extrémité, sont vibratiles, c'est-à-dire que l'insecte peut à volonté leur imprimer des mouvements rapides et souvent répétés. Les jambes antérieures sont armées d'épines. Les ailes inférieures ne sont pas veinées. L'abdomen, convexe en dessus, concave en dessous, tronqué à sa base et dentelé à sa partie postérieure, est terminé chez les femelles par une tarière en forme d'aiguillon. Il est relié au corselet par un pédicule très-court.

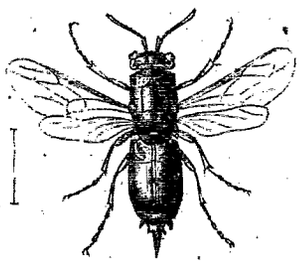

La Chrysis enflammée. (La ligne perpendiculaire qui accompagne le dessin indique la longueur exacte de l'insecte.)

Ses anneaux peuvent rentrer les uns dans les autres à la manière des tubes d'une longue-vue.

Les Chrysis sont toutes de petite taille; elles sont agiles et brillantes, ce qui a autorisé certains auteurs à les comparer aux oiseaux-mouches. Ces colibris du monde des insectes, doués de mouvements d'une extrême vivacité, sillonnent les airs en faisant miroiter leur livrée resplendissante sous les rayons du soleil le plus ardent. Dans une agitation continuelle, on les voit se poser sur les murs, sur les vieux bois, s'envoler aussitôt pour s'abattre sur une fleur, et l'abandonner bientôt pour passer à une autre.

Absorbées par leur existence vagabonde, les Chrysis n'ont pas d'industrie particulière; elles ne savent pas, comme les Hyménoptères vivant en société, édifier ces superbes constructions, chefs-d'œuvre d'architecture, qui nous frappent d'étonnement autant que d'admiration. Les trous qu'elles rencontrent leur servent d'abris; mais, dans la plupart des cas, ces retraites improvisées seraient insuffisantes pour protéger de jeunes larves, et la reproduction de ces insectes pourrait être compromise si les femelles n'avaient recours à la ruse pour placer leur progéniture dans les conditions les plus favorables à son développement.

Par un contraste bizarre, dont on retrouve cependant des exemples chez plusieurs autres espèces d'Hyménoptères et même chez des insectes appartenant à des ordres différents, les Chrysis, qui à l'état parfait se nourrissent de végétaux, donnent naissance à des larves carnassières.

Certains auteurs ont cru que les femelles déposaient leurs œufs dans le corps des larves d'autres insectes dont elles perçaient les téguments à l'aide de leur tarière; Lepelletier de Saint-Fargeau affirme même avoir observé des Chrysis entrant dans la demeure de certaines Tenthrèdes et attaquant leurs larves à coups d'aiguillon. Des observations plus récentes ont permis de rectifier ce que ces assertions avaient d'erroné.

Les larves des Chrysis se nourrissent bien de proie vivante, mais la tarière de la mère est trop faible pour perforer la peau de la plupart des larves.

La femelle choisit ordinairement, pour déposer ses œufs, les nids des Hyménoptères fouisseurs, et, ainsi que nous l'avons dit, c'est par la ruse qu'elle y parvient. Elle commence par observer attentivement les allures des habitants du nid qu'elle convoite, et profite toujours, pour s'y introduire, du moment où ceux-ci sont occupés au dehors. Souvent elle peut opérer sa ponte et se retirer sans être inquiétée; mais d'autres fois, surprise par la rentrée inopinée du légitime propriétaire, elle a à soutenir une lutte acharnée. L'Hyménoptère fouisseur l'attaque aussitôt avec impétuosité et la menace sans cesse de son terrible aiguillon; à cette arme meurtrière, la Chrysis n'oppose qu'une résistance passive qui lui permet presque toujours d'échapper à son adversaire. La nature, en effet, a doté les Chrysis de téguments extrêmement durs; elles jouissent, en outre, d'une propriété dont on ne retrouve d'exemple chez aucun autre Hyménoptère : elles peuvent à volonté se rouler en boule, en ramenant leur abdomen contre leur tête et leurs pattes sous leur ventre. Dans cette position, elles présentent à leur agresseur une cuirasse invulnérable qui défie les aiguillons les mieux acérés.

Les larves des Chrysis sont blanchâtres et privées de pattes; elles ne viennent au monde que lorsque les larves de leurs hôtes ont déjà acquis un certain développement. Aussitôt nées, elles s'attachent aux flancs de ces dernières et les dévorent vivantes, petit à petit, prenant pour ainsi dire chaque jour à leur victime ce qu'il leur faut pour se nourrir et pour grandir. Elles n'arrivent au terme de leur croissance que lorsqu'elles se sont approprié la substance entière de leur nourrice, qui, épuisée, ne tarde pas à succomber. Elles se filent alors une coque dans laquelle elles se transforment en nymphe pour en sortir à l'état parfait.

La Chrysis enflammée (*Chrysis ignita* L.), dont nous avons plus particulièrement à nous occuper dans cet article, est un bel insecte commun dans les environs de Paris. Son corps, long de près d'un centimètre, ne dépasse pas trois millimètres en largeur. La tête est d'un vert doré tournant au bleu sur la nuque, avec les antennes noires. Le corselet est azuré et terminé de chaque côté par des pointes épineuses; les ailes transparentes et légèrement brunâtres; les pattes vertes. L'abdomen, dont le dernier segment se termine par quatre dentelures bien marquées, est d'un rouge cuivreux très-brillant; c'est à ce dernier caractère que l'espèce doit son nom. L'insecte tout entier est recouvert de points enfoncés plus accentués sur le corselet que sur le reste du corps.

La Chrysis enflammée se rencontre fréquemment le long des murs; on la voit aussi voltiger autour des fleurs. Cette espèce dépose ses œufs dans les nids des *Crabrons*, des *Cerceris* et des *Odynères*, Hyménoptères qui se creusent des galeries souterraines.

Parmi les autres espèces du genre Chrysis que l'on trouve aux environs de Paris, on peut citer la Chrysis mi-partie (*C. dimidiata* Latr.), qui est d'un beau vert, avec les deux premiers anneaux de l'abdomen rouges; la Chrysis pourpre (*C. purpurata* Latr.), insecte vert-doré, avec l'extrémité de l'abdomen fortement dentelée et d'un beau rouge; enfin la Chrysis bandée (*C. fasciata* Latr.), dont le corps est d'un vert bleuâtre avec des anneaux bleu-indigo, et dont le dernier segment abdominal présente six dentelures.

Les autres espèces de ce petit groupe varient par la taille et les couleurs; elles habitent presque toutes l'Europe et ont des mœurs analogues à celles que nous venons de décrire.

LA POTENCE D'ALLÈGRE

(HAUTE-LOIRE).

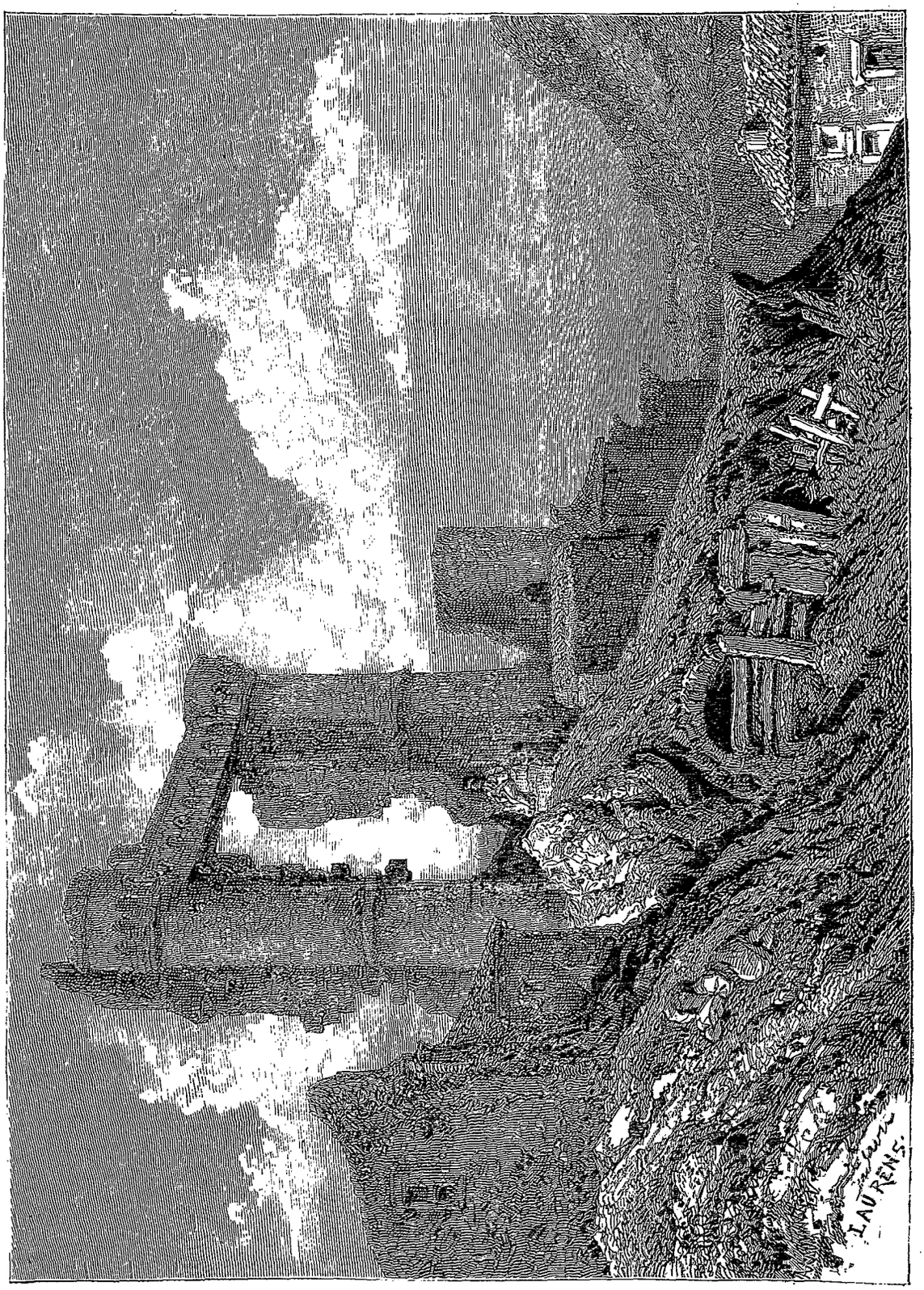

La Potence d'Allègre. — Dessin de J.-B. Laurens.

Sur la voie ferrée qui relie Langeac au Puy en Velay, à la station de Darsac, on aperçoit, à la distance de 10 à 12 kilomètres vers le nord, le village d'Allègre, surmonté d'une ruine qui a la forme d'une potence. Si l'on approche, on reconnaît, comme sur notre dessin, que cet effet est produit par deux tourelles qu'unit une espèce de linteau ou de galerie; ce sont les restes d'un château du quatorzième siècle.

C'est à partir, pour ainsi dire, des maisons du village que s'élève le cratère de Bar, qu'un écrivain célèbre a décrit dans ces lignes :

« Une vaste forêt de hêtres couronne la montagne et descend sur ses flancs, qui se déchirent vers la base. Le cratère est une large coupe de verdure, parfaitement ronde et couverte d'un gazon tourbeux, où croissent de pâles bouleaux clair-semés. Il y avait jadis un lac qui, selon quel-

ques antiquaires, était déjà tari au temps de l'occupation romaine. » (1)

On a trouvé sur ce cratère quelques médailles romaines en or, déposées au Musée du Puy. A défaut de médailles en métal précieux, nous avons cueilli avec grand plaisir, croissant abondamment à l'ombre de hêtres élancés, le bleu myosotis, et cette charmante petite rubiacée à fleur blanche (*Asperula odorata*) qu'on voit au mois de mai dans les marchés aux fleurs de Paris.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 314.

XCIII

— Est-ce qu'il a un *travail* pour ferrer les bœufs, ton individu? demanda l'homme rougeaud de sa voix de rogomme.

Un *travail* est un châssis en bois, solidement fixé au sol; les montants forment une espèce de couloir où l'on fait entrer le bœuf; une fois entré, on l'emprisonne dans un système de sangles et de courroies, et alors il faut bien qu'il se laisse ferrer, bon gré mal gré.

— Il n'a pas de *travail*, répondit Strecker; mais mon père en a un vieux du temps que les marchands de bœufs s'arrêtaient à Darlenheim et remisaient leurs bêtes chez nous, à l'auberge de *l'Ours-Noir*. Il est encore assez solide, et justement je sais où sont les sangles. Mon père n'est pas à la maison, mais ma mère voudra bien que vous fassiez ferrer votre bœuf; elle aime à rendre service au monde.

— Finaud! dit l'homme rougeaud en regardant Strecker avec l'admiration d'un fripon qui trouve plus fripon que lui; pas bête, toi! Tu me mènes chez ton père pour que je remise mes bœufs dans ton étable. Tu entends ton affaire, mon gaillard; mais j'entends la mienne aussi. Papa n'est pas une bête non plus, oh! que non!

Strecker se mit à rire, et dit à l'homme bourru :

— Plus fin que vous n'est pas bête; mais ce plus fin-là, ce n'est pas moi, vous savez. Mon père ne s'est pas amusé à garder une étable à bœufs pour son plaisir, depuis que les bœufs vont tout d'une trotte au chemin de fer. Quand vous nous supplieriez à genoux, avec un sac de mille francs dans chaque main, et deux larmes grosses comme des noix au coin des yeux, nous ne pourrions pas loger vos bêtes. Voilà tout. Ce qu'on vous offre, c'est de bon cœur; et si le cœur ne vous en dit pas, au revoir.

— Minute! dit l'homme rougeaud en posant le bout de son manche de fouet sur l'épaule de Strecker; je l'ai vu, ton camarade!

— Où? demanda vivement Strecker en se rapprochant de lui.

Quant à moi, je demeurai muet de saisissement, et je me mis à trembler de tous mes membres.

— Là-bas, répondit l'homme, en désignant la route avec son pouce par-dessus son épaule. Il était dans une voiture traînée par deux chevaux noirs; il avait un chapeau de soie, des gants blancs, des souliers vernis, et il fumait une pipe montée en argent.

— Vieux scélérat! Voilà les mots qui me vinrent aux lèvres; mais la prudence m'empêcha de les prononcer.

Strecker répondit, avec un sang-froid extraordinaire :

— Bien fâché, mon vieux; mais ce n'est pas notre Krause, à nous. Le nôtre a un chapeau de soie, mais il porte toujours un plumet tricolore avec trois plumes d'autruche, comme un tambour-major; sa voiture est attelée de quatre chevaux blancs; il porte des bottes à l'écuyère, et je ne l'ai jamais vu fumer que dans une pipe montée en or : n'est-ce pas, Otto? Je vois que nous nous sommes trompés tous les deux, et que nous ne ferons pas d'affaires ensemble. Et puis, voilà que je me souviens que mon père ne demande pas moins de cinq cents francs soixante-quinze centimes pour laisser sangler un bœuf dans son *travail*. Ainsi, au revoir; bien des choses à tout votre monde! Quand vous repasserez par ici, je vous donnerai un joli coq en sucre pour votre petit dernier; ça l'aidera à percer ses dents.

— Toi, tu me vas, tu me vas tout à fait, dit le marchand de bœufs; foi d'honnête homme, tu t'entendras au commerce et tu ne te laisseras pas mettre dedans. Mène-moi chez ton père : j'accepte le premier prix que tu m'as fait; je ne m'arrangerais pas aussi bien du second. Quoique je n'aime pas à me mêler des affaires des autres, je vais te dire pour tout de bon quelque chose qui te fera peut-être plaisir. Mais, ajouta-t-il en montrant le bœuf qui était en train de se déferrer, occupons-nous d'abord de cette pauvre bête, c'est la plus à plaindre dans tout cela.

J'étais indigné, outré de colère :

— Strecker, dis-je à demi-voix, c'est un vieux filou; il veut faire ferrer son bœuf pour rien; quand il aura de toi ce qu'il veut, il se moquera de nous!

— Va chercher le maréchal, me dit tranquillement Strecker, et amène-le tout de suite à la maison.

Il n'y avait rien à répliquer quand Strecker vous donnait un ordre; je me disposai donc à aller chercher le maréchal.

— Et retiens ta langue! me dit Strecker à l'oreille.

Quand le marchand de bœufs fut bien convaincu qu'on ne lui avait pas tendu un piége, il devint d'une humeur tout à fait facétieuse : il commença par discuter en riant avec le maréchal le prix de l'opération, et ne voulut céder que quand l'autre eut rabattu quelques sous. Alors il fit le généreux et invita l'ouvrier à trinquer avec lui. L'ouvrier accepta un verre de bière; quant à l'homme rougeaud, il affirma que tous les médecins lui avaient interdit la bière, et se fit servir un carafon d'eau-de-vie. Strecker et moi nous le regardions boire avec inquiétude; car, à mesure qu'il buvait, il passait du rouge au cramoisi et du cramoisi au violet. A chaque instant nous pensions le voir rouler sous la table ivre-mort, et alors nous ne pourrions rien apprendre de lui, si toutefois il avait réellement quelque chose à nous apprendre.

Quand il se leva pour partir, il ne chancelait même pas; ce que c'est pourtant que l'habitude! Seulement, il avait la langue très-pâteuse et son humeur était deux fois plus fantasque et plus bourrue qu'auparavant.

— Et notre affaire? lui dit Strecker avec une grande politesse.

— Aide-moi d'abord à faire sortir ces bêtes-là de la cour.

Nous l'aidâmes à faire sortir ces bêtes-là de la cour.

— Eh bien? reprit Strecker.

— Eh bien! répéta l'ivrogne en mettant sa tête tout de côté et en se tapant sur l'aile du nez avec l'index de la main gauche.

— Eh bien, notre affaire!

L'homme violet cligna l'œil gauche, répondit qu'il n'y avait rien d'écrit entre nous, qu'il ne nous connaissait pas, et il nous pria de nous mêler de ce qui nous regardait; mais cela en des termes que je rougirais de coucher par écrit.

Cette fois Strecker lui-même parut embarrassé; heureusement que l'ivrogne se ravisa de lui-même et fut pris,

(1) Jean de la Roche.

comme le sont souvent les ivrognes, d'un accès de tendresse verbeuse; il passa sans transition de l'excès de la réserve aux épanchements les plus intimes.

Dans le flot de ses confidences variées, je renonçai bien vite, pour ma part, à pêcher quelque chose de sensé; Strecker, plus habile ou plus heureux que moi, avait l'air de se retrouver au milieu de ce fouillis; il écoutait les divagations de l'ivrogne avec une surprenante attention et avec un sérieux imperturbable.

En résumé, cet homme avait rencontré un de ces jours, il ne savait plus trop lequel, un garçon qu'il nous affirma très-sérieusement avoir reconnu pour Krause en personne. Ce qui diminuait singulièrement la valeur de son affirmation, c'est qu'il n'avait jamais vu Krause de sa vie. Je lui posai l'objection; il la résolut d'une manière très-originale. Ayant tracé avec le manche de son fouet une ligne dans la poussière de la route entre lui et moi, il croisa ses deux bras sur sa poitrine et me dit :

— Si tu prétends que j'ai menti, reste où tu es, et j'irai te dire deux mots; si tu te repens de ce que tu viens de dire, passe la ligne et donne-moi ta main.

J'avais bonne envie de me sauver du côté de Darlenheim, mais Strecker me fit franchir la ligne en me serrant vigoureusement le bras. L'ivrogne me donna une poignée de main, déclara que j'étais son meilleur ami; sa poitrine se gonfla d'un noble orgueil, et l'écluse aux confidences, un instant fermée, se rouvrit avec impétuosité.

XCIV

Quelle taille avait le garçon qu'il avait vu? Une taille comme ci comme ça, entre les deux; il était plutôt petit que grand, à moins cependant qu'il ne fût plutôt grand que petit; dans tous les cas, il était parfaitement sûr que c'était l'un ou l'autre. Quel air avait-il? Il avait l'air d'avoir mal aux dents, car il avait la figure à moitié enveloppée d'un mouchoir; réflexion faite, il pouvait souffrir d'un mal d'oreilles aussi bien que d'un mal de dents; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait la figure à moitié cachée. Où l'avait-il vu? A Scheuerstadt, à moins que ce ne fût à Colmar ou à Wasselonne; non, décidément, c'était à Scheuerstadt.

— Que faisait-il à Scheuerstadt? demanda Strecker, poursuivant ses investigations.

— Quand tu voudras du vrai kirsch, répondit l'ivrogne avec gravité, tu n'as qu'à me dire un mot, je t'adresserai à un bon compagnon qui te servira bien, si tu lui dis que tu viens de ma part. Les gens de Scheuerstadt disent que leur fromage vaut celui de Munster, mais ce n'est pas vrai. Nous disions donc.....

Strecker reprit, avec une patience inépuisable :

— Nous parlions de ce garçon que vous avez rencontré à Scheuerstadt.

— Je n'ai pas besoin qu'on me reprenne, dit sèchement l'ivrogne.

Ayant croisé de nouveau ses bras sur sa poitrine, il nous regarda d'un air digne et sévère; quelque chose cependant compromettait cette dignité et cette sévérité, c'était le clignotement de ses yeux humides et le balancement de tout son corps. Je crus un moment qu'il allait encore une fois tracer sur le sol une ligne de démarcation entre lui et nous, mais il n'en fit rien.

— Il arrive à tout le monde, reprit-il avec un redoublement de sévérité, d'oublier sa limousine. Les nuits sont fraîches. J'avais oublié ma limousine, et je venais d'entrer chez un juif pour en acheter une d'occasion. Tiens, tu peux la voir, attachée entre les cornes de ce petit bœuf roux, là-bas. Comme je marchandais une limousine, la porte s'ouvre, et je vois entrer ce garçon. Il n'a pas l'air trop content en s'apercevant qu'il y a de la compagnie, mais il entre avec son bonnet sur les yeux, sans saluer.

— Un bonnet bleu, avec des pattes en peau de chat, s'écria vivement Strecker.

L'ivrogne le regarda en prenant un air rusé et en faisant des yeux tout petits.

— J'ai dit bonnet comme j'aurais dit chapeau, car il ne faisait pas bien clair, vu que ça se passait le soir, et que le vieux..... hum! enfin le juif dont je parle ne se ruine pas en chandelles. On me couperait en trois cents morceaux devant le tribunal que je ne pourrais pas jurer que c'était un bonnet plutôt qu'une casquette. L'essentiel, c'est que ce gaillard-là n'était guère poli. Ce qui est sûr et certain, c'est qu'il avait un sac de soldat. La preuve, c'est qu'il en a tiré deux chemises et un gilet pour les vendre au.....

— Au juif! suggéra obligeamment Strecker.

— Je n'ai pas dit que c'était un juif, riposta le marchand de bœufs avec emportement. On ne doit pas faire dire aux gens ce qu'ils n'ont pas dit : c'est comme cela qu'on les amène devant les tribunaux. Je n'ai pas peur des tribunaux, moi; mais mon ami, qui n'est pas juif, pourrait aller en police correctionnelle si on savait qu'il a acheté les deux chemises, le gilet et le sac de soldat, à un polisson tout jeune, qui les avait peut-être volés.

— Quel âge à peu près donnez-vous à ce polisson? demanda poliment Strecker.

— Il y a des polissons de tout âge, répondit le marchand de bœufs. Celui-là pouvait avoir entre cinquante-cinq et soixante ans. Attrape! Je parle quand je veux, et quand je ne veux pas parler, je ne parle pas.

— Vous avez bien raison, dit Strecker, c'est toujours comme cela qu'il faut faire.

— N'est-ce pas? dit l'ivrogne en se rassérénant. Ce polisson de cinquante-cinq à soixante ans a prié et supplié mon ami, qui n'est pas juif, en lui disant qu'il avait absolument besoin d'argent pour prendre le chemin de fer, parce qu'il y avait quelqu'un de malade chez lui. Quant il a tenu son argent, la main lui tremblait, et il s'est sauvé en courant du côté de la gare, comme si tous les chiens de Scheuerstadt étaient à ses trousses. A-t-il filé sur Paris? A-t-il filé sur Strasbourg? Je n'en sais rien, et je ne m'en soucie guère; tout ce que je sais, c'est que son argent ne le mènera pas bien loin; car mon ami... qui n'est pas juif, mais qui est un vieux malin, l'a volé comme dans un bois.

La suite à la prochaine livraison.

SONDAGES.

La sonde ordinaire est d'un emploi peu commode, et souvent peu précis, sur un navire qui marche à toute vapeur. Sir William Thompson a proposé récemment d'exécuter les sondages au moyen d'un appareil nouveau.

Il substitue un fil en acier à la ligne de sonde; au bout du fil, à une certaine hauteur au-dessus du plomb de sonde, il adapte un tube en verre dont l'extrémité inférieure est ouverte et l'extrémité supérieure fermée. Ce tube est entouré d'un autre en laiton, qui contient une dissolution de sulfate de fer dans laquelle plonge l'extrémité inférieure ouverte du tube de verre. Or, ce dernier est garni à l'intérieur d'un mélange d'amidon et de ferrocyanure de potassium. On sait que ce sel se transforme en bleu de Prusse au contact du sulfate de fer.

Plus la sonde plonge profondément, plus la pression exercée par l'eau est grande. Cette pression se transmet à la dissolution de sulfate de fer qui monte dans le tube intérieur. La coloration bleue est ainsi apparente sur une certaine longueur du tube de verre. Une échelle convena-

blement graduée donne, au moyen de cette longueur, la profondeur correspondante atteinte par la sonde.

LE JUBILÉ.

On appelle à Rome *le Jubilé* l'année sainte où l'on accorde de grandes indulgences à ceux qui viennent visiter les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

Le premier jour du Jubilé, le pape, ou, pendant la vacance du siége, le doyen des cardinaux, va en cérémonie à Saint-Pierre pour en ouvrir la porte sainte. Cette porte est murée. Le pape prend un marteau d'or et frappe trois coups, en disant : *Aperite mihi portas justitiæ*, etc. (Ouvrez-moi les portes de la justice). On démolit ensuite les matériaux qui ferment la porte. Les pénitenciers de Saint-Pierre les lavent d'eau bénite. Le pape se met à genoux, se relève, prend la croix, entonne le *Te Deum*, et entre dans l'église avec le clergé.

Trois cardinaux, délégués par le pape, ouvrent de la

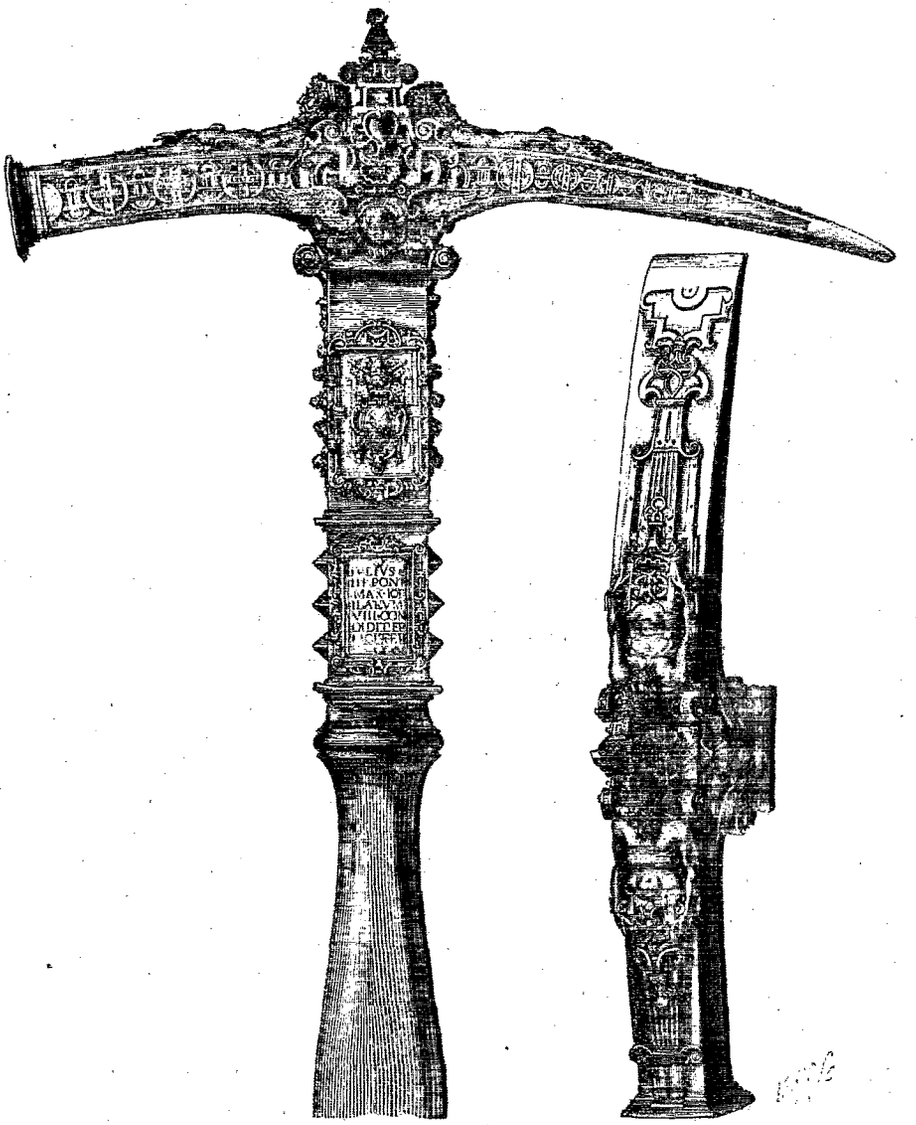

Marteau d'argent doré du Jubilé de l'année 1550, sous la papauté de Jules III (1).

même manière les trois portes saintes des trois églises de Saint-Jean de Latran, de Saint-Paul et de Sainte-Marie Majeure.

Ces cérémonies se renouvellent tous les vingt-cinq ans, depuis Sixte IV, aux premières vêpres de la fête de Noël.

Au lendemain de l'ouverture des portes saintes, le matin, le pape donne au peuple la bénédiction en forme de *Jubile* ou d'indulgence.

LE SANGLIER DE LA COCHINCHINE.

Le sanglier de la Cochinchine ressemble beaucoup à celui de nos pays occidentaux par sa conformation ; cependant, en l'examinant, on remarque en lui quelques traits qui lui sont propres et qui lui donnent une physionomie sensiblement différente. Il est plus élancé, plus svelte ; ses jambes sont plus longues et paraissent plus grêles. Il a surtout le pelage moins touffu et plus ras, excepté sur le cou et sur le dos, où il forme une sorte de crinière de poils longs, rudes et noirs ; sa queue est tout à fait nue. En somme, il a l'air moins farouche, moins robuste et moins redoutable que le sanglier de nos pays ; il a quelque chose de l'aspect paisible et débonnaire d'un animal domestique.

Ces sangliers habitent les épaisses forêts dont les voyageurs nous ont décrit l'admirable végétation ; là, au milieu des feuillages touffus qu'enlacent une foule de lianes enchevêtrées, ils trouvent des halliers impénétrables, où ce-

(1) Conservé au Musée national bavarois.

pendant le tigre, qui se glisse partout, vient quelquefois les surprendre; les autres animaux qui hantent ces forêts, éléphants, rhinocéros, buffles, singes, ne sont pas pour eux des ennemis. Le sol humide leur fournit une quantité de racines faciles à déterrer; de nombreux marécages leur procurent le plaisir de se vautrer dans la vase; ils ne craignent pas les reptiles qui y fourmillent; ils dévorent ceux mêmes qui sont venimeux sans en éprouver aucun inconvénient. La nuit, ils sortent souvent de leurs retraites boisées pour aller dans les plaines ravager les rizières et les plantations de cannes à sucre.

On rencontre dans les villages cochinchinois un grand nombre de cochons au museau ramassé, aux jambes très-courtes, appartenant à la race dite *tong-king;* mais, parmi

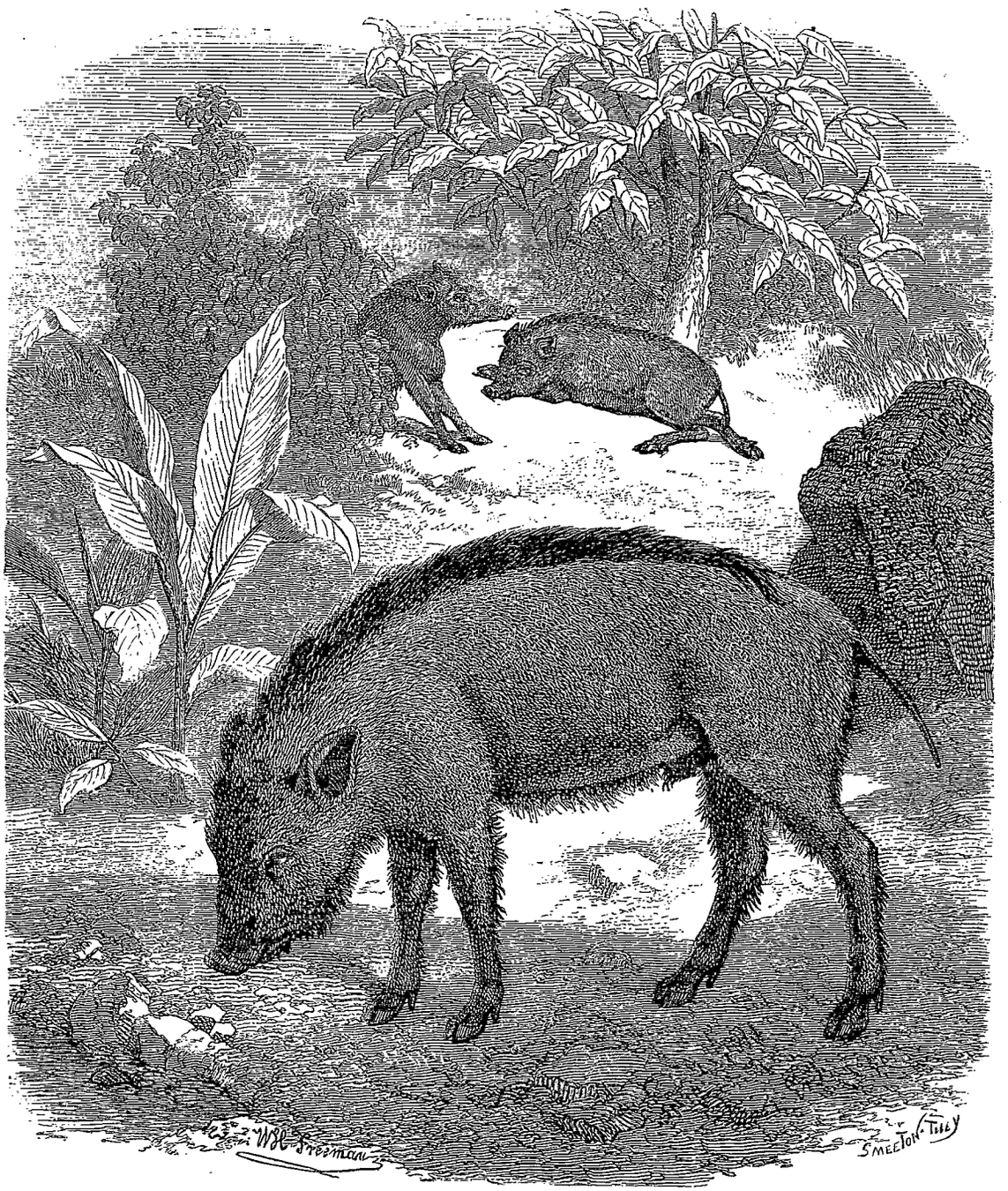

Sangliers de la Cochinchine, au Jardin des plantes de Paris. — Dessin de Freeman.

eux, on en remarque quelques-uns dont les formes moins lourdes et dont la couleur grise rappellent le sanglier que nous venons de décrire et qui peut-être est leur ancêtre.

Le cochon est, dans l'Indo-Chine, un être privilégié. Tandis que les autres animaux domestiques, les buffles et les bœufs, sont abandonnés à eux-mêmes, se nourrissent et vivent presque à la façon de leurs congénères à l'état sauvage, les cochons sont l'objet de plus de sollicitude. Ce n'est pas qu'ils soient logés luxueusement; là pas plus qu'ailleurs on ne croit que l'espace et la propreté leur soient nécessaires; on les enferme pendant la nuit dans des espèces de cages supportées par des pieux et placées au-dessus du fumier où s'entassent les immondices du ménage; le nettoyage de cette étable suspendue se fait tout seul à travers le plancher à claire-voie. Mais le paysan fournit à ses cochons une nourriture abondante; il réserve

pour eux les restes de ses repas, tous les débris de légumes et ceux qui proviennent du pilage du riz; il s'intéresse à leur santé, il favorise leur embonpoint, il les aime. Le docteur Thorel raconte un fait qu'il déclare lui-même invraisemblable, et dont il affirme pourtant la vérité : il a vu, en Cochinchine, des femmes allaiter elles-mêmes de petits cochons nouveau-nés.

VOYAGE EN ARABIE

PAR FULGENCE FRESNEL.

Fin. — Voy. p. 54.

LE CHAMEAU.

Le pas du chameau bête de somme est tout ce que l'on peut imaginer de plus ennuyeux. Le mouvement qu'il vous imprime est révoltant, et je ne saurais le définir sans violer toutes les convenances. J'avais déjà subi le chameau entre le Caire et Suez, et je devais le subir une seconde fois sur une longueur beaucoup plus considérable; mais je n'étais pas résigné à le supporter dans mon excursion de Yambo à Bedr : la contrariété que j'éprouvais rendait ma salive épaisse et me causait une soif ardente.

Au bout de trois heures de marche vers le sud-est ou est sud-est, nous arrivâmes à un puits où nous fîmes halte. Le schérif Saad mit pied à terre, j'en fis autant, et son jeune compagnon, le schérif Ssâlehh, qui nous avait suivis tantôt à pied, tantôt en croupe derrière le schérif Saad, prit nos outres et descendit dans le puits. J'avais faim et soif. Je commençai par satisfaire la faim en mangeant du biscuit, des dattes et des raisins secs, que je faisais descendre avec quelques gorgées d'araçki en attendant l'eau. On remplit enfin ma *zamzamiyyeh* (petite outre à deux becs qui s'accroche à la selle, et qui tient lieu de carafe et de verre), et je fus réduit à boire de l'eau détestable, dont je fis disparaître l'arrière-goût avec une gorgée d'araçki.

Nous nous remîmes en route à la clarté des étoiles, marchant presque toujours est sud-est. Cependant nous avions perdu le *darb*, c'est-à-dire le chemin frayé, pour aller au puits, et ce ne fut pas sans peine que nos guides se retrouvèrent. Ceux qui n'ont vu que les routes d'Europe ne peuvent pas deviner ce qu'on entend au désert par « route royale » ou *darb soultâni*. Ce n'est point, comme chez nous, une large bande très-distincte de la surface générale du sol, mais un système de petits sentiers parallèles, quelquefois au nombre de trente ou quarante, sentiers frayés par les chameaux et plus ou moins visibles selon la nature du terrain. La grande route suivie par la caravane du Caire n'offre pas autre chose, excepté dans les gorges. Là où le sol est naturellement macadamisé, c'est-à-dire formé d'un gravier compacte, ce qui est souvent le cas, on ne distingue rien, à moins d'être Arabe, et l'on est exposé à quitter le darb pour suivre des sentiers de pacage que les chameaux tracent dans la plaine pour leur compte particulier et qu'ils affectionnent par habitude.

Nos guides ayant retrouvé le chemin, nous marchâmes dans la même direction à peu près, et vers le point du ciel où la lune se levait alors pour nous, jusqu'à quatre heures et demie du matin, vendredi 13 avril. Nous fîmes halte dans une plaine d'où j'entendais le mugissement de la mer, et où je dormis du sommeil le plus profond jusqu'à sept heures et demie, enveloppé dans ma couverture, sur un lit de sable fin. A mon réveil, je me trouvai sur un sol improductif, où une multitude de flaques d'eau avaient été changées en croûtes de sel blanc. Jamais coup d'œil plus triste ne m'a serré le cœur. Je hâtai le départ après m'être réconforté de quelques gouttes d'araçki.

Ma monture n'était pas tenable, et mes guides m'assuraient depuis la veille que j'aurais bientôt un véritable hadjîn. A les entendre, ce hadjîn paissait à deux pas de l'endroit où nous nous trouvions; mais ces deux pas étaient si démesurément longs que ni eux ni moi ne pouvions l'apercevoir du haut de nos chameaux. Enfin nous entrâmes dans les broussailles, et je commençai à respirer. La plus maigre végétation suffit pour réjouir le cœur de l'homme. A onze heures du matin, nous marchions vers le sud. Nous n'allions plus à Bedr, mais à la recherche du hadjîn, qui était encore bien loin dans les mimosas, où il paissait en liberté. Pour me faire prendre patience, le schérif Saad, qui avait cédé sa monture à l'autre, me ramassait les cailloux et les plantes que je lui demandais. Il me donna, entre autres choses, une capsule verte, cueillie sur une petite plante que je ne vis pas alors, mais que je retrouvai plus tard dans la vallée de Bedr sous le nom de *itr* ou *éter* (avec un *ayn*). Cette plante est très-basse, a de petites fleurs violettes qui partent du collet de la racine, des feuilles tomenteuses, et un fruit dont la longueur varie d'un à trois pouces, et qui, mangé vert, a un goût fort agréable, tenant du lait de vache, du beurre frais et de la noisette. En m'offrant ce fruit et en m'engageant à le manger, Saad prononçait les mots de *djérou* et *schehouhelle'h*. Le premier s'applique dans la langue littérale à toute espèce de jeunes fruits et de primeurs. Quant au second, il ne se trouve pas dans le dictionnaire; mais le mot *itr* ou *éter*, que j'appris plus tard aux environs de Bedr, se trouve dans le *Châmoûs* comme nom de plante. J'en ai rapporté des échantillons à M. Botta, qui a cru y reconnaître un asclépias.

UNE FAMILLE ARABE.

Il était plus de midi lorsque j'aperçus au milieu des buissons une misérable tente à l'ombre de laquelle était assise une femme très-décemment vêtue, quoique très-simplement, et environnée d'une nombreuse marmaille. C'était la famille de mon guide, le schérif Saad. Je fis agenouiller mon chameau pour la dernière fois, en prononçant de tout mon cœur la syllabe *ikh!* et en prolongeant autant que possible le son du *kh*, et je me rendis à l'invitation de Saad, qui me pria d'aller m'asseoir à côté de sa femme. On eut beaucoup de peine à faire taire le chien, qui n'approuvait pas du tout la civilité de son maître; et une petite fille de trois à quatre ans se mit à pleurer de toute sa force en me voyant. Je tirai de mon sac un biscuit et des raisins, et la pluie de larmes cessa aussitôt. Quoique déjà vieux en Orient, je fus frappé des manières simples et gracieuses de la femme, qui me recevait sous sa tente comme l'hôte de son mari. La sotte honte, les prétentions, la gaucherie, choses si communes dans le Nord de l'Europe, sont choses inconnues dans les pays chauds : on ne se lasse jamais du naturel, qui se voit partout en Orient, mais ne se rencontre en Europe qu'au faîte de l'échelle sociale.

Après un quart d'heure de repos, je bus le lait qu'on me présenta, et la petite fille recommença à pleurer. Alors je tirai de ma poche une pièce de cinq paras, dont la vue produisit sur le visage de la petite un changement du tout au tout. En saisissant la pièce entre ses petits doigts, elle me montrait pour mon argent les plus jolies petites dents qu'un sourire enfantin ait jamais mises en évidence. Je demandai à la femme du Bédouin si elle n'avait pas peur des loups et des hyènes, au moins pour sa jeune famille, et comment elle osait rester seule dans le désert. Elle me montra, pour toute réponse, le gros chien hargneux que je n'avais pu apprivoiser d'aucune manière, et je compris alors ce qu'un savant naturaliste m'avait dit autrefois, « que le chien fait partie de la famille humaine. » Je demandai au Bédouin comment il pouvait laisser de tendres

enfants courir nu-pieds sur un sable jonché d'épines de mimosa. Il me montra un poinçon et une paire de petites pinces que les Bédouins portent toujours sur eux, et qui leur servent à extraire de leurs pieds les épines sur lesquelles ils sont condamnés à marcher.

Pendant que nous causions, la jolie petite fille se mit à pleurer pour la troisième fois, et je lui donnai des raisins. Aussitôt après avoir mangé les raisins, elle recommença à pleurer, ce qui m'obligea à tirer de ma bourse une autre pièce de cinq paras, toute blanche neuve. C'était cela qu'elle voulait. La transition de la tristesse à la joie fut si prompte, et l'épanouissement de son petit minois si complet, que j'en eus le cœur serré. Y a-t-il donc gravitation naturelle du cœur de l'homme vers l'argent? Comment se faisait-il qu'une enfant élevée dans le désert le plus sauvage pût trouver du plaisir à posséder une pièce de cinq paras? L'amour de l'argent ne serait-il point, au moins chez les Arabes, un goût inné?

Après avoir bu des flots de lait et pris deux ou trois heures de repos forcé, je vis arriver le hadjin. *Alhhamdou lillâh!* (Louange à Dieu!) On le fit accroupir, je sautai dessus, et, quoiqu'il eût l'amble assez dur, je fus enchanté de pouvoir le lancer dans la plaine.

CE QUE NOUS LISONS DANS LES GRANDS AUTEURS.

Le charme, quand on aborde les écrivains originaux, est d'écouter ce qu'ils nous disent, et de revenir à eux à différents âges et en de différentes circonstances de la vie, parce que, à mesure que nous avançons dans la vie, ils ont à nous dire quelque chose de nouveau. Ce sont ces entretiens qui nous font nous reconnaître et découvrir les changements qui se sont opérés en nous. A parler vrai, nous les lisons moins que nous ne lisons en nous-mêmes, et c'est le seul livre qui ne nous lasse pas, et nous mourons sans l'avoir lu. E. Bersot.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 6, 70, 138, 310.

ARQUEBUSIER. — Comme l'indique un précédent article (voy. ARMURIER), les arquebusiers furent dans le principe confondus sous ce nom d'armuriers avec les heaumiers et les fourbisseurs.

L'importance des armes à feu ne cessant de s'accroître, les arquebusiers en vinrent à former une corporation distincte. Ils furent dans l'origine, au quinzième siècle, appelés artilliers ou artilleurs. L'arquebuse, à laquelle ils empruntèrent leur dénomination et dont le nom vient de deux mots italiens (*arco*, arc, et *buco*, trou), commença à être usitée en France sous le règne de Louis XII.

Les arquebusiers, qui fabriquèrent d'abord des arquebuses, puis des fusils, des pistolets, etc., formèrent bientôt une des plus importantes corporations de Paris. Ils ne furent cependant érigés en corps de jurande que sous Henri III. Ce prince leur donna dès statuts qui furent enregistrés au Parlement le 23 mars 1575. Louis XIII confirma ces statuts par lettres patentes du 4 mai 1634, enregistrées le 15 juillet de la même année.

Louis XV, en 1749, accorda aux arquebusiers de nouvelles lettres patentes modifiant, conformément aux besoins de l'époque, les précédents statuts. Enfin, une ordonnance de Louis XVI, en date du 11 août 1776, réunit en une seule et même communauté les arquebusiers, les fourbisseurs et les couteliers. Cette ordonnance leur reconnut le droit de fabriquer et polir l'acier, et leur permit d'ouvrir à Paris, dans les fossés de la porte Saint-Antoine, un jeu d'arquebuse pour y exercer « la jeune noblesse et ceux qui font profession des armes. »

L'autorisation accordée aux arquebusiers de fabriquer et polir « tous ouvrages d'acier » fut, pour ainsi dire, l'enregistrement officiel de la disparition des armuriers ou heaumiers, si nombreux au quinzième siècle et dont l'importance avait décru proportionnellement aux progrès des armes à feu.

Il y avait, à Paris, à la tête de la corporation des arquebusiers, quatre jurés dont les attributions étaient considérables. Ils étaient chargés notamment de la passation et de l'enregistrement des brevets d'apprentissage. Ils procédaient à la réception des maîtres et statuaient sur les chefs-d'œuvre. Ils faisaient les visites tant ordinaires qu'extraordinaires, soit des ouvrages des maîtres, soit des marchandises foraines ou venant du dehors, sur lesquelles ils avaient à exercer une rigoureuse surveillance. C'est ainsi que toute marchandise ayant trait au métier d'arquebuserie et arrivant à Paris pour y être vendue, soit par les marchands forains eux-mêmes, soit par ceux de la ville, ne pouvait être mise en vente avant d'avoir été visitée et marquée du poinçon de la communauté. Les jurés exerçaient sur tous les produits de la corporation un droit de contrôle très-étendu. Ils étaient chargés de tout ce qui concernait l'exécution des statuts et la police de la communauté.

Pour être élus jurés, les maîtres arquebusiers devaient préalablement avoir été maîtres de confrérie, c'est-à-dire avoir passé par une sorte de maîtrise ou dignité supérieure. Cette règle devait être observée sous peine de nullité d'élection et d'un demi-écu d'amende contre chacun des maîtres qui auraient donné leur voix au candidat qui n'avait pas été maître de confrérie.

On ne pouvait tenir boutique d'arquebusier qu'à la condition d'avoir été reçu maître. On ne pouvait être reçu maître qu'après avoir été apprenti, puis compagnon (c'est-à-dire ouvrier).

Chaque maître ne pouvait tenir sur la rue qu'une seule boutique et était obligé d'avoir pour marquer ses ouvrages un poinçon, dont l'empreinte devait rester sur une table de cuivre déposée au Châtelet dans la chambre du procureur du roi.

Pour aspirer à la maîtrise, il fallait pour le moins avoir été apprenti pendant quatre années consécutives et compagnon pendant quatre autres années. Les frais de réception des maîtres étaient fixés avec les anciens droits à 650 livres.

Les statuts de la communauté dénotent la préoccupation de maintenir entre les différents maîtres une certaine égalité et de limiter la concurrence.

Ces statuts disaient notamment que chaque maître ne pouvait avoir qu'un seul apprenti à la fois, « sauf à ceux qui le veulent d'en prendre un second après la troisième année du premier achevée. » Il était interdit à tout apprenti d'être plus de trois mois absent de chez son maître. Il était aussi défendu aux maîtres de chercher à attirer chez eux, de « débaucher », les compagnons et apprentis employés chez leurs confrères, avant que ces compagnons et apprentis n'eussent terminé leur ouvrage ou leur temps. Aucun maître, sous peine d'amende, ne pouvait avoir plus de deux compagnons, à moins que les autres maîtres n'en eussent autant que lui.

Un chef-d'œuvre était exigé de tout aspirant à la maîtrise. Cette règle souffrait cependant une importante dérogation en faveur des fils de maîtres, qui n'étaient pas tenus à ce chef-d'œuvre, mais seulement à un examen secondaire nommé *expérience*. Il se forma ainsi au sein de la corporation une sorte d'aristocratie héréditaire; le

nombre des maîtrises étant limité, elles devinrent peu à peu la propriété des mêmes familles.

Ce n'était pas seulement les fils de maîtres qui jouissaient pour l'obtention de la maîtrise d'un véritable privilége : les filles de maîtres apportaient cette prérogative en dot aux compagnons qui les épousaient, et ceux-ci étaient, par le fait même de ce mariage, dispensés de l'obligation du chef-d'œuvre et soumis à la seule *expérience*, c'est-à-dire à l'examen sommaire exigé des fils de maîtres. Particularité plus curieuse encore, la veuve d'un maître qui se remariait avec un compagnon affranchissait également ce dernier de la formalité du chef-d'œuvre. Les veuves qui ne se remariaient pas continuaient à jouir des priviléges de leurs maris, mais n'étaient pas autorisées à former des apprentis.

Si importante néanmoins que fût la prérogative dont ils jouissaient à l'endroit de la maîtrise, les fils de maîtres étaient néanmoins obligés, comme les autres aspirants, de faire quatre ans d'apprentissage. Ils ne pouvaient tenir lieu d'apprentis à leurs pères. Rien ne dit toutefois dans les statuts qu'ils ne pussent faire chez leurs pères leurs quatre ans d'apprentissage; il semble que le maître devait simplement avoir chez lui un autre apprenti que son fils. En aucun cas l'apprentissage ne pouvait être racheté. Les compagnons ayant fait apprentissage à Paris devaient, aux termes des statuts, être préférés aux compagnons étrangers, sous la réserve de ne pas exiger un salaire supérieur.

Dans leurs lettres de maîtrise les arquebusiers prenaient aussi le nom d'arbalétriers, parce que c'était leurs prédécesseurs qui fabriquaient les arbalètes à l'époque où cette arme était en usage, c'est-à-dire avant l'invention des arquebuses, fusils et pistolets. Vers 1770, il y avait à Paris environ soixante-dix maîtres arquebusiers.

La suite à une prochaine livraison.

LE CANON DULLE-GRIET,
A GAND.

Cette énorme pièce d'artillerie, qui encombre de sa masse le Maunekeusaerd, près du marché du Vendredi, à Gand, est un grand souvenir historique.

Les Gantois lui ont donné le nom de *Dulle-Griet*, qui est la traduction flamande de Marguerite l'Enragée. C'était l'épithète d'une certaine comtesse de Flandre qui avait eu maille à partir avec le vaillant peuple flamand et que la vengeance populaire avait baptisée de ce sobriquet énergique. La comtesse pourtant était morte bien avant la fabrication du fameux canon, puisque la date de son décès remonte à 1280 et qu'on ne voit apparaître le canon pour la première fois qu'à l'époque de la lutte des Gantois contre les gens d'Audenaerde (1382). Mais le peuple a la mémoire tenace, et le nom de Dulle-Griet, donné à la formidable pièce d'artillerie, est peut-être un ressouvenir du diable à quatre qui avait si lourdement fait peser ses colères sur les Gantois du treizième siècle. Avec sa vive imagination, il avait saisi les analogies entre les tapages de ce gouvernement et le fracas de cette machine à bombarder. La Dulle-Griet de fer et la Dulle-Griet de chair étaient deux mauvaises créatures qui menaient un bruit d'enfer, et le rapprochement a valu, selon toute probabilité, au canon le sobriquet porté avant lui par l'endiablée comtesse.

Toujours est-il que Froissart, parlant du siége d'Audenaerde, donne une description qui paraît s'appliquer très-exactement au formidable engin :

« Pour plus esbahir ceux de la garnison d'Audenaerde, ils (les Gantois) firent faire et ouvrer une bombarde merveilleusement grande, laquelle avoit 53 pouces de bec, et jetoit carreaux merveilleusement grands et gros pesants, et quand cette bombarde descliquoit, ou l'ouioit par jour bien de cinq lieues loin, et par nuit de dix, et menoit si grande noise au descliquer, que il sembloit que tous les diables de l'enfer fussent en chemin. »

C'était le temps où Philippe van Artevelde assiégeait Audenaerde, en 1382.

En 1452, la bombarde fait merveille dans les mains des Gantois combattant contre Philippe le Bon; mais Audenaerde tient bon, et ils sont forcés d'abandonner le siége. Le canon tombe aux mains des Audenaerdois et demeure leur propriété jusqu'au jour où le Gantois Roekelfing le leur reprend. Le canon est amené par l'Escaut à Gand, et, le 8 mars 1578, on le décharge au quai du Kuypgat.

On le voit, l'énorme tapageur a eu des fortunes changeantes; mais il connaît enfin le repos à partir du seizième siècle, et il devient dès ce moment un trophée monumental que les Gantois érigent à l'endroit où il se voit aujourd'hui, sur des étais en bois qui furent plusieurs fois renouvelés, puis définitivement remplacés, en 1783, par les trois pieds en pierre de taille qui le supportent encore actuellement.

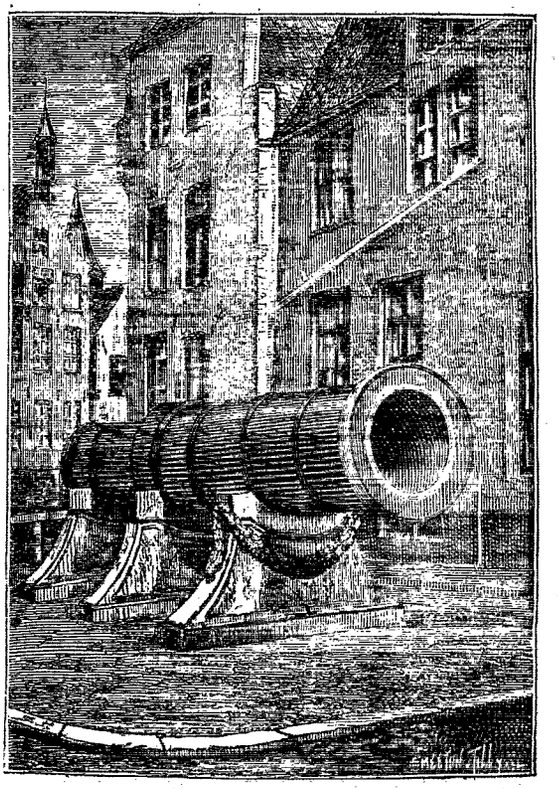

Dulle-Griet, le canon de Gand.

Le canon de Gand est long de 18 pieds sur 10 ½ de circonférence; l'ouverture mesure 2 pieds ¾ de diamètre; son poids total est de 33 600 livres. On juge de l'effet que devait produire sur l'ennemi le spectacle d'un pareil colosse, et l'on trouve parfaitement justifié le mot d'« esbahir» dans le texte de Froissart. L'ébahissement devait être d'autant plus terrible que la Dulle-Griet vomissait des boulets en pierre de taille et une espèce de mitraille contenue dans des barils et renfermant de la pierre, du verre et du fer. C'était un Gargantua que ce canon gantois, et les projectiles devaient tenir à l'aise dans son monstrueux ventre.

Ajoutons que ce spécimen de la vieille artillerie diffère des krupps modernes en ce qu'il n'est pas coulé en fonte, mais composé de barres de fer jointes ensemble avec un art remarquable.

LES BORDS DE L'AVRE A NONANCOURT
(EURE).

Un Lavoir sur les bords de l'Avre, à Nonancourt. — Dessin de Jules Laurens.

Sur la rive gauche de l'Avre, à 28 kilomètres de son chef-lieu Évreux, est située la petite ville de Nonancourt, chef-lieu de canton. Elle figure au rang des anciennes vicomtés et sergenteries, et quelques débris archéologiques témoignent de sa part dans l'histoire militaire, religieuse et politique du pays. Des papeteries et des filatures de laine et de coton donnent une certaine activité à ses habitants.

Comme dans la plupart des faubourgs des heureuses petites villes arrosées par des rivières, on voit à Nonancourt de petits jardinets curieux et pittoresques dont les gens du terroir et aussi les habitants des grandes villes se disputent la possession. Les produits de la terre, légumes et fruits, ne sont pas ce qui fait tout leur prix : la truite, la carpe, l'anguille, le goujon, l'écrevisse, s'abritent à

l'ombre diaprée de soleil des plantes en fleur et des grands arbres aux vibrantes ramures.

Remarquez, à côté d'un rustique escalier aboutissant au lavoir établi sur pilotis, une petite cabane de bois toute enguirlandée de plantes grimpantes, lierre, vigne vierge, houblon, clématite, capucine, chèvrefeuille, parures de sa vieillesse vermoulue. Le soir venu, aux lueurs mourantes du rouge soleil, le jardinier y entre pour serrer sa fourche, sa bêche et son arrosoir. Il en sort transformé en pêcheur, armé d'un vaste épervier ou d'une nasse en jonc, parfois même de filets prohibés qu'il laissera tendus pendant une partie de la nuit. Se doute-t-il, ce naïf jardinier-pêcheur, rural ou bourgeois, de toute la ravissante poésie de ce petit coin de terre, d'eau, de végétation et de toutes sortes d'épaves? Non peut-être; mais l'artiste qui passe, ne fût-ce qu'un moment, est émerveillé, et saisit son crayon pour en fixer le souvenir sur son album.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 322.

XCV

— Patte-Rousse! cria-t-il tout à coup à son chien, va-t'en là-bas, mon garçon, et empêche-moi cet imbécile de tourner à gauche.

Cet imbécile, c'était un bœuf couleur café au lait qui, fatigué de suivre la grande route, tentait de pousser une reconnaissance dans un chemin de traverse. Il reçut pour sa peine une horrible bordée d'injures, et une demi-douzaine de coups de fouet.

Ce petit incident avait changé le cours des idées du marchand de bœufs. Il nous souhaita le bonjour avec une politesse ironique, nous affirmant que notre compagnie avait cessé de lui plaire, maintenant qu'il s'était moqué de nous à cœur joie; car il nous avait conté des histoires en l'air pour passer le temps, et il n'y avait pas un mot de vrai dans tout ce qu'il avait dit, pas un mot! Il nous pria donc de ne pas nous déranger plus longtemps pour lui; Dieu merci! il connaissait le chemin, et il y avait, comme cela, des moments où il aimait mieux être seul que de se trouver en mauvaise compagnie.

C'était, ma foi, un bien joli compliment; mais je comptais sur Strecker, qui n'était pas endurant et qui avait la riposte très-facile, pour rendre à cet ivrogne la monnaie de sa pièce. A mon grand désappointement, il n'en fit rien. Tournant vivement sur ses talons, il reprit le chemin de Darlenheim en m'entraînant par le bras.

— Nous avons joliment perdu notre temps, lui dis-je en allongeant le pas pour le suivre.

— Peut-être oui, peut-être non! me répondit-il d'un ton distrait.

Et il marcha encore plus vite; il n'y avait plus moyen d'échanger une parole.

Aux premières maisons, il ralentit le pas, et je lui dis :

— Où allons-nous?

— Chez la mère Thann, me répondit-il.

— Pour quoi faire? lui demandai-je avec surprise, la mère Thann n'était pas sur notre programme de la journée.

— Tu verras, me répondit-il.

J'avais une telle confiance en lui que je ne poussai pas plus loin mes questions.

La mère Thann filait sur le pas de sa porte.

— Entrons dans la maison, lui dit Strecker, nous avons quelque chose à vous dire.

— Jésus! Maria! s'écria-t-elle en levant au ciel ses pauvres vieilles mains ridées et tremblantes, est-ce qu'on l'a retrouvé?

— Pas encore, lui dit Strecker, mais il est possible qu'on le retrouve. C'est vous qui vous occupez du ménage chez les Krause; savez-vous s'il y a un sac de soldat chez eux?

— Oui, il y en a un, pendu à une cheville derrière les planches, dans l'atelier.

— Où mettez-vous le linge et les effets de notre camarade?

— Dans l'armoire de sapin. Hélas! bonnes gens, comme les planches sont vides! et tout cela était si bien rempli avant la maladie de cette pauvre femme. Trois chemises en tout, et un gilet de rechange, rien de plus.

— Où est l'armoire?

— Dans la chambre d'en haut.

— Je vous remercie bien, mère Thann; je vous expliquerai une autre fois pourquoi je vous ai demandé tout cela. Pour le moment, c'est impossible, parce que je ne sais pas encore si ce que j'espère se réalisera. Mais s'il y a du nouveau, nous vous préviendrons tout de suite. Jusque-là, ne parlez de rien à personne : ce serait si terrible de donner une fausse joie aux pauvres parents!

XCVI

— As-tu compris? me demanda Strecker en souriant pendant que nous sortions de chez la mère Thann.

— Oui, j'ai compris, lui répondis-je tout émerveillé de son intelligence et de sa présence d'esprit. J'ai compris que si le sac a disparu, et les deux chemises, et le gilet, c'est Krause que le marchand de bœufs a rencontré chez son ami qui n'est pas un juif. Alors, il n'est pas mort; alors, on pourra le chercher ailleurs que dans les puits et dans la rivière. Si M. le maire de Saint-Wulfran n'avait pas écrit à M. Faber qu'il n'est pas avec les saltimbanques, j'aurais juré qu'il les avait suivis.

— Pourquoi? me demanda Strecker.

Je lui racontai alors ce que j'avais remarqué le soir de la représentation.

Il ne me dit rien sur le moment; mais, au bout de quelques pas, il reprit d'un ton rêveur, comme s'il se parlait à lui-même :

— Il peut les avoir suivis de loin avec l'idée de les rejoindre plus tard, quand on ne songera plus à le chercher de côté-là. Puisque nous passons devant chez vous, nous allons parler à ta mère, et si elle peut venir, nous l'emmènerons avec nous, parce que si nous montions dans la chambre du père Krause pour fouiller dans l'armoire, Mme Krause pourrait trouver cela singulier et nous demander des explications. A moins de mentir, nous serions obligés de lui raconter ce que nous savons. Ce serait terrible, si nous nous sommes trompés, de lui donner de l'espoir.

— Quand je vous le dis, que ce Strecker pensait à tout!

Strecker mit ma mère au courant, en racontant les choses de façon à me mettre de moitié dans sa découverte; mais je ne pouvais pas laisser passer cela sans protester. Il y eut comme une petite dispute entre nous, et je n'ai jamais vu une femme si heureuse que ma mère, quand elle nous vit nous disputer pour cela.

Pendant qu'elle s'apprêtait à partir, j'allai chercher mes pois d'Amérique pour la petite Marien.

Marien jouait dans l'atelier avec un petit chat blanc, dont on lui avait fait cadeau le matin même. Sophie était sur l'établi, les vêtements en désordre; je me précipitai vers elle, et je me préparai à l'embrasser tendrement, malgré les affreux déboires qu'elle m'avait causés la veille.

— Ne l'embrasse pas, cria Marien; elle est en péni-

tence, elle n'a pas été sage. Viens voir Blanchet, comme il est sage, lui.

Je ne sais pas si Blanchet était aussi sage que sa petite maman voulait bien le dire, mais il se conduisit dans cette circonstance comme un jeune singe affolé plutôt que comme un jeune chat qui a toute sa raison. Comme je lui tendais un de mes doigts, il s'élança d'un bond, tournoya autour de ma main en courant après sa queue; après avoir fait une dizaine de tours, il s'arrêta brusquement, se dressa sur ses pattes de derrière, et, saisissant mon doigt à brassée avec ses pattes de devant, se mit à le mordiller en faisant toutes les mines d'un chien qui cherche à entamer un os à moelle.

Je sentais bien de temps en temps l'atteinte de ses petites griffes et de ses petites dents qui étaient aigües comme des épingles, mais je feignis de prendre grand plaisir à ce jeu, et pendant ce temps-là je jetais des regards furtifs du côté de Strecker, qui faisait semblant de flâner dans l'atelier, et s'approchait avec prudence du coin où le sac de soldat était accroché d'habitude derrière les planches.

Pendant que le chat s'acharnait sur mon doigt et que Marien le contemplait avec une indulgence toute maternelle, Strecker ôtait les planches une à une, sans bruit; quand il fut à la dernière rangée, et qu'il enleva la planche du milieu, il devint tout rouge, et, se tournant vers moi, il me fit signe que le sac n'y était pas. Je sentis que je devenais rouge à mon tour, et une joie soudaine me fit bondir le cœur. Je pris Blanchet dans mes bras, je l'embrassai sur les deux joues, je l'accablai de compliments sur sa gentillesse, sur son intelligence, sur sa beauté, et je lui demandai d'une voix tremblante d'émotion s'il n'aimerait pas à avoir un beau collier en pois d'Amérique.

Une petite joue douce et fraîche se posa contre ma joue; un petit bras d'enfant fut passé autour de mon cou, et Marien murmura à mon oreille que Blanchet aimerait beaucoup son papa, si son papa lui faisait un beau collier.

Strecker avait remis les planches en place sans que Marien se fût doutée de rien; il fit quelques tours d'un pas rapide, s'arrêtant toutes les fois qu'il arrivait à la porte de l'atelier, et allongeant le cou pour voir s'il n'apercevrait pas sa mère.

XCVII

A la fin, il n'y tint plus, et s'esquiva sur la pointe des pieds, en me disant :

— Attends-moi, je vais aux nouvelles!

J'aurais donné je ne sais quoi pour pouvoir le suivre et faire seulement une absence de quelques minutes; mais la joue de Marien était toujours contre la mienne, son bras était toujours passé autour de mon cou, et elle riait d'un joli petit rire en voyant Blanchet qui se débattait sur le dos, les pattes en l'air, dans le creux de mes deux mains. Je fis un effort héroïque pour résister à la tentation, et je dis doucement à Marien :

— Tiens notre petit garçon pendant que je vais tirer les pois d'Amérique de ma poche.

Elle prit Blanchet sur ses bras, et Blanchet lui caressa les joues et le nez avec le bout de sa petite queue frétillante. Marien se mit à rire de si bon cœur que je me mis à rire aussi, et Blanchet, tout surpris, nous regarda avec de grands yeux ronds. Je tirai la bouteille de ma poche, et je la mis si près du nez de Blanchet qu'il louchait en la regardant. A la vue de ce trésor sans prix, Marien cessa de rire et de bavarder; les grandes émotions sont muettes. Blanchet, remis de sa stupeur, commença à administrer des coups de patte à la bouteille, tantôt avec la patte droite, tantôt avec la patte gauche, en penchant chaque fois la tête pour voir le résultat de ses essais.

— Nous allons rire, dis-je à Marien.

Alors, débouchant la bouteille avec mes dents, j'en versai tout le contenu sur le carreau de l'atelier. Blanchet sauta des bras de Marien, comme un tigre qui s'élance sur sa proie, et tomba au beau milieu des pois qui se dispersèrent et se mirent à rouler dans toutes les directions.

Il les poursuivait, les rattrapait, les ramenait avec ses pattes, les mordillait avec ses quenottes, s'impatientait, sautait en l'air, se couchait sur les pois pour les regarder de près, se relevait pour les contempler de loin : il était fou, archifou.

Un rien me faisait rire, parce que ma joie débordait; Marien riait aux éclats, parce que les enfants s'amusent d'un rien. Ma mère apparut sur le seuil, et se mit à sourire en voyant que Marien et moi nous ne pensions plus à la brouille de la veille.

— Tout va bien jusqu'ici, me dit-elle; les chemises ont été emportées et le gilet aussi. Je n'ai encore osé rien dire à la pauvre mère, mais j'ai envoyé ton camarade prévenir M. Faber. Amusez-vous bien, mes enfants.

— J'aime bien Otto, il est très-gentil, dit Marien.

Mon Dieu, si l'on savait combien il est doux d'être aimé d'un petit enfant, et combien il est facile de s'en faire aimer!

Comme si je n'étais pas assez récompensé de ma complaisance par la confiance ingénue et les naïves paroles de Marien, ma mère, en s'en allant, m'adressa un sourire que je n'oublierai jamais, même quand la vieillesse aura éteint ma mémoire et que j'aurai oublié tout le reste.

XCVIII

Quand Blanchet fut fatigué de se vautrer sur mes pois d'Amérique et de jongler avec, il sauta sur l'épaule de Marien et frotta sa joue contre la joue de sa petite maman; il avait si bien l'air de lui parler à l'oreille et de lui confier tout bas ses secrets de petit chat, que je priai Marien de me les répéter.

Elle leva sur moi ses beaux yeux bleus où brillait un éclair de malice, et me répondit :

— Il dit que son papa lui a promis un beau collier de pois d'Amérique, et il me demande s'il l'aura bientôt pour aller se montrer à sa grand'mère.

J'avais complétement oublié le collier; ce fut seulement lorsque Blanchet me le réclama par l'entremise de sa petite mère que je me demandai, non sans effroi, comment on pourrait bien s'y prendre pour percer des pois d'Amérique afin de les enfiler en collier. A l'époque où mon oncle m'en avait fait cadeau, j'avais été, comme tous les enfants à qui on donne un jouet nouveau, saisi d'un violent désir de savoir ce qu'il y avait dedans. J'avais donc pris un de mes pois et j'avais essayé de l'entamer, d'abord avec mes dents, puis avec mon couteau. Mais, à ma grande surprise, ces petites boules étaient aussi sèches et aussi dures que de l'acajou. Pour avoir raison de leur résistance, j'avais été obligé de les briser au marteau.

Mon premier mouvement fut donc un mouvement de découragement et de désespoir. Marien me regardait en fronçant légèrement les sourcils, Blanchet regardait Marien avec ses grands yeux clairs, et moi je les regardais tous les deux, furieux contre moi-même d'avoir fait une promesse imprudente, et tout près de me fâcher parce qu'on me sommait de la tenir,

Jusqu'ici, malgré les bons conseils de mon père et de ma mère, j'avais toujours manqué de la prudence nécessaire pour éviter de promettre à tort et à travers, et de l'énergie nécessaire pour tenir une fois que j'avais promis. .

Cette fois encore, pour complaire à Marien et regagner

complétement son amitié, j'avais manqué de prudence. Mais l'énergie qui me faisait toujours défaut au moment critique de tenir ma promesse, je fus tout surpris de la trouver cette fois en moi-même. Pendant une demi-minute d'horrible hésitation et d'angoisse, je crus que j'allais retomber dans l'ornière habituelle. Je me voyais déjà faisant des reproches à Marien, qui se mettait à pleurer comme la veille ; je me voyais déjà sortant de l'atelier, la tête basse, pour aller bouder derrière une haie. Je voyais tout cela aussi nettement que si je l'avais eu en réalité sous les yeux, et un frisson me parcourut tout entier à l'idée que je voudrais bien ne pas le faire et que je ne pourrais pas m'empêcher de le faire. C'était si terrible que mon visage prit une expression de souffrance, car Marien me dit :

— Qu'est-ce que tu as, Otto? tu es tout blanc comme maman; est-ce que tu vas aussi être malade? Blanchet, embrasse-le.

Le son de cette douce petite voix tremblante, l'éclat humide de ces yeux d'enfant levés sur les miens avec toute la candeur de l'enfance et toute la tendresse de la pitié féminine, transformèrent d'un seul coup mes pensées et mes sentiments. La force qui n'était pas en moi me vint subitement du dehors. A mon insu, les émotions puissantes des deux derniers jours avaient soulevé au fond de mon âme comme une insurrection de bons sentiments et de pensées généreuses contre mes défauts ordinaires, qui étaient devenus de vrais tyrans par la force de l'habitude. Quatre paroles de tendresse et un regard de pitié produisirent sur la légion invisible qui s'était levée dans mon âme le même effet que le bruit de la charge sur une vaillante armée, un grand tressaillement d'abord, avec la joie immense qui accompagne la certitude de vaincre au nom de la bonne cause. De mes anciennes habitudes, que j'avais toujours crues inexpugnables, il ne resta rien debout, du moins pour le moment présent. Non-seulement je ne me sentis nulle envie de gronder Marien, ni d'aller bouder dans un coin, mais encore je me demandai avec surprise si jamais pareille chose avait pu m'arriver, à moi ! Dans la guerre, un premier succès suffit souvent pour donner une âme nouvelle à toute une armée ; de même, enhardi par un premier triomphe, et d'autant plus exalté que la victoire avait été plus inattendue, j'envisageai avec une confiance sans bornes le travail difficile que j'avais promis d'accomplir.

J'enlevai Marien dans mes bras, et je lui dis :

— Petite Marien, petite Marien, je ne suis pas malade ; nous allons tout de suite faire un collier à Blanchet, un beau, beau collier !

— Oh ! que ce sera joli ! dit Marien en m'embrassant.

Quand je l'eus déposée à terre, elle ajouta, en rougissant un peu et en hésitant, comme si elle avait un peu honte de m'adresser une demande exorbitante :

— Un collier à deux rangs ?

— A trois rangs ! à quatre rangs ! à cinq rangs ! m'écriai-je avec le même entraînement et le même enthousiasme que met le Cid à provoquer dans un seul vers les Navarrais, les Maures et les Castillans !

La suite à la prochaine livraison.

SINGULIÈRE OBSERVATION
SUR LA CONSTITUTION DES LICHENS.

De nouvelles recherches viennent de compléter tout récemment la découverte de la constitution des végétaux qui formaient la classe des lichens. Les lichens sont ces expansions vertes ou jaunes qu'on trouve sur l'écorce des arbres ou sur les rochers, ces filaments ramifiés d'un blanc verdâtre qui s'élèvent sur le sol à côté des mousses ou qui couvrent les branches des sapins ou des arbres fruitiers. On était depuis longtemps fort embarrassé pour savoir quelle était la véritable organisation de ces bizarres représentants du règne végétal.

Leurs fructifications ressemblent bien absolument à celles des champignons de la classe des *ascomycètes* (truffe, morille, etc.); mais le tissu des lichens est vert. Or, on sait que ce qui caractérise les champignons parmi les cryptogames, c'est justement l'absence de cette matière verte, la *chlorophylle* (1), qu'on trouve en général chez tous les végétaux.

Il y a déjà un certain nombre d'années, plusieurs botanistes (surtout M. Schwendener), en examinant avec soin le tissu des lichens, remarquèrent que les parties vertes ressemblaient absolument à ces petites algues qui vivent sur les rochers ou sur les arbres humides et qui leur donnent souvent une teinte vert-foncé. On a reconnu que dans un lichen se trouvaient ainsi un grand nombre d'algues associées au champignon qui constitue la partie incolore du tissu.

Ainsi le lichen serait une sorte de société de deux espèces de végétaux distincts : une algue et un champignon. On a récemment vérifié cette conclusion de manière à ne laisser subsister aucun doute. Après avoir fait l'analyse du lichen, on est parvenu récemment à en faire la synthèse complète.

M. Stahl a semé les spores du champignon sur l'algue verte du lichen et est arrivé à la reconstitution complète du lichen primitif.

Lorsque cette germination a lieu, on constate que non-seulement le champignon se nourrit de l'algue, mais aussi que l'algue se nourrit du champignon. Ce n'est pas un simple parasitisme, c'est plutôt un échange amical qui a lieu entre les deux plantes associées.

L'algue, qui seule est verte et par conséquent peut seule assimiler le charbon, en passe une partie à son compagnon, qui, au contraire, riche en azote, lui en cède en échange.

Toute l'ancienne classification des lichens est donc à refaire ; pour chacun d'eux, il faut donner le nom de l'algue et le nom du champignon qui le constituent.

LOUIS SERVIN.

Louis Servin naquit, vers 1555, dans le Vendômois. Il était fils de N. Servin, sieur de Pinoches, et de Marguerite Deschamps, une des femmes les plus instruites de son temps. Sa jeunesse fut très-laborieuse : tout en faisant de la jurisprudence sa principale étude, il cultivait les lettres, il composait des poésies latines et françaises. Sa réputation d'érudit était si répandue, que la plupart des savants de l'Europe se faisaient gloire d'entretenir un commerce de lettres avec lui.

En 1589, quand le siége du Parlement de Paris fut transporté à Tours, Servin, qui avait été recommandé à Henri III comme un jurisconsulte éminent, fut nommé par le roi avocat général. Il remplit cette charge, qu'il continua à exercer sous Henri IV et sous Louis XIII, avec zèle et avec éclat. Ses *Actions notables et plaidoyers*, où sont traités d'importants sujets de droit ecclésiastique,

(1) La *chlorophylle*, ou matière verte des plantes, joue un grand rôle dans la nutrition des végétaux, et par suite dans l'ensemble des phénomènes naturels. Cette matière verte, sous l'influence des rayons solaires, décompose l'acide carbonique contenu dans l'air, fixe le charbon dans la plante, et émet un volume d'oxygène égal au volume d'acide carbonique décomposé. Les champignons, qui sont sans chlorophylle, ne peuvent donc pas assimiler le charbon de l'air ; ils le tirent des corps organisés sur lesquels ils vivent en parasites.

civil et criminel, ont été imprimés plusieurs fois; on y trouve une science étendue et profonde, mais aussi, selon le goût de l'époque, une fastidieuse abondance de digressions et de citations inutiles. Pierre de l'Étoile nous apprend qu'en 1604, la Faculté de théologie, assemblée en corps à la Sorbonne, censura les plaidoyers de maître Louis Servin, avocat du roi, qui s'était montré l'ardent défenseur des libertés de l'Église gallicane.

Quoique fort attaché aux intérêts de la couronne, Servin l'était encore davantage aux droits du corps auquel il ap-

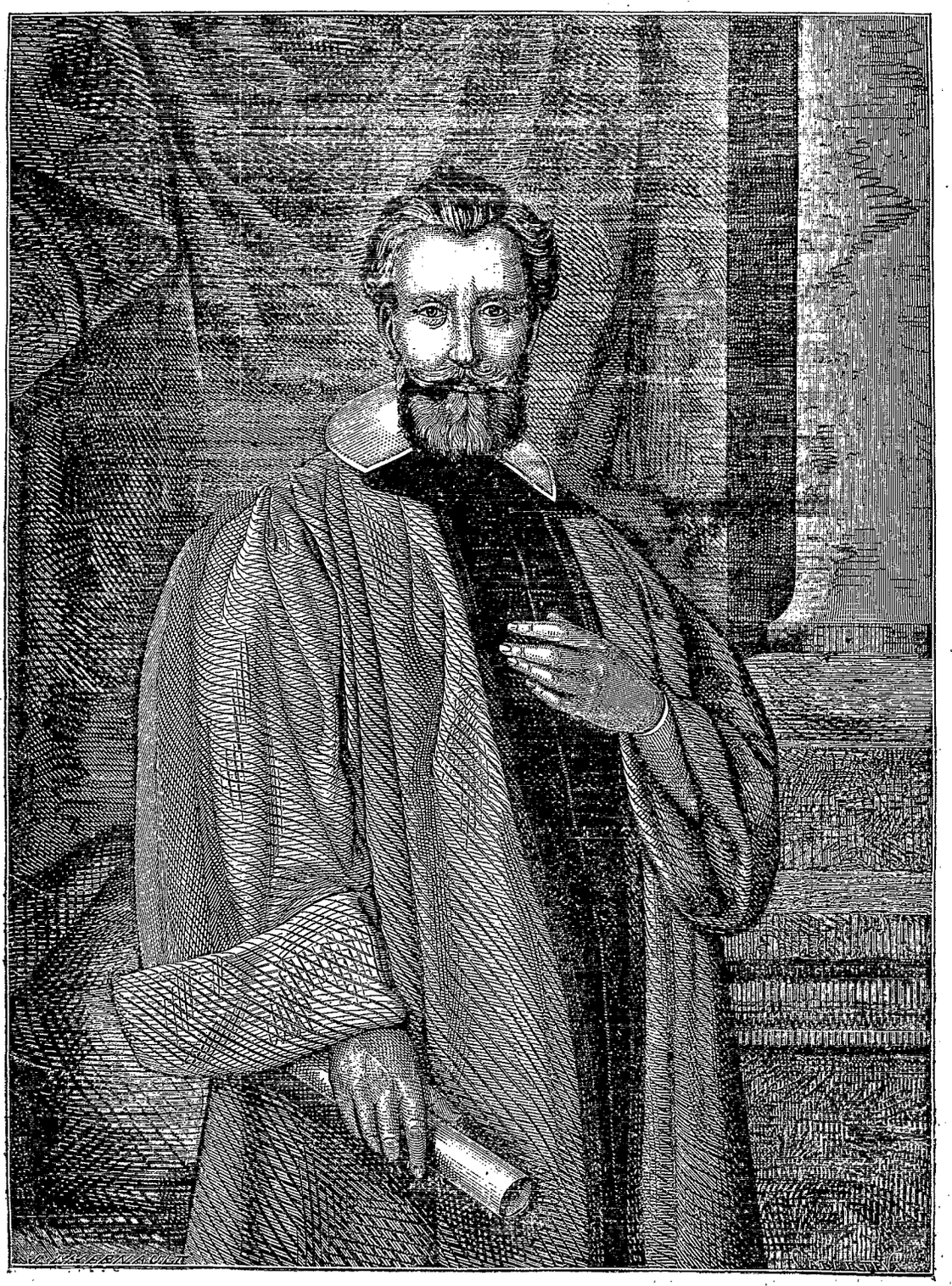

Louis Servin, peinture par L'Hernault, à la Cour des comptes. — Dessin de L'Hernault.

partenait, et par deux fois il osa résister avec la plus grande fermeté à la volonté arbitraire du roi. En 1620, le 18 février, dit un historien, Louis XIII séant en son lit de justice, M. Servin lui fit de fortes remontrances pour la liberté du Parlement, au sujet de la vérification et de l'enregistrement des édits de Sa Majesté. Six ans après, le 19 mars 1626, Louis tenant encore son lit de justice pour faire enregistrer quelques édits bursaux, le courageux magistrat y trouva de grandes difficultés et présenta de nouveau de respectueuses mais énergiques remontrances au roi : le prince l'interrompit, s'emporta jusqu'à le menacer; l'émotion de Servin fut telle qu'il s'évanouit.

Quelques heures après, rentré chez lui, il mourut d'une attaque d'apoplexie.

Servin ne fut pas seulement un ferme soutien du droit. Scaliger a dit de lui qu'il était « bon et équitable dans l'exercice de sa charge. » L'Université, à qui il avait rendu d'importants services, lui fit une pompe funèbre aux Mathurins, où son éloge, en langue latine, fut lu publiquement. Jean Grangier, membre de l'Université, prononça son oraison funèbre au Collége royal, le 26 mars 1626.

Servin n'eut qu'un seul fils, très-remarquablement doué, mais qui se montra indigne du nom illustré par son père. Pasquier, dans une de ses lettres, a tracé de lui ce curieux portrait : « Ce jeune homme étoit un prodige en vivacité d'esprit, facile compréhension, admirable mémoire, agilité de corps, souplesse de membres, et aptitude à toutes sortes de sciences et exercices, arts, métiers et fonctions, et cependant inutile à toutes choses bonnes et honnêtes... Il avoit toutes les langues à commandement comme la naturelle, jusqu'au grec et à l'hébreu; contrefaisant tous les divers accents, mines et actions des peuples des provinces diverses de France, comme s'il eût été de chacune de ces provinces. Il savoit beaucoup de théologie, de philosophie, de physique et mathématiques; prêchoit au mieux, tantôt comme les catholiques, tantôt comme les huguenots; disoit fort bien la messe; prenoit des plans des villes et fortifications qu'il entendoit aussi bien; étoit fort et dispos à lutter, et danser, et sauter; jouoit quasi de toutes sortes d'instruments, entendoit bien la musique, avoit la voix fort agréable, composoit fort bien en vers, jouoit fort bien tous les personnages d'une comédie et farce, savoit toutes sortes de jeux, faisoit très-bien tous les exercices d'armes, étoit assez bon homme de cheval; il n'y avoit quasi métier mécanique dont il ne s'aidât fort bien. Mais il n'avoit nulle religion; il étoit déloyal, cauteleux, menteur, sanguinaire, lâche, poltron, pipeur, ivrogne, gourmand, et mettant tout son soin à employer son esprit au mal... Il mourut à Londres, dans une taverne, à demi ivre, jurant et blasphémant le saint nom de Dieu. »

PAUVRETÉ DE QUELQUES AUTEURS.

André Duchesne, qu'on nommait savamment *Quercetanus* (1584-1640), historiographe et géographe du roi, auteur de beaucoup d'Histoires, était, paraît-il, assez misérable. Quelques biographes disent qu'il mourut écrasé par une charrette en se rendant de Paris à sa campagne de Verrières. L'abbé de Longuerue fait un autre récit : « Sa pauvreté l'ayant obligé de quitter Paris, il se retira en Touraine dans une petite ferme. Un jour qu'il revenait de faire les foins, monté sur une charrette qui en était chargée, la charrette versa, et il fut tué. »

Nicolas Sanson (1), le géographe (1600-1607), bien que conseiller d'État et ingénieur, aurait été aussi fort pauvre; ses éditeurs l'exploitaient. « Il marchait sur sa *chrétienté* », dit le même auteur, ce qui paraît vouloir signifier qu'il avait des souliers troués, comme Corneille.

Patru lui-même (1604-1681), dit encore Longuerue, était loin d'être dans l'aisance, tout avocat célèbre qu'il fût. « Il vivait d'une pistole qu'on lui donnait par feuille pour le Dictionnaire imprimé sous le nom de Richelet. » Il était grand, bien fait. C'était non-seulement un orateur éloquent, mais aussi, pour son temps, un remarquable écrivain, et il fut longtemps considéré, ainsi que d'Ablancourt (2), comme un des premiers prosateurs de son époque. Ses contemporains parlaient avec admiration de sa manière de dire. A la fin d'un plaidoyer pour un jeune Allemand, « il prit son bonnet à la main, rassembla toutes ses grâces, et enchanta tout le monde. » On lui reproche, toutefois, de n'avoir pas fait preuve de goût en voulant détourner la Fontaine d'écrire des fables.

(1) Voy. t. XVIII, 1850, p. 39.
(2) Voy. p. 186.

ROLET.

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.

Il fallait que la malhonnêteté de ce Rolet fût bien reconnue pour que Boileau se crût autorisé à lui infliger une pareille injure publique. Il paraît qu'il s'agit, en effet, d'un procureur au Parlement, Charles Rolet, ou de son fils (Jal doute), qui, après avoir été condamné au bannissement pour friponnerie, aurait obtenu sa grâce, et de plus la place de garde au château de Vincennes où il mourut.

LA CHARITÉ

RECOMMANDÉE PAR LE CORAN.

Quand Dieu eut fait la terre, elle vacillait de çà et de là jusqu'à ce que Dieu eût mis les montagnes pour la tenir ferme. Alors les anges lui demandèrent : — O Dieu, y a-t-il dans ta création quelque chose de plus fort que les montagnes?

Et Dieu répondit : — Le fer; car le fer est plus fort que les montagnes, puisqu'il les fend.

— Et dans ta création, est-il quelque chose de plus fort que le fer? — Oui, le feu est plus fort que le fer, car il le fond.

— Et est-il quelque chose de plus fort que le feu? — Oui, l'eau, car elle l'éteint.

— Est-il quelque chose de plus fort que l'eau? — Oui, le vent, car il la soulève.

— O notre soutien suprême, est-il dans ta création quelque chose de plus fort que le vent? — Oui, l'homme de bien qui fait la charité : s'il donne de sa main droite sans que sa gauche le sache, il surmonte toutes choses.

« ... Toute bonne action est charité. Quand tu souris à la face de ton frère, quand tu remets un voyageur dans son chemin, quand tu donnes de l'eau à boire à l'altéré, quand tu exhortes ton prochain à bien faire, tu fais la charité. La vraie richesse d'un homme dans l'autre vie, c'est le bien qu'il a fait dans celle-ci à son compagnon d'existence. Quand il meurt, le peuple demande : Quelle fortune laisse-t-il derrière lui? Mais les anges demandent : Quelles bonnes œuvres a-t-il envoyées devant lui? »

LA PHOTOGRAPHIE DES COULEURS.

Déjà, en 1867, M. Niepce de Saint-Victor, reprenant les expériences remarquables de M. Edmond Becquerel sur les moyens possibles de fixer photographiquement les rayons lumineux colorés, était parvenu à obtenir de curieuses épreuves de photographie reproduisant les couleurs des objets représentés. Ces épreuves, dont tout le monde a pu admirer les beaux spécimens lors de l'Exposition de 1867, et que M. Niepce était presque parvenu à fixer grâce à certaines préparations chimiques, avaient le grand inconvénient de s'altérer aussitôt qu'elles se trouvaient mises en présence de la lumière solaire. Restait donc à résoudre le grand problème de la fixité absolue. MM. Ch. Cros et Ducos du Hauron, regardant cette solution comme impossible, suivirent une voie différente, et parvinrent à obtenir des épreuves inaltérables reproduisant les images avec leurs couleurs et leurs nuances naturelles. Voici sur

quel principe repose le procédé, encore nouveau, de MM. Charles Cros et Ducos du Hauron :

On sait que lorsqu'on fait passer un rayon solaire à travers un prisme, on obtient une image diversement colorée qu'on appelle *le spectre solaire*, et dont les couleurs sont disposées dans l'ordre qui suit en allant de haut en bas : *rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet;* toutes contribuent à former la lumière blanche; trois d'entre elles, appelées *primitives*, sont des couleurs simples, c'est-à-dire existant par elles-mêmes; ce sont : le *bleu*, le *jaune* et le *rouge*. Les autres, au contraire, résultent, croit-on, du mélange, en parties convenables, des couleurs primitives, et sont dites *composées;* ce sont : le *violet*, l'*indigo*, le *vert* et l'*orangé*. Le violet renferme du bleu et du rouge; l'indigo, du violet et du bleu; le vert, du bleu et du jaune; et enfin l'orangé, du jaune et du rouge.

Étant donc admis qu'il n'existe réellement que *trois* couleurs, dont la combinaison, variable à l'infini, est susceptible de donner toutes les nuances que l'on retrouve dans la nature, on comprendra facilement qu'il suffira, pour obtenir l'image d'un objet coloré quelconque, de reproduire photographiquement les couleurs primitives qui le composent. Ces couleurs une fois obtenues et superposées les unes aux autres donneront, si la pratique répond à la théorie, toutes les nuances du modèle, et partant sa parfaite reproduction.

Examinons maintenant de quelle manière on parvient à ce résultat :

Si l'on place devant un objectif photographique, muni de sa chambre noire, un objet dont on désire avoir la reproduction, un tableau, par exemple, ce tableau viendra se dessiner sur la glace dépolie fixée à l'extrémité de la chambre, et apparaîtra avec toutes ses couleurs et toutes ses nuances. Si l'on vient ensuite à placer un verre *orangé* devant l'objectif, ou mieux encore devant la glace dépolie, il est évident que les rayons lumineux qui traverseront ce verre ne pourront être que les rayons *orangés* et ceux qui les composent, c'est-à-dire les rayons *jaunes* et les rayons *rouges*. Les rayons *bleus*, qui forment avec les jaunes et les rouges les trois couleurs primitives, seront donc arrêtés au passage. Si maintenant on remplace la glace dépolie par une glace sensible, cette dernière ne recevra que l'action des nuances *jaunes*, *rouges* et *orangées;* on obtiendra donc un cliché ou négatif dont les transparences (parties non impressionnées par la lumière) représenteront tous les points *bleus* du modèle. Tirant alors en *bleu*, au moyen d'une pellicule de gélatine colorée et sensible, une épreuve positive de ce négatif, on aura la représentation exacte de tout ce qui est bleu ou contient du bleu dans l'original.

La première couleur ainsi obtenue, on opère d'une manière analogue à l'égard de la seconde. Ainsi, pour reproduire la teinte *rouge*, on remplacera le verre *orangé* par un autre de couleur *verte*, lequel se laissera traverser par les rayons *verts*, et par conséquent par les rayons *bleus* et les rayons *jaunes*, dont le mélange donne du *vert*. Or, tous les rayons autres que les bleus et les jaunes étant des rayons *rouges*, ceux-ci se trouveront arrêtés et ne pourront avoir d'influence sur la plaque sensible que l'on substituera à la glace dépolie. On obtiendra donc un cliché dont les points transparents représenteront tous les points *rouges* ou contenant du rouge de l'original. Tirant ensuite sur ce cliché une épreuve positive en *rouge*, on aura la reproduction de tout ce qui est rouge ou contient du rouge dans le tableau pris pour modèle.

Pour obtenir la troisième couleur simple, le *jaune*, on procédera de même, en ayant soin, toutefois, de remplacer le verre de couleur *verte* par un autre de couleur *violette*, qui interceptera tous les rayons *jaunes*, laissera passer tous les rayons *violets*, *rouges* et *bleus*, et fournira un cliché dont l'épreuve, tirée en *jaune*, sera la reproduction de toutes les parties du tableau affectant cette nuance.

On aura donc finalement trois épreuves monochromes, l'une *bleue*, la seconde *rouge*, et la troisième *jaune*, qui, juxtaposées avec soin, se combineront et se fondront au point de donner l'image fidèle de l'original.

Au début, l'obtention des négatifs par cette méthode a offert de sérieuses difficultés.

On sait, en effet, que si les rayons violets et bleus sont éminemment photogéniques, en revanche, les rayons *verts*, *jaunes* et *rouges*, le sont fort peu. Il fallait donc, dans le principe, pour obtenir un négatif au moyen du verre *orangé*, avoir recours à un temps de pose d'une longueur exagérée, et introduire dans le collodion une forte dose de bromures. Encore les résultats laissaient-ils beaucoup à désirer. Mais aujourd'hui, grâce à l'incorporation de la *chlorophylle* (matière colorante verte des végétaux; voy. p. 332) dans le collodion, on est parvenu à diminuer considérablement le temps de pose; de plus, au lieu de développer les négatifs par la méthode ordinaire, on a recours au procédé alcalin, qui permet encore de diminuer la pose et d'obtenir en quelques minutes le cliché du verre *orangé*.

Nous avons dit plus haut que les épreuves positives s'obtiennent au moyen de pellicules de gélatine. Ces pellicules sont préparées et sensibilisées par la méthode dite *au charbon*, qui consiste en une dissolution de gélatine dans laquelle on introduit des poudres minérales colorées et une proportion suffisante de bichromate d'ammoniaque ou de potasse. C'est à la présence de ce dernier produit que la gélatine doit toute sa sensibilité. La seule difficulté qui se présente ici est d'obtenir des pellicules dont la coloration soit parfaitement exacte pour que, lors de la superposition des trois monochromes, les couleurs soient toutes reproduites avec leur véritable valeur. Cette difficulté se présente encore quand il s'agit de préparer les verres de couleur que l'on place en avant de la plaque sensible.

En lisant ce qui précède, le lecteur se demandera peut-être comment se traduisent, sur l'épreuve définitive, les blancs et les noirs que contient l'objet reproduit. Quelques lignes d'explication suffiront à faire comprendre ce qui se passe lors de la superposition des monochromes.

Lorsque les rayons de lumière blanche, émanant des parties blanches du modèle, traversent successivement les trois verres de couleur placés en avant de la plaque sensible, ils se colorent, bien entendu, de la teinte de chacun de ces verres, mais conservent néanmoins leur puissance photogénique et impressionnent, par conséquent, la couche sensible du cliché en rendant opaques toutes les parties qu'ils vont frapper. Ces opacités, lors du tirage, se traduiront sur l'épreuve positive par des transparences, et lorsque les trois épreuves monochromes seront superposées sur une feuille de papier blanc, les parties blanches du papier laissées intactes correspondront exactement aux blancs du modèle.

Quant aux noirs, comme ils sont impropres à émettre des rayons lumineux, ils formeront les parties transparentes du cliché, et seront représentés, sur les épreuves monochromes, par les points colorés les plus intenses. Lors donc qu'il sera procédé à la superposition des pellicules de gélatine sur le papier, le rouge, le bleu et le jaune, par suite de leur juxtaposition, donneront des parties noires plus ou moins intenses qui correspondront aux teintes plus ou moins foncées du tableau original.

Telle est, en peu de mots, la description du procédé si ingénieux de la reproduction des couleurs par la photographie.

DAGUE ITALIENNE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Voici une de ces admirables armes italiennes qui semblent avoir été faites autant pour l'ornement que pour la défense. Ce n'est pas une de ces dagues gauchères qui servaient, dans les combats singuliers, à parer les coups de rapière; c'est une simple dague, un poignard destiné à l'usage de la main droite, qui se trouve protégée par une large garde en forme de coquille allongée. La lame, en dur acier, est inflexible, droite, et longue de 50 centimètres; elle est creusée d'une gouttière dans sa partie moyenne, et porte trace d'un mot de quatre lettres que le temps a rendues indéchiffrables. La garde est fort belle : tout en fer forgé, elle est damasquinée de rinceaux en argent très-épais remarquablement disposés, et offre un des plus intéressants spécimens de l'art italien du seizième siècle, alors que l'orfévre et l'armurier rivalisaient d'efforts pour produire des armes qui fussent des bijoux. Ce

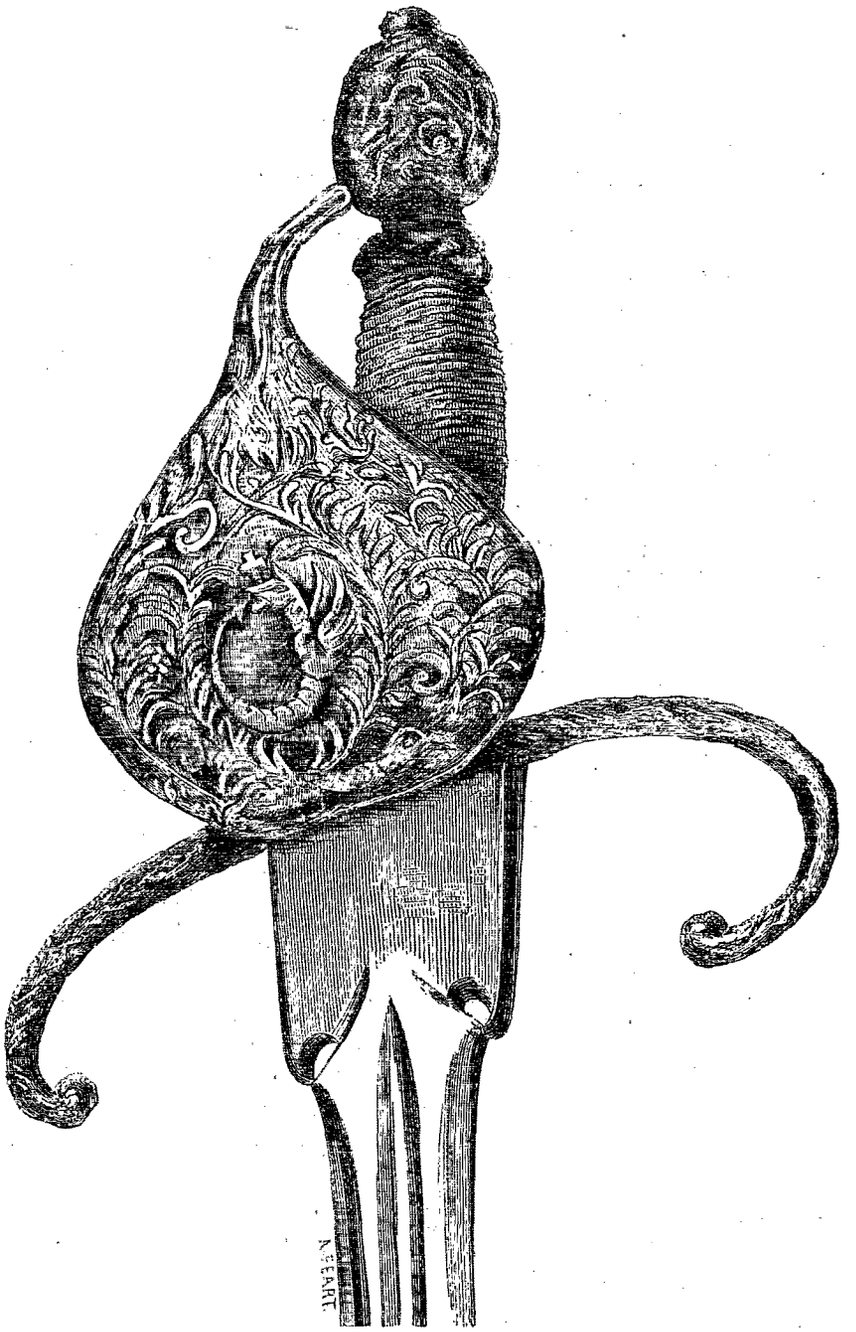

Dague italienne du seizième siècle. — Dessin de Féart.

qui donne un prix tout particulier à cette dague, c'est que les ornements de la coquille sont en partie formés par la guivre de Milan, au-dessus de laquelle brille la croix blanche de la maison de Savoie. Le style général et la disposition même de l'ornementation indiquent la première partie du seizième siècle. Or, à cette époque, on ne trouve guère que Francesco-Maria Sforza qui ait pu s'attribuer ces emblèmes. Cette dague a-t-elle donc appartenu au dernier duc de Milan, à celui que la bataille de Pavie rétablit momentanément sur le trône de ses pères et livra, en réalité, au bon plaisir de Charles-Quint? On peut le croire, mais il serait téméraire de l'affirmer.

L'HOMME AU PETIT MANTEAU BLEU.

Champion, l'Homme au petit manteau bleu, au marché Saint-Martin, d'après une peinture sur bois de J.-B. Lecœur (1833), appartenant à M. Baur. — Dessin de Féart.

Pendant vingt-sept ans, de 1825 à 1852, presque tous les Parisiens connurent cet homme bienfaisant, toujours coiffé d'un chapeau à larges bords, botté, et revêtu d'un court talma de drap bleu. On le rencontrait surtout dans les marchés, entouré des pauvres qu'il secourait. Son nom, que l'on ignorait généralement, était Edme Champion. Il était né à Châtel-Censoir, près de Clamecy, en 1764. Ses parents étaient de pauvres cultivateurs. On raconte que, tout enfant, il donnait déjà des preuves de grande bonté. Un jour, voyant un de ses petits camarades qui sanglotait et n'osait rentrer au logis parce qu'il avait perdu un de ses souliers, il se déchaussa, lui donna les siens, et se condamna à marcher en sabots pendant six mois.

Orphelin à l'âge de sept ans, il fut amené à Paris par une personne charitable et recueilli par une portière qui partagea avec lui ses modestes gains et l'éleva comme elle put.

Plus tard, la brave femme qui l'avait adopté parvint à le placer comme apprenti chez un bijoutier. Il travailla, devint bon ouvrier, et plus tard s'associa avec un joaillier; il réussit, et, en quelques années, il acquit une certaine fortune.

Ce fut vers 1825 qu'il commença à être remarqué Par une froide matinée d'hiver, la clientèle habituelle du marché des Innocents vit un homme d'environ soixante ans se diriger vers une des marchandes de soupe chaude qui se tenaient alors aux abords des marchés, lui acheter tout le contenu de sa marmite, et le distribuer lui-même aux mendiants qui se trouvaient là. C'était Edme Champion. Le lendemain, il recommença, et continua tous les jours jusqu'au printemps. A l'automne suivant, Champion reprit ses distributions quotidiennes, et cette fois, étendant son œuvre, il fit donner de la soupe chaque matin successivement sur plusieurs marchés différents de Paris.

Les journaux s'occupaient de « l'Homme au petit manteau bleu. » En 1829, le *Constitutionnel* le signalait à la reconnaissance publique. Louis-Philippe, à son avènement, le décora, et, le 4 mai 1832, le *Constitutionnel,* lui consacrant un nouvel article, disait de lui :

« Les premiers, il y a près de trois ans, nous avons signalé à la reconnaissance publique les œuvres de bienfaisance de M. Champion, si connu des malheureux sous le nom de *l'Homme au petit manteau bleu;* ce respectable citoyen, qui, chaque hiver, distribue lui-même à la Halle, au quai de Gèvres, à la place Maubert, des milliers de soupes, et cela tous les jours depuis le 1er décembre jusqu'au 31 mars, vient de multiplier les actes de sa généreuse philanthropie. Depuis l'invasion du choléra, M. Champion ne s'est pas borné à distribuer seulement des soupes, mais il donne aussi des aliments plus solides, et un peu de vin à ses pauvres, qu'il a sauvés des atteintes de l'épidémie en leur donnant une hygiène qu'ils ne pouvaient pas se procurer. Inépuisable de bonté, le cœur de M. Champion ajoute encore à tant de bienfaits en offrant aux ouvriers malheureux, avec les vêtements qui leur manquent, les outils nécessaires à la nature de leur industrie. Ce n'est point de l'argent qu'il leur donne, mais les moyens d'en gagner par le travail. »

En 1848, on proposa Champion comme candidat à l'Assemblée constituante, et ce fut sans succès. On ne fit que l'exposer au soupçon de n'avoir pas été entièrement désintéressé; c'était une injustice.

En 1852 parut une grossière image sur bois où l'on voyait Champion entouré de pauvres auxquels il donnait des vivres, et au bas on lisait que, parti de Paris le vendredi 28 mai pour la Bourgogne, M. Champion s'était arrêté à Châtel-Sensoir, chez M. Sémort, son vieil ami, et qu'il y était mort le 2 juin, à cinq heures du soir.

Champion était alors âgé de près de quatre-vingt-neuf ans. Ses funérailles furent faites à Châtel-Sensoir, au milieu d'un grand concours de paysans des environs, dont beaucoup étaient ses obligés; ses restes furent inhumés dans le cimetière de la petite ville.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330.

XCIX

Les chats sont bien heureux d'être lestes et souples, et de retomber toujours sur leurs pattes. Sans cela, Blanchet aurait couru grand risque de se rompre le cou et de ne jamais porter le fameux collier à cinq rangs. Dans l'emportement de sa joie et de sa reconnaissance, Marien lança Blanchet dans l'espace pour sauter après moi, et me jeta ses deux bras autour du cou.

Le choc me fit reculer d'un pas, et, quoique Marien ne fût pas bien lourde, je fus contraint de me courber quand elle se fut suspendue à mon cou. Blanchet roula sous l'établi parmi les copeaux, et se mit à nous regarder d'un air défiant, après avoir secoué deux ou trois fois les oreilles.

Marien, voyant qu'elle m'étranglait, me rendit ma liberté, mais pas pour longtemps. M'ayant pris presque aussitôt par les deux mains, elle se mit à fredonner une ronde enfantine, et me contraignit à tourner avec elle. Nous tournions si vite que nous étions forcés de nous renverser un peu en arrière, les mains dans les mains, les bras tendus, les pieds rapprochés. Les cheveux d'or de Marien avaient pris leur volée et flottaient en arrière par grandes boucles; les cheveux follets des tempes, tout frisottés, faisaient comme un nuage léger autour de sa figure. Si sa figure n'avait pas eu une expression si mutine et si malicieuse, je crois que je n'aurais pas pu m'empêcher de la comparer à celle d'un ange.

Comme nous dansions en riant, Blanchet courait après nous quand nous étions au bout de l'atelier, mais il se sauvait sous l'établi, comme un poltron, quand nous revenions sur lui. Alors il ramenait sa queue sur ses pattes de devant, et tout son corps restait immobile, sauf sa tête qui allait et venait pour suivre nos mouvements. Il avait si bien l'air de nous reprocher notre folie, que son regard m'intimidait presque, et il me vint des scrupules d'être si gai, car enfin le grand Krause n'était pas encore retrouvé!

C

— Ne vous gênez pas! dit tout à coup une voix qui me glaça d'épouvante.

La voix n'était pourtant pas bien épouvantable, car c'était celle de Strecker. Je suppose donc que si elle m'épouvanta, c'est parce qu'elle était comme un écho des reproches de ma conscience.

Je m'arrêtai brusquement et Marien aussi, et nous tournâmes nos regards vers la porte.

Strecker, debout sur le seuil, riait aux larmes de la belle peur qu'il nous avait faite. J'étais si penaud d'avoir été pris en flagrant délit de danser et de rire, que j'oubliai cette fine politesse dont j'étais si fier et que je rejetai, en cavalier discourtois, la faute sur ma danseuse:

— C'est Marien! balbutiai-je.

Et Marien balbutia à son tour:

— C'est Blanchet!

— C'est tout le monde! dit Strecker d'une voix sévère et caverneuse; pour votre peine, vous allez tous venir dîner à la maison.

Il ajouta, en frappant dans ses mains:

— A la soupe! à la soupe!

— Marien aussi? demandai-je à l'Ours-Noir.

— Marien aussi, répondit-il, sa maman le lui permet.

Marien devint rouge de plaisir et demanda à son tour:

— Blanchet aussi?

— Blanchet aussi, riposta l'Ours-Noir, puisque sa maman le désire. Ne perdons pas de temps, reprit-il gaiement, la soupe refroidirait. Le papa de Blanchet va donner le bras à la maman, et moi je vais porter le petit garçon.

Je tendais déjà la main à Marien, mais elle n'eut pas l'air de s'en apercevoir, et dit d'un air désappointé:

— Et le collier?

— Le collier aussi, dit Strecker en regardant autour de lui pour chercher le collier en question. Où est le collier?

Je lui expliquai que le collier était encore à faire, et de quels éléments il devait se composer.

— Remettons, dit-il, les pois d'Amérique dans leur bouteille, et emportons la bouteille avec nous; nous serons mieux à la maison pour percer les pois.

Pendant que nous ramassions les pois à nous trois, Strecker expliquait comment nous nous y prendrions. Nous nous installerions près du feu de la cuisine; nous ferions rougir des aiguilles à tricoter, et nous percerions les pois.

— Cinq rangs! dit Marien.

— Six rangs! répondit l'Ours-Noir.

J'étais distancé d'un rang dans l'estime de Marien; mais le moyen d'être jaloux de Strecker? D'ailleurs, s'il fournissait le feu, je fournissais les pois, et s'il promettait six rangs il n'ajoutait qu'une rangée aux cinq que j'avais promises le premier. Mon amour-propre eût-il été réellement froissé que je devais encore de la reconnaissance à Strecker, car il me tirait d'un cruel embarras en suggérant un moyen simple et pratique auquel je n'avais pas songé.

CI

Mme Strecker fit beaucoup d'amitiés à Marien et à Blanchet; je lui en sus un gré infini, parce que je me figurais un peu que s'ils étaient là c'était à cause de moi. Pour la même raison, je les surveillais du coin de l'œil, me considérant comme responsable de leur conduite et de leurs manières. Marien avait l'air d'un petit oiseau effarouché, et elle ne grignotait que du bout des dents toutes les bonnes choses que Mme Strecker mettait sur son assiette.

— Régale-toi, Marien, régale-toi bien, lui disais-je d'un ton encourageant. Et je joignais l'exemple au précepte.

Si elle avait l'air d'un oiseau, elle ne mangeait guère plus qu'un oiseau, avec un petit air si discret et si bien élevé que je ne pus m'empêcher d'avoir honte de mon appétit. J'avais craint, en arrivant, d'avoir à rougir de Marien, et voilà que c'est Marien qui aurait eu le droit de rougir de moi. Mais elle n'y songeait guère, la chère petite. Néanmoins, comme j'étais un peu mécontent de moi, je me conduisis comme les gens mécontents, et je grondai Blanchet, qui ne faisait guère honneur aux personnes qui avaient été chargées de sa première éducation.

A chaque instant, il sautait sur la table, rôdait autour du plat et mettait ses pattes dans les assiettes. Tout le monde riait excepté moi. A la fin, je n'y tins plus, et, sai-

sissant Blanchet par la peau du cou, je le jetai à terre en l'appelant : — Vilain matou mal élevé !

— La table n'est pas à toi, me dit Marien en rejetant sa tête en arrière, avec un geste de petite princesse.

— Non, répondis-je, assez embarrassé de ma contenance, la table n'est pas moi, mais Blanchet est mon petit garçon.

— Il est ton petit garçon, me répondit-elle fièrement, pour que tu l'aimes, et pas pour que tu le rendes malheureux.

— Bravo, Marien ! dit Strecker en m'allongeant un bon coup de coude dans les côtes.

J'allais peut-être me fâcher et dire quelque sottise; mais Mme Strecker eut la bonté de détourner la conversation, ce qui me donna le temps de réfléchir et de me rappeler mes sottises de la veille. Pendant que nous causions, Blanchet, comme un bon petit chat sans rancune, sauta légèrement sur mon genou, et, grimpant après ma veste, vint tout doucement frotter sa joue contre la mienne.

Tout le monde se mit encore à rire; mais cette fois j'eus le bon esprit de faire comme les autres, et c'est ainsi que s'opéra la réconciliation de Blanchet et de son père.

CII

Si jamais il vous prend fantaisie de percer des pois d'Amérique avec une aiguille à tricoter rougie au feu, suivez la méthode de Strecker et non la mienne. Mme Strecker nous avait donné deux aiguilles à tricoter très-fines. Strecker était sorti en courant sans nous dire où il allait, et moi j'étais si impatient de commencer l'opération, pour briller tout de suite aux yeux de Marien, que je mis mon aiguille au feu. Quand la pointe fut toute rouge, je saisis l'aiguille par l'autre bout. Mais si l'autre bout n'était pas rouge, il était assez chaud cependant pour me faire faire la grimace. Alors, je tirai mon mouchoir, je le mis entre l'index et le pouce de ma main droite, et je saisis vivement l'aiguille. Entre l'index et le pouce de la main gauche, je plaçai un des pois d'Amérique, et j'approchai lentement la pointe de fer rouge. Mais les doigts enveloppés du mouchoir étaient d'une gaucherie incroyable : après avoir hésité et tâtonné longtemps, j'attaquai enfin le pois d'Amérique, mais il vacillait entre mes deux doigts tremblants. Après l'avoir attaqué en plusieurs endroits sans parvenir à le percer seulement à moitié, je voulus l'assujettir en le pinçant davantage; mais alors la chair des doigts, comprimée par la pression, débordait par-dessus le pois, et je n'aurais pas pu l'atteindre sans me rissoler la peau et peut-être la chair.

Marien me regardait, les lèvres serrées et les sourcils froncés à force d'attention. Tout à coup elle éclata de rire, en disant :

— Quelle drôle de figure tu fais, Otto ! et comme tu souffles fort !

Et moi qui m'étais mis dans la tête d'émerveiller Marien ! J'eus bien bonne envie de lui dire : « Ce n'est pas joli de se moquer des personnes qui se brûlent les doigts pour vous faire plaisir » ; mais je me retins à temps.

En ce moment, Strecker rentra d'un air affairé. Il portait sous le bras un vieux débris de planche, et à la main une douzaine de petites branches qu'il avait coupées dans le jardin.

— Voilà l'affaire, dit-il en posant la planche sur une chaise.

— Voyons cela, lui dis-je, espérant, je l'avoue, qu'il allait, lui aussi, passer par une série de déceptions et nous prêter à rire.

Il choisit une des petites branches et y enfonça son aiguille, au tiers de la longueur, dans le creux du centre en refoulant la moelle. Je compris tout de suite qu'il venait d'ajuster un manche à son outil, afin de ne pas se brûler les doigts de la main droite.

Mais je l'attendais à la main gauche. Il commença par mettre la pointe de son aiguille au feu, pour ne point perdre de temps; le manche reposait doucement sur les cendres. Ensuite, il choisit une des autres branches, la regarda dans tous les sens d'un air de connaisseur, tira son couteau de sa poche, fendit la branche en deux jusqu'au quart de sa longueur, et introduisit adroitement un pois d'Amérique dans la fente; le bois, qui était vert et souple, se referma sur le pois, qui se trouva pris comme entre deux pinces.

Les jaloux font toujours des objections, et en ce moment-là j'étais jaloux de lui :

— Le pois glissera et tombera quand tu appuieras dessus, lui dis-je d'un air de supériorité.

Pour toute réponse, il retira son aiguille du feu, mit sa pince de bois sur la planche, et perça le pois d'outre en outre, le temps de compter jusqu'à trois.

— Et d'un ! dit-il en approchant le pois de son œil, pour voir s'il était bien percé.

Il était si bien percé que Marien l'enfila sans difficulté.

Ma jalousie de tout à l'heure se transforma en une admiration profonde.

Le temps d'ajuster mes outils à mon tour, il avait déjà percé une demi-douzaine de pois.

La suite à la prochaine livraison.

LE PRÊTRE JEAN (1).

Le dernier éditeur et commentateur des Voyages de Marco-Polo (2) est d'avis que ce personnage est parfaitement historique, au lieu d'être un être imaginaire ou légendaire, comme beaucoup d'auteurs l'ont supposé. C'était le chef de la tribu puissante des *Kéraïtes* de race mongole. Son nom, *Oung-Khan*, signifiait le *Khan-Roi*, le titre chinois *Ouang* lui ayant été donné honorifiquement par l'empereur de la Chine septentrionale, pour des services qu'il lui avait rendus. C'est peut-être cette similitude des noms de *Oung*, *Ouang*, *Oune*, avec celui de *Johane*, Jean, et la croyance répandue par les nestoriens que la nation des Kéraïtes était chrétienne, c'est-à-dire *nestorienne*, qui fit donner à leur chef le nom de *Prêtre Jean*, devenu si célèbre dans tout le moyen âge.

IMPOT SUR LES CÉLIBATAIRES.

En Angleterre, tout célibataire qui a des domestiques mâles paye pour chacun d'eux une livre (25 fr.) de surcroît de taxe; les prêtres catholiques sont exceptés.

LES CONSEILS DE POLONIUS (3).

Polonius, seigneur chambellan à la cour du roi de Danemark, donne sa bénédiction à son fils Laertes, qui part pour la France, et ajoute ces conseils :

« ... Ne fais jamais passer dans l'action une pensée peu réfléchie. Sois simple, mais évite par tous les moyens possibles d'être banal. Quand tu auras éprouvé l'affection de tes amis, enchâsse-les dans ton âme avec des cercles d'acier; mais ne prodigue pas tes poignées de main à tout venant, à tout compagnon de passage. Crains de t'engager dans une querelle; mais une fois que tu y seras entré, sou-

(1) Voy. t. XIV, 1846, p. 156.
(2) M. Pauthier, le livre de *Marco-Polo*. 1862, Didot.
(3) Shakspeare, *Hamlet*, acte Ier, scène 3.

tiens ta cause de façon que ton adversaire te craigne. Prête ton oreille à tous, mais à peu ta voix. Accueille l'opinion de chacun, mais réserve ton jugement. Que ta mise soit en rapport avec ta condition et ta bourse, mais qu'elle ne soit pas voyante : souvent le costume révèle l'homme; en France, les gens de haut rang et de condition pourront te servir d'exemple. Si tu prêtes de l'argent à un ami, prends garde de t'exposer à perdre à la fois ton ami et ton argent. N'emprunte pas; emprunter émousse le fil de l'esprit d'ordre. Par-dessus tout, sois vrai envers toi-même, et il s'ensuivra, comme la nuit suit le jour, que tu ne seras faux avec personne. »

UN DESSIN DU MUSÉE DE BERLIN.

Le joli dessin dont on voit ici la reproduction en fac-simile a passé longtemps pour être de la main de Rembrandt et pour représenter Saskia Uylenburg, sa première femme. En effet, l'inscription qu'on lit au-dessous signifie :

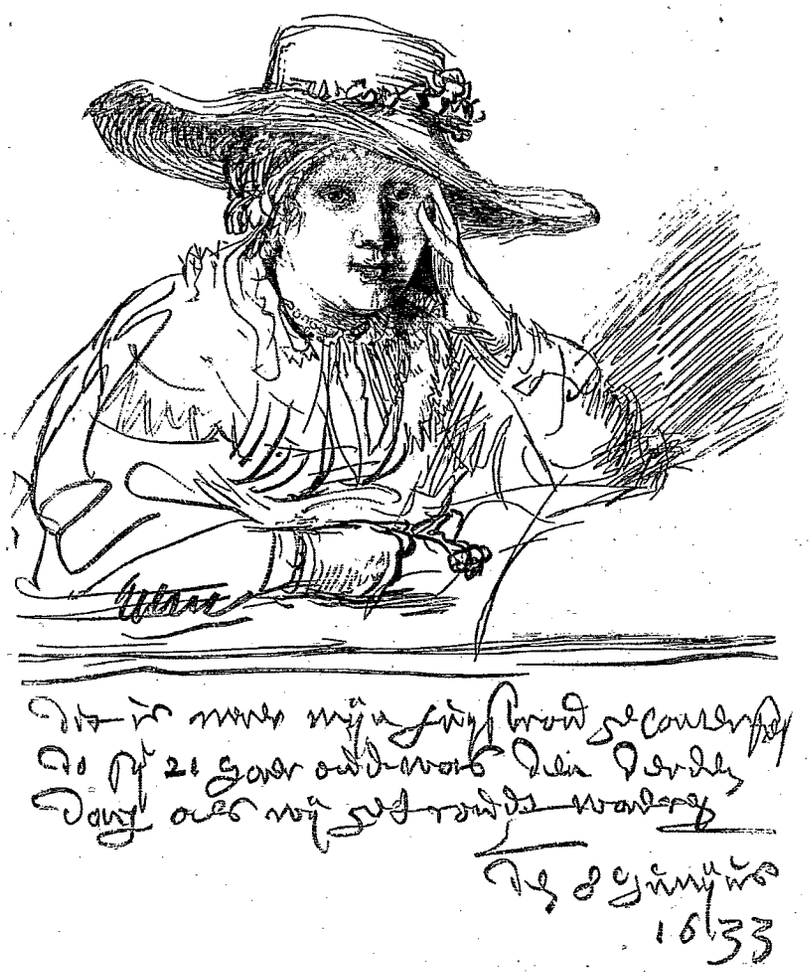

Fac-simile d'un dessin conservé au Musée de Berlin.

« Ceci est le portrait de ma femme fait lorqu'elle avait vingt » et un ans, le troisième jour que nous étions mariés, le 8 » juin 1633. »

Mais Rembrandt s'est marié le 22 juin 1634, et l'on ne peut supposer qu'il se soit trompé doublement, sur le jour et sur l'année de son mariage. Aussi le dessin a-t-il été retiré de l'œuvre du maître; il est actuellement au Musée de Berlin, classé parmi les apocryphes.

« A y bien regarder, nous écrit l'auteur si compétent de l'*Œuvre de Rembrandt*, M. Charles Blanc, c'est un dessin de Govaert Flinck, d'après une peinture du maître. Le dessin est joli, ou plutôt enjolivé, mais il n'a pas le caractère des portraits que Rembrandt a gravés lui-même. »

LE CULTE DE FLORE.

Flore n'existe plus; par suite de la marche de l'humanité, qui s'avance toujours vers des horizons nouveaux, elle est restée en arrière; la poésie même, qui jusqu'en nos temps modernes n'avait pu se décider à se passer d'elle, l'a définitivement mise au rebut; son nom de déesse est devenu un nom commun, un simple nom scientifique qui sert à exprimer l'ensemble des plantes d'une contrée.

Mais si les artistes et les poëtes n'élèvent plus d'autel à Flore et ne lui tressent plus, dans leurs idylles sculptées ou écrites, de guirlandes ni de festons, l'empire sur lequel elle régnait n'a pas été abandonné; les savants s'en sont emparés, ils l'ont exploré avec une curiosité toujours croissante et en ont considérablement reculé les limites. Si Flore revenait, elle ne reconnaîtrait plus son ancien royaume dans le vaste domaine où il est aujourd'hui comme perdu. C'était un jardin, un bois sacré enfermé dans un étroit vallon; c'est aujourd'hui un immense territoire composé de forêts, de plaines, de montagnes, de rivages brûlants ou glacés, d'îles semées sur toute l'étendue des mers.

Quelques chiffres donneront une idée exacte des progrès incessants de la botanique. C'est par centaines seulement que les anciens comptaient les plantes connues. Hippocrate, dans ses œuvres, en mentionne 234; Théo-

phraste, 500. Les végétaux cités dans l'*Histoire naturelle* de Pline ne dépassent pas le nombre de 800. Après la renaissance, qui donna une forte impulsion aux sciences comme aux lettres et aux arts, nous trouvons ce nombre décuplé ; au dix-septième siècle, Tournefort connaissait 10 146 espèces végétales ; au dix-huitième, quand Linné

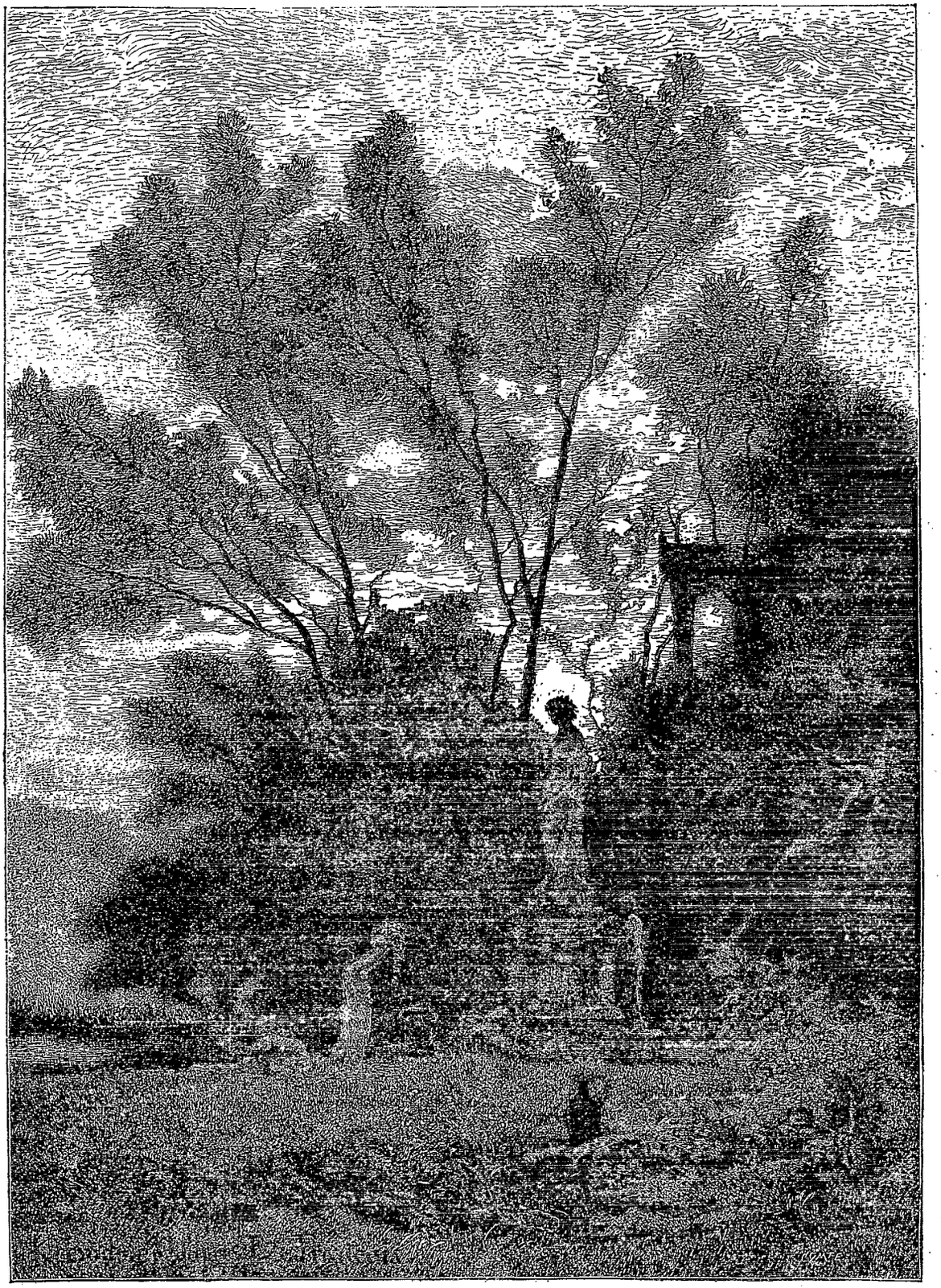

Offrande à Flore. — Dessin et gravure de Bodmer, d'après Français.

est mort, il avait achevé d'en définir 7 294. Dans le premier quart de notre siècle, on trouve ces chiffres déjà triplés ; de Candolle, dans sa *Théorie élémentaire de botanique*, fixe à 30 000 le nombre des plantes étudiées et dénommées par la science. En 1853, Lindley l'évaluait à 92 920, et dix ans après, 25 000 noms nouveaux étaient encore venus s'ajouter aux anciens. Aujourd'hui, on peut compter environ 150 000 espèces connues, et il est per-

mis de prédire que ce nombre, déjà si considérable, s'accroîtra, doublera peut-être, quand les explorations scientifiques, tous les jours plus hardies, se seront étendues sur toute la surface de la terre.

Mais la curiosité scientifique n'est pas seule à exploiter l'empire de Flore. On ne se borne pas à étudier le règne végétal ; on s'enquiert et on s'empare avidement des plantes qui peuvent servir à nos besoins ou à nos jouissances. Dans la première moitié de ce siècle, les espèces dont l'agriculture ou l'horticulture ont pris possession ont monté du chiffre de 10 000 à celui de 30 000 ; depuis, ce dernier nombre a encore augmenté d'un quart. On a calculé que, depuis trente ans, la liste de nos plantes cultivées s'enrichit annuellement de 250 à 300 noms nouveaux. Parmi ces végétaux récemment acquis, ceux dont tout le mérite consiste dans la beauté de leurs fleurs ou de leur feuillage, et qui ne servent que d'ornement, sont les plus nombreux. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les parcs de nos villas modernes, sur les jardins publics de nos grandes villes, pour reconnaître que le goût des plantes, l'amour des jardins, on aurait dit autrefois le culte de Flore, n'a jamais été aussi fervent.

LISIEUX

(DÉPARTEMENT DU CALVADOS).

Suite et fin.—V. p. 240.

HISTOIRE DE LA VILLE. — PRIVILÉGES DU CLERGÉ. — VENTE DE CHAIR HUMAINE. — CULTURE DES LETTRES. — COLLÉGES. — THOMAS BASIN. — PIERRE CAUCHON. — LA SAINT-BARTHÉLEMY. — TEMPS MODERNES.

L'ancienne ville de Lisieux (*Lexovium*) avait été détruite par les Barbares au cinquième siècle. La nouvelle s'éleva à peu de distance de l'ancien emplacement, et devint presque immédiatement le siége d'un évêché. Charlemagne donna l'ordre de transplanter une colonie de Saxons dans le diocèse de Lisieux. Peu après la mort du grand empereur d'Occident, en 825, Fréculfe, écrivain sorti de l'*École palatine*, gouverna ce diocèse et y multiplia les écoles, continuant ainsi la tradition de Charlemagne.

Viennent alors les invasions des Normands : Lisieux en souffre, ainsi que les utiles fondations que la ville contenait. Mais après le traité de Saint-Clair-sur-Epte et la constitution du duché de Normandie, la Neustrie sort de ses ruines, et Lisieux bénéficie de l'ordre et de la paix qui régnaient, grâce à la vigilance et à la fermeté de Rollon. Le nouveau duc protége et dote richement le clergé. Entre autres faveurs, l'évêque de Lisieux est investi de l'autorité temporelle à titre de comte de la ville et du diocèse.

Le chapitre de Lisieux était ainsi composé : un doyen, un grand chantre, un trésorier, un chefecier, un écolâtre, un théologal, un pénitencier, quatre archidiacres, trente-six chanoines, deux demi-prébendés, quatre vicaires, trente chapelains, huit officiers nommés *douze livres*, quatre autres appelés *demi-douze livres*, six enfants de chœur, un maître de musique, un organiste.

Le prélat qui était à la tête de ce diocèse jouissait au dix-huitième siècle d'environ cinquante mille livres de rente, et avait toujours le titre de comte de Lisieux, qui avait été donné à l'évêque par Rollon, comme nous l'avons vu plus haut.

Le chapitre de Lisieux jouissait, paraît-il, d'un privilége singulier. La veille et le jour de Saint-Ursin, dont la fête est le 11 juin, deux chanoines élus au chapitre pour être comtes, suivant un accord passé avec l'évêque, montaient à cheval, en surplis, ayant des bandoulières de fleurs pardessus, et des bouquets de fleurs à la main. Ils étaient précédés de deux bâtonniers, de deux chapelains et de vingt-cinq hommes d'armes qui avaient le casque en tête, la cuirasse sur le dos, la hallebarde sur l'épaule. Les officiers de la haute justice les suivaient aussi à cheval, en robes, avec des bandoulières aussi et des bouquets de fleurs. En cet équipage, ils allaient prendre possession des quatre portes de la ville, dont on leur présentait les clefs, et où ils laissaient un certain nombre d'hommes armés pour les garder. Les droits de la coutume et de la foire qui se tenait le jour de saint Ursin leur appartenaient, à condition qu'ils donneraient à chaque chanoine un pain et deux pots de vin. En un mot, pendant ces deux jours, les chanoines étaient comtes, et toute la justice, tant civile que criminelle, leur appartenait. Si, pendant ce temps-là, quelque bénéfice venait à vaquer, les deux chanoines-comtes y présentaient. Mais retournons aux évêques-comtes du moyen âge.

La guerre civile dévasta longtemps la Normandie. Dès 1135, Jean Ier, évêque de Lisieux, se déclara en faveur d'Étienne de Blois. Aussitôt le mari de Mathilde, Geoffroy Plantagenet, marche sur Lisieux et l'assiége. L'évêque Jean, qui avait fait entourer la ville de nouvelles fortifications, et qui avait réparé les ruines causées par un incendie allumé dans un moment de résolution héroïque et désespérée, mit Lisieux à l'abri de la guerre qui ravagea la contrée pendant de longues années. Enfin, en 1141, il traita avec Geoffroy Plantagenet, auquel il rendit Lisieux. La famine avait été si horrible durant cette lutte, qu'on vendit publiquement de la chair humaine dans le Lieuvin : c'est ainsi qu'on appelait le pays de Lisieux, d'Orbec et d'Honfleur.

Le clergé de Lisieux, au milieu de toutes ces dévastations, continuait à cultiver les lettres. L'évêque Jean était renommé par sa science aussi bien que par sa fermeté. On pourrait citer des œuvres importantes sorties des couvents de ce diocèse à cette époque. Au douzième siècle, le célèbre Jean Petit, dit Jean de Salisbury, écrivait que « Lisieux était une ville merveilleuse pour l'éloquence. » Le nouvel évêque, Arnould ou Arnulphe, mérita les éloges de saint Bernard.

En 1199, le duc de Normandie Jean Sans-Terre voulut restreindre les droits seigneuriaux de l'évêque-comte de Lisieux, Guillaume de Rapierre. Il fut reconnu qu'au duc appartenait, dans la ville de Lisieux, le *plaid de l'épée*, *placitum spatæ*. On appelait ainsi la haute justice. Le plaid de l'épée comprenait le droit de battre monnaie, de recevoir l'appel des jugements, et de faire loger des troupes dans la ville.

Avec Philippe-Auguste, la Normandie entra dans le domaine royal. Sous la domination française, l'évêque-comte de Lisieux conserve son autorité. Le *collége de Lisieux* fut fondé à Paris, en 1330, par l'évêque de Lisieux Guy de Harcourt : on devait y entretenir, moyennant une dotation, vingt-quatre pauvres écoliers de son diocèse. Notons qu'un second collége de Lisieux fut fondé à Paris, vers le commencement du quinzième siècle, par trois frères de la puissante maison d'Estouteville, dont l'un, Guillaume d'Estouteville, fut évêque de Lisieux (1382-1414). Les deux établissements furent réunis en 1422.

Avec la guerre de cent ans recommencent les misères pour ce pays. La guerre avec les Anglais se complique de la guerre civile ; et le roi de Navarre prend et pille Lisieux (1368), malgré les fortifications élevées par l'évêque-comte Guillaume Guitard. Sous Charles V, ce diocèse si éprouvé retrouva un peu de calme. Le roi lui donna pour évêque un de ses conseillers intimes, Nicolas Oresme (1377), célèbre comme traducteur d'Aristote et comme théologien.

Pendant la période de la guerre de cent ans où les An-

glais furent maîtres de Lisieux (1417-1449), l'histoire de la ville à proprement parler est peu connue.

En 1447, Thomas Basin, natif de Caudebec, est nommé évêque de Lisieux. Il avait fait de belles études à l'Université de Pavie, grâce à une fondation généreuse du cardinal Branda de Castiglione, évêque d'Évreux, en faveur de jeunes Normands; il s'était signalé ensuite par ses écrits, sa science et son talent, et se trouvait naturellement désigné pour un poste élevé comme celui auquel il était appelé. On trouve son nom parmi ceux des signataires de la capitulation qui ouvrit les portes de Lisieux aux troupes de Charles VII, en 1449 (1). Les priviléges de Lisieux furent garantis, et l'on convint que l'*évêque*, les bourgeois et le capitaine du roi, garderaient chacun une des trois portes de la ville. L'autorité des évêques est, comme on le voit, toujours considérable dans cette ville. La haute surveillance de l'administration des revenus de la ville appartient au sous-sénéchal de l'évêque, qui dirige dans ces fonctions financières les magistrats municipaux appelés les *ménagers*. Quant à la juridiction et à l'autorité politique, elles étaient la propriété exclusive des officiers épiscopaux.

Louis XI disgracia Thomas Basin, que l'on remarque ensuite parmi les principaux instigateurs de la ligue du *Bien public*. Quand Lisieux ouvrit ses portes aux troupes royales (1465), Thomas Basin s'enfuit à Rome, et se démit de son évêché en 1474. Il vécut ensuite à Liége et à Utrecht où il mourut en 1491. On a de lui, sous le pseudonyme d'Amelgard, un récit des événements arrivés de son temps. Malheureusement, au même siècle, on trouve mêlé à l'histoire du diocèse de Lisieux le nom de Pierre Cauchon, qui joua un rôle si abominable dans le procès de la *Pucelle d'Orléans*, et qui servit avec tant de complaisante bassesse la lâche haine des Anglais contre l'héroïque jeune fille qui avait travaillé si courageusement à la délivrance de son pays, et qui, à ce titre seul, aurait mérité l'estime d'ennemis plus généreux.

Lisieux fut tranquille jusqu'aux guerres de religion. Mais comme, en 1547, on y avait brûlé plusieurs hérétiques, les protestants, en 1562, prirent leur revanche en s'emparant de la ville et en pillant la cathédrale. La répression ne se fit pas attendre, et elle fut cruelle : les pillards furent menés par charretées à Louviers, où, suivant une expression du temps, « ils ne devaient pas longtemps languir. » Le Parlement de Rouen en condamna un grand nombre à la potence et à la roue. C'étaient les petits, les faibles et les pauvres qui étaient ainsi traités. Quant aux gentilshommes qui les avaient soulevés et lancés en avant, ils échappèrent aux exécutions.

On sait que la ville de Lisieux fut préservée des horreurs de la Saint-Barthélemy qui ensanglantèrent tant d'autres villes de France (2).

En 1585, la ville de Lisieux se déclara pour la Ligue.

Au dix-septième siècle, l'évêque Léonor de Matignon voulut résister à l'autorité royale, et entraîna un instant la ville dans la Fronde (1650); mais elle se soumit presque aussitôt au duc d'Harcourt.

En 1692, Louis XIV nomma le premier maire institué par ordonnance royale, avec le titre de *conseiller du roi*. Ces magistrats diminuèrent d'autant l'autorité épiscopale; et, en 1787, malgré les réclamations et l'opposition du bailli de l'évêque, le maire de Lisieux fut déclaré *juge des manufactures*.

En 1801, le concordat qui changeait l'organisation religieuse de la France supprima l'évêché de Lisieux, et réunit une partie du diocèse à celui de Bayeux, dont l'évêque porta le titre d'évêque de Bayeux et de Lisieux.

(1) Voy., sur Thomas Basin, t. XXXIII, 1865, p. 19.
(2) Voy., sur Jean le Hennuyer, t. XLIV, 1876, p. 287.

Le *palais épiscopal* est une construction en brique et pierre des dix-septième et dix-huitième siècles : c'est aujourd'hui le palais de justice et la prison.

A CERTAIN VOYAGEUR.

Un sot disait à Socrate :

— On prétend qu'il est utile de connaître les pays étrangers. Pour moi, je voyage beaucoup, et cela ne me sert à rien.

Socrate lui répondit :

— Ce qui vous arrive est tout simple : vous voyagez avec vous.

LE PHONOGRAPHE.

Grâce au téléphone, inventé en Amérique, on peut aujourd'hui envoyer la parole à toute distance (1); voici maintenant qu'on peut la conserver et la reproduire à volonté. Un discours est prononcé, une poésie est dite par un liseur de talent : il est possible, un an après, quand on le veut, en tournant un bouton, d'entendre de nouveau le discours prononcé avec les mêmes intonations, la pièce de vers lue de la même manière, comme si le lecteur était encore là.

Un fils peut emporter avec lui les derniers conseils de son père et de sa mère, leur bénédiction, et se les faire répéter toutes les fois qu'il en a le désir.

C'est aussi du nouveau continent que nous vient cette merveilleuse invention. C'est à l'Américain M. Edison, de Menlo-Park (New-Jersey), que l'on doit le nouvel appareil, auquel il a donné le nom de *Phonographe*.

La grande simplicité de cette invention est tout à fait remarquable. Les découvertes modernes des sciences, les forces physiques nouvellement connues, telles que l'électricité, n'ont pas été mises à contribution par l'inventeur. L'appareil aurait pu être confectionné par les savants chaldéens ou grecs. Un cylindre, un ressort, une lame métallique, telles sont ses parties essentielles.

M. Beet, délégué de M. Edison, a fait entendre le phonographe pour la première fois en France, au mois de mars dernier, à l'Académie des sciences, à la Société française de physique et à la Société d'encouragement pour l'industrie.

A la première séance, devant l'Institut, quand, après avoir prononcé une phrase, l'opérateur l'a reproduite en faisant tourner le cylindre de l'appareil, à l'étonnement des uns s'est jointe l'incrédulité de quelques autres. Le timbre un peu nasillard et lointain de la parole émise par l'instrument, uni à l'identité d'intonation, a fait dire à plusieurs que l'opérateur était un « habile ventriloque. » Mais lorsqu'un assistant ayant parlé lui-même a entendu redire par le phonographe, sur le même ton, ses propres paroles, toute pensée de mystification a été écartée, et l'assemblée a admiré avec unanimité la nouvelle découverte.

Arrivons à la description de l'appareil, que représente notre figure (p. 344). Un cylindre C peut tourner autour de son axe au moyen de la manivelle M; sur ce cylindre est tracée une cannelure en forme d'hélice, et c'est par-dessus cette cannelure qu'est placée une feuille de cuivre rouge très-mince.

Une virole V est portée par un ressort R au-devant du cylindre. Au fond de cette virole, sur une fenêtre circulaire, est placée une membrane analogue à celle du téléphone. Cette membrane porte une toute petite pointe métallique fixée perpendiculairement sur sa face intérieure. Une masse métallique T sert à régulariser le mouvement

(1) Voy., sur cet instrument, p. 162 et suiv.

de rotation du cylindre en le rendant beaucoup plus uniforme.

Voyons, maintenant, comment fonctionne le phonographe. On commence par fixer la feuille de cuivre sur le cylindre en la collant par un côté, puis en entourant complétement toute sa surface. On amène la virole près du cylindre, et on fixe solidement son support au moyen de la vis U, de façon que la petite pointe appuie légèrement sur la feuille de cuivre entre deux cannelures saillantes, c'est-à-dire au-dessus de l'espace libre sous la feuille, dans le sillon qui sépare les cannelures.

L'instrument ainsi réglé, on approche sa bouche de la virole V, devant laquelle on parle un peu fortement, pendant qu'on tourne avec la main la manivelle M d'une manière constante. La membrane vibre sous l'action de la parole transmise par l'air; la pointe avance ou recule plus ou moins, s'enfonçant successivement dans le cuivre à diverses profondeurs. Il se produit ainsi sur le sillon de l'hélice une série de marques de formes variées qu'on pourrait à peine différencier nettement à la loupe.

Une fois la phrase prononcée, on cesse de tourner; on desserre la vis U, puis on replace le cylindre en le détournant exactement dans la position initiale. Dès lors, l'instrument est prêt à parler.

On adapte un porte-voix à la virole V, et on tourne la manivelle M dans le même sens et de la même manière que la première fois. L'effet exactement inverse se produit: les creux variés inscrits sur la feuille de cuivre font aller et venir la petite aiguille, l'aiguille fait vibrer la membrane, la membrane fait vibrer l'air. Et ces vibrations se reproduisent identiques à celles qu'a données la bouche; on entend la phrase qui a été prononcée. C'est jusqu'ici une

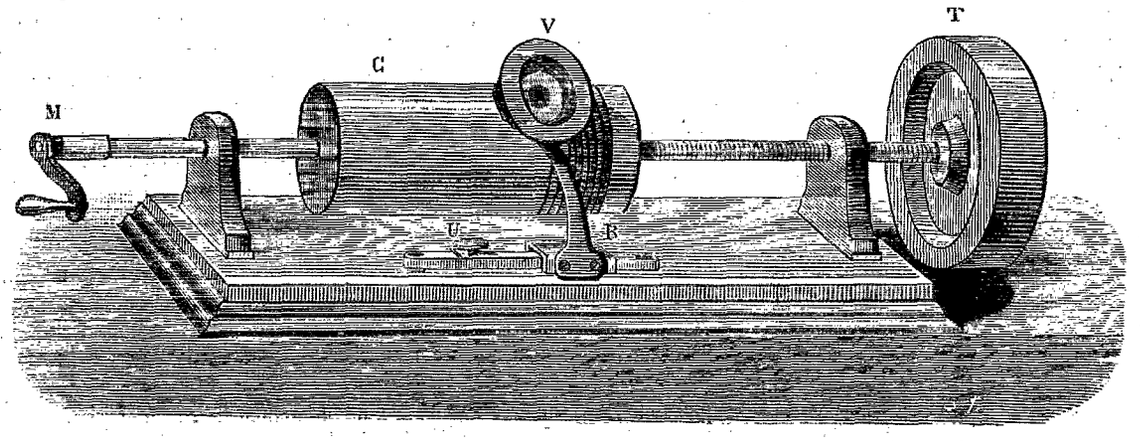

Le Phonographe, instrument qui conserve et reproduit les paroles.

petite voix grêle un peu métallique, mais c'est la même phrase, le même accent, le même rhythme.

Le délégué de M. Edison avait prononcé la phrase suivante: « Monsieur Phonographe présente ses hommages à l'Académie des sciences. » L'instrument, répétant la phrase, reproduisit identiquement l'accent anglais de l'Américain, que rendait encore plus singulier le timbre bizarre de l'appareil. Qu'on remette de nouveau le cylindre dans sa position primitive, on pourra en tournant encore entendre une seconde fois la même phrase; à la troisième épreuve, la voix est déjà beaucoup plus faible.

Le phonographe que nous venons de décrire n'est pas encore, on le voit, absolument parfait. Il est déjà bien extraordinaire qu'on obtienne d'aussi étonnants résultats avec un instrument qui vient à peine d'être inventé. Signalons brièvement les quelques perfectionnements qu'il a déjà subis.

Si, au lieu d'une simple membrane, on en met deux l'une derrière l'autre, séparées par un petit espace plein d'air, le son rendu est sensiblement meilleur.

Le réglage initial de l'appareil est assez délicat; M. Edison place la feuille de cuivre, dans ses nouveaux appareils, non sur un cylindre, mais sur un plateau métallique. On a tracé sur ce disque un sillon en forme de spirale d'Archimède. On peut mettre la plaque en mouvement de façon que la pointe inscrive les vibrations sur la rainure en forme de spirale. On peut ainsi plus facilement placer la feuille de cuivre sur le plateau et régler l'instrument. De plus, la feuille une fois écrite peut être transportée sur un autre appareil quelconque à spirale.

C'est ainsi que M. Edison a pu faire d'Amérique une communication verbale à la Société de physique de France, en envoyant sa plaque par un paquebot.

Nous avons dit qu'au bout d'un certain nombre d'épreuves, les marques de la feuille s'usant sur la pointe, la voix devient confuse. Il sera possible de l'avoir toujours nette, de pouvoir reproduire un discours un nombre de fois indéfini, en moulant la trace du stylet et en la reproduisant ensuite sur un métal dur, qui servira dès lors à faire vibrer la pointe et à répéter autant de fois que l'on voudra les phrases conservées.

Enfin on a appliqué avec succès le phonographe au téléphone. Les vibrations de la membrane, produites sous l'influence de la pointe mise en mouvement par la trace inscrite, déterminaient des courants électriques dans le fil du téléphone, et pouvaient être reproduites à la station où se trouvait le récepteur.

On prévoit encore bien d'autres perfectionnements de ce merveilleux appareil, qui réalise pratiquement un vœu souvent rêvé et considéré comme absolument chimérique.

Les sons les plus compliqués, les accords, plusieurs voix à la fois, peuvent être enregistrés et reproduits à la fois par le phonographe.

Citons une dernière expérience de M. Edison.

On prononce une phrase en français On inscrit *sur la même trace* une autre phrase en anglais. On replace le cylindre dans la position initiale et on le fait tourner: alors la phrase française et la phrase anglaise sont prononcées *à la fois;* les auditeurs français entendent l'une, les auditeurs anglais l'autre.

Arrêtons-nous devant de semblables résultats. Laissons à l'avenir le soin de nous surprendre encore par les développements que doit inévitablement prendre la découverte de ce reproducteur de la voix, par les nombreuses applications extraordinaires dont on entrevoit déjà les plus importantes.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15. Le Gérant, J. BEST.

LA LECTURE DU DIMANCHE.

Mus. de Neuchâtel. — L'Après-Midi du dimanche, peinture par Anker. — Dessin de Ducuing.

La chambre est étroite et sombre : un poêle, une vieille horloge, deux antiques chaises de bois, en forment tout le mobilier ; les murs sont nus, aucun objet n'attire et ne réjouit le regard : nous avons sous les yeux la demeure du pauvre.

Mais la pauvreté n'est pas seule à attrister cet intérieur ; le malheur l'a visité. Le père et les enfants y sont réunis, nous y cherchons en vain la mère de famille : elle en est partie et elle n'y rentrera pas. La fille aînée est vêtue d'une robe noire, et ce n'est pas seulement la fatigue d'une vie laborieuse qui a vieilli le visage du père : c'est le chagrin, c'est le deuil.

Écoutons maintenant les paroles qui retentissent dans le silence de la chambre, et que prononce d'une voix lente et claire la jeune fille tenant un gros livre sur ses genoux. N'est-on pas ému de les entendre dans cet obscur et morne logis? Il est question de la lumière qui luit dans les ténèbres pour le juste, de la clémence et de la miséricorde du Tout-Puissant envers les humbles, de la bonté de l'Éternel qui relève les petits, qui tire le pauvre de la poussière

et fait de lui l'égal des plus grands; voici l'âme de l'homme affranchie de la mort, le pied du croyant garanti de la chute, les larmes séchées dans les yeux des malheureux, la joie et la gloire promises aux simples qui méditent la loi divine et qui s'attachent aux sentiers de la justice.

Nous avons reconnu le langage des Psaumes : c'est la Bible que lit à haute voix la jeune fille. Sans ce livre, transmis de génération en génération, le seul que possèdent ces pauvres gens, de telles pensées, pleines de consolation et d'espérance, auraient-elles jamais pénétré jusqu'à eux? Pieusement écouté, chaque dimanche, il perce les tristes murs de ce réduit, et il y ouvre une échappée vers l'infini.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 338.

CIII

Pendant que nous percions comme des perceurs de profession, Seckatz entra avec les deux Winkel :

— Quoi de nouveau? demanda Strecker en continuant ses opérations.

— Rien, répondit Seckatz, sinon que M. Faber vient de partir dans son cabriolet sur la route de Scheuerstadt; il avait l'air joliment pressé.

Seckatz me lança en dessous un regard d'intelligence, et moi je rougis d'orgueil à l'idée que lui et moi nous étions les seuls garçons du village à connaître le grand secret. Les trois nouveaux arrivants, après nous avoir regardés travailler pendant quelques minutes, témoignèrent le désir de travailler un peu aussi : ce fut Seckatz qui me relaya et le plus jeune des Winkel qui prit la place de Strecker; le grand Winkel resta à les regarder en sifflant, les mains dans ses poches.

Strecker s'en alla prendre l'air au jardin, et je le suivis aussitôt, et je lui dis :

— Je viens seulement de songer que j'ai fait une grosse sottise.

— Laquelle donc, Musaraigne? me demanda-t-il en souriant.

— J'avais promis au père Wæchter de lui dire tout ce qui arriverait, et je l'ai oublié; il faut que j'y coure bien vite.

— Ce n'est pas la peine, j'ai prévenu le père Wæchter en revenant de chez M. Faber.

— C'est moi qui aurais dû le faire, lui dis-je, j'avais promis.

— Toi ou moi, est-ce que ce n'est pas la même chose? me répondit-il en me passant affectueusement le bras pardessus le cou et les épaules. J'ai dit au père Wæchter que nous venions de trouver cela à nous deux et que je venais à ta place parce que tu gardais la petite Marien. Est-ce que je n'ai pas bien fait?

— Tu fais toujours bien! m'écriai-je dans un accès de sincère enthousiasme.

— Excepté quand je fais mal, reprit-il en riant.

— Je voudrais bien te ressembler, lui dis-je d'une voix tremblante.

Il cessa de rire et regarda devant lui sans me répondre. Au bout d'un instant, il me dit :

— Rentrons, on va croire que nous faisons des cachoteries.

Et nous rentrâmes bras dessus, bras dessous.

CIV

Comme nous finissions de souper, le père de Strecker vint à la maison. Il avait rencontré à Brunnenwald un homme de Saint-Wulfran qui avait assisté la veille à une représentation des saltimbanques. Krause n'était pas avec eux, et même leur troupe, au lieu de s'accroître, avait diminué. Le pitre les avait quittés, parce qu'il était devenu difficile sur la nourriture et ambitieux. On le soupçonnait de vouloir s'établir saltimbanque ou arracheur de dents pour son propre compte. La grosse caisse de la troupe disait tenir de bonne source que le pitre avait fait un héritage et qu'il allait se marier.

M. Faber n'était pas encore revenu de Scheuerstadt quand je montai me coucher, après que le père Strecker eut emmené son garçon.

Le lendemain matin, quand j'allai à l'école, tout le village savait que Krause n'était pas mort; notre secret n'en était plus un; M. Faber avait retrouvé le juif et rapporté le sac, qui fut reconnu par le père Krause. Les deux chemises et le gilet avaient disparu. Les gens de la gare avaient bien remarqué un garçon qui avait la tête enveloppée d'un mouchoir, mais ils ne savaient pas dans quelle direction il était parti.

Les hommes de Darlenheim cessèrent de faire des battues, et tout rentra à peu près dans le calme ordinaire. A l'école, nous n'étions plus si sages que le premier jour, mais nous l'étions beaucoup plus qu'auparavant, c'est une justice à nous rendre. Il y en avait encore beaucoup qui *perlaient*, mais quelques-uns revenaient à leurs anciennes habitudes, et Strecker était souvent forcé de mettre le holà! Moi, je continuais résolûment à *perler*, un peu pour faire plaisir au père Wæchter qui avait été bon pour moi, et beaucoup pour me rendre digne de l'amitié de Strecker qui, lui, *perlait* avec acharnement.

Je remarquai alors plusieurs choses que j'ai souvent remarquées depuis, dans la vie du monde. Par exemple, quand une situation se prolonge, si touchante et si dramatique qu'elle soit, l'attention du public se fatigue, et son intérêt s'émousse. Plusieurs personnes de Darlenheim se trouvèrent dans cette situation d'esprit; pendant que M. Faber, M. le curé et M. le comte d'Ordenheim écrivaient de tous les côtés, bien des gens évitaient de rencontrer le père Krause, parce qu'ils ne savaient que lui dire, et que sa présence les embarrassait. Le père Klaas, plus franc ou plus brutal que les autres, dit un jour à la brasserie, devant témoins : — On doit désirer que tout ça finisse d'une façon ou d'une autre. C'est ennuyeux d'entendre toujours parler de la même chose. Nos femmes ne sont plus supportables avec leurs Hélas! et les Jésus! Maria! qu'elles poussent à tout bout de champ, en faisant des yeux tout blancs à force de les lever au ciel. Si ce mauvais drôle se retrouve, tant mieux. S'il est mort, la perte n'est pas grande; dans tous les cas, plus tôt on le saura, mieux ça vaudra. Tel que ça est, ça n'est pas tenable!

Parmi les témoins de cette scène, les uns levèrent les épaules sans rien dire, les autres tournèrent le dos; deux ou trois approuvèrent du bonnet; ce qui fit que le père Strecker se leva tout rouge d'indignation et traita le père Klaas du haut en bas, sans que l'autre osât souffler mot. Mais il se dédommagea bien quand le père Strecker eut tourné les talons.

Toutes les femmes donnèrent raison au père Strecker; elles étaient bien plus acharnées que les hommes à espérer et plus disposées à continuer aux pauvres parents leurs témoignages d'intérêt et de bonne amitié. Je suis bien fier de pouvoir dire que ma mère ne se démentit pas un seul instant.

CV

Klaas le cadet louchait abominablement, et il avait une joue bien plus grosse que l'autre, ce qui fait qu'il n'était guère joli à regarder; mais je l'avais toujours vu comme

cela, et je n'y faisais pas attention. D'ailleurs, ce n'était pas sa faute, et ç'aurait été bien vilain de ma part de lui en faire un reproche.

Quand son père tint le vilain propos que le père Strecker avait si vertement relevé, je commençai à trouver que Klaas cadet était très-laid, et quand il dit lui-même en pleine cour que l'on faisait bien du bruit pour pas grand' chose, que les parents de Krause étaient bien débarrassés, et l'école et la paroisse aussi, j'éprouvai une violente démangeaison de lui appliquer un bon coup de poing sur la joue gauche, pour la rendre aussi grosse que la joue droite. On dit communément qu'il n'y a que le premier pas qui coûte; ce qu'on dit du premier pas est bien vrai aussi du premier coup de poing. Je ne m'étais encore jamais battu sérieusement, et je ne savais pas comment m'y prendre pour commencer.

Comme Klaas cadet était taquin de son naturel et qu'il voyait qu'il faisait de la peine à beaucoup d'entre nous, il se faisait un méchant plaisir de tomber sur Krause, sur ses parents, sur sa petite sœur, et sur ses amis.

Un jour qu'il ne croyait pas Strecker à portée de l'entendre, il recommença ses méchancetés.

— Répète-le voir, lui dit Strecker en lui approchant son poing fermé de la mâchoire.

Klaas cadet ne brillait pas par le courage. Il grogna je ne sais quoi entre ses dents, mais il n'osa pas répéter ce qu'il avait dit.

Quand Strecker se fut éloigné, il crut pouvoir prendre sa revanche, et se mit à dire sur son compte et sur celui de ses parents des choses si vilaines et si grossières que je lui ordonnai de se taire.

Il devint blême de rage, et me demanda, en faisant étinceler son bon œil, si j'avais envie de me faire « mettre le museau en compote. »

Je suppose que j'avais les nerfs irrités par l'incertitude où nous étions sur le sort de notre camarade; je suppose aussi que les grossières injures adressées à mon idole m'avaient excité au point de changer d'un seul coup ma timidité naturelle en une audace téméraire. Tout ce que je sais, c'est que je me mis à rire, et, croisant mes deux bras sur ma poitrine pour montrer à Klaas que je ne voulais pas commencer l'attaque, je marchai sur lui à petits pas, la figure en avant. Quand ma figure fut près de la sienne, il roula des yeux hagards, et quand mes bras effleurèrent sa poitrine, il recula pas à pas d'un air inquiet.

— Eh bien, lui dis-je en ricanant, le voilà, mon museau! je te défie de le mettre en compote.

CVI

— A la tannerie! crièrent quelques voix.

J'eus regret alors de ce que je venais de faire, mais il était trop tard.

— Je lui pardonne, dis-je en me tournant vers les camarades, s'il vient faire des excuses à Strecker.

Klaas était devenu tout blanc, et il ne pouvait pas parler. J'avais réellement pitié de lui; mais nos camarades étaient sans pitié. Le frère de Klaas lui défendit de faire des excuses, et nous allâmes derrière la tannerie.

« Tu as fait là un joli coup! » me disais-je en me rendant à la tannerie; et je pensais à tout ce que j'avais entendu dire à mon père et à ma mère sur les garçons qui se battent pour un oui et pour un non. Je ne pouvais cependant, tout au fond de mon âme, m'empêcher de me réjouir en sentant que je n'avais pas peur, et j'étourdissais mes remords en me répétant tout le long du chemin : « Je ne pouvais pas laisser insulter mon camarade. »

Klaas cadet avait l'air plus solide qu'il ne l'était réellement. Au lieu de parer les coups de poing qu'il me portait, je le saisis à bras-le-corps, et comme il était faible de jarrets, je le fis rouler par terre en un clin d'œil. Je lui tendis la main pour l'aider à se relever, mais il me prit en traître et m'allongea un coup de poing si violent que je vis d'abord des flammes semblables aux reflets d'une lanterne de diligence, puis des points ronds semblables à des yeux de chat dans la nuit. Je fus étourdi de ce coup inattendu, et je demeurai une bonne demi-minute sans y rien comprendre. Pendant ce temps-là, Klaas cadet se sauvait avec son frère, au milieu des huées et des horions, et j'entendais voltiger autour de mes oreilles le terrible mot de *quarantaine!*

CVII

Mes camarades m'entouraient, me serraient les mains, et me proposaient toutes sortes de remèdes pour mon œil poché. Avais-je réellement l'œil poché? C'est bien possible après tout, mais pour le moment j'étais tout entier à cette idée : « Tu as fait ton tour derrière la tannerie, et ce n'est que cela! »

J'aurais voulu que Strecker ne sût rien de mon affaire, pour n'avoir pas à lui répéter ce que Klaas cadet avait dit de lui; mais il en fut bien vite informé de plusieurs côtés à la fois. Il ne me dit pas s'il était content ou mécontent de ma conduite, mais je vis qu'il était très-ému, lui qui ne s'émouvait pas facilement. Il était venu à ma rencontre, et m'emmena toujours courant à la petite fontaine où j'avais conduit Marien pour lui laver les yeux, le jour où elle avait pleuré. Pendant qu'il me bassinait l'œil, presque tous nos camarades nous entouraient et me faisaient compliment sur ma première affaire.

Mais ce qui me faisait bondir le cœur d'une joie presque folle, c'était de voir l'empressement, l'inquiétude, la tendresse, et jusqu'aux petits soins de celui que j'aimais et que j'admirais de tout mon cœur. Il me sembla que je venais de faire un pas de plus vers lui; en me reconduisant à la maison, il me dit des choses qui m'entrèrent profondément dans le cœur, et qui, depuis, Dieu merci! n'en sont jamais sorties. Quand je recherche dans ma mémoire les paroles qu'il m'adressait alors, je trouve qu'elles n'ont rien d'extraordinaire par elles-mêmes, mais, comme chacun le sait, c'est le ton qui fait la chanson.

Ma mère ne me dit rien de mon escapade; je voyais bien qu'elle n'était pas trop contente, mais cela ne l'empêchait pas de se donner beaucoup de mouvement pour soigner ce malheureux œil, qui s'était mis à gonfler et qui me semblait d'une lourdeur énorme. Mon père ne me dit rien non plus; mais je crus deviner, à un je ne sais quoi, qu'il n'était pas aussi mécontent que ma mère.

CVIII

On dit que le temps est l'étoffe de la vie; je le veux bien, mais il faut convenir que c'est une singulière étoffe, et qu'il est bien difficile de la mesurer à l'aune. Comme je continuais à *perler* et que je passais tous mes moments de loisir avec Strecker et avec la bonne petite Marien, le temps me paraissait très-court. Quand je regardais en arrière et quand je pensais que nous ne savions encore rien sur Krause, le temps me paraissait très-long.

M. le comte d'Ordenheim se donnait beaucoup de mouvement; nous voyions cela surtout aux allées et venues de notre ancien ennemi le domestique; mais toutes ces allées et venues ne nous apprenaient rien de nouveau, et c'est cela qui nous impatientait.

Les hommes complotaient entre eux, mais on ne nous disait rien. C'est probablement parce qu'il n'y avait rien à dire; mais je ne le prenais pas comme cela, et, oubliant que je n'étais qu'un enfant léger et indiscret, j'en voulais

aux hommes en général et un peu à mon père en particulier de ne pas satisfaire ma curiosité. D'autant plus que ma curiosité me semblait bien légitime ; n'était-ce pas Strecker et moi qui avions éventé l'affaire du sac et des chemises?

Les premiers jours, le père de Krause passait son temps à tourner autour de sa femme, ne sachant que faire de ses mains, ou bien il s'en allait faire les cent tours au jardin, ou bien il allait regarder de tous les côtés sur les chemins pour voir s'il découvrirait quelque chose. A peine sorti, il rentrait presque en courant, dans l'espoir de trouver du nouveau à la maison. Il dépérissait à vue d'œil.

Alors, ma mère et mon père tinrent conseil et décidèrent qu'il fallait trouver moyen de l'occuper pour l'empêcher de songer toujours à ce qui lui rongeait le cœur.

Quand ils eurent décidé ce qu'il y avait à faire, ils ne perdirent pas de temps et parlèrent aux amis. Dès le lendemain, le père Krause eut tant d'ouvrage et d'ouvrage pressé qu'il ne savait plus où donner de la tête. Le père Strecker s'était souvenu subitement qu'il avait besoin d'un garde-manger; le père Wirsing, en dépit des lamentations de sa femme, se commanda une niche à chien, et M. Faber un pigeonnier, sans compter les planches d'armoire de la mère Seckatz, qui avaient toutes besoin d'être rabotées.

Mon œil passait du noir au bleu, du bleu au vert, du vert au jaune soufre. Je n'étais point du tout pressé de le voir guérir, car j'étais aussi fier de ma contusion qu'un brave soldat peut l'être d'une vraie blessure.

Un soir que je *perlais* près de la fenêtre, après souper, le père Krause entra brusquement, se jeta sur une chaise d'un air abattu, et dit à mon père :

— Muller, c'est la fin de la fin!

— Est-ce que tu as de mauvaises nouvelles de ton garçon? lui demanda mon père en lui prenant la main dans les siennes.

— Rien de ce côté-là, répondit le pauvre père avec un gémissement; mais je viens de recevoir la visite du vieil Isaac Schmuzzer. Je lui dois soixante-cinq francs, et j'avais oublié, au milieu de tout cela, que l'échéance est après-demain. Tu le connais comme moi : quand on est dans ses griffes, on n'en peut plus sortir. Il m'a prévenu qu'il voulait être payé, et qu'il ferait vendre tout, même le lit de ma pauvre malade.

— Soixante-cinq francs! dit mon père en se passant la main sur le front, c'est une somme. N'importe, si je l'avais, je te la prêterais tout de suite, mais je ne l'ai pas. Je n'aurai un peu d'argent qu'à la fin du mois, pour un payement...

— Que faire? demanda le père Krause, en regardant mon père avec des yeux suppliants.

— Tu penses bien, lui dit mon père, que je ne vais pas te laisser dans l'embarras. Retourne chez toi et laisse-moi arranger cela?

Quand il fut parti, ma mère dit à mon père :

— Je sais un moyen.

— Voyons ton moyen.

— C'est demain le jour où Schirmer fait sa tournée de nos côtés. Il faut que toutes les bonnes femmes de Darlenheim fassent la revue des coffres, des armoires et des commodes. On a toujours un tas de vieilleries que l'on garde on ne sait pas pourquoi. Chacune fera son tas ; il faut que Schirmer emporte une charretée de vieilles choses, et qu'il nous laisse de l'argent à la place.

Le soir même, toutes les bonnes femmes de Darlenheim firent la chasse aux vieilleries. Les plus pauvres trouvèrent quelque chose à donner; et il y eut une grande émulation d'amour-propre entre les plus riches.

Le lendemain, les plus paresseuses étaient levées avant le jour, et comme Schirmer n'aimait pas à attendre, les tas étaient tout prêts devant les portes. Avant l'heure de l'école, tous les élèves du père Wæchter avaient déjà fait plusieurs fois le tour du village pour visiter les tas. Le plus curieux de tous était celui de la mère Seckatz. Tout le monde riait en le voyant, et elle riait plus fort que les autres, en disant qu'elle jouait à qui perd gagne. En faisant son branle-bas, elle avait retrouvé une foule de choses qu'elle croyait perdues depuis longtemps et dont elle avait fait son deuil.

Le domestique myope, qui était venu faire une commission, demeura bouche béante, et demanda ce que tout cela voulait dire, et si tout le village déménageait.

— C'est aujourd'hui la foire aux loques, lui répondit le père Strecker : aussi, mon vieux, si vous avez des emplettes à faire, voilà une bonne occasion ; seulement, vous ferez bien de vous dépêcher, parce que Schirmer va emporter tout cela.

La suite à la prochaine livraison.

LE VARAN BIGARRÉ D'AUSTRALIE.

Sous le nom de Varans, les naturalistes désignent des reptiles dont le corps, fort allongé et dépourvu de crête dorsale, est garni d'écailles tuberculeuses, comme enchâssées dans la peau; les pattes sont fortes, les doigts longs et d'inégale longueur; la langue, charnue et protractile, bifide et profondément fendue, est, comme celle des serpents, très-extensible, pouvant rentrer dans une sorte de gaîne ou de fourreau.

Les Varans sont de tous les sauriens les animaux qui atteignent les plus grandes dimensions : aussi sont-ils comparés aux crocodiles par les premiers historiens-naturalistes, tels qu'Hérodote et Ælien ; le varan d'Égypte est désigné par Hérodote sous le nom de crocodile terrestre ; la même espèce est désignée par Pline le Jeune sous le nom de scinque, animal semblable au crocodile, dit-il, mais plus petit que l'ichneumon.

Bien que fort différents par leur organisation des crocodiles, certains varans ressemblent à ces animaux par leurs habitudes.

L'on peut distinguer, en effet, deux types fort différents parmi les varaniens : les uns sont aquatiques et habitent les bords des lacs et des rivières; les autres, essentiellement terrestres, vivent loin des eaux, dans les lieux sablonneux et déserts. L'apparence extérieure est différente, suivant les mœurs de l'animal : chez ceux qui vivent dans l'eau, la queue, transformée en une véritable rame destinée, par ses ondulations rapides et multipliées, à faciliter les mouvements, est comprimée et le plus souvent surmontée d'une crête formée d'écailles aplaties; chez les autres, la queue est conique et arrondie.

Parmi les varans aquatiques, le varan bigarré d'Australie est l'un des plus beaux, par sa taille, l'élégance de ses formes et sa coloration. Le corps est élancé, la tête allongée; la queue entre pour beaucoup plus de la moitié dans la longueur totale de l'animal; les doigts sont longs, robustes, garnis d'ongles longs, pointus et arqués. Les mâchoires sont armées de dents minces, comprimées, tranchantes, et finement dentelées sur les bords. La petitesse des écailles qui revêtent le dos peut servir à faire distinguer le varan bigarré des espèces voisines; ces écailles sont carénées et entourées chacune d'une série de granules squammeux et fort petits. Suivant Duméril et Bibron, « le cou, le dos et la queue offrent une teinte brune très-finement piquetée de jaune que coupent en travers des

bandes rectilignes bien nettement tracées, d'un noir profond. Dans ce cas, le dessus des membres est pointillé de jaune, et le dessous du corps offre, sur un fond fauve ou roussâtre, un réseau noir composé de mailles en losanges. D'autres individus présentent des séries de gros points jaunes qui alternent avec les bandes noires de leurs régions dorsales. Ceux-là ont d'autres points jaunes sur le dessus des cuisses, et quelques bandes noires transversales

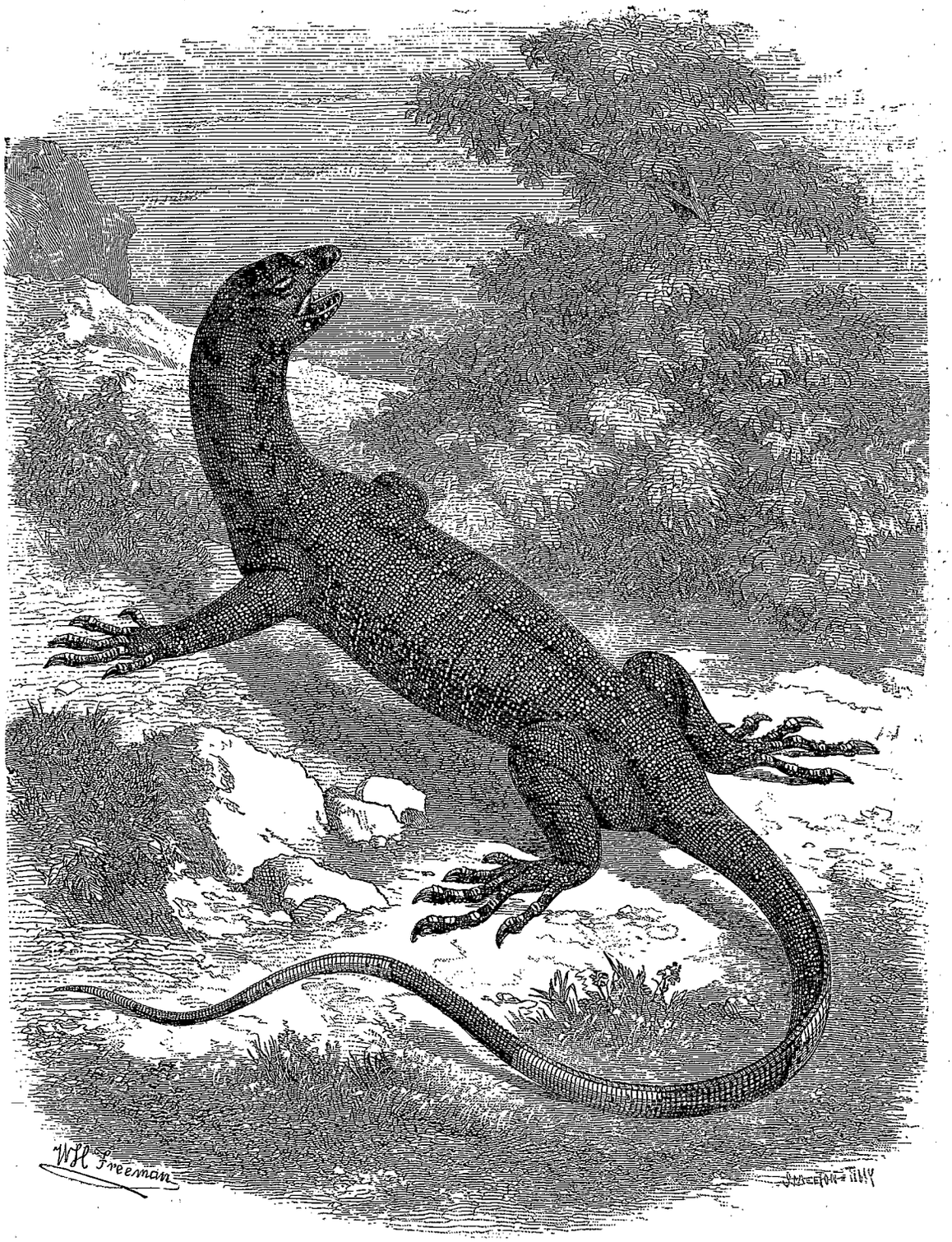

Le Varan bigarré d'Australie. — Dessin de Freeman.

sur leurs régions inférieures, depuis le bout du menton jusqu'à l'extrémité de la queue. On observe aussi quelques chevrons noirs sur le cou et des anneaux jaunes autour de leurs bras. Enfin, il en est dont le mode de coloration diffère de celui que nous venons d'indiquer en dernier lieu, en ce que l'on ne voit point de raies anguleuses sur leur cou, et que les bandes transversales noires du dessous du corps sont remplacées par un semé de gouttelettes de la même couleur. »

Désignée pour la première fois par Shaw, sous le nom de *lézard bigarré*, dans son Voyage à la Nouvelle-Galles du Sud publié en 1790, cette espèce a été successivement nommée *tupinambis bigarré* par Daudin en 1802 et par Kuhl en 1820, *hydrosaure bigarré* par Wagler, *monitor*

bigarré par Gray, *varan bigarré* par Merrem (1820), par Gray, et par Duméril et Bibron.

Ainsi que les autres varans aquatiques, le varan d'Australie doit se nourrir de matières animales, et surtout de gros insectes, de jeunes oiseaux et de jeunes mammifères. Suivant les auteurs de l'*Herpétologie générale*, « M. Leschenault de Latour... raconte que les varans aquatiques se réunissent sur les bords des rivières et des lacs, pour attaquer les animaux quadrupèdes qui viennent s'y désaltérer; qu'il les a vus attaquer un jeune cerf lorsqu'il cherchait à traverser une rivière à la nage, afin de l'y faire noyer. »

HISTOIRE D'UN MUSICIEN NÈGRE
CHEZ LES ANCIENS ARABES.

Saïd (1) était né esclave, vers le milieu du septième siècle de l'ère chrétienne, à la Mecque.

Un vieillard qui l'avait acheté remarqua son intelligence précoce et le prit en affection. Il l'éleva avec soin, se proposant de lui donner la liberté avant de mourir.

Il arriva qu'une fois Saïd entendit chanter des maçons persans occupés à construire des maisons en brique et en plâtre sur un terrain appartenant au calife. Ces chants lui causèrent une vive émotion. Pendant plusieurs jours il revint les écouter; puis il chercha, dans la solitude, à les imiter.

Un jour, comme il chantait ainsi des vers d'un poëte arabe célèbre (2), le vieillard son maître, surpris du charme de sa voix, lui demanda d'où lui était venu ce talent. Saïd lui raconta comment, ayant retenu dans sa mémoire les mélodies des ouvriers persans, il s'était appliqué à les adapter à des vers arabes.

— Va, lui dit son maître; dès aujourd'hui tu es libre.

Saïd voyagea en Perse et en Syrie pour y étudier l'art de la musique, perfectionner son chant, et apprendre à jouer de divers instruments.

L'auteur arabe Abou'l-Faradj (3), cité par M. Caussin de Perceval, a écrit, dans une notice sur Saïd :

« Saïd avait choisi, dans l'échelle musicale des Grecs-Syriens et des Persans, les sons les plus agréables, et rejeté ce qui lui déplaisait dans la musique de ces deux peuples, notamment l'exagération des *nabarât*, ou sauts du grave à l'aigu; il repoussa de même certains sons qui sont restés étrangers à l'échelle arabe. De ce choix et de cette élimination il forma son système de chant, que tous les artistes s'empressèrent alors d'adopter. C'est Saïd qui a fixé l'échelle des sons du chant arabe et qui le premier en a tiré des mélodies. »

Ce jugement se retrouve chez plusieurs auteurs arabes au troisième siècle de l'islamisme.

Au retour de ses voyages, Saïd revint demeurer à la Mecque, près de son ancien maître devenu son ami. Il avait acquis par son talent de la réputation et de la fortune; mais son mérite avait excité l'envie : on le dénonça au gouverneur de la Mecque comme ayant causé la ruine de jeunes gens de nobles familles qui, enthousiastes de ses chants, lui avaient fait présent de sommes exagérées. Le gouverneur transmit la dénonciation au calife Abd-el-Mélik, qui résidait à Damas, et Saïd reçut l'ordre d'aller se justifier devant lui.

Arrivé à Damas, Saïd entra dans la mosquée et demanda quels étaient, parmi les assistants, les personnages qui avaient le plus de crédit auprès du calife. On lui désigna un groupe de personnages richement vêtus :

— Voici, lui dit-on, des jeunes gens cousins et amis d'Abd-el-Mélik.

Saïd s'approcha d'eux, les salua, et dit :

— Y a-t-il quelqu'un parmi vous qui veuille donner l'hospitalité à un voyageur venant du Hedjaz?

Ils se regardèrent entre eux avec embarras. Ils avaient rendez-vous dans une maison de la ville pour entendre une cantatrice en renom; la demande d'hospitalité qui leur était adressée en ce moment les contrariait. L'un d'eux cependant prit son parti, et dit à Saïd :

— Sois le bienvenu; dès cet instant tu es mon hôte.

Puis, se tournant vers ses amis :

— Allez sans moi, dit-il; j'emmène cet étranger à ma demeure et lui tiendrai compagnie.

— Fais mieux, répondirent-ils : viens avec nous et emmenons ton hôte.

En effet, ils se rendirent tous ensemble à la maison qu'habitait la cantatrice avec le maître dont elle était l'esclave. On leur offrit d'abord une collation.

— Peut-être, leur dit Saïd, quelqu'un de vous a-t-il de la répugnance à manger avec un nègre : je vais m'asseoir et manger dans un coin de l'appartement.

On le laissa faire. Après la collation, on servit le vin, et la cantatrice parut, escortée de deux autres filles esclaves qui s'assirent sur des siéges bas, tandis qu'elle-même prenait place entre elles sur une espèce de trône élevé. C'était une jeune femme magnifiquement parée et dont les traits étaient charmants. A sa vue, Saïd témoigna son admiration en citant un vers à la louange de la beauté. La jeune femme s'en offensa :

— Eh quoi! dit-elle, un nègre se permet de faire des allusions à ma personne!

Les assistants jetèrent sur Saïd des regards de mécontentement et apaisèrent la belle esclave. Alors elle chanta un premier morceau. Elle finissait à peine que Saïd cria :

— Bravo!

Cette fois, ce fut le maître qui se fâcha : — Vraiment, dit-il, ce nègre se donne d'étranges libertés!

Le jeune homme qui avait agréé la demande d'hospitalité de Saïd lui dit alors : — Lève-toi et allons-nous-en. Je m'aperçois qu'on est importuné de ta présence.

Saïd allait sortir, lorsqu'on le rappela : — Reste, lui dit-on, mais observe mieux les convenances.

Il reprit sa place, et la belle esclave chanta un second air; Saïd lui-même en était l'auteur. Il écoute d'abord avec une grande attention; mais à un certain passage qu'il ne trouve pas bien rendu, il ne peut se contenir et s'écrie : — Ce n'est pas cela! tu te trompes.

Et aussitôt, avant qu'on n'ait eu le temps de l'interrompre, il se met à chanter l'air avec une telle supériorité que la cantatrice étonnée se lève vivement de son siége en disant : — Cet homme ne peut être que Saïd, fils de Mouçaddjih!

— C'est moi-même, dit Saïd; et maintenant je me retire.

On le retient, on le comble d'égards et de caresses; chacun veut l'avoir pour son hôte et le réclame avec instance.

— Non, non, dit-il; je n'accepte l'hospitalité que du noble jeune homme qui, le premier, me l'a accordée sans me connaître.

Le jeune homme conduisit donc Saïd à sa maison, qui était située justement vis-à-vis le palais du calife. Saïd l'ayant instruit du motif qui l'avait obligé à venir à Damas, le jeune homme lui promit de le servir : — Je vais passer la soirée chez le calife, lui dit-il; si je le trouve de bonne humeur, je te ferai avertir.

(1) Communément appelé Ibn Mouçaddjih.
(2) El-Rakkâ-el-Ameli, poëte antérieur à Mahomet.
(3) Abou'l-Faradj-Ali, né à Ispahan en 897, mort en 967, savant historien et poëte, auteur d'un recueil d'anciennes chansons arabes.

Il se rendit ensuite auprès d'Abd-el-Mélik. Après quelques moments d'entretien, il jugea que ce prince était dans une disposition d'esprit favorable, et envoya secrètement prévenir son hôte.

Saïd, suivant des instructions qu'il avait reçues de son protecteur, monta aussitôt sur la terrasse de la maison, et, se penchant du côté du palais, il chanta un *houda* (sorte de chant simple et monotone dont les chameliers arabes font usage pour exciter leurs chameaux à la marche). Sa voix, au milieu du silence de la nuit, parvint aux oreilles du calife.

— Qui est-ce qui chante? demanda-t-il.

Le jeune homme répondit :

— C'est un homme arrivé ce matin du Hedjaz et que j'ai logé chez moi.

— Qu'on aille le chercher, reprit Abd-el-Mélik.

Lorsque Saïd parut, le calife lui dit : — Chante-moi un *houda* de vive allure.

Saïd le satisfit.

— Chantes-tu aussi, demanda le calife, des chants de voyageur (sorte de chants plus variés que le *houda*)?

— Oui, dit Saïd.

Et il chanta un chant de voyageur.

— A merveille! dit Abd-el-Mélik. Tu connais peut-être le chant savant et artistique?

Saïd répondit affirmativement.

— Eh bien, voyons.

Saïd chanta une de ses meilleures compositions, en déployant tous ses moyens. Abd-el-Mélik, surpris et charmé, lui dit :

— Tu dois avoir un nom célèbre parmi les artistes. Qui es-tu?

— Je suis, répliqua le chanteur, un pauvre exilé dont les biens ont été saisis par tes ordres; je suis Saïd, fils de Mouçaddjih.

— Ah! c'est toi, dit Abd-el-Mélik en souriant; je ne m'étonne plus que les jeunes gens se ruinent pour t'entendre. Va, je te pardonne; retourne dans ta patrie, tes biens te seront rendus.

A ces paroles gracieuses le calife ajouta un riche présent. Saïd retourna à la Mecque et fut remis en possession de ses biens.

Il mourut entre les années 86 et 96 de l'hégire (705-714 de l'ère chrétienne). (1)

(1) Voy. *Notices anecdotiques sur les principaux musiciens arabes des trois premiers siècles de l'islamisme*, par A. Caussin de Perceval.

PENSÉES DE DOUDAN.

Les hommes ont sans cesse besoin qu'on leur renouvelle les formes de la vérité. Ils ne comprennent plus ce qu'ils ont entendu trop longtemps.

—

Si un homme d'esprit tenait un journal de tous les petits événements de la campagne autour de lui, j'en lirais dix volumes sans ennui.

—

On ne se pénètre bien du sens d'une phrase que quand on a fréquenté longtemps celui qui l'a écrite.

—

Quand l'imagination est vraie, elle est une des facultés qui résistent le mieux à l'action des années. Au déclin de l'âge, on dirait que les esprits puissants donnent à leurs ouvrages les plus belles couleurs de l'automne.

—

Nous ne voyons, dans l'histoire comme elle est faite, que les grands hommes, les rois, les ministres tout au plus. Ce que nous ignorons et ce qu'il y a plaisir à connaître, c'est la condition médiocre, l'existence moyenne des bonnes gens de chaque temps.

MUSÉES INDUSTRIELS ET ÉCOLES DE DESSIN.

En Allemagne comme en Angleterre, après l'Exposition universelle de 1867, on s'est préoccupé avec ardeur de la création de musées industriels et d'écoles de dessin, non-seulement dans les capitales, mais jusque dans les moindres centres. L'enseignement des arts du dessin, d'après les décisions d'un congrès récent, doit être organisé dans toutes les villes qui comptent plus de 10 000 âmes. Les relevés statistiques montrent que, pour certains pays, le Wurtemberg, par exemple, les résultats obtenus à cet égard sont déjà considérables. Des centres modestes, tels que Cunstadt, Essling, Heilbronn, qui n'ont pas plus de 15 à 20 000 habitants, comptent déjà plus de 150 élèves suivant les cours de dessin; Stuttgart, avec 107 000 habitants, a 663 élèves; quinze professeurs sont attachés à l'école d'art industriel de Munich, et à Berlin, à Vienne, à Dresde, le programme des écoles de dessin fréquentées par les garçons ou par les filles est des plus complets. On s'applique aussi à ouvrir des carrières avantageuses pour les jeunes filles qui ont appris le dessin : confection de broderies, de tapisseries, peinture sur éventails ou sur porcelaine, gravure sur bois, etc. Le gouvernement, les municipalités, les particuliers eux-mêmes, ont fait de grands sacrifices pour la création ou l'extension de ces cours publics, très-largement dotés. (1)

(1) Voy. Émile Michel, sur *les Musées de Munich.*

L'ARTISTE.

L'artiste a deux mondes à régir : le réel et l'idéal; il ne peut ni les détruire l'un par l'autre, ni les résoudre l'un dans l'autre. Il faut qu'il les laisse également subsister, et qu'il fasse sortir l'harmonie de leurs apparentes contradictions. Voilà le miracle qu'il doit constamment accomplir; la gloire est à ce prix. Il aspire à l'infini; mais d'abord il faut qu'il s'enferme en des formes précises, et la première chose qu'il apprend, est que sa force ne s'accroît qu'à la condition de se limiter elle-même. *Tu n'iras pas plus loin*, c'est la première leçon donnée par le Créateur à sa créature. Frappé de cette nécessité de se circonscrire, si l'artiste s'attache exclusivement au sentiment du fini, il ne garde plus que la forme et le masque; sous le masque est le néant. Si, au contraire, il abandonne le réel pour se livrer sans réserve à l'idéal, il tombe dans le vide. Entre ces deux extrémités se trouvent une foule de nuances qui constituent les différents degrés du vrai, du faux, du mauvais et du pire. Toute œuvre belle est véritablement morale, parce qu'elle exprime l'harmonie du monde et de son auteur. Elle est dans l'équilibre des choses, dans le plan de la Providence, dans les conditions de la justice éternelle, ou plutôt elle est un abrégé de l'ordre général.

EDGAR QUINET.

CHANDELIER EN FER FORGÉ
DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Il est peu d'ustensiles dont la forme ait varié autant que celle des chandeliers A plusieurs reprises (voy. les

Tables), nous en avons publié différents spécimens, et nous sommes loin de les avoir tous reproduits.

Celui que représente notre gravure est certainement un des plus curieux : la tige de fer dont l'extrémité passe dans l'anneau fixé par une branche horizontale à la tige principale, et qui ne tient à celle-ci que par la base, formait ressort et maintenait, sans l'écraser, la bougie de cire ou mieux la chandelle, de grosseur variable, qui coulait dans le large plateau du bas ; on pouvait ainsi nettoyer plus facilement le chandelier, et surtout monter ou descendre la lumière.

Quelque incommode que cela nous paraisse aujourd'hui, c'était, à la fin du seizième siècle, un notable perfectionnement apporté aux anciens chandeliers, qui n'avaient qu'une douille peu profonde permettant seulement l'emploi des bougies de cire ; les chandeliers, en usage aujourd'hui, à tige intérieure montant et descendant au moyen d'un bouton externe, tout simple qu'en paraisse le mécanisme, sont d'invention récente ; cependant, dès le dix-septième siècle, on avait trouvé un système de tige à spirale dans les interstices de laquelle passait une petite tige permettant de remonter la chandelle ; on en rencontre encore quelques-uns, surtout en Auvergne.

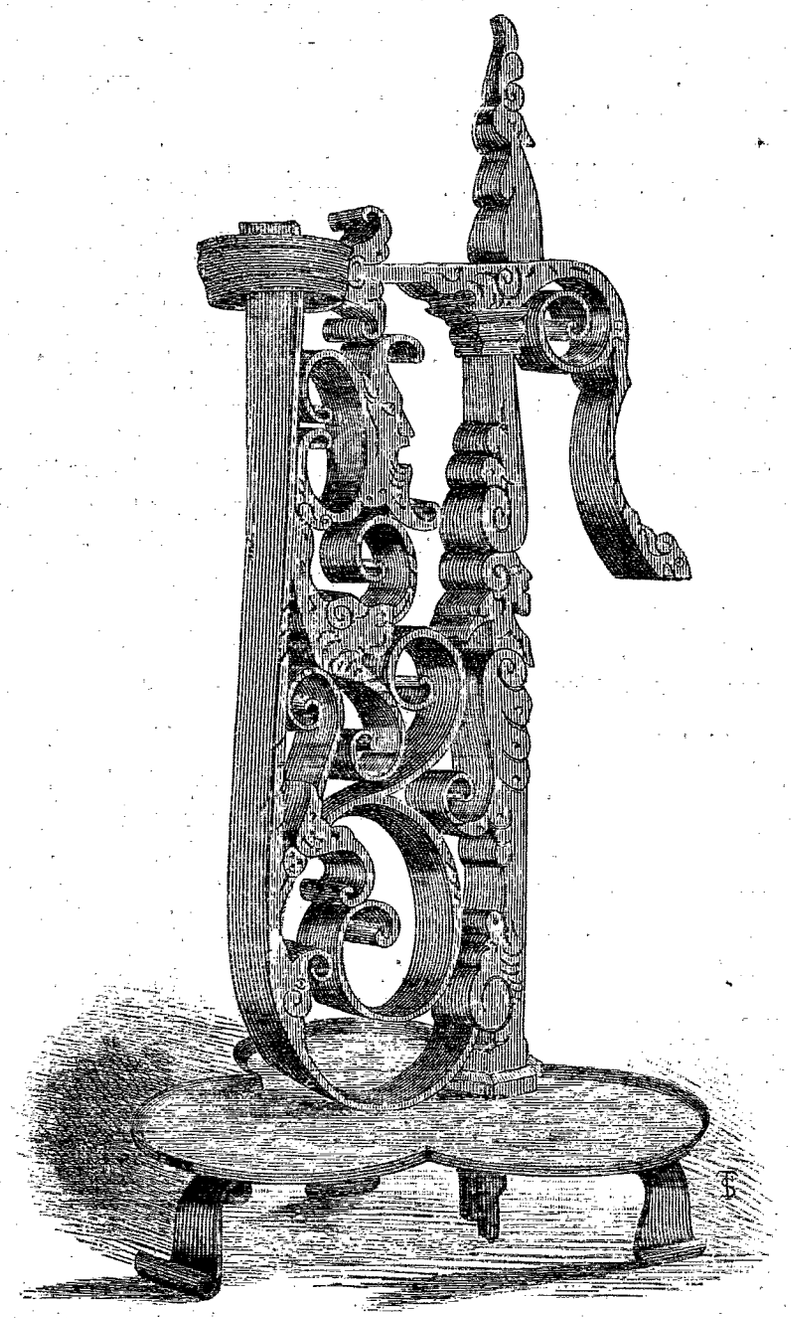

Musée de Kensington. — Chandelier en fer forgé du dix-septième siècle. — Dessin d'Édouard Garnier.

Les chandeliers semblables à celui que nous donnons ne sont pas très-rares dans les collections particulières et les musées ; tous ceux que nous avons vus sont en fer forgé et paraissent être de fabrication allemande et française ; quelques-uns sont très-simples ; d'autres, au contraire, comme celui que représente notre gravure, sont surchargés de rinceaux plus ou moins historiés de figures grotesques ou de traits gravés en creux dénotant une grande habileté de main. Plusieurs ont la tige principale terminée par un anneau qui permettait de les suspendre.

UN PASTEL DE JOHN RUSSELL.

Musée du Louvre. — Un Pastel de John Russell.

Ce gracieux portrait d'enfant appartient au Musée du Louvre, auquel il été légué, en 1869, par M. Henri Vikery, un compatriote du peintre John Russell.

La Notice des dessins du Louvre, par M. F. Reiset, nous apprend que Russell était né à Guildford, dans le comté de Surrey, en 1744. Il vint à Londres à l'âge de quinze ans et remporta un prix à l'Académie royale de peinture. Il était élève de Francis Cotes, connu comme peintre de portraits à l'huile et surtout au pastel. Ce fut aussi dans l'art du pastel qu'il acquit le plus de célébrité. Adopté par le monde élégant à Londres, il fit les portraits du roi, de la reine et d'un grand nombre de personnages de rang élevé. Il obtint le titre de peintre du roi et du prince de Galles. En 1788, il fut nommé membre de l'Académie royale.

Le recueil de Nagler contient une liste des principales estampes qui ont été gravées d'après les ouvrages de Russell; on y trouve, outre les portraits, des sujets gracieux suivant la mode du temps.

Russell publia, en 1772, un traité intitulé : *Éléments de la peinture en crayons*. Il s'occupait aussi d'astronomie, et fit paraître une *Description de la lune* avec planches gravées.

Il mourut en 1806.

Le charmant portrait du Louvre est signé et daté de 1798. On peut le considérer comme une des meilleures productions de son auteur, comme un heureux exemple du talent des portraitistes anglais à la fin du siècle dernier. Leurs ouvrages sont peu connus en France, et on peut à peine espérer qu'ils le seront un jour davantage, car les cabinets et les collections qui en possèdent en Angleterre les conservent avec un soin jaloux.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 346.

CIX

Au sortir de la classe du matin, toute l'école se précipita vers le village, comme une bande de moineaux effarouchés.

Schirmer n'avait pas encore fait son apparition; quelle chance! Les plus impatients se postèrent sur la route pour le guetter, les autres recommencèrent la visite des tas.

M. le comte et Mme la comtesse d'Ordenheim étaient arrêtés devant la maison des Seckatz avec M. le curé, qui était tout rouge de plaisir en voyant ses paroissiens si charitables. Un cercle de curieux se tenait respectueusement à distance.

— Est-ce que cet objet est à vendre? demanda Mme la comtesse, en touchant du bout de son ombrelle un vieux bahut tout disloqué.

La mère Seckatz fit une espèce de révérence, et le père Seckatz se mit à rire.

— Ce n'est qu'une ruine, dit-il en manière d'apologie, mais la vieille tient à s'en débarrasser; on ne peut rien mettre là-dedans, et cela tient de la place. Si Schirmer ne veut pas en donner une pièce de cinq sous, on peut toujours brûler ça pour en finir une bonne fois.

— Je vous en offre vingt francs, dit Mme la comtesse.

Le cercle des curieux se resserra, et ces deux mots magiques : « Vingt francs! » passèrent du premier rang aux spectateurs les plus éloignés. Les gens faisaient des yeux ronds et regardaient le vieux bahut disloqué, pour tâcher d'y trouver quelque chose d'extraordinaire. Mais on avait beau regarder : le bahut était une vilaine pièce, il n'y a pas à dire le contraire.

La mère Wirsing, qui était aux écoutes, se rapprocha vivement de la mère Seckatz, et lui dit :

— Voilà une bonne affaire pour vous, ma voisine.

— Voilà une bonne affaire pour les Krause, répondit la mère Seckatz. Ce qui est donné est donné. J'ai offert le bahut tel qu'il était; s'il vaut vingt francs, tant mieux.

C'était une bien brave femme que la mère Seckatz.

Le bahut disparut de l'étalage, parce que la mère Seckatz tenait à le faire reluire avant de le livrer.

M. le comte tira une pièce d'or de son porte-monnaie et la tendit au père Seckatz, qui la reçut en riant.

Comme M. le comte et Mme la comtesse poursuivaient leur promenade, qui avait l'air de les amuser, les gamins continuèrent à les suivre de loin. Il paraît que Mme la comtesse aimait bien les vieilleries, car je lui vis acheter très-cher des faïences enluminées dont je n'aurais pas donné cinq sous. Peut-être aussi était-ce une manière délicate de prendre part à la charité commune sans en avoir l'air.

CX

Nous voilà pourtant au jeudi! Le temps me paraît toujours une étoffe aussi difficile à mesurer. Je me dis en m'éveillant : « Déjà jeudi! » Et, en ruminant dans mon lit avant de me lever, je trouve que jeudi dernier est à un siècle de distance.

Schmuzzer a été payé rubis sur l'ongle, et les Krause sont tranquilles de ce côté. Schirmer a laissé pas loin de cent francs de bon argent en échange de tous les tas; et il faut croire qu'il n'a pas regretté ses cent francs, car il riait tout le temps dans sa barbe rousse. En ôtant les soixante-cinq francs de Schmuzzer, il reste encore une jolie petite somme à cause des achats de Mme la comtesse. Mon père appelle cela un fonds de réserve, parce que, quand on saura où est Krause, il faudra que son père ait de l'argent tout prêt pour l'aller chercher.

Le père Wæchter est très-content de moi; il l'a dit à mon père. Mes camarades m'estiment pour m'être fait pocher l'œil. Strecker ne m'appelle plus Musaraigne, il me dit : « Mon vieux! » Marien m'assure qu'elle se mariera avec moi un de ces jours; c'est une manière à elle de dire que nous sommes bons amis; Blanchet me fait beaucoup d'avances quand j'arrive et me reconduit un bon bout de chemin quand je pars. Mes ennemis sont couverts de confusion, j'entends par mes ennemis l'effroyable Sophie et ce traître de Klaas. Sophie, dépouillée de ses nippes et de son prestige, est redevenue un vulgaire battoir. Klaas prend un autre chemin quand il me voit venir : c'est un éclatant hommage rendu à ma valeur. En vainqueur généreux, j'ai obtenu, grâce à l'influence de Strecker, qu'on ne le mît pas en *quarantaine*, comme on l'en avait menacé. Je me complais, sans fausse modestie, dans la vue de ma propre générosité. Et puis mon père s'est réconcilié avec le père Strecker, et puis il me semble que presque tout le monde est bon dans notre petit Darlenheim; décidément la vie est une belle chose!

La journée avait été douce et tiède, un joli soleil de printemps inondait la campagne de sa lumière claire et gaie; les primevères et les violettes se montraient le long des talus, dans les herbes; une bonne odeur montait de la terre humide, et les petits oiseaux chantaient dans tous les arbres et dans tous les buissons.

Ma foi, tout cela me monta à la tête, et je m'oubliai jusqu'à siffler comme un merle. Et comment n'aurais-je pas sifflé dans le joli sentier que je suivais tout seul, avec la perspective de trouver Strecker au bout, et de souper à l'*Ours-Noir*, avec mon père et ma mère, qui devaient nous rejoindre plus tard.

Tout à coup je cessai de siffler; je venais de m'apercevoir que je n'étais plus seul dans le sentier. Il y avait quelqu'un d'assis sur le talus. Je ne voyais pas la personne elle-même, mais je voyais son ombre que le soleil dessinait sur le sentier au milieu de la dentelle légère des buissons incomplétement couverts de feuilles.

En entendant mon pas qui résonnait sur les cailloux, la personne qui était assise se leva brusquement, et moi je partis d'un grand éclat de rire en voyant qui c'était. Ce n'était que « le Monsieur! »

Le Monsieur était un pauvre idiot sans famille, et dont je n'ai jamais su le vrai nom, à supposer qu'il en eût un. Il mendiait dans trois ou quatre paroisses, et, à part quelques polissons qui abusaient de son innocence et de sa poltronnerie, on était généralement bon pour lui. C'était un grand gaillard de vingt-cinq ans environ, grand et fort comme un cuirassier, et timide comme une poule. Sur ce corps d'athlète, il y avait une petite tête d'enfant de six ans, toute plate par derrière, avec des yeux troubles,

un front bas et déprimé, et un sourire charmant de grâce et de naïveté.

Quand le Monsieur vit que ce n'était que moi, il se mit à rire, c'est-à-dire à glousser, car c'était sa manière de rire.

— Oh! oh! oh! me dit-il, tu l'as tapé! Et il fit la pantomime de terrasser quelqu'un.

— Qui ça? lui demandai-je tout surpris.

— Klaas; oh! oh! oh! il me tape, lui, quand il me rencontre. Je ne lui ai jamais rien fait, moi. Mais toi, tu l'as tapé.

Et il répéta à plusieurs reprises, au milieu d'une grande quantité de gloussements d'admiration :

— Sapristi, toi, tu l'as tapé!

CXI

Il faut que notre petite vanité soit furieusement avide d'admiration, puisque l'admiration d'un pauvre idiot me fit rougir de plaisir.

— Qui est-ce qui t'a raconté cela? demandai-je en riant au Monsieur.

— Je l'ai vu, me dit-il, je l'ai vu, par-dessus le mur de la tannerie. Je regardais faire des mottes. J'ai entendu du bruit. J'ai grimpé à l'échelle. Oh! comme tu l'as tapé!

Sa figure exprimait une jubilation profonde, pendant qu'il répétait à satiété le mot *taper*, sur lequel il appuyait avec emphase.

— C'est bon, ajouta-t-il en prenant un air confidentiel. Toi, tu l'as tapé, mais moi je sais un secret.

Je m'étonnais qu'il n'eût pas encore enfourché ce dada. Quand on avait sa confiance, il vous contait en grand mystère ce qu'il appelait des secrets : par exemple, que le coq des Wirsing avait pondu trois œufs de Pâques; que la mère Jean allait se marier avec le fossoyeur; qu'il y avait beaucoup de monde dans la diligence d'hier soir.

— Bon, bon, lui dis-je en riant, je les connais, tes secrets; laisse-moi partir, je suis pressé.

— Un grand secret! me dit-il, en regardant à droite et à gauche. Tu sais bien le grand Krause.....

— Je revins brusquement sur mes pas, et je lui dis :

— Eh bien?

— Je l'ai vu, un soir, pendant la comédie. J'avais écarté la toile pour voir, parce que moi je n'ai pas d'argent. C'était derrière la comédie, un endroit avec des marmites, et une table avec des bouteilles. Krause causait avec le monsieur qui avait une queue rouge à sa perruque, avec un papillon au bout.

— Le pitre! m'écriai-je involontairement.

— Je ne sais pas, me répondit le Monsieur, alarmé sans doute de ma vivacité.

J'aurais voulu en apprendre davantage, mais le Monsieur me déclara qu'il n'en savait pas plus long. Sur quoi, il enjamba la haie et se sauva à travers champs en me criant par-dessus son épaule :

— Oh! comme tu l'as tapé, hein!

Je me disais en continuant mon chemin : « Qu'est-ce que Krause pouvait bien dire au pitre? » mais je n'en cherchais pas plus long.

Quand je contai la chose à Strecker, au lieu de rire comme je m'y attendais, il devint tout à coup très-sérieux.

Ensuite, il me donna une tape amicale sur l'épaule, et me dit :

— Décidément, mon vieux, c'est toi qui feras retrouver le grand Krause.

— Comment cela? lui demandai-je au comble de la surprise.

— Krause, reprit-il, n'est pas un garçon à parler au premier venu, comme toi ou moi, par exemple, sans avoir quelque chose à lui dire. Rappelle-toi ce que cet homme de Saint-Wulfran a raconté à mon père. Le pitre a quitté la troupe des saltimbanques pour se marier et pour s'établir à son compte. Rappelle-toi encore ce que Marien nous a dit ce matin. Quand tu t'amusais, dans leur jardin, à tenir un râteau en équilibre sur le bout de ton nez, Marien a dit que son frère passait ses journées à essayer de marcher sur les mains, et à mettre le râteau, le balai et la bêche en équilibre sur son nez et sur son menton : il a la vocation de saltimbanque.

— C'est pourtant vrai! m'écriai-je avec une admiration si profonde que Strecker se mit à me rire au nez.

— Eh bien, me dit-il, comprends-tu maintenant?

— Je crois, lui répondis-je, que je commence un peu, mais je ne suis pas bien sûr.

— Farceur! cria-t-il, en m'allongeant un coup de coude dans les côtes.

— Le pitre a embauché Krause, repris-je, commençant seulement à entrevoir la vérité.

— Et ils se sont donné rendez-vous quelque part, ajouta Strecker.

— Mais où? repris-je en le regardant d'un air perplexe.

CXII

Sans se donner la peine de me répondre, il me prit par le bras et me fit redire devant son père ce que je venais de raconter.

— Il est avec le pitre! s'écria le père Strecker en se levant brusquement de sa chaise et en faisant tomber les cendres de sa pipe.

— C'est ce que nous pensions, Otto et moi, dit mon camarade.

— Mais alors, mais alors, reprit le père Strecker en regardant de près les dessins de sa pipe de porcelaine, le vieux, qui est le chef de la bande, doit savoir où il est.

— C'est ce que nous pensions, Otto et moi, reprit Strecker, à ma grande stupéfaction; il avait dû le penser, lui, parce qu'il avait l'esprit très-vif, mais moi je n'allais pas si vite dans mes raisonnements.

Le père Strecker était un homme d'action. Au lieu de faire des dissertations, il mit, après souper, son cheval à la voiture, et partit au grand trot pour le château d'Ordenheim.

M. le comte le reçut fort bien, à ce qu'il nous raconta en revenant; et comme il avait son homme d'affaires au château en ce moment, il l'expédia à la recherche de la troupe, qui ne pouvait pas être bien loin. Deux jours après, l'homme d'affaires écrivit de Bade. Le pitre était parti pour Nancy. C'est donc à Nancy qu'il fallait chercher tout d'abord. Le pitre se nommait Antonin Levraut, dit Tranche-Montagne. Sans prévenir son patron, car c'était un sournois, il avait fait publier ses bans à Nancy, en attendant la fin de son engagement dans la troupe Moutardier. Le jour où expira son engagement, il chercha querelle à la dame imposante, à propos d'un haricot de mouton qui sentait le brûlé, et, comme on dit, donna son compte. M. et Madame Moutardier le regrettaient parce qu'il avait la langue bien pendue, mais ils ne le regrettaient pas parce qu'il avait le caractère mal fait.

C'est l'homme d'affaires qui nous raconta tout cela à l'*Ours-Noir*, où on l'avait invité à souper avec le père Krause.

Le père Krause était tout sombre en l'écoutant. Pressé de questions, il finit par avouer qu'il avait peur de partir tout seul, surtout en chemin de fer. Il n'avait jamais quitté Darlenheim, et l'idée d'aller à Nancy lui glaçait le sang dans les veines; car on parlait de Nancy comme d'une grande ville, et tout le monde sait que dans les grandes

villes on rencontre des filous et des malins à tous les coins de rue !

Justement, M. le comte d'Ordenheim avait donné pleins pouvoirs à son homme d'affaires pour accompagner le père Krause et l'aider dans ses recherches. Le père Krause poussa un grand soupir de soulagement, et le père Strecker proposa de boire à la santé de M. le comte d'Ordenheim ; on but ensuite à l'heureux voyage du père Krause, et tout le monde était gai et disposé à se réjouir.

La fin à la prochaine livraison.

LINNÉ.

Sur la porte de sa chambre à coucher, Linné avait écrit cette devise : *Innocue vivito, Numen adest* (Vis sans faire le mal ; la Divinité est présente).

L'HIVER DE 1740.

CORRESPONDANCE D'UN OBSERVATEUR MÉTÉOROLOGISTE AU DERNIER SIÈCLE.

Cet observateur, qu'on pourrait appeler un météorologiste sans le savoir, était un avocat rouennais nommé Auguste Lechevalier. Un recueil de ses lettres conservées à la Bibliothèque de Rouen contient des remarques curieuses.

On sait que l'hiver de 1740 fut un des plus terribles dont on ait gardé mémoire.

Le 18 janvier (1740), Lechevalier écrit :

« Si le vent eût continué, mon cher ami, il aurait fait oublier tous ces fameux hivers terminés en 9 ; il soufflait non par reprises, comme cela doit être, mais tout d'une haleine, sans discontinuer. En deux jours, ce vigoureux souffleur gela la Seine au-dessous du pont, le long des bords jusqu'à la Bouille, la traverse ou largeur devant Croisset, et, ce qui est bien plus admirable, ce que vous ne croirez peut-être pas, quoique M. de Nelmont l'ait mandé bien expressément, c'est que l'on patine à son embouchure. »

Le 27 du même mois :

« Ces temps derniers, le coche de Caen n'avait pas assez de seize chevaux ; il mettait cinq jours à faire le voyage, et malgré cela il coucha une fois dehors. »

Représentez-vous le sort des pauvres voyageurs !

Le 26 février, notre avocat écrit encore :

« Il fait toujours rudement froid ici. Voilà plus de six semaines que cela continue. De temps en temps, il paraît quelque espoir de dégel ; mais cela ne dure guère, et le nord en reprend plus de vigueur. »

Le même jour, nouveaux détails :

« La pleurésie a emporté M. de Bellonde et M. de Couronne. Ce dernier, quoique magistrat, triste et sauvage, n'a eu sa pleurésie que par excès de danse chez le commandeur de Sainte-Vaubourg. La cause de cette pleurésie est le froid excessif qu'il a fait cet hiver, presque aussi rude que celui de 1709, que l'on appelle encore aujourd'hui le grand hiver. Ils ont tous les deux commencé le jour des Rois, 6 janvier. Celui-ci a eu trois jours extrêmement rudes, le 9, le 10 et *l'onze*. Il dure encore (26 février), sans que l'on puisse prévoir quand il finira. Il y a près de six semaines que la rivière est glacée au-dessus du pont. »

Au mois de décembre suivant (dix mois plus tard), pluies torrentielles et inondations. Notre observateur écrit (28 décembre 1740) :

« La rivière est beaucoup débordée ; mais comme cela est venu par degrés, il n'y a pas eu de dégât. Le quai est couvert, la Bourse et les bancs où l'on s'assoit le sont aussi : ce n'est qu'en bateau que l'on peut gagner le pont. »

Et le 31 du même mois, dernier jour de 1740 :

« La grande quantité de pluies qui a tombé depuis quelque temps avait déjà beaucoup grossi la rivière, lorsque le canal de Briare s'est crevé. L'eau qu'il a répandue dans la Seine a si fort augmenté le débordement, qu'aujourd'hui le quai, le bas de la ville et le faubourg Saint-Sever, sont inondés ; les emmurées ont été obligées d'abandonner leur couvent.

» Le coche parti d'ici lundi dernier pour Paris tomba à l'eau en passant la chaussée du Pont-de-l'Arche... Cinq chevaux ont été noyés ; le postillon s'est sauvé à la nage sur les trois chevaux de devant à qui on avait coupé les traits. Le cocher a été retiré par les cheveux. Il ne paraît du coche que le bout du timon. Les personnes qui étaient dedans n'avaient point voulu hasarder le passage. »

Mais quels plaisirs alors on goûtait en voyage !

Enfin, cette année 1740 se termine à Rouen par un coup de tonnerre qui vient, à quatre heures et demie d'après midi, frapper le Vieux-Palais. « Ce tonnerre ne fut suivi ni précédé d'aucun autre. La journée était froide et il était tombé beaucoup de neige. »

Pendant la nuit, cette neige fondit ; puis, le matin du 1er janvier 1741, il gela, et la ville eut pour son jour de l'an d'être impraticable, malgré la paille qu'on jeta dans les rues.

« Le 2 et le 3, grand dégel qui laissa fort peu de neige. » Continuation du dégel les 4, 5, 6 et 7, et la rivière continue de baisser, « de sorte que le 5, l'Opéra, qui avait été interrompu à cause des eaux qui l'assiégeaient, se trouva en état de jouer. »

Aux constatations de Lechevalier se mêlent, dans sa correspondance, les visions populaires :

Le 26 février 1741, à sept heures et demie du soir, la débâcle des glaces arrache et brise les câbles d'un bateau plat chargé de blé, attaché vis-à-vis de la porte Jean-le-Cœur : ce bateau, emporté par le cours violent de la rivière, en va heurter, détacher et briser plusieurs autres. Les pertes causées s'élèvent à plus de deux millions.

« Ce même soir, dit notre avocat, la lune avait paru tout en feu, mais d'un feu si terrible, qu'on ne pouvait la regarder sans horreur. Un tourbillon de flamme s'en détacha, vint s'arrêter sur la montagne Sainte-Catherine, et se précipita de là sur les câbles qui tenaient le bateau de blé amarré, ce qui les consuma en un instant et fut cause de tout le désastre. Plusieurs paysans des villages voisins, qui sont sur des côtes, avaient vu pendant les nuits précédentes la ville toute couverte de feux extraordinaires, ce qui causait une grande frayeur à voir. »

A cela se joint l'histoire d'un grand mendiant qui, dans la journée du 26, avait annoncé que la ville serait châtiée de sa dureté pour les pauvres.

« Tels étaient, ajoute l'avocat rouennais, les discours du peuple crédule, toujours zélé partisan du merveilleux. On peut juger, par ces fables débitées sous nos yeux, de quel poids doivent être les prodiges dont quantité d'histoires sont remplies, et qui se trouvent plus grands et plus fréquents à proportion que les peuples ou les siècles étaient plus ou moins éclairés. »

LA COLONNE DE LA VICTOIRE,

A NAPLES.

Cette colonne, élevée d'après les dessins du chevalier Henri Alvino, sur la place des Martyrs, non loin du beau jardin de la villa Reale, devait d'abord être surmontée de

la statue de l'Immaculée Conception. Après les événements de 1860, on décida qu'elle supporterait une Victoire en bronze, qui rappelle une charmante statuette antique conservée au Musée de Naples. Elle est entourée de palmes et de couronnes. Son piédestal est décoré de faisceaux d'armes en bronze et d'inscriptions. A la base du monument sont quatre lions en marbre; trois de ces lions, blessés et couchés, symbolisent les dates de 1799, 1820

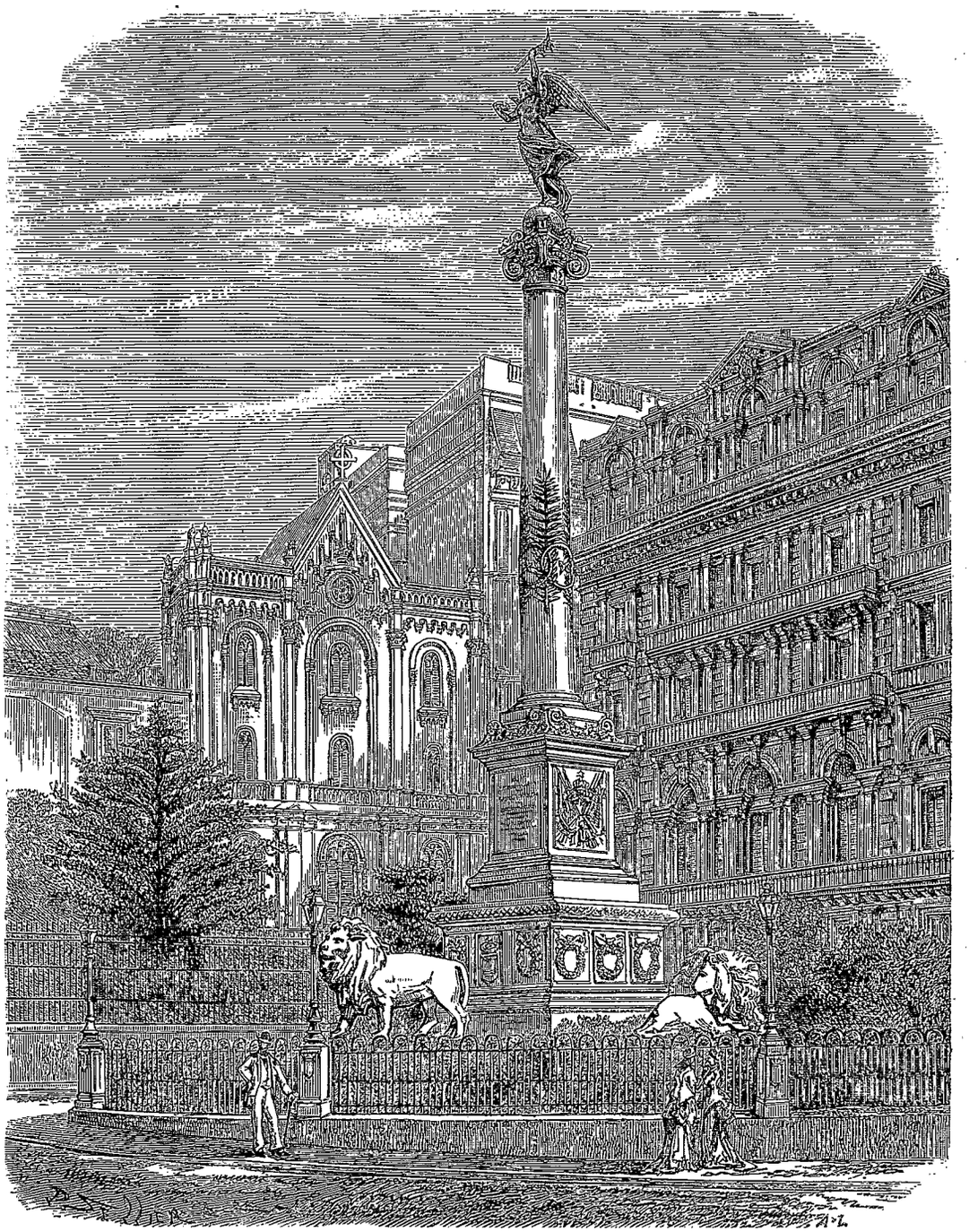

La Colonne de la Victoire, sur la place des Martyrs, à Naples. — Dessin de Sellier.

et 1848; le quatrième lion, debout et rugissant, symbolise 1860.

ATTENTAT CONTRE LA VIE DE JOSEPH Ier, ROI DE PORTUGAL.

LETTRE DE PURRY A SA SŒUR MARIE (1).

Lisbonne, 23 janvier 1759.

Vous aurez été informée de l'horrible attentat qui fut commis, le 3 septembre dernier (2), sur la vie précieuse du roi, par des insensés qui, malheureusement, occupent les plus grandes charges de la cour.

De très-fortes raisons obligèrent d'abord de dissimuler; mais notre ministère a si bien pris ses mesures, que les coupables, au moins les principaux, furent arrêtés chez eux le 13 décembre, à la même heure, sans que la tranquillité en ait reçu la moindre interruption; et le 13 du courant, les onze malheureux acteurs de la détestable scène du 3 septembre ont subi leur sentence de mort avec beaucoup de résignation.

La marquise de Tavora, qui avait été longtemps un des principaux ornements de cette cour, tant par les qualités

(1) Voy. p. 90. — (2) 1758.

du cœur que de l'esprit, et qui brillait encore à l'âge de cinquante-neuf ans, a été décapitée; son mari, très-bel homme, plus jeune qu'elle de cinq ou six ans, ci-devant vice-roi de Goa, et qui était général de la cavalerie, a été rompu vif, de même que son beau-frère, le duc d'Aveiro, homme superbe et d'une ambition démesurée, grand maître héréditaire de la maison du roi et président du premier tribunal du royaume; un sien serviteur, qui est un des deux monstres exécrables qui ont tiré sur la voiture du roi, a été brûlé vivant; son complice, qui est l'unique qui manque, ne l'a été qu'en effigie; les deux fils du marquis et son gendre, le comte d'Atouguia, ainsi que trois autres serviteurs de leurs maisons, ont reçu une mort plus douce.

La marquise a été conduite en chaise à porteurs jusque sur l'échafaud, qui était de vingt pieds de hauteur; ses parents ci-dessus l'ont été de même jusqu'aux degrés; les autres ont marché pieds nus; tous ont été accompagnés de religieux jusqu'au dernier soupir. La marquise a été exécutée la première, et s'est comportée jusqu'au bout sans timidité. Elle avait le cou long et délié, de manière qu'elle a peu souffert; son corps fut placé décemment sur un chevalet, et couvert de manière que son fils cadet, âgé de vingt-trois ans, que nulle torture n'avait pu engager à faire des aveux, et qui la suivait, ne la vit point; le corps de celui-ci fut mis sur une roue élevée dans une extrémité de l'échafaud, et pareillement couvert de noir; la même chose fut pratiquée envers les autres sur d'autres roues, à mesure de chaque exécution.

Le marquis père précéda le duc; l'un et l'autre reçurent le coup de grâce au bout de quelques minutes; ce dernier fut suivi de l'effigie, puis de l'exécution de l'assassin ci-dessus, lequel fut enchaîné à un poteau, sur un siége plus élevé que tout le reste; ensuite de quoi on découvrit à sa vue tous les cadavres, ce qui véritablement était un spectacle d'horreur; puis on mit le feu à une grande quantité de fagots et d'autres matières combustibles, dont ce scélérat était environné; mais, comme il faisait beaucoup de vent, il a souffert plus d'un quart d'heure avant d'être suffoqué; le feu continua jusqu'à ce que tout fût consumé, et la conclusion fut de jeter les cendres à la mer. — La famille des Tavora était en grande faveur, et jouissait du relief de sept cent cinquante ans de noblesse; le duc possédait tout ce qu'il pouvait désirer; une ambition insatiable est ce qui les a perdus. Je les ai malheureusement beaucoup fréquentés, parce qu'ils se plaisaient avec les étrangers; nous occupions les maisons de la marquise de Tavora lorsqu'elle partit pour l'Inde : c'est ce fastueux voyage qui a été la source de ses malheurs. Il y a encore nombre de coupables et de gens impliqués dans cette déplorable affaire, et qui recevront bientôt le juste châtiment qu'ils ont mérité.

C'est par une espèce de miracle que la vie du roi a été conservée; les onze conjurés, tous à cheval et bien armés, s'étaient répandus par pelotons sur un chemin d'environ un quart de mille, afin que s'il échappait aux premiers il tombât dans l'embuscade des autres. Le duc, qui s'était placé sur la première avenue, lâcha contre le postillon le coup d'une arme courte qui ne prit point feu, sur quoi le postillon, voyant le danger et courant à toute bride, rencontra bientôt les deux scélérats, qui déchargèrent leurs mousquets sur la chaise du roi : un des coups emporta les chairs extérieures du bras droit, l'autre passa entre le même bras et le côté, où ils firent diverses blessures, étant chargés de plusieurs balles et de grosse dragée, mais toutefois sans offenser aucune partie essentielle du corps, quoique le dessus et les côtés de la chaise fussent mis en lambeaux. Le roi se sentant blessé ordonna au postillon de rebrousser chemin et de le conduire chez le chirurgien-major, qui demeurait à une petite distance, et ce fut ce qui sauva Sa Majesté. On ne peut assez admirer la conduite de notre ministre dans toute cette déplorable affaire, ni s'étonner assez de l'aveuglement des conjurés, qui tous devaient avoir les yeux attachés sur lui, et qui vivaient dans une si profonde sécurité, que les principaux d'entre eux étaient encore au bal des étrangers quelques heures avant qu'ils fussent arrêtés. Par la sentence ci-dessus, qui a été rendue publique, il paraît que les jésuites et les jadis duc d'Aveiro et marquise de Tavora, sont les chefs de l'abominable complot de tuer le roi (1).

Sa Majesté, qui est parfaitement rétablie, partit le 19 pour Salvaterra avec toute la famille royale, aux acclamations de tout le peuple, qui ne cesse point de rendre grâce à Dieu, etc.

LÉGENDES TURQUES.

Voy. p. 294.

Un roi, affligé d'un mal sérieux au pied, consulta ses médecins, qui lui ordonnèrent un horrible remède, celui de tremper le pied malade dans le corps fraîchement ouvert d'un enfant indien. D'avares parents vendirent leur jeune fils, qui, amené en présence du roi pour être égorgé, lui montra une figure riante.

— Pourquoi ris-tu quand tu devrais pleurer? lui demanda-t-on.

Il répondit :

— Quand un enfant est en danger, il court à son père; si son père le repousse, il se tourne vers sa mère; si sa mère ne peut le sauver, il en appelle aux autorités et enfin au roi lui-même. Maintenant mes parents m'ont vendu au roi et le roi va me faire tuer pour sauver sa vie; mais que dira-t-il pour sa défense au Tout-Puissant dans l'autre monde? Si je n'ai point trouvé de tendresse chez ma mère, de pitié chez mon père, de justice chez le roi, à qui m'adresserai-je? J'en appelle à Dieu le tout-puissant vengeur. C'est lui qui prendra ma défense.

Quand le roi entendit ces paroles, il eut peur et rendit la liberté à l'enfant. Son émotion était si forte que de ses yeux tombèrent de chaudes larmes, dont la vertu salutaire guérit, avec la volonté de Dieu, son pied malade.

—

Voici la version mahométane d'une des actions attribuées dans l'Inde au Bouddha :

Une colombe vola en haut vers Moïse, le priant de la protéger de la poursuite d'un faucon. Moïse eut pitié de l'oiseau et le mit dans son sein; mais survint le faucon accusant Moïse d'injustice et de cruauté, puisqu'il le privait de la nourriture qu'il destinait à ses petits affamés. Moïse sentit qu'en sauvant la colombe il avait nui au faucon, et, afin de concilier la justice et la pitié, il coupa de sa propre chair un morceau égal au volume de la colombe, et allait le donner à l'oiseau de proie pour ses petits, quand le faucon s'écria :

— O prophète de Dieu! je suis Michel, et ce que tu prends pour une colombe est Gabriel. Nous sommes tous

(1) On croit que le motif de la conspiration était un outrage qu'on accusait le roi d'avoir fait à l'honneur des familles d'Aveiro, de Tavora et d'Atouguia.

Trois jésuites, Malagrida, Alexandre et Mathos, avaient, disait-on, conseillé le crime. Mais, selon Beauchamp (*Biographie universelle*), « la trame de cette sanglante tragédie est encore enveloppée de mystère. »

Ainsi que nous l'avons dit dans une note de la p. 91, six cents jésuites, déclarés traîtres et rebelles, furent embarqués sur des navires chargés de les conduire en Italie. Malagrida fut livré à l'Inquisition, non pas comme complice de la tentative d'assassinat, mais comme hérétique, et brûlé.

deux venus à toi sous cette forme afin de mettre en lumière ton abnégation et ta générosité.

Alors les deux semblants d'oiseaux disparurent. (1)

DIEU ET LA VIEILLESSE.

Alors, la raison étant moins troublée dans son exercice, moins offusquée par les affections et les images qui l'absorbaient, Dieu, le souverain bien, sort comme des nuages; notre âme le voit, le sent en se tournant vers lui, source de toute lumière. MAINE DE BIRAN.

LA PHOTOGRAPHIE INSTANTANÉE.

Voy., sur la Photographie, les Tables.

Dans les premiers temps de la photographie, on était obligé, pour faire un portrait sur plaque daguerrienne, de poser pendant plusieurs minutes. La découverte du procédé au collodion humide, en 1850, permit déjà de raccourcir considérablement le temps de pose.

Depuis cette époque, on a fait de grands progrès dans cette voie, et l'on peut, par les procédés actuels, réduire le temps de pose à une fraction de seconde. On obtient ainsi des paysages animés, les effets des vagues, les cascades, etc. C'est ce qu'on appelle des *instantanés*.

Les procédés de la photographie instantanée ne diffèrent pas essentiellement de ceux de la photographie ordinaire, et c'est seulement par quelques modifications dans la composition des réactifs employés qu'on arrive à cette grande rapidité d'exécution. Nous allons indiquer les conditions physiques et chimiques nécessaires pour atteindre le but proposé; cette étude, en dehors de la question d'instantanéité, pourra être utile aux amateurs. Réussir les instantanés, c'est prouver que l'on sait bien la photographie.

Mise au point. — Pour permettre de réduire le temps de pose à volonté, l'objectif (2) est muni d'un obturateur mobile. Le système d'obturateur le meilleur et le plus simple consiste en une plaque recouverte de drap mou, que l'on fait mouvoir à la main autour d'une charnière; on soulève la plaque, puis on la laisse rapidement retomber (voy. la figure, p. 360).

La distance entre l'appareil et les personnages ou objets en mouvement a une grande importance. On comprend, par exemple, qu'une voiture en marche placée à 25 mètres de l'appareil sera reproduite beaucoup plus nettement, dans le même espace de temps, que si elle était seulement à 10 mètres. Il vaut donc mieux, afin d'augmenter le temps de pose le plus possible, que les premiers plans animés soient déjà à quelque distance de l'appareil.

On conçoit aussi très-bien que les mouvements qui ont lieu d'avant en arrière ou d'arrière en avant sont toujours plus favorables que ceux qui s'effectuent transversalement; qu'on reproduira plus facilement les mouvements d'un cheval qui arrive de face que ceux d'un cheval qui traverserait la route avec la même vitesse.

Avec un objectif stéréoscopique de Ross, on peut reproduire avec une netteté suffisante un omnibus en marche à 20 mètres seulement de l'appareil. On mettra donc au point d'avance sur un objet fixe, le pavé de la rue, par exemple, placé à environ 20 à 25 mètres en avant.

L'éclairage a une très-grande influence sur la réussite de l'épreuve; car dans un temps de pose aussi court, on ne peut espérer avoir de grands détails dans les parties noires du sujet. On devra donc, autant que possible, avoir le soleil derrière l'appareil. Sur tous les bons instantanés, on peut, en effet, constater que la lumière vient toujours de face.

Bain d'argent. — Le bain d'argent a la même composition qu'à l'ordinaire; mais, ici plus que dans aucun autre cas, il est indispensable que le nitrate d'argent employé soit absolument pur et ait été préparé avec un soin particulier. Or, comme on ne peut *jamais* être sûr de la pureté du nitrate que l'on achète dans le commerce, on fera bien de le préparer soi-même, ce qui est, du reste, très-simple, comme on va le voir :

Versez dans une capsule de porcelaine 100 grammes d'acide nitrique pur et 100 grammes d'eau distillée; placez la capsule sur un feu doux et ajoutez 100 grammes d'argent vierge. On voit se dégager des bulles de gaz, et à mesure que la température s'élève l'effervescence devient de plus en plus vive.

Dès que l'on voit des vapeurs rouges d'acide hypoazotique se dégager, on doit ajouter immédiatement de l'eau distillée pour les empêcher de se produire. On ajoute ainsi alternativement de l'acide et de l'eau distillée jusqu'à dissolution complète de l'argent; puis on évapore le liquide. A la fin de l'opération, le nitrate se boursoufle; on doit alors remuer le tout avec une baguette de verre jusqu'à fusion tranquille du nitrate, en élevant la température le moins possible. Lorsqu'il est fondu, on le coule sur une assiette; il doit être de couleur jaunâtre. Ce nitrate dissous dans l'eau est neutre au papier de tournesol, et permet d'obtenir la plus grande sensibilité.

Après avoir préparé un bain à 8 ou 10 pour 100 comme à l'ordinaire et l'avoir ioduré, on fera quelques épreuves d'essai. On sait que si l'épreuve donne des voiles, on doit ajouter quelques gouttes d'acide nitrique, et dès que tout voile aura disparu, le bain sera prêt pour opérer instantanément, avec le maximum de sensibilité.

Collodion. — Pour obtenir des épreuves instantanées, un bon collodion est de la plus grande importance.

Pour faire du collodion, on mélange d'abord de l'éther et de l'alcool. En France, on met, en général, un tiers d'alcool pour deux tiers d'éther. En Angleterre, on met, au contraire, plus d'alcool.

Nous conseillons ici aux amateurs l'emploi de ce collodion alcoolique. Il s'étend sur la glace avec la plus grande facilité; en outre, la couche sèche lentement, ce qui offre de grands avantages lorsqu'on opère sur des glaces d'un format élevé. Après avoir retiré la glace du bain d'argent, on peut attendre longtemps, quelquefois plus d'une demi-heure, avant de développer sans crainte d'accident; cela est très-important lorsqu'on opère un peu loin du laboratoire. Le collodion alcoolique se décompose beaucoup moins vite que les autres. En vieillissant, il ne reprend pas en masse gélatineuse, mais il acquiert alors des propriétés spéciales qui permettent de l'employer pour la reproduction des gravures. Enfin, il est extrêmement solide, et on n'a pas à craindre de le voir se détacher de la glace lorsqu'on la lave.

La bonté du collodion dépend en grande partie de la qualité du coton-poudre, que l'on fait dissoudre dans le mélange d'éther et d'alcool. Celui qu'on trouve dans le commerce est souvent de qualité inférieure.

Pour être de première qualité, le coton-poudre a dû être obtenu à une haute température. Voici comment il faut s'y prendre pour le préparer soi-même :

Versez dans un grand verre 156 centimètres cubes d'acide sulfurique pur (de densité 1.84); ajoutez-y 78 centimè-

(1) Nous avons rapporté (t. XVII, 1849, p. 406) une autre légende où un saint bouddhiste donne son corps en pâture à une tigresse qui n'avait plus de lait pour nourrir ses petits et était près de mourir de faim. Cette extension exagérée de la charité pour les animaux est particulière à la religion du Bouddha.

(2) On fera bien de se servir des excellents objectifs de Ross ou de Dalmeyer.

tres cubes d'acide azotique pur (de densité égale à 1.37), puis 4 centimètres cubes d'eau. Mélangez le tout ensemble à l'aide d'une spatule de verre, plongez-y un thermomètre, et lorsque la température aura atteint 63 degrés, immergez dans le mélange, par petites touffes et le plus rapidement possible, 6 grammes de coton cardé. Couvrez le vase et abandonnez le tout pendant dix minutes.

Retirez ensuite le coton à l'aide de deux spatules de verre, en le pressant de façon à entraîner avec lui le moins d'acide possible, et jetez-le dans une grande terrine d'eau. Divisez le coton pour qu'il se débarrasse plus vite des acides; changez l'eau six ou huit fois, et à la fin ajoutez quelques décigrammes de bicarbonate de soude pour neutraliser la dernière trace d'acides. Enfin, lavez une dernière fois sous un robinet et faites sécher.

Pour préparer le collodion alcoolique, versez dans un flacon bien propre 80 centimètres cubes d'alcool absolu et 80 centimètres cubes d'éther à 62 degrés; ajoutez 2 grammes de coton-poudre, puis agitez le mélange jusqu'à dissolution complète du coton. Versez, d'autre part, dans un petit

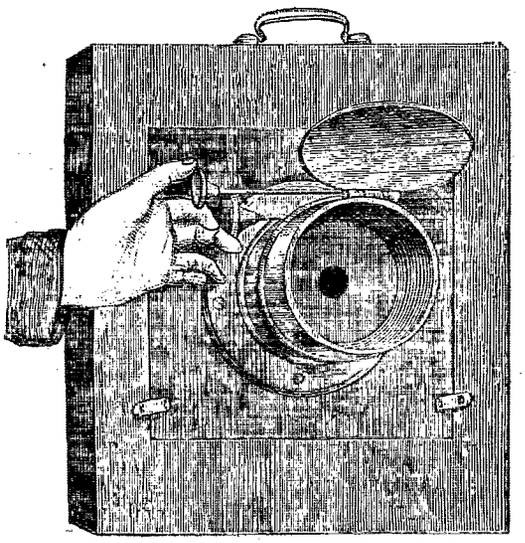

Objectif à obturateur mobile pour la photographie instantanée.

mortier en verre, 30 centimètres cubes d'alcool à 40 degrés, puis ajoutez-y :

Iodure de cadmium	0gr.6
Iodure de sodium	0 6
Iodure d'ammonium	0 6
Bromure de cadmium	0 6

Broyez le tout jusqu'à dissolution; puis, après avoir filtré, versez la solution dans le flacon du collodion. Agitez le mélange pendant quelques minutes; laissez déposer quelques jours, et décantez dans un flacon propre.

Ce collodion est généralement de couleur citron lorsqu'on vient de le faire. Si quelque temps après il devient blanc, on doit le ramener à la teinte citron en lui ajoutant de l'iode. S'il devient rouge, on lui ajoute 1 ou 2 grammes de bicarbonate de soude, on agite, on laisse reposer, et on décante.

Le collodion alcoolique nouveau possède au bout de quelques jours son maximum de sensibilité pour une épreuve faite par une bonne lumière. Plus le collodion est sensible, moins les oppositions des ombres et des lumières seront marquées.

Devenu vieux, il possède des propriétés spéciales; il donne des images très-nettes et très-intenses, mais manque de sensibilité; on peut alors, comme nous l'avons dit, s'en servir avec avantage pour la reproduction des gravures En mélangeant du collodion nouveau avec un peu d'ancien, on en obtient un qui possède les qualités des deux réunies.

Le collodion récemment préparé est quelquefois un peu trop fluide, surtout lorsqu'on opère sur de petites glaces; on s'en aperçoit à ce que la couche, en sortant du bain d'argent, est d'une couleur plus pâle que la teinte opaline. Pour obvier à ce léger inconvénient, il suffit, après avoir étendu une première couche de collodion sur la glace, d'en reverser une seconde en sens inverse de la première. On ne doit faire cette seconde opération que lorsque le collodion a pris sur la glace.

Révélateur. — Nous venons de voir que la préparation du bain d'argent et celle du collodion ont une grande importance lorsqu'il s'agit de photographie instantanée; mais ils ne diffèrent pas, en somme, de ceux que l'on emploie dans la photographie ordinaire. On conçoit facilement, au contraire, que pour faire apparaître les détails dans les ombres, après une pose de moins d'une demi-seconde, il faille un révélateur tout spécial et d'une grande énergie.

Parmi le grand nombre de révélateurs essayés, c'est celui de Kayser qui nous a paru donner les meilleurs résultats. Pour un même temps de pose, non-seulement il fait apparaître plus de détails que le révélateur en fer ordinaire, mais on peut le promener bien plus longtemps sur la glace, sans crainte de voiles. Voici la manière de le préparer :

1. — Dans 150 centimètres cubes d'eau distillée, on dissout 15 grammes d'iodure de potassium. On verse la solution dans une cuvette, puis on y dépose successivement trois plaques sensibilisées 13 × 18, afin de saturer d'iodure d'argent.

2. — Solution concentrée de sucre de lait dans l'eau; on filtre.

3. — Solution saturée de sulfate de fer dans l'eau. Elle doit se faire le jour de l'opération.

4. — Glycérine pure.

Composition du révélateur :

Solution 2	16 centimètres cubes.
Solution 3	4
Solution 4	2
Solution 1	5 gouttes.

Si, après le développement, le cliché manque de vigueur, ce qui arrive fréquemment lorsque la pose a été extrêmement courte, on devra naturellement le renforcer par les procédés ordinaires.

La photographie instantanée offre de nombreuses applications utiles ou artistiques.

Les animaux, par exemple, qu'on ne peut photographier par les procédés ordinaires, à cause du temps de pose, peuvent être facilement reproduits par la photographie instantanée. C'est ainsi qu'on a pu obtenir les animaux de la ménagerie du *Zoological garden* de Londres.

Les belles photographies du soleil obtenues par voie rapide, ont montré le parti avantageux que l'astronomie peut retirer des procédés instantanés.

Au point de vue artistique, on a pu admirer, dans les expositions de photographie, les vues stéréoscopiques instantanées, sur verre, de Ferrier et Soulier, représentant, par exemple, l'entrée d'un navire dans un port, par une mer houleuse.

Dans la reproduction de certains paysages, les Américains ont pu même quelquefois obtenir une vitesse d'exécution surprenante. On peut citer une vue photographique d'un rapide du Niagara, où l'on distingue nettement l'eau écumeuse, et jusqu'aux fines gouttelettes suspendues dans l'espace.

CARNET D'UN FLANEUR.

Une Partie de campagne, par Chodowiecki (1).

LETTRE ADRESSÉE, PAR UN FRANÇAIS QUI RÉSIDE EN ALLEMAGNE, A M. CHODOWIECKI.

21 novembre 1796.

Monsieur,

Un Allemand de mes amis me fit voir l'autre jour, à la vitre d'un marchand, une de vos estampes, et me dit, non sans malice, que c'est la représentation au naturel d'un de nos travers français. Cet ami fit bien de me dire que votre intention avait été satirique, car on pourrait s'y méprendre, et en jugeant d'après mes seules lumières, j'aurais plutôt vu dans cette estampe comme un soupçon de flatterie à notre endroit. Elle représente, s'il vous en souvient, une de ces familles françaises qui résident en Allemagne; cette famille se rend à la campagne pour y faire un repas sur l'herbe.

A première vue, un seul des personnages me parut avoir été traité par vous dans un esprit satirique, c'est l'âne, dont la conduite incivile est bien faite pour choquer toutes les personnes un peu délicates (2). Mais comme rien ne nous prouve qu'il soit, lui aussi, d'une famille de Français résidant en Allemagne, je ne me charge point de prendre sa défense, et, laissant à quelqu'un de ses compatriotes allemands le soin de le justifier, je passe condamnation sur son manque de courtoisie.

Voilà ce que je dis à mon ami, ajoutant que, sauf l'âne, tous les personnages de votre estampe me semblaient de fort honnêtes gens.

— Vous n'y entendez rien, me dit-il, en riant de ma simplicité, regardez-y de plus près, je vous prie.

Je lui répondis que je le voulais bien, et, pour plus de précaution, tirant mes lunettes de l'étui, je me les mis sur le nez, et je me penchai à la vitre, pour mieux voir cette fois, et découvrir ce que nous appelons la finesse de la chose.

— Eh bien? me demanda mon ami.

— Eh bien! lui répondis-je, je vois qu'il n'y a qu'un âne pour huit personnes.

— Vous commencez à comprendre, me dit-il en souriant.

— Je commence à comprendre que, n'ayant qu'un âne, ces honnêtes gens l'ont abandonné aux enfants, que la marche aurait pu fatiguer, et qu'ils se condamnent eux-mêmes, par bonté d'âme, à porter les paniers et les plats.

— Hum! reprit mon ami, les paniers et les plats! la charge n'est pas déjà si lourde, ni le dévouement si héroïque. Comptez bien sur vos doigts : trois bouteilles pour huit personnes; comme morceau de résistance, un gâteau sucré que la servante porte sur un plat; cinq ou six petits pains que l'on étale en triomphe pour émerveiller les passants, et puis c'est tout!

— Je n'avais pas remarqué cela, lui dis-je.

— Vous n'aviez pas remarqué non plus, reprit-il avec un ris moqueur, que ces gens-là se sont mis en grande toilette, comme s'ils étaient invités à dîner chez un conseiller aulique; tout cela pour s'en aller sur l'herbe grignoter des petits pains et vider trois bouteilles. Vous n'avez pas vu non plus ce nigaud qui joue du violon, comme pour donner le dernier coup de pinceau à ce tableau d'une magnificence ridicule. O vanité française!

— Pardonnez-moi, lui dis-je, si je n'ai pas saisi du premier coup l'intention de l'auteur. Grâce à vous, je la vois pleinement désormais. M. Chodowiecki a voulu dire :

(1) Voy., sur Chodowiecki, t. XXVIII, 1860, p. 404; t. XXXIII, 1865, p. 129.

(2) L'inconvenance a été omise dans notre gravure.

« Trop de toilette », et, si j'ose m'exprimer ainsi, « pas assez de mangeaille. »

— Vous y êtes, me répondit-il en savourant une énorme pincée de tabac.

Comme il me regardait en côté, avec une mine passablement narquoise, je ne sais quel démon me souffla cette réponse : « Quand on voit ce qui se passe dans ce pays-ci, l'on est tenté de retourner la proposition et de dire : « Trop de mangeaille, et pas assez de toilette. » Mais je me mordis la langue à temps; car enfin, pourquoi le blesser, puisqu'il est mon ami?

A quelque race que l'on appartienne, il faut bien que l'on mange : cette nécessité est universelle. Ce qui distingue une race d'une autre, c'est ce qu'elle mange, et la façon dont elle le pare et l'accommode pour le manger. Les peuples du Nord mangent beaucoup, c'est une nécessité naturelle; leur appétit les dispense du raffinement; les peuples du Midi mangent moins, et entourent l'acte de manger d'une certaine recherche, qui ne tient nullement à la gourmandise. Sans dédaigner ce qui flatte le palais, ils recherchent aussi dans leurs festins ce qui peut flatter les yeux et charmer l'imagination, comme la toilette, les fleurs, la conversation, et même la musique. Un enfant de grand appétit mange sa soupe sans qu'il soit besoin de le semondre; un enfant qui a plus de caprice et plus d'imagination que d'appétit veut qu'on lui raconte des histoires, qu'on lui chante des chansons, qu'on étale devant lui ses jouets et ses poupées.

N'est-il pas vrai, Monsieur, que c'est cela ou quelque chose d'approchant que vous avez voulu dire? Je saisis cette occasion pour vous faire mon compliment sur les magnifiques dessins dont vous avez orné la traduction française de *Clarisse Harlowe*, et je me dis, sans arrière-pensée, de votre beau talent le très-humble et très-obéissant serviteur.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 354.

CXIII

Les deux voyageurs partirent le lendemain de bonne heure dans la voiture de M. Faber, et M. Faber lui-même les accompagna jusqu'à la station de Scheuerstadt.

Pendant toute la classe du matin, les élèves du père Wœchter ne pouvaient pas détourner leurs yeux de la grande carte de France qui était pendue au mur. Le père Wœchter eut la complaisance de prendre sa grande baguette et de nous montrer Nancy, en nous expliquant tout le trajet de Darlenheim à Nancy.

Un jour, deux jours se passent sans que nous entendions parler de rien. Enfin le facteur rural apporte à la mère de Krause une lettre pliée de travers et cachetée avec un gros pain à cacheter qui avait débordé en plusieurs endroits sous la pression d'un pouce peu habitué à comprimer des pains à cacheter.

« Nancy n'est pas une vilaine ville, disait le père Krause, et même il y a des places grandes comme Darlenheim et des grilles de fer comme on n'en voit nulle part. Pour en revenir à ce particulier, il s'est marié la semaine passée à une demoiselle de sa partie, fameuse pour jouer des cymbales et de la grosse caisse; il n'a point fait d'héritage : c'était une vanterie; mais il arrache les dents au monde avec un jeune homme qui tourne une manivelle, que l'on appelle dans ce pays-ci un orgue de Barbarie, qui pourrait bien être notre garçon, à moins que ce ne soit pas lui; mais pour le savoir, il faut le voir; et comme il est parti d'ici disant qu'il allait à Bar-le-Duc, nous partons aussi, en bonne santé, avec l'espoir que la tienne n'est pas plus mauvaise, ce qui est une consolation. Quelle drôle de chose que les chemins de fer! ça fait un bruit d'écluses et ça vous coupe la respiration de voir filer les arbres et les maisons. »

Le surlendemain, nouvelle lettre :

« Bar-le-Duc n'est pas une vilaine ville, sauf qu'on monte et qu'on descend que c'est une pitié! D'en haut, on voit un tas de toits; mais je n'ai pas vu notre pauvre garçon, parce que, pour en revenir à ce particulier, il n'a fait que passer ici, et il faut que nous courions après. Toujours en bonne santé, et la tienne de même, il faut l'espérer, parce que sans cela ce serait dur de voyager si vite et sans savoir où l'on va. Si tu as entendu parler d'une ville nommée Châlons, c'est là que nous allons, parce que ce particulier a dit qu'il allait là. »

CXIV

Cette lettre était arrivée le jeudi matin, dix-sept jours après la disparition de notre camarade, et nous aurions bien voulu être au lendemain pour savoir s'il y aurait une nouvelle lettre, et si c'était bien Krause qui accompagnait le sieur Tranche-Montagne à Châlons.

Ma mère et la mère Seckatz étaient auprès de la paralytique; Strecker et moi nous nous amusions dans le jardin avec Marien pour tuer le temps.

Je vis par-dessus la haie M. le comte et Mme la comtesse qui venaient de notre côté. Au lieu de passer devant la porte, ils s'arrêtèrent, et M. le comte me fit signe d'approcher :

— Y a-t-il quelqu'un avec Mme Krause? me demanda-t-il poliment.

Je lui répondis en rougissant que ma mère et Mme Seckatz y étaient pour le moment.

— Va prévenir ta mère que quelqu'un la demande, me dit doucement Mme la comtesse; et surtout, ajouta-t-elle d'un ton sérieux, ne lui dis pas qui c'est.

Je me mis à trembler en pensant que Krause était retrouvé; car si le comte et sa femme avaient l'air grave, ils n'avaient point cet air triste des porteurs de mauvaises nouvelles.

Strecker, voyant mon émotion et comprenant que je ferais quelque maladresse si j'allais prévenir ma mère, entra vivement dans la maison et en ressortit au bout de quelques secondes. Ma mère le suivait; elle rougit d'abord et sourit en voyant les personnes qui la faisaient demander.

— Il est retrouvé? demanda-t-elle à voix basse.

— Oui, dit la comtesse en la regardant avec bienveillance. Nous n'avons pas voulu surprendre la pauvre mère; voulez-vous avoir la bonté de la préparer à ma visite? Nous venons de recevoir une dépêche de Châlons.

Ma mère leva les mains au ciel sans rien dire, et rentra dans la maison. Strecker et moi nous nous étions retirés un peu à l'écart, et Marien se cachait derrière nous. Ma mère reparut au bout de quelques minutes et fit signe à Mme la comtesse. Nous n'osâmes pas entrer avec elle, mais du dehors nous entendîmes un grand cri, puis des paroles douces et caressantes, puis des sanglots mêlés d'actions de grâces. Ma mère vint nous enlever Marien. Strecker sifflotait en détachant avec son couteau un morceau de gomme du tronc d'un prunier, mais ses lèvres tremblaient; comme je l'entrevoyais à travers une espèce de brouillard, je m'aperçus seulement alors que j'avais les yeux pleins de larmes, et je me mis à siffloter aussi, comme un benêt, en tournant le dos à Strecker.

CXV

Presque jamais les événements les plus impatiemment

attendus ne se présentent sous la forme que nous leur avions donnée par avance dans notre imagination.

Pour tous les élèves du père Wæchter, le coup de tête du grand Krause avait fait de lui une manière de héros. Nous nous attendions à le voir revenir par un beau soleil, la tête haute, l'air fier et un peu rêveur parce qu'on avait contrarié sa vocation. Nous irions au-devant de lui, nous lui ferions fête, et il nous raconterait ses aventures, car il ne pouvait manquer d'avoir eu des aventures étranges, lui qui avait vu tant de pays.

Le samedi matin, je fus presque scandalisé en apprenant de ma mère que le grand Krause était revenu de nuit, sans tambour ni trompette, qu'il était très-fatigué de son escapade, et qu'il ne rentrerait à l'école que le lundi suivant. Je témoignai le désir de l'aller voir tout de suite; mais ma mère me dit qu'il dormait sans doute encore, et qu'il fallait attendre au moins la fin de la classe. Cette rentrée furtive, presque honteuse, par une petite pluie fine (car il avait plu toute la nuit), me gâtait bien un peu mon héros; mais la nécessité d'attendre son réveil, comme celui d'un grand personnage, le releva dans mon estime.

Le père Wæchter, avec une figure rayonnante de joie, nous dit : « Mes enfants, Dieu soit loué! votre camarade est de retour. C'est une grande bénédiction pour les parents et pour nous tous. Je voudrais, à ce propos, vous dire une petite chose : afin de ne pas lui faire sentir trop vivement la faute qu'il a commise, et dont il se repent, le pauvre garçon, recevez-le amicalement, mais sans lui parler de tout ce qui s'est passé ici en son absence, ni de ce qui a pu lui arriver à lui-même... Strecker, ta leçon! »

Pendant que Strecker récitait, je faisais de tristes réflexions : je ne pouvais m'empêcher de trouver que le père Wæchter avait bien parlé; mais c'était un crève-cœur pour moi de penser que l'héroïsme de Krause n'avait pas effacé sa faute, et que décidément il rentrait la tête basse.

A la fin de la classe, Strecker et moi nous allâmes voir notre ami. Il était assis près du lit de sa mère, qui lui tenait les mains dans les siennes. Il avait beaucoup maigri, et au lieu de le prendre d'un peu haut avec nous, comme un grand voyageur et comme un grand aventurier, c'est à peine s'il osait nous regarder et nous parler.

Après la classe du soir, il vint avec nous dans le jardin, et nous parla plus librement que devant sa mère. Le pitre, après lui avoir promis monts et merveilles, l'avait traité comme son domestique, une fois qu'il l'avait tenu en sa puissance. Plusieurs fois il avait songé à se sauver et à rentrer chez ses parents, mais une fausse honte l'avait retenu. Ayant ainsi vu de près la vie des saltimbanques, il en était profondément dégoûté, et les traits qu'il nous cita, et qu'il nous fallut répéter aux camarades impatients, changèrent de fond en comble l'opinion publique de Darlenheim sur les saltimbanques. Hélas! encore une illusion perdue pour nous, qui les avions si longtemps tenus pour des personnages supérieurs à M. le maire et à M. le sous-préfet.

CXVI

Le lendemain, qui était un dimanche, ceux qui s'attendaient à voir Krause à la grand'messe furent bien attrapés : il était venu le matin à la première messe avec son père et Marien. Ma mère m'avait expliqué pourquoi il n'était pas convenable que l'attention des fidèles fût détournée, par sa présence, de la célébration du saint sacrifice, et lui-même, repentant comme il l'était, n'aurait su comment se tenir, en sentant que tout le monde avait les yeux sur lui.

Quand M. le curé fut monté en chaire, il s'agenouilla comme d'habitude, fit le signe de la croix et se recueillit, la figure cachée dans ses mains. Je remarquai que ses mains tremblaient très-fort, et je sentis tout de suite qu'il allait nous parler de Krause. Il est vrai qu'il ne le nomma pas une seule fois; mais il développa la parabole de l'Enfant prodigue avec une émotion si vraie et des paroles si justes, que tout le monde baissait la tête et que beaucoup de personnes pleuraient. Je la savais par cœur, cette parabole de l'Enfant prodigue, et je l'avais récitée bien des fois, mais je ne l'avais jamais comprise : cette fois, au contraire, mon âme, troublée par tant d'émotions et éclairée en même temps par les premières lueurs de l'expérience de la vie, recueillait une à une les paroles du livre divin et s'en pénétrait non-seulement sans effort, mais encore avec une sorte de joie que je ne saurais définir, même aujourd'hui. Que c'est donc beau, la vérité!

M. le comte regardait l'autel en serrant les lèvres, Mme la comtesse pleurait doucement sous son voile; la figure de notre ancien ennemi le domestique était sillonnée de grosses larmes; Strecker me regardait avec des yeux profonds : je le trouvai encore plus beau que le jour où j'avais été frappé de sa beauté à l'école.

M. le curé termina son sermon d'une voix plus ferme par les paroles suivantes : « Une grande joie est sortie d'une grande affliction. En célébrant le saint sacrifice, j'ai remercié Dieu, dans l'effusion de mon cœur, de ce qu'il m'avait accordé de lire dans vos âmes, mes chers enfants, tant de bonnes pensées et tant de bons sentiments. Depuis bientôt quarante ans que je travaille parmi vous au champ du Seigneur, je n'ai jamais vu sortir de terre, en si peu de temps, une moisson si abondante et si agréable à Dieu. Que chacun de vous descende en lui-même, et il reconnaîtra qu'il est meilleur qu'il n'avait jamais osé l'espérer. Il a suffi d'une grande émotion pour faire paraître à la lumière des trésors enfouis sous les petites préoccupations et les petites passions de tous les jours. Tâchons tous de ne pas oublier la grande leçon que nous venons de recevoir et la grande vérité qui vient de nous être révélée. Dans les moments de doute, de défaillance et de tentation, demandons-nous : Qu'aurais-je fait le jour où un grand malheur planait sur la paroisse, et où mon cœur était attendri par la pitié et par la charité? Et alors, agissez, sous l'œil du Seigneur, comme vous avez tous fait ce jour-là. »

Il y eut un grand frémissement dans l'auditoire; on ne pouvait pas s'empêcher de reconnaître combien tout ce qu'il avait dit était beau et vrai.

— Où vas-tu? me demanda Strecker, au sortir de l'église.

— Je vais dire à Klaas que je ne veux plus être fâché avec lui.

— Moi aussi, dit-il en passant son bras sous le mien.

CXVII

Tout cela est bien loin, bien loin dans le passé, et comme je ne suis qu'un homme, j'ai failli bien des fois à mes bonnes résolutions. Mais, du moins, je n'ai jamais failli sans remords, et j'espère avoir évité un certain nombre de fautes que j'aurais commises, si, grâce au malheur des Krause, la vérité n'avait pas pénétré si profondément dans mon cœur.

La vie est pleine d'épreuves, de difficultés et de tentations; l'âme hésite bien souvent et ne voit pas clairement son chemin; que de fois j'ai trouvé ma voie et triomphé de mes préjugés et de mes répugnances en me demandant à moi-même : Qu'aurais-tu fait ce jour-là?

Aux yeux du monde, je suis un plus grand personnage que Strecker; à mes yeux, j'ai été, je suis et je serai toujours son obligé, pour le bien que m'a fait son amitié. Après mes parents, c'est mon plus grand bienfaiteur. Strecker a épousé Marien, et tient toujours l'auberge de *l'Ours-*

Noir, qui est devenu par le progrès des temps l'hôtel de *l'Ours-Noir*. Il a aidé son beau-frère, qui est entrepreneur de menuiserie à Strasbourg et fait de bonnes affaires. Tous nos chers morts reposent côte à côte dans le cimetière de Darlenheim, et l'herbe ne croît pas sur leurs tombes. (1)

LES NAVIRES CUIRASSÉS.

La lutte entre les canons et les cuirasses, dont nous avons essayé précédemment (2) d'indiquer les premières phases, a continué avec des alternatives de succès et d'échecs de part et d'autre. En 1871, le comité chargé d'examiner, en Angleterre, les plans des nouveaux navires de guerre, déclarait que le moment ne semblait pas éloigné où le canon l'emporterait définitivement sur l'armure. Malgré cette prédiction trop justifiée, les ingénieurs ont continué leur œuvre avec plus de constance que de chances de réussite. Pendant que leurs plaques de blindage jonchaient de leurs débris les champs de tir de tous les polygones, pendant que les plaies béantes des massifs cuirassés montraient le danger des voies d'eau, de nouveaux projectiles plus puissants venaient détruire les derniers massifs et avec eux les dernières espérances des défenseurs du cuirassement. Au moment où les ingénieurs mettaient en avant la difficulté des pointages, la lenteur du tir, le peu de chances de coups heureux, la presque impossibilité de manœuvrer à bord les canons géants, les artilleurs perfectionnaient les procédés de pointage et de chargement, et substituaient à la force humaine la puissance des appareils mécaniques. Alors qu'on surchargeait, enfin, les derniers cuirassés sans mâture d'une ceinture de 60 centimètres de fer, les canons de 35 tonneaux, lançant des projectiles de 272 kilogrammes, cessaient d'être les engins de guerre les plus puissants : Woolwich terminait son canon de 82 tonneaux,

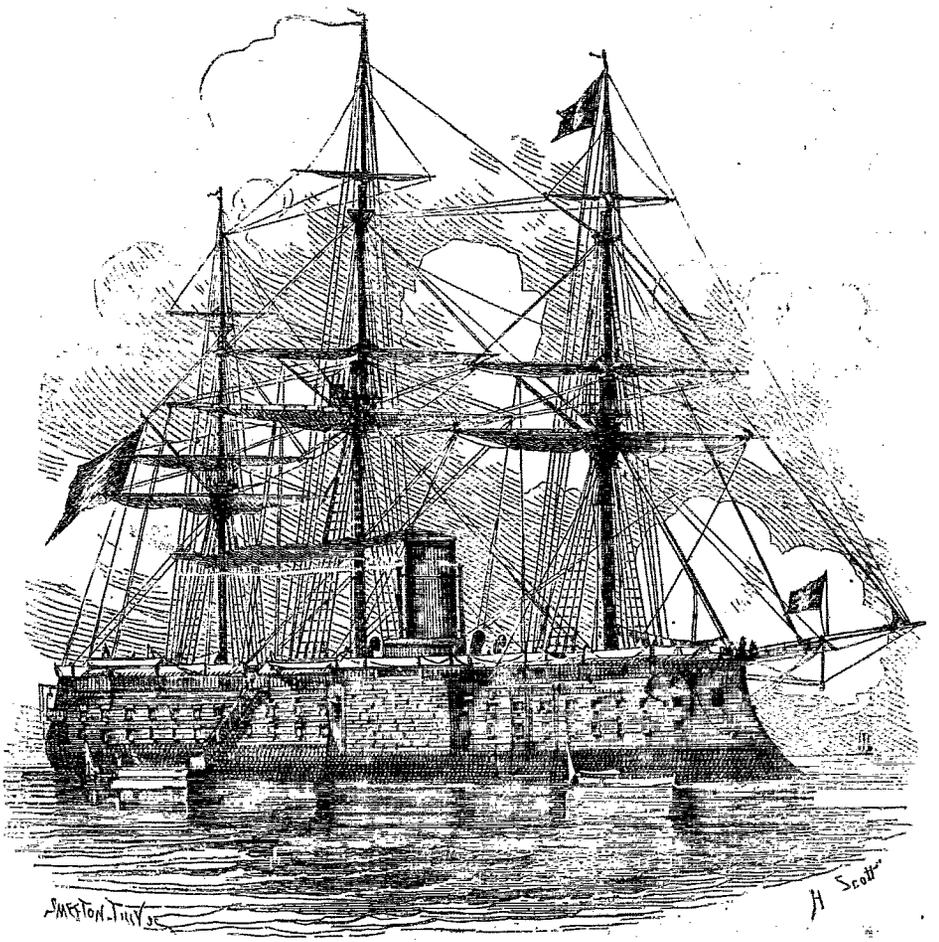

La *Dévastation*, cuirassé français.

M. Armstrong en entreprenait de 100 tonneaux pour l'Italie, et M. Krupp annonçait la construction de la pièce de 150 tonneaux.

C'est, en effet, à ce point que l'on est arrivé aujourd'hui, et depuis la *Devastation* (anglaise), armée, en 1872, de canons de 35 tonneaux, protégée à la flottaison par des plaques de 305 millimètres, on a construit l'*Inflexible* (anglais), qui portera des pièces de 82 tonneaux, et recevra sur ses flancs deux plaques de 305 millimètres chacune.

Il serait trop long, on le comprend, d'examiner la situation de la flotte cuirassée de chaque marine ; cette étude a été faite, d'ailleurs, par deux ingénieurs distingués, MM. Dislère et Marchal, l'un dans trois ouvrages importants, le second dans ses *Navires de combat les plus récents*. Il nous a paru plus simple de passer en revue les principaux types qui ont été créés dans ces dernières années, sans distinction de pavillon, et classés uniquement par genre et par espèce ; savoir : les cuirassés d'escadre, les

(1) On nous a demandé plusieurs fois, pendant le cours de l'année, quel était l'auteur de cette nouvelle : nous sommes autorisés à le nommer. C'est M. le professeur Jules Girardin, auteur d'ouvrages estimés, entre autres du livre des *Braves gens*, couronné par l'Académie française. Nous sommes heureux de le compter depuis longtemps parmi nos collaborateurs les plus dévoués.

(2) Voy. t. XXXI, 1863, p. 332, 356, 400.

cuirassés sans mâture, les cuirassés de station, et les cuirassés de rivière et garde-côtes.

Les cuirassés d'escadre peuvent se diviser eux-mêmes en deux séries : les navires à batteries, et les navires mixtes à tourelles.

Les *navires cuirassés à batterie* forment encore actuel-

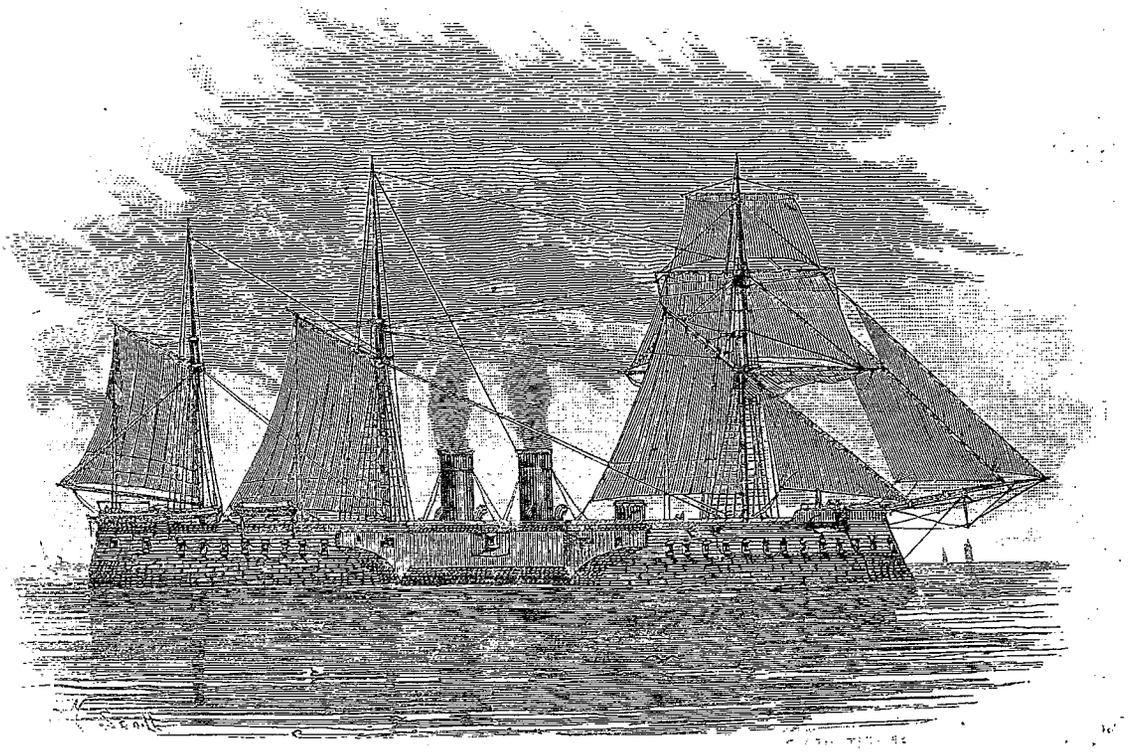

Le *Tegethoff*, cuirassé autrichien.

lement la portion la plus importante des escadres cuirassées ; ce n'est qu'avec une très-grande réserve que les grandes puissances maritimes entrent dans la voie des navires à tourelles tournantes, avec ou sans mâture. Tous ces navires portent leur artillerie dans une batterie fermée avec sabords d'angle, permettant, dans des limites plus

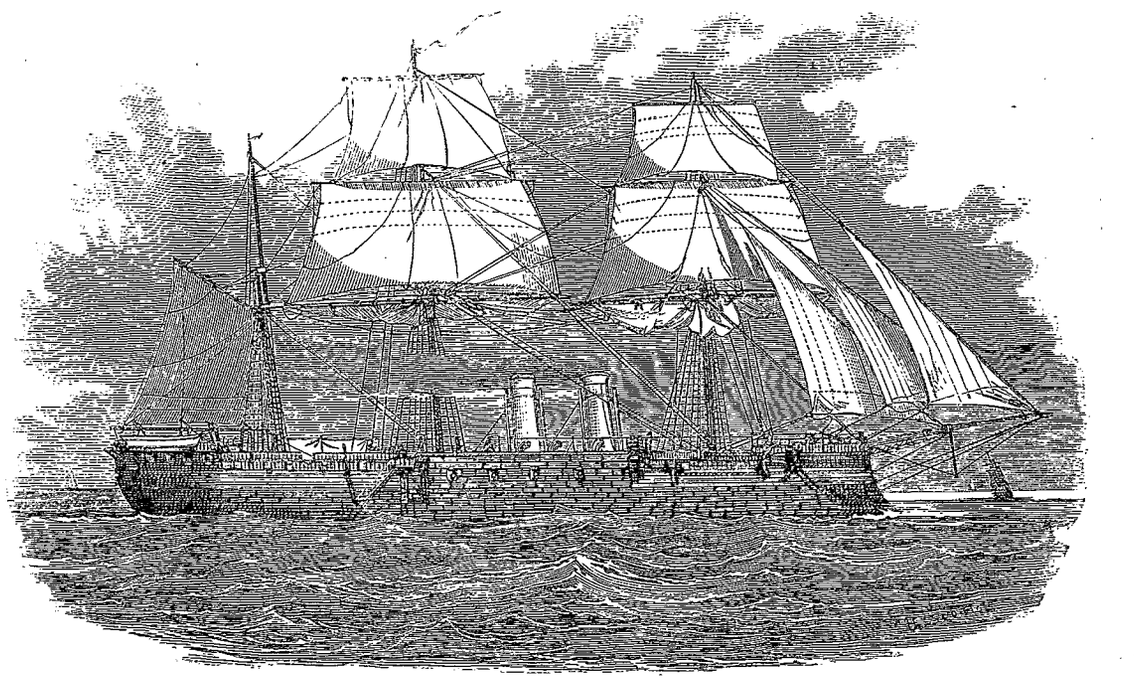

Le *Memdoohieh*, cuirassé turc (1).

ou moins étendues, les tirs en chasse ou en retraite, donnant plus ou moins de facilité pour assurer sur un point donné la convergence des feux ; puis, sur les gaillards, quelques pièces également de gros calibre, en général pourtant d'un calibre inférieur à celui des pièces de

(1) Ce navire vient d'être acheté par l'Angleterre ; il se nomme maintenant le *Superb*. Les Anglais ont également acheté l'*Independencia* au Brésil et lui ont donné le nom de *Neptune*.

la batterie, mais ayant comme celles-ci leur mécanisme protégé par une cuirasse contre les ravages des projectiles ennemis.

Les types les plus remarquables de cette série sont : l'*Alexandra* et le *Temeraire* (anglais), la *Dévastation* (française), le *Custozza* et le *Tegethoff* (autrichiens), le *Kaiser* (allemand), le *Mesoodieh* et le *Memdoohieh* (turcs).

Les formes extérieures de tous ces navires diffèrent peu entre elles, au point de vue du moins du tracé des extrémités. On a abandonné presque partout les avants en fer de hache de la plupart des cuirassés anglais pour adopter nettement l'éperon de nos navires. On a reconnu que cette disposition ne les empêchait pas d'évoluer convenablement ; les expériences ont clairement démontré que l'on pouvait même, malgré cet agrandissement du plan de dérive, obtenir de belles qualités giratoires; et tandis que l'avant en fer de hache se heurte contre la cuirasse en démolissant partiellement la coque, mais sans grand effet immédiat, l'éperon vient chercher les parties non protégées de l'adversaire, et ceci sans qu'il résulte d'avarie sérieuse pour le navire abordeur.

La vitesse prévue est presque partout de 14 nœuds, et la distance franchissable est fixée à 2 000 à 10 nœuds sur la plupart de ces cuirassés. Quant aux ressources que l'on peut trouver dans la voilure, elles ne sont pas les mêmes sur tous ces navires; mais l'opinion générale est qu'une surface de voilure égale à quinze ou seize fois celle du maître-couple est suffisante. Ces cuirassés ne sont pas des voiliers; il ne faut donc pas les alourdir par une mâture exagérée, qui représente un poids considérable lors de la marche et de sérieux dangers d'avaries dans le combat.

La puissance défensive de tous ces bâtiments reste encore dans des limites restreintes, si on la compare aux exagérations de la protection. A la flottaison, nous trouvons comme épaisseur maximum 380 millimètres de fer sur la *Dévastation;* mais ce chiffre s'abaisse bientôt à 305 millimètres sur l'*Alexandra* et les frégates turques, à 279 millimètres sur le *Temeraire*, à 254 millimètres enfin sur la frégate allemande *Kaiser*. Les épaisseurs sont moins différentes sur les réduits, et varient entre 203 millimètres sur les cuirassés anglais et 240 millimètres sur les cuirassés français.

Si nous examinons maintenant le déplacement demandé par chacun de ces navires, nous trouvons que la *Dévastation* exige 9 630 tonneaux, chiffre presque identique à celui de l'*Alexandra*, mais supérieur de 500 tonneaux à celui des frégates turques, de 1 000 tonneaux à celui du *Temeraire*, de 1 500 tonneaux enfin au chiffre indiqué pour le *Kaiser*. Il y a là une différence assez sensible, qui se traduit par une augmentation du prix de revient et par un accroissement des difficultés de manœuvre; mais « ce n'est pas trop chèrement payer, dit M. l'ingénieur Dislère dans sa *Guerre d'escadre*, en admettant le principe du cuirassement complet, les immenses avantages qui font de la *Dévastation* le premier des navires cuirassés à réduit, c'est-à-dire des cuirassés d'escadre et de grande navigation. »

Les cuirassés d'escadre du second type, *navires mixtes à tourelles*, ont fait leur apparition dans les différentes marines vers 1867. Dans un des rapports de la commission de l'Exposition universelle de cette année, le but principal était ainsi défini : « Établir, sur des navires dont la flottaison et les parties vitales seraient invulnérables, les plus fortes bouches à feu que la métallurgie peut fournir; abriter ces pièces sous l'épais blindage de tours mobiles, et leur donner tout l'horizon pour champ de tir, sans exiger une largeur de sabord plus grande que le diamètre extérieur de la bouche à feu. » Depuis lors ce cadre n'a point changé, les détails seuls ont subi des modifications. Nous citerons, parmi les plus parfaits, le *Friedrich der Grosse*, le *Grosser Kurfürst* et le *Preussen* (allemands), et l'*Independencia* (brésilien), qui ne sont cependant pas des chefs-d'œuvre. Bien qu'ils déplacent 6 700 tonneaux environ, les bâtiments allemands ne peuvent porter que quatre pièces de 27 centimètres et une cuirasse de 0m.235 au maximum. L'*Independencia*, qui réunit à tous les défauts communs à son type celui d'un très-faible coefficient de sécurité, vaut moins encore. Cette classe de navires tend à disparaître de la liste de toutes les flottes.

UNE DATE DONNÉE PAR LA GÉOLOGIE.

M. Kerviller a découvert, aux environs de Saint-Nazaire, les vestiges d'un port gallo-romain, avec des débris d'hommes ou d'animaux et des objets qui paraissent appartenir à l'âge de bronze.

Tous ces débris sont enfouis sous un terrain formé de lamelles peu épaisses superposées régulièrement et dont la constitution offre le plus grand intérêt. Ces lamelles, qui ont en moyenne trois millimètres seulement d'épaisseur, se subdivisent chacune en trois couches de nature différente et toujours les mêmes pour chaque lamelle :

1° Des débris végétaux correspondant à l'automne, le moment de la chute des feuilles;

2° Un lit argileux dont la formation a les caractères d'un dépôt estival;

3° Un dépot de sables, comme il s'en forme par les courants rapides de l'hiver.

Chacune des lamelles correspond aussi à l'atterrissement de la Loire en un an, et actuellement chaque année donne naissance à un dépôt semblable.

On croit donc pouvoir compter le nombre des années écoulées depuis l'abandon des débris de l'âge de bronze par le nombre des lamelles de terrain qui s'y trouvent superposées.

M. Kerviller conclut que ces restes datent de quatre cent cinquante ans avant Jésus-Christ.

On retrouve, en outre, de semblables lamelles au-dessous des débris en question jusqu'à une profondeur qui correspondrait à environ huit mille ans : d'où l'on suppose que c'est à cette époque lointaine qu'il faudrait placer l'origine du régime actuel de la Loire.

PIGEONS ET CORBEAUX.

On a beaucoup parlé, en ces derniers temps, des pigeons voyageurs et de l'instinct merveilleux qui leur fait trouver leur route dans l'espace. Il est juste de rappeler aussi leurs antipathies ou leurs folles terreurs. Voici ce qu'observa un brave marin du temps de Louis XIV, le comte de Forbin, lors de son retour du pays d'Annam, et durant l'espace de temps qui s'écoula entre sa relâche à Malte et celui où il put regagner la Provence :

« Dans cet intervalle, dit-il, j'eus occasion de connoître ce que c'est que l'antipathie que la nature a mise entre certains animaux. J'avois à mon bord, depuis environ dix-huit mois, six paires de pigeons de fort bonne race et très-féconde; ils étoient tellement accoutumés, que ni le carnage, ni les coups de canon, ni l'approche de plusieurs autres bâtiments, ne les avoient jamais dérangés. Pendant mon séjour à Toulon, on m'avoit donné un petit corbeau, que j'embarquai. Dès qu'il commença à voler, il s'en alla rodant autour des nids des pigeons. Il n'en fallut pas davantage. Un après-midi, mes douze pigeons, comme s'ils

s'étoient donné rendez-vous, furent se percher sur la vergue d'artimon, et se sauvèrent tous ensemble, quoiqu'ils eussent tous ou des œufs, ou des petits, et que nous fussions à plus de quarante lieues de terre. » (1)

DIEU.

Sans l'idée de Dieu, les philosophes peuvent encore expliquer, à la rigueur, les côtés utiles de la nature, mais non pas aucune de ses beautés. George SAND.

LE VIN DE REBRECHIEN.

Aux onzième et douzième siècles, les rois de France, ne possédant ni la Champagne, ni la Bourgogne, ne buvaient pas d'autre vin que celui qu'ils recueillaient de leurs vignes. Or, ce qu'ils estimaient surtout, c'était le vin de *Rebrechien* (2), terre située près d'Orléans, laquelle était en ce temps-là du domaine royal. Henri Ier faisait toujours porter de ce vin-là à sa suite, quand il allait à la guerre, afin qu'animé par son feu il courût avec plus de force au combat. Louis le Jeune n'usait pas non plus d'autre vin, comme cela paraît par une lettre aux régents du royaume pendant sa croisade, où il leur recommande de donner soixante muids de son meilleur d'Orléans à Arnoul, évêque de Lisieux, « son très-cher ami. »

Philippe-Auguste céda, en 1189, Rebrechien au chapitre de Saint-Martin de Tours. (3)

LE TOUMBO

OU LE *WELWITSCHIA MIRABILIS*.

Voy. t. XLII, 1874, p. 248.

Un membre de l'Académie des sciences (4) veut bien nous communiquer le dessin et les notes qui suivent, et qui ont pour objet de compléter et rectifier, à quelques égards, ce que nous avons publié, il y a quelques années, sur le *Welwitschia mirabilis* (5).

Nos lecteurs savent que cette singulière plante a été découverte, en 1860, par un botaniste autrichien que le gouvernement portugais avait chargé de l'exploration de ses possessions austro-occidentales africaines. Le Jardin royal de Kew, près de Londres, en a reçu plusieurs pieds vivants qui permettront d'en faire une étude approfondie.

Sous les latitudes du pays de Benguela, c'est-à-dire du 10e au 16e degré de latitude australe, en pleine zone torride, la flore de cette partie de l'Afrique, patrie de la plante que nous représentons, est déjà toute différente de celle des environs de Saint-Paul de Loanda, qui lui confine au nord (à peu près sous le 9e degré). Le botaniste est surpris d'y voir apparaître, sans transition, d'autres espèces, d'autres genres et d'autres familles de plantes. Un trait particulier de cette végétation, aussi luxuriante que variée, est le grand nombre de *Loranthus*, voisins de notre gui, parasites sur presque tous les buissons qu'ils décorent de leurs brillantes inflorescences, ainsi que de mimosées épineuses couvertes de *Roccella* (lichen dont on extrait une brillante teinture pourpre), et qui exsudent de leur écorce crevassée de la gomme arabique de première qualité. Dans les jardins de Benguela, surtout le long des rives de la Colombella (entre les 9e et 10e degrés), tous les légumes d'Europe sont cultivés avec le plus grand succès, ainsi que tous les arbres fruitiers des pays tropicaux et tempérés : les citronniers et les orangers, l'olivier, l'ananas, le figuier, la vigne, le grenadier, l'élaïs, le bananier, les anones et les corossols, etc. La vigne, grâce aux alternatives de sécheresse et d'humidité, y produit deux fois l'an, et chaque fois donne des raisins délicieux. Les jardins des environs de Mossamédès offrent un curieux assemblage de végétaux de toutes les zones. On y voit prospérer côte à côte le bananier et la pomme de terre, le manioc et le blé, la canne à sucre et le lin, l'orge distique et toutes les variétés de patates, etc. Cependant, sous la latitude même de Mossamédès (entre le 15e et le 16e degré), l'ananas et l'élaïs ou palmier à huile ne viennent plus, ce qui semble indiquer que cette ville est sur la limite de la culture équatoriale. L'absence presque totale d'algues marines sur près de 30 milles géographiques (environ 55 kilomètres) de côtes qui séparent Mossamédès du cap Nègre, est aussi un fait à remarquer.

A quelques milles en deçà du cap Nègre, la côte s'élève graduellement à 300 ou 400 pieds (de 100 à 120 mètres) au-dessus du niveau de la mer, formant un plateau continu où la végétation, quoique maigre comparativement à ce qu'elle est un peu plus au nord, offre néanmoins au voyageur des sujets d'étude du plus grand intérêt. C'est là, en effet, que, comme nous l'avons déjà dit précédemment, le docteur Welwitsch a fait la trouvaille extraordinaire dont nous allons un peu plus amplement parler. C'est une plante ligneuse, naine par la hauteur de sa tige, qui ne dépasse jamais un pied (0m.30), géante par la grosseur de cette même tige, qui a souvent quatre pieds ou plus (1m.22) de diamètre. Ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que cet arbre n'a jamais que deux feuilles, ses deux feuilles séminales ou cotylédons, qui durent autant que lui, c'est-à-dire plus de cent ans, et prennent avec l'âge des dimensions démesurées, car elles dépassent fréquemment trois pieds (0m.60 à 1 mètre) de large; elles sont épaisses et coriaces; leur accroissement se fait par la partie adhérente à la tige, et leur extrémité se découpe en nombreuses lanières qui s'étalent sur le sol. Du centre de l'énorme plateau caulinaire, que le docteur Welwitsch compare à une table ronde, s'élèvent de courts pédoncules floraux divisés dichotomiquement, et dont les ramuscules portent à leurs extrémités des chatons ou jeunes cônes, à bractées membraneuses du plus beau pourpre, imbriquées sur quatre rangs, et qui contiennent une masse de fleurs serrées, à six étamines; les anthères paraissent avoir trois loges, et les fleurs femelles sont terminées par une sorte de stigmate pelté. Après la floraison, les cônes acquièrent à peu près la grosseur d'un petit cône de sapin sur 4 à 6 centimètres de longueur.

Cet étonnant végétal est désigné par les indigènes du pays sous le nom de *toumbo*. Sir Joseph Hooker, qui l'a dédié à M. Welwitsch (*W. mirabilis*), supposait qu'il n'était pas le seul de son genre et qu'on en découvrirait plus tard de nouvelles espèces.

Ses prévisions étaient justes, car, depuis la découverte dont nous venons de parler, sir Joseph Hooker a reçu d'un artiste anglais, M. Baines, qui voyageait alors dans le pays des Damaras (vers le 23e degré de latitude australe, c'est-à-dire à 10 ou 12 degrés au nord de la colonie du Cap), un dessin et des fragments d'un autre *toumbo*, aussi étrange que le premier, et qui s'annonce comme étant d'une espèce différente. Si le fait se confirme, ce sera le *Welwitschia Bainesii*. D'après le dessin de M. Baines, cette forme nouvelle diffère de celle du docteur Welwitsch par un tronc

(1) *Mémoires du comte de Forbin, chef d'escadre*, t. Ier, p. 195.
(2) De *area Bacchi*.
(3) Ad. Vuitry, *Dépenses du roi*, etc., *aux onzième, douzième et treizième siècles*.
(4) Nous avons eu déjà plus d'une fois des remercîments à adresser à M. le professeur Joseph Decaisne, qui, depuis longues années, donne de si précieux témoignages de sa sympathie à notre recueil.
(5) Tome XLII, 1874, p. 248.

encore plus court, puisqu'il ne s'élève même pas au-dessus du niveau du sol, et surtout par la présence de quatre énormes feuilles de 5 à 8 pieds (1m.50 à 2m.45) de long, étalées sur la terre et formant la croix. Les cônes sont en panicules trichotomes, et également de la grosseur d'un petit cône de sapin. Ceux qui accompagnaient le dessin de

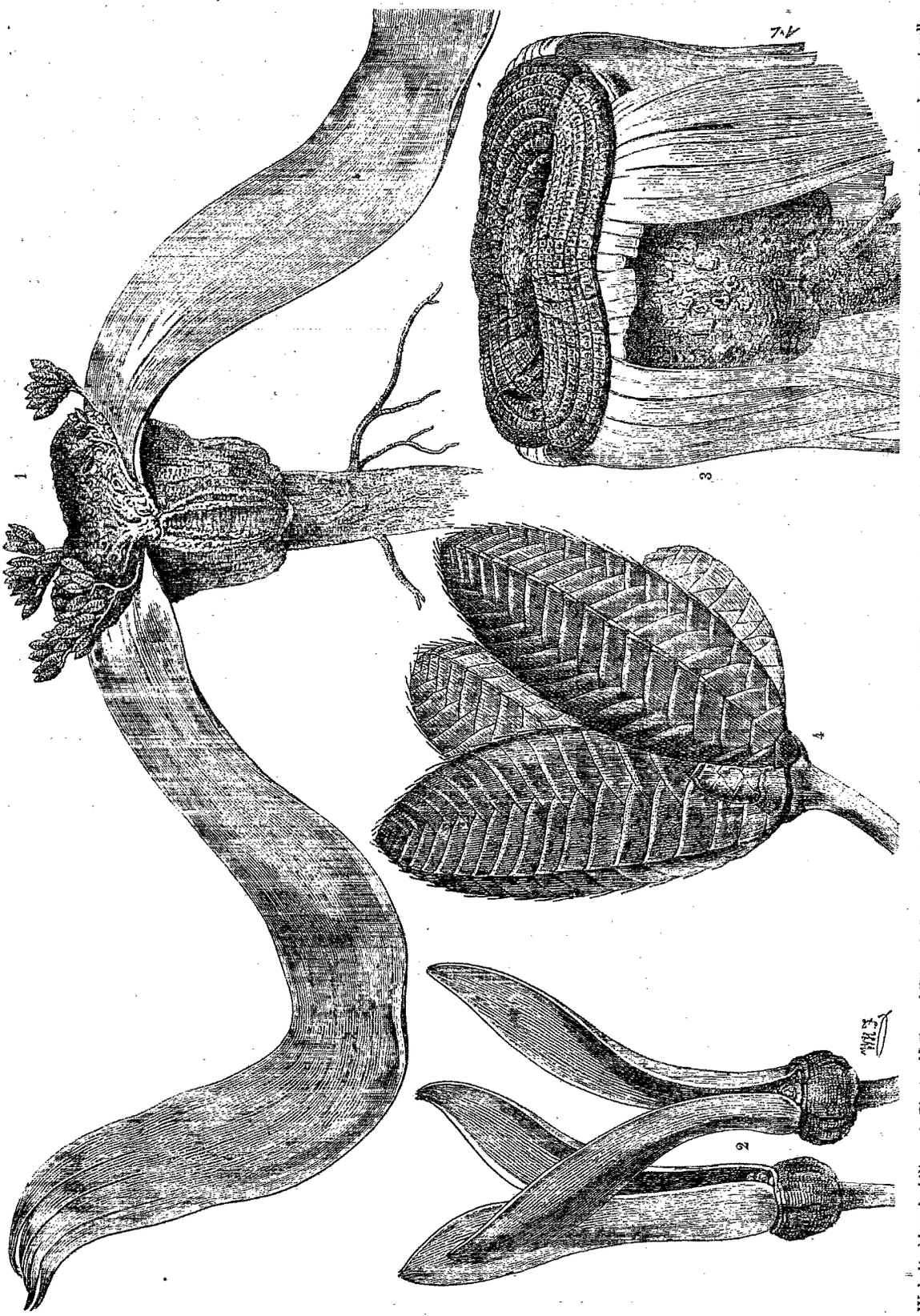

Welwitschia mirabilis. — 1. Plante réduite au 1/35. — 2. Jeunes sujets de grandeur naturelle. — 3. Vieille tige montrant les cicatrices circulaires des inflorescences. — 4. Cônes de grandeur naturelle.

M. Baines contenaient quelques graines; sir Hooker, les ayant analysées, reconnut que le *toumbo*, tout extraordinaire qu'il fût en apparence, rentrait cependant dans un type de famille connu, celui des gnétacées, et par conséquent qu'il a de l'analogie avec les *Ephedra* des bords de la Méditerranée. Nouvel et remarquable exemple du procédé habituel de la nature, qui, au lieu de créer à l'infini des types divers d'organisation, ce qu'elle pourrait faire, sans doute, se borne à modifier, mais d'un nombre prodigieux de manières, le très-petit nombre de types primordiaux avec lesquels elle a trouvé bon de constituer tout le système des êtres organisés dont elle a peuplé ce globe.

LES PETITS GARDE-MALADE.

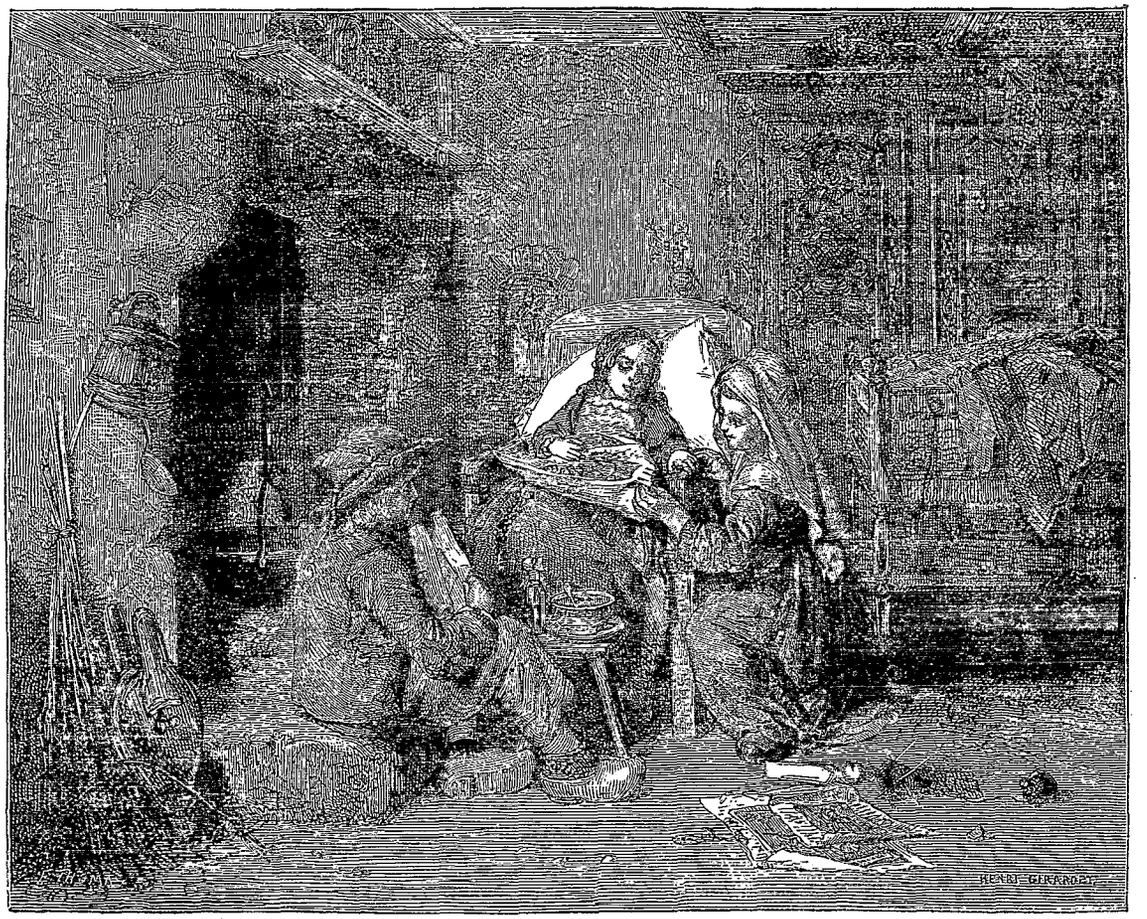

Les Petits Garde-Malade, peinture par Henri Girardet. — Dessin de Henri Girardet.

La petite Rose a été bien malade. Pendant quinze longs jours, pendant quinze plus longues nuits, on a tremblé dans la maison pour cette vie si frêle qui semblait à chaque instant près de s'exhaler dans un dernier souffle. La mère restait au pied du lit, les yeux fixés sur son enfant, morne, muette, répondant à peine un triste « Merci ! » aux bonnes voisines qui venaient traire ses vaches et chercher les œufs de ses poules pour les porter au marché. Dans cette vie, il faut qu'on s'entr'aide, et les voisines savaient bien que la fermière Michelle ne pouvait pas quitter la petite malade. Elles entraient tout doucement sans rien dire, regardaient la blonde tête pâle renversée sur son oreiller, joignaient les mains d'un air de pitié, et s'en allaient à l'étable ou au poulailler; puis, au retour du marché, elles apportaient à Michelle le prix de ses œufs, de son beurre ou de son lait, lui demandaient tout bas ce qu'on pouvait encore faire pour son service, murmuraient en regardant l'enfant : « Jésus ! ça ne va donc point mieux ! » et se retiraient sans faire de bruit.

Le fermier Josselin s'en allait au travail, lui : que les enfants vivent ou meurent, il faut toujours que la terre soit labourée et que le blé se sème au bon moment; et il travaillait dur pour se distraire de son chagrin. Mais, à chaque instant, il pensait à la petite, qui avait passé une si mauvaise nuit, et il se demandait s'il allait la retrouver en vie quand il rentrerait le soir; et deux larmes coulaient sur ses joues hâlées et couvertes de poussière. Pauvre homme ! pauvre père ! Il songeait aux beaux yeux bleus si brillants et si gais, aux jolis cheveux blonds comme un rayon de soleil, aux petits bras qui se jetaient si caressants et si tendres autour de son cou, aux frais éclats de rire qui accueillaient jadis son retour, à cette petite voix plus douce à entendre que le ramage des oiseaux des bois, qui criait : Papa ! papa ! dès qu'il paraissait au bout du sentier, en face de la maison... Et dire que tout cela était peut-être fini pour toujours ! Il se rappelait, le père, que la naissance de cette enfant l'avait rendu un peu soucieux : une bouche de plus à nourrir, quand on n'a que ses deux bras pour fortune, c'est une inquiétude de plus pour l'avenir..... Pauvre chère mignonne ! qu'elle vive à présent, qu'elle vive ! on sera trop heureux de travailler pour elle !... Et le père demandait pardon à Dieu d'avoir un jour manqué de confiance en lui et d'avoir redouté cette charge nouvelle qu'il aurait voulu maintenant conserver à tout prix !

Les deux aînés des enfants, Loïc et Anna, s'en allaient aux champs garder leurs bêtes; et ils restaient immobiles, tout pensifs, oubliant de chanter les *sônes* qu'ils avaient appris aux veillées d'hiver. Ils se demandaient si la petite Rose, qui s'en allait en paradis, à ce que disaient les voisines, y serait plus heureuse qu'avec eux; et ils se reprochaient amèrement d'avoir été, tel ou tel jour, un peu brusques avec elle, d'avoir manqué de complaisance, de l'avoir fait pleurer..... « Oh ! reste avec nous, chère petite Rose ! reste, nous ne te ferons plus jamais de chagrin, plus jamais ! » Ainsi pensaient Loïc et Anna; et ils priaient Dieu tout le long du jour de ne pas emmener la petite Rose dans son paradis.

Et Dieu a eu pitié ! Il se fait de ces miracles : des êtres chéris, qui ne nous appartenaient déjà plus, que nous

voyions avec terreur déjà à moitié passés dans l'autre vie, et qui reviennent à nous, qui se raniment tout à coup, relevés par un souffle puissant qui rend la respiration à leur poitrine affaissée, l'étincelle à leurs yeux ternis, le mouvement à leurs mains inertes. La petite Rose, après une longue nuit de lutte contre la mort, s'est de nouveau éveillée à la vie; elle a ouvert les yeux, et son regard n'était plus vague, il cherchait sa mère, et ses lèvres pâles essayaient de sourire. Michelle ne s'y est pas trompée : son instinct maternel a compris que c'était la résurrection, que c'était la vie; éperdue de joie, elle a appelé son mari et lui a montré l'enfant en lui disant d'une voix étouffée par l'émotion : « Vois donc ! »

Oh ! quelles actions de grâces ont monté vers Dieu, ce jour-là, du fond de quatre cœurs reconnaissants ! Comme le père, en guidant sa charrue, a levé vers le ciel ses yeux ravis, et que de fois il s'est répété dans son cœur, comme pour bien se l'affirmer à lui-même : « Elle vit... elle vivra ! ma petite Rose, ma bien-aimée..... O mon Dieu, merci ! merci ! » Loïc et Anna ne sont pas restés immobiles pendant que leurs bêtes broutaient l'herbe de la lande; ils ont chanté, ils ont dansé de joie, ils ont cueilli des fleurettes dans l'herbe, ils ont fait des paniers de jonc, ramassé des cailloux brillants, cherché des nids vides dans les buissons : à présent que Rose va mieux, il faudra l'amuser. Et quand ils ramènent leurs bêtes à l'étable et à la bergerie, ils sont bien joyeux de voir sur la porte de la maison leur mère qui les attend et qui leur dit : « Rose va mieux, elle vous demande; entrez, et ne faites pas de bruit pour ne pas la fatiguer. »

Rose est convalescente. La mère a repris ses travaux, et les bonnes voisines, qui ont affaire chez elles, ne viennent plus qu'en passant pour savoir des nouvelles de la petite, et pour répéter cent fois qu'elle a été « bien bas » et qu'on n'aurait jamais cru qu'elle pût en revenir. Rose, qui n'a pas encore repris ses forces, s'ennuierait un peu si elle restait toute seule; mais elle a de bons petits garde-malade. Elle était lasse d'être dans son lit; sa mère l'a installée dans le grand fauteuil avec un oreiller derrière son dos; et Loïc, qui a fait deux lieues le matin pour aller à la ville lui acheter des joujoux avec tous ses sous et tous ceux d'Anna, s'est établi devant elle, et étale à ses yeux ravis de belles images où l'on voit des princesses en robe rouge qui donnent la main à un chevalier en pourpoint vert, tandis qu'un page en justaucorps jaune et bleu porte la queue de leur robe. On y voit aussi les merveilleuses histoires du Petit Poucet et du Chat botté, et Rose veut savoir ce que c'est que tous ces gens-là. Grand embarras pour Loïc ! il y a bien un texte explicatif au bas de chaque image, mais Loïc épelle tout au plus les syllabes et n'a jamais su en faire un mot : comment lirait-il des phrases? Il est tout penaud, tout confus, tout triste, et se dit que s'il avait fréquenté l'école plus régulièrement, au lieu d'aller battre les buissons avec des camarades aussi paresseux que lui, il serait aujourd'hui en état de satisfaire sa petite Rose. Heureusement qu'Anna n'a pas fait l'école buissonnière et qu'elle peut lire couramment les histoires, et Rose apprend, en riant de tout son cœur, que le petit Poucet a été plus fin que le gros vilain ogre, et que le Chat botté a marié son maître avec la fille du roi, après avoir pris à la chasse beaucoup de lièvres et de perdrix. Loïc, pour être bon à quelque chose, fait chauffer la tisane de la petite malade et lui apporte sa soupe; mais il se promet bien de retourner à l'école dès qu'elle n'aura plus besoin de lui pour la soigner. C'est le profit qu'il retirera de la maladie de la petite Rose.

PRODUCTION ARTIFICIELLE DU DIAMANT,

DES CORINDONS ET DES PERLES FINES.

L'éclat et la beauté des pierres précieuses, aussi bien que leur prix élevé et l'insuffisance de leur production, ont, de bonne heure, suscité aux hommes l'idée de reproduire artificiellement ces merveilles de la minéralogie. C'est aux Égyptiens que revient, dit-on, l'honneur d'avoir donné naissance à cet art d'imitation qui, depuis 1819, a fait de si grands progrès. Dans son Histoire, le naturaliste Pline dit, en parlant des corindons artificiels, « qu'il est difficile de distinguer les pierres vraies des pierres fausses. Les véritables, ajoute l'illustre écrivain, pèsent plus que les autres et produisent une plus grande impression de froid quand on les met dans la bouche. » A Thèbes, on fabriquait des parures enrichies de verres colorés que les Phéniciens et les Carthaginois exportaient au loin et vendaient à des prix fabuleux. Dans un ouvrage intitulé : *Mappæ clavicula*, qui date du moyen âge, et dont l'auteur nous est inconnu, il est aussi question de verres de couleur servant à orner les châsses et à faire des joyaux.

On ignore quels sont les moyens qu'employaient nos pères pour imiter les gemmes; on sait seulement qu'ils faisaient grand cas de ces imitations, et qu'à cette époque déjà les pierres fausses étaient l'objet d'un commerce très-lucratif. A la fin du seizième siècle, la fabrication des corindons artificiels était fort répandue en Allemagne; mais ce n'est que sous le règne de Louis XIV que cette industrie fut introduite en France, où, dès ce moment, elle ne cessa d'occuper le premier rang.

Tant à cause de son prix élevé que de son éclat incomparable, le diamant fut, dès le principe, le point de mire des imitateurs. Deux de nos plus habiles chimistes, MM. Despretz et Henri Sainte-Claire Deville, ont tenté, à plusieurs reprises, d'obtenir cette gemme soit par la décomposition du charbon au moyen de la pile, soit par la cristallisation du carbone pur. Dans une première expérience, M. Despretz soumit un morceau de charbon à l'action énergique d'une pile de mille six cents éléments, avec l'espérance de voir se former des cristaux de diamant. Il n'obtint pour prix de ses efforts qu'un simple morceau de graphite ne présentant aucune forme cristalline. Une autre fois, après avoir inutilement employé la force, il eut recours à la patience : il fit passer pendant un mois entier un faible courant électrique à travers une baguette de charbon placée dans le vide. Les résultats, quoique encore négatifs, furent cependant plus heureux, car, à l'aide d'un microscope, l'illustre savant vit quelques cristaux octaédriques avec lesquels il put polir un rubis, pierre dont le polissage ne peut s'effectuer qu'avec l'aide de la poudre de diamant. M. H. Sainte-Claire Deville, bien que visant le même but que M. Despretz, se basa sur des données différentes. Malheureusement, il ne fut pas plus heureux que son prédécesseur, et n'obtint qu'un morceau de charbon qui le découragea à tout jamais, et lui fit regarder comme impossible la solution de ce grand et difficile problème.

Il fallut donc en revenir aux imitations. La plus connue est celle que l'on obtient avec une sorte de cristal appelé *strass*, du nom de son inventeur, et qui se compose d'un mélange, en parties variables, de silice, de sable blanc, de minium, de céruse, de borax et d'acide arsénieux. Convenablement taillé, ce verre, d'une transparence et d'une pureté absolue, produit, par l'action de la lumière, des feux qui se rapprochent assez bien de ceux du diamant.

En 1862, M. Lamy découvrait un nouveau métal, le *thallium*, dont les sels fournissent un cristal d'une très-

grande pureté, et qui, taillé comme le diamant, se rapproche beaucoup plus encore de cette pierre que le strass. Nous avons vu, il y a plusieurs années déjà, à l'époque où l'on donnait des soirées scientifiques à la Sorbonne, un collier fait de cristaux de thallium, qui provoqua l'admiration de tous les assistants.

Le métal dont nous venons de parler est analogue au plomb, mais sa couleur est plus blanche et ressemble beaucoup à celle de l'argent; il est mou, très-malléable, et donne, quand on le brûle, une belle flamme verte caractéristique.

Après le cristal de thallium, la plus belle imitation de diamant que l'on ait faite jusqu'ici est due à MM. Henri Sainte-Claire Deville et Wœhler. C'est une substance qui se rapproche du carbone et que ces chimistes appellent *bore cristallisé* ou *diamant de bore*. On prépare ce remarquable produit en faisant réagir l'aluminium sur l'acide borique à une température très-élevée. Il se présente alors sous forme de cristaux octaédriques enchâssés dans un culot d'aluminium, d'acide borique et d'alumine, dont on le débarrasse par une série d'opérations qu'il serait trop long de décrire ici. Le *bore adamantin* est infusible et ne s'oxyde qu'à la température où brûle le diamant; il est inattaquable par les acides les plus énergiques et les alcalis, mais il s'enflamme au rouge dans une atmosphère de chlore gazeux. La dureté de ce cristal est si grande, qu'on peut l'utiliser pour la taille des pierres les plus résistantes.

« Nous avons eu l'honneur, dit M. Henri Sainte-Claire Deville, dans sa brochure sur l'aluminium, de présenter à l'Académie un diamant à faces naturelles, d'une dureté excessive, et que la poudre de diamant n'attaque qu'avec lenteur. Ce diamant a été usé par le *bore* sur les arêtes de l'octaèdre qui présentait, au début, une rainure et deux bords saillants : on a pu remarquer que les bords saillants ont disparu, et que, dans plusieurs endroits, la rainure elle-même a été complétement effacée, ce qui indique une impression très-profonde. »

Le *bore* est un cristal transparent qui par son éclat et sa réfringence est comparable au diamant, et à lui seul. Dans le cours de ses travaux, M. Henri Sainte-Claire-Deville a obtenu des cristaux de bore d'un rouge grenat et d'un jaune mielleux. Ceux-ci, comme le précédent, peuvent trouver leur emploi en joaillerie; et s'ils ne sont pas utilisés couramment, c'est à la petitesse des cristaux obtenus qu'il faut en attribuer la cause, ainsi qu'aux difficultés que présente la préparation du bore adamantin.

C'est surtout depuis M. Donaud Wieland, un des plus célèbres bijoutiers de Paris, que la fabrication des corindons artificiels a pris un développement considérable.

Néanmoins, le verre coloré et le strass furent pendant longtemps les seuls moyens auxquels on eût recours. Pur, ce cristal remplaçait le diamant; coloré en jaune par l'oxyde de fer et la pourpre de Cassius, il servait et sert encore à imiter la topaze; avec l'oxyde de manganèse il donne le rubis, l'émeraude avec l'oxyde de cuivre ou l'oxyde de chrome, et enfin le saphir avec l'oxyde de cobalt.

Toutes ces imitations, quoique satisfaisantes au point de vue de la coloration, pèchent par leur peu de dureté, et partant leur grande altérabilité. Ce n'est que depuis les remarquables travaux de M. Ebelmen, de la manufacture de Sèvres, qui a fabriqué des pierres précieuses analogues à celles que l'on rencontre dans la nature, que l'on est parvenu à reproduire les pierres fines avec une perfection inconnue jusque-là, mais qui vient d'être encore dépassée, comme nous le verrons tout à l'heure.

M. Gaudin, chimiste distingué et chercheur infatigable, est un des premiers qui aient obtenu des pierres fausses ayant l'éclat et presque la dureté des cristaux naturels. Nous avons entre les mains quelques échantillons de rubis, d'émeraudes et de topazes composés par M. Gaudin, et qui ressemblent, à s'y méprendre, aux originaux pris pour modèles. Nous ignorons les procédés qu'emploie ce savant; nous croyons pouvoir dire seulement qu'il fait usage du chalumeau oxyhydrique, et que, pour obtenir ces belles imitations, il doit avoir recours à un corps fusible dans lequel il introduit de l'alumine, de la magnésie, et des traces de composés chimiques qui sont les éléments de la plupart des pierres précieuses.

M. Feil, petit-fils du célèbre opticien Henri Guinand, plus heureux que M. Gaudin, dont, paraît-il, on aurait surpris et exploité le secret, est parvenu à fabriquer d'une manière courante des pierres artificielles d'une pureté et d'un éclat incomparables. C'est en combinant d'une façon toute spéciale l'alumine, la silice, la chaux, certains sels de chrome, etc., que M. Feil parvient à imiter le rubis, l'émeraude, le saphir, l'améthyste, la topaze, et toutes les gemmes qu'emploient actuellement les bijoutiers.

Collaborateur de M. Frémy, M. Feil a adressé à l'Académie des sciences un mémoire des plus intéressants relatif à la minéralogie synthétique, et dans lequel ces chimistes traitent de la production artificielle des corindons, du rubis et de différents silicates cristallins. C'est en continuant les travaux remarquables faits dans cette voie par MM. Becquerel, Sainte-Claire Deville, Caron, Gaudin, Debray et Hautefeuille, que MM. Frémy et Feil ont découvert les procédés nouveaux qu'ils emploient « pour produire de l'alumine différemment colorée et cristallisée, c'est-à-dire du rubis et du saphir en masses suffisantes pour être utilisées dans l'horlogerie et pour se prêter à la taille des lapidaires. »

Secondés dans leurs recherches par un chimiste éminent, M. Henrivaux, MM. Feil et Frémy, voulant se rapprocher autant que possible des conditions naturelles qui ont déterminé probablement la formation du corindon, du rubis et du saphir, ont eu recours aux appareils calorifiques les plus énergiques de l'industrie, notamment à ceux de la Société de Saint-Gobain, lesquels leur ont permis d'opérer sur des masses considérables. C'est en chauffant un aluminate fusible au contact d'une substance siliceuse que ces savants sont parvenus à obtenir de l'alumine cristallisée; et c'est en ajoutant au mélange d'alumine et de minium 2 à 3 pour 100 de bichromate de potasse qu'ils ont eu des cristaux en tout semblables au rubis. Quant au saphir, nous le produisons, disent MM. Feil et Frémy, en employant une petite quantité d'oxyde de cobalt mélangé à une trace de bichromate de potasse.

Les masses cristallines qui ont été exposées par ces chimistes sous les yeux de l'Académie présentent tous les caractères des cristaux naturels; les rubis surtout en ont la composition, l'éclat adamantin, la dureté, la densité et la forme cristalline.

Se souvenant des travaux de M. Henri Sainte-Claire Deville et de ceux du professeur Daubrée, qui le premier a découvert le rôle important que le fluor a joué, comme minéralisateur, dans la formation des gîtes minéraux et des silicates, MM. Frémy et Feil ont cherché et trouvé la manière de produire du *dysthène* (silicate d'alumine) au moyen du fluorure d'aluminium et de la silice. Ils ont également obtenu de magnifiques rubis en calcinant un mélange à poids égaux d'alumine et de fluorure de baryum additionné de deux ou trois centièmes de bichromate de potasse.

En suivant ce même mode d'opération, c'est-à-dire en utilisant l'action du fluorure de baryum sur l'alumine en présence de la silice, ces savants ont constaté qu'il se produit des silicates doubles cristallisés, analogues au sili-

cate double d'alumine et de baryte dont nous venons de parler.

« Il est probable, disent en terminant leur mémoire MM. Feil et Frémy, que nos expériences, qui donnent en masses considérables des corps dont la dureté est comparable à celle du rubis naturel, seront utilisées d'un moment à l'autre par la joaillerie et même la bijouterie... Le but que nous poursuivons dans ce travail est d'ailleurs exclusivement scientifique; nous mettons par conséquent dans le domaine public les faits que nous avons découverts, et nous serons très-heureux d'apprendre qu'ils ont été appliqués utilement à l'industrie. »

Nous donnerons, pour compléter ce que nous venons de dire sur la production artificielle des pierres précieuses, un tableau dressé par M. Brard, et qui permet de reconnaître, à coup sûr, les corindons véritables de leurs imitations. Nous ferons remarquer cependant que les rubis de MM. Frémy et Feil ne sauraient être distingués, par ce moyen, des rubis naturels, vu que ces corindons ont exactement la même composition que les vrais rubis, et de plus le même éclat, la même dureté, la même densité, et finalement la même forme cristalline.

Les nombres ci-dessous, qui accompagnent chacune des pierres précieuses mentionnées, représentent le poids que doit accuser dans l'eau un gramme de chacune de ces gemmes préalablement pesées dans l'air. La couleur des corindons n'influe d'ailleurs en rien sur leur densité.

Pesé dans l'air,	doit peser dans l'eau :
1 gramme de Diamant	0gr.715
Saphir	0 766
Rubis	0 722
Émeraude	0 633
Topaze	0 716
Cymophane	0 738
Grenat	0 750
Tourmaline	0 690
Quartz	0 611
Quartz-améthyste	0 611
Dysthène	0 717
Péridot	0 708
Zircon	0 775
Feldspath	0 592

De même que les pierres précieuses, les perles fines, qui rivalisent de beauté avec le diamant, ont de tout temps excité l'admiration. Une légende indienne en attribue la découverte au dieu Krischna, et l'histoire nous apprend que déjà, sous le règne de Cyrus, les femmes de la Perse portaient des colliers et des bracelets ornés de perles. On connaît la passion des Orientaux pour ces admirables *gouttes de rosée*, et personne n'ignore le cas que les Hongrois font des perles fines : dans une cérémonie du couronnement qui eut lieu il y a quelques années, le prince Esterhazy, ambassadeur d'Autriche, fit son apparition revêtu d'un costume littéralement couvert de perles, qui se transmet héréditairement dans sa famille.

Quelques historiens prétendent que vers l'an 66 de J.-C., on savait imiter les perles fines. D'autres croient que les premières perles fausses furent fabriquées vers 1318, époque où pour la première fois il a été fait sérieusement mention de cette importante industrie.

« Les fabricants désignés sous le nom de patenôtriers (fabricants de chapelets) et de perliers étaient, dit M. Lazari dans sa *Notice sur les œuvres d'art et d'antiquité de la collection Correr*, établis soit à Venise, soit à Murano, et composaient déjà une compagnie assez nombreuse pour être régie, dès le commencement de cette même année, par un statut particulier..... La fabrication des perles fausses à la lampe d'émailleur a rendu immortel le nom d'Andrea Vidaore, à qui on en doit, sinon la réinvention, du moins le perfectionnement, en 1528. »

Un vieux savant, qui a habité l'Italie pendant de longues années, nous a assuré qu'à Rome on imitait autrefois les perles avec de petits fragments d'albâtre que l'on arrondissait en les frottant les uns contre les autres, et sur lesquels on fixait, au moyen d'une gomme, de fines écailles d'ablette. Ces imitations, bien que très-réussies, avaient, paraît-il, le grave inconvénient de se ternir au contact de la peau.

Nos lecteurs savent que c'est à un fabricant de chapelets et d'objets de piété, Jaquin, que sont dues les premières perles fausses susceptibles de rivaliser avec les véritables perles fines, et que l'on fait avec les écailles du ventre d'une sorte d'ablette très-abondante dans le Rhin et la Seine (1). Ces écailles sont transformées d'abord en une espèce de liqueur d'un gris argenté très-brillant; puis on introduit, au moyen d'un tube fin, dans une perle en verre soufflé, une petite quantité de ce liquide que l'on étend ensuite sur toute la face intérieure du verre. Après dessiccation, on fixe la nacre avec de la cire fondue dont la coloration achève de donner à la perle toute l'apparence de la vérité.

On doit à M. Constant Valès, de Paris, un cristal opalin tout particulier, qui donne aux perles l'aspect et le poids des véritables perles fines, et un vernis spécial qui leur communique une transparence qui en augmente notablement l'éclat.

MM. Frémy et Clémandot ont déposé sur le bureau de l'Académie des sciences des échantillons de verre irisé obtenu artificiellement et qui présente les reflets de la perle fine et de la nacre. Pour obtenir ces résultats, on soumet de minces lames de verre à l'action simultanée de l'acide chlorhydrique étendu, de la chaleur et de la pression.

LE SENTIMENT DE LA NATURE

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI.

Les objets avec lesquels l'homme se trouve en rapport changent d'aspect à ses yeux à mesure que lui-même change d'idées et de sentiments. La campagne, par exemple, n'était nullement pour nos pères, il y a deux siècles, ce qu'elle est pour nous aujourd'hui. Il suffisait qu'elle fût déserte, qu'elle ne fût pas animée par la présence de l'homme, transformée par son travail, pour qu'elle parût horrible et inspirât l'effroi. Une forêt, un rocher, était une espèce d'épouvantail. Le vallon où était située l'abbaye de Port-Royal des Champs passait pour un endroit *affreux;* il a sans doute peu changé depuis; son ruisseau, les bois et les coteaux qui l'entourent sont restés les mêmes, et il nous paraît simplement un lieu paisible, une retraite agréable. Buffon, quoique naturaliste, et bien qu'il vécût la plus grande partie de l'année hors de Paris, dans sa maison de Montbard, partageait l'esprit et les goûts de son temps; il se plaçait au point de vue de la société, de l'utilité de l'homme, pour juger de la beauté de la nature sauvage; ce qui était inculte était condamné, sacrifié par lui. Il a peint avec les couleurs les plus sombres « ces tristes contrées où l'homme n'a jamais résidé, couvertes ou plutôt hérissées de bois épais et noirs, où la terre n'offre qu'un espace encombré de vieux arbres chargés de plantes parasites, de lichens, d'agarics, fruits impurs de la corruption. » Pour lui, les marais, « couverts de plantes aquatides et fétides, ne nourrissent que des insectes venimeux et servent de repaires aux animaux immondes »; à ses yeux, il y a « les mauvaises herbes », celles qui poussent sans culture, et il y a « les bonnes », les plantes « douces et

(1) Voy. les Tables.

salutaires » dont se nourrissent l'homme et les troupeaux de l'homme. Quand le grand naturaliste décrit les savanes de l'Amérique, qu'il n'avait jamais vues, mais que sa puissante imagination lui représentait, il n'y voit que « des déserts affreux, troublés par les cris discordants des oiseaux, par les coassements des reptiles, par la présence de mil-

Le Ruisseau de la Divonne. — Dessin de Bodmer, d'après Français.

lions d'insectes enflés par la chaleur humide, qui semblent ajouter la crainte à l'horreur pour en écarter l'homme et en interdire l'entrée aux êtres sensibles. » Quand il parle du héron, il s'apitoie sur cet oiseau triste, mélancolique, disgracié de la nature et « dégoûté de la vie », sans doute parce que le héron habite des lieux déserts et sauvages où lui, Buffon, se sentirait bien malheureux.

Rousseau est le premier qui, sortant de son siècle et

devançant le nôtre, ait préféré aux plaisirs de la société le charme de la solitude dans la campagne et la contemplation de la nature. Jamais il n'était plus heureux que durant les heures où, s'esquivant de la ville, échappant aux hommes, il s'enfonçait dans les bois, il allait chercher, selon ses propres expressions, quelque lieu sauvage et désert, quelque asile où il pût croire qu'il pénétrait le premier et où nul fiers importun ne vînt s'interposer entre la nature et lui : là, son cœur s'exaltait, débordait d'enthousiasme, il se sentait en tête à tête avec le Créateur. Chateaubriand ressent le même amour pour la nature sauvage. Il a décrit, comme Buffon, les savanes du nouveau monde; mais, le modèle étant le même, le portrait qu'il en trace est bien différent. Ce qui inspirait de la répulsion à l'écrivain du dix-huitième siècle le transporte d'admiration. Selon lui, les campagnes de nos pays civilisés ne peuvent donner aucune idée de la beauté de ces solitudes. « En vain, dit-il, dans nos champs cultivés l'imagination cherche à s'étendre; elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes; mais dans ces régions sauvages l'âme se plaît à s'enfoncer dans un océan de forêts, à planer sur le gouffre des cataractes, à méditer au bord des lacs et des fleuves, et, pour ainsi dire, à se trouver seule devant Dieu. »

Tandis que Buffon charge d'ennui et de chagrin l'existence du héron dans ses tristes marécages, Chateaubriand trace de celle de la poule d'eau, qui vit dans les mêmes conditions, un tableau qui nous charme et qui nous fait envie : « Une racine de saule minée par les eaux lui offre un asile; elle s'y dérobe à tous les yeux. Le convolvulus, les mousses, les capillaires d'eau, suspendent devant son nid des draperies de verdure; le cresson et la lentille lui fournissent une nourriture délicate; l'eau murmure doucement à son oreille; de beaux insectes occupent ses regards, et les naïades du ruisseau, pour mieux cacher cette jeune mère, plantent autour d'elle leurs quenouilles de roseaux, chargées d'une laine empourprée. »

La peinture nous fournira les mêmes indices que la littérature. Dans les deux siècles qui ont précédé le nôtre, un paysage comportait nécessairement un palais, un temple, une ruine, un tombeau, ne fût-ce qu'une chaumière ou un moulin; les arbres n'y étaient souvent que l'accessoire, la place principale était réservée à l'homme ou aux ouvrages de l'homme. Aujourd'hui les arbres font tout le paysage; un coin de sol vierge, un entrelacement de rameaux et de feuillages où tout au plus se glisse un vol d'oiseau, contente davantage notre inclination pour la campagne inculte et solitaire.

Nous ne voulons pas dire que notre manière de sentir la nature vaille mieux que celle de nos pères, — il serait même facile de prouver que moralement la leur était supérieure, qu'elle témoignait plus de goût pour la vie sociale; nous disons qu'elle est différente. Nous ajouterons qu'à son tour elle changera, et qu'elle ne sera probablement pas partagée par nos descendants.

LE DOCTEUR ET LA MÈRE DOUILLON.

Dans la ville de province où il habitait, personne, même parmi ses amis, ne l'appelait autrement que *le Docteur*. Jamais de nom! Il en avait un cependant; mais c'était un nom commun, vulgaire, presque ridicule, porté dans la même ville par trois ou quatre tailleurs, par deux boutiquiers, par un charpentier et sa mère, vieille et honnête ravaudeuse. Le Docteur était-il de la même famille que ces petites gens? On le disait; mais, outre que le fait n'est pas suffisamment prouvé, âme qui vive n'a vu en aucune circonstance se manifester de sa part aucun acte de parenté, ni pour ces braves gens, ni pour personne. On eût pu croire qu'il était venu au monde sans ascendance, de même qu'on l'en vit partir sans descendance.

Beau de sa personne, de tenue magistrale, fier, tranchant, autoritaire, toujours tendu d'esprit, véritable antipode de la bonhomie et de la simplicité, il était naturel qu'en présence d'un tel homme un nom bourgeois et débonnaire ne revînt à l'esprit qu'avec difficulté, tant ce nom cadrait mal avec le personnage. Aux temps où l'on nommait les gens d'après ce qui frappait en eux au physique ou au moral, il eût reçu sans doute un nom de prononciation grandiose et de signification imposante; mais ces temps heureux et poétiques sont passés.

Hélas! hélas! doit-on dire qu'il s'appelait *Douillon*? Tout pourtant s'explique par un tel nom, et l'on comprend que jamais il ne put venir à la pensée de personne de dire monsieur Douillon ou le docteur Douillon.

On disait donc *le Docteur*, et jamais, dans tout ce qui va suivre, nous ne dirons autrement.

Et puis, il était docteur des pieds à la tête : sentencieux, méthodique... Mais combien tout cela était éloigné de cette naïve et bonne mère Douillon, la ravaudeuse, et de tous ces braves Douillon, tailleurs et boutiquiers, qui, bénévolement, se croyaient de sa parenté.

Arrière, petites gens! vous faites partie encore de la nature humaine; vous vivez de sentiments instinctifs, et par là vous continuez de ramper dans l'animalité... Le Docteur n'en est plus à ce degré infime... il avoue bien que l'homme, en ses origines, a passé par la brute; mais que sa race à lui, docteur, ait pu compter des boutiquiers, il ne l'accordera jamais; un tel problème ne saurait même, à ses yeux, être posé raisonnablement.

Malgré son caractère hautain, il avait réussi à se faire dans sa ville une très-fructueuse clientèle. Il possédait d'ailleurs un assez joli patrimoine, qui dans les premiers temps l'avait beaucoup servi, en lui permettant d'attendre et de choisir ses malades.

Dans sa jeunesse et à ses débuts, on avait pu croire qu'il se livrerait aux recherches scientifiques et produirait quelque œuvre imposante : il n'en fut rien; il lui manquait la bonhomie féconde du génie. D'ailleurs, il vivait en pleine science, c'est-à-dire en pleine certitude, et il ne sut jamais s'élever au-dessus du scepticisme. Acre, dédaigneux, railleur, n'ayant qu'objections et critiques à toute production, aussi bien dans la science que dans la vie, il niait même l'efficacité de cette médecine qu'il pratiquait néanmoins avec une indifférence plus affectée que réelle.

Malgré ces infirmités et ces lacunes, on l'estimait, d'abord à cause de ses relations avec les notabilités locales, et puis on sentait très-bien que la sécheresse *voulue* n'avait pu étouffer en lui complétement un premier fonds de bonté naturelle. Loyal, exact, ordonné en toute chose, il semblait à dessein éloigner l'amitié; il commandait à tous l'estime, le respect, et même un peu de crainte, qui allait, chez les simples, jusqu'à la terreur.

Fier, à la façon non pas d'un gentilhomme, mais d'un parvenu, il sut pourtant montrer un vrai dévouement à soigner les indigents d'une ambulance durant une épidémie de choléra; ceci même lui valut la décoration de la Légion d'honneur.

Voilà donc un homme dont il serait difficile de parler autrement que pour en faire l'éloge, et cependant il ne s'était acquis que bien peu de sympathies; et plusieurs amitiés très-sincères, qui étaient nées autour de lui, finirent sinon par s'éteindre, du moins par s'affaiblir; en plusieurs circonstances même il eut pour ses amis des paroles blessantes qui éloignèrent tout à fait quelques-uns d'entre eux : aussi finit-il par tourner à la misanthropie.

Il faut ajouter que dans le cours ordinaire de la vie il était d'une politesse irréprochable, et que les devoirs officiels ou de société étaient remplis par lui, en toute circonstance, avec scrupule.

Un malheur qui survint dans la ville eut pour conséquence, néanmoins, de mettre décidément tout le monde contre lui.

Le fils de la bonne femme qui portait même nom que le Docteur, s'étant marié, avait eu onze enfants. L'aîné n'avait pas encore quatorze ans lorsque mourut la mère; la grand'mère (la pauvre ravaudeuse) se mit, malgré ses soixante-six ans, à la tête de toute cette famille. Mais comme un malheur reste rarement incomplet, le père, qui, comme on l'a dit déjà, était charpentier, tomba du haut d'une maison et se tua.

Voilà l'excellente grand'mère Douillon restée seule avec ces onze enfants, qui se trouvaient être onze garçons.

Ne croyez pas qu'elle faillit à la tâche : ses forces et son activité se décuplèrent. Aidée de quelques autres membres de la famille, elle ouvrit une petite boutique, dont la principale denrée consistait en chaussons de lisière. Les quatre garçons aînés, le soir après l'école, jusqu'à dix heures, faisaient avec elle des chaussons; car tous, aussitôt qu'ils en eurent l'âge, furent mis à l'école. Ces onze petits garçons, toujours propres et bien tenus en leur pauvreté, étaient d'ailleurs jolis, bien portants, et plaisaient à tout le monde par leur gentillesse, si bien que partout dans la ville, lorsqu'on en rencontrait quelqu'un, tout le monde disait : « Bonjour, petit Douillon ! » et de plus on entendait répéter en tous lieux l'éloge de leur digne grand'mère, chez qui les braves gens du pays se faisaient un plaisir et un devoir d'acheter sans trop marchander des chaussons de lisière.

Malheureusement, ce nom de Douillon, répété partout et devenu quasi célèbre dans la ville, causait au Docteur de véritables angoisses. Quand il entendait autour de lui quelqu'un, d'une voix caressante et amicale, dire : « Bonjour, petit Douillon », il éprouvait de telles crispations nerveuses, faisait une telle mine, que cela ne tarda guère à être remarqué. Quelques mauvais plaisants, lorsqu'il passait dans la rue, répétaient parfois : « Bonjour, petit Douillon », même sans qu'aucun des onze petits garçons se trouvât dans tout le quartier. Pour mettre le comble au martyre du pauvre Docteur, il arriva, une certaine année, qu'il fut officiellement invité par le maire à la distribution des prix aux élèves des écoles primaires. Cinq des petits Douillon, cette année-là, fréquentaient une des écoles de la ville. On pense bien que la grand'mère était là en tenue et pleine d'émotion près de ses onze petits-fils, dont cinq allaient être couronnés. La cérémonie n'était pas encore commencée que tout le monde déjà, dans la foule, parlait de la mère Douillon et des petits Douillon. Qui était bien mal à l'aise? on le devine : c'était le Docteur. Assis au milieu des autorités, il croisait les jambes, tantôt la gauche par-dessus la droite, et tantôt la droite par-dessus la gauche. La distribution commença, et les jeunes Douillon obtinrent, à eux cinq, trente-trois nominations. Aux applaudissements enthousiastes de toute l'assistance, en présence du préfet, du maire, de toutes les autorités scientifiques, civiles, militaires, etc., le nom de Douillon fut trente-trois fois acclamé. Les jolis enfants furent comblés de félicitations, et d'embrassades, et de caresses; les dames surtout étaient heureuses de les couronner. Il n'y avait plus de petits Douillon à récompenser, tout paraissait fini, et l'infortuné Docteur allait reprendre tant bien que mal sa respiration, lorsque le préfet, se levant, rappela que, grâce à la généreuse initiative d'un compatriote, une médaille d'or devait être distribuée aux parents qui élèveraient le mieux leurs enfants; cette médaille, distribuée pour la première fois, était accordée à la veuve Douillon. La bonne vieille, au comble de l'émotion, entourée de ses onze petits-fils, dut monter sur l'estrade; le préfet la reçut dans ses bras, l'embrassa cordialement, et puis, la prenant par la main, la conduisit devant le Docteur, qui, pâle et contraint, dut lui remettre la médaille. Un cri alors s'éleva dans la foule : « Embrassez-la ! » Le Docteur, essayant de sourire, obéit; mais les onze enfants étaient là, et les cris redoublèrent : « Tous, tous, embrassez-les tous ! » Le docteur en était au dixième, lorsqu'une clameur formidable éclata : « Vivè la famille Douillon ! »

Le lendemain, dans les journaux de la ville, s'étalait, longuement raconté, le triomphe de l'honnête famille, et dans la liste des lauréats se retrouvait trente-quatre fois ce nom de Douillon, qui désormais, dans toute la contrée, devait rester célèbre non par les travaux scientifiques du Docteur, mais par l'œuvre maternelle d'une pauvre vieille. Cette œuvre eut des suites. Dix des petits-enfants de la vaillante femme sont aujourd'hui des hommes d'esprit et de cœur. Le onzième est mort à seize ans d'une péricardite. Tous, mariés et pères de famille, exercent diverses professions; mais l'un d'eux, le troisième, est à la tête d'un riche établissèment de menuiserie, et membre du conseil municipal de sa ville natale; il couronne à son tour les jeunes écoliers, ce qui ne manque pas de lui causer une bienfaisante et profonde émotion, car il se rappelle alors la chère et vieille grand'mère.

Qu'est devenu le Docteur? Sa misanthropie, peu après la cérémonie dont nous avons rendu compte, n'avait fait que s'accroître. Il se révoltait d'ailleurs de cette popularité acquise par des gens de cette condition et de ce nom. Un succès d'école primaire avait éclipsé sa science à lui, docteur, acquise par tant de travaux. Seulement, il ne savait pas que la science sans le cœur est plus stérile que le cœur sans la science. A force de tristesse et de sombres pensées, sa santé s'altéra; il mourut jeune encore, à cinquante-huit ans. Quant à la mère Douillon, âgée aujourd'hui de quatre-vingt-onze ans, elle vit encore, aimée et fêtée de ses petits-fils et arrière-petits-fils. Alerte et vive toujours et pleine de gaieté, on la voit souriante aller de chez elle chez quelqu'un de ses enfants; personne alors ne la rencontre sans la saluer avec respect. Et faites votre compte que le nom de Douillon, dont rougissait le Docteur, a cessé dans toute la contrée d'être un nom ridicule. La bonne vieille et ses petits-fils ne l'ont pas seulement honoré, ce nom, ils l'ont ennobli et presque sanctifié.

LE SENS COMMUN.

Qu'est-ce que le sens commun?

De même qu'il y a dans tous les hommes une faculté physique, générale et connue, qui fait qu'ils discernent également les voix et qu'ils entendent toutes les paroles que l'on prononce, de même il y a une faculté morale chez tous les hommes, lorsqu'ils n'ont pas quelque défaut exceptionnel dans l'esprit, qui fait qu'ils entendent également ce qu'on leur propose; et c'est cette disposition, égale dans tous les hommes, que l'on appelle le « sens commun ». (1)

ÉPICTÈTE.

L'ÉCHIDNÉ DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

On a rapporté de la Nouvelle-Guinée deux exemplaires d'un animal nouveau qui appartient aux monotrêmes, curieuse classe d'animaux, en quelque sorte intermédiaires

(1) Les constitutions des peuples libres reposent sur cette notion du sens commun.

entre les mammifères, dont ils ont les principaux caractères à l'état rudimentaire, et les oiseaux, dont ils possèdent le bec et plusieurs caractères du squelette. C'est à ce groupe qu'appartient l'Ornithorynque découvert en Australie, et que nous avons précédemment décrit et représenté (1).

M. Gervais, professeur au Muséum, a fait connaître les principaux caractères de ce nouvel animal. L'échidné de la Nouvelle-Guinée diffère beaucoup de celui d'Australie, dont il paraît devoir être distingué non-seulement comme espèce, mais même comme genre. Le bec est plus long et sensiblement arqué; il a trois ongles aux pieds de devant comme aux pieds de derrière; il est plus fort, et sa couleur est différente. Sa langue est longue et très-grêle; sa partie antérieure est disposée en gouttière et présente trois séries d'épines cornées.

M. Gervais a proposé de donner, à cause de ce dernier caractère, le nom d'*Acanthoglossus* (langue épineuse) au nouveau genre, et l'épithète de *Bruijnii* à l'espèce, en l'honneur de M. Bruijn, qui l'a trouvée dans les montagnes des Karons, à la Nouvelle-Guinée, à une hauteur de près de 1 200 mètres.

INSTRUMENTS DE PÊCHE.

Voy. les Tables.

FILETS EN POCHE ET EN NAPPE.

Le bouteux est un demi-cercle de bois, appuyé à la barre transversale qui tient le filet ouvert.

La truble est l'*épuisette* en grand, carrée ou en demi-cercle.

La truble ronde est faite avec un cerceau que traverse le manche suivant un diamètre.

Le lanet est une sorte de truble ronde ayant la forme d'une raquette.

La grenadière a une petite barre en haut, réunie à celle d'en bas par une corde à chaque extrémité.

La savre porte une barre, mais maintenue par une corde qui joint les deux extrémités au bout du manche, garni d'une corne de chèvre.

Le salabre porte un manche bifurqué, un demi-cercle de bois à l'ouverture, et deux cercles dans la queue.

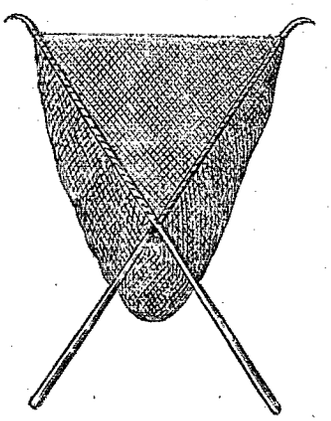

Fig. 1. — Haveneau ou Havenet.

Le haveneau ou havenet est formé par deux manches longs qu'une corde réunit en bas et qui se croisent devant le pêcheur.

La filardière est un grand haveneau qu'on emploie en bateau.

(1) Tome III et tome XL.

Le bout-de-quièvre est formé de deux manches parallèles réunis par une corde.

La bichette a deux manches demi-courbes dont les courbures concaves se regardent, réunis en bas par une corde, en haut croisés et réunis par une petite traverse.

La treuille ou le trulot est une petite anse de filet lâche entre deux traverses parallèles au bout du manche. On s'en sert pour pêcher entre les rochers.

La caudrette est un petit filet suspendu à un cercle de fer, pour prendre les crustacés dans les ports.

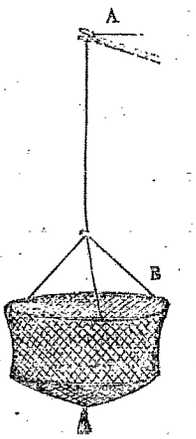

Fig. 2. — Balance double.

Les balances servent à prendre les écrevisses. Les doubles ont deux cercles qui s'écartent en les tirant de l'eau.

PINCES.

Ces engins servent, dans les mers transparentes et tranquilles, à saisir au fond les crustacés et autres animaux dont les mouvements sont assez lents. Les pinces des

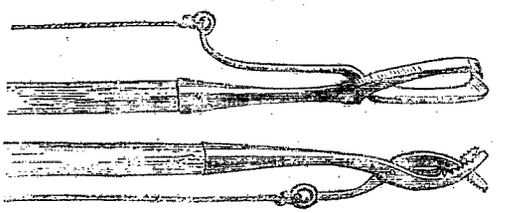

Fig. 3 et 4. — Pinces à congres.

figures 3 et 4 servent même à prendre, en Norvége, au milieu des rochers, certains poissons, tels que les congres, qui sembleraient, par la soudaineté de leurs mouvements,

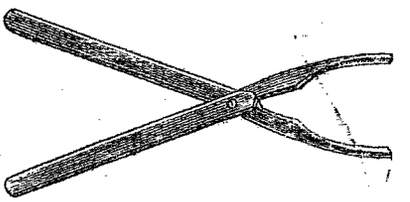

Fig. 5. — Pince à crustacés.

devoir échapper facilement, si l'on ne savait, par expérience, qu'ils s'enfoncent volontiers entre les pierres et ne quittent leurs refuges qu'avec répugnance, surtout pendant le jour. On pourrait s'en servir concurremment avec la foëne dans nos étangs salés du Midi.

LE HAMEAU DE GOUST

(BASSES-PYRÉNÉES).

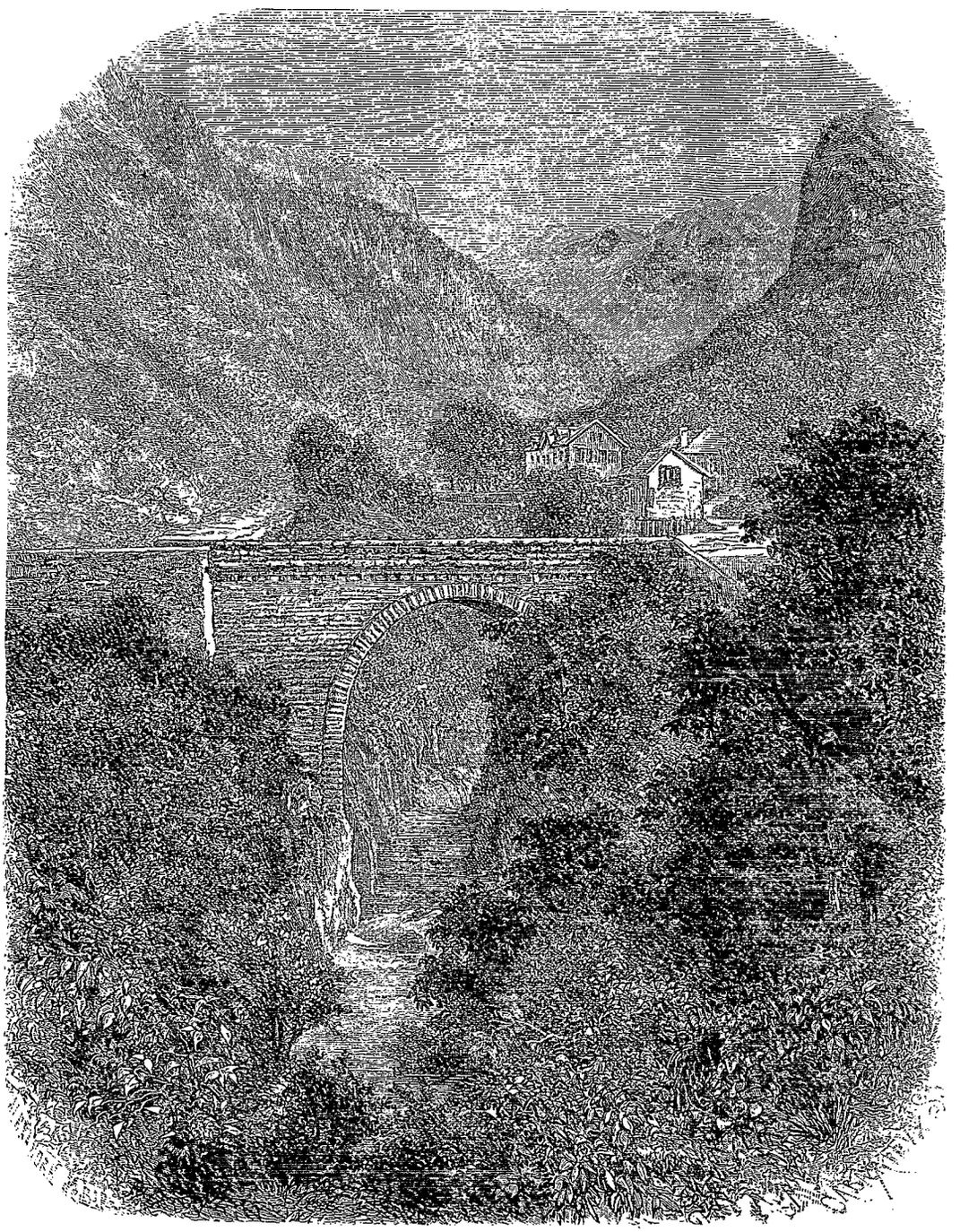

Le Pont d'Enfer, près des Eaux-Chaudes et du hameau de Goust (Basses-Pyrénées). — Dessin de A. de Bar, d'après une photographie de M. Pacault.

Il n'est peut-être pas indifférent de rappeler qu'il se trouve en France un hameau où l'on aurait beaucoup de chances de prolonger son existence jusqu'à plus de cent ans, si l'on voulait s'y établir jeune, n'en plus sortir, et passer ses jours dans la simplicité la plus voisine possible de la vie de nature. En ce lieu privilégié, il n'y a pas même de cimetière. A quoi bon? on y meurt si rarement! Quand arrive cependant le moment où il n'est vraiment plus raisonnable de prétendre échapper à la loi suprême imposée à tous les mortels, on vous enferme doucement dans un cercueil que l'on fait glisser sans bruit le long d'un rocher jusqu'au bas de la montagne. Le hameau de Goust (c'est ainsi qu'on l'appelle) est situé à 800 kilomètres de Paris, dans une vaste anfractuosité de pierre, entre terre et ciel, à 600 mètres au-dessus du village balnéaire des Eaux-Chaudes, qui lui-même s'élève à 675 mètres au-dessus de la mer. Les maisons de ce nid humain ne dépassent pas le nombre de douze; les habitants, 70 environ, sont tous parents : on y est toujours cousin ou cousine de quelqu'un. On n'y voit pas plus d'église que de cimetière : pour accomplir les devoirs religieux, on descend au village de Laruns.

A-t-on bien au Goust idée qu'il existe de par le monde des constitutions, des codes, des tribunaux, des budgets,

des armées, des révolutions? Ce n'est guère certain. L'armée, c'est le garde champêtre; le tribunal, le conseil des vieillards; le budget, la cotisation volontaire des douze ménages. Ah! par exemple, il faut livrer presque tous les ans un jeune homme à un être formidable, la conscription! Heureusement, il est rare qu'on le dévore, et quand il revient, il raconte des choses si extraordinaires qu'on est fort disposé à croire qu'il a été victime de sortiléges.

Pourtant, quelques habitants, les jeunes filles surtout, descendent quelquefois par un sentier étroit, en zigzag, jusqu'au « pont d'Enfer », et, par la promenade d'Argout, qui serpente sur le flanc de la montagne, se hasardent à regarder les belles étrangères assises sur les bancs de la promenade Henri-Quatre ou de Bussy, près de l'établissement thermal.

Les anciens du hameau de Goust n'approuvent pas, dit-on, ces excursions périlleuses qui peuvent finir par nuire à la longévité traditionnelle. Passe encore pour aller regarder, du haut du pont d'Enfer, les eaux bruyantes du Gave par un jour d'orage; car, sous un ciel pur et au milieu d'un beau jour, ce pont n'a vraiment de terrible que son nom, presque aussi prodigué en France que celui de « camp de César »; ce n'est point même une distraction que l'on dédaigne lorsque, malade ou non, on est venu faire une saison aux Eaux-Chaudes.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 6, 70, 138, 310, 327.

ARRIMEUR. — Artisan qui, dans les ports, était chargé de disposer les marchandises à l'intérieur des vaisseaux. Dès longtemps il y eut des règlements sévères pour que les cargaisons fussent arrimées avec soin.

ARTIFICIER. — Celui dont la spécialité consistait, comme encore aujourd'hui, dans la fabrication des feux d'artifice, complément indispensable de toutes les réjouissances publiques. Il y eut, sous Louis XIV, des artificiers extrêmement habiles.

L'art de l'artificier était libre et n'avait pas été érigé en maîtrise. Plusieurs des procédés les plus ingénieux employés par les artificiers viennent de l'Orient. Ce fut un missionnaire, le père d'Incarville, qui fit connaître, d'après les Chinois, le moyen de représenter, dans une pièce d'artifice, des figures diverses, devises, emblèmes, etc.

ASSUREUR. — On appelait ainsi celui qui assurait, contre les risques qu'il pouvait courir, un vaisseau ou son chargement, d'après les stipulations mentionnées dans un contrat nommé *police d'assurance*, et moyennant une somme désignée sous le nom de *prime*. C'est de l'assurance maritime que dérivèrent toutes les autres sortes d'assurances. Avant 1789, elle était à peu près la seule connue, la seule usitée. Les juifs sont, en général, indiqués comme ayant inventé les polices d'assurance, lorsqu'ils furent expulsés de France, sous Philippe-Auguste. Ils employèrent ce moyen pour assurer le transport de leurs effets dans les contrées où ils allèrent s'établir. Il y avait des chambres et des compagnies d'assurance à Paris et dans plusieurs ports de mer. Dès l'origine, des précautions minutieuses furent prises par l'assuré concernant la solvabilité de l'assureur, et par celui-ci au sujet de la valeur des objets que lui remettait l'assuré, des chances que le navire pouvait courir, et du taux de l'assurance, qui variait de 2 jusqu'à 50 et même 80 pour 100, suivant les circonstances.

AUBERGISTE. — Voy. HOTELIER.

AVICTUAILLEUR. — Fournisseur de vivres et de *victuailles*, notamment pour les vaisseaux voyageant au long cours.

AVIRONNIER. — Fabricant d'avirons ou rames. Il n'y avait guère d'avironnier que dans les ports de mer. Dans les autres localités, c'étaient les charpentiers qui construisaient des avirons.

AULMUCIER. — Nom qui était donné avant l'invention des bonnets aux marchands bonnetiers. Cette appellation demeura au nombre des titres du cinquième des six corps des marchands de Paris, qui sont qualifiés de marchands bonnetiers-aulmuciers-mitonniers dans les derniers statuts qu'ils eurent sous Henri IV, en 1608.

Pendant plus de mille ans, remarque l'abbé Jaubert, on ne s'est couvert la tête, en France, que d'*aulmuces* et de *chaperons*. Ceux-ci étaient en usage du temps des Mérovingiens. On commença sous Charlemagne à les fourrer d'hermine et de menu noir. Au siècle suivant, on les fit de peaux et on leur donna le nom d'aulmuces, pour les distinguer des chaperons, qu'on faisait d'étoffe, et qui étaient beaucoup plus grossiers que les aulmuces. Sous Charles V, on rabattit sur les épaules l'aulmuce et le chaperon, et on commença à se couvrir la tête d'un bonnet.

L'étymologie d'*aulmuce*, qu'on écrit aussi *aumusse* ou *aumuce*, vient du latin du moyen âge *almussia*, dérivé de l'article kimri *ar*, et de l'allemand *muts*, vêtement de tête. Après avoir été un objet d'habillement d'un usage à peu près général, l'aulmuce ne fut plus guère employée que par les ecclésiastiques, et fut surtout portée par les chanoines. Particularité à signaler : bien que les bonnetiers, depuis leur réunion avec les aulmuciers, aient ajouté aux titres de leur corporation le nom de ces derniers, ce fut aux pelletiers-fourreurs qu'appartint en dernier lieu la fabrication des aulmuces.

AUNEUR. — L'auneur était un agent préposé par l'État pour vérifier les aunes des marchands et s'assurer, en aunant les étoffes, que celles-ci avaient les dimensions prescrites par les ordonnances. L'aunage donna lieu à de nombreuses contestations entre les manufacturiers et les marchands, et fut aussi, à diverses reprises, l'objet d'une réglementation minutieuse. Un des articles du règlement relatif aux manufactures de lainage, en date du mois d'août 1669, ordonne que toutes sortes de marchandises soient désormais aunées bois à bois et pince à pince, justement et sans *évent* (on appelait ainsi, paraît-il, un pouce au delà de l'aune, qu'on donnait autrefois en mesurant), sous peine de 50 livres d'amende pour chaque contravention des auneurs qui en useraient autrement. A Paris, la communauté des jurés auneurs visiteurs de toiles comptait cinquante membres vers la fin du dix-septième siècle. Elle avait deux bureaux, l'un à l'hôtel des Fermes, l'autre à la halle aux toiles. Les jurés auneurs touchaient un droit assez élevé, 12 deniers par aune sur toutes sortes de toiles et ouvrages de fil, coton ou lin (canevas, coutils, crépons, bougrans, batistes, mousselines, futaines, basins, etc.). Le droit était le même, que la toile fût fine ou grossière, ce qui était assez peu équitable. Il était applicable à toutes les marchandises amenées et vendues dans la ville et dans les faubourgs de Paris, et même aux objets fabriqués à l'intérieur de la ville. La communauté des jurés auneurs et visiteurs de toile fut supprimée en septembre 1719, rétablie en juin 1730, supprimée de nouveau en 1768.

La corporation des marchands drapiers et merciers avait aussi, à Paris, ses auneurs au nombre de douze. Ils étaient désignés par les maîtres et gardes de la corporation, et avaient pour mission non pas de visiter, comme les jurés auneurs et visiteurs de toiles, les marchandises arrivant à Paris, mais d'auner sous la halle aux draps et dans les boutiques des marchands, lorsqu'ils en étaient requis par ces derniers, par les forains ou par les commissionnaires. La déclaration du 30 septembre 1704, qui reconstitue cette

jurande, fixe le droit touché par ces auneurs à 20 sols par pièce pour les étoffes de première qualité, 10 sols pour les moyennes, et 3 sols pour les inférieures. Il y avait dans cette réglementation plus de justice que dans celle dont il est parlé plus haut, puisque le droit à percevoir était proportionnel à la valeur.

On remarquera, toutefois, que les garanties d'impartialité accordées aux clients des marchands drapiers étaient insuffisantes. Ces marchands étaient à la fois juges et parties, puisqu'ils désignaient eux-mêmes les jurés appelés à se prononcer dans leurs différends soit avec les particuliers, soit avec les manufacturiers. Aussi s'éleva-t-il de ce chef d'assez nombreuses contestations.

Ce fut seulement en 1768 que la législation relative aux auneurs fut modifiée. Ils cessèrent alors d'être soit des titulaires d'offices cherchant à tirer de leurs charges tout le profit possible, soit des contrôleurs nommés par ceux-là mêmes qu'ils devaient contrôler. Par édit du mois d'avril 1768, enregistré le 22 du même mois, le roi supprima tous les offices d'auneurs de toiles et draps, et ordonna que, dans tous les lieux où les droits attribués auxdits offices se percevaient, ils continueraient à être perçus au profit de l'État jusqu'au 31 décembre 1774. A partir de cette époque, les fonctions attribuées auxdits offices furent remplies par des commis ou préposés nommés par le roi, après serment préalable. Les jurés auneurs devinrent dès lors des agents directs de l'État, des contrôleurs indépendants.

BARBIER. — Pendant tout le moyen âge et jusqu'au dix-huitième siècle, il y eut entre la profession de chirurgien et celle de barbier une confusion nuisible à la première, avantageuse à la seconde, mais, en tout état de cause, très-regrettable au point de vue des progrès de la science chirurgicale. De même que les apothicaires et les épiciers droguistes formaient une seule corporation et avaient un commun patron, saint Nicolas, de même les barbiers et les chirurgiens, placés les uns et les autres sous le patronage des saints Côme et Damien, eurent très-longtemps des attributions à peu près analogues.

Cette confusion provint en grande partie de ce que les barbiers pratiquaient, de temps presque immémorial, des opérations de chirurgie plus ou moins importantes. Beaux parleurs et ne doutant de rien, tels furent de tout temps les barbiers, que Théophraste, Plutarque et les poëtes comiques de l'antiquité nous ont si souvent représentés comme de fieffés artisans d'intrigues.

A un barbier qui lui disait : « Je rase de différentes manières, comment voulez-vous que je vous rase? » le roi Archélaüs répondait déjà : « Sans dire mot. »

Les barbiers ne changèrent pas beaucoup jusqu'à l'époque de *Figaro*, qui, dans l'œuvre immortelle de Beaumarchais, s'écrie, non sans indignation, lorsqu'on semble mettre en doute ses talents divers : « Croyez-vous donc avoir affaire à un barbier de village qui ne sait que manier le rasoir? »

De tout temps la boutique du barbier fut un lieu où se donnèrent libre carrière des conversations très-peu édifiantes. Dès l'antiquité, les désœuvrés y passaient des heures entières à parler des choses les plus diverses; c'est là que prenaient naissance mille médisances, mille commérages. Le barbier tenait non-seulement boutique de parfums, de ciseaux, de rasoirs, de peignes, d'onguents et de toute sorte d'instruments ou ingrédients de toilette, mais encore et surtout de nouvelles plus ou moins vraisemblables.

Dès l'époque où il ne fut plus de mode en France de porter, comme sous les deux premières races, de longs cheveux et de grandes barbes, les barbiers devinrent très-nombreux sous le nom de *mires*. Ils formèrent assez vite un corps très-remuant. Ils ne négligèrent rien pour accroître leur crédit, leurs prérogatives; en un mot, pour reconquérir dans la société nouvelle la place qu'ils occupaient dans l'ancienne. Ils furent puissamment servis dans leurs prétentions par les mires ou barbiers des rois, véritables personnages qui étaient assurés d'avoir — tout au moins pendant qu'ils le rasaient — l'oreille du prince, et dont la situation, réellement importante, était très-enviée des courtisans.

Pour parler seulement de l'histoire de France, il faut citer parmi les barbiers fameux Pierre la Brosse, qui fut d'abord barbier de saint Louis et devint ensuite chambellan et favori de Philippe le Hardi. Ce personnage eut un vilain rôle et une triste fin. Craignant que l'ascendant de la reine Marie sur le roi ne lui fît perdre son crédit, il accusa cette princesse d'avoir empoisonné Louis, fils aîné de Philippe, né d'un premier lit. On reconnut bientôt l'imposture : on accusa la Brosse lui-même d'être seul coupable de la mort du prince. Il fut arrêté et pendu en 1276. Il ne faut pas oublier non plus le trop fameux Olivier le Daim ou le Diable, le barbier et l'homme de confiance de Louis XI, qui fut anobli par ce prince et fait comte de Meulan et qui, après avoir commis toutes sortes de méfaits, fut, lui aussi, jugé et pendu en 1484 (1).

Les barbiers du royaume avaient donc auprès des rois de puissants patrons, et, sans doute, pour ne pas faire mentir le proverbe : « Un barbier rase l'autre » (Deux barbiers ne se nuisent pas entre eux), ils surent mettre à profit cette situation avantageuse.

C'est ainsi qu'en 1365, « s'appuyant sur ce qu'ils étoient envoyés querre (chercher) par nuit à grand besoin en default dez mires et surgiens (chirurgiens) », ils demandèrent et obtinrent l'exemption du guet.

En décembre 1371, les barbiers, qui avaient fait des statuts et s'étaient mis en confrérie sous l'invocation du Saint-Sépulcre, présentèrent ces statuts à Charles V qui les approuva et décida que le barbier et premier valet de chambre du roi serait garde et chef de toute la barberie et chirurgie du royaume. Par le fait même de cette ordonnance de Charles V, les chirurgiens et les barbiers étaient placés sur un pied d'égalité, ce qui ne contribua pas dans une médiocre mesure à accroître les prétentions des barbiers.

Ce fut seulement en 1668 que Louis XIV comprit l'injustice de cette assimilation. Par arrêt de son conseil, à la date du 6 août 1668, le premier chirurgien du roi, Félix, le même qui, en 1686, opéra Louis XIV de la fistule, traita de la charge de premier barbier et de tous les droits qui y appartenaient avec Jean de Réty, sieur de Villeneuve, qui en était titulaire (2). Ce fut dès lors un chirurgien qui fut le chef des barbiers et non plus un barbier qui fut le chef des chirurgiens.

Dans l'*Histoire des corporations d'arts et métiers de la ville du Mans*, nous voyons qu'en 1753 les barbiers de cette localité comme ceux du royaume considéraient comme chef suprême de leur corporation messire Germain Puhault de la Martionère, ainsi qualifié : « Chevallier de l'ordre de Saint-Michel, conseiller, premier chirurgien du roy, *chef de la chirurgie*, inspecteur, etc., *directeur général de la barberie du royaume*, garde des chartes, statuts et priviléges desdits arts, président de l'Académie royale de chirurgie, etc., etc., en son hôtel, à Paris, rue de la Sourdière, quartier de Saint-Roch. »

(1) Voy. à la page 275 l'histoire de ce personnage.
Dans notre siècle, don Miguel de Portugal a conféré à son barbier le titre de Marquis.

(2) V. Corlieu, *l'Ancienne Faculté de médecine de Paris.*

Ce chef de la chirurgie, directeur général de la barberie du royaume, était représenté au Mans par Pierre Pertuis, sieur Dupuis, maître reçu le 21 août 1748, et lieutenant de M. le premier chirurgien du roy en ladite ville du Mans, rue des Trois-Sonnettes, près de la Cigogne; — suit, avec leur adresse et la date de leur réception, la liste de tous les maîtres domiciliés dans la ville du Mans.

Ce renseignement inédit est précieux, croyons-nous, parce qu'il montre comment s'exerça par des lieutenants, jusqu'en 1789, la juridiction du directeur général de la barberie du royaume.

Quoi qu'il en soit, c'est à peu près du règne de Charles V que date la grande querelle des chirurgiens et des barbiers. Ce prince avait autorisé ces derniers, par une ordonnance de 1372, à panser clous, bosses, apostumes ou autres plaies non mortelles; pratiquer saignées, guérir fractures, chancres, fistules et autres maux de même nature. On pense si cet édit favorisa les empiétements des barbiers. Les chirurgiens protestèrent avec énergie, et bientôt commença entre les deux corporations une série de procès qui devait durer plus de deux siècles.

Le 4 mai 1423, un arrêt du Parlement déclara que les barbiers ne devaient plus faire de chirurgie. Les barbiers invoquèrent le texte de leurs statuts approuvés par le roi, et gagnèrent leur procès le 4 novembre 1424. En 1425, les chirurgiens vont en appel, mais les barbiers obtiennent encore gain de cause.

En 1435, les hostilités recommencent. Les chirurgiens jurés demandent à l'assemblée de l'Université d'interdire l'exercice de leur art aux barbiers qui n'auraient pas satisfait à un examen préalable. On aurait pu croire que la Faculté se montrerait favorable à la requête des chirurgiens. Il n'en fut rien. Les médecins, qui exécraient les chirurgiens et étaient en lutte perpétuelle avec eux, parce qu'ils craignaient sans cesse de voir la chirurgie échapper à leur tutelle, répondirent au contraire aux avances que leur faisaient les barbiers et se liguèrent avec ceux-ci contre les chirurgiens. La Faculté s'appliqua à augmenter l'importance de la corporation des barbiers et se chargea même de leur faire des cours en français. Au mois de janvier 1505, la corporation des barbiers parisiens obtint des priviléges royaux et forma la corporation des barbiers-chirurgiens de robe courte, en opposition aux chirurgiens de Saint-Côme, qui, malgré les protestations de la Faculté, portaient la robe longue et le bonnet carré.

Les barbiers-chirurgiens plaisaient à la Faculté, parce qu'ayant besoin d'elle ils se montraient les très-humbles serviteurs des médecins. Ils juraient « estre vrais escholiers et disciples de la Faculté... Honneur et révérence porteront à icelle et continueront les leçons des maîtres, lisans comme vrais escholiers. » Ils s'engageaient à ne point administrer médecine laxative ou altérative, à prêter serment devant la Faculté, à lui payer une redevance qui varia suivant les époques.

La Faculté attachait donc beaucoup de prix à avoir dans les barbiers-chirurgiens de fidèles serviteurs et alliés contre les chirurgiens de Saint-Côme, dont le savoir lui semblait une menace pour la prépondérance des médecins. Il y a à ce sujet dans les lettres de Gui Patin de bien curieux renseignements. Jamais la querelle ne fut plus vive que dans la seconde moitié du dix-septième siècle; on peut juger par les lignes suivantes de l'âpreté que les médecins apportaient dans la lutte :

« Nous sommes, dit quelque part Gui Patin, en procès avec nos chirurgiens-barbiers, qui ont voulu faire union avec les chirurgiens de Saint-Côme, nos anciens ennemis : *Cosmianni illi* étaient des misérables coquins, presque tous arracheurs de dents et fort ignorants, qui ont attiré les chirurgiens-barbiers à leur cordelle. Nous ne prétendons pas empêcher qu'il y ait à Saint-Côme des chirurgiens ni que les autres s'unissent avec eux, mais seulement *nous voulons avoir une compagnie de chirurgiens-barbiers comme nous avons eu jusqu'ici, laquelle relève de notre Faculté,* qui prête tous les ans serment de fidélité dans nos écoles entre les mains de notre doyen, *in magnis comitiis falcultatis,* et nous paye tous les ans une certaine somme de redevance, sans les droits que nous avons sur leurs actes; mais nous ne voulons ni robes, ni bonnets, ni licences, ni tels autres abus; ils sont déjà assez glorieux et assez sots sans se fournir de tel apparat. » (Lettre CCCXI.)

Dans les lettres de Gui Patin, il y aurait à citer mille traits non moins mordants contre les chirurgiens, qu'il appelle à chaque instant des *laquais bottés,* « qui briguent pour être nommés chirurgiens de longue *robe ou médecins* de courte robe aussi bien que de courte science. » (Lettre DXXV.)

La Faculté, par cela même qu'elle avait besoin d'avoir les barbiers comme auxiliaires, avait dû, comme nous venons de l'indiquer, leur fournir certains éléments d'instruction. En 1577, les barbiers promirent de suivre pendant quatre ans les leçons de la Faculté et de n'en pas suivre d'autres. Cette clause visait spécialement le collége des chirurgiens jurés. Après leurs cours d'études, les barbiers devaient subir quatre examens, rapporte M. Corlieu, un chaque semaine, sur l'ostéologie, sur l'anatomie, sur la phlébotomie (art de la saignée) et sur la pharmaceutique, puis un dernier examen et le chef-d'œuvre suivi de la réception, le tout sous la présidence du doyen et de deux docteurs régents qui donnaient leurs suffrages, mais se dispensaient d'interroger. Les barbiers payaient comme droit de présence un écu-sol au doyen et à chaque docteur régent, et soixante sous et six deniers tournois à la Faculté. Après leur réception, ils se faisaient inscrire sur les registres de cette dernière.

A dater de ce moment, les barbiers, auxquels la Faculté venait d'accorder droit de cité et qu'elle s'était officiellement adjoints pour auxiliaires, prirent le titre de maîtres chirurgiens-barbiers de Paris. Il n'est que juste d'ailleurs de constater qu'ils firent de très-grands progrès dans leur art. Le célèbre Ambroise Paré, que l'on considère comme le père de la chirurgie française, appartint tout d'abord à la corporation des barbiers; il y avait longtemps qu'il était chirurgien du roi quand il se fit recevoir maître chirurgien juré (1).

Ce moment marque, à vrai dire, l'apogée de la corporation des barbiers. En vain les chirurgiens de Saint-Côme, les chirurgiens jurés, les vrais chirurgiens, protestaient-ils de toutes leurs forces, multipliant les réclamations et les procès, les barbiers voyaient leurs priviléges confirmés par un arrêt de Henri III en 1581, par un édit de Henri IV en 1592; enfin un arrêt de la Cour du 26 juin 1603 leur permit de se dire « maistres barbiers-chirurgiens, de *curer et panser toutes sortes de playes et blessures,* ayant fait chef-d'œuvre accoutumé et esté interrogez par les maîstres barbiers chirurgiens en présence de quatre docteurs en médecine et de deux du collége des chirurgiens. »

Quelque haute que fût pour eux une semblable fortune, les barbiers ne se tinrent pas pour satisfaits. *Plus oultre,* toujours *plus oultre,* telle aurait pu être leur devise. Oubliant les bienfaits intéressés de la Faculté de médecine, et étant devenus, grâce à elle, les émules des chirurgiens, les barbiers ne trouvèrent rien de mieux que d'offrir leur alliance à ces derniers, à la condition que les chirurgiens jurés ne contesteraient plus les droits des barbiers. Les chirurgiens, qui désiraient s'affranchir du joug de la Faculté

(1) Voy., sur Ambroise Paré, les Tables.

de médecine et constituer une cinquième faculté, acceptèrent cette clause, et l'on vit, au mois d'août 1613, barbiers et chirurgiens réunis adresser à cet effet une requête au roi Louis XIII, qui l'accueillit favorablement. Mais le Parlement, par un arrêt du 23 janvier 1614, prescrivit la rupture de l'union entre les chirurgiens et les barbiers.

La Faculté fut longtemps sans pardonner aux barbiers leur acte d'insubordination. Elle leur marqua sa rancune en prenant sous sa protection les baigneurs-étuvistes, qui cherchaient à supplanter les barbiers, comme ceux-ci s'étaient efforcés de l'emporter sur les chirurgiens. Ces étuvistes étaient des individus très-malfamés, quoiqu'ils fussent, comme les chirurgiens et les barbiers, placés sous la protection des saints Côme et Damien.

Les barbiers, craignant de se voir supplanter par les étuvistes, vinrent à résipiscence, firent leur soumission à la Faculté, qui fit interdire par le roi, en 1641, l'exercice de la chirurgie aux étuvistes. La réconciliation des barbiers et de la Faculté fut scellée en 1644 par un nouveau contrat passé entre le doyen Michel Delavigne et Jean Ménard, maître barbier-chirurgien. Ce contrat confirmait celui de 1577.

Bientôt cependant les barbiers revinrent à l'idée qui leur

Un Barbier du dix-septième siècle. — Dessin de Sellier, d'après Abraham Bosse (1).

était chère. Ils s'unirent de nouveau aux chirurgiens contre la Faculté, obtinrent du roi des lettres patentes autorisant cette union, et, le 10 octobre 1656, lendemain de la Saint-Luc, les barbiers-chirurgiens, au comble de la joie et de l'orgueil, se présentèrent en robe longue devant la Faculté, qui refusa de les recevoir. Ce fut un vrai scandale.

Les chirurgiens et les barbiers continuèrent leur campagne. Ils avaient, comme nous l'avons dit, la prétention de fonder une cinquième faculté, de conférer des grades et de donner le bonnet appelé *laurea magisterii*, etc. C'est alors que s'engagea, entre la Faculté d'une part et les chirurgiens et les barbiers de l'autre, le mémorable procès dont Gui Patin ne cesse de mander à son ami Falconet toutes les nouvelles :

« Aujourd'hui, au matin, écrit-il (lettre CCCCLXVI), ce 9 janvier 1659, nos avocats ont continué de plaider contre nos chirurgiens-barbiers. Le nôtre, nommé Chenuot, a tout à fait achevé par une fort belle récapitulation de tous nos droits et griefs contre cette misérable engeance. L'avocat de l'Université, M. Mareschaux, intervenant pour nous, a aussi parlé et achevé. D'aujourd'hui en huit, Pucelle parlera pour les chirurgiens-barbiers; il s'est vanté qu'il dira qu'à Rome il n'y avait pas de médecins. (L'argumentation était aussi singulière d'un côté que de l'autre.) Il est vrai que l'on chassa de Rome un certain Grec Archagatus, à ce que dit Pline, *propter sævitiam urendi et*

(1) Voy. d'autres estampes sur les barbiers et les perruquiers, aux Tables.

secandi, à cause de sa rage de brûler et de couper; mais dans ce cas, il ressemblait bien plus à un chirurgien qu'à un médecin. Tout ce que nous demandons n'est qu'un règlement de police pour contenir ces glorieux officiers de la médecine et qu'ils se souviennent qu'ils sont *ministri artis*, obligés de reconnaître la supériorité de la part de la Faculté qui les a élevés, enseignés et conservés.»

« M. Lenglet, dit-il ailleurs, a harangué pour l'Université de Paris contre les chirurgiens, les a traités comme ils le méritent, et a conclu qu'ils n'eussent ni robe, ni bonnet, ni aucune autre qualité que de *manœuvres* chirurgiens, sous la direction et intendance des médecins pour lesquels il parlait et intervenait... Si on leur permettait des robes pour leur *prétendue* doctrine en chirurgie, il faudrait en accorder autant aux apothicaires pour leur doctrine en pharmacie; et ceux-ci n'auraient-ils pas bonne grâce quand il faudrait donner des lavements ou faire de l'onguent rosat et diapalme? Ainsi saint Luc a été plus fort que saint Côme. M. Talon (l'avocat général) a fait merveille pour obtenir de la Cour que ces gens fussent rangés à leur devoir. Il leur a été défendu d'user d'aucun titre de bachelier, licencié, docteur ou professeur en chirurgie.» (Lettre DI, *25 février 1660*.)

Ainsi donc, les chirurgiens, et par conséquent les barbiers leurs alliés, perdirent leur procès contre la Faculté. Mais les barbiers en cette circonstance étaient beaucoup moins humiliés que les chirurgiens, car l'arrêt de la Cour les plaçait sur le même pied que ceux-ci; il décidait en outre que les barbiers iraient à Saint-Côme et resteraient réunis aux chirurgiens. Gui Patin exprime dans une de ses lettres toute la joie que cette disposition de l'arrêt inspira à la Faculté : « Voilà donc, s'écrie-t-il, nos chirurgiens de Saint-Côme abattus, et *leur maison livrée à nos chirurgiens-barbiers qui nous sont tous soumis!* » Bien que battue en apparence, la barberie triomphait en réalité de la chirurgie, traitée par la Faculté comme un art malfaisant et nuisible aux intérêts de la science! Lorsqu'on relit aujourd'hui ces débats, combien semblent justes les mordantes satires de Molière!

Les barbiers continuèrent encore assez longtemps à être les auxiliaires de la Faculté dans sa lutte contre les chirurgiens de Saint-Côme, c'est-à-dire contre les véritables représentants de la science. L'heure de la justice devait cependant sonner pour les chirurgiens. En 1668, le chirurgien Félix traita, comme nous l'avons dit plus haut, de la charge de premier barbier du roi, et dès lors on ne vit plus un barbier à la tête de toute la chirurgie du royaume. Félix paraît avoir très-activement servi auprès de Louis XIV, qu'il opéra de la fistule, les intérêts de ses confrères les chirurgiens, et par là même contribué dans une notable mesure à remettre les barbiers à leur place.

L'arrêt du conseil qui approuva les statuts proposés par Félix, en 1698, fut peu à peu complété par diverses ordonnances qui ramenèrent les barbiers au rang de simples perruquiers, notamment en 1743 par un édit royal autorisant les chirurgiens à porter la robe, tout en les laissant dans une certaine dépendance à l'égard des médecins. Par ce même édit, le roi séparait définitivement les chirurgiens des barbiers. Ce fut, à vrai dire, la fin de cette antique corporation telle qu'elle avait existé pendant des siècles. Les opérations de chirurgie, sauf la saignée, furent dès lors réservées aux chirurgiens; les barbiers-chirurgiens prirent le nom de barbiers-perruquiers et n'eurent plus que le seul droit de raser la barbe et les cheveux. Ils formèrent une seule corporation avec les baigneurs et les étuvistes.

Ils continuèrent cependant jusqu'en 1789 à pratiquer la saignée, une de leurs attributions les plus anciennes. On pourrait à ce sujet rappeler plus d'une anecdote. Un barbier, par exemple, avait assez maladroitement rasé Mgr de Lamotte, évêque d'Amiens, et se retirait après avoir reçu son salaire. Mgr de Lamotte, sentant le sang couler sur son visage, fit rappeler le barbier, et, lui mettant dans la main une nouvelle pièce de monnaie : « Tenez, lui dit-il, je ne vous avais payé que pour la barbe, voilà pour la saignée. » Le barbier, cela va sans dire, trouva une bonne raison pour justifier sa maladresse. Il prétendit que le prélat avait un bouton. — « Et vous n'avez pas voulu, reprit l'évêque, qu'il restât sans boutonnière. »

Les barbiers, comme on le voit, malgré toute leur assurance, n'avaient pas toujours le dernier mot. L'historiette suivante en est une autre preuve : Un barbier annonçait gravement que la fin du monde arriverait bientôt, que les bêtes mourraient le 2 et tous les chrétiens le 4. — « Qui donc nous rasera le 3? » reprit le client ou, pour mieux dire, le patient impatienté.

Monteil a tracé dans son savant ouvrage un tableau qui nous semble très-exact de la profession du barbier sous l'ancien régime. Les barbiers, remarque-t-il, se croient les plus savants, les clercs, les Grecs des artisans; ils se croient pour le rang au moins autant que les orfévres; ils disent que si entre les familles de ces deux états on voit peu d'alliances, c'est que les barbiers ne le veulent pas. Puis Monteil, d'après les documents de l'époque, nous fait assister à la cérémonie du chef-d'œuvre : Le candidat est en présence des jurés rangés en silence sur leurs bancs. On amène un pauvre diable ramassé dans les rues à cause de sa barbe, de sa chevelure hérissée : c'est une espèce de sanglier. Il faut que le récipiendaire le rase lestement et sans le faire sourciller, ensuite qu'il le tonde élégamment et à la mode. Bientôt après, on amène un homme sur le corps duquel aucune veine ne paraît; le récipiendaire est tenu de le saigner sans hésitation et sans aide.

Avant cette épreuve, le candidat devait avoir soutenu un examen sur la petite chirurgie, sur les premiers éléments d'anatomie, sur les veines du corps humain, etc.; il avait dû aussi forger solennellement des lancettes dont un des juges brisait la pointe pour vérifier le grain et la trempe de l'acier; il avait dû composer des onguents pour les blessures et les brûlures.

Cet examen dont parle Monteil dut, comme nous l'avons indiqué plus haut, varier beaucoup suivant les époques, surtout à Paris. On a vu, en effet, que, pour obtenir la maîtrise, les barbiers furent obligés, à partir de 1577, de suivre pendant quatre ans de véritables cours scientifiques, et de répondre en présence de docteurs de la Faculté à des questions assez complexes sur l'ostéologie, l'anatomie, la phlébotomie, la pharmaceutique.

Les barbiers, non sans motifs, furent de tout temps soumis à une réglementation sévère. Les petits métiers qu'ils pratiquaient souvent, en même temps que leur profession, firent décider dès 1371 que tout barbier convaincu de mauvaises mœurs devait être impitoyablement chassé de la corporation, et que ses outils seraient confisqués moitié au profit du roi, moitié au profit de son valet de chambre, le maître de la barberie.

M. Louandre a cité, concernant les barbiers, un très-curieux extrait des archives de la commune d'Abbeville :

« Primes, dit cette ordonnance du quatorziéme siècle, qui a beaucoup d'analogie avec les statuts approuvés par Charles V, est commandé que aulcun barbier, de quelque condition que il soit, ne doit, ne porra faire office de barbier en le dicte ville et banlieue, se il n'est essaiés et esprouvés par les wardes (gardes) du mestier, qu'il soyt ydones et souffisans de le faire, et sur l'amende de LX sols.

» 2° Item que aulcun barbier ne faire office du dit mestier ou cas qu'il sera réputé et nottorement dyffamé.....

auquel cas il soit privé du dit mestier à toujours sans ravoir.

» 3° Item que ilz ne soient si hardis de faire office de barbier, sur le dicte paine, à mesel ne à mesele (à lépreux ou à lépreuse), en quelque manière que ce soit.

» 4° Item ne doivent bachiner aulcuns barbiers en allant par les rues, sur le dicte amende.

» 5° Item que le sang lequelz ils aront en escuielles (écuelles) de chaux qu'ils aront sainié le matinée soit mis hors de leurs maisons et enfouis en tere dedans l'eure de midi, sur l'amende. »

Aux termes des statuts accordés aux barbiers par Henri III, en mai 1575, — statuts qui confirmaient en grande partie les statuts approuvés par Charles VI, — il est défendu aux barbiers de travailler à autre chose qu'au *pansement des malades* les dimanches et aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de Noël, de la Toussaint, de la Circoncision, de l'Épiphanie, du Saint-Sacrement, de Saint-Jean-Baptiste, à toutes les fêtes des apôtres, de Saint-Côme et Saint-Damien, leurs patrons.

Henri IV, par lettres patentes du mois d'octobre 1592, confirma ce règlement, et y ajouta la défense de mettre hors de leurs boutiques leurs bassins, à aucune des fêtes commandées par l'Église.

Les bassins dont il est question ici étaient de petits plats de cuivre semblables à ceux qui servent encore aujourd'hui d'enseigne aux coiffeurs.

Quand la mode des perruques s'introduisit en France, les barbiers commencèrent à former deux communautés : celle des barbiers-chirurgiens et celle des barbiers-perruquiers, qui, après la victoire des chirurgiens jurés sur les barbiers-chirurgiens, finirent par absorber ces derniers qui perdirent le titre de chirurgiens.

Tant que les deux communautés existèrent simultanément, les barbiers-chirurgiens devaient avoir leur *boutique vitrée de petits carreaux et des bassins de cuivre jaune pour enseigne;* les bassins des barbiers-perruquiers devaient être *blancs*, sans doute pour rappeler la couleur du savon dont ils se servaient pour faire la barbe, et leur boutique devait être vitrée de *grands carreaux*, avec des châssis peints en bleu, sous peine contre les uns et contre les autres, en cas de contravention, de 500 livres d'amende, et de 300 livres contre les contrevenants, pour Paris; de 10 livres d'amende et 100 livres de dommage pour la province. Quant aux chirurgiens jurés, ils n'avaient pas de bassins pour enseigne, mais seulement l'image des saints Côme et Damien.

Les barbiers étaient tenus au secret professionnel; mais un secret de barbier semble avoir eu de tout temps beaucoup d'analogie avec un secret de polichinelle.

D'après Monteil, les barbiers devaient aussi donner tous les ans pour l'almanach astral des saignées « que dix mille barbiers sont obligés d'acheter et que peut-être mille au plus entendent. » Le jour de la fête de Saint-Côme, il y avait une grande procession des barbiers qui passait pour une des curiosités de Paris.

Aux termes des statuts de 1634, les barbiers ne pouvaient avoir avoir plus d'un apprenti à la fois, qui devait demeurer chez son maître, à peine de nullité d'apprentissage, afin qu'en y logeant et couchant il eût plus de temps pour s'instruire et qu'on pût mieux veiller à ses mœurs et à sa conduite.

Les veuves des barbiers avaient le droit de tenir elles-mêmes la boutique de leur mari; il ne leur était même pas permis de l'affermer; mais cette défense ayant entraîné de nombreuses contestations entre les veuves et la communauté, un contrat fut passé avec les veuves. Ce contrat, homologué au Parlement le 28 juillet 1669, stipulait que, pour leur tenir lieu du privilége de tenir boutique, la communauté payerait à chacune d'elles 50 livres de pension par an.

Les barbiers avaient des armoiries; elles variaient suivant les localités. Au Mans, elles étaient, par exemple, de *gueules à un bassin à barbe d'or et un chef d'argent, chargé de trois tourteaux de gueules*. Dans une petite localité voisine, elles étaient non moins parlantes : *de sable à des ciseaux fermés d'or péris en bande*.

En 1780, Linguet, auteur d'un journal politique qui eut de la vogue à la veille de la révolution, ayant été envoyé à la Bastille, vit entrer dans sa chambre un grand homme sec qui ne ressemblait nullement au sémillant *Figaro :*

— Qui êtes-vous? Monsieur, demanda Linguet, quelque peu effrayé à l'aspect de ce peu séduisant personnage.

— Je suis le barbier de la Bastille.

— La Bastille! Parbleu! reprit Linguet, vous auriez bien dû la raser.

Quelques années plus tard, le souhait de Linguet fut réalisé : la Bastille fut rasée; mais le pauvre Linguet vit sa tête en des mains plus terribles que celles du barbier de la Bastille; il périt sur l'échafaud en 1794.

La suite à une autre livraison.

LE CHIEN DU PHILOSOPHE SCHOPENHAUER (1).

Schopenhauer avait appelé son chien *Atma* (âme du monde).

« Ce qui fait que j'aime la société de mon chien, disait-il, c'est la transparence de son être. Regardez ses yeux : mon chien est transparent comme le verre. »

La mort d'Atma lui causa un grand chagrin :

« J'ai perdu mon cher, mon beau, mon noble, mon bien-aimé chien. Il est mort de vieillesse, âgé de dix ans. J'en ai été profondément affligé, et longtemps. »

LA BAVARDE.

CONTE DE LA PETITE RUSSIE.

Il y avait une fois un laboureur et sa femme. En labourant son champ, l'homme trouva un trésor; il le rapporte à la maison et dit à sa femme :

— Regarde! Dieu nous a envoyé la fortune; mais où cacher cette trouvaille? (2)

— Faisons un trou sous le plancher, personne ne pourra nous voler,

Ce qui fut dit fut fait.

La femme sortit pour aller chercher de l'eau. Resté seul, le mari se prit à réfléchir : « Ma femme est terriblement bavarde; demain tout le village saura notre secret. » Il ôta le trésor de sa cachette et alla l'enfouir dans sa grange, sous une meule de blé, puis il nivela bien le plancher de sa chaumière.

La femme, aussitôt arrivée à la fontaine, n'avait pas manqué de raconter à sa voisine la merveilleuse trouvaille.

— Surtout, avait-elle ajouté, gardez-moi bien le secret. Mais Dieu sait si la commère avait bonne langue.

Ce n'était pas tout d'avoir changé la cachette, il fallait dépister les curieux.

Quand la femme rentra, le mari lui dit fort sérieusement :

(1) Né à Dantzick. — Voir un article de M. P. Janet intitulé : *Un Philosophe misanthrope*.

(2) Pourquoi la cacher? Sans doute parce que le seigneur, qui joue un rôle fort ridicule dans ce conte, avait le droit de s'approprier tous les trésors que découvraient ses paysans.

— Demain, nous irons dans la forêt chercher du poisson : on dit qu'il y en a beaucoup en ce moment.

— Comment ! du poisson dans la forêt?

— Sans doute, tu verras bien.

— Soit; mais je n'ai encore rien vu de pareil.

Le lendemain matin, le mari se leva avant le jour, et prit des poissons qu'il avait cachés dans un panier; puis il alla faire chez l'épicier une grande provision de macarons, et se rendit dans la forêt. Chemin faisant, il rencontra un lièvre qui dormait, le tua et le prit. Après être resté quelque temps dans le bois, il rentra chez lui avant que sa femme fût réveillée.

Après avoir déjeuné, ils partirent pour la forêt. A peine y étaient-ils entrés que la femme trouva un brochet, puis une perche, puis un gardon. Jamais elle n'avait été à pareille fête. Elle remplit de ces poissons un panier.

En sortant de la forêt, ils rencontrèrent un grand poirier. A ses branches pendaient des macarons.

— Vois, s'écria la femme, des macarons sur un poirier!

— C'est tout naturel, dit l'homme; il a plu des macarons, et il en sera resté sur le poirier. Les passants ont mangé les autres.

En continuant leur route vers le village, ils passèrent près du ruisseau.

— Attends un peu, dit le mari : j'ai tendu mon filet ce matin; je vais voir si je n'ai rien pris.

Il retire son filet : dans le filet était un lièvre.

— Quelle merveille! Un lièvre dans l'eau! s'écrie la femme.

— Sotte, tu ne savais donc pas qu'il y a des lièvres d'eau comme des rats d'eau?

— Non vraiment, je ne le savais pas.

Ils revinrent à la maison; la femme se mit à préparer le souper et alla chercher de l'eau chez sa voisine. Elle resta longtemps absente. Évidemment elle racontait ce qu'elle avait vu dans la journée. Au bout de quelques jours, tout le village savait que le ménage avait trouvé un trésor. Le laboureur ne pouvait plus sortir sans qu'on lui en parlât. Il avait beau nier, rien n'y faisait.

Le lendemain, sa femme arrive toute essoufflée :

— Il se passe quelque chose dans le village : les paysans courent après un homme et le battent; il pousse des cris épouvantables.

— Je sais ce que c'est : notre seigneur a volé des saucisses chez le charcutier; on le traîne par le village et on le bat à grands coups de saucisses.

— Ma foi, c'est bien fait, dit la femme,

Vers la fin de l'autre semaine, on appelle le paysan au château. Le seigneur lui demande :

— Est-il vrai que tu as trouvé un trésor?

L'homme ne veut pas avouer; il nie, il proteste.

— Ne mens pas, reprend le seigneur, ta femme m'a tout raconté.

— Eh! Monseigneur, vous savez bien que ma femme est folle; elle ne sait pas ce qu'elle dit.

On appelle la femme.

— Dis la vérité, sinon tu seras battue, crie le seigneur. Qu'on apporte les verges!

— C'est la vérité. Il a trouvé un trésor et l'a enterré sous le plancher de notre chaumière.

— Et quand cela?

— La veille du jour où nous sommes allés dans la forêt chercher du poisson.

— Tu dis?

— Oui, c'était le jour où il a plu des macarons; nous en avons ramassé plein un panier, et en revenant mon mari a pêché un beau lièvre dans la rivière.

— Voyons, tu es folle; réfléchis bien.

— Parfaitement, Monseigneur; c'était une semaine avant le jour où les gens du village vous poursuivaient en vous battant avec des saucisses, parce que vous aviez volé le charcutier.

Cette fois le seigneur entra en fureur. Il voulut faire donner à la femme vingt coups de verges; mais le mari intercéda en disant :

— Vous voyez bien, Seigneur, que la pauvre femme est folle.

Le seigneur se calma; cependant il fit fouiller sous le plancher. On ne trouva rien du tout, et le madré compère garda son trésor.

PORTE-CIERGE DE PROCESSION

(DIX-SEPTIÈME SIÈCLE).

Les porte-cierges de procession sont rares dans les musées et les collections particulières. D'après le diamètre de celui que notre gravure reproduit aux deux tiers de sa grandeur réelle, on peut supposer que le cierge qu'il était destiné à recevoir était assez gros et assez lourd pour qu'il fût nécessaire de le porter à deux mains : l'une devait tenir le cierge par une sorte de poignée, tandis que l'autre le maintenait droit en s'appuyant soit sur la cire elle-même, soit sur la cire recouverte dans sa partie inférieure d'une bande de soie ou de velours, comme cela a lieu encore aujourd'hui et comme on en voit de nombreux exemples dans les tableaux des siècles passés représentant des processions.

Collection A. Jubinal. — Porte-cierge de procession du dix-septième siècle.

Ce porte-cierge est en cuivre repoussé, et les ornements qui le décorent permettent d'en fixer la date à la fin du dix-septième siècle ou au commencement du dix-huitième.

Le Gérant, J. BEST.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15.

SOUVENIRS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

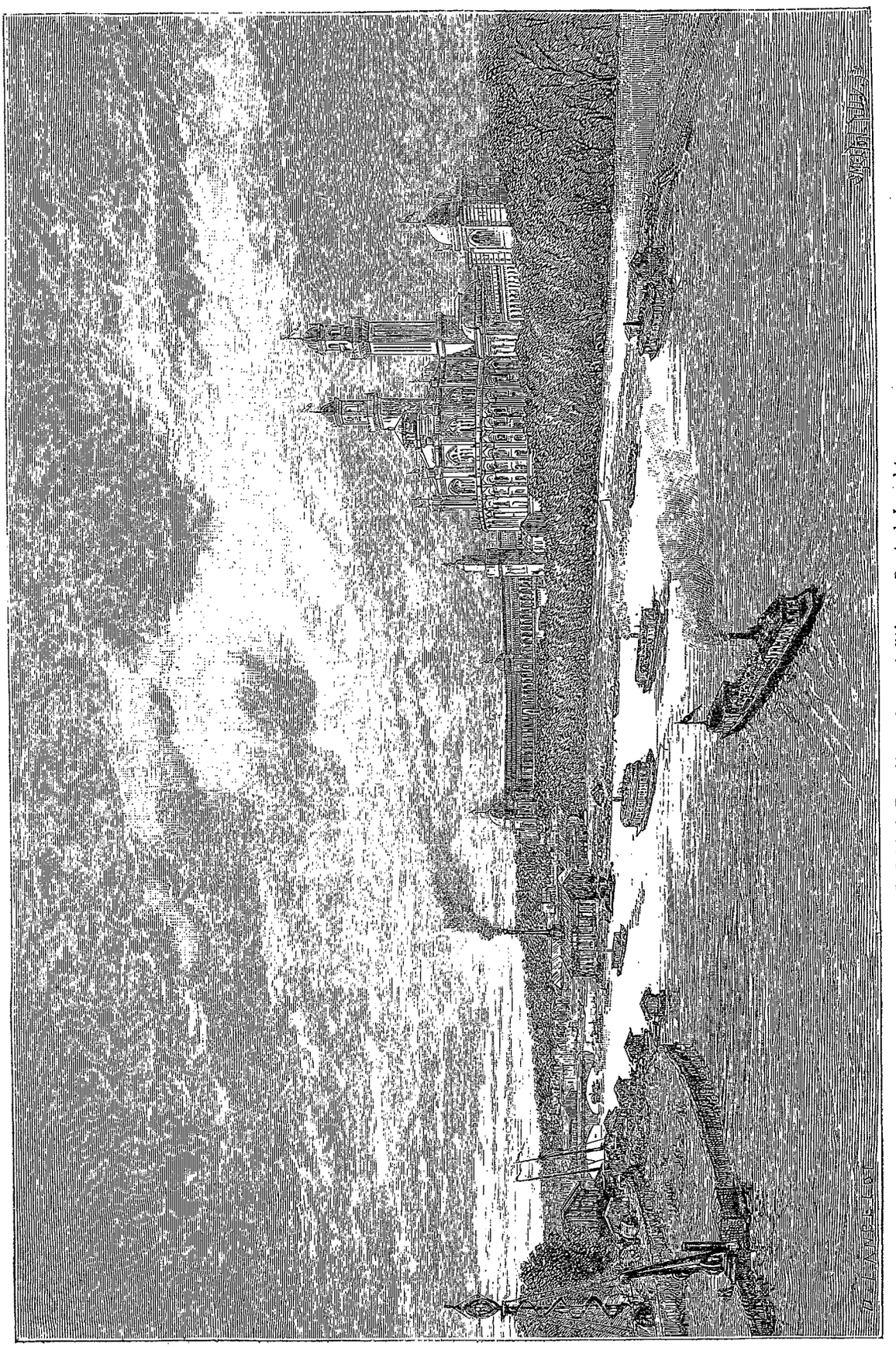

Le Palais du Trocadéro vu du pont de l'Alma. — Dessin de Lancelot.

I. — LE TROCADÉRO.

Après un beau voyage, on aime à se souvenir. — Quel est le voyageur qui n'a revu bien souvent par la pensée les sites, les monuments, les œuvres d'art, qu'il avait admirés? Nous aussi, nous avons voyagé; nous avons visité

les pays les plus divers, en peu de temps et à peu de frais : Parcourir l'Exposition, a-t-on dit, c'est faire le tour du monde en quelques heures. Ce tour du monde, le lecteur l'a fait comme nous, et nos souvenirs sont les siens. Qu'il ne cherche donc, dans ces notes rapides, ni un jugement critique, ni une appréciation technique. Lui et nous, nous sommes comme deux voyageurs ayant suivi le même itinéraire et qui causent ensemble de ce qu'ils ont vu : « Vous rappelez-vous ce tableau? dit l'un. — Et cette cathédrale gothique? — Et ce palais de la renaissance? — Et ce paysage qu'éclairait le soleil couchant?..... » Ainsi, une image en éveille une autre, et le chapelet des souvenirs s'égrène peu à peu.

En jetant un premier coup d'œil sur l'Exposition, du haut du Trocadéro, tout le monde a dû éprouver la même impression de grandeur. Qu'avons-nous besoin de savoir le nombre de mètres cubes de terrassement, la quantité de pierres, de ciment, de fer ou de fonte? Il nous suffit de regarder à nos pieds. Ces rochers, ces jets d'eau, ces pelouses, ces arbustes, ces constructions de tous les styles, et, de l'autre côté du fleuve, au delà du pont d'Iéna élargi, ce vaste palais du Champ de Mars : voilà le tableau vivant de l'effort tenté et de l'œuvre accomplie.

Dans les galeries mêmes du Trocadéro ont été placées les collections de l'art rétrospectif : n'était-il pas naturel que cette grande Exposition s'ouvrît par un hommage au passé? Grâce au concours d'amateurs éclairés, on a pu former un musée qui étonne par la variété. L'antiquité y a sa place, et l'époque préhistorique elle-même n'a pas été oubliée; mais c'est le moyen âge et la renaissance qui sont le plus largement représentés. Tapisseries, étoffes, armes, émaux de Limoges, faïences de Rouen, bois sculptés, ivoires fouillés, manuscrits imagés, il y a de quoi justifier l'attention des érudits et la curiosité de tout le monde. On trouve, en visitant ces galeries, les éléments d'une histoire de l'art et aussi, dans une certaine mesure, d'une histoire de l'industrie; car, dans notre pays plus peut-être que dans tout autre, l'industrie et l'art se touchent par bien des points. C'est pourquoi nous aurions souhaité, comme complément de l'exposition rétrospective, qu'on pût nous montrer quelques modèles des outils dont nos aïeux se servaient. Nous verrons tout à l'heure les instruments et les procédés du travail contemporain; mais si tout d'abord nous pouvions nous former une idée, même incomplète, des transformations de l'outillage industriel, ne serait-ce pas pour nous la meilleure des préparations? Ce n'est pas tant ici l'expression d'un regret que celle d'un vœu à l'adresse des Expositions futures.

La section étrangère de l'art rétrospectif est curieuse à plus d'un titre. L'Égypte, l'Inde, le Japon, dans une suite de peintures sans prétention artistique, nous montrent des scènes de la vie privée à différentes époques. La Belgique a exposé de vieux meubles sculptés, des violons de Stradivarius, des tapisseries flamandes. Souvenons-nous que ce sont des artisans flamands, attirés en France par Henri IV et installés dans la vieille maison des Gobelins, qui ont jeté les fondements de notre grande manufacture nationale, agrandie plus tard et réglementée sous Colbert. L'Espagne, à côté des costumes nationaux, des armes de Tolède, a placé une série d'ébauches d'un de ses peintres les plus originaux, Goya; ébauches d'une fantaisie sombre, qui étonnent tout d'abord, mais qui s'animent d'une vie singulière pour celui qui les regarde avec attention. Les organisateurs de l'exposition suédoise ont voulu sans doute nous intéresser à la vie, aux mœurs de leurs compatriotes, et ils y ont réussi. Des personnages en cire, portant le vêtement des diverses provinces, forment des groupes pittoresques : ici, des jeunes filles parées pour un jour de fête; là, des pêcheurs qui mettent à flot leur embarcation; plus loin, un intérieur rustique, honnête et tranquille, où l'on respire un parfum d'hospitalité. N'est-ce pas un des grands mérites des expositions universelles de nous faire connaître non-seulement l'état de l'industrie, mais les costumes, les usages, l'existence intime des différents peuples? Il est certain que les galeries du Trocadéro, si instructives pour l'archéologue et pour l'artiste, ont pu fournir plus d'un renseignement utile à ceux qui s'occupent d'études ethnographiques. Que de faits, que de souvenirs à emporter d'une promenade de quelques heures!

Engageons-nous dans le parc du Trocadéro, animé et changeant comme un décor de féerie. Une élégante maison arabe, avec sa cour intérieure et sa fontaine jaillissante, renferme les produits de notre colonie algérienne. Deux blocs de minerai de fer, placés aux deux côtés de la porte, semblent garder l'entrée. L'Algérie est là tout entière, avec ses minerais et son charbon, avec ses marbres, ses vins, ses tabacs, son blé et son coton. Que de richesses naturelles, dont quelques-unes attendent encore des bras pour les mettre en œuvre! Dorénavant, les bras ne manqueront pas, et ce sont les émigrants de Lorraine et d'Alsace qui rempliront les cadres de la colonisation. Aucun Français n'oubliera la modeste exposition des Alsaciens-Lorrains. Qui n'a visité avec intérêt la petite maison du colon? Qui ne s'est arrêté longuement devant les meubles en bois blanc, les faïences grossières, les ustensiles de fer? « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers », disait un personnage historique, et plus d'un exilé a répété cette parole. Ceux-ci du moins, en débarquant sur un rivage inconnu, foulent encore aux pieds le sol de la patrie. Que la terre d'Alger leur soit douce! pour nous, maintenant, elle est deux fois française.

C'est avec une sympathie moins vive sans doute, mais non sans curiosité, que nous visitons le bazar tunisien, comme engourdi dans une immobilité fataliste; le café du Maroc, où l'on exécute une musique quelque peu barbare; le caravansérail chinois, aussi animé que nos grands comptoirs parisiens; le pavillon persan, dont le plafond est fait d'un nombre incalculable de morceaux de cristal où la lumière se joue dans tous les sens. Partout ici les yeux trouvent leur plaisir, mais l'esprit fait ses réserves. Dans les produits exposés aussi bien que dans l'architecture, on reconnaît un art ingénieux, pittoresque, original, mais qui manque de grandeur parce qu'il manque de simplicité. Les Japonais, du moins, ont trouvé la simplicité à défaut de la grandeur, et leur petite ferme laisse un souvenir agréable. Est-ce une ferme, après tout, ou une maison de campagne, cette construction en bambou, avec ses nattes de sparte et ses vases de porcelaine? Une jolie porte en bois sculpté donne accès dans l'enclos. On passe en revue une basse-cour microscopique; on s'arrête devant des plantes de l'extrême Orient, et les connaisseurs discutent la possibilité d'acclimater quelques-unes de ces plantes dans notre pays. Nous retrouverons au Champ de Mars les Japonais et leurs voisins les Chinois.

Au bord de la Seine, parmi de nombreuses annexes, voici l'exposition du Génie civil. Il y a là de nombreux spécimens de l'art de l'ingénieur : ponts, viaducs, tunnels, phares, jetées, etc. Ces travaux sont le luxe public de nos sociétés modernes. L'antiquité aussi nous a laissé des œuvres dignes d'admiration, des pyramides, des aqueducs, des cirques, des temples; mais nous ne pouvons nous empêcher de songer que chacune de ces œuvres représente le travail forcé, la souffrance, la vie peut-être de milliers d'esclaves. Aujourd'hui, le développement des travaux publics élève le taux des salaires, améliore le sort de l'ouvrier, et augmente le bien-être de tous.

II. — LE PAVILLON DES FORÊTS.

Au milieu des constructions de tous les pays et de tous les modèles, l'administration française des Forêts a une maison à elle : ce n'est pas une maison de pierres ou de briques, c'est une maison de bois qu'on dirait détachée de quelque village norvégien. Tout est en bois, jusqu'aux chevilles qui tiennent la place des clous ordinaires. A l'intérieur, les murs sont décorés de panoplies d'un genre nouveau ; ce sont des échantillons de bois classés d'après leur usage dans l'industrie : bois de manches, bois de tonnellerie, bois de fente, bois de sciage, bois de tour. Regardez cette collection de sabots de tous les types, depuis la grosse paire de sabots pour marcher dans le fumier des fermes jusqu'à la plus élégante des chaussures, une petite paire de sabots toute coquette, toute mignonne, qui semble faite pour le pied de Cendrillon. Arrêtez-vous devant cette autre panoplie, où l'on a réuni tous les outils qui servent à abattre l'arbre, à façonner le bois. Mais quoi ! au milieu des instruments de travail, voici un sabre, un revolver : n'oublions pas que les gardes forestiers font partie de notre armée, et que ces hommes habitués à la vie active, à la marche, à la fatigue, sont des soldats d'élite.

Le principal intérêt de l'exposition forestière est dans une série de plans en relief qui représentent les grands travaux que poursuit l'administration. Qui ne se souvient de ces inondations terribles ravageant parfois des départements entiers? Depuis plusieurs années, la question du reboisement des montagnes est à l'ordre du jour ; l'administration des Forêts a énergiquement travaillé dans ce sens, et elle nous fournit la preuve de ses efforts. L'exemple du torrent du Bourget, dans la vallée de Barcelonnette (Basses-Alpes), est frappant entre tous. Un premier relief nous montre le torrent tel qu'il était avant la rectification : il coule dans le lit qu'il s'est creusé lui-même, roulant des blocs de pierre, débordant au moindre orage, déracinant les arbres, minant les berges, menaçant de dévastation et de mort les villages de la plaine. A côté, un autre relief représente le torrent tel qu'il est aujourd'hui : des barrages en maçonnerie hydraulique ont été construits de distance en distance ; des murs de revêtement protégent les berges ; des plantations de pins sont destinées, lors des crues, à rejeter les eaux dans le thalweg ; le torrent est prisonnier, et, à voir son cours régulier, on dirait une rivière paisible enfermée entre les quais d'une grande ville.

Grâce au même système de plans en relief, nous assistons à la création d'une dune littorale. On a disposé, le long de la côte, une palissade en planches disjointes contre laquelle le sable s'accumule peu à peu, et quand la palissade est près d'être enfouie, on la relève au moyen d'un appareil spécial.

Chaque année, la mer dépose environ vingt-cinq mètres cubes de sable par mètre courant de dune. Dès que le monticule a une hauteur convenable, on y sème des graines ; la surface est recouverte de broussailles qui empêchent que ces graines ne soient emportées par le vent. Une suite de plans explique la marche de l'œuvre. D'année en année, le niveau de la plage s'élève ; enfin vient le moment de semer, et, l'année suivante, où était le sable aride on trouve une couche épaisse de verdure. L'homme a dit à la mer : « Tu n'iras pas plus loin. » Ce qui n'était qu'une fanfaronnade dans la bouche du despote ancien est devenu une réalité dans la bouche de l'ingénieur moderne.

Avons-nous trop insisté sur l'exposition de l'administration forestière? Nous ne le croyons pas. Ce qui nous a frappés dans cette exposition, c'est la lutte de l'homme avec la nature, la victoire de l'intelligence sur la force brute. Les travaux dont nous n'avons pu donner qu'une faible idée sont certainement au premier rang parmi les œuvres utiles ; ils honorent notre temps et notre pays.

III. — L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE. — LE CREUSOT.

Quand, après avoir traversé le pont d'Iéna, on entre dans le Champ de Mars, un des premiers objets qui attirent l'attention est le marteau-pilon de l'usine du Creusot. On avait pensé un instant, paraît-il, à exposer, non une reproduction en bois, mais le pilon lui-même ; on dut y renoncer en présence des difficultés de transport. Nous nous renseignons, et on nous dit que la pression que cet appareil peut exercer est égale à 72 000 kilogrammes. Soixante-douze mille kilogrammes ! l'esprit a peine à se représenter ce qu'est une telle force. Cependant la terrible machine obéit à l'homme comme un cheval dompté à l'écuyer. La main d'un ouvrier règle à volonté le mouvement, il l'accélère, le ralentit, le suspend tout à coup, et l'instrument touche, sans les briser, les corps les moins résistants.

Le pavillon du Creusot est devant nous ; franchissons le seuil. Au milieu de la salle, voici une vue en relief de l'usine avec ses rails, ses vagons, ses quais, ses approvisionnements de combustible et de minerai, ses magasins et ses ateliers, ses forges, ses hautes cheminées, ses maisons d'ouvriers, ses écoles et ses jardins. Ce n'est pas seulement une fabrique, c'est une cité qui est sous nos yeux, — la cité du travail, — et tous ceux qui se seront arrêtés pendant quelques instants devant cette image d'une des premières usines du monde auront emporté avec eux le sentiment de la grandeur et de la puissance de l'industrie moderne.

Aussi bien, dans le pavillon du Creusot, nous trouvons l'industrie métallurgique tout entière : ici, des morceaux de houille où se voit encore le dessin des fougères ; là, des blocs d'hématite, de spathique, de minerais de toute espèce ; plus loin, de magnifiques échantillons de fonte, de fer, d'acier ; enfin, une série de spécimens des appareils fabriqués par l'usine. Ce plan incliné sert à descendre le combustible sur une pente rapide, et nous voyons fonctionner le système, le vagonet plein faisant remonter par son poids le vagonet vide. Ce câble aérien, employé dans les pays de montagnes, permet de transporter les minerais d'un côté de la vallée à l'autre, en franchissant les torrents et les abîmes. Cette énorme machine à vapeur mettra en mouvement un grand navire de guerre. Ce pont métallique sera jeté sur quelque large fleuve. Cette locomotive nous emportera un jour, vous ou moi, d'un bout de la France à l'autre. Au milieu des machines, faisant face à la porte d'entrée, est la statue de M. Eugène Schneider, dont le nom est inséparable de celui du Creusot.

Il est difficile de parler de l'usine du Creusot sans dire quelques mots de la révolution survenue dans la métallurgie. Depuis quelques années, l'acier, peu à peu, a pris la place du fer dans un grand nombre de cas. Plus d'une pièce de machine qui se faisait en fer il y a dix ans se fait en acier aujourd'hui. Il en est de même du matériel des chemins de fer, et l'usage des rails en acier tend à se généraliser. Parmi les procédés actuels pour la fabrication de l'acier, il faut citer en première ligne celui de M. Bessemer en Angleterre et celui de M. Martin en France. Ces procédés ne sont applicables qu'à des fontes d'une grande pureté : aussi notre industrie métallurgique emploie-t-elle de moins en moins les minerais du centre de la France, qu'elle a remplacés, tantôt en totalité, tantôt en partie, par les minerais plus purs des Pyrénées et de l'Algérie. Le *desideratum* serait un moyen pratique de pu-

rifier les fontes, afin de fabriquer l'acier de qualité supérieure avec des minerais quelconques. Quoique le prix en soit plus élevé que celui du fer, l'emploi de l'acier constitue une réelle économie, si l'on tient compte de la durée plus grande des rails ou des pièces de machines. C'est là un grand progrès industriel; mais ce progrès ne s'est pas accompli sans amener des souffrances locales. La métallurgie a dû modifier ses fours, renouveler son outillage. C'est dans ces moments de crise qu'on peut juger de la supériorité d'un établissement organisé comme celui du Creusot, avec de grands capitaux et de puissantes réserves.

Si l'exposition du Creusot est au premier rang comme industrie, elle est intéressante encore à plus d'un point de vue.

Qu'y a-t-il sur cette table autour de laquelle se presse la foule? Nous qui jugeons comme la foule, avec nos impressions, avec nos sentiments, nous approchons et nous voyons le modèle d'une maison d'ouvrier. Il n'y a rien d'inutile dans cette habitation, mais il n'y manque rien de ce qui est nécessaire. L'unique étage est assez élevé pour que l'humidité du sol ne soit pas à redouter; le logement se compose d'une cuisine et de quatre pièces; au-dessus est un vaste grenier; à côté de la maison, un jardin.

Nous avons vu des ouvriers s'arrêter longuement devant cette maisonnette. A quoi pensaient-ils? A leur petit appartement dans une rue étroite? à leur fenêtre sur le bord de laquelle poussent quelques fleurs?... Ils se disaient sans doute qu'un coin de jardin est une bonne chose, que l'industrie n'est pas à sa place dans les grandes villes, et qu'il ferait bon de travailler là-bas, où il y a de l'air, de la lumière et de la verdure.

A côté du modèle d'une de ses maisons ouvrières, le Creusot a exposé le modèle d'une de ses écoles. De deux

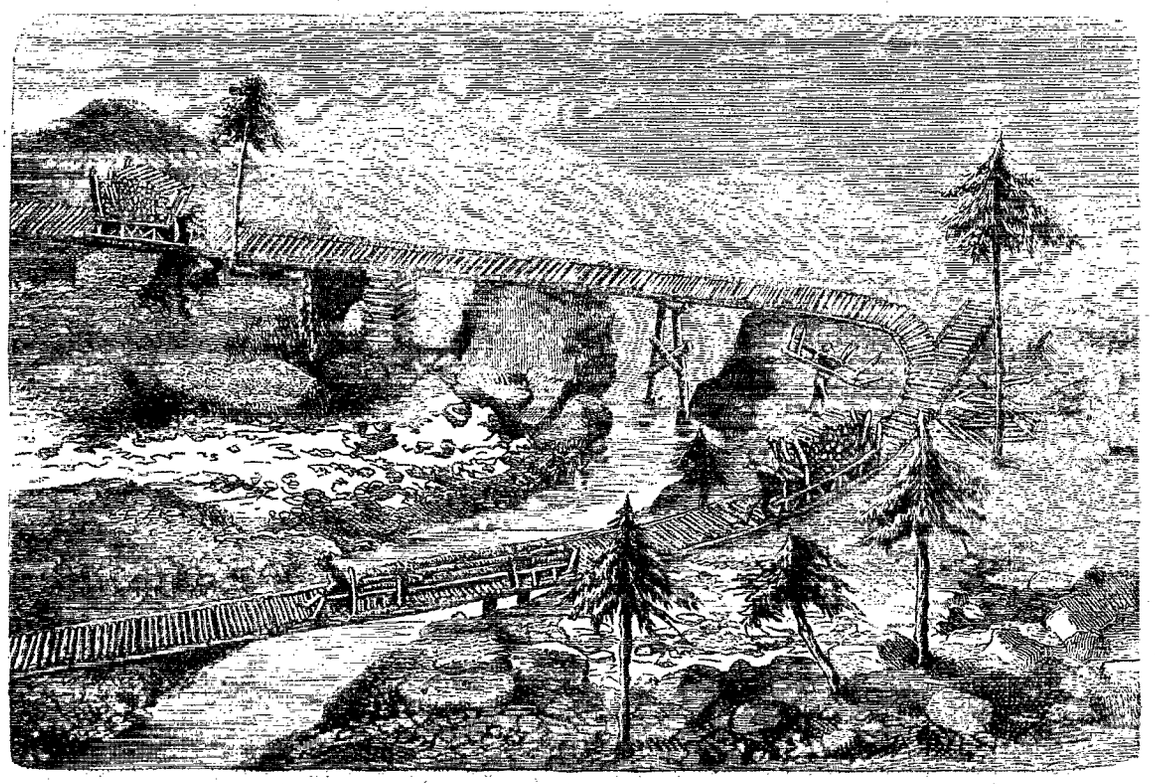

Exposition universelle de 1878. — Pavillon des Eaux et Forêts. — Modèle de Schlitte (1). — Dessin de Sellier.

à six ans, les enfants sont reçus dans des salles d'asile; à partir de six ans, les garçons et les filles vont à des écoles distinctes. Au fur et à mesure que la population ouvrière se développe, l'administration du Creusot ouvre de nouvelles écoles.

Les écoles de filles comptent à peu près 2000 élèves, qui reçoivent l'enseignement primaire et qu'on exerce en même temps au travail manuel : tricot, couture, point de marque, crochet, broderie, tel est le programme de cette partie de l'éducation. Le Creusot, au milieu de ses machines, a exposé quelques travaux des jeunes écolières; les lectrices du *Magasin*, qui les ont certainement remarqués, sont plus à même que nous d'en juger.

Il y a, dans les écoles de garçons, 2150 élèves, dont 2000 environ reçoivent l'enseignement primaire élémentaire. Aux autres on donne un enseignement primaire supérieur, qui comprend l'algèbre jusqu'aux équations du deuxième degré, la géométrie élémentaire complète, les premiers principes de la géométrie descriptive, la physique élémentaire, la chimie (métalloïdes et métaux usuels), les notions de mécanique utiles aux ouvriers, le dessin appliqué, la musique vocale, et la gymnastique. Quelques-uns de ces élèves entrent à l'École d'arts et métiers d'Aix, et reviennent plus tard au Creusot comme chefs d'atelier. Une bibliothèque est ouverte aux enfants, qui peuvent emporter des livres chez eux. Enfin, à proximité de chaque école, est un terrain cultivé par les élèves.

Ce qui se passe au Creusot se passe dans d'autres cen-

(1) Les chemins de schlitte sont destinés à descendre les produits des montagnes dans les vallées. Le modèle, établi à l'échelle de 5 centimètres par mètre, représente les principales dispositions adoptées pour leur construction.

Le profil en long d'une pente régulière contourne toutes les sinuosités de la montagne afin d'éviter les déblais autres que ceux nécessités par le profil en travers. Sur le terrain, des bûches de la dimension habituelle du bois à brûler (1m.14) sont placées parallèlement, à 0m.60 les unes des autres, et maintenues en place au moyen de piquets.

La pente du chemin est calculée de telle sorte que l'effort nécessaire pour vaincre l'inertie du traîneau au départ ne soit pas au-dessus des forces de l'homme, et que d'autre part, pendant tout le trajet, le schlitteur puisse, en s'arc-boutant contre la charge, opposer une résistance suffisante à l'accélération de la vitesse.

tres de production : l'industrie, en se développant, rend l'instruction de plus en plus nécessaire, et le jour n'est peut-être pas éloigné où il n'y aura pas une usine qui n'ait son école.

IV. — LA GALERIE DES MACHINES.

Nous demandions à un enfant : « Qu'as-tu vu à l'Exposition? » Ayant un instant réfléchi, l'enfant dit : « Des machines qui tournent. » La forme est naïve, mais l'impression est juste. Ce qui frappe, en effet, dans cette galerie des machines, une des plus attrayantes de l'Exposition, c'est le mouvement sous toutes ses formes. Pistons, roues d'engrenage, courroies, arbres, poulies, tout reçoit le mouvement, tout le transmet. Parmi ces engins de toutes les formes et de toutes les dimensions, il en est plus d'un dont nous ne comprenons pas bien le mécanisme : qu'im-

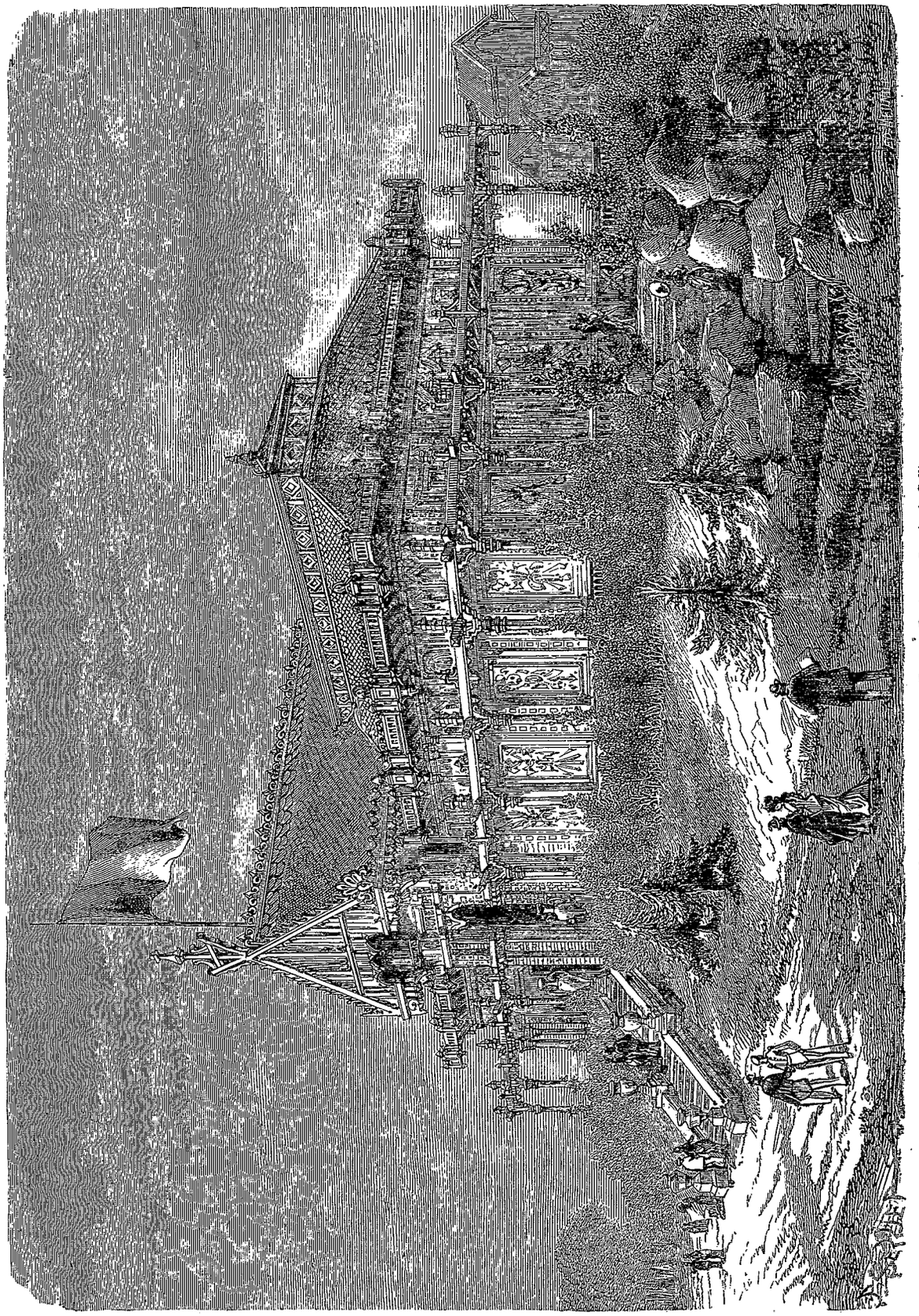

Vue générale du Pavillon des Eaux et Forêts. — Dessin de Sellier.

porte? Ce que tout le monde comprend, c'est que voilà les serviteurs de l'homme, les instruments de son travail ; c'est là ce qui nous arrête et ce qui nous saisit.

Depuis une vingtaine d'années, l'art du constructeur s'est transformé en France. La division du travail s'est perfectionnée : elle n'existe plus seulement d'ouvrier à ouvrier, mais d'usine à usine. Ici se fabrique telle pièce, là telle autre. Le constructeur, dans bien des cas, n'est plus qu'un ajusteur ou un monteur. En même temps, les procédés du travail ont été modifiés : nous n'avons pas oublié l'art de construire des machines de qualité supérieure, mais nous avons appris l'art de construire des machines à bon marché. Il en résulte qu'à l'exception de quelques machines agricoles importées d'Angleterre ou des États-Unis, la France fabrique aujourd'hui tout son matériel ; elle en exporte même pour différents pays, l'Espagne notamment et l'Italie.

Veut-on préciser davantage? Veut-on savoir ce qui s'est fait depuis dix ans et comparer l'Exposition de 1878 à celle de 1867? Il y a sans doute des machines nouvelles, et le *Magasin pittoresque* donnera peut-être, au cours de l'an prochain, la description de quelques-unes d'entre elles : celles-là, comme la machine à composer (1), sont surtout ingénieuses ; celles-ci, comme le nouveau frein pour les chemins de fer, ont un caractère marqué d'utilité ; mais, tout compte fait, il ne semble pas qu'il y ait eu, dans la mécanique appliquée, d'invention capitale. C'est ailleurs, c'est dans la vulgarisation des appareils mécaniques, dans l'emploi de plus en plus général de la vapeur comme force motrice, qu'il faut chercher les grands progrès réalisés pendant les dix dernières années.

D'une part, les machines se sont répandues de plus en plus en dehors de l'industrie manufacturière. Aujourd'hui, différents types de machine, parmi lesquels il faut citer en première ligne la locomobile, sont employés couramment dans les travaux publics, dans l'industrie du bâtiment, surtout dans l'agriculture. La liste des machines agricoles serait longue : charrues à vapeur, semoirs mécaniques, herses articulées, moissonneuses, faucheuses, faneuses, batteuses, égreneuses, sans parler de la machine qui lie les gerbes. En 1862, il y avait en France 1 800 moissonneuses ; en 1873, on en comptait plus de 6 000. Pour répondre aux besoins nouveaux, les ateliers de construction se sont rapidement multipliés en France : on en trouve maintenant dans des villes de troisième ou de quatrième ordre. C'est là un fait qui mérite l'attention.

D'une autre part, les machines-outils ont envahi la petite industrie ; elles pénètrent dans les ateliers les plus modestes, les plus pauvres, et y apportent une vie nouvelle. Pour animer ces machines-outils, il suffit d'un petit moteur à vapeur placé dans un coin de l'atelier : l'effort qu'on exigeait d'un homme, d'une femme ou même d'un enfant, on le demande maintenant à une force extérieure. Avons-nous exagéré, et n'est-ce pas là une vie nouvelle pour l'ouvrier? Jadis, le type du bon ouvrier, c'était l'individu robuste ; c'est aujourd'hui, ce sera de plus en plus, dans l'avenir, l'individu intelligent, instruit, persévérant.

On a beaucoup écrit, beaucoup discuté, sur le rôle des machines, et ce n'est pas ici le lieu de traiter cette grande question. Qu'il nous soit cependant permis de dire que si on a justement indiqué les avantages économiques de l'emploi des machines, on n'a pas insisté assez, à notre gré, sur les avantages moraux. L'ouvrier qui dispose d'une machine se sent plus libre et plus responsable : plus libre, car le champ de son activité s'est élargi ; plus responsable, car toute erreur de sa part entraîne des conséquences immédiates. Voilà le progrès moral, et il nous touche au moins autant que le progrès matériel.

(1) La machine à composer est un joli appareil qui a l'aspect d'un clavecin. Les touches correspondent aux lettres de l'alphabet, aux accents, aux chiffres. Quand on appuie le doigt sur ces touches, les caractères d'imprimerie, glissant dans des rainures, viennent se mettre à leur place pour former des mots. Il y a, dans la section anglaise, une de ces machines à composer devant laquelle le public s'arrête avec curiosité. (Voy. t. XLV, p. 341.)

V. — LES MINES. — LA COMPAGNIE D'ANZIN.

A quelques pas de la galerie des machines, dans une des annexes du bâtiment principal, on trouvé l'exposition minière. Il y a en France des mines de fer, de cuivre, de manganèse, de plomb ; il y a surtout des mines de houille. La production des combustibles minéraux (houille, anthracite, lignite) était, en 1789, de 240 000 tonnes ; — en 1863, de 10 000 000 tonnes ; — en 1872, de 15 000 000.

L'exploitation des mines sera toujours une industrie à part. Ces puits profonds, ces sombres galeries ; ces ouvriers qui descendent dans les entrailles de la terre quand le soleil se lève et ne remontent que lorsqu'il est couché ; ces chevaux qui traînent des vagons à plusieurs centaines de mètres au-dessous du niveau du sol et ne revoient jamais la lumière du jour ; cette œuvre souterraine qui s'accomplit à la clarté d'une lampe tremblotante ; le danger du travail, le courage de l'ouvrier : tout cela forme un tableau qui frappe l'imagination. On serait curieux de vivre, ne fût-ce qu'un instant, de cette vie mystérieuse. Curiosité bien naturelle, en vérité, et qu'on peut satisfaire au Champ de Mars même, sans fatigue et sans risque.

En effet, la compagnie d'Anzin a exposé le fac-simile d'une mine de charbon. Une projection nous montre les établissements de la surface. Des coupes nous font voir l'intérieur des puits, des galeries et des chantiers d'exploitation ; la disposition des couches, les moyens de roulage, etc. La compagnie d'Anzin, qui compte un siècle et demi d'existence, est la plus importante de nos exploitations minières. Son administration, formée d'un conseil de régie se renouvelant lui-même, a survécu à toutes les transformations économiques de notre pays. Actuellement, Anzin emploie 15 000 ouvriers ; ce chiffre peut se passer de commentaires. Arrêtons-nous devant l'exposition d'Anzin, et en une demi-heure nous en saurons autant sur le plan des travaux, sur le mode d'abatage, sur l'extraction des produits, que si nous avions passé des journées entières au fond d'une mine.

Quiconque a visité une mine a pu voir des ouvriers à moitié couchés et travaillant dans une position incommode entre toutes. L'instrument du travail, le plus souvent, est un outil primitif ; la force motrice, le bras de l'homme. Eh quoi ! est-ce là le dernier mot de l'industrie minière, et ce que la mécanique a fait pour les travaux publics, pour l'industrie du bâtiment, pour l'agriculture, ne le fera-t-elle pas aussi pour les mines? En 1867, l'attention publique se portait sur les perforateurs à air comprimé, qui avaient servi au percement du mont Cenis. Depuis, le même système a été employé, avec une économie de temps considérable, pour creuser des galeries de mine. La compagnie d'Anzin a été une des premières à se servir des perforateurs ou d'appareils analogues ; déjà, en 1867, si nous ne nous trompons, elle en avait fait l'essai. Mais ces machines sont d'un prix assez élevé, et l'usage ne s'en répand que peu à peu.

VI. — LES MISSIONS SCIENTIFIQUES.

De l'industrie à la science, la transition est facile. Ceux qui auront voulu juger de l'état de la science dans notre pays, du degré de perfection des instruments, des travaux de nos professeurs, des programmes adoptés depuis l'école primaire jusqu'aux facultés de l'État ; ceux-là auront

étudié dans toutes ses parties l'exposition du ministère de l'instruction publique. Pour nous, dans le cadre qui nous est tracé, nous ne saurions donner une idée même incomplète de cette exposition : l'ensemble ici n'a de valeur que par les détails. Nous dirons quelques mots seulement des missions scientifiques, dont les résultats intéressent plusieurs ordres de recherches; car ces missions ont fourni déjà des matériaux précieux à l'histoire naturelle, à la géographie, à l'anthropologie, à l'économie politique et à l'histoire.

On a dit souvent que les livres de voyages forment une des meilleures lectures qui soient au monde ; rien de plus juste, et si ces ouvrages sont illustrés, cela est mieux encore. Mais que sont les livres, que sont les gravures, auprès de la vue des choses? Dans la salle des missions scientifiques, au lieu de nous décrire les armes de guerre ou de chasse, les ustensiles domestiques, les vêtements, on nous montre ces objets mêmes; on nous montre les hommes qui en font usage. Des mannequins habilement exécutés reproduisent différents types de races sauvages, parfois de races depuis longtemps disparues. Car nos missionnaires ne se contentent pas d'observer ce qui existe aujourd'hui : ils pratiquent des fouilles, ils interrogent les sépultures, et ils reconstruisent les civilisations oubliées comme Cuvier reconstruisait les espèces éteintes.

La mission de M. Wiener, dans le centre de l'Amérique du Sud, est une de celles qui ont donné les résultats les plus intéressants à ce point de vue. Citons des momies péruviennes qui ont dû leur conservation, non à des procédés artificiels comme les momies d'Égypte, mais à la nature même du terrain où les sépultures avaient été pratiquées. Citons encore une antique fontaine, en pierre dans l'original, en béton dans la reproduction : l'eau, qui jaillit du centre, s'écoule par des canaux et des rigoles, en formant une série de petites cascades; il semble que l'artiste ait voulu représenter quelque montagne mythologique, mère des fleuves et des torrents.

Les missions scientifiques ne sont pas sans péril, et, parmi les objets exposés, il en est qu'il a fallu conquérir à coups de fusil. Comme ces autres missionnaires qui vont au loin porter la foi, qui souffrent et meurent au besoin pour elle, les missionnaires de la science font œuvre d'abnégation et de sacrifice. Le voyageur aujourd'hui, le savant, se double d'un soldat. La mort qu'il affronte, ce n'est point celle du champ de bataille, dans l'ardeur de la lutte, à l'ombre du drapeau; c'est la mort dans l'isolement, quand ce n'est pas la mort après la torture. Voilà ce qui donne à l'exposition des missions scientifiques son caractère et son prix. Soyons fiers des travaux de nos missionnaires; ces travaux témoignent d'un sentiment qui n'a été inconnu sans doute ni de l'antiquité, ni du moyen âge, mais qui ne pouvait se développer entièrement que dans le monde moderne : le dévouement à la science.

Dans le même ordre d'idées, le lecteur n'aura pas oublié, croyons-nous, l'exposition de la Société d'anthropologie. Jusqu'ici, les expositions anthropologiques avaient eu un caractère fragmentaire plus ou moins marqué; on nous avait montré des objets souvent très-intéressants, mais en général sans lien apparent entre eux : cette fois, nous avons pu voir une exposition d'ensemble et apprécier ainsi la marche rapide d'une science née de nos jours. L'anthropologie nous apprend à connaître l'homme des différentes races, avec les variétés de types qui n'altèrent pas, quoi qu'on ait pu dire, l'unité supérieure de l'espèce. Elle nous apprend aussi à connaître l'homme des différents âges; elle nous retrace l'effort de nos premiers ancêtres. On a quelquefois reproché à l'anthropologie la hardiesse de ses hypothèses, la témérité de ses généralisations : ce sont là, dans les sciences comme chez les hommes, les défauts ordinaires de la jeunesse; sciences et hommes s'en corrigent bien vite en vieillissant.

VII. — LE PAVILLON DE LA VILLE DE PARIS.

Les particuliers, les sociétés industrielles, les administrations publiques, ont leur exposition. Paris a voulu avoir son exposition aussi, et rien n'est plus légitime. Une grande ville n'a-t-elle pas, comme un individu, son histoire, ses traditions, son caractère et sa vie propre?

L'exposition municipale débute par une sorte de musée rétrospectif. Ce sont d'abord les objets trouvés dans le lit de la Seine : des haches en silex avec leur gaîne en bois de cerf, des marteaux en diorite; puis, après ces débris de l'âge de pierre, des fragments d'instruments ou d'armes appartenant à l'âge de bronze. Descendons la suite des temps : voici une collection de vases gallo-romains; plus loin, des lances et des haches franques. Ces bagues, ces boucles de ceinture, datent de l'époque mérovingienne; ces coquilles de pèlerinage sont contemporaines des rois carolingiens : les unes et les autres proviennent de fouilles faites dans le cimetière Saint-Germain des Prés et le cimetière Saint-Marcel. Ainsi, dans chaque vitrine, il y a une page de l'histoire de la grande ville. Quelle est cette série de médailles? — Les jetons des corporations d'arts et métiers, les jetons des prévôts des marchands, les jetons des échevins : le vieux Paris est devant nous.

Dans la salle voisine, nous trouvons le Paris moderne sous un de ses aspects les plus intéressants. On a exposé une série de documents de toute nature, dessins, plans, reliefs, modèles, qui représentent dans ses moindres détails le système de distribution des eaux. Qui ne sait que d'immenses travaux ont été exécutés depuis une dizaine d'années, et qu'un des principaux résultats a été de faire arriver les eaux de la Vanne jusqu'à Paris? Grâce à l'Exposition, nous pouvons tous avoir une idée de ces travaux, auxquels restera attaché le nom d'un ingénieur, d'un savant éminent (1). Le service des eaux comprend les égouts : cette partie de l'exposition municipale a été l'objet de soins particuliers, et elle intéresse précisément par son caractère technique. Arrêtons-nous devant cette coupe d'un nouveau boulevard : au-dessus du niveau du sol, on voit l'intérieur des maisons, les chambres avec leurs meubles, les cuisines avec leurs ustensiles, les cages d'escaliers, les tuyaux pour l'eau et le gaz; au-dessous, les caves, et plus bas le Paris souterrain, la cité mystérieuse qui étonne toujours les visiteurs.

Paris, on l'a dit souvent, est une des villes du monde où l'on travaille le plus, où l'on travaille le mieux. Mais, depuis quelques années, on se plaignait que les ouvriers possédant une complète instruction technique devinssent de plus en plus rares : c'est pourquoi Paris a voulu avoir son école d'apprentis. Il ne s'agit pas, comme dans les écoles d'arts et métiers, de faire des contre-maîtres, des chefs d'atelier, qui sont quelquefois de véritables ingénieurs; il s'agit de former des ouvriers d'élite, de créer une école modèle, d'offrir à tous, entrepreneurs et salariés, l'exemple d'un apprentissage normal. Fondée en 1873, l'école, qui comptait d'abord 16 élèves, en compte aujourd'hui 173. L'enseignement professionnel est divisé en cinq sections : ajustage, forge, menuiserie, tours à bois, pointage. Dans le cours d'une même année, les élèves passent successivement d'une section à l'autre. L'exposition de leurs travaux a été justement remarquée. Quel sera l'avenir de cette école? Servira-t-elle de type à des créations analogues? Contribuera-t-elle à relever le niveau de

(1) M. Belgrand, membre de l'Institut, mort au commencement de cette année.

l'apprentissage? Nous l'ignorons. Tout ce qu'on peut dire quant à présent, c'est que des jeunes gens sortant de l'école d'apprentis, âgés de dix-sept ou dix-huit ans, gagnent déjà un salaire de cinq à six francs par jour.

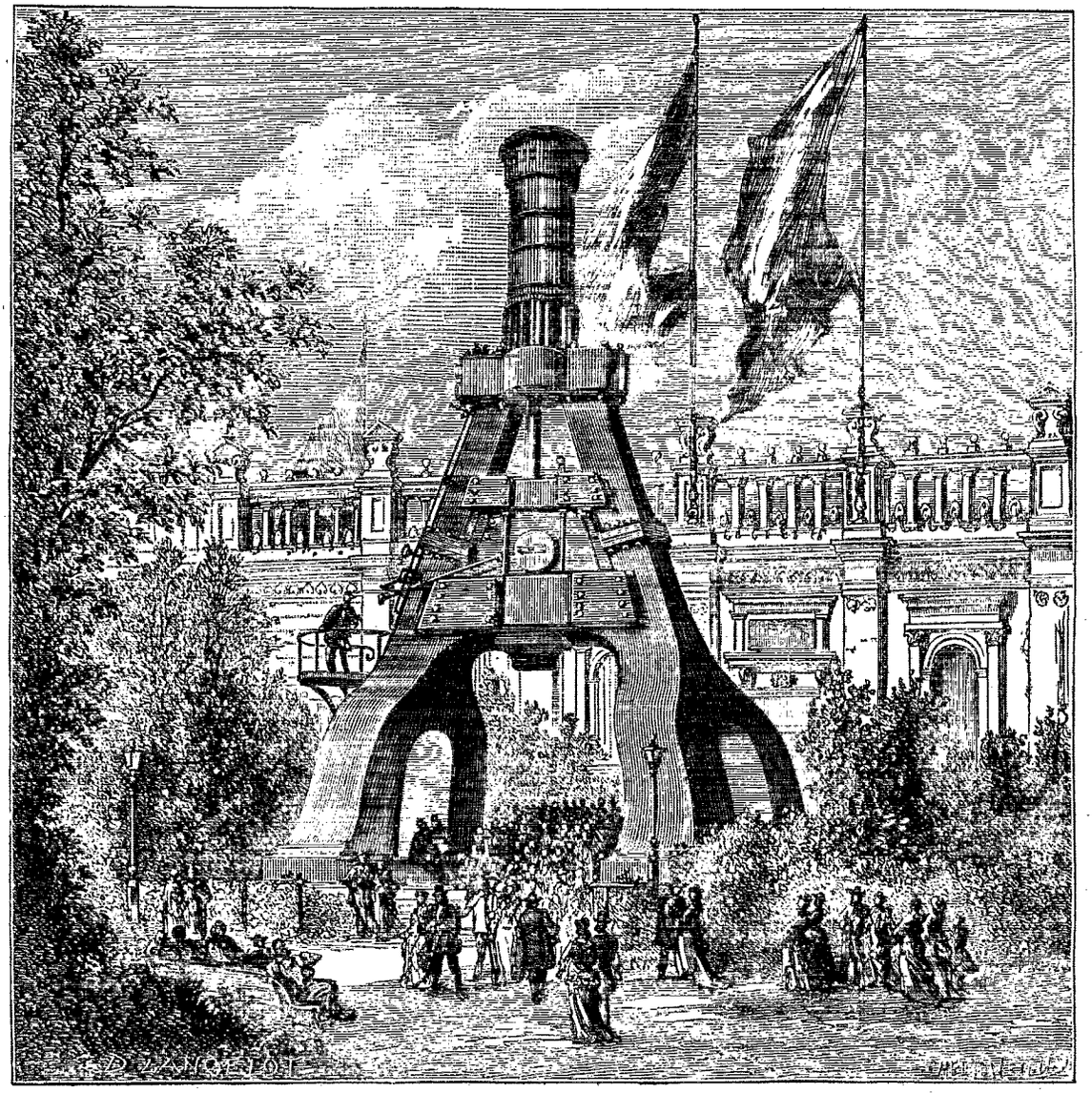

Le Marteau-Pilon de l'usine du Creusot (voy. p. 387). — Dessin de Lancelot.

Dans une petite salle, on nous montre des objets fabriqués non plus par des jeunes gens pleins d'intelligence et de force, mais par de malheureux aliénés. Ils ont conservé, dans leur folie, le souvenir de leur ancien métier et l'habileté d'autrefois : serrurier, cordonnier, fleuriste, brodeuse, tous ont travaillé de leur mieux, comme s'ils avaient encore leur raison tout entière.

On a voulu que leurs travaux fussent exposés; on a voulu que ceux qui n'ont plus de liberté, plus de droits, plus de famille, eussent leur place dans la grande fête nationale. Cette pensée est touchante entre toutes, et elle méritait d'être rappelée.

Que peut exposer une grande ville? Les plans de ses monuments, de ses places publiques, de ses entrepôts, de ses marchés, de ses hôpitaux. Paris a exposé tout cela. Il a exposé aussi les catalogues de ses bibliothèques populaires, les programmes de son enseignement primaire, le modèle de ses salles d'asile et de ses écoles : voilà le luxe vrai, le luxe digne d'une grande ville.

En 1867, le nombre des salles d'asile et des écoles communales était de 305, et celui des places de 66 640. En 1878, il y a 428 salles d'asile et écoles communales; le nombre des places est de 124 207. Le tableau suivant donne les éléments de la comparaison :

	NOMBRE DES PLACES.	
	1867	1878
Salles d'asile.	12 879	18 876
Enseignement primaire élémentaire .	52 641	101 197
Enseignement primaire supérieur . .	620	2 614
Collége Chaptal.	1 000	1 320
École d'apprentis.	»	200
TOTAUX . . .	66 640	124 207

Ces chiffres parlent aux yeux; ils parlent aussi au cœur. Le nombre des élèves doublant en dix ans dans les écoles communales, n'est-ce pas là un des signes de notre relèvement? Jamais peut-être Paris n'a mieux justifié sa fière devise : le vaisseau symbolique a été battu par la tempête, on a pu croire un instant qu'il allait sombrer; mais il s'est relevé bientôt par l'effort de tous, par le travail, par le dévouement, et aujourd'hui un vent favorable gonfle les voiles et pousse le navire vers des horizons nouveaux.

La suite à une prochaine livraison.

LE BÉNÉDICITÉ, PAR MAES (1).

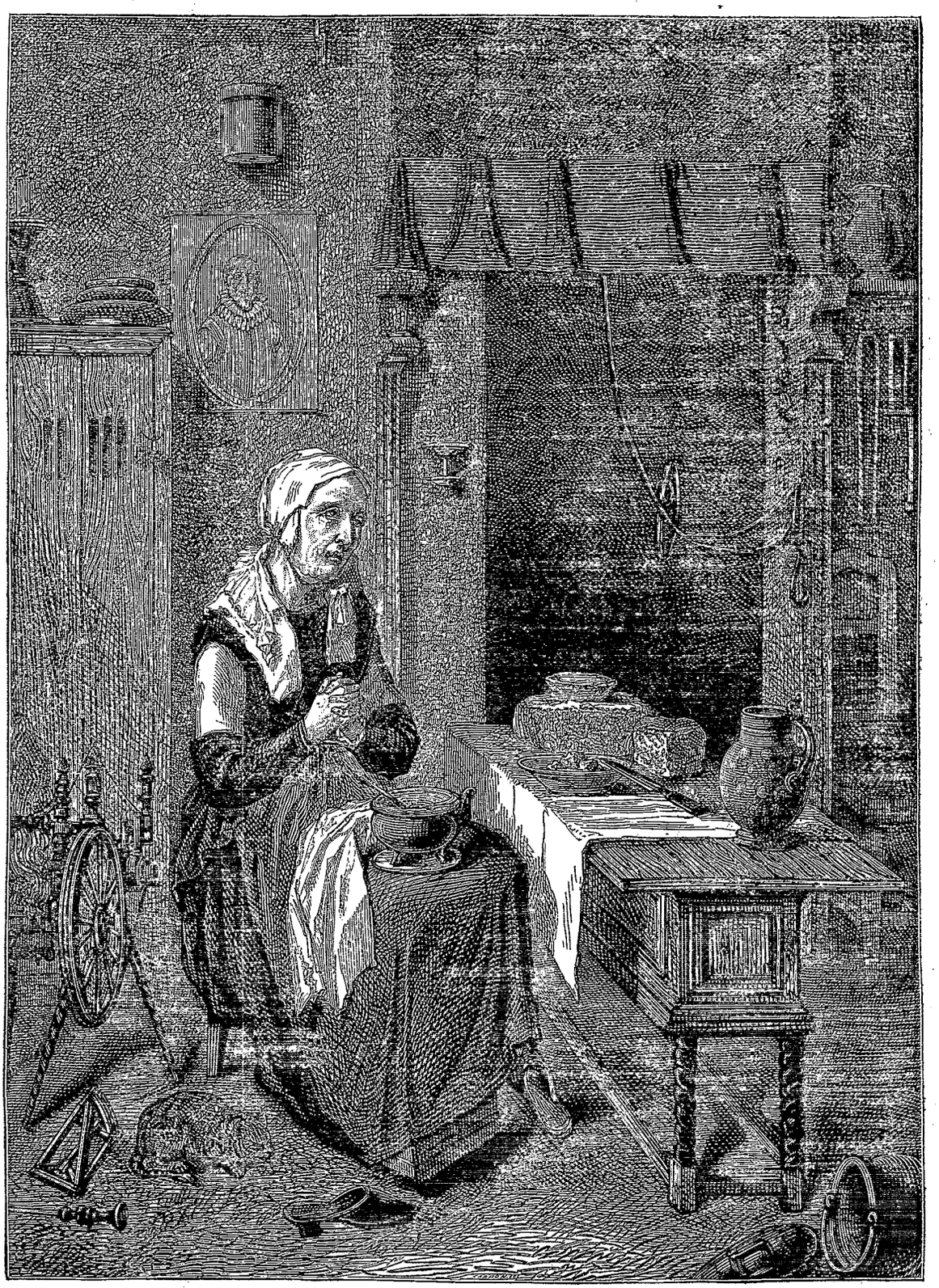

Musée Lacaze, au Louvre. — Le Bénédicité, peinture par Nikolaas Maës. — Hauteur, 0m.55; largeur, 0m.41.
Dessin de Sellier.

La mère Suzel a fait son pauvre ménage; elle a filé son rouet pour gagner son pain quotidien, tout en songeant aux temps qui ne sont plus, et le ronflement du rouet, mêlé au ronron de son chat, accompagnait et berçait sa rêverie. Le soleil a grandi, il a dissipé le brouillard du matin et rempli la chambre de sa glorieuse clarté; l'horloge de l'église voisine rappelle à la mère Suzel qu'il est temps de préparer son repas.

Ce n'est pas une cuisine bien compliquée que la cuisine

(1) Nikolaas Maës, né en 1632, mort en 1693.

de la mère Suzel. En quelques instants le couvert est mis. Une grande planche posée sur un coffre remplace la table; la mère Suzel y étend une serviette blanche en guise de nappe : le repas d'une vieille femme solitaire ressemble un peu à une dînette d'enfant, on s'y contente de l'à peu près. Le plat où fume un reste de ragoût de la veille prend place entre le gros pain bis et le pot de grès vernissé : la mère Suzel s'assied auprès de sa table, une chaufferette sous ses pieds, et prend sur ses genoux le poêlon où elle vient de faire chauffer sa soupe : quand on est seule, on peut bien faire l'économie d'une assiette. Mais la mère Suzel ne mange pas encore; son âme s'élève vers Celui de qui lui vient cette nourriture nécessaire à son corps; elle joint ses vieilles mains, se recueille et prie :

« Bénissez, ô mon Dieu, la nourriture que nous allons prendre pour réparer nos forces, afin de vous mieux servir. »

Ces paroles, qu'elle a tant répétées depuis soixante-dix ans qu'elle est au monde, réveillent dans sa mémoire une foule de souvenirs pressés. Cela arrive parfois ainsi, qu'une lumière soudaine éclaire notre esprit et lui fait revoir des choses qu'il avait oubliées; et la mère Suzel revoit tout à coup toutes les circonstances de sa vie où elle a appelé sur sa nourriture les bénédictions de Dieu.

« Comme j'étais petite, Seigneur, la première fois que ma mère m'a fait joindre les mains et m'a fait réciter le Bénédicité! Je me revois encore, avec ma jupe courte en gros droguet bleu, et mon bonnet rond d'où sortaient tant de boucles blondes que le vent me jetait dans la figure quand je courais dans le jardin. J'avais un grand frère qui me faisait sauter dans ses bras et me balançait sur l'escarpolette; j'avais une petite sœur que ma mère nourrissait, et que je berçais pour l'endormir... Où sont-ils à présent? Il y a longtemps que Dieu les a ôtés de ce monde; et quand ils sont partis, il y avait longtemps qu'ils étaient perdus pour moi : la terre est si grande, les familles sont si dispersées et les voyages sont si difficiles! Mais je me souviens toujours que mon grand frère Jean, lorsque j'eus récité mon Bénédicité, m'embrassa sur mes deux joues roses, et qu'il dit à notre mère : « Puisque Suzel sait si » bien ses prières, on peut bien la mettre à table avec les » grandes personnes, n'est-ce pas? » Et il se rangea sur le banc pour me faire une petite place à côté de lui. J'étais bien heureuse ce jour-là!

» Et quel beau jour encore dans ma vie que celui où Pierre s'assit pour la première fois à la table de mes parents! Nos accordailles s'étaient faites le matin; et mon père lui dit en souriant : « Allons, garçon, mets-toi près » de Suzel. » Et je dis pour toute la table le Bénédicité, en vous priant, mon Dieu, de bénir non-seulement notre pain de ce jour-là, mais celui que nous allions partager, Pierre et moi, pendant toute notre vie, et de nous aider à le gagner par un honnête travail. Je voyais dans l'avenir des années bénies, l'union et la confiance entre nous, le bonheur de faire son devoir à deux, et je vous en remerciais d'avance... Oh! oui, je me souviens encore de ce jour-là.

« Bénissez, ô mon Dieu, la nourriture que nous allons » prendre pour réparer nos forces, afin de vous mieux ser- » vir. » Combien de voix les ont répétées, ces saintes paroles! combien de chères voix dont je retrouve encore le son dans ma mémoire! Voix cassées de mes vieux parents, rendues tremblantes par l'âge; voix riantes de mes petits enfants, qui rendaient si gaie notre table frugale. Les mets n'étaient pas recherchés, mais comme les chers petits mangeaient de bon appétit, et comme je vous rendais grâce de mon bonheur, mon Dieu!

» Je me rappelle un jour où je ne pus pas achever le Bénédicité; les larmes me coupèrent la parole, parce que j'avais regardé, en face de moi, une place vide, la place de mon pauvre petit Bernard, qu'on avait porté en terre le matin. Et Pierre, me voyant pleurer, se mit à pleurer aussi, et les enfants qui nous restaient se jetèrent sur nous pour nous embrasser et tâcher de nous consoler. Je sentis alors que je n'avais pas tout perdu, et je vous priai, Seigneur, pour les enfants que vous m'aviez laissés; je n'avais pas besoin de rien vous demander pour celui que vous m'aviez pris; j'étais bien sûre que vous le rendriez heureux.

» Comme elle a été nombreuse, la table sur laquelle j'appelais à chaque repas votre bénédiction! Les années l'ont peu à peu rendue déserte; les enfants sont partis un à un, comme les oiseaux quittent le nid quand leurs ailes peuvent les porter; ils ont fondé loin de *moi de nouvelles* familles, mais mon cœur les a suivis partout; et quand, restée seule avec Pierre tout ridé et tout blanchi, je disais le Bénédicité, je ne pensais pas seulement au repas que je plaçais devant nous; je me représentais, dans différents pays, mes enfants, devenus des pères et des mères de famille, enseignant à leurs enfants la même prière qu'ils avaient apprise de moi, et je vous disais dans mon cœur : « Écoutez-les, mon Dieu, et rendez-les capables de vous » servir selon votre volonté. »

» Maintenant je suis seule et mes forces s'en vont; réparez-les, mon Dieu, tant que vous attendrez de moi quelque service. Je ne me plains pas de la vie; je sais qu'un jour vous me rendrez tout ce que vous m'aviez donné et que vous m'avez ôté pour un temps; et quand ce jour viendra, ce jour où j'irai retrouver près de vous tout ce que j'ai aimé, je vous rendrai grâce, Seigneur, pour tous vos bienfaits, et j'entrerai avec joie dans votre paix et dans la vie éternelle. »

INDUSTRIE ET ADRESSE DES SAUVAGES (1).

Il est impossible de ne point admirer l'habileté avec laquelle les sauvages se servent de leurs armes et de leurs grossiers instruments, leur ingéniosité à la chasse et à la pêche, et leur puissance d'observation. Quelques sauvages reconnaissent même les individus à la trace de leurs pas. Ainsi, M. Laing raconte (*Aborigines of Australia*, p. 24) qu'un jour, voyageant dans le voisinage de Moreton-Bay, en Australie, il aperçut la trace d'un pas, et demanda quel individu avait passé par là. Le guide regarda sans arrêter son cheval et répondit immédiatement : « L'homme blanc l'appelle le Tigre. » Cela était parfaitement exact, et ce qu'il y avait de plus remarquable, c'est que les deux hommes appartenaient à des tribus différentes et ne s'étaient pas vus depuis deux ans. Burckhardt affirme (*Bedouins and Wahabys*, p. 374) que, chez les Arabes, il y a des hommes qui reconnaissent chaque individu de la tribu à la trace de ses pas. « En outre, chaque Arabe reconnaît les traces de ses chameaux et de ceux de ses voisins les plus proches. Il voit de suite, à la profondeur de l'empreinte, si le chameau portait ou non un fardeau; s'il était monté par une ou plusieurs personnes, et si son fardeau était pesant. »

L'Indien de l'Amérique du Nord traverse de part en part avec une flèche un cheval et même un buffle. Le sauvage africain tire l'éléphant, et le Chinook ne craint même pas d'attaquer la baleine.

Le capitaine Grey nous dit qu'il a vu souvent les Australiens tuer un pigeon avec un javelot, à une distance de trente pas. Becchy dit qu'un jour, chez les Esquimaux de l'île Chamisso, il vit un plongeon nager à une distance de

(1) Lubbock, *l'Homme préhistorique*, trad. française d'Éd. Barbier. Librairie Germer Baillière.

trente mètres de la côte, et qu'il offrit une récompense à un indigène s'il le tuait. Celui-ci effraya l'animal, qui plongea immédiatement, et dès qu'il reparut il le perça d'une flèche. Parlant des Australiens, M. Stanbridge assure que « sur le Murray, un de leurs exploits favoris consiste à plonger dans la rivière, la lance à la main, et à reparaître en tenant un poisson au bout. » Woodes Rogers dit que les Indiens de la Californie avaient coutume de plonger et de frapper le poisson sous l'eau avec des lances en bois; Falkner nous affirme que plusieurs tribus de la Patagonie se nourrissent principalement de poisson; « on le prend soit en plongeant, soit en le frappant avec des traits. » Tertre a vu la même chose chez les Caraïbes, et Wallace chez les Indiens du Brésil.

Les insulaires des mers du Sud ont une remarquable activité dans l'eau. Ils plongent à la recherche du poisson qui « se réfugie sous les rochers de corail; le plongeur l'y poursuit et le ramène à la surface, avec un doigt dans chaque œil. » Ils sont même plus forts que le requin, qu'ils ne craignent pas d'attaquer avec un couteau. S'ils sont sans armes, « ils l'entourent tous ensemble et le poussent à terre, pour peu qu'ils parviennent à l'attirer dans le ressac »; mais lors même qu'il s'échappe, ils continuent de se baigner sans la moindre crainte. Ellis, plus réservé, se contente de dire « qu'étant armés, on les a vus quelquefois attaquer un requin dans la mer. » On dit aussi que les insulaires des îles Andaman plongent et vont saisir le poisson sous l'eau; Rutherford s'exprime de même sur le compte des Néo-Zélandais. Dobritzhoffer dit que les Payajos et les Vilelas se nourrissent principalement de poisson; ils plongent un petit filet à la main, et s'ils aperçoivent quelque poisson, ils le poursuivent à la nage et le prennent dans leur filet. L'Esquimau sur son kayak exécute dans l'eau des sauts périlleux. Skyring vit un habitant de la Terre de Feu qui « lançait des pierres de chaque main avec une force et une adresse étonnantes. Sa première pierre frappa un maître d'équipage, brisa une poire à poudre qu'il portait au cou et faillit le renverser sur le dos. » Dans sa description des Hottentots, Kolbein dit que leur habileté à lancer le *hassagaye* et le *rackum-stick* frappe de la plus grande admiration tous ceux qui en sont témoins... Si un Hottentot, chassant un lièvre, un daim ou un bouc sauvage, arrive seulement à 30 ou 40 mètres de sa proie, le rackum-stick vole, et l'animal tombe ordinairement le corps percé d'outre en outre. La mort de Goliath est un exemple bien connu de l'habileté avec laquelle on peut se servir de la fronde, et l'on nous dit aussi qu'il y avait dans la tribu de Benjamin un corps choisi « de sept cents gauchers dont chacun atteignait sûrement avec la fronde un but de l'épaisseur d'un cheveu (*Juges*, XX, 16). » Les Indiens du Brésil tuent les tortues à coups de flèche; mais s'ils visaient directement l'animal, l'arme ne ferait qu'effleurer l'écaille dure et polie : aussi décochent-ils leur flèche en l'air, de façon qu'elle tombe presque verticalement sur la carapace de la tortue et puisse ainsi la traverser.

Quelle longue pratique ne faut-il point pour acquérir une telle adresse! Que de précision aussi doivent avoir les armes! Il est de toute évidence, en effet, que pour tous les instruments en pierre des peuplades primitives, chaque espèce distincte devait avoir une destination spéciale. Ainsi les différentes variétés de pointes de flèche, de harpons et de haches en pierre ne peuvent pas avoir servi aux mêmes usages. Chez les Indiens de l'Amérique du Nord, les flèches de chasse étaient faites de façon que lorsqu'on retirait le bois de la blessure, la pointe en sortait en même temps, tandis que dans les flèches de guerre le bois allait s'amincissant à l'extrémité, si bien que lorsqu'on le retirait, la pointe restait dans la plaie. Les diverses formes de harpons s'expliquent encore par les lances barbelées et non barbelées des Esquimaux; malheureusement nous n'avons que peu de renseignements de ce genre : les voyageurs ont en général cru inutile d'observer ou de rapporter ces détails en apparence insignifiants.

Il est très-remarquable de voir avec quelle perfection savent coudre les Hottentots, les Esquimaux, les Indiens de l'Amérique du Nord, etc., alors que leurs alênes et leurs nerfs remplaceraient fort mal entre nos mains les aiguilles et le fil. Certains archéologues hésitaient à attribuer à l'âge de la pierre les cavernes de rennes de la Dordogne, à cause des aiguilles en os et des œuvres d'art qu'on y trouve. Les trous des aiguilles surtout ne pouvaient avoir été faits, pensaient-ils, qu'à l'aide d'instruments métalliques. Le professeur Lartet leva ingénieusement ces doutes en fabriquant lui-même une aiguille semblable avec un caillou. Mais il aurait pu invoquer le fait rapporté par Cook dans son premier voyage, à savoir que les Nouveaux-Zélandais réussirent à percer de part en part un morceau de verre qu'il leur avait donné, en s'aidant dans ce travail, à ce qu'il supposait, d'un fragment de jaspe.

Les Brésiliens portent aussi des ornements de quartz imparfaitement cristallisé, d'une longueur de quatre à huit pouces et d'un diamètre d'un pouce environ. Si dure que soit cette substance, ils parviennent à la percer d'une extrémité à l'autre, en se servant pour ce travail de la feuille pointue du grand bananier sauvage, avec un peu de sable et d'eau. Le trou est ordinairement transversal, mais les ornements que portent les chefs sont percés dans le sens de la longueur, ce qui, selon M. Wallace, doit exiger des années entières.

PENSÉES

TIRÉES DES ANCIENS COMIQUES.

Si ton âme est en bon état, tu as tout ce qu'il faut pour être heureux. PLAUTE.

Que manque-t-il à celui-ci de tout ce qui s'appelle bien parmi les hommes? Il est heureux dans ses parents, dans sa patrie; il a de la naissance, des amis, des proches, de la fortune. Mais toutes ces choses ne valent que ce que vaut l'âme qui les possède. Ce sont des biens pour qui sait en profiter; pour qui en use mal, ce sont des maux.
TÉRENCE.

L'homme vraiment honnête est celui qui ne se trouve jamais assez vertueux; celui qui est trop satisfait de soi n'est ni honnête, ni vertueux. Par-dessus une bonne action il en faut mettre une autre, comme on met tuile sur tuile pour que la pluie n'entre pas. Être mécontent de soi-même est le vrai signe de la vertu. PLAUTE.

Qui est né pour le bien est bien né, fût-il un nègre.
MÉNANDRE.

Tu vois un pauvre nu et tu l'habilles, mais si tu le lui reproches c'est comme si tu le déshabillais.
PHILÉMON.

Je suis un homme, tu es un homme. Jupiter me garde de t'outrager! PLAUTE.

Il n'y a de riches que les dieux; à eux seuls conviennent ces mots de fortune et de grandeur. Pour nous, pauvres humains, nous portons en nous un faible souffle, comme du sel dans un flacon; et dès que nous l'avons perdu, le

mendiant et le richard sont taxés au même taux, ce sont deux morts. PLAUTE.

Si tu veux te connaître et savoir ce que tu es, regarde les tombeaux quand tu te trouves sur un grand chemin (1). Là sont les os et la poussière légère des rois, des tyrans, des grands esprits, de ceux qui se montraient fiers de leur naissance, de leur richesse, de leur renommée et de leur beauté. Et à tout cela le temps a manqué. Le lieu souterrain est le rendez-vous commun des mortels. Vois donc et comprends par là le peu que tu es. MÉNANDRE.

LE CHÊNE DE HENRI IV.

A deux ou trois kilomètres à l'ouest de la ville de Rennes, sur la route de l'ancien manoir de la Prévalaye, dont on aperçoit la tourelle hexagonale et le toit presque

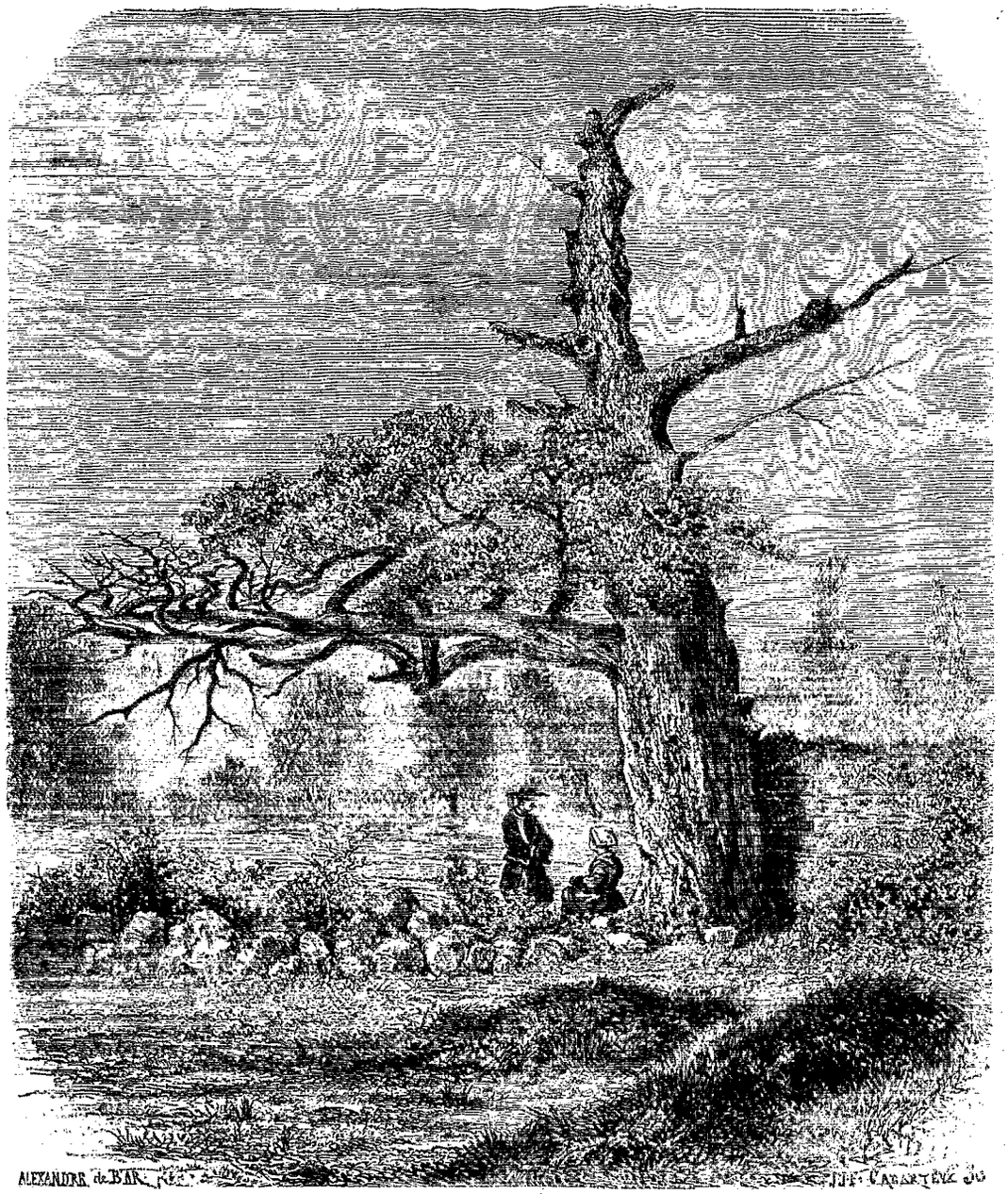

Le Chêne de Henri IV, près de Rennes. — Dessin de A. de Bar, d'après une photographie communiquée par M. Oberthur.

perpendiculaire à travers une riche verdure d'arbres séculaires, se trouve la ferme de Saint-Foix. C'est dans un champ appartenant à cette ferme qu'est planté le vieux chêne connu sous le nom de chêne de Henri IV.

Cet arbre n'est plus qu'une ruine; son tronc est dénudé, creusé et pourri à l'intérieur; il n'a plus de cime; toutes ses branches sont tombées de vétusté, à l'exception d'une seule qui s'étend horizontalement et qui donne encore naissance à quelques rameaux couverts de feuilles : on a remarqué que la végétation de ce reste de feuillage devance chaque année celle de tous les autres chênes des environs.

Le chêne de Henri IV doit sa conservation et sa célébrité à une tradition répandue dans le pays et qui se transmet de génération en génération : on dit que le roi Henri, qui, au mois de mai 1598, avait couché au château de la Prévalaye, se reposa un jour, en revenant de la chasse, sous le chêne de la ferme de Saint-Foix, et que là il assista aux joutes bretonnes et aux danses que les paysans du voisinage vinrent exécuter devant lui.

(1) Les tombeaux bordaient les chemins aux abords des villes grecques et romaines.

SOUVENIRS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Suite et fin. — Voy. p. 385-392.

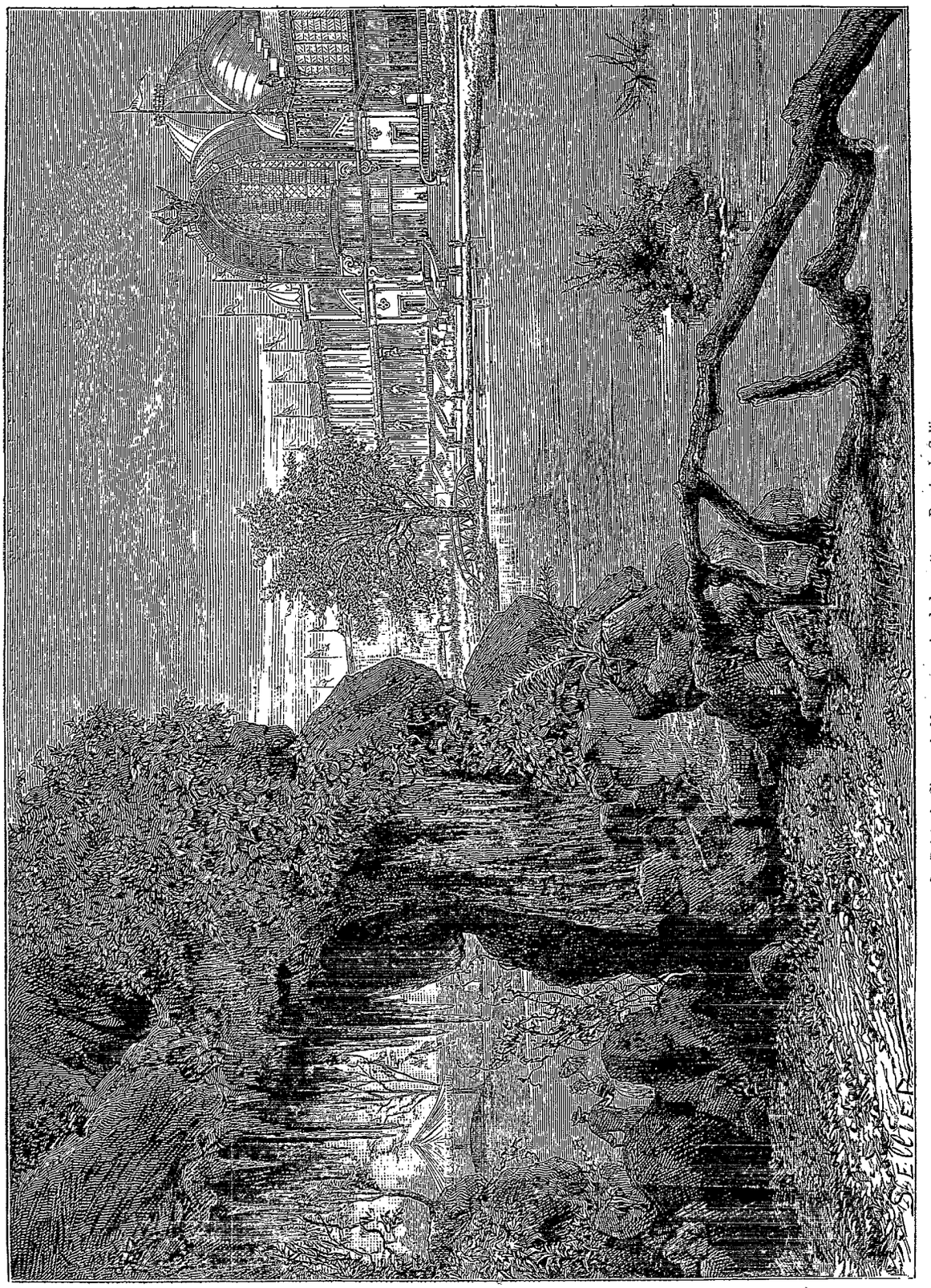

Le Palais du Champ de Mars; vue prise de la grotte. — Dessin de Sellier.

VIII. — LES JOUETS D'ENFANTS.

Dans la masse des objets exposés, il y en a qui intéressent le savant, d'autres l'artiste, d'autres l'agriculteur, l'industriel ou le commerçant; les enfants n'ont pas été oubliés, et ils ont leur exposition à eux, l'exposition des joujoux. Les gens les plus graves ne dédaignent pas de s'y arrêter. C'est qu'il ne s'agit plus des joujoux primitifs que nous avons connus dans notre enfance, des pantins grossiers qui se livraient à une gymnastique désordonnée quand

nous tirions les ficelles : la fabrication des jouets a pris un caractère scientifique, et il y a telle poupée qui, par la précision, l'élégance et le naturel des mouvements, est un petit chef-d'œuvre de mécanique. Dirons-nous que nous regrettons les pantins qui étaient aussi amusants et qui coûtaient moins cher? Nous nous en garderons bien, car nous aurions l'air du vieillard qui n'a de louanges que pour le temps passé, *laudator temporis acti*. Une observation seulement : l'enfant, qui aime la variété, doit se fatiguer bien vite d'une poupée qui fait un mouvement, rien qu'un mouvement, toujours le même mouvement!

Entre les jouets *savants* de l'Exposition, il en est que nous préférons aux poupées mécaniques : une machine électrique en miniature, une petite machine à vapeur horizontale, une locomotive qui se meut par un mouvement d'horlogerie. Les boîtes d'architecture méritent une mention à part : moyen excellent, non-seulement de donner aux enfants les premières notions des formes et des rapports géométriques, mais de les habituer à l'ordre, à l'exactitude dans les détails. Que de joujoux amusants à inventer, et, osons dire le mot, que de joujoux utiles! Les leçons de choses, qui entrent de plus en plus dans notre système d'éducation, sont souvent des jeux, et combien de jeux, à leur tour, pourraient devenir des leçons de choses!

Livres, gravures, joujoux, rien n'est indifférent de ce qu'on met aux mains de l'enfant; on donne un fusil au bambin dont on veut faire un jour un soldat, et on a raison. Qui donc a dit que l'homme moral était complet à sept ans? Cela est exagéré, sans doute; mais ce qui est certain, c'est que les impressions de l'enfance sont profondes entre toutes, et que plus tard elles surnagent dans le flot des souvenirs. Que ceux qui inventent, que ceux qui fabriquent des jouets n'oublient pas cette vérité; qu'ils se persuadent que leur industrie n'est pas une industrie ordinaire et qu'elle a sa part dans l'œuvre de l'éducation; qu'ils évitent tout ce qui peut donner à l'enfance l'impression du laid; qu'ils créent des jeux amusants, aussi amusants que posssible, mais si une occasion se présente de parler à l'esprit ou au cœur, qu'ils saisissent cette occasion : c'est un de nos vœux les plus chers.

IX. — LA RUE DES NATIONS. — BEAUX-ARTS.

C'est une idée neuve que celle d'une rue où chaque nation a sa façade, qu'elle a décorée comme elle l'a voulu. Bois et fer, pierre et marbre, émaux et faïences, les matériaux les plus divers ont été employés, et il y a plus de variété encore dans le style que dans les matériaux. Quand on a passé deux ou trois heures dans les galeries du Champ de Mars, il est permis d'éprouver quelque fatigue : cette rue cosmopolite repose la vue et distrait l'esprit.

D'un côté, la rue des Nations est bordée par les pavillons de l'exposition des beaux-arts. Parmi les écoles de peinture, trois surtout attirent et retiennent le public : l'école allemande, l'école anglaise et l'école espagnole. Nous ne parlons pas de l'école française : il ne sied pas aux maîtres de maison de se louer eux-mêmes; mais il ne leur est point défendu d'écouter les compliments de leurs hôtes, et cette satisfaction ne nous a pas été refusée. L'art, non moins que l'industrie, est intéressé au retour des expositions universelles; elles permettent à l'artiste, comme à tant d'autres, de se renseigner et de comparer. Pour nous, public, il est intéressant de voir comment un même sentiment, un même motif, est rendu par la peinture sous des climats différents. Ne nous hâtons pas de juger; ne nous hâtons pas de prononcer que ce ton est forcé, que ce contraste est exagéré, et que la nature n'est pas ainsi. La nature change singulièrement suivant les latitudes, suivant qu'un froid sec a rendu l'air plus transparent, ou qu'une brume épaisse fait flotter le contour des choses, ou qu'un chaud soleil détache vigoureusement les couleurs : voilà ce que tout le monde a pu se dire en parcourant les sections étrangères des beaux-arts. On entre ainsi dans l'esprit de la critique moderne, qui, pour juger une œuvre artistique, tient compte des circonstances où cette œuvre s'est produite, des influences du milieu, comme on dit aujourd'hui; — mais il faut se tenir en garde contre l'exagération de cette doctrine; il faut se souvenir qu'il y a toujours, dans l'art véritable, un élément spontané et libre; il faut se répéter que, dans tous les pays, dans tous les temps, le beau physique a, comme le beau moral, ses lignes éternellement pures et ses formes éternellement belles.

La rue des Nations est bordée, de l'autre côté, par une série de façades qui nous montrent l'architecture des différents peuples. C'est d'abord la façade anglaise, ou plutôt les façades anglaises : la principale, celle du pavillon du prince de Galles, rappelle le style du temps d'Élisabeth; à droite et à gauche, un vieux manoir, un cottage et deux ou trois autres constructions. Pourquoi cette diversité? Faut-il n'y voir qu'une fantaisie artistique, ou bien l'Angleterre, par ces constructions d'aspect différent et qui toutes cependant ont un caractère national, a-t-elle voulu nous rappeler que son architecture, comme sa Constitution, comme ses mœurs, comme sa vie sociale tout entière, est le résultat d'un développement historique lent et régulier, où rien n'a été perdu, où rien n'a été détruit; si bien que l'unité anglaise, si forte et si vivace, s'est formée d'éléments divers par le caractère et par l'origine, mais qu'une idée supérieure à rapprochés et confondus? Quoi qu'il en soit, l'unité dans la diversité, voilà bien le caractère du peuple anglais, et ce caractère se retrouve dans son exposition. Le travail des manufactures occupe plus de place en Angleterre que partout ailleurs, et on dit quelquefois que c'est le *Roi Coton* qui règne et gouverne de l'autre côté de la Manche; mais ce qu'il faut dire aussi, c'est que nulle part peut-être l'initiative individuelle n'a fait autant pour développer l'instruction sous toutes ses formes, pour mettre les bons livres dans le plus de mains possible, pour répandre partout les idées morales et religieuses. Une vie confortable est le rêve de tout bon Anglais, ils ont inventé la chose et le mot; voyez cependant leur exposition de meubles : il y a là autre chose que la simple recherche du confortable, et il est évident que les ouvriers ont travaillé pour un public d'un goût sûr et délicat. En résumé, un peuple qui, dans les travaux de la grande industrie, conserve un sentiment élevé de l'art; un peuple qui, dans le bien-être et l'abondance, n'oublie aucun des intérêts supérieurs de l'humanité : telle est le souvenir qu'on emporte de la section anglaise.

Parlerons-nous des colonies britanniques? Comme tout le monde, nous avons admiré les créations de la fantaisie orientale, les splendides présents offerts au futur empereur des Indes; mais il nous faut bien reconnaître que ce sont là les produits d'un art, d'une civilisation stationnaire, et nous ne pouvons nous empêcher de penser, en contemplant toutes les richesses étalées sous nos yeux, que les pays de luxe extrême sont aussi les pays d'extrême misère. Il y a une autre colonie anglaise qui produit une impression toute différente, une colonie qui s'est développée par le travail obstiné et qui est en train de devenir un grand centre de production et de commerce. L'Australie, vers le milieu de ce siècle, comptait à peine 300 000 habitants : 300 000 habitants, c'est aujourd'hui la population de la seule ville de Melbourne; quant à la population totale, elle est de deux millions d'âmes. Quel est le magicien qui a opéré cette transformation? C'est l'or, il faut bien le dire, c'est la re-

cherche de l'or avec ses illusions et ses mirages. Mais, comme les alchimistes du moyen âge, qui avaient fait des découvertes utiles en poursuivant la pierre philosophale, les colons d'Australie, qui n'ont pas été sans éprouver quelques déceptions dans la recherche de l'or, ont trouvé une compensation dans l'exploitation des houillères, dans l'agriculture, dans l'élevage. Aujourd'hui que la production de l'or a considérablement diminué, la colonie possède, dans ses charbons, ses blés et ses troupeaux, une source de richesse plus durable et plus sûre. Les colons australiens, à en juger par les deux types de l'exposition, sont des pionniers énergiques qui rappellent ceux de Fenimore Cooper : on s'explique qu'ici comme aux États-Unis l'indigène ait reculé devant l'Anglo-Saxon. Quel est l'avenir de ce vaste continent? Regardez une carte : la situation géographique est privilégiée, et il semble que ce soit là l'entrepôt naturel des deux mondes. C'est la civilisation industrielle qui s'est développée la première en Australie ; mais, avec le loisir que donne la richesse, le goût des lettres, le goût des sciences, se développera à son tour, et, qui sait? Melbourne sera peut-être l'Athènes ou la Florence du vingt-cinquième ou du trentième siècle.

Il n'y a pas grand'chose à dire de la construction des États-Unis au point de vue de l'architecture. Avons-nous devant nous la façade d'un café, d'un magasin ou d'une école? En vérité, nous l'ignorons, et nous nous rappelons le vers du poëte :

Sera-t-il dieu, table ou cuvette?

A l'intérieur, l'exposition américaine offre un réel intérêt. Toutes les branches de l'industrie y sont représentées à peu d'exceptions près, et les ingénieurs, les fabricants, trouvent occasion dans chaque spécialité de comparer les produits du nouveau monde avec les produits de l'ancien. Nous remarquons des modèles de vagons qui nous semblent fort commodes, en vérité, et tout à fait appropriés aux longs voyages : un train partant de San-Francisco pour New-York ressemble à un navire perdu sur l'Océan, et le voyageur s'installe pour plusieurs jours dans un vagon de chemin de fer comme dans une cabine de paquebot.

Signalons l'horlogerie américaine : c'est en Amérique qu'on a commencé à fabriquer dans des usines distinctes les différentes pièces qui composent une montre ; le travail de l'horloger se borne dès lors à réunir et assembler ces pièces. Les machines agricoles nous intéressent d'une manière particulière, puisque une partie de celles qui sont employées en France viennent des États-Unis. Faut-il parler des industries artistiques? D'une manière générale, les produits de l'Amérique ne témoignent pas au même degré que ceux de l'Angleterre de ce *souci de l'art* que nous signalions tout à l'heure. Avant tout, l'Américain est un grand producteur. L'Amérique est toujours le pays des fortunes rapides ; mais c'est aussi le pays des fondations utiles, et les exemples y sont nombreux de commerçants qui disposent de capitaux considérables en faveur d'une école ou d'un hospice.

Le souci de l'art, disions-nous ; ce sentiment nous apparaît très-vif dans l'exposition de l'Autriche-Hongrie. A l'entrée est une statue de Beethoven, comme si l'Autriche-Hongrie avait voulu, en se plaçant sous la protection du grand musicien, affirmer son amour de l'art et son culte du génie. L'imagination brillante des Hongrois et le goût raffiné des Autrichiens sont bien connus ; nous en trouvons une preuve nouvelle dans leur exposition. La verrerie de Bohême tient sa place à côté de Baccarat : il y a là des échantillons de verre tissé qui ont l'aspect d'étoffes soyeuses ; on aurait envie de les presser entre ses doigts, mais on est arrêté par l'éternel écriteau : *Défense de toucher!* L'ébénisterie, la sculpture sur bois, figurent parmi les industries les plus importantes du pays ; l'une et l'autre occupent un grand nombre d'ouvriers. Tout ce qui se rapporte à l'ameublement est d'une distinction rare ; les tapis, les rideaux, les meubles, peuvent lutter avec les produits similaires de l'Angleterre et de la France, et l'article de Paris se fabrique à Vienne comme à Paris même.

Les chemins de fer autrichiens ont exposé, en même temps que des spécimens de leur matériel, de beaux échantillons de l'industrie minière. En Hongrie, cette industrie a pris un développement considérable pendant les dernières années : de 1869 à 1875, la superficie des mines concédées s'est élevée de 251 000 000 à 504 000 000 de mètres carrés. Le catalogue de l'exposition hongroise nous fournit plus d'un chiffre intéressant ; il nous apprend, par exemple, que le nombre des enfants suivant l'école, qui était de 1 093 000 en 1869, dépassait 1 500 000 en 1875.

C'est dans une annexe de l'Autriche-Hongrie que se trouve un gigantesque tonneau en chêne d'une contenance de 100 000 litres, que tout le monde a remarqué ; un autre tonneau, d'une contenanee de 75 000 bouteilles, a été exposé dans la section française : c'est ce dernier que nous reproduisons par la gravure.

La façade de l'Italie est celle d'un palais avec ses colonnes de marbre et ses mosaïques ; des statues placées soit à l'entrée, soit à l'intérieur de l'exposition italienne, donnent à celle-ci un caractère artistique ; des médaillons reproduisent les traits de Dante, de Raphaël et de Michel-Ange. Parmi les produits exposés, ceux de l'agriculture et de la viticulture tiennent la première place. L'art industriel est représenté par des mosaïques de Rome, des cristaux de Venise, des faïences de Florence. Noblesse oblige ; l'Italie ne l'a pas oublié, et elle est restée fidèle à ses traditions d'élégance et de goût. L'industrie manufacturière ne s'est pas développée aussi rapidement que dans d'autres pays ; les Italiens sont avant tout un peuple d'agriculteurs et d'artistes : leur part est assez belle pour qu'ils n'aient rien à envier à personne.

La Belgique nous montre une construction solide, en granit et en marbre, qui a sa grandeur et son caractère : petit pays, mais vaste industrie, minière surtout et métallurgique. Sur la carte d'Europe, la Belgique n'occupe qu'une modeste place ; elle occupe une des plus importantes à l'Exposition. En parcourant la galerie des machines, après la section anglaise et la section américaine, on s'arrête encore avec plaisir et profit dans la section belge. Les ateliers de Gand, de Charleroi, de Bruxelles, de Seraing, exportent des machines pour toutes les parties du monde. On a pu dire, sans exagération, que « les locomotives belges roulent sur toutes les voies ferrées d'Europe. » Les armes fabriquées à Liége, fusils et revolvers, jouissent d'une réputation universelle. La Belgique a en abondance le fer et la houille, c'est-à-dire les premiers éléments de la grande industrie. Elle possède de nombreuses carrières de pierre, de marbre, et elle leur a emprunté les matériaux de sa façade au Champ de Mars. Mais d'autres pays, non moins favorisés de la nature, sont loin cependant de ce degré de prospérité. A quelles causes faut-il donc attribuer la grande puissance industrielle de la Belgique? Au développement des voies de communication, sans doute : chemins de fer, canaux, routes, chemins vicinaux ; encore à l'abaissement des tarifs douaniers, qui a rendu la vie de l'ouvrier de plus en plus facile, de plus en plus large ; enfin et surtout à l'instruction donnée libéralement sous toutes les formes, pour toutes les classes, dans les écoles primaires d'abord, puis dans les universités et les écoles spéciales. Pour juger de la prospérité réelle d'un pays, il ne suffit pas de savoir le nombre des usines,

il faut savoir encore le nombre des écoles. Le progrès matériel est peu de chose quand le progrès intellectuel et moral ne l'accompagne pas : la Belgique, à ce point de vue, peut être donnée en exemple.

Il en est de même de la Suisse. L'exposition suisse des arts libéraux et du matériel d'enseignement est une des plus intéressantes du Champ de Mars. Ce que peuvent le travail et l'instruction, on le voit ici. L'horlogerie est restée l'industrie classique de la Suisse. A côté des montres de Genève, de Berne et de Neuchâtel, nous retrouvons les bois sculptés d'Interlaken, les faïences de Thoune, les broderies, les dentelles. La configuration géographique du pays ne semble pas favorable à l'établissement de l'industrie manufacturière : le transport, soit des matières premières, soit des objets fabriqués, est nécessairement très-coûteux. Cependant la fabrication des tissus de soie a pris un grand développement. Il en est de même de la construction des appareils mécaniques, et la Suisse est honorablement représentée dans la galerie des machines.

Voisins sur la carte, la Chine et le Japon sont voisins aussi au Champ de Mars. Comme toujours, les vases de porcelaine, les meubles incrustés, tentent les amateurs. A propos du Japon, des gens compétents nous assurent que les mêmes meubles construits à Paris coûteraient 40

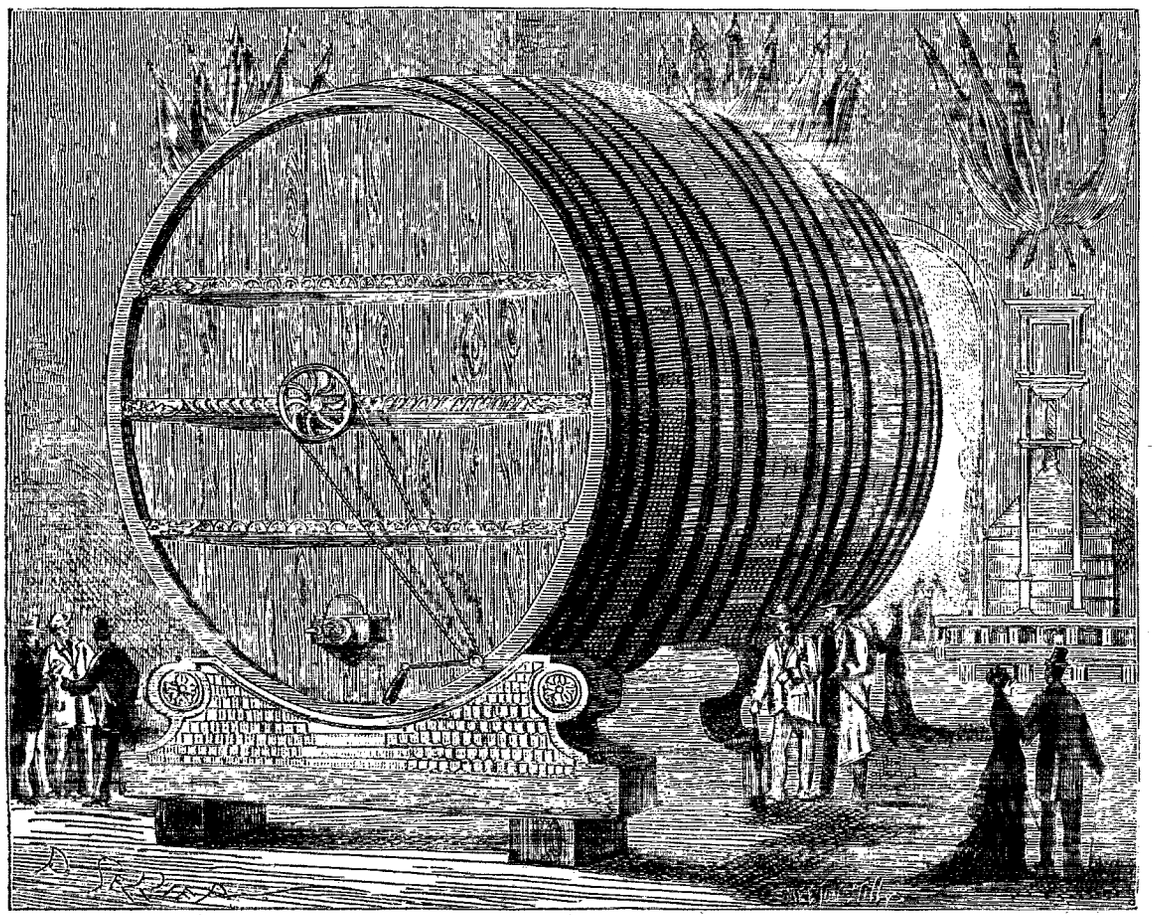

Foudre de vin de Champagne, de la contenance de soixante-quinze mille bouteilles. (Maison Mercier.)

ou 50 pour cent plus cher, ce qui s'explique par le bas prix de la main-d'œuvre dans l'extrême Orient. Il existe au Japon des gisements considérables de houille : là où la houille se trouve en abondance, on peut affirmer qu'un jour ou l'autre l'industrie se développera. Si nous voulions comparer les deux expositions du Japon et de la Chine, est-il besoin de dire que l'avantage resterait à celle du Japon, où l'on trouve plus d'une trace des efforts tentés dans le cours des dernières années? Il suffit de citer l'exposition du ministère de l'instruction publique, les modèles en bois des écoles primaires, les tableaux graphiques indiquant les progrès de l'éducation populaire. L'Europe doit suivre d'un regard sympathique ce peuple éloigné, qui lui demande des conseils et lui emprunte des maîtres.

Par une sorte d'hommage à l'architecture du passé, l'Espagne a construit une façade moresque qui fait songer à Grenade et à Séville. Le pavillon des vins espagnols, tapissé de bouteilles de toutes formes, qui brisent les rayons lumineux et les renvoient dans tous les sens, est presque une œuvre d'art. Parmi les produits de l'industrie nationale, rappelons les tissus de Barcelone, les armes de Tolède, les poteries d'Andalousie. Un cabinet en mosaïque, fait (dit le catalogue) de plusieurs millions de pièces, est certainement un des objets les plus curieux de l'Exposition. Le sol de l'Espagne est riche, le sous-sol l'est peut-être davantage encore : ce pays possède tous les éléments de l'industrie minière et métallurgique; il commence à en tirer parti.

Les façades de la Russie, de la Suède et de la Norvége sont en bois; on devait s'y attendre : le bois sera toujours un des meilleurs matériaux de construction qu'on puisse employer dans les pays du Nord. Il y a dans l'exposition russe de nombreux objets en malachite et en lapis-lazuli; des fourrures d'ours, de zibeline et de renard bleu; enfin d'énormes poêles en faïence, qui expliquent le dire des voyageurs, que c'est dans les pays froids que le froid se fait le moins sentir. La Suède est un pays de grande métallurgie, et le fer suédois a gardé sa vieille réputation : des lingots de fonte, des plaques d'acier, représentent l'industrie nationale. En Suède et en Norvége l'ébénisterie est en honneur; les élégantes vitrines de l'Exposition en font foi. Une autre industrie répandue dans ces pays du Nord est celle de la pâte de bois, qu'on peut couper aussi facilement que du carton.

Dans la galerie des machines, la Norvége a exposé une collection complète d'embarcations et d'instruments de pêche.

Le temps nous presse, et nous passons rapidement devant le Danemark, la Grèce, la Tunisie, le Luxembourg, le Portugal. Il nous est difficile cependant de ne pas dire un mot du Danemark. Dans ce petit pays d'un million d'âmes, l'instruction est obligatoire pour les enfants de sept à treize ans; on trouve une école jusque dans le moindre des villages. Copenhague possède une école supérieure d'agriculture, une école polytechnique, un conservatoire de musique, une académie des beaux-arts, plusieurs musées, une université qui a quatre cents ans d'existence, deux bibliothèques qui comptent 800 000 volumes. Il y a dans le royaume 153 imprimeries; il s'y publie plus de

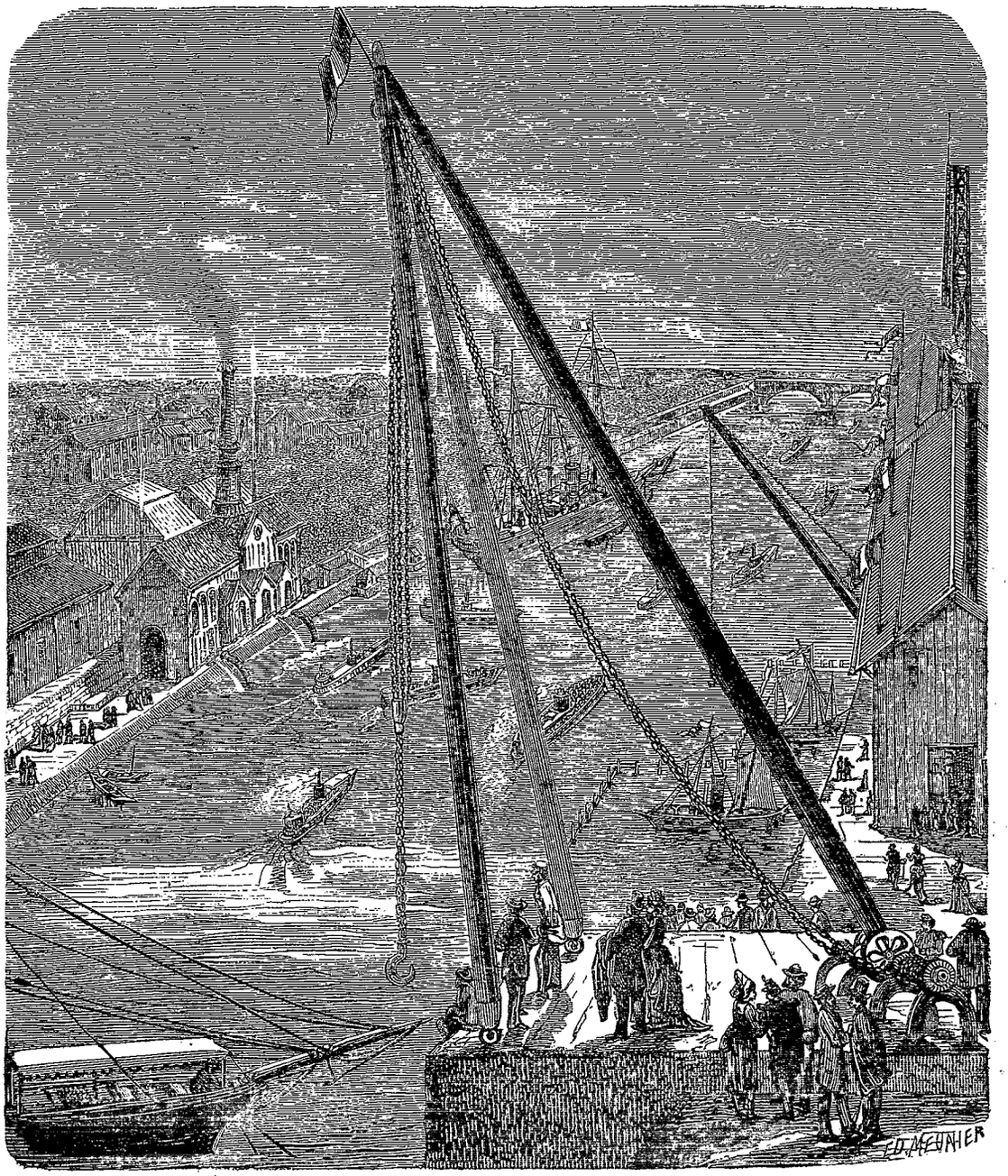

Prise d'eau pour la cascade. — Le navire *Frigorifique* (1). — Grande Grue. — Pavillon de la Navigation.

200 écrits périodiques. On le voit, si le Danemark ne figure point parmi les pays où l'industrie manufacturière est le plus avancée, il figure certainement parmi ceux où l'instruction et le goût de la lecture sont le plus répandus.

La dernière construction de la rue des Nations, celle des Pays-Bas, est en pierre et en brique; elle rappelle les vieilles habitations hollandaises, et on se demande si une servante ne sortira pas tout à l'heure, armée d'une petite pompe, pour arroser cette façade correcte. Une exposition ethnographique, disposée avec goût, reproduit les différents costumes nationaux. Quel est ce joli palais, avec ses portiques et ses statues? Ce palais est en stéarine; c'est l'exposition de la manufacture de bougies d'Amsterdam. Voici, dans une autre salle, le plan des grands travaux de canalisation et de desséchement dont l'État poursuit l'exécution. Saluons ce peuple qui a conquis une partie de son territoire sur la mer, et qui a trouvé dans l'instabilité même du sol un moyen d'assurer son indépendance; ce peuple laborieux, économe, sérieux entre tous, qui a eu des pages glorieuses dans le passé et qui tient une place honorable dans le présent.

(1) Navire aménagé d'une manière spéciale pour le transport de la viande fraîche. Au moyen de réfrigérants, cette viande se conserve pendant de longues traversées, comme de l'Amérique du Sud à Bordeaux ou à Marseille. Il s'agit ici d'un intérêt sérieux, et nous aurons peut-être, un jour ou l'autre, à revenir sur cette question.

X. — LA GALERIE DU TRAVAIL.

Avant de quitter le Champ de Mars, arrêtons-nous dans la galerie du travail.

La *galerie du travail,* un beau titre et qui est bien justifié. Ici, plus de ces œuvres d'art, plus de ces riches étoffes, de ces beaux meubles, de ces machines puissantes qui tout à l'heure excitaient notre admiration. Dans cette longue galerie on a disposé des ateliers en miniature, et dans chacun de ces ateliers travaillent deux ou trois ouvriers, hommes ou femmes. Rien de plus simple assurément, rien de plus modeste, et pourtant il n'est peut-être pas un point de l'Exposition qui, au même degré, provoque l'attention et la sympathie. C'est que, dans la galerie du travail, on trouve autre chose que les produits de l'industrie humaine; on trouve l'homme lui-même, l'homme faisant œuvre de son esprit en même temps que de ses mains.

Voici des jeunes filles qui font des fleurs artificielles. Quand les mêmes fleurs sont à leur place dans une coiffure élégante, il semble, à les voir si délicates, si légères, qu'elles soient le fruit d'un travail facile, il semble qu'on les ait fabriquées en se jouant. Cependant regardez ces jeunes filles : l'expression du visage est attentive, les yeux ne quittent pas l'ouvrage commencé, la bouche reste silencieuse; non, ce n'est pas là un travail facile, ce n'est pas là un jeu. Leurs doigts sont agiles; mais cette agilité, c'est par un apprentissage pénible, c'est par un travail de tous les jours, qu'on la gagne et qu'on la conserve. Faisons quelques pas dans la galerie : voilà un horloger, un bijoutier, un graveur; eux aussi sont courbés sur leur œuvre. L'objet du travail peut être plus ou moins important, plus ou moins utile; mais le travail reste partout le même, partout sérieux, réfléchi, persévérant. Il n'est pas de meilleure leçon pour qui sait la comprendre.

Ces métiers qui s'exercent devant nous, ces ouvriers qui représentent l'industrie parisienne, cette foule qui les entoure et parfois les cache à nos yeux, n'est-ce pas un peu l'image de la grande ville? A côté de la galerie du travail est l'exposition des joujoux, et on peut entendre les cris et les rires des enfants; à côté encore est l'exposition des instruments de musique, et les sons du piano se mêlent au bruit des conversations; au dehors on voit des restaurants, des cafés, qui regorgent de monde; enfin, dans la galerie même, on va, on vient, on se bouscule et on parle toutes les langues du globe. Vienne un observateur superficiel, et il dira : « Ces cris, ces rires, cette musique, et ces restaurants, et ces cafés, et cette confusion des langues, voilà Paris tout entier! » — Qu'il regarde avec plus d'attention : au milieu de la foule, il verra la population laborieuse, qui chaque matin recommence sa tâche et la continue jusqu'au soir, sans se laisser distraire par le mouvement ni par le bruit d'alentour.

Ce qu'on appelle la petite industrie parisienne est une branche importante de la production. Cette fabrication s'est transformée par l'emploi des moyens mécaniques. Dans le catatogue de la classe 61, qui comprend l'outillage de l'article de Paris, on trouve en première ligne les outils de l'horloger, de l'orfévre, du bijoutier, du graveur. Viennent ensuite les machines servant à la confection des boutons, des œillets, des agrafes, des brosses, des peignes, des cardes; les machines pour boucher et déboucher, rincer, capsuler les bouteilles; le matériel de la fabrication des épingles et des aiguilles, des pointes et des clous; celui de la fabrication des capsules, des cartouches, des amorces et des briquets; les machines pour la reliure; l'outillage de la fabrication des plumes, des crayons, des enveloppes, des cols et manchettes en papier; les machines à écrire; les machines à empaqueter, à ficeler, à plomber les marchandises. On pourrait citer encore l'outillage de la bimbeloterie, de la marqueterie, de la vannerie; les presses monétaires; les balanciers, les poinçonneuses, etc., etc. Le lecteur trouvera peut-être la liste un peu longue; mais il nous a paru que la variété même de l'outillage employé par la petite industrie parisienne pouvait donner une idée du développement et de l'importance de cette industrie. La plus grande partie des machines et des appareils énumérés plus haut sont fabriqués dans les départements de la Seine, du Doubs, du Jura, de la Gironde, de la Marne et de la Seine-Inférieure. Le matériel dont il s'agit ne représente pas par lui-même une très-grande valeur; mais parmi les articles fabriqués au moyen de ce matériel, il en est qui donnent lieu à un commerce considérable. Le Catalogue (1), qu'on peut consulter utilement sur toutes ces questions, nous apprend, par exemple, que la fabrication annuelle des machines à confectionner les boutons représente à peine 500 000 fr., mais que la production des boutons dépasse 100 millions de francs par an.

Nous avons été heureux de constater l'empressement du public à visiter la galerie du travail. Diderot disait : « Les artisans se sont crus méprisables parce qu'on les a méprisés; apprenons-leur à mieux penser d'eux-mêmes; c'est le seul moyen d'en obtenir des productions plus parfaites. » Il disait encore : « Le spectacle de l'industrie humaine est en lui-même grand et bienfaisant. » — Les nombreux visiteurs de la galerie du travail pensent sans doute comme Diderot. Nous avons observé plus d'une fois les visages autour de nous : ce n'est pas une curiosité banale que nous y avons lue, c'est un intérêt sympathique pour l'œuvre et pour l'ouvrier.

Quel est ce bruit? A deux pas de la galerie du travail, des cloches sonnent à toute volée. Souvent les poëtes se se sont plu à faire parler les cloches; ici, depuis l'humble clochette jusqu'au carillon retentissant, toutes les cloches n'ont qu'une voix : « Travaillez, nous disent-elles, c'est le travail qui relève l'homme et qui l'affranchit. » Le poëme de Schiller nous revient à l'esprit, et nous répétons ces belles strophes :

Le moule d'argile s'est affermi dans la terre qui l'environne : aujourd'hui la cloche doit naître. Compagnons, vite au travail! Que la sueur baigne vos fronts brûlants! L'œuvre honorera l'ouvrier, si la bénédiction d'en haut l'accompagne.

Cette cloche, qu'à l'aide du feu nos mains auront formée dans le sein de la terre, témoignera souvent de nous dans sa haute demeure. Elle va durer bien des jours, ébranler bien des oreilles, soit qu'elle se lamente avec les affligés, soit qu'elle puise ses accents à ceux de la prière : tout ce que l'inconstante destinée réserve aux mortels, elle le racontera de sa bouche d'airain.

Maintenant, brisez le moule; il a rempli sa destination. Que nos yeux et notre cœur se repaissent à la fois du doux spectacle qui va leur être offert. Levez le marteau, frappez, frappez encore jusqu'à ce que l'enveloppe s'échappe en débris, si vous voulez enfin que la cloche naisse au jour.

Accourez, compagnons, accourez autour de la cloche, et donnons-lui le baptême : il faut qu'on la nomme *Concorde*, qu'elle préside à la réconciliation, et qu'elle réunisse les hommes dans un accord sincère.

Tirez les câbles pour que la cloche sorte de la fosse et qu'elle s'élève dans l'air, cet empire du bruit. Tirez encore : elle s'ébranle... elle plane... elle annonce la joie à notre ville, et ses premiers accents vont proclamer la paix. (2)

XI. — RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

C'est au Champ de Mars même qu'eut lieu, en 1798, la première exposition des produits de l'industrie (3). Les objets exposés étaient en petit nombre. Le catalogue ne

(1) *Catalogue officiel de l'Exposition universelle internationale de 1878*, publié par le Commissariat général. — Paris, Imprimerie nationale.

(2) Fragments du poëme de Schiller intitulé : *la Chanson de la Cloche.*

(3) Voy. la Table de quarante années.

remplissait pas, comme cette année, plusieurs gros volumes; il tenait en quelques pages. On n'avait pas construit un palais comme celui que nous venons de visiter; une baraque en planches avait paru suffisante. Comparant l'Exposition de 1798 et celle de 1878, un spirituel écrivain (1) a pu dire : « Entre la barque des temps préhistoriques, creusée dans un tronc d'arbre, qui se voit au Musée de Saint-Germain, et un de nos gigantesques steamers transatlantiques, la distance n'est pas plus grande. » En 1798, on promettait une médaille d'honneur « au manufacturier qui aurait porté le coup le plus funeste à l'industrie anglaise. » Il ne s'agissait pas alors d'inviter ses voisins, de leur faire les honneurs de chez soi, et l'idée d'une Exposition universelle eût paru la plus dangereuse des chimères. La première exposition ayant un caractère international est celle de Londres en 1851 : c'est là un grand fait dans l'histoire du monde moderne. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de donner le nombre des visiteurs aux différentes expositions universelles qui se sont succédé depuis cette date :

	Années.	Nombre des visiteurs.
Londres.	1851	6 039 000
Paris	1855	5 162 000
Londres.	1862	6 211 000
Paris	1867	10 200 000
Vienne	1873	7 254 000
Philadelphie.	1876	9 857 000

En 1851, à Londres, le nombre des exposants était de 14 000; en 1867, à Paris, il était de 50 000; il a été, cette fois, de 53 000.

Les objets exposés ont été répartis en neuf groupes :

I. Beaux-arts.
II. Éducation et enseignement; — Matériel et procédés des arts libéraux.
III. Mobilier et accessoires.
IV. Tissus, vêtements et accessoires.
V. Industries extractives; — produits bruts et ouvrés.
VI. Outillage et procédés des arts mécaniques.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Agriculture et pisciculture.
IX. Horticulture.

Ces neuf groupes se subdivisent, à leur tour, en quatre-vingt-dix classes.

Voici le nombre des exposants par groupe :

1er groupe. . .	3 000 exposants.
2e	6 076
3e	4 739
4e	6 530
5e	7 444
6e	6 620
7e	15 170
8e	2 530
9e	896
Total. . . .	53 005 exposants.

Le palais du Champ de Mars, dont nous donnons une gravure, occupe une surface de plus de 25 hectares. Les deux grands vestibules ont chacun 360 mètres de long sur 25 de large. Les galeries des machines ont chacune 650 mètres sur 35.

On a signalé dans la construction de ce palais une innovation digne d'éloge. Étant donnée une carcasse en fer, comment la décorer? Le problème n'était pas sans difficulté; il a été heureusement résolu par l'emploi de terres cuites émaillées. Dorénavant, les architectes et les ingénieurs disposeront d'un nouveau moyen de décoration, et certainement ils y auront recours plus d'une fois. Le lecteur aura remarqué, dans les faïences de la façade principale, des tons rouges d'un grand effet décoratif, qui ont été obtenus pour la première fois.

Au Trocadéro, un puissant système de ventilation était nécessaire pour la salle des fêtes. Le système qui a été adopté est basé sur une méthode nouvelle. En général, pour ventiler un local, on choisit entre un de ces deux moyens : aspirer l'air, ou le refouler; ici, on aspire et on refoule en même temps. Les carrières du Trocadéro, qui ont une superficie de 5 hectares, constituent un réservoir permanent d'air frais. Une hélice aspire l'air des carrières et le refoule dans la salle par la partie supérieure. L'air vicié est aspiré, à la partie inférieure, par des bouches placées entre les fauteuils; de ces bouches partent des conduites aboutissant à un vaste tuyau, où fonctionne une nouvelle hélice qui refoule l'air vicié au dehors. Il y a 5 000 bouches, autant que de places; si bien qu'on peut dire qu'il y a un ventilateur spécial pour chaque spectateur.

Tous ces détails de construction, la plume peut les rendre à la rigueur; ce qu'elle est impuissante à rendre, c'est le caractère imposant de l'ensemble. Ici, il faut faire appel au crayon; il faut faire appel surtout aux souvenirs de ceux qui ont visité l'Exposition de 1878. Qu'on se rappelle ces deux vastes palais, celui du Trocadéro et celui du Champ de Mars, le palais de pierre et le palais de fer, et l'on pensera avec nous que, pour recevoir ses hôtes, la France a élevé un édifice digne d'elle et digne d'eux.

XII. — CONCLUSION.

Dans ces grandes fêtes de l'industrie, ne craignons pas de trop admirer; craignons bien plutôt de ne pas admirer assez. Nous sommes un peu comme l'enfant qui s'accoutume à voyager en chemin de fer, et qui plus tard, quand il est en état de comprendre, ne songe plus à s'étonner. Nous aussi, nous nous sommes habitués aux merveilles de la science, aux merveilles de l'industrie, et il nous semble tout naturel que chaque jour apporte avec lui sa découverte ou son progrès. A peine éprouvons-nous quelque surprise quand le téléphone transporte le son de notre voix à plusieurs kilomètres de distance, ou quand la chimie nous montre à l'état liquide l'oxygène et l'azote, c'est-à-dire l'air même que nous respirons. *Nil mirari*, disait le poëte ancien. Gardons-nous d'adopter cette devise; sachons nous étonner, sachons admirer, — à la condition de réserver notre admiration pour ce qui la mérite.

Plus d'une fois, en parcourant les galeries du Champ de Mars, j'ai pensé : Que dirait un homme du siècle dernier, ressuscitant tout à coup parmi nous? — Je me représentais ce contemporain de Turgot et de Lavoisier, cherchant la France d'il y a cent ans, où chaque province avait ses mœurs, son administration, ses douanes, quelquefois même son langage à elle. Il me semblait le voir, devant la carte de la France moderne, sillonnée de routes, de canaux et de voies ferrées, songeant que les terribles famines d'autrefois sont maintenant impossibles; que ce ne sont pas seulement les barrières douanières qui ont été abaissées, mais les barrières intellectuelles; que les préjugés, les haines de province à province, se sont évanouis devant la facilité des communications; enfin, que les chemins de fer ont fait plus que de rapprocher les distances, et que c'est eux qui ont achevé de nous faire une patrie commune. Certes, il ne resterait pas indifférent, celui-là, et il ne chercherait pas à cacher son admiration. Avaient-ils l'idée, les hommes de son temps, de ces agglomérations de capitaux qui ont transformé les conditions du travail; de cet échange de produits et d'idées qui est aujourd'hui la vie des peuples; de ces sciences qui chaque jour renouvellent l'industrie, et de cette industrie qui, par un juste re-

(1) M. G. de Molinari, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

tour, en fournissant de précieux instruments aux sciences, leur rend le service qu'elle en a reçu?

Les grandes expositions comme celle de 1878 ne témoignent pas seulement de la puissance de la production, du progrès des sciences appliquées : à côté des salles où l'on retrouve l'industrie avec son mouvement, avec sa richesse et son éclat, il y en a d'autres où est exposé le matériel de l'enseignement et, si j'ose m'exprimer ainsi, le matériel de la charité. Quand on a vu, ne fût-ce qu'une fois, l'exposition de l'enseignement primaire, on en garde le souvenir. Que d'appareils ingénieux, tantôt pour apprendre à compter, tantôt pour expliquer les formes géométriques, tantôt pour montrer le mouvement des astres! Et les leçons de choses, si instructives et si amusantes! Et la géographie avec ses cartes muettes, avec ses reliefs et ses sphères terrestres! Où êtes-vous, pauvres petits atlas de notre enfance, si froids et si monotones? Les moyens de s'instruire ne sont pas seulement plus nombreux qu'il y a trente ou quarante ans; ils sont plus attrayants, et c'est bien quelque chose. Comme l'enseignement, la charité a perfectionné ses moyens d'action. C'est avec respect que nous entrons dans le pavillon de la Société des secours aux blessés, c'est avec émotion que nous regardons les voitures de transport, les tables d'opération, les lits articulés, tout l'appareil de la chirurgie sur les champs de bataille. Si la guerre existe encore, n'est-ce pas du moins une consolation de penser que toutes les nations civilisées, unies dans un sentiment commun, s'inclinent devant la croix de Ge-

L'ART DU DÉCOR. — MAQUETTES ET DESSINS.

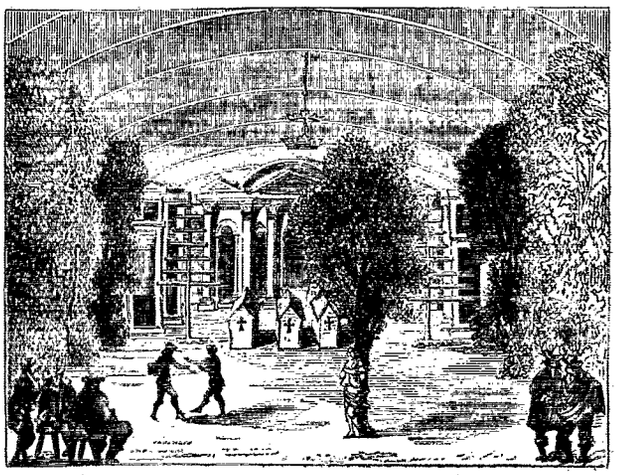

Décor de *l'Hypocondriaque*, tragi-comédie de Rotrou. (1628.)

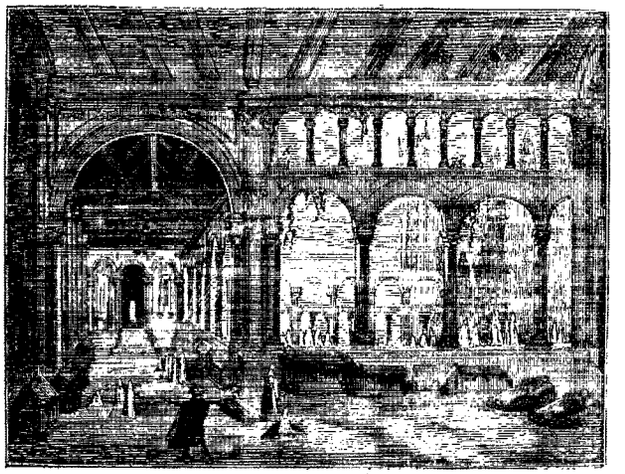

Décor de *Robert le Diable*, opéra de Meyerbeer. (1831.)

nève? En continuant à marcher à travers l'Exposition, nous trouverions encore plus d'une preuve de cette double préoccupatton de l'époque actuelle : instruire l'enfant, secourir l'infirme. Et maintenant, si notre rêve était réalisé, si un homme du siècle dernier ressuscitait un instant parmi nous et qu'il pût, avant de disparaître, formuler un jugement, est-il téméraire de croire qu'il s'écrierait : Votre temps vaut mieux que le mien!

A notre tour, et tout en rendant justice au présent, sachons honorer le passé. Comme en géométrie les théorèmes se succèdent dans un ordre nécessaire, se déduisant les uns des autres et formant une trame serrée dont on ne saurait enlever un seul fil sans détruire le tissu tout entier, de même, dans l'histoire de la science et de l'industrie, toute découverte nouvelle est fille des découvertes antérieures et elle influera à son tour sur les progrès à venir. Le principe de la division du travail n'est pas vrai seulement d'individu à individu, mais encore de génération à génération : chaque âge fait son œuvre à lui dans l'œuvre commune, et, lorsque l'outil s'échappe des mains d'un ouvrier, un autre ouvrier le saisit et poursuit l'œuvre commencée. Dans le magnifique développement des sciences modernes, qui dira la part des efforts passés, des efforts oubliés ou méconnus? Ce ne sont pas seulement les découvertes positives qui ont leur utilité, et les hypothèses, les rêves, les doctrines erronées elles-mêmes, ont servi plus d'une fois au progrès des connaissances. Les physiciens se trompaient quand ils enseignaient que la nature a horreur du vide, les chimistes quand ils poursuivaient la transmutation des métaux, les physiologistes quand ils cherchaient l'explication de la vie dans le mouvement des esprits animaux : cependant toutes ces théories, dont on serait tenté de sourire aujourd'hui, ont eu à un moment donné leur raison d'être, et nul n'oserait affirmer que la physique, la chimie ou la physiologie ne leur doivent rien. Tel principe mathématique, négligé pendant des siècles, a trouvé tout à coup son application, et plus d'une invention contemporaine est la conséquence de théorèmes démontrés par les philosophes de l'antiquité. Ce serait une œuvre curieuse et instructive qu'une histoire des grandes inventions modernes, où l'on restituerait à chaque âge, à chaque individu, ce qui lui appartient. On a cité souvent ce peuple d'Orient qui fait remonter la noblesse des fils jusqu'aux ancêtres les plus éloignés : idée juste, idée élevée, qui serait vraie dans l'industrie et dans la science. Parmi les objets qui ont attiré nos regards quand nous parcourions l'Exposition, il n'en est pas un, fût-ce le plus simple, le plus vulgaire, qui ne se rattache par une chaîne invisible au travail des générations disparues. Il n'y a pas un homme au monde, depuis le penseur le plus puissant jusqu'au plus humble des manœuvres, qui ne doive une part de lui-même, souvent la meilleure, à ceux qui l'ont précédé. C'est pourquoi nous devons travailler dans la mesure de nos forces, travailler pour ceux qui nous entourent, travailler pour ceux qui nous suivront : c'est le seul moyen d'acquitter notre dette envers le passé.

SAMUEL VAN HOOGSTRAETEN.

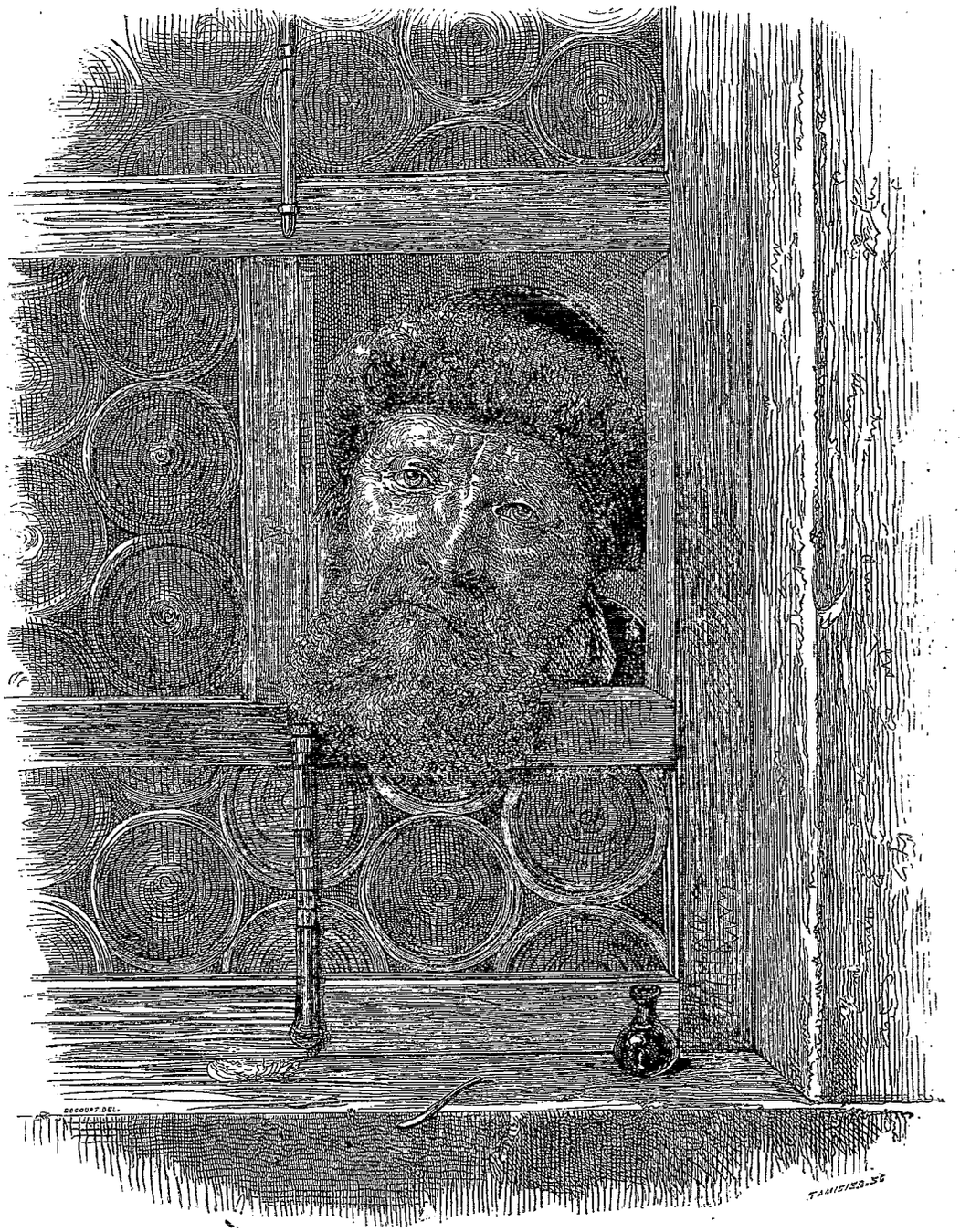

Musée du Belvédère, à Vienne; Peinture. — Un Vieillard à sa fenêtre, par Samuel van Hoogstraeten. — Dessin de Bocourt.

Peintre, graveur, théoricien et poëte, Samuel van Hoogstraeten est un personnage historique plus important qu'on ne croit et devrait être plus connu; mais les renseignements nombreux qui le concernent sont tous écrits en hollandais, langue généralement ignorée hors des Pays-Bas. Il avait vu le jour à Dordrecht, en 1627. Son père lui donna les premières leçons de peinture; il entra ensuite dans l'atelier de Rembrandt, dont il garda quelque temps la manière, après avoir terminé son noviciat; il l'abandonna ensuite peu à peu et finit par adopter un style tout différent. Adonné d'abord exclusivement au portrait, il y obtint des succès encourageants, aussi bien à la Haye, où il demeura quelques années, que dans sa ville natale. Mais il ne se contentait pas de tenir le pinceau, et cultivait aussi la littérature. Ses compatriotes estiment ses poésies, que ne connaissent pas les étrangers. Le travail de la palette occupait néanmoins la plus grande partie de son temps : il considérait le travail de la plume comme une simple distraction, et nous l'apprend lui-même dans la préface de son petit livre intitulé : *la Belle Roselyne*, qui parut en 1650.

Une sorte de jalousie singulière lui rendait insupportable toute concurrence : il aurait voulu être seul à pratiquer la peinture. Un de ses émules ne pouvait obtenir un succès dans un genre ou dans un autre, sans qu'il cherchât aussitôt à lui disputer l'approbation publique. Architecture, paysages, eaux tranquilles, mers orageuses, animaux, fleurs et fruits, natures mortes, toutes les espèces

de motifs qu'exécute le pinceau, il les traitait, il voulait y exceller. Mais les portraits, les vues de monuments et les groupes d'objets tranquilles, étaient les données qu'il rendait le mieux. Gault de Saint-Germain admirait beaucoup l'*Homme à la fenêtre*, tableau que reproduit notre gravure et qu'il déclare un chef-d'œuvre.

L'idée est assez singulière : un vieillard, portant sur la tête un bonnet garni de fourrure, a ouvert un vasistas dans une antique croisée à vitres circulaires; il semble examiner le spectateur et lui rendre curiosité pour curiosité. Ses yeux doux et un peu tristes, son visage ridé, sa barbe grisonnante, sont d'une belle couleur, d'un bon dessin et d'un naturel parfait. L'œuvre originale décore la galerie du Belvédère, à Vienne.

En 1651, Samuel van Hoogstraeten visita l'Autriche, parcourut les provinces italiennes, et finit par se rendre en Angleterre. Il trouva partout des admirateurs, fit une ample récolte de distinctions et d'argent. Ferdinand III, empereur d'Allemagne, le gratifia d'une chaîne d'or à laquelle était pendu un médaillon. Revenu à Dordrecht, il y mena l'existence heureuse d un homme que tout le monde honore, aime et recherche : on ne tarda point à le nommer directeur des Monnaies de Hollande. Il eut plusieurs élèves, parmi lesquels nous devons citer en première ligne Arnold Houbraken, son biographe. Outre ses poésies lyriques et ses pièces de théâtre, il a écrit un livre théorique sur son art, intitulé : *Introduction à la haute école de peinture*, qui fut imprimé à Rotterdam en 1678, l'année même où l'auteur termina ses jours dans sa ville natale.

MAUVAISES PAROLES.

Les mauvaises actions sont sans doute beaucoup plus rares que les mauvaises paroles; mais les paroles ne sont-elles pas elles-mêmes des actions, et lorsqu'elles sont légères, inconsidérées, n'ont-elles pas souvent des conséquences funestes qu'on n'avait pas prévues ou que même on ne connaîtra jamais? Croit-on pour cela ne pas avoir encouru une grave responsabilité; et sont-ils nombreux ceux qui auraient le droit de dire en toute sincérité : « Je n'ai jamais fait de mal à personne »? Le plus ordinairement on est lent à commettre une mauvaise action; on est prompt à dire des paroles mauvaises, à laisser échapper de vagues soupçons, à hasarder des conjectures malveillantes pour autrui : ce sont comme des flèches qui se décochent, il semble, d'elles-mêmes. On n'a pas prémédité ces paroles; on n'y tient pas sérieusement, et on les retirerait volontiers au besoin; mais on n'en a pas l'occasion, la pensée, et si innocentes qu'elles puissent paraître, la vérité est qu'elles ont été trempées dans quelque venin; elles partent d'une malignité intérieure qui, bien qu'elle paraisse différer d'une action directe, se trouve être, à cause de sa trop grande facilité à blesser à tout instant, plus nuisible que la méchanceté. Il est évidemment plus facile de se défendre des actes que des paroles.

Rends-toi compte de tout. Comprendre, c'est aimer.
V. Hugo, *Contemplations*.

APRÈS LE DINER.

— Monsieur Anselme Pigoux? dit, en s'arrêtant sur le seuil d'un atelier de serrurerie, un homme un peu poudreux, un peu hâlé, qui porte un paquet d'une main et un bâton de l'autre.

Un des ouvriers lève la tête :

— C'est moi, Monsieur... Eh ! comment, c'est toi !

Il laisse là son ouvrage, franchit tous les obstacles à grandes enjambées, et va se jeter dans les bras du nouvel arrivant.

— Mon cher Anselme !

— Mon bon Jacques !

— Comment es-tu venu me chercher ici?

— Ton portier m'a dit que tu étais à ta journée et m'a donné l'adresse de ton patron; je suis venu te trouver.

— Sans entrer te reposer ! On t'aurait bien reçu à la maison. Nous allons y retourner ensemble; la journée est presque achevée. Viens t'asseoir auprès de moi, et attends que je finisse... Que je te regarde !... un peu pâle !

— Oh ! je vais bien à présent; mais j'ai été malade, il m'a fallu aller à l'hôpital. Une fois guéri, j'ai été pris d'une envie de te revoir, de connaître tes enfants... enfin me voilà. Je trouverai bien de l'ouvrage par ici?

— Certainement ! mais tu vas te reposer quelques jours; mes femmes te soigneront... Je dis mes femmes, parce qu'il y en a quatre à la maison, toutes très-bonnes pour soigner un malade... Là, voilà mon travail fini, juste au moment où l'heure sonne; je range mes outils et je suis à toi.

— Tu les emportes, tes outils?

— Oui : il faut que j'arrange quelque chose qui ne va pas au lit de fer de la petite. Je soigne toute la ferraille de la maison à mes moments perdus. Allons, en route ! nous avons un bout de chemin à faire pour gagner notre dîner.

— C'est vrai, dit Jacques en allongeant le pas à côté de son frère; tu t'es logé loin de ton patron.

— Oh ! j'ai des jambes, et un homme a besoin d'exercice. D'ailleurs il fallait que la petite sœur ne fût pas trop loin de sa maîtresse couturière, et que ma belle-mère fût près du marché pour les provisions; et puis là nous sommes en bon air, c'est utile pour la santé; nous ne payons pas trop cher de loyer. Tu verras, nous sommes au large; la preuve, c'est que nous pourrons te loger.

— Mon brave Anselme ! que je suis donc heureux de te voir gai et bien portant ! moi qui craignais tant de te trouver fatigué, malade, gêné... Tu dois avoir bien du mal à faire vivre ta famille... déjà deux enfants !

Anselme se mit à rire :

— Oh ! à l'âge qu'ils ont, ça ne coûte pas bien cher; c'est encore tout plaisir. Avec une vieille jupe à leur mère ou à leur tante, on les habille tous les deux, et ils ont bonne mine. Si tu voyais ma petite Louison, comme elle est gentille, avec ses yeux vifs, ses joues roses et ses cheveux frisés ! et gaie, et douce, et alerte ! une vraie petite ménagère : elle sait déjà mettre tout en ordre, apporter ce qu'on demande, rendre une quantité de petits services. De mes quatre femmes, ce n'est pas celle qui te soignera le moins bien, tu verras. Et le petit : un bijou, tout le portrait de sa mère !

— Oui, elle était bien jolie, ta femme, quand vous vous êtes mariés, et bien bonne aussi. Elle va bien?

— Oh ! très-bien, et son vieux père aussi, et la mère Suzon, et la petite sœur... Attends un peu que j'entre ici... Là ! voilà de quoi nous régaler à dîner; c'est fête aujourd'hui, puisque tu es revenu. Et toi, je ne t'ai pas encore demandé si tu es heureux?

— Heureux... est-ce que je sais? ça n'est pas toujours amusant, la vie. Travailler toute la journée; aller le soir à l'estaminet, où l'on boit sans avoir soif et où l'on entend dire beaucoup de sottises au milieu de la fumée du tabac; revenir dans sa chambre froide et en désordre, se coucher tristement, pour recommencer la même vie le lendemain; non, ça n'est pas toujours amusant.

— Je le crois, mon pauvre Jacques... Tu aurais mieux fait de te marier.

— Et la misère? Je ne sais pas comment je fais, mais je dépense tout ce que je gagne... Si j'avais une femme et des enfants, je les verrais pâtir, bien sûr. Je ne peux pas comprendre comment tu t'y prends, toi.

— Je m'y prends comme tout le monde. D'abord, nous vivons en famille; chacun apporte ce qu'il gagne, et cela nous met à l'aise. Le père Tardy travaille encore comme un jeune homme. Sa femme fait le ménage et la cuisine, savonne, raccommode; elle a de quoi s'occuper. Ma femme ne peut plus aller en journée depuis qu'elle a ses enfants à soigner; mais elle a appris à piquer des bottines, et elle s'y met à tous les moments qu'elle a de libres; elle gagne encore quelque chose comme cela. La petite sœur, qui va sur ses dix-huit ans, travaille chez une couturière; elle est bien payée, parce qu'elle est très-adroite, et elle nous donne la moitié de son gain; le reste est pour sa toilette et pour sa dot, car il faudra penser à la marier d'ici à quelques années; le soir, elle coud pour habiller toute la maisonnée. Comme cela, nous ne manquons de rien; nous mettons même de temps en temps quelque chose à la caisse d'épargne.

Jacques regardait son frère avec admiration.

— A la caisse d'épargne! s'écria-t-il; moi qui n'y ai rien mis depuis cinq ans que je suis parti. Ce qui se gagne d'un côté se dépense de l'autre : la crémerie, les garnis et l'estaminet me mangent tout.

— Ça n'est pas étonnant, frère : une chambre garnie se paye plus cher qu'une chambre vide, c'est tout naturel; la cuisine de la crémerie ou du cabaret coûte plus que celle qu'on fait chez soi, et quant à l'estaminet... ma foi, quand on est heureux au coin de son feu on ne songe pas à aller s'enfumer là dedans... Oh! ça n'est pas pour dire du mal de la pipe; j'ai la mienne, et je la fume à la maison, et tu fumeras la tienne, toi aussi; mais deux ou trois pipes, ce n'est pas à comparer à cinquante, sans compter les cigares, et les odeurs de rhum, d'eau-de-vie, d'absinthe, que sais-je, moi? Rien que d'y penser j'en ai mal au cœur... Là, nous voilà arrivés. C'est au quatrième; une belle vue!

La famille était déjà réunie quand Jacques et Anselme firent leur entrée. Marianne, la femme d'Anselme, ses vieux parents, sa jeune sœur, reçurent le voyageur comme l'enfant prodigue. Marianne était fière de lui présenter ses deux beaux enfants, fière aussi de lui montrer le bien-être dont jouissait Anselme. Elle n'eut pas besoin que celui-ci lui dît : C'est fête aujourd'hui; elle alla bien vite chercher une nappe blanche dans la grande armoire, et orna la table du souper de ses plus belles assiettes à fleurs. Elle cherchait ce qu'elle pourrait ajouter au repas, quand Anselme posa au milieu de la table un pâté et une bouteille de liqueur. La petite Louison battit des mains, et son petit frère, qui ne comprenait pas, en fit autant par esprit d'imitation.

A table! La mère Tardy apporte la soupière fumante. La bonne soupe! Le ragoût aussi est excellent : ce ne sont peut-être pas des morceaux de choix, mais ils sont si bien accommodés! On fait fête au pâté, on s'égaye, on rit; on fait raconter à Jacques tous ses voyages, et Jacques est très-étonné de voir que ses hôtes connaissent aussi bien et souvent mieux que lui les villes où il a travaillé.

— Vous n'êtes pas allés là, pourtant, dit-il.

Anselme rit de bon cœur :

— Et les livres donc! On sait lire; il y a dans le quartier une bibliothèque populaire, et on va le dimanche chercher des livres pour sa semaine. Et le soir, quand les enfants sont couchés, l'un de nous fait la lecture pendant que les autres travaillent. Tu n'as pas idée de tout ce qu'on apprend avec une heure de lecture par jour. Nous aimons beaucoup les voyages; et puis, quand tu nous écrivais de Tours, ou de Besançon, ou de Lyon, nous allions tout de suite dire au bibliothécaire : Monsieur, donnez-nous un livre sur Tours, ou sur Besançon, ou sur Lyon. Ça nous rapprochait de toi, tu comprends.

Jacques avait les larmes aux yeux.

— Oui, je comprends, murmura-t-il en serrant la main de son frère.

Le souper était fini; les trois hommes allumèrent leurs pipes, et les femmes s'occupèrent à desservir. La petite Louison s'agitait autant que les autres; elle faisait même beaucoup plus de tours, car on ne lui permettait de porter qu'une assiette ou qu'un verre à la fois. Quand il ne resta plus sur la table que la nappe blanche, Jeanne, la jeune sœur de Marianne, prit le poupon, qui était son filleul, et se chargea de l'amuser, pendant que la mère Tardy lavait la vaisselle et que Marianne l'essuyait. Pour Louison, elle promena d'abord sa poupée dans un petit chariot auquel elle avait attelé un âne de carton monté sur quatre roulettes; mais l'âne tombait, le chariot versait, la ficelle qui les tenait ensemble se détachait. Louison fut bientôt lasse de ce jeu. Elle laissa là l'âne et le chariot, jeta sa poupée sur le grand tabouret où elle s'asseyait à table, et vint tirer son grand-père par la manche, en lui disant d'un air mutin :

— Grand-père, Louison veut danser; fais la musique.

— Oui, oui, c'est cela, dit aussitôt Anselme; grand-père, faites danser Louison! Donne le violon du grand-père, Marianne.

Marianne alla chercher le violon, pendu au mur dans un sac de serge verte, et resta là, penchée en avant et s'appuyant d'une main sur la table, pour voir plus à son aise. Le père Tardy sortit le violon du sac, l'accorda, et commença à jouer; et Louison, s'écartant un peu de la table, prit des deux mains son tablier blanc et se mit à danser.

Elle était vraiment gracieuse, la petite Louison, gracieuse comme une enfant qui danse pour son plaisir et non pour celui des autres; elle s'amusait de tout son cœur et ne songeait point à se faire admirer. Elle tournait, sautait, riant et secouant sa jolie petite tête frisée, et ses joues devenaient rouges comme des cerises, et ses yeux brillaient de gaieté. Le vieux Tardy la regardait du coin de l'œil, se disant à part lui : Est-elle mignonne! Et il jouait de son mieux, pour que la musique fût digne de la danseuse. La mère Tardy ne lavait plus la vaisselle; elle laissait son chaudron sur le feu et se redressait à demi en se tournant vers sa petite-fille, et sa vieille figure se ridait d'un rire joyeux. Anselme avait l'air du bonheur en personne, et Marianne, regardant tour à tour sa fille et son mari, remerciait Dieu de la vie qu'il lui avait faite. Pour le petit Jean, il était aisé de voir que dès qu'il pourrait se tenir sur ses jambes il servirait de partenaire à Louison : il dansait sur le bras de sa marraine, riant, criant de joie, agitant sa tête, ses bras, ses pieds. — Il n'est pas malade, le gaillard! disait son père avec fierté.

Pour Jacques, était-il content? était-il fâché? Il devait être content, bien sûr; pourquoi donc ne riait-il pas? pourquoi donc une larme coulait-elle de temps en temps sur sa joue et venait-elle se perdre dans sa moustache? Ah! c'est que les airs du père Tardy lui résonnent jusqu'au fond du cœur : il les reconnaît, ce sont toujours les mêmes, ceux que le brave homme jouait pour faire danser sa fille Marianne, quand elle était un peu plus grande que Louison, et que Jeanne n'était pas encore née. Au son du violon, tous les enfants de l'étage accouraient sur le palier;

les plus hardis frappaient à la porte, et un chœur de petites voix demandait : « Peut-on entrer, père Tardy? » Le père Tardy criait : « Entrez ! » La mère Tardy ouvrait, rangeait sa table et ses chaises pour faire de la place, et on dansait, oh ! comme on dansait de bon cœur !... Jacques revoit en quelques instants toutes les années écoulées : la mort de ses parents ; la bonté du père Tardy, qui a recueilli son frère et lui, et s'est occupé de les placer et de les mettre en état de gagner leur vie. Ils sont devenus d'habiles ouvriers ; et un beau jour Anselme lui a dit :

— N'est-ce pas que Marianne est belle et bonne?

— Oh ! oui, a-t-il répondu.

— Alors, ça ne te déplairait pas qu'elle fût ta sœur?

— Bien sûr que non.

— Eh bien, frère, embrasse-moi et fais-moi tes compliments : le père Tardy veut bien me la donner pour femme.

Il a embrassé son frère, il a assisté à la noce ; après cela, comme il s'est trouvé trop seul dans leur logement quand Anselme l'a eu quitté pour aller demeurer chez les parents de sa femme, il s'est ennuyé, il a eu envie de voir du pays, et il est parti... Comment a-t-il pu partir? il ne le comprend plus maintenant.

La danse est finie ; le père Tardy remet son violon dans

Peinture. — Après le dîner, par Ad. de Becker. — Dessin de Sellier.

le sac de serge verte, et Louison fait le tour de la table pour dire bonsoir à toute la compagnie. Quand elle arrive à Jacques, il la saisit et l'embrasse comme s'il voulait la manger ; et l'enfant, levant sur lui ses beaux yeux naïfs, lui dit :

— Tu as pleuré, oncle Jacques ! qui est-ce qui t'a fait du chagrin? Je t'aime bien ; ne pleure pas, oncle Jacques.

Sa mère l'emmène, et Jacques, par la porte restée entr'ouverte, l'entend qui fait sa prière et qui remercie Dieu de ce que l'oncle Jacques est revenu.

On fait la lecture, on cause ; douce soirée ! il y a longtemps que Jacques n'en avait eu une pareille. Il trouve cela si bon qu'il ne peut presque plus vivre hors de la famille.

Le temps passe, et au bout de six mois Anselme prend à part le père Tardy et lui parle quelque temps un air très-sérieux. Le père Tardy l'écoute si bien qu'il en laisse éteindre sa pipe ; puis il répond :

— J'en parlerai à ma vieille... à la petite aussi. Pour moi, cela m'irait assez... Un bon ouvrier, honnête, habile, rangé... et puis, ce serait gentil, les deux frères avec les deux sœurs... Mais il faudra attendre le bout de l'année, pour être bien sûr qu'il n'a plus envie de voyager.

ERRATA.

Tome XLV (1877).

Page 268, colonne 2. — Un procédé pour prendre l'empreinte des plantes a été communiqué, en mars 1876, à l'Académie des sciences, par M. Bertot, de Bayeux.

Page 308, colonne 2, ligne 21. — C'est par erreur qu'il a été dit que M. l'abbé Boré, le savant voyageur, est mort à Constantinople. Nous avons été heureux d'apprendre que M. l'abbé Boré est aujourd'hui supérieur général des Lazaristes, à Paris.

Tome XLVI (1878).

Page 53. Il paraît certain que la peinture représentant un Fumeur, et attribuée Brouwer par le catalogue du Musée Lacaze, est une œuvre de Craesbek. — Voy., sur cet artiste, notre tome Ier, p. 367 et 368, et la savante *Histoire de la peinture flamande*, par M. Alfred Michiels.

Page 217, la Massue d'Hercule. — Ce rocher d'une forme si singulière a environ vingt mètres de hauteur, y compris les fondements. La charmante vallée d'Ojcow, où il s'élève, est située à huit kilomètres de Cracovie ; on l'a surnommée la Suisse de la Pologne.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15. Le Gérant, J. BEST.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Abus (l'), 111.
A certain voyageur, 343.
Administration de la France avant 1789, 37, 75, 129, 170.
Age de pierre, 230, 303.
Aide-mémoire historique ; quatre historiens, 250.
Aigre de cèdre, 45.
Air liquéfié, 279.
Algue et champignon, 332.
Allaitement, 127.
Amitié de loup, 235.
Amour maternel ; poules et chiennes, 19, 49.
Analyse spectrale, 233.
Ancre nouvelle, 304.
Andromède, 113.
Angleterre ; Exposition, 398.
Animaux familiers et apprivoisés des anciens, 203, 298.
Anzin (Cie d'), 390.
Apothicaires, 6, 70, 138, 243.
Appareil Cailletet, 279.
Appréciateur, 310.
Apprêteur, 310.
Après le dîner, 406.
Aquarelle de Decamps, 44.
Aqueduc romain, 5.
Arabe (l') et Boxton, 307.
Arbres célèbres de l'antiquité, 190.
Arche de Mary, récit, 34.
Arçon d'ivoire sculpté, 224.
Ardoisier, 310.
Argenteur, 310.
Aristion à Athènes, 297.
Aristote (Maison d'), 271.
Armand (Félix), curé, 115.
Armurier, 311.
Arpailleur, 312.
Arpenteur, 312.
Arquebusier, 327.
Arrimeur, 378.
Artificier, 378.
Art aux États-Unis, 46, 219.
Art de s'orienter, 60.
Artiste (l'), 283, 351.
Assureur, 378.
Ateuchus, 86.
Attentat contre Joseph II, roi de Portugal, 357.
Aulmucier, 378.
Aumône ; ce qu'elle est, 247.
Auneur, 378.
Australie ; Exposition, 398, 399.
Autriche ; Exposition, 399.
Aveiro (Duc d'), 358.
Aventures de ma vie, 251, 270.
Avictuailleur, 378.
Avis aux collectionneurs, 151.
Avironnier, 378.
Axolotl, 156.

Bailli (le) et la veuve, 38.
Baillis et sénéchaux, 37, 75.
Bains chez les Romains, 225.
Baiser pour une grappe, 313.
Bannière des lépreux, 153.
Baptistère de Guimiliau, 260.
Barbara, 258.
Barbe (le Jour de), 86.
Barbier, 378.
Basilic (le) et saint Pol, 260.
Bavarde (la), 383.
Beau et laid, 62, 63.
Belgique ; Exposition, 399.
Benedicite (le), 393.
Berceaux, quinzième siècle, 233.
Bianca, 95.
Bibliothèques et Musées, 146.
Blanchart (Alain), 127.
Blésement, 39.
Bonheur dû à la science, 95.
Bon sens, 115.
Bonnes manières, 47.
Bords de l'Avre (Eure), 329.
Bossuet ; têtes de chapitres, 230.
Boston, bibliothèque, 220.
Bousier sacré des Egyptiens, 86.
Boutique de cordonnier à Constantine, 57.
Bouzard (Jean), 131, 278.
Boxton et Mansour, 307.
Braun, ouvrier, 251, 270.
Brouwer (Adriaan), 52, 281.
Buffon, 255, 262.
Burle (M. de), 238.

Cadeaux et faveurs, 111.
Café more (Algérie), 185.
Café à Tanger, 121.
Campo-Santo à Gênes, 244.
Canal entre la mer Noire et la Caspienne, 19.
Canon Dulle-Griet, 328.
Caporal (le) Maubonne, 89.
Carnet d'un flâneur, 361.
Cascades de l'Oued-Tifrit, 169.
Ce que nous lisons dans les grands auteurs, 327.
Ce qu'on lisait vers l'an 167..., 185.
Ce qu'on oublie, 198.
Céramiques (Etudes), 76.
Chameau (le), 326.
Champion, 337.
Chandelier, fer forgé, 351.
Chapelle de la Madeleine, à Monistrol-d'Allier, 220.
Chaptal, 295.
Chapu, sculpteur, grand prix en 1877, 2.
Charpentier (François), 186.
Charité dans le Coran, 334.
Chasse aux lions, 118.
Châsse de sainte Rolende, 37.
Chats et grand trèfle, 78.
Chêne de Henri IV, 396.
Chevert et maréchal de Saxe, 207.
Chien de Schopenhauer, 383.
Chien tournebroche, 60.
Chienne et ses petits, 19.
Chiens de berger, 39.
Chromatropes, 79.
Chrysis enflammée, 319.
Chrysomèle de la pomme de terre, 190.
Ciel en 1878, 25.
Cimetières en Italie, 244.
Classification à l'Exposition de 1878, 403.
Cochinchine française, 140.
Coffret, quatorzième siècle, 252.
Collection Baur, 289, 337.
— du cabinet des estampes, 153.
— Demmin, 176.
— Jubinal, 85, 152, 168, 384.
— Lenoir, 72, 200.
— Lippens, à Gand, 252.
Collectionneurs ; avis, 151.
Colombes familières, 204.
Colonne de la Victoire, à Naples, 356.
Colonnes sculptées au temple d'Éphèse, 107.
Combats de cerfs, 16.
Comètes ; leur composition chimique, 234.
Comment juger un homme, 294.
Comines (Philippe de), 251.
Comparaison de différents modes d'éclairage, 3.
Comprendre, c'est aimer, 406.
Concert d'aveugles, 123.
Conjectures, 151.
Conscience (la), 278.
Conscience (Luttes d'une), 258.
Conseils de Louis IX, 179.
— de Polonius, 339.
Consolateurs d'Hassan, 74.
Consultation (une), 209.
Conte d'une vieille fille, 310.
Coq (Discours d'un), 84.
Cordonnier à Constantine, 57.
Corindons artificiels, 370.
Corps et esprit, 115.
Couchant de soleil, 104.
Coudre dans les soirées, 55.
Couleurs (photogr.), 334.
Courage militaire, 33.
Courants de la mer, 218.
Courtois (Jean), 210.
Coutumes chinoises, 310.
Creusot (le), 387.
Criocères, 23.
Critique et art, 319.
Crookes (William), 143.
Cresses, 253.
Cruikshank, 398.
Culte de Flore, 340.
Curiosité (la), 302.
Curiosités dans les temples grecs et romains, 211.
Cyclones, 120.

Dague italienne, 336.
Dague à trois lames, 120.
Danemark ; Exposition, 401.
Daniel Stern, 1-2.
Date par la géologie, 366.
Decamps, peintre, 44.
Décoration d'une carcasse de fer, à l'Exposition, 403.
Défense des plantes contre les insectes, 274.
Défense de planter des vignes, 303.
Desportes (François), 97.
Desséchement du Zuyderzee, 19.
Dessin (Enseigner le), 46.
Dessin au Musée de Berlin, 340.
Dévouement d'une chienne, 19.
Dialogue d'un libraire, 185.
Diamant artificiel, 370.
Dictionnaire (Petit) des arts et métiers avant 89, 6, 70, 138, 243, 310, 327, 378.
Dieu, 303, 359, 367.
Dionée, 126.
Discours d'un coq, 84.
Disparition du grand Krause, nouvelle, 2, 14, 42, 50, 62, 66, 82, 102, 122, 134, 142, 150, 158, 166, 174, 181, 198, 207, 214, 222, 226, 246, 254, 258, 314, 322, 330, 338, 346, 354, 362.
Diversité des jugements, 115.
Docteur et mère Douillon, 374.
Doigt de saint Jean-Baptiste, 56.
Dominicains, 129.
Doudan, 42, 123, 198, 308, 351.
Doryphora, 190.
Droit de banvin, 167.
Droit de gîte, 168.
Drosères, 126.
Dubois (Paul), sculpteur, 33.
Duel d'écoliers, 102.

Eaux souterraines, 310.
Echenilloir, 168.
Echidné (Nouvelle-Guinée), 375.
Eclairage électrique de Jablochkoff, 234.
Eclairages divers, 3.
Eclipses en 1878, 26.
Ecoles du Creusot, 388.
— de dessin, 351.
— de peinture à l'Exposition, 398.
— ville de Paris, 392.
Ecoliers tapageurs, 2, 50.
Ecureuil des Alpes, 73.
Education des semences en Norvége, 98, 133.
Eglise de Gisors, 285.
— de Guimiliau (Finistère), 260.
— de Mortagne (Orne), 193.
— Saint-Clément, Rome, 41, 201.
— Saint-Ouen (Eure), 11, 94.
— Saint-Pierre, Lisieux, 249.
— serbe, Trieste, 17.
— de Villeneuve - l'Archevêque (Yonne), 137.
El-Kantara (Algérie), 225.
En avant par la science et pour la patrie, 143.
Enfant (l'), 313.
Ennemis des livres, 146.
Enseignement du dessin, 46.
Enseignement à l'Exposition, 404.
Enseignement à Neuchâtel, 93.
Ephèse (Temple d'), 107.
Epingle d'une Touareg, 208.
Errata, 1877-1878, 160, 408.
Espagne ; Exposition, 400.
Esquisse d'une Histoire de la géographie, 282.
États-Unis ; Exposition, 399.
Etriers ciselés, 287.
Etude de soi-même, 55.
Etudes céramiques, 76.
Etudes historiques, 226.
Excursion auprès d'Issoire, 161.
Exemple (l'), 162.
Exposition 1878, 385, 397.

Famille arabe, 54, 326.
Farces d'écoliers, 67-68, 83.
Fers à cheval, 230.
Filtre à air comprimé, 160.
Flore, 340.
Foire Saint-Ovide, 123.
Fontaine d'Andromède, 113.
Force et droit, 294.
Forêts (Pavillon des), 387.
François premier, 211.
Fraudes contre les collectionneurs, 151.
Freins à air et électriques, 283.
Fréron ; caricatures, 239.
Froissart (Jean), 250.
Fulgence Fresnel, 54, 326.
Fusil chez les Sarracolas, 256.

Galerie des machines, 389.
Galerie du travail, 401.
Garde-malade (Petit), 369.
Gaz liquéfiés, 279.
Géographes (les), 282.
Géologie et tunnels, 18.
Géomys à poches, 177.
Gibraltar (Détroit de), 263.
Gisors (Eure), 283.
Gîte (Droit de), 168.
Glaces de carrosses, 207.
Glacier de Rosenlauï, 248.
Glaciers ; déplacement, 18.
Glaciers ; Himalaya, 259.
Goust (Hameau de), 377.
Graige à manioc, 231-232.
Grand prix ; sculpture, 1.
Grassette, plante, 126.
Grasseyement, 39.
Grog des Zélandais, 132.
Gruthuyse (les), 154.
Gubbio (le Loup de), 316.

Habitude (Force de l'), 239.
Habitude de questionner, 19.
Hache ; âge de la pierre, 232.
Hellgate, écueil, 18.
Heurtoir, dix-septième siècle, 184.
Hiver (l') de 1740, 356.
Homme (l') au petit manteau bleu, 337.
Homme qui taille sa plume, 281.
Hoogstraeten, 405.
Hospitalité arabe, 54.
Hutte du sabotier, 65.
Hydrographie, 18.
Hygromètre nouveau, 235.

Idéal (l'), 308.
Images transparentes sur verre ; fabrication, 57, 79.
Impôt sur les célibataires, 339.
Influence de la musique, 179.
Ingratitude, 179.
Inondation (une), 34.
Inscriptions des verrières, 187.
Insectes et plantes, 274.
Insectes nuisibles, 23, 190.
Instinct des insectes, 78.
Instruments de pêche, 376.
Islamisme, 211.

Japon ; Exposition, 400.
Jean et Louis de Bruges, 154.
Joinville, 250.
Joinville et saint Louis, 111.
Joubert, général, 119.
Jouets à l'Exposition, 397.
Jubilé à Rome, 324.

Jublains; ruines, 171.
Jugement dernier chez les Persans, 211-214.
Jupiter, planète, 27.
Justice, 303.

Kia-pou (Chine), 310.

Lamoninary, faïencier, 77.
Lamoricière; tombeau, 33.
Lampier, quinzième siècle, 31.
Langue (une Nouvelle), 219.
Lannes, maréchal, 119.
Lecture du dimanche, 345.
Légende de saint Brandan, 273.
— de saint François d'Assise, 316.
Légendes turques, 294, 358.
— du Tessala, 127.
Lépreux (le), 153.
Lichens, 332.
Linné, 356.
Liquéfaction de l'air, 279.
Lisieux (Calvados), 249, 342.
Logique; les conjectures, 151.
Lombards (Rues des), 19, 247.
Lottinoplastie, 178.
Loup de Gubbio, 316.
Lune et soleil, 143.
Lune (C'est la faute de la), 266.
Lutrin gothique, 136.
Lutte nautique à Paris, 276.

Machines (Galerie des), 389.
Machine à coudre Thimonnier, 48.
Machines à coudre aux expositions universelles, 47.
Mahboul nègre, un fou, 185.
Maître d'école, 66-67.
Manteau bleu (Petit), 337.
Manucorde, 47.
Maoris zélandais, 132.
Marchands napolitains, 99.
Maréchal de Saxe, 207.
Marteau-pilon du Creusot, 387.
Massue d'Hercule, 217.
Mauvaises paroles, 406.
Médisance, 271.
Mémoire et crises nerveuses, 115.
Mémoires d'un ouvrier, 251, 270.
Mer paléocrystique, 110.
Mercure, planète, 26, 111.
Mérida (Estramadure), 4.
Métallurgie, 387.
Mines, 390.
Missions scientifiques, 390.
Monge (Gaspard), 216, 242.
Monistrol (les), 220.
Monnaie; première en français, 104.
Monts-de-piété, 247.
Morale, 303.
Mort (Prévision de la), 39.
Mortagne (Ville de), 193.
Mot de lord Brougham, 132.
Mouchettes, 151.
Musée ambulant, 47.
— d'Amsterdam, 210.
— bavarois, 321.
— du Belvédère, à Vienne, 105.
— de Berlin, 301, 340.
— de Boston, 220.
— britannique, 108, 109.
— du Capitole, 204, 205.
— de l'Ermitage, 81, 205.
— de l'Hôtel des monnaies, 216, 296, 316.
— de Kensington, 352.
— Lacaze, 209, 281, 393.
— du Louvre, 45, 53, 68, 72, 209, 257, 281, 300, 353, 393.
— de Munich, 32, 288.
— de Neuchâtel, 345.
— de New-York, 219.
— de Pesth, 224.
— de Philadelphie, 220.
— de San-Francisco, 220.
Musée de South-Kensington, 120.
— de Washington, 219.
Musées d'art, États-Unis, 46, 219.
Musées industriels, 351.
Muséum d'histoire naturelle, 228.
Musicien nègre, 350.
Mustapha Ben-Ismaël, 140.

Napoléon Ier; date vraie de sa naissance, 119.
Nautoniers (Petits), 45.
Navires cuirassés, 364.
Nécessaire, XVIIIe siècle, 72.
Neiges d'antan, 224.
Népenthès, plante, 127.
New-York, Musée, 219.
Niche des Quatre Saints, à Florence, 64.
Nonancourt (Eure), 329.
Norvége, 98, 133.

Observatoire du pic du Midi, 283.
Occultation de Mars, 26.
Œuvres de miséricorde, 257.
Olivier le Daim; procès, 275.
Ombre de la terre, 26.
Or (Usure de l'), 243.
Orientation, 60.
Origine d'une célèbre comparaison, 238.
Or-San-Michele, 64.
Oxygène dans le soleil, 234.

Pagode de Vilnour, 145.
Pain de mouton, 259.
Palais du Champ de Mars, 397.
Parades (les), 289.
Paradoxes (les), 123.
Paris (Pavillon ville de), 391.
Parole de Walter Scott, 103.
Pascal, 238.
Passage de la vie à la vie, 14.
Passage de Mercure sur le Soleil en 1878, 26, 111.
Passé, 303.
Pastel (J. Russell), 353.
Pauvreté d'auteurs, 334.
Pays-Bas; Exposition, 401.
Paysages du monde primitif, 266, 291.
Peau (une) de lion, 105, 118.
Peintures de l'église souterraine Saint-Clément, 201.
Pendule compensateur, 235.
Pensée (la), 1.
Pensées d'auteurs comiques, 395.
Pensées. — Bossuet, 230. Bourdaloue, 247. Doudan, 42, 123, 198, 351. Emerson, 47. Epictète, 375. Fontenelle, 14. George Sand, 367. Hugo (V.), 406. Lamartine, 103, 104. Lamennais, 303. Linné, 356. Lord Brougham, 132. Maine de Biran, 359. Marlitt, 63. Ménandre, 395. Montaigne, 226. Philémon, 395. Pictet, 136. Plaute, 395. Samuel Smiles, 47. Sénèque, 294. Sydney, 47. Syrus, 179. Térence, 395. Tracy (Mme de), 235. Walter Scott, 103.
Pères (Nos), 30.
Perles artificielles, 370.
Phonographe (le), 343.
Photographie des couleurs, 334.
— instantanée, 359.
Pierre-Lys (Aude), 115.
Piété filiale, 278.
Pigeons et corbeaux, 306.
Pin de Karasaki, Japon, 22.
Planètes diverses, 26 à 30.
Plantes et insectes, 274.
Plantes qui mangent, 126.
Plumes de fer, plumes d'oie, 85.
Pôle Nord, 110.
Politesse, 82-83.
Polypiers, 188.
Pomme de canne, 200.
Pont-Audemer, 11, 94.
Porcelaines de Valenciennes, 76.
Portail dans l'Yonne, 137.
Porte-cierge, XVIIe siècle, 384.
Portraits par Velasquez, 68.
Potence d'Allègre, 321.
Poudre; ses défauts et ses qualités, 174.
Prédiction du temps, 234.
Prêtre Jean, 339.
Prévision de la mort, 39.
Prévôt des marchands, 170.
Prévôts, prévôté, 129.
Prière, 190.
Production artificielle de diamants, corindons, perles fines, 370.
Progrès des sciences, 18, 233.
Progrès (le Vrai), 158.
Protoplasma, 84.
Proverbes haïtiens, 219.
Puits funéraires gallo-romains, 7.
Puits du palais ducal à Venise, 180.
Purry (David), négociant, 90.
Purry (Lettre de), 361.

Questionner (Habitude de), 19.
Quêteuse des pauvres, 286, 290, 318.
Quirin Brekelencamp, 209.

Radiomètre de Crookes, 143.
Râpe à manioc, 231-232.
Réflexions d'un vieillard, 110.
Remords, 303.
Respect (le), 149.
Respect de la vertu, 14.
Retraite des Dix mille, 19-22.
Rhynchites (les), insectes, 271.
Roger (Samuel), 110.
Rolet, 334.
Roses (Anciens usages des), 39.
Rossolis, plante, 126.
Rouen (Siége de) en 1418, 127.
Rouens, toiles, 190.
Rue des Nations, 398 à 401.
Rues des Lombards, 19, 247.
Ruines de Jublains, 171.
Russie, Exposition, 400-401.

Sabotiers bretons, 65-66.
Saïd, musicien nègre, 350.
Saint-Ambroix (Gard), 265.
Saint Brandan, légende, 273.
Saint-Jean-du-Doigt, 56.
Sainte Rolende, 37.
Salon 1877, 1, 89, 305.
Saltimbanques, 14, 42.
Sambaquis (les), 303.
San-Carlo, à Naples, 99.
Sanglier cochinchinois, 334.
Sangliers (Sur les), 195.
Santeul; anecdotes, 305.
Sarracènes, plantes, 127.
Satellites de Mars, 233.
Saturne, planète, 30.
Sauterelle à sabre, 61.
Sauvages (Adresse des), 394.
Savants (les), 60.
Say (Jean-Baptiste), 345.
Scheideck (le), Suisse, 248.
Science (la), 319.
Science, progrès récents, 18, 233.
Scintillation des étoiles, 234.
Scrupule d'un pythagoricien, 174.
Seille (la), rivière, 132.
Semences (Des), 98, 133.
Semmering et Brenner, 236.
Sénéchaux, 37, 75.
Sens commun, 375.
Sentiment de la nature, 372.
Serrurerie moyen âge, 31.
Serviette (Donner la), 239.
Servin (Louis), 332.
Si les bêtes ne sont que des automates, 60.
Soleil et Lune, 143.
Sondages à la mer, 323.
Soufflot, architecte, 9.
Source de la Neslette, 305.
Souterrains de Saint-Clément, 41, 201.
Souvenirs de l'Exposition de 1878, 385, 397.
Statistique d'une ville, 22.
Statistiques (Détails) sur l'Exposition, 402, 403.
Statue par Chapu, 1.
— de David Purry, 92.
— par Paul Dubois, 33.
Statuette de Bianca, 96.
Suisse; Exposition, 399.
Superstition, 63.
Systèmes mythologiques, 136.

Taille-plumes, seizième et dix-septième siècles, 85.
Tanger, 121.
Tavora (Marquise de), 358.
Télégraphe sous-marin, 235.
Téléphones, 162 à 166.
Temples indiens, 145.
Téniers, 257.
Terrains volcaniques, 161.
Tessala (Pic et lac du), 127.
Têtes automatiques, 187.
Théâtre San-Carlo, 99.
Tombeau de Tartagni, 129.
— musulman à Chandernagor, 25.
Tonneau de 75 000 bouteilles à l'Exposition, 400.
Toumbo (le), plante, 367.
Tortues au Jardin des plantes, 228.
Touriste propriétaire, 263.
Tracy (Mme de), 235.
Transparence des lacs, 283.
Transport de graines, 72.
— de tubercules et de plantes grasses, 30.
Travail (Amour du), 255.
Trèfle rouge et chats, 78.
Trieste, 17.
Tristesse, 42.
Trocadéro (le), 385.
Trou du Curé, 116.
Tunnel du Pas de Calais, 18.
Turenne et hiérarchie, 239.
Tyran Aristion, 207.

Universités de l'Espagne, 86.
Uranus, planète, 30.
Usages des bains, 225.

Vaches au pré, 305.
Vannier (le) grec, 19.
Varan bigarré, 348.
Vase grec en argent, 81.
Velasquez, 68.
Ventilation à l'Exposition, 403.
Vénus, planète, 27.
Verre à boire, XVIIe siècle, 176.
Verrières; inscriptions, 187.
Vérité (la), 303.
Vertu (Respect de la), 14.
Vie (la), 103.
Vie sincère, 237, 286, 290, 318.
Vieillesse, 63.
Villehardouin, 250.
Villon, 224.
Vin de Rebrechien, 367.
Visite à Pont-Audemer, 11, 94.
Vitraux notés en plain-chant, 187.
Voyage en Arabie, 54, 326.

Welser (Philippine), 241.
Welwitschia mirabilis, 367.

Zélandais (Nouveaux-), 133.
Zuyderzee; desséchement, 19.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, HORTICULTURE, CHASSES.

Algues et champignons, 332. Arbres célèbres, 190. Chasse aux lions, 118. Chêne de Henri IV, 396. Chiens de berger, 39. Criocères, 23. Culte de Flore, 340. Défense de planter des vignes, 303. Défenses des plantes contre les insectes, 274. Desséchement du Zuyderzee, 19. Echenilloir, 168. Education des semences, 98, 133. Pavillon de l'administration des forêts, 387. Pin de Karasaki, 22. Sangliers, 195, 324. Touriste et propriétaire, 263. Transport de tubercules, graines, plantes, etc., 30, 72. Trèfle rouge et chats, 78. Vaches au pré, 305. Vin de Rebrechien, 367.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE, LINGUISTIQUE.

Age de la pierre aux temps modernes, 230, 303. Animaux familiers des anciens, 203, 298. Arçon en ivoire sculpté, 224. Armurier, 311. Bannière des lépreux, 153. Blésement, grasseyement, 39. Bousier sacré des Egyptiens, 86. Canon Dulle-Griet, 328. Coffret, quatorzième siècle, 252. Colonnes d'Ephèse, 107. Courtois, émailleur, 210. Crosses, 253. Curiosités dans les temples grecs et romains, 211. Dague à trois lames, 120. Dague italienne, 336 Etriers ciselés, 287. Haches de l'âge de pierre, 232. Heurtoir, 184. Inscriptions des verrières, 187. Lampier, 31. Langue nouvelle, 219. Lutrin gothique, 136. Monnaie, la première en langue française, 104. Mouchettes, 151. Nécessaire (un), 72. Puits funéraires gallo-romains, 7. Ruines de Jublains, 171. Souterrains de Saint-Clément, à Rome, 41, 201. Taille-plumes, 85. Temples indiens, 145. Têtes automatiques, 187. Vase grec en argent, 81. Verre à boire, 176. Vitraux notés en plain-chant, 187. Visite à Pont-Audemer, 11, 94.

ARCHITECTURE, CONSTRUCTIONS, RUINES.

Aqueduc romain, 4. Campo-Santo à Gênes, 244. Chapelle à Monistrol, 220. Colonnes sculptées du temple d'Ephèse, 107. Décor théâtral, 404. Décoration d'une carcasse de fer, 403. Eglise de Gisors, 285. Egl. de Gumiliau, 260. Egl. de Mortagne, 193. Egl. souterraine de Saint-Clément, 41, 201. Egl. Saint-Ouen, Pont-Audemer, 11, 94. Egl. Saint-Pierre à Lisieux, 249. Egl. serbe à Trieste, 17. Egl. Villeneuve-l'Archevêque, 137. Palais du Champ de Mars, 397. Palais du Trocadéro, 385. Rue des Nations, 398. Ruines gallo-romaines, 171. Saint-Jean-du-Doigt, 56. Soufflot, architecte, 9. Temples indiens, 145. Théâtre San-Carlo, 99. Tombeau musulman, 25.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliothèques et musées, 146. Ce qu'on lisait vers l'an 176..., 185. Dialogue d'un libraire et de M. Charpentier, 185. Ennemis des livres, 146. Errata pour 1877 et 1878, 160, 408.

BIOGRAPHIE ET NOTES BIOGRAPHIQUES.

Armand (F.), curé, 115. Aventures de ma vie, par Braun, ouvrier, 251, 270. Blanchart (Alain), 127. Bouzard (Jean), 131, 278. Brouwer (Adriaan), 52, 281. Bruges (Jean et Louis de), 154. Buffon, 255, 262. Champion, le petit manteau bleu, 337. Chaptal, 295. Chapu, sculpteur, 2. Courtois (Jean), 210. Cruikshank, 303. Daniel Stern, 1-2. Decamps, 44. Desportes (François), 98. Dubois, sculpteur, 33. Fréron, 239. Gruthuyse (les), 154. Hoogstraeten, 405. Joubert, général, 119. Lamoninary, faïencier, 77 Lamoricière, 33. Lannes (Maréchal), 119. Monge, 216, 242. Mustapha Ben-Ismaël, 140. Napoléon Ier; date de naissance, 119. Olivier le Daim, 275. Pauvreté de quelques auteurs, 334. Purry (David), 90 Quirin Brekelencamp, 209. Rembrandt, 340. Roger (Samuel), 110. Rolet, 334. Russell (John), peintre, 353. Saïd, musicien nègre, 350. Sainte Rolende, 37. Santeul, 305. Say (Jean-Baptiste), 315. Servin (Louis), 332. Soufflot (architecte), 9. Velasquez, 68. Welser (Philippine), 241.

ENSEIGNEMENT.

Aristote (Maison d'), 271. Art aux Etats-Unis, 46, 219. Avis aux collectionneurs, 151. Danemark; Exposition, 401. Ecoles du Creusot, 388. Ecoles de dessin, 351. Ecoles de la ville de Paris, 392. Enseignement à l'Exposition, 404. Enseignement du dessin, 46. Enseignement à Neuchâtel, 93. Influence intellectuelle de la musique, 179. Maître d'école, 66, 67. Musée ambulant, 47. Universités anciennes d'Espagne, 86.

GEOGRAPHIE, VOYAGES.

A certain voyageur, 343. Art de s'orienter, 60. Australie, 398. Bords de l'Avre, 329. Cascades Oued-Tifrit, 169. Cochinchine française, 140. Courants de la mer, 218. El-Kantara, 225. Esquisse d'une histoire de la géographie, 282. Excursion aux environs d'Issoire, 161. Géographes (les), 282 Gibraltar (détroit), 263 Glacier de Rosenlaui, 248. Glaciers de l'Himalaya, 259 Goust (Hameau de), 377. Massue d'Hercule, 217. Mer paléocrystique, 110. Mérida, 4. Missions scientifiques, 390. Monistrol (les), 220. Norvége, 98, 133. Pierre-Lys (Aude), 115. Potence d'Allègre (Haute-Loire), 321. Saint-Ambroix (Gard), 265. Saint-Jean-du-Doigt (Finistère), 56. Sarracolas (haut Sénégal), 256. Scheideck, montagne, 248. Seille (la), rivière, 132. Semmering et Brenner, 236. Tanger, 121. Trieste, 17. Voyage en Arabie par Fulgence Fresnel, 54, 326.

HISTOIRE, ETHNOLOGIE.

Administration de la France avant 1789, 37, 75, 129, 170. Aide-mémoire historique, quatre historiens, 250. Aristion, tyran d'Athènes, 297. Attentat contre le roi de Portugal, 357. Caporal Maubonne, 89. Chevert et le maréchal de Saxe, 207 Cochinchine française, 140 Comines, 251. Date naissance de Napoléon Ier, 119. Froissart, 250. Gisors, 283. Hiver de 1740, 356 Joinville (Sire de), 119, 250. Lisieux, 249, 342. Mortagne, 193. Pont-Audemer, 11, 94. Prêtre Jean, 339. Procès d'Olivier le Daim, 275. Purry, 90, 357. Retraite des Dix mille, 19, 22. Ruines de Jublains, 171. Siége de Rouen en 1418, 127. Trieste, 17. Turenne et la hiérarchie nobiliaire, 239. Vannier grec (un), 19. Villehardouin, 250. Welser (Philippine), 241.

INDUSTRIE, COMMERCE, ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Adresse des sauvages, 394. Anzin (Cie d'), 390. Apothicaire, 6, 70, 138, 243. Classification des produits de l'Exposition, 403. Creusot (le), 387. Diamant artificiel, 370. Dictionnaire des arts et métiers avant 1789, contenant plusieurs métiers désignés dans la table alphabétique, 6, 70, 138, 243, 310, 327. 378. Fers à cheval, 230. Fraudes contre les collectionneurs, 151. Freins à air et électriques, 283. Galerie des machines, 389. Galerie du travail à l'Exposition, 401. Machines à coudre aux expositions universelles, 47. Machine Thimonnier, 48. Manucorde, 47. Marchands napolitains, 99. Mines, 390. Pain de mouton, 259. Plume de fer, plume d'oie, 85. Porcelaines de Valenciennes, 76. Poudre (la), 174. Exposition des diverses nations, 398 à 401. Prévôts des marchands, 170. Production artificielle de diamants, perles et pierres fines, 370. Râpe à manioc, 231. Rouens, fleurets, blancards, 190. Sabotiers bretons, 65. Souvenirs de l'Exposition de 1878, 385 à 392 et 397 à 404. Taille-plumes, 85. Tonneau de 75 000 bouteilles, 400. Vannier grec, 19. Ventilation à l'Exposition, 404.

INSTITUTIONS, STATISTIQUE.

Administration de la France avant 1789, 37, 75, 129, 170. Baillis et sénéchaux, 37, 75. Détails statistiques sur l'Exposition, 402, 403. Droits de banvin et de gîte, 167, 168. Impôt sur les célibataires, 339. Kia-pou, livre des familles en Chine, 310. Monts-de-piété, 247. Prévôts, prévôtés, 129. Programme de statistique pour une ville, 22. Universités anciennes d'Espagne, 86. Usure de l'or, 243.

LITTÉRATURE, ART, MORALE, PHILOSOPHIE.

Abus, 111. Amitié de loup, 235. Amour du travail, 255. Andromède, 113. Art aux Etats-Unis, 46, 219. Art chrétien, 201. Artiste, 283, 351. Beau et laid, 62, 63. Bianca, 95. Bon sens, 115. Cadeaux et faveurs, 111. Ce que nous lisons dans les grands auteurs, 327. Ce qu'on lisait en 167..., 185. Ce qu'on oublie, 198. Chien de Schopenhauer, 383. Collections, *Voy.* à la Table alphabétique. Conscience, 258, 278. Conseils de Louis IX à sa fille, 179. Conseils de Polonius, 339. Corps et esprit, 115. Couchant du soleil, 104. Courage militaire (le), 33. Critique et art, 319. Diversité des jugements, 115. En avant par la science et pour la patrie, 143. Enfant (l'), 313. Etude de soi-même, 55. Exemple (l'), 162. Habitude, 239. Homme taillant sa plume, 281. Lecture du dimanche, 345. Logique; sur les conjectures, 151. Mauvaises paroles, 406. Médisance, 271. Mémoire dans les crises nerveuses, 115. Mort (Prévision de la), 39. Musées, *Voy.* à la Table alphabétique. Neiges d'antan, 224. Œuvres de miséricorde, 257. Origine d'une célèbre comparaison, 238. Passage de la vie à la vie, 14. Pensée (la), 2. Pensées, *Voy.* à la Table alphabétique. Pères (nos), 30. Piété filiale, 278. Prière, 190. Progrès (le Vrai), 158. Réflexions de Samuel Roger, 110. Respect (le), 149. Science (la), 319. Scrupule d'un pythagoricien, 174. Sentiment de la nature, 372. Si les bêtes ne sont que des automates, 60. Systèmes mythologiques, 136. Vertu (Respect de la), 14. Vie (la), 103.

Nouvelles, Récits, Légendes, Apologues, Anecdotes. — Après le dîner, 406. Arche de Mary, 34. Bailli (le) et la veuve, 38. Barbara, 258. Basilic (le) et saint Pol, 260. Bavarde (la), 383. Bianca, 95. Boxton et Mansour, 307. Burle (M. de), 238. Chiens tournebroches, 60. Consolateurs d'Hassan, 74. Conte d'une vieille fille, 310. Disparition du grand Krause, *Voy.* à la Table alphabétique. Docteur (le) et la mère Douillon, 374. Force et droit, 294. Garde-malade (les Petits), 369. Gubbio, le loup et saint François d'Assise, 316. Hutte du sabotier, 65. Joinville et saint Louis, 111. Jugement dernier chez les Persans, 211. Légende de saint Brandan, 273. Légendes turques, 294, 358. Peau (une) de lion, 105, 118. Quêteuse des pauvres, 286, 290, 319. Tessala (Pic et lac du), 127. Vannier grec, 19. Vie sincère, 237, 286, 290, 318.

MARINE, PÊCHES.

Ancre nouvelle, 304. Bouzard, pilote à Dieppe, 131, 278. Canal entre la mer Noire et la Caspienne, 19. Courants de la mer, 218. Cyclones, 120. Destruction d'un écueil, à New-York, 18. Détroit de Gibraltar, 263. Hydrographie, 18. Instruments de pêche, 376. Lutte nautique, à Paris, 276. Mer paléocrystique, 110. Navires cuirassés, 364. Projet de desséchement du Zuyderzee, 19. Sondages à la mer, 323.

MŒURS, CROYANCES, COUTUMES, COSTUMES, AMEUBLEMENTS.

Allaitement, 127. Apothicaire, 6, 70, 138, 243. L'Arabe et Boxton, 307. Barbe (Jour de), 86. Bénédicité, 393. Berceaux du quinzième siècle, 233. Bonnes manières, 47. Café more (Algérie), 185. Café à Tanger, 121. Carnet d'un flâneur, 361. Charité (la) dans le Coran, 334. Châsse de sainte Rolende, 37. Cimetières en Italie, 244. Concert d'aveugles à la foire Saint-Ovide, 123. Coudre, œuvre de soirées, 55. Coutumes chinoises, 310. Duel d'écoliers, 102. Epingle de femme touareg, 208. Famille arabe, 326. Farce d'écoliers, 67, 68, 83. Hospitalité arabe, 54. Islamisme, 211. Jouets d'enfants, 397. Jubilé à Rome, 324. Lune; c'est sa faute, 266. Lutte nautique, 276. Mahboul negro, 185. Parades (les), 289. Pétition des Nouveaux-Zélandais, 132. Politesse, 82, 83. Questionner (Habitude de), 19. Roses (Anciens usages des), 39. Saltimbanques, 14. Serbes orthodoxes, 18. Superstitions, 63. Têtes automatiques, 187. Tombeau musulman, 25. Usage fréquent des bains chez les Romains, 225.

PEINTURE, TABLEAUX, ESTAMPES, DESSINS.

Reproduction de tableaux, peintures, portraits. — Après le dîner, A. de Becker peintre, Sellier dessinateur, 408. Après-midi du dimanche, Anker p. Duvivier d. 345. Arabe et peau de lion, H. Vernet

p. E. Yon d. 105. Bénédicité, Nikolaas Maës p. Sellier d. 393. Café more, un Mahboul, Bouchet p. Sellier d. 185. Caporal Maubonne, A. Reverchon p. Duvivier d. 89. Champion, l'homme au petit manteau bleu, J.-B. Lecœur p. Féart d. 337. Chiens de berger, Vayson p. E. Yon d. 40. Consultation, Quirin Brekelencamp p. Sellier d. 209. Enfant, A. Loulet p. J. Lavée d. 313. Fugitifs, L. Glaize p. J. Lavée d. 297. Fumeur, A. Brouwer p. Vien phot. Bocourt d. 53. Groupe d'artistes, Velasquez p. Braun phot. Bocourt d. 69. Homme taillant sa plume, A. Brouwer p. Sellier d. 281. Jugement dernier, miniature persane, Féart d. 213. Loup de Gubbio, Luc-Olivier Merson p. et d. 317. Lutte de bateliers, Raguenet p. Féart d. 277. Œuvres de miséricorde, Téniers p. Sellier d. 257. Offrande à Flore, Français p. Bodmer d. 341. Parade au boulevard, Drolling p. Féart d. 289. Peinture murale, à Rome, Sellier d. 201. Peinture pour salle à manger, F. Desportes p. E. Yon d. 97. Petits garde-malade, H. Girardet p. et d. 369. Petits nautoniers, Decamps p. J. Laurens d. 45 Portrait d'enfant au pastel, J. Russell p. 353. Ruisseau de la Divonne, Français p. Bodmer d. 373. Sabotiers bretons, C. Bernier p. E. Yon d. 65. Sangliers, Gridel p. J. Laurens d. 196, 197. Servin (Louis), L'Hernault p. et d. 333. Sources de la Neslette et vaches au pré, Van Marcke p. E. Yon d. 305. Vannier grec, Heullant p. Duvivier d. 21. Vieillard à la fenêtre, Van Hoogstraeten p. Bocourt d. 405. Welser (Philippine), phot. Rousseau d. 241.

Reproduction de lavis, dessins, estampes, eaux-fortes. — Bannière des lépreux, estampe, Sellier d. 153. Barbier, dix-septième siècle, est. d'Abraham Bosse, Sellier d. 381. Boutique d'armurier, est. de Sandrart, Sellier d. 312. Boutique de cordonnier, dessin d'Eug. Girardet, 57. Bouzard, est., Sellier d. 132. Café à Tanger, dess. de Eug. Girardet, 121. Caravane au Maroc, dess. d'Eug. Girardet d'après nature 263. Caricatures contre Fréron, est. 240. Combats de cerfs, comp. et dess. de K. Bodmer, 16. Concert des aveugles à la foire Saint-Ovide, est. L'Hernault d. 125. Défilé de la Pierre-Lys, dess. de E Balandier, 116, 117. El-Kantara (Algérie), dess. d'Eug. Girardet, 225. Fac-simile d'un dessin d'après Rembrandt, 340. Goust (Hameau de), Pacaut phot. A. de Bar d. 377. Lavoir sur les bords de l'Avre, dess. de J. Laurens, 329. Partie de campagne, est. de Chodowiecki, 361. Poules et jeunes filles, comp. et dess. de J. Girardet, 49. Ravin (Afrique), dess. de G. Vuillier, 141. Retour d'une partie de plaisir, dess. de Cruikshank 308. Saint Brandan; épisode de sa légende, est. 1621, Ed. Garnier d. 273. Sources de la Seille, dess. de Tirpenne, 133. Terrains volcaniques, dess. de J.-B. Laurens, 161. Tessala, près d'Oran, dess. de G. Vuillier, 128. Tombeau musulman (Inde), dess. de de Bérard, 25. Tour, pagode Vilnour, dess. de de Bérard, 145.

Dessins d'architecture; Sculpture; Ruines. — Aqueduc romain, J. Laurens phot et d. 5. Baptistère en chêne, Alfred Beau d. 261. Bas-relief, Louvre, 300. Bas-reliefs, Capitole, 204, 205. Bas-reliefs, Pont-Audemer, Sellier d. 12. Cachets égyptiens, 88. Campo-Santo, à Gênes, Lancelot d. 245. Chapelle à Monistrol, J.-B. Laurens d. 221. Chapelle Saint-Jean-du-Doigt, A. Tissandier d. 56. Colonne à Naples, Sellier d. 357. Egl. à Gisors, Em. Laborne d. 285. Egl. à Lisieux, Catenacci d. 249. Egl. à Mortagne, Provost d. 193. Egl. à Trieste, Sellier d. 17. Fût de colonne, Ephèse, Sellier d. 108, 109. Fontaine d'Andromède à la Granja, J. Laurens phot. Yan' Dargent d. 113. Médaille de Chaptal, 296. Médaille de Monge, 216. Médaille de J.-B. Say, 316. Monnaie de Charles VIII, 104. Niche de saints à Florence, Sellier d. 64. Places à Neuchâtel, Yan' Dargent d. 92, 93. Plan du castrum de Jublains, 172. Portail d'église (Yonne), Lancelot d. 137. Potence d'Allègre, J.-B. Laurens d. 321. Puits funéraires, Sellier d. 8. Puits à Venise, Catenacci d. 180, 181. Ruines de Jublains Sellier d. 173. Souterrains de Saint-Clément à Rome, Sellier d. 41. Statue du Courage militaire, P. Dubois sc. J. Lavée d. 1. Statue de la Pensée, Chapu sc. J. Lavée d. 1. Statue de D. Purry, David d'Angers sc. Yan' Dargent d. 92. Statuette de Bianca, Chédeville sc. Sellier d. 96. Théâtre San-Carlo, Sellier d. 101. Tombeau musulman (Inde), de Bérard d. 25. Tombeau de Tartagni, à Bologne, Sellier d. 129. Tour, pagode Vilnour, de Bérard d. 145.

Dessins de paysages, Vues, Marines, etc. — Bois de Quimerc'h, E. Yon d. 65. Campo-Santo de Gênes, Lancelot d. 245. Camp retranché de Jublains, Sellier d. 173. Cascades de l'Oued-Tifrit, G. Vuillier d. 169. Chemin (Ancien) de Quillan (Aude), Balandier d. 117. Défilé de la Pierre-Lys, Balandier d. 116. Glacier Rosenlauï, Lancelot d. 248. La Granja, fontaine d'Andromède, phot. de J. Laurens, 113. Massue d'Hercule, Bronislas Podbielski d. 217. Paysages du monde primitif, Freeman d. 266, 267, 292, 293. Pont d'Enfer (Basses-Pyrénées), Pacault phot. A. de Bar d. 377. Ravin où est mort Mustapha Ben-Ismaël, G. Vuillier d. 141. Rue à Pont-Audemer, Freeman d. 13. Saint-Ambroix (Gard), J. Laurens d. 265. Sangliers en plaine et en panique, de Gridel, 196, 197. Semmering, station et tunnel, A. de Bar d. 236, 237. Schlitte (Modèle de) à l'Exposition, Sellier d. 388. Terrains volcaniques, Laurens d. 161. Tessala (Pic et lac du), Vuillier d. 128. Vues à l'Exposition de la grande grue et du Frigorifique, dess. de Sellier, 401. Vue du palais du Champ de Mars, dess. de Sellier, 397. Vue du palais du Trocadéro, Lancelot d. 385. Vue à l'Exposition du pavillon des eaux et forêts, Sellier d. 389. Vue d'un quai de Paris, dix-septième siècle, Féart d. 277.

Dessins d'objets d'art, Curiosités, Scènes. — Arcon en ivoire sculpté, Ed. Garnier d. 224. Baptistère en chêne sculpté A. Beau d. 261. Berceau en bois sculpté, 233. Cachets égyptiens, 88. Canon Dulle-Griet, 328. Chandelier en fer forgé, Féart d. 352. Châsse de sainte Rolende, Sellier d. 37. Coffret du quatorzième siècle, Ed. Garnier d. 252. Crosse en ivoire, Ed. Garnier d. 253. Dagues italiennes, Ed. Garnier et Féart d. 120, 336. Débris d'un volume élevé par les traças, 149. Décors de théâtre, 404. Echenilloir, Ed. Garnier d. 168. Epingle touareg, 208. Etriers ciselés, Ed. Garnier d. 288. Fusil en bois du haut Sénégal, 256. Heurtoir, 184. Lampier, Lancelot d. 32. Lutrin allemand, Sellier d. 136. Marchands à Naples, Sellier d. 100. Marteau d'argent doré, 324. Monnaie de Charles VIII (Italie), la première en langue française, 104. Mouchettes, Ed. Garnier d. 152. Nécessaire (un), Féart d. 72. Pomme de canne, 200. Porcelaines, Ed. Garnier d. 76, 77, 78. Porte-cierges, 324. Taille-plumes, Ed. Garnier d. 85. Vase grec en argent, Sellier d. 81. Verre à boire, Ed. Garnier d. 176.

Dessins d'histoire naturelle; Animaux, Plantes. — Axolotls, Freeman d. 156, 157. Bousier sacré, Mesnel d. 88. Chameaux, dessin d'Eug. Girardet, 264. Chêne de Henri IV, A. de Bar, d. 396. Chèvre attelée, 300. Chiens de berger, par Vayson, 40. Chrysis enflammée, 320. Colombes familières, 204. Combats de cerfs, par Karl Bodmer, 16. Criocère du Lys, Mesnel d. 24. Doryphora, 192. Dressage d'un chat, 205. Ecureuil de Suisse, Freeman d. 73. Géomys, Freeman d. 177. Girafe apprivoisée, 300. Grue et perdrix privées, 205. Insectes ennemis des livres, 148. Lièvre apprivoisé, 301. Plantes du monde primitif, Freeman d. 266, 267, 292, 293. Polypiers divers, Freeman d. 188, 189. Poules, Jules Girardet d. 49. Rhynchites Bacchus, 272. Sangliers, 196, 197. Sangliers de la Cochinchine, Freeman d. 325. Sauterelle à sabre, Freeman d. 61. Singe et chien dressés, 301. Tortues au Muséum, Freeman d. 229. Varan bigarré d'Australie, Freeman d. 349. Welwitschia mirabilis, 358.

Dessins d'objets de science et d'industrie. — Ancre nouvelle, 304. Appareil Cailletet, G. Bonnier d. 280. Canon Dulle-Griet, 328. Cartes du ciel pour 1878, 28, 29. Carte des passages de Mercure sur le Soleil, 112. Chromatropes, 80. Eclairage, comparaison, 3, 4. Enseigne d'un apothicaire, 244. Epingle de Touareg, 208. Filtre à air comprimé, 160. Fusil en bois du haut Sénégal, 256. Haches et marteaux, âge de pierre, 232. Instruments de pêche, 376. Machine à coudre de Thimonnier (la Première inventée), Jahandier d. 48. Marchands ambulants, Sellier d. 100. Marteau-pilon du Creusot, Lancelot d. 392. Navires cuirassés, 364, 365. Objectif à obturateur mobile, 360. Phonographe, 344. Porcelaines de Valenciennes : tasse, broc, écuelle, marque de fabrique, Ed. Garnier d. 76, 77, 78. Radiomètre, 144. Râpe ou graige à manioc, 232. Schlitte (Modèle de), Sellier d. 388. Téléphone, fig. diverses, 163, 164, 165. Tonneau de 75 000 bouteilles, dessin de Sellier, 400. Tunnel du chemin de fer du Semmering, A. de Bar d. 237. Vilebrequin et peson de l'âge de pierre, en terre cuite, 304.

SCIENCES.

Généralités. — Association française, 161. Bonheur dû à l'étude, 95. Musique et intelligence, 179. Progrès récents des sciences, 18, 233. Protoplasma, 84. Savants (les), 60.

Astronomie. — Analyse spectrale, 233. Ciel en 1878, 25. Composition chimique des comètes, 234. Eclipses en 1878, 26. Lune et soleil, 143. Observatoire du pic du Midi, 283. Occultation de Mars, 26. Ombre de la Terre, 26. Orientation, 60. Passage de Mercure devant le Soleil, 26, 112. Planètes, 26 à 30. Satellites de Mars, 233.

Botanique. — Lichens, 332. Paysages du monde primitif, 266, 291. Plantes qui mangent, 126. Toumbo, ou Welwitschia mirabilis, 367.

Géologie. — Dates données par la géologie, 306. Issoire, ses environs, 161. Glaciers (Déplacement des), 18. Tunnel sous-marin du Pas de Calais, 18.

Physique, Météorologie. — Appareil Cailletet, 279. Chromatropes (les), 79. Comparaison des modes d'éclairage, 3. Couleurs photographiques, 334. Cyclones, 120. Destruction de l'écueil Hellgate, 18. Eaux souterraines, 310. Eclairage électrique Jablochkoff, 234. Filtre à air comprimé, 160. Hygromètre nouveau, 235. Liquéfaction de l'air, 279. Pendule compensateur nouveau, 235. Phonographe, 343. Photographie instantanée, 359. Prédiction du temps, 234. Radiomètre de Crookes, 143. Téléphones, 162 à 166. Transparence des lacs, 283.

Zoologie; Instinct des animaux. — Amour maternel des poules et des chiennes, 19, 49. Animaux familiers et apprivoisés des anciens, 203, 298. Axolotl, 156. Chameau, 326. Chrysis enflammée, 319. Echidné de la Nouvelle-Guinée, 375. Insectes et plantes, 274. Insectes nuisibles, 23, 190. Instinct des insectes, 78. Pigeons et corbeaux, 366. Polypiers, 188. Rhynchites, 271. Sanglier cochinchinois, 324. Sangliers en plaine et en panique, 195. Tortues au Jardin des plantes, 228. Varan bigarré d'Australie, 348.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÉVRERIE, FERRONNERIE.

Andromède, fontaine, 113. Arçon ivoire sculpté, 224. Baptistère en chêne, 260. Bas-reliefs, au Capitole, 204. Bas-reliefs à Pont-Audemer, 12. Bianca, statuette de Chédeville, 95. Chandelier forgé, 351. Châsse de sainte Rolende, 37, Colonne de la Victoire à Naples, 356. Colonnes, temple d'Ephèse, 107. Dague italienne, 336. Etriers ciselés, 287. Lampier, 31. Nécessaire, 72. Niche des quatre saints à Florence, 64. Pomme de canne 200. Porte-cierges, 384. Puits par Nicolo de' Conti et Alberghetti, 180. Serrurerie moyen âge, 31. Tombeau de Tartagni par Francesco di Simone, 129. Statue de la Pensée par Chapu, 1. Statue du Courage militaire par Dubois, 33. Statue de Purry par David d'Angers, 93. Vase grec en argent, 81.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 15.